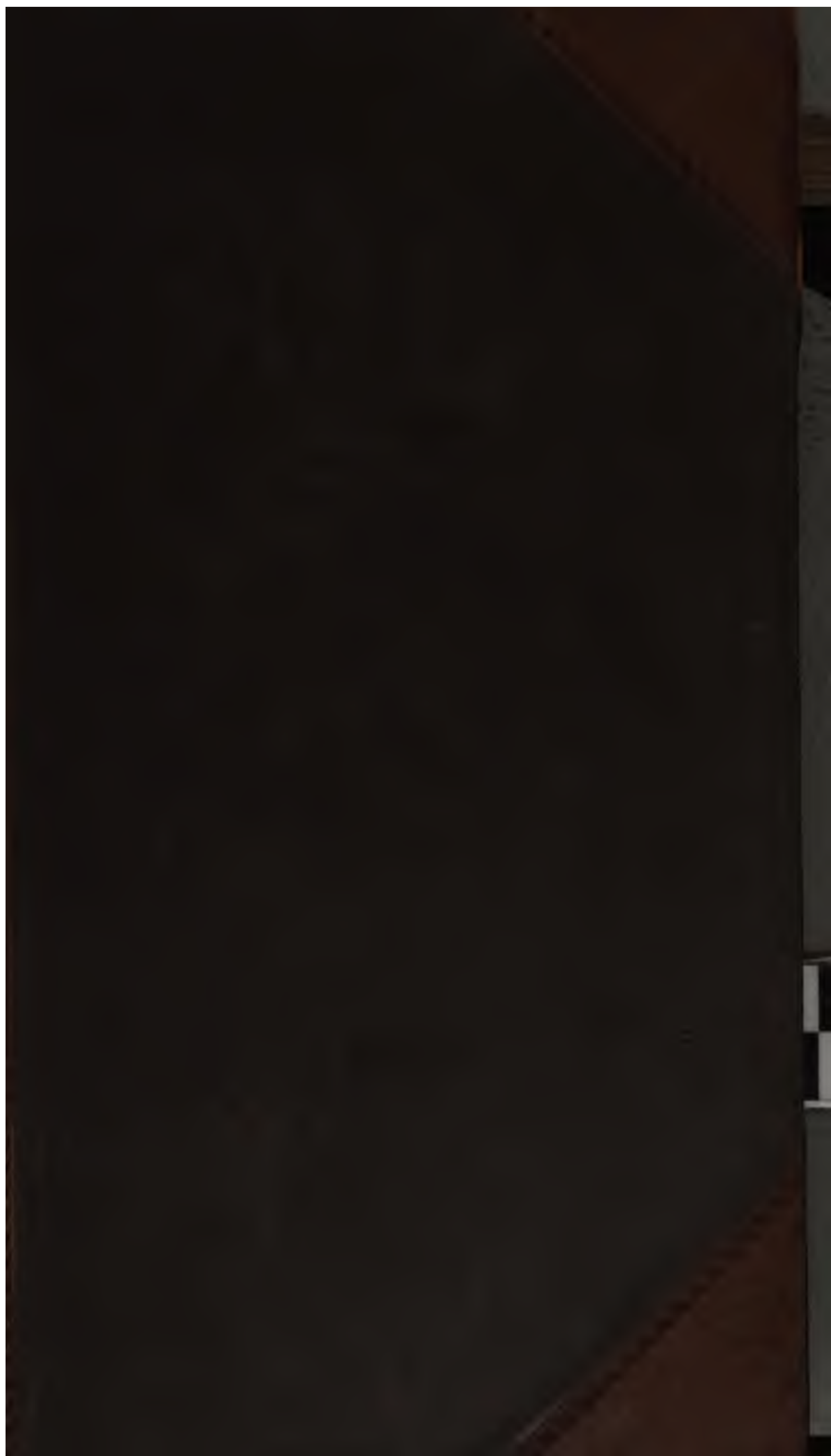



600074757-

HISTOIRE

UNIVERSELLE,

PAR

CÉSAR CANTU,

SOIGNEUSEMENT REMANIÉE PAR L'AUTEUR,
ET TRADUITE SOUS SES YEUX,

PAR EUGENE AROUX,
ANCIEN DÉPUTÉ,
ET PIERSILVESTRO LEOPARDI.

Tome Seizième.

PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

1848.



HISTOIRE
UNIVERSELLE.

LIVRE XVI.

SEIZIÈME ÉPOQUE.

SOMMAIRE.

Coup d'œil général. — France, Louis XIII et Richelieu. — Régence, Mazarin, la Fronde. — Administration de Louis XIV, Colbert, économie politique. — Guerre, la Hollande. — Nouvelles guerres, bombardements, paix de Ryswick. — Le roi, la cour et la société. — Éloquence sacrée et politique, Bossuet et Fénelon, le quiétisme. — Démêlés avec la cour de Rome. — Révocation de l'édit de Nantes. — Jansénisme. — Controverse chrétienne. — Langue et littérature française. — Langues mortes, critique. — Théâtre. — Angleterre, Charles Ier. — République anglaise. — Restauration anglaise. — Guillaume III, Anne. — Littérature anglaise. — Allemagne. — Turcs. — Hongrie et Transylvanie. — Espagne et Portugal. — Succession d'Espagne. — Fin de Louis XIV. — Scandinavie. — Pologne. — Russie. — Pierre le Grand et Charles XII. — Italie, domination espagnole, Venise, conjuration de Bedmar. — Savoie, Valteline, Gênes, succession de Mantoue, peste. — Masaniello. — État romain. — Influence de Louis XIV. — Messine, Gênes, Barbets, succession d'Espagne. — Toscane. — Littérature italienne. — Beaux-arts. — Philosophie. — Sciences sociales. — Sciences historiques. — Sciences naturelles et mathématiques. — Épilogue.

CHAPITRE PREMIER.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL.

La guerre de trente ans peut être considérée comme une guerre civile européenne, d'où naquit un nouveau système de politique et de droit international. Le parti catholique, au lieu d'en sortir triomphant, vit un culte différent s'élever à côté du sien, les deux puissances qui étaient ses principaux appuis notablement affaiblies, et la suprématie pontificale réduite, sous le rapport temporel, à n'être presque plus qu'un thème à débattre entre docteurs. Dans la

science comme dans la politique, les idées matérielles remplaçaient les opinions religieuses. Cependant les esprits ne s'étaient pas calmés au point d'admettre encore la tolérance; et nous verrons de nouveau des persécutions surgir et le sang couler, au nom de la religion, parmi les catholiques comme parmi les protestants, parce que toujours le parti qui a éprouvé de grandes craintes a de grandes vengeances à exercer.

La paix de Westphalie empêcha l'Autriche, dont l'ambition démesurée avait compromis l'indépendance européenne et suscité une réaction énergique, de réunir toute l'Allemagne dans la foi catholique, par la création de la Prusse en opposition avec la puissance autrichienne. Elle lui enleva avec l'Alsace la faculté de tenir sous sa main les princes de Lorraine et les autres seigneurs dont les châteaux étaient situés sur le Rhin, en reconnaissant comme républiques deux de ses anciennes dépendances, et en lui contestant la suprématie en Allemagne. Il ne lui resta plus alors qu'à subjuguer ses propres sujets et à agrandir sa famille.

Tandis que cette paix consolidait l'unité nationale des autres pays, celle de l'Allemagne demeurait morcelée en souverainetés particulières; le pouvoir monarchique succombait en présence des grands vassaux, qui, devenus princes indépendants, s'entendaient entre eux pour mieux opprimer leurs sujets. L'organisation donnée à l'Empire offrait en petit un modèle du nouveau droit politique : en effet, les devoirs de chaque prince avaient été définis et assurés; la diète, embryon des représentations nationales, organisée; les rapports de chaque État avec les autres et avec ses propres membres, rendus clairs et stables; la suprématie territoriale, garantie à chaque souverain; les ecclésiastiques, soumis à la puissance politique; les proscriptions arbitraires, interdites à l'empereur; la liberté de conscience, reconnue en droit et en fait; l'exercice public du culte, autorisé pour ceux qui l'avaient déjà, et son exercice particulier pour tous. Il y eut égalité civile entre les diverses communions. La liberté politique ne fut plus un privilége, mais un principe ; la propriété privée resta garantie par l'amnistie; la propriété politique fut attestée par des indemnités et des restitutions; enfin chaque État put contracter des alliances réciproquement obligatoires en cas de contravention.

Telles étaient les dispositions arrêtées ; mais ce mécanisme compliqué ralentissait la marche d'une nation déjà peu désireuse de

mouvement ; et s'il était de l'intérêt des petits États que l'empereur eût un contre-poids, c'était susciter des jalousies et des perturbations sans fin que d'appeler à ce rôle la Suède et la France.

L'Espagne ne pouvait suffire même à soumettre le Portugal révolté ; et elle était contrainte de recourir aux Provinces-Unies, rebelles elles-mêmes à son autorité.

Dans cette contrée, le pouvoir souverain, après avoir duré quelque temps, ne put tenir ni contre la petite noblesse ni contre les communes ; il succomba, et il en résulta une oligarchie fédérative. Les gens prudents étaient d'avis de rester étrangers aux démêlés du continent, de se rendre forts sur mer, et de tirer parti du commerce. L'importance commerciale augmentait en effet, et la paix de Westphalie l'affranchit d'entraves gênantes ; car bien qu'il n'y fût pas question de la navigation maritime, on pouvait lui appliquer les dispositions relatives à celle du Rhin. Mais si les peuples se faisaient la guerre pour les territoires alors que toute richesse dépendait du sol, une fois que le commerce fut reconnu comme offrant autant et plus d'avantage, il devint aussi une cause d'inimitié entre les diverses nations.

L'Italie ne comptait pour rien ou que pour peu de chose depuis que le saint-siége avait perdu tant de nations. Naples et le Milanais, provinces misérables, osaient à peine pousser quelques cris de temps à autre pour demander du pain ; Venise, qui avait perdu le sceptre des mers, s'efforçait de repousser les Ottomans. Gênes se débattait contre ses discordes intestines et contre l'avidité de ses voisins. La Savoie, contrée importante par sa position entre la France et l'Autriche, voyait ses possessions diminuées, attendu que les Suisses en avaient occupé une partie, et qui ce qui en avait été cédé aux Français permettait à ces derniers de pénétrer à leur gré au cœur du pays.

Les Suisses, exempts de guerres pour leur propre compte, combattaient dans toutes celles des autres États, en inclinant toutefois vers la France par jalousie contre leurs anciens dominateurs. C'était aussi pour la France que se déclarait la Suède, qui s'était assuré un rang imposant dans le corps germanique en acquérant Brême, Werden, la Poméranie, Deux-Ponts, et en se faisant considérer comme garante du traité de Westphalie.

Tout semblait donc disposé pour l'agrandissement de la France, qui tenait dans ses mains les clefs de l'Italie avec Cuneo et Pignerol, celles de l'Allemagne et des Pays-Bas avec les forteresses d'Alsace et de Lorraine, et qui menaçait l'Angleterre des ports

mobiles, qu'ils s'arrangent en raison de l'égalité de leurs forces, et que l'équilibre entre les forts est une garantie pour les faibles.

Ce systeme avait déjà été mis en pratique, notamment en Italie; mais il avait quelque chose au-dessus de lui : c'était l'Empire, avec la consécration de l'Eglise. Une pareille supériorité, qui était de sentiment plus que de fait, parut blesser l'indépendance a laquelle aspiraient les rois; et leurs efforts communs, tant au dedans qu'au dehors, tendirent à l'abattre partout. La guerre continuelle qui en résulta enfanta des accords multipliés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : on voulut donner un appui aux faibles contre les forts, en subordonnant le principe religieux au principe politique, au point de faire de la France la protectrice des protestants; et c'est ainsi que naquit le principe de l'équilibre matériel, qui subsista jusqu'a la révolution française.

Cet équilibre ne se fonde pas sur le droit, mais sur le fait : considérant comme juste ce qui existe, il ne se réfère pas à un principe absolu et éternel, mais il cherche à empêcher qu'une puissance ne s'élève avec excès : il diffère donc essentiellement du systeme politique qui a pour but de se maintenir en possession d'un droit généralement reconnu, en respectant celui d'autrui. Celui-ci cherche la paix, l'autre se tient continuellement prêt à l'attaque : il ne se fonde pas sur les consciences, ne se met point sous la garde de Dieu. S'occupant de successions, de liens de familles, il donna au droit public les formes du droit civil, fit des diplomates des espèces d'avocats, et coûta autant de guerres qu'il était destiné à en prévenir.

Cette tradition coutumière qui partout précède la loi positive dans le droit civil, dans le droit public et dans le droit des gens, avait servi jusque-là de règle, en établissant des usages arbitraires et souvent barbares; mais la religion était là pour les corriger, et plaçait une puissance morale pour contre-poids à la puissance matérielle. L'unité une fois brisée, l'opposition des intérêts obligea d'en chercher la conciliation ; et les principes juridiques furent appliqués aux rapports entre les États, pour en constituer un droit des gens conventionnel.

Les doctes, devenus une puissance, s'ingénièrent à lui trouver un fondement dans l'érudition, plutôt que dans les circonstances particulières du temps et dans l'histoire. Ce n'en fut pas moins une honte de violer les regles qu'ils avaient proclamées. Néanmoins cette science devint aussi rationnelle, et s'identifia même avec le droit

naturel sous la plume des révolutionnaires anglais, et ensuite sous celle des philosophes du dix-huitième siècle, qui proclamèrent la souveraineté des masses.

Après avoir décrit cette époque, nous demanderons quelles injustices a prévenues ce système d'équilibre si vanté? quelle idée utile ou heureuse il a léguée à la postérité? Nous le verrons, bien au contraire, bouleversé complétement et rétabli par les armes. L'apparition imprévue d'un grand homme comme Charles XII, Frédéric II ou Napoléon, suffit pour l'anéantir. C'est qu'on n'y tint compte en rien du mouvement naturel des nations ni de leurs progrès, et que l'accord y reposa sur les armes et sur l'antagonisme, à tel point qu'on inventa la paix armée. Une injustice fut-elle commise par une nation, les autres se dirent contraintes à l'imiter, afin de ne pas déranger l'équilibre; les principes du droit des gens furent invoqués et violés tour à tour selon l'intérêt, et d'autant plus honteusement qu'ils avaient été proclamés plus haut. Au moment où les philosophes prêchaient d'un ton plus élevé la souveraineté du peuple, les rois consommèrent en pleine paix le partage d'un royaume; exemple d'une violation flagrante du droit des gens, qui fut suivie d'une foule d'autres.

Ce fut la conséquence inévitable de ce système. Si ce résultat ne parut pas immédiatement, il faut l'attribuer à l'opinion, dont la puissance augmentait de jour en jour, et à la raison, qui, s'émancipant de plus en plus, empêchait la force de dominer seule dans le droit public et international.

CHAPITRE II.

FRANCE. — LOUIS XIII ET RICHELIEU.

A la mort de Henri IV, arrivée tellement à propos pour ses en- 1610.
nemis extérieurs qu'elle passa pour leur ouvrage, Marie de Médicis s'efforça de s'en montrer affligée. L'épée du duc d'Épernon la fit proclamer régente. Louis XIII, son fils, accomplissait à peine sa neuvième année, et la reine put détruire tout ce que son époux avait préparé. Henri avait vu d'un œil jaloux la faveur qu'elle accordait au Florentin Concino Concini, et Marie lui fit épouser Éléonore Galigaï, sa sœur de lait et sa confidente intime; Henri avait été pour

au lieu de l'élever, tellement rabaissée qu'elle fût avec le vulgaire en la plus étroite sorte de société qui soit parmi les hommes, qui est la fraternité? Rendez-leur, sire, le jugement, et, par une déclaration pleine de justice, faites-les rentrer dans le devoir, et reconnaître ce que nous sommes, et la différence qu'il y a entre eux et nous (1). »

Voilà jusqu'où allait l'orgueil de la noblesse. Il s'ensuivit des discours, des écrits, un déluge de paroles, sans que le peuple eût autre chose à y gagner que de payer les députés. Après quoi les états se séparèrent pour ne plus se réunir qu'en 1789, et avec de bien autres idées.

L'administration de l'État fut confirmée à la reine mère. Elle aurait voulu être despote, mais elle ne savait pas régner seule. Aussi constante dans ses affections qu'implacable dans ses vengeances, elle se mit entièrement à la merci de Concini. Cet étranger acheta le maréchalat d'Ancre en Picardie, se fit conférer plusieurs gouvernements; et le conseil privé qu'il tenait le soir avec la reine faisait bien plus que le conseil d'État. Il se trouva donc en butte à la haine de tous, représenté comme un ambitieux de bas étage, devenu maréchal sans avoir porté les armes, ministre sans connaître les lois du royaume, et qui avait dissipé les quarante millions amassés par Henri IV. Mais, en réalité, il soutint puissamment Marie dans sa lutte contre les princes du sang et les grands feudataires. Il lui fit comprendre que, ne pouvant faire la guerre à l'Autriche, il fallait se concilier cette puissance; que, ne pouvant chasser les protestants, il fallait les affaiblir; que, ne pouvant tuer les grands, il fallait les caresser. Mais les grands seigneurs ne pouvaient supporter cet homme habile, qui, fils de ses œuvres, et élevé par son mérite et non pour sa noblesse, ne s'était même jamais battu en duel. Ils étaient choqués de se voir refuser la porte, quand la Galigaï avait ses libres entrées. Ils se soulevèrent donc, et s'unirent aux protestants; ligue absurde de la féodalité avec la réforme. Leur projet était d'enlever Louis XIII, qui, étant allé sur ces entrefaites épouser Anne d'Autrich[illegible] obligé de l'amener à Paris à la tête de l'armée, et au milieu d[illegible]sades des révoltés.

Au lieu de [illegible]tre eux, Concini fut d'avis de traiter avec 1615.
le prince de [illegible]ef; de leur distribuer des gouvernements,

(1) Pré[illegible]noblesse aux états de 1614, p. 113.

des traitements, des récompenses, en faisant déclarer par le roi qu'ils avaient pris les armes pour le bien public.

Enhardi par le succès, Condé, étranger à la grande ambition, se rendit à la cour avec le projet d'éclipser et peut-être de détrôner le roi; mais il y fut arrêté. Ce coup d'autorité mit le feu à la mine. Les princes mécontents prirent les armes, la régente en fit autant, et Concini offrit d'entretenir à ses frais sept mille soldats. Demeuré seigneur et maître, il choisit un nouveau ministère, où entra l'évêque de Luçon, Armand-Jean du Plessis, qui devait plus tard, sous le nom de Richelieu, se rendre fameux en poursuivant une tâche sous laquelle succomba Concini.

Marie de Médicis et son favori avaient placé près du roi un jeune page aragonais, nommé Albert de Luynes, dans l'espoir de s'en faire un instrument favorable à leur influence; mais il songeait à s'élever lui-même. S'étant concilié la faveur de Louis XIII en flattant son enfance prolongée, il lui communiquait les pasquinades qui paraissaient contre la reine mère, lui inspirait des soupçons perfides, et la crainte qu'entourée d'empoisonneurs et de sorciers italiens, elle ne songeât à lui verser un breuvage mortel. Enfin, il lui suggéra l'idée de se débarrasser du maréchal d'Ancre, et de se montrer réellement le maître.

Louis écouta ses conseils. Concini fut assassiné, et son cadavre traîné ignominieusement dans les rues par le peuple. Vitry, son meurtrier, reçut en récompense le bâton de maréchal, comme l'avait eu Thémines pour avoir arrêté le prince de Condé (1). Les dépouilles de Concini, sur qui l'on trouva pour deux millions de billets, et dans son hôtel autant en argent, furent données à de Luynes, qui resta le maître de la France, où le triomphe de l'aristocratie sur le peuple et sur le monarque excitait une joie aveugle. Un procès plus lâche encore qu'absurde fut intenté à la maréchale d'Ancre, accusée d'avoir appelé en France des juifs, des magiciens, des astrologues; fait des talismans, des symboles, des pentacles; employé pour les médicaments du sang de coq et de pigeon; de s'être fait exorciser par des moines italiens, et d'avoir subjugué la reine à l'aide de philtres. *Le philtre,* répondit-elle, *c'est l'ascendant que tout esprit supérieur acquiert sur un esprit faible;* et elle soutint avec dignité ces inculpations ridicules, que suivit une mort ignominieuse.

(1) Le duc de Bouillon renvoya son bâton de maréchal de France, indigné de le voir gagner au métier de sbire et d'assassin.

La reine mère fut reléguée au château de Blois, et Richelieu à Avignon, où il écrivit sur la théologie. De Luynes prit à tâche d'abattre l'élément huguenot et l'élément municipal, comme Concini avait fait à l'égard du parti féodal; mais bientôt il s'occupa avant tout de s'enrichir, ainsi que ses frères, moyennant des charges, des pensions, des mariages. On le créea duc et pair, et rien ne se fit 1619.
que par lui, ce qui amena de nouveaux mécontentements. Marie recouvra sa liberté, et la guerre civile parut au moment d'éclater. De Luynes, « qui ne savait pas ce que pesait une épée, » fut nommé connétable; mais il se trouva contraint d'avoir recours à Richelieu, qui rétablit la paix et persuada à Marie de Médicis de se retirer, en attendant un meilleur temps.

De Luynes chercha à se créer un appui en rendant la liberté au prince de Condé, qui depuis lors resta fidèle au roi; mais cet acte et l'insolence du favori excitèrent des troubles. Marie de Médicis, qui les fomentait, fut obligée de céder à la force des armes; plusieurs seigneurs virent leurs biens confisqués; et le chapeau de cardinal fut promis à Richelieu, qui avait su se rendre nécessaire.

Il fut moins facile d'apaiser les guerres que des motifs religieux en apparence, mais politiques au fond, avaient fait renaître. Depuis l'avénement des Valois au trône, les provinces voyaient impatiemment toute la vie politique se concentrer dans Paris; et le triomphe des gueux dans la Hollande les encourageait à suivre leur exemple, dans la pensée qu'en leur tendant une main au nord et l'autre aux Genevois à l'est, il serait possible de démembrer la monarchie, et de former avec ses nombreuses communes une république fédérative. Déjà les huguenots, à qui l'édit de Nantes conférait une sorte de souveraineté, tenaient leurs assemblées tantôt à Montauban, tantôt à Castres et à la Rochelle; les députés de toutes les églises, les membres du consistoire, les anciens y assistaient; et souvent il y intervenait les envoyés secrets du roi d'Angleterre, de Genève, de la Hollande et des princes d'Allemagne.

Ils voulaient d'abord imiter l'ample municipalité de Genève, et ensuite s'élever à la forme sociale de la Hollande, c'est-à-dire constituer une république religieuse en s'organisant par cercles. Chaque cercle aurait eu une assemblée provinciale chargée de gouverner, et de choisir les députés à un conseil général. Le duc de Rohan, gendre de Sully, y aurait joué là le même rôle que le prince d'Orange en Hollande. On ne s'occupait donc pas seulement dans les assem-

[illegible] de religion et d'affaires de conscience mais de politique, de [illegible] de liberté municipale, en rêvant toujours le démembrement [illegible] France. Les huguenots se mêlaient en outre aux factions de [illegible] duc de Rohan et plus encore le duc de Bouillon étaient [illegible] profiter de la première occasion favorable. Les [illegible] des intelligences avec l'Angleterre, ceux [illegible] Espagne. Mais les chefs, habitués à l'existence de [illegible] se sentaient peu disposés à reprendre [illegible] ce qui faisait que cette faction languissait. Le [illegible] pas façonné aux idées républicaines; la [illegible] dans la fidélité au roi, dont elle avait hé- [illegible] maison de ses pères; car lors même qu'elle [illegible] monarque, c'était sous prétexte de le [illegible] apportées à son autorité. L'esprit [illegible] donc.

[illegible] la réunion du Béarn à la cou- [illegible] des biens occupés par les [illegible] et, malgré les conseils de [illegible] une assemblée à la Rochelle, [illegible] indépendance.

[illegible] commandement de l'armée fut [illegible] succès de la campagne ag- [illegible] du clergé et la valeur [illegible] Il en résulta que le traité [illegible] il fut stipulé toutefois que [illegible] seraient démolies, à l'ex- [illegible] Montauban.

[illegible] la mort de de Luynes, fit ap- [illegible] quelconque lui faisait obs- [illegible] supérieur aux autres minis- [illegible] nouvelle; car il était le [illegible] et de la nécessité de [illegible] mesquines ambitions qui [illegible] pas, et il disait à sa mère :

[illegible] qui vont de 1611 à 1638 (Col- [illegible] XXVII, [illegible]) ont répandu de nouvelles [illegible] que leur authenticité a été combattue [illegible] politique l'avait été par Vol-

Ne me parlez pas de cet homme-là ; c'est un ambitieux qui mangerait mon royaume. Mais son ambition n'était pas certainement celle de Luynes ni celle de Concini, dont il sut mettre l'exemple à profit. Caractère de Richelieu.

D'un aspect sévère, la démarche noble, la parole claire sans mignardise, le style net et posé, la conception prompte, l'esprit résolu, sans manquer aux ménagements convenables, habile aux grands projets comme aux petites intrigues, Richelieu aimait la véritable gloire sans dédaigner les triomphes de l'amour-propre ; il soumettait toutes les volontés à la sienne, y compris celle du roi, acceptant le danger des haines excitées par la terreur qu'il répandait ; et la crainte que sa supériorité inspirait à ses collègues faisait que toutes ses propositions étaient approuvées (1). Il dirigeait vers un même but les moyens les plus divers, sachant suivre une pensée systématique et pourtant transiger avec les faits. Haïssant les deux maisons d'Autriche, il s'en rapprocha cependant toutes les fois qu'il fut utile à l'intérêt suprême de détruire tout obstacle à l'unité royale, toute entrave aux droits du trône. Pour y arriver, il fallut être sans entrailles et ne pas compter les victimes. N'ayant en face de lui ni un grand nom ni une grande idée, mais seulement des médiocrités ou l'anarchie, il conçut du mépris pour ses ennemis, ce qui le porta à abuser du pouvoir. Il se peignit lui-même en disant : *Je n'ose entreprendre une chose sans bien y penser ; mais, mon parti pris, je vais droit au but. Je renverse, je tranche, puis je recouvre le tout de ma robe rouge.* Il ne convenait donc à personne mieux qu'à lui d'avoir Machiavel sur son bureau, à côté du bréviaire. Il se servait de ses alliés comme d'instruments, pour les sacrifier dès qu'ils cessaient de lui être nécessaires. Quand Marie de Médicis l'eut fait

(1) Madame de Motteville parle de Richelieu avec une profondeur de jugement qu'on n'attendrait pas d'une contemporaine : « Malgré ses défauts, il faut dire qu'il fut le premier homme de son temps, et que les siècles passés n'en ont pas qui le surpassent. Sa maxime était celle des tyrans illustres : il réglait ses projets, ses pensées, ses résolutions sur la raison d'État et le bien public, qu'il ne considérait que dans ce qui accroissait l'autorité et les trésors du roi ; il voulait le faire régner sur le peuple, et lui-même régner sur le roi. La vie et la mort des hommes ne le touchaient que selon les intérêts de leur fortune et de leur grandeur, dont il croyait que dépendait entièrement celle de l'État ; sous prétexte de conserver l'un par l'autre, il ne faisait point difficulté de sacrifier tout pour sa conservation particulière... Il fut le premier favori qui eut le courage d'abaisser la puissance des princes et des grands, si préjudiciable à celle des rois, et qui, dans le désir peut-être de gouverner seul, détruisit tout ce qui pouvait être contraire à l'autorité royale. »

nommer cardinal, Richelieu lui dit : *La pourpre que je dois à la bienveillance de votre majesté me rappellera toujours le vœu que j'ai fait de répandre mon sang à son service.* Marie ne tarda pas cependant à s'apercevoir combien elle s'était abusée quand elle avait cru régner avec son aide; elle lui reprocha alors ces expressions, comme si la reconnaissance devait jamais arrêter un ambitieux sur la route terrible où il s'est engagé !

Il fallait pour la parcourir, pour affermir l'ordre intérieur et la nationalité, écraser l'aristocratie et les calvinistes, le passé féodal et l'avenir républicain. La dernière paix n'avait pas même suspendu les dissensions; car elles devaient durer avec les réformés aussi longtemps qu'ils conserveraient leurs prérogatives anarchiques, tant administratives que militaires. Ils publièrent dans leur assemblée de 1621 une déclaration d'indépendance, en répartissant en huit cercles les sept cents églises réformées de France, en réglant les levées d'hommes et d'argent, en constituant, en un mot, la république protestante. Ils offrirent même cent mille écus à Lesdiguières pour qu'il se mît à leur tête. Mais, âgé alors de quatre-vingts ans et ayant dans le Dauphiné un petit royaume, il ne voulut pas courir les chances d'un pareil commandement.

Si de Luynes avait songé à enlever aux protestants leurs propriétés, c'était à leurs places fortes qu'en voulait Richelieu. Ayant donc gagné l'Angleterre et la Hollande, dont l'amitié seule les soutenait, ce fut sur les bâtiments de ces nations protestantes qu'il fit conduire ses soldats à l'attaque de la Rochelle protestante. Les huguenots furent battus, et il leur accorda la paix, sans s'inquiéter qu'on l'appelât le pape des calvinistes et le patriarche des athées, pourvu qu'il pût courir où le réclamaient les nouveaux besoins du royaume.

Seconde guerre des huguenots. 1625.

La guerre de trente ans continuait cependant en Allemagne. La Valteline, petit pays situé entre la Lombardie, les Grisons et le Tyrol, toujours convoitée par l'Autriche comme anneau entre ses possessions d'Italie et d'Allemagne, aurait passé alors des Grisons à l'Espagne par suite de la révolution que nous avons racontée ailleurs (1), si l'opposition de Louis XIII ne l'eût fait donner en dépôt à Urbain VIII. Mais le cardinal, allié des protestants, s'apercevant que l'Espagne intriguait à Rome, dirigea des troupes

(1) Tome XV, chap. xx.

contre le pape, afin de « rendre Urbain moins incertain et l'Espagne plus traitable, » et fit envahir la vallée par le prince de Rohan; puis, aux termes du traité de Monçon entre la France, l'Espagne et Rome, elle fut restituée aux Grisons calvinistes; tant la politique s'était affranchie des idées religieuses!

La guerre se ranima ensuite en Italie pour la succession de Mantoue, disputée au duc de Nevers par la Savoie et par l'Espagne. Le pays en fut tout en feu; deux fois le roi passa les Alpes en vainqueur. Richelieu lui-même se montra couvert de l'armure. Enfin, les traités de Cherasco et de Millefleurs mirent fin aux hostilités, en assurant le duché de Mantoue aux princes de Nevers, et en enlevant à la Savoie Pignerol, qui ouvrait aux Français un accès en Italie. 1631.

Charles II d'Angleterre avait envoyé comme ambassadeur à la cour de France Buckingham, son favori. Ce seigneur, à l'humeur galante et magnifique, ayant osé se montrer amoureux de la reine, fut congédié, et les négociations se trouvèrent rompues. Pour se venger, Buckingham excita son maître contre la France, et il en résulta une troisième guerre avec les huguenots. La Rochelle, leur dernier boulevard, se confiant dans les secours de l'Angleterre, s'était soulevée; Guiton y accepta le commandement, *à condition*, dit-il, *qu'il me sera permis de plonger ce poignard dans le cœur du premier qui parlera de se rendre, et que vous en ferez de même à mon égard si je songe à capituler.* Le poignard resta, jusqu'à la fin de la guerre, sur le tapis qui couvrait la table du grand conseil. Richelieu vint en personne mettre le siége devant la place; mais la noblesse n'obéissait qu'à contre-cœur, sachant bien que Richelieu, libre une fois de ce côté, se tournerait contre elle. Les huguenots se défendirent avec une valeur sans égale, au milieu des horreurs de la famine. Les Anglais, répondant enfin à leur appel réitéré, s'avancèrent pour les secourir; mais ils n'agirent pas avec assez de résolution, et Richelieu, comme avait fait Alexandre à Tyr, ferma le port sur l'Océan au moyen d'une digue de 4,450 pieds de long. Troisième guerre. 1627

Réduits enfin à déterrer les cadavres pour les manger, et ne restant plus qu'au nombre de cinq mille hommes sur vingt-six mille qu'ils étaient, les huguenots furent contraints de céder; et ce même Guiton dit au roi, en lui présentant les clefs de la citadelle : *Sire, il est plus glorieux pour nous d'obéir au roi qui a su prendre notre ville, qu'il ne l'est à celui qui n'a pas su la secourir.*

Les fortifications de la Rochelle, qui depuis deux siècles protégeaient la dernière indépendance municipale, furent rasées. Les autres rebelles furent appuyés par l'Espagne, oublieuse de son titre de catholique; mais l'orgueilleux prince de Rohan finit aussi par se soumettre (1), et les protestants restèrent dépouillés des places de sûreté que Henri IV leur avait accordées, soit par nécessité, soit par générosité imprudente.

Restait à triompher de la cour, à renverser les princes et les grands, qui, affectant l'indépendance dans leurs gouvernements, brouillaient tout dans le palais par leurs intrigues; enfin à faire peser l'autorité du droit sur les têtes même les plus élevées.

1626. 2 décembre. Dans ce but, Richelieu réunit l'assemblée des notables, comme pour consulter le vœu public. Il y exposa l'état déplorable des finances, en indiquant les moyens d'y remédier : ces moyens consistaient notamment à abolir les grandes charges, à racheter les domaines royaux, vendus à vil prix; à retenir le dixième des pensions, à démolir les places fortes de l'intérieur. C'étaient autant de traits lancés contre la noblesse, qui jeta les hauts cris. Mais Richelieu parut céder à des vœux unanimes. Il ne fut contredit que sur un seul point, encore était-ce certainement le résultat d'un concert qu'il avait lui-même ménagé; car sur sa proposition, qui tendait à adoucir les peines portées contre les crimes d'État, une supplique fut adressée au roi pour le prier de ne pas se départir de l'ancienne rigueur, et Richelieu put sévir conformément au vœu national.

Déjà les duels, qu'une susceptibilité extrême sur le point d'honneur rendait très-fréquents, avaient été prohibés. Ils s'étaient néanmoins multipliés tellement, qu'il avait été accordé en moins de vingt ans huit mille lettres de grâce à des gentilshommes coupables de meurtre. Richelieu fit exécuter à la rigueur les peines pro-

(1) Les troupes royales ayant établi leur camp devant Saint-Jean-d'Angély, ville municipale défendue par Rohan-Soubise, le héraut d'armes, le surcot tout semé de fleurs de lis, se présenta aux portes, et demanda, au nom du roi, à parler à M. de Soubise. Ce seigneur s'avança sur la muraille, et le héraut lui cria : *Benjamin de Rohan, le roi, ton souverain, et le mien, te commande d'ouvrir les portes; et si tu ne le fais, Benjamin de Rohan, je te déclare criminel de lèse-majesté au premier chef, roturier, toi et ta postérité; tes maisons et celles de tes adhérents seront détruites.* Rohan écouta cette sommation le chapeau sur la tête; et quelques instants après il envoya sa réponse en ces termes : *Je suis le très-humble serviteur du roi; mais il ne dépend pas de moi d'exécuter ses commandements.*

noncées par la loi; et le comte de la Chapelle, le duc de Bouteville et autres seigneurs du plus haut rang furent envoyés impitoyablement au supplice.

Gaston d'Orléans, frère du roi, prince ambitieux, quoique dépourvu d'esprit, se laissa flatter, par une faction, de l'espoir de parvenir au trône. Mais le colonel d'Ornano, son gouverneur, qui le poussait dans cette voie, fut arrêté tout à coup par les ordres de Richelieu, dont l'œil vigilant ne se laissait pas surprendre; et il ne tarda pas à mourir en prison. Le duc d'Orléans, irrité, réunit une autre faction qui avait pour chefs le chevalier de Vendôme, grand prieur de France, et le comte de Chalais; mais la trame fut découverte et le comte de Chalais décapité, ce qui frappa de terreur toute la noblesse et discrédita entièrement le duc d'Orléans, dont le patronage fut désormais reconnu impuissant à sauver de l'échafaud.

Une chambre spéciale, composée de juges qui avaient pour mission de connaître des délits de fausse monnaie et d'*autres crimes particuliers*, devint l'instrument des sévérités de Richelieu ou de ses cruautés. Il obtint des gardes pour veiller à sa sûreté; et le roi le récompensa de sa fermeté envers la noblesse et envers la reine mère, en le nommant son premier ministre. Quelques courtisans qui, abusés par un moment de défaveur, s'étaient montrés ses adversaires, 1629.
payèrent chèrement leur hardiesse, pour servir d'exemple à d'autres; et la France entière s'en réjouit. Restait encore Marie de Médicis, dont la présence accusait Richelieu d'ingratitude : le cardinal persuada au roi de la retenir prisonnière; puis il favorisa la fuite de cette princesse, qui se retira à Bruxelles, et se ferma ainsi elle-même l'accès de la France.

Gaston d'Orléans, qui n'avait jamais voulu se réconcilier avec le roi, préparait la guerre civile de concert avec le duc de Lorraine, dont il avait épousé la sœur; mais ses projets furent éventés par Richelieu; et comme il alla rejoindre sa mère à Bruxelles, tous deux furent déclarés criminels de lèse-majesté.

Henri de Montmorency, duc et pair de France, comptait parmi ses ancêtres quatre connétables et six maréchaux; c'était le dernier rejeton de la ligne aînée de l'illustre famille de ce nom. Brave et généreux, il avait, jeune encore, gagné le bâton de maréchal à la bataille d'Aviano. Résolu de mettre fin aux discordes scandaleuses de la famille royale en renversant Richelieu, il souleva le Languedoc, où Gaston d'Orléans accourut avec une poignée de monde. Mais

Conrart, calviniste, qui n'avait de savant que la prétention à passer pour tel, et chez qui ils s'entretenaient ensemble de politique et de littérature. L'esprit ombrageux de Richelieu conçut l'idée de prendre cette réunion sous sa protection, c'est-à-dire de la placer sous la dépendance du gouvernement. Bien que la proposition séduisît peu des gens qui en apercevaient le but, on n'osa résister.

L'Académie. 1635. Ainsi fut créée l'Académie, qui réduisit aussi les lettres à subir, comme tout le reste, la discipline monarchique.

Les membres de l'Académie furent au nombre de quarante; et, pour la mieux tenir sous la dépendance, Richelieu y donna entrée aux grands dignitaires. La langue fut la principale occupation de cette assemblée, et ce fut par elle que fut publié le meilleur dictionnaire. Plus d'une fois elle servit les passions du ministre, et plusieurs de ses membres soutinrent dans leurs écrits les principes despotiques qu'il suivait. Gabriel Naudé publia alors ses *Coups d'État*, où il justifie, à la manière de Machiavel, les iniquités profitables, et démontre que la fin sanctifie les moyens. Balzac soutient, dans le livre du *Prince*, que le roi peut ce qu'il veut, et qu'il lui est loisible d'arrêter un citoyen sur un simple soupçon, contrairement à ce que les jésuites proclamaient du haut de la chaire (1).

Richelieu aurait voulu mettre aussi l'Église sous la dépendance de la monarchie. Il n'épargna ni les écrits ni les manéges pour abaisser la suprématie pontificale, et pour attirer les nominations au gouvernement; et il ne dépendit pas de lui à coup sûr, comme nous le verrons plus loin, que la France ne devînt schismatique.

Fin de Louis XIII. Ce que nous avons dit de Richelieu nous dispense de parler de Louis XIII, qui mourut, peu de temps après son ministre, à l'âge de quarante-deux ans. Sombre et mélancolique, ce prince ne goûtait ni les plaisirs de la grandeur, ni les douceurs de la vie privée. Abandonnant sans regret ses amis et ses maîtresses, il avait besoin d'être dominé, et ne savait pas pourtant se résigner à la domination. Il conserva, malgré tant de cabales et malgré l'éloignement qu'il avait pour lui, un ministre dont il ne pouvait se passer, et qui, couvrant sa nullité, sut maintenir la France grande et redoutable, malgré ses nombreux ennemis.

(1) « Qu'on laisse crier une vieille théologie dans les écoles et dans les chaires, où elle enseigne qu'un petit mal est défendu, quand il en devrait naître un grand bien. Si le monde ne se peut conserver que par un péché, n'est-elle pas d'avis qu'on le laisse perdre? » Tome XVII.

Au milieu d'une cour dépravée, la dévotion tempéra chez Louis XIII son penchant pour le beau sexe. Il avait besoin d'une favorite qui s'occupât spécialement de sa personne, comme d'un ministre qui traitât les affaires à sa place. Ainsi mademoiselle de Hautefort, légère et indiscrète, ne put se maintenir en faveur, tandis que mademoiselle de la Fayette, aimable et vertueuse, conserva sur lui son empire. Jamais il n'aima Anne d'Autriche, à tel point que l'on crut longtemps que sa couche serait stérile. Mais lorsqu'enfin la grossesse de la reine fut annoncée, les prédictions se multiplièrent. Un berger, entre autres, affirma que sainte Anne lui était apparue, et lui avait révélé que la reine accoucherait le samedi 4 septembre. En effet, elle fut prise ce jour-là des douleurs de l'enfantement; mais elle ne fut délivrée que le 6, après avoir été entourée de reliques et ceinte d'une écharpe de la Vierge. C'est ainsi que naquit Louis XIV, frêle rejeton des Bourbons, mais destiné à élever l'édifice dont Henri IV avait indiqué l'emplacement, que Richelieu avait déblayé sans relâche.

CHAPITRE III.

RÉGENCE. MAZARIN. LA FRONDE (1). 1643—1661.

Louis XIII avait désigné dans son testament les membres d'un conseil de régence, qui devait être présidé par le prince de Condé. Mais Anne d'Autriche, qui parut alors oublier qu'elle était jeune,

(1) VOLTAIRE, *Histoire du siècle de Louis XIV.* Ouvrage léger et incomplet.
BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, *Hist. de la vie et du règne de Louis XIV.* La Haye, 1740. Œuvre beaucoup plus sincère et indépendante.
REBOUILLET, *Hist. du règne de Louis XIV.* 1746. Jésuite.
Œuvres de Louis XIV. Paris, 1806.
Œuvres de Louis, duc de Saint-Simon. Paris, 1791.
LEMONTEY, *Monarchie de Louis XIV.*
Tableau du ministère de Colbert. Amsterdam, 1774.
PÉLISSERY, *Éloge politique de Colbert.* Lausanne, 1775.
Voyez les Économistes sur le *colbertisme.*
J. V. LUCHESINI, *Historiarum sui temporis libri XIV.* Rome, 1779.
BAZIN, *Hist. de France sous le ministère du cardinal Mazarin.* 1842.
SAINT-AULAIRE, *Hist. de la Fronde.*
EUGÈNE SUE, dans l'*Histoire de la marine française* (Paris, 1836), sous

belle, aimable, pour se diriger avec sagesse et s'assurer la puissance, flatta adroitement les espérances rivales du prince de Condé et du duc d'Orléans. Elle affecta l'intention de se régler en tout d'après l'avis du parlement, que Richelieu avait fortement comprimé, et qui, content de montrer l'autorité qu'il avait recouvrée, cassa le testament du monarque défunt, s'intitula tuteur du jeune roi, et donna la régence à la reine. Les portes s'ouvrirent à deux battants, et l'on vit paraître Anne d'Autriche tenant à la main le jeune Louis, devant lequel une foule de gentilshommes s'inclinaient pour lui rendre hommage.

Mazarin. 1602. Jules Mazarin, né à Pescina dans les Abruzzes, d'une noble famille sicilienne, avait étudié à Rome chez les jésuites, et fait ensuite la guerre dans la Valteline en qualité de capitaine, au service du pape, non moins courageux à affronter en duel l'épée d'un adversaire que les balles de l'ennemi dans la mêlée. Mais il ne tarda pas à montrer une aptitude particulière pour les négociations ; et, dès l'âge de trente ans, les intérêts des princes étaient déjà confiés à son habileté.

Richelieu se l'attacha pour régler les affaires de France en Italie ; et Mazarin y conclut le traité de Cherasco, qui valut au royaume l'acquisition de Pignerol. Ayant embrassé la carrière ecclésiastique, la seule qu'il y ait à Rome pour faire son chemin, il fut nommé vice-légat à Avignon, puis bientôt cardinal, par la protection du roi, qui lui fit tenir le Dauphin sur les fonts de baptême, et l'appela au conseil de régence. Anne d'Autriche, qui d'abord le voyait de mauvais œil, comme créature de Richelieu, ne tarda pas à le trouver nécessaire à sa politique, et à lui donner même son cœur (1) ; car elle sentait qu'elle avait besoin d'appui contre la noblesse française, dont elle se défiait, et qui cherchait à recouvrer son ancienne autorité. Ha-

la forme ennuyeuse du roman, a publié des documents précieux concernant cette époque.

CAPEFIGUE, *Richelieu, Mazarin, la Fronde et le règne de Louis XIV*. Avec plusieurs documents nouveaux.

Les Mémoires historiques abondent. *Voyez* surtout ceux du cardinal de Retz, du duc de Saint-Simon, de Bussy-Rabutin, de Guy-Joly, de mademoiselle de Montpensier, de la duchesse de Nemours, de madame de Motteville, de Monglat, de d'Aguesseau, de la Rochefoucauld et du comte d'Estrades, très-intéressants pour les diplomates.

(1) C'est ce dont il n'est plus possible de douter depuis que les lettres qu'il lui adressait ont été découvertes, et imprimées dans le tome I du *Bulletin de la Société de l'Hist. de France*. Paris, 1834.

bile, dissimulé, joignant à une finesse singulière l'expérience des hommes et des choses, Mazarin cédait en présence des personnes ou des événements, pour reprendre sa tâche dans des circonstances plus favorables : incapable de découragement, il croyait que l'esprit pouvait préparer la fortune, et le caractère la maîtriser. Aussi, avant de donner un emploi à quelqu'un, il demandait : *Est-il heureux ?* Sa devise était : *Le temps et moi.* Il faisait passer ses calculs avant ses affections ou ses antipathies, et il ne tenait compte des injures, pourvu qu'il réussît : *Laissons-les dire,* répétait-il, *pourvu qu'ils nous laissent faire.*

Élevé à l'école de Richelieu, Mazarin continua son œuvre en s'attachant à abattre tout ce qui pouvait faire obstacle à la monarchie ; mais sa condition d'étranger l'obligeait à substituer l'adresse et les artifices à une rigueur inflexible. Ceux qui avaient été maltraités par Richelieu revinrent à la cour après sa mort, sans autre mérite comme sans autre lien que la persécution. Enorgueillis des caresses artificieuses de la reine, ils se crurent destinés à changer la société, lorsqu'ils n'étaient qu'un instrument pour les fourbes, un jouet pour les habiles, qui les appelaient la *cabale des importants.* Incapables d'accomplir le bien, ils ne savaient que l'entraver, et se vantaient de leur pouvoir croissant, quand Mazarin affermissait le sien dans le silence, en prenant soin de le dissimuler ; puis vint le moment où il se sentit assez fort pour envoyer les chefs en exil ou en prison, et pour intimider les autres.

La France eut alors quatre années de calme et de prospérité, pendant lesquelles le pays recueillit les fruits de la politique de Richelieu, sans avoir à en ressentir l'oppression. Elle voyait à sa tête une reine jeune et obligeante avec un ministre affable, une noblesse somptueuse, une littérature féconde ; le hasard faisait que la plupart des personnages de haut rang étaient jeunes, et les beautés en grand nombre. Mais l'illusion dura peu. Mazarin déplaisait aux Français par son jargon italien (1) et par sa parcimonie, qui paraissait de la lésinerie comparée à la somptuosité de Richelieu, et qui ne remédia pourtant pas au désordre des finances. La nécessité de corrompre au dedans et au dehors les avait déjà dérangées sous le règne précédent. Anne d'Autriche aggrava le mal dans les premiers moments, 1647.

(1) *Si mon langage n'est pas françois,* écrivit-il, *j'ai le cœur françois.* Correspondance d'Angleterre, t. LIX.

en prodiguant les grâces, en accordant les demandes les plus extravagantes; et toute l'habileté de Mazarin ne suffisait pas pour y remédier. Le Lucquois Michel Particelli, seigneur d'Émery, qui avait été mis à la tête du département des finances, disait que la bonne foi était faite pour les marchands, et les surintendants, pour être maudits. En conséquence il ne reculait devant aucun expédient. Il accordait remise de quinze pour cent à quiconque lui avançait le prix des fermes : aussi était-ce à qui mettrait ses capitaux à ce jeu lucratif. Mais, avec tout cela, la solde des gardes et celle des employés inférieurs n'était payée qu'avec peine, et les armées laissaient échapper les occasions les plus favorables.

Un règlement de Henri II, qui défendait de bâtir dans les faubourgs au delà de certaines limites, était tombé en désuétude, quand d'Émery le remit en vigueur pour faire de l'argent avec les amendes. Il en résulta du tumulte, et il le punit en mettant de nouvelles taxes et en augmentant les droits d'entrée. Le parlement obtint cependant qu'ils fussent adoucis. Le roi ayant ensuite proposé la création de nouvelles charges vénales, l'avocat général Omer Talon, magistrat des plus honorables, et *le plus beau sens commun de son temps,* qui jusqu'alors avait tenu au parlement le langage de la modération, s'exprima en ces termes : « Depuis dix ans la « campagne est ruinée : les paysans y sont réduits à coucher sur la « paille, et à voir vendre leurs meubles pour payer des impôts ex« cessifs. Pour entretenir le luxe de Paris, des millions d'innocents « sont réduits au pain de son et d'avoine, sans avoir de secours à « attendre que de leur impuissance; malheureux à qui il ne reste « que leurs âmes, parce qu'on ne peut les vendre à l'encan. Oh ! Ma« dame, dans le secret de votre cœur, réfléchissez à cette misère pu« blique; ce soir, dans la solitude de votre oratoire, considérez dans « quelle douleur, dans quelle amertume et consternation doivent se « trouver les officiers du royaume, qui peuvent aujourd'hui voir « tous leurs biens confisqués sans avoir commis un délit; ajoutez « les calamités des provinces dans lesquelles l'espoir de la paix, « l'honneur des batailles gagnées, la gloire des pays conquis ne « suffit pas pour nourrir ceux qui manquent de pain, et ne peu« vent compter parmi les fruits ordinaires de la terre les myrtes, « les palmes et les lauriers (1). »

(1) *Voy.* ses *Mémoires.*

C'étaient là de belles phrases ; mais la volonté d'un homme suffisait-elle à conjurer le mal ? Mazarin, dans l'espoir de détacher le parlement des autres cours suprêmes, l'exempta de la retenue de quatre années mise sur les traitements pour subvenir à l'emprunt, tandis qu'il exigeait ce sacrifice des autres. Mais le parlement, désireux de faire oublier l'abaissement qu'il avait subi naguère en se faisant une réputation de courage, rendit un *arrêt d'union*, aux termes duquel il s'engageait à se réunir à la cour des aides et à la cour des comptes, pour ne former qu'un seul corps et délibérer sur les affaires de l'État. Tous les ennemis du cardinal se rallièrent alors autour du parlement, qui tint une assemblée où l'on mit en discussion tout ce qui concernait le gouvernement ; et la multitude, qui croit que tout opposant au pouvoir agit en sa faveur, salua de ses applaudissements ceux qu'elle croyait destinés à la délivrer de la tyrannie de Mazarin. 1648.

Nous avons raconté ailleurs (1) de quelle manière s'était formé le parlement, et nous avons indiqué l'origine de ses prétentions. Au temps dont nous parlons, il formait un corps nombreux distribué en plusieurs chambres dont la compétence était distincte. La *grand'-chambre*, qui remplaçait la cour des hauts barons instituée par saint Louis, se composait du président de la compagnie, de neuf présidents *à mortier*, ainsi nommés de la forme de leur bonnet, de vingt conseillers laïques et de douze conseillers ecclésiastiques ; il y siégeait en outre les princes du sang, les ducs et pairs du royaume, le chancelier ou garde des sceaux, les conseillers d'État, quatre maîtres des requêtes, l'archevêque de Paris et le bailli de Cluny. C'est devant la grand'chambre qu'étaient portés les crimes de lèse-majesté ainsi que les causes des pairs de France, et les procès concernant l'université, les hospices, et les grands officiers de la couronne. Parlement.

La chambre *des enquêtes* recevait les appels en matière civile et correctionnelle : elle était divisée en cinq sections, chacune avec deux présidents et vingt-cinq conseillers, la plupart jeunes, intrigants, et promoteurs ou instruments de factions, par jalousie contre la grand'chambre.

L'appel des procès criminels était porté devant la chambre dite *de la Tournelle*, parce qu'elle siégeait dans la petite tour du palais.

Deux chambres *des requêtes*, composées de trois présidents et de

(1) Tome XII, page 248.

quinze conseillers chacune, connaissaient en première instance des causes qui leur étaient déférées par ordre exprès du roi. Les procès concernant les réformés étaient de la compétence de la chambre *de l'édit,* ainsi nommée parce qu'elle avait été constituée aux termes des édits de pacification. Durant les vacances, c'est-à-dire dans l'intervalle du 9 septembre à la Saint-Martin, les affaires urgentes étaient expédiées par une chambre *des vacations.*

Lorsqu'il s'agissait d'enregistrer des édits royaux ou de délibérer comme corps politique, toutes les chambres se réunissaient.

Les abus de l'administration judiciaire étaient dénoncés à huis clos dans un discours désigné par le nom de *mercuriale.* Il était prononcé par l'un des avocats généraux, qui, remplissant le rôle du ministère public, représentaient le roi et veillaient sur la discipline. Grâce à l'indépendance qui résultait de la vénalité des charges, il arrivait parfois que les gens du roi, chargés de présenter un édit au parlement, étaient les premiers à en faire ressortir tous les inconvénients, sauf à conclure ensuite à l'enregistrement (1).

Cette formalité de l'enregistrement s'était convertie en un contrôle législatif. Or, soit à cause de cette circonstance, soit parce que le parlement était souvent amené par la justice à s'opposer aux ministres et aux favoris, il prétendit, de tribunal qu'il était, se transformer en représentant de la nation, et le peuple voyait en lui une autorité tutélaire. Si néanmoins les rois consentaient à le considérer comme des états généraux au petit pied, ils supportaient impatiemment qu'il entravât les ordonnances. Indépendamment de la faculté qu'avait le monarque d'envoyer en exil les présidents et les conseillers, il pouvait convoquer le parlement en assemblée générale, pour tenir ce qu'on appelait un *lit de justice;* et là, se montrant dans toute la splendeur royale, il ordonnait d'enregistrer l'édit repoussé, et il n'y avait plus alors lieu à protestations.

L'école encyclopédique a attribué trop d'importance à une pareille résistance, parce que, ennemie du clergé et de la noblesse, et ne connaissant pas le peuple, elle voulait trouver dans le parlement l'origine et la tradition des franchises auxquelles elle aspirait. L'esprit de corps est toujours un esprit d'indépendance; et une administration despotique ne fut possible qu'après l'anéantissement

(1) PETITOT, *Collection des Mém. relat. à l'Hist. de France,* t. IX, *Notice sur Omer Talon.*

des corps par la révolution. On aurait cependant tort de conclure que le parlement résistait dans l'intérêt public. La commune tire sa force de la cohésion des habitants, et la seigneurie baroniale, des terres; mais le parlement était un mélange d'éléments hétérogènes, sans limites certaines. Sa puissance de résistance se réduisait à enregistrer plus ou moins volontairement. Aussi le chancelier Maupeou put-il lui déclarer que « la permisson d'avertir l'autorité n'entraîne pas le droit de la combattre. » Deux fois le parlement se trouva avoir en main la puissance publique, au temps de la Ligue et à l'époque de la Fronde : or que fit-il de durable? quelle énergie déploya-t-il? Il voulait la résistance, mais sans sédition, comme si l'une pouvait s'isoler de l'autre au milieu de l'effervescence des esprits! il imprimait le mouvement, et ne décidait rien; il excitait les passions, et il se plaignait des conséquences. Aussi, quoi qu'on en dise, aucune liberté ne sortit de ce corps, et il disparut sans laisser de regrets.

L'opposition qui, dans la Ligue, s'était montrée ouvertement chez les feudataires, se déguisa à cette époque pour agir à l'ombre des parlements, qui crurent la diriger, quand c'était elle qui les poussait contre la régence. Ils s'imaginaient imiter le parlement d'Angleterre, sans se rappeler qu'ils n'avaient de force que par les rois, qu'ils ne tenaient point leurs charges de l'élection du peuple, mais d'une vente, et que depuis assez longtemps les rois les avaient trouvés dociles à leurs caprices. Les hommes qui, dans ces corps, joignaient à la volonté du bien une intelligence élevée, se voyaient entraînés par les plus violents et par les jeunes conseillers des enquêtes, désireux d'exciter des discordes pour en profiter, et de s'élever ou de se venger, sous prétexte du bien public.

Ce parti était excité par Jean-Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, plus célèbre sous le nom de cardinal de Retz. Jeune, et d'une ambition sans bornes, il avait commencé, comme de nos jours Talleyrand, par se moquer en lui-même de toutes choses; doué d'une éloquence entraînante, il l'employait à se faire des instruments pour ses projets mobiles et turbulents. Les confessions aussi attrayantes qu'effrontées qu'il a laissées nous le montrent privé de morale et de religion. Épris des héros homicides de Rome, il écrivit l'histoire de la conjuration de Fiesque en la célébrant. Il aimait à s'entendre appeler le petit Catilina; et, croyant imiter le conspirateur romain, il laissait sortir de sa poche le manche d'un poignard, de même qu'il tranchait du César en faisant des

Cardinal de Retz.

dettes. Il disait qu'il fallait moins de qualités pour régner sur l'univers que pour gouverner une faction. Or, c'est la tâche qu'il entreprit, non avec de grandes vues, mais avec une extrême fécondité de ressources, et beaucoup de promptitude à saisir ce qu'il convenait de faire ou d'éviter.

La Fronde. Il devint ainsi l'âme de la nouvelle faction, qui, d'un jeu d'enfants, reçut le nom de *Fronde*, et qui prit un accroissement démesuré, parce que la mode s'en mêla (1). Elle eut pour adversaires les *mazarins*, c'est-à-dire les partisans du ministre; les *modérés* louvoyaient, et cherchaient à calmer les partis. A la tête de ces derniers était le premier président Matthieu Molé, homme aussi inébranlable au choc des hommes et des idées que le coadjuteur se montrait mobile. Il avait déjà fait l'épreuve, contre l'arbitraire de Richelieu, de ce que peut la parole d'un homme de bien qui ne fléchit pas devant l'injustice couronnée. Maintenant il prit pour boussole, au milieu de la tourmente, une pensée nationale : en conséquence, il protesta contre la volonté du roi, mais il obéit; il vit les griefs de la multitude, mais il ne seconda pas sa fougue; et, de même qu'il avait défendu sous Richelieu les droits des sujets, il protégea la minorité du monarque, en résistant à quiconque paraissait agir contrairement à l'intérêt public : « Homme tout d'une pièce, dit son antagoniste, et qui voulait avant tout le bien de l'État. »

Le roi ayant demandé *si le parlement se croyait en droit de limiter l'autorité royale,* le parlement examina la chose à fond, et, malgré les ordres qui lui furent intimés, il continua de chercher dans la vieille monarchie des tempéraments à la puissance nouvelle.

1648. Au moment où le canon annonçait la victoire de Lens remportée par le prince de Condé sur l'archiduc Léopold, le gouvernement, à qui la prospérité ne manque jamais de donner de la hardiesse, fit arrêter les présidents Blancmesnil et Charton, ainsi que le conseiller Broussel, chef de l'opposition. Mais le peuple, furieux, changea en imprécations ses chants de triomphe et barricada les

26 août. Journée des barricades.

(1) « Ce nom devint tellement à la mode, qu'il n'y avait rien de bien fait qu'on ne dît être à la Fronde; les étoffes, les rubans, les dentelles, les épées, et presque généralement toutes sortes de marchandises, jusqu'au pain. Rien n'était ni beau, ni bon, s'il n'était à la Fronde; et pour exprimer un homme de bien, il n'y avait pas d'expression plus énergique que celle de bon frondeur. » *Mém. de* GUY-JOLY.

rues. « Tous prennent les armes; des enfants de cinq ou six ans se montraient avec des poignards; les mères elles-mêmes leur en apportaient; plus de deux cents barricades furent élevées en moins de deux heures (1). » Le parlement, Matthieu Molé à sa tête, alla demander la mise en liberté des magistrats emprisonnés; le peuple, qui s'était aperçu de sa force, manifesta son mépris pour *madame Anne*, qui sortit de Paris avec le roi et Mazarin. Le parlement, appuyé par les premiers seigneurs de France, déclara le ministre déchu, comme ennemi du roi. Les frondeurs rassemblèrent des troupes; et, donnant volontairement de l'argent, eux qui se révoltaient pour n'en pas donner, ils réunirent plus de dix millions. Les corporations ne restèrent pas non plus en arrière.

Le coadjuteur, qui dans ses *Mémoires* se donne toujours le beau rôle, et voudrait se faire considérer comme l'auteur de cette insurrection, leva un régiment à ses frais, et la guerre de la Fronde éclata : guerre d'un genre nouveau, toute d'intrigues, avec de grands noms et de petits effets; scène de relâchement extrême, après la tension excessive de Richelieu. La noblesse provinciale, que le ministre de Louis XIII avait abattue, n'avait pas perdu son caractère enclin à la guerre et à la galanterie. L'accroissement des communications propageait en France les sentiments révolutionnaires, et la constitution anglaise, les séditions de Naples, les deux républiques que le traité de Westphalie avait reconnues, inspiraient l'idée de briser la centralisation; on murmurait les mots de république, de monarchie expirante.

Mais on faisait bien moins usage des armes que de paroles et d'intrigues. Les moindres accidents de la cour, les scandales, les manéges secrets, étaient divulgués; des ambitions frivoles formaient des liens de parti qui ne duraient que le temps d'une intrigue. On voulait se donner par divertissement le spectacle d'une guerre civile, où les intérêts et le caprice de chacun faisaient changer de drapeau et de direction.

Deux classes particulières caractérisèrent la Fronde, les femmes et les gens d'esprit. L'importance des derniers s'était accrue depuis le temps de la Ligue, où les écrits et les épigrammes avaient exercé tant d'influence. Mais, au lieu de ce qu'il y avait de grand et de solide au fond des productions de cette époque, celles d'alors

(1) *Mém. du cardinal* DE RETZ.

pour les minauderies alors à la mode (1), et faisaient de l'opposition aux frondeurs; ce qui amenait chaque jour des rixes et des duels. Ils fomentèrent l'aversion qu'il nourrissait contre le ministre sauvé par lui, et l'amenèrent à se déclarer son ennemi; mais Mazarin lui persuada que les Frondeurs avaient voulu le tuer en tirant sur son carrosse, ce qui fit que Condé rompit toute intelligence avec la Fronde. Mazarin se rapprocha d'elle, au contraire, sentant pour la cour, effrayée par les exemples sanglants de l'Angleterre régicide, la nécessité de se concilier ce parti. Le coadjuteur, qui s'en aperçut, accrut les forces de son parti pour le rendre important, et obtint ainsi la promesse d'un chapeau de cardinal.
1650. Alors Mazarin fit arrêter les princes de Condé et de Conti ainsi que le duc de Longueville, leur beau-frère, aux applaudissements de ce peuple qui s'était soulevé naguère pour l'arrestation de deux magistrats.

Aussitôt les frondeurs affluèrent à la cour, et les opposants furent dissipés. Mais madame de Longueville et le duc d'Orléans mirent les masses en mouvement avec l'aide de l'or espagnol, pour délivrer les princes. Ces moyens ayant échoué, il se forma une *nouvelle Fronde* sous les auspices d'Anne de Gonzague, princesse palatine. Le coadjuteur, toujours déçu dans l'espoir d'être revêtu de la pourpre, entama des négociations entre l'ancienne et la nouvelle Fronde; et le parlement demanda hautement la mise en liberté des princes.
1651. En effet, Condé sortit de sa prison au milieu d'applaudissements aussi vifs qu'à l'époque de son arrestation. Mazarin, en butte à la haine nationale et poursuivi par les arrêts du parlement, se retira à Cologne, d'où il écrivit au roi, pour se justifier et se plaindre de ce qu'il « ne lui restait plus un asile dans le royaume, dont il avait élargi de « tous côtés les frontières. » Il surveilla de là ce qui se passait, et dirigea la régente. Il vit les deux Frondes se brouiller, Retz et Condé en désaccord, par suite d'une ambition égale. Le premier faillit être assassiné en plein parlement; l'autre, gonflé par ses victoires, persuadé que les soldats étaient le peuple, et qu'il l'entraînerait comme eux à sa suite, mais désabusé par l'essai malheureux qu'il en avait

(1) Une dame se plaint d'eux en ces termes: « Ils avaient des airs si moqueurs, disaient des choses si offensantes,... faisaient paraître un ennui si dédaigneux, que personne ne les pouvait souffrir... Ils trouvaient que c'était se donner un ridicule, que de témoigner quelque attention à se faire aimer. » *Mém. de la duchesse* de Nemours.

fait, puis harcelé par les frondeurs, s'éloigna de Paris pour soulever le pays; et, devenant traître à la patrie qu'il avait sauvée, il y appela les Espagnols.

Louis XIV marcha contre ce grand général, qui se montra toujours mauvais politique; et Mazarin, qui avait réuni huit mille hommes à ses frais, revint en sauveur de la nation. Il fut accueilli à bras ouverts par le roi et par la reine, bien que le parlement renouvelât ses anathèmes contre lui, et promît cent cinquante mille livres à celui qui apporterait sa tête. Le vicomte de Turenne, maréchal à 1651.
trente-deux ans, qui, après avoir passé dans le camp espagnol, était rentré dans le devoir, fut mis à la tête des troupes royales, et Condé 1652.
se vit obligé de lui céder la victoire à Bleneau. Tandis que le duc de Lorraine était payé par les frondeurs pour inquiéter la France, Mazarin le payait pour qu'il se retirât avec sa bande sanguinaire, 1662.
qu'il y entretenait depuis quinze ans à l'aide de pillage et de massacres (1). Tout n'était que bassesses et intrigues, sur un ton héroïque. Aussi l'attention se plaît-elle à se reposer sur les nobles figures de Molé, de Bailleul et de Jacques Amelot.

Turenne à la tête des royalistes, Condé avec les frondeurs, vinrent assaillir Paris, et engagèrent en présence du roi et des habitants de la capitale une bataille où les combattants étaient peu nombreux, mais où les deux généraux déployèrent une grande habileté. Condé 2 juillet.
était perdu si Paris, ou plutôt mademoiselle d'Orléans, qui voulait se l'attacher, ne lui eût ouvert les portes en faisant tirer sur les troupes royales le canon de la Bastille. Paris fut alors livré à une agitation extrême. Le coadjuteur, devenu cardinal de Retz, se retrancha dans le palais archiépiscopal. Le sang coula en divers lieux, et d'ardents frondeurs même furent massacrés comme mazarins. Les princes, aspirant peut-être à la couronne, profitèrent de la terreur répandue dans la ville pour arriver à leurs fins : le duc d'Orléans se fit proclamer lieutenant général du royaume, et Condé généralissime, tandis que les Espagnols et le duc de Lorraine s'avançaient pour se joindre à eux.

(1) Valentin Conrart, écrivain digne de foi, rapporte que le duc de Lorraine, à qui l'on demandait comment il avait fait vivre son monde pendant quinze jours qu'il avait manqué de pain, répondit sérieusement qu'ils avaient mangé environ dix mille hommes; qu'ayant pris un jour deux religieuses, ils en firent de la soupe; que le chirurgien ayant à couper le bras d'un officier, l'amputa à l'épaule, afin d'avoir un morceau de chair plus considérable. Croira qui voudra.

Le parlement, qui, réduit à un petit nombre de membres, mais présidé par Molé, s'était transféré à Pontoise, songeait à trouver quelque remède au mal, quand les Parisiens eux-mêmes, fatigués de tant d'oscillations, prêtèrent l'oreille à ceux qui, en petit nombre, avaient conservé leur bon sens, et voyaient la misère publique ne profiter qu'à quelques ambitieux. On envoya prier le roi de rappeler Mazarin, qui avait jugé à propos de se retirer de nouveau.

Août.

Condé, qui, né pour servir, mauvais citoyen et mauvais ami, sans conduite ni dignité, n'était grand que sur le champ de bataille, alla porter aux Espagnols sa valeur toujours personnelle, et le parlement prononça contre lui la peine de mort. Le duc d'Orléans fut relégué à Blois, Mademoiselle à la campagne. Le cardinal de Retz, l'artisan de tous les troubles, passa de prison en prison, après avoir trompé tous les partis. Lorsqu'il eut enfin obtenu sa liberté, il ne put, bien qu'appuyé par les jésuites, être mis en possession de l'archevêché de Paris, et il se décida à y renoncer. Devenu sage avec les années, il mourut à Paris. Ses *Mémoires* sont loin de le faire estimer ; mais ils ont de l'attrait, à cause de cette activité inquiète qui semble être celle d'un grand homme rapetissé par les circonstances, de cette naïveté imprudente avec laquelle il raconte tout ce qu'il a dit et fait, comme s'il ne soupçonnait pas une moralité, comme s'il pensait que tout autre grand personnage eût parlé et agi de même dans sa position.

Mazarin rentra solennellement dans Paris, où il fut proclamé le restaurateur de la paix par ceux qui l'avaient accusé d'en être le perturbateur. Car le peuple avait reconnu que la tyrannie du ministre valait mieux qu'une liberté violente ; et les gens sensés, que lui seul ne s'était pas démenti dans cette « farce à main armée, » où s'étaient compromis tant de beaux caractères. En effet, qui avait soutenu les véritables intérêts de la France, contrariés par le peuple comme par le parlement, par Condé comme par Turenne? Que l'on mette à l'écart tant d'anecdotes suspectes (1), et l'on reconnaîtra que Mazarin suivit hardiment la route ouverte par Richelieu, et qu'il sut, au besoin, se dévouer.

Dans cette guerre qui dura cinq ans, sans passions fortes, prolongée uniquement par des ambitions incapables, le mouvement

(1) Les *Mazarinades* sont des recueils de pamphlets et de satires publiés pour et contre Mazarin, de 1649 à 1652 ; la plus complète collection n'a pas moins de 14 vol. in-4°.

fut grand ; mais il ne fut pas dirigé toutefois contre le trône. On voulait renverser le ministre, mais on respectait la couronne. On attaquait tout sans rien abattre, chacun restant à son poste ; et comme personne ne fut abattu, ni aucune vanité blessée, la société se remit facilement de la secousse. Cependant on avait appris, durant la Fronde, à rire de tout : les personnes et les institutions y perdirent toute considération, et dès lors il ne resta que le trône, qui parut plus élevé parce que rien ne l'entourait plus. L'esprit de résistance s'éteignit dans le peuple, quand l'esprit de despotisme s'élevait chez le roi. L'autorité de Mazarin se trouva consolidée, et Louis XIV, frappé sans cesse du spectacle d'une résistance illégale, s'accoutuma à prendre en haine la liberté (1).

Mais le trône sentit qu'il était isolé, et qu'il ne pouvait s'appuyer ni sur la noblesse, ni sur la magistrature, ni sur le peuple, tous également froissés. Or s'il peut, dans une position semblable, se soutenir momentanément, grâce à une impulsion vigoureuse comme celle de Louis XIV ou de Napoléon, il doit nécessairement finir par succomber.

L'humiliation du parlement parut le but suprême du nouveau roi, qui lui fit enregistrer un décret aux termes duquel il lui était 1652
interdit de se mêler du gouvernement, des finances et des ministres. Apprenant un jour qu'il s'était réuni pour refuser l'enregistrement de certains édits bursaux, il entra dans la grand'chambre en habit de chasse, tout éperonné et le fouet à la main (2), pour y faire entendre des paroles hautaines. Enfin, il défendit au parlement de lui adresser des remontrances avant huit jours à partir de l'enregistrement ; et il fit biffer tout ce qui avait été enregistré de contraire à l'autorité royale durant les troubles passés. Le parlement, qui s'était substitué peu à peu à la puissance de la noblesse, perdit donc le droit de remontrance. Lorsqu'il fut question d'enregistrer en 1667 l'ordonnance qui sanctionnait le despotisme, toute discussion fut interdite : le président Miron, chef des opposants, dit que, de même

(1) Une dame a fait une observation qui mérite l'attention des instituteurs : « J'ai souvent remarqué avec étonnement que, dans ses jeux et ses divertissements, ce prince ne riait guère. Ceux qui avaient l'honneur de l'approcher lui disaient trop souvent, ce me semble, qu'il était le maître. La reine mère voulait toujours qu'il fût obéi, et il semblait qu'elle aurait désiré le pouvoir respecter autant qu'elle l'aimait. »

(2) « Démarche plus digne d'un Tartare que d'un roi de France, » dit Lemontey.

qu'on adressait à Dieu des prières qu'il exauçait quelquefois, on devait pouvoir user du même privilége avec le roi; mais on lui enjoignit de se taire. Alors le parlement se renferma dans ses attributions judiciaires; encore Louis XIV parut-il vouloir le discréditer dans cette fonction, en rendant des ordonnances plus rigoureuses que ne le comportait le caractère du peuple.

Le trône gagna en éclat, mais perdit en force, lorsqu'il eut mis à l'écart ce simulacre des états généraux; l'esprit en devint hostile, et se donna carrière dans un vague système de censure malveillante et d'espérances dangereuses.

Les franchises municipales avaient péri presque toutes durant les guerres civiles. Louis XIV éteignit tout ce qui restait de libertés politiques et municipales, en établissant les intendants et en rendant vénales et perpétuelles les charges de bailli. Les provinces perdirent toute importance, et leurs parlements se firent oublier par le silence.

Les inquiétudes intérieures n'avaient pas empêché Mazarin de suivre des regards les puissances voisines. Il n'eut dans la guerre de trente ans, fomentée par Richelieu en faveur des protestants, qu'à suivre les errements de son prédécesseur, c'est-à-dire à continuer les hostilités militaires et diplomatiques contre les deux branches de la maison d'Autriche. Mais, désireux de consolider par la paix les acquisitions que Richelieu avait faites par la guerre, il prit une grande part au traité de Westphalie. La France y brilla comme conciliatrice des intérêts européens : elle étendit son territoire, établit en Europe un nouveau système politique, d'après les modifications apportées à la constitution germanique; et, en se faisant garante de la paix, elle se procura des moyens et des prétextes pour s'immiscer dans les affaires de l'Allemagne.

Voilà pour ce qui concerne la branche autrichienne dans cette contrée. Quant à la branche d'Espagne, les liens de parenté n'empêchèrent pas la guerre de se prolonger sur les frontières des Pays-Bas et des Pyrénées, ainsi qu'en Italie. La bataille de Rocroi signala le commencement du règne de Louis XIV, en écrasant sans retour cette infanterie espagnole, qui avait été l'effroi de l'Europe.
1643. La paix de Westphalie laissa la France seule contre l'Espagne, qui, se confiant dans les troubles de la Fronde, refusait d'adhérer au traité. Irritées toutes deux des moyens déloyaux à l'aide desquels elles avaient cherché mutuellement à se nuire, en favorisant respec-

tivement les rebelles et les mécontents, elles poursuivirent leur lutte. Les troupes licenciées dans les pays où la paix était rétablie vinrent augmenter celles de l'Espagne, qui, pendant les troubles 1652. de la Fronde, reprit Dunkerque, la plus importante place des Flandres, Barcelone et Casal de Montferrat, qui avait résisté à trois siéges (1629-30-40).

Cromwell, qui, après avoir fait périr Charles Ier, s'était constitué protecteur en Angleterre, desservit d'abord les Français, chez qui Charles II avait trouvé asile; mais Mazarin, ne rougissant pas de 1655. s'humilier à temps, réussit à changer ses dispositions; il obtint que les Anglais attaquassent en Amérique les colonies de l'Espagne, à qui la mer fut fermée. Dunkerque assiégé fut pris après la bataille 1658. 14 juin. des Dunes, et remis aux Anglais. En même temps les Français, poursuivant leurs victoires, s'avançaient jusqu'en vue de Bruxelles.

Ces victoires étaient dues au maréchal de Turenne, qui, revenu des erreurs de la Fronde, avait en face de lui le prince de Condé, qui commandait les étrangers; d'où il résulta que les triomphes remportés de part et d'autre purent être revendiqués également par les Français comme une gloire nationale.

Condé se trouva désigné au premier rang par sa naissance, et Condé et Turenne. plus encore par l'alliance qui le rendit le neveu de Richelieu. Il fut donc mis, tout jeune encore, à la tête des armées, où il accomplit des actions glorieuses avant même d'avoir médité sur leurs causes. Lorsque ensuite la réflexion s'unit à l'action, il se trouva en seconde ligne dans les armées espagnoles, alors en décadence. Son école ne put donc être que personnelle.

Turenne se forma dans les Pays-Bas aux laborieuses manœuvres d'une guerre savante, sous les princes de Nassau, ses oncles. Il apprit à obéir avant de commander : respectant plus que tout autre général l'homme dans le soldat, il l'épargnait autant que possible, et attendait tout du soldat français; conditions essentielles pour former de bonnes armées, comme il s'efforça de le faire. Il enseigna aux étrangers la civilité dans la guerre, corrigea la légèreté et l'impatience des Français, et leur apprit à supporter la fatigue sans murmures. Condé, au contraire, employa les armées telles qu'il les avait trouvées, et n'eut jamais l'occasion d'acquérir la patience et la vigueur de méditation qui furent si grandes chez Turenne (1). Comme il avait plutôt le génie que la science de la guerre, il vainquit par

(1) CARRION DE NISAS, *Essai sur l'histoire générale de l'art militaire.*

une salle partagée entre les deux États, avec deux portes l'une en face de l'autre, d'où sortaient les deux ministres pour s'avancer jusqu'au milieu de la pièce; deux fauteuils et deux bureaux s'y trouvaient placés l'un près de l'autre, ce qui permettait aux plénipotentiaires de discuter, d'écrire, et même de se parler à l'oreille, sans sortir de leurs pays respectifs.

L'Espagne voulait obtenir la rentrée du prince de Condé, se proposant, en cas contraire, de lui donner une principauté sur les frontières des Pays-Bas, le Cambrésis, par exemple, d'où il aurait pu inquiéter la France et donner asile aux factieux. Il fallut donc céder; et le prince, après être venu demander au roi pardon de ses erreurs et de ses victoires, répara dignement ses torts envers sa patrie.

7 septembre. La paix fut conclue; et le traité, en cent vingt-quatre articles, stipula, outre plusieurs restitutions mutuelles, le rétablissement du duc de Lorraine et du prince de Monaco. La France conserva l'Artois avec d'autres démembrements des Pays-Bas, ainsi que le Roussillon et Conflans, du côté des Pyrénées. Enfin on arrêta le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, qui renonça à toute prétention héréditaire sur les États de son père.

Cette paix, qui donnait à la France une bonne frontière et le premier rang en Europe, consolida la puissance de Mazarin, dont elle était l'ouvrage; aussi resta-t-il l'arbitre des conseils de Louis XIV jusqu'au moment où il mourut, âgé de cinquante-neuf ans. (1661, 9 mars.) On lui reproche d'avoir amassé plus de cent millions en vendant des emplois et des bénéfices; et nous ne chercherons pas à l'en disculper, pas plus que le système qui permettait une pareille corruption. La condescendance qu'il avait montrée dans l'origine se changea par la suite en orgueil, et « il chercha dans le ciel des nids pour ses nièces. » Il détourna pourtant le roi d'épouser l'une d'elles, Marie Mancini. On ne saurait, selon nous, que l'admirer comme homme d'État. Laborieux, infatigable, vif, insinuant, nullement vindicatif, peu aimable, il est vrai, pour ceux dont il n'avait ni besoin ni peur, il promettait beaucoup et accordait peu, à moins qu'il ne s'agît de ces faveurs qui ne coûtent rien. Souvent petit dans ses moyens, il était grand dans ses vues, et la fortune le secondait. Administrateur inhabile, il laissa des gens sans talent recourir, pour faire de l'argent, aux ressources les plus odieuses et les moins efficaces; mais, grand politique, il sut rendre hommage à son prédécesseur; et, au lieu de céder à la manie trop habituelle de

changer de système, il continua et compléta celui de Richelieu, en établissant en principe que les rapports entre États sont indépendants de la religion ainsi que de la forme du gouvernement. Il eut moins de talent que Richelieu, mais il l'employa mieux; il rencontra non moins d'obstacles que lui, mais on ne peut lui reprocher aucune cruauté. Les ennemis de Richelieu le haïssaient, ceux de Mazarin riaient de lui : or ce n'est pas un petit mérite que de résister au rire des Français, que d'avoir su mépriser les bravades du coadjuteur de Paris et les clameurs de la multitude, marcher avec mesure, apaiser les troubles intérieurs, finir les guerres provoquées par son devancier, et, au milieu des attaques de l'opinion publique, s'éclipser à temps, pour reparaître dès que la bourrasque était passée.

Croyant qu'il était du devoir d'un ministre de protéger le mérite, il se faisait indiquer par Ménage les hommes de talent pour leur donner des gratifications. Il fit assigner à Descartes, qui s'était retiré en Hollande, une pension de mille écus, et appela d'Italie plusieurs acteurs, entre autres le célèbre scaramouche Fiorelli et l'arlequin Dominique. Il introduisit en France l'opéra (1), et en même temps la passion pour les dés, jeu auquel il passait ses soirées ; ce en quoi il fut imité par les courtisans, qui abandonnèrent les exercices du corps.

Indépendamment de la fortune considérable qu'il laissa à ses nièces, il légua au pape soixante mille livres pour la guerre contre les Turcs; au roi, dix-huit diamants qui durent être appelés mazarins, ses tableaux, les magnifiques tapisseries exécutées d'après les dessins de Raphaël; de plus, au collége des Quatre-Nations, qu'il nomma ainsi parce qu'il le destinait aux jeunes gens des quatre provinces par lui réunies à la France, l'Alsace, l'Artois, le Roussillon et Pignerol, sa riche bibliothèque et huit cent mille écus. Le roi, qu'il avait institué par scrupule son légataire universel, renonça à ce splendide héritage, satisfait de recueillir ce qu'il y avait de plus important pour lui dans la succession du cardinal, la plénitude du pouvoir royal.

(1) Le poëte Perrin composa une pastorale en cinq actes, avec prologue, qui fut représentée avec de grands applaudissements à Issy et à Vincennes. Il en donna d'autres ensuite à Paris et à la cour; il obtint en conséquence un privilége pour un théâtre de ce genre sous le nom d'Académie de musique (1669). Perrin était un ecclésiastique; Lambert, qui avait fait la musique, était organiste du chapitre Saint-Honoré; les chanteurs étaient des musiciens de la cathédrale; le machiniste, le marquis de Sourdeac, et Beauchamp, l'auteur des ballets. Bientôt Lulli obtint le privilége de l'opéra dans Paris et dans toute la France.

CHAPITRE IV.

ADMINISTRATION DE LOUIS XIV. — COLBERT. ÉCONOMIE POLITIQUE.

La domination que les esprits élevés acquièrent naturellement sur ceux qui les entourent avait tenu Louis XIV dans une docile réserve à l'égard de Mazarin. Il s'en rapportait à son ministre en toute chose, se rendait chez lui quand il avait besoin de lui parler, et n'en était pas reçu autrement qu'un particulier. Il dit, quand on lui annonça sa mort : *Nous avons perdu un ami;* et il se mit à verser des larmes.

Les Français avaient conclu de là que Louis XIV était un prince faible, qui ne pouvait se passer d'un guide ; mais lorsque les ministres lui demandèrent à qui ils devaient s'adresser en place du cardinal, il répondit : *A moi ;* donna ses ordres à chacun, et défendit que rien se fît sans lui avoir été soumis. Il n'y eut donc plus, à partir de ce moment, de premier ministre en titre; mais ses attributions furent réparties entre plusieurs. Bien que dominé toujours en effet par quelqu'un, Louis XIV put se donner l'air de faire tout par lui-même dans les soixante-douze années d'un règne pendant lequel il influa au plus haut degré sur les vicissitudes de l'Europe. Après s'être conformé d'abord à la politique du grand Henri pour l'abaissement de la maison d'Autriche, lorsque, ce résultat obtenu, il eut atteint le comble de la puissance, il devint avide de toute espèce de gloire ; et, non content de se présenter à la postérité entouré de savants et d'artistes, il prétendit encore aux lauriers militaires, ce qui détruisit la prospérité de son royaume et lui prépara des revers dans l'avenir. La jalousie que l'Europe en ressentit souleva contre lui toutes les puissances, et les défaites qu'il essuya lui firent comprendre combien il lui aurait été profitable de se concilier l'amour de ses sujets, à qui il n'avait préparé que la monarchie absolue.

« La fonction des rois, dit-il, consiste principalement à laisser « agir le bon sens, qui agit toujours naturellement sans peine. Ce « qui nous occupe est quelquefois moins difficile que ce qui nous « amuserait seulement. L'utilité suit toujours un roi. Quelque « éclairés et quelque habiles que soient ses ministres, il ne porte « point lui-même la main à l'ouvrage sans qu'il y paraisse... La

« plupart regardaient l'assiduité de mon travail comme une cha-
« leur qui devait bientôt se ralentir; et ceux qui voulaient en juger
« plus favorablement attendaient à se déterminer par les suites. Le
« temps a fait voir ce qu'il en fallait croire; et c'est *ici la dixième*
« *année* que je marche, comme il me semble, assez constamment
« dans la même route; ne relâchant rien de mon application;
« informé de tout; écoutant mes moindres sujets; sachant à toute
« heure le nombre et la qualité de mes troupes, et l'état de mes
« places; donnant incessamment mes ordres pour tous leurs
« besoins; traitant immédiatement avec les ministres étrangers;
« recevant et lisant les dépêches; faisant moi-même une partie des
« réponses, et donnant à mes secrétaires la substance des autres;
« réglant la recette et la dépense de mon État; me faisant rendre
« compte directement par ceux que je mets dans les emplois impor-
« tants; tenant mes affaires aussi secrètes qu'un autre l'ait fait
« avant moi; distribuant les grâces par mon propre choix, et rete-
« nant, si je ne me trompe, ceux qui me servent, quoique comblés
« de bienfaits pour eux-mêmes et pour les leurs, dans une modes-
« tie fort éloignée de l'élévation et du pouvoir des premiers
« ministres (1). »

Le règne de Louis XIV est retracé dans ces paroles, qui sont le développement de ce mot célèbre qu'il prononça : *L'État, c'est moi.* « Rien n'assure le repos et le bonheur des provinces, écrivait-il, « que de concentrer l'autorité dans la personne seule du souverain; « la moindre partie qu'on en détache donne lieu à des maux très- « graves... C'est pervertir l'ordre des choses que d'attribuer les « résolutions aux sujets et la déférence au souverain... car il est « certain que cet assujettissement, qui met le souverain dans la « nécessité de prendre la loi de ses peuples, est la dernière calamité « où puisse tomber un homme de notre rang (2)... Celui qui a « donné des rois aux hommes a voulu qu'on les respectât comme « ses lieutenants, se réservant à lui seul le droit d'examiner leur « conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans « discernement (3)... C'est un défaut essentiel de la monarchie « anglaise que le prince n'y saurait faire des levées extraordinai- « res sans le parlement, ni tenir le parlement assemblé sans

(1) Œuvres de Louis XIV, t. II, p. 335, édit. de 1806.
(2) Ib., t. II, p. 26.
(3) *Ib.*, t. II, p. 336.

« diminuer d'autant de son autorité (1)... Tout ce qui se trouve « dans l'étendue de nos États, de quelque nature qu'il soit, nous « appartient à même titre... Les deniers qui sont dans notre cas- « sette, ceux qui demeurent entre les mains de nos trésoriers, et « ceux que nous laissons dans le commerce de nos peuples, doivent « être par nous également ménagés... Ceux qui suivent le métier « des armes ne sont ni plus fidèles, ni plus obligés, ni plus utiles « *à notre service*, que tout le reste de nos sujets (2)... Comme la « vie de nos sujets est notre propre bien, nous devons avoir bien « plus de soin de la conserver (3)... » etc.

Il était nécessaire d'exposer ici l'idéal du despotisme, pour que l'on pût comprendre à quoi visaient les monarques dans l'ivresse de leur triomphe sur la féodalité et sur les communes. Que faut-il de plus que de pareilles maximes pour passer au despotisme le plus absolu (4)? Or le *grand roi* y parvint en effet, quoiqu'il n'en usât pas à la manière de Louis XI et de Philippe II; mais, en élevant son pays à une telle hauteur qu'il se faisait forcément admirer de ceux-là même qui, en petit nombre, peuvent distinguer l'or du clinquant, non-seulement il se fit pardonner par sa nation, mais il persuada à beaucoup de gens que l'absolutisme est une bonne chose.

Les guerres religieuses avaient enlevé à la monarchie ce qu'elle avait gagné depuis Louis XI, en redonnant quelque vigueur à l'aristocratie et aux provinces; l'édit de Nantes assoupit mais ne détruisit pas l'opposition protestante. Richelieu s'appliqua à rétablir l'unité politique et l'unité religieuse; et, s'il ne réussit pas sous ce dernier rapport, il ne laissa pas d'abattre les huguenots; il affaiblit la puissance des provinces et prépara l'humiliation de l'Autriche, que

(1) Œuvres de Louis XIV, t. I, p. 174.

(2) *Ib.*, t. II, p. 93.

(3) *Ib.*, t. II, p. 301.

(4) Lemontey (*Monarchie de Louis XIV*, Œuvres, t. V, p. 15) a publié le commencement d'un cours de droit public composé pour le duc de Bourgogne; il débute ainsi : « La France est un État monarchique dans toute l'étendue de l'expression. Le roi y représente la nation entière, et chaque particulier ne représente qu'un seul individu envers le roi. Par conséquent toute puissance, toute autorité résident dans les mains du roi, et il ne peut y en avoir d'autres dans le royaume que celles qu'il établit. Cette forme de gouvernement est la plus convenable au génie de la nation, à son caractère, à ses goûts et à sa situation. Les lois constitutives de l'État ne sont pas écrites, ou du moins le plus grand nombre ne l'est pas. La nation ne fait pas corps en France; elle réside tout entière dans la personne du roi, etc. »

Mazarin acheva ensuite. Mazarin parvint de même à briser la force du parlement, comme à triompher de l'humeur guerroyante de la noblesse et des prétentions des princes du sang. Louis XIV trouva donc la France lasse des troubles civils, et le peuple désabusé sur le compte de ceux qui lui parlaient de liberté et de bien public. Le commerce et l'industrie, qui se développaient de jour en jour, faisaient préférer une paix assurée à des acquisitions éventuelles. La noblesse et la magistrature se trouvaient mortifiées du mauvais succès et, qui plus est, de l'issue ridicule de la Fronde; à peine restait-il un souvenir des états généraux, et les franchises des communes avaient péri dans les guerres civiles.

On continua d'appeler libertés gallicanes ce qui n'était que la liberté même du trône. L'édit de 1516 avait mis les bénéfices entre les mains du roi, qui, s'en servant comme d'une récompense pour des services rendus à sa cause, remplit les prélatures de nobles, ses hommes liges. Dès lors le jeûne et la prière furent laissés aux moines par les abbés commendataires, qui s'appliquèrent la dotation des bénéfices. Le clergé, qui conservait les apparences d'une représentation, se réunissait tous les cinq ans en assemblée délibérante; mais ce n'était en réalité que pour voter l'impôt, et Louis XIV le laissait faire, parce qu'il avait besoin d'argent.

Les grands fiefs étaient déchus de leur importance, et l'art militaire, qui avait changé, rendait la valeur personnelle moins nécessaire. Il n'était plus possible à des factions dangereuses de se former avec le nouveau système des armées, de la discipline, des places fortes, des arsenaux. Les deux ministres precédents avaient organisé une marine respectable, et mis en état les ports de Dunkerque, de Brest, de Toulon, du Havre, de Rochefort. Le faste de la cour, la protection accordée aux gens de lettres entoura d'un nouvel éclat le trône, destiné à s'affermir encore plus, grâce à la profonde conviction de Louis XIV, qui ne concevait la monarchie qu'avec les formes les plus absolues. Il abolit, dans les pays même nouvellement acquis, ce qu'il trouva de populaire jusque dans le régime des églises.

Un mérite de cette administration, ce fut le mouvement régulier imprimé aux fonctions publiques; et de là vint la maxime que « le pays le mieux administré est en même temps le mieux constitué. » Elle fut économe de coups d'État, et inventa la police, institution en partie militaire, en partie judiciaire, pour protéger les jouissances

du riche, la santé du pauvre, la tranquillité de tous, et qui emprunta à Venise une foule d'adroits expédients. Partout l'action du magistrat fut substituée au zèle du citoyen, et l'esprit public disparut pour faire place à l'arbitraire.

Louis XIV envoya le célèbre voyageur Bernier étudier le despotisme à la cour du Grand-Mogol; d'autres agents allèrent en Turquie et en Perse pour y recueillir les traditions de l'absolutisme : mais jamais le gouvernement ne put être comparé à celui des Orientaux, attendu que les mœurs du pays, le caractère chevaleresque du roi, et la religion, s'opposaient à tant de brutalité capricieuse. Cependant, au sortir de luttes acharnées, la France se résigna facilement à un arbitraire qu'elle croyait utile pour sa tranquillité. C'est à ce titre que le despotisme de Louis XIV fut adopté, d'autant plus aisément que sa monarchie coïncidait avec le moment où la civilisation brillait de son plus grand lustre. On considéra donc comme un temps de barbarie l'époque antérieure, et les résistances de la féodalité, des communes ou des corporations, furent confondues dans la même réprobation.

Louis XIV s'étudia lui-même à consacrer le nouveau pouvoir en faisant considérer l'obéissance passive comme un dogme religieux, à tel point que le doute et l'examen ne fussent pas seulement un acte de rébellion, mais une impiété. Cette religion du despotisme ne put toutefois emprunter que momentanément les dehors de la religion catholique, si supérieure aux accidents variables de la politique humaine.

Finances. Le plus grand embarras des royaumes était alors les finances. En effet, depuis que la couronne avait attiré à elle l'administration, la justice et l'armée, que la féodalité réduisait à des services personnels, les dépenses excédaient les ressources des rois; car ils ne savaient pas encore lever sur les peuples le plus d'impôts possible sans les trop surcharger, empêcher les malversations et économiser dans les dépenses administratives, d'autant plus qu'on ignorait alors la puissance magique du crédit.

Après avoir prodigué des millions dans les guerres précédentes et dans des largesses de cour, on ne savait satisfaire aux besoins renaissants qu'en créant de nouveaux impôts. Mais le produit n'en était pas stable, attendu que, pour toucher sur-le-champ une grosse somme, on traitait avec des capitalistes, ou bien avec les villes et les provinces qui voulaient s'en racheter; et, cet argent une fois dépensé, il fallait s'en procurer d'autre.

La prudente administration de Sully succomba au milieu de nouveaux désordres publics ; et la patience du peuple fut mise à une rude épreuve par des exactions doubles, triples même, par des droits mis, parfois à l'insu du roi, au profit des ministres ou des gouverneurs, et perçus par une bande de collecteurs impitoyables, dont la dureté excitait de fréquentes révoltes. L'État était contraint d'emprunter jusqu'au taux de 30 pour 100.

En 1660, les droits de douanes se trouvaient augmentés de 60 pour 100 depuis trente ans ; le produit en était toutefois moindre qu'auparavant : celui des tailles était aussi diminué, bien qu'elles eussent été portées de vingt à cinquante-sept millions, et déjà le revenu de deux années avait été encaissé par anticipation. Tous ceux qui pouvaient mettre la main dans le trésor ne croyaient pas pouvoir trop voler ; et, sans citer d'autres exemples, on peut s'en faire une idée par l'immense fortune que laissa le cardinal Mazarin.

Le surintendant disposait des fonds du trésor sur sa seule signature : c'est ce qui permit à Fouquet de dilapider les finances et de tromper le roi à l'aide de faux états, pour enrichir Mazarin et s'enrichir lui-même. Il put ainsi employer dix-huit millions à l'acquisition et aux embellissements de sa terre de Vaux, qui effaça en splendeur tous les palais et les châteaux de France (1). Quand les yeux de Louis XIV se furent ouverts, craignant un soulèvement de la part des nombreux amis du surintendant et de tant de gens qu'il pensionnait, il accepta son invitation à une fête où Fouquet dépensa, pour le dîner seulement, cent vingt mille livres ; après quoi il l'invita à son tour à Nantes, et l'y fit arrêter. On fit le procès de Fouquet, et il fut condamné à l'exil perpétuel ; mais Louis XIV, par une injustice toute royale, changea sa peine en un emprisonnement perpétuel, afin qu'il ne pût pas divulguer les secrets d'État (2).

Il lui substitua en qualité de contrôleur général Jean-Baptiste Colbert, de Reims, qui, s'étant élevé par son propre mérite, avait été recommandé au roi par Mazarin comme le meilleur cadeau qu'il pût lui faire. Homme sévère, lent à concevoir, très-obstiné dans Colbert. 1619-1683.

(1) Sans même tenir compte des exagérations de mademoiselle de Scudéry, objet des largesses de Fouquet, on sait que le duc de Villars, qui cent ans après était propriétaire de ce château de Vaux, ayant voulu tirer parti des tuyaux de plomb qui y distribuaient les eaux, les vendit 490,000 liv.

(2) La supposition du bibliophile Jacob, qui voudrait que Fouquet fût l'homme au masque de fer, ne saurait se soutenir.

sa volonté, grondeur, brutal, impassible, il brisait tout ce qui s'opposait à ses vues. Il bâtonnait son propre fils; ce qui ne l'empêchait pas d'avoir un bon cœur et des habitudes patriarcales. On ne saurait oublier toutefois les basses manœuvres qu'il employa pour amener la chute de Fouquet, ni sa manie d'anoblir les siens. Il fit faire à ses filles de très-grands mariages, procura à ses fils des emplois extrêmement lucratifs, et laissa une fortune qu'il estima lui-même à dix millions. Voilà ce que pouvait faire alors un ministre des finances, sans cesser de passer pour honnête homme. Mais, comme secrétaire d'État, on ne saurait croire combien il écrivit de sa propre main; car il tenait note de tout, et apportait dans tout un ordre admirable.

Il ne laissa inactif aucun des éléments de la prospérité publique en France. La confiscation des biens de Fouquet et de ses complices combla d'abord les vides du trésor; plusieurs mesures de banque, des réductions d'employés, le retranchement des dépenses inutiles, des simplifications dans le mode de perception, des remboursements de rentes achetées à vil prix ou même frauduleusement, et la probité dans sa manière d'administrer, firent le reste. Il en résulta qu'en 1662 il y eut un excédant de quarante-cinq millions. Colbert mettait l'économie non pas à dépenser peu, mais à dépenser à propos; et il écrivait au roi : « Il faut épargner cinq « sous dans les choses qui ne sont pas nécessaires, et jeter des « millions quand il y va de votre gloire. Un dîner superflu de « trois mille livres me fait mal au cœur; s'il s'agit de millions d'or « pour la Pologne, je vendrais tout ce que j'ai, j'engagerais femme « et enfants, j'irais à pied toute ma vie, pour vous en fournir. »

D'autres fois il lui reprochait ses profusions avec une hardiesse inusitée au milieu des formules mielleuses de l'aristocratie. « Je « supplie votre majesté de me permettre de lui dire que, dans la « guerre et dans la paix, elle n'a jamais consulté les finances pour « déterminer ses dépenses, chose extraordinaire et certes sans « exemple. Si elle voulait bien se faire représenter et com« prendre les temps et les années écoulées depuis les vingt-cinq « que j'ai l'honneur de la servir, elle trouverait que bien que les « revenus aient augmenté de beaucoup les dépenses les ont con« sidérablement dépassés; peut-être serait-elle convaincue par là « de la nécessité de modérer celles qui sont excessives, et de mettre « en équilibre les recettes et les dépenses. » Celui qui parlait avec

tant de franchise au roi le plus despote (1) devait être bien convaincu de la bonté de ses plans, et en poursuivre l'accomplissement à travers tous les obstacles avec une fermeté qui parfois dégénérait en entêtement et en intolérance.

Ses ordonnances sur le commerce et la marine sont restées célèbres. Il proposa, pour donner à la France une flotte puissante : 1° de réunir une quantité immense de munitions de toute sorte, et de former des ouvriers, dût-on les tirer même du dehors; 2° de construire des arsenaux pour les y déposer et les bien entretenir; 3° de construire un certain nombre de vaisseaux, puis de former un grand corps d'officiers, de marins et autres hommes de mer, soumis à une exacte discipline et maintenus en activité par des armements fréquents, en dirigeant les opérations navales à l'avantage du commerce (2).

En effet, on creusa de nouveaux ports, on améliora les anciens, et dans celui de Rochefort seul on dépensa vingt millions. La marine compta bientôt cent quatre-vingt-huit bâtiments de guerre et soixante mille marins. Le secret des victoires navales fut arraché à l'Angleterre, et les encouragements accordés à la pêche, indépendamment des riches produits qui en résultaient, contribuèrent à former d'excellents marins. Colbert trouva trente bâtiments de guerre dans les ports et en laissa cent soixante-seize, sans compter soixante-huit en construction et trente-deux galères; il trouva mille quarante-cinq canons de marine, et il en laissa sept mille six cent vingt-trois, avec les approvisionnements des ports dans la même proportion.

Il reconnut de bonne heure que ce qui pouvait le mieux élever la fortune publique, c'était de favoriser la fortune privée et d'élargir les voies de la production. L'opinion de Sully avait discrédité le commerce et les manufactures; mais les hommes pratiques, les

(1) Louis XIV s'en plaignait, et il lui écrivait une fois : « J'ai été assez maître de moi-même pour vous cacher ce que j'éprouvais de peine à entendre un homme comblé de mes bienfaits, comme vous, me parler ainsi que vous l'avez fait. J'ai eu pour vous beaucoup d'amitié, et ce que j'ai fait l'a montré. J'en ai encore à présent, et je crois vous en donner une preuve suffisante en vous disant que je me suis retenu un moment seulement, à cause de vous. Ne vous risquez plus à me provoquer, parce que, après avoir entendu vos raisons et celles de vos collègues, et prononcé sur vos prétentions, je ne veux plus vous entendre parler. » Cet orgueil relève le mérite du ministre.

(2) On peut en voir le projet dans l'*Histoire de la marine française*, par E. Sue, t. II, p. 288.

marchands disaient au roi : « Sire, l'expérience démontre que les « impôts excessifs n'ont jamais augmenté les revenus d'un État, « parce qu'ils font perdre en gros ce qui se gagne en détail. Il n'y « a que le commerce et l'industrie qui attirent l'or et l'argent dont « subsistent les armées. Si nos ouvriers tirent profit de leur indus- « trie, ce n'est pas sans l'aide des étrangers, qui nous fournissent « des laines fines au lieu de nos grosses laines, les drogues pour « teindre, les épices, les sucres, les savons, les cuirs qui ne se « trouvent pas dans le royaume, et dont on ne peut se passer. Pour « nous rendre la pareille, les étrangers ne manqueront pas d'aug- « menter les droits sur ces marchandises, de sorte que nous n'en « tirerons plus d'eux, ou ils fermeront l'entrée à nos produits ma- « nufacturés et nos ouvriers resteront inoccupés, ce qui accroîtra « le nombre des hommes inutiles et des mendiants. »

Ainsi le bon sens précédait les théories. Colbert, qui marcha dans cette voie, pensait, en général, 1° qu'il ne fallait point importer les marchandises que la France pouvait fournir, mais se passer autant que possible des autres ou se les procurer uniquement par des échanges, afin qu'il ne sortît pas d'argent du royaume; 2° qu'il fallait expédier le superflu au dehors, en faisant rechercher les produits français aux étrangers pour recouvrer les capitaux; 3° qu'il fallait établir dans ce but beaucoup de manufactures et les faire prospérer, non pas au moyen de priviléges, mais par la diminution des droits d'entrée sur les matières premières, par l'établissement de communications sûres et faciles, par l'avance des fonds de l'État même à perte, par le perfectionnement de la fabrication, enfin par une activité nouvelle imprimée aux affaires du négoce.

La France était un rassemblement sans unité, où, indépendamment de vingt-sept généralités gouvernées par des intendants, se trouvaient des provinces (la Bretagne, le Languedoc, l'Auvergne, le Roussillon, le Perche, l'Alsace, la Franche-Comté, l'Artois), des duchés (la Lorraine, le Barrois, la Bourgogne) et des pays distincts (le Bugey, Gex, la Bresse), avec un système d'impôts différent, des exemptions particulières, et par suite des douanes à chaque pas. L'Artois ne payait ni tailles, ni gabelles, ni droits; aussi fallait-il le tenir comme en état de siége, pour que les pays du voisinage ne profitassent pas de ses franchises. Une pièce d'étoffe fabriquée à Valenciennes devait, pour être transportée à Bayonne, payer l'entrée en Picardie, la sortie en Poitou, la *contablie* à

Bordeaux, la *traite d'Arras* à son entrée dans les Landes, et la *coutume* à Bayonne (1).

Les pays réunis à la France depuis François I[er] étaient exempts de ce qu'on appelait les cinq grosses fermes.

Colbert remania les droits d'entrée et de sortie, et abolit autant qu'il le put les plus onéreux (2), en s'éclairant de l'avis des négociants. Il se proposait de détourner, à l'aide d'occupations honnêtes, le penchant de beaucoup de gens à végéter dans des emplois sans fonctions (3); il limita les droits de péages qui arrêtaient la circulation des marchandises, et accorda le libre transit à celles qui étaient expédiées de l'étranger. Sentant l'importance des communications, il fit commencer, d'après les plans de Paul Riquet, le canal du Languedoc, qui, s'étendant sur un espace de 125,435 toises, joignit les deux mers; et il ordonna de préparer d'autres projets. Il perfectionna la poste aux lettres et créa la petite poste, s'occupa de faire obtenir prompte justice aux marchands dans les pays étrangers, abrogea le droit d'aubaine, construisit des marchés, déclara le commerce maritime compatible avec la noblesse, institua la compagnie des Indes occidentales, à laquelle il accorda un privilége de quarante années pour le commerce d'Afrique et d'Amérique, et fonda bientôt après la compagnie des Indes orientales.

Des colonies furent fondées à Madagascar, à Cayenne, au Canada; le conseil de commerce fut institué pour exposer les besoins de l'industrie. Des inspecteurs, établis par Colbert, donnèrent souvent une meilleure direction aux manufactures, et divulguèrent des procédés entourés jusque-là d'un mystère jaloux. Persuadé même que la bonne qualité des produits était le meilleur moyen pour empêcher la concurrence étrangère, il établit des châtiments sévères contre les erreurs de chimie ou de mécanique, comme si c'eût été des délits contre la morale; il révisa le tarif des douanes pour protéger les manufactures intérieures, et c'est ce qui l'a fait accuser d'être l'auteur du système des exclusions, qui, de son nom, a été appelé colbertisme.

(1) BOULAINVILLIERS, *État de la France*; Paris, 1728.

(2) La douane de Lyon obligeait les marchandises qui entraient ou sortaient par le midi et l'est de la France à passer par Lyon, où elles payaient des droits énormes, sans compter l'incommodité qui en résultait. Il en était de même de la douane de Vienne, et Colbert ne put les abolir.

(3) Il se trouva que plus de quarante-cinq mille familles vivaient du produit d'emplois auxquels six mille personnes auraient suffi.

Colbertisme. Ce système commercial était déjà connu avant lui, et il ne l'adopta pas dans toute l'extension que lui donnèrent ses successeurs, en voilant de l'autorité de son nom une iniquité favorablement accueillie des fabricants, en ce qu'elle maintenait l'élévation des prix. Les économistes furent presque unanimes à vanter l'isolement industriel, sans s'apercevoir qu'il perdait tout son avantage en devenant général, et que tout commerce cesserait du moment où chacun voudrait vendre sans acheter. Les travailleurs furent alors sacrifiés aux capitalistes, et c'est ainsi qu'au milieu d'une richesse apparente la misère des classes inférieures s'accrut considérablement. On eut, au lieu du travail pacifique et suivi de l'époque antérieure, une production artificielle, et tout alla par priviléges; l'administration multiplia des obstacles qui subsistent encore en partie aujourd'hui, revêtus qu'ils ont été de formules dogmatiques. On se dit : L'argent est la richesse; celui qui en a commande à celui qui n'en a pas. Le but d'un gouvernement doit donc être d'en procurer le plus possible à la nation. Or, l'argent ne peut augmenter dans un pays que par l'exploitation de mines ou par l'importation. Il faut, en conséquence, ou le tirer des entrailles de la terre, ou le tirer du dehors au moyen de l'exportation des marchandises. Et l'on fit avec soin une balance des marchandises entrées et sorties, pour en conclure qu'un pays était riche ou pauvre, selon que cette balance penchait dans un sens ou dans l'autre.

Colbert s'abusa sans doute en croyant trop à la puissance du numéraire, erreur née en Espagne au temps de la découverte du nouveau monde; et il ne vit pas qu'un pays paye toujours par ses produits ceux qu'il tire du dehors, soit qu'il les paye en argent ou en denrées. L'Espagne, pensa-t-il, a des mines, la France n'en a pas : celle-ci doit donc chercher à se procurer la même quantité d'argent, en exportant des marchandises et en n'important que du numéraire. Si cependant il aima par trop à multiplier les règlements, il ne songea pas du moins à restreindre le commerce dans un petit nombre de mains, ni à établir des monopoles éternels; et le moment où il déploya le plus de rigueur à l'égard des marchandises étrangères fut celui où il y vit un moyen de guerre contre la Hollande. Mais les manufacturiers français s'habituèrent à considérer comme un droit les exclusions accordées par privilége, et l'idée de l'inimitié des peuples manufacturiers reprit le dessus; de là des guerres et de fausses idées d'économie politique chez le peuple et chez les rois.

Chacun chercha en conséquence à fabriquer des objets que les étrangers dussent acheter ; et s'il prenait fantaisie à ceux-ci d'en fabriquer également, on prohibait l'exportation des matières premières : ainsi prohibition à l'entrée, prohibition à la sortie, et tout ce misérable attirail à l'aide duquel les douanes ont subsisté jusqu'à présent. De là des crises, de là le renchérissement de ce qui abonde le plus, de là des maux pires encore, si l'ignorance de la véritable économie politique n'avait été corrigée par la contrebande, qui rapprochait les distances, modérait l'exagération des prix, et éludait la rigueur des tarifs.

Pendant que la France cherchait la prospérité dans la restriction, la Hollande la trouvait dans la liberté. Sans rien produire, elle nageait dans l'abondance de toutes choses. Les grains affluaient sur ses marchés, lors même qu'il y avait disette ailleurs. Elle avait à elle seule autant de navires que tout le reste de l'Europe, et ses négociants faisaient connaître au gouvernement que le principal élément de leur prospérité était la tolérance politique, commerciale et religieuse.

Les Anglais songèrent à restreindre cette prospérité par l'*acte de navigation*, qui donnait à la marine britannique le monopole des transports et imposait de grosses taxes aux navires étrangers, quand il ne les excluait pas entièrement. La France seconda les hostilités de l'Angleterre par son tarif de 1664, ce qui fut le début de la guerre des douanes et de la manie de s'entre-nuire. Il fut presque admis comme règle du droit des gens que le bien d'un peuple se fondait sur le mal des autres, et les compagnies employèrent des moyens absurdes et même déloyaux pour mettre obstacle à la concurrence de leurs rivales. De pareils procédés ne peuvent se justifier que comme des inspirations de la politique, qui ne songe pas plus à la richesse ou au bien des peuples qu'à leur moralité.

Toutefois ces mesures donnèrent alors l'impulsion à l'industrie, et les compagnies privilégiées lui firent acquérir tant de développement, que, les capitaux ne suffisant plus, il fallut recourir aux banques ; et c'est ainsi que naquit le crédit.

Il faut se rappeler que l'économie politique était dans l'enfance comme science. Quelques hommes d'État en traitèrent timidement ; d'autres en discutèrent quelque partie spéciale, comme le commerce, les métaux précieux. Nous avons trouvé en Italie de bonnes idées chez Serra ; après lui, Géminien Montanari de Modène traita des monnaies mieux que les écrivains précédents, en établissant des axiomes qui,

évidents aujourd'hui, étaient alors en opposition avec la pratique.

La Hollande, bien que constituée entièrement sur le commerce, ne s'en occupait pas scientifiquement. L'Angleterre prit au contraire pour ce genre d'études un goût proportionné à la prospérité de son négoce, quoiqu'elle ne produisît pas d'auteurs philosophes. Thomas Mun, qui y fut l'apôtre du système commercial (*Trésor de l'Angleterre par le commerce étranger,* 1664), établit que « le moyen ordinaire d'accroître les richesses est le commerce extérieur, qui se propose pour but de vendre aux étrangers au delà de ce qu'on consomme de leurs produits. » Il faut pour cela vendre à bon marché; mais comment écouler à bas prix les produits de l'industrie d'un pays où l'argent est abondant? Mun ne le dit pas. Sir Josias Child écrivit, dans le même système, un discours sur le commerce (1670). La rareté des métaux causait un grand embarras sous Guillaume III: on s'en occupa donc beaucoup, et Locke publia ses *Considérations sur les conséquences de la réduction de l'intérêt et de l'élévation de la valeur de l'argent* (1681), ainsi que d'autres écrits sur la théorie commerciale, en attachant toutefois peu d'importance à la possession des métaux précieux, et en ne les considérant que pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire que comme une richesse échangeable qui tirait sa valeur et de ce qu'ils sont d'une nature inusable, et de ce qu'ils sont toujours demandés. Il vit l'impossibilité de régler l'intérêt par une loi ainsi que de prohiber l'exportation du numéraire, et reconnut que c'était un vol que d'augmenter la valeur nominale des monnaies.

Colbert ne connut pas certainement de cette science ce que l'on en apprend aujourd'hui dans les premières leçons. Il n'eut pas d'idée du crédit; mais le bon sens pratique le guida dans des mesures qui, pour le moment, procurèrent à la France une immense prospérité. Il y avait en 1661, quand il prit la direction des finances, 52 millions de dettes; le royaume payait 53 millions de tailles; mais le revenu disponible se réduisait à 31 millions, le surplus se trouvant absorbé en frais de perception et en bénéfices pour les traitants. A sa mort, en 1683, la taille était réduite à 35 millions, la rente à 32, et le revenu porté à 84 millions. L'État tout entier rendait 116,847,476 livres, dont, la dette déduite, il restait au trésor 93,498,202 liv.(1). Il est vrai que pour arriver à de tels résultats

(1) Le marc d'argent, qui vaut aujourd'hui 54,29, valait alors 27,13, ce

on eut recours à la puissance du despotisme : les communes furent obligées de donner au trésor la moitié de leurs droits d'octroi ; les emplois et les traitements furent arbitrairement supprimés ; la rente fut réduite, et les créanciers de l'État qui s'avisaient de se plaindre étaient jetés en prison.

Mais Colbert introduisit l'ordre autant qu'il était possible dans une si grande variété de priviléges. S'il s'occupa plus particulièrement du commerce que de l'agriculture, il faut considérer que le négoce était dans la main du peuple, et que les terres appartenaient aux riches, à la noblesse, dont on ne voulait pas accroître l'orgueil en les rendant plus profitables. Il n'osa pas non plus attaquer les lois qui entravaient le transport des grains ; lois que le dépérissement de l'agriculture avait fait rendre, et que soutenait le préjugé populaire. Comme la circulation de province à province en avait été défendue, on négligeait la culture. Son intention était cependant de procurer à l'industrie naissante des aliments à bas prix, afin que partout la population industrielle s'accrût, sans préjudice pour la population agricole, dont il connaissait l'importance ; aussi multipliait-il les règlements à son sujet, et il sentait que cet art ne périrait pas, quand même il paraîtrait momentanément négligé. A vrai dire, il allégea la taille et en rendit la répartition moins arbitraire, la perception moins dure. Il diminua la gabelle sur le sel, dessécha des marais, s'occupa d'améliorer les races de chevaux et de bœufs, fit des lois sur les eaux et forêts, encouragea les mariages parmi les paysans, en exemptant de la taille pour cinq ans ceux qui prendraient femme à vingt, et pour toute sa vie le père de dix enfants. Il avait l'intention de supprimer les corvées et de faire un cadastre général ; il conçut l'idée du canal de Bourgogne et fit commencer celui de Languedoc. En résumé, Colbert, en abordant de mille manières les problèmes infinis qui surgissaient sur des matières si nouvelles, fit plus pour la classe laborieuse et pour la prospérité de la France, que Louis XIV n'en put détruire.

La nécessité de satisfaire aux exigences exorbitantes de son roi le contraignit de recourir à des expédients oppressifs et de contracter des dettes, malgré l'aversion exagérée qu'il professait pour les emprunts. Sa protection elle-même devint onéreuse (1).

qui fait, avec l'augmentation du prix, que les 84 millions équivaudraient aujourd'hui à 168 millions.

(1) Colbert ayant convoqué les principaux marchands de Paris et des autres

Prospérité de la France. Cependant l'effet immédiat des mesures de Colbert ne pouvait être meilleur. Chaque métier à tisser les draps fins recevait une forte avance, et quarante-quatre mille deux cents battaient en 1669. Les fabriques de Sedan et les tapisseries d'Aubusson se relevèrent ; les dentelles de France rivalisèrent avec celles du Brabant ; les tapis de la Savonnerie surpassèrent ceux de Turquie et de Perse. L'industrie de la soie se multiplia également, et Lyon, Tours apprirent à la tisser avec de l'or et de l'argent. On acheta des Anglais le secret du métier à faire les bas. Il ne fut plus besoin de tirer du dehors le fer blanc, l'acier, la faïence. La famille Gobelin avait créé au quinzième siècle une teinturerie sur la Bièvre, et les Hollandais établirent en 1655, dans ses bâtiments, une fabrique de haute lisse. Colbert l'ayant achetée en donna la direction au peintre Lebrun, et
1662. l'éleva à une extrême perfection. Il acquit aussi une manufacture de miroirs, où Luc de Nehor inventa le moyen de fondre les grandes glaces. On parvint à en polir de douze pieds sur cinq, et ce qui était un ornement royal descendit peu après dans les demeures des particuliers. Le haut prix des nouveaux produits industriels enrichit les entrepreneurs, augmenta les capitaux, et l'Europe devint tributaire de la France. Mais les étrangers ne tardèrent pas à réagir contre cette prospérité.

« Occupé sans relâche de la prospérité des citoyens, dit Necker

villes pour combiner avec eux les meilleurs moyens de raviver le commerce, ils se rendirent à son appel ; mais aucun d'eux n'osait ouvrir la bouche, chacun attendant que les autres rompissent la glace. *Messieurs*, dit le ministre, *êtes-vous muets ? — Non, monseigneur,* dit Hazon, marchand d'Orléans très-vif ; *mais nous craignons tous d'offenser votre grandeur, s'il nous échappait quelque parole qui ne fût pas à sa guise. — Allons, exprimez-vous librement*, reprit le ministre : *celui qui parlera avec le plus de franchise sera le meilleur serviteur du roi, et mon ami.*

Alors Hazon, prenant la parole, dit : *Monseigneur, puisque vous le commandez, et promettez de prendre en bonne part ce que nous aurons l'honneur de vous représenter, je vous dirai nettement que quand vous vîntes au ministère vous trouvâtes la charrette renversée, et que depuis que vous y êtes vous l'avez relevée seulement pour la renverser de l'autre côté.*

A ce trait poignant le ministre prit feu, et s'écria, d'un ton courroucé : *Comment parlez-vous, l'ami ? — Monseigneur,* reprit Hazon, *je demande très-humblement pardon à votre grandeur de la folie que j'ai faite de me fier à sa promesse, et je ne prononcerai plus un mot.*

Le ministre ordonna aux autres de parler ; mais personne ne souffla, et la conférence finit. (AMELOT DE LA HOUSSAYE, *Mémoires historiques et politiques*, t. II, p. 89.)

de Colbert, ce n'est pas par l'austérité et par de dures privations qu'il veut conduire la France à la splendeur; mais il sait qu'elle est de sa nature appelée aux jouissances, et il n'a garde de s'y opposer. Le goût du sucre et du café devient plus général en Europe : il n'ordonne pas de renoncer à ce plaisir; mais il cherche à le satisfaire en augmentant la population, en étendant et en vivifiant le commerce des colonies, en les liant à la métropole. De nouveaux désirs se manifestent : on veut avoir le thé de la Chine, les mousselines des Indes, et il ne les prohibe pas; mais il indique les moyens de se les procurer à meilleur marché. La pensée de Colbert est partout et en tout temps. Il semblait avant lui que la France n'eût voulu communiquer avec les autres nations que par le fer et le feu; Colbert fut avide d'une gloire plus élevée, sentant qu'il y avait une communication plus noble entre les hommes, celle des bienfaits de la nature et des fruits de leur industrie. »

Bien que peu versé dans les lettres, il aperçut le fil qui les rattache à la prospérité publique; il reconnut aussi que l'industrie elle-même aurait à profiter de la représentation des chefs-d'œuvre de Molière et de Racine; car l'habitude de saisir les nuances imperceptibles qui distinguent la grâce de l'affectation, la simplicité de la négligence, la grandeur de l'exagération, aiderait à acquérir ce goût délicat qui valut aux manufactures françaises la préférence sur celles des autres pays. Il protégea donc l'Académie française, fondée par Richelieu, et y adjoignit l'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie des sciences, afin que l'étude de la nature et de l'histoire allât de pair avec celle de la langue. Enfin, il fonda l'Académie des beaux-arts et l'école de Rome. Des encouragements, des honneurs, des pensions, étaient accordés aux savants que l'on appelait de toutes parts (1).

D'excellentes mesures dont on fait honneur à Louis XIV sont dues à Colbert et à d'autres ministres. Un asile fut ouvert à Paris

(1) La liste des pensions porte : « A Mézerai, historiographe du roi, quatre mille livres. — A Denis Godefroy, historiographe, trois mille six cent liv. — A Pierre Corneille, *le premier poëte dramatique du monde*, deux mille liv. — A Racine, *poëte français*, huit cents liv. — A Chapelain, *le plus grand poëte français qui ait jamais existé, et du jugement le plus solide*, trois mille liv. — A Molière, *excellent poëte comique*, mille liv. — A Benserade, *poëte français très-plaisant*, quinze cents liv. « Fénelon, comme précepteur du Dauphin, touchait douze mille livres.

pour y recevoir les indigents, « comme membres vivants de Jésus-Christ, et non comme membres inutiles de l'État. » On ordonna que chaque ville et chaque bourg du royaume eût un hospice pour les malades et les orphelins, où ces derniers pussent apprendre un métier; des récompenses furent accordées aux artisans qui épouseraient des orphelines de l'hospice de la Miséricorde. Des maisons s'élevèrent pour les enfants trouvés, et l'on inventa des moyens de soulager la mendicité.

Poste. Les premières messageries furent introduites en France par les universités, pour transporter les lettres des étudiants. Elles portaient en même temps des paquets, de l'argent, et autres objets que le public leur confiait; mais à la moitié du quinzième siècle une concurrence leur fut faite par les messageries royales, établies dans les bailliages pour envoyer aux cours suprêmes les dossiers des procès jugés par les magistratures inférieures. En 1622, M. d'Alméras, général des postes, à qui le roi avait confié tous les relais, conçut l'idée de faire porter aussi par le service royal les lettres pour le public. Il établit en conséquence différentes lignes de courriers qui, arrivant à jour et heure fixes, voyageant jour et nuit à raison de deux lieues à l'heure, déposaient dans chaque bourgade les paquets à sa destination ou à celle du voisinage. La taxe, d'abord arbitraire, fut bientôt fixée au moyen d'un tarif proportionné au poids et aux distances. Le roi plaça des taxateurs et des percepteurs dans chaque ville, ce qui détermina la création de nouveaux offices et entraîna des charges générales. Au temps d'Alméras, le port d'une lettre de Paris à Lyon coûtait deux sous; il fut élevé à quatre dans le tarif de 1644, et augmenté encore dans celui de 1676. Les universités réclamèrent en vain, et restèrent dépouillées de leur droit. En 1672 les postes, prises à ferme par Lazare Patin, devinrent un revenu public qui monta jusqu'à deux millions.

Alors s'établirent aussi les fiacres et les voitures en commun, semblables aux omnibus d'aujourd'hui; mais ces dernières ne purent subsister : on continuait en même temps à se servir des chaises à porteurs.

Louis XIV confia au chancelier Seguier et à plusieurs membres du parlement le soin de réformer les lois. Il promulgua d'abord l'ordonnance civile, ensuite le code des eaux et forêts, puis des règlements pour les manufactures, l'ordonnance criminelle, le code de commerce, celui de la marine emprunté en plusieurs parties

aux Anglais, le code noir pour les esclaves des colonies, et toujours en rapport avec les formes de la monarchie pure.

On peut dire que les ordonnances de Louis XIV furent, après celles de saint Louis, les premières qui eussent le caractère de législation générale, n'ayant pas seulement pour but de résoudre des difficultés accidentelles, mais de régler pour longtemps l'avenir. Tout ce que la jurisprudence, les statuts, les édits, les règlements, renfermaient d'accepté et d'éprouvé, fut coordonné d'une manière à coup sûr imparfaite, mais admirable pour le temps, alors que les règles du droit étaient encore si confuses et si incertaines, qu'il fallait lutter contre les priviléges des provinces, et que Louis XIV dut plusieurs fois réduire les réfractaires à l'obéissance par les armes et par les supplices.

Les ministres avaient chacun un département; mais leur pouvoir, absolu d'abord, fut alors subordonné à la volonté du roi. Les intendances royales furent opposées aux gouvernements militaires et à l'influence des parlements.

Un conseil de conscience, composé de trois prélats irréprochables, examinait le mérite des sujets présentés pour les bénéfices ecclésiastiques. Un autre conseil discutait les matières de justice, de commerce, de marine et de police.

Comme l'action de la justice, qui n'applique de châtiments qu'à des délits matériellement prouvés, paraissait trop lente, et que de nombreuses lacunes facilitaient l'impunité, Louis XIV chercha à donner de la force à la police, et il en résulta une vaste organisation modelée sur celle de Venise. Elle existait déjà, mais comme auxiliaire de la justice : Louis XIV la rendit indépendante et occulte, pour surveiller les mécontentements politiques. Elle viola le secret des lettres, emprisonna arbitrairement, et employa ces moyens honteux et violents dont l'usage ne se perdit plus. Le peuple ne la vit pas de mauvais œil, attendu que son obscurité le mettait à l'abri de ses investigations; il se réjouit même de ce qu'elle s'appliquait à prévenir les délits, à empêcher les vols et les escroqueries, et à châtier les fraudes.

En somme l'organisation de Louis XIV était très-simple, comme tout ce qui est despotique : un roi absolu, par la grâce de Dieu; une noblesse à laquelle étaient réservés les premiers honneurs à la cour, les premiers dangers à la guerre; une bourgeoisie protégée et satisfaite dans ses intérêts matériels; un parlement réduit à juger;

un clergé réservé uniquement à annoncer la parole de Dieu et l'obligation d'obéir au roi. Plus d'hommes ni de corps capables d'entraver les pas du roi, qui, ne devant compte qu'à Dieu de ses actions, se fit néanmoins pardonner sa tyrannie par un excellent système d'administration, en même temps qu'il l'entourait d'une pompe digne de la grande civilisation de l'époque.

Mais si Louis XIV voyait sa grandeur dans la magnificence, Colbert ne s'y complaisait que pour le bien de la France, seul but de ses pensées; si Louis XIV ne songeait qu'au faste et ne voyait qu'une source de taxes nouvelles dans la prospérité de l'industrie et de l'agriculture, son ministre, au contraire, contemplant avec joie, des fenêtres de son château, les campagnes environnantes, s'écriait : *Puissé-je rendre ce pays heureux; et, loin du roi, sans appui, sans crédit, voir l'herbe croître dans ma cour!*

CHAPITRE V.

GUERRES. — HOLLANDE.

Heureuse la France, si Louis XIV n'eût pas compromis cet état florissant pour acquérir de la gloire et faire parade de sa supériorité! La France, après avoir humilié l'Autriche par les traités de Westphalie et des Pyrénées, était grandie dans l'opinion comme protectrice de la paix de l'Europe. Les princes de l'Empire étaient fidèles à Louis XIV, qui garantissait leurs libertés; il avait pour amie l'Angleterre, qui lui avait fait acquérir Dunkerque et Mardick; l'alliance suisse était renouvelée, et il avait réprimé les corsaires de la Méditerranée.

Mais ses flatteurs lui répétaient qu'il était supérieur aux autres rois; qu'il devait réunir sous son sceptre l'empire de Charlemagne; et l'abbé Colbert lui disait, au nom du clergé : « O roi, toi qui donnes « des lois à la mer et au continent; qui, lorsqu'il te plaît, lances la « foudre sur les rives africaines; qui rabaisses l'orgueil des peuples, « et contrains à ton gré leurs souverains de reconnaître à genoux la « puissance de ton sceptre et d'implorer ta miséricorde..... »

Louis XIV était plus encore excité par Louvois, homme d'une grande activité, mais violent, hautain, inébranlable dans sa volonté. Tout-puissant sur l'esprit du jeune roi, ennemi personnel de

Colbert et de son fils Seignelay, ministre de la marine, il voulait ruiner les finances qu'ils avaient organisées, détruire la marine qui florissait sous leur administration, et substituer des actes hostiles aux procédés pacifiques du ministère rival. Tandis que Colbert considérait l'or comme un instrument, la corruption comme un moyen, et qu'il se proposait pour résultat une paix digne et féconde en richesses, Louvois, pour l'entraver dans sa marche, voulait la guerre, et il l'obtenait en agissant sur le mobile principal du maître, l'ambition; et lui faisant entendre qu'il devait être le dieu Mars de son siècle, au lieu de s'amuser à des misères de commerce comme les Hollandais, il lui persuada que c'était un signe de puissance que de n'avoir point d'alliés: *La devise la plus juste,* lui disait-il, *est celle qui a été faite pour votre majesté* : Seul contre tous.

La situation de la France était la plus favorable pour changer son rôle d'arbitre en celui de conquérante. Elle possédait les armées qui avaient vaincu à Rocroi, à Fribourg, à Nordlingue, à Sommershausen, à Lens, aux Dunes. Les soldats, recrutés en tous lieux, ne comprenaient pas l'idée de patrie; mais ils avaient un vif sentiment de leur pays : habitués aux travaux des champs, ils avaient été bercés aux récits des guerres de religion. La jeune noblesse aimait les périls des camps; aussi voyait-on d'élégants petits maîtres, chamarrés de rubans et parfumés d'ambre, après avoir passé l'hiver dans les plus molles voluptés, engager leurs meubles et leurs propriétés pour aller affronter des privations de tout genre et braver la mort en héros. « Tant de braves gens que je voyais animés « pour mon service, écrit Louis XIV, semblaient me solliciter à « chaque instant d'offrir une occasion à leur valeur. Au premier « bruit de la guerre de Flandre, ma cour se grossit en un instant « d'une infinité de gentilshommes qui me demandaient de l'em- « ploi (1). » On lui persuada qu'un roi doit toujours avoir l'épée à la main; or, rien ne devait être plus facile à l'égard de celui qui écrivait en 1688, au maréchal de Villars : *S'agrandir est la plus digne et la plus agréable occupation d'un souverain*. D'un autre côté, rien ne contribue mieux à donner de l'unité au pouvoir et à le centraliser que la force militaire : or, cet élément se trouvait alors concentré également dans la main du roi et distinct de la société; ce qui le rendait propre à comprimer au dedans et à combattre au dehors.

(1) *Œuvres*, II, 6, 274.

Changement dans la tactique.

A cette époque, la guerre avait commencé à être une science. Au moyen âge, il n'y avait point d'armée; mais une vaillante noblesse, bardée de fer, paraissait entourée d'archers armés à la légère, et la tactique consistait dans la lutte d'homme à homme, de troupe à troupe. Au temps de la Ligue, l'Espagne, par des mouvements dirigés avec prudence, avait grandement exercé l'agilité des escadrons légers des Béarnais. La guerre des Pays-Bas améliora l'art des siéges, l'artillerie, les combinaisons stratégiques; et Gustave-Adolphe prouva que dans les armées la force matérielle ne fait pas tant que la force morale. Puis vint la réflexion savante, avec l'art d'ordonner des bataillons et de former de vastes plans.

On reconnaissait alors trois écoles militaires : l'école allemande, qui procédait par grandes masses de cavalerie cuirassée que le canon tuait ou dispersait facilement; l'école espagnole, qui en adopta l'ordre serré, mais avec moins de cavalerie, en formant des retranchements et des carrés de lances, et en modérant prudemment les mouvements pour n'en venir à la mêlée qu'avec la certitude du succès; enfin l'école française. Les beaux temps de l'école espagnole étaient passés, et les Français obtenaient l'avantage; car, après avoir éprouvé de fréquentes défaites à raison de leur impétuosité, ils étaient modérés maintenant par la prudence de Turenne, qui constata à Rocroi la supériorité de l'infanterie française sur celle des Espagnols. Sous Louis XIV, les réformes portèrent sur l'armée comme sur toutes choses. On y enrôla les gens habitués à l'indiscipline pendant les troubles passés; chaque régiment fut vêtu d'une manière uniforme; les soldats fictifs qui, ne figurant que les jours de revue, escroquaient des payes et des priviléges, disparurent des cadres. On institua d'abord quatre grenadiers par compagnie, puis on composa une compagnie de grenadiers par chaque régiment d'infanterie; on forma en outre un régiment de hussards et de bombardiers. Le nombre des dragons fut augmenté; on fonda des haras, des écoles d'artillerie, un corps d'ingénieurs, et l'usage de la baïonnette devint général.

Il est bien entendu que les grades n'étaient conférés qu'à des nobles; mais la grande influence qu'ils avaient sur le vulgaire, et le sentiment exagéré de leur dignité, seraient devenus un frein pour le roi, s'il eût jamais voulu réduire l'armée à n'être qu'un instrument aveugle de déloyauté ou de tyrannie. Cependant l'introduction des uniformes parmi les officiers fut un grand coup porté à l'orgueil des gentilshommes, qui traitaient de pair à pair les généraux, et

prétendaient agir de même avec Turenne, parce qu'il n'avait pas dans la société la supériorité qu'il possédait dans l'armée. Le colonel général, qui auparavant décidait des avancements, fut supprimé; et le roi devint ainsi le véritable chef de l'armée. Il institua, pour récompenser la valeur, l'ordre de Saint-Louis, et rendit pour le soldat la vieillesse moins effrayante en lui préparant un noble asile à l'hôtel des Invalides. Il forma les compagnies de cadets; il établit de plus, en 1688, trente régiments de miliciens vêtus et armés par les communes, qui s'exerçaient aux armes sans abandonner leurs champs. Il put ainsi disposer de quatre cent cinquante mille hommes, qu'il maintint sous une discipline sévère. Il prépara des magasins et fit élever des forteresses admirables.

Ce fut l'œuvre de Vauban, que Mazarin, qui se connaissait en hommes, attacha aux armées royales. En assistant avec elles à différents siéges, il reconnut les moyens d'améliorer l'attaque et la défense, et devint bientôt l'ingénieur en chef du grand roi, pour qui il fit construire trente-trois places fortes nouvelles; il en restaura en outre trois cents anciennes, dirigea cinquante-trois siéges, et intervint à cent quarante faits d'armes. Fortifications.

Vauban n'inventa pas un art dans lequel les Italiens avaient déjà déployé une grande habileté, et dont il avait été fait une longue expérience dans la guerre de Flandre; mais il sut faire des améliorations par l'application la plus opportune des procédés étrangers : sans avoir écrit aucun ouvrage de tactique, il mérita que les perfectionnements successifs de cet art fussent rattachés à son nom, et surtout il sut associer la stratégie à l'art des fortifications. Il faut dire aussi qu'il avait sans cesse en vue d'épargner la vie des soldats et celle des citoyens pacifiques; et c'est vers ce but qu'il dirigea le système des parallèles et des places d'armes, dont le premier essai fut fait au siége de Maestricht, ainsi que son ouvrage *Sur l'attaque et la défense des places.*

Louis XIV voyait un signe de grandeur à posséder non-seulement beaucoup de places fortes, mais même à en avoir de superflues : Vauban, après avoir cherché à lui démontrer que cette dépense inutile immobilisait pour la défense une trop grande quantité d'hommes, ne put que les répartir dans les lieux les plus convenables aux vastes opérations militaires. Les citadelles servirent aussi à tenir en bride les citoyens : ils ne purent plus dès lors réclamer, par l'insurrection, des droits que la loi traitait de ferment de révolte;

et les gouverneurs cessèrent d'être des pachas dans les provinces.

Marine. 1652-1719. Les armées de mer acquirent aussi à cette époque une importance inouïe. On leur avait appliqué les terribles innovations de l'artillerie, et elles faisaient pressentir que le trident de Neptune deviendrait le sceptre du monde. La principale force maritime consistait dans les galères, bâtiments mus par des hommes comme ils le sont aujourd'hui par la vapeur. Des gens condamnés pour crimes, des Barbaresques enlevés aux déserts de l'Afrique, étaient enchaînés sur des bancs et soumis à un mouvement de force lente, mécanique, qui, tout en les fatiguant horriblement, leur laissait le calme nécessaire pour envisager le danger, sur lequel ils ne pouvaient pas même s'étourdir en criant : on leur mettait en effet un bâillon au moment du combat, afin qu'ils ne pussent pas, en parlant, troubler les commandements. Obligés alors de répondre à l'impatience du capitaine, des coups de nerfs de bœuf pleuvaient sur leurs reins ; et il leur fallait s'avancer contre un feu qu'ils ne voyaient pas, atteints par les armes de l'ennemi, sans ressentir l'exaltation que produit la lutte, sans pouvoir espérer après la victoire ni les récompenses, ni la joie féroce du massacre ou du pillage.

Le Béarnais Bernard Renau d'Eliçagaray, après avoir étudié la théorie, s'appliqua avec une méditation profonde à résoudre les problèmes les plus difficiles de la construction des navires : il en vint au point d'exposer, comme par hasard, les combinaisons les plus étudiées, les trouvant chose toute naturelle, et s'étonnant que d'autres n'y eussent pas songé. Il proposa, dans sa *Théorie navale*, d'alléger beaucoup la poupe et la proue, en les débarrassant de leurs énormes gaillards ; de donner moins de rondeur aux bâtiments, et de ramener surtout les canons à un calibre unique, afin d'éviter la confusion des charges, cause de graves embarras.

Chaque maître ouvrier avait un *secret de construction* à lui, auquel il ne voulait pas renoncer, malgré toutes les remontrances des gens expérimentés ; mais Renau proposa à Colbert l'établissement d'une école publique de construction navale et d'un corps d'ingénieurs, ce qui ruina un pareil monopole, et fit d'un vaisseau comme un résumé de toutes les connaissances physiques et mathématiques.

Dunkerque se signala notamment par ses excellents marins et par ses audacieux corsaires, qui rentraient au port avec de riches captures. Ce fut dans cette ville que naquit Jean Bart, qui, après

Jean Bart. 1661-1702. s'être formé sous Ruyter, revint en France lorsque la guerre éclata

avec la Hollande. C'est alors qu'ayant armé en course un bâtiment, il se signala tellement par son intrépidité et son intelligence, que le roi le prit à son service. Le nom de Jean Bart est resté populaire comme représentant de la grandeur maritime de la France, de même que celui de Bayard, de sa gloire chevaleresque. Enfant du peuple, il ne renia jamais son origine; et, dans les grades qu'il mérita par une valeur inouïe, il conserva la simplicité et la rudesse du matelot, au milieu des gentilshommes aux manières polies qui, se faisant un honneur de servir sur les bâtiments de son escadre, enduraient ses boutades, et le suivaient dans les attaques les plus hasardeuses. Lorsqu'il vint à la cour, il ne se déconcerta nullement en présence des brillants cavaliers et des belles dames accourues pour voir *l'Ours,* comme on l'appelait. Un jour que le roi lui faisait faire antichambre, il tira sa pipe et se mit à fumer, en attendant l'audience. Il ne songeait même pas à modérer en présence de la majesté souveraine l'énergie de son langage. *Jean,* lui dit un jour le roi, *je vous ai nommé chef d'escadre. — Vous avez bien fait, sire,* répondit-il. Comme les courtisans laissaient échapper un rire de moquerie, Louis XIV, voulant montrer qu'il se connaissait en grandeur, reprit: *Vous ne l'avez pas compris. C'est la réponse d'un homme qui sent ce qu'il vaut, et entend m'en donner de nouvelles preuves.*

Le récit de ses exploits vraiment extraordinaires tient du roman, sans qu'ils aient jamais produit de grands résultats; aussi disait-on de lui qu'*il n'était bon que sur son bord.* Toujours corsaire, ne se retirant jamais devant des forces supérieures, il était déterminé à se faire sauter plutôt qu'à se rendre. Les Hollandais et les Anglais en eurent toujours une extrême frayeur. Il traversa un jour, avec sept frégates, trente-deux de leurs vaisseaux qui bloquaient le port de Dunkerque; et le lendemain il prit quatre bâtiments anglais richement chargés. Il brûla dans cette campagne plus de quatre-vingts navires ennemis, débarqua à Newcastle qu'il saccagea, et revint avec un million et demi de butin. N'ayant que trois bâtiments de guerre, il dispersa dans la Baltique la flotte hollandaise chargée de grains, et captura seize bâtiments marchands. En même temps qu'il empêchait les approvisionnements des ennemis, il faisait passer les convois destinés aux pays amis.

Duguay-Trouin, son émule, aussi d'origine populaire, unissait à l'audace l'étude, que Jean Bart avait négligée.

Richelieu, qui avait trouvé la France sans un gros bâtiment, fit

de Brest, ville de pêcheurs, un port militaire, et acheta ou fit construire vingt-cinq vaisseaux et dix galères. La marine dépérit de nouveau durant la Fronde; mais de Lionne eut soin de la relever, en faisant faire des vaisseaux et acheter des matériaux. Il établit à Amsterdam une fonderie de canons, appela de Hollande des constructeurs, de Suède des charpentiers et des serruriers, et des bords de la Baltique des marchands pour la toile à voiles et les cordages. De nouveaux ports furent ouverts, d'autres agrandis; et, l'an 1666, le duc de Beaufort commandait contre les Anglais une flotte de trente-quatre vaisseaux portant dix mille cinq cent cinquante-six hommes. L'année suivante, la marine française comptait cinquante-neuf vaisseaux, dont deux de quatre-vingts canons, cinq frégates de quarante à vingt, six plus petites, neuf fustes, treize brûlots, cinq vaisseaux de guerre et de commerce de dix à quarante canons, trois galiotes, et de plus un assez grand nombre de petits bâtiments pour former un total de cent dix voiles, avec trois mille sept cent treize canons et vingt et un mille neuf cent quinze hommes d'équipage, sans compter les officiers (1).

Louis XIV arriva peu à peu à ce degré de puissance; mais ceux qui, comme lui, ne calculaient point les souffrances du peuple, le lui avaient fait pressentir. Se trouvant donc en force, avec l'armée la plus aguerrie de l'Europe, avec de grands généraux parmi lesquels il suffit de citer Turenne et Condé, avec une nombreuse et jeune noblesse désireuse de se signaler, et des rangs de laquelle devaient sortir les Catinat, les Vendôme, les Villars, et d'habiles ingénieurs comme Clairville, Mesgrigny, Choisy, Vauban, il se laissa éblouir, et précipita l'Europe dans quatre guerres, dont la dernière conduisit la France sur le bord du précipice.

Les traités de Westphalie, des Pyrénées et d'Oliva avaient terminé les contestations au centre de l'Europe, au midi et au nord, en affaiblissant au profit de la France, du corps germanique et de la Suède, l'Autriche, l'Espagne, le Danemark et la Pologne; en déterminant les territoires, en fixant le droit public, et en enlevant aux uns tout motif pour renouveler les hostilités, aux autres la volonté, à d'autres les moyens nécessaires. Il était donc difficile de troubler la paix; mais Louis XIV saisit les premiers prétextes qu'il trouva.

Il commença par s'arroger des prérogatives sur les puissances

(1) Mignet, *Succession d'Espagne*, Documents.

qui jusqu'alors avaient été traitées en égales. L'ambassadeur d'Espagne à Londres ayant refusé de céder le pas au sien, une rixe s'ensuivit; Louis XIV menaça Philippe IV, qui fit réparation, et reconnut la prééminence de la France. 1662.

L'ambassadeur français à Rome avait à son service des gens qui molestaient les habitants, et il donnait dans son hôtel asile aux mauvais sujets. La garde corse, irritée des insultes répétées qu'elle avait à subir de ce côté, entoura l'hôtel et fit feu; un page fut tué et plusieurs domestiques blessés. Louis XIV envoya demander satisfaction; et comme elle tardait, il occupa Avignon, fit reconduire le nonce à la frontière, et s'apprêta à passer en Italie avec dix-huit mille hommes. En vain Alexandre VII fit exécuter les coupables; l'Autriche et l'Espagne restant indifférentes à cet abus de la force contre le faible, le pape, dénué de troupes, fut obligé de s'humilier devant l'arrogance du monarque. Il lui fallut exiler son propre frère, accusé d'avoir eu part à cette voie de fait, envoyer le cardinal Chigi demander pardon, abolir la garde corse, élever une pyramide avec une inscription rappelant l'injure et la réparation, s'obliger même à céder certaines portions de territoire aux ducs de Parme et de Modène.

C'était le prélude d'exigences plus grandes. Deux puissances portaient ombrage à Louis XIV : l'Espagne, héréditairement ennemie de la France, qu'il cherchait à démembrer par terre; la Hollande, avec laquelle il voulait rivaliser sur mer.

A la mort de Philippe IV, l'occasion lui parut favorable pour réaliser ses projets en élevant des prétentions à la succession de ce prince au nom de Marie-Thérèse, sa femme. Cette princesse avait renoncé, comme nous l'avons dit, à l'héritage paternel; mais on disait que la convention était nulle, attendu que sa dot n'avait pas été payée. De plus, il était d'usage dans quelques pays de la Flandre, lorsqu'un veuf ou une veuve convolait en secondes noces, que la propriété de ses biens immeubles fût *dévolue* aux enfants du premier lit, et que le père ou la mère n'en conservât que la jouissance viagère. Louis XIV voulut étendre cette coutume privée à un cas de droit public. Or Charles II étant né du second mariage de Philippe IV, et Marie-Thérèse du premier, il revendiqua par le *droit de dévolution* le Brabant, Malines, Anvers, la Gueldre supérieure, Namur, le Limbourg, le Hainaut, l'Artois, le Cambrésis, le Luxembourg, la Franche-Comté et une partie de la Flandre, bien que les lois

fondamentales de l'Espagne établissent l'indivisibilité de la monarchie. C'était un prétexte futile, mis en avant après parti pris; il trouva pourtant des défenseurs dans la guerre de plume qui s'engagea alors (1).

« Croyant que le meilleur moyen pour des faits importants était de surprendre mes ennemis par ma diligence, et d'entrer en armes dans leurs pays avant qu'ils se fussent mis en état de me résister, je disposais insensiblement toute chose pour commencer cette campagne plus tôt que de coutume. J'amassais dans chaque place des blés, des farines, des fourrages, de la poudre, des boulets, des canons et autres objets. Mais surtout je continuais à exercer soigneusement les troupes rapprochées de moi, afin que les officiers apprissent, par mon exemple, à prendre le même soin de celles qu'ils commandaient (2). » Bientôt trois armées envahirent la Flandre, commandées par le roi, qui venait apprendre la guerre sous Turenne, et bien approvisionnées par les soins de Colbert et de Louvois. Les Espagnols, qui remplissaient l'Europe de leurs plaintes et de leurs soupçons, n'avaient rien préparé en fait de troupes, d'argent et

(1) L'un des écrits les plus importants contre les prétentions de Louis XIV est de l'illustre jurisconsulte napolitain François d'Andrea : *Dissertatio ex successione ducatus Brabantiæ*, et *Riposta al trattato delle ragioni della regina cristianissima, sopra il ducato del Brabante con altri Stati della Fiandra*. 1668.

(2) *Mémoires de Louis XIV*, t. II, 263. Il a été publié récemment, dans le IVe volume des *Archives philosophiques* de Reiffenberg, un écrit intitulé *Avis secret donné par le conseil d'État au roi* (Louis XIV) *et à la reine de France sur les maximes et règles à garder en la conquête des Pays-Bas*. Dans la première partie le conseil d'État indique la manière de les conquérir : montrer de la modération, respecter les usages et maintenir les priviléges. *Le temps de la dissimulation* passé, on pourra y mettre des contributions *à discrétion* comme dans toute la France, et même *avec redoublement, et jusqu'à l'équivalent de ce qu'ils eussent dû payer le temps précédent de la dissimulation*. Mais comme, en se voyant trahis, ils seront *assez animés à se révolter*, il importe, outre *la bride des citadelles* et *des bastilles...*, *de réduire peu à peu ces peuples à la bassesse;* d'avilir l'ordre ecclésiastique en disposant, comme si c'étaient des commendes, des prélatures et des bénéfices; la noblesse, en l'écartant de tous les emplois et charges; le tiers état, en entravant le commerce et le trafic; tous et chacun, en les privant de communications extérieures. Il faudra y tenir des troupes, que le pays devra nourrir; chercher à y introduire la *diversité*, c'est-à-dire les hérésies religieuses, *afin qu'étant divisés en différentes sectes et factions, il ne se puisse rien brasser si secrètement qu'il ne se découvre.*

d'alliances. Louis XIV n'eut donc point à combatre, mais à triompher. Vauban fortifia d'après les méthodes nouvelles les places conquises, et le roi revint au milieu des applaudissements, en se vantant de sa modération, qui l'avait déterminé à s'arrêter au milieu de ses victoires.

L'Espagne, hors d'état de lui tenir tête avec ses propres forces, tâcha de faire apercevoir à d'autres puissances la communauté du péril, afin que leur intérêt les portât à la défendre.

Les projets de Louis XIV blessaient Léopold d'Autriche, qui, aspirant à l'héritage de Philippe IV, devait vouloir en maintenir l'intégrité, et la Hollande, à qui il importait de conserver les Pays-Bas à l'Espagne comme barrière entre elle et la France. Louis XIV chercha à gagner les Hollandais en leur proposant un partage de ce territoire, et à arrêter l'Autriche en lui rendant hostile le corps germanique, qui, en effet, ne fournit point de secours à l'empereur. De Witt, grand pensionnaire de Hollande, avait déjà songé à détacher les Pays-Bas espagnols pour les ériger en république; et dans ce but il s'était efforcé de prévenir la guerre. Effrayé maintenant du dangereux voisinage du roi de France, il détermina les Hollandais à s'allier avec l'Angleterre, dont la jalousie s'était éveillée, et avec la Suède, pour conserver les Pays-Bas à l'Espagne. Ces trois puissances protestantes se confédéraient en faveur de l'Espagne catholique, par la même raison qui fait aujourd'hui soutenir la Turquie. Triple alliance. 1668.

Bien que Louis XIV dût éprouver une vive irritation de se voir arrêté dans ses conquêtes, il ne se sentait pas encore en mesure de hasarder sa marine nouvelle contre l'Angleterre et la Hollande; de plus, il négociait alors avec l'empereur Léopold pour se partager la monarchie espagnole, au cas où Charles II viendrait à mourir sans enfants.

Un traité de paix fut donc signé à Aix-la-Chapelle, aux termes duquel la France rendit la Franche-Comté, en conservant Charleroi, 2 mai. Binch, Ath, Douai, Comines, Tournay, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtray, Bergues et Furnes, clef des Pays-Bas; en sorte qu'il eût mieux valu, pour l'Espagne, céder la Franche-Comté. Mais le prétexte de la *dévolution* était tellement vain, qu'il ne fut pas même fait mention des droits de Marie-Thérèse.

Louis XIV ne considérait guère les traités que comme ces compliments dans lesquels on entend tout autre chose qu'on ne dit. C'est ce qu'il montra ouvertement, lorsque, malgré cette paix, il fournit des secours au Portugal révolté contre l'Espagne. Était-il donc pos-

sible d'espérer qu'on parviendrait à l'empêcher de satisfaire ses deux plus vifs désirs, de conquérir les Pays-Bas et de se venger de la Hollande?

Hollande. Après de longs efforts de courage, la Hollande s'était affranchie de l'Espagne, enrichie de ses ruines, en occupant ses colonies dans les Indes et en exploitant la Belgique; elle s'était agrandie sur la mer autant qu'elle se voyait resserrée sur terre. Sillonnant l'Océan au lieu du sol, elle servait de grenier au monde sans avoir de campagnes; elle était le magasin général sans rien produire, et la banque universelle sans posséder de mines. La rareté du combustible lui enseigna à s'appliquer aux manufactures plutôt qu'aux constructions. Le chanvre, le lin, la laine, y furent travaillés avec succès, et l'on y fit le meilleur papier. Tous les procédés s'y perfectionnèrent, pendant que la civilisation croissante de l'Europe ouvrait de nouveaux débouchés aux marchandises. La pêche du hareng et de la baleine lui produisait de grands bénéfices. Les bâtiments des Hollandais, dont la construction s'était améliorée, faisaient pour les autres nations le commerce de transport, surtout dans les mers du Nord. Quant aux colonies, ils ne se jetaient pas sur elles avec une aveugle avidité, mais à proportion de leur territoire et de leur population.

Les Hollandais avaient aussi institué, pour nuire à l'Espagne en Amérique, la compagnie des Indes occidentales, qui fit des prises extrêmement riches: et, bien qu'ils eussent abandonné le Brésil, qu'ils avaient conquis et qui leur avait été assuré lors de la paix, ils formèrent ailleurs des établissements favorables pour la contrebande.

La compagnie des Indes hollandaises cherchait à s'assurer partout le monopole, en repoussant surtout les Anglais, ses uniques rivaux. Batavia était toujours le centre de ses opérations, comme celui du gouvernement, qui de là s'étendait sur le Malabar, sur Ceylan, sur la côte de Coromandel, et jusqu'à la Chine et au Japon, d'où les Hollandais exclurent entièrement les Portugais. L'acquisition du cap de Bonne-Espérance eût été plus importante pour eux, si, au lieu d'une simple station, ils en avaient fait une colonie agricole. La Haye était donc le laboratoire de la politique européenne. Dès qu'une guerre éclatait en Europe, la Hollande en transportait les effets dans les mers les plus lointaines, et finissait par en tirer avantage, au point qu'elle fonda une autre compagnie pour le commerce de l'Asie.

1647. Henri-Frédéric, prince d'Orange, qui, avant de mourir, avait vu les anciens maîtres du pays solliciter la paix, transmit ses dignités

à son fils Guillaume II, âgé de vingt et un ans, sous lequel fut conclue la paix de Munster, amenée par la valeur de son oncle et par la persévérance prudente de son père. Le traité de Munster assura aux états généraux la partie conquise de la Flandre, du Brabant et du pays situé sur la Meuse ; ces territoires ne furent pas admis dans l'Union, mais placés sous un gouverneur général, qui fut le prince d'Orange.

Les sept provinces formaient un gouvernement fédératif, dont les députés siégeaient en permanence à la Haye, où ils statuaient à l'unanimité sur les affaires publiques. Un conseil d'État, une chambre de l'amirauté, une chambre des comptes, dirigeaient l'administration ; mais, en fait, le pouvoir législatif appartenait à chaque province, car les états généraux ne pouvaient rien sans l'assentiment des états provinciaux. La municipalité, restreinte dans un petit nombre de familles bourgeoises, était donc la base de tout.

La Hollande, plus importante que les autres provinces et possédant les plus grandes villes, acquit une telle prépondérance que son stathouder devint celui de tous les états ; ou bien son grand pensionnaire était le chef de l'Union entière, selon que prédominait le parti civil ou le parti militaire. Le stathouder commandait l'armée et la flotte, et gouvernait la province ; le grand pensionnaire avait la garde des sceaux et des archives, préparait les délibérations et présidait l'assemblée. Quoique ses fonctions ne fussent que quinquennales, il les continuait jusqu'à ce que son mandat fût révoqué par suite de quelque catastrophe.

Il n'était pas possible d'éviter les discordes dans cette réunion de sept corps presque souverains, quand la source d'où chacun d'eux tirait son droit n'était pas bien clairement démontrée. La réflexion n'avait pas combiné ce mécanisme ; il s'était formé selon les circonstances.

La Hollande voulait, pour diminuer sa dette, qu'une portion de l'armée fût licenciée ; mais le prince d'Orange s'y opposait comme capitaine général. On discuta sur la juridiction, sur les abus d'autorité. Mais quand Guillaume II mourut, à l'âge de vingt-quatre ans, 1650.
laissant sa femme enceinte, le parti populaire l'emporta, et le stathoudérat fut aboli. A la tête de ce parti étaient Cornélius et Jean de Witt, hommes de mer, ennemis de la féodalité, et dominés par le plus pur et le plus ardent amour de la liberté.

Les états généraux eurent à lutter avec les Anglais, qui avaient proclamé comme un droit l'étrange prétention de posséder seuls la

mer qui entoure leur île. Hugues Grotius les avait réfutés dans le *Mare liberum*, et Selden s'était fait leur champion dans le *Mare clausum*. Charles Ier interdit (1636) à tout étranger la faculté de pêcher sur les côtes de la Grande-Bretagne. Cromwell renouvela les ordonnances à ce sujet (1652), voulant qu'en reconnaissance de la suprématie de l'Angleterre, les Hollandais consentissent à baisser leur pavillon et à laisser visiter leurs bâtiments. Il en résulta trois guerres (1652-65-72), dans lesquelles s'illustrèrent les marins hollandais et les grands amiraux Tromp et Ruyter.

Ruyter, qui s'était élevé par degrés, avait une connaissance profonde et la pratique de toutes les parties de l'art du marin. Les ports, les écueils, les bancs, les bas-fonds, les courants, lui étaient aussi familiers que les êtres de sa maison. D'une activité infatigable, constamment sur le pont de son vaisseau, il surveillait en personne l'exécution de ses ordres, et se faisait aimer des marins, qui l'appelaient le Bon père. Persuadé que « l'on ne peut obtenir la victoire sans l'aide de Dieu, » et que, « victoires ou défaites, il n'était que l'instrument de la volonté de Dieu, » il puisait, dans cette manière de penser, de la modération dans la prospérité, du calme dans les désastres. Il entra en 1667 jusque dans la Tamise; et, arrivé à Chatham, il brûla les bâtiments qui y étaient en rade, ce qui jeta l'épouvante dans Londres.

Le peuple, toujours ébloui par le prestige de la noblesse, et faisant fi de chefs sortis de son sein, s'arrangeait peu des de Witt, et regrettait les princes d'Orange. Mais la faction opposée à cette maison,
1634. en négociant avec Cromwell la paix de Westminster, avait accepté la condition de ne point élire pour stathouder le prince d'Orange ni ses héritiers. Le but secret de Cromwell était d'empêcher que ce prince, gendre du roi d'Angleterre, ne devînt le chef de l'Union, et ne mît par là son usurpation en péril. Quelques états rejetèrent cette exclusion ; ce qui entraîna des écrits et des discussions aigries par les factions philosophiques, comme jadis par les haines théologiques.

Partis hollandais.

Les réformés de Genève avaient adopté le péripatétisme purgé de la scolastique, et Théodore de Bèze se proclama dévoué à Aristote; mais Ramus mit en partie le Stagirite de côté, en substituant à la sienne sa propre logique, qui à son tour fut exclue de la Hollande par l'opposition de Joseph Scaliger. Sur ces entrefaites, la philosophie de Descartes, qui était venu se réfugier en Hollande en

1629, acquit un grand crédit; mais elle fut combattue par Gilbert Voït, autour duquel se rallièrent les orthodoxes, dans la pensée que le doute systématique du philosophe français conduisait à l'athéisme. En même temps, Jean Cock (Cocceius) de Brême défendit Descartes, et soutint que dans l'interprétation de la Bible la raison et la philosophie devaient jouer le principal rôle, et que, le sens naturel ne suffisant pas, il fallait pénétrer le sens voilé et mystique.

Les voïtiens étaient appuyés par la maison d'Orange, et les coccéiens par les de Witt, parce qu'ils étaient partisans de la souveraineté de fait. Mais le synode de Dordrecht décida que la philosophie 1651.
devait rester distincte de la théologie, et que la Bible, fondement de celle-ci, n'admet pas les interprétations dérivées du principe philosophique; en conséquence il exclut des écoles la doctrine de Descartes.

Elle faisait cependant des progrès, sous le patronage des coccéiens et des états de Hollande; les voïtiens étaient bannis des chaires et des emplois, de sorte que la théologie, la philosophie, la politique, se trouvaient mêlées ensemble. Lorsqu'il fut question de déterminer la formule des prières à réciter publiquement par les pasteurs, les partis éclatèrent. On ne savait à qui appartenait la souveraineté, c'est-à-dire, pour qui prier. Les coccéiens profitèrent de l'occasion pour faire déclarer, par les états de Hollande, que la souveraineté résidait dans l'assemblée des états de la province, unique magistrat suprême après Dieu : les autres contestèrent à la Hollande le droit de régler la prière; mais elles furent partout obligées de l'accepter.

Comme certains députés s'étaient exprimés dans cette circonstance avec beaucoup de hardiesse, ils craignirent d'être en butte à des persécutions. Ils firent en conséquence passer l'acte d'in- 1663.
demnité, aux termes duquel celui qui pourrait avoir désormais à souffrir dans sa personne, dans ses biens ou dans son honneur, pour des propositions en matière de gouvernement, en serait dédommagé aux frais de l'État.

La politique de la Hollande se trouvait alors dans la situation la Les de Witt.
plus prospère : elle était dirigée par le grand pensionnaire de Witt, homme très-savant, magistrat intègre, financier habile, caractère droit et noble, esprit fin sans perfidie. Il a été jugé diversement, comme il arrive toujours dans un temps où les factions sont vives, peut-être aussi parce qu'il avait les vertus et les vices d'un chef de parti. Taciturne, exempt de crainte, modeste, et pourtant obéi,

ayant l'expérience des hommes sur lesquels il exerçait l'ascendant d'une raison forte, d'une sincérité droite, d'une modération constante, on ne lui reproche pas une mauvaise action dans de pareils temps. Lui seul ne put jamais être corrompu par ce Louis, dont la profusion triompha de tant de vertus, et qui devint son ennemi implacable. Versé dans le droit et dans les mathématiques, appliquant l'algèbre au commerce, personne ne connaissait comme lui les intérêts des divers États, ne voyait les choses d'aussi haut et d'un regard aussi ferme. Ainsi, malgré les entraves que lui opposait l'oligarchie, il savait agir avec la résolution prompte d'un ministre absolu; il négociait avec franchise, écoutait les propositions, puis questionnait jusqu'à ce qu'il fût bien éclairé. Il aimait la république à la manière antique, et voulait une armée nationale. Il croyait que l'on pouvait passer d'un comptoir à la tête d'une armée, comme les Quintius enlevés à la charrue; marchand, il eut la vanité de prendre le costume militaire. C'est là le plus grand reproche que lui aient fait ses ennemis. Nous pourrions y ajouter qu'il eut trop de confiance dans la mer, et qu'il négligea les places fortes, alors qu'il devait si peu se fier aux puissances voisines.

1662. Il négocia avec la France le traité d'alliance de Paris, qui fut si favorable au royaume, tandis que les Hollandais ne cherchaient qu'une garantie réciproque des possessions de chaque État. Mais Louis XIV, avec son caractère despotique, ne pouvait voir de bon œil ces républicains qui osaient lui tenir tête, et tantôt traverser ses projets, tantôt censurer ses actions. Lors des conférences pour la paix d'Aix-la-Chapelle, un Français ayant dit à un échevin d'Amsterdam, *Comment! vous ne vous fiez pas à la parole du roi? — Je ne sais pas*, répondit le Hollandais, *ce que veut le roi; mais je considère ce qu'il peut.* Colbert avait inspiré à Louis XIV de l'aversion pour cette république industrieuse, dont il cherchait en vain à égaler la prospérité. Louvois faisait écrire des pamphlets contre le roi et contre ses goûts politiques; puis il feignait que ces libelles venaient de la Hollande, où en effet les gazettes étaient rédigées dans un autre sens que les journaux officiels de France. On répandait le bruit que le lion belge avait été représenté sur une médaille, tenant un canon entre ses pattes, avec cette inscription : *Sic fines nostros tueamur et undas*; et que l'on voyait sur une autre la Hollande, sous la figure de Josué, arrêtant le soleil (1).

(1) Plus tard Louis XIV fit frapper une médaille avec un Neptune mena-

Quoique les états lui eussent donné satisfaction au sujet de ces prétendues insolences, Louis XIV voulait tirer vengeance de ces marchands qui avaient l'audace de se comparer à un roi; et pendant quatre ans il étudia avec obstination et habileté les moyens de les exterminer. Il chercha d'abord à dissoudre la triple alliance; chose facile, attendu que Charles II n'avait jamais eu l'intention de la maintenir, et que la Suède n'y avait vu qu'une spéculation financière sur l'Espagne. Henriette, duchesse d'Orléans, sœur du roi d'Angleterre, fut envoyée à ce prince (1), pour employer auprès de lui, indépendamment de l'amour fraternel, d'autres moyens de séduction : elle emmena notamment avec elle une belle jeune personne, bientôt déshonorée sous le nom de duchesse de Portsmouth. Charles promit donc de fournir des hommes et des bâtiments, et même de se faire catholique, uniquement pour se procurer de l'argent dont le parlement était avare envers lui (2), et dans l'espoir d'assurer le triomphe du despotisme sur la constitution anglaise, en abattant la république hollandaise. La Suède adhéra au traité, ainsi que les princes du Rhin. Jamais la diplomatie ne s'était donné autant de mouvement; et les états, auxquels Louis XIV s'adressait pour obtenir d'eux la neutralité, ou une alliance ou des mariages, ne pouvaient, à cause de leur infériorité, répondre par un refus.

Charles de Lorraine ayant traité avec les Hollandais, le roi s'en fit un prétexte pour occuper son territoire; ce qui interrompit la communication entre les Pays-Bas et la Franche-Comté, et laissa les Hollandais exposés à ses coups.

Si leur armée de mer était florissante, grâce aux soins de Ruyter, les troupes de terre et les places fortes étaient négligées par jalousie à l'égard des seigneurs, et le pays se trouvait déchiré par les partis. Les Hollandais firent avec le roi d'Espagne et l'électeur de Brandebourg un traité de défense mutuelle. Charles d'Angleterre, qui avait obtenu de l'argent du parlement à l'effet d'armer pour la

çant, et le mot de l'Énéide : *Quos ego.....* Les Hollandais, négociants érudits, ripostèrent par une autre, dont la légende était aussi empruntée à Virgile : *Maturate fugam, regique hæc dicite vestro, Non illi imperium pelagi.*

(1) Elle se rendit en personne à Douvres, et mourut subitement à son retour, de poison, selon le peuple; du choléra-morbus, selon les médecins. Bossuet l'immortalisa dans une oraison funèbre, où il déplora sa fin en dissimulant ses vices.

(2) Lingard a publié l'original du traité.

triple alliance, s'arrangea pour faire insulter un de ses bâtiments par les Hollandais; et dès que la nation fut une fois engagée à ven-
1672. ger l'affront reçu, il leur déclara la guerre, en même temps que les Français entraient dans les Pays-Bas. L'armée française était de cent dix mille hommes, d'une tenue admirable, et bien approvisionnée par Louvois. Vauban avait la direction des attaques; l'artillerie était formidable, et les généraux excellents.

6 juin. Louis XIV passa le Rhin, traversa les frontières dégarnies; et, ne rencontrant que des officiers inexpérimentés, une cavalerie ramassée au hasard, des troupes dénuées d'esprit militaire et manquant de munitions, il s'avança rapidement jusqu'en vue d'Amsterdam. En vain de Witt, après avoir épuisé tous les moyens pour conjurer le péril, excitait ses compatriotes à le braver courageusement, et à détruire les approvisionnements sur le Rhin : on ne pouvait attendre une pareille résolution d'une assemblée incertaine, où le parti orangiste n'avait pas cessé de subsister, le parti républicain n'y étant pas encore dominant. Attaqués à l'improviste et isolés de leurs alliés, les Hollandais envoyèrent vers Louis XIV pour négocier aux conditions les plus modestes; mais le roi exagéra ses prétentions, voulut leur imposer de dures humiliations, et les contraindre à rétablir le catholicisme. Ils refusèrent donc de traiter à ce prix, et prirent le parti de se transporter à Batavia avec leurs tonnes d'or, calculant que leurs bâtiments pourraient recevoir cinquante mille familles; enfin ils s'apprêtèrent à résister avec le courage du désespoir.

Les intrigues et les revers exaspéraient les esprits, qui en rejetaient toute la responsabilité sur Jean de Witt. Comme il prévoyait bien que les princes d'Orange reviendraient au pouvoir, il eut soin de ménager à l'avance quelques limites à leur autorité par l'*Édit perpétuel* de 1667 et par l'*Harmonie* de 1670, en faisant décider que les dignités de stathouder et de chef de l'armée ne pourraient jamais être réunies. Mais, au milieu des désastres présents, tous les vœux appelèrent le prince d'Orange, qui fut proclamé capitaine et amiral. C'était un jeune homme faible, novice dans les armes, à la parole lente, et n'ayant que peu de soldats; mais il cachait sous de froids dehors une ambition active et un courage indomptable : aussi ne tarda-t-il pas à se montrer capable de tenir tête au grand roi.

Fin des de Witt. Ce de Witt, qui avait montré pendant dix-sept ans un amour si désintéressé pour la liberté, fut alors accusé de complicité dans

l'invasion; cet homme intègre, qui ne touchait qu'un traitement annuel de 3,000 livres, qui repoussait les récompenses des Hollandais et les séductions de Louis XIV, qui n'avait qu'un valet et une servante, et qui allait à pied tandis que le moindre courtisan du roi se faisait traîner dans un somptueux carrosse, cet homme fut accusé d'avoir détourné les deniers publics. On excitait contre lui, du haut de la chaire, la multitude, qui naguère le considérait comme l'auteur de sa prospérité, et qui maintenant le maudissait comme la cause des désastres du pays. On tenta de l'assassiner, ainsi que son frère Cornélius, *ruart* ou bailli de Putten; et, le coup manqué, on leur imputa d'avoir voulu assassiner le prince d'Orange. Cornélius, qui, à la bataille de Southwold, s'était tenu intrépidement sur le tillac, malgré son état de maladie, endura avec non moins de courage trois heures et demie de tortures horribles. Le grand pensionnaire, invité à le visiter, fut retenu avec lui en prison; et les deux frères n'en sortirent que pour être massacrés par le peuple, dont l'acharnement alla au point de vendre leur chair par lambeaux.

C'était la main de Louis XIV qui se faisait sentir dans cette vengeance; mais il travaillait contre lui-même. Il avait offert une de ses bâtardes en mariage au prince d'Orange, qui lui répondit que les princes de sa maison étaient accoutumés à épouser les filles légitimes des grands rois. Louis XIV n'oublia pas cet affront; et Guillaume se trouva ainsi amené à devenir pour lui un adversaire implacable. A la chute des de Witt, Guillaume fut proclamé stathouder : dès lors il songea, avec la valeur, l'ambition et l'opiniâtreté de ses pères, à remédier aux maux de la patrie. Ruyter, le glorieux ami des de Witt, triompha sur mer, à la tête de soixante-douze vaisseaux et de soixante-dix frégates et brûlots. Mais on avait peu de troupes de terre; et, bien que le prince d'Orange opérât dans cette guerre a l'aide de retraites qui équivalaient à des victoires, les Français s'y comportèrent avec une atrocité digne de sauvages (1).

Les Français passaient pour vaillants dans des affaires de position, mais peu propres à tenir longtemps pied en plaine. Louis XIV préférait en conséquence la guerre de siége, car il n'y faut que de la constance et de la méthode; tandis que dans les batailles il faut du

(1) *Voyez* Basnage, *Annales des Prov.-Un.*

génie et du bonheur. Un général doit d'ailleurs s'y exposer plus qu'il ne convenait à Louis XIV de le faire (1).

Mais Condé et Turenne étaient d'avis de démolir toutes les forteresses hollandaises, attendu que les conquêtes ne se font pas avec des garnisons, mais avec des armées et des marches rapides, sauf à conserver une ou deux places en cas de retraite forcée. Turenne ajoutait que si le roi d'Espagne eût employé en troupes mobiles pour la guerre de campagne tous les hommes et tout l'argent qu'il prodigua en siéges et en fortifications, il serait devenu une puissance sans égale.

Louvois, qui voulait accroître l'importance de son ministère et le nombre des emplois à sa disposition, ne tint aucun compte de ces avis, et ce fut le salut de la Hollande. Le pays fut inondé par la rupture des digues; Louis XIV, qui se plaisait à la guerre quand la victoire ne s'y faisait pas attendre, quitta alors l'armée pour aller triompher, et s'enivrer d'applaudissements avant de les avoir mérités.

Déjà les puissances, dont la jalousie était éveillée, s'apprêtaient à se tourner contre lui; et le prince d'Orange, homme froid et sans autre sentiment que sa haine contre la France, préparait une grande coalition pour lui résister. Charles d'Angleterre, qui agissait contre l'intérêt et la volonté de son pays, dut faire la paix. L'Espagne et les Impériaux, mieux éclairés sur leurs intérêts, se rangèrent du
1673. côté de la Hollande, et Montecuculli se montra digne de rivaliser avec les généraux français. Les envahisseurs, qui n'avaient pas marché sur Amsterdam quand elle ne pouvait leur opposer de résistance, furent alors obligés d'évacuer la Hollande, pour se porter contre la ligue, à laquelle s'était joint le Danemark avec plusieurs
1674. princes d'Allemagne. Cependant Louis XIV avait une armée dirigée par une volonté unique, des frontières bien fortifiées, des créatures et des espions partout. Ses troupes étant entrées en Franche-Comté, Besançon fut pris, et depuis lors ce pays resta à la France.

Le nouvel art de la guerre se montra dans ces campagnes, que signalèrent des batailles célèbres et des prodiges de valeur, mais sans rien préparer pour l'avenir. Washington, au contraire, ne ga-

(1) « Je veux avoir ce mérite de plus à la guerre, et faire voir que je sais embarrasser mes ennemis par ma seule présence. » *Œuvres*, IV, 84.

« Si quelque roi doit avoir ces considérations, c'est assurément celui qui voit consister dans sa seule personne tout le bonheur ou la perte de son État. », *Ibid.* III, 426.

gna pas une seule grande bataille dans les neuf ans de son commandement, et il affranchit les générations qui devaient le suivre.

On se sent le cœur navré quand on songe aux motifs de guerres si savantes et si inhumaines. Louis XIV avait aidé les Vénitiens dans la guerre de Candie, afin d'obtenir le chapeau de cardinal pour deux de ses protégés, et d'effrayer les protestants par l'union des princes avec le pape. Bien que la reddition de Candie fût déjà convenue secrètement avec la Porte, on n'en continua pas moins à combattre. Les Français, qui continuèrent à porter la même ardeur dans la mêlée, furent moissonnés par le fer et par la peste, uniquement parce que la politique trouvait son compte à faire traîner le siége en longueur.

On assigna pour cause à cette guerre de Hollande les *surprenantes hauteurs* des états. On verra bientôt Louvois susciter d'autres guerres, pour ne pas être obligé de corriger une fenêtre que le roi trouvait hors de niveau.

Le maréchal de Turenne, qui fut le héros de cette campagne, fut 1674.
tué d'un coup de canon au siége de Saltzbach, à l'âge de soixante-quatre ans, et déposé, comme du Guesclin, dans la tombe des rois. Père de ses soldats et fléau des populations, d'un naturel froid et nullement chevaleresque, il sacrifiait les devoirs de l'humanité aux lois de la guerre ainsi qu'à ses devoirs de général, et il dévasta d'une manière affreuse le Palatinat.

La guerre entre Turenne et Montecuculli fut vraiment un exercice d'art, une lutte de ruse, de patience, d'activité, où l'un ne pouvait compter sur les fautes de l'autre, mais seulement sur ce qu'il aurait fait à la place de l'autre.

Montecuculli poursuivit ses victoires jusqu'à ce qu'il fut arrêté par le prince de Condé. Le vainqueur de Rocroi quitta ensuite le commandement, pour finir tranquillement ses jours dans la retraite. Montecuculli abandonna aussi le service, disant qu'après avoir combattu avec Mahomet Kiuperli, Condé et Turenne, il ne lui convenait pas de compromettre sa gloire avec d'autres.

La guerre se poursuivit alors avec lenteur, par marches et par siéges. Les principaux événements se passèrent sur mer. Messine s'étant soulevée contre l'Espagne, Ruyter fit voile pour aller la combattre, par suite de l'alliance conclue; mais l'amiral français Du- 1676.
quesne l'attaqua près de Lipari, et lutta de pair avec lui, tant les soins donnés à la marine française avaient profité! puis, à sa mort, il chassa ses bâtiments de la Méditerranée. C'étaient les premières

science et de l'industrie. Louis XIV le traitait pourtant avec dureté ; et il osa un jour lui jeter à la face l'économie avec laquelle Louvois avait construit les forteresses de Flandre. Colbert ne résista pas à ce coup, et il ne tarda pas à mourir. Le roi ayant envoyé pour s'informer de sa santé : *Ne me parlez plus du roi*, s'écria-t-il ; *qu'il me laisse au moins mourir en paix. Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour lui, je serais sauvé deux fois. Aussi ne sais-je ce qui adviendra.*

Colbert fut, après Sully, le ministre le plus utile à la France, qui n'en eut pas d'autre à lui comparer. Le présomptueux Louvois put alors en toute sûreté stimuler l'arrogance et l'ambition de son maître. Ne voulant pas diminuer sa puissance par le désarmement, il lui conseilla une guerre fiscale, qui devait donner occasion à une prise d'armes. Il s'agissait de créer des *chambres de réunion*, destinées à examiner l'étendue précise des cessions et *dépendances* obtenues par les traités de paix de Westphalie, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. Il y mit en avant deux principes, ou tout nouveaux dans le droit, ou purement français, à savoir : d'abord une loi salique n'admettant pas qu'un territoire qui avait une fois appartenu à la couronne pût en être détaché ; puis, que les princes tenant leurs fiefs des évêchés cédés au roi de France devaient reconnaître sa suzeraineté sur ces possessions. Louis XIV s'attribuait ainsi plus de pays qu'il n'en avait acquis par la guerre, et pour soutenir ses prétentions il gardait son armée sur pied, quand les autres princes avaient licencié les leurs. En conséquence, à peine la chambre eut-elle adjugé les *dépendances*, que Louvois envoya des troupes pour exécuter la sentence ; c'est ainsi que Louis XIV fut charmé notam-
1681. ment de surprendre Strasbourg, clef du Rhin, où il trouva un magnifique arsenal qui contenait neuf cents pièces d'artillerie.

La mer était devenue alors le point de mire des puissances et le champ où elles se mesuraient. Louis XIV désira donc y faire parade des forces nombreuses qu'il y avait réunies.

Les quatre États barbaresques de l'Afrique continuaient de menacer le commerce et les côtes méridionales de l'Europe. En 1500, Hassan, qui se vantait d'être issu du sang de Mahomet, et montrait un grand zèle pour la religion, la réforma dans le Maroc. Il prit le nom de Schériff, sous lequel ses fils occupèrent aussi Fez, et étendirent leur empire jusqu'aux confins de la Guinée. Plus tard Muley-Abd-el-Malek prit, en 1630, le titre d'empereur, en se ren-

dant indépendant de la Porte; et il en résulta la tyrannie sans frein qui naît de la confusion des deux pouvoirs politique et spirituel.

Alger, Tunis, Tripoli, se gouvernaient, sous la suprématie du Grand Seigneur, en une espèce de république qui se convertit ensuite, dans les deux dernières, en pur despotisme exercé par des beys ou gouverneurs. Alger conserva l'ancien mode sous un dey, c'est-à-dire oncle maternel, qui, à l'époque dont nous parlons, était devenu très-puissant. Non content d'infester la Méditerranée, il avait débarqué à Madère, en Irlande, en Islande; il envoyait en course cinquante bâtiments portant chacun trois ou quatre cents pirates. Plus de vingt mille chrétiens étaient ensevelis dans ses bagnes; il faisait pendre les prisonniers hollandais et brûler les Espagnols, par représailles de leurs auto-da-fé. La Hollande proposa une ligue pour mettre fin à la piraterie; mais cette proposition ne fut pas plus écoutée qu'elle ne le fut en 1815, au congrès de Vienne.

Cette entreprise souriant à Louis XIV, il envoya ses flottes menacer Tripoli et assaillir Alger.

On croit que les premières bombes furent lancées au siége de la Rochelle par un certain Malhus, mais sans direction certaine. Galilée et Torricelli enseignèrent ensuite à les pointer selon la méthode de Tartaglia, et depuis lors elles devinrent redoutables. Bernard Renau, dont nous avons parlé plus haut, proposa de construire 1683.
des galiotes, d'où les mortiers tireraient de telle sorte que, sans débarquer et sans ouvrir de tranchées, on pût lancer la mort et la ruine dans les forteresses. Jamais on n'avait entrepris pareille chose sur les bâtiments, et l'essai qu'on en fit contre Alger, en forçant le dey à capituler, parut admirable. Mais on peut dire en somme que l'expédition échoua; car il n'en résulta qu'un traité de cent ans et la restitution des prisonniers chrétiens, ce que l'on obtint aussi de Tunis et de Tripoli. Une colonie française établie près de Bougie tarda peu à être anéantie. Le fameux renégat Mezzomorto, qui commandait alors les flottes barbaresques, put dire à cette occasion : *Pour peu que votre maître m'eût donné seulement la moitié de ce qu'il a dépensé, j'aurais fait sauter Alger de mes mains.*

Louis XIV réussit mieux dans l'attaque qu'il dirigea lâchement contre Gênes. Sous le prétexte que cette ville avait fourni des munitions aux Algériens, mais en réalité parce qu'elle penchait pour

1684. l'Espagne, Louis XIV envoya une flotte qui la bombarda sans pitié, et la contraignit aux humiliations qu'il plut au vainqueur de lui imposer.

Cependant les sujets de Louis XIV, que sa gloire coûteuse écrasait, murmuraient tout haut. Les Bretons se révoltèrent ouvertement en criant : *Vive le roi sans impôts !* et proclamèrent un duc ; mais ils furent soumis et châtiés sévèrement, sans toutefois supprimer les causes de mécontentement.

Les puissances, effrayées des usurpations du grand roi, reprirent les armes. La Suède et les états généraux, formèrent pour maintenir l'intégrité des traités, une ligue à laquelle adhérèrent l'empereur, l'Espagne et plusieurs cercles de l'Empire. Mais on procéda avec la lenteur habituelle : l'empereur avait à défendre contre les Turcs non-seulement la Hongrie, mais Vienne elle-même ; l'Espagne était épuisée ; tous étaient en crainte d'une si grande puissance, ou minés par la corruption qui pénétrait audacieusement jusque dans les demeures royales. Il en résulta donc finalement
1683. une trêve de vingt ans, qui confirmait à la France ses usurpations récentes.

Afin de conserver la paix ou de se garantir contre la guerre, l'empereur, les rois d'Espagne et de Suède, l'électeur de Bavière, la maison de Saxe, les cercles de Franconie et du haut Rhin, formèrent une nouvelle ligue à Augsbourg, sous les auspices du prince d'Orange. Or, la suite montra combien ils avaient raison de prendre leurs précautions. En effet, quatre années s'étaient à peine écoulées depuis la trêve conclue pour vingt ans à Ratisbonne, que Louis XIV imputa hautement à l'empereur l'intention d'attaquer la France dès qu'il se serait réconcilié avec la Porte. Il proclama en outre que la duchesse d'Orléans, sa belle-sœur, avait droit de succéder à la ligne électorale palatine, éteinte sans représentant mâle, quoique les lois de l'Empire et un testament s'opposassent à cette prétention ; enfin il soutint qu'on lui avait fait tort en préférant Clément de Bavière, comme électeur de Cologne, au candidat qu'il recommandait. Il conclut par une déclaration de guerre, et aussitôt il envahit l'Empire.

Ces motifs, frivoles ou mensongers, couvraient le véritable, c'est-à-dire l'intention d'humilier Guillaume d'Orange. Ce prince, déclaré stathouder héréditaire, avait procuré à la Hollande une époque de prospérité, apaisé les factions au dedans, et il était devenu

au dehors l'arbitre des relations entre les divers États. Fin politique et vaillant guerrier, il se proposait de mettre des bornes à la puissance de Louis XIV, « perturbateur de la paix et ennemi commun de la chrétienté. » Richelieu et Mazarin auraient tenu la France unie à la maison d'Orange; Louis XIV s'en éloigna par basse jalousie, et il prit le parti des Stuarts, pour empêcher Guillaume de monter sur le trône d'Angleterre, où l'appelaient ses droits et les vœux d'une faction. Mais l'Europe, indignée ou effrayée, se réunit de nouveau à Augsbourg et prit les armes. Guillaume ceignit la couronne britannique; Victor-Amédée de Savoie, voyant dans la France l'unique obstacle qui l'empêchait de devenir la première 1688.
puissance de l'Italie, s'allia avec l'Espagne comme le roi de Danemark, les princes de l'Empire, et en outre l'Angleterre, qui alors ne faisait qu'une seule puissance avec la Hollande. Les troupes qu'ils devaient mettre sur pied s'élevaient à deux cent vingt-deux mille hommes.

Louis XIV, pour leur tenir tête, rappela les garnisons des places fortes qu'il avait acquises en Allemagne, en leur ordonnant de tout dévaster, pour mettre un désert entre la France et ses ennemis. Tout le Palatinat, une partie de l'électorat de Trèves et du margraviat de Baden, et d'autres territoires encore situés sur les bords du Rhin, furent mis à feu et à sang, les ponts minés, les caisses pillées. Manheim, Worms, Spire, furent détruites de fond en comble, et l'on n'épargna pas même les tombeaux des empereurs. Les incendies durèrent deux ans, dirigés par le maréchal de camp Mélac, homme brutal qui couchait entre deux loups : *Je comprends*, disait-il, *que je ne suis pas le diable, comme ils le prétendent; car j'ai fait tout pour avoir des relations avec lui, et je n'y ai pas réussi.* Comme on demandait au duc de Créqui pourquoi il s'était comporté d'une manière aussi barbare à l'égard de ces villes : *Le roi le veut ainsi,* répondit-il; et il montra une liste de plus de deux cents villes et villages destinés à être la proie des flammes.

Quand il serait vrai que le roi n'en eût rien su et que l'ordre fût venu de Louvois, serait-ce donc une excuse? De semblables atrocités, dignes de Gengiskhan, étaient même inutiles; car, comme la Grande-Bretagne et le roi Guillaume constituaient la principale force de la ligue ennemie, il aurait fallu soutenir les Stuarts et armer des flottes. Mais comme Seignelay, fils de Colbert, à peine arrivé au ministère de la marine, avait, pour acquérir de l'importance,

suggéré le bombardement d'Alger, Louvois, pour le contrarier, voulait que les hostilités eussent lieu sur terre; et il en fut ainsi. Cet artisan de guerres perpétuelles avait pris sur le roi un ascendant absolu, non pas, comme les autres ministres, en lui cédant, mais en lui opposant une volonté tenace. Il en était venu au point d'intercepter les dépêches qui lui étaient adressées, notamment une lettre du duc de Savoie, afin de prévenir ces éclaircissements qui conduisent à des rapprochements. Le roi ayant trouvé qu'une fenêtre de Trianon était hors de symétrie, Louvois soutint le contraire; et comme, vérification faite, il fut convaincu d'avoir tort, il dit qu'il susciterait à Louis XIV de tels embarras, qu'il ne songerait pas à la faire corriger; et il y réussit. Une autre fois, il changea à deux reprises un corps de garde du poste où l'avait placé le roi lui-même.

Après la ruine du Palatinat, il voulait encore incendier Trèves, et il s'y obstinait d'autant plus que le roi s'y refusait. Enfin, il entra un jour dans son cabinet en lui disant que si des scrupules de conscience l'empêchaient de permettre qu'on brûlât la ville, il prenait le péché sur lui, et qu'il avait ordonné le feu. Louis XIV poussa la colère jusqu'à saisir les pincettes de la cheminée pour le frapper, et finit par lui dire qu'il y allait de sa tête.

Il était impossible que Louvois ne perdît pas la faveur royale; et en effet, l'ordre était déjà donné de le conduire à la Bastille, quand il succomba à une violente colique d'entrailles. Louis XIV se réjouit de cette mort, et se promena à l'entour du lieu où reposait le cadavre de celui qu'il avait eu pour maître. Louvois fut cependant un grand ministre, comparable aux plus illustres héros et aux plus détestables agents du pouvoir; car il fit la gloire de Louis XIV, la désolation de l'Europe, et la ruine de la France.

La guerre continua néanmoins; mais Louis XIV ne fit pour remplir les promesses dont il flattait les Stuarts que de faibles efforts sur mer, et l'escadre qu'il donna à Jacques II pour tenter un débarquement en Irlande ne produisit aucun résultat. Il arma une autre flotte, et, dans la pensée que les Anglais se soulèveraient en faveur du prétendant, il commanda à Tourville d'attaquer l'ennemi, « fort « ou faible, quoi qu'il pût arriver. » Cet amiral présenta donc la bataille, avec quarante-trois voiles seulement, à quatre-vingt-dix-neuf bâtiments anglais. Les prodiges de la valeur française ne purent remédier à l'absurdité d'un pareil ordre, et la bataille de la Hogue fit éprouver à Louis XIV l'amertume de la défaite, peut-être aussi

le remords de l'avoir commandée. L'impression en fut terrible sur les marins français, qui croyaient déjà voir les côtes de leur pays envahies par l'ennemi.

L'Allemagne s'apprêtait aussi à venger les massacres dont elle avait été le théâtre, tandis qu'il s'en faisait d'autres en Italie, en Espagne, dans les Pays-Bas et sur le Rhin. Un nouveau général avait grandi pour illustrer le règne de Louis XIV, Nicolas Catinat, Catinat. qui fut le premier plébéien élevé à la dignité de maréchal de France par son seul mérite et sans brigues. Étranger aux belles manières, exempt de préjugés sans affecter de les mépriser, sachant conserver sa philosophie au milieu de la guerre et des grandeurs, les soldats l'avaient surnommé *le Père la Pensée*. Il n'obtenait jamais de faveurs de la cour, et n'en sollicitait jamais. Le roi lui demandant un jour dans quel état se trouvaient ses affaires : *J'ai tout ce qu'il me faut*, répondit-il. *Voilà le premier homme*, s'écria Louis XIV, *qui m'ait tenu ce langage*. Après la campagne de Savoie, où il avait vaincu dans la guerre difficile et obscure de montagnes, il reçut de Louvois un billet ainsi conçu : *Quoique vous ayez mal servi le roi dans cette campagne, sa majesté daigne vous conserver votre gratification.*

Tandis que le maréchal de Luxembourg remportait la célèbre victoire de Fleurus, Catinat descendait en Italie, triomphait à Staffarde, et réduisait Victor-Amédée à sa seule capitale. Mais ce prince, ayant reçu des secours de ses alliés, revint à la charge, poursuivit les Français au delà des Alpes, et insulta leurs frontières. Enfin il fut battu à Marsaille, et cessa de prendre une part 1693. active à la guerre. Catinat s'endormit dans son camp après la bataille, et se trouva, à son réveil, entouré des trophées de ses victoires.

Le maréchal de Luxembourg fut surnommé le Tapissier de Notre-Dame, à cause du grand nombre de drapeaux pris sur l'ennemi dont il avait décoré la cathédrale de Paris. Mais quel profit la France épuisée retirait-elle de la gloire de ses armes? On recourut aux emprunts, on vendit des charges à vie, on établit la capitation. Cependant les grands hommes que le règne précédent avait préparés à Louis XIV disparaissaient peu à peu. De Lyonne, habile diplomate, capable d'embrasser d'un regard l'Europe entière, et dont la hardiesse dirigeait l'inexpérience du maître et entrevoyait de loin les difficultés ainsi que les moyens de les surmonter, était mort

bourg pour l'Empire, et l'autorisation de lever dix mille hommes, Colbert écrivit : « Le roi a envoyé un très-beau cadeau pour l'élec-
« trice : une chambre entière avec lit, siéges, tapisseries, une glace,
« et deux guéridons d'argent. Vous verrez donc que sa majesté a
« prévenu la nécessité par vous indiquée de faire un présent somp-
« tueux à cette princesse, et qu'il ne s'agit ni d'un diamant ni
« d'un collier de perles. Vous devez en conséquence révoquer
« l'ordre donné en Hollande. Quant à l'argent à distribuer, je
« m'en remets à ce que vous fera savoir M. de Lyonne (1). »

Colbert écrivait une autre fois à M. de Lyonne : « M. de Schwe-
« rin assure vous avoir annoncé que les bonnes paroles qu'il m'a
« données pour la conclusion du traité avaient induit sa majesté à
« ordonner de lui attester efficacement en quelle considération il
« tient sa personne, en lui faisant agréer un don de cent mille écus.
« Je ne vous répéterai pas les compliments qu'il m'a faits. Avec
« un peu plus de détours, j'en ai fait autant avec le prince d'Anhalt,
« qui a fini par en accepter douze mille. Quant à l'électrice, ces
« deux messieurs, qui sont tout à elle, m'ayant fait entendre qu'un
« diamant de dix mille cinq cents écus serait fort à son gré, j'ai
« invité M. de Schwerin à me donner un orfévre qui sert la mai-
« son de Brandebourg, pour qu'il vît un diamant de ce prix ; et s'il
« se trouve, comme ils le disent, je le ferai acheter ; sinon, je laisse-
« rai l'argent pour le convertir en ce qui plaira à l'électrice. Quand
« même le cadeau que l'on m'écrit serait arrivé, je ne pourrais
« épargner celui-là ; car s'étant su ici que je pouvais disposer
« d'une somme de cent mille livres, cela aurait produit un mau-
« vais effet, d'épargner quelque chose. Si l'autre cadeau pour
« l'électrice arrive, ce sera un surcroît de libéralité qui, joint à la
« vénération que l'on a dans cette cour, comme dans toute l'Eu-
« rope, pour notre grand monarque, peut être utile à la conclusion
« du traité, que j'espère vous envoyer bientôt (2). »

Le roi lui-même écrivait : « J'avais donné ordre à mon ambas-
« sadeur de distribuer de l'argent aux principaux députés des Pro-
« vinces-Unies, et même dans les villes particulières, pour me
« rendre maître des délibérations et du choix de leurs magistrats ;
« croyant avoir intérêt d'en user ainsi pour éloigner de toutes
« les charges publiques ceux de la faction du prince d'Orange que

(1) Dépêche de la marine, ap. E. Sue, *Hist. de la marine franç.*, I, 79.
(2) Ap. E. Sue, I, 82.

« je connoissois pleinement dévoués aux volontés du roi d'Angle-
« terre (1).... Je n'oubliai pas de faire tenter par mon envoyé les
« mêmes voies pour acquérir aussi les suffrages du prince d'An-
« halt et du comte de Schwerin, qui avoient la principale part
« aux conseils de cette cour (de Brandebourg); ce qui fut fait
« de telle sorte que, moyennant vingt-deux mille écus partagés
« entre eux, ils me servent depuis avec tout le succès que j'en pou-
« vois espérer (2). »

Il donna de la même manière à Sidney deux cent mille livres, afin qu'en fomentant chez les Anglais le parti républicain, il éloignât le danger dont le menaçait l'avénement de Guillaume d'Orange au trône. Il stipendiait Charles II et Jacques Stuart, et l'on a des documents où se trouvent énoncés les subsides qu'il fournissait aux membres de l'opposition dans le parlement. On a publié dernièrement une liste curieuse des dons faits par Louis XIV, de 1669 à 1714, avec l'indication de la valeur, de la personne et souvent de l'objet. On y passe en revue des cardinaux, des ministres, des princes, des duchesses, des généraux, des marins, des poëtes, des jésuites, des valets de chambre, des cantatrices : au nonce du pape, médiateur de la paix de Nimègue, une croix de diamants de 9,125 liv.; au cardinal Ottoboni (qui fut le pape Alexandre VII), une tabatière ornée de brillants de 24,677 liv.; au grand inquisiteur d'Espagne, un anneau avec un très-beau diamant rose de 18,510 liv.

La guerre se prépare-t-elle, Louis XIV ne fait pas un moindre approvisionnement de riches bagatelles dans les magasins d'orfévrerie, que d'armes et de munitions pour ses arsenaux : c'est l'avant-garde de ses troupes. En 1671, au moment où il s'apprête à marcher contre la Hollande, les bijoux pleuvent dans les cabinets étrangers. L'ambassadrice de Savoie reçoit des perles et des diamants; l'ambassadeur, un service de table en argent; l'électeur de Cologne, une croix de douze brillants; le duc de Neubourg, 120,000 liv. en pierres fines; les parents et les secrétaires de l'électeur de Mayence, des anneaux et des tabatières; l'évêque de Munster en reçoit aussi pour 20,000 liv., et il en est de même pour d'autres. Pendant la guerre, de riches cadeaux sont faits à chacun des personnages influents de l'Angleterre : un portrait entouré de diamants du prix de 12,890 liv., et un anneau en brillants de 36,000 liv.,

(1) Œuvres de Louis XIV, t. II, p. 29.
(2) *Ib.*, II, 43.

à lord Arlington; une tabatière de 28,000 liv. au célèbre Buckingham; une épée de 38,000 liv. au duc de Monmouth; un bracelet de 10,000 liv. à la comtesse de Sunderland, et à son mari une tabatière de 17,000 liv.

Les républiques recevaient des dons plus modestes peut-être, mais non moins corrupteurs; et à côté des Giustiniani, des Contarini, des Durazzo, on trouve des noms suisses et hollandais. Au premier ambassadeur moscovite Potenkin on donna une misérable tabatière de 3,000 livr., mais en même temps des rideaux des Gobelins, douze tapis, douze vestes de brocart d'or, et quatre de drap écarlate, comme on en usait avec les Turcs; au second ambassadeur, une tapisserie et quelques montres et pendules; au roi de Siam, des fusils enrichis de pierres fines; aux sauvages convertis du Canada, des médailles d'or; à un prince nègre d'Afrique, une tabatière enrichie de diamants (1).

On peut se faire une idée de ce que Louis XIV dépensa pour ses nombreuses maîtresses, pour leurs enfants et petits-enfants, pour les sages-femmes, les nourrices, les chirurgiens et les femmes de chambre. Il ne se faisait pas de mariage ou de baptême, soit dans les familles du parlement, soit dans celles des hauts fonctionnaires, sans cadeaux du roi; indépendamment de tous ceux qui avaient recours à lui pour payer leurs dettes ou pour relever leurs maisons.

Un autre genre de corruption, à la vérité moins ignoble, c'était la protection qu'il accordait aux hommes de lettres et aux artistes. Comme Napoléon, comme tous les despotes, souffrant impatiemment qu'on restât hors du cercle de sa puissance, il accueillait leurs demandes, il allait même au-devant de leurs désirs; et malheur à ceux qui auraient paru dédaigner ses faveurs! Les gens de lettres avaient joué un grand rôle dans la Ligue et dans la Fronde: ils s'y

(1) *Voy.* le Journal des Débats du 2 juin 1842.

Les présents magnifiques étaient alors moins rares qu'aujourd'hui. Lors de l'arrestation de Fouquet, on trouva une cassette pleine de lettres de remercîment pour les dons à l'aide desquels il avait triomphé de maintes vertus. Une dame lui rendait grâces pour une maison qu'elle avait achetée avec ses largesses; une autre, pour 30,000 livres qu'il lui avait données; une demoiselle d'honneur de la reine, pour 50,000 écus. En outre, le duc de Brancas avait touché de lui 600,000 livres; le duc de Richelieu, 200,000 liv.; le marquis de Créquy, 100,000 liv.; la première femme de chambre de la reine, 100,000 liv.; Scarron touchait 12,000 liv. par an.

étaient habitués à porter leurs regards sur les actes du gouvernement et à les censurer; mais Richelieu leur avait fait endosser la livrée, et il avait introduit le système de l'adulation. Louis XIV songea ensuite à leur fermer la bouche avec des pensions sur sa cassette et des places à l'Académie. Il s'en fit ainsi des panégyristes, d'opposants qu'ils étaient; et, comme le disait Colbert, « l'intelligence prêta hommage lige au monarque. » Peu content d'avoir réuni l'élite des savants nationaux, il en chercha parmi les étrangers, et surtout chez les Italiens. Il assigna des pensions à Viviani, au malicieux historien Siri, à l'architecte Bernini; cent écus par an au docte Dati; cinq cents pour un panégyrique au Milanais Octave Ferrari; cent cinquante pistoles à Graziani; autant à Achillini, pour une ode ampoulée. Torelli de Fano fut chargé de préparer les machines pour son théâtre. Il fit don à un jésuite italien d'une médaille d'or pour un poëme latin; à un certain Baba, d'une chaîne d'or pour un poëme sur le buste du roi; au comte Saint-Martin, Piémontais, d'une tabatière de quinze cents livres, pour un poëme sur la destruction de l'hérésie; au marquis de Natta, d'une chaîne et d'une médaille d'or, pour une thèse qu'il lui dédia. Il appela en France les Cassini, invita le latiniste Bonamici à s'y rendre pour écrire le récit de la prise de Port-Mahon. Il chargeait tous ceux qui allaient de l'autre côté des Alpes, de saluer pour lui Magliabecchi. Il ne faisait du reste nulle difficulté de quêter, en retour de ses dons, des éloges et des applaudissements, et Colbert, en envoyant une pension à Gronovius, lui faisait écrire par Chapelain : « Je me suis rendu garant envers ce grand ministre du ressenti- « ment que vous auriez de cette insigne faveur, et l'ay assuré que « vous ne répondriez pas seulement à ce que sa majesté attend de « vos veilles, mais que vous chercheriez les moyens de reconnoître « sa munificence en mettant dans leur plus beau jour toutes les au- « tres vertus héroïques dont sa glorieuse vie reluit, sans vous laisser « surpasser en cela par aucun de ceux à qui elle a fait part de ses « largesses, et qui par leurs offrandes s'en acquittent si éloquem- « ment à l'envi (1). »

Du reste, il caressait plutôt les gens médiocres que les hommes supérieurs. Il ne fit pas travailler le Sueur, mais Lebrun. Il trouva de l'opposition dans les plus grands esprits de l'époque; et,

(1) *Lettres et pièces rares et inédites*, publiées par M. Matter. Paris, 1846.

dans l'année où il fut le plus libéral envers les lettres et les sciences, il dépensa 53,200 liv. en pensions aux nationaux, et 16,300 pour les étrangers; gratifications qui, additionnées avec les précédentes, s'élèvent à 100,866 liv., ce qui n'est rien au milieu des profusions splendides de Louis XIV (1).

Une protection si intéressée ne pouvait s'accorder qu'aux dépens de la dignité de ceux qui l'acceptaient, et se convertir en amertumes dès qu'on osait déplaire au monarque; car l'épée de Damoclès était suspendue sur ces têtes poudrées ou pensantes. Si Mézeray se hasardait à dire une vérité, la pension lui était retirée; si Fénelon était soupçonné d'avoir voulu, dans son Télémaque, faire une allusion à la cour, il était relégué dans son évêché. Une lettre de cachet faisait renfermer pour des années à la Bastille des personnages même de haut rang, sans que le monde, ni eux-mêmes quelquefois, en connussent le motif. Boileau était prompt à lancer la satire contre ceux qui ne plaisaient pas au roi. L'abbé Cassagne devient fou parce qu'il en a été critiqué; Racine meurt de chagrin parce que le roi lui a retiré sa faveur; l'intrépide Fénelon lui-même appelle *disgrâce* son éloignement de la cour.

Édifices. On vit s'élever à cette époque le collége Mazarin, sur les plans de le Vau. Bernini, l'architecte le plus renommé de l'époque, fut appelé à Paris pour terminer le Louvre : on l'accueillit splendidement, et il lui fut assigné 72,000 livres d'honoraires; mais son plan resta
1666. inférieur à celui de Claude Perrault, qui fait l'admiration de tous. Le Nostre dessina les jardins des Tuileries, et les Champs-Élysées associèrent l'agrément de la campagne à l'élégance de la ville. Libéral Bruaut dessina l'hôtel des Invalides, dont Hardouin Mansart éleva la magnifique coupole, qui a cinquante pieds de diamètre
1672 sur cent vingt-trois de hauteur. François Blondel érigea l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et Pierre Bulet celui de la porte

(1) « Le plus médiocre des princes, avec huit ou dix pensions répandues sur des écrivains de différentes nations, serait sûr de se faire célébrer comme un grand homme. Ces trompettes de la renommée ne sont pas chères. J'ai eu la curiosité de relever dans les manuscrits de Colbert l'état des pensions que Louis XIV donna aux gens de lettres français ou étrangers. Le total ne monte qu'à 66,300 livres; savoir, 52,300 liv. aux français, et 14,000 aux étrangers. Tous ceux qui en furent gratifiés reconnurent sans difficulté ce prince pour Louis le Grand. Leo Allatius, bibliothécaire du Vatican, refusa noblement la pension de 15,000 livres pour laquelle il était nommé, parce que la cour de Rome était alors brouillée avec celle de France. » DUCLOS, *Mém.*, I, 224.

Saint-Martin. La place Vendôme fut ouverte en 1683, puis abandonnée à la ville, qui en termina la construction en 1701. L'Observatoire, édifice de Claude Perrault, reçut Dominique Cassini, qui vint y diriger les travaux astronomiques. C'est aussi de ce règne que datent le pont Royal et celui de la Tournelle, la place des Victoires, les boulevards, les quais, les églises de Saint-Roch et de l'Assomption, le Val-de-Grâce, la Salpétrière, et l'hospice des Quinze-Vingts.

Paris fut toujours la ville du peuple (1). Louis XIV, qui avait dû fuir de ses murs au temps de la Fronde, voulut se disposer une capitale artificielle, où les courtisans ne fussent point distraits dans leur admiration par le contact d'hommes que le prestige n'atteint pas. Versailles, où en effet résida la monarchie jusqu'au jour où « le peuple reconquit son roi, » devint, sous la direction de le Vau, puis sous celle de Mansart, la plus magnifique demeure royale; et une ville naquit autour de ce vaste château. Louis XIV y fit amener, à l'aide de machines merveilleuses pour le temps, l'eau de la Seine; mais pour y faire venir de quinze lieues celle de l'Eure, il ne s'inquiéta pas si la vallée où coule cette rivière deviendrait stérile par aridité. Il fit travailler aux aqueducs sa belle infanterie, que le mauvais air décima, jusqu'au moment où la guerre l'obligea de l'employer ailleurs (2).

(1) L'instruction de Colbert à son fils *pour bien faire la première commission de sa charge* (Manuscrit de la Bibl. roy., cote 16, n° 17) fait voir quelle était dès lors l'importance de Paris : « Paris estant la capitale du royaume et le séjour des roys, il est certain qu'elle donne mouvement à tout le reste du royaume; que toutes les affaires du dedans commencent par elle, c'est-à-dire que tous les édits, déclarations et autres grandes affaires commencent toujours par les compagnies de Paris et sont ensuite envoyées dans toutes les autres du royaume, et que les mesmes grandes affaires finissent aussy par la mesme ville, d'autant que, dès lors que les volontés du roy y sont exécutées, il est certain qu'elles le sont partout, et que toutes les difficultés qui naissent dans leur exécution naissent toujours dans les compagnies de Paris. C'est ce qui doibt obliger mon fils à bien sçavoir l'ordre général de cette grande ville, n'y ayant presque aucun jour de conseil où il ne soit nécessaire d'en parler, et de faire paroistre si l'on sçait quelque chose ou non. »

(2) On a toutefois exagéré à plaisir les sommes dépensées par Louis XIV à Versailles et ailleurs, pour satisfaire ses goûts. Guillaumot, architecte des bâtiments royaux, s'occupa en 1801 de dépouiller les registres avec soin, et il en tira des renseignements positifs qu'il lut à la Société des sciences et des lettres. Il en résulte que les dépenses pour le château et les jardins de Versailles, les églises de Notre-Dame et des Récollets de la même ville, pour Trianon, Clagny, Saint-Cyr, le château, les jardins et la machine de Marly, l'aqueduc de

Le défaut suprême de Louis XIV, c'était sa vanité, qui parfois même était puérile. Sans avoir ni voix, ni notions de musique, il chantonnait souvent des airs composés à sa louange; il voulait des revues, des cérémonies, des siéges. Il se délectait à entendre louer la beauté de sa personne, sa contenance majestueuse, sa grâce à cheval, sa vigueur infatigable. Il parlait sans cesse de ses campagnes, de ses troupes; et comme il savait qu'il racontait très-bien, il voulait toujours raconter. Après la paix de Ryswyk, qui lui avait coûté des trésors, il annonça la fameuse revue du camp de Compiègne, qui fut aussi dispendieuse qu'une guerre, à tel point que certains régiments en étaient encore endettés vingt ans après (1).

Il vécut dans un siècle enclin à prodiguer les louanges; et celles qu'on voit décernées à des productions éphémères, les formules élogieuses, moins basses qu'insignifiantes, multipliées à l'infini, ins-

Maintenon, les travaux à la rivière d'Eure, les châteaux de Choisy et de Monlinard, dans l'espace de vingt-sept années, de 1664 à 1690, ne s'élevèrent qu'à 187 millions de livres, y compris l'achat des terres, des tableaux, des médailles, cristaux, agates, etc. C'est déjà beaucoup; mais ce n'est pas 1,200 millions, comme Mirabeau l'affirmait à la tribune. Guillaumot a calculé aussi que Louis XIV dépensa pour d'autres édifices et manufactures, pour l'utilité ou la gloire de l'État, 307 millions, savoir :

Pour le Louvre et les Tuileries	21,217,938 fr.
Saint-Germain en Laye	12,911,123
Fontainebleau	5,547,493
Chambord	2,451,403
Arc de triomphe de Saint-Antoine	1,027,511
Observatoire	1,450,248
Invalides	3,420,664
Place Vendôme et couvent des Capucines	4,125,395
Val-de-Grâce	740,567
Annonciades de Meulan	176,825
Canal du Languedoc	15,473,111
Gobelins et Savonnerie	7,291,886
Manufactures dans les provinces	3,959,980
Pensions et gratifications aux gens de lettres	3,414,297

En évaluant toujours le marc d'argent à 52 liv., tandis qu'il ne valait alors, comme nous l'avons dit, que 27 livres.

Il faut réfléchir toutefois que le revenu était calculé à 93 millions, et que la perception en était bien autrement difficile que pour le budget de 1,400 millions d'aujourd'hui; que la France ne comptait pas plus de 20 millions d'habitants, et qu'il y en avait beaucoup qui, sur ce nombre, étaient exempts de payer l'impôt.

(1) « Les détails qui font connaître la cour sont une partie essentielle de l'histoire des monarchies. » SISMONDI, *Histoire de France*, XXVII, 136.

pirent du dégoût. Corneille appelle Mazarin, en lui dédiant la *Mort de Pompée*, « homme au dessus de l'homme, » et lui dit qu'en peignant Pompée, Auguste, les Horaces, il se trouva, sans s'en apercevoir, inspiré par son image. Or Corneille était un des caractères les moins serviles. Que l'on juge si les autres furent charmés de trouver un roi qui agréait et payait de semblables exagérations! Il n'y eut donc pas d'auteur qui ne lui en adressât à foison. La poésie, la peinture, le marbre et le bronze ne paraissaient pas suffire pour célébrer ses hauts faits. La littérature ne tarissait pas en éloges du prince; et quand la victoire se montre sans générosité, la louange est sans mesure ni délicatesse.

Les grandes victoires de Rocroi, de Nordlingue, de Lens, après avoir été célébrées dans la *Gazette de France*, furent éternisées dans des médailles, à la manière romaine. Ce luxe commença sous la minorité de Louis XIV, temps où l'esprit s'exerçait en emblèmes et en devises, comme à l'époque des tournois. Déjà l'on reproduisait alors le soleil, la main avec l'épée, les nuits étoilées, les lis croissant à l'ombre d'un arbre, la mer agitée venant humilier ses flots au rivage; mais, sous son règne, la numismatique enregistra les moindres succès sur ses pages de bronze. Tel était le goût du jour.

A l'époque de la guerre de Hollande, il semblait qu'on ne pût trouver de formules capables de suffire aux panégyriques. L'Olympe et le Christ, les allégories païennes et les passages de l'Écriture, les satires de Boileau et les prédications de Bossuet, se réunissaient pour porter le roi aux nues. Le pape lui-même l'envoya complimenter sur une entreprise commencée en prostituant à Charles II mademoiselle de Kerhouent, continuée par l'assassinat des de Witt, et achevée par le massacre d'un peuple entier.

Lors de l'inauguration du monument érigé sur la place des Victoires, le marquis de la Feuillade en fit trois fois le tour à cheval, à la tête de son régiment, en se prosternant à plusieurs reprises, comme le faisaient les païens pour les empereurs; et il entretenait autour de ce monument des flambeaux allumés, comme devant des autels. Un jour que le roi déjà vieux se plaignait de perdre ses dents: *Eh! mon Dieu, sire,* s'écria le cardinal d'Estrées, *qui est-ce qui a des dents?* Un prédicateur qui venait de dire, *Nous mourons tous,* se tourna vers le roi, et ajouta, comme en se reprenant: *Nous mourons presque tous.*

Paris était devenu le rendez-vous de toutes les gloires, de toutes les grandeurs. On y voyait arriver Christine de Suède, regrettant un trône d'où elle était descendue volontairement; Pierre le Grand, désireux de transporter sous ses rigoureux climats une greffe de cette civilisation brillante; les Stuarts, qui ne croyaient pas leur sceptre irréparablement perdu tant que Louis XIV daignait leur sourire. Les missionnaires écrivaient de la Chine que la gloire de ce grand nom était parvenue jusque-là. Des sauvages que le roi se flattait d'avoir gagnés au christianisme arrivèrent de l'Afrique; on s'arrangea même adroitement pour lui faire venir une ambassade de Siam. Quelle tête aurait pu résister à l'enivrement de ces flatteries? L'enthousiasme qu'il inspirait nous est attesté par le soin que l'on a pris de nous transmettre sur lui les détails les plus frivoles; par le respect que l'on avait à son égard pour ce que l'on aurait cru coupable d'imiter; par le dévouement avec lequel on prodiguait pour lui ses biens, son esprit, son sang, même sa réputation. Bien plus, ses contemporains le crurent d'une haute stature, jusqu'au moment où la révolution, violant sa tombe, le mesura, et le trouva plutôt petit que de taille ordinaire; tant la pompe continuelle dont il s'environnait faisait illusion à tout le monde! La flatterie procurait une puissance immense à ses ministres, qui avaient sans cesse l'occasion d'encenser le maître, et de lui répéter qu'il était le plus grand capitaine, l'homme d'État le plus sage, le plus fin critique du monde; et il croyait que tous lui obéissaient, parce qu'il s'appropriait ce qu'on lui avait suggéré; il croyait gouverner par lui-même, parce qu'il signait de sa main les édits et les ordonnances. Et, pour être tout-puissants, les ministres n'avaient qu'à persuader au roi qu'il faisait tout.

Il ne faut donc point s'étonner que Louis XIV ne vît que lui-même, qu'il rapportât tout à lui seul. Aussi prenait-il ombrage de tout mérite supérieur. En même temps qu'il nivelait ses sujets en abaissant les sommités, il voulait que toute justice et toute faveur vinssent de lui, de même que les distinctions, auxquelles il trouvait habilement un motif dans les moindres bagatelles. Cinq cents personnes sont admises à l'honneur de lui voir faire la barbe ou passer son haut-de-chausses; la ville entière aspire à celui d'assister à son dîner. Il se purge et prend l'émétique en présence des plus grands seigneurs. Jusqu'à l'âge de trente-deux ans il dansa dans les ballets, en faisant admirer à toute la cour l'agilité de ses membres. Les

voyages, les fêtes, les promenades étaient pour lui une occasion continuelle de distinguer les uns, de mortifier les autres. Puis aux distinctions effectives il en substituait d'idéales, stimulant les jalousies et les espérances par chacune de ses actions. Après avoir épuisé les titres et les décorations, il inventa un justaucorps d'une coupe particulière, qui ne pouvait se porter qu'en vertu d'un brevet. L'honneur de lui passer sa chemise, de lui présenter sa canne, de tenir son chapeau ou le bougeoir lorsqu'il disait ses prières; ses différentes manières de saluer, en se découvrant et en s'inclinant plus ou moins, étaient autant de choses calculées et par suite ambitionnées. Or il voulait qu'on les désirât; aussi apportait-il une grande attention à examiner qui assistait ou non à son lever, se montrait ou non dans son antichambre et à ses fêtes. Point d'emplois à espérer pour celui qui ne se piquait pas d'assiduité; et il répondait aux sollicitations : *Je ne le vois jamais!*

Il avait en outre un talent admirable pour donner, pour dire des choses gracieuses, pour sourire à propos. Quand Bossuet commença à devenir célèbre, il fit écrire à son père pour le féliciter d'avoir un tel fils. Il mettait jusque dans les réprimandes un tact très-fin. Ainsi Lauzun ayant brisé son épée en sa présence, en jurant qu'il ne voulait plus servir un roi injuste, il jeta pour toute réponse sa canne par la fenêtre, en s'écriant : *Jamais il ne sera dit que j'aie frappé un gentilhomme.* C'est ce bon ton qui fut le caractère de la société d'alors.

« Rien n'égaloit Louis aux fêtes, aux revues, jusque dans le moindre geste. Sa marche, son port, sa contenance, tout étoit mesuré, convenable, noble, majestueux; et pourtant il s'y joignoit un naturel auquel l'habitude et l'avantage incomparable et unique de sa personne donnoient une grande facilité. Aussi dans les causes sérieuses, dans les audiences d'ambassadeurs, dans les cérémonies, personne n'imposa jamais autant; et il falloit s'habituer à sa voix, si l'on ne vouloit courir le risque de rester à moitié route en le haranguant..... Ses réponses étoient concises, justes, pleines, et rarement sans quelques mots gracieux, flatteurs même, si les discours le méritoient..... Le respect que sa présence inspiroit, en quelque lieu qu'il fût, imposoit silence et même une espèce d'effroi (1). » C'est pour-

(1) *Mémoires de Saint-Simon.* C'est certainement le livre le plus curieux sur cette époque.

quoi mademoiselle de Scudéry disait que, même en jouant au billard, il conservait l'air du maître du monde.

Il y avait chaque jour à la cour douze tables, où l'on servait aux officiers de la maison du roi et aux étrangers invités un repas aussi somptueux que le sont ailleurs ceux des souverains. Dans les petits appartements de Marly, où il ne manquait que la pensée, toutes les dames trouvaient dans leur chambre une toilette. Dans les grandes réceptions, la personne de Louis XIV était enrichie de tout ce qui pouvait contribuer à faire ressortir les agréments et la dignité de sa personne. Des flots de dentelles ornaient ses manches et sa poitrine, et parfois il se montrait avec huit ou dix millions de joyaux sur lui. La magnificence et les plaisirs de l'esprit s'unissaient pour embellir sa cour. On improvisait des portiques, des salles de spectacle, des amphithéâtres; les carrousels des temps chevaleresques se mêlaient aux drames du siècle présent, et les divinités païennes aux personnifications.

Aux fêtes de Versailles du mois de mai 1664, six cents personnes de la cour et leur suite furent défrayées sur la cassette du roi, avec tous les gens de service. Le premier jour, il y eut une revue de ceux qui devaient figurer dans un tournoi. Ils défilèrent précédés de hérauts, de pages, d'écuyers, avec des devises et des écus sur lesquels étaient inscrits des vers de Périgny, de Benserade, et d'autres poëtes qui savaient mettre de la délicatesse, du trait et des allusions adroites dans ce genre de composition alors à la mode. Le roi venait à cheval, resplendissant de l'éclat des diamants de la couronne, qu'il portait tous sur lui. La cavalcade était close par un char du Soleil, très-élevé, qu'entouraient les Saisons, les quatre Ages, les Heures, les signes célestes, s'avançant aux sons alternatifs des trompettes, des cornemuses et des violes. Venaient ensuite des personnages qui récitaient des vers à la reine, entourée de trois cents dames, regardant et regardée sous des arcs de triomphe. Après les courses et sur la fin du jour, la fête, dont on continua les divertissements, fut éclairée par quatre mille flambeaux, et l'on servit des tables pour deux cents personnes figurant des faunes, des sylvains, des dryades, des saisons, des bergers, des vendangeurs, des moissonneurs. Pan et Diane s'approchant sur une montagne mobile, en descendirent pour déposer sur les tables tout ce que les bois et les campagnes produisent de plus exquis. Puis tout à coup se découvrit, derrière les tables, un théâtre semi-cir-

culaire rempli de musiciens, éclairé comme tout le spectacle par des lustres d'argent, et fermé d'une balustrade dorée.

Nous ne continuerons pas le récit de ces fêtes qui durèrent sept jours, et pendant lesquelles Louis XIV remporta quatre fois le prix des jeux, qu'il laissa ensuite les autres cavaliers se disputer. Les mille allusions ménagées par Molière dans la *Princesse d'Élide* causèrent un vif plaisir à cette brillante assemblée.

Tant de faste devait faire un grand contraste avec la simplicité des Hollandais, chez qui le grand de Witt n'avait à son service qu'un domestique, et où l'amiral Ruyter, après des victoires signalées, portait lui-même sa malle de son bord à sa demeure, et ne monta jamais en voiture. Cette simplicité n'en devait être que plus odieuse à Louis XIV; car des gens qui ont peu de besoins se laissent difficilement corrompre, et de Witt fut en effet le seul qui restât inébranlable à ses splendides séductions.

Mais le mérite de Louis XIV est d'avoir fondé une partie de la science du gouvernement sur la politesse de la cour et la dignité de la nation. En frappant les imaginations, il parvenait à son but, qui était de sacrifier impunément les intérêts du peuple, de rendre l'atmosphère royale nécessaire aux seigneurs qui abandonnaient pour la cour les châteaux où survivaient des souvenirs de résistance. Ils trouvaient là des plaisirs pour chaque âge et pour chaque sexe : ils y voyaient railler les vertus domestiques et la simplicité des champs, tourner en ridicule, dans des mascarades et des comédies, les nobles campagnards, en sorte que l'insolence hautaine se changea en servilité. Les princes, qui naguère effrayaient la cour en se retirant dans leurs terres, allaient docilement se constituer prisonniers à la Bastille, sur un ordre du ministre.

Que fait-on à la cour? qu'y dit-on? Telle était la question générale. La cour était le centre de toutes les intrigues, le modèle des belles manières. Les grands seigneurs oublièrent leur ancienne indépendance pour venir y faire le métier de courtisan; les grandes dépenses auxquelles ils furent entraînés diminuèrent leur fortune, et avec elle le respect qu'on leur portait. Pour y remédier, ils recherchèrent des alliances qu'ils dédaignaient autrefois; la finance donna la main à la noblesse, et les distinctions disparaissaient peu à peu au milieu de ce faste universel.

Il fallait subvenir à toute cette noblesse besoigneuse, et Colbert désespérait de pouvoir y suffire; mais Louis XIV en faisait des ins-

truments de son ambition. Il multiplia les officiers en morcelant l'armée; il ouvrit aux gentilshommes la ressource du commerce maritime; mais le préjugé les en éloignait, et l'on vit alors s'introduire les chevaliers d'industrie : les exils et les bienfaits suffirent pour éteindre l'esprit d'opposition, qui dès lors fut réduit à de misérables intrigues.

Tant que la cour se trouva réunie à la ville, il en résultait une fusion que fit cesser la fastueuse représentation de Louis XIV. La noblesse flatta le maître pour obtenir des titres et des pensions; elle mit en avant des maximes oppressives à l'égard du peuple; au milieu d'un lustre d'emprunt et d'une puissance artificielle, elle perdit toute force comme corps politique, faute des deux liens qui la constituaient, les états généraux et le service militaire. Fondue dans l'armée, elle s'habitua à une soumission qu'elle aurait refusée comme vassale, et souffrit que l'ancienneté de race fût subordonnée à l'ancienneté de service.

Il était libre à chacun de parler au roi, mais seulement lorsqu'il allait à la messe et en revenait, ou quand il passait d'un appartement à un autre; aussi se bornait-on à lui adresser deux mots, auxquels il répondait inévitablement : *Je verrai*. Tout était remis ainsi à ses ministres, jusqu'aux lettres les plus confidentielles. Si quelqu'un (cas extrêmement rare) pouvait arriver jusqu'à lui, il le trouvait désireux de la vérité, facile à désabuser, souffrant la contradiction; aussi ceux qui l'entouraient avaient-ils grand soin d'éloigner de lui tout le monde, afin que leur puissance excessive n'en fût pas diminuée.

Mais, par suite de cette illusion naturelle chez les esprits peu étendus, il croyait agir par lui-même quand il ne faisait que suivre la volonté d'autrui. Il était persuadé « qu'on règne par le travail; que le métier de roi consiste à laisser agir le bon sens; qu'un roi doit se décider lui-même, parce que la décision a besoin d'un esprit de maître; et que, dans le cas où la raison ne donne plus de conseils, il doit se fier aux instincts que Dieu a mis dans tous les hommes, et principalement dans les rois (1). » Étrange orgueil, de croire à une inspiration spécialement réservée aux souverains! En conséquence, il regardait comme un effort d'application le temps qu'il perdait en minuties. Il attribuait une importance suprême aux conseils d'État, comme si de là il eût dirigé le monde. Mais en réa-

(1) *Mémoires de Louis XIV*, t. I, p. 19, 21, 43.

lité, bien loin d'avoir le vaste coup d'œil de Richelieu et de Mazarin ainsi que leur constance de volonté, il se dirigeait par caprice et par passion; préoccupé des détails, incapable de grands projets, il ignorait cette modération qui est un mode de la force. Il ne consultait que son goût dans le choix de ses ministres et de ses secrétaires, préférant ceux qui ne montraient pas de supériorité d'esprit, mais qui paraissaient ignorer souvent, et apprendre tout de lui. Au dire du chancelier le Tellier, sur vingt affaires qui lui étaient soumises, il en décidait dix-neuf au gré du ministre; mais, pour faire voir qu'il était le roi, il se réservait de le contredire sur une, sans motif apparent; ou bien parfois c'était peut-être pour la voir recommandée davantage.

Il voulait qu'on le tînt au courant de toutes les frivolités, des galanteries, des bagatelles. En conséquence, une foule d'émissaires lui rapportaient mille anecdotes d'après lesquelles il accordait ou retirait ses bonnes grâces: il se décidait ainsi sur les personnes; et lors même qu'il s'était trompé, toute remontrance était inutile pour le faire revenir sur les exclusions qu'il avait prononcées. Tant qu'il eut autour de lui les hommes supérieurs que lui avait laissés Mazarin, il calculait avec prudence, exécutait avec précision, préparait les événements au lieu de les attendre, et faisait concourir à ses fins les hommes, le temps, et les circonstances. Mais ce qui prouve qu'il n'avait pas présidé au bon choix des premiers, c'est que celui des derniers fut si mauvais. En effet, contrairement aux autres souverains, il fut politique dans sa jeunesse, mettant tout en œuvre pour conserver la paix, et évitant de compromettre sa belle marine; tandis qu'en vieillissant il se jeta avec fureur dans des guerres nullement motivées, et attira sur la France les haines et les défiances amassées sur la maison d'Autriche. La cause en fut dans les ministres, et les rivalités entre Louvois et Seignelay coûtèrent à la France des torrents de sang. Louis XIV avait même des qualités propres à empêcher celles des autres de se développer. Son désir de grandeur faisait que toute importance personnelle de naissance, de gloire, de talent, le gênait. Il éloigna les princes du sang des conseils, et ensuite du commandement des troupes. Il était jaloux de l'habileté de Colbert et de Lyonne, comme de la valeur de Condé et de Luxembourg. Aussi l'art de ceux qui surent le capter consista-t-il à ne pas laisser paraître leur esprit et à dissimuler leur empire, qui chez Lyonne parut le résultat de sages conseils, chez Louvois

[illegible] de Maintenon celui de l'amour. [illegible] *[illegible]rée,* a dit l'un d'eux. Or, [illegible] d'accorder son estime à celui [illegible] galonnée. Jamais on ne recon- [illegible] cet axiome : *Sur l'exemple du roi* [illegible] IV, prince entièrement guerrier, aux [illegible] pouvait inspirer à la noblesse les belles [illegible] il lui donna le goût de la galanterie. [illegible], contraint de se déguiser sous des ap- [illegible] vengea, pendant la Fronde, en s'affichant [illegible] sans marcher escorté de poignards et de [illegible] de haut parage, mais libertines et intrigantes, [illegible] société, où tout se passait en mots piquants et [illegible] où le burlesque n'épargnait pas les choses les [illegible] où le goût était corrompu par l'exagération, la mo- [illegible], et le bon sens par les passions.

[illegible] faire disparaître cette scorie, que Molière composa sa [illegible] *Précieuses ridicules.* Si les femmes qu'il traduisit [illegible] scène méritèrent de subir son ineffaçable raillerie, il [illegible] prendre en pitié notre pauvre humanité, qui ne sait se [illegible] travers sans donner dans l'excès contraire. Les ré- [illegible] de Catherine de Vivonne, fille d'un Pisani et d'une Sa- [illegible] veuve du marquis de Rambouillet, grand maître de la [illegible] sous Louis XIII, avaient alors acquis de la célébrité. [illegible] marquise réunissait dans son hôtel, situé rue Saint-Thomas [illegible] Louvre, les restes de la cour italienne de Catherine de Mé- [illegible], avec tout ce qu'il y avait de plus distingué à la cour et à la ville, depuis Richelieu, Condé, Corneille, jusqu'aux gens qui [illegible] avaient d'autre mérite qu'une vieille noblesse ou un esprit supé- [illegible]. Julie d'Angennes, héritière de la famille de ce nom, aussi [illegible] que spirituelle et instruite, aimant quiconque se faisait re- marquer par une intelligence peu ordinaire, en était la vie et l'orne- ment. [illegible] des beaux-esprits, l'*incomparable Arthénice,* comme [illegible] la nommait, se laissa courtiser douze ans par le duc de Mon- [illegible], qu'elle finit par épouser lorsqu'elle n'était plus de la première [illegible] fleur. *La Guirlande de Julie,* dont il lui fit hommage, se com- [illegible] de fleurs dont chacune était accompagnée d'une petite pièce [illegible] à sa louange par les auteurs les plus renommés du temps.

On peut juger par là de l'affectation qui régnait dans cette so-

ciété sous le rapport des manières, des pensées et de la conduite. On y secondait toutefois l'œuvre civilisatrice du roi, en cherchant à épurer la langue et les mœurs, à effacer la rudesse que les troubles passés avaient laissée dans les esprits, à ennoblir les âmes, à introduire le bon ton dans la conversation. Il faut certainement distinguer les premières dames, de celles qui ensuite donnèrent dans l'exagération. Leur prétention était de mériter par leur conduite une réputation de vertu intacte. Elles s'attachaient à la politesse des manières, à l'éclat de l'esprit, à la délicatesse du langage. Elles auraient craint de profaner une parole sacrée, en disant : *J'aime le melon;* elles disaient : *J'estime.* Elles auraient voulu une orthographe plus conforme à la prononciation, afin que les femmes pussent écrire aussi correctement que les académiciens; et quelques corrections qu'elles introduisirent alors sont restées en effet dans l'usage de la langue (1).

Des plaisirs élégants, un dévouement discret et un reste d'opposition servaient à répandre la grâce et la politesse perdue, comme les salons de madame de Staël et de madame Récamier après la révolution. Tout ce qu'il y avait de plus distingué en France accourait à ces jouissances de l'esprit qu'offrait l'hôtel de Rambouillet. Voiture y discutait le point de savoir si l'on devait dire *muscadin* ou *muscardin*, s'il faut bannir ou non la conjonction *car.* Corneille y lisait timidement le *Cid* ou *Polyeucte.* Molière y sentait renaître ses forces, lorsqu'il entendait une voix lui crier: *Courage! c'est là le vrai comique.* Bossuet, âgé de seize ans, y déclamait son premier sermon à une heure avancée de la nuit, et le mot de Voiture, *Je n'ai jamais entendu prêcher ni sitôt ni si tard*, contribuait à le rendre célèbre.

C'était dans des cercles du même genre que Racine lisait *Athalie,* Benserade son dernier sonnet, Bourdaloue ses sermons, la Rochefoucauld ses *Maximes;* on y pesait le mérite de ces ouvrages, et les jugements qu'on en portait, passant pour irréfragables, formaient le fond de ceux que Boileau éternisait dans son *Art poétique.* Les gentilshommes devaient aussi aspirer à cette manière de briller et à l'emporter sur les doctes, en affectant de tout savoir sans avoir rien appris (2). C'était donc l'affectation qui précédait le bon goût,

(1) Comme *tête, prône, sûreté, âge, avis, avec*, etc.; au lieu de *teste, prosne, seureté, aage, advis, avecque.*

(2) « Les gens de qualité savent tout sans avoir rien appris. » MOLIÈRE.

et ce désir de se faire remarquer comme un esprit cultivé faisait incliner vers l'instruction et la grâce, jusque-là étrangères à la noblesse.

Mais bientôt tout cela dégénéra : des personnes de bas étage et d'un certain esprit voulurent imiter ces manières et ce langage. De là une pruderie, une affectation, des prétentions au langage châtié et à l'esprit, qui caractérisèrent les fausses précieuses. Elles se tracèrent certaines règles de langage dont il n'était pas plus permis de s'écarter que de celles de la chevalerie. C'étaient à chaque instant des citations d'auteurs anciens ou modernes (1). Aux noms de baptême, on en substituait d'autres puisés dans les volumineux romans alors applaudis. Les circonlocutions remplaçaient le mot propre (2), et il en résultait un jargon tout particulier à ces coteries, en sorte qu'on finissait par ne plus s'entendre. Ménage écrivit en conséquence la *Supplique des dictionnaires,* contre l'altération dont la langue était menacée.

Une grande partie de la journée des élégantes se passait alors au lit ; elles recevaient et causaient couchées, de même que les nouvelles mariées recevaient les compliments dans des lits d'une grande richesse, entourées de vases de fleurs et de parfums. Un rondeau, une énigme, un billet tout quintessencié d'esprit, servaient d'introduction au nouvel adepte dans la chambre du génie ; l'*alcoviste* introduisait jusque dans la *ruelle* le fortuné mortel, qui de ce moment devenait *précieux,* de même que les mots qui tombaient de ses lèvres. Les épigrammes, les sonnets, les billets alambiqués, les bons mots, devaient faire sa pâture ; il devait tout savoir et connaître *la fin des fins*, qu'il eût étudié ou non.

Un reste de l'ancienne chevalerie faisait que l'on confiait encore les jeunes gens à quelque dame : en conséquence, chacune choisissait un préféré à qui elle prodiguait les doux noms et les démonstrations amicales, mais rien de plus ; car la moindre idée *charnelle,* comme elles disaient, suffisait pour bannir le coupable de cet Olympe. Elles avaient sans cesse à la bouche le mot *obscénité ;* et

(1) Mignard se plaignant un jour que sa fille n'avait point de mémoire : *Tant mieux*, s'écria Ninon, *elle ne citera pas !*

(2) Selon Molière, on disait, au lieu d'un valet, *le nécessaire ;* les siéges étaient *les commodités de la conversation* ; un bonnet de nuit, *le complice innocent du mensonge ;* le rosaire, *la chaîne spirituelle* ; l'eau, *le miroir céleste*. On disait : *Ne soyez point inexorable à ce siége qui vous tend les bras,* ou bien : *Attachez sur ces gants la réflexion de votre odorat.*

fréquenter des sociétés moins choisies, c'était à leurs yeux *s'encanailler*. Voiture, qui écrivit tant de lettres brûlantes à Julie d'Angennes, ayant osé un jour lui baiser le bras, courut le risque d'être à jamais disgracié.

L'égoïsme prenait donc dans cette société le masque d'un sentiment plus ou moins faux, et chaque ineptie y acquérait de l'importance. Deux lignes d'une lettre, un mot heureux étaient répétés, commentés, imités; un madrigal de la Sablière, un quatrain de Benserade étaient salués comme un grand événement; et l'on a les mémoires ou la vie d'un grand nombre de ces dames. Julie d'Angennes se montrait tantôt en Diane, tantôt en Amazone; on la voyait un autre jour revêtue d'un costume léger, sur le haut d'un rocher, entourée de nymphes avec des lyres et des guirlandes, pour recevoir la visite d'un druide, c'est-à-dire d'un évêque.

Vint ensuite le règne de la cour, et, à son exemple, tout fut rempli d'amours et de dévotion, d'héroïsme et de littérature. La foi conjugale fut bafouée dans les comédies de Molière et blessée par les désordres du roi, dont la galanterie noble ne couvrait qu'imparfaitement le scandale. Pour qu'il pût se montrer en carrosse avec la reine, madame de Montespan et la Vallière, et faire légitimer ses bâtards par le parlement, il faut que les usages du temps n'y aient point répugné; mais dès qu'il eut avoué ses enfants naturels, ceux de tous les princes accoururent à Versailles. La cour.

Le courtisan était prodigue au jeu, en équipages, en chasses, en tout ce qui était luxe : il dépensait avec insouciance, mais avec grand bruit; car l'avarice aurait été le crime le moins pardonnable, et les regards n'étaient fixés que sur le roi : aussi, tout couvert de dentelles et de nœuds, courait-on se faire tuer en héros. La jeunesse commençait sa carrière au milieu des armes, comme si c'eût été une fête : on emportait des livres au camp, et c'est de la tente que sortaient Saint-Évremont, Descartes, Bussy, surnommé le Pétrone français (1); au milieu des batteries tonnant contre Alger, des batailles du Rhin, des mines de Candie, l'esprit français s'évertuait en bons mots, et l'on mourait en plaisantant.

A cette cour, où les distinctions s'oubliaient dans le faste universel (2), les hommes eux-mêmes se montraient fardés, chargés de

(1) Bussy révéla, dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, les désordres de la cour; et c'est pour cela qu'il fut banni.

(2) L'existence splendide d'alors n'était pas seulement le partage d'un petit

broderies et de rubans, avec une épée élégante au côté, des gestes mesurés et des perruques énormes (1). On appelait *in-folio*, par allusion aux plus gros livres, celles qui tombaient en boucles sur les épaules et sur la poitrine; l'abbé de la Rivière en avait amené la mode en 1680. Les perruques de cour pesaient jusqu'à deux livres et demie. Les plus recherchées étaient les blondes; et les cheveux de cette nuance se payaient de cinquante à quatre-vingts livres l'once, tellement que parfois une perruque valait trois mille francs. Que l'on juge de la dépense pour l'entretenir (2)!

nombre; car madame de Maintenon calculait en 1680 qu'avec 9,000 liv. à dépenser, son frère pourrait louer à Versailles une bonne maison, avoir dix domestiques, quatre chevaux, deux cochers, et une bonne table chaque jour.

(1) Marino, qui trouva en France cet accueil généreux qu'on y accorde au charlatanisme et que l'on refuse au mérite, paya en bouffonneries des honneurs qu'il ne méritait pas. Il retrace avec le pinceau de Callot « la façon bizarre de se vêtir, les terribles folies, les changements perpétuels, les guerres civiles sans fin, les excès sans mesure, les rixes, les conflits, les violences, les intrigues qui devraient ruiner la France, et qui au contraire la soutiennent.

« Les femmes y jouent le rôle d'hommes, les hommes celui de femmes. Elles mènent la maison et tout, tandis qu'ils usurpent la galanterie, le luxe et l'élégance féminine. Elles s'étudient à paraître pâles comme si elles avaient la fièvre quarte, et se mettent des mouches, des emplâtres sur le visage, et sur les cheveux une farine qui les fait toutes paraître vieilles. Elles s'entourent de cercles à futailles qui leur font occuper un grand espace. Les hommes, même par un froid très-vif, vont en chemise, bien que vêtus par-dessous, toujours bottés et éperonnés, quoiqu'ils n'aient pas un cheval dans leurs écuries; coqs en cela, cardinaux quant au surplus avec la cape et le justaucorps rouge; puis mille couleurs comme la palette d'un peintre, des panaches plus longs que des queues de renard, et sur la tête une autre tête qu'ils appellent perruque.

« Si vous me voyiez! ajoute-t-il : mon haut-de-chausse, tenant à peine sur mes hanches, laisse sortir la chemise; il n'a pas fallu moins de deux aunes de dentelle pour me couvrir les jambes jusqu'à moitié du mollet, et ma tête reste comme de stuc au milieu d'un bassin de mousseline empesée. Mon chapeau de Lyon, en feutre brun, porterait ombrage au roi de Maroc, et il est plus pointu qu'un clocher. Du reste, tout est pointu ici, chapeau, veste, bottes, coiffures, cervelles, et jusqu'aux toits des maisons. Les gentilshommes passent le jour et la nuit à se promener, et, pour une mouche qui vole, ils se défient au combat. On se fait tant de cérémonies entre amis, qu'il faut aller chez le maître de danse pour apprendre à tirer une révérence, et que la conversation commence par un ballet. Les femmes ne se font pas scrupule de recevoir des baisers en public, et le berger peut dire son ardeur à la nymphe sans inconvenance. Partout des jeux, des bals, des festins, des réunions, des mascarades, et bonne table; l'eau se vend comme les câpres et le fromage, les fruits coûtent un prix fou; le vin coule à torrents, et l'on a toujours la bouteille en main. »

(2) Frédéric-Guillaume de Prusse mit sur les perruques une taxe dont le minimum était d'un demi-écu, et qui allait croissant selon le rang de celui qui la por-

Les dames en étalaient aussi de très-amples (1). Lorsqu'en 1714 deux dames anglaises se présentèrent à Versailles pour voir souper le roi, ce fut parmi les courtisans une stupeur, un murmure général de les voir coiffées bas. Louis XIV ayant appris la cause de cet émoi, fit approcher ces dames. Comme elles étaient belles et bien faites, il leur adressa des mots d'éloge, en ajoutant que si toutes les femmes faisaient bien, elles se coifferaient de même. C'en fut assez pour que les dames de la cour passassent la nuit entière à faire abaisser leurs perruques, en supprimant deux des trois échafaudages, avec tout le fil de fer qui les soutenait; puis elles se montrèrent à la messe avec un seul étage de cheveux. Elles avaient peine à s'empêcher de rire en se voyant l'une l'autre avec cette coiffure, qui leur paraissait étrange parce qu'elle était nouvelle; mais le roi leur en fit compliment, et il n'en fallut pas davantage pour que tout ce qu'il y avait de têtes féminines à Paris se courbât sous le même niveau.

Le bruit causé par la coiffure des Anglaises avait empêché de faire attention à une autre innovation qu'offrait leur toilette, à savoir, d'énormes cerceaux de baleine qui soutenaient leurs jupes. On y prit garde lorsqu'elles se montrèrent aux Tuileries; et il se fit autour d'elles une telle foule, qu'il ne fallut rien moins que l'intervention des sergents pour les en tirer. Cette aventure fit du bruit, et les dames commencèrent à porter des paniers dans la chambre, disant qu'elles s'en trouvaient très-bien par un été aussi chaud (c'était en 1716); et comme elles n'osaient point paraître de jour dans cet accoutrement, elles allaient le soir à la promenade, en évitant d'entrer par les portes ordinaires. Le beau monde s'habitua peu à peu à cette mode, dont on vantait la commodité, et bientôt elle devint générale.

Le président de Mesnières, à qui nous empruntons cette historiette, ajoute que de son temps (1733) les dames les plus modestes avaient trois aunes de circonférence, et qu'elles employaient dix aunes d'étoffe de soie pour faire une jupe. D'autres paniers étaient appelés jansénistes, parce qu'ils ne dépassaient pas le genou (2).

tait. Comme il en résultait un grand embarras, cette taxe fut convertie en une autre sur les fabricants et les vendeurs; puis on en revint à ceux qui les portaient, en les divisant en cinq classes.

(1) Madame de Sévigné vantait à sa fille certaines coiffures moins volumineuses; mais elle craignait qu'elles ne lui fissent mal aux dents. Beaucoup d'apoplexies furent attribuées à l'usage des perruques.

(2) Lenoir, *Musée des monuments français*.

De même que cet accoutrement est le caractère extérieur du temps, on en découvre le caractère intime dans l'esprit de conversation et de société, qui offre le tableau parfait de la vie et des choses, l'intelligence exquise des convenances et du ridicule, la recherche du langage; c'est lui qui anime la littérature d'alors, cette expression des hommes et du monde : tellement que madame de Sévigné, Molière et la Fontaine n'auraient pu naître ailleurs.

Les nombreux mémoires du temps nous offrent le portrait de cette société courtisane; car il n'y a pas un personnage sur lequel ne courent une multitude d'anecdotes recueillies jusque dans les *Ana.*

Madame de Sévigné.

Entre tous se distingue Marie de Rabutin, fille du baron de Chantal, spadassin célèbre, qui laissa la sainte table le jour de Pâques pour aller servir de second dans un combat singulier, et qui eut un fils tué en duel. Mariée au marquis de Sévigné, elle s'écriait : *Sévigné m'estime et ne m'aime pas; moi je l'aime et ne l'estime pas.* Ménage lui disait : *Le plus grand malheur qui pût arriver à M. de Sévigné fut de vous épouser; car tous s'écrient : Quel dommage qu'une telle femme soit échue à un pareil homme!* Son mari ayant aussi péri dans un duel pour une *épicurienne*, Marie resta veuve très-jeune encore, pleine d'esprit, d'instruction, avec ce caractère expansif qui n'est pas l'indice d'un médiocre discernement, mais d'une constitution froide : aimée sans payer de retour, et ayant l'orgueil des femmes vertueuses, celui de faire naître des passions sans vouloir les partager, elle fut courtisée par le poëte Benserade, par le financier Fouquet, tout disposé à se métamorphoser pour elle en pluie d'or, et par le prince de Conti. Ménage, qui composait pour elle des madrigaux italiens, et qui, après en avoir été très-épris, était devenu son confident, lui disait : *Après avoir été votre martyr, me voilà aujourd'hui votre confident. — Et moi, votre vierge,* lui répondait-elle.

Madame de Sévigné échappe par les plaisanteries aux séductions plus raffinées de Bussy-Rabutin et de Saint-Évremont; son bon sens la préserve des extravagances triviales et affectées du beau monde : elle admire mademoiselle de Scudéry, mais elle écrit naturellement *en laissant la bride sur le cou* à sa plume, qui montre pourtant combien elle était accoutumée au langage élégant : elle fait cas de madame de Maintenon, mais elle évite de l'imiter dans ses galanteries et dans ses simagrées de prude : élevée dans des sentiments religieux, elle n'en lit pas moins Montaigne et Rabelais; elle re-

grette le cardinal de Retz et Port-Royal ; aussi ne se laisse-t-elle pas éblouir par la splendeur du grand roi. Elle a appris des jansénistes à se soumettre aux décrets de la Providence, sans se plaindre comme sans approfondir. Elle aime la campagne, bien que le sentiment des beautés naturelles, du fantastique, du silence, fût si rare alors ; et, sachant vieillir avec grâce, elle inscrit sur la retraite qui abrite ses dernières années : *Sainte liberté!*

Elle n'eut d'autre passion que son amour pour sa fille, *la plus belle fille de France,* comme elle disait. Pour elle, on la voit paraître dans les cercles ; pour elle, elle devient auteur ; elle répète ses bons mots ; c'est uniquement pour elle qu'elle prodigue les politesses à ceux qui lui font visite. Puis, lorsqu'elle s'en est séparée pour la marier à M. de Grignan, elle se console de son éloignement par une correspondance qui n'est plus interrompue, comptant les heures du courrier, regardant s'il vient, imaginant des malheurs s'il est en retard, et passant les jours où elle n'attend pas de lettres à attendre ceux où elle en recevra (1). Elle dépeint dans ce commerce épistolaire, avec une chaleur verbeuse, avec une douce confiance et une chaste tendresse, son existence, ses habitudes, ses lectures, et les caprices de la société au milieu de laquelle elle vivait ; et elle écrit ses lettres avec d'autant plus de naturel, que jamais elle ne songea à en faire un livre. Aussi son plus grand charme est-il d'être toujours vraie, comme un écho fidèle des opinions courantes, qu'elle recevait et transmettait avec une grâce impossible à atteindre.

Bien que ses lettres roulent sur des sujets du moment, elles sont encore lues et relues aujourd'hui, pour ce délicieux mélange de tours et de sentiments, cette imagination à la fois calme et animée, cet accord de l'esprit et du sentiment, de la douceur et de la force, du naïf et du sublime, avec lequel elle nous représente au vif la société d'alors, mobile et active, la ferveur religieuse et la frivolité mondaine, les fêtes et le deuil de la cour.

La jeunesse n'avait pas encore oublié les orgies du siècle précédent; mais elle couvrait d'un vernis élégant ses vices et son insouciance désœuvrée. Les alliances, les intérêts et les exploits communs rapprochaient les nobles, les rendaient intimes entre eux et hautains envers les bourgeois ; car une profonde distinction subsistait alors, comme nous l'avons dit, entre la cour et la société.

(1) On commença sous Louis XIV à violer à la poste le secret des lettres.

Chacun portait un costume particulier à sa profession. L'habit noir, plus ou moins long, des professeurs, des magistrats, des médecins et des marchands, ne permettait pas de les confondre avec les courtisans à l'habit court et richement orné; de même qu'on reconnaissait aussi à l'air, chez ceux-ci, l'habitude de commander, et chez ceux-là, l'habitude d'obéir. Un artisan n'aurait pu porter du drap à l'exemple du bourgeois, ni le bourgeois porter la soie, réservée pour l'homme comme il faut. Les robes de taffetas, qui étaient interdites aux femmes d'artisans, étaient le partage exclusif des bourgeoises, qui à leur tour ne pouvaient usurper le velours sur les femmes du grand monde.

Une fois les *précieuses* disparues, on n'en était pas encore à la société sévère réglée par Fontenelle, où c'était une pensée, une occupation que de venir causer ou discuter sur les sciences. La passion dominante était le babillage, les *conversations infinies*, comme le dit madame de Sévigné; et le soin suprême était de n'y pas laisser la matière manquer, de donner de la valeur aux plus petites choses, par prétention plus que par sentiment. L'esprit était donc très-prisé, et le talent caressé. On aimait l'épigramme, et faute de pouvoir ou d'oser en lancer contre le gouvernement, on s'en dédommageait sur les scandales de la cour.

Si madame de Sévigné parle plus souvent avec l'intelligence qu'avec le cœur, elle est encore en cela le miroir de cette société. Elle rit de la sanglante insurrection des Bretons, et plaisante sur le supplice de la roue qu'on fait subir aux rebelles (1). Elle tire sur son ami Vivonne, le héros de Messine, et raconte *en confidence* à sa fille qu'il est mort pourri du corps comme de l'âme (2).

Apprend-elle que Bossuet a renoncé à l'évêché auquel il ne pouvait atteindre, et qu'il se contente d'une mince abbaye : *O le pauvre homme!* s'écrie-t-elle. Lorsque paraît son *Exposition de*

(1) « Avant-hier, on roua le violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré : il a été écartelé, et ses quatre quartiers ont été exposés aux quatre coins de la ville. On a pris soixante bourgeois, et l'on commence demain à pendre. Cette province est un bel exemple pour les autres (3 octobre 1675). » Et ailleurs : « Vous me parlez bien plaisamment de nos misères : nous ne sommes plus si roués : un en huit jours, pour entretenir la justice. »

(2) Il était frère de madame de Montespan; ses bons mots le rendirent cher à Louis XIV, qui le fit maréchal, et donna un million à son fils lorsqu'il se maria. Il lui demandait un jour à quoi servait la lecture : *Sire*, répondit-il, *la lecture fait à l'esprit ce que vos perdrix font à mes joues.* Il était extrêmement gras, et madame de Sévigné le désigne sous le nom peu gracieux de Gros-crève.

la foi, elle écrit à sa fille : « On m'a dit que Bossuet a fait un livre « où il assure que, pourvu que l'on croie aux mystères, cela suffit ; « et il désapprouve toutes les subtilités du saint sacrement, qui ne « sont que des hérésies. Voilà ton cas. »

La religion inculquée dans les premiers enseignements vivait au fond des cœurs, et beaucoup d'âmes sentaient le besoin de croire sérieusement ; l'Angleterre n'avait pas encore amené la mode de ce qu'on appela par la suite le *libre penser*. On voit donc Bossuet s'étendre longuement sur les derniers instants des personnages qu'il loue, notamment sur ceux de Condé ; Fontenelle lui-même, en prononçant l'éloge des académiciens à mesure qu'ils meurent, et parlant devant une assemblée profane, ne passe jamais sous silence la manière dont ils ont rempli leurs devoirs religieux. Conversions.

L'éducation religieuse que tous recevaient alors était une espèce de préparation contre un monde corrompu, dans lequel il fallait ensuite vivre, au milieu de transactions continuelles entre la rigueur des principes et le relâchement des faits. Aussi voyait-on très-souvent des personnes d'une vie dissolue ou dissipée se recueillir en Dieu ; car les égarements provenaient de la fougue des sens, sans passer par la glace du rationalisme et du sarcasme. Nous en rencontrerons de fréquents exemples en parlant de Port-Royal, chez des gens de mérite et de qualité retirés dans le cloître et dans la solitude. Nous citerons seulement ici Anne de Gonzague, l'une des actrices principales de la Fronde, et qui, s'étant ensuite consacrée à Dieu, mérita les éloges funèbres de Bossuet.

Madame de la Sablière, l'une des femmes les plus célèbres de la bourgeoisie d'alors, enlevait les marquis au grand monde pour les attirer dans son cercle. Ayant remarqué dans Boileau une erreur de science et de langage, elle s'attira le courroux du poëte, qui s'épancha dans une de ses satires. La Fontaine trouva en elle une protectrice généreuse. Elle répondait à l'un de ses parents, homme grave, qui lui reprochait de changer fréquemment d'amants, en ajoutant que les bêtes au moins n'aiment qu'une fois l'année : *Précisément*, répondit-elle, *parce que ce sont des bêtes*. Elle finit aussi par se réfugier dans la dévotion, se consacra à des œuvres de bienfaisance, et écrivit des *Pensées chrétiennes* qui figurent dignement parmi les nombreux ouvrages de piété de ce siècle.

Anne-Geneviève, sœur du grand Condé, avait été entraînée à la méditation par les premiers revers de sa famille ; et, quoique pleine Madame de Longueville.

de sentiment et de curiosité, elle avait résolu de se faire religieuse; mais lorsque sa mère voulut la conduire au bal, elle y parut dans tout l'éclat de la beauté et de la parure, et le cilice qui se cachait sous ces brillants ajustements fut une vaine défense contre des séductions auxquelles elle ne céda que trop. Elle devint l'ornement de l'hôtel de Rambouillet, où elle vit les hommes les plus élégants soupirer pour elle, les poëtes célébrer ses charmes, les grands seigneurs, les magistrats et les cardinaux même l'entourer d'hommages. Un besoin sans cesse renaissant d'émotions la fit passer d'amours en amours : mariée au duc de Longueville, elle le quitta; puis elle se mit à voyager par le royaume pour le rejoindre et mettre à l'abri non pas sa vertu, mais sa réputation; ce qui ne l'empêcha pas d'être plus fêtée qu'une reine. La maternité même ne put la calmer, et il ne fallut pas moins que toutes les intrigues de la Fronde pour la faire échapper à l'ennui. Elle faisait mouvoir à son gré le prince de Conti et le grand Condé, ses frères, et le cardinal de Retz lui-même. Portée aux nues par le peuple, elle dirigea les combattants pendant les barricades et les siéges; elle négocia d'égale à égale avec Anne d'Autriche un traité de paix, par lequel elle fit donner des gouvernements à ses frères et un bal pour elle. Mais la fortune ayant changé soudain, elle fut contrainte d'errer inconnue jusqu'à ce qu'elle eût atteint la mer. Elle trouva Turenne, et avec lui son ancienne prospérité: elle décida encore des destinées de la France; le parlement la déclara innocente, *et non coupable que de lèse-amour.*

Et pourtant, au milieu de ce délire d'ambition et de volupté, les pensées sérieuses de sa jeunesse revenaient à son esprit, et elle écrivait à l'abbesse des carmélites : « Mon vœu le plus ardent est de « voir cette guerre terminée, pour me réfugier près de vous, et finir « ma vie loin du monde. Mais je ne puis le faire avant que la paix « soit conclue. Il semble que la vie ne m'ait été donnée que pour « m'en faire sentir le poids et l'amertume. Tout ce qui m'attache à « elle est brisé ou plutôt broyé. Écrivez-moi souvent, et maintenez-« moi dans le dégoût que j'éprouve pour ce pèlerinage terrestre. »

C'est ainsi que s'exprimait cette femme courtisée et applaudie, qui jouait en France le premier rôle. A trente-quatre ans, elle se retira de cette scène tumultueuse. Elle revint à son mari, à qui elle accorda et dont elle reçut le pardon. Lorsqu'il vint à mourir, elle dépensa beaucoup d'argent en charités, pour réparer les maux qu'on avait éprouvés pendant la Fronde; elle délivra neuf cents pri-

sonniers pour dettes; et, après avoir accepté comme une expiation la mauvaise fin de ses enfants, elle laissa à la postérité un monument d'édification dans ses lettres et ses mémoires.

On vit aussi la Vallière expier dans un cloître le crime d'avoir trop aimé. Madame de Montespan fit construire, pour l'instruction des jeunes filles, une belle maison de filles de Saint-Joseph, où elle se retira après sa disgrâce. Par suite d'une noble émulation, madame de Maintenon fonda la maison de Saint-Cyr pour de jeunes personnes pauvres de la noblesse, comme elle l'avait été elle-même; et après la mort de son royal époux elle s'y renferma pour le reste de sa vie. A l'approche de Pâques, tout le grand monde était dans l'habitude de se retirer dans un couvent, et « de s'y ennuyer pour l'amour de Dieu, » comme le dit madame de Sévigné.

Voilà comment on peut s'expliquer l'intérêt que la société prenait, au milieu de tant de faste et de dissipation, aux questions de la grâce, au mysticisme de madame Guyon, à l'amour pur de Fénelon; c'est là encore ce qui fit que les *Provinciales* de Pascal purent devenir le livre à la mode.

Le bon ton cependant, au milieu de tant de raffinement, tolérait certains vices honteux, parce que trop souvent la morale subit complaisamment l'empire de la mode ou l'influence des distinctions sociales. Ce n'était pas un déshonneur que de tromper au jeu, passion qui devint dominante après Mazarin; un noble n'avait pas à rougir de poursuites criminelles pour rapt ou pour violences. Il était de bon air d'avoir des dettes, de faire banqueroute à ses créanciers et de frauder la taille. Louis XIV avait sans cesse à accorder des lettres de prorogation à ceux qui recouraient à lui, ou à payer leurs dettes (1). Lui-même jouait gros jeu, et plus encore

(1) Le jeu fournissait aussi occasion à des générosités célèbres. Voiture perd dans une soirée mille quatre cents louis; et comme il lui en manque deux cents pour compléter la somme, il écrit à Costar :

« Je vous prie de m'envoyer au plus tôt deux cents louis, dont j'ai besoin pour compléter les mille quatre cents que j'ai perdus hier soir. Vous savez que je joue non moins sur votre parole que sur la mienne. Si vous ne les avez pas, cherchez à les emprunter; si vous ne trouvez pas qui vous les prête, vendez ce que vous aurez; mais il me les faut absolument. Mon amitié parle aussi impérieusement, parce qu'elle est forte; la vôtre, faible encore, dirait : Je vous supplie de me prêter deux cents louis, si vous le pouvez sans incommodité. Pardonnez, si je vous traite si librement. »

Costar, autre bel esprit célèbre de ce temps, lui répondait : « Je n'aurais ja-

son frère et le Dauphin. Lorsque les scrupules se mirent de la partie, les dames, en se retirant, se faisaient cadeau de ce qu'elles avaient perdu, comme si elles eussent voulu tromper Dieu et leur conscience. Des escrocs et des gens bannis comme faussaires se trouvèrent ainsi introduits dans la société, où ils recevaient bon accueil, parce qu'ils étaient joueurs et cyniques. D'autres cherchaient à se procurer de l'argent en sollicitant les biens confisqués des hérétiques ou des suicidés, ou en dénonçant des concussionnaires.

La causerie avec les femmes amena la frivolité : il ne s'agit plus d'être un galant homme, mais un homme galant. Le spectacle du désordre n'excitait plus dans les âmes honnêtes de haines vigoureuses ; mais il régnait une certaine indifférence de principes, le doute sur des opinions respectées, la plaisanterie, le cynisme. La vanité faisait succomber plus de femmes que l'entraînement des sens.

La nudité des expressions chez Molière indique des mœurs dissolues. La galanterie y est un passe-temps irréprochable. L'adultère est excusé, justifié même dans l'*Amphitryon*, et le voile du lit nuptial soulevé. D'un autre côté, en dirigeant ses coups non pas contre la galanterie, mais contre la dévotion, le poëte favorisait la corruption, attendu qu'il désignait comme hypocrites ceux qui ne suivaient pas le courant du siècle. Selon la Rochefaucauld, « il est peu de femmes honnêtes qui ne soient lasses de leur métier. » La Bruyère

mais cru jouir de tant de plaisir pour si peu d'argent. Puisque vous jouez sur ma parole, je tiendrai toujours un fonds prêt pour y faire honneur. En outre, je vous affirme qu'un de mes parents a toujours mille louis, dont je puis disposer comme s'ils étaient dans notre caisse. Du reste, je ne voudrais pas avec cela vous exposer à quelque perte considérable. Un ami me disait hier que son ex-avoir avait été le meilleur ami qu'il ait trouvé au monde ; gardez donc le vôtre. Je vous renvoie votre obligation, m'étonnant que vous en agissiez ainsi avec moi, après ce que je vous ai vu faire l'autre jour avec Balzac. »

Balzac avait envoyé demander à Voiture de lui prêter quatre cents louis. Après les avoir comptés au domestique, Voiture écrivit au bas de l'obligation : « Je, soussigné, reconnais devoir à Balzac huit cents louis, pour le plaisir qu'il m'a fait de m'en demander quatre cents. »

Une autre fois, au siége de Thionville, le marquis Pisani ayant perdu au jeu tout ce qu'il avait sur lui, et son bagage en sus, Voiture lui envoya cent pistoles avec ce billet : « M'imaginant que de même que j'ai joué pour vous à Narbonne, vous avez joué pour moi à Thionville, et avez doublé la mise en mon nom, je vous envoie cent pistoles à compte sur la perte que vous pouvez avoir faite pour moi. »

écrivait que « beaucoup de femmes ne sont pas mieux désignées par le nom de leurs maris que par celui de leurs amants, et que les dévots deviendraient athées sous un roi athée. » A la fin du règne de Louis XIV, la corruption avait fait tant de progrès, que l'on était dégoûté des femmes, et que Bourdaloue devait tonner contre un vice que « la sainte Écriture ne veut pas même nommer, » et dont il résultait des amours semblables dans l'autre sexe.

Nous voilà arrivés à la célèbre Ninon de Lenclos. Belle de cette beauté qui ne s'efface pas avec les années, instruite et connaissant les meilleurs auteurs, elle dansait comme une Grâce, et jouait de la lyre comme une Muse. Saisissant le ridicule avec beaucoup de finesse, d'un caractère facile et égal, elle fit bientôt l'admiration de la ville. Son père, gentilhomme de Touraine, l'éleva dans les principes d'un facile épicurisme, et il lui avait dit sur son lit de mort : « Profitez d'un temps précieux, et ne soyez pas scrupuleuse sur le nombre de vos plaisirs, mais sur leur choix. » De pareils enseignements, alimentés par un tempérament ardent, firent qu'elle considéra l'amour non comme un sentiment, mais comme une sensation, qui ne devait laisser ni repentir ni reconnaissance. Devenue maîtresse de ses actions à quinze ans, elle plaça son bien en viager, pour s'assurer un revenu stable : elle refusa tout lien de mariage ou de charge de cour, se mit au-dessus de toutes les convenances de son sexe et de l'usage, et ne songea qu'aux plaisirs, jouissant des adulations de ses mille adorateurs, récompensant de faveurs faciles ceux qu'elle préférait, toujours recherchée, et ne s'avilissant jamais. — Ninon.

La rue des Tournelles, où elle habitait, offrait un étrange contraste avec la morale sévère de Port-Royal et le platonisme alambiqué de l'hôtel de Rambouillet. L'épicurisme, ressuscité par Gassendi, y était professé théoriquement et pratiquement. Changeant souvent d'amants, Ninon s'abandonnait à chacun d'eux avec l'impétuosité d'une passion unique, pour passer bientôt à un autre. Elle écrivait à l'un d'eux : *J'espère t'aimer trois mois ; c'est pour moi l'éternité.* Elle annonçait loyalement à celui qu'un rival supplantait, que son règne était fini, règne que personne, du reste, n'ignorait devoir être de bien courte durée : mais, des amants qu'elle quittait, elle se faisait des amis ; et, d'une extrême fidelité dans un sentiment plus calme, elle les aidait, les secourait, s'employait à leur faire obtenir des honneurs ou des emplois. Le mar-

quis de la Châtre voulut qu'elle s'engageât envers lui, par un billet, à l'aimer toujours et uniquement ; elle le lui écrivit dans les termes qu'il désirait; puis bientôt elle s'écriait, dans les bras d'un autre : *O le bon billet qu'a la Châtre!* Quand elle se trouva mère, c'est aux dés que ses amants décidèrent d'une paternité qu'elle-même ne pouvait affirmer.

Tandis qu'on distillait à l'hôtel de Rambouillet des phrases musquées, des idées entortillées, tout était naturel chez Ninon, les grâces y étaient nues : rien d'académique, point de physionomies contrites; mais on y apprit à ne point traiter de crimes de douces erreurs, et à donner le nom de plaisirs aux vices délicats. Elle distinguait les amants en payants, en martyrs, et en favoris. Cependant elle acceptait rarement des présents, surtout de ceux à qui elle s'était donnée.

C'était à qui serait admis dans son cercle pour y achever son éducation, et acquérir le ton de la société élégante. Les mères aspiraient à lui faire agréer leurs fils; les dames qui passaient pour les plus renchéries, ces dévotes même qu'elle appelait les *jansénistes de l'amour*, se proclamaient ses amies. Madame de Maintenon, qu'elle avait protégée dans son humble fortune, tenta, dans sa prospérité, de l'attirer à la cour. Christine de Suède déclara qu'aucune Française ne lui avait autant plu que l'*illustre* Ninon, et fit tout pour l'emmener avec elle à Rome. Les esprits les plus distingués partageaient entre elle et Louis XIV leurs éloges et leur encens. Molière la consultait sur ses ouvrages, et empruntait à sa longue expérience des caractères et des scènes. La comtesse d'Olonne, renommée pour sa beauté et le nombre de ses amants; la comtesse de la Suze, célèbre pour ses élégies; le poëte Waller, mesdames de Mazarin et de Mancini, le spirituel Saint-Évremont, le fin la Rochefoucauld, délaissé par l'ancienne société, comme aussi madame de la Fayette, Gourville, et d'autres encore, offraient leurs hommages à la « nouvelle Aspasie, Thaïs nouvelle pour les sages faciles de l'Athènes des Gaules. »

Aussi dégagée en fait de religion qu'à l'égard de la morale, ce fut en vain que les jésuites et Port-Royal cherchèrent à l'attirer à eux. Se riant des jansénistes et des molinistes, qui se disputaient son âme comme ses amants son corps, elle disait pourtant à Saint-Évremont : *Je remercie Dieu tous les soirs pour mon esprit, et je le prie chaque matin de me préserver des imprudences de mon cœur.*

Elle continua de vivre ainsi jusqu'à quatre-vingt-dix ans, sans que la vieillesse lui fît rien perdre de son esprit : elle conserva même, dit-on, des amants jusqu'à cet âge. On rapporte encore que pour se soustraire aux empressements d'un jeune homme ardemment épris d'elle, elle fut obligée de lui déclarer qu'elle était sa mère, et qu'il se tua sur son sein.

Ce qui frappe davantage au milieu de cette société raffinée, c'est la mention si fréquente de poisons, d'astrologues, de devins. Henriette d'Angleterre mourut empoisonnée ; on croit qu'il en fut de même des deux Dauphins, de la duchesse de Bourgogne, de Louvois, et de bien d'autres encore.

La marquise de Brinvilliers avait pour amant le jeune Sainte- *La Brinvilliers.* Croix, qui, à la sollicitation de son mari, fut mis à la Bastille. Il y fit connaissance d'un certain Exili, Italien, qui, disait-on, avait fait périr à Rome cent cinquante personnes, sous le pontificat d'Innocent X. Sainte-Croix apprit de lui l'art de composer les poisons ; et lorsqu'il eut recouvré la liberté, il l'enseigna à sa maîtresse, qui résolut de faire périr toute sa famille, pour épouser son galant. Après avoir fait ses expériences sur les malades de l'hôpital, à qui elle apportait des biscuits, elle donna la mort en peu d'années à deux frères, à une sœur et à son père ; elle ne put réussir à faire périr son mari, à qui Sainte-Croix, résolu de ne pas épouser cette femme perverse, administrait des antidotes. Les mémoires du temps ajoutent qu'ayant entendu parler d'une jeune personne enfermée par force dans un monastère, elle lui promit de venir à son aide, et que bientôt ses parents cessèrent de vivre. Sainte-Croix se trouva suffoqué en distillant des poisons ; et on trouva chez lui une cassette avec le nom de la Brinvilliers, remplie de substances vénéneuses et de lettres, dont une renfermait une confession générale de sa vie. Elle fut en conséquence décapitée et brûlée. Un valet de Sainte-Croix, soupçonné de complicité, subit le supplice de la roue (1).

Les empoisonnements ne cessèrent pas pour cela ; et les révéla- *1676.* tions faites par la marquise au moment de sa mort faisaient attribuer à des maléfices toutes les morts subites, toutes les maladies bizarres. La dénomination plaisante de *poudre de succession* ré- *1679.* pandait un secret effroi ; en conséquence, la clameur populaire dé-

(1) Voy. les *Lettres de madame de Sévigné* et les *Causes célèbres*. La Brinvilliers fut défendue par Nivelle, avocat au parlement.

externe ou interne, naturelle, civile, publique, domestique, et sur les différences entre paix, réconciliation et replâtrage; entre satisfaction et restitution, peine et châtiment, confession, repentir et humiliation, pardon et miséricorde; enfin sur les manières de se rétracter.

Telle était la science sur laquelle exerçaient leur esprit les Italiens contemporains de Galilée, de Torricelli et de Bacon (1). Or les auteurs ne s'appuyaient pas seulement sur Aristote et sur les jurisconsultes romains, mais encore sur les saints Pères et sur cet évangile où il est dit : « Si quelqu'un vous donne un soufflet sur la joue gauche, tendez-lui la joue droite. » Possevin composa même un *oremus* dont l'effet est de faire *acquérir de très-grandes forces* à celui qui le récitera avant d'en venir au combat, et dans lequel le duelliste promet à Dieu que s'il lui arrive de tuer son adversaire, *il en aura beaucoup de regret.*

Les autres nations, et la France surtout, prirent ce goût de bonne heure. Nous avons déjà vu un défi entre les deux plus grands souverains du seizième siècle, Charles-Quint et François Ier : ce dernier soutenait qu'un bâtard seul pouvait endurer un démenti sans en tirer vengeance. Henri II présida avec toute sa cour, le connétable, l'amiral et les maréchaux de France, au duel où M. de la Châtaigneraie fut tué par Jarnac, qui, levant au ciel ses mains teintes de sang, s'écria : *Louange, ô Seigneur, non à ma valeur, mais à ton saint nom!* Charles IX s'efforça d'arrêter la fureur des duels, en instituant une cour d'honneur pour juger des offenses qui blessaient la délicatesse de ses lois. Henri IV déploya aussi de la fermeté dans le même but, en menaçant les duellistes de la peine de mort. Il fallut pourtant accorder sous son règne quatorze mille lettres de grâce

(1) Voilà comment s'immortalisèrent Paris del Pozzo, Muzio, Jean de Legnano, Lancellotto Corrado, Giulio Ferretti, Attendolo, Possevino, Camillo Baldi, Belisario Acquaviva, Antonio Bernardi de la Mirandola, le Milanais Birago, Parisio, Iacopo Castiglio, Pigna, Albergati, Gessi, Ansidei, Fausto, Romei, Orlando Pascetti, Tonnina, et le dialogue de Marco Mantica, jurisconsulte, où l'on décide plus de cent questions. Nous citerons encore les *Cinquanta casi* d'Olevano, et le *Specchio d'onore*, la *Pace in prigione*, la *Mentita in giudizio*, les *Conclusioni del duello e della pace evangelisti dell'umana reputazione, le cui parole servono ad empire di tanti dogmi di fede e d'onore i margini delle cavaleresche scritture.* Parmi les Français, le *Discours du point d'honneur, touchant les moyens de le bien connoître et pratiquer,* par Rivault, sieur de Florence, était déjà en grande vogue.

pour ce délit, bien qu'il ne fût permis de porter des armes qu'à un petit nombre de gentilshommes. Mais le roi lui-même aurait regardé comme indigne celui qui n'aurait pas vengé une injure, et il nommait gouverneur de la Provence un Guise, qui avait tué, deux jours auparavant, le comte de Saint-Pol au milieu de la ville de Reims. Montaigne disait : *Mettez deux François dans les déserts de Libye, et ils ne resteront pas un mois sans se battre.* L'évêque de Rodez dit, dans la *Vie de Henri IV*, que *la noblesse perdait en temps de paix, et de sa propre main, plus de sang que dans les batailles;* Chevalier ajoute que dans une seule province il y eut cent vingt gentilshommes tués dans l'espace de sept mois. Brantôme fait l'éloge d'un noble Franc-Comtois qui frappa son ennemi en duel sous le portail d'une église, et de deux autres gentilshommes qui se battirent dans l'église même, pour décider lequel des deux serait encensé le premier. Il prend plaisir à raconter souvent ces « beaux coups frappés uniquement par goût de jouer des mains. » Il porte aux nues un Napolitain qui tua trois adversaires dans une matinée, et les laissa ensuite « à la garde de Dieu pour être enterrés. » On lit dans un journal du 6 août 1606 : *Nous avons eu à Paris la semaine passée quatre assassinats et trois duels; mais on n'y a pas pris garde.* Les dames courtisaient à l'envi les duellistes les plus vaillants, et dont la main était la plus meurtrière.

L'usage des duels se propagea pendant la Fronde, époque où le cardinal de Retz en donnait de si fréquents exemples. Ce fut bien pire encore quand on considéra comme une obligation de se battre non-seulement pour ceux qui avaient été provoqués, mais encore pour leurs seconds, pour le troisième et même le quatrième témoin, qui parfois ne se connaissaient pas même entre eux.

On vante le courage et l'honneur de ces temps de chevalerie renouvelée du moyen âge : quant au premier, il est peu à priser, lorsqu'il n'est qu'affaire de mode; pour le second, les préceptes en étaient tracés avec rigueur, mais on les violait sans honte. Brantôme n'a point de paroles de blâme pour d'Entragues, qui frappa Quélus d'une dague qu'il tenait cachée. Un Malcolm, après avoir tué son adversaire, vint en aide à son second. Le maréchal de Saint-André, désarmé par un ancien officier, l'assassina avec l'épée qui venait de lui être rendue généreusement. Brantôme nous donne comme *parangon de la France* le fils du chancelier Duprat, grand bretteur dès sa première jeunesse. Il tua à un repas

le baron de Soupez, qui lui avait jeté un chandelier à la tête, et il s'enfuit déguisé en femme; puis il immola le grand maître des écuries de Charles IX, qui avait assassiné un de ses frères, âgé de quinze ans. Il en vengea un autre, tué par un de ses parents, en assassinant le meurtrier avec l'aide de deux spadassins. Il se dérobait toujours à la justice, et toujours il obtenait son pardon. Comme un vaillant officier s'opposait à ce qu'il lui fût fait grâce, il entra dans sa maison avec une troupe de sicaires et lui donna la mort, « acte tenu généralement comme de très-grande audace. » Ayant encore été gracié, le frère d'un de ceux qu'il avait tués le défia; et « s'étant mis pardessous une cuirasse couleur de chair, » il le poignarda. Ainsi finit le parangon de France, dont la gloire s'était répandue en Pologne, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, tellement qu'il ne venait pas à la cour un étranger qui ne voulût le voir. Cependant ses ennemis prétendaient qu'il ne tuait pas loyalement; mais l'opinion des grands maîtres et notamment des Italiens, qui sont les meilleurs casuistes du monde en fait de vengeance, est qu'il est permis d'opposer stratagème à stratagème, sans blesser l'honneur (1).

Il n'y a pas besoin de répéter que l'Église s'opposa continuellement aux duels. L'Église d'Espagne se vit obligée de rappeler un ancien canon qui défendait de défier les évêques et les chanoines : le concile de Trente excommunia les empereurs, rois, princes, marquis, comtes et autres seigneurs qui accorderaient le champ pour le combat entre chrétiens, voulant que les combattants et leurs parrains restassent infâmes, et privés de la sépulture sacrée.

En conséquence les princes multiplièrent les défenses; Charles-Quint les étendit à tous ses domaines. Le duel entraînait en Portugal la confiscation et la déportation en Afrique, la peine de mort en Suède. Il y eut en France une multitude d'édits à ce sujet; les légistes furent charmés de voir les nobles batailleurs traînés à leurs pieds au nom de la loi, et ils ajoutaient à sa rigueur avec une vanité cruelle. Mais nous avons vu combien peu ces édits étaient redoutés; et Richelieu eut beau ne pas épargner même les têtes les plus illustres, il ne put parvenir à réprimer cette folie.

Louis XIV rétablit la cour d'honneur, qui, composée des grands dignitaires de la couronne, devait décider de tous les cas d'honneur, ménager les réconciliations, imposer des réparations, faire arrêter

(1) *Voy.* un article sur le duel, dans la *Revue d'Édimbourg*. 1842.

ceux qui avaient donné des démentis, ou commis quelque autre de ces insultes qu'on lavait avec le sang. Vincent de Paul insista auprès du saint-siége pour obtenir un décret contre le duel. Le marquis de Fénelon, qui avait été un duelliste fameux, se fit le chef d'une société de gentilshommes engagés par serment à ne jamais envoyer ni accepter aucun cartel. Louis XIV décréta la peine de mort, la confiscation et la perte de tous honneurs, contre ceux qui se battraient en duel, en donnant sa parole de roi qu'il ne ferait point grâce aux coupables : cela en diminua le nombre, mais ne les supprima point. Lui-même, rigoureux dans les lois qu'il promulguait, s'adoucissait dans leur exécution ; et si un officier ne se tirait pas d'une dispute avec honneur, il approuvait qu'on l'éloignât du régiment. Les duels se multiplièrent sous ses faibles successeurs, et il y en eut même entre femmes. La cantatrice Maussin, entre autres, devint célèbre pour avoir tué trois hommes en duel ; elle s'enfuit à Bruxelles, et devint la maîtresse de l'électeur de Bavière.

Les rois d'Angleterre cherchèrent aussi à réprimer cet abus, surtout Élisabeth, mais avec peu de fruit. Le chancelier Bacon fit procéder rigoureusement par la chambre étoilée contre les délinquants, qu'il menaça non pas du gibet, comme en France, mais de la prison et de fortes amendes. Cromwell punit de six mois d'emprisonnement celui qui envoyait un défi, et fit poursuivre comme homicide volontaire le meurtre qui en était la suite. Les duels se ravivèrent sous la restauration, et l'on envoyait des cartels jusqu'au grand chancelier sur des questions de tarif ou de législation ; les médecins se battaient pour leurs consultations ; on se battait dans les cafés, sur les places, dans les théâtres.

L'abus du duel s'est prolongé jusqu'à nos jours, et il y a encore discussion entre les moralistes et les législateurs sur les moyens de détruire cette plaie sociale, en conservant cette délicatesse d'honneur qui est le caractère de la civilisation moderne.

Lors donc que la chevalerie ne consistait plus dans la défense du faible prise par le fort, mais dans l'art d'éluder les lois et d'opprimer celui qui ne savait pas se défendre, le point d'honneur profitait aux vertus qui le concernaient ; mais en même temps il faisait oublier toutes les autres, en supprimant dans l'accomplissement des devoirs cette humilité qui seule en est la force et la consécration. Tenir ses affaires en ordre, améliorer ses biens, user d'économie, tout cela paraissait ignoble ; tandis que ne pas payer

ses dettes, et se ruiner soi et ses créanciers, ne nuisait nullement à la réputation de galant homme. L'idée du devoir manquait entièrement à cet honneur absurde. Le bon ton imposait la compassion pour des maux imaginaires ou légers; l'insouciance, pour les maux graves et réels. On tirait vanité de beaux vêtements, on se faisait gloire de riens; et l'observation de certaines formes, de certaines superstitions donnait le droit de blesser la morale, la législation, la religion, le sens commun.

Ceux-là, au contraire, qui n'appartenaient pas à la classe privilégiée, étaient tenus de respecter la morale. Des lois sévères punissaient l'adultère de bas étage, tandis qu'il était souffert, loué même chez la femme de haut rang. Le roturier et l'homme de robe pouvaient, sans se dégrader, supporter une insulte qui avilissait le gentilhomme ou le militaire, et refuser le duel que ceux-ci demandaient. Deux opinions différentes dominaient donc dans cette société, où la noblesse conservait le principe germanique, mais où les autres classes n'en tenaient aucun compte.

Or, nous n'avons parlé jusqu'ici que des rangs supérieurs; car ce sont les seuls que dépeignent les écrits du temps, où il n'est question que de la cour ou de la magistrature. La force du tiers état ne fut pas connue de Louis XIV, qui, au lieu d'en diriger l'activité, voulut la réprimer, l'insulter même, et qui remit en vigueur des ordonnances décrépites, aux termes desquelles il n'était permis qu'aux gentilshommes de porter des épaulettes. C'est ainsi qu'il fomenta ces haines populaires qui, sous ses successeurs, devaient éclater dans la négation du passé, et déclarer toute autorité un fléau, et tout ordre une tyrannie.

Après avoir prohibé le duel, non pas tant par sentiment de justice et de religion que parce qu'il le considérait comme un vestige de guerre civile et du droit de guerre privée, Louis XIV donnait carrière à l'humeur batailleuse de la noblesse, en ne laissant manquer ni les expéditions ni les siéges. Ces gentilshommes de province, ces bourgeois, qui, quoique bafoués par la muse salariée de Molière, gardaient le souvenir de leurs droits; ces dames intrigantes dont la politique est la vie, trouvaient à la cour des illusions; et, pour qu'ils ne songeassent pas à s'occuper de factions, Louis XIV les faisait passer de fête en fête, les éblouissait de triomphes et de merveilles, leur offrait de grandes choses, de grands noms, et fournissait mille débouchés à l'activité nationale. Le faste, la gloire étourdissaient au point de ne pas laisser penser qu'on avait eu des droits et qu'on pou-

vait en réclamer. La noblesse attirée à la cour, l'unique voie des honneurs et des jouissances, perdit, en s'éloignant des provinces où elle était puissante, l'indépendance hautaine de ses ancêtres. Il ne resta plus au parlement, descendu au quatrième rang dans l'État, que la formalité de l'enregistrement. Les bourgeois trafiquèrent et travaillèrent; les magistrats municipaux devinrent officiers royaux, le clergé un simulacre, le tiers état une manufacture. Le peuple applaudit aux spectacles; les écrivains flattèrent, au lieu de censurer. Partout s'introduisit cette uniformité qui est le but du despotisme; tout prit pour centre l'unité royale et ministérielle; la monarchie triompha, et le palais ne fut plus contraint de guerroyer contre le château.

Louis XIV parvint donc, à l'aide de la crainte et de l'admiration, à réaliser son mot: *L'État, c'est moi*. Il s'appropria la gloire des grands hommes qu'il eut le bonheur de trouver et l'art d'employer, et jamais aucun autre ne sut si bien s'acquitter de ce qu'il appelait le *métier de roi* (1). La France, qui se voyait élevée à un si haut degré de considération et imitée par les étrangers, tandis que les anciens acteurs de la Fronde étaient abattus, et qu'une brillante littérature ne faisait entendre que louanges du présent et blâme du passé, acceptait comme une gloire des chaînes dorées, et croyait aussi que le roi était l'État.

Quand le roi n'était plus seulement le premier des pouvoirs, mais qu'il concentrait en lui tous les éléments de la société, sa vie privée acquit de l'importance, car elle communiquait à l'État les faiblesses de la nature humaine. Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, fut de mœurs extrêmement pures, mais d'un esprit faible. Incapable de tenir un cercle et se rendant ridicule par jalousie, elle ne sut pas enchaîner le cœur du roi, qui le donna successivement à une série de maîtresses, dont quelques-unes sont devenues aussi célèbres que lui-même.

Louise-Françoise le Blanc de la Baume s'éprit silencieusement du roi, pour qui elle repoussa les hommages et la main de plusieurs prétendants, jusqu'au moment où, s'étant aperçu du sentiment qu'elle cachait, il y répondit, et triompha de la vertu et de la piété de cette jeune personne aimante. Elle conserva la pudeur même après avoir perdu la chasteté; et, se dérobant aux hommages, prix de sa faiblesse, elle cultivait dans le silence de son cœur un sentiment

(1) *Œuvres*, t. II, p. 455.

1661. sance (1). A une époque où l'on parlait si légèrement des femmes, on ne trouve rien contre madame Scarron : elle est, au contraire, également louée pour sa beauté et pour son austérité (2). Scarron lui dit en mourant : *Je vous laisse sans fortune; la vertu n'en donne pas : cependant soyez toujours vertueuse* (3).

Lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, ceux qui fréquentaient la maison disparurent, et laissèrent sa veuve réduite à vivre des aumônes de la paroisse, dans une seule chambre avec une servante. Elle n'en continua pas moins, dans cette condition difficile, à prendre le plus grand soin de conserver intacte sa réputation, son idole, au milieu de tant d'attaques. Elle a écrit : « Rien n'est plus pré- « cieux qu'une conduite irrépréhensible. Je ne voulais point être « aimée en particulier de qui que ce fût; je voulais l'être de tout « le monde, faire prononcer partout mon nom avec éloge et respect, « obtenir l'approbation des gens de bien. »

Elle sollicita longtemps en vain une pension, comme veuve d'un homme qui avait eu quelque réputation; ses amis l'introduisirent en conséquence dans différents hôtels, où elle s'acquittait de petits détails d'intérieur, demandant du bois, commandant la voiture, allant voir si l'on servait; et, dans la nécessité de plaire, elle avait dû se former à la science du monde. Appelée enfin par madame de Montespan pour être gouvernante de ses bâtards, elle n'accepta que sur la demande du roi, et comme pour ses enfants. Après cela, il ne lui coûta point de s'assujettir à tous les tracas d'une cachot-

(1) Sur la fin de sa vie, elle écrivait, dans ses conférences à Saint-Cyr : « Les « femmes m'aimaient, parce que j'étais douce dans la société, et que je m'occu- « pais plus des autres que de moi-même; les hommes me suivaient, parce que « j'avais de la beauté et les grâces de la jeunesse. Le goût qu'on avait pour moi « était plutôt une amitié générale que de l'amour. »

(2) Ninon déjà vieille disait, en parlant d'elle : *Dans sa jeunesse, elle était vertueuse par faiblesse d'esprit : j'aurais voulu l'en guérir; mais elle craignait trop Dieu.*

(3) Scarron plaisanta jusqu'à son dernier moment. Pris d'un violent hoquet, dont on croyait qu'il allait mourir : *Si j'en reviens*, s'écria-t-il, *je ferai une belle satire contre le hoquet.* En voyant ses amis pleurer autour de son lit, il leur dit : *Je ne vous ferai jamais autant pleurer que je vous ai fait rire.* Il composa son épitaphe, qui se termine par ces vers :

Passants, ne faites pas de bruit,
De crainte que je ne m'éveille;
Car voilà la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille.

terie. Afin de ne pas rougir quand on la questionnait en société, elle se faisait saigner. Les dons qu'elle reçut du roi la mirent à même d'acheter la terre de Maintenon, et elle en prit le nom.

Louis XIV vit d'abord d'assez mauvais œil cette suffisante, dont il redoutait l'esprit; mais, s'efforçant de convertir et lui-même et sa maîtresse, elle réprimait les accès d'humeur de celle-ci, et le roi, qui lui en savait gré, lui accordait plus de confiance. Madame de Montespan, beauté impérieuse, qui ne savait pas se résigner à voir le déclin de sa puissance, en prit de la jalousie. Il lui était pénible d'être contrainte à cacher des amours qui, pendant un temps, s'étalaient au grand jour; et elle se rendait ainsi de moins en moins chère au roi, dont l'estime pour madame de Maintenon augmentait chaque jour. Il est vrai que les reproches de l'une et les sermons de l'autre ne l'empêchèrent pas de se livrer à de nouvelles amours avec mademoiselle de Fontanges. Mais lorsque cette jeune personne mourut, le prestige de madame de Montespan était détruit; et madame de Maintenon fut chargée de congédier sa rivale.

Ce fut un coup terrible pour cette femme ambitieuse, que de quitter une cour où elle avait dominé treize ans. Elle se réfugia dans la religion, et retirée dans un couvent elle s'y livra aux macérations, à l'exercice de la bienfaisance, s'abaissant jusqu'à implorer le pardon de son mari, qui le lui refusa, comme il l'avait fait lorsqu'une connivence honteuse aurait pu l'élever aux grandeurs.

Louis XIV, dont les sens étaient déjà usés, avait attaché à sa personne un entrepreneur de bains qui savait leur rendre de la vigueur. Madame de Maintenon se considéra comme destinée par Dieu à le racheter de ses vices; et, en effet, elle sut s'assurer son estime à tel point, qu'il finit par l'épouser, sans aucune distinction publique, mais avec toutes celles de l'intimité. Louvois fut le témoin de ce mariage, que le roi lui jura de ne publier jamais. Aussi, lorsqu'il voulut le déclarer plus tard, le ministre se jeta-t-il à ses pieds, en le suppliant de le tuer plutôt. Ces sévères magistrats, ces prélats austères qui avaient enduré paisiblement les adultères de Louis, s'indignaient, comme d'un scandale intolérable, à la seule pensée que la veuve de Scarron, l'ancienne compagne de lit de Ninon, pût s'asseoir sur le trône des Capets.

Il n'y avait pas pour elle de secrets d'État, et les conférences se tenaient dans son boudoir. Répondant aux solliciteurs qu'elle ne

mademoiselle de la Vallière du monastère de Chaillot, pour la remettre dans les bras de Louis XIV. La dévotion était fort agréable à la cour (nous parlons des premiers temps); on faisait en carême des concerts *spirituels*, des carrousels, des comédies jouées par les meilleurs acteurs; et souvent le divertissement ne finissait qu'au moment du sermon. Quand Louis XIV devint dévot, la cour prit les mêmes allures et, masqua d'hypocrisie ses irrégularités.

Saint-Simon raconte que Louis XIV ne perdit la messe qu'une seule fois dans sa vie. Il y assistait agenouillé, excepté à l'évangile, disant le chapelet; car il ne savait guère autre chose. Il observait rigoureusement le maigre, et à l'approche du carême il adressait une exhortation à sa cour, défendant de donner du gras à qui que ce fût. Il s'exprime ainsi en 1666 : « Attendu que rien ne peut tant attirer les bénédictions du ciel sur nous et sur notre État que de faire observer les saints commandements, et de punir ceux qui en viennent à l'excès de blasphémer, de jurer, et de détester son saint nom... » et il donne ses ordres en conséquence. Voyant qu'ils ne sont pas observés, il en donne de plus rigoureux contre ceux qui blasphèment, « ou profèrent quelque parole que ce soit contre l'honneur de la très-sainte Vierge et des saints. Nous voulons, dit-il, que celui qui en sera convaincu soit puni, pour la première fois, d'une amende proportionnée à ses biens et à l'énormité du blasphème, pour les deux tiers en être appliqués aux hôpitaux ou aux églises, et l'autre au dénonciateur. Ceux qui retomberont seront condamnés pour la seconde, la troisième et la quatrième fois, à une amende double, triple et quadruple; mis, pour la cinquième, au pilori un jour de fête, de huit heures du matin à une après midi; pour la sixième, conduits au gibet, pour y avoir la lèvre supérieure tranchée avec un fer rouge. Pour la septième, ils seront aussi menés au gibet, où on leur coupera la lèvre inférieure. S'ils s'obstinaient encore, on leur coupera la langue entière-

daloue a fait un sermon qui a enlevé tout le monde, d'une force à faire trembler les courtisans. Jamais prédicateur de l'Évangile ne prêcha si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes. Il voulait démontrer que toute puissance doit être soumise à la loi, d'après l'exemple de Notre-Seigneur qui fut présenté au temple. Je puis te dire, ma fille, qu'il s'est élevé au comble de la perfection, et qu'il a traité certains passages comme aurait fait l'apôtre saint Paul. »

ment. Quant aux blasphèmes énormes qui appartiennent au genre de l'infidélité, et dérogent à la bonté de Dieu et à ses attributs, nous voulons qu'ils soient punis de peines plus graves, à la discrétion des juges, selon l'énormité. »

Il prononça des peines sévères contre ceux qui feraient gras les jours défendus, contre les curés qui se dispenseraient de prêcher, ou exigeraient des taxes excessives pour messes, baptêmes et funérailles. Il accorda sa protection aux missionnaires du Levant, les abritant souvent du titre de consuls, et réclamant contre toutes les violences dont ils étaient l'objet. Il obtint une chapelle publique pour les chrétiens de Salonique, et la restitution de l'église de Bethléem; il empêcha les chrétiens d'être chassés de Scio, et les missionnaires lui durent de pouvoir s'établir à Alep; il procura des secours à d'autres pour aller exercer l'apostolat à Siam.

Il eut pendant trente ans pour confesseur le père la Chaise, jésuite; et lorsqu'il mourut, il lui donna pour successeur le père le Tellier, de la même compagnie, mais plus enclin au despotisme que son prédécesseur. Le grand éloignement dans lequel le roi tenait toute autre personne accrut l'ascendant qu'exerçaient sur lui ceux qui devaient l'approcher souvent pour les choses de l'âme.

La dévotion sans les œuvres est un sépulcre blanchi; et madame de Maintenon se plaint souvent, dans ses lettres, de ne pas trouver chez Louis XIV la tendresse religieuse qu'elle éprouvait : « La maxime publique et générale du père la Chaise, écrit-elle, est que les dévots ne sont bons à rien (1). » « La première religion du roi, dit Duclos, était de croire à l'autorité royale. Ignorant en fait de doctrine, il châtiait une hérésie véritable ou imaginaire comme une désobéissance, et croyait expier ses péchés par la persécution. Il visait, en effet, à la régularité et à la discipline de l'Église; or ce qui s'en écartait était rébellion, et en conséquence il punissait. Il aurait voulu que personne n'eût de doutes, ni d'enthousiasme, ni de velléité d'examen : il exigeait une vie régulière de ceux à qui il donnait de si mauvais exemples. »

Et pourtant, sous ce despotisme consenti et respecté, la religion seule pouvait faire pénétrer la vérité dans les oreilles endurcies du roi. Quelque faibles qu'elles paraissent aujourd'hui, ces paroles prononcées à la cour par Bossuet, quand les haines y étaient les

(1) Lettre du 29 décembre 1693, au cardinal de Noailles.

plus vives contre le saint-siége, devaient produire beaucoup d'impression : « O sainte Église gallicane, pleine de science, de « vertus, de force, jamais, oh! jamais, je l'espère, tu n'éprouveras « le malheur de te séparer de l'Église romaine. Fais que la posté- « rité te voie telle que t'ont vue les siècles passés, ornement du « christianisme, lumière du monde, toujours une des plus vives et « plus illustres parties de cette Église éternellement vivante, que le « Christ ressuscité a établie par toute la terre (1). »

D'autres fois, tout en flattant l'ambitieux monarque, il lui suggérait la nécessité de la modération (2) : « Prenez, sire, les armes « salutaires dont parle saint Paul, la foi, la prière, le zèle, l'hu- « milité, au moyen desquelles on peut s'assurer le triomphe au « milieu des infirmités et des embarras de cette vie. Arbitre de « l'univers, supérieur même à la fortune, si la fortune était « quelque chose, vous n'avez plus à craindre qu'un seul ennemi : « vous-même, sire, vos victoires, votre gloire, cette puissance « illimitée si nécessaire pour conduire l'État, si dangereuse pour « se conduire soi-même. Celui qui peut tout ne peut pas assez; « celui qui peut tout tourne ordinairement sa puissance contre « lui-même. Quand le monde nous accorde tout, il est bien diffi- « cile de se refuser quelque chose. Mais la grande gloire, la grande « vertu consiste à savoir, comme vous, sire, s'imposer des bornes « et rester dans sa règle, quand il semble que la règle elle-même « nous cède. »

Nous n'avons pas à nous étendre sur les autres lettres de Bossuet, ni sur les conseils qu'il lui donnait dans l'instruction intitulée *Quelle est la dévotion d'un roi*. Quant à la manière dont Louis XIV conciliait ses scandales journaliers et ses amours secrètes ou éphémères avec la dévotion dont il faisait pompe, Dieu le sait. On vit avec joie un pauvre prêtre refuser, à Pâques, de donner l'absolution à madame de Montespan. Le roi s'en irrita : il appela son curé, il fit venir Bossuet; mais ils répondirent qu'il avait fait son devoir. « Bossuet parla avec tant de force (dit madame de Maintenon), il amena si à propos la gloire et la religion, que le roi, à qui il ne faut que dire la vérité, se leva touché, et dit : *Je ne la verrai plus* (3). »

(1) *Œuvres de* BOSSUET (Édit. de Beaucé-Rusand), t. IV, p. 340.
(2) *Ibid.*, p. 349.
(3) Lettre à la comtesse de Saint-Géran.

Bossuet fut chargé de la congédier, et obtint pour quelque temps son éloignement. Ce fut alors que Louis XIV dit au rigide Bourdaloue, qui avait prêché à la cour contre l'adultère et fait frémir avec le *Tu es* de David : *Mon père, vous devez être content de moi ; madame est à Clagny*. Ce à quoi le sévère jésuite répondit : *Dieu serait plus satisfait si Clagny était à soixante-dix lieues de Versailles*.

En effet, Bossuet écrivait au roi : « Mes inquiétudes pour votre salut redoublent de jour en jour, parce que j'aperçois toujours plus vos dangers. Je vous prie d'ordonner au père la Chaise de me faire savoir quelque chose de l'état où vous vous trouvez : je serai heureux, si je puis apprendre que l'éloignement et les occupations commencent le bon effet que nous avons espéré...... Selon votre ordre, je visite souvent madame de Montespan, et je la trouve assez tranquille. Elle s'occupe beaucoup de bonnes œuvres, et je la vois très-touchée des vérités que je lui expose, comme je fais avec votre majesté. Que Dieu veuille les mettre au fond de votre cœur à tous deux, et accomplir son œuvre, afin que tant de larmes, tant de violences que vous vous êtes faites ne soient pas vaines (1) ! »

Les nombreux amis pour qui madame de Montespan était un moyen d'approcher du roi et d'en obtenir des faveurs, cherchèrent à réveiller sa passion pour elle : Bossuet accourut ; mais il entendit le monarque lui imposer silence : *Ne me dites plus rien. J'ai donné ordre de préparer dans le château un appartement pour madame de Montespan*. Elle finit pourtant par être bannie. Mais pouvait-on appeler repentir ce qui n'était qu'un changement d'amours (2) ?

Outre les choses de l'âme, Bossuet s'occupait aussi des intérêts des peuples ; et il écrivait au roi : « Vous êtes né avec un amour « extrême pour la justice, une bonté et une douceur qu'on ne « saurait trop apprécier ; Dieu a mis dans ces choses la plus grande

(1) *Œuvres de* Bossuet, t. XLI, p. 166 et suivantes.

(2) « Le poste de précepteur de Monseigneur avait familiarisé Bossuet avec le roi, qui plus d'une fois, dans les scrupules de sa vie, s'était adressé à lui ; et Bossuet lui avait souvent parlé avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Église. Parfois même il interrompit le cours de ses pratiques, et osa poursuivre ce qui lui avait échappé. Enfin, il fit cesser tout commerce, et couronna cette grande œuvre par les efforts extrêmes qui chassèrent pour toujours la Montespan de la cour. » Saint-Simon.

« partie de vos devoirs...... Votre trône est de Dieu; vous y tenez « sa place, et vous devez y régner selon ses lois. Or les lois qu'il « vous a données sont que votre puissance ne soit redoutable qu'aux « méchants, et que les autres puissent vivre en paix et en repos, « en vous rendant obéissance..... Je n'ignore pas combien il vous « est difficile de donner à votre peuple tout le soulagement dont « il a besoin, au milieu d'une guerre qui vous oblige à des dé- « penses si extraordinaires, et pour conserver vos alliés; mais la « guerre.... vous oblige aussi à ne pas laisser opprimer le peuple, « au moyen duquel seulement elle peut se soutenir. Il n'est pas « possible que des maux si graves qui pourraient engloutir l'État « soient sans remède ; autrement tout serait irréparablement perdu. « Il ne m'appartient pas d'en parler; mais je sais très-certainement « que si votre majesté déclare avec persévérance qu'elle veut une « chose, si.... elle fait entendre qu'elle ne veut pas être abusée à « ce sujet, et qu'elle ne se contentera que de choses solides et ef- « fectives, ceux à qui elle en confie l'exécution se plieront à ses « volontés, et appliqueront leur esprit à la satisfaire dans sa plus « juste inclination. Du reste, qu'elle soit persuadée que, quelque « bonne disposition que puissent avoir ceux qui la servent pour « soulager ses peuples, elle n'égalera jamais la sienne..... On ré- « pète aux rois que les peuples sont naturellement portés à se « plaindre, et qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on « fasse. Sans trop remonter dans l'histoire des siècles, le nôtre a vu « Henri IV, avec sa bonté ingénieuse et persévérante à chercher « des remèdes aux maux de l'État, trouver les moyens de rendre « les peuples contents, et de leur faire sentir et confesser leur féli- « cité (1). »

Quelle cour magnifique cependant que celle où Turenne, Condé, Colbert, Vauban, sortant de l'église où Mascaron et Bourdaloue avaient tonné avec une incomparable éloquence contre les théâtres, s'en allaient applaudir avec émotion les chefs-d'œuvre de Corneille, de Molière, de Racine; où l'on pouvait entendre dans les cercles les critiques de Boileau, les allusions de la Fontaine, les controverses d'Arnauld et de Pascal, les apophthegmes amers de la Rochefoucauld; où l'on admirait les compositions harmonieuses de Lulli, les tableaux du Poussin et de le Sueur, les cons-

(1) Lettre de 1675. *Œuvres*, t. II, p. 170 et suiv.

tructions de Perrault; où les érudits les plus distingués revoyaient les éditions faites exprès pour l'éducation des Dauphins; où l'on écrivait le *Discours sur l'Histoire universelle* et le *Télémaque!* Il y avait dans les bosquets de Versailles, pleins de séductions et de volupté, l'*allée des philosophes*, où se promenaient Fénelon, Fleury, la Bruyère, Pellisson, et d'autres encore. On y voyait Bossuet résoudre les difficultés proposées sur la sainte Écriture, expliquer un dogme, discuter un point d'histoire ou une question de philosophie. Une liberté entière y régnait : on y parlait de tout indifféremment, sans gêne ni prétention. Aux graves questions de religion et de philosophie se mêlaient des réflexions sur les nouveaux ouvrages de littérature qui occupaient le public ; et souvent Bossuet, entraîné par son goût pour tout ce qui était grand et sublime, récitait avec une mémoire imperturbable les meilleurs morceaux d'auteurs anciens et modernes (1).

C'est avec ce cortége que Louis XIV se présenta à ses contemporains, et qu'il s'est présenté à la postérité. Bien que ces grands hommes fussent nés de la révolution précédente et qu'ils s'y fussent formés aux grandes affaires, la gloire est à celui qui commande et non à celui qui conseille. Louis XIV se complaisait dans ses ministres, dans ses généraux, dans les artistes de son siècle, comme s'il les eût créés lui-même, comme s'ils eussent été des émanations de son royal génie. Il en vint même à dire qu'on paraissait lui dérober sa gloire, quand on venait à se signaler sans son appui.

CHAPITRE VIII.

ÉLOQUENCE ET POLITIQUE SACRÉE. — BOSSUET ET FÉNELON. — LE QUIÉTISME.

La majestueuse unité du siècle de Louis XIV, l'ardeur dévote des âmes, l'importance que les questions religieuses acquéraient au milieu des distractions sociales et politiques, expliquent la grandeur à laquelle s'éleva alors l'éloquence de la chaire. Du moment où elle n'embrassa plus tous les intérêts de la société comme au moyen âge, mais se restreignit au dogme et à la morale, ses formes, de variées, libres et naturelles qu'elles étaient, se rattachèrent à des

(1) Le Dieu.

règles scolastiques, aux thèses, aux subdivisions symétriques. Il s'y joignit un déluge de citations sacrées et profanes, de lieux communs théologiques, qui étouffa l'éloquence sous l'érudition et la prétention. Vint ensuite le mauvais goût des premières années du dix-septième siècle, qui fit retentir la chaire de ridicules métaphores et d'afféteries dégoûtantes. Le père André Valladier, dont le renom fut tel, qu'on le choisit pour prédicateur de la cour et pour l'oraison funèbre de Henri IV, est tout ce qu'il y a de plus emphatique et de plus extravagant. Il s'exprimait ainsi dans son sermon pour le premier dimanche de carême : « Glorieux et glorieuses, venez ici : il « faut que je vous mette des cendres sur la tête. Mesdemoiselles, « que faites-vous autre chose, avec cet appareil vénérien de vanité, « qu'une protestation de votre vanité et de votre vileté devant « Dieu, en chargeant et en adultérant votre poil de cendre et de « poussière, en enduisant votre visage de céruse et de fange, en « revêtant votre corps de soie, qui est l'excrément de vers sortis « d'un grain qui n'est rien que poussière?..... Voulez-vous voir « que tout votre fait n'est qu'orgueil, ambition, superbe, hypo« crisie, c'est-à-dire, cendre et poussière? Voulez-vous que je croie « à votre poil cendré? Hypocrisie, mensonge détestable! Ce n'est « qu'iris de Florence, poudre de Chypre, etc. Voulez-vous me faire « croire que cette couleur soit à vous? Hypocrisie, mensonge! Ce « n'est qu'enduit, carmin, céruse. Vous voulez paraître grandes, « et vous mentez. Vous êtes naines; et c'est le talon de vos patins « qui vous hausse. Hypocrisie et mensonge insupportable! etc. » Le recueil de ses sermons (1682, in-8°) est dédié à la reine Marie de Médicis par une lettre prolixe, dans laquelle il décrit sur un ton biblique ses beautés, tant patentes que cachées, de la manière la moins décente (1).

On ne trouve pas moins de bouffonneries ni chez le père Besse, du Limousin, prédicateur de Louis XIII, ni dans les cinquante-deux sermons sur l'Enfant prodigue, par le père Bosquier de Mons (2).

(1) *Voy.* PEIGNOT, *Predicatoriana;* Dijon, 1841, 137. Il ne paraît pas que les prédicateurs grotesques, dont nous avons parlé t. XII, fissent usage dans leurs sermons du français maccaronique, rapporté par Henri Estienne dans l'*Apologie d'Hérodote*, mais du français du temps, entrelardé de textes latins. *Voy.* GERUSEZ, *Hist. de l'éloquence politique et religieuse en France*. 1837.

(2) *Académie des pécheurs, bastie sur la parabole du Prodigue évangélic.* Il publia le *Petit rasoir des ornements mondains*, le *Fouet de l'Académie des pécheurs*, etc.

Le *petit père André* se rendit aussi célèbre parmi les prédicateurs à quolibets et à jeux de mots. Expliquant un jour la parabole de celui qui va voir une vigne après l'avoir achetée : *Tu es un sot*, disait-il ; *tu devais y aller avant de l'acheter*. Il recommanda une autre fois à la charité des fidèles une jeune fille qui *n'avait pas assez d'argent pour faire vœu de pauvreté*, c'est-à-dire, pour prendre le voile. Il admirait plus que le miracle du Christ lui-même celui de saint François, qui avec une aune de toile (le bissac) nourrissait chaque jour tant de religieux.

Lorsque mourut Louis *le Juste*, celui qui prononçait son oraison funèbre s'écriait : « Abstinence réelle des plaisirs ; soleil naissant « dans les abîmes ; plénitude dans le vide ; Maure dans les déserts ; « toison aride, où tout est mouillé ; toison mouillée, où tout est sec ; « corps desséché, où les plaisirs peuvent le submerger ; corps « abreuvé de jouissances, où l'austérité le dessèche, etc. » Un autre prédicateur entreprit de démontrer que saint Pierre fut pierre à bâtir, pierre à fusil, et pierre caustique (1). L'oraison funèbre du brave Crillon, prononcée à Avignon par le père Béning, jésuite, est des plus burlesques (2). Il entreprend de démontrer, avec un déluge de métaphores tirées la plupart du bouclier, la hauteur, la profondeur, la largeur et la longueur de la magnanimité de son héros. « Adieu, s'écrie-t-il, adieu, Crillon ! adieu, capitaine des mer-

Jean-Pierre Camus, évêque de Belley en 1609, disait en prêchant : *Je donnerois cent saints nouveaux pour un vieux saint. — Après leur mort les papes deviennent des papillons, les sires des sirons, et les rois des roitelets*, etc. — Dans la préface de *la Dominicale*, il écrivait : *La plume des écrivains est volontiers portée par l'aure de la publique faveur, comme sur l'aile d'un aimable Favonius. C'est ici du biscuit sec, succulent, serré, mais substancieux ; peu de chair de discours, mais prou de nerfs, de cartilage et de moelle de concepte. Vous trouverez en ce petit volume des eaux alambiquées, et éteintes par l'empreinte d'un parler concis*, etc. *Navire des mirmécides, qui fait voir toutes les pièces d'un grand vaisseau sous l'aile d'une mouche.*

(1) Parmi les livres des jésuites tournés en ridicule dans les *Provinciales*, on trouve : *Fusil de pénitence, pour battre le caillou de l'homme. — Petit pistolet de poche pour tirer aux hérétiques. — La douce moelle et la sauce friande des os savoureux de l'Avent.*

(2) Elle est imprimée sous ce titre : *Bouclier d'honneur, où sont représentés les beaux faits de très-gracieux*, etc..., *appendu à son tombeau, pour l'immortelle mémoire de sa magnanimité, par un père de la compagnie de Jésus*, etc. *Voy.* PEIGNOT, p. 237.

« veilles ! adieu, merveille des capitaines ! adieu, mon brave ! adieu,
« brave Crillon ! adieu, brave des braves !.... A quoi est réduit ce
« grand héros ! Cette hauteur de courage, combien elle est abaissée !
« Cette longueur, combien elle est raccourcie ! Combien cette lar-
« geur est rétrécie ! Combien aplanie cette profondeur ! »

Nous n'aurons que trop souvent l'occasion, en parlant de l'Italie, de déplorer ce goût du grotesque ; mais il est bon de répéter que les Français prirent les devants, et nous remarquerons qu'un de leurs livres les plus estimables (et la critique doit s'exercer de préférence sur ces livres), la *Philothée*, entasse les historiettes, les exemples, les allusions. Le saint auteur commence par la bouquetière Glycère, qui savait changer la disposition des fleurs et leur assortiment au point d'étonner Parrhasius lui-même ; puis vient la graine de *palma Christi*, dont n'ose goûter aucun animal ; les huîtres, qui engendrent les perles, vivant dans la mer sans recevoir une goutte d'eau ; les îles Chélidoines, où se trouvent des sources d'eau douce au milieu des flots salés ; les piraustes, qui volent à travers les flammes sans se brûler les ailes ; le cinnamome de l'Arabie Heureuse, qui rend odorant celui qui le porte ; la tigresse, qui, rencontrant un de ses petits laissé sur la route par les chasseurs pour la retarder, l'emporte, quelque gros qu'il soit ; Apelle, qui s'éprend de Campaspe en faisant son portrait par l'ordre d'Alexandre ; Rebecca, qui, en abreuvant les chameaux d'Isaac, mérite d'être choisie pour sa femme, et reçoit des bracelets et des pendants d'oreilles, comme le saint écrivain espère que Dieu lui mettra dans les oreilles de l'âme les paroles dorées de son saint amour, et dans ses bras la force de les exécuter.

On ne doit donner que plus d'éloges à ceux qui, sachant s'affranchir du mauvais goût du siècle, révélèrent le secret de la véritable grandeur, qui consiste dans l'alliance d'un style simple et de sentiments vrais. Les orateurs profanes n'avaient aucune occasion de déployer leurs sentiments personnels : ils ne devaient s'exprimer que d'après les idées que leur commandait leur position, selon leur poste, et non selon l'inspiration de leur âme. Le prêtre qui, seul en dehors des frivoles exigences de la société, fait entendre les paroles divines, peut atteindre la véritable éloquence, l'éloquence qui s'élance du fond du cœur en parlant de la mort, de la vertu ou de l'éternité.

Au siècle de Louis XIV, la religion, outre la conviction, avait l'autorité de loi ; elle dominait dans les affaires, et contribuait

aussi à la grande unité. Elle était même devenue de mode, à tel point que dans les cercles élégants on discutait les questions de controverse; on lisait les écrits qui en traitaient. Il était donc nécessaire que la parole même du prédicateur fût éloquente, embellie par les artifices propres à faire pardonner la vérité, dont l'oreille des princes avait perdu l'habitude, alors que la chaire était l'unique tribune ouverte à un langage libre. Bien que la flatterie n'y manque pas, c'était de là cependant qu'une voix imposante interprétait la dignité humaine, faisait entendre des reproches à l'arrogance puissante, des consolations aux opprimés, et donnait à tous des avertissements.

Dubois, traducteur énervé de Cicéron et de saint Augustin, avait écrit contre l'éloquence sacrée; il fut réfuté par Arnauld, qui publia les *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*. Mais la pratique vint démontrer mieux encore que l'on peut associer les droits du vrai et du bien, s'ériger en roi de la pensée à côté des rois de la terre, et maîtriser l'opinion autant et plus qu'eux. Les orateurs sacrés n'eurent chez aucun peuple autant d'influence qu'en France, parce que nulle part ils ne furent plus nationaux. Il serait à désirer que ces hommes illustres eussent renoncé à la mauvaise habitude de prêcher sur un texte; or c'était, au contraire, un grand mérite que d'en trouver un qui offrît une allusion heureuse; et il en était pour les sermons comme pour les médailles (1). Ils n'osèrent pas non plus s'affranchir des divisions scolastiques, nécessaires peut-être à un peuple habitué à discuter sur les doctrines, à vouloir les pénétrer profondément. Mais en associant la puissance de la vérité à l'élégante clarté et à la majesté du style; en appuyant de telle sorte les passages de l'Écriture, qu'ils paraissaient sortir du cœur plutôt que de la mémoire; en ne laissant pas la méthode dégénérer en symétrie rigoureuse; en se maintenant majestueusement à la hauteur du dogme; en saisissant les passions dans les détours les plus profonds du cœur; en les offrant nues à l'auditoire effrayé; en excitant enfin dans les âmes des émotions tendres, ils trouvèrent ces accents pathétiques et élevés qui ont placé l'éloquence française au-dessus de toutes celles des nations modernes.

Mascaron (1632-1712) tenait encore de la vieille école, et chez

(1) Le texte de Jérémie, dont le père Larque fit précéder l'oraison funèbre du duc de Bourgogne, passa pour une merveille; et un murmure d'approbation s'éleva quand Bossuet prononça, devant la régente, le *Depositum custodi*.

lui les métaphores ambitieuses étaient à peine rachetées par de solides beautés. Il y a dejà plus de pureté et de correction chez Fléchier (1632-1710), l'Isocrate de la chaire, comme Bossuet en est le Démosthène. Homme calme dans sa foi, n'étant ni persécuteur ni fanatique, il observe avec une légère ironie, et il compatit à l'erreur. Il ne s'élève pas d'un vol hardi à la hauteur majestueuse de l'évêque de Meaux, ni à la religieuse solennité avec laquelle celui-ci grandit les rois et les héros, pour opposer soudain à ce rang suprême le néant des grandeurs humaines : il cache plutôt avec art le sublime sous l'élégance, soumet l'élévation au niveau commun, cherche l'harmonie de la période et le parallélisme des phrases. Mais il renferme de grands sens dans les phrases détachées, et sait rendre claires les pensées profondes autant que les pensées superficielles.

Bourdaloue. 1632-1704.

De même que Cheminais (1632-1689) fut comparé à Racine pour la douceur, le père Bourdaloue, jésuite, fut comparé à Corneille. De mœurs simples comme la vérité, exemplaires comme la vertu, il est le seul homme de mérite qui n'ait point eu d'ennemis ni de détracteurs: un de ses contemporains put même dire que sa conduite était la meilleure réponse aux *Provinciales*. Il prêchait la parole de Dieu aux pauvres comme il le faisait aux grands. A peine descendu de la chaire, où une cour fastueuse venait l'entendre par mode, par ton, comme bon diseur et non comme saint, il courait près du lit d'un mendiant moribond; et, sincère avec les grands, compatissant envers les petits, il sacrifia moins qu'un autre à de timides convenances. Ne s'abandonnant jamais à l'imagination, il suit la voie didactique; monotone par moment et symétrique, il est rarement éloquent, mais jamais il n'est faible. Il presse par des raisonnements convaincants qui mènent toujours à quelque devoir, et de là vient qu'il offre un cours complet de morale et de dogme, quoiqu'il se conforme au temps, en voulant argumenter parfois sur le dogme, à la manière des cartésiens. Il ne soigne pas son langage et n'use pas d'expressions ambitieuses comme Fléchier, ni ne cherche comme Bossuet les couleurs de la poésie; mais, ferme, sévère, procédant par phrases coupées et pressantes, clair, solide dans la discussion, il unit la simplicité de l'expression chrétienne à la sublimité de la pensée, qu'il sait mettre à la portée de l'intelligence populaire, la véhémence à l'onction, la liberté à la précision, un grand zèle à une

grande lumière. Si, comme on aurait pu le désirer en présence de la puissance dépravée, il ne tonne pas sur le front des rois (1), il ne fait pas cependant d'exceptions à la loi chrétienne. Il enchaîne lentement, mais irrésistiblement, par une force cachée ; et pourtant il sait parfois lancer de ces coups qui font plier les esprits audacieux et hautains.

Chez Massillon, les chastes ornements de l'expression ne permettent pas d'apercevoir ce qui manque souvent de grandeur à ses plans. Venu à une époque où l'atmosphère de grandeur qui entourait Louis XIV s'était quelque peu dissipée, il ne prétend pas, comme Bossuet, soumettre à un même joug toutes les opinions et toutes les volontés des hommes, comptés eux-mêmes pour rien. *Dieu seul est grand!* s'écriait-il sur la tombe du monarque qui avait ébloui les regards du siècle ; et, tout en exhortant les sujets à l'obéissance, il rappelle au prince qu'il lui faut la mériter en respectant les droits de la nation. Au lieu de foudroyer par son éloquence, il persuade graduellement ; il pénètre et remplit les cœurs peu à peu ; il emploie un langage fleuri et clair, mais plus timide, tel que la France l'avait adopté. En prêchant l'avent en 1699, il étalait dans leur nudité des vérités sévères ; et lorsqu'il prononça le sermon sur le petit nombre des élus, l'auditoire se leva épouvanté. Dans son *Petit Carême* de 1717, où il adoucit sa parole pour l'adapter aux susceptibilités de cour, il met la morale à la place du dogme, et gémit au lieu de menacer ; mais aux images de la domination absolue des rois, offertes par Bossuet, il substitue celles de leurs devoirs comme pères. Massillon 1663-1742.

Le P. de la Rue reste inférieur aux orateurs précédents dans ses *Discours moraux*, mais il a dans ses *Éloges funèbres* des inspirations très-heureuses et des mouvements pathétiques. Seulement, il se complaît trop aux formes hyperboliques et alambiquées. Aussi un courtisan lui disait-il : *Mon père, tant que vous nous présen-* 1643-1725.

(1) Les grands prédicateurs, considérés en rapport avec leurs temps, sont remplis d'allusions qui peuvent encore paraître magnanimes pour l'époque. Ainsi Bourdaloue disait : « Combien de grands seront condamnés précisément pour les choses qui leur attirèrent l'admiration ou les applaudissements des peuples ! Ils étaient loués pour leurs entreprises, et leurs entreprises étaient souvent des injustices énormes ; ils se rendaient célèbres par leurs conquêtes, et leurs conquêtes n'étaient souvent que des brigandages publics. » Ces paroles (*sur l'état de péché*), protégées de l'autorité de saint Augustin, devaient produire une grande impression devant les courtisans du grand roi.

terez la raison, nous vous écouterons volontiers; mais n'affectez pas l'esprit : plusieurs d'entre nous pourraient en mettre plus dans une strophe que beaucoup de prédicateurs dans un carême entier. On le citait par-dessus tous pour sa belle déclamation; et pourtant il aurait voulu, comme Massillon, qu'on lût les sermons, pour gagner tout le temps qu'on met à les apprendre par cœur.

L'Italie ne peut opposer à de si beaux noms que celui de Segneri, et encore a-t-il beaucoup à perdre à la comparaison. Chez les protestants, l'homme, accablé sous la rigueur de la prédestination, perd beaucoup sous le rapport de l'amour, de la volonté et de l'action; il ne peut donc se livrer à l'éloquence; la parole est froide, compassée, et vous excite tout au plus à la haine et à la colère, comme dans Saurin, qui manque d'onction; ou bien il faut chercher l'éloquence dans un jargon vide, affecté et pleureur.

Les Anglais louent chez Barrow la vigueur de l'esprit, la largeur, une faconde sans déclamation, et une droite morale. Ses huit sermons sur la manière de gouverner sa langue, entièrement philosophiques, tiennent de l'arminien, et s'appuient sur des motifs rationnels, mondains même. Les qualités de l'orateur populaire valurent de la réputation à South, qui, hasardant des mots familiers devenus vulgaires par la suite, a du naturel dans la phrase, du neuf parfois dans les idées, et du piquant dans certaines formes de raisonnement. Tillotson, plus lu que South, est cependant verbeux et énervé; il se jette dans des controverses interminables contre les catholiques et les calvinistes, et prend les principes de la loi naturelle non-seulement pour base de la révélation, mais comme coïncidant en étendue avec le christianisme. Il scandalisa les rigoristes de son pays, en recommandant les bonnes œuvres plus que les bonnes opinions.

Comme nous ne connaissons aucun orateur allemand ou espagnol qui mérite une mention particulière, nous nous hâtons d'arriver à celui que l'on considère généralement comme le prince de
Bossuet. 1627-1704. l'éloquence. Bossuet la portait dans tout, dans la controverse, dans l'attaque, dans la théologie, dans la politique, dans l'explication de la vérité ou la réfutation de l'erreur, faisant partager aux autres ses propres impressions, amenant la conviction sans la commander. Un magnifique théâtre s'ouvrit pour lui : un grand roi à rappeler au néant de la gloire au milieu des applaudissements; madame de la Vallière à consoler; un Fénelon à réfuter;

des protestants à combattre; des libertés cléricales à déterminer. L'éclat des lauriers moissonnés par Turenne se réfléchissait sur celui qui l'avait converti; et la France se consolait des maux qu'elle souffrait, dans l'espoir que le Dauphin serait élevé par lui. Les victoires de Condé, les malheurs de la famille royale d'Angleterre, lui offrirent, à l'envi, des méditations et des leçons touchantes.

Il ne resta point inférieur à l'importance de pareils sujets, et jamais la parole humaine n'associa tant de correction à tant de vigueur, d'impétuosité, de magnificence. Sa propre conviction s'accrut en voyant l'admirable accord des esprits des saints Pères, dont personne plus que lui n'était capable de comprendre l'élévation; il s'affermit dans la solitude jusqu'au point où elle peut donner de la force et de l'originalité; puis, lancé dans le monde et dans les affaires, il eut toujours sous les yeux la grande idée de l'unité nationale, comme Cicéron la majesté de la patrie; et, tranquille, sûr comme elle, il parle avec la dignité d'un souverain incontesté; noble par la simplicité qui constitue sa grandeur, portant à la persuasion parce qu'il est persuadé, touchant parce qu'il est touché.

Ajoutez que jamais il ne publia rien que par ordre ou par devoir. Ses *Sermons*, véritables chefs-d'œuvre, s'il n'eût composé ensuite ses *Oraisons funèbres* (1), ne furent imprimés que soixante ans après sa mort. Dans ces dernières compositions, où il n'avait pas de modèles parmi les anciens, en présence du trône et de la tombe, employant des images toujours nobles, des pensées d'une application large, et telles qu'elles conviennent à l'auditoire mêlé des églises, peu à portée de comprendre celles qui ont le plus de profondeur et d'originalité, des traits vifs et pourtant justes, l'harmonie règne entre les parties et le tout; rien n'est subtil ni alambiqué : si parfois il amplifie plus qu'il ne convient à la parole de Dieu, le genre même du discours l'excuse. Au milieu des magnificences sans égales de son siècle et de son roi, il ne cesse de revenir sur le néant des grandeurs, qu'il se plaît à rabaisser par des exemples même avilissants; et couronnes, science, valeur,

(1) Pourquoi aucun contemporain n'admire-t-il l'éloquence de Bossuet comme prédicateur? Pourquoi ne le met-on pas en parallèle avec Bourdaloue? Pourquoi madame de Sévigné n'en dit-elle jamais rien? C'est un problème que pose le cardinal de Bausset dans son importante *Histoire de Bossuet*, sans savoir le résoudre.

beauté, il les traite de misérables jouets, devant la sévérité du sépulcre commun.

Quel spectacle de voir Bossuet, paré de ses cheveux blancs et de ses vertus, en face de la tombe de Condé, consacrer les louanges d'une gloire périssable, en les associant à celles d'une gloire immortelle! Qui peut mieux que lui faire apercevoir cette main de Dieu qui, par une destinée mystérieuse, mène l'homme et les nations? vérité qui forme la conclusion de ses plus magnifiques conceptions. Il entreprit notamment de la démontrer dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, l'un des beaux livres composés pour l'éducation du Dauphin, comme le traité *De la connaissance de Dieu et de soi-même* et la *Politique de la sainte Écriture*, ouvrage formé de textes des Pères, réunis à l'aide d'un petit nombre de mots qui imitent admirablement et leur style et leurs idées. Dans ces écrits, Bossuet ne scrute pas les secrets du monde, mais les vérités éternelles; il ne limite pas le pouvoir des rois, mais il le soumet à Dieu. Les peuples sont obligés de leur obéir; mais leur obligation à eux est de les gouverner avec justice et avec amour. Dans le traité *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, il expose avec simplicité la philosophie de son temps, établit la distinction entre la sensation et l'intelligence, confondues ensuite par les sectateurs de Locke, entre le sentiment et le jugement, confondus plus tard par Condillac, entre l'intelligence et l'imagination, confondues par Reid et Stewart.

On ne pouvait certes confier à de meilleures mains l'éducation du Dauphin, tâche dont celui qui en était jugé digne devait rendre compte à toute l'Europe et à la postérité. Mais le long règne de Louis XIV laissa au Dauphin le temps de vieillir, et au duc de Bourgogne, son fils, dit le jeune Dauphin, le temps même de devenir homme. Un prélat digne d'être mis à côté de Bossuet donna à ce prince des soins particuliers. Fénelon avait voulu d'abord aller évangéliser comme missionnaire les sauvages du Canada, puis les peuples déchus de l'Orient; mais il resta en France pour instruire les *nouvelles catholiques*, et pour convertir les protestants des Cévennes. Il écrivit pour madame de Beauvilliers le traité *De l'Éducation des filles*, ouvrage plein de sens, et de cette délicatesse que réclame le sujet. Son discours sur les missions étrangères et celui pour l'archevêque de Cologne sont d'une éloquence splendide et attrayante; mais il avait particulièrement le don de se faire aimer de tous, grands et petits, princes, femmes, soldats et prêtres.

Fénelon.

Choisi pour faire l'éducation du jeune Dauphin, il reconnut l'importance de cette tâche pour le bonheur futur des peuples. Suivant avec une attention calme les écarts du tempérament fougueux de son élève, il fit sortir la leçon de l'erreur. Il écrivit pour la circonstance aujourd'hui une fable, demain un dialogue des morts, des résumés, des histoires, le tout en vue de la royauté future. Dans le traité *De l'Existence de Dieu*, qu'il démontre par les causes finales, il donna carrière à son imagination descriptive, sans exclure une logique pressante. 1649.

Mais si Bossuet voyait dans son royal élève l'héritier d'un roi absolu, Fénelon reconnaissait dans le sien le dépositaire d'une monarchie tempérée ; il se proposait en conséquence de substituer à la monarchie absolue, tombant en ruine, un gouvernement de conseils, où tout se fît régulièrement en consultant la nation. C'est pourquoi il parlait souvent des libertés qu'il convenait de rétablir, et présentait les anciens princes sous un aspect bienveillant, et tout remplis de vertus.

Telle fut l'idée du *Télémaque*, l'ouvrage le plus poli et en même temps le plus hardi qu'ait produit le dix-septième siècle. Sacrifiant à la mode de l'érudition, il suivit les traces d'Homère en le dépassant dans la longueur des détails, par suite de l'absence des vers. Ces nombreuses intrigues, qui finissent toujours par des catastrophes merveilleuses, répugnent à la simplicité grecque de son modèle. Il y a trop de discours, trop de sentences ; il est étrange d'offrir les amours de Calypso et d'Eucharis pour leçon aux fils de France. Mais, quoi qu'il en soit, il importe de considérer dans ce livre le but, qui était de former un bon prince pour la nation, en lui donnant des leçons empreintes de justice et de fermeté, sous le nom d'anciens héros ; en lui présentant un système complet d'économie tout à fait différent du régime dominant, et en lui montrant la nécessité de faire participer le peuple au pouvoir. Il aurait pu même prévenir la nécessité de la révolution, en amenant les rois à concéder ce qui était indispensable à l'époque nouvelle.

Un copiste d'un goût assez fin pour comprendre les beautés du *Télémaque*, et assez indiscret pour vouloir en tirer profit, le fit imprimer en Hollande en 1699, sans le consentement de l'auteur. La provenance du livre disposa les esprits à y trouver une satire contre la cour. On se représenta Louis XIV dans le vaniteux et triomphant Sésostris, et dans Idoménée qui corrompt Salente par le luxe, tandis

qu'il néglige les choses nécessaires. Louvois fut signalé dans ce Protésilas, ennemi des capitaines qui servent l'État plutôt que le ministre. Les allusions ou véritables ou présumées firent pardonner les discours de rhétorique, les récits prolixes, les aventures mal liées, les descriptions inutiles. Cette œuvre, qui ne respire que conciliation et modération, plut à l'Europe fatiguée : elle fut bientôt dans toutes les mains; et Louis XIV vit une insulte à sa gloire, dans l'hommage universel rendu à son sujet.

Il ne faut pas toutefois déduire uniquement du *Télémaque* la politique de Fénelon, ni croire qu'il entendît appliquer à un vaste royaume les institutions de la petite Salente. Quand mourut son auguste élève, Louis XIV et madame de Maintenon se renfermèrent dans ses appartements, pour brûler les écrits destinés à l'éducation du prince ; car, dictés par une libre pensée, ils semblaient la censure du gouvernement présent, et tendaient à en préparer un différent pour l'avenir. Quelques-uns échappèrent pourtant à la jalousie despotique du vieux roi, entre autres un *Examen de conscience sur les devoirs du règne*, où Fénelon appelait les méditations du duc de Bourgogne sur les vérités exposées à ses regards, en lui imposant l'instruction, une conduite exemplaire, la justice, et en lui signalant les illusions qui entourent un prince. Lorsqu'ensuite l'astre de Louis XIV s'éclipsait, Fénelon, éloigné de la cour et n'étant plus dès lors ébloui par ses prestiges, rédigea plusieurs mémoires (1) pour signaler les plaies du royaume et les remèdes désirables, pour prévenir la guerre d'Espagne ou en démontrer de nouveau l'injustice, ainsi que la nécessité de revenir à la paix. Il insistait principalement sur le conseil de rendre à la nation ses franchises foulées aux pieds, et de la rapprocher du roi en convoquant les notables : c'était l'unique moyen d'échapper à une ruine imminente ; car le despotisme est extrêmement faible sous une

(1) On fait honneur à Montesquieu d'avoir donné une définition de la loi qui s'étende à la nature entière; mais dans l'opuscule où le chevalier de Ramsay exposa, sous le titre d'*Essai politique sur le gouvernement civil*, les entretiens de Fénelon avec le prétendant d'Angleterre, le chapitre III commence ainsi : *La loi en général n'est autre chose que la règle que chaque être doit suivre pour agir selon sa nature. C'est ainsi que dans la physique on entend par les lois du mouvement les règles selon lesquelles chaque corps est transporté nécessairement d'un lieu dans un autre; et dans la morale la loi naturelle signifie la règle que chaque intelligence doit suivre librement pour être raisonnable.*

apparence de force; et par là peut-être les événements de 1789 auraient été conjurés.

Madame de Maintenon voulut que Fénelon lui retraçât ses propres défauts, et il s'en acquitta avec assez de franchise, bien qu'avec ménagement. Nous croyons devoir en citer ce passage : « Attendu que le roi ne se conduit pas tant par maximes suivies que par l'impression de ceux qui l'entourent, l'essentiel est de ne pas perdre l'occasion de l'environner de personnes vertueuses, qui opèrent de concert avec vous pour lui faire accomplir dans leur véritable étendue ses devoirs, dont il n'a aucune idée..... Le grand point est de l'assiéger, puisqu'il veut l'être; de le gouverner, puisqu'il veut être gouverné. Son salut consiste à n'être entouré que de personnes droites et désintéressées. Vous devez donc vous appliquer toute à lui inspirer la paix, et surtout le soulagement des peuples, la modération, l'équité, la défiance des conseils durs et violents, l'horreur pour les actes d'autorité arbitraire; enfin l'amour pour l'Église, et l'application à lui chercher de saints pasteurs (1). »

Fénelon faisait trop disparate avec la flatterie universelle pour pouvoir plaire au roi, qui fut blessé de le voir rester pendant cinq ans précepteur du Dauphin, sans rien demander; puis lorsqu'il fut nommé archevêque de Cambray, mettre pour condition à son acceptation qu'il résiderait dans son diocèse, et ne viendrait à la cour que dans les mois de vacances. Mais il le prit tout à fait en haine après l'impression du *Télémaque*, bien qu'il protestât de son innocence quant à la publication et aux allusions.

Fénelon, âme pleine de douceur, sait gémir comme la colombe sous les blessures qu'il reçoit, sans manquer toutefois d'habileté pour renvoyer le trait à ses adversaires. Il aime les hommes plus qu'il ne les connaît : il habite un élément pur, mais sans y prendre un essor assuré; il a du charme dans les images, de la correction dans les idées, mais non cette perfection de style qui fait qu'on ne peut se rappeler la pensée sans les expressions dont elle est revêtue. Sa délicatesse ne lui permet pas d'atteindre à la force; il s'arrête à moitié de la pente, tandis que Bossuet s'élance au sommet. L'évêque de Meaux, majestueux et sublime, populaire et naïf, sait le langage des rois, celui des hommes d'État, du guerrier, du peuple, du savant, des paysans, celui de l'école, du sanctuaire et du tribunal. Il se sert

(1) DE BAUSSET, I, p. 255; édit. de Versailles, 1817.

d'une expression pompeuse comme d'un mot trivial, de ce qui est suranné comme de ce qui est neuf; et ses idées sont, comme ses paroles, variées, communes, sublimes. Fénelon est la voix de la sagesse, Bossuet celle de l'autorité. Le premier présente la pâture aux brebis égarées, le second foudroie les béliers indociles; l'un inspire le goût du bien, l'autre l'impose comme une nécessité; Fénelon, en imitant, s'oblige à revêtir le fonds chrétien d'idées païennes; Bossuet, grand parce qu'il est un, révèle partout la grandeur de l'Église catholique, dans les sciences comme dans la pratique, dans l'histoire comme dans la discussion : de là l'originalité de sa manière, lors même qu'il marche sur les traces des anciens.

Quiétisme. Ces deux grands hommes se trouvèrent divisés à propos du quiétisme. Michel Molinos, de Saragosse, personnage de grand crédit, et consulté dans les cas de conscience les plus difficiles, publia à Rome un *Guide spirituel*, où il enseignait une théologie mystique, 1675. selon laquelle l'âme éprise de Dieu peut atteindre, par intuition, des vérités inaccessibles à la raison et à la dogmatique, et, dégagée du péché, parvenir au trône de Dieu par le calme intérieur et par la prière. Or la prière, disait-il, ne demande point de paroles; car un salut silence rapproche de Dieu; l'oraison faite ainsi est libre dans son activité et dans l'élan de l'imagination. Le chrétien ne doit avoir recours, pour la faire, ni à Dieu ni aux créatures, ignorer ce que Dieu opère en lui, afin de ne pas se flatter d'avoir coopéré au bien; mais recevoir passivement l'impression de la lumière céleste sans exercer aucun acte d'amour, d'adoration ou de piété. Dans une telle *quiétude* l'âme ne désire rien, pas même son salut; ne craint rien, pas même l'enfer; elle n'éprouve d'autre sentiment qu'un abandon total à la volonté de Dieu.

Arrivée à cet état de *contemplation parfaite*, l'âme n'a aucun besoin des sacrements ni des bonnes œuvres; les fantaisies les plus coupables peuvent toucher la partie sensitive de l'âme sans la souiller et sans atteindre à la partie supérieure, où résident l'intelligence et la volonté. Dieu la soumet à un martyre spirituel en l'induisant en de graves tentations, pour la purifier et lui donner la connaissance de sa propre abjection; mais, loin de s'en effrayer, il convient de les prendre en mépris, sentiment le plus injurieux pour l'esprit d'orgueil, c'est-à-dire pour le démon, qu'il faut donc laisser opérer à son gré en restant tranquille; car si l'on tombait même en impureté, l'âme en devient seulement éclairée et purifiée. Celui qui

s'afflige d'être tombé montre de l'orgueil ; il ne sait pas que Dieu guide l'homme au salut non-seulement par les vertus, mais encore par les vices, et qu'il ne préfère pas celui qui opère ou aime le plus, mais celui qui souffre davantage.

La question de la grâce était poussée chez les molinistes à un bien autre excès que chez les jansénistes, et jusqu'à en tirer l'anéantissement des facultés de l'homme, puisque le fait d'agir est une offense à Dieu, que c'est s'opposer à la perfection véritable qu'il veut opérer en nous sans notre concours, et que le prier, ce serait prétendre qu'il renonçât en notre faveur à son immutabilité.

L'œil exercé des jésuites de Rome ne tarda pas à apercevoir le péril de semblables doctrines ; et comme Molinos était en réputation de sainteté auprès d'Innocent XI lui-même, ils demandèrent l'assistance du père de la Chaise, confesseur de Louis XIV. Ils obtinrent 1685.
ainsi la condamnation de soixante-huit propositions du casuiste espagnol, qui fut en conséquence retenu jusqu'à sa mort dans les 1696.
prisons de l'inquisition.

Sa doctrine ne s'éteignit pas avec lui ; elle trouva même des prosélytes en différents pays. Ainsi, en Sicile, une sœur Thérèse se laissa persuader, par de prétendues illuminations d'en haut, qu'elle était la quatrième personne de la Trinité, et corédemptrice ; et elle trouva beaucoup de gens pour la croire, jusqu'au moment où elle fut arrêtée (1). D'autres prêchèrent en France le quiétisme, dégagé toutefois de ses formes extravagantes et impies : il y eut pour apôtre François le Combe, barnabite savoyard, auteur de l'*Analyse de l'oraison mentale*. Jeanne-Marie Bouvières de la Mothe-Guyon, se passionnant pour lui d'un amour mystique, l'adopta pour fils, ou, comme elle le disait, l'engendra ; et pendant dix ans ils parcoururent l'Italie et la France dans une intimité spirituelle qui scandalisait fort les gens de peu de foi, en même temps que les révélations qu'elle avait, ses aumônes, et l'assistance qu'elle prodiguait aux pauvres, lui acquéraient des prosélytes.

Elle avait publié à Paris le *Moyen court et très-facile pour l'oraison* (1681), et une interprétation du *Cantique des Cantiques* ; à Verceil, les *Explications de l'Apocalypse*. De retour à Paris, elle

(1) Vers cette époque, Augustin Gabrini, de Brescia, se fit à Rome le chef d'une société de fanatiques, dits chevaliers de l'Apocalypse, qui se proclamaient suscités pour défendre l'Église contre l'Antechrist, déjà tout près de se faire adorer.

y trouva des gens formés à sa doctrine, et leur enseigna les *voies de l'intérieur*. Dans ses prédications, faites avec un mystère attrayant, elle s'étendait sur l'oraison du silence, sur la foi nue, sur l'état d'enfance. Or, bien que ses ennemis même n'aient pu la calomnier sur ses mœurs, il n'en est pas moins vrai que la relation qu'elle fit de sa vie, et l'explication qu'elle donna de l'Apocalypse, sont remplies de visions qui sentent le libertinage.

Le barnabite fut renfermé à Vincennes (1688), et madame Guyon confinée chez les visitandines ; mais les dames qui, par suite de la mode, avaient pris parti pour elle, et notamment madame de Maintenon, obtinrent sa mise en liberté dès qu'elle se fut rétractée.

Le fondement de sa doctrine est l'amour de Dieu, pur et pour lui-même, sans craintes ni espérances. Un seul acte d'amour suffit pour élever l'âme à la contemplation, qui, en s'abandonnant tout à fait à la volonté divine, produit la perfection suprême. Ainsi point de pénitences extérieures, point d'exercices de piété, point de règles ni de prescriptions pour coopérer au salut ; les sacrements même deviennent inutiles, car il suffit que l'âme se repose en Dieu, sans avoir aucun souci ni de la mort ni de la vie, ni du salut ni de la damnation.

L'homme opère par amour de lui-même, tandis que la cause de l'amour parfait qui doit l'embraser est en dehors de lui ; mais il faut qu'une puissance supérieure opère en lui continuellement pour l'élever au-dessus de lui-même, et le faire aimer selon la loi immuable de l'amour. On y parvient par l'oraison, et l'oraison la plus parfaite est de recevoir passivement les impressions de Dieu. L'âme, ayant alors perdu son individualité, ne sait plus que condamner en elle, attendu que sa volonté se trouve confondue avec celle de Dieu ; aussi ne saurait-elle de quoi se confesser.

Madame Guyon avait ramassé des autorités favorables chez les anciens et chez les modernes, particulièrement dans saint Bonaventure, dans sainte Thérèse, dans Gerson, dans le cardinal Bona. Elle ajoutait que le christianisme avait eu trois époques : celle du Pere avant l'incarnation, celle du Fils, et celle du Saint-Esprit, qui fera accomplir aux hommes, en se communiquant à eux, la volonté de Dieu sur la terre comme dans le ciel. Elle prétendait aussi ou se persuadait avoir reçu d'en haut une autorité miraculeuse sur les corps et les esprits, et voir dans les replis du cœur. Elle souffrait vivement pour les pécheurs tant qu'elle ne les

avait pas enfantés à son époux. Au milieu de ces angoisses, elle recevait une exubérance de grâce qu'elle communiquait à ceux qui l'approchaient, même à des personnes éloignées qui en restaient touchées, et qui, sans la connaître, l'invoquaient pour mère.

Elle éprouva une émotion de ce genre la première fois qu'elle vit l'abbé de Fénelon, et une vive inclination à épancher son cœur dans le sien : « Mais je ne trouvais pas de correspondance, disait-elle; ce dont je souffrais, et surtout la nuit. » Fénelon, devenu précepteur du duc de Bourgogne, vit souvent madame Guyon, à laquelle se plaisaient quelquefois à recourir les âmes desséchées de la cour, pour recueillir la manne secrète. Son naturel doux et rêveur le porta vers cette femme, qui, avide de vertu, douée d'une imagination de feu et d'une sensualité terrible, luttant avec l'idée inexorable du devoir, croyait subjuguer ses sens en donnant à ses exaltations l'apparence de la dévotion. Ce n'était pas avec Fénelon, dont les mœurs étaient pures et l'esprit vaste, qu'elle aurait pu se lancer dans des visions et des extravagances; aussi se bornait-elle à discuter gravement des sujets graves, à tel point qu'elle le persuada de sa sainteté. A sa suggestion, madame de Maintenon la reçut parmi les jeunes personnes, nobles et pauvres, pour l'éducation desquelles elle avait fondé la maison de Saint-Cyr; mais l'évêque de Chartres s'effraya des conversions qu'elle y faisait, et l'en éloigna.

Se considérant comme calomniée, madame Guyon soumit ses écrits et ses oraisons à Bossuet, par suite de cette suprématie d'opinion qu'il exerçait; mais ce prélat, qui, aguerri aux luttes positives avec les protestants, n'entendait rien au mysticisme, lui déclara que les révélations et les miracles étaient des illusions de l'amour-propre : en conséquence il lui interdit les sacrements; mais sa prompte soumission lui fit retirer la défense.

Une conférence fut ensuite tenue à Issy entre Bossuet, Fénelon et d'autres; et madame Guyon y donna des explications orthodoxes sur les passages même les plus étranges de ses écrits. Elle fut donc jugée irrépréhensible dans la foi, et très-éloignée des abominations attribuées à Molinos; et la doctrine de l'amour pur ou du repos en Dieu fut rédigée en trente-quatre articles. Madame Guyon fit très docilement sa soumission, qu'elle renouvela plusieurs fois; elle obtint l'estime de personnes très-intègres, et, tour à tour renfermée, rendue à la liberté, fugitive, enfin exilée, elle termina ses jours dans une dévotion silencieuse. Bossuet écrivit ensuite l'*Instruction* 1697

sur les états d'oraison, où il traita complétement la matière, en réprouvant comme entachées de molinisme plusieurs opinions de cette même dame Guyon qu'il avait absoute. Fénelon, dont il voulut surprendre l'approbation, la lui refusa. Le monde a prétendu que Bossuet n'aimait point Fénelon, parce que, jeune encore, il avait acquis une gloire littéraire, une réputation sans tache, l'affection de tous, et parce qu'il avait aussi, en devenant archevêque de Cambray, renoncé à tout autre bénéfice, et s'était engagé à ne rester près de ses royaux élèves que les trois mois de vacances.

Quoi qu'il en soit, c'est de ce moment que commence la discorde entre les deux illustres prélats, entre les admirateurs de Bossuet et les amis de Fénelon. L'archevêque de Cambray, pour disculper les nouveaux mystiques, entreprit de commenter les articles d'Issy, en s'appuyant de l'opinion des auteurs. Dans ce travail, qui parut sous le titre de *Maximes des saints touchant la vie intérieure*, il soutient que la perfection chrétienne consistait dans l'oraison passive, et la contemplation dans l'amour pur et parfait de Dieu, sans crainte ni espérance ; perfection excessive, mais qui fait honneur à celui qui croit pouvoir la soutenir.

Bientôt il en résulta du scandale, comme s'il eût prêché un pur quiétisme et l'indifférence du salut. Bossuet, dont le regard surveillait toute erreur de doctrine, démontra que l'attention suprême à notre salut personnel constitue, pour la morale théologique, une condition générale indispensable d'influence sur la société, qui autrement aboutirait à l'inertie. Mais, dans la chaleur de la dispute, il lui échappa de dire que la nouvelle Priscilla avait trouvé son Montanus, et il attaqua son adversaire avec toute l'impétuosité du zèle et de l'éloquence. Fénelon répliqua, mais en se montrant tout amour et mansuétude, bien que l'abeille ne fût pas dépourvue d'aiguillon ; et il s'ensuivit que ses intentions parurent droites à ceux-là même qui lui reprochaient d'avoir été trop loin dans les *Maximes des saints* (1). Bossuet se jeta aux pieds du roi, en lui deman-

(1) Madame de Maintenon avait publié plusieurs lettres et écrits que Fénelon lui avait adressés, et il s'en plaignait avec raison. Mais la rectitude de ses intentions brille d'une manière remarquable dans la correspondance qu'il engagea à ce sujet avec cette dame : *Quand vous le jugerez à propos, j'expliquerai à fond les cas dans lesquels les maximes de mes écrits, quoique vraies et utiles en elles-mêmes pour certaines gens, deviennent fausses et dangereuses pour d'autres, à l'égard desquelles elles sont déplacées. Je marquerai*

dant pardon de ne pas lui avoir révélé les erreurs des molinistes déguisés; et Louis XIV, déjà mal disposé à l'égard de Fénelon, et saisi d'horreur à la pensée d'avoir confié l'éducation de ses fils à un hérétique, le relégua dans son diocèse, et destitua ses parents de leurs emplois : dès lors ce fut parmi les courtisans à qui dirait le plus de mal du prélat disgracié; personne n'osa plus correspondre avec lui, et le duc de Bourgogne lui-même, son élève, ne put que le plaindre en secret (1).

La cause ayant été portée à Rome, les dix théologiens à qui Innocent XI en renvoya l'examen se trouvèrent partagés cinq contre cinq. Mais comme Louis XIV insista avec impatience dans un écrit foudroyant, où il s'abaisse jusqu'aux menaces, et où l'on désirerait n'apercevoir ni la main ni l'influence de Bossuet, vingt-trois 1699
articles du livre de Fénelon furent condamnés, non comme hérétiques, mais comme erronés. Louis XIV écrivit au pape de sa propre main pour le remercier. Fénelon apparut mille fois plus grand que son ennemi, quand il accepta avec soumission la décision du pon-

aussi les bornes qu'elles doivent avoir pour les personnes mêmes à qui elles conviennent davantage. Pour peu qu'on les pousse trop loin, on les rend pernicieuses, et on en fait une source d'illusions... Les personnes faibles ne prennent de ces vérités que certains morceaux détachés selon leur goût, et elles ne voient pas que c'est s'empoisonner soi-même que de prendre pour soi le remède destiné à un autre malade d'une maladie toute différente, et de n'en prendre que la moitié. Quand on ne prendra que la liberté de ne réfléchir point sur soi-même, sous prétexte de s'oublier et de se renoncer, on tournera cette liberté en libertinage et égarement. Le QU'IMPORTE? *étouffera tous les remords et tous les examens; si on ne tombe pas dans des maux affreux, du moins on sera indiscret, téméraire, présomptueux, irrégulier, immortifié, incompatible, et incapable d'édifier son prochain...... Qu'importe pour les réflexions vaines sur soi-même, par lesquelles l'amour-propre voudrait troubler la paix de l'âme? Rien n'est si vrai et si bon que ce* QU'IMPORTE? *mais il peut devenir faux, insensé et scandaleux; il n'y a qu'un pas à faire, et ce pas jette dans l'égarement. Mais l'erreur de ceux à qui le* QU'IMPORTE? *ne convient pas, et qui en abusent, n'empêche pas qu'il ne soit vrai et bon en lui-même quand il est pris dans toute l'étendue de son vrai sens par ceux à qui il convient,* etc. (26 nov. 1693).

(1) Le duc de Bourgogne écrivait à Fénelon, le 22 décembre 1701 : *Enfin je trouve une occasion favorable de rompre le silence où j'ai demeuré depuis quatre ans. J'ai souffert bien des maux depuis; mais un des plus grands a été celui de ne pouvoir point vous témoigner ce que je sentais pour vous pendant ce temps, et que mon amitié augmentait par vos malheurs, au lieu d'en être refroidie.*

tife, dont il lut le bref en chaire, sans ajouter un seul mot. Ainsi resta assoupie, contre l'usage ordinaire, cette dispute, qui n'était qu'une protestation solennelle et naïve de notre constitution morale contre l'ensemble de la doctrine théologique.

Fénelon ne s'en tint que plus éloigné de la cour, sans pourtant compatir moins aux revers du roi, comme sans cesser d'en indiquer les remèdes. On le vit, quand l'armée française, battue et affamée, vint camper dans son diocèse, lui ouvrir ses greniers pour la nourrir. Il survécut à ses persécuteurs et à son élève, aimé de ceux-là même qui l'avaient combattu.

CHAPITRE IX.

DÉMÊLÉS AVEC LA COUR DE ROME.

Il restait à Louis XIV à soumettre aussi l'Église. Déjà les grandes écoles qui, dans le siècle précédent, s'étaient appliquées à discuter les principes, faisaient place aux écoles pratiques, et la pensée religieuse servait de voile aux questions de souveraineté; car il s'agissait de savoir si le monde serait gouverné par l'Église seule, ou si César devait régner à côté du Christ; et, dans la première supposition, si l'Église se gouvernerait elle-même en monarchie ou en république. Luther, pour faire une opposition ridicule au monde du moyen âge, où l'autorité ecclésiastique avait prévalu, supprima toute distinction de spirituel et de temporel, et fit un prêtre de tout laïque en lui remettant la Bible. La question demeura donc résolue, en dehors de l'Église catholique, en faveur du pouvoir séculier. Dans le sein de l'Église, pendant la lutte contre les réformés, on en était venu à une espèce de compromis entre les princes et le pape, afin de rester d'accord contre le camp ennemi. Le concile de Trente n'avait pas décidé si le pontife est ou non supérieur au concile général, c'est-à-dire si le pape est infaillible dans ses arrêts en matière de foi, indépendamment de l'opinion du concile; mais chacun voit que, du moment où il ne saurait y avoir de concile catholique qu'autant qu'il est présidé par le pape lui-même, il ne peut être considéré comme statuant par appel sur les décisions pontificales. Durant le calme qui suivit, la discussion s'engagea sur le mode de

coexistence de l'Église et de l'État, de l'unité royale et de l'unité pontificale. Les théologiens, considérant comme un triomphe la décision de l'assemblée de Trente, qui pourtant avait resserré l'Église dans ses limites, voulurent le pousser jusqu'à des prétentions où il y avait eu justice et convenance dans un temps qui ne présentait, partout ailleurs, que désordre et insubordination. De leur côté, les jurisconsultes et les magistrats n'avaient pas assez de portée pour comprendre la vaste unité catholique telle qu'elle est posée par l'Église, ni pour sentir que la suprématie pontificale en est la condition nécessaire; ils se servirent donc de cette question comme d'un moyen pour arriver aux innovations qu'ils méditaient.

La France, où la réforme avait été réprimée extérieurement sans l'être dans les esprits, fut le champ où s'engagea la lutte, d'autant plus que l'unité monarchique s'y manifestait mieux dans le territoire, dans l'administration, dans la littérature. On y songea donc à une Église gallicane, pour servir de contre-poids à celle qu'on indiquait sous le nom d'Église ultramontaine, dans l'intention de réduire, en un mot, l'Église à une branche d'administration, et d'en constituer pour chef le roi, et pour juges les assemblées nationales. La route se trouvait aplanie par les anciennes libertés gallicanes, qui avaient été plus ou moins dominantes. Pierre et Jacques Dupuy publièrent, pour les défendre, un ouvrage d'érudits plus que de théologiens (*Droits et libertés de l'Église gallicane*), où étaient mises en relief et soutenues avec force les conquêtes que l'autorité séculière avait faites peu à peu sur la puissance ecclésiastique. L'ouvrage fut réprouvé sur les instances du nonce, malgré Richelieu, qui avait excité les auteurs à le composer. Il fit même condamner, et brûler par la main du bourreau, un livre anonyme qui le réfutait (1), comme séditieux et tendant à répandre la malveillance contre le roi et son ministre, par la supposition d'un schisme. Il fit encore revenir à la charge par quatre écrivains, parmi lesquels on compte le jésuite Rabardeau (2), qui soutint que la création d'un patriarche en France n'aurait rien de schismatique, et qu'il n'y faudrait pas même le consentement de Rome, qui n'avait pas été non plus nécessaire pour ceux de Constantinople et de Jérusalem; propositions qui furent condamnées par l'inquisition.

(1) OPTATI GALLI, *De cavendo Schismate liber parænilicus*. Il est du docteur Charles Hersent.

(2) OPTATUS GALLUS, *de cavendo Schismate benigna manu sectus.*

Le schisme n'était pas un épouvantail imaginaire. Richelieu s'était montré mécontent d'Urbain VIII, attendu que le pape n'avait point voulu permettre à son neveu de se déclarer cardinal protecteur de la France, ni au roi de nommer aux bénéfices dans les diocèses récemment conquis de Toul, Verdun et Metz. Un domestique du maréchal d'Estrées avait été assassiné à Rome, sans que justice eût été faite du meurtre. Le cardinal de la Valette étant mort en Piémont à la tête des armées, le pape s'opposa à ce que l'on fît au prélat guerrier les obsèques solennels d'usage. C'était là autant de germes d'irritation. Puis Richelieu, qui se flattait de devenir patriarche de France, commença par demander d'y être nommé légat, comme l'avait été autrefois le cardinal d'Amboise; mais il essuya un refus : il se fit élire abbé de différents ordres, mais les étrangers refusaient de le reconnaître; c'étaient là des motifs suffisants pour exaspérer ce caractère impérieux. Il fit donc défendre d'envoyer de l'argent à Rome pour affaires de chancellerie; il induisit à demander la suppression ou la diminution des annates, la convocation d'un concile pour réprimer les usurpations de Rome et abolir le concordat : plusieurs prélats le secondaient et le roi lui-même, sans en apercevoir l'importance. Bien que Richelieu saisît toutes les occasions de le contrarier, le pape sut prévenir par la modération le schisme qui paraissait imminent, et la mort de Richelieu éloigna le péril.

Mais bientôt les démêlés recommencèrent. Nous avons déjà dit avec quelle fermeté chatouilleuse Louis XIV avait vengé le meurtre d'un page de son ambassadeur à Rome. Cependant, au moment même où il se montrait à Rome si jaloux de l'honneur de son royaume, le Grand Seigneur insultait son ambassadeur, et répondait à ses plaintes en redoublant d'outrages; ce que Louis XIV endura. Aussi Alexandre VII dit-il que le roi très-chrétien ne se montrait pas si susceptible envers les infidèles.

Régale. D'après un ancien usage, les rois de France jouissaient du droit de régale, c'est-à-dire d'administrer les évêchés vacants, en percevant les revenus pendant la vacance, et en nommant aux bénéfices qui en dépendaient. Plusieurs Églises en étaient exemptes par privilége, ainsi que celles des provinces réunies plus tard à la
1673. France; mais enfin Louis XIV déclara que le droit de régale lui appartenait pour tous les diocèses de son royaume.

Personne n'osa résister au despote, à l'exception des deux évê-

ques jansénistes d'Alet et de Pamiers, qui, de même qu'ils s'étaient opposés au formulaire, comme trop favorable à la puissance du pape, se rangèrent cette fois du côté du pape contre l'autorité royale, et exclurent du chapitre ceux que le roi avait nommés (1). L'évêque de Pamiers fut exilé, genre d'argument dont Louis XIV se servait souvent; celui d'Alet fut épargné, parce qu'il était vieux. Innocent XI soutint leur opposition, en écrivant à plusieurs reprises au roi, pour qu'il se désistât de prétentions contraires aux droits du saint-siége; car, quand bien même, disait-il, on pourrait prouver qu'il en a été ainsi très-anciennement, ce serait toujours abusivement que ce droit s'étendrait aux diocèses nouveaux. N'étant point écouté, il menaça de recourir aux armes qu'il tenait de Dieu. Le parlement s'éleva contre les brefs et contre les jésuites, qui les propageaient. D'autres religieux soutenaient soit un parti, soit l'autre, et se trouvaient frappés tour à tour par le roi ou par le pape. Louis XIV voulut mettre un terme au débat, en réunissant à Paris le clergé français pour avoir son avis. Une pareille assemblée ne pouvait être que servile. Huit archevêques, vingt-six évêques, trente-huit délégués du clergé, se rendirent à la convocation. Le synode fut ouvert par un célèbre discours de Bossuet, nommé évêque de Meaux, où il exaltait la beauté et l'unité de l'Église (2)

1679.

1682.

(1) Le cardinal de Bausset dit dans l'*Histoire de Bossuet*, en rendant hommage à la vertu de ces deux prélats, qu'il est des cas où *les règles de la prudence humaine* enseignent de sacrifier quelques prétentions, et que la condescendance des autres évêques était justifiée par la *modération connue* de Louis XIV. Liv. VI, p. 5.

(2) « Combien est belle cette Église gallicane, pleine de science et de vertu! Mais combien elle est belle dans son tout, qui est l'Église catholique! qu'elle est belle, saintement et inviolablement unie à son chef, c'est-à-dire au successeur de saint Pierre! Que rien n'altère cette paix et cette unité, où Dieu habite!.... La paix est l'objet de cette assemblée. Au moindre bruit de division, nous accourons effrayés pour unir parfaitement le corps de l'Église, le père et ses fils, la tête et les membres, le sacerdoce et l'empire.... »

« Le signe le plus évident de l'assistance donnée par l'Esprit-Saint à l'Église romaine, cette mère de toutes les Églises, est de la rendre si juste et si modérée, qu'elle n'a jamais rien mis d'excessif parmi ses dogmes....

« Combien est grande l'Église romaine, qui soutient toutes les Églises, porte le poids de tous ceux qui souffrent, maintient l'unité, confirme la foi, lie et délie les pécheurs, ouvre et ferme les portes du ciel! Combien elle est grande, lorsque, pleine de l'autorité de saint Pierre, de tous les apôtres, de tous les conciles, elle en exécute avec autant de force que de discrétion les salutaires décrets! Sainte Église romaine, mère des Églises et de tous les fidèles, Église élue

au moment précisément où quelques-uns méditaient le projet de la dissoudre. En effet, le droit de régale fut reconnu, sauf que l'on en régla l'exercice. Le pape cassa cette assemblée illégale; mais une célèbre *déclaration,* émanée d'elle, a été considérée depuis comme le symbole de l'Église gallicane. Voici ce qu'elle portait :

Déclaration de 1682.

1° Saint Pierre, ses successeurs, ainsi que l'Église elle-même, ont reçu de Dieu l'autorité sur les choses spirituelles, non sur les choses civiles, attendu que le règne de Jésus-Christ n'est pas de ce monde, et qu'il a ordonné de rendre à César ce qui est à César. Les princes ne sont donc soumis dans les choses temporelles à aucune puissance ecclésiastique; les papes ne peuvent les déposer ni directement ni indirectement, ni délivrer leurs sujets du serment de fidélité.

2° La puissance du siége de Rome sur les choses spirituelles n'excède pas ce qui a été établi dans les séances IV et V du concile de Constance; et l'Église gallicane n'admet pas que l'on diminue la force de ces décrets, en disant ou qu'ils ne sont pas bien authentiques, ou qu'ils ne sont pas approuvés, ou qu'ils sont seulement appropriés à un temps de schisme.

3° En conséquence l'exercice de l'autorité apostolique doit être réglé selon les canons; et les règles et coutumes reçues dans le royaume et dans l'Église de France doivent être maintenues.

4° Au pape appartient principalement de décider dans les questions de foi : ses décrets regardent toutes les Églises et chacune d'elles; mais son jugement n'est irréformable qu'autant que le consentement de l'Église est intervenu.

Telle est la déclaration des libertés de l'Église gallicane, qui, au dire d'un de ses partisans les plus zélés, sont de véritables servitudes (1). On en déduit certaines conséquences directes, d'autres sont nouvelles; voici les principales : La France n'admet point le tribunal de l'inquisition; les bulles ne sont reçues dans le royaume qu'après examen; les sujets du roi ne peuvent être attirés hors

de Dieu pour réunir ses fils dans la même foi, dans la même charité, nous demeurerons toujours à ton unité du fond de nos entrailles. Si jamais je t'oublie, Église romaine, puissé-je m'oublier moi-même! Que ma langue se sèche et reste immobile dans mon gosier si tu n'es toujours la première dans mon souvenir, si je ne commence par toi mes chants d'allégresse! » *Sermon d'ouverture de l'assemblée sur l'unité de l'Église.*

(1) Fleury, *Discours sur les libertés de l'Église gallicane*, n° 24.

du royaume sous prétexte de citation, d'appel, de procédures; le nonce n'a pas de juridiction dans le royaume. Bossuet, dans le discours qu'il prononça à cette occasion, se posant presque en arbitre entre les choses du ciel et celles de la terre, sans y mettre d'arrogance, mais en parlant au nom de l'Église, proclama l'omnipotence du roi sans autre frein que sa conscience, à laquelle il espère que le monarque obéira.

Ce système, qui paraissait tout concilier, ne terminait rien : il établissait une Église gallicane en face de l'Église romaine, l'aristocratie épiscopale à côté de la monarchie pontificale; il ne reconnaissait point le pape infaillible, mais son Église impeccable. Or, en supposant rendue en France une décision sur laquelle les prélats ne fussent pas d'accord, les évêques dissidents en appelleront à Rome, et il en résultera un schisme, mal dissimulé par l'éloquence pompeuse de Bossuet (1). Il aurait dû y avoir, en même temps qu'une Église romaine, autant d'Églises particulières qu'il aurait plu aux rois d'en établir. Un pareil système, tout plein d'inconséquences, ne pouvait subsister qu'un jour; mais il devait entraîner dans sa chute d'autres choses plus élevées.

Louis XIV décréta aussitôt que les articles de la déclaration seraient observés comme lois du royaume. Il fut défendu d'enseigner rien qui lui fût contraire; les professeurs de théologie durent la signer; nul ne put être licencié ou docteur sans en soutenir les principes dans une de ses thèses, et le roi chargea la plume la plus éloquente d'en écrire la défense. 1682.

Innocent vit avec déplaisir la chose et le mode; il se plaignit, par le bref *Paternæ charitati,* de ce que l'ancien dévouement de la France au saint-siége était altéré; il supprima tout ce qui concernait le droit de régale, et exhorta le clergé à rétracter le fait. Mais il se borna dès ce moment à refuser de confirmer les évêques nommés en France.

Les deux opinions furent soutenues dans beaucoup d'écrits; et l'on débattit principalement la question de savoir jusqu'à quel point

(1) Bossuet avait dit, dans l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre :* « Qu'est-ce que l'épiscopat quand il s'égare de l'Église qui est son tout, et du saint-siége qui est son centre, pour s'attacher, contre sa nature, à la royauté comme à son chef? Ces deux puissances d'ordre si différent ne s'unissent point, mais s'embarrassent mutuellement quand on les confond ensemble... On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids qui seul peut tenir les peuples. »

on pouvait se passer de l'institution des évêques, ce en quoi résidait la puissance papale. Dupin prétend démontrer, dans son ouvrage sur l'*Ancienne discipline de l'Église* (1686), que tous les pouvoirs attribués à celle de Rome étaient des usurpations; que l'Église était parvenue à son complément dans le quatrième siècle, et qu'elle devait être rappelée à son état ancien autant que les circonstances le permettaient : mais les gallicans eux-mêmes conviennent qu'il a été trop loin.

Les franchises. L'institution d'un patriarche français fut alors remise sur le tapis, et la querelle s'envenima de celle des franchises. Les ambassadeurs avaient obtenu ou usurpé dans Rome des immunités en vertu desquelles leur hôtel et les maisons environnantes étaient exemptés des investigations de la justice. Si l'on put y voir d'abord une sécurité convenable dans un pays étranger, il finit par en résulter de graves désordres, car ces maisons devinrent le refuge de mauvais sujets qui y cherchaient l'impunité : d'un autre côté, comme les ambassadeurs résidant à Rome étaient fort nombreux et leurs hôtels très-vastes, on pouvait dire que la ville tout entière était désormais soustraite à l'action de la justice, d'autant plus que les cardinaux et les princes prétendaient jouir de la même prérogative.

Quel gouvernement régulier aurait pu tolérer un pareil abus?
1687. Innocent XI, pape d'une grande intégrité et d'un jugement sain, songea à y remédier, en refusant de recevoir aucun ambassadeur qu'il n'eût renoncé aux immunités. La Pologne, l'Angleterre, l'Espagne, se soumirent à une demande aussi raisonnable; mais Louis XIV, habitué à ne point rencontrer d'opposition, répondit : *Je ne me règle pas sur l'exemple des autres;* et il refusa son consentement; ce qui n'empêcha pourtant pas le pape d'user des droits de souverain, et d'abolir cet abus.

Entre un roi impérieux par nature et un pape inflexible par conscience, le choc devait être rude : mais Louis XIV, sentant la force de son côté et décidé à en abuser, ordonna au marquis de Lavardin, son ambassadeur, de faire son entrée dans Rome avec une suite de huit cents hommes armés jusqu'aux dents. Lavardin suivit son instruction, occupa avec son monde le quartier qui avoisinait l'hôtel de France, et y tint jour et nuit des sentinelles. Le pape lui refusa audience, et comme il s'obstinait, prononça contre lui l'interdit. Lavardin n'en fit pas moins chanter la messe en sa présence dans l'église Saint-Louis, et le pape mit aussi cette église en interdit.

Alors Lavardin entra dans Saint-Pierre avec une suite formidable; mais tous les ecclésiastiques en sortirent immédiatement.

Louis XIV, qui persécutait les hérétiques, ne put endurer la fermeté de la cour romaine : il occupa Avignon et le comtat Venaissin, qui appartenaient au saint-siége, et menaça d'envoyer une armée en Italie pour ressusciter les prétentions du duc de Parme sur Castro; mais le pape demeura inébranlable. Alexandre VIII, son successeur, continua de refuser l'institution aux évêques et de réprouver les quatre propositions.

Le monarque orgueilleux, devant qui tout pliait, dut enfin se résigner à céder : beaucoup d'Églises, veuves de pasteurs, gémissaient de cet état de choses, et l'on craignait un schisme. En conséquence, Louis XIV, qui avait défendu tout acte de dépendance envers Rome, ordonna à trente-sept évêques nommés depuis 1682 d'écrire au pape en protestant de leur soumission. La lettre se terminait en ces termes : *Quidquid in iisdem comitiis circa ecclesiasticam potestatem et pontificiam auctoritatem decretum censeri potuit, pro non decreto habemus, et habendum esse declaramus.* Ils furent donc confirmés; cela n'infirmait pas les décisions de l'assemblée. Louis XIV écrivit cependant au pape qu'il « consentait à ne pas faire observer les choses contenues dans son édit, auxquelles l'avaient 1693. obligé les conjonctures passées. » Cette concession ne rétractait pas le fait; mais les écoles opposées recouvraient la liberté de discuter le pour et le contre, et dès lors tout se pacifia.

La manière dont les choses se passèrent à cette occasion fit dire au prince de Condé : *Si le roi se met dans la tête de se faire protestant, le clergé sera le premier à l'imiter.* Bossuet lui-même, l'auteur de cette religion de l'État, idole de bronze aux pieds d'argile, put voir les conséquences de son œuvre dans les difficultés inextricables qui troublèrent les dernières années de Louis XIV. M. Guizot lui reproche de n'avoir pas associé la haute logique rationnelle au bon sens pratique : raisonneur simple et foudroyant, il apercevait les conséquences extrêmes d'un principe, et en frappait ses adversaires; mais dans la pratique il se montrait incertain, temporiseur, cherchant des accommodements et des moyens termes. Quand il se trouvait libre et seul avec ses idées, il les suivait dans tout leur essor sans regarder aux obstacles; puis, lorsqu'il arrivait au moment de les mettre en pratique, à régler en fait les rapports entre les deux pouvoirs, entre l'examen et l'autorité, il se trouvait arrêté par les

choses réelles, par l'état véritable; de la société tellement que sa prudence ressemblait à de la servilité.

Lors de ses débats avec Fénelon, Bossuet n'en appela pas à l'Église gallicane, mais à Rome, en donnant pour excuse qu'autrement l'affaire n'aurait jamais eu de fin. Puis dans sa vieillesse, effrayé de la toute-puissance royale, il sentit l'imperfection de son œuvre. Quand le chancelier de Pontchartrain lui apporta la défense de publier aucun ouvrage sans l'approbation d'un docteur en théologie, il réclama en vain pour les évêques le privilége d'être affranchis de la censure: « Hé quoi! disait-il, chacun peut faire imprimer « ses raisons pour les distribuer aux juges, et l'Église ne pourra im- « primer ses instructions, ses prières, pour les distribuer à ses fils et à « ses ministres! Je n'entreprendrai point, sire, de soutenir la cause « des évêques; mais j'ose espérer que votre majesté, croyant avec « toute l'Église catholique, comme étant de foi, que les évêques sont « établis par Jésus-Christ dépositaires de la doctrine et les supé- « rieurs des prêtres, elle ne voudra pas les assujettir à ceux que « le Saint-Esprit a placés sous leur autorité et leur gouvernement. »

Pensa-t-il même qu'il pourrait trouver appui dans son Église gallicane? Écoutez en quels termes il écrit au cardinal de Noailles: « J'implore le secours de madame de Maintenon, à qui je n'ose « écrire...... Le temps découvrira la vérité, mais (j'en ai peur) « quand il sera trop tard, et quand le mal aura fait trop de progrès. « J'ai le cœur déchiré de cette crainte. »

Le grand Bossuet n'a pas la hardiesse d'écrire à la femme du roi, de lui écrire pour obtenir que les paroles des pasteurs à leur troupeau soient exemptées d'une censure inconvenante!

CHAPITRE X.

RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

Louis XIV, tout-puissant aussi dans les choses de la religion, devait voir avec déplaisir les réformés. En effet, l'édit de Nantes, arraché au grand Henri par la gratitude, par les circonstances, et par un reste d'attachement pour la réforme, ne les toléra pas seulement en France; il les constitua en une véritable société, société

distincte ayant sa charte, ses assemblées, son armée, ses forteresses, et formant, en un mot, une république au sein du royaume. Ceux qui étaient riches, exclus, non en droit, mais en fait, des emplois publics, plaçaient leurs capitaux dans le commerce, et s'enrichissaient ainsi davantage. Ils n'avaient jamais renoncé à l'idée républicaine ; et comme la conformité de religion leur faisait entretenir des correspondances avec l'Angleterre et avec la Hollande, ils auraient pu renouveler les guerres civiles et favoriser l'invasion étrangère dans un temps où l'Espagne était hostile et le Turc menaçant.

Les huguenots, que la prise de la Rochelle avait dépouillés de leurs places fortes et de leurs priviléges, avaient cessé d'être une faction politique, tout en continuant de jouir de la liberté du culte. Ils se tinrent tranquilles pendant les troubles de la Fronde, et Louis XIV n'en prit pas ombrage ; mais, désirant les réduire peu à peu, il croyait devoir s'abstenir de toute rigueur, respecter les concessions de ses prédécesseurs, récompenser ceux qui étaient dociles, et favoriser les missions.

Cette manière d'agir était loin d'être sans fruit. Sous Henri IV, la moitié de la noblesse était protestante ; elle était devenue alors entièrement catholique. Le chancelier d'Aguesseau affirme que son père, intendant du Languedoc, avait vu dans le diocèse six mille protestants changer de religion dans l'espace de trois jours (1). Il n'y en avait presque plus dans les provinces du centre, et ceux qu'enrichissait le commerce se convertissaient pour obtenir des lettres de noblesse et des emplois.

Mais la tolérance était encore étrangère aux idées de ce temps ; et l'idée de l'application d'un mal temporaire pour conquérir un bien spirituel ne répugnait à personne, soit catholique, soit protestant. La Hollande était remplie de réfugiés fanatiques, à qui il ne manquait que la puissance pour devenir persécuteurs (2). En Angleterre, les protestants vainqueurs refusaient à leur roi Jacques

(1) *Mémoires*, t. XIII, p. 55.

(2) Le synode des Églises vallonnes des Provinces-Unies, tenu à Amsterdam en août 1690, déclare que la proposition, *Le magistrat n'a pas le droit d'employer l'autorité pour combattre l'idolâtrie et empêcher les progrès de l'hérésie*, est au nombre des propositions « fausses, scandaleuses, pernicieuses, destructives de la morale et du dogme, que le synode proscrit, interdit, condamne, défendant, sous peine des dernières censures, à toute personne ecclésiastique ou séculière de la répandre, etc. » *Tableau du socinianisme*, p. 565.

le droit d'établir l'égalité entre eux et les catholiques. Le doux Fénelon lui-même répète plusieurs fois, dans ses lettres à madame Guyon, que s'il ne la croyait pas orthodoxe, *il la brûlerait de ses propres mains*. Le clergé français, dans ses réunions quinquennales, en accordant au roi les subsides dont il avait un si grand besoin, demandait chaque fois, en retour, qu'il fût dérogé à quelqu'un des priviléges des protestants ; et une série d'édits dans ce sens fut le résultat de cette impulsion. Sur les cent cinquante-huit articles de l'édit de Nantes, la plus grande partie était désormais abrogée. Les réformés étaient exclus des offices de judicature et des autres professions libérales ; beaucoup de leurs temples avaient été abattus ; on avait enlevé les jeunes gens pour les faire élever parmi les catholiques ; enfin leurs ennemis crurent le moment favorable pour insister davantage, et pour précipiter l'œuvre du temps et de la persuasion.

Ils assiégèrent donc Louis XIV par ses deux côtés faibles, l'autorité et la dévotion, en lui représentant qu'il était digne de lui d'accomplir ce que n'avaient osé entreprendre ses prédécesseurs, et de faire triompher la foi en même temps que la monarchie. Flottant entre ses maîtresses et son confesseur, il toléra ou persécuta les protestants, selon celle des deux influences qui l'emporta chez lui. S'étant séparé de madame de Montespan pour la semaine sainte de 1675, il décida qu'un tiers des revenus des bénéfices vacants serait employé pour les conversions ; et le clergé s'empressa par flatterie de lui envoyer la liste des convertis et des abjurations, avec la dépense faite pour chacune d'elles. Plus les sommes étaient considérables, plus il y avait de conversions : Louis XIV se persuada donc que les calvinistes tenaient peu à leur religion ; mais comme les néophytes mal convertis laissaient bientôt la messe pour la cène, une loi qui condamnait les relaps à l'amende honorable, au bannissement et à la confiscation des biens, fut exécutée avec rigueur. Puis les protestants furent exclus des parlements, les mariages mixtes défendus, et leurs droits civils restreints de plus en plus. Enfin Louis XIV se décida à détruire ceux qu'il croyait n'être désormais qu'en petit nombre, et incertains dans leur croyance.

Louvois, toujours avide de guerre, effrayé de la trêve de vingt ans qui venait d'être conclue, prit feu à l'idée d'une pareille entre-
1681. prise, et il s'en fit le chef, pour l'exécuter par des moyens à lui. Il envoya donc des troupes dans les provinces où les réformés étaient le

plus nombreux, avec ordre de prendre leurs logements chez eux, et d'y rester jusqu'à ce qu'ils se convertissent. Cette *mission bottée* partait au moment même où le roi répondait à l'assemblée des évêques : *Je vous recommande d'user de douceur avec les protestants, et de n'employer que la raison pour les ramener à la vérité.*

Louvois du reste ne les tuait pas ; mais, soit par les charges dont il les écrasait, soit par des promesses, il leur arrachait des professions de foi catholiques. Retombaient-ils ? ils se trouvaient sous le coup de la loi contre les relaps ; voulaient-ils sortir du royaume ? il en paraissait une autre contre les émigrations, et les plaintes n'étaient point écoutées.

La démolition de l'église de Montpellier effraya les huguenots, 1683.
qui se réunirent à Toulouse, résolus de pourvoir à leur sûreté de quelque manière que ce fût. Ils y reprirent, avec la hardiesse qu'inspire l'union, leur culte abandonné, et coururent même aux armes. L'accord de tous les protestants du Midi dut inspirer des craintes aux catholiques ; en conséquence, les édits furent soutenus par 1685.
les troupes de Louvois. Une armée cantonnée dans le Béarn, pour tenir l'Espagne en respect, convertit ce pays par force, puis le quitta pour aller en faire autant à Bordeaux et à Montauban. Ces résultats, obtenus par les dragons, comblaient de joie le roi dévot, qui crut alors tout son royaume catholique. Les dragonnades.

Il était important, afin d'empêcher que les brebis ramenées au bercail ne vinssent à se pervertir de nouveau, de bannir les ministres et de révoquer l'édit de Nantes. Louvois affirmait au roi que cela ne coûterait pas une goutte de sang : ne supposant donc pas qu'on pût lui résister et encore moins le tromper, Louis XIV signa la révocation de l'édit, comme inutile quand le plus grand nombre des réformés avait embrassé le catholicisme. Il interdisait en conséquence toute publicité du culte, n'admettait plus de ministres, et faisait défense à tous, sous peine de galères, de sortir du royaume, où il entendait qu'ils restassent, priant en secret, et tolérés.

Cette mince concession n'eut pas même d'effet, et les dragons revinrent jouer le rôle de convertisseurs. Louvois écrivait : « Le « roi veut qu'on exerce les plus grandes rigueurs contre ceux qui « ne voudront pas se faire *de sa religion*. Que ceux qui auront « le sot orgueil de vouloir être des derniers soient poussés jusqu'à « la dernière extrémité. » Les faits suivirent les paroles, et l'on vit commencer des persécutions qui, bien qu'on les ait exagérées,

excitent d'autant plus d'horreur que, dans cette société si polie, le catholicisme se réduisait presque à une misérable livrée qu'on endossait au gré du ministre ou de la maîtresse; car chacun voyait qu'il ne s'agissait point ici de religion, mais de souveraineté, ni de désobéissance à l'Église, mais au roi, qui, trouvant cette saillie en dehors de la figure régulière tracée par son compas, voulait la faire disparaître.

On a dit que madame de Maintenon (1) avait suggéré au roi d'enlever aux protestants leurs enfants, pour leur donner une éducation catholique; pensée qui ne pouvait naître que chez une femme étrangère aux joies et aux douleurs de la maternité. Il est certain au contraire qu'elle désapprouvait les persécutions; et elle écrivait à son frère: « On m'a porté sur votre compte des plaintes qui ne vous « font point honneur, en disant que vous maltraitez les huguenots. « Ayez pitié de gens plus malheureux que méchants. Ils sont dans « des erreurs où nous avons été nous-mêmes, et dont on ne nous « aurait pas détournés par la violence. Ne les inquiétez donc pas : « il faut vaincre les hommes par la douceur et la charité (2). »

Elle s'employa même auprès du roi en faveur des réformés; mais elle fut contrariée par Ruvigny, leur député général à la cour, qui ne savait pas modérer son zèle. « Ruvigny est intraitable ; il a dit « au roi que j'étais née calviniste, et que j'étais restée telle jusqu'à « mon entrée à la cour. Cela m'oblige à approuver bien des choses « qui répugnent à mes sentiments (3). »

Elle écrivait encore après la révocation de l'édit de Nantes à M. de Villette, son parent: « Vous êtes converti; ne vous mêlez pas « de convertir les autres. Je vous avoue que je n'aime pas à me « charger envers Dieu, ni envers le roi, de toutes ces conversions. »

Une société où le roi était tout ne devait pas rester indifférente à des persécutions contre des gens qui lui désobéissaient, quand surtout la persécution était dans les sentiments du temps. « Jamais aucun événement ne fut célébré avec un plus grand enthou- « siasme..... Poésie, éloquence, marbres, bronzes, immortalisaient à

(1) Il est étrange de rencontrer dans le bel ouvrage de Rulhière, *Éclaircissements historiques sur la révocation de l'édit de Nantes*, un parallèle entre madame de Maintenon et Cromwell.

(2) Lettres de 1672.

(3) Lettre du 24 août 1681.

« l'envi le Constantin, le Théodose nouveau (1), représentaient l'hy-
« dre expirant aux pieds du roi ; les places offraient à tous les yeux
« ces monuments d'éternelle adulation. Les chaires, les académies,
« les colléges retentissaient de ses panégyriques ; et après la mort du
« terrible ministre, qui l'avait trompé sur le choix des moyens,
« cette adulation publique continuait à le tromper sur les effets.... ;
« de manière que la nation peut imputer à ses imprudentes acclama-
« tions, et à cet esprit de panégyrique alors si généralement ré-
« pandu, une grande partie des maux qu'elle a si sévèrement repro-
« chés à la mémoire du roi (2). »

Le roi crut aussi extirper les faibles racines que l'hérésie avait laissées dans le royaume, en envoyant dans le Midi de véritables missionnaires, entre autres l'historien Fleury et Fénelon, qui, dans son *Traité du ministère des pasteurs*, combat les hérétiques avec une modération affectueuse (3). Ils refusèrent d'être accompagnés par des soldats, et ils donnèrent dans le Poitou l'excellent exemple de convertir par la douceur et la persuasion. Les réformés ne voyaient pas en eux les prélats fastueux contre lesquels ils avaient entendu déclamer, mais de bons pasteurs qui venaient partager leur pauvreté et leur affliction, et ils aimaient la croyance dont de pareils hommes étaient les apôtres. Fénelon écrivait plus tard :
« O pasteurs, loin toute angoisse de cœur ! élargissez vos entrailles.
« Vous ne savez rien, si vous savez seulement commander, repren-
« dre, corriger, montrer la lettre de la loi : soyez pères ; ce n'est
« pas assez, soyez mères ; souffrez les douleurs et les efforts de l'en-
« fantement, pour former Jésus-Christ dans un cœur. »

(1) L'Académie des inscriptions en composa une qui fut gravée sur la place Vendôme. Madame de Sévigné, organe de l'opinion parisienne, écrit à M. de Grignan : *Vous aurez vu sans doute l'édit...; rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable.*

(2) *Éclaircissements sur l'état des protestants.*

(3) *Les restes de cette secte vont tomber peu à peu dans une indifférence de religion pour tous les exercices extérieurs, qui doit faire trembler. Si on voulait leur faire abjurer le christianisme et suivre l'Alcoran, il n'y aurait qu'à leur montrer des dragons. Pourvu qu'ils s'assemblent la nuit, et qu'ils résistent à toute instruction, ils croient avoir assez fait. C'est un redoutable levain dans une nation. Ils ont tellement violé par leurs parjures les choses les plus saintes, qu'il reste peu de marques auxquelles on puisse reconnaître ceux qui sont sincères dans leur conversion. Il n'y a qu'à prier Dieu pour eux, et qu'à ne se rebuter point de les instruire.* FÉNELON, lett. à Bossuet, 8 mars 1686.

C'est là un singulier contraste avec les dragonnades et avec les sévères exécutions contre les relaps, exécutions qui s'étendaient jusqu'à ceux qui professaient, à l'article de la mort, la religion de leur enfance.

L'édit, promulgué avant d'être communiqué à ceux qui auraient dû en connaître les premiers, c'est-à-dire aux évêques, laissait aux protestants l'exercice de tous leurs droits civils, mais sans pourvoir en rien à l'acte civil le plus important, aux mariages. Il en résulta pendant un siècle un embarras extrême pour les prêtres, contraints qu'ils étaient d'en venir à des condescendances fréquentes, et à donner le sacrement à des personnes qui le repoussaient. Il en fut de même pour les tribunaux, qui se trouvaient obligés de reconnaître l'existence des protestants alors que la loi feignait qu'il n'en existait plus.

Puis si le haut clergé brillait par d'insignes vertus, il n'en était pas ainsi du bas clergé, dont l'éducation était mauvaise dans les séminaires encore récents (1). Les curés étaient pour la plupart à la solde de patrons laïques qui pouvaient les congédier à leur gré, et de qui le moins coûteux était le mieux accueilli. Les évêques n'étaient donc point aidés dans la tâche de convertir les protestants, ou d'assister ceux que l'on appelait les nouveaux convertis; ils devaient recourir aux missionnaires, qui n'étaient pas tous zélés et pacifiques comme ceux que nous avons cités; et en outre ce n'était toujours qu'un secours temporaire.

Il en résulta que les protestants émigrèrent par masses, et l'on porte le nombre de ceux qui sortirent de France à cinq cent mille. Après toutes les peines que s'était données Colbert pour exciter l'industrie et augmenter la population, l'une et l'autre s'éloignaient de la France. Guillaume d'Orange, comprenant bien quelle guerre avantageuse il faisait ainsi à son ennemi, se déclara le protecteur des fugitifs; il donna des pensions et de l'emploi aux ministres, et amena les états généraux à assigner aux officiers français émigrés un subside de cent mille florins. L'industrie, repoussée de la France, trouva un asile chez les étrangers, qui l'entourèrent des mêmes entraves que Colbert avait inventées; et ce qu'il avait fait pour la favoriser tourna ainsi à la ruine de la France. Les exilés donnèrent carrière à leur courroux en écrivant et en déclamant contre Louis XIV avec autant d'ardeur que les siens en mettaient à l'exalter : contraste

(1) Le cardinal de Bausset l'avoue, *Hist. de Bossuet*, XI, 17.

qui rend encore plus difficile pour la postérité la découverte de la vérité (1). D'ailleurs les écrits violents trouvaient les esprits tout disposés, par le mécontentement, à y ajouter foi.

Beaucoup de ministres réformés restèrent en France cachés, tra-

(1) On aime à voir avec quelle sagesse Christine de Suède, alors retirée à Rome, jugeait les dragonnades. Elle écrivait, le 2 février 1686, au chevalier de Terlon, ex-ambassadeur de France en Suède :

« Puisque vous désirez savoir mon avis clair et net sur la prétendue extirpation de l'hérésie en France, je suis bien charmée de vous le dire ; et, faisant profession de ne craindre ni flatter qui que ce soit, je vous avouerai que je ne suis pas très-persuadée du bon résultat de ce grand projet, et que je ne saurais m'en réjouir comme de chose très-avantageuse à notre sainte religion. Je prévois, au contraire, le mal qu'une manière d'agir si nouvelle fera naître partout.

« De bonne foi, êtes-vous persuadé de la sincérité de ces nouveaux convertis ? Je ferai des vœux pour qu'ils obéissent à Dieu et au roi ; mais je crains leur obstination, et je ne voudrais pas avoir sur la conscience les sacriléges que commettront ces catholiques, forcés par des missionnaires qui traitent trop cavalièrement nos saints mystères. Les soldats sont d'étranges apôtres ; et je les crois plus propres à tuer, piller, violer, qu'à persuader ; et nous sommes renseignés de manière à ne pas douter qu'ils ne remplissent leur mission très à la mode. Les personnes abandonnées à leur discrétion me font pitié ; je plains tant de familles ruinées, tant d'honnêtes gens jetés sur le pavé ; et je ne puis songer à ce qui se passe aujourd'hui en France sans me sentir le cœur serré. Je plains ces misérables d'être nés dans l'erreur, mais ils me paraissent plus dignes de pitié que de haine ; et en même temps que je ne voudrais pas pour l'empire du monde partager leur erreur, je ne voudrais pas non plus être cause de leur infortune.

« La France me paraît ressembler à un malade à qui on coupe bras ou jambes pour le guérir d'un mal qui aurait guéri complétement avec un peu de patience et de douceur. Mais je crains beaucoup que ce mal ne s'envenime, et ne devienne à la fin incurable ; que ce feu qui couve sous la cendre n'éclate plus vif que jamais, et que l'hérésie déguisée n'en devienne que plus dangereuse. Le projet de convertir les hérétiques et les infidèles est très-louable, mais le mode est nouveau ; et comme Notre-Seigneur ne s'est pas servi de cette méthode pour convertir le monde, elle ne doit pas être la meilleure. J'admire et ne comprends pas ce zèle et cette politique supérieure à ma capacité, et je suis satisfaite de ne pas les comprendre.

« Croyez-vous bien que ce soit le moment de convertir les huguenots et de les rendre bons catholiques, dans un siècle où l'on commet en France tant d'attentats visibles contre le respect et la soumission due à l'Église romaine, unique et inébranlable fondement de notre religion, puisque Notre-Seigneur lui a fait cette magnifique promesse, que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ? Jamais cependant la scandaleuse liberté de l'Église gallicane ne fut poussée aussi près qu'à présent de la rébellion : les dernières déclarations signées et publiées par le clergé de France sont trop faites pour donner à l'hérésie un triom-

vestis, vivant dans les bois, et soutenant par leurs consolations le zèle de ceux qui demeuraient retirés dans les rochers, dans les forêts, où subsistait le souvenir du culte des druides. Ils s'y réunissaient pour écouter le prêche, pour recevoir la cène, et s'habituaient à méconnaître la loi, à attendre une occasion favorable pour se venger.

1703. Elle parut venue lorsque la guerre de la succession éclata. Les Cé-

Camisards. vennes furent alors en feu, et les insurgés prirent le nom de camisards, de la chemise qu'ils portaient dans leurs courses. Ils établirent dans ces montagnes, comme dans Israël, des écoles de prophètes qui prêchaient la ruine de Babylone et la réédification de Jérusalem. Ils montraient aux enfants ces paroles de l'Évangile : *Quand vous serez trois ou quatre rassemblés en mon nom, je serai avec vous. — La foi suffit pour remuer les montagnes.* Puis on leur communiquait l'Esprit-Saint en leur soufflant dans la bouche, et ils sortaient de ces écoles d'exaltation pour prêcher et prophétiser. Lorsqu'ils étaient pris, ils déclaraient avoir reçu l'Esprit-Saint (1), et ne pas devoir trahir le dépôt de la foi en gardant

phe évident; et je pense que son étonnement doit être immense, de se voir peu après poursuivie par ceux-là même qui, sur ce point fondamental de notre religion, ont des dogmes et des sentiments si conformes aux siens.

« Voilà pourquoi je ne puis me réjouir de cette prétendue extirpation de l'hérésie. J'ai à cœur autant que la vie l'intérêt commun de l'Église; mais cet intérêt précisément me fait envisager avec douleur ce qui arrive; et je vous avoue que j'aime assez la France pour déplorer la désolation d'un si beau royaume.

« Je désire de tout cœur me tromper dans mes conjectures, et que tout se termine pour la plus grande gloire de Dieu et de votre maître; et je suis sûre que vous ne doutez pas de la sincérité de mes vœux.

« Rome, 2 février 1686.

« CHRISTINE. »

(1) Le *Théâtre sacré des Cévennes*, imprimé à Londres en 1707, est une série de dépositions des camisards émigrés. Durand Fage y dit :

« Tout ce que nous faisions pour notre conduite générale ou particulière était toujours par l'ordre de l'Esprit : on obéissait à l'inspiration des plus simples enfants, surtout quand ils insistaient dans l'extase avec redoublement de paroles et d'agitations, et que plusieurs disaient la même chose. Dans la bande où j'étais, nos chefs étaient doués de grâces extraordinaires, et principalement M. Cavalier; c'est pour cela qu'on l'avait élu, quoiqu'il ne s'entendît point à la guerre ni à autre chose. Quand il s'agissait de quelque affaire où l'inspiration n'avait point parlé, on allait à lui, et on lui disait : *Frère Cavalier, il arrive ceci et cela : comment devons-nous nous comporter ?* Aussitôt il se recueillait en lui-même, et, après quelque élévation de son cœur à Dieu, l'Esprit l'envahissait, on le voyait un peu agité, puis il disait ce qu'il y avait à faire. C'était merveille de le voir au milieu des combats, l'épée à la main, à

le silence; mais, convaincus d'intelligences avec les Savoyards et les Anglais pour les introduire dans le royaume, ils étaient envoyés au supplice.

« Le galérien protestant était étendu nu sur un chevalet; deux hommes ou quatre lui tenaient les mains et les pieds, tandis que le Turc le plus robuste de la galère, armé d'une corde goudronnée et trempée dans de l'eau de mer, le frappait de toute sa force. Le corps bondissait sous la violence des coups, la chair se déchirait, le dos ne formait plus qu'une plaie, qu'on lavait avec du sel et du vinaigre. Peu de galériens protestants, sur les seize cents dont j'ai la liste et qui persévérèrent dans leur religion, en refusant d'ôter leur bonnet aux offices et à l'élévation, échappèrent à l'horrible supplice. J'en pourrais nommer plusieurs qui l'endurèrent jusqu'à quatre fois en peu de temps, et à qui l'on appliquait en une fois jusqu'à cent vingt coups de corde. On les retirait expirants du chevalet, et on les ramenait à l'hôpital pour renouveler leurs forces épuisées, qu'on leur enlevait par une nouvelle bastonnade (1). »

On cite parmi les prêtres qui se distinguèrent par leur cruauté François de Langlade du Chaila, inspecteur des missions du Gévaudan et archiprêtre des Cévennes, qui raffinait de barbarie contre les malheureux prisonniers. Tantôt il leur arrachait les poils de la barbe, tantôt il leur mettait dans la main des charbons ardents, ou bien il leur enveloppait les doigts de coton imbibé d'huile, auquel il mettait le feu jusqu'à ce que les os fussent à nu (2). Il fut enfin pris par les camisards, et brûlé.

Enfin une révolte ouverte éclate : un boulanger tient tête aux généraux de France, et rivalise avec eux de férocité, comme il arrive dans la guerre civile et religieuse. Le maréchal de Montrevel, Villars, Berwick, chassent les camisards de poste en poste, 1702-1704.

cheval, et, dans certaines émotions de l'esprit, courir partout en encourageant, en fortifiant, donner des ordres qui souvent étonnaient, mais qui étaient exécutés, et réussissaient admirablement. »

Un autre recueil de ces inspirations improvisées fut alors imprimé à Londres, aussi en 1707, sous le titre d'*Avertissements prophétiques d'Élie Marion, l'un des chefs protestants qui avaient pris les armes dans les Cévennes, ou Discours prononcés par sa bouche sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, et recueillis fidèlement pendant qu'il parlait.*

(1) *Histoire des Camisards*, t. I, liv. I, p. 19, par COURT DE GÉBELIN. 1819.

(2) *Ibid.*, p. 25.

Les jésuites penchaient vers les scotistes; et Louis Molina, docteur d'Évora (*Concordia divinæ gratiæ et liberi arbitrii*, 1588), enseignait que la volonté humaine peut, sans le secours de la grâce, produire des œuvres moralement bonnes et conformes à l'ordre naturel, repousser les tentations, s'élever à des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition. Alors Dieu lui accorde la grâce par les mérites de Jésus-Christ, et c'est d'elle que vient la sanctification, sans que le libre arbitre diminue d'activité, car il dépend de lui de rendre *efficace* la grâce que Dieu accorde *suffisante* à tous. La *prédestination* est une chose cruelle; mais Dieu voit par *prévision de simple intelligence* les choses possibles, et par *science des futurs conditionnels* ce qui serait arrivé dans des cas donnés. Il a prédestiné les élus selon leurs mérites; et la grâce par laquelle ils ont mérité n'est pas efficace en elle-même, mais elle devient telle pourvu qu'ils ne s'y opposent pas.

Cette manière de concilier la grâce avec le libre arbitre était claire sans léser le dogme, et de là vient qu'on la goûta. Mais on y vit une théologie nouvelle contraire à saint Augustin : ce libéralisme théologique, qui se rapportait au libéralisme politique reproché aux jésuites, perpétua leur inimitié avec les dominicains; et comme ces derniers étaient tout-puissants en Espagne, à cause de l'inquisition, leurs adversaires auraient été condamnés, si Rome n'eût évoqué l'affaire à son tribunal. Pour décider entre les dominicains qui voulaient que la grâce fût efficace *ab intrinseco*, et les jésuites qui la soutenaient telle *ab extrinseco*, il aurait d'abord fallu définir la nature de la grâce efficace, ce que l'Église n'avait pas fait. Clément VIII confia l'examen de la question à une congrégation *de auxiliis divinæ gratiæ*, et il assista en personne à soixante-cinq séances; mais il mourut avant d'avoir statué sur la question. On présume que la crainte de dégoûter un ordre qui avait rendu autant de services que les jésuites l'empêcha de le condamner, et que pour la même raison Paul V se contenta de dissoudre la congrégation d'examen, en ordonnant le silence sur cette matière.

La chose était plus facile à commander qu'à obtenir. En voyant cependant de Bay condamné, et Molina, qui soutenait le contraire, en danger de l'être, on comprenait qu'il n'était possible de traiter un pareil sujet qu'en employant strictement les paroles de l'Église et de saint Augustin.

Mais saint Augustin a-t-il enseigné précisément la doctrine

adoptée par l'Église? Si ensuite le principe de la justification de l'homme réside dans sa volonté et dans sa liberté, à tel point qu'il puisse commencer par lui-même sa régénération, et mériter par un mouvement spontané de sa bonne volonté, il n'est pas irréparablement déchu ; dès lors la rédemption, toujours vivante par le moyen de Jésus-Christ, n'est pas souverainement nécessaire.

Ces doutes étaient agités par beaucoup d'écrivains, surtout en Hollande. Le Hollandais Cornélius Jansénius et le Gascon Jean Duverger, qui tous deux étudiaient à Louvain, où l'on enseignait la doctrine la plus rigoureuse, et où retentissaient encore les débats de Baius et de Lessius, furent d'avis que les jésuites, en soutenant l'opinion la plus large, apportaient du relâchement dans la morale chrétienne, et qu'il fallait en conséquence les rappeler à faire moins de concessions à la nature humaine (1). Ils entreprirent donc, l'un par la voie théorique et l'autre par la voie pratique, de ramener à son origine la doctrine égarée, et de reprendre, comme ils le disaient, la véritable science intérieure des sacrements et de la pénitence. Jansenius.

Jansénius avait été employé par sa patrie dans des négociations où il était rompu : il avait dévoilé ce que la politique de Richelieu avait de funeste, et suggéré l'idée de réunir les Pays-Bas aux états généraux en république, au grand scandale de ceux qui trouvaient de l'impiété à joindre des pays catholiques à des États protestants. Esprit subtil, et capable d'embrasser des sujets vastes, d'en envisager tous les aspects, connaissant à fond les opinions qu'il voulait établir et celles qu'il entendait combattre, il savait en pénétrer les principes, de même qu'en apercevoir les conséquences les plus éloignées. Il lut dix fois saint Augustin tout entier, trente fois les traités contre les pélagiens, et il en résulta pour lui une prédilection de savant obstiné.

Son *Augustinus* est un tissu de textes de ce Père, mis en ordre et en évidence, de manière à former un système qu'il dirigea contre les semi-pélagiens et les molinistes. Dans la première partie il donne l'histoire de la controverse pélagienne dans sa forme originaire, puis mitigée dans les écoles de Marseille et de Lérins. C'est un morceau d'histoire ecclésiastique digne d'une grande atten-

(1) « Les jansénistes enlevèrent trop au bienfait de la création pour donner davantage au bienfait de la rédemption ; ils ôtent au Père pour donner au Fils. » JOBERT.

tion. Dans les deux parties suivantes il expose la doctrine de saint Augustin, en réfutant Lessius et Molina, et en faisant des remarques sur la bulle de Pie V, contre Baius. Il lui semble que les questions sur la grâce découlent des systèmes aristotéliques confondus et appauvris, tandis que saint Augustin avait établi, mieux que tout autre Père, les dogmes capitaux du christianisme : la divinité du Fils contre les ariens ; la vérité de l'Église catholique, ses signes et ses prérogatives ; la vérité, l'unité, la nécessité, l'efficacité du baptême, contre les donatistes. Cet ouvrage, bien que rédigé dans un esprit d'hostilité, est plein d'une haute intelligence philosophique ; les déductions en sont très-claires, et il respire une conviction austère et une activité qui se développe dans l'amour de Dieu : Jansénius veut que le bien ne soit pas fait par crainte du châtiment, mais par amour de la justice.

Selon lui, il y a pour l'homme deux états divers, à chacun desquels correspond une sorte de grâce. Dans l'état d'innocence, il jouissait d'une liberté à laquelle la grâce restait dès lors subordonnée. Bien qu'il ne pût sans elle opérer le bien, elle ne le déterminait pas à le faire ; il pouvait donc en user ou non, presque à la manière des anges. Après sa chute l'homme contracta une habitude incurable de pécher, et toutes les actions qu'il fait dans cet état sont des péchés, bien que sous des dehors spécieux. Il ne s'y trouve d'autre remède que la grâce, qui seule est capable de déterminer au bien la volonté de l'homme, et de le dégager de la concupiscence qui le tient enchaîné. Cette grâce n'est pas dispensée à tous, mais à ceux-là seuls que Dieu veut. Sa justice est la réprobation, tandis que la prédestination est un mystère inextricable par lequel Dieu excepte qui il lui plaît, en lui accordant ce don toujours gratuit et infailliblement triomphant.

C'est pour cela que les jansénistes attachaient tant d'importance à affirmer la damnation des enfants morts sans baptême, tandis que le sens commun des chrétiens, plus accessibles à la pitié, s'en scandalisait.

« La grâce efficace, ajoute Jansénius, est une douceur spirituelle par laquelle la volonté est déterminée à vouloir ce que Dieu a décidé ; c'est un mouvement involontaire inspiré par Dieu à sa volonté, et par lequel l'homme préfère et cherche le bien (1). Le

(1) Chap. III, liv. I, 2, IV, 1.

bien, répète-t-il, ne doit pas être fait par crainte du châtiment, mais par amour de la justice; et la justice est Dieu même; Dieu, vérité éternelle, d'où les autres dérivent; Dieu, justice qui prédomine en lui comme une idée, comme une règle supérieure et inviolable. Celui qui aime la justice aime Dieu : aimer Dieu est vertu, et dans cet amour consiste l'émancipation de la volonté, car son ineffable douceur anéantit le plaisir de la concupiscence, et produit la nécessité volontaire de ne pas pécher. »

Jansénius, qui était évêque d'Ypres depuis dix-sept mois et venait à peine de terminer son *Augustinus*, mourut de la peste. En léguant son ouvrage pour être imprimé dans l'état où il se trouvait, il ajoutait : *Si toutefois le saint-siége voulait y changer quelque chose, je suis un fils soumis et obéissant envers lui comme envers l'Église, dans le sein de laquelle j'ai vécu jusqu'à ce lit de mort.*

Son traité se terminait aussi par ces mots : « Je suis homme, et « exposé à faillir..... et à me tromper. Que si je me suis trompé en « quelque partie, je suis du moins certain que ce ne fut point en « prétendant définir la vérité catholique, mais seulement en voulant reproduire l'opinion de saint Augustin. N'ayant point enseigné quelle chose est vraie ou quelle chose est fausse, ce qu'il faut « croire ou répudier d'après la doctrine de l'Église catholique, « mais ce que saint Augustin soutient devoir être cru. »

Les adversaires de ses enseignements en avaient eu quelque soupçon, et ils tentèrent d'empêcher la publication de cet ouvrage. Il fut cependant imprimé et répandu, malgré des obstacles positifs. Bien que volumineux, écrit en latin et traitant de théologie, il eut un succès incroyable, et devint pendant un siècle et demi le sujet d'une infinité d'écrits et de discussions (1).

Quoique Jansénius protestât de sa soumission et s'effaçât derrière son maître, il dut heurter les thomistes, les jésuites et

(1) ELLIES DU PIN, *Hist. ecclesiastique du XVIIe siècle.*
GERBERON, *Hist. du Jansénisme.*
LEYDERCKER, *Hist. du Jansénisme. — Mémoires pour servir à l'hist. de Port-Royal.* Utrecht, 1742.
DOM CLÉMENCET, *Hist. générale de Port-Royal.*
HERMANN REUCHLIN, *Gerch. von Port-Royal. Der Kampf des Reformirter und des jesuistischen Katholicismus.* Leipzig, 1839.
SAINTE-BEUVE, *Port-Royal.* Paris, 1840.
Dans le temps, on publia une infinité d'ouvrages à ce sujet, pour et contre.

Rome. Les gens timorés virent avec déplaisir de nouvelles objections jetées par lui dans les esprits, déjà ébranlés par le doute, déjà enclins à considérer le christianisme comme inconciliable avec la facile pratique du monde. La rumeur alla croissant; les intrigues, les discussions, les pamphlets, les livres, se multiplièrent à Louvain, à Rome, à Paris; le monde théologique fut en feu, et les protestants eurent le sourire sur les lèvres. Urbain VIII condamna l'ouvrage (*In eminenti*), en renouvelant contre lui les constitutions de Pie V et de Grégoire XIII, ainsi que la défense faite par Paul V de traiter davantage la question de la grâce : les universités des Pays-Bas et surtout celle de Louvain, où cette doctrine était née, se déclarèrent pour elle; mais elles finirent pourtant par se résigner, tandis qu'elle prenait racine en France. Déjà Hubert, théologien de Notre-Dame de Paris, avait tonné contre Jansénius, qu'il traitait de *Calvin réchauffé;* après lui, Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie, dénonça à la Sorbonne cinq propositions qui résumaient les erreurs contenues dans l'*Augustinus;* voici quelle en était la teneur :

Les cinq propositions.

1° Certains préceptes de Dieu sont inexécutables pour les justes, bien qu'ils cherchent à les accomplir selon leurs forces, s'ils n'ont la grâce pour les leur rendre possibles.

2° Dans l'état de nature corrompue on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

3° Pour démériter ou mériter dans l'état de nature déchue, il n'est pas besoin d'une liberté affranchie de la nécessité d'opérer; c'est assez qu'elle soit exempte de violence.

4° Les semi-pélagiens admettaient qu'une grâce antérieure et prévenante était nécessaire pour chaque action en particulier, même pour le commencement de la foi; mais ils erraient en prétendant que la volonté humaine pouvait résister à cette grâce, ou la seconder.

5° C'est une erreur chez les semi-pélagiens de dire que Jésus-Christ est mort ou qu'il a versé son sang pour tous les hommes.

Le cri de guerre était donc jeté, et quatre-vingt-cinq évêques signèrent personnellement une lettre pour réclamer une décision du pape. Après un examen que les hésitations d'Innocent X prolongèrent, il condamna la première proposition comme téméraire, impie, hérétique; la seconde et la troisième, comme hérétiques; la quatrième, comme fausse et hérétique; la cinquième, comme fausse,

téméraire, scandaleuse, impie, injurieuse, hérétique. Or ce pape, qui déclarait n'avoir jamais étudié la théologie, ajoutait, en montrant le crucifix : *Voilà mon conseiller.* Il accueillit avec de grandes félicitations les députés qui étaient venus soutenir la cause de saint Augustin, c'est-à-dire celle de Jansénius, et leur donna, lorsqu'ils prirent congé de lui, des bénédictions et des indulgences. Enfin, comme ils lui disaient que dans leur pensée il n'avait pas entendu préjudicier par son décret à la doctrine de la grâce efficace ni à celle de saint Augustin : *Oh! cela est certain*, répondit-il; paroles ambiguës comme tant d'autres de cette malheureuse querelle, qui se soutint constamment sur des équivoques et des subtilités.

Il se présentait toutefois une question singulière, dont il aurait été convenable de s'occuper avant toute autre : Les cinq propositions existaient-elles dans Jansénius ?

Beaucoup de personnes soutinrent la négative, beaucoup aussi furent pour l'affirmative ; et la question de droit se trouva compliquée de celle de fait. Rien ne paraissait plus simple que de les indiquer du doigt dans l'ouvrage imprimé; mais qui s'avise dans les discussions de choisir la voie la plus courte? Alexandre VII affirmait les avoir lues de ses propres yeux ; or, les jansénistes, pour ne pas donner un démenti au pape, supposaient que les jésuites avaient fait imprimer un exemplaire exprès, où ils les avaient intercalées. Louis XIV chargea le comte de Gramont de vérifier l'existence de ces impalpables hérésies, et le courtisan se tira de cette mission difficile en répondant : *Si elles y sont, il faut convenir que c'est dans le plus strict incognito.* Ce mot, qui fit fortune, contribua à augmenter le nombre des plaisanteries dont la querelle était l'objet; et le monde, en riant des formes, apprenait à rire aussi du fond.

Lorsque trente-huit évêques réunis à Paris eurent prononcé sur la question de fait, et déclaré que le pape avait condamné les cinq propositions comme étant de Jansénius, et quand le pape eut con- 1654.
firmé cette résolution, les jansénistes, qui n'élevaient pas de doutes sur l'autorité du pontife, auraient dû considérer la difficulté comme résolue ; mais il n'en fut pas ainsi, et ils eurent recours à une arme fréquemment employée par eux, c'est-à-dire qu'ils se mirent à expliquer les intentions qu'avait eues le saint-père, ou qu'il avait dû avoir.

On a dit que le jansénisme était un calvinisme tempéré. En

effet Calvin avait écrit : « Les commandements de Dieu sont toujours supérieurs aux efforts des justes. » Jansénius modifiait cette pensée en disant que « *certains* commandements sont dans *certains moments* inaccessibles à tout effort quelconque du juste, sans la grâce qui peut les lui rendre praticables. » Le principe était adouci, mais la conséquence restait la même; savoir, que l'homme n'est point maître de ne pas pécher, et qu'il y a des âmes prédestinées à la perdition. C'était calomnier l'humanité, en la faisant plus perverse qu'elle ne l'est. Puis venait la nécessité de remèdes extraordinaires; et par suite les sacrements n'étaient pas refusés, mais relevés de manière à les rendre inaccessibles.

Cette exagération de la morale et de ses prescriptions démontra que le mieux est souvent le plus grand ennemi du bien : en effet, par une tactique nouvelle, on tournait contre l'homme ses vertus mêmes, en se perdant par le désir de trop de perfection. Quand le bien était placé si haut que l'homme n'y pouvait atteindre, un abîme s'ouvrait entre Dieu et lui, et il se trouvait condamné à choisir entre le désespoir et l'incrédulité. Voilà donc une Église sévère outre mesure : les sacrements y sont plutôt la récompense que le moyen de la perfection chrétienne; la nature y est pour ainsi dire mutilée, car on étouffe en elle le cœur et l'imagination, c'est-à-dire la faculté de sentir le beau et de goûter le bien, en ne lui laissant qu'une raison curieuse, difficile, obstinée, un esprit indocile et frondeur.

La France se trouva donc alors divisée en deux camps : l'un qui désespérait de la bonté de Dieu, l'autre qui insultait à sa justice et à son amour.

Saint-Cyran. Duverger, que nous avons dit avoir étudié avec Jansénius, homme énergique comme un sol neuf qui produit encore beaucoup de ronces, joignait, aux intentions droites et aux mœurs irréprochables de Jansénius, l'habileté de la pratique. Devenu abbé de Saint-Cyran, dans le Berry, il appliquait surtout ces théories au sacrement de la pénitence, enseignant que toute la vie chrétienne consiste à s'humilier, à souffrir, à dépendre de Dieu. Quand Dieu veut convertir un pécheur, il commence à opérer sur lui intérieurement; alors le coupable se repent de ses péchés et en fait pénitence. Le confesseur ne doit donc que seconder l'œuvre de la grâce. Comme d'après ce système il attendait toujours la disposition intérieure en lui-même et dans les autres, il obtenait des effets admira-

bles. Agissant fortement, mais en se tenant caché, il irrita Richelieu en n'acceptant pas les honneurs qu'il voulait lui décerner, et en favorisant une opinion théologique différente de celle qui avait été manifestée par le cardinal concernant la douleur d'attrition. Il se concilia au contraire les évêques en enseignant, dans le *Petrus Aurelius*, la nécessité de réformer la discipline ecclésiastique contre les moines et les jésuites. Selon lui, l'Église est une aristocratie sous la direction des évêques, dont il rapprochait beaucoup les curés; et il se détachait par là de l'Église gallicane, en voulant que l'élection des évêques appartînt aux prêtres. « Il déplorait la plaie faite à l'Église de France par le concordat entre Léon X et François Ier, en lui enlevant le droit de se choisir des pasteurs tels qu'elle les désire; et il remarquait que depuis lors aucun évêque de France n'avait été reconnu saint (1). »

Le caractère de directeur spirituel lui avait fait acquérir une influence inexprimable sur des personnes d'un haut rang et de grande intelligence, parce que, écartant toute autre pensée, ne transigeant jamais, il faisait sentir sa prépondérance sur les esprits qui se confiaient à lui. Il s'abstenait de cette ambition secrète qui porte à vouloir dominer sur les âmes, ambition plus dangereuse que celle des rois, qui s'approprient les biens et les corps. « Quelque grands que soient les hommes qui nous dirigent, disait-il, la lumière ne peut venir que de Dieu. L'homme a péché, et sa plaie ne peut être guérie que par Jésus-Christ. Ce qui tend à ce but est salutaire, facile, sanctifiant; le reste est fallacieux et mauvais. »

Telle était la doctrine, telle était la règle pratique de ce réformateur, qui à la rigidité des méthodistes joignait une foi profonde dans les sacrements, surtout dans la pénitence et l'eucharistie. Du reste, aucune exagération; ne point montrer au dehors un sentiment qui n'existerait pas au dedans; de l'humilité, non pas tant pour se croire incapable même de grandes actions que pour se sentir pécheur, et inhabile à les accomplir autrement que par Dieu; attendre en conséquence les ordres d'en haut dans la grâce, au sein de la prière. L'humilité est comme l'ombre, que l'on n'atteint pas en courant plus fort. Le juste, après s'être dépouillé de tous les désirs et de tous les biens temporels de la terre, les possède plus excellemment dans ceux de la grâce qui lui sont conférés par Dieu :

(1) *Mémoires de Lancelot*, t. II, p. 105.

or la grâce peut être définie un empire et une souveraineté sur toutes les choses du monde. Une semblable pensée procure toute la gloire permise à l'humble pauvreté chrétienne.

Même dans ses écrits l'abbé de Saint-Cyran voulait que l'homme se considérât comme le pur instrument de Dieu, semblable à l'enfant dont le maître conduit la main, et dont il n'exige que la docilité à se laisser guider. Il disait que trois sortes de livres sont faits pour édifier l'Église et les fidèles : les Saintes Écritures, les Conciles et les Pères, enfin les ouvrages des hommes de Dieu qui ont répandu devant lui leur cœur en les composant. Quant aux autres, quelque saint qu'en soit le sujet et la matière, ils tiennent pour le corps du judaïsme, du paganisme pour l'esprit (1). Il ne lisait d'ailleurs aucun livre hérétique avant de l'avoir exorcisé, et il écrivait à Arnauld d'Andilly : « Vos discours et vos ménagements à vous autres « académiciens ne s'accordent pas avec l'éloquence des pensées, « des actions, des émotions que procure la vérité divine à celui qui « la connaît et qui l'aime. »

Il ne flattait donc ni les grands du monde, ni les puissants, ni les gens de lettres; il était assez fort en lui-même pour ne pas chercher de force chez autrui. Ainsi, dans la prison où il était renfermé par l'ordre de Richelieu, il écrivait à une dame de vendre une partie de ses livres pour acheter des vêtements au baron et à la baronne de Beausoleil, prisonniers comme lui : « Je vous prie bien, lui disait-il, « de choisir de belles et bonnes étoffes, comme il sied à leur rang. « Vous savez mieux que moi ce qui convient. Mais, si je me rap- « pelle bien, quelqu'un m'a dit que les seigneurs et les dames de « cette qualité ne peuvent se montrer en société sans broderie, « d'or pour les uns, de soie noire pour les autres. Si l'on ne m'a « pas induit en erreur, veuillez acheter ce qu'il y a de mieux, sans « dépasser les bornes d'une honnête modestie. Faites que tout soit « bien, afin qu'en se voyant l'un l'autre ils puissent au moins ou- « blier pour quelques minutes qu'ils sont prisonniers. » Tant de délicatesse est rare dans une âme aussi fortement trempée.

(1) L'ouvrage le plus facile à se procurer parmi ceux qui ont été publiés contre le jansénisme est l'*Histoire du Christianisme* par Bérault-Bercastel, et nous y renvoyons ceux qui voudraient plus de sévérité dans le jugement à porter sur cette secte ou ce parti. L'auteur va jusqu'à affirmer que « les ouvrages de Saint-Cyran sont un amas de sottises,.... portent l'empreinte de la niaiserie et du ridicule.... Le ridicule y est à tel degré, qu'il suffit de lui seul pour antidote. »

On raconte que Philippe-Auguste, s'étant égaré un jour à la chasse, fut retrouvé à six lieues environ à l'ouest de Paris, dans un endroit qui, de cette circonstance, reçut le nom de Port-Royal. Eudes de Sully, évêque de Paris au treizième siècle, y fonda une abbaye cistercienne de religieuses, qui, abandonnant bientôt la rigueur primitive de l'ordre, adoptèrent une discipline extrêmement relâchée. Elles se procuraient toutes les distractions possibles, lorsque Antoine Arnauld, avocat célèbre et grand ennemi des jésuites, y fit nommer abbesse une de ses filles, âgée de dix ans. Il en avait placé une autre, qui n'avait que cinq ans et demi, à l'abbaye de Saint-Cyr avec la même dignité, moyennant des dispenses obtenues à Rome en déguisant l'âge et les circonstances. L'une fut connue sous le nom de sœur Angélique, et l'autre sous celui de sœur Agnès.

La première, jetée dans un état qu'elle avait embrassé contre son gré, se livrait à tous les divertissements que lui permettait le relâchement de la discipline, en attendant le moment de le quitter tout à fait; mais son père, homme sévère, qui l'avait destinée au cloître ainsi que toutes ses sœurs, lui fit prononcer ses vœux. Enfin la grâce l'emporta; et l'abbesse de Port-Royal, s'étant pliée elle-même à un genre de vie très-austère, fit revivre les lois de la clôture, en excluant du monastère jusqu'à son père étonné. « Combien de fois, dit-elle, n'ai-je pas désiré fuir à cent lieues loin, « ne plus voir ni mon père ni ma mère, ni mes parents, quelque « amour que j'eusse pour eux ! et vivre séparée de tout ce qui « n'était pas Dieu, inconnue aux hommes, humble, cachée, « sans autre témoin que l'œil du Créateur, sans autre désir que de « lui plaire ! »

Une fois sanctifiée, la mère Angélique corrigea les autres religieuses une à une, sans trop discuter, mais par l'exemple et par la patience. Animée par François de Sales, elle alla réformer le couvent de Maubuisson (1), où elle opposa son existence, toute de ri-

(1) La mère Angélique nous fait une singulière peinture du relâchement des sœurs de Maubuisson. Nous supprimons les choses trop graves : « Elles ne savaient pas même se confesser ; mais elles se présentaient pour le faire à un religieux bernardin, qui leur servait de confesseur, et qui en effet n'en portait pas en vain le nom, puisque c'était toujours lui qui disait seul leur confession et leur nommait ce qu'il voulait qu'elles dissent, quoiqu'elles ne l'eussent peut-être pas fait. C'était même tout ce qu'il pouvait faire que de les résoudre à prononcer un *oui* ou un *non*, sur lequel il leur donnait l'absolution, sans autre enquête. Mais enfin, s'étant ennuyées des reproches que ce *pater* leur

gueurs et d'humiliations, aux dissipations des vierges folles, sans se montrer ni intimidée ni irritée de l'opposition qu'elle y trouva, même à main armée. Voyant ensuite que plusieurs jeunes filles étaient refusées à ce monastère parce qu'elles n'avaient point de fortune, elle les emmena avec elles à Port-Royal, où elle retourna vivre dans la pauvreté et dans la pureté, selon les inspirations du bienheureux François de Sales (1).

Le nombre des religieuses s'étant accru, quelques-unes des
1625. solitaires furent transférées de leur couvent étroit et malsain dans un autre à Paris, qui reçut aussi le nom de Port-Royal, et où elles furent soumises à l'archevêque. L'abbé de Saint-Cyran, qui eut alors accès près d'elles, les initia dans un grand secret à ses maximes, et guida leur piété d'après des règles prudentes. Antoine le Maistre, conseiller d'État et neveu de la mère Angélique, que ses triomphes au barreau avaient rendu célèbre à tel point que les églises étaient désertes les jours où il devait plai-

faisait de leur ignorance, elles crurent avoir trouvé une excellente méthode pour se bien confesser : c'était de composer toutes ensemble, avec beaucoup d'étude, trois sortes de confessions, une pour les grandes fêtes, une pour les dimanches et une pour les jours ouvriers, lesquelles ayant écrites dans un livre, elles se le prêtaient pour aller se confesser l'une après l'autre : ce qu'elles auraient aisément pu faire toutes à la fois, puisqu'elles n'y répétaient que la même chose.

« Tout le reste allait de même... Elles passaient tout le temps hors de l'office à se divertir en toutes les manières qu'elles pouvaient,... à jouer des comédies pour réjouir les compagnies qui les venaient voir.

« Plusieurs d'entre elles avaient leurs jardins particuliers, où il y avait des cabinets pour donner la collation ; et ce qui prouve plus que toute chose que le dérèglement dans cette maison n'était pas personnel, mais passé en une coutume bien établie, c'est que les jours d'été qu'il faisait beau temps, après avoir dit vêpres et complies tout de suite, le plus à la hâte que cela se pouvait, la prieure menait tout le couvent hors de l'abbaye se promener près les étangs qui sont sur le grand chemin de Paris, où souvent les moines de Saint-Martin de Pontoise, qui en sont tout proches, venaient danser avec ces religieuses, et cela avec la même liberté qu'on ferait la chose du monde où l'on trouverait moins à redire. »

(1) Le cardinal Arrigone écrivit, d'après l'ordre du pape, à saint François de Sales pour le consulter au sujet des questions jansénistes. Le saint, qui déjà avait écrit ; *Vous ne sauriez croire combien sont belles les vérités de notre foi pour celui qui la considère dans un esprit de tranquillité*, esquiva le dilemme théologique en répondant qu'il trouvait d'un côté et de l'autre des difficultés qui l'effrayaient, et qu'il valait mieux faire bon usage de la grâce, que d'en faire le sujet de débats toujours nuisibles à la charité.

der (1), renonça, à l'âge de vingt-sept ans, à cette brillante carrière, pour se retirer dans une petite maison près de l'ancien Port-Royal, dont il fut le premier solitaire. Sa *folie* excita dans le monde un scandale que le nouveau converti brava, soutenu qu'il était par le noble accord des sentiments de la nature et de la religion. 1635.

Il y fut rejoint par M. de Sacy, son frère cadet, qui déjà avait pris l'habit ecclésiastique; et un autre frère, Simon de Séricourt, laissa le métier des armes pour se réunir à eux, et vivre à Port-Royal dans la pénitence. Bientôt de nouveaux solitaires vinrent s'établir aux mêmes lieux; et l'ardeur renaissante des sentiments religieux fit qu'une foule de gens de condition peuplèrent les environs de maisons de campagne et de châteaux. L'abbé de Saint-Cyran, doué du mérite rare de discerner et de préparer chez les autres les vocations, les talents, les dons qu'il appelait les desseins de Dieu, voulait que chacun, outre l'étude, s'appliquât à un métier. En conséquence, les uns s'occupèrent à répandre la connaissance trop négligée de la sainte Écriture, et les autres à composer, pour l'enseignement, des livres qui sont demeurés d'un prix inestimable; les plus faibles et les femmes s'imposaient la tâche de transcrire avec soin les ouvrages qui ne pouvaient encore affronter la publicité. Puis ils psalmodiaient d'un cœur joyeux et pénitent, opposant ainsi dans leur solitude un étrange contraste avec la vie dissolue du dehors.

Tel était le champ où fut semée la doctrine de Jansénius. Or on prétendit que l'évêque d'Ypres, Duvergier, Arnauld, et un autre encore, s'étaient abouchés à Bourgfontaine, et que là ils étaient convenus de leur plan de guerre, c'est-à-dire, de détruire le christianisme par quatre moyens : le premier, en rendant la pratique des sacrements si grave et si redoutable que les fidèles fussent en quelque sorte obligés de s'en éloigner; le second, en exaltant le pouvoir de la grâce au point de lui laisser tout faire à elle seule, en déclarant qu'elle est irrésistible, et que Jésus-Christ n'a point acquis à tous par sa mort la grâce qui est nécessaire pour observer la loi; le troisième, en diffamant les directeurs de consciences qui s'opposeraient à cette doctrine; le quatrième enfin, en attaquant le chef visible de l'Église, et en restreignant son infaillibilité aux assemblées œcuméniques, afin de pouvoir toujours en appeler à celles-ci en cas d'anathème.

(1) *Le Maistre aurait eu la réputation d'Hortensius s'il n'eût point fait imprimer.* TALLEMANT DES RÉAUX.

Croira qui voudra à un pareil accord; les points d'attaque signalés sont toutefois ceux qui parurent résulter de la conduite des jansénistes. Richelieu ne pouvait voir de bon œil une semblable union, déjà indisposé qu'il était contre l'abbé de Saint-Cyran, dont le capucin Joseph disait : *C'est un fanatique qui transforme en dogmes et en oracles les vapeurs ardentes qui lui montent des entrailles à la tête*. Le cardinal le fit donc arrêter; et le dépouillement de ses papiers les plus secrets, auquel on se livra honteusement, montra avec quelle activité il s'employait à la direction des âmes. Comme il recommandait le secret, on en conclut qu'il nourrissait des desseins cachés; mais la haine de ses ennemis même ne put découvrir chez lui quoi que ce soit de criminel.

Paris fut ému de cet acte arbitraire, quelque habitude qu'il en eût. De hauts personnages s'interposèrent, et notamment Robert Arnauld d'Andilly, frère de la mère Angélique. Richelieu lui répondit : *Si l'on eût arrêté Luther et Calvin*, *la France et l'Allemagne n'auraient pas versé des torrents de sang pendant un demi-siècle;* et il dit à un prince qui lui parlait en faveur de l'abbé de Saint-Cyran : *Il est plus dangereux que six armées*. Richelieu le retint en conséquence prisonnier dans une forteresse pendant les cinq ans qu'il vécut encore ; mais à peine fut-il mort, que la régente
1643 Anne d'Autriche rendit la liberté au prisonnier ; et l'abbé de Saint-Cyran consacra le reste de sa vie, indépendamment de la direction des âmes, à écrire contre Calvin. La mort le frappa subitement, et l'on conserva ses restes comme sacrés. On raconta que des miracles s'étaient opérés à son tombeau, auquel les solitaires de Port-Royal et le peuple rendaient une espèce de vénération, ce qui était pour ses adversaires un objet de scandale.

Parmi les conquêtes de l'abbé de Saint-Cyran, la plus remarquable fut celle d'Antoine Arnauld, littérateur d'une grande réputation, qui se fit prêtre et docteur. Sa mère lui avait dit en mourant : *Il faut soutenir la vérité au prix même de mille vies;* et son directeur : *Il faut aller où Dieu conduit, et ne rien faire mollement*. Excité par ce souvenir et par ce conseil, il batailla jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans avec une fougue qui l'entraîna au delà des bornes. Une dame que l'abbé de Saint-Cyran dirigeait n'ayant pas voulu aller au bal le jour où elle avait communié, un jésuite en avait pris occasion de débiter, avec l'exagération que produit le désir de contredire, des maximes de dévotion aisée. Arnauld lança

contre ces maximes le livre *De la fréquente communion* (1645), où, employant une méthode géométrique, il énonce d'abord la proposition incriminée, puis la réfute à l'aide de raisons et d'autorités. Ce fut le premier écrit de théologie où se fit remarquer, sans apparat, une déduction judicieuse qui contrastait avec les subtilités en vogue. Ce livre vint efficacement, sous le rapport pratique, à l'appui des sévères maximes de Jansénius ; il divulguait la doctrine renouvelée de la pénitence et de la piété rigide, telle qu'elle avait été enseignée secrètement à Port-Royal ; et les gens du monde même purent l'entendre dans ce style clair et nerveux.

Il en résulta un déluge d'écrits pour et contre, qui produisirent l'inconvénient ordinaire des discussions, celui d'entraîner les deux partis à l'exagération.

Les jésuites passaient pour faciliter la route du paradis en la tapissant de velours, en se prêtant aux faiblesses de la nature humaine, en mettant des coussins sous les coudes des pécheurs, et en se tenant au *probabilisme*. On appelle opinion probable celle qui, sans avoir la force et le caractère de la certitude, détermine pourtant l'esprit à croire qu'une action est permise ou défendue : or, le sens commun suffit pour démontrer que l'honnête homme doit hésiter beaucoup avant de se décider entre deux opinions dont chacune est appuyée de motifs. Le franciscain espagnol Antoine de Cordoue écrivait, en 1571 : « L'avis unanime des théologiens est que l'on doit adopter toujours l'opinion la plus sûre, quand celle qui lui est contraire est seulement probable ; et d'autant mieux quand la première est plus probable. » Mais en 1577 le dominicain Barthélemy de Médina établit le premier que « l'on peut, en sûreté de conscience, préférer l'opinion la moins probable à la plus probable. » Cette maxime, soutenue en 1584 par le dominicain Bannez, confesseur de sainte Thérèse, fut adoptée par tant de théologiens, que Salonio, de l'ordre des augustins, s'exprimait ainsi en 1592 : « Le sentiment de ceux qui pensent que l'on peut, en sûreté de conscience, préférer entre deux opinions probables l'opinion la moins probable, est celui de plusieurs théologiens insignes, principalement de l'école de saint Thomas. »

Probabilisme

Six ans après, le jésuite Vasquez professait publiquement cette doctrine dite du probabilisme, qui fut imputée aux jésuites, parce que beaucoup de leurs théologiens la soutinrent. Elle n'était cependant pas née parmi eux, comme on le voit ; et, loin de devenir

commune à leurs écoles, elle y trouva les opposants les plus forts. Les jésuites Conritilo et Rebello la combattirent en 1608 et 1609, et ce fut le général de l'ordre Tirso, Gonzalès, qui publia en 1694 l'ouvrage le plus énergique contre un pareil système.

Cependant le probabilisme ne devrait concerner que les opinions sur lesquelles l'Église n'a point prononcé : dès lors il n'a rien à faire dans ce qui regarde directement la morale; mais il s'applique uniquement aux opinions appuyées d'autorités graves. En conséquence, ceux qui adoptaient ce système déclaraient que l'on ne pouvait considérer une opinion comme « probable, du moment qu'elle était contraire aux paroles de l'Écriture, aux décisions de l'Église, au sentiment le plus commun des Pères. » La volonté humaine est libre jusqu'au point où Dieu ne l'a pas limitée par la loi : où la loi manque, l'homme peut opérer. Lorsqu'il y a une loi, un cas déterminé, il faut s'y conformer par devoir; mais une loi incertaine ne peut nous enlever la liberté, attendu qu'une loi douteuse est nulle. Dans ces limites on voit assez comment purent adhérer à cette doctrine des théologiens éminents comme Bellarmin, d'Aguirre, Pallavicino et autres. Mais, pour employer les expressions de Bossuet, « des prêtres, des moines de tout ordre et de toute couleur, ne pouvant extirper les désordres croissants dans le monde, prirent le mauvais parti de les excuser ou de les déguiser, s'imaginant rendre service à Dieu en lui gagnant des âmes par une fausse douceur (1). » La doctrine du probabilisme ayant été jusqu'à affirmer qu'un seul écrivain suffisait pour rendre une opinion probable, il en résulta cette tourbe de casuistes qui soutinrent des décisions si extravagantes, qu'il n'était pas même possible de les concilier avec le christianisme. Ils étaient cependant animés d'intentions excellentes, et se montraient de vrais modèles de pureté. Leur pratique ne concerne du reste que les particuliers, l'Église ayant condamné quiconque dirait que l'on peut suivre une opinion tant soit peu probable, pourvu qu'elle ne cesse pas d'être probable, et qu'elle ait été soutenue par un seul écrivain même récent.

Pendant que l'on se récriait contre l'Église comme intolérante, on se mit à vociférer contre les jésuites comme coupables de tolérance; et, en même temps qu'on aurait trouvé de la tyrannie à réprouver les théâtres et les bals, ceux qui y cherchaient des excuses

(1) *Mémoires de Louis XIV pour l'assemblée de* 1700.

étaient accusés de relâchement. Arnauld se déclarait donc contraire aux jésuites, à qui l'on attribuait spécialement cette condescendance, voulant que la conversion fût intérieure avant de se manifester extérieurement, que le repentir véritable et la contrition précédassent l'absolution, enfin qu'on pratiquât la pénitence avant de s'approcher de la sainte table; et il s'appuyait principalement à cet égard sur saint Charles Borromée.

Le livre d'Arnauld, lu par le beau monde et par les femmes, produisit d'admirables effets. En retour, l'opposition qu'il souleva fut des plus vives. Les chaires fulminèrent, et il y eut un déluge d'écrits et d'invectives. On s'empara de quelques phrases isolées, pour les censurer; Arnauld dut se cacher, et se défendre toute sa vie contre des guet-apens. Mais Rome ne le condamna pas; et les confesseurs, même sans le vouloir, apportèrent plus de prudente rigueur dans les absolutions, sans aller jusqu'aux excès où tendait Arnauld (1).

Ce livre fit encore que maintes personnes du beau monde, habituées aux intrigues, au duel, « aux jeux d'esprit et aux parties galantes, » se retirèrent dans cette pieuse solitude de Port-Royal pour méditer, travailler, se repentir, sans renoncer toutefois à leurs anciennes habitudes. Aussi, lorsque les troubles de la Fronde vinrent leur enlever toute sécurité, les vit-on remonter à cheval, reprendre l'épée et fortifier les alentours de Port-Royal, avec le duc de Luynes à leur tête; bien que de Sacy, consulté sur la question de savoir si l'on pouvait tirer sur les assaillants, eût répondu de ne charger qu'à poudre (2).

(1) Bossuet caractérisait ainsi les deux partis, dans l'oraison funèbre de Cornet : « Deux maladies dangereuses ont affligé de nos jours le corps de l'Église; il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions... Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très injustes; ils ne peuvent supporter aucune faiblesse... ils détruisent par un autre excès l'esprit de la piété, trouvent partout des crimes nouveaux, et accablent la faiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose. Qui ne voit que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, *entretient un chagrin superbe et un esprit de fastueuse singularité*, fait paraître la vertu trop pesante, l'Évangile excessif, le christianisme impossible? »

(2) La mère Angélique disait, dans une lettre écrite à ce sujet : « Je bénis Dieu de ce que les tours sont achevées, et je le supplie qu'elles deviennent le refuge des pauvres évangéliques. S'il plaît à monsieur le duc, je serais bien contente qu'elles fussent dédiées la première au saint sacrement, la seconde à la

Nous citerons parmi ces solitaires Claude Lancelot, littérateur habile; Antoine Singlin, qui en eut ensuite la direction spirituelle; Nicolas Fontaines, qui écrivit les mémoires de Port-Royal avec ces détails naïfs répandus par Froissard dans la peinture de la vie des châtelains. La famille d'Arnauld, composée de vingt individus, dont six sœurs avaient pris le voile, deux frères et plusieurs neveux étaient parmi les solitaires, restait toujours le noyau de cette association (1). La mère de ces derniers, en apprenant que son fils cadet avait été tué au siége de Verdun, remercia Dieu de l'avoir préservé de périr en combat singulier, comme elle en avait l'appréhension continuelle dans un temps où les duels étaient si fréquents, et où les moins querelleurs pouvaient être entraînés par la déplorable coutume des *seconds*; puis à son lit de mort, où elle était assistée par celui qu'on appela le grand Arnauld, et avait pour confesseur Sacy, son fils, elle s'écriait : *Mon Dieu! comment ai-je mérité d'avoir un tel fils?* Robert d'Andilly, fils aîné de l'avocat Arnauld, personnage important à la cour et l'ornement des cercles, dont Balzac disait, *Il ne rougit pas des vertus chrétiennes et ne tire pas vanité des vertus morales*, vint habiter Port-Royal, et en resta comme le patriarche.

Il avait écrit ses Mémoires, témoignage éloquent des mœurs polies d'alors, on pourrait presque dire de cour, mœurs dont il conserva la tradition parmi les solitaires, mêlant quelques fleurs aux fruits avec une grâce frugale et sobre; s'occupant de dessécher ces marais, d'embellir ces jardins, d'obtenir des greffes rares que Racine louait dans ses vers, et dont les produits se vendaient au profit des pauvres, après que les prémices en avaient été offertes à la cour et aux grands, pour en apaiser ou en prévenir les mauvaises dispositions. Ses relations rendaient favorable à cette retraite, objet de jalousies haineuses, le cercle lettré de l'hôtel de Ram-

sainte Vierge, la troisième à saint Joseph.... la sixième à saint Pierre et saint Paul, la huitième à saint Louis.... Si Dieu donne d'autres dévotions à monsieur de Luynes, je les aimerai autant et plus. Aussitôt qu'elles seront finies, M. de Sacy fera bien, ce me semble, de les bénir. Étant couvertes, comme je crois, il me paraît qu'il serait bien qu'il y eût une croix au sommet du pavillon, pour effrayer les démons visibles et invisibles. »

(1) Parmi les arguties dont cette querelle fut assaisonnée, la généalogie suivante n'est pas de trop mauvais goût : *Paulus genuit Augustinum; Augustinus, Calvinum; Calvinus, Jansenium; Jansenius, Sancyranum; Sancyranus, Arnoldum et fratres ejus.*

bouillet, et y attiraient les visites du beau monde. On s'adressait à lui pour avoir son avis sur la langue, attendu qu'il s'était exercé surtout dans les traductions.

Isaac-Louis de Sacy, frère puîné d'Antoine le Maistre, directeur et confesseur, aussi savant que les autres solitaires et plus prudent qu'eux, d'un caractère ferme, mais sans fougue, donna tout son patrimoine à Port-Royal, en ne se réservant qu'une médiocre pension qu'il distribuait aux pauvres. C'était un homme aux opinions arrêtées, ennemi des discussions : le remède général qu'il suggérait à ceux dont il dirigeait la conscience était de lire et de méditer la sainte Écriture ; « tout lui servait pour passer soudain à Dieu, et pour y faire passer les autres. » Un certain nombre des solitaires se vouaient à l'enseignement, cherchant, dans les petites écoles qu'ils avaient établies, à écarter autant que possible les difficultés, et à supprimer ce qu'il y avait d'aride dans les méthodes du temps. Ils mirent en vers, avec une fatigue inexprimable, la grammaire, la prosodie, la géographie, les racines grecques, les matières les plus rebelles, afin d'aider la mémoire et de l'amener à moins d'efforts; puis ils composèrent une logique qui est restée l'une des meilleures, et il n'est pas besoin de dire qu'ils répudiaient toute rigueur corporelle. D'autres préparaient des livres de prières, où ils abandonnaient les formes surannées.

C'est ainsi que ces hommes pieux associaient la culture du Lycée aux austérités de la Thébaïde. Renonçant à la gloire, ils se complurent aux ouvrages anonymes, s'entr'aidant l'un l'autre sans envie, selon les enseignements de l'abbé de Saint-Cyran, qui « ne voulait pas que l'on perdît tant de temps à subtiliser sur les paroles, et à les peser au trébuchet comme l'avare, parce que rien ne ralentit davantage le mouvement de l'Esprit-Saint, que nous devons suivre. » Il ajoutait que cette grande propriété de paroles convenait plutôt à des académiciens qu'à des défenseurs de la vérité, étant assez qu'il n'y eût dans le style rien qui blessât (1). »

Jansénius signalait aussi parmi les effets de la chute originelle, comme source des autres vices, la concupiscence, qu'il divisait en trois espèces : la passion des sens, la passion du savoir, et la passion de prédominance (2). Or c'était, selon lui, par cette soif de savoir

(1) CL. LANCELOT.

(2) *Libido sentiendi, sciendi, excellendi.* C. VIII, t. II. *De statu naturæ lapsæ.*

pour savoir, qui ne se rapportait pas au but unique et suprême, que péchaient les doctes, ceux qui étudiaient curieusement la nature, et ceux qui visaient au beau pour en tirer de la complaisance (1).

Se conformant à ces doctrines, les solitaires de Port-Royal recherchaient principalement l'utilité morale. Ils ne craignaient pas la prolixité : Arnauld lui-même, plein d'ingénuité et d'ardeur, n'est jamais écrivain dans les quarante-deux volumes qu'il a laissés, et il sacrifie le coloris à l'exactitude, ce qui fait qu'il ébranle et convainc, mais qu'il ne touche pas.

Il n'était pas possible qu'une pareille réunion d'hommes distingués ne portât pas ombrage. On murmurait contre « ces quarante belles plumes taillées par la main du même maître. » On prétendait que leurs doctrines étaient hérétiques ; qu'ils ne voulaient ni saints ni reliques, ni Vierge, ni eau bénite ; qu'ils prêchaient une religion de terreur, aux yeux de laquelle les transactions indulgentes, les absolutions tolérantes étaient des hérésies. On les déchira plus encore, quand ils se furent déclarés partisans des dogmes de Jansénius.

1655. Déjà Arnauld, dans la préface de la *Fréquente communion*, avait laissé échapper ces mots, que « saint Pierre et saint Paul sont deux chefs de l'Église, n'en formant qu'un seul. » Or, dans sa *seconde lettre à un duc et pair de France* sur cette controverse, il écrivit : « Les Pères nous montrent dans la personne de saint Pierre « un juste à qui la grâce, sans laquelle rien ne se peut, vint à faillir « dans une occasion où l'on ne pourrait dire qu'il n'a pas péché. »

La première proposition fut condamnée par Rome, et l'autre par la Sorbonne : il en résulta qu'Arnauld fut traité d'hérétique, accusation qui de lui passa à tous ses confrères, et la cause de Port-Royal resta confondue avec celle du jansénisme.

(1) Le janséniste d'Andilly composait les vers suivants sur ce sujet :

Ceux qui du seul éclat des vérités chrétiennes
Repaissent leur esprit sans passer plus avant,
Et, quittant la vertu pour embrasser du vent,
Ont les discours chrétiens et les âmes païennes,
Ressemblent à celui qui, parmi les clartés,
Verrait distinctement les plus rares beautés,
Et remplirait ses yeux d'une image brillante;
Mais qui, manquant d'un cœur qui les pût animer,
Serait comme un miroir, dont la glace luisante
Recevrait les objets sans les pouvoir aimer.

Afin de célébrer le triomphe obtenu par la bulle d'Innocent X, les jésuites imprimèrent en 1653 *La défaite et la confusion des jansénistes*. En tête de cette publication était une gravure allégorique, où le pape, assis sous la colombe, entre la Religion portant la croix et la puissance ecclésiastique portant le casque, foudroyait Jansénius : l'évêque d'Ypres, déployant des ailes de démon, se réfugiait avec son livre vers Calvin, qui, dans un coin, accueillait, les bras ouverts, un janséniste représenté avec des lunettes. C'était une facétie de mauvais goût, mais propre à exercer de l'influence, en ce qu'elle frappait les sens. Les jansénistes crurent donc y devoir répondre ; et Sacy publia les *Miniatures de l'almanach des jésuites*, avec des quatrains où il s'éloignait trop de l'esprit modéré et sévère de Port-Royal.

Si ces plaisanteries étaient vues de mauvais œil par les personnes sensées, elles amusaient le beau monde, qui ne demande qu'à s'occuper de querelles littéraires ou théologiques. Mais un écrivain d'une plus haute portée lui préparait une pâture plus solide.

Blaise Pascal avait été habitué dès son enfance, par son père, homme d'une intelligence élevée, à remonter aux causes, à ne pas se contenter de paroles, et à se faire des idées claires sur toutes choses. Il développait ainsi les facultés qui dominèrent en lui. Son père lui avait promis aussi de lui enseigner les mathématiques dès qu'il posséderait d'autres connaissances. Mais, sur une simple indication, le jeune Pascal s'y appliqua à tel point, qu'il arriva seul, à l'âge de douze ans, à l'aide d'un charbon, jusqu'à la trente-deuxième proposition d'Euclide. Ayant lu ensuite cet auteur, il fit à seize ans le *Traité des sections coniques ;* à dix-huit ans il inventa un mécanisme qui exécutait un grand nombre d'opérations arithmétiques. Ses recherches sur le vide et sur le baromètre firent admirer sa force de conception, sa mémoire opiniâtre, sa facilité à communiquer sa pensée, la passion dont il colorait les lignes profondément gravées sur l'acier de son âme. Mais l'application usait sa santé ; aussi avoua-t-il que depuis l'âge de dix-huit ans il n'avait pas passé une heure sans souffrir.

Pascal. 1623-1662.

Quelques livres de Port-Royal étant tombés entre ses mains, il y apprit que la curiosité humaine n'est que vanité, et que la seule étude digne de nos veilles est celle de l'homme et du monde moral. La lutte entre l'amour pour ses anciennes investigations et les impulsions nouvelles de la grâce acheva de ruiner sa santé, à tel point qu'il avait à peine la force de se soutenir, et qu'il ne pouvait avaler

avait ignoré posséder jusqu'alors, parce qu'il n'en avait pas fait l'expérience; une phrase transparente qui ne fait point obstacle à la pensée, et amène sans effort le lecteur à distinguer la lumière dans ce chaos de questions nébuleuses. L'amour de la vérité semble s'y montrer jusque dans les épigrammes les plus piquantes; l'indignation, loin d'être vindicative, pourrait presque passer pour philanthropique; l'esprit y est tempéré par le jugement. Toutes les ressources auxquelles se plaît le goût français, le ridicule, les locutions pures et vives, y sont mises en jeu avec un art plein de finesse et d'habileté. La société rit, et crut comprendre ce que c'était que le pouvoir prochain ainsi que la grâce suffisante, mais non pas triomphante. Ce fut une excitation pour les libres penseurs, qui, ne pouvant se déclarer protestants, purent au moins s'amuser aux dépens des catholiques.

Il était plus facile de dévoiler au peuple la morale des casuistes, en lui signalant avec esprit et sévérité certaines décisions scandaleuses, que de l'initier aux questions épineuses de la grâce. Les jésuites dénonçaient dans Jansénius cinq propositions impalpables sur la grâce; Pascal dénonce les terribles applications d'une morale relâchée. Il dépassait en cela son but, car il devenait assaillant; mais il arrivait à la défense de Port-Royal, en mettant en opposition sa morale sévère et inexorable. Cela prêtait à rire au beau monde, qui prenait goût à l'esprit de l'écrivain, sans s'inquiéter s'il défigurait Escobar, Busenbaum et autres grands moralistes, pour les rendre ridicules. Ce fut un coup décisif contre les jésuites, qui ne furent plus jugés par ce qu'ils étaient, par leurs actions ou leurs écrits, mais par ce que Pascal avait dit d'eux. Chacun de ses traits resta, même lorsque ces *menteuses immortelles* eurent perdu avec les circonstances la moitié de leur mérite, et ne furent plus lues que par peu de personnes, bien que tout le monde en parlât (1).

(1) « Tout le livre des *Provinciales* portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la société les opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez les casuistes dominicains et franciscains; mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait : on tâchait dans ces lettres de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes; dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu, et ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison : il s'agissait de divertir le public. » VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, chap. 36.

Cependant les jésuites ne devraient pas être charmés d'avoir pour défenseur Voltaire, quand leur accusateur est Pascal. LÉOPARDI.

Les *Provinciales* furent traduites en latin par Nicole, sous le pseudonyme de Wendrock, avec des notes qui les envenimaient, et où il mordait impitoyablement et personnellement les jésuites (1). Elles furent alors réprouvées plus ouvertement; le parlement de Provence les fit brûler, et le roi, lacérer par les mains du bourreau.

Il est plus facile de brûler de pareils livres que d'y répondre. Or les jésuites s'en acquittèrent mal et tardivement. Dans l'*Apologie des casuistes contre les calomnies des jansénistes*, le père Perrot prétendit disculper les opinions les plus extravagantes; exagération qui justifiait les attaques de Pascal, et fut condamnée par le pape. Les jansénistes virent là un triomphe, et plus encore lorsque Alexandre VII eut réprouvé quarante-cinq propositions de morale relâchée, et Innocent XI soixante-cinq autres, dont la plupart avaient été foudroyées par les *Provinciales :* on s'étonne qu'elles aient pu être soutenues par des docteurs dans la plénitude de leur bon sens.

Ce fut seulement en 1696 que le père Daniel entreprit de démontrer la mauvaise foi de plusieurs des attaques de Pascal, en établissant que les jésuites avaient été accusés de faits communs aux jansénistes, et que l'on avait attribué au corps entier les opinions de quelques-uns de ses membres; enfin, que les doctrines du probabilisme n'avaient pas été inventées par eux, ni professées spécialement par leur ordre.

En résumé, deux partis en présence voulaient à l'envi montrer de la vertu et de la rigidité. Il semblait que les jésuites, en facilitant la route du paradis, rendaient les consciences moins sévères, et que les jansénistes, en la rendant difficile, portaient les âmes à désespérer de Dieu, à se décourager dans la pratique de la vertu. Les jésuites paraissaient soutenir des doctrines plus raisonnables et plus pratiques; leurs adversaires se rattachaient davantage à l'autorité. Les uns, courtisans flexibles, étaient répandus dans le monde; les autres, voués à la vie solitaire, se montraient caustiques, inexorables. Les jésuites auraient voulu élever la théologie au niveau des sciences de l'époque; Port-Royal croyait à des révélations et à des miracles. Pascal ne se douta certes pas qu'avec cette controverse spirituelle et sophistique, inspirée par des antipathies personnelles et

(1) Il est remarquable qu'il tira ses principaux arguments de l'ouvrage du jésuite Comitolo, qui, cinquante ans auparavant, avait combattu le probabilisme.

soutenue à l'aide de chicanes subtiles, il se faisait le précurseur de tant d'écrivains qui, de ce moment, combattirent non-seulement les théologiens, mais la théologie; non-seulement les jésuites, mais Jésus-Christ.

C'est de cette époque cependant que commença la décadence de Port-Royal. L'esprit sévère de Saint-Cyran s'y était converti en ironie; ces respectables solitaires étaient réduits à nouer des intrigues et à user de moyens clandestins pour faire imprimer ces redoutables lettres et pour les répandre. Les nombreux prosélytes que fit le jansénisme étaient des gens du beau monde, avec qui il fallait transiger sur la rigueur primitive; et la renaissante austérité du christianisme n'aboutit qu'à une faction, qui par suite se trouva exposée à des manéges et à des caquetages de femmes.

L'opinion publique favorise toujours ceux qui invoquent ses jugements et attirent leurs adversaires à son tribunal; mais les *Provinciales* n'étaient rien moins que propres à calmer les esprits et à éloigner la persécution. On eut recours à la violence pour expulser les solitaires de Port-Royal; mais la conscience du roi fut émue à l'aspect des miracles qui s'y opéraient. Une jeune nièce de Pascal se trouva guérie d'une fistule lacrymale, au seul contact de la sainte épine; miracle attesté par le plus grand avocat du temps, par le savant le plus célèbre et par le plus robuste penseur : Arnauld, le Maistre et Pascal.

Cependant, lorsque les jansénistes paraissaient devoir succomber à un *Formulaire* si précis, ils mirent en usage toutes les subtilités de la logique pour se soustraire aux conséquences d'un principe qu'ils ne combattaient pas : bien plus, la condamnation pontificale fit naître des idées sur les limites du pouvoir qui l'avait prononcée. Jansénius avait déjà dit qu'il arrivait parfois au saint-siége de réprouver une proposition uniquement par amour de la paix, sans entendre pour cela la déclarer fausse; on ajouta alors que l'infaillibilité du pape ne s'étend pas à un jugement sur les faits, et l'on nia que les propositions incriminées se trouvassent dans Jansénius. Quatre évêques entreprirent de soutenir cette cause : Henri Arnauld, frère de Robert, évêque d'Angers; Nicolas Pavillon, d'Alet; François Caulet, de Pamiers; Étienne-Nicolas Choart, de Beauvais. Quelques chapitres adhérèrent à leurs dires, en appuyant la distinction entre le droit et le fait.

Péréfixe, archevêque de Paris, mit tout en œuvre pour faire ces

ser cette division ; et il dit, pour rassurer les consciences, que l'infaillibilité du pape, en point de fait, devait être crue, non de *foi divine*, mais de *foi humaine*; nouvelle distinction qui excita autant de débats que les autres. Ensuite l'exposition nue des reproches adressés par ce prélat aux religieuses récalcitrantes lui attira tout le ridicule qui attend le dépositaire d'une grande autorité, lorsque la passion le conduit à se rapetisser. Les sœurs de Port-Royal s'obstinaient à ne pas vouloir affirmer que les propositions condamnées existassent dans un livre qu'elles n'avaient pas lu (1). Leur disait-on, *Le pape a prononcé?* elles répondaient que les papes Libère et Honorius eux-mêmes s'étaient trompés; leur représentait-on qu'elles étaient bien peu, en comparaison de la communion générale des fidèles? elles répondaient que dans l'origine les disciples du Sauveur n'étaient qu'une poignée d'individus. Si on les menaçait de les priver des sacrements, elles disaient que les saints anachorètes en avaient été privés, et que c'est l'esprit qui vivifie, non la chair. « Pures comme des anges, disaient leurs ennemis, et orgueilleuses comme des démons, » elles en appelèrent au parlement, et elles furent considérées comme coutumaces et rebelles envers l'autorité ecclésiastique : quant aux opuscules sur l'infaillibilité du pape, on leur répondit par la main du bourreau.

La police mit fin aux discussions en transférant la plupart de ces religieuses dans d'autres monastères. La mère Angélique, chargée d'ans et d'infirmités, fut obligée d'abandonner son ancien asile, pour venir mourir à Port-Royal de Paris. Mais là aussi elle trouva des soldats et des officiers qui chassaient les novices, les pensionnaires, et celles qui n'avaient pas fait de vœux. Elle eut la douleur de se voir arracher l'une après l'autre ses anciennes élèves, et les élèves de celles-ci. *Notre bon maître*, s'écriait-elle, *a voulu que nous fussions dépouillées de tout ce qui nous restait; pères, sœurs, écolières, jeunes filles, tous sont partis : que Dieu soit béni!* Mais elle écrivit à la reine Anne une lettre pour lui être remise lorsqu'elle ne serait plus; lettre où, sans plaintes, sans faiblesses, « elle lui exposait franchement les motifs de la communauté, sans chercher même à apitoyer sur elle, mais à obtenir justice pour ceux qu'elle laissait en ce monde. » Lorsqu'elle l'eut close : *Main-*

(1) L'illustre Malebranche avoua avoir signé le *Formulaire* sans connaître le livre de Jansénius, et il en demandait pardon à Dieu et aux hommes.

tenant, dit-elle, *l'œuvre humaine est finie*; et elle ne songea plus qu'à la mort.

Les sœurs récalcitrantes furent privées des sacrements jusqu'à l'article de la mort. Les chefs du parti se cachèrent, quelques-uns furent emprisonnés, entre autres de Sacy. Lorsqu'il fut arrêté, on fouilla dans ses papiers, et l'on apporta l'absurdité habituelle à subtiliser sur ses pensées (1). Le roi, après avoir lu le procès-verbal, dit que le tout annonçait un homme d'esprit et vertueux; mais il ne le retint pas moins deux ans à la Bastille.

De Sacy, qui avait déjà terminé la traduction du Nouveau Testament, entreprit dans sa prison celle de la Bible, et trouva à charmer la monotonie de la solitude par cette vie de la pensée et du sentiment, que les tyrans ne peuvent ravir.

Port-Royal avait soutenu le droit qu'ont les fidèles de lire la Bible et les livres rituels en langue vulgaire; mais les anciennes versions contrastaient par trop avec l'élégance qui s'était introduite dans le langage. Celle que fit de Sacy rencontra de graves difficultés; mais ce fut un bonheur que le censeur l'obligeât à y ajouter des explications, car il en résulta un beau commentaire. Comme le traducteur ne savait pas l'hébreu, il s'en tint à la Vulgate, qu'il adoucit et orna, pour se conformer au goût du temps, sans toutefois la farder jamais (2).

La persécution, qui dura quatre ans, excita l'indignation contre les forts, qui en étaient les artisans, et l'intérêt pour les victimes, qui, abusées mais respectables, se résignèrent à rester privées jusqu'à l'article de la mort des consolations religieuses, plutôt que de paraître devant Dieu la conscience chargée d'un serment contraire à leur conviction. « Le roi, disait-on, jouit d'une autorité sans « bornes; il peut faire des évêques, des cardinaux : pourquoi ne « ferait-il pas aussi des martyrs? »

(1) Un de ses confrères avait copié en très beaux caractères certains vers de Gomberville qui commençaient ainsi :

Loin de la cour et de la guerre,
J'apprends à mourir en ces lieux, etc.

Comme l'L avait été laissée en blanc pour l'enluminer, le commissaire délégué prétendit qu'il avait voulu écrire *Foin*, et peu s'en fallut qu'il n'en résultât un procès criminel.

(2) Il fit encore plusieurs traductions, entre autres celles de l'*Imitation* et des *Homélies* de saint Jean Chrysostome; on lui doit aussi des éditions des auteurs classiques, purgées des passages inconvenants.

De même qu'à l'époque de la Fronde, les femmes se mêlèrent alors beaucoup de ces débats, surtout la duchesse de Longueville, cette héroïne de la Fronde : elle entreprit de rétablir la paix entre les partis religieux; présenta à Clément IX, qui, plus pacifique qu'Alexandre VII, voulait éteindre le feu et non l'attiser, une défense pleine de dignité en faveur de Port-Royal, et employa en outre son ancienne habileté à vaincre les obstacles qui résultaient de l'orgueil du roi et de la malveillance de ses conseillers. Les quatre évêques opposants furent donc amenés à signer le *Formulaire*, et une médaille fut frappée pour éterniser le souvenir de la *paix de l'Église*.

Pascal avait déjà fini ses jours. De Sacy, mis en liberté, poursuivit ses travaux; Arnauld et Nicole tournèrent contre les protestants l'activité de leur esprit, et produisirent deux admirables ouvrages, la *Perpétuité de la Foi* et les *Essais moraux*. Le Nain de Tillemont écrivit l'histoire des premiers siècles de l'Église, œuvre de sa vie entière, refusant les postes élevés que lui faisait offrir l'admiration pour son esprit et pour sa vertu; « vivant seul, dit Fontaines, sans autre témoin que Dieu, qui ne l'abandonnait jamais, et qu'il voyait tout en toutes choses. » 1671.

Les jansénistes reprochaient aux jésuites d'introduire les théâtres dans les colléges, comme moyen d'urbanité; l'art du comédien pénétra ainsi, en effet, dans les maisons où se formèrent Molière et Lekain, ainsi que dans le couvent de Saint-Cyr, où Racine sanctifia la muse tragique. Mais Nicole ayant dénoncé dans les *Visionnaires* ceux qui écrivaient pour le théâtre, comme des « empoisonneurs publics des âmes, » Racine répondit avec une certaine rudesse. Bientôt cependant il s'en repentit; et non-seulement il se réconcilia avec ses anciens maîtres, mais, renonçant à travailler pour la scène, il se mit à écrire la belle histoire de Port-Royal, ne voyant que vertu dans ceux que d'autres nous dépeignent comme des fanatiques orgueilleux (1). Mais *Esther* et *Athalie* trouvèrent facilement les cœurs indulgents quand l'esprit était forcé d'admirer; et les scènes magnifiques où les terreurs et les séductions du monde cèdent à la confiance absolue en Dieu, triomphèrent de l'austérité des solitaires. Racine.

Doué d'une âme extrêmement tendre, Racine pleurait en voyant

(1) A mesure qu'il mourait quelqu'un à Port-Royal, son nom était enregistré avec un éloge; recueil singulier de vies édifiantes qui souvent rappellent, par de fines observations de caractère, que c'était le temps de St-Simon et de la Bruyère.

de jeunes filles prendre le voile; il écrivait à son fils, déjà homme fait, des lettres d'une affection juvénile, attribuant ses heureux voyages aux prières de la famille; et lorsqu'une de ses filles se fit religieuse, Fénelon dut l'arracher à la désolation qu'il en éprouvait. Une aussi grande sensibilité le laissa exposé à beaucoup d'amertumes; aussi transmit-il aux siens l'effroi de la gloire littéraire. Quand Louis, son fils, se mit à faire des vers, il l'en réprimanda, et chargea Boileau de l'en détourner. Nous avons, de la main de ce fils, une histoire de Racine, d'une naïveté charmante. Jamais sa femme, d'une bonté parfaite, n'avait lu un vers de ces tragédies qu'elle entendait vanter par tout le monde. *Je me souviens*, dit Louis Racine, *des processions que nous faisions étant enfants; mes sœurs étaient le clergé, moi le curé, et l'auteur d'*Athalie *chantait avec nous, et portait la croix.*

Cette simplicité touchante fait regretter que Racine ait cru nécessaire d'aller chercher un lustre d'emprunt au lieu où tous s'empressaient de le puiser, à la cour du maître. Il lui lisait les auteurs, en corrigeant ce qu'il y trouvait de suranné; mais lorsque se levèrent de tristes jours pour la France, il écrivit un mémoire sur les moyens de venir en aide pendant la disette aux pauvres de Paris. *Hé, quoi!* s'écria le roi, *parce qu'il fait de beaux vers, croit-il s'entendre à tout? Parce qu'il est poëte, aspire-t-il à devenir ministre?* et il l'éloigna de lui. Désolé d'avoir déplu, Racine put arriver jusqu'à madame de Maintenon, qui lui promettait de lui venir en aide, quand on entendit le bruit d'une voiture. *C'est le roi, c'est le roi; cachez-vous!* et Racine dut se blottir dans un coin à l'approche d'un roi dont il avait illustré le règne. Il ne résista pas longtemps au chagrin que lui causa sa disgrâce.

Cependant de Sacy réunissait encore autour de Port-Royal des Champs des âmes désabusées, qui sentaient le besoin de la méditation et de la pénitence, des cœurs brisés par la souffrance ou rassasiés des joies de l'orgueil. Le prince de Conti y vint réparer par de bonnes œuvres les maux qu'il avait causés comme rebelle. Madame de Longueville, violente dans l'austérité comme elle l'avait été dans les plaisirs, après avoir accepté comme une expiation la mauvaise fin de ses fils, chercha dans cette retraite les humbles espérances qu'un cœur contrit ne demande pas en vain à la solitude, et elle voulut même se rendre édifiante pour la postérité par ses *Lettres* et ses *Confessions*.

Les conversions étaient fréquentes dans un temps où les égarements venaient des sens, et n'étaient pas le résultat de la froideur philosophique ni de l'impiété orgueilleuse (1); aussi des hommes de lettres, des ambassadeurs, d'anciens ministres réfugiés à Port-Royal, y apportaient-ils cet éclat que les grandeurs de la terre communiquent à la religion quand elles s'humilient devant elle. Heureuse l'Église, si, au lieu d'une rivalité dangereuse, elle n'avait vu naître en son sein qu'une noble émulation!

Mais le nouvel archevêque de Paris, monseigneur de Harlay, était asservi au roi, comme Louis XIV à madame de Maintenon, qui obéissait aux jésuites. Or ce prélat ne tarda pas à troubler les solitaires dans leur tranquille retraite qu'il leur fallut quitter, et leurs élèves furent dispersés. Arnauld fut obligé de se dérober aux recherches de la police, sans pour cela cesser de combattre. Comme Nicole, plus doux et plus pacifique, se disait fatigué de cette guerre de plume incessante, et exprimait le désir de se reposer : *Eh! n'aurez-vous pas toute l'éternité pour vous reposer?* lui dit Arnauld. Enfin, s'étant réfugié dans les Pays-Bas, il y mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans. 1693.

La réputation d'Arnauld fut grande, même auprès des pontifes. Clément X lui demanda un exemplaire de ses œuvres; Innocent XI lui témoigna publiquement son estime, et songeait à le décorer de la pourpre, s'il ne s'y fût opposé. Alexandre VIII cherchait les occasions de lui accorder quelque faveur (2). La nouvelle de sa mort étant parvenue à Rome un jour où un discours solennel devait être

(1) On ne saurait oublier, parmi tant d'autres, M. de Rancé, homme distingué par son esprit et par ses belles manières, ami des plaisirs, et pourtant en relation avec les solitaires. Tout à coup il se retire de la société, renonce aux plaisirs, même à ceux de l'esprit, et s'en va, sur les limites de la Normandie, chercher un asile dans l'abbaye de la Trappe, de l'ordre de Saint-Bernard, tombée alors en ruines et inhabitée. Il y fit revivre cet ordre austère avec toutes ses rigueurs : nourriture misérable, jeûne sévère, point de linge, une paillasse pour lit, des coups de discipline fréquents, huit heures de chœur à haute voix; le reste du temps, un silence inaltérable et un travail qui abat le corps. M. de Rancé conserva néanmoins un souvenir affectueux aux solitaires de Port-Royal, bien qu'il leur semblât sur la fin en avoir été oubliés.

(2) Les autorités se trouvent dans Bayle *ad vocem*. Arnauld s'excusa de la chaleur excessive qu'il avait employée contre ses adversaires, dans une dissertation où il démontre, par des passages de l'Écriture et des Pères, que c'est chose licite. Il est à regretter que son exemple et les raisons qu'il déduit n'aient pas encore perdu leur force parmi les théologiens et les métaphysiciens.

prononcé à la Sapience, l'orateur en prit pour sujet l'éloge d'Arnauld, qu'il proclama supérieur à tous les écrivains anciens et modernes. Il est vrai qu'il n'avait jamais songé à se détacher de l'unité catholique. Dans ses *Considérations sur les affaires de l'Église en France*, il était même d'accord avec Rome pour s'opposer à la déclaration du clergé français. Pascal professait aussi la nécessité de rester uni au chef de l'Église, sans lequel le corps entier ne saurait vivre (1). Quand les premiers jansénistes résistèrent aux décisions du pape, ce ne fut qu'en se réservant le droit de les interpréter avec certaines restrictions; il ne leur fallait donc, en professant tant de respect pour l'Église, que plus de force pour lutter avec elle.

Quesnel. Mais alors Pascal Quesnel, prédicateur renommé, publia les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, et ensuite l'édition de Léon le Grand, où il manifestait son opposition à Rome en suggérant de résister aux décisions de l'autorité sous le voile de la patience, et en faisant allusion à la persécution présente, au roi, au pape, sous des noms de personnages bibliques. On y vit une recrudescence du jansénisme, toujours cultivé en secret et dans la même union; en conséquence les persécutions recommencèrent. Quesnel dut quitter la France, et il continua dans les Pays-Bas à enseigner ses doctrines comme chef de ce parti. Arrêté et mis en prison, il trouva moyen de s'enfuir; il fut excommunié à Amsterdam par l'archevêque de Malines; mais il continua sans se lasser, jusqu'à
1719. l'instant où il mourut octogénaire.

M. de Noailles, qui jadis avait recommandé vivement le livre de Quesnel, étant devenu archevêque de Paris, la question du *cas de conscience* se trouva ravivée. Il s'agissait de savoir si

(1) L'opinion de Pascal au sujet du pape, exposée dans une de ses Pensées, est puisée dans sa première lettre à mademoiselle de Roanne, où elle est mieux et plus clairement exprimée : « Je loue de tout mon cœur le petit zèle que j'ai reconnu dans votre lettre pour l'union avec le pape. Le corps n'est non plus vivant sans le chef, que le chef sans le corps; quiconque se sépare de l'un ou de l'autre n'appartient plus à Jésus-Christ. Je ne sais s'il y a des personnes dans l'Église plus attachées à cette unité du corps que ne le sont ceux que vous appelez notés. Nous savons que toutes les vertus, le martyre, les austérités, toutes les bonnes œuvres, sont inutiles hors de l'Église et de la communion du chef de l'Église, qui est le pape : je ne me séparerai jamais de sa communion; au moins je prie Dieu de m'en faire la grâce, sans quoi je serais perdu, perdu pour jamais. »

l'on pouvait refuser l'absolution à un ecclésiastique qui avait souscrit à la condamnation des cinq propositions dans tous les sens où les avait entendus l'Église, par le seul motif qu'un *silence respectueux* suffirait, selon lui, sur la question de fait; ou s'il était obligé de professer les croyances telles qu'elles étaient exprimées dans les dernières constitutions. Quarante théologiens soutenant que ce silence respectueux suffisait, on eut recours à Rome, et sa réponse fut que « le silence respectueux n'est pas une déférence suffisante aux constitutions apostoliques. » (*Vineam Dei Sabaoth.*) Alors on exigea une adhésion explicite à ce décret, et les religieuses de Port-Royal y souscrivirent avec la clause qu'elles n'entendaient pas déroger aux articles de paix consentis par Clément IX.

Alors nouvelles rigueurs, nouvelle excommunication : le *silence respectueux* ne suffit pas; toutes les ressources du barreau et de l'école sont mises en œuvre; on dispute le terrain pied à pied, et toujours avec un air de docilité. Louis XIV était à cette époque plus dévot que jamais, et on avait su lui inspirer une extrême aversion pour 1709.
les jansénistes : il fut donc facile d'obtenir la suppression du monastère; et cette longue querelle fut décidée par les sergents royaux. Le marquis d'Argenson, à la tête de sa cavalerie, vint s'installer à Port-Royal des Champs, et signifia l'ordre d'exil aux religieuses, que l'on entraîna comme des filles de mauvaise vie (1). A mesure que l'une d'elles monte en carrosse, la population des environs, qu'elles avaient instruite et secourue, gémit et s'indigne; mais en vain. Elles sont conduites en prison, quelques-unes âgées de quatre-vingts ans, d'autres infirmes ou malades. Il en est qui résistèrent deux ans à la réclusion solitaire, sans livres, sans consolations religieuses; la plupart moururent sans absolution, et elles ne furent point inhumées en terre sainte.

Comme leur ancien asile, qui continuait d'être entouré de vénéra- 1710.
tion, était devenu le but de pieux pèlerinages, on l'envoya détruire par des soldats ivres, qui renversèrent les cellules, brisèrent les tombeaux, dispersèrent les ossements; il ne resta que les champs d'alentour, que les solitaires avaient assainis et embellis.

Rome, sollicitée incessamment par Louis XIV, rendit une sentence Bulle Unigenitus.
formelle contre Quesnel dont elle condamna cent et une propositions 1713.

(1) « Comme on enlève des créatures publiques d'un mauvais lieu. » SAINT-SIMON.

mais tranquillement et au sein des écoles, dont elle n'aurait jamais dû sortir; et elle n'en serait pas sortie, n'eût été l'opposition de ceux qui voulurent l'exploiter pour acquérir de la puissance. Les jansénistes avaient une caisse particulière, administrée avec le désintéressement propre aux sectes opprimées. Ils songèrent à s'établir dans une petite île du Holstein, et ensuite en Amérique avec Penn; mais la Hollande leur offrit « la liberté de nier la liberté de l'homme; » et il y avait en 1761 dans la seule ville d'Amsterdam six églises et six mille jansénistes.

Ces démêlés, qui révèlent un temps de grande activité sans occupation et de grands loisirs, peuvent inspirer quelque intérêt à ceux qui y voient l'unique refuge de la liberté de discussion sous le roi le plus absolu, dont le despotisme n'aurait pas toléré sous une autre forme le débat et l'opposition (1). Les penseurs y verront une opinion moyenne entre le catholicisme, le protestantisme et la philosophie, qui, en résistant dans la politique et en attaquant une morale relâchée, aida à la rénovation moderne, et releva la vie pratique de la réprobation de l'idéalisme. Cette société d'hommes réunis par la foi et par un renoncement généreux, dans un temps où il n'y avait plus que des associations temporaires d'intérêt et d'ambition, excite la sympathie comme un épisode du dixième siècle au milieu du siècle de Louis XIV. Aujourd'hui que l'importance pratique du jansénisme a cessé, on en apprécie mieux l'objet, et l'historien y voit un de ces pas nombreux dont il ne reste aucune trace, mais qui ont fait avancer l'humanité; les hommes d'État y aperçoivent le commencement de cette résistance parlementaire qui prépara la révolution.

(1) Bergier, qui n'était certainement pas l'ami des jansénistes, termine l'article qui les concerne en disant que l'on punissait en eux non leurs opinions, mais leur conduite insolente et séditieuse.

CHAPITRE XII.

LA CONTROVERSE CHRÉTIENNE.

Les protestants devaient rire de cet acharnement entre frères, comme d'un dissentiment dans cette Église catholique, dont le caractère le plus vanté était précisément l'unité de doctrine. Cependant de semblables discussions sur quelques points abandonnés à la dispute étaient bien différentes des dissidences profondes nées, parmi les non-catholiques, du développement du libre examen, qui, avec le socinianisme, en était déjà arrivé à nier la divinité de Jésus-Christ.

La question des arminiens s'agitait en Hollande; et quand le 1618.
synode de Dordrecht les réprouva, ils opposèrent à son autorité les mêmes raisons pour lesquelles les protestants avaient récusé le concile de Trente; ils en reçurent les mêmes réponses, il leur opposa les mêmes exemples dont les théologiens catholiques s'étaient alors appuyés. Les arminiens restèrent considérés comme des païens par le clergé intolérant, sans qu'il pût toutefois empêcher pour cela leurs écrits de circuler. Courcelles, de Genève, succéda à Épiscopius avec moins d'esprit, mais plus de connaissance des antiquités ecclésiastiques; Limborch, neveu d'Épiscopius, donna l'exposition la plus complète de la doctrine arminienne (*Theologia christiana*, 1686), autant que cela est possible pour une Église qui ne se rattache pas à des symboles. Ces opinions furent favorisées par Jean Leclerc, neveu de Courcelles, dans le *Commentaire sur l'Ancien Testament* et dans la *Bibliothèque universelle choisie, ancienne et moderne*, espèce de journal qui produisit un grand effet. Il y argumente avec une érudition plus étendue que profonde, sans montrer de passion, excepté à l'égard des catholiques romains; et, s'étant aperçu de la puissance des revues littéraires, il exerça, à l'aide de la sienne, un despotisme terrible sur les opinions.

Les sociniens, chassés de Pologne, cherchèrent un refuge en 1660.
Hollande, où ils ne furent assujettis à d'autre lien qu'à imprimer avec la date d'Éleuthéropolis, Irénopolis, Freystadt ou autre semblable, et ils firent quelques prosélytes. De même que Leclerc, dont il vient d'être parlé, nie que Moïse soit l'auteur du Pen-

tateuque, et explique les miracles physiquement, de même il combat les passages qui démontrent la divinité de Jésus-Christ et la Trinité : ces erreurs étaient répandues du haut de la chaire et dans les journaux par lui, par son neveu Limbroch, et peut-être par le célèbre médecin Van-Dale. D'autres encore en Hollande, et aussi en Angleterre, ou repoussaient la préexistence du Christ, ou soutenaient qu'il ne fallait voir en lui qu'une créature privilégiée.

Courcelles et Petau ayant démontré, dans les *Dogmata theologica*, que l'opinion arienne s'était répandue parmi les Pères avant le concile de Nicée, on cria au triomphe, ce qui fit que l'ouvrage de Bull (*Defensio fidei Nicenæ*, 1685) ne vint pas hors de propos. L'opinion de Petau conduisait à croire que la vérité ne réside pas dans l'Église en général, mais dans les conciles et dans le pape. Il n'y a donc pas à s'étonner que le clergé gallican ait su gré à Bull de soutenir le contraire. Mais d'autres démontrèrent qu'il avait mal compris sa thèse, ou l'avait mal développée.

Ce Bull fut le champion de la polémique arminienne en Angleterre. Sancroft écrivit un dialogue (*Fur prædestinatus*) entre un condamné à mort et le ministre qui l'assiste, où le premier assure qu'il est prédestiné à la vie éternelle, en s'appuyant avec beaucoup de vivacité sur les principales autorités calvinistes, sans se faire faute de citer Zwingle, Bèze, Zanchus, Luther, et en répudiant toute autorité empruntée aux écrivains modernes. Le clergé anglican royaliste, persécuté par les sectaires calvinistes, combattait pour les opinions opposées, comme faisaient Barrow et South. Cependant l'arminianisme grandissait, et la jeunesse s'enrôlait dans les *latitudinaires*, qui, repoussant toute transaction avec le pape, étaient plus versés dans la philosophie profane que dans l'étude des Pères, favorisaient la religion naturelle, et étendaient plus que dans les premiers siècles les principes du christianisme.

Ainsi les *Institutions théologiques* d'Épiscopius se substituaient à celles de Calvin, et l'on disputait bien plus hardiment que dans le jansénisme au sujet de saint Augustin, les uns le combattant à l'aide d'interprétations différentes de l'Écriture, les autres en exaltant la loi de nature, et en inculquant les devoirs moraux. L'*Harmonie apostolique* de Bull (1669), composée pour accorder saint Paul et saint Jacques sur un point où ils semblent en opposition, établit qu'il faut commenter le premier par le second, et non faire le contraire, attendu que l'autorité la plus récente doit

l'emporter, la présomption étant que ce qui d'abord restait obscur a été éclairci ensuite. Il fut réfuté non-seulement par les presbytériens, mais encore par ceux qui tenaient avec Luther à la justification par la foi.

En paraphrasant le Nouveau Testament Hammond interprétait les épîtres de saint Paul d'une manière toute différente de Bèze et des autres théologiens du seizième siècle, et il acquérait une grande autorité. Dans l'*Exposition du symbole des apôtres* (1659), Pearson, indépendamment du sens naturel, traite de la plus grande partie des articles de croyance orthodoxe, en résumant les arguments et les autorités. Taylor repoussait tout ce qui n'était pas dans l'Écriture, en jetant des doutes sur tout ce qui n'appartenait pas à la doctrine primitive de l'Église. Dodwell, dans ses *Dissertations sur saint Cyprien,* réduisait les martyrs à un très-petit nombre, accusait les saints Pères de crédulité, et supposait les Évangiles composés au temps de Trajan.

Thomas Burnet, évêque de Salisbury, qui se signala par sa violence dans les partis politiques de son pays et contre Louis XIV, publia une *Histoire de la réforme* qui fut réfutée par Bossuet, et une *Théorie sacrée de la terre,* toute pleine de songes. Il met en discussion dans l'*Archæologia philosophica* l'histoire littérale de la Genèse; et il combat dans l'*État des morts et des ressuscités* l'éternité des peines, en soutenant que le genre humain tout entier doit être sauvé à la fin des choses. L'évêque Leslie publia une méthode courte et très-estimée pour combattre les déistes.

Nous pourrions ajouter Stillingfleet, Wacke, Clarke, prédicateur, métaphysicien, controversiste, et d'autres écrivains célèbres sur chaque partie de la discipline ecclésiastique. Mais la liberté permettait aux sociniens, aux ariens, aux latitudinaires, aux déistes, de se révéler hardiment; Wilkins commença et Tillotson acheva les *Principes et les devoirs de la religion naturelle,* où ils tendirent à démontrer l'obligation morale, séparée de la religion; enfin, on arriva à la négation du christianisme, comme le firent Hobbes et Spinosa.

Les Allemands ne laissèrent pas non plus de combattre, dans le sens catholique ou dans le sens opposé. Jean-Albert Fabricius, de Leipsick, fit de profondes recherches sur la sainte Écriture et sur les auteurs ecclésiastiques dans une intention luthérienne, de même que Jean-Frédéric Meyer, Meelfuhrer, Jean Oléarius et son fils

més, il le recommanda à Jurieu, qui le fit appeler pour y professer la philosophie. Il montra là, dans différents écrits qui paraissaient tantôt sous son nom, tantôt sous un nom supposé, une érudition extraordinaire qui ne nuisait point à la sagacité philosophique. Une comète ayant paru en 1680, le vulgaire ne fut pas seul à y voir un signal de malheurs; plusieurs savants soutinrent que Dieu avait plusieurs fois employé des moyens pareils pour changer la religion. Bayle entreprit alors de discuter « si l'athéisme est pire que l'idolâtrie, et une cause nécessaire de délits, » et « si Dieu pouvait mieux aimer que le monde restât sans le connaître, ou enveloppé dans l'idolâtrie, comme il arriverait si la comète présageait des catastrophes imminentes. » Il contracta, dans des discussions de ce genre, l'habitude de se confier hardiment au fil de sa dialectique, et d'en assumer froidement toutes les déductions. Il ne put publier un pareil écrit qu'au moment où, l'université de Sedan ayant été abolie par la révocation de l'édit de Nantes, il obtint une chaire à Rotterdam. Sa réputation grandit dans cette ville au point de lui faire un ennemi de Jurieu, jaloux de quiconque l'éclipsait.

Sa *Critique générale de l'Histoire du calvinisme par Maimbourg*, travail de quinze jours, où il ne réfutait pas pied à pied le jésuite, mais à l'aide de considérations générales, fit beaucoup plus de bruit. Comme elle se répandit activement en France, le père Maimbourg obtint qu'elle fût brûlée; alors les partisans de Bayle firent imprimer la sentence à trois cents exemplaires, et l'affichèrent partout, ce qui fit rechercher bien plus l'ouvrage; et il en parut une nouvelle édition augmentée par l'auteur, qui demeura longtemps inconnu.

Bayle, étonné que les Hollandais ne songeassent pas, avec tant d'hommes instruits et une presse libre, à fonder un journal, genre nouveau de publication dont il sentait l'importance, conçut l'idée d'en entreprendre un, poussé d'ailleurs par le dépit qu'il ressentait contre un journaliste de Paris qui attaquait les personnes du plus grand mérite. Il commença donc les *Nouvelles de la république littéraire*, qui contenaient des analyses raisonnées d'ouvrages nouveaux, et de simples notices avec quelques notes. Après avoir fait usage d'une critique modérée et distribué des éloges surabondants, il s'aperçut que le public préfère le blâme, et il se mit à faire de la satire; il monta alors en grand crédit, et d'autant plus que sa feuille

était prohibée en France (1). Louvois persécuta par vengeance le frère de l'écrivain, au point de le laisser mourir dans une horrible prison. Ce fut pour Bayle un motif de plus pour déclamer contre l'intolérance religieuse, et contre les applaudissements prodigués au grand roi par la servilité française. Il fit paraître l'écrit intitulé *Qu'est-ce que la France toute catholique sous le règne de Louis le Grand?* tableau mensonger de l'Église et du clergé, qui, selon lui, avait fait abhorrer le nom chrétien.

Il ne restait réellement alors que deux routes à suivre : ou croire fermement à l'une des religions en lutte, et par suite se faire persécuteur de l'autre ; ou croire peu à toutes deux, et proclamer la tolérance. Beaucoup de personnes prétendaient, et ce n'étaient pas seulement les catholiques, qu'un prince peut, doit même employer la force pour amener ses sujets à l'unité de croyance. Jurieu, jugeant le triomphe du protestantisme imminent, détestait Louis XIV comme l'ennemi de la vraie religion et de l'Europe entière. Il tirait de sa croyance l'idée de la souveraineté du peuple, comme Bèze, Milton, Buchanan, Duplessis-Mornay, et tant d'autres protestants célèbres; comme tous les Anglais, qui, au nom de cette souveraineté, avaient condamné leur roi. Aux yeux de cet homme ardent, Bayle devait s'offrir sous les plus tristes couleurs ; car, modéré et calme, il prêchait la tolérance, voulait remédier au désordre devenu général depuis la réforme, et réclamait la liberté de penser, qu'il trouvait non moins entravée par le calvinisme que par l'inquisition ; enfin il niait, dans son *Commentaire aux paroles de l'Évangile,* COGE EOS INTRARE, que personne puisse en persécuter d'autres pour des motifs religieux, soutenant qu'il appartient à chacun d'interpréter l'Écriture selon son intelligence.

Jurieu, dont Bayle tournait les prophéties en dérision, obtint contre lui des poursuites juridiques. Il ne lui restait donc plus, apostat des deux partis, brûlé par les catholiques, attaqué par les calvinistes, qu'à prêcher la tolérance philosophique. Ce n'était pas toutefois celle que conseillaient déjà depuis un siècle les sociniens et les arminiens, tolérance appuyée sur les idées religieuses et sur la foi d'une conversion chrétienne universelle : la sienne se fondait sur l'argument sceptique que personne n'est assez certain de sa propre

(1) Les *Nouvelles* furent ensuite continuées par Henri Basnage, frère de Jacques, dans l'*Histoire des ouvrages des savants.*

croyance pour pouvoir persécuter les autres. Tel nous paraît être le but de son *Dictionnaire historique critique* (1697). Il feint de vouloir combler les lacunes du dictionnaire de Moréry, ce qui le rend incomplet et ennuyeux, à cause des réfutations continuelles auxquelles il se livre. Il fait suivre quelques lignes de texte de longs développements, de remarques sans fin, et il y traite les questions les plus inattendues. Il abonde en anecdotes, et se complaît aux bouffonneries; mais personne ne saurait lui contester un savoir immense, beaucoup de finesse d'esprit, et des observations judicieuses. Il sut rendre léger, par une plaisanterie continuelle, par cette pensée libre et lumineuse qu'il emploie à combattre le préjugé avec une persévérance inexorable, tout le bagage d'érudition du siècle précédent. Il flatta la frivolité d'esprit, encore à l'état latent dans les classes élevées, en se rendant lisible, malgré l'érudition; il chatouilla l'amour-propre, en révélant l'incertitude des faits, la folie des opinions, la petitesse des grands, en ébranlant toute certitude, en décolorant toute gloire. Fin dialecticien, collecteur infatigable, cela ne diminue en rien chez lui la connaissance du cœur humain; il s'inquiète peu de la liberté politique, mais beaucoup de la liberté philosophique.

Dans ce nouveau mode d'attaque faite sous un air de souvenir, où il semblait se borner à rapporter ce que d'autres avaient dit, le doute devenait pour lui non un moyen, mais une fin. Il mettait tout en balance; et s'il trouvait une opinion mal défendue, il l'appuyait, afin de montrer que les anciennes erreurs même et les hérésies les plus absurdes peuvent être soutenues par des arguments capables de réduire au silence les dialecticiens les plus aguerris. Il poursuivait en prouvant que la raison humaine est aussi puissante à réfuter qu'elle est faible à prouver soit les vérités morales, soit les vérités historiques. Le but déplorable qu'il s'est proposé navre le cœur de celui qui a besoin de foi et d'amour; on est froissé de cette raillerie imperturbable, de cette indifférence pour la vérité, de ce peu de droiture apportée à la chercher. Il ne dissimule pas son penchant pour les manichéens, et devient dogmatique, tout en raillant les dogmatiques et ceux qui se moquent de l'opinion d'autrui.

Dans la réimpression de 1702, il tient compte des nombreuses oppositions qu'il a soulevées, et conclut en disant qu'il y a contre la religion des objections auxquelles la raison ne peut répondre; mais qu'un bon chrétien n'en fait pas de cas, et se repose en sa foi. Il n'affirmait donc que le doute, qu'il dirigeait principale-

ment sur l'origine du mal et sur l'éternité des peines. Quoiqu'il oppose le pour et le contre, il n'agit pas ainsi par impartialité, mais par le plaisir d'ébranler la prétendue sécurité des théologiens, des philosophes, des physiciens, des historiens. Il répondit par un passage de Lucrèce au cardinal de Polignac, qui lui demandait à quelle secte ou à quelle opinion il appartenait; puis, comme celui-ci le pressait, il se contenta de dire qu'il était protestant, ce qui ne signifiait rien de plus. Serré plus vivement, il reprit avec impatience : *Oui, monsieur, je suis bon protestant dans toute la force du terme, parce qu'au fond de l'âme je proteste contre tout ce qui se dit ou se fait* (1). Une autre fois il disait : *Mon goût est de former des doutes, mais ce ne sont que des doutes* (2); et ce fut au milieu de ce scepticisme que la mort l'atteignit.

Avant-garde des incrédules, il avait dû se déguiser dans les pays même où la religion était libre ; et il ne publia sous son nom que le *Dictionnaire*. Cet ouvrage, embelli d'une foule d'idées neuves et hardies, de paradoxes brillants, de séductions lubriques, devint un arsenal pour ses successeurs, qui, de beaucoup moins instruits que lui, tirèrent de ses assertions incohérentes des conséquences dont le vice apparaît dès qu'on les compare à l'original. Bayle resta ainsi l'anneau qui joint les protestants du seizième siècle aux philosophes du dix-huitième.

L'école, effrayée des innovations renaissantes, repoussa parfois même la véritable science, et se renferma dans la vieille scolastique disputeuse, négative en partie, et inhabile à la science véritablement chrétienne. On ne voyait pas assez que toute nouvelle erreur n'est pas une science nouvelle, et les écoles même les plus renommées s'appuyaient ou sur des systèmes surannés, ou sur les

(1) Foucher, *Histoire du comte de Polignac*, I, 410.

(2) On peut dire que ses doutes religieux sont résumés dans ces paroles de la *Réponse aux questions d'un provincial :*

« Partout je me suis réduit à montrer que les objections philosophiques contre ce que la théologie nous enseigne sur l'origine et les suites du péché sont si fortes, que notre raison est trop faible pour les résoudre, et qu'ainsi nous nous devons comporter, quant au mystère de la prédestination, tout comme quant aux autres mystères ; les croire sur l'autorité de Dieu, quoique nous ne puissions ni les comprendre ni les faire cadrer aux maximes des philosophes. Si j'ai répandu dans mon *Dictionnaire* quelques autres difficultés, elles sont toutes marquées au même coin. » En effet, le dogme protestant de la prédestination absolue était l'appui de l'intolérance des calvinistes.

nouveautés de Descartes. Or, du moment où le doute, déjà introduit dans les autres sciences par les philosophes, s'appliqua aussi aux sciences théologiques, la nouvelle génération, qui, sans avoir beaucoup lu, voulait tout juger et portait sur tout une critique intrépide, exigeait un mode de discussion différent, moins de citations, l'emploi de la langue usuelle, la preuve des faits et des éclaircissements. C'est à quoi s'appliquèrent les champions du catholicisme, dont la France produisit les plus remarquables.

Pascal, le plus bel ornement de Port-Royal, se distinguait par une rigueur inflexible : exigeant partout l'extrême précision et la dernière évidence, il la voulait aussi dans la religion; aussi usa-t-il sa santé en combattant entre la nécessité de croire et le besoin de chercher des démonstrations, et finit-il par donner dans des rêveries. En effet, la religion ne peut être seulement une affaire d'intelligence ou un sujet de discussion littéraire; il y faut un sentiment intime et une foi vive. C'est donc à tort qu'on cherche à la réduire à une démonstration juridique, comme Grotius essaya de le faire; ou, comme Pascal, à un théorème géométrique.

Il entreprit de prouver que les dogmes du christianisme ne sont pas moins évidents que des axiomes. Un homme indifférent à lui-même et aux choses qui l'entourent s'examine selon sa véritable nature, ses besoins, ses désirs, ses rapports, et réfléchit sur son essence, sur sa destination, en désirant sincèrement acquérir les lumières nécessaires. Il a recours aux philosophes, mais il ne trouve chez eux que contradictions et inexactitudes; il scrute les diverses religions anciennes et modernes, mais elles ne lui offrent que folies et délires : seule la religion des Hébreux l'éclaire sur la nature humaine, sur son imperfection, sur son penchant au mal, et le prépare au christianisme par les prophéties.

Telle paraît avoir dû être la pensée de son ouvrage sur la religion; mais il n'en est resté que des fragments épars, rassemblés dans un ordre capricieux par ses amis, qui osèrent même les modifier. On y trouve bien plus d'élévation d'esprit que dans les *Provinciales*; des expressions rapides, énergiques, sublimes; des traits dont l'impression est indélébile, un style plein de grandeur sans exagération, passionné et modéré à la fois, employant des expressions simples et hardies, n'ayant d'autre ornement que sa chaste nudité, et s'identifiant avec l'âme de l'auteur. Il connaît autant que Montaigne, qu'il avait sans cesse à la main, les misères

de l'homme, il se plaît même à en charger le tableau; mais tandis que le philosophe gascon parle constamment de lui, Pascal pensait qu'un honnête homme ne doit jamais se nommer, par urbanité sociale et par piété chrétienne; tandis que Montaigne s'arrête à un scepticisme moqueur, Pascal, se défiant de sa raison, s'attache aux vérités révélées avec la fureur dont un naufragé saisit la dernière planche qui s'offre à lui : il cherche, avec leur aide, à expliquer et à satisfaire les besoins de la conscience; le dogme d'une chute originelle lui est indispensable pour résoudre le problème du monde, de même que pour lui révéler la grandeur de l'homme, capable de sentir sa propre décadence.

Il sent qu'entre le doute réprouvé par la nature, et l'assertion aveugle réprouvée par la raison, il existe chez l'homme une impuissance à prouver, dont ne saurait triompher aucun dogmatisme; et il arrive, par une méditation mélancolique sur la plus magnifique des ruines, à la nécessité de la foi. Après avoir donc reconnu les inconvénients de la méthode de Descartes, qui révoquait en doute même les vérités primitives de la foi, il combat la raison, qui s'arroge le droit de *poser le principe* et s'attribue le pouvoir de *démontrer* les vérités primordiales; il voyait, dès la naissance du rationalisme, que ce système subvertirait les vrais rapports entre la raison et la foi. A l'encontre de Descartes, Pascal se rend compte de sa propre foi en se plaçant au milieu des faits, en préférant aux preuves rationnelles les preuves historiques et les grandes considérations morales.

Il donne aussi d'excellents conseils de logique, et prend pour exemple d'une manière droite de raisonner la géométrie, toujours fidèle à la véritable économie de la pensée : ne point définir des choses tellement connues en elles-mêmes qu'elles ne peuvent être expliquées par aucun terme plus clair; ne passer aucun terme obscur sans le définir; n'employer à la définition que des mots connus et consentis; ne laisser en arrière aucun principe nécessaire, sans s'enquérir s'il est admis; ne donner pour axiome que ce qui est évident en soi; prouver toutes les propositions tant soit peu obscures, en n'y employant que des vérités indubitables ou des propositions consenties; substituer mentalement la définition à la chose définie.

La controverse catholique s'ouvrait donc un champ plus étendu, en supposant la raison humaine abandonnée à elle-même, mais

impuissante à sortir du doute et des contradictions, si elle ne passe à un état surnaturel. Comme la volonté est inefficace sans la grâce, Pascal croyait que les Juifs seuls avaient eu la révélation, et que les autres peuples étaient restés par suite dans cette incertitude d'intelligence et dans cette impuissance de volonté.

Huet, évêque d'Avranches, ne partagea pas les idées jansénistes auxquelles ces dogmes se rapportaient. Il fait, dans sa *Démonstration évangélique*, grand étalage d'érudition, multipliant les axiomes, les définitions, les propositions, au point de perdre parfois son but de vue. En montrant, dans la *Faiblesse de l'esprit humain*, qu'il est incapable d'atteindre à la vérité sans la foi, loin de croire tous les gentils aveugles, il chercha dans leurs traditions les vestiges d'une révélation primitive. Mais il était égaré aussi par la philosophie cartésienne, qui donne la raison individuelle comme la source de la vérité, attendu qu'elle doit être capable de reconnaître la révélation : les partisans de cette doctrine ne s'aperçurent pas qu'il existe dans l'homme deux éléments, la connaissance des pensers qui lui sont propres, et celle des pensers humains.

Or, à cette époque, des données nouvelles venaient en aide à la solution du problème. Au moyen âge, les matériaux nécessaires à l'intelligence de l'histoire étaient en petit nombre ; à la renaissance, on chercha dans les auteurs plutôt la forme que la vérité. Mais la lutte des catholiques et des protestants fit agiter la question de savoir si l'idolâtrie était un reste égaré de la révélation primitive, ou une amélioration progressive à partir de l'état sauvage, originaire. Les protestants et Beausobre, mieux que les autres, soutinrent que les anciens gentils avaient eux-mêmes conservé l'idée d'un seul Dieu, et que le culte de plusieurs dieux avait été relatif, aussi bien qu'aujourd'hui celui des saints. Beaucoup de catholiques affirmaient, au contraire, que toute juste notion de Dieu se trouvait éteinte quand le Christ se révéla. D'un autre côté, les recherches qui s'étendaient alors démontrèrent que le principe primitif s'était conservé constamment et généralement au milieu des formes variables. Les jésuites avaient trouvé à la Chine un culte très-ancien, une morale châtiée, des rites purs d'idolâtrie. Quelques-uns même avaient déclaré que la connaissance du vrai Dieu s'y conservait depuis deux mille ans, qu'on lui avait sacrifié dans le temple le plus ancien. La Sorbonne réprouva ces opinions ; mais un de ses

docteurs (Coulau) non-seulement émit publiquement un avis différent de celui de ses collègues, mais prétendit même que les anciens Perses avaient adoré le vrai Dieu.

Cette assertion parut dangereuse à Bossuet, comme concluant à l'indifférence entre les religions, et à une fausse miséricorde à l'égard des anciens, tous plongés dans les ténèbres, à l'exception de quelques fidèles. Il est cependant inscrit, en tête du code des Persans : *Que celui qui dit qu'il y a plus d'un Dieu meure de mort* (1).

Bossuet brille au premier rang parmi les controversistes. Étranger aux moyens sophistiques et aux chicanes, il est sans cesse animé de la volonté de convaincre et de concilier. Il recherche ingénûment la vérité, et l'expose de même; ce sont des propositions simples qui pénètrent au fond du sujet et dissipent les subtilités : rigide dans les principes, mais affectueux et sans courroux, il revêt d'éloquence l'aridité habituelle de la matière.

Mais la polémique chrétienne ne pouvait arriver à une solution, tant que la plupart des théologiens s'arrêtaient à ne discuter que les points sur lesquels les réformés sont divisés des catholiques. Que l'on vienne à établir l'autorité de l'Église, et aussitôt disparaît l'arbitraire des opinions particulières et discordantes. Quelques-uns s'étaient retranchés sur ce terrain ; Nicole, par exemple, qui disait aux protestants, dans les *Préjugés légitimes* : « Commencez par « vous mettre d'accord entre vous; expliquez-nous en quoi con- « siste votre croyance commune, et alors nous la discuterons : « tant que chaque tête peut avoir un avis, l'Église n'est pas tenue « de discuter avec chacun. » Il se faisait aussi une arme de ce dissentiment dans la *Perpétuité de la foi catholique concernant l'eucharistie* et dans l'*Unité de l'Église*, en réfutant Jurieu.

(1) Cette question se reproduisit au temps des philosophes, quand les athées prétendaient que, dans le principe, les hommes avaient ignoré les idées fondamentales de la religion, et que les déistes célébraient les croyances religieuses des anciens pour démontrer que la révélation n'était pas nécessaire. Bergier soutenait que les hommes avaient dû connaître la véritable religion par autorité et par tradition; mais, au lieu d'en conclure que la tradition avait toujours existé, il admettait qu'elle eût été interrompue pendant plusieurs siècles; contradiction entre le raisonnement et l'histoire. Le savant et modeste Bullet opposait à l'athéisme, au fatalisme, au matérialisme, le consentement perpétuel des hommes, doctrine reprise avec autant de vigueur que d'éloquence par M. de Lamennais, et qui séduisit beaucoup de forts penseurs.

Bossuet le suivit dans cette voie. Il avait remarqué, dans ses rapports fréquents avec les protestants et avec les néophytes, que leurs erreurs provenaient principalement de ce qu'ils n'avaient pas une idée juste de la doctrine catholique. Il songea donc à en faire une *exposition* précise, qui offrît avec clarté et exactitude les décisions de l'Église sur les controverses du temps, en écartant tout ce qui était idée particulière de théologiens, toute addition de la crédulité ou de la piété, même les rites et les usages, quelque généraux qu'ils fussent, et sanctionnés par la discipline régulière. N'admettant aucune expression ambiguë, il parle avec la précision employée par l'Église lorsqu'elle prononçait les canons des conciles, mais sans ce ton impérieux qui provoque la résistance en refoulant la persuasion. Ce livre produisit une grande sensation; les protestants soutinrent qu'il s'écartait des doctrines romaines, à tel point qu'il ne différait que bien peu avec eux. Ils furent donc extrêmement mortifiés quand l'Église entière approuva cette expression aussi claire que simple de la doctrine universelle. Il est vrai que Bossuet séparait la foi positive de cette foi vive, incorporée au culte journalier du peuple.

Il ne faisait donc dans cet ouvrage que l'apologie du concile de Trente, attendu qu'il lui suffisait pour les catholiques de démontrer que leurs dogmes étaient conformes à ceux de tous les siècles précédents. Des objections et des doutes lui étaient proposés, il est vrai, sur des points particuliers; mais était-il possible de soutenir une discussion partielle avec des gens qui protestaient contre toute autorité? Il entreprit donc de les combattre en général dans l'*Histoire des variations de l'Église protestante* (1688); sujet qui prêtait plus que tout autre à son impétuosité et à son sarcasme inflexible. *Vous parlez de foi*, disait-il, *de doctrine! Avez-vous une doctrine, une foi? Une foi qui change n'est pas de la foi; ce n'est pas la parole de Dieu, car elle est immuable.* Et il montrait la contradiction de leurs symboles et de leurs professions de foi; leurs variétés perpétuelles, non-seulement d'Église à Église, mais d'une époque à une autre dans la même Église, lorsque pourtant chaque confession prétendait être l'expression pure et invariable de la parole divine, consignée dans les livres saints (1). Dans

(1) Il s'exerça principalement sur le *Syntagma confessionum*, qui venait d'être publié à Genève.

ce résumé d'un procès long et compliqué, il expose les faits avec autant de loyauté que de clarté, remédiant à l'ennui de la matière par la vivacité de l'expression et par la peinture habile du caractère des réformateurs, qu'il ne dénigre pas, mais qu'il détrône en signalant leurs contradictions, ce qui repousse l'idée d'une inspiration divine.

Les réformés eux-mêmes n'avaient pas compris toute leur mission : aussi se désolaient-ils en voyant combien de sectes engendrait leur croyance, et les frappaient-ils d'anathèmes. Ils ne pouvaient cependant prétendre, par l'essence même de la réforme, à l'infaillibilité, et ils auraient pu accepter les reproches de Bossuet comme une expression de cette libre interprétation accordée à chacun : ils l'auraient ainsi contraint à changer de tactique, et à remonter à un principe plus élevé. Quoi qu'il en soit, cette manière de montrer que leur insurrection n'était qu'une mêlée confuse, où chacun attaquait avec des armes différentes, sans accord dans le but et dans les moyens ; que de la confession d'Augsbourg au concile de Dordrecht il y avait eu hésitation continuelle dans les croyances auxquelles la certitude importe le plus, ne laissa pas que de porter coup.

L'*Avis aux réfugiés*, où Bayle ou tout autre mettait précisément en lumière l'instabilité de doctrine parmi les réformés, offrait à Bossuet une trop belle occasion pour qu'il n'en profitât pas : il tira aussi parti de la célèbre décision de Luther, Mélanchthon et Bucer, en faveur de la bigamie du landgrave de Hesse, dont on avait déjà eu quelque connaissance, mais qui venait seulement d'être connue alors légalement (1). Il convainquit ainsi les doctrines des novateurs de conséquences immorales ; il prédit que toutes finiraient par tomber dans le socinianisme, c'est-à-dire par nier le Christ ; et il démontra que ceux qui considéraient leurs coryphées comme n'ayant fait que les rappeler à la pureté des beaux jours du christianisme, étaient dans une illusion complète.

Parmi ceux qui entreprirent de le réfuter, le savant Basnage, qui n'apporta pourtant dans la lutte que de la colère et des injures, mérite seul d'être mentionné. Le fanatique Jurieu chercha, par des pastorales chaleureuses qu'il multipliait, non pas à combattre Bossuet, mais à détourner les effets de son éloquence. Il y soutenait que « la

(1) L'électeur palatin la fit publier, pour se justifier d'avoir une femme et une concubine.

vérité de Dieu n'avait été connue que pièce à pièce. » Bossuet y opposa les *Avertissements aux protestants,* où il démontre que l'Église a toujours tenu pour certain que la révélation fut parfaite dès le principe, et qu'elle s'y est reportée dans toutes ses décisions successives. Et comme Jurieu s'était fait l'adversaire des sociniens, il lui prouva qu'ils pouvaient facilement rétorquer contre lui tous les arguments dont il se servait contre les catholiques.

Il ne manquait pas parmi les protestants de ministres qui eussent loyalement le désir de la vérité; tel nous paraît avoir été Jean Claude, l'un des oracles de la religion et chef du consistoire de Charenton, riche à la fois d'esprit et de vertu. Mademoiselle de Duras, nièce de Turenne, dont l'*Histoire des variations* détermina la conversion, ainsi que celle de son oncle et de beaucoup d'autres (1), désira l'entendre discuter avec Bossuet. Il en résulta les conférences qui furent imprimées, et que chacun des deux partis dit avoir été recueillies infidèlement.

1670. Il paraîtra étrange qu'au moment où l'on disputait au sein de l'Église catholique sur la grâce, sur l'amour pur, sur la suprématie papale, sans parvenir à s'entendre, on pût supposer l'espoir de réconcilier les dissidents avec elle. Cette espérance renaissait cependant dans les âmes tendres; et la tâche paraissait plus facile depuis que les haines avaient perdu de leur ardeur, et que les intérêts humains ne se mettaient plus à la traverse. En effet, des personnages pleins de candeur et de sincérité, estimés des deux partis, s'y appliquaient avec zèle. L'évêque de Neustadt, Christophe Spinola, de Gênes, était entré à cet effet en négociations avec le docteur Molanus, le plus habile parmi les luthériens du temps, et le plus modéré. Ils en

(1) Parmi les personnes converties par Bossuet, dont on peut voir la liste dans son histoire par le cardinal de Bausset, à la fin du deuxième volume, nous croyons devoir nommer ici Isaac Papin, de Blois, qui avait soutenu dans divers écrits théologiques la cause protestante, et s'était attiré les persécutions de Jurieu. Il fit abjuration en 1690, après plusieurs conférences, entre les mains de Bossuet; et depuis lors il publia différents écrits en faveur de l'Église catholique, comme, *Les deux routes opposées en matière de religion. — L'examen particulier et l'autorité. — La cause des hérétiques instruite et jugée par la méthode du droit.* Il soutint comme Pascal, dans la *Vanité des sciences,* l'impuissance de la raison humaine. La principale conversion opérée par Fénelon est celle de Ramsay, littérateur anglais alors en réputation, qui écrivit la *Vie de l'archevêque de Cambray,* les *Voyages de Cyrus,* à l'imitation de Télémaque, et s'employa à répandre en France les francs-maçons dont il y fut le grand chancelier.

vinrent à des concessions réciproques, qui furent ensuite admises par Bossuet et par le plus grand philosophe de l'Allemagne, Godefroy Leibnitz. Tant qu'il s'agit uniquement du calice, du mariage des prêtres et d'autres condescendances pareilles, ils purent s'entendre facilement; mais il était de nécessité que les luthériens crussent que l'Église ne peut errer, et qu'ils acceptassent pleinement le concile de Trente: or, Bossuet ne pouvait en cela céder un pouce de terrain.

Quoique Leibnitz fût le plus tolérant parmi les luthériens, il apporta dans la discussion, mise en bon chemin par Molanus, des subtilités et des entraves; peut-être ne continua-t-il pas loyalement l'entreprise jusqu'à la fin par égard pour la maison de Hanovre, que la tolérance aurait fait démériter des Anglais; et, après avoir montré de l'habileté et de grandes connaissances en défendant sa cause, il se perdit dans des difficultés de détail, et chicana sur des vétilles (1).

Le duc de Saxe-Gotha remit aussi ce projet sur le tapis; et Clément XI chargea Bossuet de rédiger un projet de réunion qui ne put avoir de suite, à cause des guerres qui éclatèrent (2).

Mais des hérésies de plus grande importance, quoique moins bruyantes, s'introduisaient, et Bossuet les entrevoyait quand il écrivait à l'évêque de Fréjus : « L'indifférence des religions est la « manie de notre siècle; elle règne visiblement en Angleterre et en « Hollande, et elle ne se glisse même que trop parmi les catholi- « ques. » Comme il disait encore : « Je prévois que les esprits forts « pourront perdre crédit, non par horreur pour leurs sentiments,

(1) On trouva parmi les papiers de Leibnitz le *Systema theologicum*, où il défend clairement la transsubstantiation et la suprématie du pape.

(2) On voit combien les luthériens étaient près d'accéder à une réunion, lorsque la proposition suivante fut soumise à l'université d'Heidelberg: *Une princesse protestante, promise en mariage à un catholique, peut-elle embrasser la religion catholique sans scrupule de conscience?* Il s'agissait d'Élisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel, fiancée à Charles VI. Le 28 avril 1707, les docteurs luthériens firent cette déclaration : « Nous som- « mes convaincus que les catholiques sont d'accord avec les protestants, et que « s'il reste quelque débat entre eux, il n'est que dans les mots. Le fondement de « la religion existe dans l'Église catholique romaine; de manière qu'on peut « être orthodoxe dans son sein, y vivre bien, bien mourir, et se sauver. La sé- « rénissime princesse de Wolfenbuttel, peut donc en faveur de son mariage, « embrasser la religion catholique. » Cette décision excita un grand scandale en Hollande et en Angleterre.

« mais parce que l'on tiendra toute chose dans l'indifférence, sauf « les plaisirs et les affaires (1). »

Quand on rapportait des voyages en Orient des livres sacrés qui rompaient le cercle dans lequel s'étaient retranchés les défenseurs des saintes Écritures ; quand les jésuites trouvaient en Chine une histoire d'une haute antiquité, une morale sage, des rites auxquels ils croyaient devoir se prêter ; lorsqu'une fausse compassion, comme s'en plaignait aussi Bossuet, et une fausse sagesse inspiraient à certains doctes esprits du penchant à étendre la vraie religion à plusieurs peuples, outre celui qui fut élu de Dieu, et qu'ils s'imaginaient rabaisser la Divinité en la réduisant à ce seul peuple, sans savoir adorer en tremblant les jugements secrets et impénétrables du Seigneur ; quand le christianisme, au lieu de chercher en lui-même sa propre raison, se rendait aux systèmes cartésiens ; quand les gens les plus dignes allaient au sermon avec le même sentiment qu'ils portaient à la comédie ou au bal, et que Bourdaloue les touchait comme Corneille, l'un et l'autre ne faisant que fournir une pâture aux beaux esprits ; la rigidité du jansénisme, le relâchement des molinistes, les illusions du quiétisme, prenaient une bien autre signification ; et l'on aperçoit déjà derrière Jurieu le sourire ironique de Voltaire et de Dupuis.

CHAPITRE XIII.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES.

Nous nous trouvons amenés ainsi à parler de la littérature française, dont nous venons de nommer les plus illustres représentants. Ce retour au paganisme que nous avons remarqué au siècle précédent, non moins dans les idées que dans les formes, avait causé en France une recrudescence de mythologie et d'antiquité qui se fit sentir jusque dans le langage, grâce à Ronsard et à son école, qui se lancèrent sur les traces des Grecs et des Romains. Malherbe commença la réaction dans la poésie en lui restituant son allure originale, et en la dégageant d'un luxe parasite. Il restait à en faire autant pour la prose, en sachant la diriger entre les deux

(1) Deuxième sermon pour le deuxième dimanche de l'avent.

écueils de l'archaïsme et de la servilité à l'égard des littératures méridionales, ses aînées. Celle de l'Italie surtout était très-répandue, à raison de l'étude des grands écrivains de ce pays, des fréquentes relations politiques, et de l'affluence des Italiens à la cour, depuis que deux reines de la famille de Médicis étaient montées sur le trône ; si bien qu'un jargon bizarre, mélangé de mots italiens et espagnols francisés, de phrases même tout entières, avait cours parmi le beau monde.

Du Vair songea à introduire une diction plus noble et plus correcte dans les sujets élevés, et il écrivit un traité sur l'*Éloquence française* (1607), en s'occupant surtout de celle du barreau. Balzac (Jean-Louis Guez), qui se fit une réputation par ses lettres écrites durant un séjour de deux ans à Rome, s'en tint au genre épistolaire, à l'aide duquel il donna à la prose l'art qui lui manquait dans Montaigne. Il évite non moins que Malherbe les idiotismes provinciaux, les concetti italiens, l'enflure espagnole ; et, courtisan comme lui, il conforme l'idiome littéraire à celui de la cour ; il dispose les mots avec art, soigne la cadence, resserre la période, réduit le discours à une sage économie. Il vénère la rhétorique des anciens ; mais il la croit applicable à une langue toute française, capable de produire des ouvrages qui ne le cèdent point à ceux des classiques.

Balzac. 1594-1655.

Cela soit dit uniquement de l'exposition ; car, du reste, on ne trouve chez Balzac que des pensées communes, des demi-vérités, sans rien de profond. Il est insuffisant dans les choses de longue haleine, il vacille dans ses opinions, et tranche intrépidement par sentences, selon l'usage de ceux dont la réputation n'est pas contestée, ne s'occupant pas de leur sens, pourvu qu'elles produisent un bon effet à l'oreille, et ne comprenant pas que ce genre comporte moins que tout autre ce qui est artificiel. On ne saurait supporter, après ces lettres d'un charme inimitable tracées par des femmes dans le siècle suivant, ses épîtres hyperboliques qu'il passait deux mois entiers à lécher, en se contemplant dans son ouvrage. Lorsqu'elles parurent, elles furent recherchées avec avidité, on les lisait dans les repas. « Combien ce bruit, disait-il dans son humilité, « combien cette réputation sont incommodes à un homme qui « cherche le calme et le repos ! Il est en butte à tous les mauvais « compliments de la chrétienté, sans parler des bons, qui lui don- « nent encore plus de peine. Il est poursuivi, assassiné par les

« civilités qui lui viennent des quatre parties du monde. Il y avait « hier soir, sur la table de sa chambre, cinquante-quatre lettres qui « lui demandaient des réponses, mais des réponses éloquentes, « des réponses à montrer, à copier, à imprimer (1). »

Toute grande célébrité a pour contre-poids de grands déboires; et Balzac eut sa part de blâme, mais non pour les défauts que la postérité lui reproche. Voyant que la tempête éclatait trop bruyamment pour qu'il pût se faire entendre, il eut le courage de se retirer du monde, pour se donner à la dévotion et à la charité. Sa réputation grandit alors, et il prit soin de la cultiver par d'autres lettres, ainsi que par des écrits moraux.

Il eut pour émule Voiture, qui, dans ses lettres, excella à raconter des riens sous des formes gracieuses, avec un air de nouveauté; à exagérer les sentiments de dévouement ou de douleur, et à terminer par des compliments ingénieux. Croyant avoir pour tâche dans la société de montrer toujours de l'esprit, il ne pouvait pas même traiter sérieusement les affaires sérieuses.

Ils étaient l'un et l'autre les astres de l'hôtel de Rambouillet, qui faisait la réputation d'un ouvrage ou d'un auteur. Ceux qui composaient cette société étaient les arbitres du goût et les tyrans du génie, car personne n'entreprenait une œuvre quelconque sans calculer l'effet qu'elle y produirait. Comme il arrive toujours quand l'esprit est une prétention indispensable, et que le privilége de prononcer sur les réputations se restreint dans une coterie, le conventionnel s'y substituait au vrai, l'exagération paraissait de la finesse, et l'esprit, le mérite suprême. Pareil péché n'était pas nouveau en France; et déjà, dans le siècle précédent, Guillaume du Bartas avait été mis au rang des meilleurs poëtes; on l'avait traduit en latin et en différentes langues. Dernièrement, Gôthe se plaignait de ce que la France n'en faisait pas assez de cas, tandis que l'Allemagne estime encore beaucoup ses poésies, et surtout

(1) Racan disait de Balzac :

Divin Balzac, qui par tes veilles
Acquiers tout l'honneur de nos jours;
Grand démon de qui les discours
Ont moins de mots que de merveilles...
Quoi qu'espère la vanité,
Il n'est point d'autre éternité
Que de vivre dans tes ouvrages.

la *Semaine*, c'est-à-dire la Création, qu'il imita du Tasse, et qui fut réimprimée trente fois en six ans. Les beautés n'y manquent pas; mais elles sont gâtées par les trivialités, et par ces métaphores ridicules que l'on reproche avec raison aux Italiens du dix-septième siècle. Il vous parlera de monts de Gascogne, *enfarinés d'une neige éternelle* : il appelle le soleil le *duc des chandelles*, les vents les *postillons d'Éole*; et Dieu, au milieu de la confusion des éléments, est l'*archer du tonnère*, *grand maréchal de camp* qui *seringue* l'esprit dans la matière informe. Ailleurs il le compare à l'hôte qui n'introduit le convive dans la salle du festin qu'après l'avoir tapissée de sa propre main, et il lui fait disposer pour Adam les mets les plus attrayants sous la voûte étoilée (1) : ou bien il le compare au peintre paysagiste qui contemple son tableau avec complaisance, tantôt jetant une *œillade* sur les champs fleuris, tantôt flairant avec *son nez* les parfums exhalés dans l'air, tantôt prêtant l'*oreille* aux accents des chantres emplumés (2). Ailleurs il veut imiter le galop du cheval (3); plus loin, le gazouillement des oiseaux (4).

De Thou, qui fait aussi l'éloge de du Bartas, impute ces fautes de goût à l'éloignement des villes et des hommes instruits où avait vécu cet auteur; et pourtant peu à peu ce genre d'esprit devint du bon ton dans la société élégante. Isaac de Benserade, poëte de cour par excellence, ne cessa pendant vingt ans 1612-1691.

(1) *Le sage ne conduit la personne invitée*
Dans le lieu du festin, que la salle apprêtée
Ne brille de flambeaux, et que les plats chargés
Sur le linge flamand ne soient presque rangés :
Ainsi notre grand Dieu, ce grand Dieu qui sans cesse
Tient ici cour ouverte...
Ne voulut convier notre aïeul à sa table
Sans tapisser plus tôt sa maison délectable,
Et ranger, libéral, sous les pôles astrés,
La friande douceur de mille mets sucrés.

(2) *Et bref l'oreille, l'œil, le nez du Tout-Puissant,*
En son œuvre n'oit rien, rien ne voit, rien ne sent,
Qui ne prêche son los.

(3) *Le champ plat bat, abat, détrappe, grappe, attrape*
Le vent qui va devant.

(4) *La gentille alouette avec son tire-lire*
Tire l'ire aux fâchés; et d'une tire-lire
Vers le pôle brillant.

de composer des vers que chantaient, dans les ballets représentés devant le roi, des seigneurs et des dames de la cour; vers remplis d'allusions délicates aux grands personnages dont il ne dédaignait pas de se faire l'entremetteur. Il mit en rondeaux les *Métamorphoses d'Ovide;* la préface, la dédicace, le privilége, étaient en rondeaux, et jusqu'à l'errata. Un de ses sonnets, mis en balance avec l'*Uranie* de Voiture, divisa la société parisienne en deux factions aussi opiniâtres que celles de la Fronde, ayant de même à leur tête, l'une madame de Longueville, l'autre le prince de Conti, et se combattant sous le nom de *jobelins* et d'*uraniens,* à grand renfort de bel esprit.

C'était devant de tels juges que se débattait le mérite de tout ouvrage né ou à naître; et, dans le nombre, la *Pucelle d'Orléans*
1594-1674. par Chapelain. C'était un homme d'un caractère très-doux (1), sachant toutes les règles sur le bout du doigt. Le duc de Longueville lui avait accordé une pension annuelle de mille écus jusqu'au moment où il aurait terminé son poëme; ce qui contribua peut-être à en prolonger l'enfantement pendant tant d'années, que les dames de l'hôtel de Rambouillet, fatiguées d'attendre, s'écriaient que cette pucelle serait vieille fille avant que de naître. Lorsqu'elle parut enfin, il en fit successivement six éditions, ce qui n'empêchait pas madame de Longueville de dire en baillant : *Elle est bien belle, mais bien ennuyeuse.* Le beau monde accepta le jugement; Boileau perpétua dans ses vers cette opinion méprisante contre un poëte qui ne fut pas inférieur à maint autre de ses contemporains dont on fait l'éloge, et, si l'on veut bien nous le permettre, supérieur à Voltaire en conception épique.

Mais ce n'était pas le temps des choses sérieuses et des sentiments nationaux. Les *mazarinades* avaient mis à la mode, durant la Fronde, une poésie cyniquement facétieuse, tantôt d'une gravité affectée, tantôt triviale, et s'appliquant à tourner en plaisanterie les choses les plus sérieuses. Le genre burlesque de Berni, qui s'introduisit avec le *Typhon* (1642) et avec le *Virgile travesti* de Scarron, se répandit tellement, que l'on parodia les classiques. Ce fut une espèce de Fronde contre l'imitation étrangère; on en vint même à écrire la *Passion de Jésus-Christ* en vers

(1) Malherbe, à qui il demandait des conseils sur la manière d'écrire, lui répondit : *Lisez les livres imprimés, et ne dites rien de ce qu'ils disent.* TALLEMANT DES RÉAUX.

burlesques (1). Mais Scarron cherchait dans ce genre un soulagement à ses souffrances continuelles : *Je suis prêt,* disait-il, *à signer, devant qui l'on voudra, que tout ce que j'écris est du papier gâché.* Il réussit mieux dans le *Roman comique*, imité de l'espagnol, et pourtant original (2). On y trouve des peintures fines et vigoureuses, bien que noyées dans un style de carrefour, qui le laisse au-dessous des *Berneschi* italiens, autant qu'il l'emporte sur eux par la finesse des intentions.

Le roman drôlatique de Rabelais avait péri devant le progrès des mœurs. Mais si l'on s'aperçut que les sentiments attribués aux chevaliers ne ressemblaient en rien à ceux du moyen âge, ce fut pour leur substituer des bergers non moins fantastiques, des amours discoureurs, de sublimes générosités, des intrigues inextricables, pour lesquelles, une fois qu'on avait choisi un nom historique, on procédait sans s'inquiéter de la moindre vérité dans les détails, soit sous le rapport du caractère, soit sous celui des usages. Tous les personnages étaient de Paris, sous quelque accoutrement qu'ils se montrassent.

L'*Astrée* d'Urfé (1610), roman pastoral de cinq mille cinq cents pages pleines de fadeurs arcadiques, de monotonie prétentieuse, à peine interrompue par des allusions contemporaines, n'en fut pas moins portée aux nues, et parut par volumes dans un espace de dix années. Le *Polexandre* de Gomberville remplit six mille pages, toutes d'imagination. C'est par là surtout que brille la Calprenède, auteur de la *Cassandre,* en dix volumes, du *Pharamond,* qui en a douze, et de la *Cléopâtre*, qui ne s'arrête qu'au vingt-troisième. Long et ampoulé, se livrant à une emphase continuelle, cet écrivain, qui ne vise qu'au triomphe du bel esprit au détriment du goût, fut entouré, pendant sa vie, de gloire et d'honneurs. Mademoiselle de Scudéry, auteur du *Grand Cyrus* et de *Clélie*, tous deux

(1) *Au mépris du bon sens, le burlesque effronté*
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté :
Mais de ce style enfin la cour désabusée
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,
Distingua le naïf du plat et du bouffon,
Et laissa la province admirer le Typhon.
BOILEAU.

(2) Il le dédia au cardinal de Retz en ces termes : *Au coadjuteur. C'est tout dire.*

en dix volumes, reçut de l'hôtel de Rambouillet et y perpétua le ton d'une affectation continuelle, joint à une galanterie pédantesque. Dans ces deux ouvrages, dont les héros sont insipides à l'excès, elle montre une ignorance complète de l'histoire, et ne paraît comprendre d'autre mérite que le bel esprit. Ce sont des dialogues sans fin, interrompus par des récits faits avec tout l'art qu'on y mettait alors. Elle navigue incessamment sur le fleuve de *Tendre*, en faisant de l'amour la cause de tous les événements, comme à l'époque de la Fronde, discutant sans relâche sur l'amour, dans des termes d'une subtilité mystique, et d'après une casuistique galante qu'elle pousse très-loin.

Ces scènes d'un amour chaste et spirituel, dans un siècle où l'on faisait étalage de corruption, contrastent avec les romans de notre temps, où l'on nous dépeint pires que nous ne sommes, ce qui fait que les mères et les maris prudents en défendent la lecture. Fléchier envoyait ceux d'alors dans son diocèse, « pour édifier les gens de bien, et donner un bon exemple de morale à ceux qui la prêchent. » Ce prélat, homme grave et de goût, n'hésita pas, dans l'éloge funèbre de Julie d'Angennes, à appeler cette dame du nom d'*incomparable Arténice*, sous lequel elle était désignée dans le *Grand Cyrus*; tant cet ouvrage était populaire, et empreint de sentiments purs. Le prédicateur Mascaron écrivait à celle qui en était l'auteur : *Vos livres ont toujours pour moi l'attrait de la nouveauté. J'y trouve tant de choses propres à réformer le monde, que dans les sermons que je prépare pour la cour, vous figurerez souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard.*

Il est à remarquer qu'elle était fort laide (1) : elle survécut du reste à sa gloire; seulement elle échappa au désagrément d'entendre retentir à ses oreilles le sifflet de Boileau. Quand le bon sens et le ridicule, ces armes terribles de la bonne société, eurent enseveli ces romans guindés, on passa à des aventures d'un autre genre, merveilleux encore, mais où l'amour n'était pas aussi exclusif ni aussi quintessencié, où les mœurs se rapprochaient

(1) Elle fit à ce sujet cette épigramme, où il y a de l'élégance :

Nanteuil, en faisant mon image,
A de son art divin signalé le pouvoir ;
Je hais mes yeux dans mon miroir,
Je les aime dans son ouvrage.

plus de la nature. Dans la *Zaïde* de madame de la Fayette, l'amie constante de la Rochefoucauld, les événements, bien que peu vraisemblables, sont intéressants et variés, malgré l'exagération des sentiments et les interruptions défectueuses. Dans la *Princesse de Clèves*, elle peint avec moins d'affectation et plus de sensibilité, moins d'illusions et plus de sobriété (1), la passion invincible et pourtant honnête d'une femme mariée; les mœurs sont vraies, les accidents d'une trame fort simple, et amenés par la nature de la fable. Cyrano de Bergerac se livre à ses caprices fantastiques dans son *Voyage dans la Lune* et dans son *Histoire comique de l'empire du Soleil*, que lui suggéra peut-être l'*Histoire véritable* de Lucien, et qui furent ensuite imitées avec une bien autre supériorité par Swift et par Voltaire. Charles Perrault eut aussi beaucoup d'imitateurs dans les *Contes de fées*, genre neuf et populaire, dans lequel il orna des historiettes d'enfant d'un merveilleux tout particulier, en y ajoutant une satire douce, une morale à la portée de tous, et cela avec une brièveté ignorée de la plupart de ses successeurs.

Ces différents ouvrages faisaient les délices de l'hôtel de Rambouillet, espèce d'école de rhétorique par où la langue devait passer avant d'être émancipée. Boisrobert, qui était dans l'habitude de rapporter à Richelieu les nouvelles de Paris, lui parla d'une société où plusieurs amis se réunissaient pour causer de littérature. Le ministre, qui n'était pas fâché de détourner l'attention des affaires publiques, et de placer les lettres elles-mêmes sous la puissance royale, pour maîtriser les esprits et les opinions, songea à faire de cette réunion une institution publique. Les amis qui la composaient déclinèrent d'abord cet honneur, s'apercevant bien à quoi il aboutirait; puis, vaincus par l'amour-propre, ils se laissèrent créer Académie française, en vertu de lettres patentes que le parlement différa deux ans à enregistrer, par jalousie des honneurs et des priviléges attribués à ce nouveau corps. L'Académie.

L'Académie se composait de quarante membres, avec un directeur, un chancelier, un secrétaire : élite peu nombreuse, et désignée judicieusement pour la plupart de ses membres. Les académiciens ne devaient s'occuper que de perfectionner la langue, et d'examiner les livres soumis à leur jugement. Ils apportèrent donc un soin ex-

(1) Elle disait que toute période retranchée d'un livre en augmentait la valeur d'un louis, et chaque mot de vingt sous.

trême à écrire correctement, pesant la méthode, le style, chaque expression : un membre leur proposa de jurer de n'employer jamais un mot qui aurait été rejeté à la pluralité des voix. Ils renoncèrent bientôt aux discours qu'ils prononçaient toutes les semaines, discours aussi futiles que ceux des académies italiennes, pour s'occuper de la grammaire et surtout du dictionnaire. Chapelain en rédigea le plan ; Vaugelas en eut la haute direction, et se proposa pour modèle le *Vocabulaire de la Crusca ;* mais, pour ne pas le rendre par trop volumineux, ils laissèrent de côté les exemples, en se basant sur l'autorité de vingt-six prosateurs environ et de vingt poëtes : ils firent mieux, en s'en rapportant à l'usage pour les expressions et les phrases qu'il faut répudier, bien qu'écrites, ou adopter, bien que sans exemples ; ils méritèrent ainsi que leur dictionnaire fût généralement accepté, comme faisant loi en fait de langage (1).

Vaugelas publia alors ses *Remarques sur la langue française* (1649) au nombre de cinq cent quarante-sept, qui ne tombaient pas sur des erreurs grossières, ni sur des locutions qu'on ne puisse rencontrer chez des auteurs en renom. Il y prend pour type le langage « de la partie la plus saine de la cour, d'accord avec la manière « d'écrire de la partie la plus saine des auteurs contemporains. » On doit, selon lui, recourir aux auteurs pour établir incontestablement le bon usage ; mais la cour y contribue beaucoup plus que les livres, parce que beaucoup de choses qui s'y disent manquent dans ceux-ci ; les classiques sont d'un grand secours pour écrire, mais ceux qui savent bien parler y réussissent encore mieux. Quant à lui, il avoue avoir appris la langue par une longue fréquentation de la cour. Il dit, à propos d'*insulter :* « Expression toute récente, mais « excellente pour exprimer ce qu'elle signifie. Coëffeteau l'a vue « naître peu avant de mourir, et je me rappelle qu'il la trouvait

(1) Bossuet disait, dans son discours de réception à l'Académie : « L'usage est, à juste titre, appelé le père des langues : le droit de les établir comme de les régler ne fut jamais contesté à la multitude ; mais si cette liberté ne veut pas être entravée, elle souffre pourtant qu'on la dirige : or, l'Académie française peut être considérée comme un conseil régulier et permanent, dont le crédit, appuyé sur l'approbation publique, peut réprimer les bizarreries de l'usage, et modérer les déréglements de cet empire trop populaire.... La langue française doit avoir la hardiesse qui convient à la liberté, mêlée à la retenue qui naît du jugement et du choix. La licence doit être restreinte par les préceptes ; mais vous prendrez bien garde qu'une régularité trop scrupuleuse, une délicatesse trop molle n'éteigne le feu des esprits, et n'affaiblisse la vigueur du style. »

« tellement de son goût, qu'il était tenté de s'en servir ; mais il ne « l'osa, pour la trop grande nouveauté, tant il était scrupuleux « pour n'accepter aucune expression qui ne fût usitée. Il augura « bien de celle-là, et prédit ce qui est arrivé. » On voit par là combien les mots étaient pesés, par réaction contre le néologisme régnant. Ainsi Vaugelas discutait s'il fallait dire *affable, envieillir, insidieux, inconduite, minutie,* et si *rebrousser chemin* est une expression ignoble. Ménage, dans ses *Origines,* s'appuyait trop sur les anciens auteurs, contrairement à la nature d'une langue vivante. La grammaire de Lancelot est plutôt un traité sur la philosophie des langues en général.

Bien que l'on pût craindre qu'en criblant ainsi la langue, beaucoup de grains d'or ne vinssent à se perdre avec la paille, et que la pureté ne nuisît à l'originalité, elle soutint dans leur essor les esprits d'élite. On voulut que le style fût pur, clair, facile, simple, et qu'un bon écrivain ne s'écartât jamais des règles de la langue maternelle. Les traductions contribuèrent beaucoup à la perfectionner, attendu qu'à l'exemple d'Amyot on ne cherchait pas tant à les faire fidèles qu'à les rendre lisibles, en leur donnant la facilité et le charme d'écrits originaux.

Le français, sous la plume de Montaigne, est encore mêlé de latin, de grec, d'italien, de gascon ; il y est tourmenté pour s'élever à la dignité de langue. Malherbe s'appliqua à le *dégasconner*, à le dégager des idiotismes empruntés aux différents dialectes, pour le réduire au seul idiome parisien. Vaugelas lui donna la précision, Balzac l'élégance : néanmoins son achèvement devait être l'œuvre non des grammairiens, mais des penseurs ; car l'art d'écrire est l'art de penser.

Descartes, bien que soigné, se traîne encore trop dans sa phrase pleine et claire ; il accumule aussi les conjonctions. Les *Maximes* de la Rochefoucauld ; s'il faut en croire Voltaire, « habituèrent à penser, et à renfermer l'idée dans un tour vif, précis, délicat, mérite nouveau en Europe depuis la renaissance. » Pascal écrivit avec perfection, au point de faire lire encore son livre quand le fond a perdu tout intérêt. Malgré ses longues retouches (1), on lui

(1) Pascal refit jusqu'à treize fois une de ses *Provinciales*. Sacy eut le courage de recommencer deux fois sa version de la Bible : la première, parce qu'elle avait paru trop fleurie ; la seconde, parce qu'on la trouvait trop simple. Vaugelas travailla vingt ans à la traduction de Quinte-Curce.

odes de mètres très-variés, mais dénuées d'enthousiasme. Il composait des hymnes sacrés qu'on lui commandait pour la cour, et faisait pour la ville d'obscènes épigrammes qu'il appelait les *Gloria Patri* de ses psaumes. Hantant les cafés et les antichambres, il tirait tout du travail, rien de l'inspiration. Il professe, dans une lettre à Brossette, que « l'expression seule fait le poëte, et non la pensée, qui appartient au philosophe et à l'orateur. » Son siècle l'a appelé le *grand :* le nôtre le considère comme le poëte *le moins lyrique de l'époque la moins lyrique ;* car il ne sait s'élever qu'en s'appuyant sur les pensées d'autrui, qu'il s'approprie largement. Ses compositions pieuses sont ce qu'il a fait de mieux ; mais, traduit devant les tribunaux comme libelliste, condamné pour avoir suborné des témoins, son talent dégénéra dans l'exil, et il mourut trente ans après, en s'avouant coupable.

La Fontaine. 1621-1695. Le plus grand poëte de ce siècle est peut-être la Fontaine. Après avoir reçu une éducation fort négligée, il s'essaya dans différents genres. Le financier Fouquet lui assigna mille francs de pension, à condition qu'il en acquitterait chaque quartier par une pièce de vers. Il s'habitua ainsi à composer des poëmes, des chansons, des drames, selon que le moment l'exigerait, ou qu'il lui serait commandé. Ces inspirations stipendiées le firent l'idole des cercles de beaux esprits, où il se montrait fin, mais bon, ami des femmes et de la paresse. La chute de Fouquet l'ayant arraché à cette béatitude, il se mit à composer des fables, dont il publia le premier recueil à quarante-trois ans. Qui ne croirait que c'est l'œuvre d'un jeune homme, et le fruit d'une inspiration spontanée ? Ses manuscrits sont pourtant chargés de ratures ; et, en comparant le premier jet de la fable intitulée *le Renard, les Mouches et le Hérisson*, on voit que deux vers seulement en ont été conservés dans la version qu'il a fait imprimer.

C'était là encore un essai comme les autres, dans lesquels il avait prodigué son temps et son esprit ; car il n'avait pas le secret de sa supériorité, ni nous non plus peut-être. Il continue cependant, et développe mieux la fable, comprenant qu'elle s'adaptait à tous les genres, à tous les tons, et faisant ressortir la morale du sujet même, et non d'une strophe additionnelle. Son grand mérite est le style, bien qu'il donne parfois dans la fadeur et le pastoral, qu'il se livre à des digressions, ne se fasse pas faute de chevilles, et qu'il sommeille par moments. Il ne prétendit pas à l'originalité ; il co-

pia même toutes ses fables ainsi que ses contes, qui leur sont inférieurs ; mais il observa par ses propres yeux la nature humaine, qu'il fait agir sous forme d'animaux ou de plantes, la montrant sous tous les aspects avec une malice comique, avec une aimable ironie d'autant plus piquante qu'elle prend un air de simplicité. Il rit, et pourtant il touche ; il plaisante, et cependant vous vous sentez saisi de pitié, d'un noble courroux, contre ces injustices sociales auxquelles l'habitude rend indifférent. Inimitable dans sa naïveté, il est cité dans l'usage familier beaucoup plus que tout autre auteur, grâce aux vérités proverbiales dont il abonde, et à la spontanéité de l'expression. Son siècle ne l'apprécia pas à sa valeur; c'est à peine si madame de Sévigné le nomme, et Boileau ne parle de lui nulle part ; mais Molière disait : *Ne rions pas du bonhomme, il vivra peut-être plus que nous tous.*

La vieillesse ne corrigea pas chez la Fontaine les goûts cyniques de ses jeunes années ; mais enfin l'amitié de madame d'Hervart le ramena à d'autres sentiments, et il se livra à la pénitence.

Boileau (Nicolas Despréaux), qui dispensa à ses contemporains l'éloge et le blâme, perfectionna la manière de Malherbe et resta le dictateur incontesté du Parnasse, tant que la poésie continua d'errer dans l'enceinte du double mont. Sa muse ne palpite jamais sous l'influence des sentiments ; elle raisonne, elle raille, elle soigne la périphrase ; mais elle n'a jamais ni pitié, ni tendresse, ni générosité. Elle fait sourire, admirer par moments ; jamais elle n'émeut. L'art de Boileau consiste dans les détails ; il procède de paragraphe en paragraphe, bond par bond, sans liaison de l'un à l'autre ; et à chaque fin de phrase on trouve un repos non-seulement du vers, mais du sentiment ; c'est, pour ainsi dire, une inspiration asthmatique. Il nous apprend lui-même qu'il ne travaillait pas de verve, mais qu'il mettait du temps d'un vers à l'autre, et cherchait soigneusement la meilleure manière de clore un hémistiche. Parfois c'était à d'autres qu'il empruntait toute sa trame, sauf à la tisser ensuite à sa manière avec les idées et le style de son temps. Il s'inspire si peu de la nature, qu'il *trouve au coin d'un bois le mot qui l'avait fui* ; la cadence, la rime, la césure, viennent le tourmenter sous l'ombrage des forêts (1). Aussi

Boileau. 1636-1711.

(1) *Dans ces tranquilles bois, pour eux* (les poëtes) *plantés exprès,*
La cadence aussitôt, la rime, la césure,
La riche expression, la nombreuse mesure,

était-il épuisé à quarante ans; et il put passer les vingt-cinq autres années de sa vie à polir lentement des compositions qu'il avait l'habileté de ne pas publier.

Si le Lutrin, où il mit le plus de poésie, est supérieur au poëme de Tassoni (la *Secchia rapita*) par une heureuse application de passages classiques, une finesse continuelle, et par la correction, il lui cède sous le rapport de la conception; car il n'est pas possible d'exciter l'intérêt avec ces chanoines se battant pour une question de prééminence au chœur, ni de trouver de la variété au milieu des habitudes paresseuses et gourmandes de semblables héros.

Boileau représente donc le sens commun sans grandeur, ce qui le rend propre à la satire et aux préceptes. Les fluctuations et les secousses de la Fronde, plutôt pénibles que funestes, avaient
1666. habitué à satiriser poliment; et Boileau put se mettre à la mode en attaquant les ridicules plus que les vices. Ses sept premières satires montrèrent combien il connaissait l'artifice des vers, auquel il ne sacrifiait pas la netteté de l'expression, se tenant à ce style intermédiaire qui enlève à la critique sa rudesse, et ne permet pas de trop exiger.

Il fit la guerre, dans son *Art poétique*, aux défauts littéraires dominants. Rien ne prête autant le flanc à la satire que l'enthousiasme et l'imagination. Boileau, en faisant surtout appel au bon sens, réduisit la poésie à ce ton uniforme que d'autres louent chez lui. Mais il avait, pour s'aider dans cette voie, la nature de ses contemporains, qui, respirant sans cesse l'atmosphère de la cour, devaient en adopter la médiocrité élégante et polie. Il épancha sa bile sur les versificateurs sans talent, sans autre but que de faire rire à leurs dépens le monarque et le beau monde. Il fustige, avec un courroux peut-être nécessaire à un mal invétéré, ces poëtes toujours amoureux (1); mais on ne peut que plaindre celui qui se croit appelé à cet office de bourreau. Il signale des

Sorcières, dont l'amour sait d'abord les charmer,
De fatigues sans fin viennent les consumer.

(1) *Faudra-t-il de sens froid, et sans être amoureux,*
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux;
Lui prodiguer les noms de Soleil et d'Aurore,
Et, toujours bien mangeant, mourir par métaphore?
Sat. IX.

défauts véritables chez Chapelain, chez Benserade, chez mademoiselle de Scudéry, mais sans remonter à l'origine, sans indiquer les vrais remèdes. Ils sont mauvais; donc il n'y a de bon que les anciens et ceux qui les imitent. Tout le moyen âge n'existe pas pour lui, non plus que la renaissance italienne. Il rappelle que l'art dramatique naquit informe de ceux qui jouaient les mystères, et il se félicite de ce qu'on est revenu de cette « pieuse imprudence; » de ce que « l'on a chassé ces docteurs sans mission, pour laisser reparaître Hector, Andromaque, Ilion; » et cependant la plus belle tragédie de son temps est *Polyeucte*.

Tyrannique dans les sentences qu'il porte, parfois capricieux dans ses préceptes, il vous enseigne à faire le second vers avant le premier, afin qu'il n'y paraisse pas rajusté. Sa critique toujours négative signale les défauts, prévient les erreurs; mais il ne sent pas profondément, et il ne réchauffe pas l'imagination. Une rime heureuse le touche plus qu'une pensée élevée, et il substitue la plaisanterie au sentiment du beau. Plus régulier que Horace, il est bien loin de lui pour la sûreté des transitions. Horace semble rire en se jouant, tandis qu'on sent le travail chez Boileau; on sent même la partialité; car celui qui jamais ne parla de la Fontaine, et confondit Corneille avec Chapelain, consolait Racine quand le public ne comprenait pas encore *Phèdre* et *Athalie*; il est juste de dire à sa louange qu'il encouragea aussi Molière, en l'assurant que sa *charmante naïveté* plairait éternellement.

L'éloquence du barreau fut bien loin d'atteindre à la dignité qu'elle faisait admirer dans la chaire. Elle se hérissait d'érudition à tort et à travers, prodiguait les allusions mythologiques, les descriptions prolixes avec mélange de vers, et s'exprimait par apostrophes, le poing tendu, en déployant toutes ses ressources. On cite avec éloge les trois mémoires de Pellisson pour le ministre Fouquet, qui sont mêlés de jurisprudence et de politique, à la manière de Cicéron, mais où il a plus de sobriété sous le rapport des ornements et de l'art. Patru fit de beaux plaidoyers en se modelant sur les harangues de Démosthène et de Lysias dans des affaires privées, et plus encore sur celles d'Isée; mais, dénués d'ornements, de figures, de pathétique, ils entrent en matière sans préambules. Comme il les prononçait devant le parlement, c'est-à-dire devant des personnes instruites, et versées dans les subtilités de

la chicane, il ne devait pas compter seulement sur les mots, mais procéder avec prudence, avec clarté, sans emphase ni mouvements vifs. On en trouve davantage dans le Maistre, si célèbre parmi les solitaires de Port-Royal; mais on voit trop qu'il s'occupe de son auditoire et de sa réputation : s'il expose bien les faits, il cite trop, il disserte, il fait des digressions, et paraît ignorer que la force consiste dans la simplicité. Or, il faut se rappeler qu'une chose manquait à ces orateurs, le peuple, sans lequel il n'y a pas d'éloquence.

Moralistes. 1613-1703. On cherche volontiers dans les moralistes la peinture de cette époque. Saint-Évremond, gentilhomme de Normandie, avait assisté à toutes les guerres de son temps; il se fit durant sa longue vie une brillante réputation dans le beau monde de France et d'Angleterre, en courtisant les femmes à la mode, notamment Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, et sut éviter le ridicule, malgré ses cheveux blancs. C'est à ce genre d'existence, plus encore qu'à un mérite intrinsèque, qu'est due la réputation de ses écrits toujours frivoles, mais où le bon sens domine. Raffiné sans imagination ni sensibilité, s'abandonnant à une tranquille indifférence, il raille les prétentions de l'Académie à vouloir imposer une langue; il retrace avec finesse la vanité de la noblesse, et se rit des interminables querelles des jansénistes et des jésuites, avec une indépendance d'esprit fort rare de son temps. Ainsi, il raconte qu'un gentilhomme a pris parti pour les premiers, parce qu'un jésuite a détourné son pistolet au moment où il tirait sur un rival, et qu'il les a quittés ensuite parce qu'un abbé de leurs partisans fait la cour à une dame dont il est épris. Sa plaisanterie atteint parfois des choses plus saintes, mais sans aller jusqu'à l'incrédulité; car, dit-il, « le plus dévot ne peut réussir à croire toujours, ni le plus impie à ne croire jamais. » Dans ses *Réflexions sur le génie du peuple romain*, il s'exprima, à l'égard du grand peuple, avec une hardiesse inaccoutumée. St-Évremond est en somme l'un des représentants du bon sens d'alors, réagissant contre l'enthousiasme. Mais ses plaisanteries lui causèrent de fréquentes traverses, qu'il supporta du reste avec une gaieté épicurienne.

1613-1680. Les *Maximes* de la Rochefoucauld sont, au dire de Rousseau, un « livre triste et désolant, surtout dans la jeunesse, où l'on « n'aime pas à voir l'homme tel qu'il est. » Comme il avait pris une part active aux intrigues de la Fronde, cette ambition sans

grandeur, ces sacrifices sans noblesse, ces grandes paroles qui recouvraient de misérables intérêts personnels, l'avaient habitué à apercevoir de secondes fins et des motifs bas jusque dans la vertu. Il tomba donc, des idées chevaleresques de ses premières 1665.
années, dans la froide morale de ses *Maximes*, qui toutes roulent sur ce thème : *L'amour-propre est le moteur de toutes les actions humaines*.

L'un des seigneurs les plus distingués de la cour de Louis XIV, il écrit sans pédanterie un grand nombre d'observations, et il les expose sans lien ; ce qui fait que le philosophe se plaît à y découvrir l'enchaînement qu'il a négligé d'y mettre ; l'homme du monde y trouve de quoi satisfaire ses habitudes d'indolence intellectuelle ; l'homme de lettres admire la vivacité de la phrase, sa précision, sa délicatesse, et la vigueur avec laquelle elle frappe tout, en laissant beaucoup à la pénétration du lecteur. Il est vrai que le désir de la concision le rend quelquefois obscur, et que sous l'épigramme on ne rencontre souvent qu'une niaiserie. Quant au fond, la Rochefoucauld pèche pour vouloir trop généraliser, et pour voir le secret de l'âme humaine dans ce qui est le secret des partis. Il n'indigne pourtant pas le lecteur autant que Hobbes, car il n'attaque la vertu qu'autant qu'il la suppose feinte ; et il n'est que trop de gens qui, arrivés à un certain âge, se disent : *Il a raison*.

Cette idée de la perversité humaine domine chez d'autres que lui par religion. Ainsi Pascal, dans ses *Pensées*, juge l'homme avec une sévérité que l'on prendrait pour de la misanthropie, s'il ne présentait la grâce pour y remédier. Nicole prêche aussi avec une autorité toute janséniste, plutôt qu'il ne conseille ; il raisonne plus qu'il ne touche ; mais dans ses *Jugements téméraires*, dans les *Moyens de maintenir la paix*, et dans l'*Accord entre l'amour-propre et la charité*, il traite délicatement quelques points neufs, et pénètre dans les replis du cœur (1).

(1) *Jamais le cœur humain n'a été mieux anatomisé que par ces messieurs*. SÉVIGNÉ, let. 82. Elle y revient souvent, et particulièrement dans la let. 94 : *Voyez comme il fait voir nettement le cœur humain, et comme chacun s'y trouve, et philosophes, et jansénistes, et molinistes, et tout le monde enfin ! Ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne, c'est ce qu'il fait : il nous découvre ce que nous sentons tous les jours, et que nous n'avons pas l'esprit de démêler, ou la sincérité d'avouer*.

1644-1696. Si la Rochefoucauld calomnie la race humaine, la Bruyère en médit, et la dépeint dans ses *Caractères* (1687) sous des couleurs sombres, sans illusion, mais sans sarcasme. Il les fit précéder des *Caractères de Théophraste*, afin sans doute de donner à faire comprendre combien il lui était supérieur. En effet (sans s'arrêter à la condition diverse de la politique, de la religion, de la société domestique), l'auteur grec ébauche à peine les portraits, et plutôt par masses que par individus, tandis que l'écrivain français peint souvent des individus plutôt que des types, mais toujours avec bonheur, de manière à flatter la malignité, en lui faisant trouver des applications multipliées et toujours actuelles. Homme de bon sens et de bon goût comme ses illustres contemporains, il frappe par la vivacité du style, la soudaineté de l'expression, la souplesse et la concision des phrases, l'imprévu de l'antithèse, en même temps qu'il sait tenir l'esprit en éveil par la variété avec laquelle il reproduit et classe les nuances indéfinissables des sentiments humains.

Il faut ranger parmi les moralistes les nombreux auteurs de mémoires où cette société se trouve reproduite avec son esprit inimitable. Indépendamment de ceux dont nous avons déjà fait mention, le cardinal de Retz a écrit les siens dans un style animé, comme l'un des acteurs du drame qu'il retrace : on y remarque de beaux caractères, une observation fine, un esprit fougueux, de l'originalité dans l'expression. Le duc de Saint-Simon, caustique et profond, avait étudié soixante ans la cour et la société. Quand les autres nous montrent la régularité admirée du règne de Louis XIV, il nous en fait apercevoir le mouvement confus, où l'ancienne constitution était comprimée, mais non abolie, et où les formes survivaient quand l'esprit avait péri. Sans se laisser éblouir par le grand roi ni corrompre par la régence, il aime les jansénistes ; mais il ne voudrait pas en voir dans le parlement. Il répugne à l'absolutisme ; mais il n'entend les libertés qu'autant qu'elles sont aristocratiques. Il ne voit que la cour, et croit que la nation ne peut être heureuse qu'avec elle et par elle. Il se complaît à rappeler que Voltaire était le fils de son notaire, et qu'il l'avait vu plusieurs fois lui apporter des actes à signer. Examinant tout avec une attention curieuse, il arrive par la malignité à deviner, même quand il exagère. Aussi présente-t-il une série de tableaux admirables depuis le roi jusqu'au valet, du général au confesseur, du pieux Fénelon à l'obscène Dubois ; il mêle toutes les couleurs, et pourtant

il les fait toutes voir, peignant avec d'autant plus de hardiesse qu'il n'entendait rien publier de son vivant (1).

C'est là le roman véritable de la France, c'est là son histoire; car, du reste, si l'on en excepte Bossuet, elle a cueilli peu de palmes dans ce genre, ainsi que dans les ouvrages d'imagination.

Le dernier représentant de ce siècle fut Fontenelle, celui dont 1657-1757.
la vie fut la plus longue parmi les littérateurs modernes, et qui resta paisiblement le contemporain de trois générations. Sans être grand écrivain, il évite les erreurs qu'engendrent les préjugés et les passions; mais il ne saurait ni concevoir ni accomplir un travail d'une certaine portée. Ce qu'il a laissé de mieux, ce sont les *Éloges* qu'il faisait, comme secrétaire de l'Académie, de ceux de ses membres qui venaient à mourir. Bien qu'il ne soit pas exempt de cette manie d'admiration contagieuse dans les académies, la simplicité de son exposition la fait ressembler à la véracité. Il a les connaissances à la fois étendues et superficielles dont on a besoin pour s'acquitter d'une pareille tâche, et le bon sens de répudier l'affectation que d'autres en regardent comme inséparables.

Fénelon avait composé des *Dialogues des morts*, où, se proposant d'une manière visible, comme dans ses autres ouvrages d'éducation, un but moral, il ne ménageait point, chez les rois et les héros défunts, les vices qu'il voulait corriger chez les princes vivants. Fontenelle recherche dans les siens l'inattendu et le paradoxe : il vise plus que Lucien aux contrastes, en rapprochant les personnages qui eurent le moins de rapports entre eux; il s'étudie à niveler les inégalités les plus frappantes, à trouver des excuses neuves. Or, dans cette recherche de la nouveauté, il ne rencontre souvent que le sophisme, et il ne respecte pas toujours les lois du goût.

Fontenelle devança le siècle suivant dans le soin qu'il eut de donner satisfaction au beau monde en entreprenant de l'initier selon son goût, avec peu de temps et de fatigue, aux secrets de la nature et de l'antiquité; entreprise périlleuse, attendu que le seul ornement qui convienne aux ouvrages scientifiques est la clarté, l'ordre, la précision. Il sut pourtant, dans son *Histoire des oracles* (1687), jeter de l'agrément sur une matière si pleine d'ennui dans Van-Dale. Il

(1) La première édition des *Mémoires* de Saint-Simon fut faite en 1789, sous la date de Londres, en trois volumes de morceaux choisis, qui furent suivis de quatre autres volumes supplémentaires. Il s'en est fait dernièrement une édition complète.

soutint avec vivacité, dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, une opinion déjà émise par Campanella et par le cardinal de Cusa (1). Il prend pour base les tourbillons de Descartes, bien que les grandes vérités astronomiques eussent déjà été proclamées, et il paye tribut, de temps à autre, au scepticisme naissant. On chercherait en vain dans cette production la profondeur des dialogues de Galilée; mais elle séduit par l'étrange et le merveilleux, et rend accessibles les choses les plus abstruses. Or, la vanité paresseuse fut charmée de trouver des moyens faciles de montrer du savoir. Le mélange de science et de galanterie qu'on y rencontre était dans le goût du siècle, et les compliments que l'auteur adresse à la dame dont il se fait le professeur paraîtraient des fadeurs, si elle ne montrait qu'elle les mérite par les objections bien entendues qu'elle lui fait.

La réputation de Fontenelle alla croissant, à mesure que les hommes supérieurs s'éteignaient et que l'esprit remplaçait le génie. Froid de propos délibéré, il juge d'une manière malheureuse les ouvrages de sentiment et d'imagination. Quoique dépourvu de génie, il forma une école qui eut beaucoup d'influence sur la génération suivante, en appliquant l'art du style à la science et le doute philosophique aux belles-lettres ; mais on aime à se rappeler qu'il disait, à ses derniers moments : *Je suis né Français, j'ai vécu cent ans, et je meurs avec la consolation de n'avoir jamais attaché le plus petit ridicule à la plus petite vérité.*

CHAPITRE XIV.

LANGUES MORTES. — CRITIQUE.

Ainsi quelques écrivains s'abandonnent au naturel en cherchant à peindre la société dans un style sans apprêt; d'autres polissent le leur avec un soin non dissimulé : mais tous professent la même vénération pour les anciens; tous d'accord sur les principes de l'art, ils ne disputent point sur les modèles, mais ils les étudient; la raison dicte des lois à l'imagination, et l'on fait consister l'art à

(1) *Suspicamus, in regione solis magis esse solares claros et illuminatos, intellectuales habitatores, spiritualiores etiam quam in luna, ubi lunatici, et in terra magis materiales et crassi, ut illi intellectualis naturæ solares sint multum in actu et parum in potentia, terreni vero magis in potentia et parum in actu, lunares in medio fluctuantes, etc.* CUSANUS, *apud* WILKINS, p. 103.

exprimer dans le langage le plus parfait les idées les plus générales.

Bien que la prédominance des langues vivantes détournât des langues mortes qui rentraient dans le champ de la critique, il ne manqua pas de gens studieux pour les cultiver avec ardeur.

L'étude du latin avec la pensée d'imiter les classiques commença à Pétrarque. Dans son siècle et dans le suivant, on travailla beaucoup avec peu de résultat, vu le manque de moyens pour distinguer ce qui était pur de ce qui était barbare. On fit mieux au temps de Politien ; on connut plus d'auteurs anciens, on les étudia mieux; puis arriva l'époque de Bembo, de Sadolet, de Manuce, dont les travaux, avec ceux de Robert Estienne et de Nizolius, donnèrent à l'expression de la correction et de la délicatesse. Latinistes.

Nous avons déjà parlé de l'histoire de la guerre de Flandre de Famiano Strada, et de celle des Indes par Maffei de Bergame, qui, pour ne pas altérer la pureté de sa diction, obtint de réciter le bréviaire en grec. Mais lorsqu'il fut mort, ainsi que Muret, on retomba dans une mauvaise voie, malgré les efforts de Juste-Lipse, de Scaliger, de Grotius; et on peut juger, par les *Suppléments* à Tite-Live de Freinshémius, combien on avait dégénéré de la rigueur du siècle précédent.

Le latin fut employé dans plusieurs controverses du temps; mais il était surtout de mode dans la versification : c'est pourquoi presque tous les poëtes de ce siècle s'essayèrent dans cette langue. Nous avons parlé ailleurs de Masénius, comme nous ferons aussi mention des Italiens Ceva et Sergardi : c'était à peine, assure-t-on, si l'on parvenait à distinguer les compositions du dernier de celles des satiriques latins. Nous pourrions citer encore Averani de Florence, Capellari et Strozzi, qui chanta le chocolat.

Alors renaquirent toutes les difficultés puériles des acrostiches, des vers formant une figure, des énigmes. Balthazar Bonifazio publia à Venise un *Musarum liber ad dominicum Molinum* (Pinelli, in-4°), contenant vingt-six pages imprimées et vingt-deux gravées. La première planche après le frontispice est double, et les autres présentent les objets suivants : *Turris, Clypeus, Columna, Calaria, Clepsydra, Fusus, Organum, Securis, Scala, Cor, Tripus, Cochlea, Pileus, Spathalion, Rastrum, Amphora, Calix, Cubus, Serra, Ara.*

Le recueil de Caramuel (Rome, Falconi, 1663, in-fol.) est encore plus considérable : sur huit cent trente-quatre pages, vingt-

quatre sont gravées. On lit en tête : *Primus calamus ob oculos ponens metametricum, quæ variis currentium, recurrentium, adscendentium, descendentium, nec non circonvolentium versuum ductibus, aut æri incisos, aut buxo insculptos, aut plumbo infusos, multiformes labyrinthos exornat.* Il comprend huit parties : *Prodromus, Apollo arithmeticus, Apollo cetricus... Anagrammaticus... Analexicus... Centonarius... Polyglottus... Sepulcralis.* Un jésuite eut le bonheur de composer ce vers :

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cælo,

qui comporte 3312 changements, tout en conservant le mètre; et Ericius Puteanus employa quatre pages entières à de semblables combinaisons.

La France cite la *Callipedia* de Claude Quillet. Ménage, Fraguier, la Rue, le cardinal de Polignac, ne sont pas des écrivains sans grâce. Il y a plus de talent chez René Rapin, qui chanta les *Jardins* en trois mille vers, virgiliens dans l'expression. Ses cadences sont aussi gracieuses que son sujet; et il est, selon nous, supérieur à Delille pour la variété des descriptions. Santeuil célébrait les victoires du grand roi, et composait des inscriptions pour ses monuments.

Quatre membres de l'Académie des sciences étaient choisis d'ordinaire pour cette tâche par le ministre, de même que pour préparer les projets de médailles, et les devises pour les fêtes de Versailles. Cette commission fut ensuite organisée en 1701, et le nombre de ses membres porté à quarante; elle prit alors le nom d'Académie des inscriptions et belles-lettres, et ne contribua pas peu au progrès des études classiques.

Académie des inscriptions et belles-lettres.

La critique grammaticale s'était élevée à une hauteur remarquable, grâce aux travaux de Gaspard Scioppius et de Gérard Vossius. Le premier, en guerre avec tout le monde, avec les protestants qu'il avait quittés, avec les jésuites auxquels il ne voulait pas céder, consuma ses forces en satires et en querelles. Il fit une critique sévère de Cicéron; sa *Grammatica philosophica* (1628), qu'il publia à Milan, n'offre (cas assez peu rare) de philosophie que dans le titre. Du reste, il ne s'écarte des errements ordinaires qu'en ne rangeant pas parmi les verbes les gérondifs et les supins. Il écrivit contre Strada, qu'il détestait parce qu'il était célèbre, l'*Infamia Famiani*, en signalant dans ses ouvrages plusieurs expressions barbares; puis, dans le *Judicium de stylo historico*, il reproche des barbarismes

à Juste-Lipse, de Thou, Casaubon, et autres écrivains de l'autre côté des Alpes, sans faire grâce non plus à Manuce et à Maffei.

Gérard Vossius contribua plus que tout autre à la correction par son *Aristarchus*, *sive de arte grammatica*, et par un répertoire de mots employés par les modernes, quoique non autorisés, avec le titre *De vitiis sermonis et glossematis latino-barbaris* (1645-55). Il y ajouta les *Falso-suspecta*, que réprouvaient les pédants, mais qu'il appuie : on peut y voir combien il y avait d'expressions condamnées par quelques latinistes, parce qu'ils ne les trouvaient pas dans Cicéron.

Les jésuites se montrèrent écrivains châtiés en latin, bien qu'ils donnent dans la déclamation, défaut propagé peut-être dans cet ordre par l'habitude de professer dès la première jeunesse. Parmi leurs nombreux livres d'éducation, nous ne saurions passer sous silence les *Prolusioni* de Famiano Strada. Ce sont des préceptes et des exemples de rhétorique, où l'on remarque entre autres cette expérience difficile : il feint une réunion dans laquelle les hommes les plus distingués du siècle précédent ont à réciter une composition, en contrefaisant quelques-uns des plus grands poëtes latins. Giano Parrasio refait Lucain ; Bembo, Lucrèce ; Castiglione, Claudien ; Hercule Strozzi, Ovide ; André Navagéro, Virgile ; Querno, *instrument de plaisirs érudits* pour Léon X, improvise des bouffonneries. Quel que soit le succès obtenu, il faut être extrêmement familiarisé avec les classiques pour prétendre imiter la manière de chacun d'eux.

Les jansénistes de Port-Royal voulurent aussi rivaliser sous ce rapport avec les jésuites ; et les grammaires latines et grecques de Lancelot furent reçues partout comme les mieux conçues, les plus simples, et fournissant d'excellents exemples, quoiqu'elles ne soient pas sans erreurs.

De pareils secours permirent d'améliorer les éditions des anciens. L'Allemagne, qui devait ensuite laisser les autres pays derrière elle, lisait alors les classiques dans les traductions françaises ; et c'est à peine si elle peut citer Ézéchiel Spanheim, commentateur des *Césars* de Julien. L'Angleterre, après des talents inférieurs, produisit Richard Bentley, homme d'une érudition immense et bien digérée : vif et poli dans son style, enjoué même au besoin, il mit soudain en désarroi ses contemporains, peu habitués à une guerre aussi terrible à la fois et aussi loyale.

Ce genre d'études fleurit aussi en Hollande, où Daniel Heinsius exerça avec moins de frivolité qu'à l'ordinaire, et en se tenant à des observations judicieuses, une bonne critique sur les auteurs. Grotius aussi, très-habile à éclaircir un auteur par un autre, procura plusieurs bonnes éditions. Gaspard Barth fit dans l'*Adversaria* une infinité de remarques importantes, bien que décousues.

Journaux. Nous avons déjà eu occasion de mentionner un genre de littérature nouveau qui devait acquérir bientôt une grande importance, et non pas seulement dans les lettres. Denis de Sallo, membre du parlement de Paris, publia, le lundi 5 janvier 1665, le premier numéro du *Journal des savants*. Il continua à y faire connaître les progrès des sciences et des lettres en y insérant de courtes notices, la plupart laudatives. Cependant, un ton dictatorial et la hardiesse de ses opinions lui attirèrent des ennemis; et l'on prétendit l'assujettir à la censure. Ne voulant pas subir cette condition, il céda son journal à Gallois. Comme ce dernier s'occupait plus des sciences que des lettres, Visé fonda le *Mercure galant* pour la poésie et le théâtre. Bientôt ce mode de converser continuellement avec le public, de lui soumettre ses pensées même sans liaison et sans les avoir autrement méditées, parut commode et agréable à la fois.

On comptait en France au commencement du dix-huitième siècle quatre journaux, les deux dont il vient d'être parlé, plus ceux de *Trévoux* et de *Verdun*, qui paraissaient une fois par mois. Il ne faut pas se les figurer semblables en rien aux représentants de la littérature militante d'aujourd'hui. Se considérant par leur privilége comme les organes de l'autorité publique, ils avaient soin de ne pas blesser les auteurs; ils se bornaient donc à donner un résumé clair et impartial de l'ouvrage, en évitant de formuler un jugement, sauf quelques-unes de ces phrases de politesse que l'amour-propre d'auteur se plaît à interpréter comme des éloges. On aurait cru, notamment pour les compositions théâtrales, attenter à la propriété d'auteur en émettant un avis; on en donnait seulement une analyse, telle que l'auteur lui-même l'envoyait, en se réservant de porter un jugement lorsqu'elles seraient tombées dans le domaine des salons. Cette politesse de la critique dégénérait en insipidité.

Le *Journal des gens de lettres* commença à paraître à Rome en 1668, par les soins de François Nazzario, de Bergame; il fut interrompu en 1679, puis repris en 1686, par Benoît Bacchini, du bourg San-Donnino, qui le rédigeait presque seul, en y traitant

de matières très-variées. On en avait commencé un autre en 1671 à Venise, où prirent aussi origine les feuilles politiques qui, de la pièce de monnaie qu'elles coûtaient, furent appelées *gazzette* (1).

En Allemagne les *Actes de Leipsig* commencèrent en 1682, mais en latin, et s'occupant plus du passé que du présent. Le *Mercure savant* d'Amsterdam vécut peu, et d'une existence faible. L'Allemagne eut deux autres journaux dans le cours de ce siècle, l'Angleterre trois. Il paraissait encore extravagant aux savants d'être jugés par des gens au-dessous d'eux, et il en résultait des clameurs, de véritables guerres; mais d'autres reconnurent quel avantage il était possible d'en tirer. En Hollande surtout, on mettait dans ces feuilles plus d'érudition qu'on n'en emploie aujourd'hui pour de gros volumes; et, pour les rendre plus populaires, elles étaient rédigées en français. Bayle commença à publier en 1684 les *Nouvelles de la république littéraire*, où il déploya beaucoup de connaissances, de finesse, de pénétration, de vivacité, et cette hardiesse à prononcer un jugement qui éblouit les demi-savants. Il eut pour émule à Amsterdam Leclerc, qui publia la *Bibliothèque universelle* de 1686 à 1693, époque à laquelle lui succéda la *Bibliothèque choisie*, qui dura jusqu'en 1703. On y trouve un choix judicieux, des analyses loyales: les jugements en sont bons et complets, quand des préoccupations religieuses ne viennent pas les altérer.

Le *Polyhistor* de Morhof (1689) et les *Jugements des savants* de Baillet (1685) appartiennent à la critique, quoique les nombreux emprunts y fassent presque disparaître la partie originale. Les préambules de ce dernier recueil ont été presque entièrement insérés dans le *Dictionnaire encyclopédique*, sans même indiquer qu'on lui en avait obligation.

Il y eut aussi abondance de *Mélanges littéraires*, genre de recueils plus appropriés que les livres systématiques à l'homme du monde, à qui ils fournissent des sujets de conversation et de distraction, tels que des mémoires, des lettres, des voyages, des dialogues. Les *Ana* sont des recueils de mots de personnages célè-

(1) Marsand cite, dans les *Manuscrits italiens des bibliothèques royales de Paris*, sous le n° 869, « un amateur curieux de nouveautés qui, en 1571, faisait transcrire ces articles des gazettes ou journaux publiés dans les différentes villes d'Italie; » or il dit qu'il en existait neuf cents dans la Bibliothèque royale. Ce doit être là une des nombreuses inexactitudes de ce livre.

bres, comme Scaliger, Perron, Pithée, Naudé, Casaubon; les plus connus de ce temps sont ceux de Ménage (*Menagiana*), auxquels on en a ajouté d'autres d'origines diverses, et les *Mélanges de littérature* par Vigneul de Marville, mais écrits par le bénédictin d'Argonne, qui, plus assuré sous ce déguisement, montra beaucoup de connaissance de la littérature.

Les autres critiques sont dépassés par Claude Saumaise (Salmasius), qui, doué d'une mémoire de fer, enrichie par un travail solitaire, devient presque leur type. Mais sa supériorité le rendit présomptueux, et il en arriva à écrire plume courante. Il dit dans les *Plinianæ exercitationes* (1629) qu'après avoir longtemps étudié sur Pline, trouvant le champ trop vaste, il s'en est tenu à Solin, son compilateur. Ce titre fastueux couvre donc la misère. Il engagea une polémique animée avec Milton, en qui il trouva un adversaire bien au-dessus de lui.

Frédéric Gronovius, de Hambourg, approcha le plus de Saumaise. Élevé dans les universités de Hollande, il s'appliqua principalement à corriger les classiques latins; et la plupart des notes aux éditions *Variorum* sont de lui. Elles furent publiées après 1660 dans ce pays de l'érudition, en choisissant ce qu'il y avait de mieux dans les éditions précédentes, sans pourtant y apporter toujours le jugement et le respect convenables, et en dédaignant comme une petitesse de donner des explications de sens. Grévius y travailla aussi; puis tous deux recueillirent, moyennant un immense travail, les traités de différents auteurs sur les antiquités grecques et romaines.

Louis XIV, d'après le conseil du duc de Montausier, et sur le choix de Huet, fit faire à l'usage du Dauphin des éditions avec une glose continue pour les poëtes, et des notes pour éclaircir ce qui dépassait une capacité médiocre.

Tanneguy le Fèvre (Tanaquil Faber), homme sûr de lui, qui ne redoutait pas de passer pour paradoxal, a fait aussi des éditions estimées. Henri Valois, en annotant Ammien Marcellin et d'autres encore, s'est mis au rang des plus distingués. Cousin étendit le champ de l'érudition en l'appliquant aux écrivains du Bas-Empire.

Le zèle classique était tel en France, que chacun des grands écrivains se complaisait à être comparé à quelqu'un des anciens, ou s'efforçait de l'imiter. Molière étudiait Lucrèce, et se proposait pour modeles Plaute et Térence. Rousseau demandait des inspira-

tions à Pindare; Boileau leur dictait les lois posées par Horace, et critiquait les mœurs à la manière de Juvénal; Racine se formait sur les *Amours de Théagène et de Chariclée;* la Fontaine, sur Platon et Plutarque; il reproduisait Phèdre, et disait avoir sans cesse à la main Horace, Homère, l'Arioste, le Tasse (1). Tous conservent néanmoins une physionomie propre. Ils font, si l'on peut ainsi parler, des imitations originales; et Bossuet est autre que Jean Chrysostome, Racine n'est point Euripide, ni Boileau Horace.

Le culte des anciens amena une querelle qui fit alors grand bruit, celle de la prééminence entre eux et les modernes. Quant aux sciences et à la philosophie, les pédants seuls pouvaient hésiter. Mais les anciens trouvaient-ils parmi les modernes des rivaux qui les égalassent en belle diction, en éloquence, en poésie? Desmarets, auteur du *Clovis*, irrité de ce que Boileau avait fait fi de son poëme, publia une *Comparaison de la langue et de la poésie française avec celles des Grecs et des Latins*, où il maltraitait Horace et Virgile, en se comparant à Tamerlan, vainqueur de Bajazet. L'architecte Perrault fit paraître un *Parallèle des anciens et des modernes dans les arts et dans les sciences*, dialogues où, en déployant assez de connaissances et d'habileté, il met Athènes au-dessous de Versailles, les anciens peintres au-dessous de ceux de l'Italie, et traite fort rudement Virgile et Horace, et surtout Homère. Mais, comme dans tous les ouvrages de ce genre, il n'envisage que le côté défectueux, sans tenir compte des beautés; il n'établit d'ailleurs les comparaisons que sur des traductions. Cependant il n'en flattait pas moins le goût du temps et l'amour propre français.

Les anciens et les modernes.

En vérité, la question pouvait être débattue alors que les chefs-d'œuvre étaient peu nombreux, et qu'ils n'avaient pas encore obtenu le suffrage de la postérité; alors que les regards se portaient uniquement sur la forme, sans s'inquiéter en rien du sentiment religieux qui distingue les deux sociétés. Les uns et les autres donnaient donc dans l'excès, ne s'apercevant pas que l'on ne saurait être grand qu'à la condition d'être de son siècle. Or ceux-ci méprisaient les anciens pour avoir composé selon l'esprit de leur

(1) *Térence est dans mes mains; je m'instruis dans Horace;*
Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse...
Je chéris l'Arioste, et j'estime le Tasse;
Plein de Machiavel, entêté de Boccace...

temps; ceux-là croyaient que l'étude consistait dans l'imitation, et cette dernière dans une contrefaçon.

Fontenelle combat les anciens avec bon sens, mais sans le sentiment de l'opportunité, en distinguant toutefois le mérite scientifique et le mérite littéraire. Le Bossu se fait le champion d'Homère, dont il relève les beautés en le comparant aux autres poëtes; tandis que Rapin, dans le *Parallèle des grands écrivains anciens*, décerne la palme à Cicéron, à Virgile, à Tite-Live, sur Démosthène, Homère et Thucydide, en immolant toujours l'originalité au fini. Boileau, dans une pauvre apologie, mesure la cour d'Agamemnon d'après celle de Louis XIV, Homère d'après Racine, Achille d'après Condé. La Fontaine, qui pourtant croyait Planude rapproché du temps où vivait Ésope, défendit les anciens en assurant qu'il n'existait point de Platon parmi les modernes, tandis que la Grèce en fourmillait dans son moindre canton; et que l'ode n'atteignait pas au sublime dans la main des Français, parce qu'ils n'ont que du feu, et qu'il y faut de la patience (1). Mais Fénelon savait apprécier « la gracieuse facilité du monde antique, » et il puisait son *Télémaque* dans Homere, dans Xénophon, dans Platon. Au milieu de ces écrivains se démenait avec bruit le médecin Patin, tellement idolâtre du bon vieux temps, qu'il s'habillait comme on le faisait cent ans auparavant, et réprouvait les découvertes de la médecine nouvelle, surtout l'antimoine et le quinquina.

Mais le différend ne s'étendait guère au delà des mots. Boileau dit que les termes bas avilissent l'expression. Or, Perrault en trouve un grand nombre dans Homère; et le donneur de préceptes ne se tire d'embarras qu'en niant qu'il y en ait jamais eu ni pu y en avoir. Mais voilà que Racine trouve dans Denys d'Halicarnasse un passage où il reproche précisément à Homère d'être rempli de mots *très-vils* et *très-bas* : *J'ai fait réflexion,* écrit-il à Boileau en lui indiquant cette observation de l'historien grec, *qu'au lieu de dire que le mot* âne *est en grec un mot très-noble, vous pourriez vous contenter de dire que c'est un mot qui n'a rien de bas, et qui est comme celui de cerf, de cheval, de brebis, etc.*; *ce* très-noble *me paraît un peu trop fort.*

(1) ..... *L'ode, qui baisse un peu,*
Veut de la patience, et nos gens ont du feu.

Tanneguy le Fèvre, qui voulait tout justifier chez les anciens, 1651-1722.
même le libertinage de Sapho, avait une fille, qu'il maria à son élève bien-aimé André Dacier. Les deux époux ayant abjuré le calvinisme, obtinrent de nombreuses faveurs, et se consacrèrent à des travaux d'érudition et d'esprit; mais Boileau disait : *Dans les productions de leur commune intelligence, c'est elle qui est le père.* Madame Dacier, quoique plus savante que son mari en grec, en latin, en antiquités et en critique, le rendit heureux, et ne montra point de pédantisme. Un de ces ennuyeux, comme il y en avait déjà, l'ayant priée de lui écrire quelque chose sur son album, après une longue résistance elle y traça son nom, avec ce vers de Sénèque : *Le silence est l'ornement de la femme.*

Il était naturel que les deux époux, en voyant les erreurs et les irrévérences des assaillants à l'égard des anciens, se fissent, par droit d'héritage, les champions des Grecs et des Romains. Madame Dacier s'éleva donc chaudement contre la corruption du goût; mais ce fut avec un manque de politesse que la sincérité rend à peine excusable.

La Motte, poëte en renom, quoique compassé et prodigue de figures et de formules préétablies, attaqué spécialement par madame Dacier, lui répondit par les *Réflexions sur la critique*, écrites avec convenance, mais sans approfondir davantage ni les causes véritables ni les différences, et ne s'arrêtant qu'à l'artifice extérieur. Il gâta ensuite sa propre cause en prétendant remanier Homère; c'est-à-dire qu'il lui ôta, dans sa traduction, tout ce qu'il y considérait comme des défauts.

M. et madame Dacier sont bien plus recommandables pour leurs travaux d'érudition : le mari exerça la sienne à traduire Horace, Aristote, Sophocle; tandis que sa femme s'occupait de reproduire en français l'*Iliade*, l'*Odyssée*, et quelques comédies de Térence et de Plaute.

La Harpe devait venir, un siècle plus tard, remettre ces querelles sur le tapis; mais, malgré les progrès de la critique et de l'érudition, il ne voyait encore dans l'antiquité que les Grecs et les Romains, parmi les modernes que les Français, dont le mérite, selon lui, consistait à avoir suivi les traces des anciens; tandis qu'il traitait les Allemands et les Anglais de barbares, attendu qu'ils s'étaient contentés d'être de leur pays.

Les solitaires de Port-Royal envisagèrent la question d'un point

de vue particulier et plus élevé. Quand l'abbé de Saint-Cyran, après sa mise en liberté, alla rendre visite à le Maistre, celui-ci lui montra sa traduction des *Offices* de Cicéron qu'il l'avait précédemment invité de faire : Saint-Cyran témoigna des regrets de ce conseil ; et, parmi les raisons qui l'avaient déterminé à le lui donner, il lui dit notamment que Dieu s'est figuré, avec toutes les vérités de l'ordre et de la grâce, dans l'ordre de la nature et dans l'ordre social, autant que dans la loi de Moïse. Or, dans ce traité des *Offices*, une vérité concernant la puissance sacerdotale lui démontrait que la raison d'un païen avait mieux aperçu qu'on ne l'avait jamais fait depuis dans les écoles, quel était chez les hommes le fondement de tous les pouvoirs civils et ecclésiastiques émanés de Dieu. *Il faut avouer*, ajoutait-il, *que Dieu a voulu que la raison humaine fît tous ses efforts avant la loi de grâce, et qu'il ne se trouvera plus de Cicéron ni de Virgile.*

Personne assurément, dans ce débat, n'élevait l'histoire littéraire jusqu'au Calvaire pour distinguer le domaine du beau, qui lui fut antérieur, du domaine du vrai, qui se découvrit ensuite. Personne ne s'apercevait que la question qui s'agitait était, au fond, celle de la perfectibilité humaine. Cependant, une noble voix sortant de Port-Royal avait fait entendre ces mots : « Non-seulement chaque homme grandit chaque jour en savoir, mais « tous les hommes ensemble y font de continuels progrès ; de « manière que tout le genre humain, pendant tant de siècles, doit « être considéré comme un seul homme qui subsiste toujours et « apprend continuellement ; et la vieillesse de cet homme universel ne doit pas se chercher voisine de sa naissance, mais « loin au contraire. Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toute chose. Or, comme nous avons « ajouté à leurs connaissances l'expérience des siècles qui se sont « succédé, c'est en nous qu'il faut chercher cette antiquité que « nous révérons dans les autres (1). »

(1) PASCAL.

CHAPITRE XV.

LE THÉATRE.

Si ce grand respect pour les anciens contribuait à raffiner les formes, il nuisait à l'originalité, et quelquefois il servait d'arme aux gens médiocres pour fustiger quiconque sortait du sillon qu'ils avaient tracé. Les Français grandirent par leurs propres forces dans deux carrières différentes : l'éloquence de la chaire dont nous avons déjà parlé, et le théâtre.

Le théâtre naquit d'abord de la représentation des mystères (1) ; puis, livré à des compagnies, il devint une spéculation, et non un art. A la moitié du seizième siècle, les clercs de la Bazoche et les Enfants sans souci représentaient encore des mystères et des moralités. Mais, après Louis XII, les troubles politiques et religieux firent proscrire ce genre, qui prêtait trop à la satire. Bientôt le théâtre fut fréquenté, à l'exemple de l'Italie et de l'Angleterre, non pas encore par les femmes, mais par des personnes bien élevées ; ce qui contribua à le rendre moins trivial et à en bannir l'obscénité. Puis, lorsque Richelieu lui accorda sa protection, on chercha à y mettre de la décence ; on demanda des modèles aux anciens ; on abandonna la licence des faits, et on mitigea celle des expressions. La préférence restait toutefois encore aux farces italiennes ou aux petites comédies, dans lesquelles les acteurs déployaient plus de talent que les auteurs. La scène sans aucun appareil ne produisait nulle illusion, et la décoration ne changeait pas, lors même que le sujet l'exigeait. Des jeunes gens à la mode avaient leurs siéges sur le théâtre, où, contrefaisant les gestes et les paroles des acteurs, applaudissant ou sifflant, il n'y avait pas de grimace qu'ils ne se permissent pour exciter l'attention et le rire des spectateurs.

L'école de Jodelle innova dans la comédie, mais plus encore dans la tragédie, en se détachant des compagnies pour suivre les traces des Grecs. Alexandre Hardy, acteur comique et poëte dramatique, qui, pendant vingt ans, travailla exclusivement pour le second théâtre de Paris, est admirable pour la facilité du dia-

(1) Voy. tome X, page 91.

logue et des vers. Il donna près de trois cents drames empruntés à Plaute ou à Cervantes, sans ajouter autre chose à l'original que les fadeurs et le jargon du temps, changant les héros en matamores, et les amours en subtilités. Le caractère de son école est de confondre tous les genres, et de ne point tenir compte des règles classiques; début étrange pour une littérature dont le caractère devait être la correction.

Corneille. 1606-1684. Pierre Corneille, né à Rouen, donna, à vingt-trois ans, sa *Mélite*, puis *Clitandre* et la *Veuve*, pièces qui produisirent alors beaucoup d'effet, parce qu'elles étaient selon le goût affecté et romanesque du moment. La *Médée* (1635), puisée dans Sénèque, précéda de peu le *Cid*, qui assura la gloire du poëte. Corneille emprunta heureusement aux Espagnols ce personnage, chez qui l'ancienne valeur s'allie si bien aux sentiments modernes de tendresse, de grâce et d'honneur. Des situations vraiment tragiques, le combat entre le devoir de venger l'honneur paternel et la crainte d'offenser l'objet aimé, des passions telles que chacun les ressent, un langage pur, approprié au sujet, exempt d'afféterie, enlevèrent les applaudissements. Une jeune fille qui épouse le meurtrier de son père, et cela après les quelques instants que les règles accordent au développement dramatique, est un sujet malheureux. Chimène est bien loin des grands caractères féminins du théâtre anglais. Ni elle, ni son amant, ne sont dessinés de manière à nous intéresser vivement à leurs aventures, tellement qu'il fallut, pour les soutenir, avoir recours au personnage oisif et dès lors défectueux de l'Infante, éprise aussi du héros. Puis l'action ne peut même acquérir une vraisemblance conventionnelle qu'en accumulant les incidents (1).

Cependant, les censures dont le *Cid* fut l'objet ne tombèrent pas sur ces défauts, mais bien sur l'exécution. Richelieu, qui, ne se sevrant d'aucune des jouissances de l'ambition, s'amusait à faire des canevas de tragédies que d'autres étaient chargés de broder, resta effrayé à l'apparition du *Cid*, nous dit Fontenelle, comme s'il eût vu les Espagnols aux portes de Paris. Or, une

(1) Magnin, après avoir relevé, avec l'indulgence d'un artiste et la franchise d'un savant, les nombreux anachronismes du *Cid*, termine en soutenant l'opinion que les ouvrages d'imagination ne doivent pas être soumis sévèrement à une exactitude historique.

foule de gens vendus ou voulant se vendre est toujours disposée à servir les jalousies d'un homme puissant.

La pédanterie s'était armée de la règle et de l'horloge. D'Aubignac, le premier, avait soutenu la nécessité de se conformer aux règles d'Aristote pour faire une tragédie. Mairet mit le précepte en pratique; Scudéry, maniaque d'érudition, s'en appuya pour soutenir que le public s'abusait en admirant le *Cid*; et Richelieu prit l'Académie pour arbitre du différend. Elle s'acquitta de cette tâche avec dignité et bon sens, dans une critique assez respectueuse; se montrant économe de louanges, orthodoxe dans ses doctrines, mais subtile et vraie dans ses remarques, sans paraître, du reste, s'apercevoir qu'elle avait à prononcer sur un chef-d'œuvre. Cette censure fut en grande partie, sinon en totalité, l'ouvrage de Chapelain; et la Bruyère a pu dire : *Un des meilleurs drames que l'on ait vus est le* Cid; *une des meilleures critiques que l'on ait faites est celle du* Cid.

Balzac entreprit de défendre Corneille en démontrant que, s'il avait plu, il avait atteint le but de la représentation, bien que par des voies différentes de celles qui sont indiquées par Aristote. Corneille voulut soutenir aussi sa cause à l'aide des autorités, non pas tant qu'il s'y crût obligé que pour faire étalage d'érudition, et pouvoir dire : *Et moi aussi, je le savais.* Mais il faut croire que les règles d'Aristote sont bien élastiques, si le poëte put y ajuster sa tragédie, et démontrer qu'elle avait plu précisément parce qu'il les avait suivies. Quoi qu'il en soit, les Français se persuadèrent avoir modelé leur théâtre sur celui des Grecs, prouvant par là qu'ils avaient moins étudié les règles profondément essentielles que les formes organiques. En ce qui concerne même celles-ci, les Grecs n'avaient point d'actes; et Aristote ne distingue que le prologue, le chœur, l'épisode et l'exorde. Le chœur, d'où la tragédie avait tiré son origine, en resta toujours la partie principale. Les Grecs puisaient leurs sujets dans l'histoire et dans la religion nationales; les Français les puisent dans celles des autres peuples : chez les premiers, il y a beaucoup de poésie lyrique, aucune chez les seconds; les uns n'observent point l'unité de temps et de lieu, les autres l'exigent; les Grecs représentaient leurs héros dans leur nudité physique et morale; les Français leur donnèrent un costume et une politique artificielle, une galanterie aussi éloignée de l'amour sensuel et expéditif de cette

nation, que leurs intrigues le sont de la simple contexture des anciens tragiques.

On n'en prétend pas moins avoir modelé la tragédie moderne sur celle de l'antiquité. Née en France dans des temps de grandeur monarchique, elle reproduisit exclusivement la cour, et raffina les sentiments comme le langage. Détachée du peuple, elle perdit le caractère spontané, et abdiqua les traditions du siècle précédent; mais si, au contraire, cette politesse des formes eût été associée à l'histoire et à des sentiments nouveaux, il aurait pu en résulter le type de la tragédie moderne, une inspiration hardie sans égarements, profonde sans bizarreries; une expression noble et délicate, juste et forte de sentiments vrais; un intérêt d'action, joint à la régularité et à la décence.

Les prétentions des pédants purent détourner Corneille de la voie où il s'était élancé d'abord dans sa liberté; mais on se plaît à lire ses préface, où il pallie les défauts de ses pièces en faisant ressortir leurs mérites, avec la prédilection et tout ensemble l'intelligence de l'auteur : on y voit combien on apportait alors de conscience à l'étude de l'art; combien étaient nuisibles et l'asservissement aux règles, et la manie de ne contempler les Grecs qu'à travers le prisme des faiseurs de préceptes. Mais Corneille avait plus d'inspiration que de connaissance de l'art et des détails : il n'avait ni un goût raffiné ni un jugement sûr, ni l'imperturbable hardiesse du génie. N'étant donc pas assez certain de lui-même pour mépriser les courtisans qui le dénigraient, il s'effraya de la critique, et céda à la nécessité de subir ces règles qu'il déclarait pourtant « mal connues ou mal pratiquées. » Au lieu de s'abandonner à ses élans originaux, qui l'auraient conduit à des créations d'une beauté saisissante au milieu de quelques endroits faibles, il se traîna à la suite des pédants en délaissant les héros modernes, lorsqu'il venait à peine de les découvrir; et, après avoir conçu la *Médée* et l'*Illusion comique* avec la liberté vigoureuse de Shakspeare, il immola l'idée aux formes organiques, pour ramener à l'unité de temps et de lieu des actions qui y répugnaient (1).

(1) L'unité oblige Corneille de recourir à d'étranges expédients. Ainsi Pompée vient conférer avec Sertorius dans une ville où ce dernier est le maître; « mais il était impossible de garder l'unité de lieu, sans lui faire faire cette échappée. » Lorsqu'il y a impossibilité absolue de l'observer, il s'arrange pour « faire que les deux lieux n'eussent point besoin de diverses décorations, et qu'aucun des

C'est ainsi qu'il fit l'*Horace*. Un auditoire moderne, qui n'est pas dominé par un patriotisme impitoyable, doit avoir le fratricide en horreur; et pourtant Corneille assombrit encore le tableau tracé par Tite-Live, en faisant d'Horace l'époux de la sœur des Curiaces. Ensuite le roi de Rome entend les plaidoiries, et absout le coupable avec une autorité que Louis XIV lui-même ne se serait point arrogée, et qui ne pouvait convenir qu'à la majesté d'un peuple sauvé.

L'*Héraclius* est un tissu de petits incidents. Les deux faux Héraclius, qui, incertains de leur père, n'osent épouser la femme dans laquelle ils craignent de trouver une sœur; Phocas, qui s'abstient de les condamner dans la crainte que l'un d'eux ne soit son fils, amènent des situations qui appartiennent plutôt à la comédie qu'à la tragédie. *Nicomède* est moins étrange, bien que faible et invraisemblable.

Une reine de Syrie, aussi cruelle qu'insensée, élève ses deux fils sans déclarer lequel est l'aîné, et par suite celui qui doit hériter du trône : l'instant venu de révéler son secret, elle leur annonce que celui qui voudra l'emporter sur son frère devra donner la mort à Rodogune, dont tous deux sont épris. Saisis d'horreur, ils s'en remettent au choix de Rodogune elle-même, qui, à son tour, leur impose le meurtre de leur mère. L'école satanique a-t-elle jamais enfanté de conception plus atroce?

Dans la *Mort de Pompée*, le héros ne paraît point, et sa fin est racontée dès le commencement du second acte. Tout y roule ainsi sur le châtiment des assassins; et si le but en est moral, on y trouve peu d'intérêt. César joue dans la pièce le rôle d'un dameret, tandis que Cornélie est constamment noble et digne.

Dans *Cinna*, le héros de la pièce et Maxime sont des gens méprisables; Émilie est une fille ingrate et perfide; si elle ne fait pas pis, c'est qu'elle est retenue par la société, à qui elle fait la guerre. Toutes les volontés ne sont pas en lutte avec des pervers, ni déterminées par de nobles motifs; on ne tremble pas pour Auguste, attendu qu'il ne paraît pas dans un véritable danger; et si on l'applaudit lorsqu'il pardonne, on ne voit pas le motif qui lui fait accorder son

deux ne fût jamais nommé, mais seulement le lieu général où tous les deux sont compris. Cela aide à tromper l'auditeur, qui, ne voyant rien qui lui marque la diversité des lieux, ne s'en aperçoit pas, à moins d'une réflexion malicieuse et critique dont bien peu sont capables. »

amitié à celui qui conspirait contre ses jours. Corneille a déployé de l'éloquence dans les longues tirades philosophiques, empreintes d'une vigueur romaine, qu'il fait prononcer à ses personnages sur la meilleure forme de gouvernement et la gloire réservée aux conspirateurs ; idées qu'il avait, du reste, puisées dans la Fronde. *La ville et la cour*, comme pour dédommager l'auteur des premières contrariétés qu'il avait eu à essuyer, prodiguèrent les éloges à *Cinna* jusqu'à le mettre au-dessus du *Cid*.

Plus Corneille va perdant en originalité, plus il ennoblit son style, et laisse de côté les défauts, les incorrections, les obscurités, la recherche. Il exprime des pensées hardies et quelquefois sublimes avec une concision qui ne nuit pas à la clarté, et dans un rhythme harmonieux. Quoique Lucain et Sénèque fussent ses auteurs de prédilection, il est loin d'être aussi gonflé et aussi hyperbolique que ces deux écrivains ; il sait où il doit s'arrêter, et se montre toujours noble, sauf dans les scènes d'amour. Il enseigne à son pays le langage élevé que l'afféterie alors en usage avait gâté ; et une foule de belles sentences et de sentiments généreux qu'il rendit vulgaires agirent efficacement sur le caractère de la nation.

Corneille trouve en lui la grandeur et la liberté que l'on enlevait au drame ; aussi peint-il mieux l'héroïsme et les passions violentes que les affections délicates ou les sentiments faibles ; l'amour même, selon lui, ne devait être qu'un accessoire : or, il est nécessairement tel dans les sujets romains, qu'il préférait, et il l'y introduisit uniquement parce que la mode l'exigeait ; il en résulte que cette passion y est insipide, comique même, dans les formes et dans le résultat.

Ses personnages sont tous grands, tous capables d'immenses sacrifices, sans gradation, sans hésitation ; il a donc placé au milieu de plans mal tracés des types immortels de grandeur, où il y a pourtant plus d'idéal que de réalité (1) ; des héros tout d'une pièce, débitant d'admirables maximes dont ils ne s'écartent jamais ; ce qui fait qu'on les devine facilement. Vous trouvez dans Horace un Romain primitif ; dans Diègue et Rodrigue, des chevaliers féodaux ; ce sont des types plutôt que des individus : si l'on excepte le *Cid*, Corneille offre plutôt au spectateur des discours que des personnages ; et il serait difficile de se figurer que ceux que l'on voit sur

(1) Le fameux *Qu'il mourût* n'est que l'expression du devoir de tout soldat.

la scène agissent réellement. On n'y rencontre aucun caractère féminin tel qu'on en trouve dans la vie ordinaire; toujours des abstractions personnifiées d'un sentiment, d'une idée, d'une passion; des tyrans exagérés; des hommes forts, tels que les lui suggérait la fréquentation des gens de guerre et des théologiens, anciens acteurs de la guerre civile: de là la nécessité d'une emphase continuelle.

Polyeucte seul touche le cœur, parce qu'il s'adresse aux sympathies communes, et repose sur une idée hautement dramatique, les combats de la volonté de l'homme. Pour peu qu'on laisse à l'écart le mélange de l'amour et de la religion, le théâtre français n'a pas de création aussi noble et aussi délicate que Pauline. Mais Corneille ne se trouvait pas là obligé de subir un joug auquel il se sentait supérieur sans oser le secouer; il n'avait pas devant lui le spectre des anciens.

Corneille était un homme excellent, plein d'affection pour son frère, également poëte tragique, auquel le retinrent attaché des penchants communs: vivant même avec lui, il recourait parfois à sa mémoire plus sûre que la sienne, quand il avait de la peine à trouver une rime. La muse tragique n'absorba pas tellement tous ses moments, qu'il ne lui en restât pour traduire en vers l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il retomba en vieillissant dans la fécondité malheureuse de sa jeunesse, et dans ses dialogues sur la raison d'État, applicables à tous les cas et à tous les temps. Il ne put donc soutenir la comparaison avec Racine, qui ne tarda pas à briller à son tour sur la scène. Le jeune poëte lui ayant remis le manuscrit d'*Alexandre*, il en loua la versification, mais en lui déclarant qu'il n'était pas fait pour le théâtre. Peut-être disait-il vrai; car Racine se sentait repoussé de cette carrière par des scrupules religieux, et il put prendre sur lui de s'en tenir éloigné longtemps après des triomphes éclatants, pour se livrer à des études toutes différentes.

Racine. 1639-1699.

Les *Frères ennemis*, que Racine fit représenter à vingt-cinq ans, promettaient déjà beaucoup; mais *Andromaque* le plaça à côté de Corneille, sur qui il l'emporte par la manière dont il dispose ses sujets, par un grand art de symétrie, une construction graduée, et une attention extrême aux moindres détails. Corneille crée ses héros d'un seul jet, tout à fait bons ou tout à fait méchants. Racine mélange davantage le bien et le mal, nuance les sentiments,

et excite ainsi plus de sympathie. Corneille immole la vigueur de son génie aux prétentions érudites de son siècle ; tandis que Racine, calme et harmonieux, s'y adapte spontanément, comme un fleuve paisible subit les digues qui le resserrent en l'embellissant. Les passions sont en lutte chez Corneille ; il n'y a de combat chez Racine qu'entre les convenances et l'amour ; partant, plus de tendresse et moins d'enthousiasme.

Si Shakspeare vous entraîne, à travers les rochers et les précipices, au sommet d'une montagne d'où vous contemplez tout un monde, Racine vous guide doucement dans les sentiers fleuris d'un jardin où chaque pas vous offre un point de vue agréable. Chez lui, les intrigues sont simples, les caractères convenables et réguliers, les couleurs ménagées ; car il éteint ce qu'il y a dans l'histoire de trop vrai et de trop marqué. La faute en est à son caractère et à son époque, où les inégalités qui donnent de la physionomie aux hommes allaient s'aplanissant, pour rendre tout calme et uniforme à l'entour du trône. Des mœurs élégantes remplaçaient l'énergie ; le peuple n'était rien, et la langue elle-même dépouillait sa mâle hardiesse. Racine ne pouvait donc saisir de l'homme que ce qui, chez lui, est indépendant de l'état social et de la constitution politique, et le reproduire dans sa vérité générale, modifiée par le caractère de la civilisation contemporaine. Voilà pourquoi tous ses personnages parlent le même langage ; voilà pourquoi ses héros s'expriment par moments d'un ton doucereux tout à fait choquant, et contraire à la généralité poétique à laquelle doit tendre tout auteur tragique.

Toutes les femmes de Racine sont belles, gracieuses, noblement calmes. Mais l'amour est toujours dans ses pièces une passion respectueuse, même chez Pyrrhus à l'égard d'une esclave. Hippolyte pousse des soupirs comme un Parisien ; Achille est un muguet ; et il n'est pas jusqu'à Néron qui ne soit amoureux. Si Racine sacrifia beaucoup au goût dédaigneux de la cour, il n'en appréciait pas moins la sublime familiarité des Grecs ; et l'on voit dans ses préfaces, écrites avec simplicité, qu'il comprenait ce qu'il n'osait imiter. « Un goût très-délicat, dit Manzoni, lui fait trouver ce qu'il y a de plus fort dans le vrai et de plus exquis dans le naturel. L'art s'y cache dans la perfection, et l'élégance est toujours au profit de la justesse. A chaque instant on y reconnaît le reflet d'un sentiment profond qui développe toutes les gradations des idées et

des objets, avec le don de s'arrêter toujours à ce qu'il y a de plus poétique. »

Si donc Racine le cède à Corneille pour la grandeur du caractère, la vigueur des pensées et du langage, il l'emporte dans la variété des demi-teintes, en quoi consiste la connaissance du cœur humain. Il transforma la langue de Corneille, qui avait déjà vieilli, en donnant de la stabilité au style poétique, comme l'avait fait Pascal pour la prose, ou en prenant des phrases vulgaires pour les poétiser, et en tirer des rapprochements inattendus. Il atteignit dans l'idylle et dans l'élégie une perfection inconnue avant lui. C'est à peine s'il le cède à Virgile pour le fini, pour la mélodie des expressions, aussi heureuses que naturelles; et il n'a point d'égaux, comme poëte lyrique, dans les chœurs d'*Athalie*. Boileau, qui lui avait enseigné à *faire difficilement des vers faciles,* le soutint toujours de ses éloges, et proclamait heureux le siècle qui voyait éclore ces *pompeuses merveilles.*

Bien que l'on exigeât en France que le sujet fût classique, nombre d'auteurs puisèrent des sujets dans l'histoire turque, c'est-à-dire, dans celle qui est la moins favorable, puisqu'il ne saurait y avoir de luttes de passion là où tout se décide par l'épée (1). Racine essaya aussi dans *Bajazet* de puiser à cette source; mais il ne fit guère qu'y prendre un nom. *Bérénice* est peu dramatique. Dans *Britannicus* (1669), riche en contrastes de caractères, il convertit des rivalités d'amour en terreur et en pitié. Il montre dans *Mithridate* (1671) un grand homme inébranlable aux souffrances et aux revers. Il rivalise dans *Phèdre* avec Euripide, en inspirant plus d'intérêt que ne l'a fait le poëte grec, et en atteignant la plus haute perfection du style tragique. *Iphigénie* (1674) tant admirée a le défaut de toutes les productions transplantées; les erreurs de faits et plus encore de sentiments y sautent aux regards de ceux à qui les Grecs sont le moins familiers. La rudesse de la forme aurait fait partie de la vérité; car on ne saurait s'imaginer qu'avec tant de politesse de langage on puisse offrir des sacrifices humains, de même qu'on ne saurait concilier la sublime délicatesse d'Andromaque avec l'état de servitude.

Les sujets bibliques convenaient mieux à Racine, parce qu'il avait

(1) La moins mauvaise des tragédies de la Calprenède est le *Comte d'Essex,* qui roule sur un fait arrivé trente-sept ans auparavant.

une plus grande intelligence de ces croyances, et qu'il n'était préoccupé ni par les exemples anciens, ni par la prétendue nécessité d'une intrigue amoureuse. Après avoir renoncé pendant plusieurs années au théâtre par un redoublement de rigueur janséniste, il se décida, à la requête de madame de Maintenon, à écrire *Esther* pour les pensionnaires de Saint-Cyr. Cette pièce fut admirée et pour la moralité de son but, et pour les allusions que l'on croyait y trouver. Encouragé par ce succès, il fit *Athalie* (1691), chef-d'œuvre de grandeur, de simplicité, d'intérêt, d'effet, de contexture claire et facile. Les fadeurs galantes en sont bannies, les caractères en sont hardis, les images sublimes; la curiosité reste constamment éveillée entre l'émotion et la terreur : comme l'action se passe dans le temple, tout y revêt un caractère solennel; mais le sentiment mystérieux, la rude grandeur du temple hébraïque, la magnifique sévérité et le désordre sublime de la poésie sacrée, ne s'accordent point avec son élégance circonspecte; et, habitué aux sentiments doux, il n'ose aborder ni la sublimité du terrible, ni la sublimité du gracieux.

Il s'enhardit toutefois à remettre les chœurs sur la scène. Corneille se livre aussi parfois au genre lyrique, et se rapproche par là bien plus de la tragédie antique que par les formes organiques. Mais on ne sut pas marcher dans cette voie, et l'on s'en tint aux sujets anciens sans suivre les formes anciennes, tandis qu'on aurait dû faire précisément le contraire. Après avoir choisi les personnages parmi les héros, on dut nouer l'action à l'aide d'intrigues secondaires, exagérer les passions et les faire discoureuses et analytiques, pour amener l'occasion de tirades brillantes.

De là les beautés et les défauts de la dramatique française, où, l'action se passant toujours dans les coulisses, le public ne fait qu'assister à la délibération qui la précède, et où le monologue d'un homme au moment d'accomplir un projet est remplacé par un confident qui représente ou la raison ou la passion du héros. Cependant le manque d'élan lyrique auquel la France a paru condamnée jusqu'ici a fait que les chefs-d'œuvre appartiennent au théâtre, parce que l'homme y est dépeint plutôt que l'idéal de la nature et l'immensité divine.

Si l'on se rappelle que la société de l'hôtel de Rambouillet fit conseiller à Corneille de ne pas risquer *Polyeucte*, parce que le christianisme ne pouvait plaire sur le théâtre, et que le beau monde

mit au-dessus de cette tragédie l'inepte *Cinna* et l'infernale *Rodogune*, il faut se rappeler aussi qu'*Athalie* fut la tragédie la plus attaquée parmi les ouvrages de Racine, et que madame de Sévigné disait de son auteur : *Il passera de mode comme le café*. Elle ne croyait pas deviner si juste.

Indigné de se voir préférer Pradon, qui lui était si inférieur, après l'épopée d'*Athalie* et l'élégie d'*Esther*, Racine abandonna le théâtre au milieu d'une carrière où il avait toujours été en se perfectionnant, pour revenir aux ferveurs de l'esprit, ainsi qu'à la paix de la raison et des sens.

Quelques-unes des tragédies de ce temps furent portées aux nues par l'esprit de parti. Le fécond Rotrou (1658), qui, négligeant les règles, croyait que le jugement le meilleur était un triomphe bruyant sur la scène, a laissé *Venceslas*, où il y a du mérite, bien que l'héroïsme y soit exagéré, et qu'il ne soit pas exempt des fadeurs des romans d'alors ; le *Saint-Genest*, qui est de l'école des sujets religieux, reste, après *Polyeucte*, le seul descendant des *Mystères* qui mérite d'être mentionné. Campistron (1656-1723), faible disciple de Racine, chez qui l'on remarque des plans très-réguliers et des situations intéressantes, manque des qualités qui font vivre un poëte.

Crébillon disait : *Corneille a occupé le ciel, Racine la terre;* 1707-1777.
il ne me restait que l'enfer, et je m'y suis plongé tête baissée. S'étant aperçu que le mérite de Corneille était d'avoir excité l'étonnement, il voulut frapper de stupeur l'imagination, en mettant en scène les romans compliqués que Paris avait abandonnés, mais que la province cultivait encore. Il émeut à force d'angoisses et d'horreurs, gâtant ce qu'il peut avoir de qualités par un langage inculte à la fois et affecté, auquel se mêle la fade galanterie des imitateurs de Racine. Crébillon, devenu vieux, se trouva en présence de celui qui devait occuper le troisième rang parmi les tragiques français : Voltaire ne pardonnant pas au pauvre vieillard, que l'envie élevait à son niveau, le persécuta avec une lâcheté haineuse, que mit encore plus en relief le silence magnanime de Crébillon.

Corneille, qui fit de belles tragédies lorsqu'il n'avait sous les yeux dans sa patrie que de mauvais modèles, avait aussi donné dans le *Menteur*, qu'il imita des Espagnols, et que Goldoni a copié de lui, la première comédie écrite d'un bon style, sans les bouffonneries accoutumées. Il y eut aussi des applaudissements pour

le *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, et pour la *Mère coquette* de Quinault, la première pièce où les marquis furent tournés en ridicule.

Molière. 1622-73. Un jeune garçon né sous les piliers des halles, d'une famille de tapissiers, réussissant mal dans le métier de ses pères, on le destina à la jurisprudence, et il fut placé chez les jésuites pour y faire ses études. Tourmenté par l'impatience du génie qui se ronge lui-même jusqu'à ce qu'il trouve à prendre l'essor, il se jette dans une troupe de comédiens : comme c'était une profession infamante, embrassée presque uniquement par des étourdis, de pauvres diables ou des mauvais sujets, afin de ne pas déshonorer ses parents, il cacha son nom de Poquelin sous celui de Molière, qu'il devait rendre immortel.

C'est à peine à trente ans si ses camarades connaissaient sa valeur : lui-même il ne la connaissait pas, car il se croyait né pour la tragédie. Mais les sifflets l'avertirent de son erreur, et il se donna à la comédie. Il copia d'abord des scènes entières du théâtre italien, mais avec un naturel qui leur manque. C'est ainsi qu'il fit paraître l'*Étourdi* et le *Dépit amoureux*. Lorsque, plusieurs années après, ces pièces arrivèrent à Paris, elles y obtinrent des applaudissements plus unanimes que ceux de ses ouvrages dont la beauté est incontestable. Comprenant alors ce que la comédie pouvait opérer, il se proposa pour but de plaire à la bonne compagnie, non à l'aide de bouffonneries et d'accidents forcés, mais en peignant la société, et en tirant le comique du fond des caractères. Introduit à l'hôtel de Rambouillet, il s'y trouva au milieu des extravagances des marquises convulsionnaires, du faste des parvenus, de l'abus du savoir et des belles manières; au milieu d'absurdités ingénieuses, à l'aide desquelles l'intention de raffiner amenait à tout gâter; si bien que la science devenait de la pédanterie, la langue un jargon, la délicatesse des sentiments une minauderie de prudes. Le génie comique de Molière avait ainsi un vaste champ à moissonner. Mais comment rire de ceux qu'il voulait traduire sur la scène, sans se faire bannir de leurs salons? car, une fois expulsé, adieu la gloire, adieu ses espérances. Il écrivit donc les *Précieuses ridicules*, mais en protestant qu'il n'avait en vue que celles qui s'efforçaient d'imiter gauchement les airs du grand monde. La compagnie de l'hôtel de Rambouillet, devant qui cette pièce fut d'abord représentée, la couvrit d'applaudissements; la ville entière

voulut la voir, la province y accourut à son tour: l'affluence fut telle, qu'il fallut doubler le prix des billets, et l'on ne pouvait se faire à l'idée de tant de hardiesse jointe à tant de vérité.

Une voix s'élevant du parterre cria : *Courage, Molière! voilà la vraie comédie;* et il se dit à lui-même : *Je n'ai plus besoin de m'embarrasser des livres : il me suffit d'étudier le monde.* Il ne renonça pas pour cela à la comédie d'intrigue, ni à l'imitation ; il lisait, s'instruisait, avait recours à toutes les ressources de la scène, musique, danses, intermèdes, bouffonneries. Plaute et Térence lui fournirent le fond de ses meilleurs ouvrages, et il pilla largement les Espagnols et les Italiens; mais ce fut de bonne prise, car il s'appropria admirablement les emprunts qu'il leur fit.

Assailli de toutes parts, il mit en scène ses censeurs dans la *Critique de l'École des femmes*, et lui-même dans l'*Impromptu de Versailles*, où il se montre en proie aux embarras d'auteur et de chef d'une troupe comique, empruntant le moindre détail à la vérité, et ne changeant pas même les noms. Or il ne se borna pas à tirer dans cette seule circonstance et les scènes et les caractères de faits réels; et c'est cette étude de la nature qui le fit atteindre à l'originalité.

Il choisissait aussi de préférence la langue la plus familière, tellement que des critiques sévères lui ont reproché d'avoir donné dans l'excès; et il essayait sur sa vieille servante l'effet de la phrase ou de la scène (1). Il était obligé de faire vite, pour ne pas laisser chômer sa troupe; et les trois actes des *Fâcheux* furent conçus, écrits, versifiés, répétés et joués en quinze jours. La facilité est encore une preuve de génie, quand elle est couronnée de succès; mais Molière n'était satisfait lui-même d'aucun de ses ouvrages, même les plus applaudis.

Ils sont d'un mérite si différent, qu'il semblerait difficile de les croire d'un seul auteur. Les règles qui avaient rapetissé la tragédie furent pour la comédie un frein salutaire, en l'empêchant de tomber dans la représentation prosaïque de la vie; mais la nécessité d'offrir une action qui se développe avec plus de rapidité que les sentiments habituels porte Molière à exagérer.

Il est admirable pour l'art avec lequel il met ses types dans des

(1) Cette fille devait être douée d'une grande délicatesse, s'il est vrai que son maître lui ayant lu une fois une comédie d'un autre auteur, elle s'aperçut de la supercherie.

situations favorables pour en faire ressortir le caractère. Les femmes, jusqu'à lui triviales et effrontées, dans ses pièces se montrèrent dignes, et offrant des caractères distincts. En retraçant la vie individuelle, il sonde les plaies du cœur, et il ne met en œuvre rien d'indécis ou de vague, rien qui ne contribue à l'effet. Mais souvent, bien qu'ennemi des abstractions, il tombe dans le défaut que nous avons signalé chez les tragiques, en restreignant l'observation à des temps et à des sentiments particuliers, en peignant des personnifications, plutôt que les types éternels de la nature humaine. Ses acteurs profèrent des sentences, au lieu de ces manifestations qui échappent involontairement à l'homme.

Ce fut une nouveauté que de traîner l'hypocrisie sur la scène, comme il le fit dans *Tartufe*. Or, sans parler du dénoûment, qui est loin d'être heureux, la situation n'est pas comique; car il ne s'agit pas pour Orgon de simples embarras, mais d'un véritable péril (1). Le dénoûment des *Femmes savantes* n'est pas bon non plus, et la peinture est limitée; le *Misanthrope* est trop sérieux pour une comédie: c'est pourtant, selon nous, ses meilleurs ouvrages, avec l'*École des femmes* qui les précéda, et qui l'emporte en rapidité, en vigueur, en comique.

Molière est considéré en France comme le premier poëte comique de quelque littérature que ce soit. Il efface Plaute en l'exploitant (2); s'il le cède à Térence en grâce et en élégance, il le surpasse en vérité et en force de caractères, dans le bon choix des détails et dans la vivacité du dialogue; s'il n'a pas la fécondité des Espagnols, ni leur sentiment profond, il est bien au-dessus d'eux en correction et en régularité; Shakspeare, si supérieur pour la force, la vivacité du coloris et la richesse des caractères, n'a pas, autant que lui, l'art de diriger chaque chose au but.

Molière était d'humeur sérieuse, et les faiseurs de caricatures le représentaient comme hypocondriaque; Boileau, avec qui il était

(1) « Si *Tartufe* eût été fait de mon temps, je n'hésite pas à le dire, je n'en aurais pas permis la représentation. » NAPOLÉON.

(2) Il y a de la finesse et de la vérité dans cette réflexion de Fr. Schlegel que l'*Avare* de Plaute n'a qu'une seule passion, ce qui le rend plus saisissant; tandis que celui de Molière est à la fois avare et amoureux. Sans parler de la difficulté d'associer ces deux sentiments, il en résulte que l'homme avare qui assiste à la représentation se reconnaît, mais se dit : « Moi du moins je ne suis pas amoureux; » et à son tour le vieillard, coiffé d'un joli minois, se dit : « Moi, du moins je ne fais pas le ladre. » Ainsi aucun des deux ne trouve qu'il ait à se corriger.

très-lié, l'appelait *le Contemplateur*. Directeur de troupe en même temps qu'auteur, il avait contracté les mœurs du théâtre; et les actrices dont il s'éprit lui fournirent un grand nombre de ces scènes de jalousie qu'il reproduisit avec une si grande variété. Toute sa connaissance du cœur humain ne l'empêcha pas d'espérer qu'une fille coquette deviendrait pour lui une compagne affectueuse, et qu'une vivacité de seize ans pourrait s'allier à ses huit lustres. Il se trompa; la Béjart lui fit endurer et les tourments de la jalousie et les souffrances d'une passion qui, survivant au mariage, n'était ni payée de retour, ni alimentée par des sens usés. Cette femme, plus que légère, n'en vénérait pas moins le génie chez son époux; et lorsque l'Église refusa la sépulture en terre sainte à Molière comme comédien, et comme étant mort sans sacrements, elle s'écria : *Ils refusent une tombe à l'homme à qui la Grèce aurait élevé des autels!*

Regnard est placé immédiatement après Molière pour ses comédies des *Folies amoureuses*, du *Légataire*, et surtout du *Joueur*, composition pleine de mouvement, de véritable comique, et, à la différence du *Légataire*, offrant un dénoûment moral dans la punition du coupable, par les effets mêmes de son vice. Mais si l'on cherche moins au théâtre les jouissances de l'esprit et de l'imagination qu'une représentation vraie des mœurs contemporaines, il est surpassé par Florent Dancourt, qui continua, dans plus de soixante compositions, la magnifique galerie de portraits commencée par Molière. La plupart sont tirées des aventures ou des modes du jour, arrangées en farces spirituelles.

Parmi les poëtes qui travaillèrent pour l'opéra, Quinault mérite seul d'être mentionné; ses œuvres survécurent aux airs de Lulli, dans un genre où la poésie est l'humble servante de la musique; aucun autre, jusqu'à Métastase, ne sut donner à la versification une mélodie si flexible.

Louis XIV avait trouvé ces grands hommes tout formés; et il ne faut pas attribuer trop d'influence à sa protection, car les récompenses royales tombaient sur ceux qui savaient ou flatter, ou tirer meilleur parti de sujets d'une frivolité inoffensive, comme la beauté des femmes, les fêtes, les victoires, les panégyriques. Mais celui qui voulait faire de la littérature un aliment substantiel et vital, l'employer à préconiser des vertus sévères, à proclamer des

pensées magnanimes, devait s'attendre à la risée des écrivains mercenaires, ou à pis encore. *Athalie* fut oubliée, les sermons de Bossuet méconnus, Fénelon persécuté. La Fontaine, déjà vieux, fut au moment de passer en Angleterre, à la cour de la duchesse de Mazarin, tant il était mal vu de Louis XIV. Voiture, qui amusait la belle société, eut à lui seul plus de pensions que tous les plus beaux génies ensemble.

Ceux même qui fleurirent dans les premières années de son règne ont plus d'originalité, quoiqu'on y trouve moins de finesse de goût. Cette littérature demeura pourtant désignée par le nom du monarque. Elle avait mûri sous la quadruple influence de l'antiquité, de l'imitation espagnole et italienne, de la religion et de la monarchie; et elle acquit une pureté de langage énergique, un tour abondant et simple, un goût et une éloquence qui n'ont point été surpassés. L'esprit religieux y tenait le premier rang, et après lui l'esprit de société. Or, celle-ci se trouvant tout à fait monarchique, la vie étant dès lors concentrée dans la capitale, et la pompe de la cour considérée comme la propriété du peuple, l'indépendance originale y perdit, et la poésie fut amenée à cette régularité du siècle, si bien représentée par Boileau et Racine; tellement que le style l'emporte de beaucoup sur les choses, si l'on en excepte peut-être Molière, Corneille, et le petit nombre d'autres qui conservèrent leur individualité. L'instinct dominant de l'adulation entraîna même les plus hardis à payer de misérables tributs d'éloges au Jupiter, au Mars, à l'Auguste du temps; il fit que les auteurs, comme les autres hommes de l'époque, se conformèrent au programme du maître.

Mais Louis XIV ne s'apercevait pas, en couvrant de sa protection la littérature, c'est-à-dire la pensée écrite, qu'il préparait une rivale à la monarchie : car si la littérature perd de son naturel en visant à la dignité, si elle sacrifie ses élans originaux à l'amour de la mesure, elle révèle à un haut degré l'intelligence de la vie, la délicatesse des sentiments, ce bon sens qui naît de la conversation. On y trouve de plus ce qui est le véritable fond de la civilisation nationale, un langage poli, affranchi de l'incertitude antérieure, et qui n'a point été égalé depuis. De là l'immortelle fraîcheur de ceux dont l'esprit, abondant dans les idées qui sont de tous les temps, s'arrête peu à celles qui sont éphémères et conditionnelles; car la raison elle-même a besoin du goût pour être entière.

Voltaire a fait un reproche grave au siècle objet de son idolâtrie, quand il a dit : *Les grandes inventions et les grandes vérités vinrent d'ailleurs* (1) ; mais nous lui tiendrons compte d'avoir donné les meilleurs livres de morale et d'amusement, et les meilleurs exemples modernes de cette association de la hardiesse d'esprit avec la correction du goût, dont les Grecs furent les types. Les Français reconnurent, il est vrai, pour base de la perfection, la manière des anciens, mais en l'adaptant à l'esprit de l'Europe moderne ; ils introduisirent, à côté du sentiment de la beauté correcte, une observation qui tient de la raillerie ; ils ouvrirent une route émaillée de fleurs, mais tous ne la parcoururent point du même pas ; l'auteur de *Polyeucte* composa aussi *Théodora* ; Jean-Baptiste Rousseau entremêlait ses hymnes sacrés de sales épigrammes ; la divinité d'Homère comptait autant d'apostats que d'adorateurs ; et non loin des pieux solitaires de Port-Royal s'élevait Bayle, qui doutait savamment de tout.

CHAPITRE XVI.

L'ANGLETERRE. — CHARLES Ier.

L'obéissance des seigneurs envers le roi d'Angleterre se fondait, dans le principe, sur la supériorité militaire, comme chef de l'armée conquérante ; et les lois constitutives du pays n'avaient été que des stipulations entre ce chef et ses pairs, sans égard à la population conquise. Les habitants étaient seulement convoqués de temps à autre pour déclarer ce qu'ils possédaient, ou pour s'entendre notifier combien ils devaient payer. Mais lorsqu'elles se trouvaient réunies, les communes osaient parfois exposer leurs griefs, et même refuser l'impôt, si l'on n'y donnait pas satisfaction : alors les chevaliers, qui formaient la classe infime des conquérants, se réunissaient aux communes pour s'opposer à la haute noblesse.

Le besoin de réunir les communes en parlement s'accrut lorsque les rois voulurent faire des expéditions au dehors, pour lesquelles les seigneurs et le clergé ne voulaient pas fournir de subsides. La

(1) *Siècle de Louis XIV.*

Les Tudor avaient obtenu une obéissance absolue, grâce à la prospérité qu'ils donnèrent au pays; mais le danger était immense à le blesser dans ses intérêts matériels, comme le firent les Stuarts. Les premiers avaient donné au gouvernement la toute-puissance en matière de foi, à une époque où les partis étaient faibles, ou plutôt le sentiment religieux : aucun d'eux, en effet, ne parvint jamais à triompher ou à obtenir la tolérance, comme dans le reste de l'Europe, par une résistance sérieuse. Si partout les intérêts politiques se mêlèrent aux intérêts religieux, ils s'identifièrent en Angleterre; et les réformateurs étaient des hommes politiques, tandis que le reste demeurait dans l'indifférence.

Jacques Ier, prince écossais et entouré d'Écossais, accepté avec répugnance par tout ce qui était Anglais, plus théologien que politique, et descendant des Guise par sa mère, tolérait les catholiques, contractait des alliances avec l'Espagne, et cessait d'être le chef du parti protestant en Europe. Il fut donc toujours vu de mauvais œil, et la haine mêlée de mépris qu'il inspirait accrut d'autant celle que l'on portait déjà au papisme. Ayant la pédanterie du despotisme, il ne sut point céder de bonne grâce aux progrès inévitables de la liberté; il excita la jalousie du pouvoir sans savoir en user hardiment; il chercha des remèdes et des lois en tâtonnant, ce qui engendra des débats, et en combattant les droits du parlement il ne réussit qu'à les consolider. En effet, le parlement se vengea de ses actes arbitraires en épluchant minutieuse-

THOMAS CROMWELL'S *Mem. of the protector Cromwell.* Londres, 1820.

MAZURE, *Hist. de la révolution de* 1668 *en Angleterre.* Paris, 1825.

W. D. FELLOW, *Historical sketches of the latter parts of the reign of Charles the first, including his trial and execution.* Londres, 1828.

J. D'ISRAELI, *Commentaries on the life and reign of Charles Ier.* Londres, 1828-31.

CHATEAUBRIAND, les *Quatre Stuarts.*

GUIZOT, *Hist. de la révolution d'Angleterre depuis l'avénement de Charles Ier jusqu'à la restauration de Charles II.* — Il avait déjà publié les *Mémoires originaux de la révolution anglaise en* 25 volumes, y compris l'Εἰκὼν βασιλική.

VILLEMAIN, *Hist. de Cromwell, d'après les mémoires du temps et les recueils parlementaires.*

ARMAND CARREL, *Hist. de la contre-révolution en Angleterre sous Charles II et Jacques II.*

Les historiens modernes de cette époque sont remplis d'allusions à d'autres hommes et à d'autres événements.

ment ses dépenses, tellement qu'il se vit obligé, à l'intérieur, de revenir aux franchises nationales, et, au dehors, de se détacher des alliances catholiques.

Charles Ier arriva au trône sous le poids de cette double défaite. A peine eut-il ceint la couronne, qu'il chassa la foule des bouffons et des débauchés qui encombraient le palais du pédant efféminé; il contraignit les nobles à se corriger ou à cacher leurs vices, et il honora les gens d'esprit; mais il était aussi persuadé que son père qu'un roi ne doit point subir d'entraves, et que le parlement n'était devenu fort que parce que les rois avaient été faibles. Il conservait donc l'ancien instinct de sa famille pour le pouvoir despotique et pour le droit divin. Mais si ses ancêtres avaient pu, en Écosse, réduire à l'unité les seigneurs féodaux et les chefs de clans, les bourgeois, qui en Angleterre s'étaient élevés, avaient en main la richesse publique; ils étaient devenus redoutables, non par des soulèvements, mais par l'inertie et par l'opinion, forces que l'on ne savait avec quelles armes combattre. 1625.

La première fausse démarche que fit Charles, ce fut d'épouser Henriette de France, princesse belle, vertueuse, instruite, mais Française et catholique. Elle s'était réservé, par son contrat de mariage, le libre exercice de sa religion pour elle, pour sa suite et pour ses enfants, avec chapelle, prédications et sacrements sous la direction d'un évêque aumônier, qui seul devait statuer sur les causes ecclésiastiques à naître parmi les personnes susnommées. Un article secret stipulait de plus que le roi tolérerait, autant qu'il serait en lui, ses sujets catholiques. Marie de Médicis, dans les instructions qu'elle donna à sa fille, lui disait entre autres choses : « Montrez-vous la digne fille de saint Louis, qui alla mourir pour la foi sur une terre étrangère. Fréquentez les sacrements ; et pour que ce soit avec fruit, faites des œuvres dignes de la foi que vous professez. Soyez pour les catholiques anglais une Esther suscitée par Dieu. Depuis longues années ils vivent dans les souffrances, et dans des souffrances pour la religion : double titre qui doit vous les recommander. N'oubliez pas les autres Anglais : bien qu'ils soient d'un culte différent, vous êtes pourtant leur reine; vous devez les assister, les édifier, et les disposer doucement par là à sortir d'erreur. »

Henriette ne sut pas modérer son zèle, comme il eût été nécessaire dans un pays intolérant. Elle refusa d'être couronnée, pour

1625. ne pas participer à des cérémonies hérétiques ; et, en voulant s'immiscer dans les affaires publiques, elle fut prise en haine par la nation, qui soupçonna de papisme l'époux qui lui était asservi.

La confiance que Charles conserva au duc de Buckingham, le favori de son père, ne lui nuisit pas moins que ces soupçons. Homme frivole et présomptueux, ce ministre dirigeait la politique d'après ses passions, la cour par ses intrigues ; et son pouvoir s'accrut avec un roi nouveau, sans expérience des affaires. Son luxe n'avait point d'égal ; il introduisit le premier la litière à Londres, où il scandalisa le peuple en employant les hommes comme des bêtes de somme. Il s'était déshonoré en Espagne, et il en fit autant en France, où, s'étant rendu pour épouser Henriette par procuration (1), il prétendit courtiser la reine Anne d'Autriche, ce qui le fit éconduire par Richelieu. Pour s'en venger, il persuada à Charles de faire la guerre à la France, et de soutenir les Rochellois. Peut-être Charles croyait-il recouvrer la faveur populaire en combattant pour les protestants ; mais, outre cet instinct de défiance vague qui porte les mécontents à ne rien vouloir de ce que veut la cour, il gâta l'effet qu'il attendait de cette expédition en chargeant Buckingham de la commander, et, qui pis est, en ne réussissant pas. Cet échec et le mécontentement de voir des Anglais aller à la messe, ainsi que la non application des peines ecclésiastiques à l'égard de ceux qui négligeaient le culte national, avaient mal disposé les esprits. Or, le roi fut alors obligé de réunir le parlement
13 juin. pour obtenir des subsides, afin de continuer la guerre que Buckingham avait fait déclarer à l'Espagne par haine contre Olivarès.

Ici commence le conflit qui devait se terminer d'une manière tragique. Le parlement, qui s'était aperçu que sa puissance consistait dans le droit de voter les dépenses publiques, se répandit en plaintes contre le ministre, et refusa les subsides. Le roi le cassa, c'est-à-dire qu'il résista aux représentants de la nation pour soutenir un favori indigne. Mais, après avoir épuisé les expédients que
1626. 6 février. lui offrait la constitution, il fut contraint de rappeler la chambre ;

(1) « Il prit un riche habit de velours blanc satiné, non frappé, tout garni, de même que le manteau, de diamants estimés quarante mille livres sterling; plus, un nœud de gros diamants, une épée, une ceinture et des éperons, aussi en diamants. Son excellence voulut entrer à Paris avec cet habillement.... Il avait vingt-sept autres habits, tous aussi riches que l'esprit pouvait se l'imaginer ou l'art les façonner. » *Papiers* de Hardwich, I, 571. ELLIS, III, 189.

et les mêmes membres s'y représentèrent, plus résolus que jamais à l'opposition.

Un certain nombre d'entre eux se donnaient comme les conservateurs de la liberté et les réformateurs des abus, nom sous lequel ils entendaient tout acte quelconque de la prérogative royale; leur tolérance consistait à avoir banni les prêtres catholiques, frappé d'une amende ceux qui n'assistaient pas au prêche, enlevé aux catholiques leurs enfants, pour les élever dans la religion du libre examen.

Quand la Réforme eut commencé, il ne fut plus possible de la maintenir dans les limites que Henri VIII avait voulu lui imposer. Dans les premières années du siècle, une pétition, souscrite par près de mille ecclésiastiques, avait sollicité la destruction radicale des cérémonies et des rites, pour revenir à la simplicité primitive. Les dîmes absorbées par les courtisans, à qui le despote les avait jetées en pâture, étaient une cause de mécontentement. On voulait qu'une partie au moins en fût attribuée aux nouveaux prédicateurs du calvinisme. L'unité catholique une fois rompue, il était naturel d'en venir à une réforme radicale, de renverser, comme ils le disaient, l'idolâtrie, de revenir au sens divin du christianisme, d'embrasser à la fois la liberté et la vérité, d'extirper tout germe de servitude étrangère, pour s'élever à la contemplation de Dieu et à l'indépendance terrestre.

L'autorité religieuse et le pouvoir civil s'effrayaient de cette immense négation, et tâchaient de s'opposer à la propagation de cette foi farouche. Mais elle dominait surtout dans les campagnes; et, comme on ne voulait pas en salarier les ministres avec les anciennes propriétés du clergé, les bourgeois se taxaient pour donner le pain terrestre à ceux qui répandaient la parole de vie. Les *saints*, les *puritains*, comme on appelait en Angleterre les presbytériens, gens inflexibles envers les autres comme envers eux-mêmes, commentant l'Évangile en faveur des faibles contre les forts, voulaient réformer l'Église et l'État par le fer et par le feu : leur but était non-seulement de rétablir l'ordre légal et d'abolir l'organisation épiscopale, mais d'assurer l'indépendance absolue des fidèles. Toujours absorbés dans la contemplation de l'éternité, les puritains attribuaient tous les événements au Très-Haut, qu'ils voulaient servir seul, pour jouir à jamais de sa lumière éblouissante. Ils ne reconnaissaient d'autre supériorité que celle des degrés de grâce

qu'il daignait dispenser. Ils étaient étrangers à la philosophie et à la politique, mais ils se confiaient dans l'inspiration; les anges étaient leurs guides : aussi méprisaient-ils la richesse, la science, le pouvoir; enfin ils voyaient en tout et dans tous la prédestination divine; cet anéantissement devant Dieu les rendait très-orgueilleux devant les hommes; et, dans leur inébranlable résolution, ils n'étaient pas plus accessibles à la terreur qu'aux promesses brillantes. Intolérants comme la religion qu'ils réprouvaient, ardents à la conquête de la liberté civile uniquement comme élément de la liberté religieuse, ils donnaient dans des extravagances de conduite et d'austérité qui les rendent ridicules aux yeux de ceux qui ne comprennent pas combien elles les rendaient puissants.

Ils multipliaient les congrégations, s'habillaient de noir, élargissaient les bords de leurs chapeaux, portaient les cheveux courts pour protester contre les perruques, qu'ils considéraient comme une insulte envers la Divinité; puis, après avoir jeûné et entendu quatre longues prédications, ils présentaient à Charles leur *pieuse pétition* pour l'exécution des lois contre les catholiques. La rigidité de leurs idées et l'horreur qu'ils professaient contre le papisme les rendaient extrêmement puissants dans la chambre des communes; ils s'unissaient d'ailleurs aux bourgeois pour demander des réformes, la restriction des prérogatives royales, la pureté de la religion, la liberté civile, et une égalité parfaite.

Au milieu des nombreux dissentiments religieux, une formidable unanimité se forma dans le parlement pour articuler des griefs contre Buckingham : le roi, qui ne détestait rien tant que l'opposition, le cassa de nouveau; mais, réduit bientôt par le manque d'argent à
1628. 17 mars. convoquer ceux qu'il avait irrités : « Je vous ai réunis, dit-il à l'ouverture des chambres, parce que le parlement est le plus ancien, « le plus prompt et le meilleur remède pour obtenir les subsides nécessaires à notre sûreté, et pour sauver nos amis d'une ruine imminente. Si vous ne faites pas votre devoir, moi, pour l'acquit de « ma conscience, j'emploierai les autres moyens que Dieu a mis « entre mes mains pour sauver ce que la folie de quelques-uns « risquerait de perdre. Ce ne sont pas des menaces, je ne menacerais qu'avec mes égaux; c'est un avis de celui qui, par nature et « par devoir, prend souci de votre salut et de votre prospérité. »

Ce corps, qui sous les Plantagenets avait été un instrument de résistance et une garantie pour les droits privés, était devenu sous

les Tudors un instrument de gouvernement et de politique générale. Cependant, même avili par la tyrannie, il avait gagné en importance et en stabilité, au point de se trouver désormais la base du gouvernement représentatif, et un puissant moyen pour arriver à de nouvelles libertés. Il consentit, pour le moment, à accorder cinq subsides; mais, avant de donner à sa résolution la forme de bill, il vota la célèbre *pétition des droits*, comme une barrière au pouvoir royal. Elle exprimait les restrictions suivantes: 1° qu'on ne pouvait arrêter un homme libre, même par l'ordre du roi, sans exprimer le motif légal de l'arrestation; 2° qu'il ne pouvait être exigé de dons gratuits, de prêts ou de subsides sans le consentement des deux chambres; 3° que les citoyens ne pouvaient être grevés de logements militaires pour les troupes de terre ou de mer; 4° que la loi martiale était abolie, et que nul ne pourrait être jugé que selon les formes ordinaires et les lois du royaume. Pétition des droits.

Les communes triomphant, le roi, après avoir en vain tergiversé, dut se résigner à revêtir les résolutions de la formule sacramentelle : *Que la loi soit faite comme il est requis*; et la pétition des droits est restée la seconde loi fondamentale de l'Angleterre. Charles, voyant que les difficultés et les exigences ne faisaient que croître de jour en jour, prorogea ce parlement mémorable.

Le mécontentement des classes supérieures, qui s'était manifesté par leur éloignement de la cour, ne se calma pas pour cela; et les imputations contre Buckingham, que l'on traitait d'*entrepreneur de la misère publique*, ne cessèrent qu'au moment où il fut assassiné par Jean Felton, qui se vanta d'avoir accompli un devoir, et délivré son pays. 23 août.

Lors de la nouvelle session, la chambre se montra plus ouvertement hostile au roi, et voulut lui enlever les droits de *tonnage* et de *pondage*, c'est-à-dire une taxe sur les poids et mesures, qui était accordée à vie aux rois et constituait leur revenu principal, en leur fournissant le moyen d'avoir de l'argent et de distribuer des faveurs. Ceux qui payeraient ce droit étaient déclarés traîtres à la patrie, de même que ceux qui introduiraient le catholicisme et l'arminianisme. Ce fut ainsi que les bourgeois, tout en se montrant exagérés dans leurs demandes, firent reconnaître des droits qui auparavant étaient audacieusement violés, et affermirent les libertés publiques; mais en même temps ils montrèrent une intolérance farouche, et effrayèrent les consciences.

Le roi ne voulait pas reconnaître qu'un corps qui peut discuter les impôts peut aussi les refuser, et que l'examen de l'usage qui en a été fait entraîne la discussion des actes du gouvernement. Or, ne
1629. pouvant obtenir que le parlement restât muet, il prononça encore sa dissolution ; et, persuadé qu'il était ligué contre la monarchie pour la renverser, il résolut de gouverner sans lui, ce qu'il annonça publiquement. Il fit même arrêter neuf membres des communes parmi les plus factieux, conclut la paix avec la France et l'Espagne, fit des économies sur les dépenses de la cour : et telle était encore la puissance de la noblesse, qu'il put pour le moment, avec les seuls subsides qu'elle lui fournit, suppléer aux impôts que lui refusaient les représentants de la nation. Il resta onze ans sans les convoquer, gouvernant avec ses ministres comme roi absolu. Parmi eux se trouvait Thomas Wentworth, comte de Strafford, dont l'énergie égalait l'intelligence. Il avait été le principal rédacteur de la *pétition des droits ;* mais voyant les excès auxquels se portaient ceux de son parti, il prêta au roi un appui fidèle et utile, disant : *Il faut réduire ces gens-là avec les étrivières.* Nommé lord gouverneur d'Irlande, il y organisa la justice, la force militaire, l'industrie, écouta les réclamations contre les nombreux abus de l'administration, et fit cesser les vexations inutiles du fisc.

Il était secondé dans le ministère par son collègue Guillaume Luda, évêque de Londres, puis archevêque de Cantorbéry, homme instruit et désintéressé, jaloux de la puissance épiscopale au détriment même des prérogatives royales, dont il était le défenseur en toute autre circonstance. La monarchie avait un aspect de prospérité, mais la liberté lui manquait. Le roi exigeait les deux taxes de tonnage et de pondage, une autre sur ceux qui n'allaient pas au prêche, et une pour les dépenses de la marine, qu'il rendit florissante. Prétendant pour l'Angleterre au droit exclusif de naviguer dans les mers environnantes, il interdisait aux Hollandais la pêche sur les côtes ; il expulsa les pirates, étendit le commerce, réforma les monnaies, et fit prospérer le pays. Mais comme il ne rendait pas compte de ses actes, il était traité de tyran ; on l'accusait de violer les promesses royales, d'abuser du pouvoir, de s'arranger de la tyrannie. On se récriait contre la chambre étoilée et contre la haute cour de commission, qui, sous prétexte de maintenir la paix, punissait les paroles, les pensées, les allusions prétendues ; à tel point qu'un

grand nombre de saints et de puritains, convaincus que les affaires de Dieu doivent passer avant celles des hommes, s'enfuyaient en Amérique (1). Au moment de leur départ, leurs frères accouraient sur le rivage; le ministre de la congrégation prononçait un sermon d'adieu, et ils se séparaient avec le désir de se réunir.

Les libertés politiques n'étaient pas encore assez affermies et comprises pour déterminer une révolution; mais tous frémissaient au nom de la liberté de conscience. Aussi la tyrannie de Charles se trouva-t-elle ébranlée, lorsqu'après s'être fait couronner en Écosse, il prétendit introduire dans ce pays une liturgie conforme au système épiscopal. Poussé par Laud, qui ne comptait pas la tolérance au nombre de ses mérites, il fit la guerre aux presbytériens, sans y apporter une lenteur prudente. Jacques Ier avait obligé l'assemblée générale du clergé de prescrire la compilation d'un livre de prières et d'un code de lois ecclésiastiques; or, tous deux furent mal accueillis, l'un parce qu'il s'opposait aux prières improvisées, l'autre parce qu'il soumettait les prêtres à la surveillance des évêques. Il fallut donc les laisser alors de côté; mais Charles voulut remettre ce projet à exécution.

La réforme était née en Écosse parmi le peuple, et était montée jusqu'au trône au lieu d'en descendre; aussi le clergé écossais, qui tenait extrêmement à la prière spontanée, à l'autorité législative et à la liberté par des rites, avait en horreur de pareilles innovations : les nobles craignaient de se voir contraints à rendre les biens usurpés sur les évêques; le peuple fut scandalisé de l'appareil déployé dans les cérémonies pompeuses conservées par l'Église anglicane, qu'il considérait comme une idolâtrie catholique; et il se rappelait ces paroles du premier apôtre du puritanisme : « Les gentilshommes, les juges, le peuple d'Angle« terre, devaient non-seulement résister à la reine Marie, autre Jéza« bel, du moment où elle commença à éteindre l'Évangile, mais « encore la faire mourir avec tous ses prêtres et ses complices. »

Lors donc que la nouvelle liturgie fut introduite à Édimbourg : *C'est le pape, l'Antechrist!* s'écria une femme; et tous de répéter : *Le pape et l'Antechrist.* Le doyen, l'évêque furent assaillis à coups de livres, de pierres, de chaises. La même scène se renouvela

(1) Cromwell était déjà embarqué, quand il fut retenu par quelques accidents fortuits.

partout; le soulèvement devint général. Charles, contraint de s'appuyer sur le clergé anglican, persécuta les non-conformistes, qui souffrirent avec un fanatisme héroïque. Exposés au pilori avec les oreilles coupées, la foule se pressait pour les voir; et, comme le bourreau voulait l'éloigner : *Ne les repoussez pas*, dit Burton; *il est bon qu'ils apprennent à souffrir.* Voyant un jeune homme pâlir, il lui adressa ces mots : *Pourquoi, mon fils, es-tu si défait? Mon cœur ne vacille pas; et si j'avais besoin de plus de force, Dieu ne m'en laisserait pas manquer;* puis, levant l'éponge imbibée du sang de ses oreilles coupées, il s'écria : *Béni le Seigneur, qui m'a jugé digne de souffrir pour lui! J'ai perdu quelques gouttes de sang, je suis prêt à le verser tout entier pour soutenir la vérité de Dieu et l'honneur de mon roi contre les usurpations des papistes. Gloire à Dieu, et longue vie au roi!*

Quelqu'un venait de présenter un bouquet à Bastwick, quand une abeille vint s'y poser : *Voyez*, s'écria-t-il, *cette pauvre petite bête qui vient jusqu'au pilori sucer le miel des fleurs : pourquoi n'y pourrais-je goûter le miel de Jésus-Christ?* Prynn disait : *Chrétiens, si nous nous étions inquiétés de notre liberté, nous ne serions pas ici : c'est pour votre liberté à tous que nous avons risqué la nôtre. Gardez-la bien, je vous en prie; soyez fermes pour la cause de Dieu et de la patrie; sinon, vous tomberez, vous et vos fils, dans une éternelle servitude.* Quelque temps après, Lilburne, que l'on fouettait par les rues pour la même cause, s'était mis à prêcher; comme on lui imposait en vain le silence, on lui mit un bâillon : alors il tira de sa poche des papiers qui furent recueillis avidement par le peuple; on finit par le lier, et la foule l'admira (1).

C'est ainsi que les esprits s'exaspéraient; et Charles, inhabile à réprimer par la force ceux qu'il avait irrités, proclama une amnistie, à la condition que la liturgie serait conservée. Mais soixante mille insurgés se levèrent au cri de *Mort aux épiscopaux!* on présenta des pétitions par milliers; l'insurrection fut dirigée d'Édimbourg par quatre *tables*, une de lords, une de nobles inférieurs, la troisième de ministres de l'Évangile, la dernière de députés de la ville. Richelieu attisait cet incendie, et fournissait de l'argent et des armes. Bientôt se forma la ligue dite du *Covenant*, de la profession de foi de 1588. Mais les confédérés s'obligèrent en outre, au nom de Dieu, à défendre la vraie religion, à s'opposer à

(1) GUIZOT.

toute erreur contre elle, à s'unir pour la défense du roi et de son autorité, à l'effet de garantir la religion, la liberté et les lois.

Le peuple accourut par masses adhérer à cet acte : le roi fut obligé de négocier. Mais ce ne fut pas assez qu'il eût supprimé la liturgie et la haute cour de commission : le synode de Glascow abolit l'épiscopat, et prononça l'excommunication contre tous ceux qui n'adhéreraient pas au *Covenant*.

Guerre civile. 1637.

Il ne restait plus que la ressource des armes. Les finances du roi se trouvaient rétablies, sans qu'il eût eu besoin de rassembler le parlement ; il avait une bonne flotte, avec cinq mille hommes à bord : l'ordre fut donc donné à vingt mille fantassins et à six mille chevaux de se mettre en marche. Les Écossais s'emparèrent des magasins, des places fortes et des revenus royaux ; Leslie se mit à la tête d'une armée qui fut levée, d'un chaleureux accord, au nom de Jésus convenantaire (*covenanter*), et Richelieu fournit encore des armes. Si Charles l'eût attaquée, il aurait été vainqueur ; mais il ne se hasardait pas avec résolution, ou peut-être se défiait-il de l'armée anglaise, où ne s'élevaient pas moins de plaintes que dans l'autre, et de même pour des idées plus que pour des faits. Il eut donc la faiblesse d'accepter des propositions ; mais à peine avait-il congédié ses troupes, qu'il les vit violées, et il fut obligé de reprendre les armes. Le parlement d'Irlande et celui d'Angleterre ayant été convoqués, la rapide activité de lord Strafford amena le premier à voter des subsides, ainsi que le clergé ; mais les communes anglaises, enorgueillies des applaudissements du peuple, et de la nécessité où le roi avait été de les convoquer après onze ans d'interruption, instruites d'ailleurs par la révolte de l'Écosse, virent qu'il fallait saisir le timon de l'État, et réclamèrent contre les abus commis pendant les années de silence. Se posant donc comme les gardiennes de la liberté, sans agitations bruyantes, elles exposèrent avec hardiesse, non plus au roi, mais au peuple, et par la voie de la presse, les graves abus qu'il n'était plus possible de tolérer. Puis, quand les lords s'opposèrent à leurs prétentions, il leur fut répondu : « Qu'a de commun votre nation avec la nôtre ? » Alors Charles, sous le prestige de onze années de despotisme, eut encore recours au périlleux expédient de la dissolution.

Court parlement. 1640. 13 avril.

Il en résulta des troubles dans Londres, et des intentions républicaines apparurent sous le masque de la religion. Le synode du

1640. clergé, convoqué en même temps que le parlement, aurait dû être dissous avec lui; mais, continué par un exemple nouveau, il décréta soixante-dix canons d'une intolérance extrême, et vota trois cent mille livres sterling, qui, jointes aux sommes offertes par les lords, permirent au roi de mettre sur pied une belle armée. Mais il fut prévenu par les Écossais, qui ne faisaient pas, disaient-ils, la guerre à l'Angleterre, mais bien à la faction de Cantorbéry, qu'ils appelaient, dans leur langage biblique, les Balaam, les Aman, les Coré. La fougue l'emporta sur l'ordre et le sang-froid, et, contre l'avis de lord Strafford, le roi se résigna à traiter.

Long parlement. 3 octobre. Charles, dont les ressources étaient épuisées, dut avoir recours à un cinquième parlement, qui, revenu plus acharné, acquit, sous le nom de *long parlement*, une célébrité égale à celle de l'assemblée nationale de France, et produisit des effets semblables. On n'avait pas pensé, dans l'origine, à faire une révolution; une fois l'épée hors du fourreau, les esprits furent saisis d'un douloureux étonnement. La guerre civile n'était pas chose nouvelle dans le pays; mais toujours la résistance s'était déclarée au nom des lois et de droits certains et précis. Ici les deux partis s'accusaient mutuellement d'illégalité et d'innovation, tous les deux avec vérité, attendu que l'un avait violé les anciens droits du pays, et que l'autre réclamait des franchises et une puissance inconnue jusqu'alors: de là, pour tous deux, le besoin de se justifier au moyen d'une publicité retentissante. La nation entière prit parti dans la lutte qui s'engagea alors. « A peine affranchie d'une oppression qu'avaient condamnée, sans la prévenir, les lois de ses aïeux, elle cherchait avec passion des garanties plus efficaces; mais c'était toujours à ces mêmes lois, d'une impuissance naguère éprouvée, que s'attachait son espoir. De jeunes croyances, des idées nouvelles, fermentaient dans son sein; elle leur portait une foi vive, pure, se livrait même, avec force et confiance, à cet enthousiasme qui poursuit le triomphe de la vérité, n'importe à quel prix; et en même temps, modeste dans ses pensées, fidèle avec tendresse à ses habitudes, pleine de respect pour ses vieilles institutions, elle voulait croire que, loin d'y rien changer, elle ne faisait que leur rendre hommage et les remettre en vigueur. De là un singulier mélange de hardiesse et de timidité, de sincérité et d'hypocrisie, dans les publications de toute sorte, officielles ou libres, dont

« l'Angleterre fut alors inondée. L'ardeur des esprits était sans « mesure, le mouvement universel, inouï, déréglé. A Londres, « à York, dans toutes les grandes villes du royaume, les pam- « phlets, les journaux périodiques, irréguliers, se multipliaient, « se propageaient en tout sens: questions politiques, religieuses, « historiques, nouvelles, sermons, plans, conseils, invectives, « tout y prenait place, tout y était raconté, débattu; des mes- « sagers volontaires les colportaient dans les campagnes; aux « assises, les jours de marché, aux portes des églises, on se « pressait pour les acheter ou les lire; et dans cette explosion « de toutes les pensées, au milieu de cet appel si nouveau à l'o- « pinion du peuple, tandis qu'au fond des démarches et des « écrits régnait déjà le principe de la souveraineté nationale aux « prises avec le droit divin des couronnes, les statuts, la juris- « prudence, les traditions, les usages, étaient sans cesse invoqués « comme seuls juges légitimes du débat; et la révolution était « partout, sans que nul osât le dire, ni peut-être se l'avouer (1). » 1640.

Un grand nombre de députés venaient pour exercer des vengeances depuis longtemps amassées, et avec le projet arrêté de changer l'ordre des choses, de morceler le pouvoir royal, de renverser Strafford, cet *apostat de la cause du peuple*, et l'épiscopat, cet appui du trône. Ils avaient à leur tête des hommes d'une grande capacité, notamment John Pym; et leur influence était d'autant plus forte, qu'ils se montraient plus résolus. Cependant Pym lui-même et Hampden, dont l'opposition était la plus avancée, se réduisaient à vouloir l'affermissement du gouvernement du pays par les communes, sous la garantie impossible d'un roi apparent. Ils entendaient y arriver non par un acte constitutionnel positif, mais en transportant toutes les affaires dans la chambre basse, et en concentrant le pouvoir dans les mains des citoyens. D'accord avec les puritains des trois royaumes, Pym suborna les Irlandais, afin qu'ils accusassent Strafford, à qui un procès fut intenté sur leurs plaintes. Se confiant dans son innocence, il vint, au lieu d'éviter le danger, au milieu de ses ennemis. Pym le dénonça à la chambre des lords comme coupable de haute trahison, et demanda son arrestation, qui fut décrétée par les pairs du royaume.

C'était attester le triomphe des novateurs, qui commencèrent alors

(1) GUIZOT, tome I, page 257.

1640. l'œuvre des réformes. Charles avait déjà exclu les catholiques de la cour et de l'armée; ils purgèrent l'Église de toutes superstitions, c'est-à-dire de tout ce qui restait de l'ancien culte. On décréta la durée triennale du parlement, l'inamovibilité des juges, la suppression des taxes et des cours illégales; il fut décidé en outre que le trésor rendrait compte des dépenses, et que les dépositaires du pouvoir seraient responsables de leurs actes. C'étaient là des mesures d'une haute importance pour la liberté publique; mais on alla jusqu'à vouloir leur donner un effet rétroactif, en procédant contre ceux qui avaient agi contrairement à ce qui n'avait pas encore été décrété : celui dont on ne pouvait pas établir le crime était dénoncé comme *délinquant ;* accusation d'une généralité redoutable contre ceux qui votaient, dans le parlement, dans un sens contraire à celui de la majorité, ou élisaient des membres de l'opposition. La liberté était ainsi étouffée, comme il arrive souvent dans les révolutions, au nom de la liberté elle-même.

Cependant les journaux poussaient les hauts cris. Charles, dans l'espoir de sauver Strafford, cédait sur un point, puis sur un autre ; et peu à peu il en vint à se trouver incapable de sauver ni son ministre ni lui-même. Laud, le seul appui qui lui restât, était détesté comme chef de la hiérarchie; et, bien qu'il conseillât le roi dans un sens pacifique, il fut aussi emprisonné.

Les Écossais, soutenus par la secte puritaine, élevaient leurs prétentions, et s'acharnaient chez eux contre les *incendiaires,* dénomination aussi vague que celle de *délinquants,* et appliquée à quiconque avait obéi au roi. Les puritains avaient à Londres un temple extrêmement fréquenté, où ils prêchaient contre la hiérarchie ; ils multipliaient les jeûnes, les prières à Dieu, pour que le souffle de ses narines aidât les faibles à réduire en fumée une Église perverse et contraire aux Écritures. En somme, le libéralisme apparaissait revêtu de style biblique, comme naguère d'incrédulité; et ses apôtres avaient fait de l'Évangile de charité un Koran de guerre.

On donna un effet rétroactif au bill sur la responsabilité des ministres pour procéder contre Strafford, à qui l'on imputa à crime jusqu'aux paroles prononcées dans le conseil du roi, et, qui plus est, ses intentions. En effet, Pym déclarait que les vingt-huit chefs d'accusation portés contre lui ne constituaient pas, pris un à un, le crime de haute trahison, mais qu'ils attestaient *cumulativement*

l'intention de bouleverser l'État. Strafford se défendit avec tant de dignité, et montra si bien aux lords l'abîme qu'ils creusaient sous leurs pas, la honte qu'il y avait à mettre en jugement, et sur des dépositions secrètes, un ministre qui n'avait fait qu'exécuter les ordres du roi, qu'ils étaient sur le point de le renvoyer absous, quand les communes renouvelèrent, dans le bill d'*attainder*, une des infamies de Henri VIII. Aux termes de cet acte, le parlement pouvait, par mesure de haute police, prononcer une condamnation, sans l'étayer des preuves ordinaires.

Charles vit alors combien il lui serait difficile de sauver celui à qui il avait dit : *Comme je suis roi, ils ne toucheront pas un cheveu de votre tête.* Ne pouvant se former un parti au milieu des opinions fractionnées de la chambre, il songea à s'appuyer sur une masse plus solide et plus unie, c'est-à-dire sur l'armée, composée de gentilshommes qui viendraient imposer silence par la force au parlement. Mais, entouré qu'il était de traîtres, son projet fut dénoncé ; et les communes, dont l'irritation et la hardiesse s'en accrurent, lui enlevèrent la faculté de dissoudre ou de proroger le parlement. En même temps des bruits alarmants étaient répandus parmi le peuple sur les dangers qui menaçaient les libertés nationales, et on lui faisait accroire les assertions les plus absurdes. Une pétition couverte de signatures innombrables fut présentée pour demander la tête de Strafford, le plus habile et le plus fidèle soutien de la couronne. Les lords amis du ministre s'étant retirés, il n'en siégeait que quarante-cinq, lorsqu'il fut déclaré, par vingt-sept voix, mériter la peine de mort, pour avoir réparti entre les citoyens des troupes à loger, et imposé un serment arbitraire aux Écossais résidant en Irlande.

Le peuple, en fureur, exigea que Charles ratifiât la condamnation. Le roi hésita, et convoqua les évêques, dont un seul lui dit qu'il ne pouvait, contre sa conscience, condamner un innocent ; quatre l'exhortèrent à jeter Jonas à la mer en courroux. Il pleura, il pria, et signa. A cette nouvelle, Strafford s'écria avec le Psalmiste : *Ne vous confiez pas dans les rois ni dans les fils des hommes, dont on ne peut attendre de salut* ; et il mourut avec la fermeté de l'inno- 1641. 12 mai.
cence, honoré d'une compassion dont le roi se rendit indigne par sa lâcheté.

Après cette honteuse condescendance, quelle existence pouvait rester à l'abri ? Les communes mirent le comble à l'infamie, en ajou-

tant que cette condamnation ne servirait d'exemple contre personne, tout autre Anglais devant être jugé par les tribunaux ordinaires.

Ainsi, le trône demeurait sans défense. La reine, qui était catholique, et qui avait été, depuis la mort de Buckingham, l'unique favori de Charles, tremblait pour elle-même. A la haine contre Charles, traité de tyran, se joignait le mépris pour sa lâcheté ; car il ne savait ni trouver la force nécessaire pour résister, ni saisir le moment opportun pour céder. Les communes, enhardies, donnèrent le nom de *frères* aux insurgés écossais, alliant ainsi le calvinisme de cette nation aux libertés bourgeoises de l'Angleterre ; et elles prolongèrent d'une année le séjour de cette armée en Angleterre, pour avoir des troupes à leur disposition ; puis, en la congédiant, il lui fut compté trois cent mille livres sterling.

Sur ces entrefaites, de nouveaux événements vinrent briser le reste de l'autorité du roi. L'Irlande avait été conquise par les Anglais ; mais lors même qu'on eut enlevé le *Pale*, elle ne put jamais se fondre avec les conquérants et avec les nouveaux venus. L'Angleterre, s'étant faite protestante, dut vouloir qu'il en fût de même de l'Irlande ; mais les discussions qui préparèrent la réforme n'avaient pas pénétré dans le pays, et le commandement de conquérants abhorrés n'en faisait aimer que davantage le culte paternel. Élisabeth dépensa quatre-vingt-dix millions en dix ans pour dompter les Irlandais, qui, vaincus par la force des armes, s'attachèrent, comme à une liberté, à ce qui les arrachait au vainqueur, et l'idée de réforme resta unie dans leur esprit à celle de conquête. Les moyens tyranniques à l'aide desquels Henri VIII et Élisabeth avaient imposé à l'Angleterre leurs innovations religieuses étaient inefficaces en Irlande, attendu que s'il importait, dans la première, de renforcer l'autorité royale pour éteindre les partis, il aurait fallu l'affaiblir dans la seconde pour effacer les souvenirs d'une royauté nationale.

La raison d'État exigeant donc la conversion des habitants, qu'il était impossible d'obtenir, on commença à expulser en foule les catholiques, pour les remplacer par des protestants. Six cent mille acres de terrain, confisqués par suite de la révolte de Dermond, furent offerts à quiconque voudrait venir résider dans le pays. Jacques I[er] en confisqua cinq cent mille autres, en imposant aux colons l'obligation de ne pas souffrir un seul Irlandais sur leur territoire. Ceux qui avaient été expropriés durent donc se réfugier

dans les forêts, demeurant ainsi séparés de lieu, d'origine et de croyance. La cité de Londres fonda alors Londonderry, où elle implanta le puritanisme.

Quand il n'y eut plus de terres à prendre, Jacques Ier, tyran sophistique, eut recours à un nouvel expédient pour dépouiller les Irlandais : il inventa le stratagème de les obliger à prouver légalement leur droit de propriété, ou à restituer à la couronne les biens qu'ils possédaient. Une nuée de procureurs tomba alors sur l'Irlande, où les attirait la promesse de participer au butin ; et comme, après tant d'années et de guerres, beaucoup de titres avaient été perdus, il n'y eut aucune propriété assurée. Celles qu'on enlevait aux possesseurs qui se trouvaient hors d'état de fournir la preuve demandée venaient enrichir d'autres protestants.

Les catholiques espérèrent que la protection de Henriette leur vaudrait au moins le rétablissement de leur culte ; mais Charles Ier ne savait s'arrêter franchement à aucun parti, et il renouvela contre le Connaught, encore intact, les expédients de son prédécesseur. Strafford, qu'il y avait envoyé en qualité de vice-roi avec des soldats et des légistes, fit déclarer que le roi était l'unique propriétaire, tout autre ne possédant qu'en vertu d'une concession émanée de lui. En vain le jury décida en sens contraire; Strafford punit le jury et le schérif, pour enseigner la docilité aux autres. Considérant donc tous droits comme usurpés sur le gouvernement, il s'appliqua à les limiter ; et, despotique dans ses opinions, habile dans les moyens d'exécution, il sut tirer de l'Irlande des subsides pour le roi; mais, tout en opprimant, il procurait au pays de la tranquillité, de l'industrie, du commerce, et une bonne administration.

Au moment où Charles succombait, il sentit la nécessité de se concilier les Irlandais, et fit droit à leurs griefs ; mais bientôt survint le long parlement, qui fut alors le véritable roi. Les hostilités entre l'Écosse et l'Angleterre parurent aux Irlandais une occasion favorable pour recouvrer leur liberté. En conséquence, ils multiplièrent, dans leur parlement, les ordonnances destinées à restreindre le pouvoir royal. Mais les anciens Irlandais et les nouveaux étaient trop divisés d'intérêts. Si les premiers voulaient rétablir leur indépendance, les seconds redoutaient de perdre des biens mal acquis ; si les uns redemandaient leur religion maternelle, les autres, puritains ardents, ne tendaient qu'à détruire l'épiscopat.

Les jeunes gens destinés au sacerdoce, ne pouvant faire leur éducation dans l'île, étaient envoyés en Italie et en Espagne, où ils acquéraient une haute idée de la puissance papale, et une grande affection pour le culte extérieur, qu'ils transmettaient ensuite à leur troupeau. Ajoutez à cela que les potentats étrangers, hostiles à l'Angleterre, alimentaient chez cette population des espérances de secours : peut-être même des Anglais y fomentaient-ils le mécontentement, dans la pensée de s'enrichir des confiscations qui suivraient la révolte.

Un gentilhomme nommé Robert Moore de Ballynagh, jadis propriétaire de vastes domaines qu'il voyait partagés désormais entre des colons anglais, s'entendit avec d'autres anciens chefs de l'île pour assaillir au même moment tous les étrangers et se rendre maîtres du fort de Dublin, qui renfermait des armes pour douze mille combattants. Au moment même les Anglo-Irlandais adressaient de nouvelles demandes à Charles, qui songea, pour se mettre en garde contre eux, à occuper par surprise ce même fort de Dublin : convaincu de la haine des catholiques contre les puritains, il traita secrètement avec eux pour qu'ils prissent les armes. Charmés d'une ouverture qui venait si à propos, ils se soulevèrent en effet, et, dans l'impétuosité de leur courroux, ils massacrèrent les Anglais au nombre de quarante mille selon les uns, de deux cent mille selon d'autres ; les maisons furent brûlées, le bétail même fut exterminé. Les hommes redoutables du clan de l'Ulster, qui obéissaient à sir PhelimO' Nial, se signalèrent entre tous par leur férocité (1).

Moore comprit trop tard qu'il est plus possible de déterminer des soulèvements que de les diriger. Il se prépara cependant, avec les autres chefs, à se soutenir vigoureusement, déclarant au gouvernement qu'ils avaient pris les armes pour revendiquer leurs droits, la liberté de conscience, et l'égalité avec les Anglais. Une association nationale se forma dans ce but ; et tous les Irlandais jurèrent de s'armer pour la défense du roi, de la religion et de leurs droits.

Charles réclama du parlement les moyens nécessaires pour pu-

(1) Tel est le récit des historiens anglais ; mais le concert entre Charles et les Irlandais nous paraît un roman. Quant au nombre des victimes, Lingard établit (*Hist. d'Angleterre*, t. X, note A) que les insurgés voulaient chasser et non tuer les colons, que le massacre fut loin d'être aussi horrible ; et que de toute manière il ne fut pas concerté. O'Connel fournit d'autres preuves dans son *Mémoire sur l'Irlande*, Londres, 1843, *Observations au C. III*.

nir et réprimer les rebelles ; mais les communes firent courir le bruit qu'il était lui-même l'auteur ou le complice de la révolte ; peut-être aussi les insurgés ne fomentèrent-ils cette opinion que pour se justifier eux-mêmes. Le parlement rédigea une *remontrance* très-véhémente sur les maux du royaume, qu'il récapitula en les exagérant, et en supposant l'existence d'une trame ténébreuse, contre la constitution, entre les papistes et les jésuites. Les communes demandèrent en conséquence que les évêques fussent exclus du parlement, les cérémonies du culte abolies, et les citoyens ramenés à un seul culte. Ces demandes trouvèrent de l'écho dans les passions du vulgaire, qui s'arma pour défendre le parlement, que rien ne menaçait ; les gentilshommes en firent autant pour protéger le roi, dont la sûreté pouvait être compromise ; et l'on désigna les uns sous le nom de têtes rondes (*roundheads*), les autres sous celui de cavaliers. Les uns et les autres voulaient la liberté ; mais ceux-ci croyaient que le refus de l'impôt, la responsabilité des ministres, la convocation du parlement tous les trois ans, suffisaient pour mettre un frein aux abus ; ceux-là cherchaient en outre à investir la chambre du commandement de l'armée, de la nomination des officiers, des conseillers de la couronne, des fonctionnaires chargés de rendre la justice. 1641.

Tous, du reste, s'accordaient pour haïr la reine, et l'on parlait tout bas de la mettre en accusation. Elle demanda un asile en France ; mais Richelieu lui répondit : *Dans de semblables circonstances, qui quitte sa place la perd.* En conséquence Charles Ier tenta pour elle un de ces actes de courage qui sauvent dans les révolutions, mais ceux-là seulement qui n'ont pas commencé par montrer de la peur : ce fut d'accuser lui-même de haute trahison quelques chefs des républicains. Il se rendit au parlement, et demanda leur arrestation. L'assemblée, surprise, s'ajourna ; mais bientôt, déclarant que le roi avait violé ses priviléges, elle demanda satisfaction, et appela le bas peuple aux armes. Charles, qui était sorti de Londres, où triomphaient les républicains, s'humilia de nouveau, et accorda tout, en même temps qu'il sollicita des secours au dehors. 1642.

Le parlement, alléguant les trames des papistes, demanda un corps de troupes pour sa défense ; et, sans s'inquiéter du refus de Charles, il méconnut les principes d'un gouvernement constitutionnel, en s'attribuant le droit de lever une armée ; mesure qu'il justifia en prétextant la nécessité de se défendre contre les trames

que préparait, disait-on, le roi pour changer la religion. Il prit à son service les troupes réunies pour marcher contre l'Irlande, et chacun lui offrit à l'envi le plus d'or qu'il put (1). Charles, ré-
25 août. solu à faire bonne guerre, déploya à Nottingham la bannière royale, en proclamant qu'il n'avait d'autre but que de maintenir la religion protestante, de gouverner selon les lois, et d'exécuter les décisions du parlement.

Presque tous les pairs accoururent près de lui, ainsi que les gentilshommes, les épiscopaux, les catholiques; gens de luxe, d'opulence, de crédit, du beau monde : mais le gros de la nation, les forts propriétaires et les hommes les plus énergiques restèrent avec le parlement; il eut de plus la flotte qui interceptait les se-
1643. cours étrangers. Le comte d'Essex et Guillaume Waller commandaient les forces des libéraux. Sur ces entrefaites, le parlement proposa aux Écossais de réunir les deux nations ; et le synode qui les dirigeait dans cette anarchie religieuse accepta l'offre, à la condition que les deux Églises n'en feraient qu'une. Il se forma donc un *covenant* qui entraînait la destruction de l'épiscopat, et que suivit bientôt une *ligue de secours fraternel*, en vertu de laquelle les Écossais envoyèrent vingt mille combattants. Charles publiait des défenses et des protestations ; il adressa en outre, aux membres des deux chambres demeurés fidèles, une invitation pour venir siéger à Oxford, où il s'était retiré. Il s'y trouva cent soixante-quinze membres de la chambre basse et quatre-vingt-trois de celle des lords, qui mirent tout en œuvre pour calmer l'acharnement de leurs collègues et leur inspirer des sentiments de paix; mais cela parut un *procédé papal et jésuitique*, et l'on s'accusa mutuellement de trahison.

(1) « On a peine à croire la quantité de vaisselle portée dans l'espace de dix jours à la trésorerie. Il n'y avait pas assez d'hommes pour la recevoir ni de place pour la déposer. La foule de ceux qui en apportaient était si grande, qu'au bout de deux jours beaucoup encore attendaient qu'on les déchargeât de leurs offrandes séditieuses. » CLARENDON, *Histoire de la Rébellion.*

« Les prédicants produisirent un tel effet que de pauvres femmes apportaient leurs anneaux de mariage, les épingles d'or et d'argent de leur tête. » *Mémoires de* WHITELOCKE.

« Non-seulement de riches bourgeois et des gentilshommes de Londres venaient apporter de grosses bourses et de grands vases; mais les plus pauvres, comme la veuve de l'Évangile, apportaient leur obole. » THOMAS MAY, *Hist du long parlement.*

Chacun des deux partis songea à se procurer de l'argent; et parmi les divers moyens employés figura l'*excise*, impôt inaccoutumé sur les boissons spiritueuses, l'huile, les figues, le sucre, le raisin, le poivre, le sel et le tabac, la soie, le savon, la viande. Il fut continué depuis, comme il est arrivé de tant d'autres inventions révolutionnaires. Il y en eut encore une autre, celle d'imposer le jeûne aux habitants de Londres un jour de la semaine, et de leur faire verser au trésor le prix du repas épargné.

A ce moment commençait à se manifester une faction qui jusqu'alors s'était déguisée sous le grand chapeau des presbytériens. Déjà, sous le règne d'Élisabeth, Robert Brown avait enseigné que les ministres étant vicieux et le culte de l'Église anglicane idolâtrique, l'unique moyen de salut était de s'en détacher. Il rejetait dès lors toute hiérarchie, toute différence entre les ecclésiastiques et les laïques, n'admettait ni forme extérieure, ni symbole, ni discipline, attendu que, selon lui, il suffisait de la communication de l'Esprit-Saint, que chacun peut obtenir par la prière. Les indépendants.

Les browniens, comme les anabaptistes, furent persécutés par ceux-là même qui naguère maudissaient avec eux les souffrances communes ; mais le nouveau mouvement accrut leur importance : la réforme politique légale était désormais obtenue, et il avait été remédié aux abus ; restait la réforme religieuse, qui, contrainte de se rattacher à la première, était par suite vacillante et peu logique, attendu que ceux qui dominaient dans les affaires politiques se trouvaient haïs. On commença à se demander pourquoi l'on souffrirait, en matière de foi, des liens dont on ne voulait pas en politique ; de quel droit on prétendrait courber les consciences sous le joug d'une unité mensongère : on soutint que toute congrégation de fidèles constituait une église légitime, et qu'aucun autre pouvoir ne pouvait prétendre exercer sur elle une autorité quelconque. Les browniens prirent en conséquence le nom d'*indépendants* ou de *congrégationistes*.

Ainsi se faisait jour le principe de la liberté de conscience ; et le fanatisme dominant qui cherchait uniquement, entre le pouvoir absolu du pape, l'aristocratie des évêques et la démocratie presbytérienne, par qui l'Église devait être dominée, vit là une impiété. Mais les débats s'animaient, les croyances en restaient ébranlées, et il n'y eut plus de bornes. On ne voulait plus de l'état légal de l'ancienne Angleterre ; on répudiait la constitution

des églises écossaise, hollandaise, genevoise : comme on n'admettait aucune limite à la pensée ni aux exigences, on entendait tout soumettre au raisonnement et à la volonté de l'homme. Après avoir secoué le joug de Rome, pourquoi accepter celui des évêques? De quel droit les prêtres formaient-ils un corps riche et privilégié? Pourquoi leur laisser autre chose que les moyens de persuasion, l'enseignement, la prière? Dieu ne peut-il conférer ses dons à qui il veut?

En conséquence, point de dogme fixe, point de cérémonies, point de prêtres. Après avoir supprimé l'ordre sacerdotal comme un privilége, les indépendants réduisaient le culte à la communication du Saint-Esprit; mélange de la simplicité des premiers chrétiens, de l'exaltation raffinée des quiétistes et de la férocité inspirée par la foi.

Cette doctrine simple et rigoureuse évitait l'inconséquence aux esprits fermes et l'hypocrisie aux cœurs sincères; elle répondait en outre aux besoins de l'Angleterre, qui se trouvait dans un de ces moments où l'homme a la sublime ambition de n'obéir qu'à la vérité pure, et le fol orgueil d'attribuer les droits qui dérivent de cette source à sa propre opinion.

Ces idées influèrent, comme cela devait être, sur la politique; les indépendants se proposèrent de délivrer leurs concitoyens de la terre d'Égypte, c'est-à-dire de la monarchie, et d'établir une égalité absolue de rangs, en se conformant en tout à la volonté de Dieu et à la Bible, interprétée selon le sentiment de chacun. C'était un parti informe, composé d'enthousiastes, de philosophes, de débauchés, mais assez vigoureux pour donner la victoire, malgré les erreurs des gens de bonne foi et les vices des hommes pervers, et dont pouvait se servir utilement un ambitieux capable de réunir les esprits dans une tolérance générale.

Cromwell. Dans les rangs de ce parti se trouvait le colonel Olivier Cromwell, homme d'une bonne naissance, élevé avec austérité, alliant une rusticité modeste à une imagination ardente. Il mettait l'égalité en pratique en traitant de pair avec les plus infimes, s'exprimait en phrases de l'Écriture; et ses actes tenaient du trivial et de l'exalté. Sa mise négligée, sa voix criarde, ses manières rustiques, le faisaient tourner en dérision; il n'attirait l'attention que par une éloquence d'inspiré, farcie de citations bibliques, ce qui rendait très-populaire une diction incertaine et inexpérimentée.

Les demi-mesures des calvinistes, qui voulaient substituer l'É-

glise presbytérienne à l'Église anglicane, les assemblées synodales 1643.
à l'épiscopat, lui parurent impropres à exciter l'enthousiasme qui assure le triomphe. Il proclama donc la liberté de conscience, l'indépendance absolue de la personne humaine, l'inspiration directe, sans intermédiaire d'église ou de prêtres. Insuffisant dans les débats parlementaires, il sentit que la carrière s'ouvrait pour lui lorsque la discussion fut transportée sur le champ de bataille. Un régiment de mille cavaliers *ayant devant les yeux la crainte du Seigneur,* c'est-à-dire rejetant toute modération, parce qu'ils étaient persuadés de combattre pour la cause de Dieu, avait pris le nom de *frères rouges.* Ce fut la pépinière des officiers que le parlement mit à la tête de ses troupes. Cromwell, colonel de ce régiment, priait et combattait à sa tête, accoutumant ses hommes à opérer au nom du Seigneur, à l'invoquer, et à s'abandonner à lui. Les mots d'ordre étaient empruntés à la Bible, les psaumes remplaçaient les chansons, le commandement de *feu* se faisait *au nom du Seigneur.* Cromwell déclarait hautement qu'il tirerait sur le roi s'il s'avançait contre lui, et se montrait dévoué de corps et d'âme à son parti.

Remarquons donc les situations. Le roi concentrait en lui l'autorité spirituelle et le pouvoir temporel; il restait par suite exposé aux coups de ceux qui réclamaient la liberté politique et de ceux qui voulaient la liberté religieuse. Or ces deux partis s'allièrent, les uns invoquant la politique pour soutenir leur foi, les autres s'appuyant sur la réforme populaire, et tous poussant à la révolution, qui fut le but pour la faction politique, le moyen pour la faction religieuse.

Ce n'était donc pas, comme la révolution française, un événement non préparé, lors duquel on demande et l'on obtient des choses qu'on n'aurait pas obtenues autrement. On poursuivait, au contraire, des idées et des œuvres commencées déjà depuis un certain temps. Le pouvoir, dont il avait été fait abus, fut déclaré illégitime. On proclama la nécessité du libre consentement en matière de lois et d'impôts, et le droit de résistance à main armée. Mais tout cela existait dans le droit féodal, et l'Église l'avait déjà consigné par écrit dans le concile de Tolède. Quant à la destruction des priviléges, à l'égalité devant la loi, à l'admission de tous aux emplois, c'était ce que les rois cherchaient depuis longtemps à amener, et ce que l'Église pratiquait. Déjà les nobles avaient résisté aux volontés arbitraires

par le zèle religieux, Cromwell y plaça des officiers indépendants, artisans pour la plupart, démagogues et fanatiques, qu'il rendit invincibles en les animant de son enthousiasme.

Laud, qui depuis trois ans était resté prisonnier, fut mis en jugement à la demande de Pym; mais il se défendit si bien, que les pairs ne trouvèrent pas qu'il y eût lieu de le condamner. Les communes voulurent se constituer de nouveau en chambre d'*attainder;* et comme les lords s'y opposaient, elles ordonnèrent un jeûne général, moyen ordinaire de réchauffer les esprits. Les pairs, intimidés, adoptèrent le bill de proscription, et Laud fut exécuté à l'âge de soixante-douze ans; ce qui fut une cruauté inutile.

1645. Janvier.

Alors le roi, désespérant d'une conciliation, reprit les hostilités; mais ses partisans, qui risquaient pour lui leurs biens et leur vie, prétendaient lui donner des conseils et diriger ses actes; de là des dissensions intérieures non moins violentes que celles du dehors, des prétentions d'emplois et des intrigues. Les Irlandais offraient à Charles des subsides, mais à des conditions qu'il n'osait accepter. Son armée était tellement indisciplinée, que dans nombre de comtés se formaient des *clubs,* dont certains armaient jusqu'à dix mille hommes pour garantir les propriétés. Il n'y avait, au contraire, parmi les parlementaires, ni déserteurs ni désobéissance; les officiers semblaient des prêtres, tant on les voyait s'occuper de rites pieux dans les intervalles du service. Beaucoup de soldats avaient des extases, jeûnaient, psalmodiaient. Le contraste était frappant avec le corps d'officiers dont Charles était entouré, et qui se montrait splendide, orgueilleux, débauché. Se partageant entre la guerre et la piété, les parlementaires s'élançaient dans la mêlée en

14 juin.

chantant les psaumes. Ils défirent, à Naseby, dans le Leicester, le prince Robert et le roi, à qui ils enlevèrent non-seulement son artillerie, mais ses papiers les plus secrets. Ils y trouvèrent la preuve de sa mauvaise foi et des intelligences qu'il entretenait (1); aussi les firent-ils imprimer, ce qui exaspéra encore les haines. Sur ces entrefaites, le parlement, nonobstant l'égalité proclamée, vota à Cromwell et à Fairfax le titre de baron, avec cinq mille li-

(1) Cromwell publia une lettre de Charles à la reine, qui avait été interceptée, et qui se terminait ainsi : *Sois tranquille sur les concessions que je pourrai faire; je saurai en temps et lieu comment me conduire avec ces vauriens, et, au lieu d'une jarretière de soie, je leur réserve une longe de chanvre.*

vres sterling de revenu au premier, deux mille cinq cents au second, et de même différents titres à plusieurs autres; puis il proclama la tolérance, ce qui annonçait des persécutions contre ceux d'une opinion différente (1). 1646.

Quand Fairfax se fut emparé de Bristol, c'en fut fait de la cause royale. Charles se réfugia dans Oxford; puis, craignant d'y être pris, attendu que le parlement avait ordonné son arrestation, et que la nation se défiait de sa loyauté, il se jeta dans les bras des Écossais. Ce fut une de ces résolutions généreuses ou téméraires, selon que le succès en décide. Il fut retenu parmi eux comme prisonnier, jusqu'à l'instant où le parlement, moyennant payement ou liquidation d'une dette de quatre cent mille livres sterling, obtint qu'il lui fût livré. Amené dans le château d'Holmby, il y fut gardé à vue sans que personne pût l'approcher, même les paysans, qui venaient se faire toucher par lui pour être guéris des écrouelles.

Le triomphe du parlement paraissait complet; mais il fallait que les factions, formées de plusieurs éléments, vinssent à se décomposer, lorsque le but qu'elles avaient annoncé était atteint. Le peuple, loin de haïr le roi, le vénérait, même prisonnier. Les presbytériens qui dominaient dans le parlement se trouvant maîtres du roi, qu'ils étaient certains d'amener facilement à leurs prétentions, demandèrent que l'armée fût réduite, et qu'il en fût conduit une partie contre les Irlandais, dans l'intention de jouir tranquillement en Angleterre des fruits de la victoire. La révolution était donc finie, ou, si l'on aime mieux, le débat entre les deux Églises. Mais alors se levèrent les indépendants, qui n'avaient pas pour eux la force du nombre, mais celle de l'habileté et de l'enthousiasme, outre qu'ils comptaient pour alliés les fanatiques opposés aux presbytériens; or, Cromwell fit changer la question de face, en la réduisant à un démêlé entre la chambre et l'armée. Les troupes parlementaires se mutinèrent donc; elles exigèrent leur solde et des garanties avant de se dissoudre. Un *conseil des agitateurs* fut institué, espèce de parlement militaire à l'imitation de celui de Westminster, les officiers supérieurs représentant la chambre haute, et deux sous-officiers et deux soldats par compagnie, celle des communes.

(1) Bailli remarque avec horreur que certains membres soutenaient que l'on devait user de tolérance même envers les catholiques. II, 17, 18, 45, 61...

1645. — La révolution commençait donc véritablement alors; car il ne s'agissait plus de la lutte des deux Églises protestantes, sans but politique, mais bien de celle de l'armée et du parlement, en laissant de côté toute apparence de légalité. Bientôt les soldats firent la loi au parlement de Westminster : ayant envoyé à Holmby un certain nombre des leurs, ils enjoignirent au roi de venir avec eux, et le conduisirent à Newmarket, où ils lui accordèrent une plus grande liberté, lui donnant des paroles et des espérances, dans la crainte qu'il ne se jetât du côté des presbytériens, qui auraient préféré son rétablissement au despotisme militaire et aux niveleurs, faction nouvelle, qui proclamait l'égalité absolue.

Cromwell marcha avec les indépendants sur Londres, sous prétexte de troubles et de priviléges violés; il feignit d'écouter les propositions du roi, et lui facilita les moyens de fuir dans l'île de Wight, dont le gouverneur, sa créature, le retint prisonnier. *Maintenant que j'ai le roi dans ma main*, dit alors Cromwell, *j'ai le parlement dans ma poche*; et il chercha à calmer les niveleurs; car ce cri d'égalité, de communauté des biens et du pouvoir, cessait de lui convenir. Il employa même les supplices contre ceux qui tiraient les conséquences de ses principes, et comme il ne pouvait marcher avec le roi à la liberté de conscience, il résolut d'y arriver avec l'armée seule, c'est-à-dire avec la république. Mettant donc en œuvre cette énergie que donne l'union au milieu d'adversaires divisés, il fit voter par force au parlement un bill qui défendait
1648. toute communication avec le roi, ce qui équivalait à le déposer.

Le peuple, qui avait espéré quelque allégement à la paix, commença alors à murmurer : la compassion que le roi inspirait lui gagna des amis (1), et la flotte se déclara pour lui, ainsi que les Écossais repentants. Mais Cromwell mit en déroute les royalistes, et, entrant en Écosse, il éloigna du gouvernement tous les modérés.

Sa victoire ne laissa plus subsister qu'un seul pouvoir, celui de

(1) L'avocat Prynne proposa à la chambre des communes de traiter avec le roi, et s'exprima ainsi : « Je sais qu'il suffira de cela pour m'accuser d'apostasie et m'appeler favori royal. Les faveurs que j'ai reçues de sa majesté et des siens, les voici : on m'a coupé deux fois les oreilles; on m'a mis trois fois au pilori; on a fait brûler mes ouvrages par le bourreau; on m'a fait payer dix mille livres sterling d'amende; on m'a retenu en prison huit ans, sans autre livre que la Bible, sans pouvoir écrire et sans amis, ayant à peine assez de nourriture pour vivre. Que ceux d'entre vous qui m'envient ces faveurs royales me traitent de favori. »

l'épée, qui avait triomphé. On prêcha une doctrine nouvelle, celle de la souveraineté du peuple, qui confie l'autorité à qui il veut, et peut la retirer quand il lui plaît. En conséquence, Charles fut déclaré incapable de régner, et les communes décidèrent qu'il devait être mis en jugement comme coupable des malheurs publics. 1648.

Avant de confirmer cette décision, la postérité doit en apprécier les circonstances. Chaque parti prétendait alors, comme toujours, être seul en possession de la vérité. Se prononcer pour l'un, c'était s'aliéner l'autre ; proclamer la liberté religieuse, c'était les offenser tous. Que ne tenta pas Charles, du moment où il se fut assis sur un trône vacillant ? Il chercha d'abord à occuper au dehors l'ardeur nationale ; mais ses entreprises échouèrent : il eut alors recours à l'économie et à la paix ; mais le silence auquel il condamna le parlement valut à cette assemblée la popularité : enfin la révolte des Écossais et l'ardeur des presbytériens rendirent le calme impossible, et il fallut repousser par les armes la prétention d'une réforme universelle.

Charles, effrayé, commit de nouvelles faiblesses, en abandonnant au supplice sept de ses amis ; après quoi le parlement déclara que le roi avait fait assez de concessions pour songer à la paix. Mais Cromwell, qui ne savait pas rester à moitié chemin, fit arrêter le roi, et marcha sur Londres avec l'armée. Cinquante-deux presbytériens du parlement furent arrêtés, d'autres exclus, et les indépendants, restés seuls, décrétèrent que le roi serait mis en jugement. Les lords repoussèrent ce bill ; mais les communes déclarèrent qu'elles représentaient le peuple anglais, et que dès lors elles se trouvaient investies de l'autorité suprême ; que chacune de leurs délibérations avait force de loi, sans qu'il fût besoin du consentement du roi ou des pairs. Fairfax se prononça ouvertement contre cet attentat ; Cromwell dit *n'avoir pas d'opinion bien déterminée, mais se soumettre à la providence de Dieu, qui paraissait remettre aux membres du parlement cette haute et importante mission.*

Dans le pays du jury, le roi fut privé de cette garantie. Il fut traduit devant une commission spéciale dont faisaient partie Cromwell, Ireton, son gendre, avec d'autres *Samuels* et d'autres *Gédéons* chargés de juger le grand *Barabbas*. Cromwell, qui proclamait la souveraineté de l'inspiration et de la parole, disait que si quelqu'un eût proposé, de dessein prémédité, de mettre le roi en accusation, il le tiendrait pour un traître ; mais que la Providence

1648. les y ayant poussés, il priait Dieu de bénir leurs conseils. *Dernièrement*, ajoutait-il, *comme je me disposais à demander que le roi fût mis en liberté, je sentis ma langue s'attacher à mon palais; ce qui me fit connaître la volonté de Dieu, qui l'a répudié.*

Charles, déjà très-affligé de ne plus se voir traité en roi, ne pouvait croire qu'on en vînt jamais à le juger. Il pensait qu'on voulait seulement l'effrayer; que, dans tous les cas, l'Écosse se lèverait, et que les rois étrangers s'interposeraient. Mais celui de Danemark, son cousin, garda le silence; l'Espagne entretenait des relations amicales avec le parlement; la France fit quelques démarches, mais sans insister; les Écossais protestèrent, et les états généraux envoyèrent une ambassade qui resta sans résultat. Charles, amené devant les commissaires, s'écria : *Je ne vois pas ici les lords, et moi-même je fais partie du parlement;* et il refusa constamment de répondre. Cromwell signa l'arrêt de mort, et, avec la plume dont il venait de se servir, il barbouilla le visage de Henri Martyn, qui lui rendit la même plaisanterie. Ce fut tout en se livrant à des bouffonneries, et en allant même jusqu'à tenir la main à quelques-uns, qu'il fit signer la condamnation par cinquante-neuf de ses collègues (1). Le roi ayant entendu, à sa sortie, les vociférations des soldats que l'on avait payés : *Les malheureux*, dit-il, *sont poussés à cela par leurs officiers, à l'égard desquels ils en feraient autant pour un peu d'argent.* Un d'eux lui ayant craché au visage, il ne prononça que ces paroles : *Autant en a souffert le Sauveur du monde.*

Sa condamnation produisit une grande impression. On chercha à y remédier à l'aide de la légalité des presbytériens, et par le sacrifice de quelques lords, ses conseillers, qui se déclaraient coupables des actes qui lui avaient été imputés. Mais les inspirés n'entendaient pas raison; les royalistes étaient mal dirigés, et persuadés d'ailleurs qu'on n'irait pas plus loin qu'une simple démonstration.

La sentence portait que « Charles avait été fait roi d'Angleterre, et avait reçu en dépôt une autorité limitée; qu'il avait ensuite fait la guerre au peuple et à ses représentants, afin d'étendre la prérogative royale : en conséquence, il était condamné comme tyran, traître, meurtrier, et ennemi du peuple. » Or, il n'y avait là rien

(1) Horace Walpole possédait, entre autres curiosités, la minute de la condamnation de Charles Ier; et il avait écrit au dos : *Grande charte.*

de vrai : il n'avait point été fait roi, mais il était né tel ; la monarchie ne lui avait point été donnée en dépôt, il l'avait eue du hasard de la naissance ; son pouvoir n'était limité que par la force ; et quand elle fut plus grande chez le peuple, le peuple voulut qu'il mourût, en expiation de cette pleine autorité dont il s'était rendu seul responsable. 1648.

Il est certain qu'il avait violé les lois du royaume par des mensonges et par des actes oppressifs ; qu'il avait usurpé les fonctions de la législature, levé arbitrairement des impôts, entravé la liberté des discussions, méconnu le droit de pétition, fait des arrestations illégales, et donné trop de preuves qu'on ne pouvait se fier à sa parole ; et ceux-là même qui prennent sa défense mettent en avant cette phrase absurde : *C'était un mauvais roi, mais un honnête homme.* Quoi qu'il en soit, son supplice fut nuisible à la cause de la liberté, d'autant plus que s'il avait mérité la mort par les intrigues à l'aide desquelles il chercha à maintenir l'absolutisme que ses prédécesseurs lui avaient malheureusement transmis, il la subit généreusement. La compassion qu'il inspira fut générale, 30 janvier. surtout après l'apparition d'un livre qu'il écrivit, dit-on, dans sa prison (1). Cromwell voulut voir le cadavre du monarque quand déjà il était renfermé dans la bière ; et, soulevant la tête : *Corps bien constitué*, s'écria-t-il, *et qui promettait de vivre encore longtemps.*

CHAPITRE XVII.

RÉPUBLIQUE ANGLAISE.

Il ne fut plus alors question d'alléger les charges publiques, mais de détruire le gouvernement. Les communes déclarèrent que « l'office de roi est inutile, onéreux et dangereux pour la liberté, la sécurité, le bien du peuple ; » et en conséquence il fut aboli. Le jour précédent, la chambre des pairs avait été supprimée ; et la raillerie des vain-

(1) L'Εἰκὼν βασιλική, c'est-à-dire l'Image du roi. Cet ouvrage fut ensuite réclamé comme appartenant à l'évêque Gauden. Wordsworth soutint cependant qu'il avait été réellement écrit par Charles ; mais il ne convainquit pas tout le monde.

queurs inscrivit sur les portes du palais de Whitehall : *Chambre à louer* (1). Hugues Péters, chapelain de Fairfax, prêchant devant les débris des deux chambres, disait aux généraux : *Comme Moïse, vous êtes élus pour tirer le peuple de la servitude d'Égypte. De quelle manière s'accomplira ce dessein? C'est ce qui ne m'a pas encore été révélé.* Alors, appuyant sa tête entre ses mains, il se courbait sur l'oreiller placé devant lui ; et bientôt se levant : *Voici la révélation, je vais vous en faire part. Cette armée extirpera la monarchie, non-seulement d'ici, mais de France et de tous les autres royaumes qui nous entourent. C'est de cette manière que vous serez délivrés d'Égypte.*

La république fut donc déclarée, et l'on adopta un sceau avec cette inscription : *An Ier de la liberté restaurée par la bénédiction de Dieu*, 1648 (vieux style). On substitua dans le *Pater*, aux paroles habituelles, *Que votre république arrive.* La famille royale fut proscrite; ce fut un crime de haute trahison que de reconnaître pour roi *Charles Stuart, dit le prince de Galles;* et quelques-uns des principaux royalistes furent mis à mort. Ce n'était pas assez pour beaucoup; il en était qui demandaient encore la liberté de conscience; que les lois fussent faites dans la langue nationale et égales pour tous; que les accusés fussent jugés promptement; que la force fût exclue des affaires civiles : quelques-uns même allaient jusqu'à vouloir l'individualité, en supprimant toute communauté (2).

(1) Nous avons déjà vu plusieurs traits comiques au milieu de cette tragédie. Lorsque Cromwell eut résolu d'établir la république, après avoir entendu plusieurs discours contre le gouvernement d'un seul, « il prit dans sa joie, dit Ludlow, un coussin qu'il me jeta à la tête, et s'élança des gradins quatre à quatre. J'en pris un autre, et je le lui lançai sur le dos. »

(2) On peut juger des doctrines des niveleurs par un livre publié aussitôt après la mort de Cromwell, sous ce titre : *le Niveleur, ou principes et maximes concernant le gouvernement et la religion, professés par ceux qu'on appelle communément Niveleurs.* 1659.

Principes de gouvernement. — 1° Le gouvernement d'Angleterre doit être régi par les lois et non par les hommes, c'est-à-dire que les lois doivent juger de tous les délits et délinquants, et de toutes les peines et amendes à imposer aux coupables. L'arbitraire de son altesse et de son conseil ne doit pas faire déclarer coupable et punir ou emprisonner qui leur plaît, et même quand il leur plaît.

2° Les lois, les impôts en argent, la guerre et la paix, doivent être décrétés par les députés du peuple au parlement, élus successivement à certaines périodes. En conséquence, aucun *veto* du roi, parce qu'il écoutera fréquemment

Cromwell s'opposa à des doctrines peu sociales en constituant une république possible. Poussé au faîte du pouvoir par l'ambition, il cheminait à l'aventure; mais il savait, jour par jour, tirer parti de ce qui pouvait tourner à son avantage. Affectant l'humilité au milieu des triomphes, l'abnégation au sein du despotisme; après avoir dirigé la révolution dans la résistance, il la gouvernait encore dans la victoire et dans le rétablissement de l'ordre. La liberté de la presse et celle de la prédication avaient été proclamées; mais elles étaient réprimées, si elles ne servaient à ses vues. Ceux qui invoquaient les droits sous le prétexte desquels le peuple avait été soulevé étaient arrêtés, et même mis à mort. L'armée, qui les redemandait, et les niveleurs, logiciens inflexibles, qui voulaient qu'il les garantît, eurent recours aux armes; mais Cromwell fondit sur eux à l'improviste, en prit quatre cents, et envoya les plus arrogants au supplice.

Pendant ce temps la guerre continuait en Irlande avec acharnement. Une dévotion insensée, excitée par la lecture de la Bible, avait fait concevoir à Cromwell le dessein d'exterminer la population indigène, pour lui en substituer une autre tout anglaise, seul moyen d'obtenir l'obéissance : en conséquence, il leva des sommes énormes, en hypothéquant les biens qui devaient être confisqués. Il prescrivit de ne faire quartier à aucun Irlandais abordant en An-

son propre intérêt ou celui de sa famille, au préjudice du peuple. Il serait bon que les députés du peuple fussent divisés en deux corps; que l'un proposât les lois, et que l'autre les adoptât ou les rejetât.

3° Tous, sans exception, doivent être soumis à la loi.

4° Le peuple devrait se mettre, par le moyen du parlement et sous lui, dans une position militaire à pouvoir contraindre tout individu à obéir aux lois et à défendre le pays contre les étrangers. Une armée mercenaire (permanente) est périlleuse pour la liberté, et par suite ne devrait pas être admise.

Principes de religion. — 1° L'essence de l'intelligence ne peut être contrainte; en conséquence, personne ne peut obliger un autre d'être de la vraie religion.

2° Le culte dérive de doctrines admises par l'intelligence. Personne ne peut donc contraindre un autre à aucune forme particulière de culte.

3° Les œuvres de droiture et de miséricorde font partie du culte de Dieu; et autant qu'ils tombent sous le magistrat civil, celui-ci doit refréner les hommes qui se livrent à l'irréligion, c'est-à-dire à l'injustice, à la violation de la foi, à l'oppression, et à toutes les autres œuvres manifestement mauvaises.

4° Rien n'est plus funeste à la vraie religion que les discussions concernant la religion, et que les châtiments pour contraindre quelqu'un à croire comme un autre.

gleterre. Ceux que l'on prenait sur les bâtiments étaient jetés à la mer ; on les traquait dans les bois comme des bêtes fauves ; on les égorgeait dans leurs lits ; les traités étaient violés. La passion se faisait l'exécutrice terrible de la loi, afin de les réduire au désespoir et de se procurer un prétexte pour les anéantir. De vastes contrées restèrent entièrement ravagées et désertes, à tel point qu'il fallait, pour les traverser, emporter des vivres avec soi. Les troupeaux, unique ressource du pays, avaient péri, et la guerre rendait la famine encore plus cruelle.

D'après les ordres de Charles Ier, le marquis d'Ormond avait ressuscité la faction royaliste dans le pays, qui acheva de s'appauvrir pour la soutenir. Arriva ensuite Cromwell avec ses saints : il battit l'armée irlandaise, et en fit un massacre affreux. Le bruit courut qu'il faisait tuer tous les Irlandais de seize à soixante ans, arracher les yeux de six à seize, et percer le sein des femmes avec un fer rouge. Ces exagérations attestent la terreur qu'il inspirait, et les atrocités commises dans les villes prises ; les exécutions en masse ne sont que trop certaines. Il ne survécut à Trédagh que trente personnes, qui furent envoyées aux travaux forcés ; il en fut de même à Wexford, et aussi ailleurs. Hugues Péters écrivait : *Vous voilà maîtres de Trédagh. Trois mille cinq cent cinquante-deux ennemis ont été tués ; on n'épargne personne. Je sors de l'église principale, où j'ai été remercier le Seigneur.* Autant en contiennent les lettres de Cromwell, qui fit vendre beaucoup d'Irlandais à la Barbade, comme des nègres, et fit à quelques députés que lui avait envoyés le parlement, le cadeau d'un cheval et de deux prisonniers chacun. Après avoir raconté ces sanglantes dévastations, il terminait en disant : *On m'en sait mauvais gré, mais Dieu l'a voulu ;* et il n'écrivait jamais à ses amis ou à sa famille sans implorer leurs prières pour son âme.

Ludlow, général des républicains, nous dépeint l'effroi des Irlandais qui fuyaient de toutes parts, au point qu'il était impossible de les trouver. En ayant surpris une troupe, il en massacra un grand nombre, poursuivit les autres ; et comme ils se réfugièrent dans une grotte, il fit tirer des coups de canon à l'entrée ; puis personne ne sortant, il y mit le feu, sans parvenir encore à les attirer au dehors.

Crofton Croker (1) rapporte ce testament d'un compagnon de

(1) *Commentaires sur les chants populaires de l'Irlande.*

Cromwell : « Que mon cercueil soit placé sur une table de chêne, dans la chambre brune. Cinquante Irlandais seront invités à y faire la veillée des morts ; chacun recevra trois quarts de bonne eau-de-vie, et aura devant lui un poignard. Lorsqu'ils auront fini de boire, que l'on scelle ma bière, et que l'on rende mon corps à la terre, d'où il vient. »

Comme on lui demandait pourquoi il voulait régaler les Irlandais, qu'il n'avait jamais aimés : *Parce que*, répondit-il, *ils ne manqueront pas de s'enivrer, et que, dans l'ivresse, ils se tueront entre eux. Si tout Anglais en faisait autant, la vieille Angleterre serait bientôt délivrée de cette mauvaise engeance.*

Les Irlandais, ayant de nouveau couru aux armes pour un moment, ne tardèrent pas à être réprimés. Mais comme les bourreaux eux-mêmes se lassèrent d'égorger, et finirent par s'effrayer de la terreur qu'ils inspiraient, l'île ne put être entièrement dépeuplée. Alors commencèrent les *justices* d'une cour qui fut appelée *cour du massacre* (*slaughter-house*). Des milliers de malheureux furent exilés ; on en vendit vingt mille en Amérique ; mille jeunes filles arrachées aux bras de leurs mères furent, en une seule fois, embarquées pour la Jamaïque. Tout officier irlandais ayant été autorisé à faire dans le pays autant d'enrôlements qu'il pourrait pour le service étranger, quarante mille hommes en sortirent ; procédé nouveau de dépopulation (1). On promit à Phélim O'Nial de lui accorder sa grâce, s'il avouait avoir reçu commission de Charles ; mais il persista à nier jusqu'au gibet.

(1) Selon Petty (page 187), six mille personnes, garçons et filles, furent envoyés au dehors. Lynch (*Cambrensis eversus, in fine*) dit qu'on les vendit comme esclaves. Bruodin, dans son *Propugnaculum* (Prague, 1669), compte jusqu'à cent mille exilés : *Ultra centum millia omnis sexus et ætatis, e quibus aliquot millia in diversas Americæ tabaccarias insulas relegata sunt* (p. 692). Lingard trouva, dans une lettre de 1656 : *Catholicos pauperes plenis navibus mittunt in Barbadas et insulas Americæ. Credo jam sexaginta millia abivisse. Expulsis enim ab initio in Hispaniam et Belgium maritis, jam uxores et proles in Americam destinantur.* Cromwell écrit en 1655 : « Je pense qu'il serait d'un égal avantage à vos affaires et aux nôtres, si vous le jugez convenable, d'envoyer quinze cents ou deux mille jeunes gens, de douze à quatorze ans, à la Jamaïque. Nous pourrions les entretenir, et ils vous seraient utiles. Qui sait si ce n'est pas un moyen pour les rendre Anglais, je dirai plutôt chrétiens ? (P. 140.) » Thurloe répond : « Les députés du conseil ont décrété qu'il sera pris à cet effet mille jeunes filles et autant de garçons. (P. 75.) »

L'œuvre de Cromwell fut continuée par son gendre Ireton ; et le droit de conquête à la manière des païens, qui livre le vaincu à la merci du vainqueur, fut remis en vigueur. Trois mille neuf cent millions d'arpents (cinq millions d'acres) furent donc enlevés aux anciens propriétaires, et donnés ou vendus aux négociants qui avaient avancé l'argent nécessaire pour la solde des troupes, et servirent soit à payer des dettes, soit à satisfaire la cupidité.

Après tant de massacres, il restait encore huit catholiques contre un protestant. Le parlement avait décrété que son intention n'était pas que la nation irlandaise fût anéantie, et qu'il pourrait même être fait grâce aux paysans, aux pâtres, aux artisans, et à toute autre personne de basse condition. On établit donc que les catholiques seraient exclus de trois provinces sur quatre, et qu'ils ne pourraient habiter que dans le Connaught. Ils y furent poussés nus, parqués comme des troupeaux, et ceux qui sortaient de ces limites pouvaient être tués par quiconque les rencontrait (1).

De ce moment une haine mortelle se perpétua entre les deux nations ; haine qui fut une source de maux pour l'Angleterre elle-même, contrainte par une première injustice d'en commettre sans cesse de nouvelles, et ne pouvant admettre l'Irlande à participer aux mêmes droits qu'elle, faute de pouvoir lui restituer les biens usurpés.

Les Anglicans vaincus en Angleterre et les catholiques en Ir-
1650. lande, restaient les calvinistes en Écosse. Ce pays s'arrangeant mal d'une liberté tyrannique, et compatissant au malheur du roi, résolut de reconnaître son fils, qui prit le nom de Charles II. Le prince y envoya Montrose, « un de ces hommes qui ne se rencontrent que dans Plutarque (2) ; » mais les presbytériens, l'ayant pris, le mirent à mort avec une joie cruelle.

Charles II, qui, à force de temporiser au milieu de femmes et d'amusements, avait été cause de cette mort, et qui eut la lâcheté de nier la mission donnée à son fidèle serviteur, accourut avec une

(1) O'Connel rapporte, dans les *Mémoires sur l'Irlande indigène et saxonne* (Londres, 1843), divers protocoles originaux, de la teneur suivante : *Willielmus, filius Rogeri, rectatus de morte Rogeri de Cantelon, felonice per ipsum interfecti, venit, et dicit quod feloniam per interfectionem prædictam committere non potuit, quia dicit quod prædictus Rogerus fuit purus Hibernicus, et non de libero sanguine... Ideo prædictus Willielmus quoad feloniam prædictam, quietus.*

(2) *Mém.* de Retz.

flottille que lui fournit le prince d'Orange. Il accepta le *covenant* et se soumit à toutes les humiliations, sans aucune autorité en partage. Lors de son couronnement, un ministre presbytérien lui déclara qu'il était roi par suite d'une convention avec le peuple; que son pouvoir était limité par la loi de Dieu et par celle du peuple, à qui tout abus d'autorité donnerait le droit de résister; que s'il imitait l'apostasie de son père, il eût à s'attendre à finir de même. Charles II endura tout, se résignant à entendre jusqu'à six sermons par jour. On n'acquiert pas un trône et l'estime du peuple avec de pareils moyens.

Fairfax se fit un scrupule de combattre contre les covenantaires : la guerre d'Écosse fut donc confiée à Cromwell. Le fanatisme religieux régnait dans les deux armées. A chaque instant les Anglais *sanctifiaient* le camp par eux-mêmes, les Écossais avec le concours des prêtres; les enthousiastes prétendaient substituer aux conseils de la prudence leurs propres inspirations. Cromwell conduisait des vétérans contre les recrues novices de l'Écosse. Cependant Leslie, en évitant d'en venir aux mains dans un pays dévasté, l'avait réduit aux extrémités; mais les prédicants s'élevèrent avec tant de véhémence contre cette défiance de Dieu et de la bonté de leur cause, qu'il fut obligé de livrer bataille et de se laisser vaincre; or, *Dieu mit* Édimbourg *dans les mains* de Cromwell.

Les ministres presbytériens perdirent alors quelque peu dans l'opinion; et Charles II, ayant repris quelque autorité, leva des troupes avec lesquelles il pénétra en Angleterre, où il combattit en héros; 1651. mais ses partisans découragés ne le secondèrent pas. Défait ensuite par Cromwell à Worcester, il fuit pendant quarante et un jours au milieu d'aventures romanesques, voyant même les soldats ennemis passer sous l'arbre où il se tenait caché. Enfin une barque de pêcheurs le transporta en Normandie. La dignité royale fut abolie, et l'Écosse réunie à la république anglaise.

La nouvelle forme de gouvernement se trouvait donc affermie : le parti catholique était soumis en Irlande, la faction calviniste en Écosse; les colonies américaines reconnaissaient la république; la Hollande s'y étant refusée, Cromwell lui fit une guerre commerciale. Observant la position insulaire de la Grande-Bretagne et le caractère actif et opiniâtre de ses habitants, il conçut le projet de constituer l'industrie sur une guerre permanente à l'égard de toutes

les industries étrangères, et en isolant les intérêts du pays de ceux de toute l'Europe. Il exclut donc, par l'*acte de navigation*, les marchandises de toute l'Europe importées autrement que sur bâtiments anglais, et tout autre poisson que celui de pêche anglaise : ce fut un préjudice immense pour la Hollande, qui s'enrichissait par les transports. Il fonda ainsi un système maritime qui usurpait les droits et menaçait les intérêts des autres nations, en faisant croire à l'Angleterre qu'il lui appartenait de donner des lois à la mer. L'intérêt commercial demeurait ainsi indissolublement associé à la puissance de l'État ; de là le soin que prit le gouvernement anglais de trouver des débouchés à l'industrie, d'écarter d'elle tous les obstacles, de découvrir des pays nouveaux, et d'établir des colonies.

La grandeur maritime de l'Angleterre fut donc fondée par Cromwell ; et comme les révolutions font surgir à l'improviste de grands hommes, on vit Blake, devenu amiral à cinquante ans, rivaliser avec Tromp et Ruyter. Monck, qui lui succéda, employant de plus gros bâtiments avec une meilleure artillerie, assura la supériorité britannique, et, comme disait Cromwell, « renvoya dans leurs marécages les grenouilles bataves (1). » Blake purgea la Méditerranée des pirates qui l'infestaient; Penn fit la conquête de la Jamaïque pour humilier l'Espagne. La guerre contre cette puissance était déclarée à l'improviste, et venait interrompre le commerce qui commençait à prospérer; mais elle était très-populaire, comme s'attaquant à une nation intolérante, superstitieuse, au roi de l'inquisition ; et l'on ne doutait pas que Cromwell n'en vînt à bout. Le Protecteur, fort de cette protection du ciel dont les vainqueurs ne manquent jamais de se vanter, et de l'appui de l'armée ; flatté dans son orgueil de triomphes qui le comblaient de joie, s'appliqua à vaincre les habitudes de liberté enracinées dans la nation. Comme le parlement avait pris en défiance sa grandeur et ses intentions, il cherchait à le discréditer comme traître envers la justice et la

(1) Sagredo, ambassadeur de Venise, qui résidait à Amsterdam durant les hostilités, dit que les Hollandais reconnaissaient avoir éprouvé une perte de onze cent vingt-deux bâtiments tant de guerre que de commerce, et que les dépenses de cette guerre dépassèrent celle de leur lutte de vingt années contre l'Espagne. Il attribue leur infériorité à trois motifs : à ce que les vaisseaux anglais étaient d'une masse plus considérable, leurs canons en cuivre et d'un calibre plus fort; à ce que les Anglais ayant fait, dans le principe, un très-grand nombre de prises, les forces navales de la Hollande s'en trouvèrent diminuées.

religion. Il disait à Ludlow : *C'est chose misérable que de servir un parlement ;* et d'autres fois : *Ces gens-là ne se tiendront pas tranquilles tant que les soldats ne les auront pas tirés dehors par les oreilles.*

Or, il fit présenter par les troupes une pétition pour réclamer leur solde arriérée, avec conseil à la chambre (réduite de cinq cent treize à cent quarante membres, et déshonorée du nom de *croupion*) de se dissoudre pour laisser la place à d'autres, qui avaient aussi le droit de gouverner. Le parlement s'en irrita ; mais Cromwell entra dans la salle avec trois cents mousquetaires : *Allons, allons,* dit-il, *vous n'êtes plus du parlement ; le Seigneur vous a rejetés.* Et, tout en protestant d'avoir imploré le Seigneur jour et nuit pour n'être pas destiné à cet office, il les chassait en disant à l'un : *Tu es un vaurien ;* à l'autre : *Tu es un ivrogne ; toi, un débauché ; toi, un brigand ;* puis, lorsqu'il eut fait évacuer la salle, il mit les clefs dans sa poche. Ainsi finit le long parlement. Après avoir existé illégalement, il périt par une illégalité, victime de cette force grâce à laquelle il s'était soutenu. 1653. 20 avril.

Après avoir brisé les entraves que lui opposaient les hommes pour n'obéir qu'à la nécessité, loi de Dieu, Cromwell gouverna, avec un absolutisme militaire, à la tête d'un conseil de douze personnes, nombre des apôtres. Il leur fit nommer cent quarante-quatre députés, et, en sa qualité de capitaine général des forces de la république, il invita ce simulacre de représentation nationale à prendre part au gouvernement. C'étaient des gens vulgaires, sans instruction, ignorés du pays, mais doués du don de la prédication et de la prière : ils n'avaient point brigué la députation, mais ils avaient été choisis par Dieu même, c'est-à-dire par l'armée, son organe. Ils quittèrent leurs noms profanes pour prendre ceux de Sédécias, d'Habacuc, de Josué, de Zorobabel (1). Méprisés et méprisables, ils furent contraints, au bout de six mois, de céder l'autorité au conseil militaire. Or, celui-ci confia à Cromwell le gouvernement à vie de la république d'Angleterre, comme à leur *protec-* Le protectorat.

(1) Il fut alors proposé, entre autres choses, de réformer la loi du pays. Elle consistait, disait-on, en statuts mal connus ou inapplicables, en décisions de juges peut-être ignorants, souvent partiaux, en recueils de cas contradictoires d'usages particuliers aux divers districts : on pouvait, disait-on, réduire le tout à la contenance d'un petit volume. Cela effraya pour la liberté, d'autant plus qu'on leur imputait l'intention d'introduire la loi de Dieu.

« fectait l'empire du monde, resserrée désormais dans ses ports « par nos vaisseaux, voyait la pourpre de notre pavillon flotter « sans rivaux sur les flots azurés de la mer. Les nations sont « passagères sur l'Océan; les Anglais y sont seuls à demeure. « Nos voiles défient les vents à la course, pactisent avec les « nuages. Nos sapins ont enfoncé leurs racines dans la mer, et nous « nous promenons en sûreté sur les ondes furieuses. » Il terminait en faisant des vœux pour que la couronne fût offerte au Protecteur.

Ce serait calommier la nature humaine que de croire que tous se fussent ainsi avilis. Lorsque Cromwell eut chassé le parlement, Bradshaw lui adressa ces paroles : *Vous vous êtes trompé si vous avez cru que le parlement était dissous; il n'y a point de pouvoir sous le ciel qui puisse le dissoudre, que lui-même.* Ludlow disait au fils du Protecteur : *Je détesterais jusqu'à mon père s'il était à la place du vôtre;* et, menacé de la prison par Cromwell, il s'écriait : *Un juge de paix pourrait me faire lier, parce qu'il est autorisé par la loi; mais vous, non;* et il donna sa démission. Comme on lui disait qu'il se privait par là de l'occasion d'être utile, il répondit : *Prêter la main à l'usurpation de Cromwell est mal; et je ne veux pas faire mal, quelque bien qui pût en résulter.*

Le pouvoir de Cromwell, fondé sur la nécessité et sur la clairvoyance prophétique, qui, en justifiant ses actes en face des indépendants, correspondait parfaitement avec l'orgueil britannique, si positif et parfois si sublime, ne fut jamais entièrement reconnu. Son habitude de parler sans cesse écarte l'idée de la feinte, que suggère d'abord le ton mystique et scriptural dont il s'enveloppe, en se servant du nom et de l'inspiration de Dieu pour étouffer la liberté et proclamer le pouvoir de l'épée. *Ceux qui attribuent,* disait-il, *au tiers ou au quart l'idée et l'accomplissement des grandes choses que le Seigneur a opérées au milieu de nous, et qui voudraient prétendre que ce n'est pas la révélation de Jésus-Christ lui-même sur laquelle repose le gouvernement, parlent contre Dieu, et tomberont sous sa main sans le secours d'un médiateur. En conséquence, quoi que vous puissiez penser de quelques-uns, quoique vous disiez, Un tel est rusé, politique, fourbe; prenez garde, je vous le répète, de juger les révélations de Dieu, en croyant examiner le résultat des inventions des hommes.*

La crainte de l'anarchie fut toujours l'excuse du despotisme. Cromwell, pour réprimer les royalistes, divisa l'Angleterre en treize gouvernements militaires, sous les ordres d'un major général réunissant l'autorité civile et militaire, et relevant immédiatement du Protecteur. Il se fit proposer le titre de roi ; mais, ayant reconnu que l'opinion publique y répugnait, il répondit que sa conscience ne lui permettait pas de le recevoir ; déclarant toutefois que sa vocation venait de Dieu, sa nomination du peuple, et que Dieu seul et le peuple pourraient lui enlever le poste suprême. Burnet prétend que si Cromwell eût accepté la couronne, il avait l'intention de signaler sa royauté par une grande institution en faveur de la religion protestante ; à savoir, l'établissement d'une espèce de concile, dans le genre de la congrégation de Rome, pour en diriger les intérêts généraux. Sa surveillance se serait répartie sur quatre départements : l'un aurait embrassé la France, la Suisse, les vallées du Piémont ; un autre, le Palatinat et les pays calvinistes ; un troisième, l'Allemagne et le Nord ; le quatrième, les colonies des Indes. Les membres du concile auraient eu pour attributions d'entretenir des correspondances avec ces contrées, de veiller à leurs intérêts, de les défendre au besoin.

Jamais l'espionnage ne fut plus étendu que sous Cromwell : ayant frappé et trompé, avec l'impartialité de la tyrannie, les deux factions opposées, il ne put se fier à aucune. Au milieu de si grandes prospérités et de tant de flatteries, il avait peur de tout le monde, de ses amis, des fanatiques, des royalistes. Il portait une cuirasse, n'observait aucune heure fixe ni pour les cérémonies ni pour les voyages, et changeait toutes les nuits de chambre à coucher.

N'ayant ni beauté, ni bonnes manières, ni politesse, incorrect et enveloppé dans son langage, il eut une grande activité, une profonde connaissance des hommes, et des moyens de les faire servir à ses projets ambitieux, sans se laisser arrêter par aucun sentiment d'honneur et de vertu. N'ayant ni richesse ni naissance, il s'empara de trois royaumes, et leur imposa un joug plus pesant que celui qu'ils venaient de secouer. Il n'eut pas la rapidité de Napoléon, mais il avançait à pas comptés. La dissimulation était sa science suprême (1) ; son unique soin, l'attachement des troupes.

(1) Waller, que nous avons cité plus haut, raconte qu'admis souvent à s'entrenir avec le Protecteur, ils se trouvaient souvent interrompus par des chefs de

Tantôt cruel, tantôt généreux, la supériorité de sa raison ne le laissa pas être persécuteur ; et au lieu de se venger de ses rivaux il voulut les dominer. Le sentiment religieux lui fit tolérer les différentes sectes. Il accueillit avec bienveillance le quaker Fox, laissa les juifs tranquilles; et, quoiqu'il parût concentrer toute son animadversion contre Rome seule, il écrivait à Mazarin qu'il ferait tout pour obtenir aussi la tolérance en faveur des catholiques. Un fond de religion fanatique, qui lui faisait accomplir très-exactement les actes de piété, le distingue des autres révolutionnaires. Il prêchait, il déplorait ses péchés et ceux d'autrui ; et, étant tombé malade, il s'écriait : *Mon Dieu, si je désire la vie, c'est pour montrer manifestement la gloire de tes œuvres. Seigneur, quoique je ne sois qu'une misérable créature, je communique avec toi par le moyen de ta grâce. Beaucoup de gens m'ont estimé plus que je ne valais; d'autres désirent ma mort : mais toi, Seigneur, tu fus toujours mon maître. Continue de faire ce qui te paraîtra meilleur pour eux.*

Son mal s'étant aggravé, il demanda à un chapelain *si l'âme qui a une fois la grâce divine peut rester en doute de son salut.* Comme il lui fut répondu que non : *Je suis donc sauvé,* reprit-il ; *car je l'ai eue sans doute une fois.* Puis il s'écria : *Mes enfants, vivez en chrétiens ; je vous laisse pour aliment le pacte avec le Seigneur.* Il mourut le jour anniversaire des vic-
1658. 3 septembre. toires de Worcester et de Dumbar (1), et « monta au ciel, écrivait Thurloe, embaumé dans les larmes de son peuple, et porté sur les ailes des prières des saints. »

Quand une révolution a tout abattu, celui qui reste debout paraît grand. C'est le jugement qu'on porta de Cromwell parce qu'il fut fort, et parce qu'on lui attribua les mérites de la révolution précédente, dont on décerna la gloire à celui qui en avait recueilli les avantages. Mais en fait il laissa les libertés anéanties, les esprits abattus, des taxes énormes, une armée disproportionnée, et l'habitude d'obéir. Il avait réalisé en lui l'idée de l'indépendance individuelle et celle de l'indépendance nationale

parti qui venaient lui faire leur cour. Cromwell les recevait debout près de la porte, et répétait : *Le Seigneur se révèlera.... le Seigneur viendra en aide....* Puis se tournant vers le poëte : *Cher cousin*, lui disait-il, *il faut parler à ces gens-là leur jargon. Revenons où nous en étions.*

(1) Son agonie est décrite par Underwoodson, page.

dans le gouvernement, comme la prêchaient les indépendants; mais son œuvre ne pouvait lui survivre. Une domination fondée sur l'enthousiasme, sur le don d'inspiration et de prophétie, ne passe pas à un successeur. Ajoutez que sa famille était moins joyeuse qu'effrayée de son élévation subite, et qu'il n'était guère possible à un peuple penseur et commerçant de se maintenir à ce degré d'exaltation lyrique dans un siècle politique et positif.

Le conseil d'État donna pour successeur à Cromwell son fils Richard, avec toutes les cérémonies en usage pour les héritiers des rois, avec les mêmes basses flatteries. Le soleil avait disparu, mais la nuit ne lui avait pas succédé. Après Moïse qui avait délivré, Josué était venu, qui conduirait le peuple à la terre promise de la vérité. Richard était un homme retiré, n'ayant ni expérience des affaires, ni valeur guerrière. Par trop juste et modéré, il voulut se rendre populaire, et se fit mépriser; en conséquence, les soldats attirèrent tout à eux, et le firent abdiquer. Demeurés les maîtres, ils réunirent les débris du long parlement; mais à peine lui virent-ils une tendance à commander, qu'au lieu d'obéir ils le dispersèrent. George Monck, gouverneur de l'Écosse, se rangea de son parti. Après avoir été partisan de Charles Ier, il avait servi sous Cromwell, en conservant toutefois sa dignité, sans flatter ni rechercher des grades, s'occupant uniquement de son service et de maintenir la subordination. Aussi tous le croyaient-ils de leur parti.

Il songea alors, sous les dehors républicains, à rétablir les Stuarts; mais il n'en dit rien à personne, et à Charles II moins qu'à tout autre, l'espionnage s'exerçant encore plus au dehors qu'au dedans. Charles II s'était réfugié en France, où l'esprit qu'il montra et ses aventures romanesques excitèrent l'intérêt, ce qui lui fit concevoir des espérances. Il lui fallait toutefois soutenir beaucoup de ses partisans; et il n'avait d'autres ressources que les six mille livres de pension que lui avait assignées le roi de France. Il n'en voulait pas moins conserver les apparences d'une cour, se livrer aux plaisirs, et à des amours publiques indignes de son rang. Catholiques et presbytériens se mirent en peine de le convertir; il promit aux uns et aux autres, et finit par prendre en mépris toute croyance religieuse.

Cependant Monck entra en Angleterre avec le titre de défenseur 1660.
des anciennes libertés. Bien accueilli sur sa route, il arriva à

Londres; puis nommé général en chef, il abolit le décret qui bannissait les Stuarts, et convoqua un parlement qui, excité par les puritains, rétablit le calvinisme. Il lui remit une déclaration du roi, où les promesses étaient prodiguées; et le retour du roi fut voté. Charles II fut reçu dans ses États au milieu d'une joie immense et d'une vive attente, après ce que l'on avait vu de la tyrannie de la république. Escorté des troupes qui avaient accompagné son père à l'échafaud : *Où sont donc mes ennemis?* demanda-t-il. *Je vois que c'est notre faute si nous ne sommes pas revenus plus tôt.*

CHAPITRE XVIII.

LA RESTAURATION ANGLAISE.

Cromwell n'avait pas bouleversé les anciennes institutions à l'intérieur, ses coups étant de ceux qui se font sentir dans l'avenir, et non dans le présent. Les éléments de la constitution, le système de la propriété et de la législation, la liturgie, le symbole, étaient restés. La chambre des lords fut fermée, mais on ne leur enleva pas leurs titres; une grande partie de la noblesse s'était associée au peuple contre le roi. Il était donc possible de rétablir l'ancien équilibre sans beaucoup d'efforts, d'autant mieux qu'on avait seulement acquis plus d'expérience.

Charles II. La restauration des Stuarts fut un événement national, attendu qu'ils se présentaient avec les mérites d'un ancien gouvernement qui se rattachait aux souvenirs du pays, et d'un nouveau encore exempt de fautes. Les croyances énergiques commençaient à paraître ridicules, et l'on obéissait. Ce fut sans doute un bien après tant de maux; mais Monck aurait dû faire des stipulations avec le roi pour assurer les libertés obtenues durant la révolution, et prévenir des débats qui bientôt renaquirent, parce que les droits étaient mal déterminés. Charles II, aimable et bienveillant, plus que ne le promettait son aspect rude, élevé dans l'infortune, et arrivant au milieu d'un peuple las d'agitations, donna bonne opinion de lui par le pardon, la douceur, la tolérance ; il congédia l'armée, rendit à l'Écosse son indépendance, et s'entoura de personnes estimables. Ceux qui ont déserté la cause de la liberté sont d'excellents ins-

truments contre elle ; et les lâches flatteurs de Cromwell se hâtèrent de mériter par de nouvelles lâchetés les bonnes grâces de Charles II. Un parlement qui dura dix-huit ans, et fut plus royaliste que n'osait se montrer encore le roi lui-même, aurait été amené, en réagissant contre le passé, à établir un tyran, si le comte de Clarendon, chancelier du royaume, ne s'y fût opposé.

Mais Charles II était un de ces princes faibles qui, n'osant pas exercer la tyrannie, ont recours à l'arbitraire. D'un caractère insouciant, il fit passer la dissipation et le plaisir avant les affaires, écoutant des bouffons plutôt que ses ministres ; il fit exécuter dix des juges qui avaient condamné son père, et exhumer les cadavres de ceux qui étaient morts. Intrépide chasseur, il avait un excellent chien pour les renards ; il se plaisait aux combats de coqs ; il dissipait en magnificences les subsides que lui accordait le parlement ; oublieux des bienfaits, il se souvenait trop des injures, et n'avait aucun amour pour son pays, qu'il avilit et sacrifia pour se procurer de l'argent et du plaisir. Il eut des enfants de cinq maîtresses, et prit pour femme Anne, fille du chancelier Hyde; puis d'autres après elle, en se montrant toujours changeant : il finit par se laisser diriger par la belle Louise de Kerhouent, qu'il créa duchesse de Portsmouth. Le malheur l'avait gâté au lieu de le grandir, et il apporta sur le trône cet épicurisme blasé, propre aux temps qui succèdent aux révolutions. Sans mauvaises intentions, mais plein d'ennui, et plus sensuel que dépravé, il ne crut ni au bien ni au mal, ne sut ce que c'était que vertu ou vice ; libertin, grand buveur, il se servit des courtisans et des femmes comme de jouets ; voulut jouir de tout, parce qu'il ne savait s'attacher à rien ; rit de tout, non par ironie profonde, mais par légèreté : enfin on a dit de lui que jamais il n'avait proféré une sottise, ni fait une chose sensée. Voyant un homme au pilori pour avoir composé une satire contre les ministres : *L'imbécile !* s'écria-t-il, *que ne l'écrivait-il contre moi : on ne lui aurait rien fait.* Il considérait la dissimulation comme constituant l'art de régner : aussi une éternelle défiance régna-t-elle entre lui, qui croyait que ses sujets voulaient la république, et ses sujets, qui croyaient qu'il voulait violer les franchises nationales.

La frugalité, qui était de mode durant la république, avait fait augmenter les richesses, auxquelles le commerce avait procuré un emploi avantageux ; mais lorsqu'on se trouva dégagé de cette

austérité, le relâchement des mœurs s'ensuivit. Les cavaliers, contraints d'affecter la vertu sous les rigides républicains, s'en dédommagèrent désormais par la licence; l'aristocratie, revenue de l'étranger ou sortie de ses retraites, s'ingénia à oublier un triste passé au milieu des fêtes et des plaisirs; le luxe passa pour un indice de contentement, de loyauté, de fidélité monarchique. Le temps ayant calmé les imaginations ardentes que la religion et la guerre civile avaient exaltées, l'esprit français l'emportait sur l'esprit national chez des gens las de vains essais, affaiblis par le contact de tant de crimes. On s'habilla à la française, on parla, on écrivit, on lut en français. Dryden n'est pas un poëte, mais un faiseur de beaux vers; il n'y a point à cette époque de philosophe en Angleterre jusqu'à Locke, point d'homme de génie jusqu'à Foe. Clarendon est sonore, mais vide, tout subterfuges, équivoques et faux esprit. Le théâtre, oublieux de Shakspeare, imita les insipides amours de la scène française, comme la cour imitait les vices de Louis XIV.

La plus grande entrave pour les rois d'Angleterre provint toujours de la religion, tous ayant dû se résigner à être injustes avec une partie de leurs sujets pour gouverner l'autre. Charles II flotta incertain, et mécontenta tout le monde. Après avoir promis la liberté de conscience, il rétablit le serment à l'Église constituée, qui demeurait l'Église épiscopale. Les presbytériens le refusèrent, et
1662. deux mille ministres au moins renoncèrent à leurs bénéfices : en conséquence, les persécutions se renouvelèrent, et le fanatisme avec elles. Les ministres anglicans, qui toujours avaient prêché la toute-puissance royale, démontrèrent alors qu'on ne devait obéir au roi que dans les limites de la loi.

Charles penchait vers les catholiques, mais sans résolution; et s'il en conservait quelques-uns dans les emplois, il alléguait des raisons absurdes. Loin de les protéger en Irlande contre les protestants, il prit sa part du butin fait sur eux.

L'Écosse eut aussi ses vengeances : tout ce que le parlement avait fait depuis vingt-huit ans fut aboli, l'Église épiscopale rétablie, et les évêques eurent plein pouvoir. Les presbytériens furieux, ceux surtout qui suivaient Richard Caméron et s'intitulaient l'armée d'Israël, levèrent l'étendard de Jésus-Christ en excommuniant le roi. Caméron ayant péri dans une bataille à Airmoss, Cargill entreprit de venger sa mort; mais le duc d'York parvint

à le soumettre; les chefs moururent avec intrépidité, plutôt que de dire : *Dieu sauve le roi!* Charles II fit restituer à l'Écosse ses archives; mais, dans le trajet, le bâtiment qui les portait fit naufrage : de là la disette de documents.

Une nouvelle secte religieuse venait s'ajouter alors à toutes celles qui existaient déjà. George Fox, fils d'un tisserand de Leicester, en gardant les troupeaux s'abandonna à la méditation, ce qui le rendit taciturne, docile, laborieux. Agité d'abord de doutes, à dix-neuf ans il se sentit enivré de douceurs spirituelles; il s'entendit assurer, dans une vision, que son nom était inscrit sur le livre de vie, et appeler par Dieu à réformer le monde. De mœurs incorruptibles, dépourvu du don de la parole, mais inspiré par la Bible, il se mit à prêcher, trouva des prosélytes parce qu'il était hardi et violent, et des persécutions parce qu'il troublait le culte et insultait les magistrats. Il fut incarcéré neuf fois; mais il gagna beaucoup de gens, surtout parmi les anabaptistes et les indépendants. Comme il avait dit un jour à un juge devant lequel il était amené, *Tremble devant la parole de Dieu,* on appela ironiquement ses sectateurs les trembleurs (*quakers*). Selon eux, Dieu se manifeste, par un effet intérieur, à tout chrétien qui attend la venue du Saint-Esprit. En conséquence, ils ont en mépris toute Église fondée sur la parole inanimée. Continuellement voisins de l'Être Suprême, ils doivent faire fi des choses d'ici-bas, et aspirer à une perfection qui condamne même les actes les plus innocents en eux-mêmes; ils se refusent à faire le service militaire, à payer les dîmes ou les taxes pour l'entretien du culte; ne reconnaissent aucune distinction de rangs dans la société. Ils se font remarquer par une grande affection entre eux, par une morale qui soumet les moindres actes à une règle sévère, ainsi que par le calme, la piété, la tranquillité d'esprit. On les met à l'amende, parce qu'ils ne veulent ni prêter serment, ni reconnaître les magistrats; et ils endurent les amendes, les emprisonnements, le fouet, en se résignant et en priant. Mis en liberté, ils retournent à leurs conventicules; condamnés à l'amende, ils ne payent pas; toujours tranquilles, tutoyant les magistrats comme les autres, le roi lui-même, et ne voulant lever leur chapeau devant qui que ce soit.

Quakers.

S'étant réfugiés à la Nouvelle-Angleterre, ils y furent persécutés par les congrégationistes, fugitifs eux-mêmes de l'Europe intolérante : la cruauté à leur égard alla jusqu'à les punir de mort,

parce qu'ils désobéissaient à la défense de se montrer à Boston.

G. Penn. Leur secte fit une importante acquisition dans la personne de Guillaume Penn, fils de l'amiral de ce nom. Comme il s'était mis à déclamer contre l'Église dominante en Angleterre, son père, afin de le guérir, l'envoya à Paris, où il contracta en effet des goûts frivoles; mais, à son retour, s'étant occupé de l'administration de quelques biens en Irlande, sa ferveur se raviva en entendant de nouveau des sermons; tellement qu'il s'adonna à la prédication, qui lui valut des applaudissements et des persécutions. Lorsqu'il eut hérité des biens immenses de son père, il obtint du gouvernement, en échange d'une créance de 400,000 fr., la propriété du pays américain sur la Delaware, entre le 40° et le 42° de latitude septentrionale, avec le pouvoir législatif et exécutif, sous la suzeraineté de l'Angleterre. S'étant rendu dans cette contrée, il acheta des Indiens, par respect pour la propriété, le territoire que lui avait concédé l'Angleterre, et y contracta amitié avec les colonies voisines et avec les naturels. Presque tous les quakers se réunirent dans ce qu'il appela la Pensylvanie: alors il donna aux nouveaux colons, qui y étaient venus aux conditions prescrites, un code plein de sagesse, fondé sur une liberté religieuse sans limites, et sur une sécurité parfaite contre tout pouvoir arbitraire, les citoyens étant admis à prendre part au gouvernement sans serment à prêter, sans soldats, sans Église dominante.

Charles II usa aussi alternativement envers les quakers de rigueur et de tolérance, en faisant des mécontents par l'un et l'autre procédé. On l'avait vu de mauvais œil déposséder une foule de citoyens, qui durant la révolution avaient acquis de bonne foi des biens confisqués; on était irrité de ce qu'il avait accordé la liberté religieuse, et de ce que le duc d'York, son frère et son héritier présomptif, s'étant fait catholique, avait épousé une princesse de Modène; les gens religieux s'indignaient du scandale de ses mœurs Ce qui surtout déplaisait aux Anglais, c'est que, non content des sommes considérables généreusement votées par le parlement, qui avait même perpétué l'*accise*, il tendait la main à l'or de Louis XIV, qui le traitait comme un stipendié, et lui avait vendu Dunkerque, acquis par Cromwell, et considéré comme un dédommagement de la perte de Calais. Louis XIV, qui connaissait le métier de roi, devait naturellement être hostile à la révolution anglaise, et, sachant combien l'exemple est contagieux, voir avec inquiétude la discipline

romaine, dont il était l'héritier, défaite par le principe contraire de
la liberté individuelle, des assemblées délibérantes, et de l'équi-
libre du pouvoir. Il s'efforça donc d'amener Charles à se déclarer
catholique ; et l'on veut même qu'ils se fussent entendus, par un
traité secret, pour établir en Angleterre la religion et le gouver-
nement de la France.

Charles II, pour seconder le monarque français, déclara la guerre
à la Hollande, tout en paraissant ne céder qu'au désir de la nation,
à laquelle portaient ombrage les agrandissements des Hollandais
dans l'Inde et en Afrique. Le duc d'York, qui l'y avait poussé afin
de se montrer comme grand amiral, envoya, en sa qualité de chef
de la compagnie d'Afrique, s'emparer de l'île de Gorée, des forts 1664
hollandais en Guinée, et d'un grand nombre de bâtiments; puis il
expédia des forces en Amérique pour occuper les nouveaux Pays-
Bas. Ruyter accourut bientôt, pour prendre une revanche sur les
Anglais ; mais, pendant qu'il exerçait de terribles représailles dans
les Indes occidentales, le duc d'York captura cent trente navires
marchands hollandais à leur sortie de Bordeaux, et un riche con-
voi qui venait de Smyrne. Dans la guerre violente qui éclata, la
Hollande eut d'abord le dessous ; mais lorsqu'elle fut soutenue par Quadruple alliance.
le Danemark, par l'électeur de Brandebourg et le duc de Brunswick-
Lunebourg, ainsi que par la fermeté du grand pensionnaire de
Witt, elle recouvra sa dignité, et la victoire de Dunkerque im-
mortalisa les amiraux Ruyter et Tromp. La paix de Bréda conserva 1667.
à chacune des puissances ce qu'elle avait acquis.

Pour soutenir cette guerre, Charles II suspendit le payement des
intérêts dus aux banquiers qui avaient avancé les sommes votées par
le parlement, ce qui entraîna le discrédit et la ruine de beaucoup de
gens. Pour surcroît de maux, la peste se développa avec une telle Peste. 1666.
violence, qu'il périssait à Londres dix mille personnes par semaine.
A peine la ville avait-elle commencé à réparer ses pertes, qu'un in-
cendie terrible éclata. Il soufflait un vent très-fort; et comme le maire Incendie.
n'osa point faire abattre, sans le consentement des propriétaires, les
maisons, qui pour la plupart étaient en bois, bientôt une colonne
de feu d'un mille de circuit s'étendit sur quatre-vingt-neuf églises, 2 septembre.
avec celle de Saint-Paul, enveloppant tout l'espace compris entre la
Tour et le Temple, avec treize mille deux cents habitations et vingt-
six magasins. Deux cent mille citoyens demeurèrent sans abri.

Le vulgaire attribua ce désastre aux Hollandais, les puritains

aux catholiques, les royalistes aux républicains : on en avait vu vingt mille, dit-on, qui lançaient des torches et massacraient les Anglais. Ceux qui emportaient leurs effets pour les sauver, ceux qui couraient pour éteindre le feu ou se montraient armés pour se défendre, étaient pris pour des brigands et des incendiaires, poursuivis, tués ; et, sur l'emplacement de la boutique d'un boulanger où le feu avait commencé, on érigea le *Monument*, qui attribue le méfait aux papistes (1).

Tout cela indisposait les esprits contre le roi : le parlement, si soumis naguère, commença alors à résister ; Clarendon, premier ministre de fait, sinon de nom, qui, redoutant le gouvernement populaire, soutenait, tant qu'il lui était possible, la prérogative royale, tout en réprouvant la cour avec une justice sévère, tomba alors en disgrâce, et alla vivre dans la retraite, où il écrivit ses *Mémoires ;* ouvrage verbeux, inexact, mais attachant, qui offre la principale source des renseignements à consulter sur cette période.

Il eut pour successeurs des ministres plus mauvais que lui, et appelés par le peuple *la Cabale*, de la réunion des initiales de leurs noms (2). Le nouveau parlement obligea Charles II à souscrire au bill du *test*, sorte d'épreuve à laquelle dut être soumis tout officier public, civil ou militaire : elle consistait à prêter serment d'obéissance, en jurant de reconnaître la suprématie royale, de recevoir l'eucharistie, et de ne pas croire à la transsubstantiation. Ceux qui s'y refusaient étaient passibles d'une amende de cinq cents livres, ne pouvaient tester en jugement, ni être chargés d'une tutelle, ni accepter de legs ou de donations. Cette loi était donc dirigée contre tous les catholiques.

Ashley Cooper, depuis lord Shaftesbury, était passé du ministère à la tête de l'opposition : homme violent et enthousiaste, il sema dans les esprits des doutes sur la religion du roi, laissant entendre que lui et le duc d'York s'étaient ligués avec la France pour détruire l'Église nationale. On demanda en conséquence que tout militaire qui ne se soumettrait pas au *test* fût exclu de l'armée (3).

(1) Lors de l'incendie de Hambourg, en 1842, le seul que l'on puisse comparer à celui de Londres, la population se déchaîna contre quelques négociants anglais, comme auteurs de cet horrible désastre.

(2) Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington, Lauderdale.

(3) Voici comment s'exprime le chevalier Temple, alors nommé ambassadeur d'Angleterre à la Haye :

« Je pris occasion, dans une longue audience que me donna le roi dans son

On vit ensuite, par le cas de Titus Oates, combien la terreur rend les peuples crédules. Cet homme de rien, tour à tour catholique, protestant, anabaptiste, recueilli quelque temps par les jésuites à titre

cabinet, de faire des réflexions sur les conseils et sur le ministère de la *Cabale;* représentant à sa majesté combien était pernicieux le conseil donné à sa majesté de rompre des traités et des conventions arrêtés avec tant de solennité; combien lui avaient fait tort les murmures excités, par cette démarche, parmi le peuple, qui s'était récrié hautement contre une semblable manière d'agir; ajoutant que, d'autre part, elle avait fait naître de graves soupçons contre la couronne. Le roi me répondit qu'à la vérité il avait mal réussi; mais que s'il eût été servi convenablement, il aurait tiré grand parti de cette affaire; et il ajouta d'autres choses pour justifier ce qui était arrivé. J'eus donc le regret de reconnaître que le roi pourrait revenir aux mêmes moyens; et je me vis en conséquence obligé de pénétrer jusqu'au fond de la chose. Je lui fis voir qu'il était difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir dans ce royaume le gouvernement de la France et la religion qu'on y professait, attendu que la nation répugnait à l'un et à l'autre; que beaucoup de personnes, assez indifférentes peut-être en fait de religion, cesseraient d'être telles lorsqu'elles songeraient à la nécessité d'une armée pour la changer, attendu qu'elles verraient bien que le même pouvoir qui rendrait le roi maître de la religion le rendrait aussi maître de leurs libertés et de leurs biens.

« Je lui dis qu'en France il n'y avait de considérables que la noblesse et le clergé, et que lorsque le roi pouvait les attirer dans ses intérêts, il ne restait plus rien à faire, attendu que les gens de la campagne, n'ayant point de terres, n'étaient pas, en fait de gouvernement, plus importants que les femmes et les enfants. Que la principale force de l'Angleterre consiste, au contraire, dans le tiers état, aussi orgueilleux par l'aisance dont il jouit, que celui de France est assoupli par le travail et la misère; que les rois de France sont puissants par les grandes possessions qu'ils ont en propre, et par la multitude d'emplois civils, ecclésiastiques et militaires dont il peuvent disposer; tandis que les rois d'Angleterre ayant fort peu d'emplois à distribuer, et ayant renoncé aux biens qu'ils possédaient autrefois, ne se trouvaient plus en état de lever une armée, et encore moins de l'entretenir sans le secours de leurs parlements, et de faire la guerre à leurs voisins. Que lors même qu'ils auraient une armée sur pied, il était vraisemblable que, si elle était composée d'Anglais, elle ne servirait jamais des projets haïs ou redoutés du peuple; que les catholiques romains ne formant pas en Angleterre un centième de la nation et les deux centièmes en Écosse, il ne paraissait pas possible, sans offenser le sens commun, de prétendre avec un homme en gouverner quatre-vingt-dix neuf autres d'opinions et d'humeurs tout opposées.

« Quant aux troupes étrangères, si elles étaient en petit nombre, elles seraient inutiles, et fomenteraient la haine et le mécontentement : en grand nombre, il serait difficile de s'en procurer, de les faire passer en Angleterre, et de les y entretenir. Pour subjuguer la liberté de la nation et dompter l'orgueil des Anglais, il faut au moins avoir sous la main soixante mille hommes. En effet, les Romains durent entretenir à cet effet douze légions dans le pays, les

de charité, adressa au parlement une dénonciation portant que le pape avait déclaré le royaume d'Angleterre sa propriété; que l'on devait, pour s'en emparer, tuer le roi; que déjà les catholiques étaient partout prêts à prendre les armes pour se débarrasser des protestants, pour faire le duc d'York roi, vassal du pontife, et le jésuite Oliva vice-roi; que les autres emplois seront donnés à leurs créatures. Il ajoutait que c'était dans ce but que le feu avait été mis par les jésuites en 1666.

L'accusation était si folle, que le roi n'y fit pas attention; mais le duc d'York demanda que le procès fût instruit, afin de punir le calomniateur. Alors Oates sut si bien colorer la chose, aidé d'ailleurs par des accidents particuliers et par l'intolérance, qu'il parvint à se faire croire; le roi lui-même n'osa plus en rire en public; et, sur la déposition de gens méprisables et pleins d'absurdité, beaucoup de personnes furent emprisonnées, entre autres cinq lords, plusieurs jésuites, et le vicomte de Strafford, âgé de soixante-neuf ans. Les accusés, mis en jugement, se tinrent sur la négative; la tyrannie des lois les détermina à dissimuler des circonstances dangereuses qui, venant à être découvertes, furent considérées comme des indices suffisants de culpabilité, et ils moururent en protestant ne rien savoir, à l'exception d'un projet qui aurait eu pour but d'obtenir du roi la tolérance religieuse: les autres, afin d'éloigner d'eux le soupçon de papisme, s'arrangèrent à l'envi pour croire et pour condamner.

L'effroi et la haine firent ajouter foi à d'horribles absurdités : Oates accusa jusqu'à la reine, mais on n'osa poursuivre sur l'accusation. La trame papiste continua à troubler les esprits, et à augmenter le nombre des supplices (1). Ce qu'il y a d'étrange, c'est

Normands soixante-douze mille. Cromwell en avait laissé quatre-vingt mille à sa mort...

« Bien que le roi montrât de l'impatience dans le principe, il m'écouta attentivement jusqu'à la fin, et me dit que j'avais raison en tout; puis, mettant sa main dans la mienne, il ajouta : *Je veux être l'homme de mon peuple.* »

(1) Le célèbre Fox, qui certainement n'était pas favorable aux catholiques, s'exprime en ces termes :

« Des témoins si méprisables que leurs dépositions auraient été inadmissibles dans la cause la plus légère et sur les moindres circonstances, affirmèrent des faits tellement improbables, même si évidemment impossibles, qu'attestés par Caton en personne, on n'aurait pas dû y ajouter foi; et pourtant sur ces seuls témoignages un grand nombre d'innocents furent condamnés et mis à mort,

qu'on n'en trouva pas de trace en Irlande, quoiqu'elle y servît de prétexte à des persécutions. Shaftesbury et ses collègues, attentifs à entretenir la défiance du roi, firent circuler dans Londres une procession bizarre, le jour anniversaire de l'avénement de la reine Élisabeth. On y voyait un personnage habillé en jésuite à côté du cadavre du juge Godfoy, que l'on disait avoir été assassiné par ces pères; puis des religieuses, des prêtres, des moines, des évêques, des cardinaux, le pape avec le diable, qui lui servait de chancelier. Des milliers de torches éclairaient ce cortége, au milieu des hurlements du peuple, qui vomissait des imprécations contre le papisme; à la suite de quoi tout l'attirail catholique fut jeté au feu (1). 1679.

Cette trame absurde tendait à faire exclure le duc d'York de la succession, et à lui substituer Monmouth, fils naturel de Charles, ou le prince d'Orange, qui avait épousé la fille aînée de Jacques. Déjà Charles avait consenti, au milieu de ces troubles, à des mesures destinées à garantir la religion nationale; et chacune des personnes qui l'approchaient, soumise à un second *test*, fut tenue de déclarer sous serment que le culte de Marie et des saints constituait une idolâtrie. Le duc d'York dit que la religion était une affaire

plusieurs pairs incarcérés. Les accusateurs, procureurs et avocats généraux, poursuivirent sur de semblables imputations avec toute la fureur que l'on pouvait attendre en de pareilles circonstances; les jurés participèrent à la frénésie de la nation; et les juges même, dont le devoir aurait été de se tenir en garde contre de telles impressions, firent scandaleusement tout leur possible pour confirmer ces préjugés et exciter les passions. »

Le célèbre Arnauld, grand ennemi des jésuites, écrivit pourtant, dans l'intérêt de leur défense, l'*Apologie des catholiques*, où il dit : « Je me rappelle avoir lu dans une gazette burlesque que le roi d'Éthiopie avait fait pendre son cordonnier, pour avoir découvert que cet homme avait voulu lui donner la mort au moyen d'une mine pratiquée dans le talon de son soulier. C'est la véritable image de la conjuration papiste. »

Voltaire dit aussi : « Jamais accusation ne fut plus absurde. Les contradictions des délateurs étaient si grossières, que dans tout autre temps on n'aurait pu s'empêcher d'en rire. »

Le fanatique Shaftesbury dit que l'on n'en croyait pas un mot, mais que l'on considérait Oates et Budlow comme tombés du ciel pour sauver l'Angleterre de la tyrannie; c'est pourquoi personne ne se faisait un devoir de combattre, dans les esprits faibles, une crédulité née de la peur et de l'amour du merveilleux.

(1) On voit encore aujourd'hui, au jour anniversaire de l'incendie, le peuple de Londres oublier qu'il a faim, pour courir autour du monument en criant : *Maudit le pape!*

tés et sa religion attaquées, subit la mort avec fermeté. Lorsqu'il eut pris congé de ses enfants : *L'amertume de la mort*, dit-il, *est passée maintenant*; puis, regardant l'horloge, il ajouta : *Le temps est passé pour moi; l'éternité commence*. Dans le discours qu'il prononça sur l'échafaud, il déclara mourir protestant (1). Monmouth, qui s'était abaissé jusqu'à se faire délateur, obtint sa grâce; mais il fut exclu du trône. L'université d'Oxford déclara impie, contraire à l'Évangile et à la société, d'admettre la souveraineté du peuple, l'existence d'un traité social, positif ou tacite, entre la nation et le roi, ainsi que la possibilité de changer légalement l'ordre de succession au trône; elle obligea les cathécistes et les tuteurs à élever les jeunes gens dans la doctrine contraire, qui est comme la devise et le caractère de l'Église d'Angleterre. Pourtant, dans cinq mois, nous verrons cette université non-seulement se dédire, mais envoyer son argenterie à l'usurpateur.

1683.

Cependant, ainsi qu'il arrive lorsqu'une trame vient à échouer, l'autorité du roi s'en augmenta; il fit revenir le duc d'York, et, assuré de l'appui d'une faction puissante, il donna des chartes qui réformaient des abus, bien que conçus à l'avantage de la couronne; mais il ne tarda pas à mourir subitement, et il se découvrit alors catholique en se faisant donner la communion.

1685. 6 février.

Le duc d'York, plus moral que son frère, franc, aimant sa patrie, vaillant amiral, lui succéda sous le nom de Jacques II. De semblables qualités firent passer sur la répugnance qu'inspire un catholique, d'autant plus que, son droit étant manifeste, on aurait regretté de se jeter de nouveau dans la guerre civile, lorsque le commerce avait fait tant de progrès. La modération avec laquelle commença ce prince, en promettant de respecter les lois et la religion, fit que le peuple porta des toasts en son honneur, et que le parlement fit preuve envers lui de condescendance. Mais il perçut arbitrairement le droit de tonnage et de pondage, conserva des liens étroits avec la France, et reçut ses honteux subsides; il scandalisa ses sujets en entendant la messe publiquement; il fit

Jacques II.

(1) Le procès de Williams Russel fut revisé dix ans après; et le roi Guillaume, lorsque l'arrêt de condamnation eut été cassé, le déclara l'ornement de son siècle, en ajoutant que son nom ne sera jamais oublié, tant que l'on appréciera la sainteté des mœurs, la grandeur d'âme, l'amour de la patrie constant jusqu'à la mort. Fox dit que tout Anglais doit porter le nom de Russel gravé dans son cœur, avec celui d'Algernon Sidney.

emprisonner les *récusants*, et songea à obtenir la liberté de conscience et de culte, en supprimant les *tests* religieux et les lois pénales ; c'était une mesure nécessaire pour donner au trône une stabilité qu'il n'avait pas, tant que ceux qui professaient la religion du roi demeuraient incapables de tous emplois.

Jacques II comptait sur l'Écosse, où la plupart des nobles étaient dévoués à la cour ; malheureusement ils étaient en rivalité entre eux pour des querelles domestiques : d'un autre côté, les Caméroniens continuaient leurs agitations plutôt politiques que religieuses ; des *tests* continuels étaient réclamés et contre ces sectaires antimonarchiques et contre les papistes ; mais il était difficile de définir le papisme dans un pays où l'épiscopat était établi par la loi, et le presbytérianisme aimé du peuple.

Quant à la noblesse d'Angleterre, Jacques II désirait qu'elle se tînt à la campagne : *A Londres*, disait-il, *vous êtes des vaisseaux en pleine mer, à peine visibles; dans les villages, vous êtes comme des vaisseaux dans un fleuve, où ils semblent des géants.* Les seigneurs, en restant isolés dans leurs terres, augmentèrent leurs richesses, accrurent leur influence par l'hospitalité qu'ils exerçaient, et devinrent plus redoutables en étant moins corruptibles.

Monmouth, toujours dévoré de la soif du commandement, débarqua en Angleterre ; mais il fut battu et fait prisonnier ; une 1685
lâche soumission ne lui valut pas même grâce de la vie, et il fut décapité. Ce fut une rigueur inutile, et les persécutions dirigées contre ses adhérents rendirent à jamais infâme le nom du juge Jefferies, qui, devenu chancelier (1), fit le plus grand tort à la cause du roi.

(1) « Il y avait à Londres une certaine anabaptiste nommée Gount, qui avait passé une grande partie de sa vie en œuvres de charité, à visiter les prisons, à soigner les malades, quelle que fût leur croyance. Elle fit rencontre d'un des rebelles, et l'accueillit dans sa maison, cherchant une occasion de le renvoyer hors du pays. Un soir qu'il était sorti, ce misérable ouït dire que le roi avait promis le pardon et une récompense à quiconque indiquerait une personne ayant donné asile à des rebelles ; il alla en conséquence dénoncer son hôtesse, et gagna la récompense promise. On fit le procès à cette femme ; mais il n'y avait point d'autre témoin que ce misérable pour prouver qu'elle était instruite de sa qualité de rebelle. La servante attesta seulement qu'elle l'avait vu dans la maison. Le juge insista néanmoins pour que les jurés la déclarassent coupable ; et elle fut condamnée à être brûlée vive. Elle mourut avec un courage et une gaieté généralement admirés. Elle allégua, pour se disculper, que sa religion prescrit la charité ; que la charité la plus méritante est de faire du bien à un ennemi, di-

Enhardi par la victoire, Jacques II ne dissimula plus ses projets : les courtisans proclamèrent l'axiome : *A Deo rex, a rege lex ;* le parlement montra la plus grande docilité, et le roi dispensa de l'épreuve du *test*. Il permit aux catholiques d'exercer leur culte, aux jésuites d'ouvrir des colléges, aux moines de se rendre à Saint-Jacques revêtus de leur habit ; il institua quatre évêques catholiques, et une commission privilégiée pour connaître des fautes commises par les ecclésiastiques. Il envoya une ambassade au pape, et reçut un nonce du pontife, contrairement à la loi. L'archevêque de Cantorbéry et six évêques anglicans ayant réclamé, il les fit mettre en prison, et persécuta ceux qui repoussaient la loi de tolérance. Innocent XI, non moins prudent que vertueux, cherchait à le dissuader de pareilles imprudences ; mais Jacques II se fiait en Louis XIV, qui lui insinuait d'employer toute son autorité pour rétablir le despotisme et la religion catholique, en même temps qu'il faisait recommander aux membres de l'opposition de soutenir avec fermeté leurs droits et leur religion, sans rien craindre de la France. De là des haines. La naissance d'un héritier catholique vint faire pencher la balance, et l'on considéra comme supposé ce Jacques-Édouard, connu plus tard sous le nom du Prétendant, et dès lors réputé légitime.

Guillaume d'Orange.

Une main cachée, mais très-active, avait donné l'impulsion à tous les maux précédents : c'était celle de Guillaume d'Orange. Malgré la jalousie des Hollandais, il s'était trouvé porté, sur le cadavre des de Witt, au stathoudérat par la multitude inconstante, qu'il méprisait profondément. Le gouvernement tyrannique qu'il avait introduit avait eu pour mobile ses passions plutôt que l'intérêt du pays, et il avait grandi aux regards de l'Europe comme l'unique rival de Louis XIV. Mélange de hardiesse et de formalité, âme élevée, mais sous des apparences froides, il s'était montré le défenseur intéressé, mais fidèle, de la liberté européenne. Né de Marie-Henriette, fille de Charles Ier, et ayant épousé Marie, fille de Jacques II, il portait naturellement son attention sur les vicissitudes d'un trône d'où le rapprochait chacune des fautes de

sant qu'elle espérait être récompensée par celui pour l'amour de qui elle avait rendu un tel service ; et elle se réjouissait de ce que Dieu lui eût accordé d'être la première à subir le supplice du feu, et de mourir martyre d'une religion toute d'amour. Le quaker Penn la vit mourir. Elle disposa elle-même la paille autour d'elle, afin de mourir plus promptement, et se comporta de telle sorte que tous les assistants fondirent en larmes. » BURNET.

ceux qui l'occupaient. Il avait favorisé la restauration des Stuarts, puis fomenté contre eux des dispositions hostiles; il donnait asile aux mécontents et aux bannis, et témoignait de l'intérêt aux protestants, dont il se montrait le protecteur universel. Ce titre, et son inimitié constante contre Louis XIV, le recommandaient à l'affection des Anglais; et il ne dissimula pas combien il voyait avec déplaisir la naissance d'un héritier du trône.

Jacques II ayant voulu ensuite l'amener à reconnaître la révocation du *test*, il lui sembla que ce n'était plus le moment de dissimuler: se déclarant donc ouvertement le défenseur des protestants, et favorisé par les fautes de ses ennemis, plus encore que par la fermeté opiniâtre de son esprit, il se prépara à la guerre. Jacques II, 1688.
ouvrant tardivement les yeux, chercha à se concilier les cœurs par des promesses qui ne firent qu'attester son effroi. Dans deux proclamations adressées aux peuples anglais et écossais, Guillaume protesta qu'il n'avait d'autre intention, en prenant les armes, que d'obtenir un parlement libre et légitime, de rétablir les lois, les magistrats, les bourgs, de garantir la religion, et de démontrer que le prince de Galles était un enfant supposé.

Ce second Guillaume le Conquérant s'avança avec cent cinquante vaisseaux de guerre, cinq cents bâtiments de transport et quatorze mille hommes de troupes, portant sur sa bannière : *Pour la religion protestante et la liberté de l'Angleterre*, avec la devise : *Je maintiendrai*. Il débarqua à Torbay; et Jacques II, par ses hésitations, perdit ses amis, et bientôt sa cause elle-même.

Lord Churchill, élève de Turenne, devenu célèbre depuis sous le nom de Marlborough, avait épousé Sara Jennings, élevée à la cour de la duchesse d'York, et amie intime de la princesse Anne, fille bien-aimée de Jacques, qui avait épousé le prince de Danemark. Il fut donc employé à la guerre, dans les négociations, même dans des intrigues galantes; et le roi le nomma alors lieutenant général. Mais il déserta la cause de son souverain et de son ami, en justifiant sa trahison du prétexte de la religion. Il entraîna à sa suite beaucoup de personnes, et la princesse Anne elle-même, ce qui fit dire à Jacques : *Que ceux qui veulent passer du côté de l'usurpateur se déclarent; je leur fournirai des passeports, pour leur épargner l'infamie de trahir leur souverain légitime.*

Jacques II fut réduit à s'enfuir travesti; mais il fut découvert,

et invité à retourner à Londres, où il fut reçu comme en triomphe. Malheureusement pour lui, il ne sut pas profiter du moment; et, ne s'apercevant pas que sa présence dans le royaume serait un
1688. Décembre. grave embarras pour le stathouder (1), il s'enfuit de nouveau en France.

Louis XIV dut alors regretter vivement ses oscillations; car après s'être vu, sous les règnes précédents, l'arbitre de l'Angleterre, et l'avoir employée contre la Hollande, il la voyait maintenant dans les mains de son plus grand ennemi, comme une nouvelle force opposée à la monarchie pure. Il fit donc bon accueil au prince fugitif, à qui il assigna le château de Saint-Germain, avec cinquante mille livres par mois, et en l'y laissant maître comme dans son propre palais.

1689. Une convention convoquée par Guillaume fit paraître deux déclarations, où il était dit que Jacques ayant attenté à la constitution du royaume *en violant le contrat originaire entre le roi et le peuple,* enfreint les lois fondamentales par le conseil des jésuites et d'autres gens pervers, s'étant en outre retiré hors du royaume, était considéré comme ayant abdiqué; que le trône, en conséquence, restait vacant; et que l'expérience avait démontré qu'un royaume protestant ne pouvait s'accommoder du gouvernement d'un roi papiste. Par ces causes, l'assemblée exclut pour toujours les catholiques du trône, où elle appela Guillaume et sa femme (2).

(1) « Ce serait folie, disait-il, de me croire en sûreté tant que je suis au pouvoir d'un homme qui non-seulement a envahi mes États sans aucune provocation, mais m'a fait encore prisonnier dans mon propre palais, m'a envoyé à minuit l'ordre de quitter ma capitale, et a cherché à me montrer aux yeux du monde noir comme l'enfer, en m'accusant d'avoir supposé un fils; accusation que ceux-là même qui l'ont inventée savent être fausse en leur âme et conscience. Je suis né libre, et je veux continuer; j'ai risqué ma vie pour la défense de mon pays, et je ne suis pas assez vieux pour ne pas la risquer encore. C'est pourquoi je me retire; mais je resterai en position de revenir quand la nation ouvrira les yeux sur les prétextes faux, bien que spécieux, dont on s'est servi pour l'abuser. »

(2) On avait eu l'idée de couronner Marie; mais Guillaume ayant convoqué les principaux membres, leur dit, de ce ton bref et sec qui lui était habituel : « Vous avez vu que je ne cherchais ni à effrayer ni à flatter qui que ce soit. On parle d'une régence : la pensée est bonne; mais ne comptez pas sur moi, car je ne saurais accepter cette dignité. Quelques-uns voudraient couronner la princesse : personne plus que moi n'apprécie sa vertu et ses droits; mais je dois vous dire que je ne suis pas homme à recevoir des ordres d'une coiffe, et à te-

Ainsi elle ne répudia pas la race des Stuarts, mais leur politique, et renia ce droit divin que les prétendants s'en allèrent propageant par toute l'Europe. Le parlement, dont la souveraineté était reconnue par cet acte, présenta en triomphe à Guillaume et à Marie la *Déclaration des droits*, quatrième loi fondamentale de l'Angleterre, où étaient réprimés les abus du régime qui finissait. Il y est pourvu à la liberté des élections et à un meilleur choix des juges; plusieurs droits controversés jusque-là y sont posés en fait : il est dit que le roi ne peut dispenser de l'exécution des lois, ni imposer des taxes sans le parlement, ni entretenir des armées permanentes en temps de paix, ni instituer des commissions spéciales; la liberté complète des discussions, le droit de pétition pour tout Anglais, y sont proclamés. D'un autre côté, il y est stipulé que le roi pourra convoquer, proroger, dissoudre le parlement; refuser son consentement aux bills proposés, choisir les membres du conseil, nommer aux principaux emplois, faire la paix, la guerre, les alliances, et diriger le gouvernement général de l'État, sans avoir à en rendre compte (1).

nir la couronne par les cordons d'un tablier. Je ne m'occuperai de rien qu'à la condition de faire tout par moi, et pour toute la vie. Si d'autres pensent différemment, qu'ils se hâtent de prendre ce parti. Je me soucie peu de régner; et dès que je ne me croirai plus utile à la nation anglaise, je sais où m'appellent les affaires de l'Europe. »

(1) Voici les principaux articles de la *Déclaration des droits :*

1° Le prétendu pouvoir de suspendre arbitrairement l'exécution des lois, sans le concours du parlement, est radicalement nul.

2° Il en est de même du pouvoir récemment usurpé de dispenser un individu de l'obligation de se conformer aux lois.

3° L'érection de toute commission pour connaître des affaires ecclésiastiques ou de toutes autres commissions est contraire aux lois, et pernicieuse.

4° Toute levée d'impôt pour l'usage de la couronne, en vertu de la prérogative royale, sans le concours du parlement, pour un temps plus ou moins long, ou d'une manière différente de celle qui a été consentie, est illégale.

5° Tout Anglais a le droit d'adresser des pétitions au roi, et ne peut être ni poursuivi ni emprisonné pour l'avoir exercé.

6° Le roi ne peut lever ni entretenir une armée en temps de paix, sans le consentement du parlement.

7° Tout Anglais protestant a le droit d'avoir des armes pour sa défense, selon sa condition, et de la manière dont les lois le permettent.

8° Les élections des membres du parlement doivent être libres.

9° Aucun membre du parlement ne peut être ni accusé, ni poursuivi, ni jugé par aucune cour du royaume, pour les discours qu'il a prononcés ou les votes qu'il a émis.

Ainsi les longues et sanglantes agitations des libéraux aboutissaient à une réforme du gouvernement, et laissaient la société sans modification ; car le contrat ne fut passé qu'entre les rois, les lords et les prélats, sans que le peuple fût appelé à y prendre part. La justice fut soustraite à l'arbitraire du roi, mais sans la dégager d'une confusion inextricable, ni de la barbarie des coutumes féodales. A la place du despotisme, rendu impossible, restait une oligarchie formée par un système d'élection inaccessible au peuple. Le papisme était détruit ; mais le culte anglican, absurde et persécuteur, lui était substitué. La nation se trouva restreinte à une civilisation qui ne s'éleva pas au delà d'un bien-être matériel, et ne monta jamais à des idées générales. Certains faits passèrent néanmoins pour tels à ses yeux, et compliquèrent davantage l'ancienne constitution, par l'établissement d'une bourgeoisie régnant à titre aristocratique, sous le nom d'un roi inactif, sur une nation de matelots et d'artisans qui, au lieu des libertés modernes, ne connaissaient que les franchises du moyen âge.

Cependant l'opposition aux Stuarts s'était faite sur le terrain de la légalité, ce qui enseigna à la nation à le connaître et à modérer ses demandes, afin de conserver ce qui était important pour elle. Les Stuarts avaient voulu non-seulement abolir les droits donnés par la révolution, mais encore attenter à ceux que la nation possédait antérieurement, et qu'elle voulait bien considérer comme accordés par les rois, tandis qu'ils leur avaient été arrachés. On comprit en conséquence que les franchises de la nation ne pouvaient se concilier avec une monarchie de légitimité, et qu'il en fallait une d'élection. La chambre basse ayant donc habitué le peuple à s'occuper des affaires, l'esprit national s'en trouva excité. Le parlement avait senti son importance : or les nouveaux rois, au lieu de s'obstiner comme les Stuarts à l'abattre, s'allièrent avec lui par l'intermédiaire des ministres, dont la dignité s'en accrut ; car, reconnaissant

10° On ne pourra exiger des cautions excessives et de trop fortes amendes, ni infliger des peines cruelles et non autorisées par l'usage.

11° Les jurés doivent être choisis sans partialité ; et quand il s'agira de haute trahison, ils doivent tous être possesseurs de francs fiefs.

12° Toutes concessions d'amendes ou de biens confisqués, avant la conviction de l'accusé, sont nulles de plein droit.

13° Il est nécessaire de convoquer souvent le parlement, pour trouver remède aux griefs exposés, corriger les abus, fortifier les lois et les maintenir.

la nécessité de marcher d'accord avec la volonté nationale, ils durent se concilier la majorité dans les chambres. Les deux partis qui continuèrent à subsister attestèrent la liberté de la pensée ; lorsque l'opposition put se montrer impunément, les trames secrètes devinrent inutiles, et le besoin de l'unité fut senti par tout le monde.

Les élections, faites avec plus de liberté que jamais, produisirent une chambre qui n'était ni presbytérienne, ni républicaine, ni anglicane, mais telle qu'elle devait être pour représenter le progrès de vingt-huit années. On savait qu'il fallait un roi à une société constituée comme l'Angleterre ; mais on savait aussi qu'il ne devait pas régner en vertu de la légitimité, c'est-à-dire considérer les libertés nationales comme émanées de lui, et par conséquent révocables ; et qu'il devait reconnaître, au contraire, tenir son droit du consentement de la nation.

On avait cherché des garanties dans les formes du gouvernement plus que dans les principes constitutifs de la société ; aussi devait-il en résulter des discordes. Le mode d'élection demeurait défectueux, et il ne représentait pas les différentes classes. Les changements de ministère devaient influer sur la politique même à l'extérieur, et la rendre dès lors vacillante.

Ici se termina donc la révolution anglaise, dont l'apogée fut l'action presbytérienne et démocratique, où surgit le sentiment de l'égalité, comme conséquence du protestantisme, par le renversement de la chambre héréditaire des lords. Beaucoup de ressemblances extérieures y font trouver un pendant à la révolution française. On y voit de même des représentants de la nation en devenir les maîtres ; un roi conduit à l'échafaud, un soldat sur le trône ; puis le retour de l'ancienne famille royale, qui, se rendant odieuse en s'appuyant sur l'étranger, est contrainte de laisser la place à une branche collatérale, qui lui succède en vertu du principe électif.

Mais, pour peu qu'on ne s'arrête pas à la surface, on y aperçoit des différences essentielles. La révolution française venait après le despotisme, dont elle était une conséquence : elle détestait le passé, et voulait élever un édifice nouveau, dont on était habitué depuis un siècle à fouiller les fondements. En Angleterre, loin que le moyen âge fût haï, il était considéré comme la source des libertés nationales, a tel point que les rois et les révolutionnaires invoquaient également les anciennes chartes, ne juraient que par elles, et prétendaient vouloir les rétablir. Le besoin de l'indépendance individuelle

s'était bien éveillé dans les esprits; mais on n'avait pas encore fondé sur elle de théories décisives. On ne songeait pas à opérer une réforme générale, mais à établir le gouvernement du pays par l'entremise des communes, sous la garantie infaillible d'une monarchie limitée; encore n'y tendait-on pas ouvertement, mais dans l'ombre, en attirant peu à peu les affaires à la chambre basse, pour les soumettre à la discussion. De là des tentatives maladroites, qui sont loin d'égaler l'importance sociale des actes de l'assemblée constituante.

En Angleterre, on marche avec la Bible et l'hypocrisie; en France, avec le cynisme et l'incrédulité. Là le peuple et les partis sont indécis, et ils ont besoin qu'un homme les pousse; ici tous prennent leur course avec furie, et à peine le chef ralentit-il le pas, qu'il est écrasé. Tous s'accordent dans les idées destructives de la philosophie de l'époque, tandis que le long parlement flottait entre mille opinions religieuses, et qu'il aurait usé ses forces dans une alternative continuelle d'alliances ou d'inimitiés, si Cromwell ne les eût soutenues par son ambition. Le Protecteur poussait à un progrès pour lequel la nation n'était pas encore mûre, tandis que celui qui hérita de la nation française ne fit que retenir et refouler, en restaurant le système féodal et théologique comme il l'entendait. En somme, la révolution est faite en Angleterre par les partis et sous des influences étrangères; en France elle l'est par le peuple : la révolution anglaise n'eut pas d'écho au dehors; celle de la France effraye encore aujourd'hui les monarques : l'une n'eut pour ennemis que le petit nombre d'individus qu'elle lesa; l'autre en a dans le monde entier, ce qui est une preuve de son universalité. La révolution anglaise périt d'elle-même, parce que son idée, étant inapplicable, n'avait pas été élaborée par la discussion et par l'expérience, et elle ne laissa rien à la nation; la révolution française fut assoupie, mais non pas vaincue par les étrangers qu'elle menaçait; et les idées, les institutions à l'aide desquelles elle avait renouvelé la société, continuèrent à subsister.

CHAPITRE XIX.

GUILLAUME III. — ANNE.

Un grand nombre de personnes en Angleterre, surtout parmi le clergé, étaient restées fidèles au roi détrôné; et, sous le nom de jacobites, elles furent persécutées ou dépouillées de leurs bénéfices. Il vint cependant un moment où, pour accorder les scrupules de la conscience avec les exigences de l'intérêt, on inventa une distinction entre le roi de fait et le roi de droit; et l'on put ainsi obéir à Guillaume comme à l'élu de la nation, mais non comme à un prince légitime. On essaya aussi, pour apaiser les scrupules religieux, de rédiger une formule dans des termes plus vagues, afin que les non-conformistes pussent aussi la signer; mais on ne put y réussir. Seulement Guillaume, quoique zélé calviniste, parvint à obtenir l'acte de tolérance, qui affranchit des peines portées contre ceux qui n'assistaient pas aux exercices du culte. Bill de compréhension.

Bien que l'Écosse parût devoir rester attachée aux Stuarts, elle accepta la révolution avec joie, attendu que le culte épiscopal qui lui avait été imposé par Charles II lui pesait extrêmement. L'opposition des torys et l'insurrection des montagnards furent domptées par les armes.

Les catholiques irlandais avaient espéré, lors de la restauration, recouvrer leurs droits; et les nouveaux propriétaires tremblaient, lorsque le catholicisme fut proscrit par l'irrésolu Charles II, qui rendit plus sévère la défense de sortir de l'île, de peur qu'ils ne vinssent en Angleterre lui demander justice. Il assura, dans le pays, aux révolutionnaires les usurpations qu'il leur enlevait en Angleterre, en promettant toutefois de rendre leurs biens à ceux qui pourraient démontrer leur innocence : édit inique qui commençait par les déclarer coupables, et pourtant ceux qui se disculpèrent furent en si grand nombre, que les terres manquèrent pour les indemniser : alors on se mit à crier au papisme, et les réparations cessèrent.

On voulut faire sanctionner par un parlement irlandais ces iniquités, de même que celles qui les avaient précédées. Mais outre qu'il n'y entra presque que des protestants, comme uniques propriétaires

du sol, on exigea de plus qu'ils reçussent la communion d'après le rit anglican, ce qui équivalait à l'exclusion entière des catholiques.

Ils conçurent de l'espoir sous Jacques II; et déjà même la réaction se manifestait, lorsque la révolte éclata. L'Irlande devint donc le centre de la résistance, et le vice-roi Tyrconell invita Jacques II à s'y rendre. *Ce que je puis vous souhaiter de mieux*, avait dit Louis XIV en faisant ses adieux au prince anglais, *c'est de ne plus*
1689. *vous revoir*. Jacques II débarqua dans l'île, et se vit suivi de beaucoup de monde; mais il s'aliéna bien des esprits en ne voulant pas consentir, dans le parlement, à ce que l'Irlande fût détachée de l'Angleterre, ni le roi considéré comme chef de l'Église. Sur ces en-
1690. 1 juillet. trefaites Guillaume arrivait, et Jacques, défait à la Boyne, fut obligé de fuir une seconde fois d'un royaume dont il ne devait remporter que des regrets.

Le nom de Guillaume est resté en vénération parmi les protestants d'Irlande : on conserve encore dans le pays des emblèmes qui le rappellent; on y élève des lis jaunes, on porte des toasts à sa mémoire, et l'on appelle orangiste le parti opposé aux catholiques. Il ne restait plus à ces derniers qu'un douzième des terres. Aussi, à partir de ce moment, fut-il difficile à l'Angleterre de frapper l'Irlande sans atteindre les Anglais établis sur son sol : elle ne put donc que s'entendre avec eux pour opprimer les catholiques. En conséquence, l'oppression nationale de tout le pays fut double, c'est-à-dire au profit de l'Angleterre et au profit particulier des différents propriétaires. Les protestants commencèrent par reconnaître la supériorité du parlement d'Angleterre sur celui de l'Irlande, dont ils sacrifièrent ainsi les intérêts. Les manufactures de laine, qui, très-florissantes en Irlande, rapportaient beaucoup aux cultivateurs et aux artisans, furent détruites, parce qu'elles rivalisaient avec celles des Anglais; et si quelque magistrat du pays cherchait à s'y opposer, il pouvait être jugé par les tribunaux anglais, même après avoir été absous par les tribunaux irlandais.

D'un autre côté les protestants firent des lois au détriment des catholiques, et l'armée prêtait main forte pour les exécuter. Ce fut une persécution pacifique qui se vantait d'être juste, parce qu'elle était légale; humaine, parce qu'elle entraîna l'effusion de peu de sang; modérée, parce qu'elle opprimait sans déterminer la rébellion. Les évêques ou les supérieurs ecclésiastiques qui pouvaient conférer les ordres furent bannis; s'ils tardaient à parler, ils étaient jetés en pri-

son et déportés dans les îles ; s'ils revenaient, la peine capitale les attendait. Les prêtres furent autorisés à rester, mais en prêtant serment, et en s'obligeant à ne pas quitter la campagne, à n'officier que dans la paroisse à laquelle ils étaient attachés, et le tout sous caution. S'ils apostasiaient, ils obtenaient une grosse pension. Le culte ne devait avoir rien d'extérieur. Tout catholique pouvait être sommé par le juge de paix de dire l'heure, le jour, le lieu où il avait assisté à la messe, et qui s'y trouvait ; en cas de refus, il encourait une amende de cinq cents francs, ou une année de prison. Les pèlerinages à St. Patrice furent prohibés, les croix et les tabernacles abattus ; tout instituteur catholique fut banni et déporté aux Indes. En ne permettant pas que les jeunes gens fussent envoyés au dehors pour faire leur éducation, on les excluait des professions libérales, du parlement, des fonctions publiques. L'industrie restait asservie à des corporations protestantes privilégiées ; l'ouvrier qui refusait de travailler un jour de fête était puni, en violation de la liberté religieuse et individuelle. Le catholique pouvait être contraint par le protestant de lui céder le plus beau cheval, pour cinq livres sterling ; il ne pouvait ni épouser une protestante, ni hériter de protestants, ni être tuteur : nous passons sous silence mille vexations incroyables. Enfin, pour réduire les malheureux Irlandais à l'impossibilité de recourir au dernier moyen de salut pour les peuples opprimés, ils furent désarmés (1).

C'était leur répéter de mille manières différentes qu'ils avaient tout avantage à devenir protestants, et qu'ils souffriraient constamment à rester catholiques. Toutes les lois étaient donc religieuses au fond. Les Irlandais pouvaient obtenir des emplois et entrer dans la chambre, mais à la condition de prêter serment contre la transsubstantiation, la messe, l'idolâtrie de l'Église romaine, de Marie et des saints. On fonda des écoles, mais elles étaient protestantes ; et parce que les catholiques n'y allaient pas, on se récria contre leur ignorance.

Indépendamment de ces lois, dont tous ne comprenaient pas les piéges et ne voyaient pas, par suite, le motif des plaintes soulevées, on en venait à de véritables persécutions, que la haine et l'intérêt rendaient plus acharnées. Or, quand la loi accordait déjà tant, et lorsqu'il ne restait aux opprimés aucun moyen de résistance, l'a-

(1) *Voy.* la note F à la fin du volume.

bus dans les applications était on ne peut plus facile. En 1771, le vice-roi d'Irlande allait absoudre un catholique; mais s'apercevant que l'opinion était contraire : *Je vois*, dit-il, *qu'on veut sa mort; qu'il meure donc!* Les seigneurs avaient des prisons, où ils tenaient des malheureux à leur discrétion et leur faisaient appliquer le fouet. Le théâtre, les écrits déversaient à l'envi les outrages contre la religion catholique. Demandait-on le desséchement des marais de l'Irlande? il était refusé, attendu que ce serait encourager le papisme.

Lors même que l'acharnement religieux et la crainte des Stuarts eurent cessé, et qu'on put voir que soixante ans de persécutions n'avaient pas détruit les catholiques, on continua de couvrir les intérêts égoïstes du masque de la religion; chaque plainte, chaque révolte contre des vexations intolérables fut taxée de papisme. Parfois les lois tyranniques sommeillaient; mais le moindre prétexte suffisait pour les réveiller plus terribles, attendu que les violations s'étaient multipliées pendant leur désuétude. La pire des tyrannies est celle qui sait s'adoucir pour se rendre supportable; mais celle où les lois dorment par moments n'est pas moins à redouter. On peut comprendre maintenant la cause des agitations continuelles de l'Irlande, et de l'horrible misère qui pèse sur ses habitants.

Guillaume, homme loyal et d'une grande perspicacité, d'un sens prompt et droit dans les affaires, aussi vaillant que tout autre prince de son temps, ne savait pas se faire aimer : ne se souciant ni des lettres ni des arts, il se montrait rarement à Londres, qui regrettait de ne plus voir la cour (1); il ne donnait point d'emplois publics aux Hollandais, mais il en plaçait près de lui et les traitait avec faveur, d'autant plus qu'il se savait entouré de traîtres. Le parlement lui en gardait rancune : aussi apportait-il beaucoup d'économie dans les sommes qu'il lui accordait, sans compter que le droit des chambres à surveiller l'emploi des deniers publics avait été établi, sauf en ce qui concernait une liste civile de six cent mille livres sterling. Ce désaccord tourna au profit de la liberté, car on aurait peut-être accordé à un prince aimé tout ce qu'il eût désiré,

(1) « Guillaume fut fataliste en religion, infatigable à la guerre, entreprenant en politique, tout à fait insensible aux émotions douces et généreuses du cœur humain; parent froid, mari insouciant, homme déplaisant, prince bourru, souverain impérieux. » SMOLLETT.

au point d'anéantir les franchises que l'on venait de conquérir.

La parcimonie des chambres déplaisait d'autant plus à Guillaume qu'elle l'empêchait de faire la guerre à Louis XIV, ce qui avait été le but de toute sa vie. Il réussit cependant à former contre lui une ligue qui fut sa plus grande gloire, et dans laquelle 1689. entra aussi l'Angleterre. L'alliance de cette puissance avec la Hollande fut même signalée par une innovation dans le droit de la guerre, savoir : l'interdiction aux bâtiments neutres eux-mêmes de faire voile pour la France, sous peine de s'exposer à être arrêtés, comme s'il se fût agi d'une place bloquée.

Les Français tentèrent à plusieurs reprises de débarquer dans l'île ou d'y exciter des soulèvements, et une conjuration dirigée contre la personne de Guillaume leur fut même attribuée; mais 1697. ils furent ensuite obligés de le reconnaître pour roi lors de la paix de Ryswick. A son retour à Londres, Guillaume, entendant entonner sur le théâtre une ode en l'honneur de ses victoires, s'écria : *Chassez-moi ces étourdis. Quoi! me prennent-ils pour le roi de France* (1)*?*

Mais la rigueur qu'il mit à réprimer les conspirations aigrit les esprits ; le peuple vit, dans cette guerre qui coûtait tant, un effet de son ambition ; les whigs, qui l'avaient porté au trône, croyant ainsi faire un pas vers la république, prétendaient le diriger à leur gré, et lui rogner de plus en plus les ailes. Ils voulaient qu'il entretînt peu de soldats, que le même parlement ne fût pas conservé plus de trois ans, que la procédure pour les crimes de lèse-majesté fût réglée. Poussé à bout par leurs prétentions excessives, il dut se jeter du côté des torys, leurs adversaires: les factions se ranimèrent alors plus que jamais, excitées sous main par Marlborough, qui, s'étant brouillé avec Guillaume, sa créature, intriguait avec Jacques qu'il avait trahi. La princesse Anne avait pour lui non-

(1) On conçoit que les journalistes anglais n'épargnaient pas Louis XIV : il est souvent attaqué dans le *Spectateur*. On y calcule dans un endroit le nombre d'individus dont il a diminué la population du royaume, au lieu de l'accroître par ses conquêtes; et l'on en conclut que s'il avait été un glouton débauché comme Vitellius, il aurait causé moins de mal à son peuple. Ailleurs, on lui reproche la corruption qu'il a introduite, l'ostentation des richesses, la honte de la pauvreté, l'amour converti en galanterie, l'amitié en commerce, les parjures du prince, cet orgueil avec lequel il laissa élever des statues à sa vaillance, à sa grandeur, à son héroïsme, et applaudir, au milieu du luxe et de la mollesse de la cour, à sa magnanimité et à ses hauts faits de guerre.

seulement du penchant, mais une véritable passion ; et elle ne fit que s'accroître lorsque cette princesse se fut éloignée du roi et de la reine, qui, prenant ombrage de Marlborough, l'avaient exclu du conseil et mis en arrestation.

Les contrariétés que Guillaume éprouvait en Angleterre étaient pour lui un mérite de plus aux yeux des Hollandais; aussi allait-il souvent s'en consoler au milieu d'eux. Enfin, après avoir eu à vain-
1702. cre d'immenses difficultés, il mourut au milieu de grandes amertumes.

Anne, fille de Jacques II, belle-sœur de Guillaume, lui succéda à l'âge de trente-six ans, en assurant à la Hollande qu'elle maintiendrait le système de son prédécesseur. Mais sept provinces y demeuraient sans stathouder, et l'union entière sans capitaine général : on hésitait donc sur le choix de celui à qui l'on confierait cette dignité. Enfin on prit le parti de rester sans stathouder, et on laissa le commandement au feld-maréchal Vollrath, prince de Nassau-Saarbrück-Usingen; changements qui ne se firent pas sans troubles.

En Angleterre, Anne nomma George de Danemark, son mari, généralissime et amiral; mais le véritable directeur des affaires fut Marlborough, qui constitua avec Godolphin un ministère tory, en s'obligeant toutefois à faire la guerre à la France, conformément à ce que demandaient les whigs, d'accord avec le vœu populaire. Les victoires signalées de Schellemberg et de Hochstædt comblèrent de gloire les Anglais, qui fêtèrent la prise de Gibraltar comme ils n'avaient jamais célébré aucun triomphe depuis la déroute de l'invincible Armada. L'heureux Marlborough, dont les succès paraissaient d'autant plus grands qu'ils étaient remportés sur Louis XIV, obtint le titre de duc, puis le fief de Woodstock et ensuite des pensions de plus en plus considérables, qui pourtant ne rassasiaient pas ce héros avare et intrigant à la fois. Il négociait les traités à sa guise, recevait des dons des cours étrangères, qui se résignaient à en passer par ce qu'il voulait; et il pouvait tout par l'influence de sa femme, qui, devenue la favorite de la reine Anne, entendait que tout ne dérivât que d'elle. Mais Abigaïl Hyde, sa parente, qu'elle avait placée près d'elle, lui enleva la confiance de la reine, et servit les projets de Harley son oncle, qui cherchait à miner la toute-puissance de Marlborough.

Le duc sentit qu'il ne pourrait se soutenir qu'en reniant son

opinion et en s'associant aux whigs; mais ceux-ci, ne se contentant pas d'un partage, voulurent avoir tout le ministère. Louis XIV, comme de nos jours Napoléon, attendait le moment où ces divisions parlementaires éclateraient en révolte, et il les fomentait. Les intelligences qu'il entretenait avec les clans montagnards de l'Écosse, restés attachés aux Stuarts et à l'indépendance nationale, lui firent croire que l'occasion était favorable, et il prépara un débarquement de ce côté; mais les whigs et les torys se réunirent alors, 1708.
et l'entreprise échoua.

Marlborough, passé tout à fait aux whigs, commença à susciter des déplaisirs à la reine; et afin de seconder les vengeances de sa femme, à qui il donnait même à corriger les lettres officielles qu'il adressait à Anne, il se joignit aux libéraux pour demander que les fonctions d'amiral fussent enlevées au prince de Danemark. Cet homme docile, « sans ambition, sans intrigues, tel qu'il le fallait pour être l'époux d'une reine d'Angleterre (1), » en mourut de 1708.
chagrin. Il fut remplacé par lord Pembroke; et les whigs triomphants promulguèrent des lois libérales, de même que la plus belle amnistie qui jamais eût été publiée.

Mais l'aversion de la reine et leurs imprudences mêmes eurent bientôt ruiné leur crédit; et lorsqu'ils eurent demandé maladroitement que Marlborough fût renvoyé à l'armée, l'opinion publique, tout en rendant justice à ses mérites, ne se fit pas faute de se déclarer contraire aux whigs; ou, pour mieux dire, la tyrannie ministérielle avait lassé à tel point le peuple, qu'on invoquait même l'obéissance passive envers le trône, et que l'on résistait par la flatterie. Outre que la reine était fatiguée de l'orgueil de Marlborough, elle fut prise de scrupules au sujet de ses droits à la couronne, craignant de l'avoir usurpée au détriment du prince de Galles, et pensant que la mort de ses dix-sept enfants pouvait être un châtiment du ciel: elle se proposa donc de changer l'ordre de succession.

Il était impossible d'y arriver avec un ministère whig; elle en prit donc un tory, sous la direction de Bolingbroke. Il fut demandé compte judiciairement à Godolphin de trente-cinq millions de livres sterling, dont les registres de la trésorerie étaient en déficit; et comme l'habileté militaire de Marlborough le rendait nécessaire tant que la guerre continuait avec la France, les torys

(1) Thoiras.

firent tous leurs efforts pour ramener la paix. Elle fut conclue à Utrecht.

L'Espagne excluait de ses possessions de l'Inde tous les étrangers, en se fondant sur la bulle d'Alexandre VI ; et jamais elle ne reconnut les établissements de l'Angleterre en Asie et en Amérique, ce qui fut une cause perpétuelle de guerre. En 1670 seulement elle se résigna aux faits accomplis, et permit aux vaisseaux anglais l'entrée de ses ports lorsqu'ils y seraient poussés par le mauvais temps, ou qu'ils seraient dans la nécessité de se radouber ; c'en était assez pour que le commerce pût se faire librement. Ces relations, interrompues par la guerre, furent rétablies à la paix, comme sous Charles II ; les Anglais acquirent en outre Gibraltar et Minorque, et le privilége de faire la traite des nègres pendant trente ans.

Les journaux se mirent à attaquer Marlborough (1), « le héros

(1) Swift exerçait, dans l'*Examinateur*, sa verve piquante contre le grand général anglais. Comme ses admirateurs le comparaient aux héros de l'antiquité, il en prend occasion de faire ce rapprochement :

« A Rome, au comble de sa grandeur, un général victorieux obtenait pour récompense, après avoir subjugué les ennemis, un triomphe, ou une statue dans le forum, un bœuf pour le sacrifice, un vêtement brodé pour la cérémonie, une couronne de laurier, un trophée avec des inscriptions. Parfois on frappait mille médailles en souvenir de la victoire, dépense faite en l'honneur du vainqueur, et par suite à porter à son compte ; telle autre fois il avait un arc de triomphe. C'étaient là, si je me rappelle bien, toutes les récompenses du général victorieux pour les expéditions les plus insignes, après avoir conquis un royaume, emmené un roi prisonnier avec sa famille et les grands de sa cour, réduit un royaume en province, ou du moins à être l'humble et docile allié de l'empire.

« Parmi ces récompenses, deux seulement tournaient au profit réel du triomphateur, la couronne de laurier et le vêtement brodé : encore ne sais-je bien si le dernier était aux frais du sénat ou aux siens. Mais admettons l'opinion la plus large ; admettons toutes les dépenses du triomphe comme argent allant dans la poche du général, et comparons la

reconnaissance romaine	L.	S.	D.	avec *l'ingratitude anglaise.*	Livres.
Encens et vases pour le brûler.	4	10	0	Woodstock.	40,000
				Blenheim.	200,000
Un bœuf pour le sacrifice.	8	00	1	Prélèvements sur les places.	100,000
Robe brodée.	50	00	0	Mildenheim.	30,000
Couronne de laurier. . . .	00	00	2	Tableaux, diamants.	60,000
A reporter.	62	10	3	. . . .	430,000

de l'Angleterre, le sauveur de l'indépendance européenne. » Il fut destitué de tous ses emplois, accusé de concussions, et condamné à restituer deux cent soixante mille livres sterling, qui furent réduites à quinze mille livres par an.

Jacques II, conservant ses espérances, avait renouvelé à plusieurs reprises ses tentatives, et secondé, par ses trames à l'intérieur, les armes de Louis XIV, sans cesser pour cela d'aimer les Anglais. En effet, lorsque, des côtes de Normandie, où il avait fait ses préparatifs pour se porter en toute hâte sur le territoire britannique, il eut été témoin de la défaite de la flotte française à la Hogue, événement qui ruinait à jamais ses espérances : *Il n'y a que mes braves Anglais*, s'écria-t-il, *capables de pareils coups!* et il se consola à la pensée que la marine nationale avait recouvré sa supériorité. Louis XIV, par condescendance pour Louvois, ne se montra plus prodigue envers lui que de courtoisies et de refus : il ne songea donc plus qu'à se faire un mérite de sa résignation.
A son lit de mort, Louis XIV lui promit de protéger son fils et 1701.
de le reconnaître comme roi d'Angleterre; mais la maison régnante continuait à le considérer comme enfant supposé, et la nation le déclara rebelle.

Guillaume n'avait pas laissé d'enfants : sur dix-sept, nés de la reine Anne, pas un seul ne survivait; il ne restait donc de descendant de Jacques Ier, par Élisabeth, que Sophie, veuve du premier électeur de Hanovre. Le parlement, qui crut devoir pourvoir a la succession au trône, reconnut cette princesse pour héritière, avec ses descendants non catholiques; en même temps il entoura de

	L.	S.	D.		Livres.
Report	62	10	03	. . . .	430,000
Statue.	100	00	0	Concession de Palmal. . .	10,000
Trophée.	80	00	0	Emplois.	100,000
Mille médailles d'un sou.	2	1	8		
Arc de triomphe.	500	00	0		
Char triomphal, de la valeur d'une voiture moderne.	100	00	0		
Dépenses imprévues du triomphe.	150	00	0		
Totaux.	994	11	11	. . . .	540,000

En 1814, le parlement alloua au duc de Wellington 300,000 livres st., et 17,000 par an.

nouvelles restrictions la prérogative royale, et affermit cette constitution, qui consiste dans la supériorité du pouvoir législatif, avec la permanence du pouvoir exécutif.

Lorsque les propositions du long parlement furent présentées à Charles Ier, il répondit : « Si je consentais à vos demandes, on « viendrait encore devant moi la tête découverte, on me baiserait « encore la main, et l'on m'appellerait majesté. La formule de vos « commandements serait encore : *La volonté du roi signifiée par « les deux chambres ;* je pourrais encore faire porter devant moi « la masse et l'épée, et me complaire à posséder un sceptre et un « diadème, stériles rameaux qui bientôt se flétriraient, après la « mort du tronc. Mais quant au pouvoir véritable et réel, je ne « serais plus qu'une image, une enseigne, un fantôme de roi. » C'est en ces termes que Charles dépeignait la monarchie à laquelle devait se résigner la maison de Hanovre.

Le peu de temps que dura encore le règne de la reine Anne se passa en intrigues pour la succession, qu'elle voulait, par scrupule de conscience, faire passer au Prétendant, tandis que les whigs soutenaient les droits de la famille de Hanovre. Anne reçut de la nation le titre glorieux de *Bonne reine ;* mais si elle fut bonne, elle se montra incapable de préparer les grands événements et d'en profiter. Elle n'eut pas même l'ambition de s'en arroger le mérite, contente de faire le bien et de pardonner les injures. Ayant trouvé les tempêtes apaisées, les mœurs adoucies, l'esprit de commerce éveillé, elle n'eut pas besoin d'être tyrannique, et le pays jouit sous elle d'une grande prospérité. Une femme se vit à la tête d'une ligue puissante, et arbitre des destinées de l'Europe, pendant neuf années de victoires, qui firent trembler sur la tête du descendant de Charles-Quint ses nombreuses couronnes, abattirent l'orgueil de la France, et contraignirent la monarchie espagnole à partager avec ses vainqueurs ses trésors et ses possessions. La marine anglaise ne comptait pas alors moins de 232 bâtiments de guerre, portant 9,954 pièces d'artillerie et 50,000 hommes (1). Des territoires importants furent acquis en Europe et au dehors, la suprématie diplomatique assurée, le commerce anglais installé

(1) La marine coûta, de 1682 à 1687, 12 millions; de 1688 à 1697, 25 millions; de 1698 à 1700, 14 millions ; de 1701 à 1713, 22 millions; de 1713 à 1715, 17 millions par an.

partout (1) ; et même tout autre que lui fut exclu du Portugal par le traité de Méthuen. 1703.

Sous Guillaume, on vit se constituer, non par l'œuvre d'un homme, Banque d'Angleterre.

(1) On dirait qu'Addison parle de la ville de Londres d'aujourd'hui, dans le tableau qu'il trace du progrès du commerce à cette époque :

« Il n'est pas d'endroit qui me plaise autant dans Londres et que je fréquente plus volontiers que la Bourse royale. J'y éprouve une secrète satisfaction ; et ma vanité comme Anglais y est en quelque façon flattée, en voyant une aussi riche assemblée de compatriotes et d'étrangers consulter ensemble sur les intérêts du genre humain, et faire de cette capitale une espèce de marché de toute la terre. Je dois confesser que la Bourse me paraît comme un grand concile, dans lequel toutes les nations de quelque importance ont leurs représentants. Les agents dans le monde commercial sont comme les ambassadeurs dans le monde politique : ils négocient des affaires, concluent des traités, et maintiennent de bonnes relations entre ces sociétés opulentes qui se trouvent séparées l'une de l'autre par des mers et des océans, ou vivent aux différentes extrémités d'un même continent. Il m'est arrivé maintes fois de prendre plaisir à entendre des difficultés s'aplanir entre un Japonais et un alderman de Londres, ou à voir un sujet du Grand Mogol s'associer avec un sujet du czar de Moscovie. C'est pour moi un grand divertissement de me mêler à ces divers ministres de commerce, distincts entre eux par une allure différente et par le langage. Parfois je me faufile dans un corps d'Arméniens; dans un autre moment, je me perds dans un cercle de juifs, ou je fais partie d'un groupe de Hollandais ; tantôt je suis Danois, tantôt Suédois, tantôt Français ; ou plutôt je m'imagine être semblable à ce philosophe à qui on demandait de quel pays il était, et qui répondit : *Je suis citoyen de ce monde*.

« Grand ami du genre humain que je suis, je me sens inondé de plaisir à la vue d'une multitude heureuse, et qui prospère à tel point que, dans les solennités publiques, je ne puis quelquefois m'empêcher d'épancher ma joie par des larmes furtives. Je me plais extrêmement, par ce motif, à voir une réunion de personnes comme celles-ci prospérer dans leur état privé, en même temps qu'elles sont cause du bien public ; ou, en d'autres termes, procurer à leur famille une condition avantageuse, en apportant dans leur pays natal ce qui y manque, et en exportant ce qui y abonde.

« Il semble que la nature ait pris un soin particulier de semer ses faveurs dans les différentes régions du monde, en vue des relations mutuelles et du commerce entre les membres du genre humain, afin que les naturels des diverses parties du globe vécussent dans une espèce de dépendance les uns des autres, et fussent unis ensemble par le commun intérêt. Chaque climat presque produit quelque chose de particulier; souvent un mets nous vient d'un pays, et la sauce d'un autre. Les fruits du Portugal sont corrigés par les produits des Barbades ; l'infusion d'une plante de la Chine est adoucie par la moelle d'une canne des Indes ; les Philippines nous envoient des drogues pour donner de la saveur à nos liqueurs européennes. Le seul vêtement d'une dame est souvent le produit de cent climats : le mouchoir et l'éventail proviennent des extrémités opposées de la terre ; l'écharpe est expédiée de la zone torride, et la palatine

mais par une conséquence naturelle du nouvel état de choses, la dette publique, formée d'un capital non exigible pouvant se transférer de l'un à l'autre, et dont l'État payait les intérêts. Les dettes de l'État avaient été abolies, c'est-à-dire fraudées par Charles II, qui avait fait fermer le trésor, débiteur de 2,800,000 livres sterling : néanmoins, par transaction, on inscrivit au grand livre 664,226 livres sterling, qui restèrent l'unique dette nationale antérieure à la révolution. Guillaume III introduisit, à l'imitation de la Hollande, de Gênes et de Venise, le système des grands emprunts; et l'on essaya en 1699, pour la première fois, en Angleterre, une opération aujourd'hui commune, la réduction de l'intérêt à un taux inférieur, qui fut de cinq pour cent. A la fin du règne de ce prince, la dette était réduite à 16,394,702 livres sterling; elle augmenta sous la reine Anne jusqu'à 54 millions, quand les jeux de bourse eurent pris du développement. On était d'abord bien loin de comprendre l'importance de la dette publique; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que la constitution elle-même en assurait le bon résultat, puisqu'elle était garantie par le parlement

des pays sous le pôle; la jupe de brocart est due aux mines du Pérou, et le bracelet de diamants a été arraché des entrailles de l'Indostan.

« Il arrive dans nos ports des navires chargés des produits de tous les climats; nos tables ne manquent ni d'épices, ni d'huiles, ni de vins; nos appartements sont ornés de pyramides de la Chine et des ouvrages industrieux du Japon; notre collation vient des contrées les plus éloignées de la terre; nous nous traitons avec des drogues de l'Amérique, et nous reposons sous des pavillons apportés des Indes. Les vignobles des Français sont nos jardins; les îles des aromates, nos lits; les Persans, nos fabricants de soieries; les Chinois, nos potiers. La nature nous fournit tout le nécessaire; mais le commerce nous fournit une foule de choses utiles, entre une grande quantité d'objets commodes, d'articles de luxe et d'ornement. Ce n'est pas notre moindre bonheur de pouvoir jouir des produits les plus lointains des climats du nord et du midi, sans essuyer la rigueur de ces hivers, l'ardeur de ces étés, et, en même temps que notre vue se récrée sur les vertes prairies de la Bretagne, de savourer les fruits qui croissent entre les tropiques.

« Je trouve, par ces raisons, qu'il n'y a pas dans une république de membres plus utiles que les négociants. Ils unissent le genre humain dans une correspondance mutuelle de bons offices; ils répartissent les dons de la nature, donnent de l'occupation aux pauvres, ajoutent aux richesses du riche, à la magnificence des grands. Les négociants anglais convertissent en or l'étain de nos mines, et échangent la laine contre des rubis; les mahométans sont habillés des draps de nos manufactures, et les habitants des zones glacées se couvrent avec les toisons de nos troupeaux. »

national. On constitua alors un fonds d'amortissement; et, afin de l'accroître, tous les créanciers de l'État furent réunis en une *Compagnie pour le commerce de la mer du Sud*, privilégiée pour le Mexique, le Pérou, et les autres possessions espagnoles dans les Indes.

En 1694, un Écossais proposa de tirer le gouvernement des embarras où l'avait jeté la révolution, en faisant un emprunt de 1,200,000 livres sterling, dont les souscripteurs recevraient 100,000 livres sterling par an, avec la faculté d'émettre des billets de banque conversibles en or, et en formant une *Compagnie de la banque d'Angleterre*. Patterson, persécuté par ses concitoyens, par ses associés et par le roi, périt dans les forêts de l'Amérique, lui qui avait rendu un si grand service au prince et au gouvernement; mais l'association prospéra en fournissant des fonds au gouvernement, à tel point qu'en 1709 le capital de la banque s'élevait à 4,400,000 livres sterling. Elle put empêcher l'établissement de banques rivales, et fut autorisée à créer un papier monnaie. Le gouvernement lui payait huit pour cent, et lui donnait en gage certaines contributions, plus 4,000 livres sterling pour les dépenses d'administration. En 1781, le capital originaire s'était élevé à 11,642,000 livres sterling, et l'intérêt avait diminué jusqu'à trois pour cent. Les opérations commerciales de la banque devaient se borner à l'or et à l'argent en barre.

Lorsqu'en 1833 son privilége fut prorogé pour vingt ans, l'État lui devait 15 millions sterling, rapportant trois pour cent : ce capital fut réduit à 11,150,000. Elle reçoit et paye les annuités et les rentes sur l'État, met en circulation les bons de l'Echiquier, en les garantissant, et avance au gouvernement les produits de l'impôt foncier.

Compagnie des Indes.

La reine Élisabeth avait institué en 1600 une compagnie des Indes, qui, après avoir prospéré, déclina par suite d'abus et d'événements malheureux: elle était vue de mauvais œil, comme contraire à la liberté du commerce; sa suppression fut donc votée, et l'on permit à d'autres négociants d'expédier des bâtiments dans les Indes. Il se forma à cet effet une seconde compagnie; et le gouvernement ayant besoin de 2 millions sterling, elle les lui offrit pour être reconnue. Peu de temps après, les deux associations se fondirent dans la *Compagnie réunie du commerce des Indes orientales*.

1698. 1702.

L'Écosse, se plaignant que sa voisine s'enrichissait tandis qu'elle

restait pauvre, une compagnie écossaise fut autorisée à se former pour le commerce de l'Afrique et des Indes, avec le droit de fonder des colonies et des villes sur des districts non possédés par des souverains européens. Trois colonies furent donc établies entre Porto-Bello et Panama, dans une position tellement favorable, que les autres puissances en conçurent de la jalousie, et que Guillaume les détruisit. Les Écossais se trouvèrent ainsi avoir perdu les sommes dépensées, ce qui n'accrut pas peu les maux causés par l'oppression et par les partis qui les divisaient.

La reine Anne, dès le commencement de son règne, prenant en considération leur condition malheureuse, songea à rattacher plus étroitement l'Écosse à l'Angleterre : elle y affermit le presbytérianisme en excluant l'épiscopat, et finit par décider la réunion absolue des deux pays, qui, à partir du 12 mai 1707, devaient former le royaume uni de la Grande-Bretagne, représenté par un seul parlement, avec des droits et des priviléges communs, et l'unité des poids, des mesures et des monnaies. L'Écosse dut avoir seize membres dans la chambre des pairs et quarante-cinq dans celle des communes, participant ainsi pour un onzième à la représentation, tandis qu'elle ne payait qu'un quarantième des impôts. Mais les patriotes voyaient avec regret cette union avec un pays beaucoup plus vaste et plus puissant, qui leur enlevait l'indépendance et le droit d'avoir leurs rois particuliers, leur laissait à craindre la prédominance de l'épiscopat, et privait la haute noblesse du privilége de représenter la nation : c'était cependant un dédommagement d'avoir un gouvernement régulier, d'être délivrés des guerres civiles, et de pouvoir moissonner librement dans le champ du commerce et de l'industrie. Il y eut en conséquence beaucoup d'opposition à cette mesure, surtout parmi les jacobites, demeurés fidèles au prince de Galles. *Où êtes-vous,* s'écriait le duc d'Hamilton, *où êtes-vous, Wallace, Douglas, Campbell, boulevards de l'indépendance écossaise?* Quoi qu'il en soit, on fit des promesses, on corrompit, on caressa; si bien que l'union fut décrétée, en ajoutant toutefois que l'Église écossaise serait régie uniquement par le presbytérianisme.

Grande-Bretagne. 1707.

Ici finit l'histoire de l'Écosse; et ce qu'elle avait conservé de poétique disparaît pour faire place à une agriculture florissante, aux progrès des arts et du commerce, le pays étant appelé désormais à partager les biens et les maux de l'Angleterre.

CHAPITRE XX.

LITTÉRATURE ANGLAISE.

Cette époque fut en outre le siècle d'or de la littérature anglaise.

Après Spencer et Shakspeare, Cowley, auteur d'une *Davidéide* et de diverses compositions lyriques, passait alors pour le plus grand poëte d'Angleterre; dépourvu d'images et plus encore de sentiment, il se soutenait par le brillant de l'esprit, ce qui lui valut une renommée bien supérieure à celle de Milton, le véritable poëte d'alors. Milton. Milton avait commencé par faire des vers latins, et il s'éleva dans le *Comus* (1637), ouvrage modelé sur le poëme italien, au-dessus de tous ceux au milieu desquels il s'était formé, ne visant pas à une régularité servile, et sachant mieux que Johnson tirer parti des classiques, pour acquérir de la dignité et de l'éloquence. Tout y est correct dans la composition, presque tout dans le style, qui se soutient à une égale hauteur, sans fléchir brusquement comme chez ses contemporains; et autant que cela est possible dans une langue morte, il associa l'originalité à un grand talent d'imitation, en y joignant un air de noblesse et de liberté qui, même dans ces amusements, révèle la force d'un géant. Le *Lycidas,* allégorie pastorale dans le genre de celles de l'Italie, et où saint Pierre figure parmi les divinités mythologiques de la mer, n'en est pas moins empreinte d'une belle et gracieuse poésie. Des images choisies et judicieuses brillent dans l'*Allegro* et le *Penseroso,* où l'on trouve de jolies allusions et un vers soutenu. L'ode sur la *Nativité* passe, aux yeux de quelques-uns, pour la plus belle qu'il y ait dans la langue anglaise.

Milton connut Galilée en Italie, où il s'inspira au spectacle des magnifiques ruines de Rome. Il se trouva en rapport à Naples avec Manso, qui parlait du Tasse comme d'un illustre ami dont on déplore la perte, et assista à Milan à une représentation de l'*Adam* d'Andreini. Lorsque les tempêtes de sa patrie eurent éclaté, il prit part aux discussions théologiques sous lesquelles se voilaient les dissidences politiques, et s'abandonna aux illusions, aux élans

fougueux des révolutionnaires. Cromwell, dont il s'était fait connaître par ses écrits violents, le nomma secrétaire interprète du conseil d'État pour la langue latine, et le choisit plus tard pour son propre secrétaire. Il publia divers opuscules de circonstance; et son *Areopagetica* est un livre plein d'éloquence et de chaleureuse hardiesse en faveur de la liberté de la presse, que le Protecteur songeait à opprimer. Quoique ses diatribes contre le roi décapité soient pleines de bile et de pédanterie, elles sont écrites de bonne foi, de même que les louanges qu'il adresse à Cromwell; car jamais il ne se démentit dans sa chaleur démocratique, dans son amour des libertés constitutionnelles, dans son idée du devoir, ni dans son courage à soutenir des opinions autres que celles du vulgaire.

Dénué d'ambition et devenu aveugle, il continuait à exercer son emploi, haï d'un parti et négligé de l'autre, réunissant ainsi dans son âme les émotions révolutionnaires de liberté, de fanatisme et de vengeance. Lorsque ensuite il passa de la vie active à la retraite et à la méditation, lorsqu'il eut vu ses illusions se dissiper et périr ses amis, il se consola en repassant dans sa mémoire ce qu'elle lui rappelait d'Homère, d'Isaïe, de Platon, d'Euripide, et en méditant sur lui-même: de là ces recueillements mélancoliques, cette poésie intérieure qui lui donnent un caractère à part. Sa femme le pressant un jour de renier sa conscience et de répudier sa dignité littéraire pour s'enrichir: *Je vois*, lui répondit-il, *que tu es comme toutes les autres femmes; tu voudrais avoir un carrosse. Je veux mourir en honnête homme, comme j'ai vécu.*

1669. Il avait déjà cinquante-neuf ans lorsqu'il songea à publier son épopée; mais le censeur y mit obstacle, à cause des allusions qu'il apercevait partout: ainsi, par exemple, il voyait un crime dans ce passage où le poëte compare la splendeur ternie de Satan à une éclipse, qui « épouvante les rois de la terreur des révolutions. »

Lorsqu'il fut parvenu à s'entendre avec la censure, il se mit à la recherche d'un éditeur, et traita enfin avec un certain maître Simon. Il fut convenu qu'il recevrait pour le « *Paradis perdu*, ou tout autre titre qu'on pourrait vouloir donner audit poëme, » cinq livres sterling; autant s'il en était vendu mille exemplaires, et autant encore au cas où il s'en écoulerait treize cents d'une seconde édition.

Telles sont les misérables conditions auxquelles fut acquis un poëme qui fait aujourd'hui la gloire du Parnasse anglais. Grotius

avait écrit un *Adamus exsul*, dont on prétend que Milton a tiré la description du serpent, la prière d'Ève à son mari après son péché, le discours d'Adam à l'ange sur la création, la sortie du paradis. Le Hollandais Macropedius avait traité le même sujet. Milton a évidemment emprunté plusieurs scènes à l'*Adam* d'Andreini. Le jésuite allemand Masenius avait aussi publié à cette époque (1657) un drame allégorique intitulé *Androphile*, où il décrit la chute de l'homme, victime des embûches d'Andromise, et sauvé par Androphile, qui s'offre en victime expiatoire à Andropater. Milton a puisé aussi dans ce drame diverses idées, et plus encore dans le *Sarcotis*, poëme du même auteur, dont il a suivi la marche, et reproduit souvent les images et les expressions. Mais le jésuite allemand a glacé sa composition en n'y mettant en scène que des personnages allégoriques.

Qu'importent de pareils larcins? Homère s'est servi des rapsodes, et Dante des légendes. Celui-là est poëte qui sait donner l'âme à un sujet quelconque, et le revêtir de fleurs immortelles. Le sujet choisi par Milton était conforme à l'esprit du protestantisme et à la sombre exaltation des puritains : la question du bien et du mal, en ce qui concerne les destinées humaines et le dogme de la chute de l'homme, résume les impressions du poëte et celles de ses contemporains; mais la création, la chute, la rédemption, sont des actes d'un même drame et ne peuvent se séparer. Or Milton lui-même paraît l'avoir senti; car il composa le *Paradis reconquis*, poëme qui, au dire de quelques-uns, ne serait pas inférieur au *Paradis perdu*; néanmoins, s'il mérite des éloges pour la simplicité du plan, pour la vivacité du dialogue, une argumentation continuelle en rend la lecture fatigante.

L'origine de l'homme est d'un bien autre intérêt que le siége de Thèbes, de Troie, de Jérusalem, de Paris, ou que les voyages d'Ulysse et d'Énée. Mais, dans les poésies religieuses, le champ laissé à l'imagination est nécessairement borné. Il l'était d'autant plus pour Milton, qu'étant protestant il dut renoncer à beaucoup de symboles, d'histoires et de traditions, dont le Dante et le Tasse surent tirer parti. Il lui fallut donc en aller chercher dans le Talmud et dans le Koran. Comme Dante, il fut toujours grave et méditatif; comme lui, il se sentit né pour régénérer la poésie; comme lui, il fait abus de l'érudition, et se jette dans des dissertations, des allusions, des subtilités. Il incline à rapprocher le grotesque du

terrible, et le goût plus raffiné de son temps ne l'empêche pas toujours de se livrer à une fantaisie incorrecte. La monotonie du ciel de sa patrie nuit chez lui à la variété; et lorsque la lumière, la musique, le mouvement, sont les trois idées principales mises en œuvre par Dante dans la peinture du paradis, Milton emploie des images moins spirituelles, tandis que, d'un autre côté, élevé à la ville et devenu ensuite aveugle, il est moins pittoresque qu'il n'est harmonique. Les images de Dante s'offrent par elles-mêmes pour ce qu'elles sont; celles de Milton ne peuvent souvent être comprises que par les initiés, et elles ont plus de valeur par ce qu'elles suggèrent que par ce qu'elles représentent. Le poëte italien se spiritualise dans la méditation, en se dégageant des pensées terrestres; Milton, au contraire, voulait d'abord choisir la forme dramatique (nous en avons l'esquisse), et sa théologie tendait à l'anthropomorphisme et à l'arianisme; tellement que son Dieu est plus matériel encore que ne le fait la langue hébraïque, et que le Christ est un être supérieur, le premier né du Très-Haut, mais créé.

Chez Dante le sentiment est intense; chez Milton la pensée est élevée : l'un décrit avec clarté et détail, toujours par nombre, par mesure, à l'aide de comparaisons, parce qu'il raconte en supposant qu'il a vu lui-même, touché, éprouvé la crainte et la pitié; l'autre procède plus confusément, comme un homme qui raconte des événements arrivés à d'autres. Mais Dante n'avait vu que les petites agitations de son pays, et il n'aurait osé représenter sous de beaux traits Satan, en qui Milton représenta les puissants démagogues de son époque (1). Les esprits, cette machine épique si

(1) « Le caractère de Satan est un tel mélange d'orgueil et d'indulgence sensuelle, qu'il trouve en lui-même le motif d'agir : c'est le caractère qui souvent se voit en petit sur la scène politique; toute cette impatience de repos, cette témérité, cette astuce, qui distinguèrent les grands chasseurs d'hommes, depuis Nemrod jusqu'à Napoléon. L'idée qui séduit ordinairement la multitude est que ces prétendus grands hommes agissent pour quelques grandes fins. Milton a fait ressortir soigneusement dans son Satan cet amour intense de soi-même, cet égoïsme superlatif qui aime mieux régner aux enfers que servir dans le ciel. Mettre cette passion de soi en contraste avec l'abnégation ou avec le devoir, et montrer avec quels efforts elle a pu persister pour atteindre son but, c'est là ce que Milton s'est proposé spécialement dans le caractère de Satan; mais il sut revêtir ce caractère d'une singularité d'audace, d'une grandeur de souffrance, d'une splendeur éclipsée, au point de constituer le degré le plus élevé du sublime poétique. » COLERIDGE'S *Romains*, page 176.



difficile, sont chez Dante des personnages humains avec des caractères humains ; ils sont chez Milton quelque chose de surnaturel, et non des abstractions ni des monstres ; ils tiennent uniquement de la nature humaine ce qu'il en faut pour être intelligibles à l'homme ; du reste, ils sont voilés d'un nuage mystérieux. Le poëte anglais met parmi ses démons eux-mêmes une variété de caractères qui aurait paru incompatible avec le sujet, et il ne donne pas à ses anges cette perfection qui est sans mérite, parce qu'elle est sans effort. Adam et Ève n'apparaissent pas non plus dans cette innocence qui exclurait tout contraste ou tout élan d'affections ; et c'est quelque chose de nouveau que la peinture d'un amour qui est une partie de l'innocence, d'une volupté qui est une récompense de Dieu. On ne pouvait toutefois s'attendre à éprouver ni curiosité ni intérêt en un sujet aussi connu, où les combats entre le Créateur et sa créature ne peuvent rester en balance, ni la révolte des anges ou la désobéissance de l'homme exciter de la compassion.

Connaissant bien le théâtre grec, et admirant Euripide au delà même de ce qu'il mérite, Milton disposa à merveille son sujet, et employa, pour lui donner la couleur, tout ce qu'il trouva de mieux chez ses prédécesseurs. Il fit prévaloir dans la langue l'élément latin sur l'élément saxon, et, la traitant en maître, il viola ou modifia les règles, multiplia les ellipses, les transpositions, les régimes indirects, emprunta des mots et des constructions aux langues mortes et aux langues vivantes (1) ; il sut ainsi trouver dans tous les idiomes anciens et modernes quelques éléments de grâce, de vigueur ou de mélodie, au moyen desquels il montra dans sa plus grande perfection la puissance du langage natal. Il s'attacha avec soin à l'harmonie, afin que le vers libre dont il se servait ne tombât pas dans le prosaïsme ; aussi en a-t-il peu de faibles, bien qu'il s'en trouve de très-rudes. Il n'y a pas même d'Anglais d'un esprit cultivé qui ne sache par cœur certains de ses vers, qui ne sont que des séries de noms propres, mais disposés de telle sorte qu'ils charment l'âme et font naître une foule d'idées collectives. Or, le mérite suprême de Milton consiste précisément à suggérer beaucoup plus de choses qu'il n'en exprime, en obligeant le lecteur à s'aider par l'imagination, c'est-à-dire à faire un usage agréable de ses propres facultés.

(1) Ainsi il tire de l'italien *emparadiser* et *fragrance*.

Dans *Absalon et Achitophel,* sa satire la plus étendue, les distiques sont les meilleurs qu'on eût encore lus : l'expression y est spontanée, le mouvement général; les transitions ont de la facilité, et il assaisonne au moins d'esprit les invectives violentes que comportait son époque. La *Biche et la Panthère* est une allégorie aux disputes religieuses, où il met dans la bouche de la biche les arguments les plus propres à soutenir la tradition catholique. L'ode à sainte Cécile, vantée au delà de son mérite, est puissante de langage, vive de transitions et de contrastes. Dryden traduisit heureusement quelques odes d'Horace; mais il fut faible et maniéré en voulant reproduire Virgile. Il ne pensait pas, comme Milton, que le vers dût toujours garder le ton soutenu; comme Chaucer et l'Arioste, il adoptait volontiers l'expression familière et le style coulant : c'est ce qui valut un accueil sympathique à ses nouvelles tirées de Chaucer et de Boccace, bien que la forme en soit négligée. L'*Annus mirabilis,* qui contient cent soixante et un quatrains en vers héroïques, fut composé en trois mois, et c'est peut-être son meilleur ouvrage.

Obligé par métier de se donner au théâtre, il chercha à suppléer au génie par la réflexion. Il reproduisit du reste, sur les unités et sur les intrigues, les arguments tant de fois mis en avant par les classiques.

En même temps que Shakspeare avaient vécu Johnson, écrivain correct mais de médiocre imagination, Beaumont et Flectcher, dont les compositions, faites en commun, brillent par l'invention et la souplesse d'esprit : l'époque adulatrice osa les mettre au-dessus du grand tragique (1); il est vrai pourtant que les *Deux*

(1) Dryden les plaçait sur la même ligne; il rend néanmoins justice parfois à Shakspeare, dont il dit : « Il fut de tous les modernes, et peut-être même de tous les anciens, l'âme la plus vaste et la plus intelligente. Toutes les images de la nature lui étaient présentes, et il les reproduisait sans effort et par inspiration. S'il décrit, non-seulement il fait voir, mais il fait sentir. Ceux qui l'accusent de peu de doctrine font de lui le plus grand éloge, attendu qu'il savait par instinct, et n'avait pas besoin de livres pour lire la nature; il regardait en dedans de lui, et il l'y trouvait. Je ne dirai pas qu'il soit partout égal à lui-même; s'il l'était, ce serait lui faire tort que de le comparer même aux plus grands. Il est souvent trivial, insipide. La force comique dégénère chez lui en grossièreté, l'élévation en enflure; mais il est grand toutes les fois qu'il en rencontre l'occasion; et l'on ne dira jamais que Shakspeare, ayant trouvé un sujet approprié à son génie, ne se soit pas élevé au-dessus des autres poëtes autant que le cyprès au milieu des frêles roseaux. »



nobles cousins et le *Chevalier du Pilon rouge* méritent de vivre.

Cette école de Shakspeare finit lorsque les rigides puritains vinrent à dominer. Mais l'abstinence aiguisa le désir : aussi les théâtres se multiplièrent-ils après la restauration, et les femmes même furent admises sur la scène. Williams Davenant fut chargé par Charles II d'aller en France pour étudier les améliorations qui y avaient été apportées, apprendre le jeu des décorations mobiles, et se mettre au courant de ce qui concernait l'opéra. Cet engouement était secondé par Dryden, qui prétendait avoir découvert le genre nouveau du drame héroïque, où tout n'est qu'élégance et vers coulants, sans pensées fortes, sans vérité de caractères, ni émotions profondes. Il se mit en quête de grands noms, mais il ne sut ni ressusciter les âmes ni varier les physionomies : il aime les coups de théâtre, accumule les incidents, sans s'inquiéter de la vraisemblance, et se contente de la magnificence extérieure et d'une hardiesse qui n'est que dans les mots, sans se douter de la puissance d'un caractère calqué sur la nature. Les Anglais s'ennuyèrent, et Dryden descendit à un genre intermédiaire, comme dans le *Moine espagnol*, dans *Don Sébastien*, dans *Tout pour l'amour*; et, toujours avec une servilité courageuse, il glissait dans ses ouvrages des allusions contre les ennemis de ses Mécènes.

Les meilleures tragédies, après que Johnson eut disparu, sont l'*Orphelin* et *Venise sauvée* d'Otway, pièces déclamatoires et médiocres, attrayantes cependant par le pathétique, et l'intérêt qu'inspire une femme succombant à des malheurs immérités. Les tragédies de Rowe, pleines de douceur et d'émotions tendres, offrent des allusions à Louis XIV et à Guillaume III. Nous passerons les autres sous silence; et il nous suffira de dire que beaucoup d'auteurs, ainsi que Dryden lui-même, prétendaient refaire les drames de Shakspeare.

Lorsqu'on eut renoncé au drame romantique mixte, les deux genres furent traités distinctement. La comédie, bien que visant au fond à reprendre le vice, se jetait dans l'obscurité, par suite de l'habitude générale de fréquenter les tavernes, et de la grossièreté qui régnait dans la haute société et même dans la cour. L'amour et la vie de Londres en font tous les frais : cependant de bonnes peintures de caractères s'y rencontrent au milieu du désordre et de la prolixité. L'esprit épigrammatique que déploie incessamment Congrève est aux dépens de la simplicité. Cet auteur, qui suivait aussi les traces

de Molière, a pourtant un langage plus décent, et ceux qu'il fait agir en hommes de rien s'expriment encore en gentilshommes.

Cette allure française continua durant toute la période classique, c'est-à-dire de 1661 à 1714 ; période abondante en versificateurs médiocres, qui avaient peur de la multitude prosaïque. La question de supériorité entre les anciens et les modernes fut aussi débattue en Angleterre. Sir Williams Temple, homme d'État, ayant peu d'originalité, mais tirant parti de ce qu'il savait, défendit superficiellement l'antiquité et du côté le plus faible, c'est-à-dire sous le rapport de la science ; tandis que Williams Wolton (1694) soutenait la thèse contraire. La *Colline de Cooper*, de John Denham, est le premier essai de ces compositions locales con-
1668. sacrées à décrire un paysage particulier, avec des embellissements tirés de réminiscences historiques et de réflexions sur les événe-
1674. ments dont il fut le théâtre. Clarendon écrivit l'histoire de la grande rébellion contre Charles Ier.

On peut dire en somme qu'à la littérature désordonnée, mais empreinte de génie, il en avait succédé une autre correcte, où dominait l'esprit critique. Les choses ayant repris leur cours régulier dans la politique et dans la religion, il n'y avait aucune inspiration à tirer de ces intrigues sans portée entre la noblesse bretonne et les marchands anglais. La paix et la splendeur dont fut entouré le trône de la reine Anne excitèrent l'enthousiasme littéraire. Ce fut un déluge de louanges officielles, toutes gonflées d'emphase pindarique ; et c'est dans ce style que Congrève porte aux nues Marlborough, et jusqu'au ministre des finances Godolphin. Mais la politique fut le champ où prospéra le plus la littérature, en multipliant ces écrits vifs et rapides qui conviennent à des gens occupés.

Swift. Swift, écrivain bourru, négligé, fantastique, disait à Pope :
1667-1745. *Mon but dans mes ouvrages est d'exercer le monde plutôt que de le divertir ; et si je pouvais l'atteindre sans risque pour ma personne et pour mon avoir, je serais l'auteur le plus infatigable que vous ayez connu.* Deux femmes moururent pourtant d'amour pour cet homme ; d'autres écrivains, ses contemporains, le défendirent avec aigreur ; les seigneurs le recherchaient, et il acceptait leur protection avec une supériorité pleine de franchise.

Tout le monde a lu ses *Voyages de Gulliver*, récit d'une naïveté et d'une malice si piquantes, tout rempli d'allusions, tout âme d'un bout à l'autre. Dédaigneux de l'opinion d'autrui, il ne se fit pas

faute de peintures d'un cynisme révoltant; mais il fait rire les enfants et gémir les grandes personnes, par cette parodie sceptique et moqueuse qui avilit tout à fait l'homme, qui montre son abjection sans le relever ni par la vertu, ni par la science, ni par la foi en lui-même ou en Dieu. Il n'y avait pas grand mérite du reste à dire des vérités dans un pays libre, et où il y a bien d'autres voies plus directes pour arriver à une régénération.

Il déversa, dans le *Conte du tonneau*, une ironie amère sur les luthériens, les catholiques, les calvinistes, les presbytériens, les quakers, de même que, dans la *Bataille des livres*, il tourna en ridicule les auteurs contemporains. « J'ai vu parmi nous, écri« vait-il à Pope, un tel mépris de la religion, de la morale, de la « liberté, de la science, du sens commun, qu'il surpasse tout ce « que j'ai jamais lu dans aucun auteur ancien ou moderne; or, je « suis convaincu qu'une histoire complète des ordonnances extrava« gantes, perverses, faibles, malicieuses, funestes, factieuses, inex« plicables, ridicules, absurdes de ce royaume, remplirait douze « volumes in-folio, en caractères pressés et sur très-grand papier. »

Bolingbroke s'associait volontiers à ce puissant libelliste. Steele, zélé patriote, mais peu prudent, dut à ses articles d'entrer dans la chambre des communes, d'où il fut ensuite chassé.

L'éloquence, qui, après la révolution, acquit de l'importance par le parlement, est bien différente de celle des anciens : en effet, les orateurs, dans les pays qui jouissent du bienfait de la discussion publique, sont contraints de descendre à des détails positifs et prosaïques, à de petites réfutations, à ces particularités qui, importantes pour le bien-être, ne sauraient s'allier avec la poésie du langage. Qui tolérerait aujourd'hui des descriptions comme celles des *Verrines*, ou des invectives comme on en trouve dans les *Catilinaires* ou les *Philippiques?* Elles seraient accueillies par des bâillements et des éclats de rire, comme auraient fait les Grecs et les Romains à l'égard de nos chiffres. Ils étaient toute passion, et nous, nous sommes toute raison; ils cherchaient à émouvoir, et nous, nous cherchons à convaincre.

Beaucoup d'Anglais s'élevèrent aux premiers rangs par leur talent oratoire, et, à la différence des Français, les savants étaient honorés chez eux de hauts emplois. Prior fut ambassadeur en France; Rowe et Congrève occupèrent des charges éminentes; Locke fut président du bureau de commerce; Newton, directeur

Addison. des monnaies et membre du parlement. Addison fut le premier qui devint ministre par la voie du journalisme ; mais, s'étant montré inhabile dans ces fonctions, il se retira, et mourut abreuvé de dégoûts. On trouve dans son *Spectateur* certains articles originaux et pleins de force au milieu d'autres sans couleur, et qui ne contiennent que des lieux communs. Distribué deux fois la semaine à trois mille exemplaires, et jusqu'à vingt mille pour quelques numéros, ce journal donna une idée de la puissance que devait acquérir un jour ce genre de littérature. La politique d'Addison est modérée et conciliante ; il tient, en religion, du puritain ; mais il prêche la tolérance, il pique sans déchirer, ne s'obstine pas à voir le mal, et trouve beau ce qui est beau : le soin qu'il prend de ce qui concerne les femmes indique que les mœurs publiques commençaient à reprendre de la politesse ; il eut le mérite de transporter la philosophie du cabinet au foyer domestique, en l'appliquant aux habitudes, aux sentiments, aux besoins de la nation ; et s'il fut ainsi moins universel, il réussit à être pour les siens d'une plus grande opportunité. Quant au goût, l'amour de la forme lui fait exalter les Français et blâmer Shakspeare, ainsi que l'effusion du sang sur la scène. Il voulut même opposer aux genres nationaux sa tragédie de *Caton*, composée en Italie (1), et dont la régularité et la versification sont parfaites ; mais elle ne se soutint que par les allusions continuelles qu'il y a semées sur les deux partis.

La correction et le goût sont le caractère de ses ouvrages, jamais le génie. Il en est de même des autres écrivains favorisés par la reine Anne et par lord Halifax, en tête desquels marche Alexandre Pope. Jugé à vingt-cinq ans le premier poëte de l'Angleterre, il resta simple littérateur. Il traduisit Homère ; mais, peu fait à l'aimable naïveté des siècles héroïques, il le remania à la moderne, comme le fit Cesarotti en Italie : néanmoins toute l'Angleterre voulut avoir son livre, dont il tira cent vingt-six mille francs. Dans sa *lettre d'Héloïse à Abeilard*, la perfection de l'art simule admirablement le désordre de la passion. La *Dunciade*, qu'il composa contre les libraires et les critiques, est une basse et violente diatribe ; dans d'autres satires, où il s'attaque aux mœurs modernes, l'expression est familière, et il y a de la gaieté d'esprit. L'*Essai sur l'homme* se compose de quatre épîtres, qui n'épuisent pas le sujet, et où il professe

Pope. 1688-1744.

(1) La partie la plus attrayante dans son voyage en France et en Italie est l'*histoire de saint Marin*.

une espèce d'optimisme. La matière n'y est pas en tout digne d'éloges; mais c'est plutôt la forme brillante dont il revêt la rapide succession des pensées, ainsi que l'heureuse hardiesse des expressions. Il s'est beaucoup aidé de Dryden dans l'*Essai sur la critique ;* le poëme comique de la *Boucle de cheveux enlevée* montre qu'il ne manquait pas d'imagination. Unissant à une versification mélodieuse une grande facilité d'expression, il posséda au suprême degré ce style concis et mordant qui donne du nerf à la satire et aux épîtres; mais il lui manque cet ensemble de qualités qui fait le véritable poëte.

Les écrivains anglais du siècle d'or, quoique loin de s'élever au niveau de leurs illustres prédécesseurs, ont le mérite de se rendre intelligibles au commun des esprits. L'imagination sommeillait; et, bien qu'elle pût être stimulée par les mœurs du temps et par les nombreux événements qu'il vit naître, elle ne produisit rien qui ressemble aux œuvres des grands romanciers du siècle suivant. Le père du genre fut, dit-on, un certain John Bunyan, chaudronnier visionnaire, puis soldat de Cromwell, qui, retenu en prison pendant treize ans comme anabaptiste et chef de parti, y écrivit le *Voyage du Pèlerin*, allégorie singulière, mais fort ennuyeuse aujourd'hui : portée alors aux nues, il s'en fit jusqu'à cinquante éditions; on la traduisit en plusieurs langues, et elle eut beaucoup de vogue parmi les protestants.

Les Anglais s'appliquèrent avec plus de succès aux études sérieuses, et la Société royale fit prospérer les sciences expérimentales. Robert Boyle perfectionna la chimie et la machine pneumatique. James Gregory inventa le télescope à réflexion, et chercha la quadrature du cercle au moyen d'une série convergente; Napier inventa les logarithmes; Harvey, Wren, Wallis, Hooke, Halley, Barrow, opéraient partiellement dans ce champ, qu'embrassa tout entier le génie de Newton. Browne avait choisi un beau thème dans l'*Examen des erreurs vulgaires* (1646); mais celles dont il s'occupe sont véritablement vulgaires, et il ne connaît d'autre argument que le pur empirisme. Physicien médiocre, il agite avec une curiosité sincère des questions puériles : par exemple, si les mâles et les femelles ont un nombre de côtes égales; si Mathusalem fut l'homme qui vécut le plus longtemps; si Adam et Ève avaient l'ombilic. Il croit aux sortiléges, sur lesquels des philosophes même continuaient à publier des ouvrages, tels que le Traité

des apparitions (*Sadducismus triumphatus*), du jurisconsulte Joseph Glanvil.

Les vicissitudes passées avaient porté les Anglais à méditer sur la nature des gouvernements, pour substituer quelque chose de nouveau à la vieille monarchie renversée. Or, ils s'abandonnèrent en cela à cette science indisciplinée qui d'ordinaire accompagne le désordre des faits; comme s'il était dans la destinée des nations de traverser, avant de reprendre leur assiette, la turbulence indomptable des actes et l'égarement effréné des idées.

De même que le pays avait flotté entre le despotisme et la république, entre la persécution puritaine et la réaction catholique; de même les publicistes anglais se jetèrent dans les extrêmes, en s'inspirant des mêmes événements pour en tirer des conséquences

Harrington. 1611-1677.

opposées. L'*Océana* de sir James Harrington est une allégorie politique, où il promet des idées générales sur les constitutions anciennes et modernes, pour offrir l'image d'une constitution parfaite, tirée de ce qu'il trouve de mieux; il en vient ainsi à une république sous les auspices d'Olfaus Megaletor, archonte, qui n'est autre que Cromwell. Après avoir posé un aphorisme, il le développe dans des discours qui jouissent encore de quelque réputation. La doctrine et la prudence ne sont point le pouvoir; il ne peut être attribué qu'à la propriété foncière, modérée par des lois agraires. Sur cette base s'élève l'édifice social en trois ordres : un sénat qui discute et propose, le peuple qui décide, et des magistrats qui exécutent. Pour le compléter, l'auteur établit une aristocratie des classes moyennes, qui conviendrait à peine à un petit État; en conséquence il accorde à Venise, comme beaucoup de ses contemporains, cette admiration dont l'Angleterre est pour nous l'objet aujourd'hui, et il n'y trouve pas de motif, soit intérieur, soit extérieur, pour qu'elle vienne à déchoir jusqu'à la fin du monde.

Il cherche à démontrer que la révolution n'est pas née de la tyrannie des rois ou du caprice du peuple, attendu que les États se régissent par des lois naturelles inévitables, mais de ce que les rapports du pouvoir entre le roi, la noblesse et le tiers état avaient changé; et il ajoute que les effets ne se pourront empêcher tant que les causes subsisteront. Harrington proclama le premier que « la bonté et la durée d'une constitution dépendent de l'équilibre dans la fortune des sujets, quel que soit le gouvernement. » Tous les partis s'opposèrent donc à la publication d'un ouvrage qui ne

caressait personne, mais les républicains plus que tous les autres. Par la suite la restauration en garda rancune à l'auteur, et elle le persécuta sous le prétexte ordinaire des conjurations.

Le *Patriarche* de sir Robert Filmer contrariait le sentiment républicain, en soutenant que les premiers rois furent les pères de famille; d'où il résultait qu'il répugne à la nature que le peuple gouverne ou choisisse ses chefs, ou que des lois positives restreignent la puissance naturelle et paternelle des princes. Cette thèse, conforme à l'esprit du temps où Charles Ier soutenait les prérogatives monarchiques, trouva de nombreux partisans; mais elle fut réfutée par Algernon Sidney, ardent révolutionnaire, qui, accusé de conspirer avec Monmouth, fut envoyé au supplice. 1683.
Son *Discours sur le gouvernement* est réputé classique dans le droit politique.

Un homme d'un esprit vigoureux, dégoûté des excès de la révolution, se fit l'apôtre de la tyrannie illimitée, en devançant Spinosa dans la philosophie de la sensation, et en continuant Machiavel dans l'empirisme politique. Hobbes, de Malmesbury, Hobbes.
fut vingt ans précepteur du comte de Dewonshire, avec qui il 1588 1679.
voyagea en France et en Italie, où il connut Galilée et autres personnages illustres : il dirigea toujours ses études vers un but pratique. Il traduisit Thucydide, comme propre à démontrer à l'Angleterre les maux de la discorde et du libéralisme, auquel il opposa son livre *Du citoyen*, imprimé pour un petit nombre d'amis en 1642, puis publié de nouveau cinq ans après, avec des notes en réponse aux critiques qu'il avait soulevées. Il exprima sa pensée avec plus de profondeur et de coloris dans le *Léviathan* (1650). Il y feint que Dieu, pour montrer à Job sa puissance, lui fait voir Béhémoth et Léviathan, monstres fantastiques, dont le second personnifie l'État, animal énorme, qui tire sa vie des combinaisons de l'art.

Persuadé que ce qui n'était alors qu'un accident était dans la nature de l'homme, il la déclara perverse, et proclama la nécessité de la refréner doublement. Bien qu'il aime la liberté spéculative de la pensée, pour pouvoir prêcher le matérialisme, il ne comprend pas la liberté civile; il veut l'indépendance métaphysique, et enseigne une servitude pire que celle des Turcs.

La philosophie, selon lui, est la connaissance des phénomènes, déduite, à l'aide d'un raisonnement juste, de l'observation des

causes présentes ou possibles, et réciproquement la connaissance des produits possibles d'après les effets observés. Il faut écarter tout fait hypothétique, pour s'en tenir aux seuls faits qui se réduisent à un mouvement et à une sensation. Admettant qu'il n'y a de pensées qu'autant qu'elles sont engendrées par les sensations, il en tire un essai de psychologie incomplet, mais où la théorie du raisonnement est digne d'observation. Tout raisonnement, dit-il, se réduit à chercher le tout à l'aide de l'addition des parties, ou une partie par la soustraction; de telle sorte que la déduction et l'induction ne sont que des formes de l'équation, procédé général de la raison humaine. Il ne resterait donc à la philosophie que la science des corps, la psychologie et la politique. Toutes les sciences doivent s'exprimer par des formules mathématiques; celles qui ne le peuvent pas n'ont pas de réalité accessible à notre intelligence. En somme, habile mathématicien, Hobbes raisonne d'une manière serrée, de sorte qu'il peut faire illusion sur la base erronée d'où il part : excellent logicien, il met en avant de mauvais principes, comme ceux qui calculent exactement, mais sur de fausses monnaies.

De la matérialité de son principe il déduit deux corollaires en ce qui concerne l'intelligence : les paroles qui expriment l'incorporel, l'infini, manquent de sens, puisqu'elles représentent des choses que ne représentent pas les sensations; en conséquence, la philosophie doit les bannir. Il est vrai qu'en vertu de la loi d'association, qui enchaîne les sensations, et porte l'esprit humain à remonter de cause en cause, on est arrivé à l'idée de Dieu, mais comme cause physique, attendu que toute notion de la nature divine, selon lui, est inintelligible.

La volonté n'est déterminée que par les sensations agréables ou pénibles, et par les notions complexes de bonheur ou de malaise, formées par les sensations généralisées. En conséquence, le désir qui entraîne l'homme à la jouissance est de droit illimité, attendu qu'on ne saurait le concevoir subordonné à aucune loi morale.

L'homme ne diffère donc des autres animaux que parce qu'il joint l'astuce à la force. Or comme chacun cherche sa conservation et des jouissances, sans autres limites que la puissance, il en résulte la guerre de tous contre tous; l'un bat l'autre : s'il est fort, il a raison; s'il est faible, il a tort. Mais précisément parce qu'ils

aspirent à se conserver et à jouir, les hommes comprennent que le meilleur moyen d'y parvenir est de se réunir en une société civile, en renonçant à une partie de leurs droits naturels pour garantir les autres, et en constituant une force publique dont la volonté puisse prévaloir sur les volontés particulières.

Hobbes appartient donc à cette école de matérialistes qui, faisant encore aujourd'hui invasion dans l'économie politique, considèrent le fait comme un droit. Les anciens avaient l'esclavage, et ils le trouvaient juste et naturel. Hobbes voit les nations occupées d'elles seules, de leurs intérêts, de leur gloire, de leur grandeur, machinant sourdement les unes contre les autres, se liguant à plusieurs au préjudice d'une seule; il voit au dedans les classes en guerre; les familles, les sexes, les individus en guerre : il en conclut que la guerre est naturelle; et c'est sur cet état habituel qu'il fondera le droit plutôt que sur la paix, qui est l'exception.

Croire que ce qui est aujourd'hui sera toujours, est un fatalisme désolant. Il n'a donc point de goût, avec Rousseau, pour l'état sauvage, considéré empiriquement comme naturel à l'homme; il craint, au contraire, que nous ne venions à y retomber. Il veut donc supprimer tout ce qui favorise la liberté et l'indépendance; il justifie tout ce qui rend durable la constitution d'un État. Si l'homme est une bête farouche, il faudra des chaînes pour le retenir; et, examinant ici les diverses constitutions, il censure amèrement la démocratie. Il désapprouve moins l'aristocratie, pourvu qu'elle se rattache au gouvernement d'un seul; car si l'humanité est toujours en guerre, les citoyens sont une armée; d'où il suit que le chef doit être absolu et arbitre de la vie, des biens, de l'honneur, sans aucun frein ni moral ni civil. La morale, en effet, se réduit à l'utilité publique, dont le souverain est juge. La loi civile ne serait qu'une opposition de pouvoirs pour obtenir une justice, qui est une idée purement spéculative et inconnue.

Resterait la religion; mais il s'en inquiète peu, attendu que le christianisme, selon lui, consiste à croire que Jésus-Christ fut envoyé pour fonder sur terre le royaume de son père : quant au reste, il est nécessaire que l'Église nationale demeure sous la dictature de l'État, interprète suprême des Écritures; despotisme inévitable, si l'on ne veut pas que l'interprétation soit abandonnée au caprice individuel ou à une autorité étrangère à l'État.

Mais si le prince voulait changer la religion? Même en ce cas

il n'est pas licite de lui résister, et il vaudrait mieux mourir martyr. C'est ainsi qu'avec un héroïsme railleur il conseillait aux catholiques de se laisser égorger, et cela pour fonder la toute-puissance de son roi, qu'il n'y aurait eu moyen de réprimer qu'en revenant au terrible état de guerre (1).

Voilà donc l'âme réduite à un être plus subtil, à une chose qui n'est pas; l'intelligence au mouvement de certains organes, Dieu à un je ne sais quoi d'incompréhensible. Le droit est la force, la justice est l'intérêt; et l'homme appelle bien ce qui lui convient, mal ce qui le gêne. En conséquence, Hobbes fut toujours du parti dominant dans les trois changements qu'on lui reproche. Et comme Clarendon lui demandait pourquoi il proclamait de semblables doctrines, il répondit, après une conversation moitié sérieuse, moitié burlesque : *Le fait est que j'ai envie de retourner en Angleterre.*

Mais les Stuarts, remontés sur le trône, ne voulurent pas même se prévaloir de ces maximes immorales d'un despotisme qui n'a pas du moins, comme celui de Machiavel, l'opportunité pratique; et d'une religion hypocrite qui ne se sert de Dieu que pour enlever à la liberté de l'homme son dernier recours. Hobbes est donc l'opposé d'Harrington. Visionnaires tous deux, l'un, Hobbes, exalte la force brutale et veut défendre le passé, condamne toute résistance au pouvoir, tout ce qui tend à le restreindre, même le droit aux par-

(1) Hobbes se résume en ces termes à la fin du *Léviathan :* « Si j'eusse écrit pour des cœurs vierges, j'aurais pu être plus bref, et il m'aurait suffi de ce qui suit : Sans loi, les hommes, par le droit de tous sur tous, se tueraient par un massacre mutuel; les lois sans châtiments, les châtiments sans puissance, sont inutiles; la puissance sans armes et sans forces, réunies dans la main d'un seul, n'est qu'un mot, et ne sert ni à la paix ni à la défense des citoyens. En conséquence, tous les citoyens pour leur propre bien, et non pour l'avantage des gouvernants, sont obligés de défendre la chose publique, de la consolider de tout leur pouvoir, et cela au gré de celui à qui ils ont donné la suprématie. Tel est le résumé de la première et de la seconde partie.

« Puis, attendu que dans les écrivains sacrés (dont la lecture est permise et recommandée à tous par notre Église) se trouvent contenus la vie éternelle et le salut de tous; que chacun, au risque de son âme, les lit et les interprète; qu'il est donc juste que les consciences ne soient pas chargées de plus d'articles de foi qu'il n'est nécessaire au salut, j'ai expliqué dans la troisième partie quels sont ces articles. J'ai fait connaître dans la dernière, afin que le peuple ne fût pas séduit par des docteurs, les projets ambitieux et rusés des adversaires de l'Église anglicane. »

ticuliers de juger le bien et le mal ; de croire que les princes soient soumis aux lois, et que les citoyens sont propriétaires de leurs biens (1). Harrington veut le droit de tous contre le petit nombre, et pressent l'avenir ; l'un veut comprimer les passions, l'autre leur procurer un aliment qui les rende moins malfaisantes. Chez Harrington l'intention est meilleure que les moyens ; chez Hobbes, le moyen vaut mieux que le principe.

Richard Cumberland, évêque de Péterborough, s'indigna de ce dénigrement insensé de la liberté humaine, dans sa *De legibus naturæ disquisitio philosophica* (1672). Au lieu d'argumenter sur les lois humaines *a posteriori*, c'est-à-dire, d'après le témoignage des auteurs et des nations, comme l'avaient fait Grotius et Selden, il les déduisit, comme effets, des lois de la nature : abandonnant les idées innées des platoniciens, il s'attacha à ce qui était enseigné par l'usage journalier, sans conserver autre chose que les lois physiques du mouvement, et leur dérivation de la volonté d'une cause première. Puis il pensa que les lois morales pouvaient se réduire à une seule, la recherche du bien commun de tous les agents rationnels, dirigée vers le bien de nous-mêmes, comme partie du tout ; tandis que la manière d'agir contraire préjudiciait, selon lui, non-seulement au système universel, mais à nous-mêmes dans les conséquences éloignées.

Cumberland répudia tout à fait, par un exemple nouveau, les arguments tirés de la révélation, et fonda l'école *utilitaire* sur le bien commun, en érigeant un système de morale. En conséquence, il réfuta continuellement l'égoïste Hobbes : la bienveillance universelle est, selon lui, la règle de la vertu ; et un calcul dirigé vers le plus grand avantage général est la mesure des actions vertueuses. C'est là un sophisme dangereux.

Locke vint plus efficacement en aide à la restauration, contribua davantage à réprimer les doctrines tyranniques des rois et du peuple, et à relever la liberté, que Hobbes avait foulée aux pieds. Métaphysicien médiocre, il distingue, avec bon sens, du gou- Locke. 1632-1704.

(1) *Judicationem boni et mali ad singulos pertinere, sediliosa opinio. Peccare subditos obediendo principibus suis, sediliosa opinio. Tyrannicidium esse licitum, sediliosa opinio. Subjectos esse legibus civilibus* (remarquez que Hobbes n'admet point de lois naturelles) *etiam eos qui habent summum imperium, sediliosa opinio. Imperium summum posse dividi, seditiosa opinio. Civibus singulis esse rerum suarum proprietatem, sive dominium absolutum, seditiosa opinio.*

vernement politique l'autorité paternelle, fondement de la famille, et nie cette assertion de Filmer, qu'Adam reçut la puissance sur ses enfants, et qu'il put la transmettre à l'aîné. L'état de nature est la liberté et l'égalité parfaite, toutefois dans les limites de la loi naturelle, qui oblige tous les hommes. L'exécution en est confiée à chacun, chacun pouvant châtier les transgresseurs de la loi pour son propre compte et pour celui d'autrui. Pour qu'un individu soit soumis au pouvoir, il faut son consentement, qui le plus souvent est tacite, comme le serait le fait de s'établir soi-même dans une société. La fin principale de la société est de jouir en sûreté et tranquillement des biens qu'on possède; en conséquence, la loi fondamentale est celle qu'établit le pouvoir législatif.

La liberté naturelle est donc l'indépendance de toute autorité, sauf la loi de nature. La liberté civile est l'indépendance de toute autorité, sauf celle qui a été confirmée par une législation établie en vertu du consentement commun.

Locke déduit d'une manière originale et claire, quoique insuffisante, le droit de propriété du travail, attendu qu'il constitue une grande partie de la valeur de chaque chose; car c'est par lui seul que le pain diffère du gland, le vin de l'eau, l'étoffe des feuilles: théorie bien plus vraie que celle de Grotius et de Puffendorf, et que les déclamations de Rousseau contre les biens-fonds.

Les pères acquièrent l'autorité sur leurs enfants non pour le fait de les avoir engendrés, mais pour le soin qu'ils prennent d'eux; tellement que, lorsque ce soin cesse, le pouvoir paternel finit. La nécessité produisit la première communauté d'existence entre le mari et la femme, entre le père et ses enfants; et bientôt s'y ajouta celle du maître avec ses serviteurs, hommes libres engagés moyennant un salaire, ou esclaves pris à la guerre. Quoiqu'une semblable famille ait quelque ressemblance avec un petit État, elle en diffère essentiellement en ce que le droit de vie et de mort n'appartient au chef que sur les esclaves. Jusque-là chacun est en droit de punir celui qui viole les lois de nature; mais une fois la société civile instituée, ses membres résignent ce pouvoir naturel à la communauté, et leur ensemble constitue le droit législatif de l'État, soit qu'il provienne d'un consentement général à l'institution primitive ou d'adhésions successives. Ainsi les hommes passent de l'état de nature à la société politique, en rencontrant dans le magistrat le droit, d'abord commun, de redresser les torts.

Quand la communauté est formée, le consentement de la majorité oblige la minorité. La monarchie absolue n'est donc pas une forme de gouvernement civil ; car lorsqu'une autorité commune à laquelle on puisse recourir n'existe pas, le souverain reste en état de nature par rapport à ses sujets.

Locke n'est donc pas éloigné de croire que les sociétés civiles ordinaires se sont modelées sur la société patriarcale, reconnue par chaque famille pour résoudre les différends et punir les méfaits, puis transportée à quelque personnage, comme représentant le chef de la nouvelle communauté. Le premier gouvernement aurait donc été despotique jusqu'au moment où ses abus firent sentir la nécessité de le limiter à l'aide des lois.

Le pouvoir suprême, c'est-à-dire l'autorité législative, est inaltérable dans les mains auxquelles la communauté l'a confié, mais il n'est pas absolu ; car il ne saurait attenter arbitrairement à la vie et à la fortune des sujets, ni imposer des taxes à son gré, puisqu'il violerait ainsi la loi de propriété, et méconnaîtrait le but du gouvernement. Il n'est pas non plus aliénable, attendu qu'il est une délégation du peuple. Cette doctrine a été très-combattue ; car si elle était admise, tous les gouvernements qui existent aujourd'hui en Europe devraient être considérés comme usurpateurs.

Le pouvoir exécutif, bien que suprême, est subordonné au peuple, qui, en cas d'abus de sa part, peut en appeler au ciel.

La conquête dans une guerre injuste ne donne pas de droit, non plus que les promesses extorquées par la force. Ne sommes-nous pas assez forts pour résister ? il nous reste la patience ; mais les enfants peuvent en appeler au ciel jusqu'à ce qu'ils aient recouvré le droit de leurs pères à un gouvernement de leur choix. La conquête, même juste, ne confère d'autre droit que la réparation de l'injure, et la postérité du vaincu ne doit pas souffrir pour la faute des pères. Le même raisonnement s'applique à l'usurpation et à la tyrannie. Un prince dissout le gouvernement quand il s'oppose aux lois, en empêchant la réunion régulière de l'assemblée législative, en changeant la forme de l'élection, en soumettant le peuple à des étrangers, ou même en le négligeant. Comme on pourrait objecter que nul gouvernement ne saurait subsister si le peuple avait la faculté de changer la législature chaque fois qu'il serait mécontent, Locke répond que les hommes sont tellement affectionnés aux anciennes institutions, qu'ils les supportent sans murmurer tant

qu'ils peuvent, et qu'il n'y a rien de plus efficace pour tenir les gouvernements en respect que le droit de résistance.

On sent facilement ici une théorie du moment, plutôt qu'une théorie perpétuelle; puis ce sont des allusions incessantes aux abus commis par les Stuarts, et à la légitimité de la révolution faite par le peuple, ressaisissant le droit de fonder un pouvoir nouveau pour le représenter et le défendre. Quel gouvernement d'ailleurs résisterait à l'épreuve qu'il impose? La théorie de Locke n'est pas non plus tellement connexe dans ses déductions, qu'elle suffise pour satisfaire le penseur. Néanmoins ce droit raisonné de la résistance, appuyé par la dernière révolution, fut adopté par une nouvelle école politique.

Ainsi Hobbes put acquérir de la gloire par ses paradoxes originaux, mais heureusement sans aucune influence. Locke, animé de l'amour de l'homme et de l'humanité, contribua à répandre une idée pratique de la liberté, et une tolérance bien nécessaire. Il fondait cette tolérance sur un contrat social par lequel l'homme concéda uniquement au magistrat le pouvoir nécessaire pour garantir, conserver, améliorer les intérêts civils, mais non pas les âmes. D'où il suit que l'on doit tolérer tous les cultes non immoraux, et les doctrines qui ne répugnent pas à un bon gouvernement, comme celles des catholiques.

Au milieu des sectes qui pullulaient dans son pays, Locke pensa pouvoir en introduire une de conciliation, en se restreignant aux dogmes que doit forcément admettre quiconque est chrétien. Il enseigna en conséquence, dans le *Christianisme raisonnable,* qu'Adam expulsé du paradis perdit le droit à l'immortalité, ce qui fit que sa descendance ne se perpétua que pour mourir; Jésus apporta une loi dont l'observation rendit l'immortalité, non dans cette vie, mais dans l'autre; il est le Messie, et nous devons désirer connaître ce qu'il a enseigné, pratiquer ce qu'il a prescrit; il est bon de croire les autres dogmes tirés des saintes Écritures, mais on n'est point damné pour faire autrement.

Cette doctrine fut vantée comme destinée à éteindre infailliblement les animosités parmi les chrétiens, malgré les opinions différentes qui pouvaient les diviser; mais on voit quels en ont été les effets. Elle est plutôt un symptôme du déisme qui envahissait l'Angleterre, et qui fut réduit en système par Herbert, comte de Cherbury, qui voulut établir la religion naturelle sur les ruines de

la révélation. Blount, son disciple, publia les *Oracles de la raison;* Toland, dans le *Christianisme sans mystères,* et Bury, dans l'*Évangile nu,* substituèrent le raisonnement à la foi.

CHAPITRE XXI.

L'ALLEMAGNE.

La paix de Westphalie concernait plus spécialement l'Allemagne. Elle mit fin à une guerre qui avait détruit les deux tiers de sa population, non pas tant par le fer que par la faim et les souffrances; qui avait fomenté l'immoralité par des mouvements continuels de soldats, subverti toute idée d'ordre, de propriété, de justice; élevé la jeunesse au milieu des bouleversements, des terreurs, de la nécessité de la défense et de l'impétuosité de l'attaque. Aussi, une nouvelle barbarie semblait-elle devoir en être le résultat. La paix vint l'arrêter; mais il fallut de longs efforts pour que les princes et les peuples pussent se remettre. L'Allemagne cessa d'être à la tête de l'Europe, et ne marcha pas de pair avec les autres nations dans les voies de la civilisation.

Elle n'était pas toutefois restée étrangère au mouvement général du quinzième siècle vers l'unité; et si elle n'obtint pas la monarchie, elle arriva à une confédération basée sur des règles stables. Or, le nouveau traité, en assurant les droits violés d'abord par Charles-Quint dans la guerre de Saxe, puis par Ferdinand II dans celle de trente ans, consacra le triomphe de l'Empire sur l'empereur, à tel point que le premier restait presque indépendant du second, et que chacun des nombreux États détachés qui le composaient eut sa souveraineté reconnue. De plus, la défiance fut sanctionnée, les principautés protestantes s'agrandirent par la sécularisation des biens ecclésiastiques, et l'indépendance des différents membres du corps germanique eut pour garantie la protection de la France et de la Suède; intervention funeste qui exposa le pays aux intrigues du dehors, et l'entraîna dans des guerres étrangères aux intérêts nationaux.

L'Empire comprenait alors trois cent cinquante souverainetés de grandeur et d'espèce différente, féodales, ecclésiastiques, municipales, protestantes, catholiques; cinquante étaient possédées par

des électeurs, des ducs, des comtes, des landgraves et des burgraves ; cent vingt-trois, régies par des archevêques, des évêques, des abbés, des grands maîtres, des prieurs, des abbesses. Le nombre des cités impériales gouvernées en républiques, et qui avaient fleuri au temps des ligues, lorsqu'on disait, *Un roi d'Écosse serait fier d'avoir une maison comme un bourgeois de Nuremberg*, quand Strasbourg et Aix-la-Chapelle mettaient sur pied vingt mille soldats, se trouvait alors réduit de quatre-vingt-cinq à soixante-deux. Plusieurs d'entre elles tombaient en ruines, et toutes étaient déchues. Les villes hanséatiques se déclarèrent hors d'état de suffire aux dépenses de l'alliance, et quelques-unes se soumirent à des princes ; d'autres languirent dans leur indépendance, sans recouvrer désormais leur ancien lustre ; et cela au détriment de l'autorité impériale, dont les villes libres étaient le principal appui.

Le subside que l'on payait à l'empereur sous le titre de *mois romains*, parce qu'il était réparti selon les forces que chacun devait lui fournir lorsqu'il se rendait en Italie pour son couronnement, demeurait inique depuis que les proportions en avaient été altérées. Les quarante mille hommes qu'avait l'empereur sous le commandement de deux généraux, l'un catholique, l'autre protestant, étaient levés d'une manière absurde. En effet, quelques comtés ou principautés de la Souabe ou de la Franconie ne fournissaient qu'un homme, d'autres un lieutenant sans soldats, ou même un tambour. On envoyait, en fait de chevaux, ceux qui ne pouvaient plus travailler.

L'empereur Maximilien appelait le Rhin la *rue des prêtres*, parce que sur ses bords étaient les résidences des princes ecclésiastiques, parmi lesquels les électeurs de Cologne et de Mayence occupaient encore le premier rang, et après eux celui de Trèves. L'archevêque de Salzbourg avait un des territoires les plus vastes ; il fournissait en conséquence à l'armée soixante cavaliers et deux cent soixante-dix-sept fantassins, comme les électeurs ; l'évêque de Munster pouvait en lever jusqu'à vingt mille dans ses guerres particulières ; les évêques de Wurtzbourg, de Bamberg, de Liége, de Paderborn, d'Hildesheim, de cinq à dix mille ; ajoutez encore le grand maître de l'ordre Teutonique, et les quatre abbés assistants au trône, de Fulde, Kempten, Murbach et Weissembourg (1).

(1) PUFFENDORF, *Hist. de l'Empire germanique*. Strasbourg, 1728. HEISS, *Histoire de l'Empire*. Paris, 1731.

La prédominance de la maison d'Autriche, qui joignait à la couronne impériale l'archiduché d'Autriche, la Styrie, la Carniole, la Bohême, avait été limitée par l'établissement d'une barrière de petits princes jaloux.

Une branche de la famille palatine possédait le Palatinat; l'autre possédait la Bavière, et de plus elle avait acquis la dignité électorale, à laquelle elle joignit en outre une sorte de protection à l'égard des principautés ecclésiastiques, dont elle faisait l'apanage de ses cadets.

Au premier rang parmi les princes protestants figuraient les maisons électorales de Saxe et de Brandebourg, et cette dernière, qui avait promptement réparé ses désastres, annonçait déjà sa prochaine grandeur. A un degré inférieur étaient les maisons de Brunswick, de Lunebourg, de Wurtemberg, de Hesse, de Holstein, de Bade et de Mecklembourg.

Le droit de contracter des alliances entre soi et avec les étrangers amena les puissants à absorber les faibles. L'évêque de Munster, s'étant entendu avec l'Autriche, se soumit sa ville. Celle de Mayence, avec l'appui des Français, occupa Erfurth; les comtes de Brunswick en firent autant pour la ville de ce nom. La maison de Brandebourg enleva son indépendance à la cité de Magdebourg; puis tous, se souvenant de Charles-Quint et de l'intolérance de Ferdinand Ier, considéraient la France comme leur unique rempart contre la tyrannie.

La reconnaissance des droits de ces différents États fit qu'ils s'exercèrent avec plus de hardiesse. Les princes, orgueilleux de leur souveraineté territoriale, voulaient déployer un faste royal, malgré la misère du pays. Comme il avait été établi que les vassaux et les sujets des divers États contribueraient à l'entretien de l'armée et des forteresses, les princes en déduisirent la prérogative de lever l'impôt sans l'assentiment des états du pays : ils grevaient en conséquence leurs sujets. Or, la diète de Ratisbonne imposa à ceux-ci l'ordre de se conformer aux traités et aux alliances que chaque prince croirait utile de conclure; ajoutant que ni la chambre ni le conseil aulique ne pourraient faire droit à leurs réclamations.

Les princes les meilleurs s'efforçaient de raffermir les principes ébranlés de la morale, et de relever l'enseignement, longtemps négligé. Les terres, que l'on se procurait à bas prix pour les remettre

en culture, ramenaient l'aisance, et mettaient la population en état de réparer ses pertes. La noblesse guerrière, qui avait survécu en Allemagne plus qu'ailleurs, alla chercher des honneurs dans les cours, ou se consumer dans l'oisiveté de château; elle se para de modes étrangères, prit en mépris la langue nationale; et le luxe auquel elle s'habitua devint désastreux, en ce que tout provenait du dehors.

Il résulta, du soin que l'on avait mis à déterminer les relations réciproques des États jusque dans les moindres détails, que les formalités devinrent fondamentales pour la nation allemande et pour les hommes publics, et que tout y prit une marche exacte, mais lente et fatigante. Le sentiment national, qui dans les monarchies anime l'aristocratie, étant éteint, chaque État voulut être une image de l'Empire. Aussi, au lieu d'une noblesse disposée à de glorieux sacrifices, en apparut-il une autre, non débauchée comme en France, ni marchande comme en Angleterre, mais courtisane, politique, idolâtre des formalités. L'esprit militaire ne se conserva qu'en Autriche et en Bohême, par suite de la guerre avec les Turcs, et, dans le Brunswick, par un hasard particulier.

Les résolutions publiques étaient prises dans les diètes, composées de trois colléges, savoir : celui des huit électeurs, celui des princes, et celui des villes impériales. Quarante-six princes avaient entrée dans le second collége, répartis en classes avec un vote différent, par tête pour les uns, collectif pour les autres, quelques-uns avec plusieurs voix; la Suède en avait trois, le Brandebourg cinq; tous les comtes immédiats ne comptaient ensemble que pour une voix. Le troisième collége se divisait en deux bancs, celui du Rhin et celui de Suède, avec un vote chacun.

Cet ordre n'était observé que dans les diètes générales présidées par l'empereur. Quand il réunit les états à Ratisbonne pour en obtenir des subsides contre les Turcs, ils refusèrent d'en venir à un parti avant que les questions restées pendantes dans le traité de Westphalie eussent été résolues. La diète, en se prolongeant, se convertit en assemblée représentative composée de députés des différents ordres, qui siégeaient vingt-quatre jours tous les six mois, et se faisaient eux-mêmes représenter. Ce fut un changement essentiel dans la constitution; car l'empereur ne put plus suspendre, en prononçant la dissolution, les discussions dangereuses, ni les députés prendre un parti quelconque avant de l'a-

voir fait connaître à leurs commettants. Les protestants, craignant que les catholiques ne s'entendissent sur des propositions relatives à la religion, formèrent un *corps évangélique*, qui délibérait à part sur les intérêts de ses coreligionnaires, ce qui fut un nouveau moyen de contrarier l'empereur.

Nous ne saurions trouver mauvais ce soin attentif porté aux intérêts publics, cette vigilance contre des usurpations menaçantes; mais il est facile d'imaginer combien les décisions devaient marcher avec lenteur, laisser le champ libre aux intrigues des cours étrangères, et empêcher toute vue générale. Nous ne disons rien de l'éternité des procès, dont souvent deux générations de juges ne voyaient pas la fin. Quant à la frivolité des débats, il suffira de dire qu'on y agitait très-sérieusement la question de savoir si l'ambassadeur de tel ou tel prince devait avoir le fauteuil rouge, si la livrée de ses domestiques devait ressembler à celle des électeurs, et combien d'*et cœtera* il convenait d'ajouter à ses titres.

La religion continuait à servir de prétexte à des excès et à des violences, attendu que la tolérance pratique n'était pas encore connue. Il était difficile dans les églises, qui servaient tour à tour aux deux cultes, d'empêcher quelque manque de respect; et chez des esprits prévenus le moindre tort devenait un crime. S'agissait-il des actes de princes catholiques? la jalousie en exagérait les conséquences, dénigrait les intentions. Malheur à un prince, s'il embrassait le catholicisme, comme le fit l'électeur de Saxe! La ville de Hambourg se souleva deux fois pour une bagatelle. On recourait dans ces occasions aux grandes puissances, et il en résultait des ambassades, des protocoles, des menaces.

Une nouvelle secte religieuse, celle des frères moraves, acquit Frères moraves.
alors de l'importance. Sortis de la Bohême après la bataille de 1620.
Prague, ils s'étaient d'abord tenus cachés. Jean Amos, surnommé Comenius, du village où il était né, réunit à Lissa ses coreligionnaires, dont il fut le dernier évêque. Sa *Janua linguarum*, traduite en douze langues européennes, servit longtemps de manuel 1671.
pour les éléments du latin. Après lui, les moraves se dispersèrent dans la Lusace, en Saxe, en Franconie, où ils bâtirent des villages: ils étaient catholiques en apparence, mais ils se réunissaient pour communier sous les deux espèces.

Las de cette existence cachée et de la nécessité de feindre, ils levèrent la tête; Christian David, leur chef, demanda asile à 1720.

Nicolas-Louis, comte de Zinzendorf, issu d'une ancienne famille autrichienne, qui, après avoir fait ses études à Halle, centre du piétisme, s'y était pris de passion pour la théosophie, et vivait dans la haute Lusace, par esprit de religion. Il fonda avec Frédéric de Walteville l'ordre du Grain de moutarde (*senfkorn-orden*), dans le but d'envoyer des missionnaires pour la conversion des païens. Or, il accueillit les moraves dans la colonie d'Herrnhut, ce qui les fit appeler ensuite Herrnutes. Ayant vu des dissentiments religieux surgir parmi ses hôtes, il fit cesser les controverses, et rédigea des statuts dont les dispositions fondamentales sont que les régénérés (*die Erweckten*) de Hernnhut doivent être dans un lien d'amour continuel avec leurs frères et avec tous les fils de Dieu, à quelque religion qu'ils appartiennent, sans engager jamais de controverses, et en gardant la pureté, la simplicité, la grâce évangélique. Le comte Louis délibérait, avec douze anciens et avec Walteville, sur les choses d'intérêt commun. Lors de certaines *vigiles*, les moraves passaient la nuit entière à prier, et ils se réunissaient par *bandes* de deux ou quatre frères et sœurs, pour s'entretenir de l'âme; d'autres, composées de vingt-quatre membres et plus, passaient en prières vingt-quatre heures de suite, et renouvelaient les agapes des premiers chrétiens. Dans leur protestantisme, qui ne mettait aucune différence entre le luthérien et le calviniste, le seul dogme important pour eux était celui de la rédemption. Leur société n'avait d'autre chef que le Rédempteur, qui désignait ses vicaires par la voie du sort.

Zinzendorf se fit d'abord ordonner ancien (*senior*) de toutes les communautés moraves; puis il déposa cette dignité, pour se faire simple ministre luthérien dans la Pensylvanie. Il publia plusieurs ouvrages pour ses disciples, et le langage mystique lui parut autoriser et des dogmes nouveaux sur la Trinité, et une clarté cynique sur les rapports des deux sexes : il en résulta que sa société et lui-même furent accusés d'énormités; mais les deux enquêtes que le gouvernement saxon fit faire à ce sujet ne firent rien constater de vicieux. Agriculteurs, artisans, pleins de finesse, mais probes, les frères moraves vivent sous la règle d'une étroite discipline religieuse et civile, sans observer une véritable communauté de biens; ils attribuent une grande importance au sort, comme expression de la volonté de Dieu, au point même d'y avoir recours pour les fiançailles.

Ils s'étendirent beaucoup en Allemagne, en Suisse, en Hollande, en Amérique, et allèrent exercer l'apostolat dans le Groënland et la Laponie. On fait surtout l'éloge de l'éducation morale donnée dans leurs écoles. Réunis sous la supériorité religieuse de chefs auxquels ils obéissent sans restriction, parce qu'ils sont commandés avec justice, ils vivent en commun dans de grands établissements, où chacun exerce un métier, et le bénéfice est versé dans la caisse commune. L'âge est chez eux l'unique hiérarchie : chaque maison compte plusieurs *chœurs* d'hommes, de femmes, de veuves, de jeunes filles; les enfants sont élevés en commun. La dévotion à Jésus est leur culte; la plaie de son côté est le symbole exprimé partout; les jeunes filles sont les épouses du Rédempteur; et ce mysticisme étouffe parmi eux les jalousies et les ambitions, ces fléaux des autres sociétés.

Études.

La pensée acquit de la vigueur en Allemagne, en s'appliquant à de graves investigations. Képler s'appliqua à déterminer les lois de la nature; Othon Guérike, à trouver le vide; Hevelius et Stahl, à étendre les mathématiques et la chimie; Goldast, Conring, Schilter, Moldof, à mettre en lumière les antiquités nationales; Grotius, Leibnitz, Wolf et Thomasius, à féconder les champs de la philosophie. Mais presque tous écrivaient en latin; les prosateurs étaient obscurs et barbares, prodigues de citations, d'allusions étrangères aux convenances du style. Les nombreuses académies qui s'étaient formées, à l'imitation de celles de l'Italie, favorisaient un faux goût de convention, plutôt qu'elles ne contribuaient aux progrès de la langue nationale. La triste influence de la réforme sur l'imagination se faisait sentir dans le manque de poésie. Cette littérature naïve, qui ne suppose jamais pouvoir devenir ridicule, a péri; elle est remplacée par une nouvelle, née de la critique, ayant grandi avec elle, et qui, abandonnant les grandes traditions du moyen âge, se fait calculatrice, et toute jeune, est déjà ridée.

Beaucoup d'écrivains la cultivaient, surtout dans la Silésie; mais ils étaient incapables de créer, et ils croyaient que l'unique mérite consistait à suivre fidèlement les traces d'autrui. Plutôt que de se reporter aux anciens souvenirs de leur patrie, ils tournèrent leurs regards vers le Parnasse grec et latin, changeant en Pinde le Brochen, le Rhin en Hippocrène, l'empereur en Apollon; célébrant de nouveaux Mars, de nouveaux Mécènes, de nouveaux Alcides; recousant des lambeaux d'Horace et de Pindare sur leur manteau à l'al-

lemande, et faisant danser les Heures, en chignon poudré, autour d'un Phébus affublé d'un jupon et d'une perruque. Dans la foule nous mentionnerons Paul Schedius, qui à l'âge de vingt-deux ans fut couronné poëte à Vienne, et dont la plupart des compositions à la louange des princes sont écrites en latin ; et Pierre Danesius, dont les chansons montrent de la fantaisie, mais entravée par les exemples des anciens ; Rodolphe Weckerlin se permit quelques innovations, en les tirant toutefois, non de la nature et de son esprit, mais des Français et des Anglais. « Si la poésie, disait-il, est la langue des dieux, le poëte qui veut écrire d'un style poli et élégant peut-il mieux faire que d'imiter les dieux de la terre, c'est-à-dire les grands, les sages, les princes, les nobles ? » En conséquence, il écrivait dans le langage des cours ; et par suite il ne produisit pas d'effet sur ses contemporains, et ne parvint pas à se faire un nom durable.

Jacob Bald, auteur de poésies latines que Herder n'a pas dédaigné de traduire en allemand, pour la vigueur avec laquelle il déplore les maux de la patrie ; Frédéric Spée, qui fit usage de la langue nationale dans des chants religieux qu'on ne peut dire sans beauté ; et Jacques Masenius, professeur de Cologne, auteur d'un cours de rhétorique (*Palæstra eloquentiæ ligatæ*), et de diverses compositions dont nous avons parlé à propos de Milton, appartenaient tous trois à la compagnie de Jésus.

1609-1610. Paul Flemming, Grifius et Opitz se firent un plus grand nom, et devinrent les ornements de ce qu'on appelle la *première école de Silésie*. Paul Flemming, Saxon, avait voyagé longtemps en Perse et en Russie ; il retraça dans ses chansons ce qu'il avait vu, avec une certaine vivacité orientale, rare dans un temps où la langue flottait entre le français et l'italien ; mais il tomba dans les concetti, cette maladie alors commune à toutes les littératures de l'Europe. Les
1616-1661. quelques drames qu'il composa sont dépourvus de génie. Lohenstein, le Marini allemand, en composa aussi, et il fut accusé de longueur par ses compatriotes eux-mêmes. Il était élève d'André Grifius, qui employa la farce à faire la satire des officiers, qui, après la guerre de trente ans, se donnaient des airs de tranche-montagnes ; et, comme son maître, il n'évite pas les peintures rebutantes, dès qu'il croit qu'elles peuvent amener à la pitié ou à la terreur ; il mêle le trivial au sublime, et prend l'horrible pour le tragique, la déclamation pour la magnificence.

Martin Opitz, surnommé le père de la poésie, serait mieux appelé 1597 1639.
le père du style poétique. Semblable, en effet, au Malherbe des Français, il avait peu d'invention, mais un grand sentiment du style; attentif à la correction du langage, peu de ses expressions ont vieilli. Il révéla aux Allemands, dans sa *Prosodie*, la puissance de leur idiome, la valeur des syllabes, la juste mesure et l'intonation. Variant extrêmement ses phrases, il dit tout avec art et pourtant sans affectation, si ce n'est qu'il substitua trop l'éloquence de la forme à la hardiesse et à l'inspiration. Ses panégyristes se bornent à louer la puissance de facture qu'ils reconnaissent en lui. Il traduisit le *Daphnis* de Rinuccini, et donna, dans *Hélène et Pâris*, le premier drame en musique qu'aient eu les Allemands. Bethléem Gabor voulut l'avoir pour professeur à Weissembourg; Ladislas de Pologne, pour historiographe et pour secrétaire intime. L'empereur Ferdinand le couronna du laurier poétique. Il voyagea beaucoup, et mourut de la peste à Dantzick.

Nous citerons, parmi ses innombrables imitateurs, les satiriques Jean-Guillaume Laurenberg et Joachim Rachel. Le premier reprit le bas allemand abandonné par les écrivains, comme se prêtant mieux à la vivacité des coups qu'il dirigea contre son siècle. L'autre imita Juvénal et Perse, mais plus dans leur dureté incorrecte que dans leur vigueur. Christian Hoffmann prétendit faire une école à part; mais tandis que Opitz s'était conservé Allemand, il se jeta dans la manière des étrangers, imitant surtout les Italiens, et exagérant les défauts du *Pastor fido* dans la traduction qu'il en donna.

Tandis que la littérature allemande languissait, il s'en élevait une dans le voisinage, la littérature hongroise, qui produisit plusieurs drames, dont elle emprunta les sujets à l'histoire des anciens rois du pays, ou à la mythologie païenne; les poëtes révérés du peuple étaient protégés par les magnats.

Dans la *Zriniade*, poëme épique bien conçu, Zrini, joignant l'imagination à l'érudition, eut à lutter contre une langue encore inhabituée au style élevé. Il ne fut apprécié qu'après sa mort; et Lestry, qui chanta la bataille de Mohacz, chercha à l'imiter, mais sans l'égaler.

Ainsi l'Allemagne, qui depuis l'époque de Charlemagne avait été la première nation du monde, descendit alors au niveau des autres; plus souvent humiliée que victorieuse, faible en politique,

lente dans ses décisions, le titre impérial y devint l'héritage d'une famille. Même après la conclusion de la paix, l'empereur, la Suède et la Hesse conservèrent une armée, qui fut, dans cette contrée, la première réunion de troupes permanentes.

Ferdinand III vécut encore neuf années; mais, dans l'état de prostration où la guerre avait laissé le pays, il ne put montrer d'autre vertu que la patience. Il trouva les Hongrois constamment opposés à la pensée de rendre la couronne de Saint-Étienne héréditaire dans la maison d'Autriche; il les amena cependant à
1655. élire Léopold, son fils; mais lorsqu'il s'agit de lui obtenir le titre de roi des Romains, il eut une peine incroyable à vider les questions de cérémonial et de préséance entre les princes de l'Empire, et il
1657. mourut avant d'y avoir réussi.

L'Empire resta vacant quinze mois, attendu que Mazarin le sollicitait pour Louis XIV; puis, lorsque ce ministre eut perdu tout espoir, il l'offrit, avec trois millions de pension, à l'électeur de Ba-
1658. vière. Personne n'ayant voulu l'accepter, Léopold fut élu, mais avec une capitulation qui, restreignant ses pouvoirs à l'avantage de la France, lui imposait de restituer le Montferrat à la Savoie, et de ne pas secourir les Espagnols, faute de quoi il serait déposé. La capitulation eut pour complément la ligue que la France sut former entre les princes, sans distinction de catholiques et de protestants, sous prétexte de garantir la paix de Westphalie, mais en effet pour tenir l'Autriche en bride.

Louis XIV aima mieux avoir à traiter isolément avec les princes qu'avec la diète, toujours si lente et si irrésolue; ce qui accrut leur importance. Recevant et envoyant des ambassadeurs, ils se considéraient comme puissances indépendantes; ils avaient avec Louis XIV des traités particuliers, et quelques-uns en recevaient des pensions : l'électeur de Saxe vingt mille livres, le roi de Suède cent mille, l'électeur de Mayence dix mille; vingt mille livres, plus des dons et des colliers d'ordres, avaient été accordés aux députés des princes à Francfort, tellement que Louis XIV était le chef réel de l'Allemagne.

Ces intrigues de la France ne permettaient pas d'espérer le maintien de la paix. Léopold ne pouvait d'ailleurs soutenir la comparaison avec Louis XIV. C'était un prince flegmatique, grossier de manières, très-pointilleux sur le cérémonial, intolérant en religion; du reste, humble, charitable, de mœurs sans tache,

d'une dévotion minutieuse, et d'une douceur à laisser souvent le crime impuni. Il fut bien inspiré en excluant des tribunaux l'usage de la langue latine, en abrogeant les peines atroces du code Carolin, et en laissant au prince Eugène le soin de réformer les milices. Il était instruit en métaphysique ainsi qu'en théologie, et il avait voulu se faire jésuite; il se glorifiait de faire des anagrammes, des inscriptions, des épigrammes; connaisseur en tableaux et en musique, il s'occupa aussi d'alchimie et d'astrologie; il favorisa les lettres, ou pour mieux dire les universités: lorsqu'on lui reprochait sa prodigalité envers les jésuites, il répondait que cela valait mieux que d'être prodigue envers des courtisanes, comme Louis XIV.

Les circonstances le portèrent néanmoins à jouer un rôle important dans les événements de cette époque. Mais si Léopold, faible au commencement, se trouva à la fin de son règne le rival de Louis XIV, il ne le dut ni à son mérite ni à celui de ses généraux, mais à la nation, qui s'était relevée et qui avait réparé ses pertes. Ajoutez à cela que les alliances entre les divers États et Louis XIV ayant été contractées par crainte de l'empereur, n'eurent plus de motif lorsque sa timidité fut connue. L'électeur de Brandebourg, Guillaume, parvint, en dépit de Lobkowitz, conseiller intime de Léopold, que le roi de France avait gagné, à endormir Léopold, et empêcha les Français de faire des progrès; il vainquit les Suédois, leurs alliés, et occupa une bonne partie de la Poméranie, ce qui commença la grandeur de sa maison.

L'épée du Modénois Montecuculli fut on ne peut plus utile à Léopold: le grand mérite de ce général consiste à ne pas s'être abandonné à la fougue du champ de bataille, à avoir examiné au contraire, inventé, temporisé, en employant avec économie des forces peu nombreuses; ce qui était l'unique moyen de relever l'Autriche.

Mais nous devons ici porter notre attention sur la Turquie, et sur les dernières entreprises dont elle effraya alors la chrétienté.

CHAPITRE XXII.

LES TURCS.

1566. Le grand Soliman avait eu pour successeur Sélim II son fils, haï des armées, qu'il dut acheter au prix de sommes énormes. Il porta sur le trône, où il monta au milieu des cadavres de ses frères, l'avarice, l'ivrognerie, la cruauté, la négligence des affaires; aussi l'empire ottoman eût-il marché à sa ruine, sans le sage ministre
1571. Mohammed Sokolli, secondé par le muphti Ebn-Rund. Sélim fit la paix avec l'empereur Maximilien II, soumit l'Yémen, qui s'était soulevé; et, afin de porter la guerre à la Perse sans avoir à traverser des déserts homicides, il voulut ouvrir le canal projeté par son père entre le Don et le Volga, ce qui aurait joint le Pont-Euxin à la mer Caspienne : mais des torrents de pluie et les attaques des Russes mirent obstacle à ce projet.

Nous l'avons déjà vu faire la guerre à Venise. et essuyer à Lépante une défaite signalée. Après cette bataille, Sokolli disait au baile vénitien : *Vous nous avez coupé la barbe, et nous vous avons abattu un bras; or la barbe repoussera plus belle et mieux*
1572. *fournie; le bras, non.* En effet, Ali-Ouloudji s'étant échappé avec une quarantaine de galères à travers la flotte chrétienne, en eut bientôt augmenté le nombre jusqu'à deux cents, et il revint inquiéter la Grèce. Les Vénitiens conclurent de nouveau la paix avec le Grand-Seigneur; Philippe II envoya attaquer Tunis, où Hamed, après avoir tué son père Mulei-Hassan, que Charles-Quint y avait rétabli, s'était rendu maître du royaume. Don Juan d'Autriche mena à bonne fin l'entreprise; mais il n'obéit pas à l'ordre de détruire la ville, attendu qu'il songeait à l'établissement d'un État chrétien en Afrique, dont Tunis aurait été la capitale, et lui le roi.
1574. Il en résulta que Ali-Ouloudji, nommé capitan-pacha, assaillit tout à coup cette place, et la reprit ainsi que la Goulette, ce qui obligea Philippe à évacuer aussi Oran.

La Turquie comprenait alors quarante gouvernements : huit en Europe, Hongrie, Témeswar, Bosnie, Sémendrie, Roumélie, Caffa, Candie et l'Archipel, désignation qui comprenait la Morée,

Lépante et Nicomédie; quatre en Afrique, savoir l'Égypte, Alger, Tunis, Tripoli; vingt-huit en Asie, la Natolie, Caramanie, Marach, Adana, Chypre, Alep, Saïde, Damas, Tripoli de Syrie, Sivas (le Pont), Trébizonde, Tcheldir, la Géorgie, le Daghestan, Chirwan, Kars, Van, Erzeroum, Kerlon, Bassora, Bagdad, Rakka, Mossoul, Diarbekir; en Arabie, Djidda, Sanaa, Zébid et la Mecque. Il faut y ajouter les quatre pays tributaires de Transylvanie, de Moldavie, de Valachie et de Raguse. Mais la prépondérance sur mer avait cessé avec la bataille de Lépante; car si les bâtiments et les équipages se renouvelèrent, l'opinion, cette puissance principale des nations conquérantes, fut perdue sans retour.

Sélim se laissa tomber étant ivre, et il mourut de sa chute. Ses successeurs, qui se renfermèrent dans le sérail, précipitèrent la décadence de l'empire, et perdirent l'unique mérite qui pouvait les rendre chers à la nation, en cessant de se montrer à la tête des armées.

Amurat III, qui monta sur le trône après Sélim, fit égorgèr ses 1574.
cinq frères; ce n'était cependant pas un prince cruel, mais faible, luxurieux et avare. Les roses du nouveau sérail de Scutari, les soirées passées au milieu de brillantes illuminations et de salves d'artillerie, les charmes de ses femmes, son unique compagnie, ne purent l'arracher à une hypocondrie paresseuse, et elles finirent par épuiser ses forces et déterminer chez lui l'épilepsie.

Le vizir Mohammed-Sokolli le Grand avait été éloigné, puis assassiné : la sultane favorite dirigeait à son gré le sultan, avec d'autres femmes infimes, et des misérables qui faisaient trafic d'honneurs et de pouvoir. Les janissaires, qui avaient perdu sous Soliman le droit de ne marcher que sous les ordres du chef de l'État, sentirent alors combien le monarque était faible dans la main de vizirs éphémères. L'armée se désorganisa donc aussi, et le grand vizir Osman permit que les boulouks, auxquels était confiée la garde du sultan et celle de l'étendard du prophète, vendissent leurs places à d'autres. Une monnaie de mauvais aloi ayant été mise en circulation, les boulouks et les janissaires prirent les armes; mais il ne s'agit plus ici, comme en d'autres circonstances, de simples mutineries : donnant un exemple nouveau, ils se dirigèrent contre le divan, et, pénétrant dans le sérail, ils demandèrent la tête ou la destitution des ministres. Plusieurs incendies et des soulèvements en furent la conséquence, et en outre un exemple déplorable avait été donné pour l'avenir.

Amurat avait eu cent deux enfants, dont quarante-sept étaient
1595. vivants. Sur ce nombre, Mahomet III, qui lui succéda, fit étrangler dix-neuf mâles; sept femmes enceintes furent en outre jetées à la mer. Rigoureux observateur de la loi, Mahomet III abandonna le gouvernement à Sophie Baffo, sa favorite, qui élevait ou renversait les vizirs; or c'était là, à cette époque, les seuls événements notables, et il en résultait des soulèvements continuels. Une armée dirigée contre la Hongrie déploya pour la première fois l'étendard du prophète, conservé jusqu'alors à Damas et transporté de là à Constantinople. Cela n'empêcha pas l'expédition d'avoir un mauvais succès. Mahomet, pour se rendre au vœu de ses soldats, se mit à leur tête, et partit pour la Hongrie; mais il ne réussit pas mieux.

Le renégat Cicala, ayant entrepris de rétablir la discipline parmi les troupes ottomanes, et s'étant aperçu, dans l'opération de leur dénombrement, qu'il se trouvait trente mille soldats de moins que le nombre porté sur les rôles, déclara les absents déserteurs et infâmes. Ceux-ci se réunirent en Asie, sous les ordres d'un nommé Abdoulhamin, et s'emparèrent d'Édesse, où ils soutinrent des combats et des siéges. Abdoulhamin y conserva ainsi l'autorité suprême, et la transmit à son frère Dali Houséin, qui se soumit ensuite à l'autorité du sultan. S'étant rendu en Hongrie à la tête de seize mille des siens, il y périt en combattant; mais d'autres chefs se levèrent après lui, et il fallut diriger contre eux plusieurs expéditions, recourir aux trahisons, aux promesses de pardon, honteu-
1622. sement violées. Plus tard Abasa, beylerbey d'Erzeroum, se mit à la tête de ces bandes, avec lesquelles il s'empara de Sivas et d'Angora.

Mahomet, épuisé par ses débauches, mourut à l'âge de trente-sept ans, et eut pour successeur Achmet Ier, âgé seulement de quatorze ans, qui fut retiré du sérail, où il avait été élevé jusque-là, au milieu des femmes et des eunuques. Ce prince dévia de la règle habituelle du fratricide, et ne fit rien que par le conseil des femmes et des muftis. Les Turcs ne cessaient jamais, qu'il y eût paix ou trêve, de faire des incursions sur le territoire des Hongrois, leurs voisins; l'archiduc Charles de Gratz, frère de l'empereur Rodolphe, acheta sur les confins de la Croatie un terrain désert, où il bâtit Carlstadt, et il y cantonna une force militaire permanente. L'Empire fournit à cet effet sept cent cinquante mille florins, et la Styrie cent cinquante mille.

Les habitants des provinces successivement occupées par les

Ottomans étaient venus s'établir à l'entour de Clissa en Dalmatie, et les Turcs les appelaient Uskoques, c'est-à-dire déserteurs. Ils faisaient de là des excursions incessantes sur les terres des musulmans, qui finirent par venir mettre le siége devant Clissa ; et, bien que cette ville fût réputée inexpugnable, ils s'en emparèrent. Les Uskoques s'enfuirent alors en Croatie, où ils trouvèrent un refuge dans la place maritime de Zengh, et ils continuèrent à harceler les Turcs ; puis, se mettant à faire la course et accueillant dans leurs murs les bannis italiens, ils lancèrent leurs corsaires contre les navires marchands de Venise.

Hassan, pacha de Bosnie, ayant obtenu du divan l'autorisation d'en délivrer l'empire, assaillit les Uskoques et l'empereur Rodolphe, qui les protégeait. Il entra en Croatie à la tête de trente mille hommes, et s'avança jusqu'à Sissek, qu'il assiégea. Mais André 1592.
d'Auersberg, commandant de Carlstadt, l'attaqua et le défit. Douze 1593. 22 juin.
mille Turcs furent tués, et parmi eux plusieurs personnages de rang, entre autres Hassan lui-même, ce qui fit donner à cette année le nom d'année du désastre. Le grand vizir Sinan vint pour le venger ; mais les Hongrois lui tinrent tête avec des chances diverses.

La Transylvanie continuait à subir la souveraineté turque. Étienne Bahory, devenu roi de Pologne, céda cette principauté à Christophe, son frère, qui la laissa, à sa mort, à Sigismond. Celui-ci, 1582.
élevé par les jésuites, se fit scrupule de ce vasselage ; et, irrité de l'arrogance de Sinan, il songea à se rapprocher de l'Autriche. Les grands s'opposèrent à ce dessein, et voulurent s'en faire un prétexte pour le renverser ainsi que les jésuites ; mais de promptes exécutions étouffèrent la conjuration, et Sigismond s'allia avec l'empereur Rodolphe pour se rendre indépendant. Alors Charles de Mansfeld, lieutenant de l'archiduc, s'étant mis en marche avec beaucoup de noblesse allemande et italienne, prit Strigonie, et battit le grand vizir à Giurgewo. Mahomet III se décida donc à venir com- 1595.
battre en personne ; et, après avoir pris Agria, aidé par la cupidité des Autrichiens et par l'adresse de Cicala, il défit l'archiduc 1596.
Maximilien à Keresztes.

L'empereur manquant d'argent, parce que les protestants lui refusaient des subsides, il fallut congédier l'armée à la fin de l'été, tandis qu'il n'aurait été possible qu'en hiver de se rendre maître des places fortes, au moment où les marais étaient gelés. Les discordes intestines de la Hongrie faisaient beau jeu à la Porte, et la guerre

continua, avec des succès balancés, jusqu'en 1606, époque de la paix de Situatorok. Cette paix ne fut plus, comme les précédentes,
11 novembre. une concession du vainqueur au roi d'Autriche vaincu, mais un traité entre égaux, comme de père à fils. Les incursions furent interdites, les prisonniers rendus, et la Hongrie resta affranchie du honteux tribut de cinquante mille sequins.

Le baron Herman de Czernin, envoyé en qualité d'ambassadeur à Constantinople, y entra au son des instruments et bannière déployée, avec l'aigle et la croix. Comme une prédiction fort répandue alors annonçait que l'empire devait tomber quand la croix flotterait à Byzance, une immense terreur s'empara des esprits; on disait que les couvents et certaines maisons étaient remplies d'armes, et que les jésuites voulaient prendre la capitale; il fallut mettre les troupes sur pied, et ce fut au milieu de ces inquiétudes que la paix fut signée.

1617. Achmet mourut à l'âge de vingt et un ans, sans avoir rien fait. Son frère cadet lui succéda, sous le nom de Moustapha; mais comme il était imbécille depuis l'enfance, sa mère consentit à ce qu'il fût remis dans la *cage*, nom sous lequel on désigne l'appartement des fils et frères des sultans; on en fit sortir à sa place Othman II, fils
1618. d'Achmet, alors âgé de treize ans. Ce sultan fonda une bibliothèque; le désir de se procurer de l'argent lui fit violer les lois en épousant des femmes de condition libre; puis, épuisé par l'abus des voluptés, il tomba dans la stupidité. Le peuple le prit donc en dégoût; de leur côté, les janissaires étaient irrités de son avaric eet de la rigueur avec laquelle il faisait jeter à la mer les soldats qu'il trouvait à boire et à fumer. Comme ils lui soupçonnaient le projet de les détruire, pour leur substituer des Égyptiens et des Syriens, les janissaires se mutinèrent, et demandèrent la tête des favoris; ne
1622 l'obtenant pas, ils proclamèrent Moustapha. Ils trouvèrent ce prince imbécille étendu sur son lit, entre deux femmes, dans une chambre où l'on n'avait accès que par le toit, et où il n'avait reçu aucune nourriture depuis deux jours. Othman, qui se résigna trop tard à sacrifier ses ministres, fut en butte aux mauvais traitements de la soldatesque et étranglé; ce fut le premier régicide parmi les Ottomans (1).

(1) La mort d'Othman fournit à G. F. Gondala, de Raguse, mort en 1638, le sujet d'un poëme en vingt chants en langue illyrienne. Il a été imprimé en 1816, par Martecchini, avec la traduction en italien.

L'imbécille Moustapha s'en allait courant comme un fou dans le palais impérial, frappant à toutes les portes et appelant son neveu Othman, pour qu'il le délivrât d'un fardeau qui lui pesait. Ce fut donc la sultane Validé, sa mère, qui régna en son nom, avec le grand vizir Méré Houséin, ou plus réellement les janissaires. Cette milice voulut que les meurtriers d'Othman fussent punis, et fit tout ce qu'il lui plut, jusqu'au moment où elle déposa Moustapha et porta au trône le vaillant Amurat IV, frère du sultan assassiné. Il se trouva, sous les cimeterres de ceux qui avaient renversé son oncle et son frère, avec un trésor épuisé et des troubles en Asie; mais à vingt ans il secoua toute dépendance de sa mère et des vizirs, se débarrassa des turbulents avec le fer et le cordon, et déploya une grandeur empreinte de cruauté. 1623.

Doué d'une force et d'une agilité extraordinaires dans tous les exercices du corps, il avait dans ses écuries jusqu'à neuf cents chevaux attachés avec des chaînes d'argent à des mangeoires du même métal; entouré d'espions, il s'en allait lui-même le soir prêtant l'oreille à ce que l'on disait. Altéré d'or et de sang, il fit périr, outre ses frères, une multitude d'hommes, comme pour rivaliser avec la peste qui sévissait alors. Le fils d'un pacha s'approche du sérail, et il le tue; une barque montée par des femmes en fait autant, et il envoye la couler bas; d'autres sont mis à mort parce qu'ils riaient dans une prairie, beaucoup parce qu'ils faisaient usage de tabac (1) et d'opium. On évalue à cent mille hommes le nombre des victimes de sa férocité hypocondriaque. *La vengeance*, disait-il, *ne vieillit pas, bien qu'elle fasse blanchir les cheveux.*

Nous avons parlé précédemment des Maronites, ainsi appelés de Marone, pieux solitaire des premiers siècles, qui, fidèle à l'Église romaine dans ses discussions avec l'Église grecque, eut ensuite dans Hamath une chapelle autour de laquelle s'éleva un monastère renommé en Syrie. Un moine de ce couvent, nommé Jean le Maronite, acquit à la fin du septième siècle une réputation de piété et de zèle; il soutint la cause des partisans du pape, et il fut envoyé dans le Liban, comme évêque de Gébaïl, pour prêcher le catholicisme. Tous les chrétiens de Syrie qui n'adhéraient pas aux Maronites.

(1) L'usage du tabac s'introduisit en 1606 parmi les Ottomans; et les cafés, les marchands de tabac prirent alors assez généralement parmi nous un Turc pour enseigne.

monothélites écoutèrent ses paroles ; et il s'en forma un peuple qui assura, au milieu des remparts naturels du Liban, son indépendance civile et religieuse. Jean procura à ces chrétiens des armes, leur donna des institutions ; et ils finirent par occuper presque toute la montagne jusqu'à Jérusalem.

Selon que les Musulmans étaient faibles ou puissants, les Maronites s'étendaient ou restreignaient leurs limites ; ils durent s'accroître au temps des croisades, bien qu'il ne soit fait mention de cette secte qu'en 1215, lorsqu'ils resserrèrent les liens qui les unissaient à l'Église romaine. Cette union se relâcha à la chute de la domination latine ; mais Eugène IV les amena de nouveau en 1445 à reconnaître la suprématie papale, à laquelle ils sont restés fidèles jusqu'à nos jours. Rome, usant avec eux d'une condescendance prudente, leur laissa la liturgie syriaque, le mariage des simples prêtres, la communion sous les deux espèces avec un petit pain azyme, trempé dans le vin consacré et distribué ensuite aux fidèles. Le patriarche (*batrak*) est élu par les évêques et approuvé par le légat pontifical ; les évêques vivent modestement dans les nombreux monastères, qui, pour la plupart, suivent la règle de saint Antoine. Les religieux cultivent la terre, exercent des métiers, donnent l'éducation au peuple, dans les rangs duquel les Turcs et les Druses choisissent leurs écrivains ; de même qu'on emploie les Cophtes en Égypte, et les Persans parmi les Afghans. Grégoire XIII fonda à Rome pour les Maronites un collége, d'où il est sorti de célèbres orientalistes.

Les Maronites, réunis aux Druses, résistèrent à la conquête ottomane, et ce n'est qu'en 1588 qu'Amurat III envoya contre eux Ibrahim, pacha du Caire, qui les réduisit à l'obéissance.

Druses. On ne sait pas bien l'origine des Druses ; mais ils paraissent une tribu du désert, qui, s'étant rattachée à l'une des nombreuses hérésies du schisme mahométan, aurait cherché un asile sur le Liban, où ils se sont maintenus indépendants, comme les Maronites. Séparés d'eux par la religion, l'intérêt commun les réunit plusieurs fois pour la défense de leurs montagnes, jusqu'au moment où ils furent vaincus par le pacha du Caire Ibrahim.

Ils étaient sans gouvernement et divisés entre deux factions, celle des Quaïsi, qui se distinguaient par un œillet rouge, et celle des Yamani, qui portaient un pavot blanc ; les haines et les vengeances se perpétuaient ainsi, soit sous un symbole, soit sous

l'autre. Les Turcs voulurent qu'il n'y eût qu'un chef pour maintenir la police et pour répondre du tribut; mais ils arrivèrent par là à fonder un pouvoir qui amena l'indépendance.

Le chef des Druses était alors Fakreddin ou Facardin, qui, maître Facardin. 1613.
d'une grande partie de la Syrie, osa tenir tête à Amurat. Mais, effrayé des préparatifs du padischah, il approvisionna les forteresses pour trois ans, puis, accompagné de sa favorite, de sa fille et de son principal ministre, il s'embarqua avec des richesses considérables. Il arriva à Livourne, offrant de faire hommage de son État aux princes chrétiens et de guerroyer avec eux en terre sainte. Le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, eut ordre de transporter Fakreddin dans ses États et de le soutenir. Il les recouvra en effet, et en- 1615.
tretint de bonnes relations avec la Toscane, d'où il tirait des ouvriers; et tandis que l'empire ottoman était bouleversé il accrut ses possessions. Amurat envoya contre lui cent mille soldats; alors Fakreddin, voyant l'impossibilité de leur résister, à cause des partis qui déchiraient son pays, se laissa persuader de se rendre à Constantinople. Son âge, son jugement sain, son air respectable lui acquirent la confiance d'Amurat; mais les courtisans, qui en prirent ombrage, obtinrent qu'il fût étranglé en présence du Grand-Seigneur. Les Druses ne cessèrent pas néanmoins de former un État indépendant; et la postérité de Fakreddin continua d'y dominer jusqu'au moment où, il y a un siècle, elle fut remplacée par la famille Shaab, à laquelle appartenait l'émir Beschir, que nous avons vu refugié à Rome.

Amurat soutint de grandes guerres contre la Perse, qui était gou- Perse.
vernée par des rois faibles et des esclaves énergiques. Lorsque Thamasp succéda, à l'âge de dix ans, à Ismael, vénéré comme 1523.
fondateur d'une foi nouvelle et de la religion nationale, des troubles éclatèrent dans le pays parmi les tribus turques, désireuses de tirer parti de l'enfance du prince. Lorsqu'il fut devenu homme, il défit les Usbeks, repoussa Soliman, et, ayant envahi l'Arménie, il enleva plusieurs provinces aux Ottomans. Il donna l'hospitalité au roi Houmayoun, chassé de l'Inde, et le rétablit sur le trône de Delhi, ce qui lui valut beaucoup de gloire. Lorsque Soliman fut revenu l'attaquer et se fut avancé jusqu'à Ispahan, il fit sa paix avec lui, en lui livrant son frère Bajazet, qui s'était révolté. De longues famines désolèrent le pays pendant les cinquante-trois ans qu'il régna, et les 1576.
Usbeks ne le laissèrent jamais tranquille.

On donnait les fils des sophis à élever aux chefs des tribus, afin que la jalousie mutuelle empêchât des intelligences dangereuses. Ce fut ainsi que grandirent les nombreux rejetons de Thamasp, parmi lesquels Aider-Mirza, son fils de prédilection, s'empara de ses trésors et du pouvoir. Mais les chefs kurdes, géorgiens, circassiens l'égorgèrent la nuit même, et tirèrent Ismael de la prison dans laquelle son père le retenait depuis vingt-cinq ans. L'habitude de l'opium et la colère le rendirent féroce ; et non-seulement il fit massacrer ses huit frères, mais encore dix-sept des grands, et il continua de s'enivrer. Les règnes suivants, faibles et tumultueux, ne méritent pas de fixer l'attention.

Ces troubles parurent favorables à Amurat III pour attaquer la Perse, d'autant plus qu'un iman avait vu en songe, inscrit en lettres de feu sur la porte du Divan, *Amurat vainqueur de l'Iran.* Lala Moustapha, mis à la tête de l'expédition, soumit la Géorgie ; puis Osman pacha prit Tauris elle-même, et éleva des pyramides de soixante-quinze mille têtes. Lorsqu'il fut de retour à Constantinople, Amurat le fit asseoir à côté de lui, et voulut qu'il lui racontât l'expédition. Au moment où il entendit la défaite d'Araschan, il l'interrompit en s'écriant : *Bien fait, Osman!* et il ôta de son turban une plume de héron ornée de brillants, qu'il attacha sur le sien ; lorsque ensuite il lui raconta sa victoire sur Amza Mirza : *Cela te profitera, cela te profitera,* reprit Amurat ; et il lui attacha son propre poignard tout couvert de pierreries ; au récit de son triomphe sur Iman Koulikan de Gengé, il para sa tête d'une autre plume de héron, plus précieuse que la première ; lorsqu'enfin Osman lui eut rendu compte du siége qu'il avait soutenu à Caffa avec trois ou quatre mille hommes seulement, Amurat leva les mains au ciel en appelant sur lui toutes les bénédictions : *Que ton visage*, dit-il, *resplendisse dans l'un et l'autre monde ; que Dieu, protecteur et vengeur, te soit toujours bienveillant ; que la victoire t'accompagne partout où tu porteras tes pas. Puisses-tu siéger en paradis dans le même kiosque et à la même table que le calife ton homonyme, et jouir ici-bas, dans une longue vie, d'honneurs toujours nouveaux et d'une puissance toujours croissante.*

Abbas le Grand. 1585.

Mais Abbas Mirza, qui devait relever la fortune de la Perse, allait monter sur le trône, où il se fraya la route en tuant son frère et où il se maintint par des meurtres. Les astrologues ayant prédit qu'un très-grand péril menaçait le roi de Perse, il abdiqua et fit couron-

ner un homme obscur; puis il le mit à mort trois jours après, croyant avoir ainsi détourné sur lui l'influence sinistre des astres. Ayant donc repris avec confiance le cours de ses projets, il se mit à la tête des terribles Kurdes, et fut pendant les quarante-deux ans de son règne la terreur de ses voisins. Il réprima d'abord les Usbeks et les Turcs; son traité de paix avec ces derniers, en vertu 1590.
duquel il conserva la Géorgie et l'Aderbaïdjan, est mémorable en ce qu'il touche aux questions religieuses, et qu'il enjoint aux Persans de révérer les imans et de ne pas mal parler d'Ajesha la Chaste. C'était laisser une pierre d'attente pour de nouvelles guerres, auxquelles il se prépara pendant douze années de paix. Ainsi il se servit de l'Anglais Sherley pour se procurer des canons et pour discipliner son armée, et il accorda, par son entremise, des facilités aux négociants chrétiens. On vit aussi des ambassadeurs persans se rendre dans différentes cours de l'Europe pour les exciter à la guerre contre les Turcs; mais ce fut sans résultat.

Alors Abbas, animé par les idées de patrie et de religion, marcha contre les pachas turcs, se rendit maître d'Érivan, défit Cicala, qui en mourut de chagrin, après avoir été trente ans musulman; et, 1613.
dans le cours d'une longue guerre, il transplanta quatre-vingt mille familles de la Géorgie dans l'Hyrcanie, l'Arménie et le Farsistan : il s'empara aussi de l'île Bahrein, la plus importante du golfe Persique; enfin il conclut la paix, en conservant tout ce qu'il avait 1618.
acquis, au prix de cent ou deux cents charges de soie par an; ce qui accrut beaucoup la gloire du grand Ali, protecteur des armes victorieuses de la Perse.

Abbas transféra à Ispahan le siége de l'empire, dont il est considéré comme le second fondateur. Il se maintint en amitié avec l'empereur de Delhi, et protégea les factoreries des Anglais, des Français, des Hollandais; mais il vit avec défiance celles des Portugais, qui déjà possédaient Ormuz. Résolu à les en chasser, il s'adressa aux Anglais pour se procurer une flotte, et exempta la compagnie des Indes des droits de douanes; ayant donc débarqué avec ses troupes, il s'empara d'Ormuz, qui fut détruite, mais sans que ce fratricide profitât aux Anglais, dont les ambassadeurs allèrent par le monde racontant merveilles des richesses de la Perse.

Abbas Mirza embellit ses villes, fit construire une digue de trois cent milles à travers le Mazanderan, éleva des pyramides avec les têtes des rebelles, haït ses propres fils, dont il mit l'un à mort,

et fit aveugler l'autre. Il n'en fut pas moins surnommé le Grand ; et c'est à lui qu'on attribue tout ce que la Perse moderne offre de beau et d'empreint de magnificence.

Cependant Amurat IV, qui régnait sur les Ottomans, se trouvait continuellement inquiété par la turbulence des janissaires ; et le grand vizir Kosrou, homme résolu, éclairé et sanguinaire lui rendit de grands services. Abasa, esclave rebelle, ayant appelé les Persans, leur livra Bagdad, et les sunnites furent exterminés. Amurat fit marcher des troupes pour recouvrer cette ville, et la
1629. guerre se prolongea sous le schah Séfi, successeur d'Abbas. Amurat, étant entré deux fois en Perse avec trois cent mille hommes,
1633. reprit Bagdad de vive force, et massacra trente mille soldats qui avaient déposé les armes. Il conserva cette ville à la paix.

Ce sultan, qui fit aussi périr ses frères, permit la vente publique du vin ; puis, voyant les excès qui en résultaient, il l'interdit de nouveau ainsi que le café.

A sa mort, qui arriva en 1639, son frère Ibrahim, incapable, dissolu, usé à la fleur de l'âge par l'abus des femmes, fut porté au trône. Il dépensait sans mesure en achats d'ambre, de fourrures, de belles esclaves, se parait de pierres précieuses, dont il parsemait jusqu'à sa barbe, et laissait tout le soin des affaires à sa mère, aux vizirs et aux charlatans qui promettaient de lui rendre quelque vigueur. Le mufti, dont il avait enlevé la fille, ourdit une trame contre lui, et le fit déclarer incapable de régner : en consé-
1648. quence il fut étranglé.

Il laissa neuf fils, et Mahomet IV, qui lui succéda, n'avait que sept ans. Il est peu important pour l'histoire de répéter une succession continuelle d'intrigues de la sultane Validé et de soulèvements qui éclataient à la suite, de vizirs élevés et renversés. Enfin, l'Albanais Mohammed Kiuperli accepta le vizirat, qui lui était offert, à la condition que le sultan statuerait promptement sur son rapport, qu'il lui laisserait la nomination à tous les emplois, avec le soin de distribuer les grâces et les châtiments, en un mot qu'il aurait une confiance entière en lui et n'écouterait pas les dénonciations. Alors il arracha l'empire à ce gouvernement de femmes énervant et cruel. Il déploya une connaissance des affaires et une fermeté qui seules pouvaient sauver l'État, en même temps qu'un orgueil, un esprit de vengeance, une déloyauté que ne réprouve
1657. pas la politique de sa nation. Il mit à mort les chefs des factions

contraires et quiconque pouvait lui faire obstacle : il fit jeter à la mer plus de quatre mille spahis et transporter les autres en Asie. Le patriarche grec, qui ne lui paraissait pas assez dévoué, fut pendu par ses ordres, et l'on rapporte qu'il fit périr en cinq ans trente-six mille personnes. Abasa-Pacha, s'étant révolté dans l'Asie Mineure, s'avança en vainqueur jusqu'à Scutari, demandant la tête du grand vizir; mais Kiuperli, l'ayant attiré dans des négociations trompeuses, le fit égorger avec les siens et avec quiconque lui était suspect.

La Porte eut à se réjouir, à cette époque, de plusieurs victoires; cent vingt mille Russes tués, cent cinquante mille emmenés esclaves de la Moscovie dévastée, et trente mille têtes de Hongrois expédiées de la Bosnie au sérail purent faire espérer aux Turcs que les temps où ils portaient partout la terreur étaient revenus pour eux. Aussi les princes européens envoyaient-ils à Constantinople des ambassadeurs soumis (1).

Venise s'était toujours réservé, dans ses traités avec la Porte, le droit de donner la chasse aux pirates, en quelque lieu qu'ils fussent rencontrés. Le renégat Ali Piccinino, qui infestait la Méditerranée avec une flotte d'Alger et de Tunis, s'étant avancé dans l'Adriatique, y captura un bâtiment vénitien, et de là alla jeter l'ancre dans la rade de la Valona. Marin Capella, provéditeur de la flotte vénitienne, l'y bloqua, le fit prisonnier et conduisit seize galères en triomphe à Corfou. Amurat IV en demanda satisfaction; mais, comme il était alors occupé en Perse, où il n'était pas heureux, il dut se contenter d'un arrangement. Mais il en résulta une sourde rancune qui n'attendait qu'une occasion pour éclater, et elle ne tarda pas à se présenter sous le règne d'Ibrahim.

Guerre de Candie.

1638.

Gabriel Baudran de Chambers, général de l'ordre de Malte, s'empara de quelques bâtiments en route pour le saint pèlerinage, sur l'un desquels se trouvait une sultane, et les conduisit dans un port de Candie, et de là à Malte. C'en fut assez pour qu'Ibrahim dé-

(1) L'ambassadeur de France, M. de la Haye, se vit en danger pour n'avoir pas voulu révéler le chiffre employé dans sa correspondance. Celui que Charles II envoya à la Porte pour notifier son avénement au trône d'Angleterre reçut un présent de bienvenue, puis l'approvisionnement journalier de 10 moutons, 50 poulets, 100 pains, 10 torches de cire jaune et 10 de cire blanche, et 20 pains de sucre; il reçut en outre 19 caftans, quand les autres ambassadeurs n'en n'avaient que 18, et il put, à son départ, délivrer trois esclaves anglais.

clarât la guerre à l'Ordre. Cinquante mille Turcs firent voile vers l'île, et se dirigèrent sur Candie. C'était presque le seul débris des conquêtes de Venise sur l'empire d'Orient, et elle l'avait conservé en triomphant de vingt rébellions, en prodiguant l'or et le sang. Les Turcs abordèrent, et mirent le siége devant la Canée. La république ayant fait appel aux potentats chrétiens, l'Espagne fournit cinq galères, la Toscane six, ainsi que les chevaliers de Malte, le pape cinq, en autorisant en outre une contribution de cent mille ducats sur le clergé vénitien. Les Français envoyèrent cent mille écus, fournis peut-être par Mazarin de ses propres deniers, quatre brûlots, et permirent d'enrôler des hommes en France, le tout sous main néanmoins, vu les traités d'amitié avec la Porte. On ne saurait se faire une idée des sacrifices que s'imposèrent les nobles vénitiens et des offrandes qu'ils firent spontanément.

La flotte chrétienne était commandée par Jérôme Morosini; mais avant qu'elle eût pu commencer ses opérations la Canée avait capitulé. Aussitôt les divisions commencèrent entre les capitaines, et Deli Coustein assiégea Candie. Les flottes vénitiennes se signalèrent par de brillants faits d'armes sur ces bords.

Mohammed Kiuperli, ayant pris les rênes du gouvernement, poussa cette guerre avec plus de vigueur. Il continua tant qu'il vécut de stimuler la paresse du sultan, de maintenir le calme dans le pays, en faisant mettre à mort les gens turbulents ou suspects, et en élevant des fortifications. Jamais il ne perdit la confiance de son maître, et il put transmettre le sceau impérial à son fils, Achmet Kiuperli, qui joignait aux qualités paternelles la culture littéraire (1). Cependant la guerre continuait avec Venise, lorsque vint s'y ajouter celle avec l'Autriche, à l'occasion de la Transylvanie, dont nous avons déjà fait mention. L'empereur Léopold, n'ayant pu détourner le péril, demanda partout des secours : il amena la diète à lui en promettre; mais elle y mettait une extrême

(1) Sous le ministère d'Achmet Kiuperli s'introduisit la charge d'interprète de la Porte. Elle fut d'abord occupée par le grec Nicousi (Panagiote), homme d'une âme élevée et d'une grande habileté; puis par Alexandre Maurocordato, de Scio, qui, de même que le précédent, avait étudié la médecine en Italie, et pour qui fut créé le titre de *confident des secrets de l'Empire*, conservé par ses successeurs. Les Grecs seuls peuvent obtenir ce poste, qui donne une très-grande importance à celui qui y est appelé, puisqu'il ne se traite pas une affaire avec les puissances chrétiennes sans qu'il n'y intervienne.

lenteur, tandis que Achmet s'avançait menaçant. Le sultan lui-même lui avait attaché sur le front deux plumes de héron, et en mettant dans sa main l'étendard du prophète il lui avait fait don d'un cimeterre enrichi de diamants. Le général ottoman, ayant passé le Danube à Bude avec deux cent mille Turcs, dix mille Tartares et neuf mille Valaques, poussa ses éclaireurs jusqu'à Olmutz et Vienne. Toute l'Europe fut dans l'effroi : l'Empire envoya le subside différé, et le pape Alexandre VII de l'argent et des munitions; exemple qui fut suivi par l'Espagne, Venise et Gênes. Louis XIV fit partir six mille hommes sous les ordres du comte de Coligny et du marquis de la Feuillade. Mais la cour de Vienne, pleine de défiance, recommanda d'avoir l'œil sur eux et de les placer toujours de manière qu'ils ne pussent déserter à l'ennemi.

Toute l'armée chrétienne formait un total de trente mille hommes, commandés par le prudent Montecuculli; les Hongrois avaient à leur tête le fougueux Zrini. Le général autrichien ferma constamment à Achmet l'entrée de la Styrie; mais il fut contraint par 1664.
l'impétuosité française d'engager la bataille à Saint-Gothard près Moggendorf. Lorsque Kiuperli vit s'avancer les officiers français avec leurs cheveux poudrés : *Qui sont*, demanda-t-il, *ces jeunes filles ?* Mais les fillettes se montrèrent des lions à l'attaque; et les Turcs changèrent le nom que leur avait donné leur général en celui de *fouladi*, qui veut dire d'acier. Ce fut la plus grande bataille en rase campagne qui eût été livrée aux Ottomans depuis trois cents ans. Ils y perdirent dix-sept mille hommes et leurs bagages. Achmet proposa la paix, et Montecuculli, à qui l'Autriche ne fournissait pas les moyens de vaincre, la conclut à Vasvar. Il fut stipulé par le traité que la Transylvanie pourrait élire librement ses princes, que les Turcs conserveraient Grand-Varadin et Neuhäusel, et que Léopold pourrait élever une forteresse sur la rive du Waag.

Kiuperli, qui, après s'être cru certain de la victoire, avait essuyé la plus grande défaite qui jamais eût atteint un général ottoman, s'attendait à recevoir le fatal cordon; mais il n'en résulta pour lui, au contraire, que des marques de confiance, à tel point qu'il n'hésita point à rester vingt-huit mois absent pour commander en personne le siége de Candie, qu'il put alors pousser avec la plus grande vigueur.

Le vulgaire, dont le nombre est grand et qui suppose volontiers

Dorozenko, hetman de l'Ukraine polonaise, s'allia avec la Porte pour dominer aussi sur l'Ukraine russe. Mahomet et Achmet, à
1672. peine délivrés de la guerre de Candie, franchirent le Danube, prirent la ville de Kaminiec, regardée comme inexpugnable, bombardèrent Lemberg, et imposèrent, lors de la paix de Buczaz, des conditions déshonorantes aux vaincus, sans compter un tribut. Les dissensions de la Pologne lui valaient cette honte. Mais Jean Sobieski, maréchal du royaume, s'étant mis à la tête d'un parti, rejeta cet indigne traité. Il renouvela la guerre, engageant jusqu'aux diamants de la couronne et appelant le clergé à la défense de la patrie. Il combattit lui-même comme un simple soldat, défit les Turcs, et pénétra de vive force dans leur camp à Choczim, où le Grand-Seigneur et Achmet s'estimèrent heureux de pouvoir lui échapper. Proclamé ensuite roi, Sobieski refusa de ceindre la couronne avant d'avoir mis fin à la guerre contre les Turcs. Mais, après d'heureux succès, il se trouva, avec un petit nombre d'hommes, pris au milieu de quatre-vingt mille Turcs et de cent trente mille Tartares. Néanmoins, il ne perdit pas courage; et ayant gagné le khan des Tartares, il put conclure la paix à Zurawna. Le tribut fut aboli, et Kaminiec resta aux Turcs, avec un tiers de l'Ukraine, dont le reste leur fut également cédé peu de temps après.

Achmet ne tarda pas ensuite à mourir, âgé de quarante et un ans, après avoir administré l'empire pendant quinze ans, c'est-à-dire plus longtemps et mieux que tout autre visir.

Kara Moustapha, son gendre, élevé à son école, mais vicieux et avide, ayant appris que l'hetman des Cosaques s'était donné à la Russie, puissance que la Porte n'avait jusque-là connue que de nom, résolut de porter la guerre de ce côté. Ayant donc passé le
1678. Bog en personne, il assiégea et prit Czérin, après avoir essuyé des pertes considérables; il en résulta que la guerre traîna en longueur,
1681. jusqu'au moment où une trêve de vingt ans fut conclue à Radzin.

Il put alors songer à l'Autriche, contre laquelle l'excitaient les
1682. Hongrois mécontents, et il fit contre elle des préparatifs redoutables et somptueux tout à la fois. Les tentes du sultan étaient d'une valeur de cent mille écus; cent carrosses magnifiques, aux roues d'argent, aux housses de velours, étaient destinés au nombreux harem de sa hautesse.

1683. L'Autriche, prise au dépourvu, s'allia avec la Pologne et avec Venise, qui elles-mêmes étaient menacées; la Russie s'unit à elles,

ce qui fit que la Porte eut sur les bras une triple guerre. Kara-Moustapha arriva à Belgrade avec trois cent mille hommes, en se proclamant le protecteur des Hongrois et de leurs libertés ; puis, à la tête de cette nombreuse armée, négligeant les places fortes, il marcha droit sur la capitale de l'Autriche, devant laquelle il parut le 13 juillet 1683. La cour s'était enfuie ; mais il restait pour la défense de la ville quatre-vingt mille hommes, qui soutinrent deux mois de siége. Moustapha y perdit quarante mille hommes, tant par le fer que par le manque de vivres. Il se serait à coup sûr emparé de Vienne, s'il eût animé ses barbares par l'espoir du pillage ; mais son avarice le poussait à vouloir y entrer par capitulation. Sur ces entrefaites, Jean Sobieski, bien que penchant en faveur de Louis XIV, s'était allié avec l'Autriche, pour enlever la Podolie à la Porte : il se mit en marche à la tête de vingt mille Polonais, et, s'étant joint aux Impériaux, il descendit du Kahlenberg sur les musulmans. La journée d'où dépendait la civilisation européenne resta à l'honneur des chrétiens (1) ; et la Pologne, qui 12 septembre
venait de signer de son sang et de celui des Turcs un contrat éternel avec l'Europe sauvée par elle, devait, cent quarante-huit ans après, expirer le même jour, aux regards satisfaits ou indifférents de cette même Europe.

(1) « Le camp ennemi, écrivait Sobieski à sa femme, est tombé entre nos mains avec toute l'artillerie et d'immenses richesses. Nous chassons devant nous une armée de chameaux, de mulets, de Turcs prisonniers. Je suis devenu l'héritier du grand vizir. L'étendard qu'il déployait d'ordinaire devant lui, et la bannière de Mahomet dont le sultan avait honoré cette expédition, tentes, chariots, bagages, j'ai une partie de tout cela. Quant aux objets de luxe et de plaisir trouvés dans sa tente, comme entre autres les bains, les jardins, les fontaines d'eaux jaillissantes, et toutes sortes d'animaux rares, la description en serait trop longue... Je suis allé ce matin dans la ville, et j'ai trouvé qu'elle n'aurait pu résister cinq jours encore. Il serait impossible à l'œil humain de voir ailleurs autant de bouleversement fait en si peu de temps, tant de monceaux de pierres lancés en l'air par l'explosion des mines. Les généraux me portaient par les mains et par les pieds, et les colonels, à la tête de leurs régiments à pied et à cheval, me saluaient en criant : *Vive notre vaillant roi !*... Aujourd'hui l'électeur de Saxe, le duc de Lorraine et le comte de Stahremberg, commandant de Vienne, sont venus au-devant de moi avec une foule de peuple de toutes les classes ; chacun me pressait sur son cœur, m'embrassait, m'appelait sauveur ; et c'était au milieu de la route un cri universel de *Vive le roi !* Après le dîner, comme je m'en retournais à cheval au camp, je fus accompagné jusqu'aux portes par tout le peuple, qui levait les mains au ciel. Gloire, honneur, reconnaissance éternelle au Très-Haut, qui nous a donné une si belle victoire ! »

Les musulmans s'enfuirent, en abandonnant leur camp plein de richesses; mais ils emmenèrent d'Autriche quatre-vingt-sept mille personnes, dont cinquante mille enfants et vingt-six mille femmes.

La gratitude des Viennois fut immense, et se manifesta dans l'accueil qu'ils firent à Sobieski, tandis que Léopold se vit reçu d'eux au milieu d'un morne silence. L'empereur irrité en témoigna son mécontentement en termes si vifs au ministre Sinzendorf, qu'il en mourut au bout de quelques heures. Il ne voulait pas même recevoir Sobieski, pour s'exempter à son égard du fardeau de la reconnaissance; et l'on discuta longuement en conseil le cérémonial à adopter pour l'entrevue. *Recevez-le à bras ouverts !* s'était écrié le duc de Lorraine; mais, au lieu de ce noble élan, on arrêta un cérémonial froid et honteux (1).

Louis XIV, qui avait fomenté les troubles de la Hongrie, puis les mouvements des Turcs, et qui se tenait sur le Rhin avec son armée, attendant que les princes l'appelassent et l'élussent à l'Empire, se montra fort mécontent de cette délivrance. Tandis que l'empereur triomphait sans avoir rien fait pour mériter la victoire, Sobieski courut donner la chasse à l'ennemi, et s'empara de Strigonie (2). Kara-Moustapha, attribuant son mauvais succès à Ibra-

(1) Il en est rendu compte dans les lettres de Sobieski. Paris, 1826, p. 70.

(2) Après le coucher du soleil, Sobieski écrivit de nouveau, dans la tente du grand vizir, à sa *charmante et bien-aimée Mariette, unique consolation de son âme*, comme il lui avait écrit sur le Kahlenberg avant l'aube.

« Je n'ai pas vu encore tout le butin; mais il n'y a pas de comparaison avec celui que nous avons eu à Choczim : quatre ou cinq carquois, semés de rubis et de saphirs, vaudront à eux seuls des milliers de sequins. Tu ne me diras pas, mon cœur, ce que les femmes tartares disent à leurs maris quand ils reviennent sans butin : Tu n'es pas un guerrier, puisque tu ne me rapportes rien; car celui qui se lance hardiment en avant peut toujours attraper quelque chose. Le vizir avait enlevé d'un château impérial une belle autruche, à laquelle il a fait couper la tête pour qu'elle ne retombât pas dans les mains des chrétiens. Il est impossible de décrire le raffinement de luxe qui régnait dans les tentes des vizirs. Bains, jardinières, fontaines, loges à lapins, et jusqu'à un perroquet. Quand le vizir reconnut qu'il ne pouvait plus tenir, il appela ses fils, pleura comme un enfant, et dit au khan des Tartares : *Sauve-moi, si tu peux*. Le khan lui répondit : *Nous le connaissons bien, le roi de Pologne; il est impossible de lui résister : voyons plutôt comment il y a moyen de se tirer d'embarras.*

« Quant à mon butin, il est impossible de tout décrire; mais les principaux objets sont : une ceinture de diamants, deux montres entourées de diamants; quatre ou cinq couteaux très-riches; cinq carquois parsemés de rubis, de saphirs et de perles; des tapis, des couvertures, et mille autres bagatelles; les plus

him, pacha de Bude, le fit étrangler avec cinquante autres officiers supérieurs. Mais sa veuve, sœur de Mahomet IV, inspira au sultan des soupçons contre son vizir, qui, accusé d'incapacité ou de trahison, reçut à Belgrade l'arrêt de sa mort.

Kara-Ibrahim obtint alors le sceau impérial, mais pour peu de temps; car les deux campagnes de 1684 et de 1685 ayant tourné au plus mal, on lui en imputa le tort, et il fut exilé à Rhodes. Soliman, qui le remplaça, essuya de nouveaux revers. Bude, *le boulevard de l'islamisme, le gond de la guerre sainte, la clef de l'empire ottoman*, appartenait depuis cent quarante-cinq ans aux Turcs; elle avait soutenu six siéges, et avait eu soixante-six gouverneurs. Abd-el-Rhaman, célébré pour sa bravoure dans 1686.
plusieurs romans, y commandait alors; mais, après trois mois d'attaques acharnées, il vit la place emportée, et lui-même y périt. Ce fut la première fois qu'on employa la baïonnette comme arme décisive.

L'année suivante, seize mille Turcs jonchaient le champ de bataille de Mohacz, et les chrétiens chantaient le *Te Deum* dans la tente du grand vizir, aussi vaste qu'une ville. Cette victoire fut cause que les janissaires se révoltèrent contre le grand vizir, qui fut forcé de s'enfuir à Constantinople. Il y fut joint par les mutins, qui demandaient tout d'une voix sa tête, mais avec l'intention de déposer Mahomet, dont les quarante-sept années de règne avaient été signalées par de grandes entreprises, mais aussi par des revers non moins grands, et qui s'était fait haïr en préférant à la guerre ses chasses somptueuses. En effet, après avoir accordé aux rebelles autant de têtes qu'ils en demandaient, et distribué les premiers postes à qui ils voulaient, il fut déclaré déchu sans avoir eu le temps de faire tuer ses frères.

Il survécut cinq ans à sa chute, renfermé dans le harem; il fut remplacé par son frère Soliman III, qui, accoutumé depuis 1687.

belles zibelines du monde. Les soldats ont plusieurs ceintures de diamants; je ne sais ce que les Turcs voulaient en faire, puisque d'ordinaire ils n'en portent pas : peut-être pensaient-ils en parer les Viennoises qui tomberaient dans leurs mains. J'ai une cassette d'or pur, dans laquelle sont trois plaques d'or de l'épaisseur d'un parchemin, couvertes de figures cabalistiques. Quant au grand trésor, il est impossible de savoir ce qu'il est devenu; j'ai été le premier à entrer dans les tentes du vizir, et je n'ai vu personne s'en emparer : peut-être aura-t-il été distribué aux troupes et n'aura pas été apporté au camp, ou peut-être l'aura-t-on envoyé sur les derrières de l'armée avant la bataille.

qui suivirent. Très-modeste, du reste, il ne souffrit pas qu'on le complimentât sur ses victoires : sa franchise le faisait manquer même de politesse, et il s'aliéna ainsi la tourbe des courtisans. Aimant les lettres et les beaux-arts, il ne cessait de conseiller la paix.

La valeur du prince de Savoie et celle du roi de Pologne sauvèrent l'Europe ; mais il convient d'y associer les Vénitiens. Trop faibles depuis que les autres États s'étaient agrandis, ils étaient obligés à de grands ménagements avec les Turcs, persuadés que les puissances chrétiennes les verraient périr sans faire un mouvement. Aussitôt donc que l'Autriche et la Pologne se furent alliées contre la Porte, ils se réunirent à elles ; et François Morosini, le défenseur
1686. de Candie, fut le Sobieski de l'Archipel. Il assaillit la Morée, dont il voulait s'emparer en compensation de la perte de Candie, et se rendit de vive force maître de Coron, détruisit les autres places fortes qui tenaient en bride les Maïnotes, et ceux-ci se réunirent alors à Saint-Marc. Ayant ensuite emporté Navarin, Modon, Napoli de Romanie, et enfin l'Acropolis d'Athènes, il fut salué du titre de Péloponnésiaque. A son retour il fut nommé doge, et
1687. parmi les dépouilles qu'il rapporta se trouvait le lion qui ornait l'entrée du Pirée, et que l'on plaça devant la porte de l'arsenal.

Jacques Cornaro continua la guerre ; puis Dominique Mocenigo l'ayant laissé tourner au désavantage de la république, le vieux Péloponnésiaque fut invité par le sénat à reprendre son invincible épée. Il arriva avec quatre-vingt-quatre bâtiments à Napoli de Romanie ; mais la mort le frappa, et Antoine Zéno, qui lui succéda, entretint l'ardeur des troupes. Il s'empara de Scio ; mais il ne put ou ne sut la défendre contre les Turcs. Il fut donc rappelé, et mourut en prison. Les Turcs redoublèrent d'efforts pour recouvrer la Morée ; mais ils en furent empêchés par Alexandre Molino.

Déjà depuis plusieurs années des négociations étaient entamées pour la paix ; et l'Autriche, qui en avait le plus besoin, insistait pour qu'elle se conclût. Mais il était difficile d'y parvenir, attendu que le divan voulait prendre pour base l'*uti possidetis*, l'islam défendant de jamais rien céder, tandis que la Russie, la Pologne et Venise prétendaient conserver ce qu'elles avaient acquis. Enfin, la Hollande et l'Angleterre étant intervenues comme médiatrices, un traité fut signé entre les Turcs, l'empereur, la Pologne, la Russie et Venise. Cette paix est la plus remarquable parmi
Paix de Carlowitz. 1699. 26 janvier. celles que fit la Porte avec les puissances chrétiennes, et elle mit

fin au tribut humiliant payé longtemps par la Transylvanie et par Zante. Le croissant, repoussé de Vienne, dut aussi se retirer de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Podolie, de l'Ukraine, de la Dalmatie, de la Morée, et resta borné par le Dniéper, la Save et l'Unna; l'intervention des puissances européennes pour un intérêt commun fut reconnue, par la Porte, conforme au droit public.

La Transylvanie et Temeswar restèrent à l'empereur, avec le droit de fortifier les places de la frontière; il fut interdit de part et d'autre de faire des courses ou des invasions sur le territoire voisin, ainsi que de donner asile aux rebelles ou aux mauvais sujets. L'Autriche acquit ainsi l'Esclavonie, le Sirmium, quinze comtés de la Hongrie naguère possédés par la Porte, au nombre desquels étaient Bude, Pesth et Albe-Royale; elle s'assura en outre la Transylvanie, avec sept comtés hongrois qui y furent réunis.

Karminiec fut cédé à la Pologne avec la Podolie et l'Ukraine, en deçà du Dniéper. La Russie acquit Azov avec les petites villes environnantes, et elle fut autorisée à détruire Tawan, Kasikermen, Noustretkermen, Sagiskermen, sur le Dniéper, dont elle cédait les territoires à la Porte.

Venise conserva la Morée, Sainte-Maure et Leucade, en abandonnant la terre ferme, Lépante avec les îles de l'Archipel, et en détruisant les châteaux de Roumélie et de Prévesa; conventions qui régirent les relations de la Porte avec la république tant qu'elle subsista.

Raguse restait sous la dépendance de la Porte (1).

(1) Cette république, dont nous avons vu ailleurs l'origine et la constitution, était gouvernée par les descendants des premiers fondateurs et par quelques nobles bosniaques, ayant à la tête un recteur dont les fonctions duraient huit ans. L'un d'eux, nommé Damien, ne voulut pas déposer le commandement, et se fit tyran. Les Ragusains eurent recours à Venise, qui les en délivra, mais pour se les assujettir; elle les conserva sous sa domination, jusqu'au moment où Louis, roi de Hongrie, leur rendit leur indépendance. Néanmoins les Génois et les Vénitiens, ainsi que d'autres navigateurs de l'Archipel, molestaient tellement cette république, qu'elle chercha à se procurer la sécurité en se mettant sous la protection des Ottomans, et elle l'acheta moyennant un tribut.

Le grand conseil, où étaient entrés tous les nobles âgés de dix-huit ans accomplis, faisait les lois, nommait les magistrats, et avait le droit de grâce. Un sénat de quarante-cinq *pregadi* préparait les affaires à soumettre au grand conseil, et traitait celles du dehors. Le pouvoir exécutif était confié à sept sé-

A partir de la paix de Carlowitz, la Porte cessa non-seulement d'être menaçante, mais même d'influer sur les affaires de l'Occident. Dépouillant quelque peu la barbarie, elle envoya des ambassadeurs avec les présents d'usage, en reçut à son tour, et leur permit de faire les propositions qu'on croyait convenables. Elle eut alors à combattre la Perse et, avec plus de danger, la Russie, d'où Pierre le Grand jetait un œil de convoitise sur la mer Noire. Daltaban-Moustapha, Servien, ignorant, mais habile et actif, ayant succédé à Hussein-Kiuperli, et déjà mécontent des sacrifices au prix desquels on avait acheté la paix de Carlowitz, voulait réprimer à sa naissance la puissance des czars. Mais le parti de la paix l'emporta, et il fut étranglé en s'écriant : *Tuez, musulmans in-*
1703. *fidèles, celui que n'ont pas tué les infidèles ghiaours!*

Il eut pour successeur Rami-Méhémet, versé dans la politique et dans l'art du style, mais n'entendant rien à la guerre, et haï des soldats, qui voyaient aussi avec déplaisir le sultan n'avoir de goût que pour la chasse. En conséquence, une révolte des
1703. plus sanglantes éclata, et Moustapha fut contraint de céder l'autorité suprême à son frère Achmet III. Ce prince réprima d'une main ferme le soulèvement, et fit, dit-on, noyer secrètement quinze mille des janissaires qui l'avaient porté au trône. Le changement fréquent de ses vizirs attesta la faiblesse du gouvernement, et contribua à l'accroître.

Trois fois les étendards du croissant furent déployés contre la Russie, par suite des incertitudes du divan, peu au courant des affaires de l'Europe. Les deux puissances se concertèrent ensuite pour se partager la Perse. La Porte déclara encore la guerre à
1705. Venise, à qui elle enleva la Morée dans l'espace de cent et un jours. Le prince Eugène détermina l'empereur Charles VI à y

nateurs qui formaient le petit conseil. Les fonctions du recteur ne duraient que quatre semaines, et il devait prendre part à tous les actes du gouvernement. Il ne sortait du palais qu'aux grandes solennités, avec le manteau de damas rouge, des brodequins et des bas rouges, et coiffé d'une grande perruque. Les nobles ne pouvaient être emprisonnés que par un noble, et c'était à eux que toutes les charges revenaient. La moindre chose était déterminée minutieusement, à tel point que Tuberone Cerva, étant entré au sénat avec un vêtement plus long que la mesure établie, dut le laisser raccourcir en pleine assemblée; ce dont il prit tant de honte, qu'il s'en alla et se fit moine. Des mariages entre nobles et plébéiens naquit une classe moyenne, qui fut admise aux emplois d'un ordre inférieur. La plèbe était sous le patronage des nobles.

prendre part, et réunit soixante-dix mille hommes en Hongrie. Ali-Koumourdji, à la tête d'une armée bien supérieure, prit les Impériaux en tête et en queue ; et Eugène courait le plus grand danger, s'il n'eût eu la témérité d'attaquer les cent quatre-vingt-dix mille ennemis qui le menaçaient. Il leur tua trente mille hommes, au nombre desquels le grand vizir et l'aga des janissaires, et leur prit cinquante mille tentes, cent quatorze canons, deux mille chameaux, et des provisions immenses. 1716. 1717.

La chance lui souriant, il attaqua Temeswar, qu'il emporta, et y reprit douze cents canons autrichiens; tout le banat resta ainsi affranchi des Turcs. Princes et seigneurs accoururent de toutes parts pour servir dans cette guerre, sanctionnée par la victoire. Eugène, ayant passé le Danube, assiégea Belgrade, qui était défendue par trente mille hommes. Le nouveau grand vizir Astchi-Ali se présenta avec cent cinquante mille hommes pour la dégager, et entoura les Autrichiens, que la maladie commençait à décimer. Eugène, à qui la prospérité inspirait de la hardiesse, attaqua avec quarante mille hommes, à la faveur du brouillard, le grand vizir dans ses retranchements, et il le défit en lui tuant dix-huit mille soldats. Il prit en outre trente et un canons, avec une grande quantité de munitions. Belgrade capitula ; d'autres forteresses sur le Danube et sur la Save furent emportées.

Le divan dut alors songer à la paix, et l'empereur n'en avait pas moins besoin : la médiation de l'Angleterre et de la Hollande ayant donc été acceptée, on posa pour base, au congrès de Passarowitz, l'*uti possidetis*. Mais l'Autriche prétendait avoir la Servie entière, comme dépendant de Belgrade, et voulait que la Morée fût restituée à Venise. Après de longues discussions, il fut enfin convenu que Temeswar resterait à l'empereur avec les pays à l'ouest de l'Alouta, qui, à partir de sa source jusqu'à son embouchure dans le Danube, puis, de ce point, le Danube jusqu'à l'endroit où il reçoit le Timok, deviendraient la limite entre les deux États ; que l'Autriche aurait Belgrade, Parakin, Istolatz, Schahak, Bedka, Belina ; que le commerce serait libre entre les sujets des deux empires ; que les pirates de la Barbarie et de Dulcigno seraient refrénés. 1718.

Ce fut presque le complément de la paix de Carlowitz.

CHAPITRE XXIII.

HONGRIE ET TRANSYLVANIE.

La Hongrie continuait d'être régie par une constitution qui réunissait les inconvénients de la féodalité et de la monarchie élective. Le roi ne pouvait faire la paix ou la guerre, ni mettre des impôts, sans le concours de la diète, composée des grands officiers, des prélats, des magnats, représentants des comtés et délégués des cités royales. Le palatin, choisi par le roi entre quatre candidats, entravait encore les prérogatives qui lui restaient, surveillait l'exécution des lois, commandait l'armée; et l'ancien droit de s'insurger toutes les fois que le roi violait les priviléges de la nation subsistait encore depuis le roi André.

L'animosité entre les catholiques et les protestants empirait l'état des choses, et la condescendance que Léopold montrait pour le zèle des jésuites aigrissait les Hongrois, chez qui le calvinisme avivait l'amour des anciennes libertés. Ils pensaient en conséquence que, dans la conviction de l'empereur, il ne pouvait dominer sur eux en roi absolu qu'en extirpant le protestantisme, et en entretenant une armée à sa dévotion.

D'une autre part, les Turcs, qui convoitaient toujours la Hongrie, se mêlaient à ses intérêts en donnant la main aux princes
1629. de Transylvanie. Bethlen Gabor avait assuré l'indépendance de ce pays; et George Ragoczy, son successeur, reconnu par la Turquie, soutint les protestants, qui obtinrent par son intervention de larges conditions. Son fils George II lui succéda avec le consentement des états et celui de la Porte : comme les mines lui avaient procuré de grandes richesses, il fut caressé par les étrangers. Charles-Gustave de Suède fut secondé par lui dans la guerre qu'il fit à la Pologne, dont il convoitait le trône. Mahomet IV, qui le lui avait défendu, envoya le pacha de Bude, qui, s'étant joint aux Tartares, dévasta le pays, lui imposa de lourdes contributions, et donna le titre de prince à Achace Bartsaï. Celui-ci abdiqua bientôt en faveur d'un autre; mais la nation lui contesta ce droit; les dissensions augmentèrent, et Ragoczy recouvra

le pouvoir. Lorsqu'il périt en combattant les Turcs, le Grand-Seigneur songea à réunir la Transylvanie à son empire. En attendant, il obligeait les états à changer de prince à son gré, pour avoir occasion d'expédier des diplômes coûteux à des personnages qui n'y pensaient pas.

L'empereur envoya des troupes pour éloigner le péril d'une invasion. Mais les princes de Transylvanie, contraints de louvoyer entre l'Autriche et la Turquie, ne s'en trouvèrent que plus embarrassés. Lorsque ensuite Montecuculli arriva avec son armée pour la guerre de Transylvanie, les Hongrois en prirent ombrage; les diètes retentissaient de plaintes, et Léopold se crut obligé de négocier avec la Porte, qui l'amusa de paroles, pendant qu'elle se préparait à une attaque vigoureuse.

La trêve de vingt ans avec la Porte parut à l'Autriche lui 1663.
fournir l'occasion de réaliser les projets qu'elle nourrissait depuis longtemps contre la Hongrie, qui ne cessait de se plaindre du séjour prolongé des troupes étrangères, gens indisciplinés qui attentaient aux propriétés et à l'honneur des habitants. Les Hongrois craignaient que Léopoldstadt et d'autres places fortes élevées contre les Turcs ne fussent menaçantes pour la liberté du pays. D'un côté le peuple qui souffrait et les protestants en défiance, de l'autre les nobles catholiques, mais non moins turbulents, se contrariaient entre eux, dans l'espoir de s'emparer de l'autorité à la faveur des troubles. Plusieurs de ces derniers formèrent une ligue à la tête de laquelle était Pierre, comte de Zrini, ban de Croatie, qui s'entendait avec Michel Apaffi, prince de Transylvanie, et avec beaucoup d'autres mécontents ou ennemis de l'Autriche. Un soulèvement général était près d'éclater quand
l'empereur, en ayant eu avis, envoya, avec une promptitude 1667.
inaccoutumée, des troupes sur tous les points. Les Zrini, les Frangipani, les Nadasti, les Tettenbach, chefs de la conjuration, furent exécutés (1). Leurs enfants furent dégradés de noblesse, et perdirent jusqu'à leur nom. Trois cents nobles furent envoyés à l'céhafaud ou en exil; d'autres se rachetèrent au moyen de grosses sommes. Vienne s'affermit par ces exécutions, et engraissa

(1) Il est dit, dans la *Parfaite et véridique relation des procès criminels et exécutions*, etc. (Vienne et Milan, près la cour, 1671), que « sa majesté, par sa clémence innée, a voulu accorder la grâce d'assister à l'instruction des procès, quoique ce ne soit pas l'usage pour les crimes de lèse-majesté. »

son trésor à l'aide de ces richesses immenses; mais l'avarice et l'infidélité des favoris en détournèrent bien davantage.

On ne commence pas à verser le sang pour s'arrêter quand il convient. Or, il semblait résulter de l'investigation des papiers saisis, que toute la noblesse ou à peu près aurait trempé dans le complot. Comme on ne pouvait pas la livrer tout entière au bourreau, le ministre Lobkowitz adopta, comme tempérament, le parti d'abolir la constitution hongroise. Toute la nation ayant péché, tous devaient perdre leurs *priviléges*, comme on appelait les droits qu'elle s'était réservés en se donnant à la maison d'Autriche. Il convoqua alors tous les nobles ; mais aucun d'eux ne se présenta, dans la crainte d'être massacré ; et Léopold publia une ordonnance par laquelle, « en châtiment de la désobéissance et de l'attentat contre sa personne, au nom du pouvoir qu'il a reçu du ciel, » il imposa aux Hongrois une contribution pour l'entretien d'une armée permanente de trente mille hommes, qui, cantonnée dans le pays, enhardit les agents impériaux aux plus grands abus, en commettant elle-même mille excès.

1671. 21 mars.

Par un autre édit, l'empereur accorda le pardon, en exceptant quelques personnes; il déclara l'autorité royale absolue, l'abolition des dignités de palatin, de juge de la cour, de ban de la Croatie, de la Dalmatie et de l'Esclavonie. Le Hongrois Jean-Gaspard d'Ampringen, grand maître de l'ordre Teutonique, homme inexorable, fut nommé gouverneur général, avec un conseil désigné par l'empereur ; et une autorité très-étendue fut confiée aux commandants des troupes, comme dans un gouvernement militaire.

La plus grande partie des vengeances tomba sur les protestants, considérés comme les principaux moteurs de la révolte, et l'on rapporte que deux cent cinquante ministres furent condamnés à être lapidés ou brûlés; leur peine fut commuée en celle des travaux forcés; mais comme l'aspect de la misère de tant de personnages respectables excitait l'indignation, on les vendit, à raison de cinquante couronnes par tête, pour ramer sur les galères napolitaines (1).

Ce qui n'était qu'un frémissement isolé éclata bientôt en fureur universelle; et, sans distinction de catholiques ou de protestants, il

(1) SACY, *Histoire générale de la Hongrie*, t. II, p. 315.

se forma un parti nombreux, appelé des *Mécontents*. Appuyés par le prince de Transylvanie et par le pacha de Bude, ils se soulevèrent, et s'emparèrent de plusieurs places. A leur tête était Éméric Tékéli, homme d'une haute capacité, et nourrissant une haine implacable contre l'Autriche, qui avait fait périr son père. Il publia un manifeste sous ce titre : *Cent griefs des Hongrois contre les Allemands*. Donnant aux siens le nom de Croisés (*Kruczi*), il inscrivait sur ses bannières, *Champion pour Dieu et pour la patrie*, en même temps qu'il réclamait l'appui des Turcs. L'amnistie et la liberté religieuse promises par Léopold parurent des leurres perfides, attendu qu'il se refusait à retirer ses troupes. Louis XIV, toujours attentif à affaiblir les Autrichiens, soudoyait un corps de Polonais au service des Hongrois. Aussi Tékéli fit-il battre des monnaies portant d'un côté : *Pro libertate et justitia ;* et de l'autre : *Ludovicus XIV, rex Galliæ, protector et patronus Hungariæ*.

1675.

Malheureusement pour les insurgés, la paix de Nimègue étant venue à se conclure sur ces entrefaites, Louis XIV n'eut plus intérêt à les soutenir, et Léopold put les attaquer avec des forces plus considérables. Mais les soldats désertaient, ce qui obligea l'empereur à négocier, et à promettre de nouveau au pays un palatin. Il dut le désigner sur cinq candidats proposés par les Hongrois, et son choix tomba sur Paul Esterhazy. Le pouvoir exorbitant du grand maître lui fut enlevé; la charge de gouverneur général resta abolie ; et l'empereur promit que les troupes étrangères ne resteraient pas dans le pays, où il ne serait pas donné d'emploi à d'autres que les nationaux ; que toutes les injures seraient oubliées, et que la religion protestante serait libre comme en 1608. Mais les protestants crurent apercevoir des ambiguïtés insidieuses dans les concessions qui leur étaient faites, ce qui les porta à les repousser ; et ce fut un prétexte pour violer aussi les autres.

1679. 1680.

Le Grand Seigneur ayant donc déclaré alors la guerre à l'Autriche, Tékéli lui promit de le seconder, et le pacha de Bude posa sur la tête du chef hongrois un turban enrichi de pierreries, surmonté d'une plume de héron ; il lui remit en outre un sabre, une masse d'armes et un étendard, comme la Porte était dans l'usage de le faire pour ceux à qui elle donnait l'investiture. L'empereur chercha à se le concilier en lui accordant la main d'Hélène Zrini, veuve de Ragoczy, qu'il adorait, et qui lui ap-

1682.

porta de grands biens, ainsi que des soldats; mais Tékéli, salué par la Porte en qualité de *maître de la Hongrie moyenne*, prit le titre de prince.

Lorsque Léopold eut repoussé avec le glaive d'un autre roi l'invasion des Turcs, il chercha à profiter de l'avantage que lui procurait la victoire, pour humilier les Hongrois et rendre la couronne héréditaire : il proclama en conséquence un pardon général (1684.) aux *mécontents*, auxquels il restitua leurs honneurs et leurs biens, en promettant de faire droit aux griefs. Ceux qui se soumirent furent traités en rebelles par Tékéli; il en résulta des confiscations et des supplices, et le pays souffrait, maltraité tour à tour par les Autrichiens et par les Tartares. Sobieski, dégoûté de la tyrannie dont il était témoin, se retira en déclarant qu'il était l'allié de l'empereur contre les Turcs, et non contre ses sujets. Cependant l'armée de Léopold, renforcée par les princes de l'Empire, eut le dessus; le séraskier fut battu à Strigonie, et il y eut (1685, 16 août.) beaucoup de désertions dans les troupes de Tékéli. Apaffi mit la Transylvanie sous la protection de l'Autriche, sauf les priviléges des trois nations hongroise, saxonne et sicle, ainsi que des quatre religions catholique, luthérienne, calviniste et socinienne.

Les défaites des Turcs retombaient sur les Hongrois. Caraffa, nommé gouverneur de la haute Hongrie, se livrait hardiment à toute sa cruauté; il avait institué un tribunal composé d'officiers sans aucune connaissance des lois, et de citoyens dévoués à la cour, qui condamnaient sur de simples soupçons; tellement que trente bourreaux furent longtemps occupés à écarteler, à rouer et à décapiter (1).

Alors Léopold, résolu d'abolir l'éligibilité des rois et le droit d'insurrection, au lieu de réunir la diète, appela, en dépit de la constitution, les députés de la noblesse à Vienne, où il leur enjoignit de renoncer à ces priviléges, et de couronner Joseph, son fils, comme héritier du trône. Bien que ce prince et l'empereur assistassent en personne à l'assemblée, bien que l'on reconnût l'impossibilité de dire non, l'opposition n'en fut pas moins très-vive, et ni les caresses ni la terreur ne pouvaient triompher du plus grand nombre. Le comte Nicolas de Drascovicz, dont la voix avait un grand poids, en étant venu à une discussion très-animée

(1) Coxe, ch. 66.

avec le ministre de l'empereur, tomba frappé d'apoplexie. Les uns virent là un assassinat, les autres un châtiment du ciel; mais l'épouvante et la superstition firent que le clergé et les nobles se résignèrent à ce qu'on exigeait d'eux, à la condition toutefois que l'hérédité ne s'entendrait que des mâles. Ainsi fut établie la domination autrichienne en Hongrie; et Joseph, ayant été couronné, jura de maintenir les droits et les priviléges de la 1687. 6 septembre.
nation, selon qu'ils seraient interprétés en diète par le roi et les états.

Afin de repeupler la Hongrie déserte, Léopold consentit à ce que les Grecs qui habitaient dans la Bosnie et dans la Croatie vinssent s'établir, avec la liberté de leur culte, en Esclavonie et en Hongrie, où ils fondèrent plusieurs évêchés.

Les troupes autrichiennes envahirent à l'improviste la Tran- 1687.
sylvanie, et y établirent leurs quartiers d'hiver, sous le commandement de Caraffa, qui y exerça sa cruauté habituelle; puis, le printemps venu, il refusa d'en sortir, à moins que les Transylvains ne jurassent fidélité au roi de Hongrie, sauf leurs priviléges et le droit d'élire leurs princes, que l'empereur confirmerait. C'était un premier pas vers une sujétion totale. Puis, lorsque les Autrichiens eurent obtenu de nouvelles victoires sur les Turcs, le prince de Bade conduisit l'armée victorieuse en Transylvanie, et viola, à titre de nécessité, les priviléges du pays, en exigeant une contribution. Les Transylvains ont recours à la Porte. Apaffi étant mort, elle conféra cette principauté à Tékéli, qui avait fui sa patrie soumise à l'étranger, et lui donna seize mille hommes pour se défendre contre un autre prince nommé par Vienne. Tékéli pénétra dans le pays par des chemins impraticables, défit les Autrichiens, et régna en dépit d'eux. Mais bientôt il fut chassé, et un gouvernement autrichien fut institué au nom du jeune Apaffi II. Cette administration s'arrogea incessamment des droits de plus en plus étendus, et amena Apaffi à résigner la principauté, moyen- 1699.
nant une pension et des titres. La Transylvanie cessa depuis lors d'avoir des princes, et elle fut gouvernée par une chancellerie aulique résidant à Vienne.

La paix de Carlowitz confirma à l'Autriche la Transylvanie et la Hongrie; mais quatorze cents familles préférèrent rester sur le territoire ottoman, où il leur fut concédé des terres et la liberté de conscience. Les deux pays devinrent pour l'Autriche une

barrière contre les Turcs; et, après avoir été longtemps pour elle des rivaux dangereux, ils se trouvèrent appelés à servir de principal appui à sa nouvelle grandeur.

Léopold ne voulut jamais pardonner à Tékéli, ni lui restituer ses biens confisqués ou l'équivalent. Il se réfugia donc chez les Turcs, qui d'abord fournirent à ses besoins; puis, comme il arrive d'ordinaire, ils le laissèrent dans l'abandon. Il fut alors réduit à chercher un asile parmi les Juifs de Constantinople; et s'étant fait cabaretier, il mourut catholique, après avoir troublé trois royaumes par zèle pour le protestantisme. La belle et généreuse Hélène, sa femme, défendit trois ans Monkatz; puis, contrainte de céder, elle fut conduite à Vienne, où on l'enferma dans un monastère. Ayant été échangée ensuite contre le maréchal Hister, elle put aller rejoindre son mari, dont elle partagea les misères. Jamais ses fils ne lui furent rendus.

Caraffa fut fait feld-maréchal. Il sembla que le cabinet autrichien n'eût visé à assujettir la Hongrie que pour extirper le protestantisme; mais, au lieu de procéder avec résolution, il eut recours à ces moyens tortueux qui irritent, et ne terminent rien. François-Léopold Ragoczy, fils d'Hélène, après lui avoir été enlevé, fut remis aux jésuites, et grandit parmi eux en Bohême. Revenu ensuite en Hongrie, il y vivait fort tranquille, quand il est arrêté tout à coup, en violation des priviléges, sous l'accusation de méditer la vengeance de sa famille et de s'entendre
1701. avec la France. Ayant réussi néanmoins à s'enfuir, il se réfugia en Pologne, où le poursuivit un arrêt de mort. Puis, lorsque la
1703. guerre de succession eut obligé Léopold de retirer ses troupes, il prit du monde à sa solde; et, ayant passé les Crapaks, il appela les magnats à recouvrer leurs droits. La terreur les avait découragés; aussi ne fut-il entendu que d'un petit nombre; et il n'aurait pu se soutenir, s'il ne lui était venu des secours de France et de Bavière.

Vienne eut alors recours aux négociations; mais les Hongrois redemandaient l'éligibilité du roi et le droit de résistance légale; que les jésuites fussent exclus, et les protestants réintégrés dans leurs droits; ce qui rendait l'arrangement impossible. Les choses tournaient donc mal pour l'Autriche; et Ragoczy s'approchait de Vienne, quand Léopold mourut (1).

(1) On compte parmi les femmes pieuses Éléonore, femme de Léopold Ier. Jeune fille, elle fuyait les amusements et se tenait au soleil, afin de bruuir son

Joseph I[er] lui succéda à l'âge de vingt-cinq ans. Il avait été élevé par Charles-Théodore Othon, prince de Salm-Salm, et par le prêtre Rummel, qui lui inspirèrent, pour corriger ses défauts, des sentiments religieux et l'amour des sciences. Il profita de leurs leçons, et les garda près de sa personne, lorsqu'il eut ceint la couronne impériale. Il agit dans la guerre de la succession espagnole avec une fermeté qui pouvait tout perdre. Il proscrivit les électeurs de Bavière et de Cologne, auxiliaires de la France, et créa un nouvel électorat pour la maison de Hanovre, à la condition que son vote serait toujours en faveur d'un prince autrichien; condition moyennant laquelle il avait aussi permis à Frédéric I[er] de prendre le titre de roi de Prusse. Il fit décréter que les rois de Bohême devaient voter non-seulement pour l'élection de l'empereur, mais encore dans toutes les délibérations. En Italie, il proscrivit les familles de Mantoue et de la Mirandole; mais il excita un soulèvement parmi les Bavarois en les traitant avec sévérité, au point de les contraindre à servir dans ses armées : vingt mille insurgés, sous les ordres de l'étudiant Mainl, s'emparèrent de plusieurs petites places. Les Au- 1706.
trichiens en vinrent à traiter, et l'on conclut une amnistie, pendant laquelle les troupes impériales, faisant irruption dans le pays, massacrèrent ce qui leur résista, ne laissant après elles que le silence et la haine.

Joseph, étranger jusque-là aux affaires de la Hongrie, put apporter quelque adoucissement aux persécutions paternelles, et remplacer ses ministres par d'autres moins odieux; mais les rebelles, exaspérés et poussés par Louis XIV, n'entendirent pas raison, et la guerre devint nécessaire. Ragoczy, voyant les Autrichiens prospérer, proposa à la diète de reconnaître Joseph I[er], en formant toutefois une confédération comme en Pologne; et Ragoczy lui-même fut proclamé duc des États confédérés. Il connut l'art difficile de se

teint et ne pas trouver de mari. Elle ne se décida à épouser Léopold que sur ce qu'on lui dit que la Providence la destinait au plus grand trône du monde, pour le bien de la religion catholique. Elle se conserva la même à la cour, s'occupant à soigner les pauvres, à travailler à l'ornement des églises, à aller pieds nus en procession et en pèlerinage. Sous ses bracelets, enrichis de pierreries, se cachaient des pointes de fer; elle se donnait la discipline jusqu'au sang, et s'imposait des jeûnes rigoureux. Au théâtre, elle tenait un livre de psaumes dont la reliure était semblable à celle d'un libretto d'opéra. Elle fut inhumée sans pompe, comme elle l'avait demandé, avec cette inscription : *Éléonore, pauvre pécheresse, morte le* 19 *janvier* 1719.

conduire au milieu de tant de prétentions diverses, surtout de la part des protestants; lorsqu'il entra ensuite en négociations avec Joseph, l'un voulait l'indépendance du pays, l'autre sa sujétion : il était donc impossible de s'entendre. Alors les États, se constituant en république, publièrent une proclamation pour justifier leur manière d'agir ; ceux de Transylvanie firent aussi hommage à Ragoczy, et la guerre de bandes se continua contre l'Autriche, dont elle ravagea le territoire.

La France promit des secours, qu'elle n'envoya pas. Enfin, le trône de Hongrie fut déclaré vacant; et Ragoczy, qui avait modéré ses compatriotes, perdit son crédit. Lorsqu'il fut élu roi de Pologne, la Transylvanie se détacha de lui, et son alliance avec la Russie lui aliéna la France. Le pape, secondant Joseph Ier, lança l'excommunication contre les Hongrois; les dissensions survinrent, puis la lassitude. Enfin, le comte Jean de Palfi, ban de Croatie, qui com-
1711. 17 avril. mandait les Autrichiens, parvint, par des victoires et par la douceur, à amener la république à un traité de paix. Pardon général fut accordé à Ragoczy et à ceux de ses adhérents qui se soumettraient dans le délai de trois mois ; les veuves et les enfants des condamnés devaient être réintégrés dans leurs biens, et il ne pourrait jamais être institué de tribunal spécial. Ragoczy, se confiant dans les secours de la Russie, refusa l'amnistie; puis, déçu dans ses espérances, il vécut des pensions de la France. Il finit par avoir des possessions en Asie, où il mourut tranquille, et dans des sentiments de piété, en 1735.

Joseph Ier était mort sur ces entrefaites; et Charles VI, le nouvel empereur, sanctionna cette paix, en confirmant les priviléges des Hongrois, moins le décret d'André II. Il fut stipulé que, sa lignée venant à s'éteindre, l'élection reviendrait aux états, et que le roi héréditaire de Hongrie ne prendrait le gouvernement qu'après s'être fait couronner.

Ici finit la révolte des Hongrois, et en même temps leur histoire. Charles se les concilia en leur restituant la couronne de Saint-Étienne, et en protégeant les protestants; depuis lors ces magnats turbulents se sont toujours montrés fidèles à l'Autriche, et au lieu de s'allier avec les Turcs ils devinrent pour eux de redoutables adversaires.

CHAPITRE XXIV.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

La France, l'Angleterre, l'Autriche, dont nous avons suivi jusqu'ici les vicissitudes, s'engagent à cette époque dans une guerre qui change la face de l'Europe.

L'Espagne, qui avait fait craindre un moment à l'Europe d'être subjuguée par ses armes, allait déclinant de jour en jour : vaisseau immense, ayant sa proue dans la mer des Indes et sa poupe dans l'Atlantique, mais dépourvu de rames, d'agrès, de pilote. Ferdinand le Catholique avait amené à lui le clergé, en s'attribuant la nomination aux bénéfices; Charles-Quint réprima les communes par la main des nobles, puis il humilia les nobles eux-mêmes, qui avaient fondé le royaume et ses franchises; Philippe II les réduisit au rôle de courtisans, entourés de richesses, de clients, et fiers de pouvoir se couvrir devant le roi, mais sans autorité; d'un autre côté, la petite noblesse se détachait d'eux pour servir l'Église ou la monarchie. La vie presque indépendante des villes, l'héroïsme de la chevalerie religieuse avaient péri. Les supplices apprirent aux cortès à se taire; et le simulacre qu'on en laissa subsister put entraver le bien, mais non empêcher le mal, dans un pays où *Le roi le veut* tenait lieu de droit. Toute coopération à ses propres destinées ayant été ainsi enlevée au pays, il n'y survivait que l'amour de la patrie et le respect pour l'autorité.

Dans sa lutte continuelle avec une nation d'une foi et d'une nature différente, l'Espagne s'était éprise des conquêtes, et habituée à rabaisser les vaincus, à vouloir les subjuguer, au lieu de les gouverner. Cette tactique lui nuisit lorsqu'elle se trouva avoir affaire aux Européens. Les Pays-Bas, le Portugal et l'Italie gémirent sous son joug de fer; l'Amérique fut tenue en bride par la force, et appauvrie par les exactions; les colonies et les provinces étaient pressurées par les vice-rois, à chaque instant renouvelés et par suite ignorants. Philippe II, afin de dissimuler la décadence de son empire, ou pour affecter la majesté, se renferma, et ses successeurs après lui, dans de somptueux palais, où l'on ne connaissait le peuple

que par relation, et l'homme qu'à travers un sombre et rigoureux cérémonial. Le grand inquisiteur était le premier personnage dans le palais. La pensée était donc comprimée là, quand elle s'ouvrait ailleurs un libre essor. L'intolérance fit bannir l'industrie avec les Juifs, et avec les Maures la population, qui se trouva réduite à cinq millions et demi. L'agriculture était grevée par la *malta*, et frappée de langueur dans les mains du clergé et de la noblesse, étrangers l'un par nature, l'autre par orgueil, à toute idée d'amélioration. Les choses en étaient venues à un tel point que, si les arrivages des Indes venaient à manquer, il ne restait au pays aucune ressource pour subvenir à ses besoins les plus urgents.

On comptait dans la monarchie; sous Philippe II, trois cent douze mille prêtres séculiers, deux cent mille d'ordre moyen, et le double de réguliers. Ceux-ci étaient souvent en querelle entre eux : les inquisiteurs répandaient la terreur au dedans, en même temps qu'ils luttaient au dehors avec le pape; les évêques, immensément riches, ne s'occupaient point de leur troupeau.

Les grandes charges de l'État ne duraient que trois ou quatre ans, comme bénéfices accordés à l'inexpérience, afin qu'elle songeât à en tirer avantage, sans se mettre en peine d'acquérir la pratique. Du fond de leurs palais inaccessibles, les monarques ne pouvaient donner la vie ni à l'État ni à l'administration; leur autorité arbitraire sur le peuple était entravée par les asiles et par les immunités des nobles et des églises; tellement que la sécurité et la justice ne dédommageaient même pas les Espagnols de la perte de leurs priviléges. Des soulèvements fréquents étaient occasionnés par la cherté du pain; des bandes de spadassins se mettaient au service de tout homme riche. Un luxe inouï, déployé par les riches, surtout en argenterie, n'avivait pas l'industrie, mais enlevait des capitaux à la circulation, et se bornait à un étalage de générosité. Si un seigneur gagnait de l'argent au jeu, il le distribuait aux assistants, de quelque condition qu'ils fussent. Quand le duc de Lerme reçut, dans les Pays-Bas, Gaston, frère de Louis XIII, il faisait mettre, après le repas, deux mille louis d'or sur une table; et c'était avec cet argent que jouaient le prince et sa suite.

Tant de faste cachait la misère. Les doublons d'Espagne couraient toute l'Europe, par suite du système adopté par ce cabinet de payer partout où il y avait un mécontent. Les armées éloignées

coûtaient des sommes énormes, d'autant plus que, pour tenir les provinces dans une sujétion réciproque, on transportait les Wallons en Italie, les Napolitains en Flandre, les Allemands en Portugal. Pendant ce temps les soldats du pays restaient en haillons et affamés; la noblesse obtenait des grades, mais pour le titre seul; les officiers se dédommageaient par le pillage, pour pouvoir faire la débauche à Madrid. On décorait pompeusement du nom de bande espagnole, allemande, wallone, un ramas de savetiers et de forgerons qui passaient de la boutique au palais, pour y servir comme gardes. Il ne restait au pays qui avait envoyé cent navires à Lépante et cent soixante-quinze contre l'Angleterre, que vingt mille soldats et treize galères; à tel point que les Barbaresques insultaient audacieusement les côtes sans défense de l'Andalousie, où ils enlevaient les embarcations qui s'éloignaient à une lieue à peine de la rade; et il fallut traiter avec un Génois pour se procurer une petite escadre destinée à maintenir les communications avec l'Inde (1).

La littérature elle-même s'égarait. Les Espagnols, qui s'étaient adonnés à la poésie comme à un art, y introduisirent les subtilités dont leur contact avec les Arabes leur avait inspiré le goût. Le chef de cette école (d'où sortit Marini, Espagnol d'origine et d'éducation) fut Louis Gongora d'Argota. Mécontent de se voir mal apprécié et mal récompensé, il fit la satire de son temps. Puis il voulut se signaler, en ajoutant à l'emphase andalouse la barbarie d'un langage mélangé de termes arabes restés dans le pays, et de constructions vieillies; c'est ce qu'il appela le *style soigné* (2), manière de s'exprimer prétentieuse, recherchée, tout en figures, aussi éloignée que possible des locutions ordinaires : ajoutez à cela des noms mythologiques connus des seuls érudits, un sens nouveau affecté aux mots, des inversions, des constructions grecques ou latines, comme si le langage était fait pour cacher les idées et non pour les exprimer. Son *Polyphème* trouva une foule d'imitateurs, qui en exagérèrent les défauts par la manie de tout dire d'une façon inusitée, de sortir du naturel dans la pensée et dans le style, et de prodiguer à chaque ligne ces mé-

(1) Ap. MIGNET, *Négociations*, c. I, 316. Louville, envoyé en Espagne pour y être gouverneur de Philippe V, nous fait un triste tableau de ce royaume.

(2) Les Portugais revendiquent pour don Sébastien le déplorable honneur d'avoir introduit le *estilo culto*.

taphores qui, dans Marini et dans quelques autres poëtes italiens, n'apparaissent que par intervalles.

Ce fut dans cette voie nouvelle que les écrivains espagnols déployèrent leur ardeur trop entravée, en ne donnant carrière qu'à l'imagination au détriment de toutes les autres facultés ; et les
1580-1645. *concettistes*, les *cultoristes* l'emportèrent sur les anciens classiques. Don Francesco Quévédo de Villégas, le plus ingénieux de tous, aussi vif dans la plaisanterie qu'il était permis sous Philippe II, eut la prétention d'écrire dans tous les genres. Célèbre dans les écoles, puis parmi les cavaliers, un duel le contraignit à s'enfuir en Sicile, où le duc d'Ossuna l'employa à des services importants. Il prit part à la conjuration contre Venise ; puis, à la chute du duc d'Ossuna, il fut mis en prison; et son innocence ayant été reconnue après trois ans et demi de captivité, comme il demandait une réparation, il fut banni. Rentré en grâce, il se vit, sur de nouveaux soupçons, jeté pour deux ans dans un cachot fétide, sans nourriture et sans médecins. Enfin, il put faire parvenir deux lignes au duc d'Olivarès, qui fit poursuivre la procédure. Elle mit au jour son innocence, et il fut rendu à la liberté ; mais ses biens avaient été confisqués, sa santé était usée, et il mourut malheureux.

Les onze gros volumes de ses œuvres forment, au dire de son éditeur, le vingtième à peine de ce qu'il écrivit ; or il voulut traiter tous les sujets, et ses contemporains lui décernèrent des louanges enthousiastes. Il avait immensément d'esprit, mais sans ordre ; il répudia la période contournée, alors à la mode ; mais le désir de plaire le fit viser à l'effet plus qu'à la justesse de la pensée : aussi fatigue-t-il par une salve continuelle d'antithèses, de traits, d'arguties. Son triomphe est la satire où, déployant un esprit admirable, bien qu'exagéré, et une raison supérieure, il donne des leçons utiles, quoiqu'il tende trop à propager le goût du burlesque. Il lui échappe des épigrammes très-heureuses même dans les ouvrages sérieux, et plus encore dans son bizarre roman du grand capitaine de voleurs Tacano. Ses chansons (*villancicos*) étaient chantées dans le peuple. Nous avons été curieux de connaître son *Traité de la politique de Dieu et du gouvernement du Christ;* mais, au lieu des aperçus fins que l'on pourrait attendre d'un homme rompu aux affaires, nous y avons trouvé un manque absolu de pratique, et rien autre chose que de bonnes intentions ; car il se borne à déduire, de gré

ou de force, des leçons de politique de la vie de Jésus-Christ.

François Moncade, marquis d'Altona et comte d'Ossuna, né à Valence, écrivit l'*Expédition des Catalans et des Aragonais contre les Turcs et les Grecs*, c'est-à-dire celle des Almogavares. Moins brillant et plus attrayant que Mendoza, il le cède, malgré le style, au narrateur primitif Ramon Muntaner, dans sa charmante naïveté. 1586-1635.

Don Francesco Manoel de Médo, né à Lisbonne, porta les armes comme les autres historiens espagnols, et fut chargé par Philippe IV de décrire le soulèvement des Catalans en 1640, auquel il prit part. Il combattit ensuite pour la liberté de son pays. Mis en prison pour un assassinat, il fut exilé au Brésil, puis il revint dans son pays et y mourut. Il prit un sujet malheureux, d'autant plus qu'il s'arrêta à la première année de la révolte; mais c'est une œuvre du style où la fusion de l'ancien et du moderne est parfaite. Tombée dans l'oubli, elle a été remise en honneur de nos jours comme un chef-d'œuvre par Capmany. 1611-1667.

La littérature dramatique fleurit sous Philippe IV, qui l'aimait et la cultivait; il suffirait en preuve de citer Caldéron, auquel le roi, pour qui les divertissements étaient une grande affaire, fournit largement les moyens d'exécuter des représentations pompeuses. De Solis, Moreto, Tirso de Molina, François de Rojas, noms déjà connus de nos lecteurs, firent l'ornement de son règne.

Le Castillan Villégas, qui traduisit, puis imita Horace et Anacréon, voulut introduire dans sa langue les vers à la manière latine. Il traita le plus souvent des sujets d'amour, et composa des madrigaux (*letrillas*) que l'on cite pour la grâce. 1595-1669.

La couronne poétique lui fut disputée par François de Borja y Esquillache, chevalier de la Toison d'or, vice-roi du Pérou. Réprouvant le gongorisme, il se vantait « de suivre la route intermédiaire, en bannissant et les expressions fastueuses, et la simplicité triviale, et une obscurité affectée. » Mais sa correction fut de glace, et les courtisans seuls donnèrent des louanges à son poëme de *Naples conquise*.

Ce fut aussi un grand seigneur que Bernardin de Rebolledo, acteur dans la guerre de trente ans, puis ambassadeur à Copenhague, où il chanta les *Forêts danoises*. Il mit en vers l'art militaire (*Selva militar y politica*), et composa en outre plusieurs 1676.
poésies pieuses.

Jean de Jauregui, chevalier de Calatrava, d'une grande famille de Biscaye, s'éprit en Italie de la peinture et de la poésie. Il traduisit l'*Aminte* et la *Pharsale*, qui furent mieux accueillies
1638. que ses œuvres légères.

Balthazar Gracian, père d'un prosateur illustre, examine dans le *Criticon* les trente-huit périodes de la vie : il y met en scène des personnages et des incidents très-variés, avec beaucoup de bizarrerie comique; seulement la continuité de l'esprit cause de la fatigue. Il rédigea les préceptes du gongorisme dans l'*Art de penser et d'écrire avec esprit,* où il soutient qu'on ne doit être vulgaire en rien, ni en littérature ni en morale; en conséquence, il introduisit aussi le *style soigné* dans l'éloquence mystique. Renchérissant donc sur les subtilités de ses devanciers, il réduisit l'antithèse en art; car « la nature peut bien inspirer parfois de semblables idées à un esprit fin, mais l'art seul peut le mettre en état d'en produire à volonté. Or, si celui qui sait à peine les comprendre est déjà un aigle, celui qui sait les produire est un ange; et c'est une occupation bien digne des chérubins, et supérieure à l'humanité, que celle qui nous élève à une classe d'êtres supérieurs. »

Nous ne passerons pas sous silence sœur Jeanne-Agnès de la Cruz, religieuse de Mexico (1691), dont beaucoup d'hymnes sacrés furent chantés dans les églises mexicaines. Elle fit aussi plusieurs *auto* dans la manière de Caldéron, parmi lesquels on distingue le *Divin Narcisse,* allégorie mystique destinée à représenter le céleste époux.

Cependant l'enflure et le vide allaient toujours croissant, comme pour venir en aide à l'esprit, qui succombait sous trop d'entraves. Puis, lorsqu'on s'aperçut qu'on avait fait fausse route, chacun se tut; et cette nation pleine d'activité tomba dans l'inertie littéraire comme dans la torpeur politique.

Philippe IV chercha, dans ses quarante années de règne, à relever la nation; mais il ne parvint qu'à réveiller les causes assoupies de guerre; et les conséquences des anciennes erreurs politiques se firent sentir davantage, malgré tout ce que fit pour les amoindrir le comte-duc d'Olivarès. Ce ministre, véritable roi de l'Espagne, non moins ambitieux que Richelieu, avec plus de conscience, n'amassa point de trésors, satisfait qu'il était de ses possessions. Persuadant à Philippe que les soins du gouvernement

étaient un fardeau pesant et indigne de lui, il excita chez lui, au contraire, le goût des jouissances réservées à son haut rang; et il dirigea tout à son gré, en feignant de n'agir que sous l'inspiration du conseil d'État. Il fit, afin de rétablir les finances ruinées, un règlement qui atteste le mal et l'inefficacité du remède. Il put réduire à un tiers les offices de judicature, tant le nombre en était excessif. Il limita à un mois les séjours prolongés que faisaient à Madrid les prélats et les nobles de la province; défendit toute dorure des meubles ou ustensiles, l'emploi de l'or et de l'argent pour galonner les étoffes de soie ou de laine, de la soie pour les manteaux ou les robes de chambre, l'introduction des habits, des instruments, des tapis fabriqués dans les Pays-Bas; il défendit enfin de porter des dentelles, des habits façonnés, des collets plus longs et plus larges que la mesure prescrite. Un père qui avait de deux à cinq cent mille maravédis de revenu ne dut pas donner en dot à sa fille au delà du cinquième de cette somme. Ceux qui se mariaient avant dix-huit ans furent exemptés de tout impôt pendant quatre ans, et le père de six enfants pendant toute sa vie. Défense fut faite d'émigrer, sous peine de confiscation. Les catholiques étaient engagés à venir se fixer en Espagne, et nul ne pouvait se transporter sans permission à Madrid ni à Séville.

1624.

On voit quelle était la misère de l'Espagne. Les autres pays accroissaient continuellement leurs richesses, pour se procurer plus de jouissances; et les Espagnols étaient réduits à mettre des entraves aux actes même les plus innocents, dans l'idée de nuire à l'industrie étrangère, au lieu de songer à raviver la leur. Comme les cortès mettaient obstacle à cet épuisement du pays, Olivarès avait formé un vaste projet consistant à se procurer des revenus fixes et une armée de cent quarante mille hommes : ainsi la Castille et l'Amérique en auraient fourni quarante mille, les Pays-Bas douze mille, l'Aragon dix mille, le Portugal seize mille, autant Naples et la Catalogne, Milan huit mille, Valence, la Sicile, les îles de l'Océan et de la Méditerranée, six mille chacune. Ce projet était le plus propre à fondre tant de petits États en une grande monarchie; mais comment espérer que chacun d'eux renoncerait aux libertés particulières auxquelles il tenait tant? C'était donc une utopie, et telle elle demeura. Le ministre dut encore recourir à des impôts ruineux, suspendre le payement des

intérêts, altérer les monnaies, et se faire accorder par le pape la perception des dîmes.

Pendant ce temps les galions qui venaient d'Amérique étaient souvent capturés par l'ennemi. Le duc de Berghen tentait de fonder dans les Pays-Bas une république semblable à celle des états généraux, et alliée avec elle, ce qui entraîna des persécutions et fit un grand nombre de mécontents; Naples élisait un pêcheur pour roi; et les Catalans, mutinés depuis le moment où Olivarès avait proposé son plan, aigris par des questions de cérémonial que fomentait la France, ne se donnaient pas de trêve. Condé s'étant emparé de Salses, la ville la plus septentrionale du Roussillon, on arma les Catalans pour la reprendre; mais comme ils n'y
1640. déployaient pas assez de zèle, on mit les troupes chez eux pour y vivre à discrétion. Leurs députés qui venaient réclamer leurs immunités, jurées par le roi, furent reçus avec hauteur par Olivarès, qui exigeait d'eux, contrairement aux constitutions, six mille hommes pour les envoyer en Italie, de même que les Italiens
Juin. servaient en Espagne. Les Catalans se soulevèrent donc; ils égorgèrent les Modénois; et le jour de la Fête-Dieu ils mirent Barcelone à feu et à sang, en s'écriant: *Vive la sainte foi! Mort au gouvernement!* Le marquis de Los Vélès, envoyé pour les réprimer, se comporta en bourreau; d'où il résulta que les Catalans, réduits au désespoir, réclamèrent des secours de la France en se soumettant à sa souveraineté, sauf leurs droits, et établirent un gouvernement particulier. De là une guerre qui continua avec des chances diverses jusqu'en 1651; mais la valeur impitoyable de don Juan d'Autriche, fils naturel du roi, finit par triompher : la
1659. Catalogne fut de nouveau soumise à l'Espagne; puis la paix des Pyrénées détermina les confins entre cette monarchie et la France.

Portugal. Marguerite de Savoie, duchesse de Mantoue et cousine du roi, gouvernait le Portugal, qui subissait depuis soixante années le joug de l'Espagne. Mais comme il aspirait toujours à l'indépendance, il était nécessaire de le tenir fortement en bride. En même temps les Hollandais, le considérant comme la propriété de l'Espagne, lui enlevaient ses possessions dans l'Inde, occupaient les Moluques, s'établissaient à Java, à Ceylan, au Japon; si bien que lors de la trêve de 1609 ils exclurent le pavillon espagnol

de toutes les mers au delà de l'équateur. Schah-Abbas, roi de
Perse, enleva à celui d'Ormuz ce qu'il possédait sur le continent,
et occupa Gaeixoma, d'où cette île reçoit l'eau potable et les
comestibles. Les Anglais étaient arrivés récemment dans ces
mers : il leur promit de leur céder tous les prisonniers chré-
tiens et la moitié du butin, s'ils voulaient l'aider à chasser les
Portugais qui empêchaient tout bâtiment asiatique de commercer
avec la Perse, à moins d'avoir chargé à Ormuz, entrepôt de leurs
marchandises. Les Portugais furent donc assaillis dans Ormuz, 1623.
où ils se défendirent en vain; ils durent se rendre, et l'île fut
réduite en désert. La jalousie des Anglais fut ainsi satisfaite,
mais non leur cupidité; car Abbas ne tint à leur égard aucune de
ses promesses.

La Compagnie hollandaise pour le commerce des Indes oc-
cidentales s'était emparée aussi du Brésil, où le gouverneur Jean- 1630.
Maurice de Nassau étendit ses conquêtes. Il put ainsi donner
une description et une carte du pays; il occupa ensuite S.-George 1637.
de la Mina, en Afrique, afin d'en tirer des nègres pour cette im-
portante colonie.

Au Japon, les bonzes mécontents avaient amené l'usurpateur 1611.
du trône à permettre aux Flamands d'y établir un comptoir; et
ces nouveaux-venus offrirent des canons aux naturels pour chas- 1637.
ser les Portugais.

A mesure que les Portugais perdaient au dehors de leurs richesses et de leur gloire, l'oppression augmentait au dedans. Les priviléges que Philippe II avait juré de maintenir étaient violés; les charges, les bénéfices, affermés et vendus; l'agriculture et le commerce, ruinés par l'imprévoyance des lois espagnoles et dans l'intérêt de la nation dominante. Les domaines de la couronne avaient été aliénés; deux mille canons et trois cents bâtiments amenés en Espagne, afin que le pays épuisé ne pût plus songer à s'en détacher.

Marguerite obéissait à l'influence de deux de ces renégats, qui, dans tous les pays de conquête, cherchent à se faire pardonner le tort d'y être nés en opprimant leurs frères : c'étaient Pierre Suarès et Michel de Vasconcelos, le premier, président du conseil de Portugal à Madrid, le second, secrétaire d'État à Lisbonne. Asservis à Olivarès, et désireux d'abattre la noblesse portugaise pour l'opprimer, ils songeaient à se débarrasser de Jean, duc de

Bragance, qui, propriétaire d'un tiers du territoire du royaume, affichait, comme petit-fils de Catherine, des prétentions au trône : l'ambition de son père et de son aïeul semblaient avoir produit l'insouciance chez le duc, homme de goûts paisibles, et manquant de l'énergie que réclament les grandes tentatives; mais il se trouva encouragé à seconder les vœux du pays par le docteur Pinto Ribeiro, intendant de sa maison. Olivarès, concevant des soupçons à son égard, lui offrit le gouvernement de Milan; mais le duc refusa; il le désigna pour inspecter les forts et les forteresses, en donnant ordre aux commandants et aux amiraux de s'assurer de sa personne; mais Jean ne voyagea que bien accompagné. Il l'invita à venir à Madrid pour rendre compte de sa mission; le duc y envoya faire des préparatifs magnifiques, mais il remit son départ de jour en jour.

Les Catalans s'étant soulevés sur ces entrefaites, le comte-duc invita les Portugais à marcher contre eux. Cette expédition leur répugnait; car il s'agissait de combattre des gens qui faisaient ce qu'ils désiraient eux-mêmes exécuter; mais la noblesse en prit occasion de se réunir, de se procurer des armes et de s'exercer à leur maniement. Rodrigue de Cunha, archevêque de Lisbonne, et d'autres personnages influents, étendaient la conspiration jusque dans les rangs de la bourgeoisie; la femme du duc de Bragance déter-
1640. 10 décembre. mina son mari à y entrer. Il fut convenu que chacun des conjurés réunirait chez lui ses parents et ses amis, et leur ferait part de ce qui se préparait; puis, sans laisser à personne le temps de réfléchir ou de se repentir, que l'on en viendrait de suite à l'exécution. Les choses se passèrent comme il avait été convenu. La garde *allemande* fut surprise aux cris de *vive le roi Jean!* et Vasconcelos massacré par le peuple en fureur. La régente, arrêtée, fut traitée avec respect. Les autres villes imitèrent Lisbonne; les colonies, à
Jean IV. l'exception de Ceuta, reconnurent Jean IV; et la révolution se trouva accomplie avec tant d'accord et si peu de sang versé, qu'il serait à désirer que toutes pussent se faire ainsi (1).

1641. 28 janvier. Lors de la réunion des cortès, les trois états, clergé, noblesse et peuple, déclarèrent que la souveraineté leur appartenait, et qu'ils proclamaient Jean IV en vertu de l'autorité et du droit qu'ils avaient de déterminer, ordonner, établir, conformément à la justice; que le royaume seul était apte à juger et à déclarer la

(1) Balth. Birago, *Hist*[illegible]*évolution du royaume de Portugal.* Cal. Passarelli, *Bell*[illegible]; Lyon, 1684.

légitimité de la succession, en cas de doute entre les prétendants; et de même à relever les sujets de l'obéissance, lorsque le roi s'en rendait indigne. Après l'exposé des droits juridiques de Catherine, fille de l'infant Édouard et aïeule de Jean de Bragance, les états élurent ce prince, en annulant le serment prêté à Philippe, attendu que ce monarque avait violé les conditions, « qualités et modes qui, selon la jurisprudence, suffisent pour qu'un roi cesse de mériter le sceptre. » A cette occasion, ils présentèrent au roi un *chapitre général*, où ils réclamaient divers allégements. Il y fut stipulé que le royaume ne pourrait jamais passer à un étranger, ou à une personne née d'un roi étranger, l'expérience démontrant qu'on ne peut bien gouverner plusieurs royaumes réunis. L'héritier éventuel fut obligé au serment; et il lui fut fait don, selon le vœu exprès du clergé, des biens de la maison de Bragance, afin qu'il portât le titre de prince du Brésil, duc de Bragance.

Ce sont là les droits que nous avons vu réclamer par les cortès en 1828.

Il n'avait encore pénétré aucun avis du soulèvement dans la prison royale où Philippe IV restait confiné, quand Olivarès entra d'un air gai chez le roi, en lui disant : *Votre majesté vient de gagner un grand-duché, et pour douze millions de propriétés. — Comment cela? — La cervelle a tourné au duc de Bragance, et il s'est laissé proclamer roi de Portugal; en conséquence, ses biens reviennent au fisc.* Philippe, affectant une égale sérénité, répondit : *Il faut y pourvoir.*

Ce n'était pas chose si facile. L'Espagne en guerre avec la France, avec les Pays-Bas, et avec les Catalans soulevés, ne put jamais envoyer en Portugal plus de quinze mille hommes; et c'étaient plutôt des Allemands, des Wallons, des Italiens, que des Espagnols (1). Elle n'avait point de vaisseaux en état de tenir la mer et d'empêcher les secours étrangers; le patriotisme manquait. On recourut donc à l'intrigue. Les mécontents et les jaloux, qu'une

(1) L'archevêque d'Embrun, ambassadeur à Madrid, écrivait en ces termes : « Don Juan ayant discrédité le courage de la nation espagnole, tout à fait dégénérée, selon lui, de la réputation qu'elle eut dans un temps, disant qu'il y a plutôt besoin ici de gens pour labourer la terre et pour conserver les Indes, on a pris la résolution d'entretenir peu de régiments espagnols, et de se servir d'étrangers le plus possible.... On ne voit presque pas de gens de condition dans toute l'armée; personne n'y va sans stipulations pour son avantage particulier. »

révolution laisse toujours après elle en assez grand nombre, ourdirent une trame où entrèrent les juifs. Il s'agissait de brûler le palais ainsi que la flotte portugaise, et de tuer le roi. Mais le complot fut découvert : quelques-uns des conjurés furent mis à mort ; l'archevêque de Braga et le grand inquisiteur se virent condamnés à un emprisonnement perpétuel. Le peuple, à qui l'on fit croire que les Espagnols avaient l'intention de déporter tous les Portugais en Amérique, en conçut une vive irritation.

La guerre s'engagea alors ; et la France, la Suède, la Hollande, puis l'Angleterre, formèrent une ligue avec Jean IV. Ce prince, ne visant qu'à se maintenir, ne menaça point l'Espagne, et se borna à se défendre avec ses propres forces. L'Espagne, pour se venger de lui, amena l'Autriche à arrêter le prince Édouard, son frère, qui servait dans l'armée impériale ; il fut transporté à Milan et traduit devant une commission militaire qui l'aurait condamné à mort, s'il n'eût cessé de vivre naturellement.

Mais si Jean IV avait été porté au trône par le vœu du peuple, il trouvait le royaume ruiné par soixante et un ans de servitude, sans armée, sans vaisseaux, sans artillerie. Il établit aussitôt des fabriques d'armes et de poudre ; quelques bâtiments, enlevés aux Espagnols, servirent de marine ; il fit battre monnaie avec les métaux que fournit sa propre maison, et aussitôt la noblesse, le clergé, le peuple, s'empressèrent de l'imiter. Neuf vaisseaux espagnols chargés de denrées de l'Orient étant entrés dans le Tage sans rien savoir de la révolution, on les captura. Les cortès accordèrent généreusement des subsides. Il fut possible ainsi d'aider les Français dans la guerre contre l'Espagne.

Jean IV conclut à la Haye avec la Hollande, qui avait dépouillé les Portugais de Manaar, de la pêche des perles dans le Djasnapatnam, et de Negapatnam sur la côte de Coromandel, une trêve par laquelle il s'engageait à lui payer, pour la restitution du Brésil, huit millions de florins, ou l'équivalent en tabac, sel ou autres denrées, en laissant aux états généraux le commerce du pays, à l'exception de celui des bois de teinture. Les hostilités devaient cesser à la publication de cet acte. En conséquence, les Hollandais expédièrent un bâtiment fin voilier, pour en donner secrètement avis ; et, pendant le délai apporté à la dénonciation officielle du traité, ils occupèrent encore le cap de Bonne-Espérance et Ceylan.

Lorsque Jean IV envoya faire hommage en son nom à Urbain VIII, l'ambassadeur espagnol protesta, quoique la cour de Rome soit dans l'usage d'avoir égard aux gouvernements de fait, pour que le ministre portugais ne fût pas reçu par le saint-père. Il le fit même attaquer dans les rues par les spadassins qu'il traînait à sa suite; et, se prétendant offensé, il demanda satisfaction : bien plus, à son départ il fit marcher des troupes de Naples, afin de pouvoir se venger. Pour détourner la tempête, on se décida à congédier l'envoyé. Des violences du même genre se renouvelèrent sous Innocent X, qui eut la faiblesse de ne jamais reconnaître Jean IV; aussi ne restait-il plus en Portugal et dans les colonies qu'un seul évêque : le roi cependant n'osait recourir aux expédients énergiques que lui suggéraient les universités. Tout se raccommoda lorsque l'Espagne reconnut l'indé- 1668.
pendance du Portugal. Alors la paix fut aussi conclue avec les états généraux; et, en vertu de ce traité, les Portugais recouvrè-
rent le Brésil, mais en perdant les Moluques, Cochin, Ceylan, 1669.
le cap de Bonne-Espérance, et tout ce dont les Hollandais s'étaient emparés dans les Indes orientales.

Le Portugal recouvrait donc son indépendance; mais c'en était fait de sa gloire. Peuple et noblesse y avaient grandi dans un heureux accord, parce que la noblesse n'y était pas née de la conquête, mais de la délivrance, et parce que l'héroïsme personnel avait conduit d'abord les Portugais à affranchir leur patrie, puis à porter ses étendards sur les côtes d'Afrique, en Asie et en Amérique. Le temps de la valeur personnelle était passé; les Portugais, redevenus leurs maîtres, trouvèrent, au lieu des courses aventureuses, la mer occupée par le commerce et par l'industrie, et de puissants rivaux possesseurs du champ où ils avaient dominé despotiquement. Ils remirent donc l'épée dans le fourreau, et, n'ayant dans leur souvenir qu'aventures éclatantes, ils eurent peine à se résigner au travail; ils gardèrent la vanité, alors que n'existaient plus les motifs qui l'avaient produite. Les princes de Bragance, sachant combien ils étaient redevables à la noblesse, furent jaloux d'elle, et s'appliquèrent à la rabaisser. Aux vaillants champions succédèrent les gentilshommes étagés par rangs à la cour au milieu des jalousies et des brigues. Dans une telle hiérarchie de dépendance il ne se développa rien d'actif, et l'on ne vit pas se former ce tiers état qui, dans les autres pays, remplaça la féodalité.

se leva contre sa rivale avec l'intention de l'affaiblir. En conséquence, les traités de Westphalie, d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue et des Pyrénées furent tous conclus au détriment de l'Autriche, et tantôt lui enlevèrent quelqu'une de ses possessions, tantôt reconnurent l'affranchissement de ses sujets révoltés.

Les rôles se trouvèrent alors intervertis. L'Europe, rassurée à l'égard de l'ambition autrichienne, redouta de la part de Louis XIV ses prétentions à faire la loi chez les autres, à acquérir la suprématie en Europe, à rattacher à sa monarchie les pays sur lesquels il pouvait prétexter la plus mince apparence de droit. Mais l'Espagne lui tenait plus particulièrement au cœur ; et l'on peut dire que, pendant tout son règne, il se proposa pour but de l'acquérir. Charles II, aussi impuissant d'âme que de corps, n'éprouvait d'autre passion que sa haine pour les Bourbons, haine que lui avait inspirée une mère autrichienne ; il ne pouvait entendre sans déplaisir les perroquets de la reine qui babillaient en français, et sut bon gré à la duchesse de Terra-Nova de ce qu'elle en avait étranglé un. Lorsque sa première femme eut cessé de vivre (et l'on soupçonna encore qu'elle avait péri par le poison), il épousa une belle-sœur de l'empereur, toute dévouée à ce souverain ; mais déjà vieux à trente-six ans, il n'eut pas non plus d'enfants de cette princesse, et les espérances de ceux qui aspiraient à son héritage s'en augmentèrent.

Charles II n'ignorait pas les honteux manéges dont sa succession était l'objet de son vivant : il songea donc à disposer du royaume par testament, comme si un roi avait ce droit dans un
1698. pays où il existe des lois. Il désigna pour son héritier le prince électeur de Bavière ; mais Léopold réussit à le détourner de cette résolution, et à lui faire promettre le trône d'Espagne à un prince autrichien, sous la condition de venir défendre la Catalogne à la tête d'une grosse armée. La lenteur allemande laissa prendre les devants à Louis XIV, qui, voyant néanmoins la difficulté de s'emparer de tout, proposa un partage au moyen d'un de ces traités secrets, déshonneur de la diplomatie des deux siècles passés, et qui ne sont possibles que sous l'absolutisme. Le prince d'Orange, dont la domination s'étendait sur l'Angleterre et sur la Hollande, était favorable à un démembrement qui n'aurait trop agrandi ni l'Autriche ni les Bourbons ; et ce parti, quoique sans dignité, aurait du moins évité aux peuples une guerre dont ils n'avaient point à pro-

fiter. Mais Charles II conçut de ce plan, lorsqu'il en fut informé, tout le courroux dont son âme timide était susceptible, et il institua de nouveau le prince bavarois pour son héritier. L'Espagne, qui ne redoutait rien tant que de se trouver réduite en province, se tenait pour satisfaite de ce choix, lorsque le jeune prince vint à 1690.
mourir.

Alors les menées devinrent plus ardentes. Léopold, dans l'espoir d'obtenir l'héritage entier pour son second fils, exagéra ses prétentions, et se refusa à l'ancien partage. Charles II, désolé de la pensée que sa monarchie s'en irait en lambeaux, consulta des théologiens, des jurisconsultes et le pape. Or, le pontife, irrité contre Léopold, et espérant que la liberté de l'Italie résulterait de l'affaiblissement de l'Autriche, émit, comme les docteurs, un avis favorable à la France. Les Autrichiens, soutenant que Charles II était ensorcelé, lui envoyèrent un exorciste : cette démarche contribua à abattre de plus en plus le malheureux roi ; mais le peuple indigné chassa les charlatans qui l'obsédaient; les intrigues pesantes et pointilleuses de l'ambassadeur allemand furent déjouées par la souplesse et la magnificence françaises. On fit briller aux yeux de la reine l'espoir d'épouser le Dauphin ; on remontra à Charles combien il lui importait, pour conserver l'intégrité du royaume, de triompher de ses antipathies. Le parti espagnol craignait que ces vice-royautés et ces nombreux conseils, dont la noblesse tirait un dernier lustre, ne fussent enlevés à Madrid; puis il haïssait les Autrichiens parce qu'ils étaient à la cour depuis quelques années, en même temps qu'il désirait les Français parce qu'ils n'y étaient pas, et parce que seuls ils paraissaient capables d'assurer l'intégrité de la monarchie. Charles II se décida donc, par un nouveau testament, à reconnaître le droit de Marie-Thérèse, et appela au trône Philippe d'Anjou, fils puîné du Dauphin : il donnait ainsi gain de cause à la France, et rassurait en même temps l'Europe contre une réunion éventuelle de la France et de l'Espagne.

Ces dispositions prises, Charles II mourut, et avec lui s'éteignit la branche austro-espagnole, laissant au dernier degré d'abaissement ce royaume, qu'elle avait reçu au comble de la grandeur. Les Espagnols, satisfaits de ne pas voir leur pays démembré, envoyèrent le testament du feu roi à Louis XIV. Mais devait-il l'accepter? Le partage dont on était tombé précédemment d'accord aurait réuni sans conteste à la France un territoire considérable,

avec l'appui de la Hollande et de l'Angleterre : en acceptant au contraire le testament, il se montrait déloyal envers ses alliés; mais il assurait à son petit-fils la totalité de la monarchie espagnole.

D'un autre côté, Léopold espérait également acquérir cette succession tout entière; et, après avoir reconnu sans valeur les renonciations imposées à Louis XIII ainsi qu'à Louis XIV, il les déclara valables lorsqu'il crut pouvoir se fier à la jalousie de toute l'Europe. Sa maison, qui s'était élevée à tant de grandeur à force d'art et de temps, ne pouvait se faire à l'idée de voir une partie si notable de possessions, considérées comme des domaines de famille, passer à des rivaux à qui elle avait disputé pendant des siècles quelques pieds de terre dans les Pyrénées et sur les bords du Rhin.

On prévoyait donc une guerre : c'est pourquoi madame de Maintenon était d'avis de ne pas accepter le testament. Louis XIV hésita devant la ruine de la France, qu'on lui faisait entrevoir comme un résultat possible de l'acceptation. Mais *sa gloire* l'emporta ; et s'adressant à Philippe d'Anjou, il lui dit : *Mon fils, le roi d'Espagne vous a fait roi; les grands vous demandent, les peuples vous désirent, et je consens. Seulement, souvenez-vous que vous êtes Français*. Puis il le présenta à la cour en disant : *Voici le roi d'Espagne ; il n'y a plus de Pyrénées !*

Philippe V. 1701. Philippe, accueilli au milieu des fêtes, fit son entrée à Madrid, où il arriva avec une instruction de son aïeul sur la manière de gouverner, et dont voici les principales recommandations : Rétablir les séminaires pour donner une meilleure direction au clergé, sans en confier toutefois la direction aux jésuites, pour ne pas blesser les dominicains; empêcher les progrès du jansénisme, et aussi l'excès de l'autorité pontificale; tolérer les superstitions, mais ne pas s'y laisser entraîner; agir prudemment avec l'inquisition, tout en cherchant à l'adoucir; prendre un jésuite pour confesseur, mais sans qu'il se mêle des affaires temporelles; conserver la paix, afin de fortifier la monarchie; ne pas faire de mal *positif* pour obtenir un bien, ni entreprendre certains biens dont il pourrait résulter de grands maux; n'épouser jamais une Autrichienne. Louis XIV terminait en ces mots : *Je finis par un des avis les plus importants que je puisse vous donner. Ne vous laissez jamais gouverner par autrui; n'ayez ni favori ni premier ministre; interrogez et écoutez le conseil, mais décidez*

vous-même. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera les lumières nécessaires tant que vos intentions seront droites.

Louis XIV arrivait au comble de sa prospérité en ajoutant à un royaume entouré de gloire cette autre monarchie, qui donnait à gouverner à son petit-fils une grande partie de l'Europe et la moitié de l'Amérique. Peu importait aux potentats à qui reviendrait l'Espagne, pourvu qu'elle ne fût ni à la France ni à l'Autriche, d'autant plus que leur attention se portait alors sur la guerre qui avait éclaté dans le Nord. L'empereur avait irrité l'électeur de Bavière en refusant de lui restituer les subsides que celui-ci lui avait avancés contre les Turcs, et les États d'Allemagne, en érigeant de son chef un huitième électorat. Louis XIV attira donc facilement de son côté l'électeur de Bavière et d'autres princes d'Allemagne; il gagna de même la Savoie par un mariage, se concilia Mantoue avec de l'argent, et fomenta en Hongrie l'insurrection de Ragoczy.

Les puissances maritimes, déjà blessées de ce qu'il s'était refusé à un partage fait sous leurs auspices, craignaient qu'il n'eût accepté le testament de Charles II dans le seul but d'amener la réunion des deux royaumes. Au lieu de dissiper ces appréhensions, Louis XIV les excita encore plus. Il fit signer à Philippe V une protestation pour revendiquer son droit à la couronne de France, si le duc de Bourgogne venait à mourir. C'était une précaution naturelle; mais elle provoquait des soupçons, et éludait une des clauses principales du testament, l'incompatibilité des deux couronnes. S'étant fait conférer par la cour de Madrid de pleins pouvoirs pour opérer dans les Pays-Bas espagnols, il les envahit, et renvoya sans armes la garnison qu'y tenaient les Hollandais, d'après une convention faite avec Charles II. Ce fut une double faute; car il irritait ainsi les Provinces-Unies, en même temps qu'il augmentait leurs moyens de vengeance, en leur rendant les vingt-deux bataillons répartis dans les places fortes.

A ce moment l'Angleterre et la Hollande accusèrent hautement Louis XIV de revenir à l'exécution de ses anciens projets. Il prétendait rétablir, disaient-elles, les Espagnols en Portugal et les Stuarts en Angleterre; réunir la république hollandaise aux Provinces-Unies, et transporter à Anvers le commerce d'Amsterdam. Elles ne songèrent donc plus qu'à se réunir à Léopold. Par une autre grave imprudence, Louis XIV reconnut comme roi d'Angleterre Jacques III, fils du Stuart détrôné, et cela en dépit du traité de Ryswick; ce qui

rendit nationale parmi les Anglais la guerre qui lui fut déclarée. Elle fut soutenue au nom de la reine Anne par Marlborough et par Godolphin ; ce dernier, habile politique ; l'autre, grand capitaine, en même temps qu'homme d'État supérieur et chef de parti. Le Danemark se réunit à eux ; le grand pensionnaire Heinsius dirigeait la Hollande, en suivant les vastes desseins de ses prédécesseurs ; Léopold s'apprêtait à recouvrer par les armes ce qu'il aurait pu conserver par plus d'activité. Or, la fortune lui avait offert un grand capitaine dans Eugène de Savoie, qui, après avoir acquis une belle renommée par ses faciles victoires sur les Turcs, comme libérateur de la chrétienté, se trouvait appelé de nouveau à la sauver contre l'ambition de Louis XIV (1) ; si bien que, de négociations partielles continuées pendant trois ans, il résulta une *grande alliance* contre la France.

Les grands hommes dont Louis XIV avait hérité des précédentes révolutions avaient disparu. Le monarque orgueilleux se flattait en vain que ses brevets suffiraient pour inspirer le génie de la politique et celui de la guerre. Les campagnes antérieures avaient épuisé les finances ; l'enthousiasme toujours fugitif s'attiédissait en présence d'un roi vieilli et bigot, qui, n'ayant plus pour appui les conseillers dont les avis l'avaient fait paraître grand, devait se résigner à suivre ceux d'une femme. Or, cette femme ne choisissait pas les plus habiles, mais ceux qui lui agréaient le plus : ainsi Michel de Chamillart, qu'elle porta aux ministères de la guerre et des finances, était un fort honnête homme, mais incapable.

Il restait néanmoins à Louis XIV l'impulsion des temps antérieurs, qui continue d'ordinaire même après que les causes en ont cessé ; le prestige d'un nom devant lequel l'Europe était habituée à trembler ; des frontières bien fortifiées ; les Espagnols très-résolus à conserver leur intégrité nationale, et détestant la domination étrangère, surtout celle de l'Autriche, qui, appuyée par des protestants, envoyait des soldats hérétiques dans le royaume catholique.

L'alliance ne paraissait pas devoir être de longue durée entre les puissances maritimes et l'Autriche, les unes armant pour que la

(1) *Eugene von Savoyen hinterlassen politischen Schriften.*
Mémoires du prince Eugène de Savoie, écrits par lui-même, 1809. Ils sont l'œuvre du prince de Ligne.
Vita e campagne del principe Eugenio ; Naples, 1754.

succession espagnole fût partagée, et l'autre pour qu'elle lui fût attribuée tout entière. En effet, elle se maintint uniquement par l'habileté et aussi par les défauts de l'illustre triumvirat dont nous avons parlé : Heinsius, timide par nature ; Marlborough, avide de richesses et de pouvoir ; Eugène, hostile par vengeance à Louis XIV, et se sentant nécessaire à l'Autriche, qui n'avait pas d'autres généraux.

Eugène avait commencé la guerre en Italie en remportant, près de Carpi, une victoire sur le prudent Catinat ; mais le maréchal de Villeroi qui remplaça ce général, et qui n'était célèbre que par ses intrigues et par son orgueil, empira les choses par ses témérités ignorantes, jusqu'au moment où il fut fait prisonnier à Cré- 1701.
mone. Il eut pour successeur le duc de Vendôme, soldat brillant 9 juillet.
et efféminé, qui, restant au lit jusqu'à quatre heures, négligeait la discipline de l'armée ; puis il rachetait ce défaut par d'heu- 15 juillet.
reuses hardiesses, et il délivra Mantoue.

Le roi d'Espagne combattit en personne à Luzzara. Habitué aux armes dans sa jeunesse, il avait en outre de la valeur ; et, comme on lui demandait à quel poste devait se placer le roi dans les batailles, il répondit : *Au premier, comme partout.* Il se rendit à Naples, où l'on était extrêmement mécontent du gouvernement espagnol ; mais il ne sut pas s'y concilier les cœurs. Il alla ensuite combattre en Lombardie ; puis bientôt après il retourna en Espagne. N'ayant pas été élevé pour régner, il s'était conservé pur de la corruption de la cour natale ; mais, modeste, timide, incapable de prendre des résolutions de son chef, il se laissait diriger par le gouverneur que lui avait donné son père. Il n'avait pas encore séjourné un an à Madrid, qu'il fut pris de ces crises nerveuses et de ces accès de mélancolie dont il fut toujours tourmenté : depuis lors, dégoûté de toute occupation, il était atteint de peur dans la solitude, versait souvent des larmes ; et tout serait allé au plus mal si Louis XIV n'eût envoyé près de lui des personnes de confiance pour entretenir la vie dans le pays, et remédier aux désordres d'une administration détestable (1).

(1) « Le roi n'a pas un sou. Je passe pour un habile homme parce que j'ai trouvé de quoi faire mettre une porte à la cave et acheter des essuie-mains, en place desquels on allait se servir des torchons des marmitons. Les valets de pied espagnols qui sont sous les ordres du majordome demandent l'aumône, et sont tout à fait nus. Les chevaux sont encore pis, attendu qu'ils ne peuvent gueuser. » *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon*

Pendant ce temps-là les Français succombaient sur mer, et la flotte espagnole était détruite dans le port de Vigo par le duc d'Ormond et l'amiral Rooke. Marlborough continuait avec succès la campagne sur le Rhin; les Impériaux menaçaient l'Alsace; mais Villars, non moins vaillant général qu'adroit diplomate, hasarda une bataille à Friedlingue avec des forces disproportionnées, et, demeuré vainqueur, il fut proclamé maréchal.

Par son conseil, Louis XIV, résolu de tenter un effort général,
songeait, assisté du duc de Savoie et des Hongrois soulevés, à faire
marcher de tous côtés des troupes sur l'Autriche, et à prendre
1703. Vienne, afin de pouvoir s'écrier : *L'Autriche a cessé de régner*.
Déjà, en effet, l'ennemi était assez près pour que l'on discutât dans
le conseil aulique la question de savoir si Léopold devait aban-
donner Vienne (1), lorsque le duc de Savoie fit changer la face des
affaires, en désertant la cause de la France, quoiqu'il fût le beau-
père de Philippe V. Il en résulta alors pour lui la perte de son
duché. Eugène et Marlborough remédièrent aux revers de l'Al-
1704. 13 août. lemagne. La grande bataille de Hochstedt, où ils firent trente
mille prisonniers, donna la Bavière aux Impériaux, et délivra
l'Allemagne des Français. En même temps les Anglais détruisirent
les vaisseaux français à Gibraltar, dont ils s'emparèrent; et, après
tant et de si longs efforts pour réunir une belle marine, on ne vit
plus de bâtiments français dans la Méditerranée ni dans l'Océan.

1706. 13 mai. Villeroi ayant été battu à Ramillies, dans le Brabant, par
Marlborough, la Flandre fut perdue. La chance tourna aussi en
Italie contre la France, lorsque Vendôme, qui avait été victorieux
à Cassano et à Calcinato, fut remplacé. Eugène fit lever le siége
1703. de Turin; ce qui fit perdre le Modénois, le Mantouan, le Pié-
mont et Naples. Les Français, renfermés dans Milan, capitulèrent
sous la condition de retourner chez eux; ce dont on fit un grief très-
grave à l'empereur, qui, pour s'assurer la Lombardie, les laissait
aller grossir l'armée ennemie.

Aidé, en effet, de ces forces, Philippe reprit Madrid sur le

en Espagne, extraits de la correspondance de M. de Liouville; Paris, 1818, t. I, p. 162.

(1) Lors des négociations de 1714, Eugène avoua à Villars que s'il eût alors marché sur Vienne, il aurait hâté de onze ans la conclusion de la paix, en obtenant des conditions avantageuses pour la France, et en épargnant les maux affreux qu'entraînèrent les campagnes suivantes.

prince Charles, second fils de Léopold, à qui son père avait cédé ses droits; mais il y rentra bientôt. Clément XI, qui, par suite des exigences de Léopold, lui avait déclaré la guerre, fut si maltraité par les protestants à la solde de l'empereur, qu'il fut obligé de se soumettre. Alors Léopold confisqua le duché de Mantoue, comme 1703.
appartenant à un rebelle. Il confisqua aussi la Mirandole, qui fut vendue à Modène, et il donna au duc de Savoie l'investiture de ses États. Enfin Lille, où Vauban avait déployé toute sa science, et pour la défense de laquelle il avait remis en mourant un plan secret à son neveu, dut céder après un terrible siége; et le royaume fut envahi par les Anglais et par les Impériaux, désireux de venger sur la France les ravages du Palatinat.

La France avait à souffrir en outre de calamités naturelles : la petite vérole revenait y sévir fréquemment (1). A l'horrible hiver de 1709 en succéda un autre si rigoureux, que les vignes, les oliviers, les arbres à fruit périrent, ainsi que les semences reçues par la terre; et il en résulta une disette qu'aggravèrent encore des mesures ignorantes. Le peuple mourait; et, ce que l'on regrettait plus encore, les impôts ne rentraient pas; ce qui faisait que le roi ne pouvait payer ses troupes. La capitation fut triplée; la monnaie refondue fut élevée d'un tiers au-dessus de sa valeur réelle; on vendit les lettres de noblesse à raison de deux mille écus. A l'état si prospère des finances sous Colbert, succéda un discrédit général, et les faillites devinrent fréquentes. Il n'y avait plus d'argent, plus de commerce; les terres restaient sans culture; les industriels étaient bannis, les rentes sur l'État avilies, le peuple accablé par les taxes; les nobles, ne recevant pas de solde sous les drapeaux, étaient réduits à engager leurs terres. Le roi dut se procurer huit millions moyennant trente-deux millions de rescrits, c'est-à-dire au taux de 400 pour 100. Les revenus ne montaient qu'à 115,389,074 livres; mais les charges étaient de 82,859,504. Il ne restait donc que trente-deux millions et demi pour les dépenses du gouvernement, et ils étaient absorbés à l'avance pour trois ans (2).

Louis XIV aurait voulu restreindre ses dépenses; mais il en était

(1) Elle fit périr en 1712 cinq cents personnes à Paris, dans l'espace d'un mois; la mortalité fut à proportion dans d'autres endroits, et partout il y eut des victimes illustres.

(2) RAYNAL, *Hist. philos. des deux Indes.*

empêché par ses habitudes de faste et par sa compassion pour d'anciens serviteurs. Madame de Maintenon était réduite à manger du pain bis ; des compagnies entières de cavalerie désertaient pour se mettre à faire la contrebande. Le banquier Samuel Bernard était de la part du roi, qui cherchait à en obtenir de l'argent, l'objet d'attentions dont naguère des princes auraient été fiers. Enfin, Louis XIV, se voyant à bout de ressources, leva le dixième de tous les revenus ; mais cette taxe, exposée au plus grand arbitraire, causa un mécontentement immense, et ne produisit que peu.

Cependant Léopold était mort comme Joseph Ier, son successeur. Or, l'Empire ayant été dévolu à Charles, le prétendant au trône d'Espagne, la crainte d'une réunion dangereuse renaissait de ce côté chez les alliés, de même que parmi les Espagnols celle d'être réduits en province. Les plans arrêtés par Marlborough se trouvaient entravés par les commissaires des états généraux, qui accompagnaient l'armée avec des instructions très-limitées, et devaient, d'après la constitution, consulter tant de personnes, que le secret devenait impossible ; ajoutez à cela la répugnance jalouse à obéir à un prince étranger. Aussi Marlborough dut-il les tromper souvent, et parfois ne révéler son projet qu'à l'instant de l'exécution. C'est pourquoi le vieux général Athlone, ayant reçu des états généraux des félicitations sur l'heureux succès de la campagne de 1702, répondit : *Il n'est dû qu'à l'incomparable généralissime ; quant à moi, je ne puis que m'accuser de m'être continuellement opposé à tout ce qu'il proposait au conseil* (1).

Louis XIV travaillait cependant en secret pour obtenir la paix ; mais il n'y eut pas, dans les temps modernes, de négociations plus longues ni plus compliquées que celles-là (2). Le cours d'un règne fortuné, selon le marquis de Torcy, n'avait été, pendant un grand nombre d'années, interrompu par aucun revers : aussi le roi en sen-

(1) Il faut voir dans la correspondance de Marlborough ces entraves de la part des états généraux, et la nécessité où il était de sacrifier à leur lenteur des plans qui ne pouvaient réussir que par la rapidité ; d'autre part, « le moindre revers les disposait à accepter des conditions même honteuses, tandis que la prospérité les rendait oublieux de leurs amis et de leurs ennemis. »

(2) Les Mémoires de J. B. Colbert, marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères de France, en contiennent la meilleure relation. Pleins de loyauté, ils offrent de l'attrait, tant à cause du mérite du narrateur que parce qu'ils montrent dans l'humiliation ce grand roi, que toute la littérature contemporaine ne voit que rayonnant de gloire.

tait-il plus vivement les calamités, parce qu'il ne les avait jamais éprouvées. C'était un terrible sujet d'humiliation pour un monarque habitué à vaincre, vanté pour ses triomphes, pour sa modération, alors qu'il dictait la paix et qu'il en prescrivait les conditions, que de se voir obligé à l'implorer de ses ennemis, à leur offrir en vain de restituer une partie de ses conquêtes, la monarchie espagnole, l'abandon de ses alliés : bien plus, pour faire accepter ses offres il lui fallut s'adresser à cette république dont il avait, en 1672, conquis les principales provinces, et repoussé les soumissions quand elle le suppliait de lui accorder la paix aux conditions qu'il voudrait. Le roi supportait un pareil changement avec la constance d'un héros et la résignation d'un chrétien aux ordres de la Providence, moins affligé de ses chagrins intérieurs que des souffrances du peuple : sans cesse occupé des moyens d'alléger et de finir la guerre, c'est à peine si l'on s'apercevait qu'il se fît violence pour cacher aux autres ses propres peines.

Pressé par la nécessité et par les réclamations que lui adressaient de toutes parts les peuples aux abois, Louis XIV renouait les négociations, et tentait, en lui offrant des millions, la vénalité connue de Marlborough. Mais plus il cédait, plus ses ennemis élevaient leurs prétentions; et le roi Philippe V ne consentait ni à céder ni à morceler sa couronne.

Le parti whig avait eu la haute main en Angleterre tant qu'avait duré la nécessité de soutenir la nouvelle dynastie contre le grand roi; mais, à présent qu'il cessait d'inspirer la crainte, les torys, plus disposés à un arrangement, s'étaient relevés. La reine Anne ayant ôté le ministère à Marlborough et à Godolphin, le confia à Bolingbroke, chaud partisan de la paix; et un changement de cabinet produisit ce que tant d'armements n'avaient pu faire. L'Angleterre aurait vu avec déplaisir Charles réunir à l'Empire tant d'autres États, et la Hollande, sa rivale en commerce, accroître ses possessions. Des propositions furent donc faites à Louis XIV, qui les accepta, comme on peut le concevoir, avec une grande satisfaction ; et ce furent les préliminaires d'un traité de paix. En vain Eugène courut en Angleterre pour y mettre obstacle et pour renverser le ministère, fût-ce même par l'assassinat et l'incendie; un congrès fut indiqué à Utrecht pour discuter les conditions.

Cependant les Impériaux s'obstinèrent dans leur refus. Eugène attaqua Landrecies, dont la prise lui aurait ouvert la Champagne et

la Picardie; ses éclaireurs s'avancèrent jusqu'aux portes de Reims, et il menaça d'*arriver à Versailles la torche à la main.* La France entière était dans un grand effroi ; on conseillait au roi de se transporter de l'autre côté de la Loire. Telle était l'humiliation à laquelle était réduit, à l'âge de soixante-trois ans, ce roi naguère si heureux ; et comme si cela ne suffisait pas encore, Dieu voulut le montrer comme un objet de compassion.

1711. Le Dauphin, son seul fils légitime, « le meilleur des hommes et le plus incapable des princes (1), » mourut à l'âge de quarante-neuf ans, à Meudon, où il vivait retiré, après avoir montré quelque habileté à la guerre, aucune dans tout le reste. La douleur que Louis XIV en ressentit fut modérée ; mais ce n'était que la première goutte d'un calice qu'il devait vider jusqu'à la lie.

Le duc de Bourgogne, fils de ce prince, qui avec des passions violentes avait été élevé saintement par Fénelon, puis par Fleury, et qui, bon guerrier, se flattait de réunir, par des institutions généreuses, princes, armée et peuple, mourut à son tour, âgé de trente ans, après avoir porté dix mois le titre de Dauphin.

Marie-Adélaïde de Savoie, sa femme, remplie de grâce et d'esprit, faisait les délices du vieux roi.

« En public, sérieuse, mesurée, respectueuse avec le roi, et « en timide bienséance avec madame de Maintenon, qu'elle n'ap- « pelait jamais que *ma tante*, pour confondre joliment le rang « et l'amitié ; en particulier, causant, voltigeant autour d'eux, « tantôt perchée sur les bras du fauteuil de l'un ou de l'au- « tre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au « col, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, « leur tirait le dessous du menton, les tourmentait, fouillait leurs « tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetait, les lisait, « quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyait en humeur d'en « rire, et parlait quelquefois dessus. Admise à tout, à la récep- « tion des courriers qui apportaient les nouvelles les plus intéres- « santes, entrant chez le roi à toute heure, même des moments « pendant le conseil ; utile et fatale aux ministres même, mais « toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à « moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, « comme elle le fut contre Pontchartrain, qu'elle nommait quel-

(1) Duclos.

« quefois au roi *votre vilain borgne;* ou par quelque cause ma-
« jeure, comme elle le fut contre Chamillart; si libre, qu'enten-
« dant un soir le roi et madame de Maintenon parler avec affec-
« tion de la cour d'Angleterre, dans le temps qu'on espéra la paix
« par la reine Anne : *Ma tante,* se mit-elle à dire, *il faut conve-
« nir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les
« rois; et savez-vous bien pourquoi, ma tante?* et toujours cou-
« rant, gambadant : *C'est que sous les rois ce sont les femmes
« qui gouvernent, et que ce sont les hommes, sous les reines* (1). »

Eh bien! cette princesse charmante devança son mari de six jours dans la tombe. Ils laissaient deux fils, dont l'un âgé de cinq ans devint alors dauphin; mais quatre semaines ne s'étaient pas écoulées qu'il mourait aussi, et il ne restait plus auprès du vieux tronc royal qu'un faible rejeton de deux ans.

Les douleurs de l'homme touchent, même chez ceux en qui l'on déteste les fautes commises par le roi. Le peuple, qui, espérant des dauphins un soulagement aux maux dont il gémissait, les pardonnait à Louis XIV parce qu'il était leur père et leur aïeul, se livrait alors à une douleur folle; et comme c'est une nécessité dans les grandes infortunes de trouver quelqu'un à qui les imputer, on ne parla que de poison. Saint-Simon accuse la cour de Vienne; la voix publique dénonçait le duc d'Orléans, à qui ces crimes assuraient la régence et qu'ils rapprochaient du trône. Il demanda qu'un procès fût instruit à ce sujet; mais tout son tort fut d'y avoir donné occasion par ses liaisons avec des gens tarés.

Le roi fut profondément ébranlé de ces pertes douloureuses; et lorsque le maréchal de Villars prit congé de lui pour se mettre à la tête de l'armée réunie par un dernier effort : « Vous voyez,
« lui dit-il, où j'en suis réduit. Il y a peu d'exemples d'une perte
« comme la mienne : Dieu me châtie, je l'ai mérité; c'est autant
« de moins à souffrir dans l'autre monde. Mais faisons trêve aux
« douleurs pour mes malheurs domestiques, et voyons comment
« prévenir ceux du royaume. Je vous remets les dernières forces
« et le salut de l'État; c'est vous montrer combien j'ai confiance en
« vous. Je connais votre zèle et la valeur de mes troupes : cepen-
« dant la fortune pourrait vous être contraire. Au cas où il arri-
« verait malheur à l'armée commandée par vous, quel parti, à
« votre avis, devrais-je prendre de ma personne? »

(1) *Mémoires de* SAINT-SIMON, tom. I, p. 323.

Voyant Villars hésiter : « Je ne m'étonne pas, reprit-il, que vous « ne me répondiez pas soudain ; mais en attendant que vous me « disiez votre pensée, je vous exposerai la mienne. Les courtisans « voudraient que je me retirasse à Blois, sans attendre que l'armée « ennemie s'approche de Paris, comme elle ferait inévitablement « si la mienne était défaite. Je ne consentirai pourtant jamais à « ce que l'ennemi s'approche autant de ma capitale. Je sais que des « armées aussi considérables ne sont jamais défaites à tel point que « le gros de la mienne ne puisse se retirer sur la Somme. Je con- « nais cette rivière ; elle est difficile à passer, et il y a des places « qui peuvent être mises en bon état. En cas de revers, j'irai à Pé- « ronne ou à Saint-Quentin ; je réunirai les troupes qui me restent, « pour faire avec vous un dernier effort, et périr ensemble ou sau- « ver l'État. » Puis, en le congédiant, il lui ordonna de marcher à l'ennemi et de livrer bataille. « Mais, sire, dit Villars, c'est votre « dernière armée. — N'importe ! Je n'exige pas que vous battiez « l'ennemi, mais je veux que vous l'attaquiez. Si la bataille est per- « due, écrivez-le-moi en particulier. Je monterai à cheval, je traver- « serai Paris cette lettre à la main. Je connais les Français : je vous « conduirai deux cent mille hommes, et je m'ensevelirai avec eux « sous les ruines de la monarchie. »

Il ne fut pas besoin d'en venir à ces extrémités : Villars, vainqueur à Denain, contraignit Eugène à lever le siége de Landrecies, et se rendit maître de plusieurs places ; ce qui diminua les obstacles apportés à la paix.

Au milieu des discussions éternelles auxquelles les négociations donnèrent lieu, il en est une que nous ne pouvons passer sous silence. Anne, ayant prétendu que Philippe V renonçât à ses droits éventuels au trône de France, lui proposa deux partis : ou de se désister quant à la couronne de France, en conservant l'Espagne et l'Amérique, ou de renoncer à celles-ci pour en être indemnisé par les duchés de Savoie, de Montferrat et de Mantoue, avec la faculté de les réunir à la France, au cas où il serait appelé à y régner. Cette dernière alternative souriait grandement à Louis XIV, ne fût-ce qu'afin d'avoir Philippe V pour voisin et pour appui de sa vieillesse. Mais ce prince trouva dans sa propre droiture assez de force pour résister à la volonté paternelle, et ne pas se séparer de la nation qui l'avait préféré. Ayant donc choisi un ministère espagnol, il protesta contre les divisions projetées, excita l'enthousiasme de

la nation, et se mit à la tête de l'armée pour repousser les Autrichiens.

Philippe V inspirait le respect aux Castillans; et la pauvreté, les revers, qui d'ordinaire avilissent les princes, le leur rendirent cher. Il eut pour soutiens Louise de Savoie, son épouse, et la princesse Anne des Ursins, première dame du palais (*camarera mayor*), femmes courageuses, à l'épreuve de l'infortune. Chassé deux fois du royaume sans jamais s'avouer détrôné, il y fut ramené deux fois, 1707.
l'une par le duc de Berwick, après la bataille d'Almanza, l'autre par Vendôme, après celle de Villaviciosa, et il choisit le premier 1710.
des deux partis qui lui avaient été proposés, en renonçant à tous droits éventuels sur la couronne de France.

Enfin, la paix fut conclue; et l'Angleterre, qui pour la première fois se trouvait l'arbitre de l'Europe, voulut la régler de telle manière que de longtemps aucune puissance de l'Europe ne pût y prédominer, et cela, en favorisant exclusivement les puissances de second ou de troisième ordre. Traité d'Utrecht. 1713. 11 avril.

Aux termes du traité, la France reconnut la lignée protestante de la maison anglaise de Hanovre, et déclara que jamais la couronne française ne serait réunie à la couronne de l'Espagne, avec laquelle elle s'engagea à réduire son commerce au degré où il était sous Charles II : elle démantela ses fortifications, et combla le port de Dunkerque, coupable d'avoir armé, dans le cours de cette guerre, sept cent quatre-vingt-douze corsaires. Elle restitua à l'Angleterre la baie et le détroit d'Hudson, lui céda l'île de Saint-Christophe, la Nouvelle-Écosse en Acadie, et Terre-Neuve avec ses dépendances; enfin, elle renonça envers le Portugal à toutes prétentions sur les terres situées au nord de la rivière des Amazones.

L'Espagne, en cédant la Sicile, Naples, la Sardaigne, avec le reste de l'héritage de la maison de Bourgogne, et en abandonnant aux Anglais Minorque et Gibraltar, se trouvait effacée parmi les puissances de premier ordre; elle accordait en outre aux Anglais la faculté de transporter annuellement, pendant trente ans, quatre mille huit cents nègres en Amérique (*assiento*), diverses facilités commerciales, et s'engageait à ne concéder à d'autres peuples aucun privilége pour les Indes, de même qu'à n'aliéner aucune de ses colonies.

La maison de Savoie, à laquelle les États maritimes étaient résolus d'attribuer une grande puissance, afin qu'elle pût balancer ses

l'ennemi. Louis XIV aurait pu, par ses mérites propres et par ceux des personnages dont il était entoure, avec un parlement qui faisait la volonté du roi, avec un peuple qui considérait la gloire du souverain comme la sienne propre, faire le bonheur de sa nation; tandis qu'il ne songea qu'a énerver toutes les forces de la constitution, en inspirant la crainte et en eblouissant les regards. Il envoie périr au loin les vétérans habitués a la guerre civile, il attire à lui les promotions militaires, et fonde ses projets, non pas sur la capacité du peuple, mais sur sa patience. Un cérémonial aussi dispendieux que fastueux l'isole de la nation; ses ministres s'en éloignent aussi, à son exemple, et deviennent tyranniques, mystérieux, jaloux du bien qui peut se faire sans eux. Il ne lui suffisait pas que le parlement fût docile, il fallut qu'il le rendît muet, que le clergé fût asservi; et il prépara pour son successeur la continuation de la nullité nationale.

Si Louis XIV eût connu les besoins de l'avenir, il aurait appuyé le trône sur des bases plus solides, au lieu de l'étayer sur l'inviolabilité du despotisme. La Fronde lui avait montré la force de la bourgeoisie; il aurait donc dû songer à organiser ce tiers état si vivace. A côté d'une chambre de nobles, appelés à donner des conseils à l'État, il aurait pu, au lieu de l'agiter par des factions, instituer une chambre de bourgeois, qui aurait été un admirable auxiliaire pour le monarque, et cela d'autant mieux que l'Angleterre lui en offrait l'exemple. Il aurait ainsi prévenu la révolution, à laquelle il donna, au contraire, l'impulsion, en opprimant la noblesse, et en excluant la bourgeoisie des distinctions honorifiques. Car si la noblesse, qui se trouva longtemps épuisée par les pertes nombreuses auxquelles il l'exposa, à titre de gloire, sur le Saint-Gothard, à Candie, à Alger; si le peuple parut se contenter de la sécurité et de la protection qu'il obtenait, cet état de choses ne pouvait être que temporaire, et il devait faire place à l'attente inquiète de circonstances favorables pour effectuer, par la force, ce que le droit était impuissant à arracher. Quoi qu'il en soit, la manie des conquêtes, et l'incapacité ou la médiocrité des conseillers dont il s'entoura dans sa vieillesse, firent que Louis XIV fut maudit par les étrangers et par la France elle-même, dès que l'illusion de la gloire eut cessé.

Cette illusion eut un terme. A mesure que disparaissaient les grands hommes qui l'environnaient, l'enthousiasme pour le grand roi s'attiédissait : la haine ne pouvait se porter sur ses ministres, quand il avait voulu tout attirer à lui, les libertés n'existant plus,

on savait que tout venait du roi. Il fallait que l'État, réduit à un homme, s'associât au sort de cet être fragile. Les courtisans, qui le voyaient de près, s'en moquaient tout bas ; ceux qui respectaient encore le roi avec ses erreurs étaient ceux qui l'avaient le moins flatté dans sa prospérité, Fénelon par exemple : c'était le peuple qui compatissait à ses chagrins domestiques, et dont la douleur fut noble et désintéressée, comme tout ce qui vient du peuple.

Le commencement et la fin du règne de Louis XIV rappellent ces masques antiques, où d'un côté s'offre le rire et de l'autre les pleurs. L'ennui vint occuper le vide laissé par les vastes pensées ; aux grandes douleurs succédèrent les grands soucis, encore plus difficiles à supporter. Les persécutions mesquines, les lettres de cachet pour cause de jansénisme, la petite opposition du cardinal de Noailles, attristèrent au dedans un royaume humilié au dehors. Or, Louis XIV mettait autant d'importance à dompter Quesnel ou les religieuses de Port-Royal, qu'à repousser le prince Eugène des frontières du royaume. Il se privait, pour leurs opinions, des services utiles d'hommes qui pensaient autrement que lui (1), tout en se sentant combattu entre la volonté de réprimer l'hérésie et la crainte de maltraiter la vertu. Les grands esprits que Louis XIV avait favorisés en d'autres temps furent désormais considérés comme coupables, ou parce qu'ils montraient de la tiédeur, ou parce qu'ils osaient substituer la vérité à d'éternels éloges. Il se couvrit de reliques, comme Louis XI ; et la dévotion de la cour devint, à son exemple, trop générale pour n'être pas suspecte d'hypocrisie.

En même temps on dirait que l'on avait songé à distraire le peuple des maux publics, en le corrompant et en fomentant ses passions. Les compositions de Dancourt et de Legrand parurent sur le théâtre, où elles étalèrent plus de libertinage encore que celles de Scar-

(1) Le duc d'Orléans, au moment de partir pour l'expédition d'Espagne, disant au roi qu'il emmenait comme secrétaire de Fontpertuis : *Comment !* s'écria Louis XIV ; *mais n'est-il pas janséniste ? — Je puis assurer votre majesté,* répondit le duc, *qu'il ne croit pas même en Dieu ;* et il se trouva rassuré. Le brave Duquesne était protestant, aussi ne fut-il jamais récompensé ; et le roi le mit dans le cas de lui faire cette réponse : *Sire, quand je combattais pour votre majesté, je n'ai jamais songé si vous étiez d'une autre religion que la mienne.* Lorsque son fils s'expatria par suite de la révocation de l'édit de Nantes, il emporta en Suisse le cadavre de l'illustre marin, et fit insérer, sur le tombeau qui le reçut à Eaubonne : *La Hollande a érigé un mausolée à Ruyter ; la France a refusé un peu de terre à son vainqueur.*

La nation n'osait insulter à cette grandeur déchue, et redoutait même un avenir plus déplorable. Cependant la population était décimée, l'industrie éteinte par la révocation de l'édit de Nantes, et par la réaction de ceux à qui l'on avait cherché à nuire par le système de Colbert ; les campagnes épuisées par d'énormes impôts, des provinces entières réduites en déserts par des ordres positifs ou par des persécutions religieuses. On se sentait découragé en voyant le gouvernement, accablé sous le poids d'une dette de deux milliards six cents millions, équivalant aujourd'hui au double, recourir à des expédients désastreux, créer des charges ridicules pour les vendre, payer à dix, à vingt, à cinquante pour cent, l'argent que l'Angleterre et la Hollande obtenaient à quatre : et pourtant il ne pouvait encore suffire aux besoins ; il laissait l'armée éprouver des défaites et des humiliations, les habitants mourir de faim et de froid, tandis que les fermiers de l'impôt continuaient à recouvrer inexorablement les taxes, au point que certains pays se révoltaient, et qu'il fallut prendre Cahors d'assaut.

Vauban et Bois-Guilbert dépeignirent ces misères avec l'éloquence des faits. Vauban n'aurait pas été moins grand dans l'administration que dans la guerre. Élevé parmi le peuple, son attention se porta sur ses souffrances ; aussi s'informait-il constamment de l'état des provinces, des moyens d'améliorer leur sort, des produits les plus avantageux, des mesures à prendre pour supprimer les taxes odieuses, pour refréner l'avidité des exacteurs, et augmenter les revenus du trésor en diminuant les charges des sujets. Il blessait vivement ainsi les intérêts de ceux qui s'engraissaient de la substance du peuple; aussi représentaient-ils Vauban au roi comme coupable d'offense envers lui dans la personne de ses ministres ; et le crédule Louis XIV, qui s'était servi de lui pour ceindre son front de lauriers détestés, lui enleva sa faveur, et le laissa mourir obscur et découragé.

Si la vérité est une injure, Louis XIV dut, en effet, se trouver offensé par un livre du maréchal, où il était démontré qu'un dixième de la population française se trouvait réduit à la mendicité ; que des neuf autres dixièmes cinq n'étaient pas en état de faire l'aumône au plus nécessiteux; que trois se trouvaient dans la gêne, engagés dans des procès et des dépenses : restait un dixième, nobles, gens d'épée et de robe, prêtres, employés, gros

négociants et financiers, en tout cent mille familles, sur lesquelles il n'y en avait pas vingt mille qu'on pût dire aisées.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les remèdes suggérés par Vauban, fondés sur une répartition égale et générale des impôts, et sur une arithmétique politique admirable pour le temps, d'autant plus que, dans le siècle des priviléges et de l'orgueil aristocratique, toutes ses pensées avaient pour but le bien-être de ce peuple à qui personne ne songeait, tandis qu'à ses yeux il était le nerf de l'État. Or, Vauban osa révéler à Louis XIV, habitué uniquement aux louanges et aux applaudissements pour le bonheur qu'il procurait à ses sujets, le mal qui rongeait les membres inférieurs, et qui menaçait d'atteindre bientôt le cœur et la tête (1).

« Près d'un dixième de la population, disait-il, est réduite à « la mendicité proprement dite; et il n'y a pas dix mille familles « que l'on puisse dire aisées. » Bois-Guilbert, lieutenant général au bailliage de Rouen, s'exprimait ainsi : « Les tailles sont per- « çues avec une rigueur extrême, et le quart au moins s'en va « en frais. Il arrive assez communément de pousser les exécutions « jusqu'à enlever les portes des maisons, après les avoir vidées; « quelques-unes ont été démolies pour en tirer les poutres et les « planches, et les vendre cinq ou six fois moins que leur valeur. « Sauf le fer et le feu, qui n'ont pas encore été employés, Dieu « merci, pour contraindre le peuple, il n'est pas de moyen qui ne « soit mis en œuvre, et tous les pays du royaume sont dans la « dernière ruine (2). » Fénelon s'était montré contraire à la guerre, qu'il considérait comme injuste, et il avait conseillé à Philippe V de renoncer à un trône désastreux; puis, lorsqu'elle eut éclaté,

(1) *Vauban... peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle... le plus simple, le plus vrai et le plus modeste... le plus avare ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout sur lui et donnait tout aux autres. Il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise, incapable de se porter à rien de faux ni de mauvais, il ait pu gagner, au point qu'il fit, l'amitié et la confiance de Louvois et du roi.* SAINT-SIMON.

(2) *Détail de la France*, 1697. — Il parut en 1690, à la date d'Amsterdam, un opuscule de 228 pages in-4°, devenu très-rare, intitulé *les soupirs de la France, esclave qui aspire après la liberté*. Il se compose de quinze mémoires, dans lesquels un zélé catholique expose les maux causés par la tyrannie de Louis XIV, l'oppression de l'Église, de la magistrature, de la noblesse, de la cité. Il combat les prétentions du pouvoir absolu, et invoque les droits du peuple et des états généraux.

il vint en aide à l'armée affamée en lui ouvrant ses propres greniers. Or, à ses yeux, l'unique remede à tant d'infortune était de convoquer l'assemblée des notables, et il voulait que le duc de Chevreuse le persuadât au roi :

« Je ne vois aucune solide ressource que celle que vous ne « ferez point entrer dans la tête du roi. Notre mal vient de ce que « cette guerre n'a été jusqu'ici que l'affaire du roi, qui est « ruiné et décrédité. Il faudrait en faire l'affaire véritable de tout « le corps de la nation. Elle ne l'est que trop devenue ; car la paix « étant rompue, le corps de la nation se voit dans un péril pro- « chain d'être subjugué... Pour réussir dans un point si difficile, « il faudrait que le roi mît le corps de la nation en part du plan « général des affaires, afin qu'elle s'exécutât volontairement de « la maniere la plus rigoureuse et la plus extrême sur ses propres « résolutions. Mais, pour parvenir à ce point, il faudrait que le « roi entrât en matiere avec un certain nombre de notables des « diverses conditions et des divers pays. Il faudrait prendre leurs « conseils, et leur faire chercher en détail les moyens les moins « durs de soutenir la cause commune..... Le roi a eu le mal- « heur d'ôter l'argent des mains de toutes les bonnes familles « du royaume, pour le faire passer, sans mesure, dans celles « des financiers et des usuriers... Pendant que le despotisme est « dans l'abondance, il agit avec plus de promptitude et d'effi- « cacité qu'aucun gouvernement modéré ; mais quand il tombe « dans l'épuisement, sans crédit, il tombe tout à coup sans res- « sources. Il n'agissait que par pure autorité ; le ressort manque, « il ne peut plus qu'achever de faire mourir de faim une popu- « lace à demi morte ; encore même doit-il en craindre le déses- « poir. Quand le despotisme est notoirement obéré et banque- « routier, comment voulez-vous que les âmes vénales, qu'il a « engraissées du sang du peuple, se ruinent pour le soutenir? « C'est vouloir que les hommes intéressés soient sans intérêt. « C'est notre gouvernement, méprisé au dedans de la France, « qui donne tant de hauteur à nos ennemis... Vous me direz « que le roi est incapable de recourir à de tels moyens ; que « personne n'est à portée de les lui proposer, et qu'il n'est pas « même en état de consulter, de questionner, de ménager les « divers esprits, de comparer leurs divers projets, et de décider « sur les différents avis. A cela je réponds qu'il est bien triste

« que, l'émétique étant l'unique remède qui reste pour sauver « le malade, le malade n'ait la force ni de le prendre ni d'en « soutenir l'opération. Si le roi est trop éloigné d'accepter cette « ressource, il est trop éloigné du salut de l'État; s'il est inca- « pable du dernier moyen de soutenir la guerre sans espérance « d'obtenir la paix, que reste-t-il à attendre de lui? Si la ruine « prochaine de sa couronne ne lui fait pas encore ouvrir les yeux, « et ne lui fait pas prendre à la hâte des partis proportionnés à « ce péril, pour changer ce qui a besoin de changement, tout « n'est-il pas désespéré? Comment peut-on dire que le roi voit la « main de Dieu et met l'humiliation à profit, si une hauteur « démesurée lui fait rejeter l'unique ressource qui lui reste, quand « il est déjà sur le bord de l'abîme?... Vous me direz que Dieu « soutiendra la France; mais je vous demande où en est la pro- « messe. Avez-vous quelque garant pour des miracles? Il vous « en faut sans doute pour vous soutenir comme en l'air. Les « méritez-vous dans un temps où votre ruine prochaine et totale « ne peut vous corriger, où vous êtes encore dur, hautain, fas- « tueux, incommunicable, insensible, et toujours prêt à vous « flatter? Dieu s'apaisera-t-il en vous voyant humilié sans hu- « milité, confondu par vos propres fautes sans vouloir les « avouer, et prêt à recommencer, si vous pouviez respirer deux « ans? Dieu se contentera-t-il d'une dévotion qui consiste à dorer « une chapelle, à dire un chapelet, à écouter une musique, à se « scandaliser facilement, et à chasser quelque janséniste? Non- « seulement il s'agit de finir la guerre au dehors, mais il s'agit « encore de rendre, au dedans, du pain aux peuples moribonds; « de rétablir l'agriculture et le commerce, de réformer le luxe « qui gangrène toutes les mœurs de la nation, de se ressouvenir « de la vraie forme du royaume, et de tempérer le despotisme, « cause de tous nos maux. On applaudit à la dévotion du roi, « parce qu'il ne s'irrite point contre la Providence qui l'humilie. « On se contente qu'il croie n'avoir commis aucune faute impor- « tante, et qu'il se regarde comme un saint roi que Dieu éprouve, « ou tout au plus comme un roi qui a péché, comme David, « par la fragilité de la chair, dans sa jeunesse. Mais lui dit-on « qu'il faut qu'il reconnaisse que c'est par le renversement de « tout ordre qu'il s'est jeté dans l'abîme, d'où il semble que rien « ne puisse le tirer?... D'ailleurs je vous avoue que je craindrais

Christine, dont l'instruction était variée et qui écrivait en plusieurs langues, se plaisait dans la conversation des savants, qu'elle appelait de tous les pays. René Descartes, inconnu en France, persécuté en Hollande, lui adressa plusieurs de ses dissertations, et se rendit à Stockholm sur l'invitation de la reine. Là, exempté du cérémonial de cour, il lui fallut venir au palais tous les jours à cinq heures du matin, pour s'entretenir avec Christine; occupation qui accéléra peut-être la fin de ses jours, sans qu'il réussît à convaincre la reine de sa philosophie. Elle assigna une pension à Gassendi, sans compter les dons qu'il reçut d'elle. Elle ne put retenir Hugues Grotius, que le chancelier Oxenstiern avait fait venir pour prendre ses conseils; et ce savant mourut en retournant dans sa patrie. En outre, Jean Freinsheim, qui osa faire les suppléments à Quinte-Curce et à Tite-Live, était son bibliothécaire, ainsi que Gabriel Naudé. On pouvait voir avec eux à sa cour Marc Meibom, éditeur des anciens compositeurs de musique, Claude de Saumaise, l'abbé Pierre-Daniel Huet, Isaac Vossius, Nicolas Heinsius, Samuel Bochart et d'autres encore, qui l'aidèrent à civiliser le pays, tout en le troublant de temps à autre par leurs rivalités.

Le règne de Christine fut très-brillant, sans que le mérite lui en revienne. La Suède s'était fait bénir par toute l'Allemagne en réprimant l'ambition de l'Autriche; elle avait accru ses possessions, augmenté sa gloire au dehors et sa prospérité à l'intérieur, étendu sa navigation, favorisé les arts et les travaux des mines. Aussi le produit des mines de cuivre s'éleva-t-il, de deux mille quatre cent milliers qu'elles rendaient précédemment, à plus de six mille; et il n'était pas un meuble ou un ustensile dans le pays qui ne se fît en métal.

Les Suédois et les Hollandais réunis s'établirent sur la côte septentrionale de l'Amérique, entre les fleuves Delaware et Hudson, dans la contrée qu'ils appelèrent Nouvelle-Écosse : les premiers y mirent les terres en culture, et les autres se chargèrent de la vente. Mais, une année après l'abdication de Christine, les Suédois furent obligés d'abandonner ce pays aux Hollandais; et des Hollandais il passa aux Anglais, qui lui donnèrent le nom de Nouvelle-Jersey. Une société se constitua pour faire le commerce de la Guinée, où le fer et le cuivre s'échangeaient contre de l'or.

Christine n'était point belle, et elle était plutôt homme que femme dans toutes ses actions; négligée dans sa toilette, simple dans sa nourriture, insensible au froid, au chaud, au manque de sommeil,

infatigable à cheval, elle habitait de préférence le château de Jacobsdal (Ulricsdal), où les chasses, les joutes, les académies, l'aidaient à bannir les soucis du trône. Elle voulait pourtant tout voir : elle répondait, s'enquérait, assistait au conseil, ambitieuse et avide de tout genre de gloire. Elle ne voulait point de femmes pour son service ; elle se plaisait à être courtisée par les hommes, pour qui ses goûts étaient très-changeants ; et la chronique du temps en cite plusieurs envers lesquels elle prodigua les générosités, alors que le trésor avait le plus grand besoin qu'on songeât à le remplir. On la soupçonnait en conséquence de folie, et bien plus encore lorsqu'elle eut résigné la couronne en faveur de Charles-Gustave, en se réservant la pleine souveraineté de sa personne, celle de ses commensaux et de ses serviteurs, le château de Nykœping, les îles d'Œland, Gottland, Œsel, Wollin, Usedom, la ville de Wolgast, et quelques terres en Poméranie. 1654.

Une résolution semblable donna lieu dans le monde à une foule de commentaires. Quel motif y avait déterminé la reine ? Était-ce pour se faire catholique? était-ce pour épouser Ferdinand IV, roi des Romains? Ce ne sont là que des suppositions. Elle détestait les affaires, mais elle les expédiait avec facilité. Ses finances étaient en désordre, mais peut-être les avait-elle négligées précisément parce qu'elle projetait de s'en débarrasser. Peut-être désirait-elle vivre indépendante ; peut-être craignait-elle que la seconde partie de son règne ne vînt ternir la première, et voulait-elle la rendre plus illustre par cet acte de philosophe.

« Les hommes politiques, dit Frédéric, qui sont tout intérêt et tout ambition, la désapprouvèrent ; les courtisans, qui cherchent partout finesse, répétèrent que son aversion pour un mariage avec Charles-Gustave l'avait poussée à abdiquer ; les savants la louèrent trop d'avoir renoncé aux grandeurs par amour pour la philosophie : mais si elle eût été vraiment philosophe, elle ne se serait pas souillée du meurtre de Monaldeschi ; elle n'aurait pas, comme elle le fit à Rome, regretté le rang qu'elle avait quitté. Les gens sages n'y virent qu'une bizarrerie, qui ne méritait ni hommage ni blâme ; car il n'y a de grandeur à descendre du trône que par l'importance du motif qui y détermine, par les circonstances qui accompagnent cet acte, par la magnanimité avec laquelle on le soutient. »

Christine, après avoir fait de l'argent avec ses bijoux et les dépouilles du palais, se déclara catholique à Inspruck : les uns disent 1656.

par suite des intrigues des jésuites, les autres par un effet de sa propre légèreté ; peut-être aussi sans autre motif que pour être vue de meilleur œil dans les pays où elle se proposait d'habiter, ou pour ajouter une scène analogue à celle de son abdication. Elle fut accueillie en Italie avec une pompe inusitée, le pape voulant, par cet appareil, célébrer un triomphe de la religion. Elle fit offrande à Notre-Dame de Lorette d'une couronne et d'un sceptre : établie à Rome dans le palais Farnèse, l'un des plus beaux du monde, elle y partagea son temps entre l'étude et les plaisirs, honorée comme peu de princes de son temps auraient pu l'être.

Lorsque la Suède eut perdu la Poméranie, Christine éprouva un retard dans le payement des revenus qu'elle s'était réservés (ils étaient de deux cent mille écus, et Oxenstiern disait qu'aucun ennemi n'avait jamais coûté si cher au royaume) : en conséquence, le pape lui assigna douze mille écus romains. Son palais était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus distingué en Italie. Elle traitait, dans une espèce d'académie, de poésie et de philosophie
1656. morale; ce qui fut l'origine de l'*Arcadie*. Elle favorisait et soutenait les artistes : Octave Ferrari reçut d'elle un collier d'or pour un éloge ; elle chargea Philippe Baldinucci d'écrire la vie du Bernin.

Elle retourna deux fois en Suède et troubla le pays, comme nous le verrons. Une reine sans royaume, disait-elle, est une déesse sans temple, à qui manquent bientôt les hommages. Femme de transactions, elle voulait, en se faisant catholique, se réserver de communier avec les luthériens une fois par an; elle voulait, en descendant du trône, conserver des revenus royaux, sans cour, avec le droit d'y remonter et celui de faire mettre à mort. Ayant passé deux fois en France, elle y fut bien accueillie la première, froidement la seconde, et on l'envoya à Fontainebleau. Comme elle y acquit la conviction que le marquis Jean de Monaldeschi, son grand écuyer, la trahissait, elle le condamna, et lui fit donner le coup mortel, se croyant autorisée à cet assassinat par la réserve énoncée dans son acte d'abdication. On s'occupa beaucoup de ce meurtre en France, où cependant Christine fut tolérée (1). Mais l'histoire

(1) « J'avais tant entendu parler de sa manière étrange de s'habiller, que je tremblais de peur de rire la première fois que je la verrais; mais quand je l'aperçus elle m'étonna, non toutefois au point de m'exciter à rire.... Dans tout son ensemble elle me fit l'effet d'un petit jeune homme... A la comedie elle louait les endroits qui lui plaisaient, jurait par Dieu, s'étendait sur son siége, je-

ne put l'absoudre non plus que la jurisprudence; car en tous cas elle se trouvait sur un territoire étranger.

tait ses jambes deçà et delà, les allongeait sur les bras du fauteuil, prenait des positions de Trivelin, récitait les vers qui lui semblaient à son gré, parlait de manière diverse et gracieusement; puis demeurait distraite, poussait de grands soupirs, et revenait soudain à elle comme une personne qu'on réveille en sursaut. Après la comédie on apporta des fruits et des confitures, puis on alla voir un feu d'artifice. Elle me tenait par la main, et des fusées étant tombées près de moi, j'eus peur, ce qui la fit se moquer de moi et me dire : « Comment, « une dame qui a eu tant d'aventures et fait de si belles prouesses, avoir peur? » Ce à quoi je répondis que je n'étais brave que dans les rencontres, et que cela me suffisait. Elle dit ensuite que son plus grand plaisir aurait été de se trouver à une bataille, et qu'elle ne serait contente que lorsque cela lui arriverait; qu'elle portait une grande envie au prince de Condé pour ses exploits..... Elle alla communier à Notre-Dame; et ceux qui la virent restèrent peu édifiés de sa dévotion, pour une catholique encore dans sa première ferveur. Pendant tout le temps de la messe elle causa avec les évêques, et resta debout. Le chapelain du roi lui ayant demandé à qui elle voulait se confesser : « A un évêque, dit« elle; choisissez-m'en un. » Le choix tomba sur celui d'Amiens. Étant donc entrée dans son cabinet, elle se mit à genoux; et ne cessa de le regarder fixement en face, chose extraordinaire... » MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

« Après la comédie elle fut menée dans une chambre, où elle fut servie par les officiers du roi; et il fallut lui donner jusqu'aux valets de chambre pour la déshabiller, attendu qu'elle était seule, sans dames, ni officiers, ni équipage, ni argent. Toute sa cour consistait en elle. Elle avait près d'elle Chanut, et deux ou trois vilains hommes à qui l'on donnait par honneur le titre de comtes, et deux femmes qui paraissaient plutôt des fruitières que des dames. Elle se montra passionnée à la comédie; elle se récriait aux beaux endroits, montrait de la joie ou de la douleur selon la représentation; puis, comme si elle eût été seule, elle s'abandonnait sur le dossier de son fauteuil, et demeurait distraite.... Le peu de temps qu'elle resta à la cour lui fut utile, attendu que ses défauts, qui pourtant étaient grands, restèrent effacés par ses grandes et brillantes qualités, et par l'attrait de la nouveauté, si puissant sur les hommes. Presque toutes ses actions avaient de l'extravagant; on pouvait y louer beaucoup, et y blâmer de même. Elle n'avait rien d'une femme, pas même la modestie; elle se faisait servir par des hommes aux heures les plus privées, riait aux éclats à la comédie italienne, chantait avec les acteurs; fantasque, libre dans ses discours, tant sur la religion que sur des choses où son sexe aurait dû lui conseiller de la retenue. Elle ne savait pas rester en place. Devant le roi, la reine, devant toute la cour, elle étendait ses jambes sur des siéges aussi hauts que celui sur lequel elle était assise, et les laissait voir sans gêne. Elle faisait profession de mépriser les femmes pour leur ignorance, et s'entretenait avec les hommes de sujets tant bons que mauvais..... Lorsqu'on l'avait bien vue et bien écoutée, il était difficile de ne pas lui pardonner toutes ses bizarreries. Durant le carnaval, il n'apparut rien en elle de contraire à l'honneur, j'entends cet honneur qui dépend de la chasteté; car les langues charitables de la cour ne se seraient pas

1656. La Prusse lui tenait encore plus au cœur ; en conséquence, il négocia longtemps avec Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, qu'il finit par amener à se reconnaître vassal de la Suède, et à donner libre passage à ses troupes ainsi que l'entrée dans ses ports.

Mais Casimir reparut : un grand nombre de Polonais, ennuyés de la préférence accordée aux Suédois et aux Allemands, séduits d'ailleurs par les promesses dont les prétendants ne sont jamais avares, le secondèrent activement ; les garnisons furent massacrées, et l'on appela les Tartares de la Crimée. Charles X, désespérant de conserver la Pologne au milieu de tant d'ennemis et d'insurrections sans cesse renaissantes, songea à la partager, en gardant la Prusse royale, et en attribuant la grande Pologne, comme royaume, à l'électeur de Brandebourg ; la petite avec la Lithuanie aux Russes, aux Cosaques et à George Ragoczi, prince de Transylvanie. En conséquence, l'électeur le seconda de toutes ses forces, tellement qu'il défit les Polo-
1656. nais et reprit Varsovie. Frédéric-Guillaume obtint ainsi ce qu'il désirait, savoir, la souveraineté du duché de Prusse, d'après la convention de Labiau, par laquelle ce duché et la principauté de Warnia restaient détachés de la Pologne, et devenaient souveraineté héréditaire dans la descendance du grand électeur, qui toutefois ne pourrait jamais élever de prétentions sur la Prusse royale. Charles X renonçait par là à son projet de réunir les possessions suédoises sur les côtes méridionales de la Baltique, mais non pas au désir d'incorporer les provinces maritimes de la Pologne.

L'Autriche, effrayée de voir la Suède se rapprocher de ses provinces et mettre en péril la religion catholique en Pologne, poussa Alexis-Michel de Russie à envahir la Livonie, pendant que Léopold venait en aide à Jean-Casimir. Ce même électeur de Brandebourg, qui avait favorisé les Suédois uniquement par ambition, s'allia aux Polonais dès que ceux-ci se furent décidés à le reconnaître indépendant.

Les états de Hollande, dont le commerce dans la Baltique était entravé par le péage que Dantzick lui imposait, envoyèrent aussi une flotte, et firent alliance avec Frédéric III de Danemark. Ce prince, qui se voyait menacé, ne s'abstenait de faire la guerre qu'à cause du mauvais état de ses finances et de l'opposition de la noblesse, qui ne lui accordait pas de troupes, dans la crainte qu'il ne les employât à détruire la constitution qui lui avait été imposée. Mais, voyant l'occasion favorable pour recouvrer les terri-

toires cédés par le traité de Bromsebro, il prit les armes. Charles X, pour l'en punir, envahit le Juthland; et passant, d'une façon non moins hardie que nouvelle, le Belt sur la glace, il transporta sans navires son armée entière, cavalerie, artillerie, dans la Fionie et dans le Seeland. Lui-même marchait à sa tête; quelques bataillons furent engloutis : cependant « le froid était tel, qu'il fallait briser à coups de hache le pain ainsi que les tonneaux de vin et de bière, puis en détacher des morceaux et les faire dégeler, car ils n'avaient presque plus de goût. Il fallait mettre les viandes dans des terrines bien chaudes, pour qu'elles dégelassent. Le roi riait de toutes les incommodités qui ne concernaient que le boire et le manger, et il ne s'en souciait nullement, bien qu'il lui en revînt sa part; car il ne songeait qu'à réussir dans son projet de passer de l'île d'Halland dans celle de Seeland (1). » Toute l'Europe en fut dans l'étonnement et l'effroi, et Copenhague se trouva menacée à l'improviste. Cela disposa à la paix; et, en effet, à la suggestion de Cromwell, elle fut conclue à Roskild. Les Suédois acquirent par ce traité l'Halland, la Scanie, la Bleckengie, Bornholm avec leurs dépendances, et restituèrent le surplus.

1657. 1658.

Charles X, qui par pure ambition de s'agrandir avait mis le Nord en feu, et offert de nouveau le partage de la Pologne et du Danemark, sauf que Cromwell s'y opposa, trouvant qu'il y avait de la barbarie à détruire la nationalité d'un peuple, Charles X ne se résigna à la paix que par nécessité, afin d'attendre le moment favorable pour une nouvelle prise d'armes. En effet, Frédéric III ayant réuni des troupes pour détruire la constitution vicieuse de son pays, il profita de cette occasion; et quelque soin que le Danemark apportât à écarter les petits prétextes qu'il mettait en avant, il eut recours aux armes, résolu à ne laisser subsister de Copenhague qu'une forteresse pour protéger la flotte, et à transférer lui-même sa résidence dans la Scanie. Maître ainsi de la Baltique, il se proposait, à la tête de quatre-vingt mille soldats et de quarante mille chevaux, de débarquer en Italie comme Théodoric, pour y fonder une nouvelle monarchie des Goths. Il disait, dans son ambition démesurée, qu'un grand prince devait être continuellement en guerre pour tenir ses sujets occupés et ses voisins en crainte, et que les droits se prouvaient après la conquête.

Paix de Roskild.

(1) Relation de l'ambassadeur Terlon au roi de France.

Ayant débarqué à l'improviste dans l'île de Seeland, il investit Copenhague; mais le roi se décida à défendre sa capitale, et les citoyens coururent aux armes pour repousser ce voisin arrogant. Tout le Nord réprouva cette nouvelle attaque sans motif raisonnable, et
1658. 29 octobre. les états généraux envoyèrent au secours de Frédéric une flotte qui défit dans le Sund la flotte suédoise et approvisionna Copenhague. L'électeur de Brandebourg attaqua le Holstein, et la Suède se trouva ainsi dans une position très-critique. Heureusement la France et l'Angleterre s'interposèrent pour renouveler la paix de Roskild; et le traité fut conclu, après de longs et pointilleux débats, moyennant des concessions faites par le Danemark, qui sauva son honneur et son existence menacée, mais qui laissa la Suède prépondérante dans la Baltique.

Cependant Charles X, engagé dans une triple guerre, et craignant que la maison d'Autriche ne se déclarât son ennemie, cher-
1659. cha à se débarrasser du côté de la Pologne, dans la confiance qu'il pourrait s'entendre avec la Russie, et se trouverait alors en état d'imposer au Danemark. Dans ce but, il réclama l'entremise de la France, et entama les négociations qui amenèrent le traité d'Oliva (1), non moins célèbre dans le Nord que celui de Westphalie dans le Midi. Il ramena la paix entre la Pologne et ses alliés d'une part, savoir : l'empereur Léopold et Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, et de l'autre Charles X, roi de Suède. Aux termes de ce traité, Jean-Casimir renonça à toute prétention au trône de Suède, en cédant à ce royaume la Livonie transdunienne, et la Livonie fut rendue à son duc. L'empereur fut tenu de restituer à la Suède, qui évacua entièrement la Prusse royale, tout le territoire qu'il avait occupé dans la Poméranie-Mecklembourg.

Les rapports ainsi assurés, par les deux traités de Copenhague et d'Oliva, entre la Suède, le Danemark et la Prusse, restait à s'en-
1656. tendre avec la Russie. Alexis Mikhaïlowitch, mécontent de la paix de Stolbowa et maintenant du partage de la Pologne, visait à re-
1661. couvrer la Livonie, l'Ingrie, la Carélie. Il les occupa, en effet, à main armée; mais, à Kardis, il s'obligea à restituer tout ce dont il s'était emparé dans la Livonie, qui resta tout entière à la Suède.

(1) Nous n'avons sur aucun traité du Nord autant de renseignements que sur celui-là. Ils ont été habilement employés dans l'*Histoire des traités de paix* par KOCH, refondue par Schœll que nous suivons, et où on peut les consulter.

Charles X suscitait ainsi des guerres qui donnaient de l'occupation à tous les cabinets de l'Europe. Il chassa le roi de Pologne, assiégea celui de Danemark dans sa capitale, et parcourut la Baltique en menaçant de la servitude les races slaves et scandinaves. Six puissances s'entendirent pour le réprimer, et sans alliés il résista à toutes. Son ambition chevaleresque ne put être arrêtée que par la mort. Il la subit avec courage à l'âge de trente-sept ans, re- 1660. Février. connaissant avoir erré, mais croyant avoir bien rempli ses devoirs de roi, et s'être préoccupé uniquement de l'intérêt de son peuple.

Il laissait un fils, âgé de quatre ans, sous la régence de cinq dignitaires et de sa mère, qui devait avoir double voix dans le conseil. Mais les états, qui avaient craint que les victoires du dehors n'amenassent la tyrannie au dedans, déclarèrent le testament de Charles X contraire à la constitution. Au moment où ils étaient réunis, ils virent soudain apparaître Christine, qui avait demandé des troupes à Vienne pour conquérir la Poméranie. Changeant ensuite d'idée, elle réclama sa pension, qui avait été suspendue; enfin elle demanda à redevenir reine, comme n'ayant abdiqué qu'en faveur de Charles. Mais son apostasie l'avait fait prendre en haine; elle fut donc contrainte de renoncer à toute prétention, et de n'employer que des luthériens dans les terres qu'elle s'était réservées.

Le jeune roi conserva un bon cœur, un jugement droit et une grande intrépidité, malgré la mauvaise éducation que lui donna sa mère. On ne lui enseigna pas même à lire et à écrire, bien qu'on lui inspirât de bonnes idées morales, en même temps qu'on l'habituait aux exercices du corps. La politique flottait, selon le parti en faveur, sous la main débile des régents; la nation les détestait, comme uniquement occupés de leur propre intérêt, et vendus à la France pour continuer un luxe auquel ils s'étaient habitués, alors que l'Europe était tributaire de la Suède. Pendant ce temps le roi, que l'on négligeait, prenait des années, les finances étaient épuisées, l'administration en désordre, les forces du pays affaiblies.

A peine Charles XI eut-il pris les rênes de l'État à l'âge de dix- 1672 sept ans, en faisant serment de ne tolérer aucun autre culte que le luthéranisme, qu'il se trouva entraîné contre la Hollande par l'alliance de la France. Il aspirait d'ailleurs à la guerre, seul genre d'éducation qu'il eût reçu; il entra donc sur le territoire de l'électeur de Brandebourg, allié des Hollandais. Mais ce prince surprit les Suédois et les défit à Fehrbellin : cette victoire mémorable fut

suivie d'un soulèvement général des puissances contre le perturbateur de la paix publique, qui fut mis au ban de l'Empire. Les Danois, s'étant réunis a l'électeur, mirent en déroute les flottes suédoises, et débarquerent dans la Scanie.

Un pays pauvre, ayant a peine deux millions d'habitants, jouait depuis soixante ans le rôle principal en Europe dans la guerre et la paix. Après s'être rendu maître des côtes de la Baltique et de la Livonie, le grenier du Nord, et menacé l'indépendance de la Pologne, il ambitionnait la souveraineté de la Prusse. Si ces avantages dus au génie du roi avaient pu éblouir, on ne sentit que les inconvénients et le poids des impôts lorsque le sceptre eut passé dans les mains d'un enfant. Cependant l'ancien prestige de grandeur durait
16[illegible] encore. En conséquence, Louis XIV, croyant que l'appui de la Suède ou son nom lui était nécessaire, jusqu'au moment où l'expérience
1679. eut dissipé l'illusion, intrigua pour dissoudre l'alliance du Nord, et procurer à la Suède des conditions favorables : il amena ainsi des paix particulières, tellement qu'après avoir été menacée d'être mise en pièces, elle ne perdit pas un pouce de terre. Mais la gloire militaire du pays, qui ne s'était soutenue que par l'appui de la France, s'éclipsa lorsqu'il eut à tenir tête à des puissances jalouses. Charles XI vit qu'un chef militaire ne suffisait pas pour donner la prospérité au royaume, et il s'appliqua à la lui procurer.

Danemark. La féodalité ne s'était pas introduite dans les pays scandinaves, et leur constitution, que nous avons décrite ailleurs, s'était formée d'autres éléments. Mais le penchant vers les monarchies absolues, que nous avons remarqué dans l'Europe méridionale, se fit aussi sentir dans le Nord.

1658. Frédéric III de Danemark, dont nous avons déjà vu les guerres, déclara Copenhague la capitale du royaume, et voulut que ses députés fussent consultés dans les affaires les plus graves; que les bourgeois et les ecclésiastiques pussent posséder des terres nobles, et jouissent des priviléges de la noblesse, de l'exemption de tous impôts, et des logements militaires. Mais les guerres avec la Suède le réduisirent à une telle détresse, qu'il n'avait d'argent ni pour
1660. solder ses troupes ni pour les congédier. Il convoqua donc en diète tous les nobles, deux députés des grandes communes, un des petites, les évêques, les délégués des universités et des chapitres. Quant aux paysans libres, et qui relevaient immédiatement de la couronne, on pouvait dire désormais qu'il n'en existait plus.

Cette dernière diète danoise changea la constitution en une nouvelle qui ne fut ni préméditée, ni combinée, mais amenée par les circonstances, et qui a duré jusqu'à notre époque. Jean Svane, évêque de Seeland, homme instruit, incorruptible et d'une extrême fermeté, en grande réputation pour son éloquence et pour une sage libéralité; Jean Naussen, bourgmestre de Copenhague, à qui sa probité et l'amour de ses concitoyens inspira du courage, et Frédéric Thuresen, chef de la milice urbaine, se firent les chefs de la révolution, d'accord avec Christophe Gabel, secrétaire des finances.

Le roi ayant demandé à la diète d'établir sur la consommation un impôt modéré, mais général, on éleva des prétentions d'immunités, ce qui donna naissance à des dissensions. Les nobles, les bourgeois, le clergé, firent des propositions diverses pour le rétablissement des finances. On fut amené ainsi à réfléchir sur les droits de chacun; et toute réforme parut de moins en moins possible tant que l'État conserverait une oligarchie qui, jouissant du privilége d'élire le roi, pouvait à chaque élection lui enlever un lambeau du pouvoir. Le clergé et les communes, appuyés par la cour et persuadés par Svane et par Naussen, demandèrent donc que la couronne fût rendue héréditaire; et les nobles se virent obligés, 13 octobre.
bien qu'à contre-cœur, d'accepter la proposition. Quant aux priviléges de chaque ordre, on s'en remit entièrement au roi.

La monarchie absolue héréditaire se trouva ainsi établie dans les royaumes de Danemark et de Norwége. Or, la *loi royale,* rendue par le roi le 14 novembre 1665 sans promulgation, et connue seulement lors du sacre de Christian V, établit le roi supérieur à toute loi humaine, en lui interdisant seulement de toucher à la confession d'Augsbourg, à laquelle lui-même devait appartenir, ainsi que de changer l'ordre de succession, qui fut en ligne directe mixte, les mâles venant de préférence aux femmes tant qu'il en existait. Il était, du reste, le chef suprême des affaires ecclésiastiques; il nommait aux emplois, faisait la guerre, la paix, et les alliances; il était maître de la vie et des biens de ses sujets. Le Danemark se soumettait volontairement à ce despotisme, par la nécessité de défendre son indépendance, que menaçaient les Suédois. De ce moment son énergie s'accrut, et il tint son rang sur mer dans les guerres qui suivirent.

Frédéric fut obligé de réformer le gouvernement, selon que le ré-

clamait un royaume absolu. Il eut une armée permanente, qu'il cantonna sur les terres nobles et ecclésiastiques, sans égard pour les priviléges; le sénat devint un conseil; les domaines et les prébendes ecclésiastiques furent réunis à la couronne.

Frédéric prêta l'oreille aux alchimistes, et dans le nombre au Milanais Joseph Berro et au Danois don Olaüs Borich; mais Berro finit dans les prisons du saint-office, et Borich amassa assez de richesses pour laisser cinquante mille rixdales, destinés à la fondation d'un collége de médecine dans la capitale.

1648, 1670. La mémoire de Frédéric, qui mourut à l'âge de soixante-neuf ans, resta chère aux Danois; et une série de bons princes venus après lui ne leur firent point regretter la liberté qu'ils avaient perdue. Christian V, marchant sur les traces de son père, conserva ses ministres. Il institua une compagnie de commerce pour les Indes occidentales, avec le droit de paix et de guerre à l'égard des États indiens, et une autre pour l'Islande. Il donna une grande impulsion au commerce, en y employant une marine qui était militaire au besoin. Les premières fabriques de soie furent alors introduites dans le pays. Copenhague fut éclairée en 1681, l'unité des poids et mesures ordonnée en 1684, un nouveau code promulgué, des comtés et des baronies fondés, ainsi que l'ordre de Daneborg.
1699. Christian, ayant été blessé à la chasse, mourut à l'âge de cinquante-trois ans.

Peut-être l'exemple du Danemark, et la splendeur que la monarchie absolue donnait à la France, déterminèrent-ils Charles XI à faire la même tentative dans son pays. Il lui fallait pour cela non moins d'intrépidité qu'il n'en avait montré à la tête des armées, et ce sentiment du devoir qui le faisait compatir aux maux causés par ses pères et par lui-même. Il avait déjà plusieurs traités avec les grands états; le duché de Deux-Ponts lui était échu par héritage. Son mariage avec Ulrique-Éléonore de Danemark, conseillé par la politique pour rapprocher les deux pays, fut une union sans amour, mais non sans vertu.

Ce prince vit que les souffrances à l'intérieur provenaient de deux plaies, la haute noblesse et le sénat: ce dernier corps, de conseil du prince qu'il était, était parvenu à s'emparer d'une grande partie de la souveraineté, comme intermédiaire entre le roi et le peuple, et gardien de la constitution. Il visait à convertir la constitution en oligarchie, en ne donnant les emplois qu'à des parents. C'est

à quoi il était aidé par la haute noblesse, qui, avide et vénale, avait dilapidé les biens de la couronne, tant par suite des largesses de Christine qu'en profitant de la minorité de Charles XI. Tous les personnages de haut rang recevaient des pensions des puissances étrangères pour machiner la guerre et la paix, ou pour s'immiscer dans l'élection des rois de Pologne (1), en même temps qu'ils demeuraient exempts des charges qui pesaient sur le reste de la nation.

Charles XI réunit les états, et leur demanda si le roi devenu majeur était dans l'obligation de maintenir la forme de gouvernement établi pendant sa minorité; quel rôle la constitution attribuait au sénat, et de quelle manière ce corps était intermédiaire entre le roi et les quatre ordres. La diète répondit que le roi n'était lié par aucune forme de gouvernement, et ne devait compte à d'autres qu'à Dieu de son administration ; que le sénat ne formait point un état intermédiaire : elle émit le vœu que le roi établît une forme de gouvernement, et fit revenir à la couronne les biens aliénés par donation, comme Charles X l'avait déjà ordonné. Alors les régents furent accusés de concussion et condamnés. Le roi appuya les trois ordres inférieurs, qui tendaient à rabaisser le plus élevé : au sénat du royaume il en fut substitué un du roi; et il fut déclaré que l'autorité législative appartenait au roi seul, qui se trouva en conséquence monarque absolu par le vœu de la nation.

(1) De Groat, ambassadeur hollandais, écrivait ce qui suit aux états généraux, le 2 février 1669 :

« Je suis d'avis que vous ne négligiez pas l'avantage qu'on peut tirer d'une distribution généreuse d'argent, surtout dans un pays où tout est très-cher ; où il est d'usage de dépenser plus qu'on n'a; où l'on ne fait rien pour rien; où chacun préfère au public le particulier; où personne, en un mot, ne ferait un pas pour le bien commun, s'il n'était certain d'y trouver son intérêt privé. Il y a ici des seigneurs dont le revenu s'élève à soixante ou soixante-dix mille rixdales, et à qui cela ne suffit pas; d'autres, qui en ont bien moins, dépensent en vin seulement cinq ou six mille rixdales par an! Enfin il n'en est pas un qui n'ait besoin ou des dons de la guerre ou de la libéralité des alliés. C'est par de tels moyens que la France a toujours ici un parti entièrement à elle, c'est par eux que le roi d'Angleterre l'a emporté dans la dernière guerre; il faudra en user, si vous voulez détacher tout à fait cette couronne de la France. Je trouve même cette voie plus courte, moins dispendieuse et moins préjudiciable; car, avec vingt mille rixdales de cadeaux, on fera plus qu'avec vingt mille de subsides.... Sous cet aspect je ne fais pas de distinction de la reine aux particuliers, d'autant plus qu'elle se trouve à chaque instant sans argent, etc. »

ceux que les Polonais prendraient à leur solde. Khmielnicki, leur hetman, demanda assistance au czar de Moscovie, Alexis Mikhaïlowitch; et ce prince, déterminé plutôt par le désir de recouvrer les provinces détachées de son empire que par les liens de la parenté, reçut les Cosaques sous son patronage. De là une guerre avec la Pologne, qui eut en outre à souffrir d'un débarquement des Suédois; aussi fut-elle partout vaincue. Cependant le czar, prenant ombrage de Charles X, écouta les propositions de Jean-Casimir, et une trêve fut conclue, aux termes de laquelle la Russie conserva ses acquisitions, et s'allia avec la Pologne contre la Suède. De son côté l'hetman des Cosaques traitait, au contraire, avec la Suède, pour diviser la Pologne entre eux, en admettant en outre au partage le Brandebourg, Radzivil, palatin de Wilna, et Ragoczi, prince de Transylvanie. Ce dernier, qui aspirait au titre de roi de Pologne, l'envahit; mais comme la Suède fut forcée de courir au secours de la Livonie, il se trouva seul, et il ne put aller plus avant.

1654.

1656.

1657. Khmielnicki, devenu vieux, fit élire pour son successeur son fils George, sous la tutelle de Jean Wigohiski, son premier ministre; mais ce dernier sut amener les Moscovites à le nommer chef; puis, ayant réuni les suffrages de la nation mécontente, il se révolta contre ses alliés, et fit rentrer les Cosaques sous la domination de la Pologne. Il fut convenu alors que les trois palatinats de Kiev, Tchernivog et Breslau, formeraient un duché particulier sous le nom de Russie, et que la Pologne serait considérée comme composée de trois nations, polonaise, lithuanienne et russe.

1658.

Aussitôt l'hetman marcha contre les Moscovites; mais, sur ces entrefaites, d'autres Cosaques, mécontents, proclament George Khmielnicki, qui fut confirmé dans sa dignité par le czar: il en résulta qu'il y eut deux hetmans à la fois, l'un russe, l'autre polonais.

En un mot, ce ne fut entre la Russie et la Pologne que guerres continuelles, où les Cosaques, tour à tour fidèles ou hostiles, selon leurs caprices, changeaient et l'étendue du territoire et la puissance des combattants; les troupes, sans subordination, obligeaient les rois à les tenir constamment occupées à la guerre; les armistices, les traités de paix, n'étaient que des palliatifs. Bien que la trêve d'Andruschov eût établi la division des Cosaques entre les deux puissances, les débats recommencèrent, et c'est là le fait le plus important dans le Nord à cette époque, et dont la possession de l'Ukraine, qui sert de barrière contre les Tartares et les Turcs, était la conséquence.

1667.

A l'intérieur la majorité de la nation languissait dans un servage déplorable, ne connaissant point de patrie, et ne voyant de remède à ses maux que dans l'irruption de quelque prince étranger, qui bientôt la laissait désabusée. Le vif sentiment de la nationalité produisit parmi les Polonais beaucoup de caractères héroïques; mais il leur inspira de l'éloignement pour les modifications que réclamait le changement de la civilisation. L'élection des rois était, pour ainsi dire, mise aux enchères; et quand les vœux publics appelaient au trône le plus digne, l'intrigue faisait qu'on se prononçait en faveur de celui qui donnait le plus. L'administration était devenue un moyen de s'enrichir. Sicinoski, nonce lithuanien, 1652.
fut le premier à *rompre* la diète en interposant son dissentiment; et de là vint le *liberum veto*, en vertu duquel un seul individu pouvait entraver les droits de la majorité, ce qui rendait les diètes extrêmement orageuses et tout à fait stériles, puisqu'il suffisait d'une voix opposante pour empêcher toute résolution.

Ajoutez à cela les controverses religieuses : le roi était catholique, mais les dissidents étaient tolérés. Les évêchés possédaient de riches revenus, et souvent il y en avait deux dans la même ville, un latin et un grec; le clergé inférieur était peu nombreux : il y avait moins de couvents que partout ailleurs, et les évêques siégeaient de droit dans le sénat. Les luthériens étaient divisés en plusieurs sectes; les Grecs unis et les Grecs schismatiques se haïssaient mortellement. On appelait *dissidents* les non-catholiques, parti nombreux et informe, dans lequel les sociniens étaient aussi un objet de haine, bien qu'ils se fussent multipliés; ils avaient été déclarés hérétiques et exclus de la liberté du culte, depuis qu'ils s'étaient montrés favorables aux Suédois. Ces derniers, lors de la paix d'Oliva, exigèrent la tolérance absolue pour les dissidents; mais tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut de faire abolir la peine de mort prononcée contre les sociniens.

Jean-Casimir gémissait de tant de maux, et il prononçait à la diète ces paroles prophétiques : « Il fut un temps où régnaient la « simplicité, la candeur, l'amour de la justice, et nos pères, même « au milieu des factions, étaient exempts d'influences étrangères; « ils n'avaient pas de troupes soldées, ne connaissaient pas les « partis nés dans les camps et dans les confédérations militaires; « jamais on n'avait vu la force donner un maître à la Pologne; on « ne prévoyait point le jour où les états voisins se partageraient

« la Pologne déchirée par la discorde, et où la république deviendrait la proie des nations. Puissé-je ne pas prophétiser juste! « mais il me semble déjà voir le moment où le Moscovite et le « Cosaque convoqueront tous ceux de leur langue, et s'attribueront le grand duché de Lithuanie; la grande Pologne sera ouverte à l'ambition du Brandebourgeois, et qui sait si, mettant en « œuvre les armes et les traités, il ne prétendra pas même s'emparer de la Prusse? L'Autriche, qui déjà convoite Cracovie, ne « voudra pas rester les mains vides. Ces voisins aiment mieux posséder un lambeau de la Pologne, que de voir la monarchie entière « sous le sceptre d'un prince dont le pouvoir soit limité par les « franchises nationales. »

Les Polonais restèrent sourds à ces paroles; ils s'en irritèrent même, parce que la conséquence qu'en tirait le prince était qu'ils devaient élire un roi de son vivant. Les esprits s'aigrirent partout : les troupes formèrent leurs confédérations, pour se faire payer une créance de vingt-six millions de florins; et, bien qu'on les eût amenées à se contenter de huit, elles prétendirent encore réformer le gouvernement, ce qui amena des révoltes et l'effusion du sang.

Troubles de Lubomirski. 1664. Un seigneur puissant et d'une grande capacité, George Lubomirski, se mit à la tête de l'opposition, surtout pour empêcher que le successeur au trône ne fût nommé du vivant du roi. Il succomba, et fut condamné à perdre l'honneur et la vie; ses fonctions de grand maréchal du palais passèrent à Jean Sobieski. Lubomirski ayant réussi à s'enfuir, la diète se refusa à délibérer, et à voter aucuns subsides pour l'année, si justice n'était rendue au condamné. Le pays fut bouleversé. Lubomirski revint avec quatre-vingt mille hommes, auxquels s'en réunirent beaucoup d'autres : favorisé par la victoire, il entra dans la grande Pologne, où il fut bien accueilli; et, dans une bataille rangée, il remporta l'avantage sur le roi. Enfin les évêques s'entremirent pour un arrangement,
1666. et Casimir promit d'oublier tout, et de ne plus parler d'un successeur au trône.

Ce roi sans énergie, et qui n'était pas aimé, se laissait diriger par Marie-Louise de Gonzague, sa femme. Lorsqu'elle fut morte, au lieu de se sentir libre, il se trouva sans impulsion, sans guide, sans capacité, et résolut d'abdiquer. On eut beau chercher à l'en dissuader : il se retira dans le monastère de Saint-Germain des

Prés à Paris, où ce dernier rejeton mâle du sang de Wasa mourut, à l'âge de soixante-treize ans. 1668.

Une condition de la nouvelle élection fut que le roi ne pourrait ni abdiquer, ni proposer son successeur. Les brigues y recommencèrent entre les compétiteurs étrangers, et les violences en vinrent dans l'assemblée jusqu'aux coups de pistolet. Enfin, les suffrages se réunirent sur Michel Wisniowiecki. Issu de la race 1669.
illustre des Piast, comme il avait été dépouillé par les Cosaques, il vivait d'une pension, et il n'avait point recherché un trône pour lequel il ne se sentait ni aptitude, ni expérience, ni valeur. Il n'est pas étonnant qu'au milieu de tant de tempêtes extérieures et intérieures, il perdit bientôt toute faveur, surtout à cause des invasions des Turcs, contre lesquels il était hors d'état de défendre le pays. La noblesse refusait de se lever, et elle ne savait que former ses confédérations armées, l'une pour soutenir l'autorité royale, l'autre pour la combattre. Jean Sobieski, qui était le chef Jean III. 1674.
de cette dernière, sauva sa patrie de la guerre civile et de l'invasion ottomane. Porté au trône qu'il avait si bien mérité, il put délivrer Vienne et la chrétienté. Comme sa valeur et celle des siens faisait rechercher son alliance, il aurait pu devenir grand, s'il eût connu les devoirs d'un roi et les droits de sa nation; mais, au contraire, il s'allia à la Russie par ambition personnelle, afin de procurer un établissement à ses fils; ce qui le détermina à céder au czar les acquisitions antérieures faites en Lithuanie, avec Smolensk et la petite Russie, Kiev et les Cosaques Zaporogues, moyennant une somme de soixante mille roubles, et l'alliance de ce souverain contre les Turcs et le khan de Crimée.

La Pologne allait donc s'affaiblissant de jour en jour. Elle avait renoncé, par le traité d'Oliva, à la souveraineté sur le duché de Prusse, et cédé la Livonie, que la Suède lui avait enlevée. Elle abandonnait alors la Lithuanie et l'Ukraine à la Russie, à qui jusqu'alors elle s'était vue supérieure. Elle ne parvint pourtant pas, au prix de semblables sacrifices, à garantir le pays de l'invasion des Tartares; et le khan de Crimée arriva jusqu'à Léopolis, en laissant déserte la contrée au delà du Dniester.

Cependant la discorde était déchaînée à l'intérieur, et les diètes étaient toujours très-orageuses. En conséquence la guerre se faisait avec lenteur au dehors, et il ne fut pas possible de reprendre Kaminiec, qui était le but de la guerre. Sobieski, dont l'éducation avait

été excellente, que son bon naturel, sa loyauté dans les traités, sa valeur chevaleresque à la guerre, sa courtoisie envers les dames, sa piété, son luxe, avaient fait considérer quelque temps comme un héros, déchut dans l'opinion publique lorsque l'on vit la guerre avec les Turcs se traîner si lentement. Il porta à la fin l'économie jusqu'à la mesquinerie ; et, se montrant rarement à Varsovie, il s'en allait errant de province en province. Les malheurs du pays abreuvèrent d'amertume ses derniers moments. Comme on lui demandait de venir en aide à quelqu'un dans son testament : *A quoi bon?* dit-il. *Ne voyez-vous pas quel vertige a saisi les Polonais? Les rois sont bien malheureux! Vivants, nous ordonnons sans être obéis; et l'on nous obéirait, morts! Je loue celui qui, de son vivant, aide ses proches et ses amis; mais qui sait si ce qu'il laisse passera à ses héritiers? Qu'a-t-il été des dispositions de mes prédécesseurs? Dans une nation où l'or commande, c'est l'argent qui juge.*

1696. Les querelles pour sa succession devinrent un véritable enfer. Les troupes se confédérèrent pour réclamer leur solde ; la veuve de Sobieski intrigua et plaida avec ses propres enfants ; les Lithuaniens prétendirent à l'égalité de droits avec les Polonais ; le fils de Sobieski offrit, si on voulait le faire roi, cinq millions de florins, et cent mille par an pour racheter les prisonniers de guerre ; Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, qui n'hésita pas à risquer la tranquille jouissance d'un beau pays contre le faste orageux de cette cour, proposa dix millions : ayant à lui une armée de trente mille hommes, il reprendrait Kaminiec, l'Ukraine, la Valachie, la Moldavie, la Podolie ; il ferait marcher six cents combattants à sa solde, à toute réquisition de la diète. Louis XIV intriguait plus vivement encore en faveur du prince de Conti; et déjà en effet il avait obtenu les trois quarts des voix, lorsque beaucoup de suffrages furent enlevés à prix d'argent, et son concurrent fut proclamé en même temps que lui ; mais Auguste l'emporta comme plus voisin, et il fut couronné.

1698. Le prince de Conti survint; il croyait trouver une armée de son parti ; les Polonais espéraient qu'il apporterait des millions : l'illusion mutuelle une fois reconnue, il s'en retourna en France, et Auguste fut reconnu. Était-il possible que l'autorité royale se soutînt, quand la liberté de l'élection n'était que celle de vendre son vote? Il était dit que les maux de ce malheureux pays ne devaient guérir que par sa mort politique.

CHAPITRE XXIX.

RUSSIE.

La supériorité dans le Nord passait désormais des anciennes puissances à une nouvelle. Pendant trois siècles la Russie était demeurée étrangère à la politique et à l'activité civile de l'Europe, occupée qu'elle était exclusivement à reconstruire sa nationalité sur la ruine des Mongols, à constituer sa force intérieure et sa monarchie. Les princes de Moscou, depuis Ivan Ier Kalita jusqu'à Vasili III l'Aveugle, s'étaient employés à cette tâche; mais Ivan III seul put assurer son existence politique. Kalita n'eut de succès que comme serviteur adroit des Mongols; Dimtri vainquit Mamaï, mais il vit sa capitale réduite en cendres, et dut s'humilier devant Toktamisch. Son successeur ne s'appliqua qu'à conserver : encore n'y réussit-il même pas, et il sollicita la bienveillance des Mongols. Son neveu, incapable de résister à une poignée de Tartares, tomba dans l'avilissement. La Horde d'or et la Lithuanie bornaient l'étroit horizon d'un empire qui s'ignorait lui-même.

Mais, au moment où la face de l'Europe changeait par la découverte de l'Amérique, et où la nouvelle politique de la maison d'Autriche, en bouleversant la Hongrie, la Bohême et la Pologne, donnait au Nord une importance politique, Ivan III devint le fondateur véritable d'un grand empire. Employant tour à tour la force et la ruse; hardi et réservé; s'unissant dans un prudent système de guerre et de paix avec l'Occident, mais sans vouloir confondre encore ses destinées avec celles de ses alliés; habile à se procurer des instruments pour ses desseins, sans servir d'instrument à personne, il affermit l'indépendance de la Russie, longtemps asservie à un peuple nomade, se fit respecter de Vienne à Copenhague, de Rome à Constantinople, et marcha de pair avec les empereurs et les sultans.

Il était nécessaire avant tout de réunir les diverses seigneuries sous la loi d'un seul chef, qui, devenant assez fort pour s'affranchir de la domination étrangère, pût recouvrer les provinces perdues et rétablir les frontières. Or il eut, pour y réussir, l'avantage d'être

arrivé au trône à vingt et un ans, et d'en régner quarante-trois.

Les grands princes de Russie, assujettis à payer un tribut à la Horde d'or, se présentaient aux pieds de l'envoyé du khan de Kaptchak, et lui offraient un vase rempli de lait de jument; s'il s'en répandait une goutte sur la crinière du cheval sur lequel ce fonctionnaire était assis, il leur fallait la lécher. Ivan se refusa à cette humiliation; et lorsque le khan Ahmed lui envoya l'ordre scellé du grand sceau pour l'exiger, il le foula aux pieds, et fit mettre à mort les ambassadeurs, à l'exception d'un seul, chargé d'en porter la nouvelle au Kaptchak. En conséquence Ahmed, excité encore par Casimir IV, roi de Pologne, envahit la Russie; mais la grande-duchesse Marie anima le courage de son mari; les prêtres réveillèrent le patriotisme. Ahmed, arrêté par l'armée russe, fut surpris
1480. dans sa retraite par les Tartares Scheibans. Il fut tué au milieu de la mêlée, et la Horde d'or fut détruite. La Russie se trouva ainsi délivrée des Tartares, sans avoir même couru le hasard d'une bataille.

Ivan, devenu indépendant, voulut se faire autocrate. Novogorod conservait le privilége d'avoir des juges et une administration propres, comme Pskov; à l'exemple des villes libres de l'Allemagne, elles avaient un posadnick ou podestat, des magistrats pris dans la bourgeoisie, et de grandes assemblées (*vetches*), où tous les bourgeois se réunissaient au son de la grosse cloche. Ivan dit: *Je veux régner à Novogorod comme à Moscou; j'ai besoin de domaines sur votre territoire; renoncez au posadnick et à la clo-*
1471. *che.* Et il soumit cette ville par les armes : il lui laissa, il est vrai, le gouvernement municipal; mais, pendant la paix, il s'y fit des partisans; il y rendit arbitrairement la justice, et, saisissant des prétextes quelconques, il éteignit entièrement cette république. Il lui
1478. fallut user de rigueur pour y réprimer entièrement l'esprit d'indépendance, mettre à mort et transporter ailleurs beaucoup de personnes.

Pskov, sœur cadette de Novogorod, conserva quelque ombre de gouvernement populaire dans une soumission complète. Ce fut ainsi que se trouvèrent réunis peu à peu à la monarchie russe la grande Permie (1472), les principautés de Tver, de Vereia, de Rostov, de Jaroslav (1485); la république de Viatka, le pays d'Arsk (1489) et des Yougres (1499). Ivan prit donc le titre d'autocrate de toutes les Russies. Il a été parlé déjà des guerres qu'il eut à soutenir avec la Pologne pour la Lithuanie.

Au milieu des steppes de la haute Asie restaient encore les hordes de Kazan, d'Astrakhan, de Sibérie, qui se présentaient tantôt sur le Dniéper, tantôt sur le Kama, en concertant leurs mouvements avec les Lithuaniens. Mengueli-Guéraï, khan de la Crimée, allié de l'autocrate, les détruisit tout à fait; et ensuite 1486.
Ivan conquit le royaume de Kazan, qui, à partir de ce moment, reçut ses souverains de la Russie.

Ivan voulut être aussi indépendant en ce qui concerne la religion. Le cardinal Bessarion, toujours occupé de réunir les deux Églises grecque et latine, espéra faciliter ce résultat en suggérant à Ivan III d'épouser Marie, fille de Thomas Paléologue, réfugié à Rome. Les boyards s'écrièrent que Dieu lui-même envoyait au czar une si noble épouse, *rejeton de l'arbre impérial qui jadis couvrait de son ombre tous les frères chrétiens orthodoxes.* Moscou allait devenir, disaient-ils, une autre Byzance, et le czar acquérir les droits des empereurs grecs (1). Sophie, ou, comme ils la nommèrent, Marie, bien qu'élevée à Rome, suivit fidèlement le rit grec. Plusieurs savants, forcés de fuir la Grèce, vinrent chercher un asile dans la capitale du nouvel empire, où ils apportèrent des livres et la connaissance du latin, ce qui fut un nouveau lien pour la Russie avec les nations européennes; Théodore et Démétrius Lascaris surtout y répandirent quelque savoir. La Russie acquit de l'importance aux yeux de l'Europe, et elle plaça dans ses armes l'aigle à deux têtes des Paléologues avec le saint George de la Russie, Ivan espérant chasser les Turcs de la Grèce comme les Tartares de la Moscovie. Les empereurs, qui avaient favorisé les accroissements de la Russie, s'en effrayèrent alors; et Charles-Quint écrivait en 1518 au grand maître de l'ordre Teutonique : *Il n'est pas bon que la Russie devienne si puissante, et il est nécessaire que la Pologne se conserve entière, pour l'équilibre de l'Europe* (2).

Bien que le pouvoir spirituel restât encore au métropolitain de Moscou, Ivan faisait dans les synodes ce qui était à sa convenance.

(1) KARAMSIN, *Histoire de Russie.* -
Historica Russiæ monumenta et antiquis exterarum gentium, archiviis et bibliothecis deprompta ab A. J. Turgenevio, t. I, *scripta varia a secreto archivio vaticano et aliis archiviis et bibliothecis romanis excerpta continens, inde ab anno* MLXXV *ad annum* MDLXXXIV.

(2) KARAMSIN, t. VII, *Documents justificatifs.*

L'un d'eux condamna la secte des judaïsants, établie en 1470 par Skaria, juif de Kiev, qui niait la divinité de Jésus-Christ et la vérité de l'Évangile, soutenant que la seule loi divine était celle de Moïse, et que le Messie était encore à venir. Ce pur judaïsme parut une nouveauté, et beaucoup de personnes l'embrassèrent, même parmi les grands, en se signalant par la pureté des mœurs; le nombre s'en accrut tellement, qu'un de ces sectaires fut métropolitain de Moscovie; et un juif fut ainsi à la tête du clergé chrétien. Ivan, qui les avait protégés, les condamna ensuite; mais il ne permit pas de les mettre à mort.

Un autre synode réforma la discipline du clergé : il défendit la simonie, corrigea les couvents, interdit aux prêtres veufs de célébrer le saint sacrifice, de chanter au chœur sans habits longs, et de percevoir le quart du revenu de la paroisse. Ivan avait aussi l'intention d'enlever tout à fait au clergé ses biens; mais il en fut détourné par les paroles de saint Vladimir, paroles enregistrées dans les lois d'Iaroslav (1) : *Celui qui s'emparera des biens de l'Église et de la dîme des évêques, fût-ce un de mes fils ou de mes descendants, sera maudit dans ce monde et dans l'autre.*

Le nouveau Kremlin s'étant écroulé trois fois, Ivan eut recours
1479. à des artistes étrangers, et fit venir Fioravanti Aristoteli de Bologne, qui était alors appelé à Constantinople, et qui demanda dix roubles par mois, ou deux livres d'argent. L'église fut bâtie en quatre ans; et d'autres architectes, notamment un Milanais nommé Aluiso, construisirent des palais de briques. Pierre Solaro, fils d'Antoine, travailla aussi au Kremlin; le Génois Paul Bossio y fondit le *Tzar Poutchka,* ou roi des canons. Aristoteli améliora les types des monnaies.

Les mines de cuivre et d'argent au delà de la Petchora, découvertes en 1491 par deux Allemands et deux Russes, furent exploitées sous le règne d'Ivan. On établit des relais, où les voyageurs pussent trouver des chevaux et un logement; ce que beaucoup de personnes étaient autorisées à exiger gratuitement, comme chez les Tartares. En détruisant le comptoir des villes hanséatiques à Novogorod, Ivan affranchit ses sujets de cette tyrannie mercantile.

(1) La terminaison *mir*, si commune dans les noms slaves, provient d'une racine qui signifie paix. L'autre terminaison également répandue de *slav* dérive de *slavo*, gloire; ainsi Ladislav, Jaroslav, Boleslav, etc. *Vitch* veut dire fils.

Il assigna des fiefs aux fils des boyards, c'est-à-dire aux descendants des premiers conquérants, à la condition de fournir, en cas de prise d'armes, un nombre d'hommes proportionné; il eut ainsi une armée et une noblesse nouvelle, sans les prérogatives politiques qu'il avait enlevées aux principautés indépendantes.

Aux termes du code promulgué en 1497, le grand prince, juge suprême des sujets, déléguait la faculté de juger aux boyards et à leurs fils possesseurs de fiefs; mais ceux-ci ne pouvaient prononcer définitivement qu'assistés d'un ancien et de personnes probes élues par les citoyens; le grand prince pouvait casser les décisions contraires à la justice et aux lois. La barbarie se révèle encore dans cette législation par des peines exorbitantes; la torture et le duel y sont conservés. La servitude y fut pourtant adoucie, et la femme ni les enfants de ceux qui étaient vendus par autorité publique n'y furent plus astreints; bien plus, il fut permis aux serfs, sous certaines conditions, de passer d'un village à l'autre, c'est-à-dire de changer de maîtres.

Ivan régla les relations de la Russie avec l'Europe en envoyant des ambassades au pape, au roi de Danemark, qui demanda son alliance contre la Suède; à Mathias Corvin, roi de Hongrie, avec qui il avait dès lors concerté une invasion en Pologne. L'empereur Maximilien le caressa, dans l'intention de contrarier le roi de Pologne Casimir. Albert, marquis de Baden, neveu de Maximilien, lui ayant demandé une de ses filles en mariage, il refusa cette union, comme au-dessous d'un *frère des empereurs d'Orient* qui avaient daigné céder Rome aux papes en s'établissant à Constantinople (1). Cependant la Porte molestait encore la Russie, et Ivan ne pouvait faire respecter ses marchands établis à Azov et à Caffa. Il écrivait à Bajazet : « Les « marchands russes qui ont parcouru votre empire pour y exer- « cer un trafic avantageux à nos deux pays, m'ont adressé des « plaintes sur les mauvais traitements qu'ils ont endurés de vos « magistrats. L'été dernier, le pacha d'Azov les a contraints de « creuser des fossés, et de porter des pierres pour des cons- « tructions dans la ville. On oblige nos marchands d'Azov et de « Caffa à vendre à moitié prix; si l'un d'eux tombe malade, on « met ses effets sous le scellé; s'il meurt, ils sont pillés; s'il

(1) KARAMSIN, t. II, c. 5.

« guérit, on lui en rend la moitié. Les testaments ne sont pas exé« cutés, et les magistrats turcs ne reconnaissent d'autres héritiers « qu'eux-mêmes (1). » Tant de vexations endurées sans déclarer la guerre indiquent assez que la Russie se sentait inférieure.

Sophie poussa Ivan à déshériter son fils aîné du premier lit, et à tuer l'autre dans un transport de colère. Il eut donc pour successeur Vasili IV, qui, non moins courageux, rusé et ferme que son père, s'appliqua à réunir des provinces, à humilier ses voisins, à consolider la monarchie. Mais rappelons-nous qu'il s'agit encore d'un pays demi-barbare, où la guerre se fait avec une extrême férocité, où les perfidies ne sont pas déguisées, où le droit des gens est celui du plus fort. Le czar est un despote asiatique, dont le bon plaisir est la loi et la justice, qui fait le bien quelquefois, mais selon ce qu'il vaut personnellement; les boyards lui obéissent comme s'ils n'avaient pas de volonté, au grand étonnement des Latins et des Allemands. Vasili jeta en prison, pour l'y faire mourir, son neveu Démétrius, qui pouvait lui disputer le trône, comme fils de son frère aîné. Il réduisit Pskov, à qui il enleva tout reste d'indépendance, faisant emporter jusqu'à la cloche qui pendant des siècles avait rassemblé le conseil, et transplantant dans l'intérieur trois cents des principales familles. Il en fit autant à l'égard de la principauté de Raisan et de la Séverie. Kiev aurait été domptée de même; mais il en fut détourné par la guerre avec Kazan et la Crimée, dont le khan envahit la Russie et la mit en grand danger. Elle se soumit même à lui payer un tribut, mais pour recouvrer bientôt sa suprématie première. Les incursions des Tartares coûtaient de temps à autre des centaines de mille hommes à la Russie. La Crimée ayant favorisé les Polonais, Vasili envahit la Lithuanie; et ayant assiégé Smolensk par trois fois, il s'en empara; mais la valeur de Constantin Ostrowski, le héros de la Pologne, suspendit ses triomphes.

Vasili IV. 1505-1533.

1500.

1517.

Ivan IV. 1533-1584.

Son fils Ivan IV lui succéda à l'âge de trois ans, et sa mère Hélène, fille du héros lithuanien Glinski, prit sa tutelle, à la différence des autres impératrices qui, à la mort de leur mari, se renfermaient dans un monastère. Incapable, voluptueuse, et par suite haïe, elle se débarrassa de ceux qui pouvaient lui porter ombrage; et elle aurait excité des soulèvements si elle n'était venue à mourir, natu-

(1) Lettre écrite de Moscou le 31 août 1492.

rellement ou par un crime. Ce furent alors de nouvelles vengeances parmi ceux qui la remplacèrent, et des luttes terribles pour s'emparer de la domination sous le nom de régence. Pendant ce temps Ivan grandissait, affranchi de tout frein, opiniâtre, entouré de flatteurs, au milieu d'amusements obscènes ou impitoyables. Puis, devenant la terreur du pays dès qu'il en eut pris les rênes, il laissa les Glinski le tyranniser et en trafiquer. Mais un affreux incendie ayant éclaté à Moscou, le peuple en rejeta la faute sur ceux qu'il haïssait, et il massacra et persécuta les Glinski comme sorciers, ou les poursuivit dans leur fuite. Un prêtre d'une grande piété, nommé Sylvestre, se présenta devant Ivan, à qui il lut le pacte que Dieu fit jadis avec le roi d'Israël, et lui demanda comment il l'avait rempli : Ivan, touché jusqu'aux larmes, promit de se corriger.

1538. 1547.

Il convoqua donc les notables à Moscou ; et, faisant amende honorable pour le passé, il annonça un pardon général, et dès lors il s'entoura d'honnêtes gens. Il fit réviser le code que Ivan III avait laissé imparfait, ce qui amena l'abolition du duel judiciaire (*soudebnik*). Désormais le témoignage de cinq ou six personnes peu connues ne suffisait plus pour la condamnation, tandis qu'auparavant c'était assez de la parole d'un boyard ou d'un fonctionnaire. Si quelqu'un de mauvaise réputation était accusé de vol, il devait être mis à la torture pour qu'il avouât son crime ; on devait s'en tenir à la procédure ordinaire pour les gens bien famés. Le premier vol était puni du knout, le second de mort, comme l'assassinat, la calomnie, le sacrilége, la haute trahison, le trouble apporté à la tranquillité publique au moyen de bandes. Si un particulier vendait ses biens, ceux de ses parents qui n'étaient pas intervenus au contrat pouvaient les racheter dans les quarante ans. Ceux qui naissaient libres demeuraient tels, lors même que leur père se vendait ; les débiteurs ne pouvaient être réduits à l'esclavage. Les amendes pour injures variaient selon la qualité de l'offensé. Les chrétiens qui, malgré leur serment, s'étaient soustraits à la captivité, étaient soumis à une pénitence, attendu qu'il vaut mieux mourir que de commettre un péché mortel.

Ivan IV concéda à ses sujets quelques droits politiques, et institua dans chaque ville un conseil d'anciens, pour assister les gouverneurs dans le jugement des procès. Il ouvrit des écoles et une imprimerie à Moscou : à sa demande, le Saxon Schilt attira dans le pays des artistes, des médecins, des artisans allemands. Il fit réformer par les évêques l'Église et les mœurs du clergé, ainsi que

la liturgie; et il abolit certains rites étrangers qui attestaient la barbarie : tel était l'usage de déposer sur l'autel de la bière, de l'hydromel, du pain, et la première chemise des enfants nouveau-nés; de passer la nuit de Noël à boire et à danser, celle de la Pentecôte à hurler et à pleurer dans les cimetières, le jeudi saint à brûler de la paille et à évoquer les morts; de se baigner en commun, hommes et femmes, moines et religieuses; enfin l'usage de se raser, « infamie que ne peut expier le sang du martyre, car celui qui se taille la barbe agit contre Dieu, qui créa l'homme à son image (1). »

On put faire à volonté des images dans les églises, mais d'après d'anciens tableaux byzantins copiés par des peintres que l'empereur jugeait dignes de ce travail par la pureté de leurs mœurs, et qui en étaient récompensés par l'estime publique. Il fut défendu aux évêques et aux couvents d'acquérir des biens-fonds sans autorisation expresse.

Un ancien usage, en vertu duquel les grades n'étaient pas déterminés selon l'ancienneté des services, mais d'après la gloire des aïeux, était une source de querelles interminables dans les armées. Un officier, dont le père aurait été général en chef ou de division, n'aurait jamais servi sous un chef issu d'un général d'avant-garde. Ivan voulut que l'on n'eût égard à l'illustration qu'en faveur des généraux d'avant-garde et d'arrière-garde, qui ne devaient être subordonnés qu'à un chef d'un grade égal; mais les généraux des ailes devaient obéir aux chefs qui leur étaient imposés, sans égard à l'ancienneté. Il substitua à l'ancienne milice féodale, qui ne se servait que d'arcs, les *strélitz* armés de fusils.

Cosaques. Les Cosaques du Don descendaient de déserteurs russes qui, s'étant établis au confluent de ce fleuve avec le Volga, arrêtaient les caravanes dirigées sur Azov et s'appelaient Tchercask, probablement parce qu'ils tirèrent leurs premières femmes de la Circassie. Resserrés entre les musulmans et les chrétiens, ils préférèrent se donner aux Russes; et Ivan les constitua en une espèce de république. Il laissa à cette population, asiatique d'aspect, russe de

(1) Voyez l'important ouvrage d'AUGUSTE THEINER, *De l'Église rutène et de ses rapports avec le saint-siége;* 1843. Dans ce temps l'Église rutène embrassait les évêchés de Kiev et de Lemberg, les provinces de Podolie et de Volhynie, une partie du palatinat de Lublin, les gouvernements de Smolensk, de Tchernigov, Pultava, Kharkov, Ekatherinoslav, comprenant plus de dix millions d'âmes.

langage et de religion, le droit d'élire ses hetmans, en lui promettant des distributions annuelles de grains, ainsi qu'un léger subside, lorsqu'elle serait appelée à se mettre en campagne.

Les Cosaques lui furent très-utiles contre les Tartares de Kazan, qui, supportant impatiemment le joug que leur avait imposé Ivan III, s'agitaient, relevaient la tête, et se jetaient avec fureur sur le territoire russe. Ivan IV leur fit plusieurs fois la guerre ; et
ayant fini par prendre Kazan, il détruisit ce royaume. L'église 1552.
aux neuf coupoles de la Vierge du Secours fut bâtie à Moscou en mémoire de cet événement, et Ivan salué du nom de sauveur de la
chrétienté. Peu de temps après il assaillit le territoire d'Astrakhan, 1555.
et s'empara de ses États après une faible résistance ; il abattit aussi entièrement le khan de Crimée.

Il eut également à combattre, pour la Livonie, les chevaliers porte-glaive. Christian de Danemark, qui s'entremit dans ce différend, lui envoya des ambassadeurs et des présents, au nombre desquels se trouvait une horloge qui indiquait le cours des astres ; mais Ivan la renvoya en disant qu'il était chrétien, et n'avait rien à faire avec les planètes (1). Cet ordre mit la Livonie sous la dépendance de Frédéric-Auguste, roi de Pologne : en conséquence, le czar entra dans la Lithuanie, et il y eut alternative de succès entre les deux partis, jusqu'au moment où Ivan se rendit maître de cette contrée, par suite de l'épuisement de la Pologne et de la Suède.

La mort de sa femme, une grave maladie dont il fut atteint, et les intrigues auxquelles elle donna lieu pour altérer l'ordre de succession, troublèrent le jugement du czar, qui revint à cette brutalité farouche que lui avait donnée son éducation, sans cesser pour cela d'être très-dévot. Il vit partout des conspirations, et crut devoir fermer son cœur à toute pitié ; ses fureurs devinrent telles, que les plus indulgents voudraient, pour le rendre moins odieux, les attribuer à la démence. Mais les peuples n'en étaient pas moins malheureux, de se voir livrés aux caprices d'un fou.

Le bon moine Sylvestre, son conseiller, fut relégué au loin, comme coupable d'avoir induit le czar au bien qu'il avait fait jusque-là à l'aide de sortiléges ; les courtisans et les espions, cette peste des cours, envahirent son palais. Des évêques assistaient, pour les justifier, aux banquets obscènes qu'on lui préparait pour le distraire

(1) Busching, *Magazine*, VII, 300.

du chagrin que lui causait la perte de sa femme. Il ne s'arrachait à la débauche que pour proscrire les gens vertueux ou riches, pour scruter les secrets des familles et jusqu'à leurs pensées. Une fois il convoqua tous les fonctionnaires civils et militaires, même les plus éloignés, avec leurs familles, et se rendit avec cette nombreuse suite à Alexandrov; de là il écrivit à Moscou, en se plaignant que tout le monde le trahissait; que le clergé était toujours enclin à adoucir sa rigueur. En conséquence il déclara qu'il déposerait le sceptre, pour ne plus s'occuper que de son salut. On ne l'amena à le conserver que sous la promesse de le laisser infliger sans intercession tous les châtiments. Alors il répartit l'empire, en gardant pour lui la réserve (*oprishnina* ou domaine impérial), comprenant dix-neuf villes, quelques districts de la Moscovie, et plusieurs quartiers de la capitale, dont les anciens propriétaires avaient été expulsés de force. Le reste (*semschtchnina* ou pays) était abandonné à l'administration des boyards; mais l'empereur se réservait partout le pouvoir militaire et le droit du glaive.

Entouré de six mille individus, tant princes que nobles, engagés par serment à le servir avec fidélité et loyauté, et qui, enrichis des biens enlevés à douze mille familles, portaient suspendus à l'arçon de leur selle une tête de chien et un balai, pour indiquer qu'ils devaient mordre les ennemis du czar et balayer le monde, il commença les proscriptions, les massacres, faisant pendre et empaler sans relâche. Moscou n'était pas compris dans la *réserve;* Ivan s'était donc retiré à Alexandrov, où il passait sa vie dans les exercices d'une piété folle. Il forma une confrérie de riches débauchés, et pendant leurs somptueux banquets il leur faisait des lectures spirituelles; puis il visitait souvent les prisons, pour faire mettre à la torture le premier qu'il venait à rencontrer. Un jour il tua cent malheureux de sa propre main; il fit enlever dans une nuit les plus belles femmes, pour lui et les siens. Des villes entières étaient déclarées rebelles, et leurs habitants noyés. Peu content d'avoir transplanté un grand nombre de familles de Novogorod, il y installa un tribunal, où les habitants étaient traduits chaque jour par milliers, jugés et jetés dans le fleuve; et il continua ainsi pendant cinq semaines, à tel point qu'il périt soixante mille personnes: la peste et la famine firent le reste. Il préparait le même sort à Pskov, lorsque le son lugubre de toutes les cloches mises en branle, le pain et le sel disposés devant toutes les maisons, touchèrent cette âme

farouche. Il s'en dédommagea sur Moscou. Le 15 juillet 1570, dix-huit potences furent dressées sur un marché, avec un bûcher immense, une vaste chaudière et des instruments de torture. Tous s'enfuirent. Ivan parut en grand appareil militaire, conduisant trois ou quatre cents victimes; et il força les Moscovites d'assister à ce spectacle en applaudissant à sa justice. Ne semble-t-il pas qu'on soit transporté au temps de la Rome impériale?

Ivan, devenu veuf de sa seconde femme, en épousa une troisième, péché irrémissible dans la religion grecque. Marfa, fille d'un marchand de Novogorod, fut celle à qui il donna la préférence au milieu de deux mille jeunes filles. Bientôt elle mourut de consomption : cette perte excita de nouvelles fureurs chez Ivan, qui en épousa une quatrième, et qui se remaria ainsi jusqu'à huit fois.

Son fils Ivan était le compagnon de ses débauches, et s'associait à ses cruautés : âgé de vingt-sept ans, il avait déjà changé trois
fois de femme. Voyant le déshonneur des armes russes, il de- 1582.
manda à son père de marcher contre la Pologne : le père, apercevant un concert coupable dans cette démarche de sa part, lui asséna un coup si violent de sa masse ferrée, qu'il en mourut. Ivan en éprouva d'horribles remords, et poussa dans son repentir des hurlements douloureux; puis la raison lui étant comme revenue un moment, il abolit la réserve, et réunit de nouveau toute la Russie sous sa loi.

Moscou avait eu encore d'autres désastres à subir; car Dewlet 1571.
Guéraï, khan de Crimée, envahit son territoire, l'incendia, et y fit périr cent vingt mille habitants : le pays perdit jusqu'à huit cent mille personnes, tant tuées qu'emmenées prisonnières à la suite de cette invasion.

Les généraux russes vengèrent cet incendie; mais Étienne Ba- 1572.
thori faisait une guerre terrible pour recouvrer les conquêtes faites en Livonie et en Lithuanie.

Ivan fut contraint de descendre à des supplications envers cet ennemi redoutable, qui, partout vainqueur, devenait de plus en plus exigeant; si bien que, lors de la paix de Kiwerowa-Horka, il obtint
toute la Livonie. La Suède, naguère alliée de la Pologne, continua 1582.
la guerre; et lors de la trêve de Plusamünde, elle conserva ce qu'elle avait conquis. Ses finances étant ruinées par la guerre de Pologne, Ivan eut recours pour la première fois au clergé, afin d'en obtenir
des subsides; et le synode décréta que les domaines concédés par 1580.

les princes aux églises et aux monastères, à quelque époque que ce fût, retourneraient à la couronne, attendu que le clergé ne devait plus acquérir de biens immeubles.

Tandis que les guerres d'Europe tournaient si mal, Ivan conquérait un pays pauvre d'habitants, mais riche des dons de la nature. On donne le nom de Sibérie à la partie méridionale du gouvernement de Tobolsk, pays habité par les Wogouls, les Ostiaks et les Barabintzes, et borné par les Samoyèdes au nord, la steppe d'Ischim au sud, l'Obi à l'est, et les monts Ourals à l'ouest. Il tire son nom de la ville de Sibir, située sur la rive orientale de l'Irtyche (1). Schibani, descendant de Gengiskhan, avait fondé ce khanat dit de Tourouff (2), en le détachant de celui du Kaptchak. Comme il se trouvait agité par des discordes, Iédiguer, khan de Sibérie, se rendit tributaire d'Ivan IV, en s'obligeant à lui payer une peau de petit gris et une de martre zibeline pour chacun de ses trente mille sept cents sujets.

Sibérie.

1555.

Vers cette époque Koulchoum, Kirghiz de nation, usurpa le pouvoir en prenant le titre de czar de la Sibérie. Anika Stroganoff, négociant à Solvycegodzka dans la Permie, commença à faire avec le pays un commerce avantageux de pelleteries; et Ivan concéda à perpétuité à ses fils les terres incultes sur le bord de la Kama, avec le droit d'y établir des forts, d'avoir de l'artillerie et d'exercer une juridiction indépendante, le czar se réservant les mines qui seraient découvertes.

Les Stroganoff firent la guerre à Koulchoum ; et ayant soumis le pays à Ivan, ils obtinrent de lui, en retour, le droit d'exploiter les mines. Ils proposèrent à quelques Cosaques du Don de renoncer à leurs excursions et de se mettre à leur service; Iermak Timofieff accepta, et il entreprit avec huit cent quarante de ses camarades, munis d'armes à feu et suppléant au nombre par la résolution, de conquérir la Sibérie. Cette expédition romanesque est encore vivante dans les souvenirs nationaux. Ils s'emparèrent de Sibir, pénétrèrent parmi les Ostiaks et les Wogouls; et quoique leur chef tombé dans une embuscade y eût péri, que ses gens eussent été obligés de battre en retraite, le pays était désormais connu; le

(1) *Voy.* t. XIII, p. 517.

(2) FISCHER, *Sibirische Geschichte.*

KRASCHENINNIKOF, *Histoire et description du Kamtschatka.*

czar y expédia alors d'autres troupes, qui bâtirent Tobolsk et dé- 1587.
firent Koulchoum.

Ivan mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, regretté par ses sujets qu'il avait tyrannisés, et qui jamais n'avaient levé un doigt contre lui, tandis qu'il vivait en crainte continuelle de trames et de soulèvements. Sous le règne de ce monstre, où l'armée s'éleva de cent cinquante mille à trois cent mille combattants, le pays s'était tellement accru, et sa réputation s'était étendue à tel point, que les Allemands et les Anglais sollicitaient son alliance.

Le Tartare Boris Godounov prit en main les rênes de l'État 1584.
sous le nom de l'inerte et faible Fédor, et déploya, avec les qualités qui plaisent, les vertus qui signalent et une ambition qui ne connaît point de bornes. Il donna l'une de ses sœurs pour épouse au czar, ruina sous main les parents du prince et quiconque pouvait lui porter ombrage; et il alla jusqu'à faire immoler Démétrius ou Dmitri, frère unique du czar, qui passa pour s'être tué lui-même. Alors il maintint l'État florissant, tranquille, et redouté de ses ennemis. Il envoya des colonies en Sibérie, réforma les abus du règne précédent, soumit l'Ibérie, et défendit Moscou contre une attaque des Tartares. C'était un homme disposé à la magnanimité comme au crime, selon qu'il y trouvait son intérêt.

La guerre avec la Suède fut terminée par la paix de Tensin, qui 1595.
assura à la Russie la Carélie et l'Ingrie. En même temps les puissances européennes commençaient à sentir les avantages d'une alliance avec la Russie, et les Turcs à craindre son inimitié : le pape ne cessait d'envoyer des légats et des présents pour attirer le czar à l'Église latine, comme le meilleur moyen d'abattre la puissance musulmane; mais ce fut toujours vainement. Comme il paraissait humiliant pour la Russie de rester sous la tutelle du patriarche de Constantinople, esclave du Turc, le métropolitain de
Moscou fut élu patriarche de l'Église russe. C'est ainsi que la Russie 1599.
s'élevait par l'unité politique et l'unité religieuse, tandis que la Pologne, à qui toutes deux manquaient, allait se décomposant. Godounov se concilia aussi les nobles en restreignant la liberté dont jouissaient les paysans de passer d'une terre à l'autre, droit qui obligeait les maîtres à les traiter plus humainement : et cette restriction rendit l'esclavage de plus en plus étroit; car les tyrans trouvent de l'avantage à avoir affaire, non à des populations entières qui peuvent se révolter, mais à un petit nombre de privilé-

giés, responsables de la tourbe servile abandonnée à leurs caprices.

1598. La race régnante de Rurik finit avec Fédor ; et bien que plusieurs autres rejetons de ce sang vécussent encore, Boris sut se faire élire au trône, dont il s'était aplani la route par des crimes où l'astuce se mêlait à l'effronterie. Il gouverna avec dignité et sagesse, flatta le peuple en allégeant ses charges et en multipliant les pèlerinages. Il appela des artistes, des médecins, des pharmaciens; il soutint les militaires, encouragea les boyards à envoyer leurs fils s'instruire en Suède; donna beaucoup à des favoris et aux monastères ; fit fondre l'énorme cloche du Kremlin. Il conclut avec le pape et avec l'Angleterre des traités aux termes desquels les Anglais et les Italiens purent trafiquer dans le pays, et chercha à réprimer les bandes de voleurs. Une famine qui fit périr un demi-million de personnes à Moscou mit son activité à l'épreuve pour y apporter remède, et il fit respecter son nom en Europe.

Quoique la famille des Romanov eût elle-même applaudi à son élévation, il n'en commença pas moins à la sacrifier à son ambition défiante ; non pas en la dévouant ouvertement aux supplices, mais sous main, et en favorisant la délation, au point de l'exciter jusque dans le foyer domestique.

1603. En 1603, le moine russe Grégoire Otrepiev entreprit de se faire passer pour le prince Démétrius : il affirmait que les assassins avaient manqué leur coup, et il revendiqua ses droits à la couronne. Il trouva de l'appui chez les Polonais, toujours désireux de jeter le trouble en Russie; chez les Cosaques du Don, que Boris voulait astreindre à la discipline; chez les jésuites de Cracovie, à qui l'imposteur promettait de rétablir l'Église latine dans l'empire; et chez la foule des gens toujours prêts à spéculer sur une révolution. Secondé par les soulèvements qui éclatèrent et par la fortune, il pénétra dans le royaume, et Boris mourut de chagrin ou de désespoir.

1605. Le patriarche et les boyards élurent son fils Fédor II, âgé de seize ans; mais le faux Démétrius fut reconnu par la veuve même d'Ivan IV. Le peuple se hâta de lui rendre hommage, à cause de ces espérances que fait naître dans les pays despotiques chaque changement de roi. Il resta victorieux, et pardonna à ses adversaires; mais il laissa étrangler le czar. Il rappela les Romanov, et régna avec douceur, en déployant dans l'administration et à la guerre cette habileté que certaines gens croient le privilége de la naissance et d'une éducation royale; enfin, à la différence de ses pré-

décesseurs, il déclara qu'il ne voulait point verser de sang. Élevé cependant dans les habitudes polonaises, il avait en mépris la rudesse russe et les grossiers boyards, ce qui était vu de mauvais œil; il avait en outre le tort d'être monté sur le trône à l'aide des armes lithuaniennes, de s'entourer d'une foule d'étrangers, de pencher pour le catholicisme, au point de permettre la célébration de la messe et d'avoir admis les jésuites dans l'empire. Puis il ne jeûnait pas, ne se signait point en passant devant les images, n'entretenait point un nombreux domestique, ne faisait point la méridienne; il montait à cheval sans escabeau, s'amusait à dompter de jeunes chevaux sauvages et à pointer des canons. Il est vrai qu'à l'imitation des véritables czars, il violait jusqu'aux vierges sacrées, et qu'il souilla de ses embrassements la veuve de son prédécesseur.

Vasili Chouiski, qui affirmait avoir vu de ses yeux Démétrius dans le cercueil, ourdit une trame contre celui qui avait usurpé son nom. Le suivant d'un regard de tigre au milieu des fêtes et des affaires, il réussit enfin à le faire égorger dans un soulèvement, où 1606.
l'on versa autant de sang que le faux Démétrius avait voulu en épargner.

Alors, comme pouvait le faire un troupeau servile, le peuple chargea le czar mort d'imprécations: ceux qui l'avaient reconnu pour le véritable prince déclarèrent qu'il était un imposteur; le peuple le maudit comme magicien et sorcier, en même temps qu'il applaudit Vasili, qui fut élevé au rang de czar. Mais tout à coup se présenta un autre Démétrius, puis un troisième, toujours soutenus par les Cosaques et les Polonais. Chouiski fut déposé. Les étrangers se réjouissaient de voir abattue une puissance dont les progrès les avaient effrayés. La famine était si horrible à Moscou, qu'on y vendait de la chair humaine. Ce n'était partout que massacres, incendies, procès; le découragement pénétrait dans les âmes, à tel point que l'on songea à donner la préférence à un étranger pour régner sur l'empire. Les brigues firent prévaloir Vladislas, fils de Sigismond III, roi de Pologne; mais les Suédois, pour s'en venger, en- 1610.
vahirent l'Ingrie, tandis que les Polonais occupaient Smolensk; d'autres Démétrius se mirent sur les rangs; les haines de nation et de familles firent couler des flots de sang de tous côtés. Enfin quelques boyards se réunirent pour arracher la patrie à tant de maux, et conférèrent le titre de czar à Michel Fédérovitch Romanov, qui Romanow. 1613.
jusqu'alors avait vécu dans un monastère avec sa mère; et la

dynastie qui règne encore aujourd'hui parvint au trône avec lui (1). Guidé par les sages conseils de Philarète, archevêque de Rostov,
1616. son père, il rendit la paix à la Russie. La cession de l'Ingrie, avec laquelle il abandonnait la Baltique et par suite l'Europe, fut la condition de l'arrangement qu'il conclut avec Gustave-Adolphe. Il obtint de Vladislas de Pologne, qui, voulant contraindre les Russes à
1634. l'accepter pour czar, était arrivé jusqu'à Moscou, la paix de Wiasma, en laissant aux Polonais Smolensk, la Séverie et Tchernigov.

1629. Le premier traité entre la Russie et la France fut conclu par Richelieu, dont l'attention avait été éveillée par le commerce que les Anglais faisaient avec ces contrées. Michel envoya la première ambassade en Chine; mais elle revint sans résultat, parce que ses gens avaient refusé de se soumettre à l'humiliant cérémonial du pays: d'un autre côté, ce prince s'entendit avec la Perse pour ouvrir une nouvelle voie aux relations commerciales. Plus tard, en 1652, le Cosaque Kabarov s'étant avancé le long de l'Amour, appelé par les Chinois fleuve des Dragons, éleva quelques tours aux environs, ce qui amena un différend avec la Chine. L'empereur Chang-Hoang-Ti, faisant passer avant tout les avantages du commerce, envoya des mandarins, accompagnés des jésuites Péreira et Gerbillon, avec dix mille hommes, qui déployèrent une extrême magnificence, et l'on régla les confins entre les deux empires.

1645. A Michel Romanov succéda son fils Alexis, âgé de seize ans, dont les tuteurs excitèrent un tel mécontentement, que Moscou, Novogorod et Pskov se soulevèrent en tumulte. Ces troubles enhardirent un autre faux Démétrius, qui, après s'être fait circoncire à Constantinople, reçut le baptême à Rome, et s'adressa à toutes les puissances pour se faire reconnaître. Il finit par être pris et mis à mort.

Les Cosaques de l'Ukraine, irrités contre les Polonais qui les traitaient en serfs, se soumirent à Alexis, à la condition de rester exempts de contributions et de toute autre juridiction que celle de leurs propres magistrats, avec le droit d'élire leur hetman; soixante mille d'entre eux devaient servir dans l'armée russe avec une solde de trois roubles par an.

Il était naturel que la Pologne, dont la puissance déclina à par-

(1) L'histoire de Karamsin finit précisément au point où elle devient intéressante pour l'Europe, c'est-à-dire à l'avénement des Romanov. La mélancolie profonde à laquelle il succomba l'a sauvé du danger de souiller sa renommée.

tir de ce moment, trouvât dans cet incident un motif de guerre. Les Russes sortirent vainqueurs de la lutte ; cependant les Cosaques revinrent à la Pologne, et enfin ils furent divisés entre les deux États, d'après une ligne de séparation tracée par le Dniéper; mais, amis ou ennemis, ce furent toujours des voisins dangereux. Stenko-Razin, à la tête d'une bande de Cosaques du Don, pilla les barques qui se rendaient par le Volga à Astrakhan, et battit les troupes envoyées pour le réprimer. Après avoir défait les Russes, il se jeta sur la Perse, pillant, égorgeant partout les nobles, et il appela à la liberté les serfs et les cultivateurs. Unissant l'habileté du général à l'astuce du bandit, il se soutint quelque temps; mais il finit par être pris et exécuté. Nous ne faisons mention que de ce chef; mais on peut dire qu'il y en avait constamment quelqu'un en révolte contre la Russie. 1669.

Ce fut en 1672 qu'éclata la première guerre avec la Porte : à cette occasion, Alexis envoya prier les princes chrétiens de faire trêve à leurs inimitiés pour combattre l'ennemi commun, et le pape de se mettre à leur tête. Mais personne ne l'écouta, et il mourut avant de voir la fin des hostilités. 1676.

Entré dans la congrégation européenne, ce prince chercha à y tenir dignement son rang par l'amélioration de son peuple. Il attira les étrangers, fonda des écoles, ordonna principalement de reviser le code d'Ivan Vasilievitch, et de « prendre dans les constitutions du saint apôtre, ainsi que dans les Pères de l'Église et dans les lois des empereurs grecs, tout ce qui s'y trouvait d'applicable aux mœurs et aux usages de sa nation; de rassembler également les ukases des anciens seigneurs de la Russie et les décisions des boyards, pour les combiner avec les lois existantes; enfin de prononcer sur les questions laissées jusque-là sans solution, et demeurées, par suite, incertaines dans la législation. »

Il désigna à cet effet quatre princes, auxquels il adjoignit des députés de toutes les classes de la noblesse et de la bourgeoisie : le travail une fois terminé, on en donna lecture dans une assemblée du clergé, des boyards, des juges et des conseillers, en présence des députés, des nobles et des bourgeois; puis tous les assistants furent appelés à y souscrire. Le blasphème, le trouble apporté au culte, la haute trahison, sont punis de mort. Celui qui se présente armé à la cour, sans en avoir reçu l'ordre, encourt les *batonges*, c'est-à-dire les coups appliqués sous la plante des pieds, et l'em- 1649. 3 octobre.

prisonnement. Celui qui tire le fer en présence du czar sans frapper son adversaire doit perdre la main, et s'il le blesse, être puni de mort. Le faux en écriture publique, la soustraction de titres et de documents, la falsification de l'or et de l'argent, entraînent la peine capitale. On verse aux faux monnayeurs du métal fondu dans la bouche. Le vol d'un cheval coûte la perte de la main. Le premier vol est puni du knout, de la perte de l'oreille gauche, et de deux années de travaux forcés; le second, du knout, de la perte de l'autre oreille, et de quatre années de travaux forcés; le troisième, de même que le vol dans une église, fait encourir la peine de mort. Le voleur de grand chemin est appliqué à la torture; on lui coupe l'oreille droite, ses biens sont confisqués, et il subit trois ans de travaux forcés, et la peine capitale en cas de récidive.

On laisse aux condamnés à mort six semaines pour faire pénitence; tout homicide prémédité entraîne la peine capitale; le châtiment de l'infanticide est une année de prison et l'amende honorable; si la coupable n'est pas mariée, elle doit subir le dernier supplice. La femme qui tue son mari est enterrée jusqu'aux hanches, les mains liées au dos. Le juge prévaricateur est condamné à payer le triple du dommage causé, dégradé s'il est noble, livré au knout s'il ne l'est pas. Les calomniateurs doivent subir la peine prescrite pour l'imputation calomnieuse; les injures corporelles appellent la peine du talion; les injures en paroles sont payées en argent, à proportion du rang de l'offenseur et de l'offensé. Il est interdit de légitimer les enfants naturels, même par mariage subséquent. Les enfants ne peuvent accuser leurs parents, ni les citer en justice. Personne ne doit sortir du pays sans passe-port; un impôt permanent doit être payé, sans en excepter les biens ecclésiastiques et ceux de la couronne, pour le rachat des prisonniers de guerre; un autre, pour l'entretien de l'armée en temps de guerre.

Le patriarche exerce sa juridiction sur ceux qui relèvent de lui, et l'on peut appeler de son tribunal à celui des boyards. Un noble ne peut se constituer esclave par contrat; pour le faire, il faut avoir quinze ans, et les fils nés antérieurement à l'état de servitude du père restent libres. Il est défendu d'introduire et de fumer du tabac, sous peine du knout, de la torture, d'avoir les narines ou tout le nez coupés, selon que l'on a péché une ou plusieurs fois. Le clergé, les nobles, les soldats, sont exempts de tout péage.

Quelques historiens attribuent à Alexis l'invention de la terrible

chancellerie secrète, qui mettait la vie des citoyens à la merci des délateurs. Il suffisait que l'un d'eux s'écriât : *Slovo i dielo* (la parole et l'acte), pour faire incarcérer le premier individu venu, sauf à prouver qu'il avait tramé contre le czar ; faute de quoi l'accusateur subissait le knout.

Un patriarche particulier avait été donné à la Russie en 1587 par Fédor Ivanowitch, avec pleine autorité ecclésiastique ; on consultait encore pourtant les patriarches grecs, et chaque année les czars leur envoyaient un présent à Constantinople. Mais en 1657 un ambassadeur russe se rendit à Constantinople, et il obtint du patriarche de cette ville, de ceux d'Antioche, de Jérusalem, d'Alexandrie, que le clergé russe pût élire le patriarche de Moscou sans avoir recours à leur assentiment. Ce prélat resta donc tout à fait indépendant, et il tint le premier rang après le czar, qui même, dans la solennité du dimanche des Rameaux, conduisait avec un ruban le cheval du chef de l'Église. Au premier de l'an, l'un et l'autre se baisaient la main et s'embrassaient en présence du peuple ; puis le patriarche, s'asseyant sur le trône, bénissait la couronne et le sceptre du czar.

Mais cette harmonie ne dura pas. Le patriarche Nicon, l'un des hommes les plus distingués de l'empire, était, malgré son dévouement pour la famille Romanov, jaloux des droits de son Église, par intérêt de sa dignité, et même par orgueil personnel. Lorsque le code assujettit les ecclésiastiques à la juridiction laïque, il s'opposa à cet asservissement : le czar s'en irrita, les grands et les autres membres du clergé se récrièrent contre la sévérité du patriarche ; alors, voyant que la faveur s'était éloignée de lui, il déposa les insignes de sa dignité et se retira dans son couvent, où il s'occupa d'écrire une chronique du royaume jusqu'à la fin de ses jours.

Nicon avait ramené le culte à l'uniformité dans toute la Russie ; mais beaucoup de fidèles se séparèrent de lui en lui reprochant d'avoir altéré les dogmes et les droits, et s'intitulèrent vieux croyants (*staroverzi*) ou élus (*isbraniki*), tandis que leurs ennemis les traitaient de schismatiques (*roskolznick*). Comme ils ne forment pas une Église particulière, les opinions varient parmi eux d'homme à homme. Ils haïssent les prêtres grecs, niant qu'il y ait dans l'Église russe continuité d'épiscopat, et par suite sacerdoce légitime. Ils se tiennent rigoureusement à la lettre de l'Écriture, tellement que la transposition d'un mot dans une nouvelle édition de la Bible devint

la cause de troubles très-graves. Ils ne laissent point administrer le baptême par un prêtre qui ait bu, afin de prévenir les désordres causés dans le pays par l'abus des liqueurs fortes. Ils n'admettent pas de rangs parmi les fidèles; c'est un péché parmi eux de dire trois fois l'*alleluia* au lieu de deux; le prêtre doit bénir avec trois doigts, et autres enfantillages : mais comme les dissidents sont exclus de leurs conventicules, on met sur leur compte tous ces méfaits, imputés d'ordinaire aux sociétés secrètes.

La rigueur, l'artifice, la guerre ouverte, ont été inutilement employés pour les détruire; la tolérance de Pierre le Grand, l'indifférence de Catherine II n'y ont rien fait. Il y en a peut-être aujourd'hui trois cent mille dans l'empire, subdivisés en plus de vingt sectes, que l'on distingue en *popowstchtina* qui ont des popes, c'est-à-dire des prêtres, et en *bez popowstchtina* qui n'en ont pas.

1667. Cependant Alexis convoqua à Moscou un concile où assistèrent les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, et où il fit excommunier Nicon, qui fut en outre relégué. Cette assemblée abolit l'usage d'excommunier le pape et les catholiques tous les premiers dimanches de carême.

Restait à triompher des prétentions arrogantes des nobles, parmi lesquels s'était établie une espèce de hiérarchie (*miesnitchestvo*). Il en résultait que tout homme bien né considérait comme indigne de lui de dépendre d'un autre de moins ancienne maison; on refusait de servir à l'armée sous un officier dont le père ou l'aïeul avait été inférieur au père ou à l'aïeul dont on s'enorgueillissait; il en était de même pour les charges de la couronne et pour le cérémonial. Les questions à ce sujet étaient décidées par un tribunal (*rosriad*) dans les archives duquel se conservait le registre des anciennes et des nouvelles familles, avec les grades occupés par les membres de chacune d'elles. Ajoutez à cela que les descendants des Rurik mettaient en avant des prétentions qui portaient
1678. ombrage à la famille nouvelle et étrangère des Romanov. Pour trancher le mal dans sa racine, Fédor III, fils d'Alexis, sous prétexte de régler exactement les rangs, se fit remettre les divers extraits que chaque famille avait fait lever de ces registres, et les livra aux flammes, au détriment de l'histoire sans doute, mais au profit de la paix et de la discipline.

Toutefois, comme son intention était d'anéantir les prétentions et non pas la noblesse, il permit de faire d'autres généalogies, sans

qu'on pût tirer dorénavant de la naissance aucune supériorité.

Nous pouvons considérer ici la constitution russe comme complète, et dès lors jeter un coup d'œil sur son ensemble. La *monarchie moscovite* ou *grande Russie* était regardée comme la propriété de la maison Romanov ; l'empereur régnant pouvait désigner son successeur parmi ses fils, bien qu'il fût dans l'usage de donner la préférence à l'aîné. Le prince élu, couronné par le patriarche ou par un métropolitain, prenait le simple titre de czar ou celui de czar blanc ; sa femme était appelée czarine, ses fils czaréwitch, ses filles czarévines. Le czar avait sur la vie et les biens de ses sujets un pouvoir despotique. Quand il voulait déclarer la guerre, il se rendait dans une église, et y faisait lire ses griefs contre l'ennemi, dernier égard du despote envers le peuple, qui devait en supporter les charges et les maux. Du reste, les anciens droits du peuple et des seigneurs, de ceux-là même qui jadis étaient souverains, dépendaient de la volonté arbitraire du czar, qui les domptait à coups d'étrivières (1). Les fonctions civiles et militaires étaient toujours confondues, et le commandement de l'armée était confié à un boyard de la chambre, le gouvernement des villes et les ambassades aux officiers du conseil. Constitution de la Russie

Les boyards étaient consultés par le czar dans les affaires principales, mais par pure condescendance. On reconnaissait dans la noblesse, après la destruction des anciens registres, quatre degrés : dans le premier se trouvaient les familles dont les membres figuraient, sous Fédor III, parmi les boyards, les juges et les conseillers, ou dont les auteurs avaient été employés sous Ivan IV et Fédor III soit à des missions étrangères, soit dans un commandement élevé ; dans le second degré, celles qui avaient des commandements militaires sous Michel III ou Fédor III, ou dont les noms étaient inscrits dans la première classe sur les registres des villes. Venaient ensuite les familles mentionnées sur ces registres, enfin les nobles nommés par lettres du czar. Les nobles seuls pouvaient porter l'épée et posséder des terres obligées au service militaire ; ils jouissaient en outre de divers priviléges en fait de justice. Boyards.

Il s'était formé dans les villes une classe moyenne des *personnes nommées*. Elles pouvaient prendre pour nom de famille celui de leur père, avec la désinence en *itch;* c'étaient des négociants en

(1) *Voy.* Alphonse Rabbe.

gros et d'autres commerçants qui se trouvaient exclus des emplois.

Paysans. Les paysans restaient attachés à la glèbe, sans rien posséder en propre, et ils pouvaient être transférés par leur maître d'une terre à une autre; mais on ne pouvait les enlever des champs pour les destiner à d'autres services. Les esclaves, au contraire, étaient employés à toute espèce de travail, et quelques-uns appartenaient par héritage à une famille; d'autres s'engageaient avec elle par un contrat à vie. La loi ne s'occupait d'eux que pour défendre de les mutiler ou de les tuer.

Le conseil d'État se composait du czar, de soixante-sept boyards, de cinquante-sept juges et de trente-huit conseillers. Le premier magistrat était le président des affaires étrangères, à la garde duquel le sceau était confié. La haute cour de justice s'appelait *palais de justice d'or*.

L'armée permanente se recrutait de volontaires, ou, à leur défaut, les propriétaires terriens devaient fournir des hommes. Les strélitz ou tireurs, au nombre de quarante mille, formaient le premier corps; puis venaient plusieurs régiments de soldats exercés à l'allemande, de même que la cavalerie, avec des officiers allemands. La noblesse fournissait en outre deux cent mille hommes de troupes féodales, et les Cosaques une nombreuse cavalerie irrégulière.

Le sort du vulgaire était de travailler et de combattre, ignorant, misérable, courbé servilement sous le knout des maîtres. Quelquefois, poussé à bout par leurs mauvais traitements ou par l'excès des souffrances, il se mutinait contre des édits odieux; et le czar apaisait les révoltés en leur jetant la tête des ministres, qui servaient ainsi de sauvegarde au prince, sans avoir pu mettre un frein à ses volontés.

Le revenu s'élevait à cinq millions de roubles, et la vente de la bière en détail, de l'hydromel, de l'eau-de-vie, du sel, la pêche dans la mer Caspienne et surtout celle de l'esturgeon, dont les œufs donnent le caviar, constituaient des privilèges royaux. On donnait peu d'argent aux fonctionnaires, mais on leur assignait certains domaines.

Clergé. L'Église russe comprenait vingt-trois éparchies, ayant à leur tête douze métropolitains, archevêques ou évêques, tous dépendant immédiatement du patriarche, dignitaire dont l'influence était très-grande, même dans les affaires politiques, et à qui l'on montrait un respect voisin de l'adoration. Le clergé ne pouvait

acquérir de biens-fonds : on dit pourtant qu'il possédait un tiers du territoire exempt d'impôts; cela s'entend des moines, car le clergé séculier n'avait ni richesse ni crédit. Les fils des prêtres étaient exclus des emplois civils, ce qui fait qu'ils peuplaient les couvents.

Cette puissante aristocratie russe ne s'appliqua pas à corriger le peuple, qui ne connaissait de la religion que les actes extérieurs, servilement déterminés, et la stricte observation de carêmes très-rigoureux. La prédication, ce moyen si puissant d'éducation, était empêchée par la jalousie du gouvernement.

Les mœurs tenaient encore de l'état barbare, et le luxe oriental s'y était mêlé sans les modifier. Les maisons de bois n'avaient d'autre ornement que des tentures de cuir : les vêtements étaient grossiers; mais on étalait pour les fêtes l'or et les diamants sur de riches étoffes, ainsi que des fourrures de grand prix. Ceux qui n'en avaient pas en prenaient à loyer dans la garde-robe du czar. On payait ce qui se trouvait perdu ou gâté, indépendamment des bastonnades, châtiment dont n'était exempté aucune classe de personnes.

Les femmes d'un certain rang étaient tenues dans une servitude tout asiatique : elles ne pouvaient sortir que pour aller à l'église, ou pour visiter leurs parents. Leur mari était toujours leur maître; et il les battait, les maltraitait selon son bon plaisir, non par suite d'une brutalité que la civilisation même ne saurait vaincre, mais avec l'assentiment de la loi, qui faisait un crime de lui résister. Les femmes du peuple jouissaient d'une plus grande liberté; et, afin de satisfaire leur goût pour les liqueurs, elles se livraient à un libertinage effronté. Les étrangers étaient toujours regardés dans le pays avec mépris et défiance; les boyards ou les dignitaires n'osaient communiquer avec eux qu'à la dérobée; puis les ambassadeurs russes portaient l'entêtement et les prétentions à un tel point, qu'il était extrêmement difficile de venir avec eux à bout d'une affaire quelconque.

Les routes étaient infestées de brigands; les rues même de la capitale étaient loin d'être sûres. Les empoisonnements étaient fréquents, et si redoutés, de même que les enchantements, que l'on faisait prêter serment à tous ceux qui approchaient le czar de ne point mettre d'herbes malfaisantes dans ses mets, et de s'opposer à ce que d'autres en missent.

Fédor, prince juste et bienfaisant, qui avait mis fin par un arran-

gement à la guerre avec les Turcs en 1681, mourut après six ans
1682. de règne, sans laisser d'enfants. En conséquence le patriarche et les boyards se réunirent pour choisir entre Ivan, son frère germain, âgé de seize ans, et Pierre, son frère consanguin, qui n'en avait que neuf. Mais comme le premier était faible, bègue et sans ambition, Pierre fut proclamé, sous la régence de la czarine Natolie Kirillowna-Narischkin. La faction favorable à cette princesse avait succombé, pendant le règne de Fédor III, sous celle des Miloslawski, parents et partisans de la première femme d'Alexis; et ceux-ci se donnèrent alors beaucoup de mouvement pour répandre des calomnies contre la czarine. Elles produisirent leur effet; cinq des neuf régiments de strélitz se déclarèrent contre une nomination faite sans leur participation. On se souleva en tumulte, aux cris de *Mort à Pierre et à la czarine!* le sang coula, et les frères de la régente furent égorgés par cette soldatesque ivre. Soixante-dix-sept personnages respectables furent mis à mort d'une manière horrible, et Ivan fut aussi proclamé czar avec son frère, sous la régence de la czarévine Sophie, sa sœur.

Cette princesse rusée, dont l'adresse avait excité cette révolution, se montra ferme dans l'exercice d'une autorité qu'elle avait ambitionnée. Soutenue par Galitzin, son favori, elle chercha à se soustraire à la tutelle onéreuse des strélitz, ce qui fut cause d'un nouveau soulèvement. Le prince Khowanski, leur chef, se trouvant mal récompensé des services rendus à la corégente, se mit à la tête d'une nouvelle secte religieuse, celle des abakoumistes, méditant d'égorger les deux czars et de gouverner à leur place. Les princes s'étant réfugiés dans un monastère, Pierre, dont le caractère s'était déjà formé au milieu de ces troubles, y appela Khowanski, et le fit décapiter avec trente-sept strélitz qui l'accompagnaient. Les autres strélitz se préparèrent à la vengeance; mais à la vue de toute la noblesse en armes pour défendre les czars, ils s'effrayèrent, et, passant de l'audace à la lâcheté, ils se présentèrent avec des cordes et d'autres instruments de supplices, prêts à subir un châtiment mérité; mais ils n'obtinrent leur pardon qu'à la condition de livrer les agitateurs et un des leurs sur dix. Trois mille sept cents tirés au sort dans leurs rangs reçurent les sacrements, et se préparèrent à mourir. Ayant pris congé de leurs familles, ils se rendirent au couvent la corde au cou et désarmés, deux par deux portant le billot, et le troisième la hache. Arrivés sur la place, ils y déposèrent

le billot, où ils appuyèrent leur tête, et attendirent ainsi pendant trois heures. Les czars se contentèrent d'en faire exécuter trente, et pardonnèrent aux autres.

La princesse Sophie, que la jeunesse de Pierre et l'incapacité d'Ivan laissaient libre dans l'exercice du pouvoir, en profitait pour faire toutes ses volontés. On rapporte qu'elle lança tout exprès le premier au milieu d'une bande de jeunes débauchés : peut-être fut-elle accusée au delà de la vérité par le parti triomphant ; mais il est certain qu'elle était extrêmement ambitieuse et intrigante. Elle étendit le territoire de l'empire en acquérant Smolensk, la Séverie, Tchernigov, la petite Russie sur la rive gauche du Dniéper, Kiev sur la rive droite, ainsi que le pays des Cosaques Zaporogues, à qui elle promit, pour les attacher à la Russie, de s'allier avec la Suède et la Pologne contre la Turquie : mais Galitzin, qui lui donnait de sages conseils pour les mesures à prendre pendant la paix, conduisit mal les opérations militaires ; il perdit l'armée, et il fut obligé de se retirer.

Pendant ce temps Pierre prenait des années, et déjà ses amusements annoncent sa future puissance. Il sortit vainqueur de l'épreuve des vices auxquels on l'exposait, et les jeunes étrangers mis autour de lui pour le corrompre excitèrent son imagination par le récit d'entreprises extraordinaires. Le Genevois François-Jacques le Fort avait parcouru l'Europe d'un bout à l'autre avec les aventures les plus bizarres, voyant beaucoup, capable de bien voir, et ne devant qu'à lui ses connaissances, sa hardiesse, sa fortune. Il gagna la confiance de Pierre, qui le mit à la tête de cinquante jeunes gens de son âge, avec lesquels il voulut apprendre les exercices militaires, et il s'y essaya au service, sans admettre de distinction entre lui et ses compagnons. L'honneur d'entrer dans cette troupe comme camarade (*poteschnoï*) ne tarda pas à être ambitionné, et elle devint le noyau des régiments de la garde.

Au milieu de la débauche effrénée de ces jeunes gens, Pierre et le Fort épiaient d'un œil attentif l'instant d'enlever le pouvoir à Sophie : ils étaient irrités de voir que, après avoir pris le titre de souveraine, elle avait fait inscrire son nom en tête de tous les actes publics, sur les monnaies de l'empire, et qu'elle aspirait à une domination absolue. Leurs projets ayant été éventés, Sophie voulut les prévenir ; et Thégtwitoï, chef des strélitz, soit par ses ordres, soit pour se la rendre favorable, se disposait à la débarrasser de Pierre ainsi que de sa femme, de la mère et de la sœur du prince.

1689. Tel fut du moins le bruit que l'on répandit. Mais Pierre, s'étant rendu au couvent de la Trinité avec les poteschnoï, convoqua les boyards, révéla le complot dirigé contre lui, envoya Galitzin en exil, Sophie dans un couvent, et demeura le seul maître, quoique Ivan, czar uniquement de nom, survécût encore quelques années.

Ici s'ouvre l'ère nouvelle de la Russie.

CHAPITRE XXX.

PIERRE LE GRAND ET CHARLES XII.

Pierre se trouvait à dix-sept ans à la tête de la plus vaste monarchie de l'Europe, dont le territoire, s'étendant d'Arkhangel à la mer d'Azov, était habité par un peuple grossier mais uni, et obéissait à des grands, esclaves eux-mêmes. Il n'avait ni mœurs ni éducation; mais, au milieu des orgies, le Fort lui inspirait, par ses récits aventureux, le désir de régénérer la nation. Ce n'était pas là, on aurait tort de le croire, un projet philosophique né de la connaissance des causes. Voyant les tristes effets de la barbarie indigène, il songea à y remédier, non en cherchant à corriger le pays pas à pas, mais en le faisant tout d'un coup européen, en lui imposant une greffe étrangère, sans s'inquiéter si elle ne laisserait pas, en venant à mourir, le trône plus malade qu'il n'était (1).

Il semble que le cri de guerre de la Russie ait été dès l'origine: *Donnez-moi de l'eau, car de la terre j'en ai!* Pierre ayant fait construire quelques bâtiments, s'exerçait à les faire manœuvrer sur le lac Pereslav, près du monastère qu'il habitait. Ce jeu d'enfant devait un jour avoir des suites sérieuses, comme ses cinquante camarades se convertir en douze mille guerriers. Après avoir

(1) Un journal des entreprises de Pierre, écrit sous ses yeux et imprimé par ordre de Catherine II en 1770-72, va jusqu'au 22 octobre 1721. Il fut traduit en allemand par Louis-Christ. Buchmeister (Riga, 1774), qui y ajouta un autre volume, en comprenant le tout sous le titre de *Beyträge zur Gesch. Peters des Grossen.*

Voy. aussi NESTEXURANOI, *Mém. de Pierre le Grand.*

GORDON, *Gesch. Peters des Grossen.*

SCHLOZERS, *Historische Untersuchung über Russlands Reichsgrundgesetz.*

nommé général le Fort, qui n'avait jamais commandé, il le destina aussi aux fonctions d'amiral de la flotte, qui non-seulement n'existait pas, mais qui n'avait pas même de nom dans cette langue; et pour la première fois la mer Blanche vit un monarque russe. Puis demandant à l'Allemagne et à la Hollande des ingénieurs, des vaisseaux, des artilleurs; obligeant les riches et les prélats à lui fournir les moyens nécessaires à un armement, il fit construire des bâtiments à Venise et en Hollande. Lorsqu'il se fut emparé d'Azov, base de ses projets, il fortifia cette place, et fit son entrée dans Moscou avec le faste d'un ancien Romain, afin d'inspirer, avec le goût de la gloire, l'idée de sa supériorité.

Cependant il envoyait des jeunes gens en Italie, en Allemagne, en Hollande, pour apprendre les usages et les arts des peuples civilisés; il voulut ensuite acquérir lui-même ces connaissances, dont il sentait tout le besoin. Confiant donc la régence au boyard Fédor Romanodowski, il voyagea incognito. On le vit travailler dans les chantiers de Saardam et de Deptford, confondu avec les ouvriers pour son activité au labeur et pour ses vices; il s'occupa à Amsterdam de se procurer des notions d'anatomie et d'histoire naturelle; il examina à Londres la constitution civile et ecclésiastique, admirant la liberté des cultes, les collections d'armes, les salles du parlement, mais surtout la marine : partout il engageait, par ses promesses, d'habiles ouvriers à se rendre avec lui en Russie. Il vit aussi Clèves, Dresde, Vienne, où il lui fut donné une fête dans laquelle l'empereur et l'impératrice, déguisés en hôteliers, servaient à table des masques de tout pays et de toute condition. Il se dirigeait vers l'Italie, quand il fut rappelé dans ses États.

Une fois que l'on s'est abreuvé à la coupe du pouvoir, il est difficile que la soif ne s'en ravive pas. Sophie, qui jamais n'avait renoncé à l'espoir ni aux trames, profita de l'absence du czar pour soulever de nouveau les strélitz, qui cependant furent vaincus. Pierre étant accouru fit faire le procès aux prisonniers rebelles, 1698.
dont deux mille furent pendus, cinq mille décapités : il abattait lui-même des têtes par centaines, tandis que des seigneurs de haut rang, suspects d'intelligence avec les mutins, suivaient son exemple. On commandait à trente, à cinquante, à cent malheureux à la fois, de se coucher à terre à plat ventre, et d'appuyer leur tête sur un billot d'une longueur proportionnée à leur nombre, et la hache les

1660. Charles X de Suède, qui, lors du traité de Copenhague, lui fit acquérir la souveraineté du Sleswick et de l'île de Femern. La maison de Holstein-Gottorp se rattacha donc de plus en plus à la Suède, et de là naquit une rupture ouverte. Or, Frédéric IV de Danemark brisa la première lance contre le Holstein, tandis qu'un corps saxon, envoyé par Auguste III, attaquait le Hanovre. Charles XII, prévoyant l'orage qui venait d'éclater, avait réclamé les forces navales de ses alliés en protestant « qu'il ne prendrait jamais les armes que sur provocation ; mais qu'une fois prises, il ne les déposerait qu'après avoir abattu celui qui se serait déclaré le premier contre lui. » Les flottes combinées bombardèrent Copenhague, après quoi Charles débarqua à l'improviste dans l'île de Seelande ; mais comme il proclamait que son seul but était de procurer la tranquillité au duc de Holstein, la paix fut bientôt conclue à Traventhal. Cette première campagne fut terminée en six semaines.

1700. Tous louèrent la modération de Charles XII. Ce prince, qui cependant aspirait à la gloire militaire de Charles X et de Gustave-Adolphe, n'acceptait la paix que pour se venger du roi de Pologne. En effet, il se dirigea subitement vers la Livonie, envahie par Auguste. Mais alors le czar Pierre déclara la guerre à la Suède pour recouvrer les anciennes possessions russes, et il mit le siége devant Narva. Charles accourut, à la tête de cinq mille hommes d'infanterie et de trois mille chevaux : il attaqua cinquante mille Russes ; il en tua douze mille, leur prit cent quarante-cinq canons, et obligea les autres à se rendre. Les Russes ne surent donner d'autre raison de cette défaite, sinon que les Suédois étaient sorciers ; et ils adressèrent des prières publiques à saint Nicolas, pour qu'il les délivrât de ces enchanteurs. Mais Pierre, reconnaissant l'infériorité de ses armées, s'appliqua à les former aux habitudes militaires et à la discipline.

Bataille de Narva.

Après avoir aboli le corps des strélitz, plus dangereux pendant la paix qu'utile pendant la guerre, il lui substitua une infanterie régulière à l'allemande, institua l'ordre de Saint-André pour récompenser le mérite militaire, et envoya des troupes au roi de Pologne à titre d'auxiliaires, mais en réalité pour qu'elles fissent auprès de lui leur éducation ; en sorte qu'on peut dire que la Pologne prépara elle-même les armes qui devaient la détruire. Pierre voulut parcourir tous les grades militaires par des avancements réguliers. Ce fut seulement après la bataille de Pultava que ses

officiers le prièrent de passer du grade de colonel à celui de général. Il conféra même au vieux boyard Romanodowski, président du conseil de gouvernement, le titre de czar, lui témoignant la plus grande considération, comme à un maître dont il eût été le sujet. « Ce simulacre continuel, ce spectacle soutenu de soumission et de discipline qu'un despote offre à son peuple, cette affectation persévérante à ne monter en grade que successivement et à force de services, cette scène unique dans son espèce parut bizarre et exagérée; mais elle était nécessaire, et à peine suffit-elle pour enlever à l'orgueilleuse obstination des nobles russes tout prétexte de murmurer et de désobéir. Pour dompter leur orgueil, qu'irritait l'obligation de gagner par degrés, par le travail et par le mérite, les grades qu'ils croyaient dus à la naissance, il fallait pouvoir sans cesse se proposer soi-même pour modèle (1). »

Frédéric de Danemark, ayant aussi reconnu l'imperfection de ses troupes, organisa une milice nationale qui fut portée à dix-huit mille hommes. Au contraire, les triomphes de Charles XII lui inspirèrent de la hardiesse, et, méprisant désormais les Russes, il prit ses quartiers d'hiver dans la Livonie; puis, le printemps venu, il occupa la Courlande.

Les Polonais voyaient avec déplaisir Auguste les entraîner dans une guerre qu'il avait entreprise, comme duc de Saxe, au moyen d'une armée étrangère entretenue par ce prince dans leur pays. Ils demandèrent donc à Charles de les considérer comme neutres; mais ce prince, sans s'inquiéter de leur déclaration, laissa ses troupes se comporter chez eux comme en pays ennemi. Il croyait par là accumuler plus de haines contre Auguste qui en était la cause, tandis qu'il ne réussissait qu'à irriter les Polonais. Charles entra dans Varsovie sans rencontrer de résistance; il défit entièrement les ennemis près de Clissov, avec une armée trois fois moins forte que la leur; et ce prince austère, trouvant cinq cents femmes dans la suite d'Auguste, les renvoya saines et sauves avec une escorte, comme il n'avait pas même voulu voir la belle Königsmark, que lui avait envoyée Auguste pour négocier avec lui ou pour le séduire. Il s'avança toujours victorieux, répondant, à toutes les ouvertures qui lui étaient faites, qu'il ne voulait se retirer qu'après qu'Auguste aurait été déposé.

(1) SÉGUR, *Mémoires*.

1701.

1645. tant plus en état de les soutenir, laissa la Russie s'affermir dans le pays et accroître le nombre des mécontents, en ne respectant pas leurs priviléges. Ils avaient alors pour hetman Jean Mazeppa, homme audacieux et d'une ambition dissimulée, qui, ayant acquis les bonnes grâces du czar, le servit utilement contre Charles. Se trouvant campé à la tête des Cosaques dans la Pologne méridionale, il entra en relations avec les jésuites et avec le roi Stanislas, et conçut la pensée de se rendre indépendant. Il dépeignit aux siens sous de noires couleurs les innovations du czar, et les encouragea à la révolte par l'exemple des Cosaques du Don, qui s'étaient soustraits au joug moscovite. Après s'être fortifié, il fit entendre à Charles qu'aussitôt son approche, il se réunirait à lui. Ce prince, séduit par l'espoir de se procurer un si puissant allié, se dirigea vers cette bande, sans attendre les renforts et les convois que lui amenait Lövenhaupt.

Mazeppa.

Pierre, enchanté de cette faute, marcha contre Lövenhaupt; et, l'ayant mis en déroute à Liesna, il lui enleva le convoi destiné à Charles, auquel Lövenhaupt ne put, en opérant une retraite justement applaudie, amener que cinq mille hommes. Ce fut la première victoire remportée par les Russes sur des troupes disciplinées.

Mazeppa fit sa jonction avec Charles; mais Baturin, sa résidence, fut prise et réduite en cendres. Un autre hetman fut nommé, tandis que Charles devait établir ses quartiers d'hiver dans des contrées désertes, au milieu des Cosaques, exposé à la faim, à la soif, et à des attaques continuelles. Faisant la guerre par amour de la guerre, Charles XII ne savait où il allait. Lorsqu'il s'était trouvé à Smolensk, il avait demandé à son chef d'état-major ce qu'il y avait à faire; cette fois, arrivé près de Kolomak, il lui dit : *Demandez la route de l'Asie*. Sur la réponse qu'elle était dans une tout autre direction : *Cependant*, reprit-il, *Mazeppa m'a assuré qu'elle était voisine, et nous devons de toute manière pouvoir dire que nous l'avons touchée*. Or, au lieu de marcher sur le Dniéper pour se maintenir en communication avec la Pologne, comme le lui conseillaient Piper et ses meilleurs officiers, il s'arrêta à Pultava. Les Cosaques Zaporogues, qui s'étaient déclarés pour lui, s'offraient à prendre cette place d'assaut; il y attendait aussi l'armée du khan de Crimée, auquel la Porte, qui commençait à redouter le czar et désirait le tenir occupé, avait ordonné de se joindre au roi de Suède.

Bataille de Pultawa. 1709. 8 juillet.

Charles entreprit donc le siége de la place, sans avoir aucun des instruments nécessaires; et il y consuma deux mois, tandis que les Russes ravageaient tout aux environs. Douze mille Cosaques et autant de Suédois, débris des quarante-cinq mille hommes sortis de la Saxe et des seize mille qu'avait amenés Lövenhaupt, étaient tout ce qui restait à Charles : ce prince téméraire les aventura sans munitions contre quatre-vingt mille Russes, pourvus d'une artillerie formidable. Neuf mille Suédois furent tués, beaucoup d'autres restèrent prisonniers, et Charles, blessé, s'enfuit dans une calèche avec Mazeppa : craignant d'avoir été trahi par le khan, il n'osa se réfugier en Crimée, et, repassant le Dniéper, il arriva à Otchakov. Il avait laissé de l'autre côté du fleuve les restes de l'armée sous le commandement de Lövenhaupt, avec ordre de gagner la Crimée; mais ce général, dépourvu de tout, avait dû se rendre prisonnier avec toute son armée.

Pierre sentit que cette victoire était décisive pour son empire; aussi écrivait-il : *Avec l'aide de Dieu, la pierre fondamentale de Pétersbourg est parfaitement posée.* On pouvait dire, d'un autre côté, que c'en était fait de la gloire de la Suède. Charles sans armée, sans argent, sans amis, ayant tout confié à sa fortune, ne possédait plus que son courage, et une opiniâtreté redoutable qui le soutint pendant les cinq années qu'il employa, au milieu des aventures les plus romanesques, à exciter les Turcs à prendre les armes. Il était parvenu, accompagné de Mazeppa et de cinq cents cavaliers, à gagner Otchakov à travers d'arides déserts; il passa de là à Bender, en Moldavie, où, en vertu de l'hospitalité recommandée par le Koran, il fut accueilli par les Turcs. Mais une fois guéri de ses blessures, il ne put sortir du pays, attendu que les Européens surveillaient toutes les routes, afin d'empêcher le retour du perturbateur de la paix.

L'infortune éveilla des sympathies en sa faveur; mais nous ne saurions voir dans ce roi qu'un aventurier, un homme entêté, qui, tout entier à sa passion, ne compta pour rien l'effusion du sang et la ruine de son pays, afin de satisfaire un caprice. Il n'eut pas d'ambition; car quels grands projets forma-t-il, sauf celui de se venger des princes qui l'avaient offensé? Il ne montra de cruauté qu'envers les Suédois coupables d'avoir porté les armes contre lui. Il n'avait de goût ni pour les plaisirs, ni pour les femmes, ni pour la cour, ni pour le luxe, et il ne s'inquiétait même guère de propreté. Exact observateur de la justice, pieux à l'excès, simple et franc, il savait

apprécier le mérite sans égard à la naissance; concis dans son langage, unissant à une grande mémoire des connaissances variées, il était adoré de son armée à cause de ses habitudes militaires, qui le faisaient prendre part aux fatigues, aux jeux, aux périls du soldat. Lorsque l'activité utile vint à lui manquer, il se livra en désespéré à une agitation oiseuse, lassant trois chevaux par jour, faisant manœuvrer des soldats, exécutant de longues marches. La Porte lui fournissait des vivres et cinq cents écus par jour : la France lui envoyait aussi de l'argent, dont une partie était employée aux dépenses que réclamait son rang et en dons pour se conserver des amis, et une autre partie expédiée à Constantinople, afin d'y acquérir des partisans; car le malheur avait triomphé chez lui des scrupules religieux, qui l'avaient jusqu'alors détourné d'une alliance avec les infidèles.

Stanislas Poniatowski servait dans cette ville ses intérêts, en cherchant à brouiller Achmet III avec Pierre. Il avait pour lui la sultane Validé, qui l'appelait *mon lion*. Le peuple, qu'avaient émerveillé tant d'exploits et les victoires que *Tête de fer* avait remportées sur *Barbe blanche*, lui aurait volontiers porté secours. Le vizir Tchorlili dit un jour à Poniatowski : *Je prendrai votre roi d'une main et une épée de l'autre, et je le conduirai à Moscou avec deux cent mille combattants.*

Mais Pierre ne s'endormait pas: il savait aussi dépenser de l'argent à propos, et il réussit à faire consolider par la Turquie la paix de Carlowitz. On ajouta au traité que Charles pourrait traverser la Russie avec cent Suédois et deux cents Turcs jusqu'aux confins de la Livonie; mais le roi de Suède refusa de le signer; et ses espé-
1711. rances se ranimèrent, lorsque le nouveau grand vizir Baltagi-Méhémet déclara la guerre au czar. Pierre se trouva enfermé entre le Pruth et le Danube avec trente mille hommes, sans vivres et découragés. A cette nouvelle, Charles partit; il franchit l'espace, avide de teindre encore son épée dans le sang russe. Après avoir fait cinquante lieues à cheval, passé le Pruth à la nage, il traversa le camp turc avec la rapidité de l'éclair; mais quel fut son dépit lorsqu'il apprit en arrivant qu'un armistice venait d'être convenu, et que l'occasion d'exterminer les Russes était perdue! Il adressa de violents reproches au grand vizir, qui l'écouta avec l'impassibilité musulmane et lui répondit avec bon sens. Charles, après lui avoir déchiré brutalement son caftan avec ses éperons, dut reprendre le chemin de Bender, tandis que le czar, bien éloigné de l'obstination cheva-

leresque du roi de Suède, se résigna à accepter les conditions d'un ennemi qui pouvait le perdre, et se réserva de s'en dédommager dans de meilleurs temps.

La Turquie, à qui un pareil hôte devenait incommode, stipula toujours avec la Russie son libre passage sur le territoire moscovite; mais Charles refusa de partir quand il y fut invité; et lorsqu'on le lui enjoignit absolument, il persista dans son refus, soit par crainte d'être trahi, soit par un effet de son opiniâtreté naturelle. En conséquence, le mufti déclara que, sans violer l'hospitalité, on pouvait le renvoyer par force.

Les subsides qu'on lui payait, ainsi qu'à ses Cosaques et à ses Valaques, furent donc suspendus; et comme ceux-ci l'abandonnèrent, il demeura alors avec trois cents soldats seulement. Bientôt les vivres et les fourrages vinrent à manquer; puis les Tartares venaient l'attaquer dans ses campements, ce qui l'obligea à s'y fortifier, travaillant lui-même avec le dernier soldat et avec ses ministres. Les ambassadeurs d'Angleterre et de Prusse s'efforcèrent en vain de le décider à partir; la Porte patienta, paya ses dettes, lui fournit encore des vivres; puis, poussée à l'extrémité, elle ordonna de tuer tout le monde. Charles ne s'en obstina que plus à rester, et avec ses trois cents hommes il défia la puissance ottomane. Assailli par les Turcs et les Tartares, il soutint l'attaque, en pro- 1713.
mettant et en donnant à ses braves des titres et des grades. Les janissaires, qui admiraient Charles et ses libéralités, crurent, à son assertion, que l'ordre de la Porte avait été falsifié, et refusèrent de combattre. Soixante des plus vieux entreprirent de lui persuader la nécessité de partir, et il refusa de les recevoir. Ils l'attaquèrent donc, forcèrent la tranchée, et firent les Suédois prisonniers. Mais le roi se retira dans une maison avec trois officiers et quarante domestiques, résolu, disait-il en riant, à se défendre *pro aris et focis*. Les Turcs, déterminés à en finir, y mirent le feu; et le roi, que la fumée suffoquait, fit une sortie à l'improviste pour courir dans une autre; mais on s'empara de sa personne. Le respect que lui té- 13 février.
moigna le pacha vainqueur contrastait avec la hauteur du prisonnier, qui fut conduit honorablement à Andrinople.

Pendant ce temps la Suède se trouvait entièrement ruinée. Déjà en 1709 on calculait que la guerre avait coûté quatre cent mille hommes. Tous les impôts étaient doublés : il fallait employer la force pour lever des marins; les bourgeois avaient été contraints

prunts, à l'altération des monnaies; et, pour déjouer les cabales de ses ennemis, il se fit conférer de pleins pouvoirs. Cet homme d'État délié s'entendait avec le cardinal Alberoni, qui, ayant des expédients pour tout, se proposait de réformer les finances de l'Espagne, comme Gortz celles de la Suède. Le plan que ces deux ministres machinaient était, pour rendre la France et l'Angleterre moins arrogantes, d'associer la folie de Charles à celle des jacobites, en faisant débarquer ce prince sur les côtes britanniques, pour se mettre à la tête des partisans du prétendant. C'était de leur part des amorces pour se procurer de l'argent; mais en effet Pierre fut
1718. amené à conclure un traité particulier avec la Suède et l'Espagne, qui pouvait changer l'aspect de la politique.

Mort de Charles XII. 11 décembre. Pendant que l'on négociait, Charles poursuivait les hostilités : il voulait conquérir la Norwége, comme dédommagement des pertes qu'il avait éprouvées sur la mer Baltique; mais il fut tué au siége de Frédérics-hall, à l'âge de trente-six ans : on dit alors qu'une balle ennemie l'avait frappé; mais on croit aujourd'hui à un assassinat. Il laissa la Suède déchue du haut rang où elle était montée, appauvrie, dépeuplée, sans commerce et sans possessions (1).

Changement dans la constitution suédoise. Charles-Frédéric de Holstein, son neveu et son élève, perdit, par trop de confiance en son héritage, l'occasion de se faire élire. Le pays, las de héros, craignit qu'il ne conservât les idées de l'oncle qui l'avait élevé; et Ulrique-Éléonore, princesse de Hesse-Cassel, sœur de Charles XII, fut proclamée. Comme elle ne pouvait mettre en avant des prétentions dynastiques, elle accepta toutes les conditions, et dut renoncer au despotisme introduit par Charles XI. Le parti patriote, c'est-à-dire aristocratique, reprit alors le dessus. Il fut statué que les trois classes des seigneurs, des chevaliers et des simples nobles, ne voteraient plus par curie, de manière à former trois votes collectifs; mais qu'il y aurait un vote pour chacune des deux mille familles nobles, pour chaque membre du haut clergé, pour chaque consistoire, province et cité, ce qui accrut le pouvoir

(1) On peut consulter sur Charles XII plusieurs biographes, et notamment NORDBERG; VOLTAIRE, qui en fait le héros d'un roman intéressant; ADLERFELD, qui l'envisage sous le rapport militaire. De Hammer a publié des faits nouveaux au sujet des relations de Charles avec les Ottomans. Voltaire a ignoré les lettres écrites en latin par un officier suédois qui avait été avec Charles à Pultava et à Bender, lettres publiées en allemand en 1811, sous ce titre : *Vertraute Briefe eines Schwedischen offiziers an einen Freund in Wien.*

de la petite noblesse. Il fut permis aux nobles de se livrer au commerce, et interdit aux bourgeois d'acheter les biens des nobles. La diète devait être convoquée tous les trois ans au moins; elle représenta réellement la nation, et devint la dépositaire du pouvoir souverain. Un sénat de seize membres eut la direction des affaires de concert avec le roi, parfois sans lui ou même malgré lui.

Ainsi se trouva consommée la ruine de la Suède, en ce que le gouvernement fut remis aux mains d'une aristocratie vénale, ambitieuse de dominer, et dont les intérêts étaient opposés à ceux de la nation. Cette révolution en amena une autre en 1772.

Ulrique fit arrêter tous ceux qui s'étaient montrés partisans du duc de Holstein, et mettre en jugement Görtz sur des crimes imaginaires : ce ministre fut décapité, sans qu'il lui fût permis de rendre ses comptes. On vit là un expédient imaginé pour éviter de faire connaître que ce qui restait d'argent dans le trésor, à la mort de Charles, avait été détourné par la reine et par ses adhérents. Il avait demandé qu'on mît sur sa tombe cette inscription : *Au moment de donner la paix au monde, le héros que je servais a péri, et avec lui la monarchie : Dieu sauve le pays de pis encore! Je meurs aussi, et il est beau de mourir en même temps que son roi et que la monarchie. Mors regis, fidesque in regem et ducem meum mors mea.* Görtz fut un de ces boucs émissaires sur lesquels se décharge la haine publique. La Suède, qu'un monarque insensé avait réduite à la dernière ruine, se réjouit du meurtre de celui qui avait en quelque sorte réparé les effets désastreux des folies de Charles.

Mort de Görtz.

Ce qu'il y eut de plus triste dans cette iniquité, c'est qu'elle coupa court aux traités que ce ministre était près de conclure avec le czar, qui se rapprocha, au contraire, de la France et de l'Angleterre, pour ne pas être exposé à perdre ses provinces. En conséquence, il débarqua sur le territoire suédois, où il porta le ravage, et jeta la terreur dans Stockholm. Huit villes, cent quarante châteaux, mille trois cent soixante et un villages, quarante-trois moulins, seize magasins, deux fonderies de cuivre et quatorze de fer, furent détruits par les Russes, et ils emmenèrent une grande quantité de bestiaux. Ce fut le coup de grâce pour la Suède. Les Anglais expédièrent une flotte pour protéger Stockholm, et la paix fut conclue avec eux moyennant qu'il serait fait cession à leur roi, comme électeur de Brunswick-Lunebourg, des duchés de Brême et de Werden, et

qu'il serait formé une ligue entre les deux États, à l'effet d'arrêter les progrès du czar dans la Baltique.

1720. La Suède convint avec la Pologne d'une trêve qui depuis dura toujours. Elle fit la paix avec la Prusse, en lui cédant Stettin, le district situé entre l'Oder et le Peene, et d'autres territoires, ainsi que les villes de Damn et de Golnau avec leurs dépendances au delà de l'Oder.

Le Danemark, qui avait conquis une grande étendue de pays, prétendait la conserver. Mais comme on ne voulait pas exclure entièrement la Suède de l'Allemagne, il fut convenu que le Danemark restituerait la partie de la Poméranie qu'elle occupait jusqu'au Peene, Stralsund, l'île de Rügen, les villes de Marstrand et de Wismar, tandis que la Suède renoncerait à l'exemption du péage dans le Sund ainsi que dans les deux Belt, s'obligerait à payer six cent mille rixdales, et que la moitié du Sleswick resterait au Danemark. Mais qu'importait? Cette puissance avait abattu sa rivale, et ses rois reconnurent qu'il ne fallait plus chercher de conquêtes, ni s'immiscer dans une politique qui pût les entraîner à la guerre, 1720. mais pourvoir à la prospérité intérieure. Ulrique ne tarda pas à abdiquer en faveur de Frédéric, son mari; et de nouvelles restrictions furent alors apportées au pouvoir royal.

Paix de Nystadt. 11 septembre. Pierre avait continué ses dévastations, jusqu'au moment où la médiation de la cour de France mit un terme à la guerre dans le Nord par la paix de Nystadt. Aux termes du traité, la Suède cédait à la Russie la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, une partie de la Carélie, et toutes les îles situées sur les côtes de ces provinces à partir de la frontière de Courlande. Pierre restituait la Finlande avec deux millions de rixdales, en compensation de la Livonie. Il s'engageait à ne s'immiscer en rien dans l'administration intérieure de la Suède, et à lui laisser acheter, chaque année, pour cinquante mille roubles de blés à Riga, Revel et Arensbourg.

Les Polonais, las des troupes russes qui occupaient leur pays, se rapprochèrent de la Suède, avec laquelle ils renouvelèrent le traité d'Oliva, en se garantissant mutuellement leur indépendance contre les menaces du czar. Le duc de Holstein, exclu du trône de Suède que Pierre lui avait assuré, dépouillé de son patrimoine par les Danois, dut garder le silence; mais sa descendance était destinée à succéder au vainqueur de Charles.

La Suède, réconciliée avec toutes les puissances, se trouva dé-

pouillée de presque toutes ses possessions en Allemagne, et de ses priviléges pour le passage des détroits. La Russie, au contraire, de puissance asiatique qu'elle était naguère, était devenue européenne, et ses armées avaient acquis de la réputation. Des milliers de Suédois prisonniers servirent à faire l'éducation de ses troupes, de ses habitants, et à établir des manufactures. Pierre solennisa par de grandes fêtes la paix de Nystadt, mettant en liberté les condamnés, à l'exception des assassins et des criminels de lèse-majesté, et faisant remise de ce qui était dû au trésor. On lui décerna les titres de grand, de père de la patrie; et celui d'empereur de toutes les Russies attesta officiellement la prédominance qu'il avait acquise dans le Nord.

Il dirigea alors plus efficacement l'énergie d'une volonté indomptable vers la civilisation de son pays. On vit bientôt s'élever sur l'île fangeuse de la Neva, desséchée au prix de plusieurs milliers de vies, une des plus belles capitales de l'Europe, tandis que le czar se contentait d'une masure que voudrait à peine habiter un artisan. Les Russes montrent encore avec orgueil cette demeure de Pierre, en signe de ce que doit endurer celui qui veut accomplir de grandes choses. Ce fut là que, le regard tourné vers l'Europe, il donna aux Russes une ville, une nation, une histoire. C'est en effet jusqu'à lui qu'il faut remonter, si l'on veut comprendre la Russie.

Le recensement fait dans l'empire donna 271 villes, 44,000 bourgs, 716,000 villages, 5,095,857 habitants sujets à la capitation, sans y comprendre 250,000 hommes employés dans les armées et dans la marine, ni toute la noblesse, ni les magistrats ecclésiastiques et civils, ni les propriétaires. Pierre établit sur les routes des auberges, des relais de poste, des pierres milliaires; il construisit un hôpital; il tira des troupeaux de la Saxe et de la Pologne, pour se procurer des laines indigènes; éleva des manufactures de draps, de papier, de toile; fit exploiter des mines de fer et fondre des canons. Il songea aussi à attirer en Russie le commerce de la soie, que faisait la Perse. Dans ce but, il fit explorer la mer Caspienne, et fonda une société de commerce à Chamaki, dans le Chirwan; mais elle fut assaillie par les Lesghiz, qui la détruisirent 1722.
et pillèrent les magasins. Pierre prit donc les armes; et, parvenu avec de grandes difficultés à la mer Caspienne, il entra dans le Derbent. Alors l'usurpateur du trône de Perse, afin d'obtenir de lui des secours, lui céda cette ville et Bakoa, avec quelques provinces

de l'ancienne Hyrcanie et de l'Albanie. Il ouvrit, en joignant les huit grands fleuves de son empire, des communications entre les provinces de la mer Blanche, de la mer Caspienne et de la Baltique. Le capitaine Bering, qu'il envoya reconnaître si l'Asie était séparée de l'Amérique, découvrit le détroit qui porte son nom. Il avait une si haute idée du service maritime, qu'il disait : *Si je n'étais empereur de Russie, je voudrais être amiral anglais*. Les dangers que présente le golfe de Finlande ne lui permirent pas de transporter à Pétersbourg le commerce d'Arkhangel. Cependant il vit à la fin de son règne douze cents navires entrer dans ses ports, et il laissa deux cents galères avec quarante bâtiments de guerre. Mais il ne lui fut possible d'employer pour la marine, comme pour l'artillerie, que des étrangers.

La presse commença alors à produire en Russie autre chose que les almanachs. Si un prêtre imprima que Pierre était l'Antechrist, un autre lui répondit en le niant, par le motif que le 666 apocalyptique ne se trouvait pas dans son nom, et qu'il ne portait pas le signe de la grande bête. Voilà quelle était l'ignorance du pays. Celui qui savait calculer avec des balles enfilées était regardé comme savant ; c'est à peine si les prêtres savaient lire ; l'ivrognerie était un vice général (1). Aussi le czar excitait-il les jeunes gens à se rendre dans les universités étrangères. Il érigea dans son empire une école nautique et d'autres, pour l'enseignement des sciences appliquées. Il corrigea et fit corriger les cartes géographiques, encouragea les écrivains russes à traduire des livres étrangers, et entretint lui-même une correspondance avec Leibnitz. Il fonda aussi à Pétersbourg une académie des sciences, un cabinet d'histoire naturelle ; et pour y attirer les curieux il y faisait distribuer des rafraîchissements. On peut dire, en somme, qu'il ne laissait point passer un mois sans introduire quelque innovation.

Pour improviser de la sorte, il fallait exercer un pouvoir despotique. Il est certain que l'habitude de la servilité était passée dans le pays à l'état de nature (2). Le fils y est esclave du père, la femme

(1) Ivanowitch Cremonodan, envoyé à Venise par le czar en qualité d'ambassadeur, fit beaucoup rire et parler de lui en Italie. Il voulait toucher les décorations qu'il voyait sur le théâtre, pour se convaincre que ce n'était pas réellement autre chose que de la toile et du bois. Il s'émerveillait de ce que la marée, en montant et en descendant, n'emportait pas les palais qu'il croyait flottants.

(2) *Gens ad servitutem nata potius quam facta*, dit Possevin. *Gens illa magis servitute quam libertate gaudet*, dit le baron d'Herberstein ; *Rerum*

du mari, les paysans du maître. Le vulgaire, plongé dans la misère, croyait que le paradis n'était pas fait pour lui, mais uniquement pour les boyards et les princes. Cependant boyards et princes étaient fustigés par les rues s'ils volaient, sans qu'on les regardât comme avilis et dégradés ou par le méfait ou par le châtiment; et ils remerciaient le czar lorsque, dans les fêtes, il daignait les battre ou les mutiler pour son amusement. Ramonodowski, aussi inexorable et aussi puissant que son maître, avait dans son antichambre un ours qui offrait de l'eau et du poisson aux personnes qui survenaient, arrachant leurs habits sur le dos à ceux qui avaient le malheur de boire ou de manger de mauvaise grâce. Ce ministre voulut faire tuer comme sorcier un géomètre qui avait deviné combien il y avait de briques dans un édifice de forme régulière.

Mais, quoique manquant de dignité, la noblesse était remplie de prétentions. Or, ce fut précisément pour ne pas se trouver en face de l'ancien esprit moscovite, que Pierre transféra sa résidence de Moscou à Pétersbourg, cette ville située si loin du centre de l'empire, qu'un temps viendra où il sera impossible de gouverner de là les provinces. Il s'appliqua ensuite à détruire la féodalité en recourant au grand expédient de la révolution, c'est-à-dire à la hache du bourreau. Ayant réussi par là à pouvoir tout ce qui lui plaisait, il divisa le peuple entier en quatorze classes, qui ne dérivaient ni de la naissance ni du nom, mais de la seule faveur du prince, dont chacune avait ses priviléges propres, et qui correspondaient à des grades militaires. Les individus de la quatorzième se rapprochent des serfs, sauf qu'ils ne peuvent être battus par les maîtres. C'est donc dans le pays un mouvement ascendant et descendant, une ambition universelle qui, ne pouvant être satisfaite que par un seul homme, maintient tout le monde dans la docilité.

Noblesse.

Le Tchinn.

Pierre substitua à l'ancien conseil des boyards un sénat de huit membres, auxquels étaient subordonnés les divers départements. Les taxes ne furent plus perçues par les boyards, mais par des bourgeois, incapables de résister aux volontés souveraines. Les boyards cessèrent donc d'être interrogés sur les lois; leurs paysans furent arrachés à la glèbe, pour être enrôlés dans l'armée

Moscovit. commentarii; et il poursuit en ces termes : « Le czar parle, et tout s'exécute. La vie et la fortune des laïques et du clergé, des seigneurs et des citoyens, tout dépend de sa volonté suprême. Il ignore la contradiction; tout en lui paraît juste, comme chez la Divinité. »

permanente; leurs fils furent contraints de servir; et comme quelques-uns avaient recours à la ruse pour s'y soustraire, Pierre ordonna que tout noble, depuis dix ans jusqu'à trente, qui ne se serait pas fait inscrire sur les rôles militaires, encourrait la confiscation de ses biens et deviendrait la propriété du dénonciateur, celui-ci fût-il son esclave.

Église. La puissance du patriarche, entouré d'une brillante hiérarchie, répugnait à cette autocratie de fer. Lors donc que ce dignitaire fut mort, Pierre, au lieu de le remplacer, nomma un vicaire ou exarque, au tribunal duquel étaient portées les affaires d'importance minime; les plus graves ressortissaient du prince ou d'une assemblée d'évêques réunis à Moscou. Les choses durèrent ainsi vingt années, pendant lesquelles Pierre régla toutes les matières ecclésiastiques : il abolit l'usage du baiser que se donnaient, à la nouvelle année, le chef de l'Église et celui de l'État, greva les bénéfices de charges diverses, et, à mesure que mourait un archevêque ou un métropolitain, lui substitua un simple évêque.

Puis, après 1700, il multiplia les décrets de réforme. Il ordonna de dresser un catalogue de tous les moines, et défendit qu'aucun d'eux passât de son couvent dans un autre sans un démissoire, voulant qu'on en exclût les laïques et toute personne étrangère, qu'aucun religieux ne possédât dans sa cellule une écritoire et des plumes sans permission expresse, et que personne n'eût la faculté d'ériger de monastères nouveaux. Il fit aussi dresser une liste des prêtres et des clercs, qu'il obligea à envoyer leurs fils aux écoles; il détermina l'âge et l'instruction nécessaires pour recevoir les ordres, et prescrivit le secret et la douceur dans la confession ainsi que dans les pénitences.

1721. Après avoir disposé les esprits par une vacance de vingt ans, il déclara son intention de ne plus faire de patriarche; et comme quelques personnes voulurent s'opposer à cette innovation, il se frappa la poitrine en disant : *Voici votre patriarche.* Les grands biens affectés à cette dignité furent réunis aux finances publiques, qui en avaient besoin. Dans le règlement ecclésiastique qu'il donna, il créa un *très-saint synode dirigeant*, choisi par toutes les classes du clergé, et chargé de surveiller le dogme, le culte et l'instruction publique; de nommer aux bénéfices, sauf l'approbation du czar et des maîtres; d'examiner les candidats aux fonctions d'évêque, de donner les dispenses, de résoudre les cas matrimoniaux, de juger les affaires ecclésiastiques et d'administrer les biens de

l'Église. Le nombre des membres du synode n'est pas déterminé : ils peuvent même être laïques; et l'un d'eux qui, avec le titre de procurateur, représente le czar, exerce le droit de veto.

Dans un ukase adressé à ce synode, Pierre organise les ordres 1724.
monastiques, qu'il trouve trop nombreux et dégénérés, mais pourtant nécessaires, tant pour offrir un asile à ceux qui se sentent spécialement appelés à la vie solitaire, que pour être une pépinière d'évêques, l'Église grecque étant dans l'usage de ne les prendre que dans les monastères : mais comme la différence du climat (disait-il) ne comporte pas que les moines vivent de la même manière dans le Midi, où ils furent primitivement institués; que l'oisiveté les corrompt, et les rend ridicules aux étrangers; que les plébéiens accourent dans les couvents, parce qu'ils y trouvent leurs aises, il entend qu'ils se vouent au bien public; que les soldats invalides soient répartis dans les monastères pour être servis par les religieux; et s'il en reste sans être occupés, qu'ils labourent la terre; que les religieuses soignent les malades, instruisent les orphelins jusqu'à l'âge de sept ans, ou qu'elles filent.

Il ordonne que les couvents d'éducation élèvent la jeunesse jusqu'à trente ans, soit pour la vie séculière, soit pour l'état ecclésiastique. Pour entrer dans le clergé, il faut un noviciat de trois ans, et ce n'est qu'à cinquante ans qu'on peut prononcer des vœux. Au serment que prêtaient les évêques de s'acquitter dignement de leur juridiction pastorale, il ajouta celui de n'excommunier personne par haine personnelle; de se comporter paisiblement; de gouverner les moines selon les canons et la discipline; de ne pas laisser édifier des églises au delà du besoin; de ne pas ordonner de prêtre et de diacre par intérêt; de visiter deux fois l'an leur diocèse, et de ne pas s'immiscer dans les choses temporelles (1). Le droit d'infliger des peines afflictives fut enlevé aux évêques.

L'Église russe, telle qu'elle a été organisée par le czar Pierre, a dans chaque cathédrale un protopope, deux trésoriers, cinq popes, un protodiacre, quatre diacres, deux lecteurs, deux sacristains et trente-trois choristes. Les églises paroissiales ont deux popes, deux diacres, deux choristes et deux sacristains.

Le serment du clergé russe est plus despotique que la formule

(1) Glen King, *Coutumes de l'Église russe.*
Schmidt, *Hist. critique de l'Église grecque moderne et de l'Église russe.*
Stral, *Histoire de l'Église russe.*

anglaise : « Je jure (porte-t-il) fidélité et obéissance, comme servi-
« teur et sujet, à mon naturel et véritable souverain, aux augustes
« successeurs qu'il lui plaira de nommer, en vertu de l'autorité su-
« prême dont il est revêtu. Je le reconnais pour juge suprême de
« cette assemblée spirituelle. Je jure, par le Dieu qui voit tout, que
« j'entends faire ce serment dans le sens et dans la force que les
« termes présentent à ceux qui lisent ou écoutent cette formule. »

En somme, Pierre bouleversa de fond en comble la civilisation de la Russie par l'introduction d'une civilisation toute matérielle, c'est-à-dire toute d'arts et d'industrie, sans commencer par le cœur, sans donner ni idée de droits, de devoirs, de propriété, ni institutions sociales et religieuses basées sur le caractère du pays et sur l'histoire. Méprisant profondément sa nation, il se proposa de la corriger, non pas en y développant les éléments naturels et historiques, mais en la contraignant à se façonner sur des modèles étrangers, comme s'il avait voulu réduire les têtes kalmouques au type français. Encore ne transplanta-t-il de la culture étrangère que les formes extérieures, et seulement dans la haute classe. Les habitudes allemandes, moins raffinées, se propagèrent, au contraire, parmi le peuple ; de là l'immense distance qui subsiste encore aujourd'hui entre le czar et les seigneurs. Ce remaniement ne parut donc au plus grand nombre qu'un outrage à la nationalité. La dignité de l'homme ne se montra dans aucune institution ; et il n'y eut point de germes d'amélioration répandus dans les masses, qui sont pourtant la force vitale des nations.

Abrutie par un long servage, la population avait besoin d'un maître pour se discipliner aux grandes entreprises ; elle le trouva dans Pierre, mais un maître despotique par tempérament, par éducation, par supériorité de génie, peut-être même par nécessité, et foulant aux pieds les préjugés nationaux. L'ordre donné à tous les Russes, de couper leur barbe ou de payer cent roubles par an, mécontenta plus que tout le reste, non pas tant comme un attentat au droit que chacun a d'être maître de sa personne, qu'à raison d'idées superstitieuses qui leur faisaient considérer comme une insulte pour la créature de Dieu de prétendre la corriger, et de rendre méconnaissable à saint Nicolas le peuple qu'il protégeait. On ne fut plus reçu à la cour avec l'habit national : à l'exception des ecclésiastiques, des paysans et des Cosaques, Kalmouks ou Tartares, si quelqu'un se présentait avec l'habit long du pays, il était

obligé de le laisser raccourcir, conformément à un modèle suspendu aux portes. Les femmes, jusque-là sévèrement séquestrées, purent se mêler à la société des hommes; et elles vinrent, habillées à l'européenne, aux redoutes introduites par le czar. Au lieu de rouleaux, Pierre ordonna qu'on écrivît sur des feuillets à la manière des autres peuples de l'Europe. Il dispensa les ouvriers des trois carêmes, et les gens de guerre de l'obligation de faire maigre, en enjoignant aux chapelains de donner l'exemple.

Il était d'usage aux noces ordinaires de ne pas allumer de feu, et de ne boire que de l'eau-de-vie et de l'hydromel; mais, tout en se conformant rigoureusement à cette coutume lors de son mariage, Pierre en fit sentir les inconvénients et perdre la volonté de s'y astreindre désormais. Il fit commencer l'année non plus au 10 septembre, mais au mois de janvier, ce qui parut à ses sujets une subversion de l'ordre de la création, qui, selon eux, eut lieu en automne : l'Europe, de son côté, put lui reprocher de ne pas avoir adopté la réforme grégorienne. Pierre savait que ses sujets haïssaient les étrangers, qu'ils considéraient comme des impies et des athées, et cependant il les força d'envoyer parmi eux leurs fils pour y être élevés. Le patriarche avait prohibé le tabac comme une chose impure, et Pierre en accorda le privilége à une compagnie anglaise. Il fit des parodies bouffonnes de ceux des rites du culte grec qu'il voulait abolir; puis, afin de ne pas paraître incliner vers l'Église latine, il célébra la fête du conclave, où un vieux radoteur était élu pape par des cardinaux ivres, et complimenté par quatre bègues, qui balbutiaient son éloge.

En résumé, lorsque Pierre s'était une fois proposé une chose qu'il disait utile au bien général et qu'il jugeait peut-être telle, il la voulait à tout prix, non-seulement sans chercher à convaincre, mais malgré ceux sur qui elle devait retomber. Il fera sauter des milliers de têtes, parce qu'il croit bien faire de couper les barbes. Il arrachera les enfants à leurs familles pour les jeter dans la corruption des universités lointaines, parce que l'éducation étrangère lui paraît un bien: parce qu'il pense avantageux de bâtir Pétersbourg, il y sacrifie plus d'hommes, moissonnés par la fatigue et par la maladie, qu'il n'eût fait pour une guerre sanglante; il peuple cette ville ainsi que Taganrog en enlevant des familles entières à leurs foyers, à leurs occupations, pour les emmener, à une distance de cent milles, mourir dans des travaux obligatoires et non rétribués.

Il établit une infinité de taxes vexatoires sur les moindres objets de consommation ; et les agents subalternes, abusant d'un pouvoir illimité, détournaient une partie des produits. Lui-même exerçait le monopole du tabac, du tan, du goudron ; il donnait à l'argent la valeur qu'il lui plaisait, achetait au prix qu'il voulait ; il était l'unique débitant de spiritueux, l'unique négociant avec la Chine et la Sibérie. Il put improviser son armée avec des hommes payés un sou par jour, et qui souvent même ne recevaient rien ; que décimaient les fautes des généraux, et qui, si les vivres manquaient, se laissaient mourir de faim. Puis, quand ces soldats si dociles avaient vingt et un ans de service, le czar les envoyait creuser des canaux.

Il n'est pas étonnant que, dans un pays où l'homme n'était plus qu'une force à employer ou à vaincre, Pierre en soit venu à se trouver le seul auteur de son œuvre, sans y être aidé par tous ces grands hommes dont un grand roi est habituellement environné. Cette force de volonté farouche fut, dit-on, nécessaire pour dompter la brutalité de la nation ; et il se vantait d'avoir *habillé en hommes un troupeau de bêtes fauves*. Nous craignons néanmoins que, pour flatter le roi, on n'ait calomnié la nature humaine ; elle serait trop malheureuse, si, pour être conduite au bien, elle avait besoin de pareils instruments.

Alexis. Pierre répudia Eudoxie, sa femme, parce qu'elle était attachée aux usages de son pays. Il en avait eu un fils nommé Alexis, qui, après avoir été négligé jusqu'à l'âge de treize ans, fut alors confié aux soins de Menzikoff. Ce gouverneur, à qui un certain mérite avait valu la faveur particulière du czar, voulut réprimer le czarowitch à l'aide de moyens violents, et le laissa se plonger dans les études théologiques. Alexis, nommé régent par son père, bien que de nom seulement, au moment où il partait pour faire la guerre, lui adressa une lettre, où il lui exprimait les plaintes des peuples contre ses innovations. Pierre, mécontent, lui ordonna d'épouser une princesse étrangère, toujours dans l'idée de corriger les vices nationaux à l'aide des vertus exotiques ; et son choix tomba sur
1711. Christine-Sophie de Brunswick-Lunebourg. C'était une jeune personne d'un excellent caractère, que son mari traita avec la dureté qu'il apportait jusque dans ses amours ; aussi, après avoir été abreuvée d'amertumes, mourut-elle de chagrin en laissant un fils. Le czar conçut de plus en plus de l'irritation contre Alexis ; irritation qu'entretenaient le grand nombre de ceux qui, ministres

aveugles de ses volontés, sentaient leurs biens et leur vie en danger, s'il avait pour successeur un prince opposé à ses idées ; il était excité plus encore contre son fils par cette volonté de fer qui ne connaissait aucun obstacle, qu'il vînt de la nature ou de l'homme.

Pierre, ainsi que nous l'avons dit, avait connu une orpheline du nom de Catherine, née de parents obscurs, qui, après avoir épousé un dragon, fut enlevée par Menzikoff. Le czar l'ayant vue près de ce favori, s'en éprit et voulut l'avoir. Cette jeune femme, ayant appris la langue du pays et adopté la religion grecque, sut, par une docilité absolue, captiver le cœur de son amant, en même temps qu'elle mettait tous ses soins à se faire chérir de ceux dont elle était entourée. Elle donna deux filles au czar, qui la déclara solennellement sa femme en 1715 (1). Lorsque ensuite il eut eu d'elle un fils, toute harmonie resta rompue entre lui et Alexis. Il voulait améliorer les mœurs du czarowitch, c'est-à-dire les changer, dans la crainte que ce prince, s'il venait à lui succéder, ne mît au néant toutes les innovations qui lui avaient coûté tant de soins, et n'avaient d'autre base que sa volonté despotique. Il cherchait en conséquence à lui inspirer le goût d'un travail actif, et surtout celui de la guerre. Il aurait voulu, s'il ne lui convenait pas de se mettre en campagne, qu'il dirigeât au moins l'armement des troupes. Le prince s'obstinant à ne pas sortir de son inertie, il le menaça de l'exclure de sa succession, *comme on se délivre d'un membre gangrené.* 1715.

Alexis répondit que, se sentant affaibli d'esprit et de corps, il ne s'opposerait en rien à l'accomplissement de la menace de son père. Il se bornait à lui recommander son fils. C'était une renonciation, mais une renonciation temporaire ; or, qui pouvait savoir s'il ne prendrait pas un jour fantaisie aux Russes de proclamer Alexis, peut-être même de le substituer à son père ? En conséquence, Pierre, appelé au dehors par de nouvelles guerres, ordonna de le surveiller. Informé de son humeur mélancolique et de ses relations habituelles avec des gens suspects, il lui enjoignit ou de venir le joindre, ou de se renfermer dans un couvent. Au lieu d'obéir, le czarowitch se sauva à Vienne, où l'empereur Charles VI, son beau-frère, l'accueillit, et lui

(1) L'archevêque de Novogorod, voulant profiter de cette circonstance pour obtenir le titre de patriarche, représenta au czar que la cérémonie du mariage était uniquement du ressort d'un patriarche. Pierre, pour toute réponse, lui appliqua une paire de coups de bâton, et l'archevêque donna la bénédiction nuptiale. *Mémoires secrets de Duclos.*

assigna pour demeure le délicieux château Saint-Elme de Naples. Alexis, déterminé par les instances paternelles à retourner en Russie, se déclara incapable de succéder au trône; et Pierre destina le fils du czarowitch à y monter. Cependant, malgré le pardon promis, il fit rechercher avec sévérité les personnes qui avaient pu conseiller à Alexis la désobéissance à ses ordres. Il obligea donc peu à peu le prince à s'avouer coupable, et d'autres avec lui, de désirs, d'intentions, de plaintes; et ceux qu'il dénonçait ainsi furent soudain punis de mort. Le czarowitch lui-même fut déclaré coupable de crime capital par cent quarante-quatre juges. Lorsqu'on vint lui annoncer sa sentence, il fut frappé d'apoplexie; puis, étant revenu à lui, il demanda à voir son père, en présence duquel il détesta ses erreurs, et il expira après lui avoir demandé pardon.

1718. Juillet. Telle fut la relation officielle; mais la voix publique accusait Pierre de l'avoir tué de sa propre main, sans recourir au subterfuge de ces procès iniques qui déshonorent les nations civilisées; les gens sensés pensent qu'il le fit empoisonner ou décapiter. Ce qu'il y a de certain, c'est que de temps à autre il se sentait déchiré de remords, et s'écriait : *J'ai versé mon sang!* Pour les calmer, il donna la liberté à quatre cents prisonniers, communia trois fois en sept jours, et implora des prières dans les églises de toute croyance. Il ne changea pas toutefois pour cela; car il fit fouetter Eudoxie comme complice de son fils, et la renferma dans un couvent. Ayant appris qu'elle y entretenait des intelligences, il accourut, et quiconque était accusé ou seulement suspect fut exterminé. Il fit décapiter un frère qu'elle avait, rouer l'archevêque, mettre à la torture puis empaler Gleboff, qu'on disait son amant. Ce dernier, au moment d'expirer, cracha au visage de Pierre, qui assistait à son supplice; et l'empereur, lui ayant fait trancher la tête, la montra lui-même au peuple en proférant des imprécations contre sa victime.

« Ce fut dans cette année 1718, époque de l'exhérédation et de la mort de son fils aîné, qu'il procura le plus d'avantages à ses sujets, par la police générale, auparavant inconnue; par les manufactures et les fabriques en tout genre, ou établies ou perfectionnées; par les branches nouvelles d'un commerce qui commençait à fleurir, et par ces canaux qui joignent les fleuves, les mers et les peuples que la nature a séparés.... Il y eut un lieutenant général de la police de tout l'empire établi à Pétersbourg, à la tête d'un tribunal qui veillait au maintien de l'ordre d'un bout de la

Russie à l'autre. Le luxe dans les habits, et les jeux de hasard, plus dangereux que le luxe, furent sévèrement défendus. On établit des écoles d'arithmétique, déjà ordonnées en 1716, dans toutes les villes de l'empire. Les maisons pour les orphelins et pour les enfants trouvés, déjà commencées, furent achevées, dotées et remplies. Ce fut dans cette année et dans les suivantes que toutes les grandes villes furent délivrées de la mendicité... Les poids et les mesures furent fixés et rendus uniformes, ainsi que les lois... Ces fanaux que Louis XIV alluma le premier dans Paris éclairèrent pendant la nuit la ville de Pétersbourg... Le czar établit un tribunal de commerce, dont les membres étaient mi-partis nationaux et étrangers, afin que la faveur fût égale pour tous les fabricants et pour tous les artistes. Un Français forma une manufacture de très-belles glaces à Pétersbourg, avec les secours du prince Menzikoff. Un autre fit travailler à des tapisseries de haute-lice, sur le modèle de celles des Gobelins... Un troisième fit réussir les fileries d'or et d'argent... Pierre donna trente mille roubles, avec tous les matériaux et les instruments nécessaires, à ceux qui entreprirent les manufactures de draperies et des autres étoffes de laine. Cette libéralité utile le mit en état d'habiller ses troupes de draps faits dans son pays : auparavant on tirait ces draps de Berlin et d'autres pays étrangers. On fit à Moscou d'aussi belles toiles qu'en Hollande ; et à la mort du czar il y avait déjà à Moscou et à Jaroslav quatorze fabriques de toiles de lin et de chanvre.

« Les mines de fer furent exploitées mieux que jamais ; on découvrit quelques mines d'or et d'argent ; et un conseil des mines fut établi pour constater si les exploitations donneraient plus de profit qu'elles ne coûteraient de dépense.

« Pierre fit, cette année 1718, le plan du canal et des écluses de Ladoga. Il nivela lui-même le terrain ; on conserve encore les instruments dont il se servit pour ouvrir la terre et la voiturer : cet exemple fut suivi de toute sa cour, et hâta un ouvrage qu'on regardait comme impossible ; il a été achevé après sa mort. Le grand canal de Cronstadt, qu'on met aisément à sec, et dans lequel on carène et on radoube les vaisseaux, fut aussi commencé dans le même temps, ainsi que le canal qui joint la mer Caspienne au golfe de Finlande et à l'Océan.

« Occupé de ces travaux, qui s'exécutaient sous ses yeux, Pierre portait ses soins jusqu'au Kamtschatka à l'extrémité de l'Orient,

et il fit bâtir deux forts dans ce pays, si longtemps inconnu au reste du monde. Cependant des ingénieurs de son Académie de marine, établie en 1715, marchaient déjà dans tout l'empire pour lever des cartes exactes, et pour mettre sous les yeux de tous les hommes cette vaste étendue de contrées qu'il avait policées et enrichies.

« Le commerce extérieur était presque tombé entièrement avant lui; il le fit renaître. Des caravanes sibériennes allèrent trafiquer à la Chine, où les Russes firent alors un négoce très-avantageux; ils rapportaient de l'or, de l'argent et des pierreries. Le plus gros rubis qu'on connaisse dans le monde fut apporté de la Chine au prince Gagarin, passa depuis dans les mains de Menzikoff, et est actuellement un des ornements de la couronne impériale... Le commerce maritime amena dès lors annuellement plus de deux cents vaisseaux à Pétersbourg. Il s'accrut de jour en jour, et diminua beaucoup celui d'Archangel, situé dans un pays trop éloigné et trop impraticable. Celui de la Livonie resta toujours sur le même pied. Mais, en général, la Russie trafiqua avec succès; mille à douze cents vaisseaux entrèrent tous les ans dans ses ports, et Pierre sut joindre l'utilité à la gloire.

« Le père du czar avait fait rédiger un code sous le titre d'*Oulogénie* : il était même imprimé; mais il s'en fallait beaucoup qu'il pût suffire. Pierre le développa et l'améliora, en attendant qu'on pût rédiger un corps complet de lois. Il y avait une cour de boyards qui décidait en dernier ressort des affaires contentieuses : le rang et la naissance y donnaient séance; il fallait que la science la donnât : cette cour fut cassée. L'empereur créa un procureur général, auquel il joignit quatre assesseurs dans chacun des gouvernements de l'empire; ils furent chargés de veiller à la conduite des juges, dont les sentences ressortirent au sénat qu'il établit : chacun de ces juges fut pourvu d'un exemplaire de l'*Oulogénie*, avec les additions et les changements nécessaires. La plupart des lois qu'il porta furent tirées de celles de Suède, et il ne fit point difficulté d'admettre dans les tribunaux les prisonniers suédois, instruits de la jurisprudence de leur pays, et qui, ayant appris la langue de l'empire, voulurent rester en Russie. Il acheva en 1722 son nouveau code, et défendit, sous peine de mort, à tous les juges de s'en écarter.

« Dans le même temps, Pierre travaillait à la réforme du clergé.

Il substitua au patriarcat, qu'il avait aboli, un conseil de religion sous le nom de *très-saint synode*, composé de douze membres, soit évêques, soit archimandrites, tous choisis par le souverain. Il attribua à ce tribunal le droit de régler la discipline ecclésiastique, l'examen des mœurs et de la capacité de ceux qui sont nommés aux évêchés, le jugement définitif des causes religieuses dans lesquelles on appelait autrefois au patriarche, la connaissance des revenus des monastères et des distributions des aumônes. Il porta aussi d'utiles règlements sur la prêtrise et l'état monastique (1). »

La Porte ne voyait pas sans inquiétude grandir un pareil voisin ; mais Pierre, désireux de ne pas être inquiété de ce côté pour pouvoir s'affermir sur la Baltique, se réconcilia avec le divan 1723.
par la paix de Constantinople, moyennant la cession d'Azov et la destruction de Taganrog; mais il resta dispensé du tribut que les czars payaient au khan des Tartares. Lorsque ensuite il eut acquis de la Perse Derbent, et que là aussi il se trouva confiner avec les 1723.
Turcs, cette puissance craignit qu'une fois maître du Caucase, il ne le devînt bientôt de la mer Caspienne et de l'Euxin : la guerre ne fut prévenue que par un partage des conquêtes. En conséquence la Porte acquit Tauris, Érivan et autres places, tandis que la Russie s'assurait des villes de Bakou et de Derbent, des provinces de Ghilan, Mazanderan et Asterabad.

Second voyage du czar.

Pierre fit un second voyage en Europe avec Catherine, dans un but d'instruction et de politique. Il vit Copenhague, Lubeck, Schwerin, la Hollande, Paris, visitant les rois dans leur cour, excitant le rire et l'étonnement tout à la fois par ses extravagances et par sa grandeur. Tous les jours ivre, barbare avec tous ceux qui l'entouraient, il faisait un bouffon de son chapelain, après lui avoir baisé les mains en sortant de la messe ; il agissait de même avec la princesse Galitzin, qu'il traitait plus mal qu'un chien. Il avait placé près de la czarine des dames ridicules, véritables femmes de barbares, pour mortifier celles qui auraient été en droit d'y être appelées. Aussi, mal habillée, sans élégance ni manières, était-elle la risée de la bonne société (2). Quant à

(1) VOLTAIRE, *Histoire de Pierre le Grand*, c. XI à XIV.

(2) La margrave de Bayreuth s'exprime ainsi dans ses *Mémoires* (Brunswick, 1810) : « La czarine était petiote, trapue, fort brune, sans grâce ni maintien ; il suffisait de la voir pour en comprendre la basse extraction : à sa toilette,

Pierre, avide de voir tout ce qui pouvait lui suggérer quelque amélioration, il prenait intérêt aux moindres détails. Il n'y eut point d'honneurs et de prévenances dont il ne fût l'objet à Paris. Comme il refusa le logement royal qu'on lui avait offert au Louvre et auquel il préféra une demeure privée, il y fut traité comme à la cour.

Un jour qu'il dînait chez le duc d'Antin, au château de Petit-Bourg, il vit paraître au dessert son propre portrait qu'on venait de peindre. Pendant sa visite à la Monnaie, il ramassa une médaille tombée à ses pieds, et y aperçut son effigie, avec la légende *Vires acquirit eundo.* Des chefs-d'œuvre lui furent offerts dans les ateliers des artistes ; à la manufacture des Gobelins, chez les orfévres, dans les magasins, tout ce qui paraissait être de son goût lui était présenté de la part du roi. L'Académie des sciences le nomma l'un de ses membres. Lorsqu'il vit le tombeau de Richelieu : *Grand homme*, s'écria-t-il, *je t'aurais donné la moitié de mes États, pour apprendre de toi à gouverner l'autre.* Il voulut aussi connaître une femme qui, comme Catherine, avait régné sur son maître ; et il demeura quelques instants plongé dans ses réflexions près du lit de madame de Maintenon, alors malade. Il quitta ensuite Paris, qui resta « émerveillé de la singularité et de la rare variété de ses talents, qui feront toujours de Pierre un monarque digne d'admiration jusqu'à la postérité la plus reculée, malgré les graves défauts de son origine barbare, de son pays et de son éducation (1). »

Son dernier enfant mâle étant mort, et le fils né d'Alexis lui restant seul, Pierre aurait voulu transmettre la couronne à une des filles qu'il avait eues de Catherine avant que leur mariage eût été rendu public. Il promulgua à cet effet la première loi fondamentale de l'empire russe, qui donne au souverain le droit de choisir son successeur (2) ; et il fit prêter serment à l'héritier qu'il dési-

on l'aurait prise pour une comédienne allemande. Sa robe taillée à l'ancienne mode, chargée d'argent et de saleté, avait été achetée à quelque juif. Elle était ornée de pierreries sur la poitrine, où un dessin extravagant représentait un aigle double, dont les plumes étaient d'un or très-bas et mal monté. Une douzaine de décorations, avec autant de portraits de saints et des reliques, pendaient au revers de son habit, et, en résonnant lorsqu'elle remuait, la faisaient ressembler ni plus ni moins qu'à un mulet. »

(1) *Mémoires de* SAINT-SIMON.

(2) L'empereur Paul établit, le 16 avril 1797, un ordre de succession plus ré-

gnerait. Mais il mourut avant d'avoir pris une résolution à cet égard.

Ses dernières années avaient été attristées par les infidélités de Catherine, qui, n'ayant plus rien à espérer après avoir été couronnée solennellement, cessa de prodiguer à son époux cette tendre assistance dont il avait besoin. Le czar l'ayant surprise avec un certain Moëns, tua le galant; mais il n'osa ajouter le meurtre de l'impératrice à celui de tant de milliers d'hommes, à celui de son fils, à ses persécutions contre sa sœur et contre sa première femme.

Catherine abrégea-t-elle ses jours? Arrêta-t-elle, pour régner seule, la main qui allait donner, par un acte de volonté suprême, l'empire au fils d'Alexis? Le monde le crut. Pierre expira dans la vingt-troisième année de son règne et la cinquante-deuxième de son âge, au milieu de douleurs de vessie atroces. Le titre d'extraordinaire lui convient mieux que celui de grand. Il avait déjà cinquante ans lorsqu'il se montra en habit de batelier, dansant avec sa femme une danse tartare; et on le voyait, suivi de deux cents musiciens et de gens ivres, parcourir les rues de Saint-Pétersbourg en portant l'orgie dans les maisons qu'il visitait. Lorsqu'il dormait, un officier lui servait d'oreiller. Tout ce que le peuple possédait lui appartenant, il put dire, après la paix de Nystadt : *J'aurais pu continuer la guerre vingt et un ans encore sans faire de dettes.* Sa familiarité même avait à la fois du despotique et du barbare, comme celle d'un homme qui n'a jamais été contredit. Dans sa colère, il battait non-seulement ses soldats, mais ses conseillers intimes, et il n'appréciait d'autre mérite que l'obéissance aveugle. Celui qui savait se le concilier par ce moyen pouvait exercer sur les autres un absolutisme semblable: ainsi Menzikoff, convaincu à plusieurs reprises de vol et de concussion, fut toujours absous.

Mort de Pierre Ier. 1725.

Ce favori s'étant pris de querelle dans le sénat avec Chafiroff, et chacun d'eux reprochant à l'autre les plus graves méfaits, Pierre leur imposa à chacun une amende de dix mille roubles pour lui avoir manqué de respect; puis il ordonna une enquête sur leurs inculpations réciproques : mais, avant que la décision fût intervenue, il dépouilla Menzikoff de ses biens et lui infligea une punition corporelle. Il condamna Chafiroff à mort; mais, au moment

gulier, c'est-à-dire le droit cognatique mêlé à celui de primogéniture, en n'admettant les femmes qu'à défaut d'héritiers mâles.

où sa tête était placée sous le fer, il lui pardonna en considération de ses services, et l'envoya en Sibérie.

L'œuvre de Pierre est sous les yeux de tout le monde : c'est cet empire russe, dont la puissance s'étend menaçante sur l'Europe (1). Afin qu'elle ne périt pas avec lui, il traça pour ses successeurs la ligne de conduite qu'il avait tenue et celle qu'ils devaient suivre eux-mêmes. Voici ses prescriptions : — « Tout faire pour donner aux Russes les formes et les usages européens ; se maintenir constamment sur le pied de guerre ; s'étendre par tous les moyens vers la mer Noire et la Baltique ; engager la maison d'Autriche à chasser les Turcs de l'Europe, et, sous ce prétexte, entretenir une armée permanente, établir des chantiers sur la mer Noire, et s'avancer vers Constantinople ; rester étroitement unis avec l'Angleterre, qui favorisera les perfectionnements de la marine russe, et l'aidera à dominer sur la Baltique et sur l'Euxin ; se per-

(1) Voici le tableau des accroissements successifs de la Russie depuis le règne de Pierre le Grand jusqu'à nos jours :

1° Plusieurs provinces enlevées par lui à la Turquie le long de la mer Noire jusqu'au Danube et au Pruth, comprenant 1,902,000 habitants, et divisées en cinq gouvernements.

2° Les pays des anciens Mongols, Tartares et Cosaques, formant trois gouvernements avec 3,289,000 âmes.

3° En Asie, une portion de l'Arménie ; la Géorgie enlevée à la Perse en 1801 et 1813, outre les provinces à l'ouest de la mer Caspienne entre le Kour et l'Aras ; à l'est de cette mer, le territoire qui s'étend jusqu'au golfe de Balkan ; enfin sur les bords de l'Aras, les kanats d'Érivan et de Nakhhitchevan, cédés par le traité de 1817. En tout, 1,500,000 âmes. Le traité de Turkend-tchaï, en 1827, a rendu la Russie maîtresse unique de la navigation dans la mer Caspienne, où la Perse n'a plus ni marine militaire ni bâtiments marchands.

4° La Livonie, la Courlande, l'Esthonie, la Finlande.

5° Lors du premier partage de la Pologne en 1772, la Russie obtint les *palatinats*, réunis ensuite sous le nom de Russie Blanche.

6° Le second et le troisième partage de la Pologne lui attribuèrent les provinces dont se composent les gouvernements de Minsk, de Kiev, de Podolie, de Wolhynie et de Grodno, avec plus de 5 millions d'habitants.

7° Le duché de Varsovie, érigé en royaume en 1815, avec un simulacre de nationalité et de constitution, a disparu depuis 1832. Ces conquêtes s'élèvent en totalité à 340,281 milles carrés et 24,871,000 habitants.

La population de la Russie a suivi la progression suivante :

1689, au moment où Pierre le Grand monta sur le trône. .	16 millions.
1763, à l'avénement de Catherine II.	25
1769, à sa mort.	33
1838.	56

suader que le commerce de l'Inde est celui du monde, et que celui qui l'a dans sa main est le maître de l'Europe; se mêler aux querelles de l'Europe, et surtout à celles de l'Allemagne; fomenter les jalousies de l'Angleterre, du Danemark, du Brandebourg contre la Suède, et l'anarchie en Pologne, jusqu'à ce que l'une et l'autre soient subjuguées; tirer parti du sentiment religieux des Grecs schismatiques, disséminés dans la Hongrie, la Turquie, la Pologne méridionale; irriter entre elles les cours de France et de Vienne, et profiter de leur faiblesse mutuelle pour tout gagner (1). »

CHAPITRE XXXI.

ITALIE. DOMINATION ESPAGNOLE. VENISE. CONJURATION DE BEDMAR.

L'Italie s'était arrêtée, et le temps d'arrêt d'une nation est voisin de sa décadence. Les étrangers donnèrent l'impulsion à la sienne; ils tombèrent sur elle au moment où ses différents États, qui redoutaient l'agrandissement les uns des autres (2), n'avaient préparé aucun moyen de défense, et firent le malheur de tous.

La puissance absolue des anciens petits tyrans avait opprimé les Italiens, mais ne les avait pas avilis, attendu qu'on y voyait ou qu'il s'y trouvait réellement une sorte de légitimité. Désormais la domination n'était plus qu'un fait, et la victoire avait soumis irrémissiblement Naples et la Lombardie aux Espagnols, Florence aux Médicis. Les politiques italiens avaient désiré qu'une main robuste guérît avec le fer et le feu les *plaies gangrenées* de leur pays; qu'un prince énergique réprimât les petits seigneurs à l'aide de la force et de la ruse; qu'il exerçât une justice égale et sévère; qu'il établît des lois dans l'intérêt public, pour que le commandement vînt d'elles et non plus de l'homme. Leur désir fut accompli, mais pour arriver à pire encore. La principauté n'amena pas l'unité, ni la tyrannie le calme; le commerce, au lieu de fleurir, périt, lorsque les guerres eurent cessé. Au lieu de la tranquillité, vint la désolation.

(1) CHOPIN.

(2) Machiavel écrit, dans une lettre de février 1508, que les magistrats de Florence lui ont déclaré que « la liberté de l'Italie n'avait rien à craindre que de Venise. » Et les Espagnols étaient aux portes quand ils s'exprimaient ainsi.

Soixante années de paix (1559-1627), loin d'apporter remède aux maux passés, ne firent que les ulcérer; les richesses se trouvèrent épuisées dans leur source. Une oppression systématique succéda aux violences de la guerre. Les combats cessèrent, sans amener la sécurité; car le pays fut parcouru en tous sens par des mercenaires rapaces, ou par des soldats étrangers qui y apportaient la misère et la peste. Partout les princes furent besogneux et les peuples pauvres; le grand intérêt des uns fut de percevoir de gros impôts, et celui des autres, la crainte de mourir de faim. De là les soulèvements de Milan, de Naples, de Fermo; les défenses d'exportation, la taxe du prix des denrées, l'institution du préfet des subsistances à Rome.

Le gouvernement, qui opprimait les plébéiens, laissait renaître la féodalité : les barons, réfugiés dans leurs châteaux, faisaient tout ce qui leur plaisait; puis ils se présentaient à la cour avec un cortége plutôt menaçant qu'honorifique. La campagne était inquiétée par des brigands, tandis que, dans l'enceinte des villes, princes et ambassadeurs fomentaient le crime en prétendant à l'immunité pour leurs palais.

Le courage physique, une intelligence vive et prompte, sont chez les peuples des qualités désirables : le courage, en se développant, les fait grands; comprimé, il dégénère en férocité et en astuce, de même que la vivacité d'intelligence, se prêtant mal aux lentes combinaisons du calcul, finit par se nuire à elle-même. C'est ce qui était arrivé à l'Italie : l'hypocrisie domina une société artificielle, corrompue, décrépite; ce fut partout un étalage emphatique de sentiments faux, ou une trivialité décourageante; un foyer d'inimitiés inactives qui, de même que les passions qui ne sont ni satisfaites ni domptées, usaient le corps sans lui procurer d'excitation. Les relations qui existaient auparavant d'État à État, au moyen des ambassadeurs, des affaires, des magistratures, des guerres, des études, furent désormais rompues; et chacun se trouva confiné dans son pays, sans l'aimer autrement que par habitude et par commodité. L'astuce diplomatique n'eut plus sa longue et heureuse prudence : elle recourut effrontément à la perfidie, aux trames, à l'arrogance; de là des desseins démesurés avec des moyens extrêmement faibles; et, au lieu de cette grandeur qui s'appuie sur elle-même, vous trouvez une ambition dont la violence fait sentir le manque de qualités solides.

On répète que le temps des capitaines d'aventure une fois passé l'Italie n'a plus eu d'aptitude aux armes. Il serait plus juste de dire qu'ayant cessé d'être une nation, elle n'eut plus d'armées permanentes, ce qui fit que l'action lui manqua, mais non l'aptitude ; car, malgré ce qu'il y eut de déplorable dans les guerres de ce siècle, la valeur des habitants se montra digne de leur nom. Si cette Italie, où naguère chaque ville avait pu mettre une armée sur pied, ne cessait alors de se plaindre pour les quelques troupes levées par son gouvernement, ce n'était pas sans motif. On pouvait dire d'elle à ce moment, comme de la Suisse, qu'elle n'avait point de soldats, mais qu'elle en fournissait à tout le monde. Les bannis de la Romagne, de Naples, de la Toscane, auraient été, un siècle auparavant, des guerriers d'aventure ; et ce Marc de Sciarra, surnommé le roi de Calabre, cet Alphonse Piccolomini, ce Corsietto du Sambuco, issus de grandes familles, auraient été recherchés comme généraux, tandis qu'ils étaient proscrits comme brigands.

Exclus également des carrières où ils auraient pu exercer leur esprit en s'occupant des affaires de leur patrie, les Italiens se mettaient au service des étrangers. Mais chez eux, jetés en dehors des intérêts sociaux d'un ordre élevé, des grandes idées de l'Europe ils ne coopérèrent pas aux progrès de la société, et se trouvèrent saisis d'une immobilité léthargique au milieu de mouvements considérables. Si néanmoins l'Italie conserva son nom et son caractère, elle en fut redevable à ses traditions, à ses institutions municipales, à l'Église, à sa langue et à sa littérature. C'est donc dans ces éléments qu'il faut la chercher, quand c'est elle qu'on veut étudier et non ses dominateurs. Mais la littérature ne peut se soutenir quand l'action lui manque ; en sorte que si dans le siècle précédent les étrangers admiraient les chefs-d'œuvre de la muse italienne, ils la tournèrent en ridicule dans celui-ci. Shakspeare contrefaisait ses concetti sur la scène de Londres ; Boileau rendait proverbial le clinquant du Tasse. Les auteurs même qui répudiaient les bizarreries qui avaient fait invasion dans les lettres ne savaient pas, pour s'en affranchir, s'élever jusqu'au sentiment ; ils se réfugiaient, dans la manière des *cinquecentisti*, dans l'imitation de Pétrarque et de Boccace ; et pourtant la réforme s'était effectuée dans l'intervalle ! L'alliance entre les seigneurs et les artistes était rompue, et le savoir ne s'élevait plus de pair avec l'aristocratie de naissance.

Quelques esprits sévères s'enfoncèrent dans l'étude, et proclamè-

rent des vérités qui devancèrent les temps; mais quand l'érudition vengeresse vint leur donner raison, où fallut-il les chercher? Dans des livres négligés par leurs contemporains, oubliés par la postérité, et non dans la mémoire du peuple, ni dans l'actualité des affaires et des applications.

Ce siècle ne posa pas de grands problèmes en morale ni en politique, mais des questions de cérémonial et de succession, qui enfantèrent de continuelles agitations et la guerre. Les querelles avec le pape pour les juridictions temporelles renaissaient de toutes parts, et allaient même jusqu'à faire prendre les armes; elles mettaient en hostilité les gouverneurs et les évêques. La France se livrait à de sourdes menées; l'empereur mettait en avant ses prétentions sur les fiefs; les successions disputées faisaient éclater l'incendie. C'étaient donc, à chaque instant, des conflits d'autorité et de juridiction, des duels sur la voie publique, des attaques de villages à main armée : de là une religion de la vengeance et un orgueil tout espagnol, avec ses prétentions aux prééminences et aux titres; car chacun aspirait à plus qu'il n'avait reçu en héritage, et réclamait des franchises qui étaient des priviléges, attendu qu'elles rappelaient ce que les nobles étaient antérieurement, sans montrer les raisons pour lesquelles ils avaient cessé de l'être.

L'Italie étant occupée militairement, son histoire regarda le sol et non les habitants; il n'est même plus question de l'Italie dans les traités, mais seulement de ses dominateurs. On parla des anciennes républiques comme d'une maladie guérie. Celle de Saint-Marin continua d'exister, parce qu'elle se faisait oublier; celle de Lucques, parce qu'elle était soutenue par les Génois, comme un boulevard contre la Toscane; et par les Espagnols, pour que cette dernière puissance ne pût pas s'agrandir.

Parmi les petits États, la maison d'Este domina à Modène: Hercule II, fils de Lucrèce Borgia, et mari de cette Renée de France par qui les calvinistes furent favorisés et accueillis, fut père d'Alphonse II, dont les louanges du Tasse firent toute la célébrité, et qui l'en récompensa par la prison. Parme et Plaisance appartenaient aux Farnèse, qui s'éteignirent en 1731, l'année même où finissaient les Cibo, seigneurs de Massa et de Carrara. Piombino obéissait aux Appiani, et après eux aux Ludovisi. Les Pico possédaient la Mirandole; les Gonzague réunissaient sous leur loi Mantoue et le Montferrat. Les petits princes de la Romagne disparurent, et cette

noblesse guerrière fit place à une noblesse de palais (*soglio*), provenant des familles papales, et dont les titres rappellent le népotisme.

Les petits États, faibles par eux-mêmes, et ne sachant se rendre forts par l'union, ne se conservaient qu'en se rattachant aux ennemis de la liberté italienne et en leur obéissant. Les plus puissants cherchaient à opposer des obstacles à l'Espagne ou plutôt à ses gouverneurs, qui voulaient agir en rois.

Quatre systèmes politiques étaient donc en présence en Italie : celui de l'Espagne, celui de la Savoie, celui de Rome, et celui de Venise. La Savoie vit ses princes accommoder leur ancienne politique aux temps nouveaux, se faire généralissimes de l'empereur, s'entendre en même temps avec la France, et, au milieu des divertissements du carnaval de Venise, conclure de nouvelles alliances. Ils étaient infidèles par la faute de la géographie, comme disait le prince Eugène; et en faisant de leur pays un passage et un champ de bataille continuel, elle les forçait d'avoir toujours les armes à la main : la guerre, qui ruinait les autres, tournait à leur avantage. Ils inclinaient vers la France; mais l'Espagne les caressait, dans la crainte d'une invasion analogue à celle de Charles VIII ; et tous sentaient la nécessité de les rendre forts, pour conserver l'équilibre et garder les portes de l'Italie.

Les papes, l'unique élément au moyen duquel opérât sur la politique européenne cette Italie qui dans le siècle précédent en avait été le principal moteur; les papes, quoique se rattachant à l'Espagne à cause de la religion, furent souvent en lutte avec cette puissance pour des questions territoriales et pour la suprématie laïque. Du reste, ils n'eurent plus à se débattre pour la souveraineté avec l'Empire, mais à lui disputer quelques lambeaux de territoire. Ils ne se réveillèrent que lorsque les Turcs menacèrent leur capitale.

Venise, à qui ses intérêts dans le Levant ne permettaient pas de s'occuper des affaires de la Méditerranée, continuait de s'appliquer à maintenir l'équilibre, et en conséquence à s'opposer à l'Espagne, constante ennemie des républiques et des États indépendants, autant que la France leur montrait de sympathie. Florence s'était rangée du côté de l'Espagne, dont elle était feudataire à raison de Sienne.

L'Espagne, dont l'influence fut meurtrière dans tous les pays où s'étendit son sceptre d'or, prêtait la main à tous les mécontents, pour causer de l'embarras à ses ennemis, pour agir sur l'élection

des papes et commander à la politique du saint-siége, ainsi qu'à celle des autres États indépendants. Il en résulta des guerres sans batailles, qui n'en furent pas moins désastreuses, toutes guerres qui eurent lieu par le caprice de princes étrangers : il n'y eut que la guerre entre Rome et Parme qui fût d'origine italienne.

Les pays soumis à des étrangers n'ont pas de volonté nationale, et ne peuvent nous raconter que l'histoire de leurs souffrances sans dignité. La Lombardie était entièrement assujettie à un gouvernement de conquête, qui avait à sa tête des chefs étrangers, tout à la fois administrateurs et militaires. Des ordres tardifs et inopportuns émanaient de rois éloignés, à qui il suffisait d'avoir livré la population à un gouverneur chargé de représenter et d'exercer leur pleine puissance. C'était une maxime incontestable, que le gouvernement du roi devait être juste et paternel, mais absolu, sans autre limite que les priviléges de quelques ordres. Cette puissance illimitée était transmise aux gouverneurs à peu près comme aux pachas d'aujourd'hui, en leur laissant la faculté de lever des soldats au besoin, de disposer des emplois, de promulguer des lois, d'administrer la justice civile et criminelle, et même de faire grâce. Parfois leur politique était différente de celle de leur cour ; ainsi, le roi ayant cassé la décision de l'un d'eux, celui-ci n'en tint aucun compte : *Le roi commande à Madrid*, s'écriait-il ; *moi à Milan*. Ces hauts fonctionnaires, presque tous Espagnols, arrivaient dans un pays où les mœurs et les habitudes différaient en tout des leurs ; et ils y trouvaient une telle complication de lois, d'édits, de coutumes, de priviléges, qu'il leur aurait fallu de longues années et une volonté sérieuse, ne fût-ce que pour les bien connaître. Au contraire, ils restaient très-peu de temps en fonctions (on en compte trente-six dans les cent cinquante années de la domination espagnole), occupés souvent à des opérations militaires, et plus souvent en querelles de juridiction avec les archevêques, dont les anciennes prétentions s'étaient ravivées depuis le concile de Trente, et qui voulaient opposer une digue à un arbitraire effréné.

Un sénat, ombre de représentation nationale, mélangé d'Italiens et d'étrangers, conservait, en qualité de juge suprême, le droit de confirmer et de casser les constitutions du prince, qui devaient être lues trois fois pour acquérir force de loi ; cette formalité accomplie, on passait outre à toute opposition. Les anciennes dignités municipales subsistaient encore, mais presque sans autre attribu-

tion que celle de satisfaire aux demandes avides du fisc, qui était le but de toutes les mesures, et d'où dérivaient toutes les erreurs, toutes les misères. Des impôts assis avec une cupidité insensée desséchaient les sources de la prospérité publique, punissaient l'industrie, décourageaient l'agriculture ; le moindre ouvrier était astreint à une taille de vingt écus ; tout objet de consommation, tout produit subissait des taxes exorbitantes, à tel point que les manufactures s'arrêtèrent, que la campagne resta inculte, que les communes furent écrasées de dettes, et qu'à chaque instant l'État était contraint d'adresser ses doléances au monarque éloigné, qui ne les écoutait pas.

La noblesse, qui avait adopté le faste espagnol, considérant désormais le négoce comme avilissant, immobilisait sa fortune au moyen de majorats et de fidéicommis ; et, gonflée d'orgueil, ou elle éludait la justice à l'aide de ses priviléges, ou elle la bravait ouvertement. Cette féodalité d'un genre nouveau profitait de la faiblesse ou de la négligence du gouvernement pour accabler de son insolence le peuple misérable ; et entourée de bravaches, fortifiée dans ses châteaux, elle défiait des lois aussi prodigues de menaces bruyantes qu'impuissantes à les exécuter. Des querelles d'étiquette, de point d'honneur, pour des engagements à remplir ; des vengeances calculées et héréditaires ; des hommes de rien à protéger, voilà ce qui remplissait la vie de ces seigneurs, qui se rendaient les tyrans de leur propre famille en condamnant leurs enfants au cloître ou à une dépendance besogneuse et sans dignité, afin que leur fils aîné pût soutenir ce que l'on appelait le lustre de la famille.

Faute d'occasions de se signaler dignement, la valeur dégénérait en fureur brutale, et elle ne se manifestait que par des attaques à main armée, par des brigandages. Une soldatesque peu nombreuse et mal entretenue était insuffisante contre les bandes dont la campagne était infestée ; et le gouvernement, qui la veille avait lancé contre eux des édits foudroyants et mis la tête de leurs chefs à prix, se voyait forcé le lendemain de capituler avec eux, parfois même de réclamer leur protection. Les mauvais garnements s'assuraient l'impunité en endossant la livrée d'un seigneur et en lui prêtant leurs bras pour de nouveaux méfaits ; et pour qu'ils trouvassent sûreté après leurs attentats contre des gens inoffensifs, toute maison noble, toute église, tout couvent devenait pour eux un lieu d'asile.

Les soldats n'étaient qu'un mal de plus ajouté aux autres ; car, inhabiles à défendre le pays, ils le dévastaient, soit en mettant paisiblement en réquisition les ouvriers, les chariots, les vivres et les logements, soit en se livrant audacieusement au pillage.

Royaume de Naples. Il existait à Naples une sorte de simulacre de la hiérarchie espagnole. Le vice-roi, qui commandait en même temps l'armée avec le titre de grand connétable, tenait une cour, où figuraient tous les hauts dignitaires de la couronne, savoir, un grand justicier pour les affaires criminelles, civiles, et même féodales ; un grand amiral, un grand camerlingue avec la surintendance des recettes et dépenses ; un grand protonotaire, gardien des archives royales, qui avait le premier la parole dans les assemblées ; un grand chancelier qui apposait le sceau ; un grand sénéchal, maître de la maison royale, et présidant aux cérémonies, à l'amélioration des races chevalines, aux forêts et aux chasses. Le parlement continuait à exister avec ses trois *bras*, comme en Sicile et en Sardaigne : mais en rabaissant le clergé, et en semant la jalousie entre les trois autres ordres à l'aide de titres et d'habitudes fastueuses, on écarta toute opposition, et l'on réduisit les anciennes magistratures à n'être plus qu'un vain nom. Il y avait ensuite dans la ville de Naples sept *élus* du peuple, choisis parmi les barons, et un parmi les citoyens, qui avait le titre d'excellence et jouissait d'une grande autorité, comme le représentant d'une si nombreuse population.

Le vice-roi correspondait directement avec les puissances étrangères, et ne connaissait d'autres limites que l'obligation de consulter, dans certains cas, un conseil composé de trois Espagnols et de huit Italiens. Ces vice-rois, qui n'avaient aucune expérience du pays, étaient remplacés quand ils commençaient à le connaître. Aussi disait-on que des trois années que duraient d'ordinaire leurs fonctions ils passaient la première à faire justice, la seconde à faire de l'argent, et la troisième à se faire des amis pour pouvoir être maintenus. Un autre proverbe ajoutait que les ministres royaux rongeaient en Sicile, mangeaient à Naples, et dévoraient en Lombardie.

Philippe II avait créé près de lui un conseil suprême d'Italie, composé d'un magistrat pour chaque pays et de quelques Espagnols (1562) ; mais, à une aussi grande distance, il ne pouvait avoir qu'une action bien faible.

Une partie des offices publics se vendait : le surplus était conféré

à des gens ignorants et vénaux. L'incapacité habituelle du gouvernement est attestée par des commissaires qu'il envoyait de temps à autre avec des pouvoirs très-étendus, dont ces agents abusaient; parfois le souverain les rendait indépendants du vice-roi, et le peuple s'estimait heureux quand il pouvait obtenir que ces commissaires fussent des étrangers : tant il se défiait de ses compatriotes eux-mêmes.

La noblesse, n'ayant ni force pour lutter avec l'Espagne, ni générosité pour s'unir avec le peuple, s'éloignait de plus en plus, par ses titres sonores et par son faste, de cette masse plébéienne où réside la vie du pays. Tout entière à ses rivalités de prééminence, elle se faisait une gloire de l'oisiveté, une honte de l'industrie; puissante par ses relations, elle tyrannisait un vulgaire qu'elle méprisait, votait sans mesure des impôts dont ses priviléges l'exemptaient, ou qu'elle prenait à ferme pour s'engraisser de la misère d'autrui. Les servitudes féodales nuisaient à l'agriculture, et des troupeaux en petit nombre étaient conduits au pâturage sur des campagnes qui auraient suffi pour nourrir un peuple entier.

La féodalité, que Roger et Frédéric II s'étaient efforcés d'extirper en Sicile, y fut consolidée par les Aragonais, dans le but d'être soutenus, pendant leur lutte contre la maison d'Anjou, par la faveur des grands. Le roi Jacques créa quatre cents chevaliers à son couronnement; Frédéric en créa plus de trois cents, et en outre beaucoup de comtes; enfin, plus des trois quarts des communes furent constituées en fiefs. Le roi Martin inféoda aussi, en deçà du phare, un grand nombre de terres qu'il chercha vainement ensuite à racheter; le roi Alphonse vendait et donnait des investitures pour soutenir la guerre de Naples; tellement que sur quinze cent cinquante communes cent deux seulement étaient restées domaniales, et que certains barons possédaient jusqu'à trois cents terres. Les Espagnols continuèrent ce système détestable, d'où il résulta qu'en 1569, sur seize cent dix-neuf communes, cinquante-trois seulement appartenaient au domaine royal, et en 1586, soixante-sept sur dix-neuf cent soixante-treize. On en rachetait de temps en temps à des prix énormes, et elles étaient revendues l'instant d'après, de même que le fisc trafiquait des titres et des priviléges.

La suzeraineté pure et mixte appartenait aux barons, non-seulement à ceux des anciennes familles, mais à ceux de vingt-sept familles nouvelles; en outre, elle appartenait à plusieurs pré-

lats, qui tenaient le gibet dressé en signe de leurs droits. Les uns et les autres jugeaient aussi les affaires civiles et nommaient les magistrats, d'où il résultait que la vie et la fortune des citoyens étaient livrées à leurs caprices. Sous le duc d'Arcos, le baron de Nardo était en procès avec le chapitre du fief : or, un jour de dimanche, il offrit aux regards, sur les stalles du chœur, les vingt-quatre têtes des chanoines (1).

Les passions haineuses et violentes, auxquelles on laissait un libre cours, en vinrent à décomposer les éléments de la nationalité. Une commune haïssait l'autre; le nom des anciens partis angevin et aragonais fut ressuscité, pour rappeler qu'on s'était haï jadis et qu'on devait se détester encore. Messine payait à beaux millions comptants les priviléges qui devaient la rendre indépendante de Palerme.

Ceux qui ne voulaient pas obéir, ou s'étaient mis en hostilité avec les lois, se formaient en bandes que protégeait quiconque ne voulait pas être égorgé par elles; ils se mettaient à rançonner les voyageurs, et prenaient parti dans les fréquents soulèvements que tentait le peuple pour succomber le même jour. Chaque district formait une espèce d'État distinct, où il donnait asile aux bandits du district voisin, c'est-à-dire l'impunité à leurs méfaits; un grand nombre de familles aussi se combattaient entre elles, comme les Perollo et les de Luna. Le gouvernement, manquant de moyens pour réprimer ces brigandages, attribua des pouvoirs exorbitants aux capitaines d'armes, qui, ne se faisant pas faute d'en abuser, causèrent plus de dommage que les bandits eux-mêmes.

La loi prononçait contre eux les supplices les plus terribles; mais comment pouvait-on les extirper, quand les grands les prenaient sous leur protection? Et qui parmi les juges aurait osé condamner un noble, au risque de se faire des ennemis de toute sa parenté? Aussi les vice-rois, au lieu de se mettre en frais pour faire la guerre aux brigands, en acceptaient des présents pour les tolérer.

On élevait une multitude d'églises somptueuses et de mauvais goût, tandis que le pays n'avait pas de ports. Palerme demandait en vain un prêt pour construire une jetée à son admirable port. On répétait en vain que, « faute de ponts sur plusieurs fleuves, il se noyait chaque année une infinité de personnes, d'où résul-

(1) COLETTA.

tait la perdition de tant de misérables âmes ... au *desservice* de Dieu et à la charge de la conscience de sa majesté. » L'industrie des sucres, qui prospérait, périt, parce que l'on maintint le droit sur celui qu'on exportait, en même temps qu'on recevait celui de l'Amérique.

Une multitude de moines possesseurs d'immenses domaines, et propageant une dévotion absurde par une multitude de miracles, n'étaient pas moins nuisibles que la féodalité. La sainte inquisition avait été introduite en Sicile dès 1513, sans y rencontrer les obstacles qu'elle trouva sur la terre ferme. On l'y considéra même comme opportune contre les abus d'autorité commis par les magistrats, à tel point que beaucoup de personnes se soumettaient volontairement à sa juridiction. Elle commença bientôt à agir non-seulement comme indépendante, mais comme supérieure au gouvernement, allant jusqu'à excommunier la haute cour de justice et l'archevêque. Il fallut que le gouverneur, duc de Féria, envoyât mille hommes armés contre le palais, où les révérends pères s'étaient fortifiés. Ils ne se tinrent pas néanmoins pour battus, et ils donnèrent pour la première fois, en 1641, le spectacle d'un auto-da-fé. 1602.

L'historien Hugues de Moncade réunit le premier au titre de vice-roi celui de capitaine général du royaume et des îles, c'est-à-dire les îles des Perles, de Malte et de Gozzo, avec la ville de Tripoli. Il vit le peuple soulevé se livrer ouvertement à la révolte. Hector Pignatelli, envoyé pour le remplacer, ne put apaiser la sédition; une trame fut même ourdie pour l'assassiner, et il ne sut qu'opposer aux rebelles une autre conjuration, dont le résultat fut le massacre de ceux qui avaient trempé dans l'autre; mais le peuple ne se résigna pas non plus au joug sous ses successeurs.

La souveraineté des îles coûtait beaucoup; et quand Malte et Tripoli furent cédées aux chevaliers de Rhodes, les Siciliens fournirent des sommes considérables, ainsi que des hommes, pour fortifier la Valette. Il fallait aussi entretenir de nombreuses galères contre les Turcs, tandis que l'intérieur était rempli de voleurs. Des pestes terribles sévirent en 1573 et en 1622, lorsque furent découverts les restes de sainte Rosalie. Puis, aux ravages des épidémies, aux famines, aux exactions énormes, s'ajoutaient encore les pirateries des Turcs, auxquelles on ne savait pas remédier.

L'administration de don Pèdre de Tolède fut surtout remar-

néanmoins respecter encore en Orient. Un traité conclu avec
1521. Soliman lui assurait la liberté de commerce, et le droit d'avoir un bailli renouvelé tous les trois ans à Constantinople, moyennant une somme de dix mille ducats à payer annuellement pour Chypre, et de cinq cents pour Zante. Lorsqu'elle avait vu qu'elle ne pouvait compter sur l'assistance des chrétiens, elle avait renouvelé
1573. son traité de paix avec le Grand Seigneur, en lui cédant Chypre et autres lieux ; en portant à quinze cents ducats le tribut pour Zante, mais en se rachetant, moyennant huit mille une fois payés, de toute redevance pour Candie, où se rendit, avec un pouvoir dictatorial, Jacques Foscarini, qui y promulgua des lois.

Mais tandis qu'il lui fallait se tenir d'un côté en garde contre la Turquie, elle ne pouvait se fier à l'Autriche, qui l'enserrait de toutes parts et qui menaçait son existence. Réduite donc au soin de sa conservation, vivant de commerce et de politique, elle s'appliquait avec prudence à conserver l'équilibre, surtout en Italie. Elle s'opposait, en conséquence, à tout agrandissement de l'Espagne, qui, en retour, la détestait cordialement : cette haine augmenta encore lorsqu'elle eut vu Venise donner la main à Henri IV, qui demanda à être inscrit sur le livre d'or, où ses descendants figurèrent jusqu'au moment où Louis XVIII, exilé, les y effaça de sa main, lorsque la république expirante lui refusa l'hospitalité.

Comme si la nature eût voulu conjurer avec les hommes, une effroyable tempête submergea en 1613 tout ce qui se trouvait alors de bâtiments dans les ports de la Méditerranée. Malgré ces sinistres, malgré le désavantage qui résultait pour elle des changements de direction du commerce, Venise était restée très-puissante sur mer. Durant la journée que Henri VIII y passa à observer l'arsenal, une galère fut assemblée, armée, lancée et équipée ; les deux premiers bâtiments que le czar Pierre mit sur la mer Noire furent construits à Venise, où il envoya soixante jeunes officiers pour leur instruction.

La capitale comptait, en 1650, à peu près 150,000 habitants ; le nombre en avait augmenté d'un quart vers 1680. Le revenu était de 3,859,000 sequins, et les dépenses de 2,898,000 (1) ; et le million d'excédent était déposé dans une caisse inviolable, pour subvenir aux cas extraordinaires que la malveillance et l'am-

(1) Information de Bedmar.

bition avaient soin de rendre fréquents. Le tribunal des dix faisait peser sur le pays sa puissance mystérieuse ; et les dénonciations, les procédures secrètes, mettaient obstacle à cette sécurité de l'homme de bien, la plus précieuse des prospérités. Des bandes d'espions avaient été enrégimentées pour écouter aux portes et dans l'intérieur des familles, pour observer les démarches et servir d'instruments aux passions. Ils remarquèrent entre autres que le sénateur Antoine Foscarini se rendait secrètement chez l'ambassadeur de France : c'était, de la part d'un noble, un crime capital. On arrêta donc le coupable, qui confessa avoir été de ce côté la nuit, et sous un travestissement, mais pour un rendez-vous avec une dame, sur laquelle l'honneur lui commandait de garder le silence. Il fut envoyé au gibet, et peu après on reconnut la vérité de sa déclaration.

Renier Zeno reprocha au doge Corner de violer la loi fondamentale de 1473, en laissant revêtir à son fils l'habit de cardinal ; et, devenu chef du conseil des dix, il l'admonesta. Le doge répondit, une lutte s'engagea, et il en résulta deux partis, les cornéristes et les zénistes : ces derniers, par l'argent, représentaient la bourgeoisie, portée à abaisser l'aristocratie et à diminuer l'autorité du conseil des dix. Cinq correcteurs choisis pour reviser les lois de la républiques firent voir que les crimes y restaient impunis, à tel point qu'il était commis dans une année plus de meurtres sur le territoire 1628.
vénitien que dans toute l'Italie. Le pouvoir des dix fut donc limité ; mais les patriciens le soutinrent, voulant que toutes les causes qui concernaient les nobles lui fussent soumises. Ils se soumirent donc à cette justice tyrannique, plutôt que de se voir confondus avec les plébéiens devant les tribunaux ordinaires.

Nous avons déjà parlé d'une bruyante controverse avec le pape (1), controverse où Venise, en paraissant représenter les opinions protestantes, se mettait d'autant plus en opposition avec l'Espagne catholique. Le bruit courait qu'elle cherchait l'appui des hérétiques en leur donnant le sien, et qu'elle expédiait aux réformés, pendant la guerre de trente ans, de l'argent et des munitions ; ce qui faisait dire à l'ambassadeur espagnol : *Aut Roma aut Carthago delenda est.*

On appelait Uscoques, c'est-à-dire en illyrien fugitifs (2), les Uscoques.

(1) *Voy.* tome XV.

(2) *Uscock*, littéralement, celui qui a sauté dedans, c'est-à-dire pénétré dans le champ d'asile ; le banni qui a trouvé une patrie.

Mais l'Espagne était-elle vraiment impliquée dans cette affaire? Nous répéterons que les gouvernements d'alors écoutaient et assistaient volontiers quiconque tentait de nuire à leurs ennemis. Or, il paraît prouvé que l'appui de l'Espagne, dont les conjurés se faisaient forts, n'était pas une pure jactance de leur part. Nous avons vu le duc d'Ossuna chercher tous les moyens de nuire à Venise, et user de faux-fuyants pour se soustraire aux obligations du traité de paix; il laissait même apparaître l'intention de ruiner bientôt cette république : mais était-ce par de pareils moyens? c'est ce que nous n'oserions affirmer.

Le duc d'Ossuna. A coup sûr, de grandes choses fermentaient dans cette âme orgueilleuse : connaissant l'aversion profonde qui existait à Naples entre les nobles et les plébéiens, il défendit aux premiers, dès son arrivée, de traiter les autres de *canaille* (1), et envoya vingt-sept

chwörung gegen Venedig in jahr 1618; Berlin, 1832. Cet auteur réfute d'une manière invincible Daru, qui suppose, au contraire, que Venise était d'accord avec le duc d'Ossuna, dont l'intention aurait été de se faire roi. Mais ses desseins ayant été découverts, elle aurait égorgé pour sa sûreté les trompeurs comme les dupes, et enseveli par centaines, dans ses canaux, les témoins de sa déloyauté. Botta s'exprime ainsi : « Plus de cinq cents personnes furent exécutées, immense carnage DIGNE d'une immense trahison. » Il se montre pourtant le panégyriste perpétuel de Venise.

(1) La première proclamation faite par les vice-rois était une espèce de programme indiquant la marche qu'ils suivraient dans leur gouvernement, et les détails dans lesquels ils descendaient révèlent les mœurs du temps. Celle du duc d'Ossuna, rapportée par Grégoire Leti, s'exprime en ces termes :

« Au milieu des autres désordres qui troublent fréquemment le repos de l'État, nous savons qu'il faut compter le mépris que montre la noblesse envers le peuple, mépris qui excite ensuite la haine de celui-ci pour celle-là, et dont la tranquillité publique ne peut qu'éprouver dommage. Nous savons en particulier qu'il déplaît extrêmement au peuple d'entendre certains nobles et des personnes titrées même se servir, en parlant du vulgaire, du mot de *canaille*. Nous faisons donc savoir que chacun ait à se renfermer dans son devoir; que le vulgaire ait à respecter la noblesse en l'honorant comme il le doit, et celle-ci à s'abstenir de le mépriser.

« Comme les ecclésiastiques sont nombreux dans ce royaume, souvent la majeure partie, en s'insinuant et en se familiarisant par trop avec les séculiers, deviennent presque ennemis de l'obligation dont ils sont tenus envers leur caractère; plusieurs en abusent même jusqu'à se permettre de parler en public avec beaucoup de pétulance et d'arrogance de ceux à qui ils doivent honneur et respect, sous prétexte qu'ils ont droit de censurer les vices. Nous ne prétendons pas leur enlever ce droit, mais nous leur faisons savoir seulement qu'ils ne doivent point s'écarter de leur caractère, parce que, étant aussi

barons à la mort sous son gouvernement. Il abolit une taxe mise sur le pain et d'autres impôts onéreux au bas peuple. Voyant un jour sur le marché un employé qui pesait les légumes pour les taxer, il coupa les balances avec son épée, en disant que « les fruits de la terre sont un don de Dieu, et la récompense des fatigues du pauvre. » On conçoit que les lazaroni le portaient aux nues. Cet enthousiasme, ses immenses richesses, des alliances de parenté puissantes, « firent naître chez lui un vif désir de régner, non plus comme ministre d'un grand roi, mais comme souverain d'un grand royaume (1). » Il se mit donc à réunir des troupes, quoique en pleine paix ; à soudoyer des Français et des Wallons, à construire des galères. Il lui fallut pour cela faire peser sur le pays des exactions extraordinaires. Il eut recours à des emprunts forcés, séquestra les biens des négociants étrangers, envoya loger chez les particuliers des militaires, qui volaient audacieusement ce qui leur tombait sous la main, et jusqu'aux ornements des églises. Il se vantait d'avoir accru le revenu de 1,100,000 ducats.

Il chercha à s'entendre avec les potentats d'Italie, peut-être même avec Venise, à coup sûr avec la France (2), qui ne paraît pas lui avoir prêté l'oreille, dans la crainte sans doute qu'il n'agît à double fin (3). Cependant, comme il laissait percer dans toute sa conduite

sujets du roi, notre seigneur, nous aurons soin aussi de ce qui les concerne, pour faire qu'ils soient respectés ou châtiés selon la manière dont ils se comporteront. »

(1) Grégoire Leti, dans la vie de ce vice-roi.

(2) Lesdiguières disait à Ange Contarini, ambassadeur de Venise (voir la dépêche du 4 janvier 1620) : « J'avais projeté un beau coup, à savoir l'entreprise du duc d'Ossuna, lorsqu'il voulait se rendre maître de Naples. C'est moi qui la fomentais, c'est moi qui suggérais les moyens pour la faciliter : si le duc de Savoie, comme je l'avais conseillé, lui eût envoyé sept ou huit mille fantassins, et que la république eût accepté deux ou trois ports dans l'Adriatique, comme le duc d'Ossuna lui-même avait offert de les lui donner, la chose était faite, attendu qu'il suffisait de la déterminer à se déclarer ; car cette déclaration mettait tout en sûreté : elle fixait la mobilité du duc d'Ossuna, confondait les Espagnols, excitait d'autres pensées, éveillait d'autres intérêts, et aidait admirablement aux progrès de l'Allemagne. »

(3) La France prêta maintes fois la main à des conspirations qui avaient pour but de soulever le royaume de Naples (*voy.* à ce sujet Daru, *Histoire de Venise*, livre XXXI, à la fin). Le marquis de Saint-Chaumont, ambassadeur du roi très-chrétien à Rome, parle longuement de trames ourdies en faveur d'un seigneur italien qui ne voulait être nommé qu'à Richelieu, dans le dessein d'une entreprise sur le royaume. « Cette entreprise, sous quelque rapport qu'on l'envisage,

ses projets ambitieux, la cour de Madrid en fut informée, et envoya un autre vice-roi à sa place. Quand on lui annonça cette nouvelle : *Je le recevrai*, s'écria-t-elle, *avec vingt mille hommes*. Le cardinal Borgia fut obligé, en conséquence, d'occuper Naples presque par surprise, et de réprimer par la force les mauvais sujets dont son prédécesseur avait laissé le nombre s'accroître. Le duc d'Ossuna étant retourné à Madrid y fut accueilli magnifiquement par un gouvernement faible et corrompu; mais lorsque le roi et le ministre eurent changé, il fut mis en prison, et l'on apprit bientôt qu'il avait péri d'une attaque d'apoplexie.

1620.

CHAPITRE XXXII.

LA SAVOIE. — LA VALTELINE. — GÊNES. — SUCCESSION DE MANTOUE. — PESTE.

Tandis que le reste de l'Italie déclinait de jour en jour, il se formait au pied des Alpes un État destiné à empêcher que le nom italien ne vînt à périr. La Savoie, contiguë à la France et semblable à elle par ses institutions civiles et politiques, sentait qu'il lui manquait en partie cette indépendance nécessaire à un pays pour vivre de sa vie propre, et elle aspirait à l'obtenir. Le duché de Savoie, la principauté de Piémont avec le comté de Nice, la suzeraineté sur le marquisat de Saluces, sur Genève et le pays de Vaud, la Bresse, le Bugey, le pays de Gex et le marquisat de Montferrat, constituaient l'héritage des descendants d'Humbert aux Blanches-Mains.

Placés entre de grandes puissances avec un territoire morcelé, ces princes durent s'employer à l'arrondir avec une activité incessante, et chercher à accroître leurs forces militaires, qu'ils guidaient en personne. Ils se montraient respectueux envers l'empereur d'Allemagne, afin d'en obtenir des priviléges quand il serait pressé par le

serait avantageuse pour la France, quand ce ne serait que pour causer de l'embarras à ses ennemis dans ce pays, et pour les empêcher d'en tirer des secours d'hommes et d'argent pour la conservation de leurs autres États. « Cela se passait en 1644; peu après, le duc de Guise tentait, par deux fois, de s'emparer de Naples. En 1652 le comte d'Argenson, ambassadeur à Venise, écrivait que, « avec l'aide de Dieu, il était question d'arracher à l'improviste le royaume de Naples aux Espagnols, et de faire reussir une trame ourdie depuis longtemps. » En 1662, il était encore parlé de semblables machinations, puis encore en 1676, et ainsi de suite.

besoin ; les rivalités des divers États limitrophes étaient pour eux une occasion d'alliances ou de petites guerres, toujours entreprises au profit de leur agrandissement, comme les liens de parenté qu'ils trouvaient moyen de contracter.

Lorsque Amédée VIII, qui le premier obtint le titre de duc et fixa la succession dans l'ordre de primogéniture en défendant que ses États fussent divisés, se retira dans le château de Ripaille, son fils 1434.
Louis lui succéda dans le gouvernement. Débauché d'abord, un embonpoint excessif le rendit ensuite nonchalant ; ce qui l'obligea de recourir à l'onéreuse et déshonorante protection de Louis XI.

Son successeur Amédée IX, adonné à la piété, s'en remit à d'au- 1465.
tres des soins terrestres, et recommandait en mourant d'observer la justice.

Yolande de France, qui déjà gouvernait de son vivant, resta à 1472.
la tête des affaires comme tutrice de Philibert Ier, en dépit de ses beaux-frères. L'édit de Moncalieri (1475) changea le droit féodal de la Savoie en declarant les fiefs inaliénables. La mort d'Yolande fut suivie peu après de celle de son fils aîné (1482) ; Charles Ier, le cadet, descendit au tombeau à l'âge de vingt et un ans (1489) ; Charles II se tua en tombant de son berceau (1496).

Leur grand oncle Philibert sans Terre resta dix-huit mois à peine à la tête du duché (1497). Puis vint Philibert II, surnommé le Beau, qui se signala dans les guerres d'Italie avec les Français. Après lui, son frère Charles III, dit le Bon (1504), régna cinquante ans avec peu de bonheur ; car Berne lui enleva le Chablais, le pays de Vaud, Genève et Gex, et François Ier, le reste de ses possessions, parce qu'il s'était montré favorable à Charles-Quint, dont il fut abandonné lors de la paix de Crespy (1544).

Emmanuel-Philibert Tête-de-Fer releva les affaires de sa mai- Emm.-Philibert.
son ; et, après avoir vaillamment contribué à la victoire de Saint- 1553.
Quentin, il aurait pu prendre Paris, si Philippe II eût été moins timide. La paix du Câteau-Cambrésis lui rendit ses anciens États, à 1559.
l'exception du marquisat de Saluces. Par le traité de Lausanne, il céda 1561.
à Berne le pays de Vaud, en échange de tout le territoire qu'il avait occupé au midi du lac de Lausanne et du Rhin. De cette manière Genève, que la réforme avait soustraite à la suzeraineté de la Savoie, se trouvait de nouveau exposée à subir la loi d'Emmanuel-Philibert, qui se ligua contre elle avec la France ; mais Berne et Soleure traitèrent avec Henri III, pour assurer l'indépendance de cette ville. 1579.

A partir de son règne, la Savoie se rattacha aux destinées de l'Italie. Reconnaissant que les armes sont nécessaires à un pays qui doit se constituer, il fortifia Suse, Mondovi, Turin, Verceil, Bourg en Bresse, Montmélian. Il institua des milices, que fournissait chaque commune, qui s'exerçaient à des époques déterminées, et qu'on encourageait par des priviléges ; les feudataires étaient tenus de fournir des chevaux. Le duc se procura ainsi une armée de trente mille hommes, en excluant entièrement les soldats étrangers ; il
1572. eut de plus une flotte à Villefranche ; il rétablit l'ordre de Saint-Maurice et Lazare, institué par Amédée VIII, avec l'obligation d'entretenir trois galères contre les Turcs ; et il se réserva le titre de grand maître, qui devait passer à ses successeurs.

Il put ainsi intervenir dans toutes les querelles du temps, et la France eut besoin de lui dans les guerres de religion, comme aussi l'Espagne pour défendre le Milanais.

Mais le pays se trouvait dépeuplé à l'intérieur ; car on y comptait à peine cent cinquante mille hommes du côté méridional des Alpes, et qui, à l'exception des habitants de Nice, étaient des gens pauvres et sans ardeur au travail : c'étaient partout des haines entre guelfes et gibelins, Savoyards et Piémontais, nobles et vilains, protestants et catholiques. Assoupir les différends eût été chose impossible ; mais Philibert-Emmanuel eut recours à des mesures supérieures à de semblables divisions. Il avait à régir un pays déjà habitué au gouvernement monarchique, et où un prince national était le bien-venu après la domination sanguinaire des étrangers, d'autant plus qu'il mit en oubli les motifs de vengeance. En conséquence, les peuples, qui d'abord inclinaient vers la France, apprirent à estimer celui qui les rachetait du joug étranger. Il abolit les assemblées des états généraux, qui auraient entravé la monarchie qu'il créa. Il institua à Carignan un sénat sur le modèle des parlements français, et continua ce que Brissac avait entrepris dans l'intérêt du commerce et de l'agriculture. Il établit l'université de Mondovi, et appela Annibal Caro pour être son secrétaire. Un mot profond est sorti de la bouche de ce prince : *Celui qui a reçu une injure la pardonne souvent ; jamais, celui qui l'a faite.*

1580. Il prépara ainsi le règne de Charles-Emmanuel Ier, qui mérita le surnom de Grand. Quoique marié à l'infante Catherine, sœur de Philippe II, ce prince fit alliance avec Henri IV, et obtint de lui, en échange du Bugey, du Valromey, de Gex, et des rives du Rhône de

Genève à Lyon, le marquisat de Saluces, qui; à l'extinction de la famille de ce nom, était revenu à la France comme clef de l'Italie.

Chétif de corps, grand de cœur, il fonda des églises et des hôpitaux, de même que des forteresses et des galeries. Versé dans les lettres et dans les sciences, il les protégeait, et lui-même il écrivit des *Parallèles* entre les grands hommes anciens et modernes, ainsi que le *Grand héraut*, compilation d'armoiries. L'*Iconocosme* ou histoire du monde fut entrepris par ses ordres. Alexandre Tassoni, à qui il fit un accueil bienveillant, donne sur sa cour les détails suivants : « Il dînait entouré de cinquante ou soixante évêques, chevaliers, mathématiciens, médecins et gens de lettres, avec lesquels il s'entretenait sur différents sujets, selon la profession de chacun, et à coup sûr avec un à-propos et une vivacité d'esprit admirable : en effet, soit qu'il fût question d'histoire ou de poésie, de médecine ou d'astronomie, d'alchimie, de guerre ou d'une autre science quelconque, il discourait de tout très-sensément et en plusieurs langues. »

Il joignait à un grand courage une politique très-habile : il savait ce qui se préparait dans chaque cabinet; aussi disait-on que son cœur était plein d'abîmes, comme le sol de son pays. Il affecta de se présenter devant le gouverneur Cordova avec un costume expressif, consistant en une casaque sans envers, qui lui allait également bien, de quelque côté qu'il la tournât. Roulant dans sa pensée des projets bien au-dessus de ses moyens, il avait cherché à se faire élire roi de France à la mort de Henri III, puis à épouser la veuve de Henri IV, afin de devenir l'arbitre de ce royaume. Plus tard il prit le titre de roi de Chypre, malgré l'opposition des Vénitiens, et quoique cette île fût déjà depuis un certain temps au pouvoir des Turcs.

Il entrait dans les projets de Henri IV de réunir en royaume la Savoie et la Lombardie, afin de remettre la garde des Alpes à un État puissant. Lors donc que ce redoutable rival de l'Autriche fut tombé sous le couteau de Ravaillac, le duc de Savoie, qui avait aspiré à la couronne de fer, fut obligé de demander pardon à l'Espagne, qui, persistant dans sa haine, chercha à le détrôner pour lui substituer son fils. 1601.

Charles-Emmanuel, qui avait toujours sur le cœur la perte de Genève, dirigea contre cette ville un coup audacieux, et tenta de s'en emparer par escalade : déjà deux cents des siens avaient pénétré dans la place, quand ils furent découverts et tués. Ce fut le dernier 1602.

essai de conquête qu'il tenta de l'autre côté des Alpes. Les ducs reconnurent qu'ils devaient chercher leur grandeur en Italie, et qu'elle serait assurée lorsqu'ils auraient un pied sur la mer. En conséquence, Charles dirigea ses regards sur Gênes, en attendant le moment favorable pour s'emparer de son territoire.

Valteline. Sur ces entrefaites, la Valteline avait été pour l'Italie une cause de nouvelles agitations. Nous avons déjà vu que les habitants de ce territoire, assujettis aux Grisons protestants et blessés dans leur religion, s'étaient soulevés contre eux en les massacrant, et que la guerre en était résultée (1). Située comme elle l'est entre la Lombardie et le Tyrol d'un côté, entre les Grisons et les Vénitiens de l'autre, elle était un objet de convoitise et de jalousie pour tous ses voisins; elle devint donc bientôt « l'Hélène d'une nouvelle Iliade. » Le gouverneur de Milan, qui probablement l'avait excitée à se soulever, lui venait alors en aide, mais si mollement, qu'elle n'empêcha pas les Grisons de la recouvrer; d'autant plus que chez ces derniers, toujours divisés entre deux partis étrangers, la faction espagnole l'avait emporté sur sa rivale. Les Espagnols même, s'étant entendus avec les Impériaux, avaient envahi le pays des Grisons pour y assurer leur triomphe. Mais les vaincus ne tardèrent pas à se relever, et ils chassèrent les Autrichiens qu'ils ne purent égorger. Ceux-ci revinrent à la charge; et s'ils avaient pu s'installer aussi dans la Rhétie, c'en était fait de l'Italie. Mais Venise fit sentir à la France le danger qu'il y aurait à laisser la Valteline aux Autrichiens, qui, unissant leurs possessions d'Allemagne à celles d'Italie, auraient toujours le passage libre dans la Péninsule. La Savoie et le pape abondaient dans le même sens; en conséquence, le roi très-chrétien commença à réclamer contre l'occupation des Espagnols. Voyant qu'ils ne tenaient aucun compte de sa réclamation, il envoya le marquis de Cœuvres dans le pays des Grisons et dans la Valteline, qui fut ensanglantée, ainsi que les rives du lac de Côme, par des combats acharnés.

1625. Charles-Emmanuel conseillait à la France, afin de diviser les forces espagnoles au moyen d'une diversion, d'envahir le Milanais par le Piémont, d'occuper même l'État de Gênes, et de le partager entre eux, en rendant injustice pour injustice.

Gênes. Après la conjuration de Fiesque, la loi de Garibetto avait apporté dans Gênes des limites à la faculté d'agréger les plébéiens aux mai-

(1) Voy. tome XV, page 146.

sons nobles (*casati*), ou, comme on disait, aux *hôtels* (*alberghi*); mais elle n'avait pas assoupi les haines entre les anciens nobles et les bourgeois anoblis. Les premiers, dits *du portique de Saint-Luc*, étaient liés entre eux par le prêt fait à l'Espagne; et par ce motif ils se rattachaient à cette puissance, tandis que les autres, nouvellement admis, et dits à ce titre *du portique de Saint-Pierre*, étaient portés pour la France, voulaient que les parvenus fussent admissibles, sans restrictions, à faire partie des maisons nobles, et donnaient la main aux rebelles de la Corse.

Philippe II avait favorisé les Génois, dans l'espoir constant d'affermir sa tyrannie sur l'Italie en acquérant le territoire ligurien. Il y était encouragé par le duc de Toscane, qui se flattait d'en obtenir une partie. Or, don Juan d'Autriche, qui commandait la flotte, conçut le projet de s'emparer de Gênes avec le secours des anciens nobles, et peut-être avec l'idée de s'en faire une principauté à part. Mais la nouvelle noblesse souleva le peuple; le pape, de son côté, se montra disposé à dépenser des millions pour s'opposer à ce complot: en conséquence les anciens nobles furent expulsés; et, bien que résolus à rentrer dans leur patrie au prix même de la liberté, ils ne trouvèrent pas du côté de l'Espagne les secours qu'ils avaient espérés. Grégoire XIII, qui s'entremit avec l'empereur pour ame- 1576.
ner la paix, fit réformer le statut génois et rappeler les bannis. Les noms des deux portiques de Saint-Luc et de Saint-Pierre furent abolis, pour ne laisser subsister que la désignation commune de nobles à tous ceux qui prenaient part au gouvernement. Ceux-ci durent en outre reprendre leurs noms de famille propres, et renoncer à celui des *hôtels* auxquels ils appartenaient. Enfin, le gouvernement réorganisé se composa d'un collége de douze gouverneurs et d'un autre de huit procurateurs, d'un grand conseil de quatre cents membres et d'un petit de cent membres, choisis dans le premier.

Barthélemy Coronato, qui pendant ces troubles avait affecté la tyrannie et y aspira alors par des conjurations, fut condamné à la peine capitale.

Outre une cinquantaine de terres de la rivière de Gênes qui étaient demeurées fiefs impériaux immédiats, et qu'on nommait les Langhe, la maison del Carretto avait conservé sur le golfe la ville de Finale, 1590.
qui était aussi un fief de l'Empire; mais comme il en résultait des difficultés continuelles avec Gênes, elle résolut de la vendre à l'Es- 1613.
pagne, et cette ville fut réunie au duché de Milan. Or, Gênes la ra-

cheta de nouveau à l'empereur, moyennant douze cent mille pièces de cinq livres génoises; mais, en accroissant ses petits fiefs, la république se préparait une occasion de guerres. Le duc de Savoie
1568, avait acheté de Scipion del Carretto le marquisat de Zuccarello, fief que se disputaient Gênes et l'empereur. Mais le monarque ayant annulé la vente et confisqué le fief, Gênes le lui acheta.

Charles-Emmanuel, irrité, demanda du secours à la France, et s'entendit avec le connétable de Lesdiguières pour conquérir et partager le Milanais, le Montferrat, la Corse et le Génovésat. La
1624. ville de Gênes avec les rives du golfe au levant devait rester à la France, pour lui laisser passage vers le Milanais et la Toscane, et les rives au couchant, appartenir à la Savoie. Les armements des deux États révélèrent ce traité secret: Gênes, au moment du danger, eut recours à l'Espagne, et, se fortifiant de son mieux, réussit à faire évanouir cette tentative en fumée. En même temps la France, sans en faire part au duc, ni à Venise, ni au pape, conclut avec
1626. l'Espagne la paix de Monson (1). Aux termes de ce traité, la Valteline était restituée aux Grisons sous certaines conditions, dont plusieurs étaient favorables à la religion catholique; et les différends entre la Savoie et Gênes étaient remis à la décision d'arbitres.

Charles-Emmanuel ne put qu'être irrité de cette manière d'agir; et tandis que l'abbé Alexandre Scaglia, son ministre, se mêlait à tous les manéges de Richelieu, il réveillait dans Gênes les factions des nobles et des nouveaux venus; n'hésitant pas même à s'allier avec des gens tarés pour faire réussir ses trames, il excite un homme de sang et de rapines, nommé Jules-César Vachero, enrichi par des trafics peu loyaux et par les dés, à y tenter une révolution. Aux termes du statut de 1576, il devait y avoir chaque année dix plébéiens parmi les nobles; mais le sénat, en élisant des célibataires, des vieillards ou des gens pauvres, éludait la con-

(1) Le maréchal de Créqui écrivait à Louis XIII : « Le duc de Savoie accuse monsieur le connétable de n'avoir pas voulu laisser prendre la ville de Gênes, parce qu'il entretenoit des intelligences secrètes avec les principaux magistrats. Je ne dissimulerai point à Votre Majesté que nous pouvions prendre Gênes; mais on n'a pas cru que le service de Votre Majesté le permît. Monsieur le duc de Savoie se seroit mis en possession de la ville, et il auroit voulu la garder pour lui. Si Votre Majesté veut entreprendre une guerre avantageuse en Italie, envoyez-y, sire, sous la conduite d'un de vos bons généraux, une armée nombreuse et supérieure à celle de Savoie, de manière que vous puissiez faire la loi à monsieur le duc, et qu'il ne prétende pas disposer de tout à sa fantaisie. »

cession. Vachero, ne pouvant endurer de se voir soumis à ces patriciens qu'il surpassait en mérite, répandit de l'argent et organisa un complot. Il s'agissait d'assaillir le sénat, de massacrer les ci- 1628.
toyens inscrits sur le livre d'or, de rendre au peuple la liberté, les magistratures, les honneurs; de se faire lui-même élire doge, et de réformer la constitution. Mais la conjuration ayant été découverte par trahison, Vachero fut arrêté et pendu, malgré la protection du duc de Savoie, qui, jetant le masque, alla jusqu'à menacer les Génois de représailles.

Le duc dut alors s'en tenir à convoiter Gênes, qui finit par con- 1631.
server Zuccarello, en lui payant une somme de cent soixante mille écus d'or. Durant la longue paix qui suivit, Gênes se fit entourer d'une quatrième enceinte de murailles qui, embrassant un espace de huit milles, s'étend du phare à la vallée de Bisagno, et va couronner la crête des monts. Elle chercha à dompter les corsaires qui infestaient ses côtes; elle tint l'inquisition en bride; et, de même qu'elle portait les reliques de saint Jean-Baptiste sur le rivage pour calmer les tempêtes, elle s'efforçait de se maintenir en paix avec les puissances qui fomentaient dans son sein les factions, dans le désir de l'humilier et de la perdre; comme aussi elle faisait tout pour rester neutre au milieu des prétentions et des guerres survenues entre la France, l'Espagne et l'Empire.

Le cri des Corses était : *Plutôt les Turcs que les Génois!* Pierre d'Ornano, s'étant mis à la tête des révoltés, parcourut toute l'Europe pour chercher des secours : il traita même avec Soliman et avec les pirates algériens; mais Gênes le fit assassiner, et l'île fut de 1559.
nouveau réduite à ronger son frein.

Nous avons à raconter maintenant de nouveaux désastres. Les Gonzague, seigneurs de Mantoue et de Guastalla (1), avaient acquis, en combattant vaillamment dans les armées impériales, le pouvoir de tyranniser leurs sujets; et Charles-Quint, en récompense de leurs 1530.
services, avait érigé leur pays en un duché auquel il réunit le Mont-

(1) Lachino Visconti acquit Guastalla au Milanais, et Jean-Marie Visconti la donna en fief à Guido Torello (1406). D'une branche de cette famille qui domina à Montechiarugolo, relevant des Farnèse, dérivèrent les Torelli de France et les Ciolek Poniatowski, auxquels appartenait le dernier roi de Pologne. L'autre branche, souveraine à Guastalla, finit en 1522; et Louise Torella, qui survivait seule, ayant vendu le comté à Ferdinand Gonzague de Mantoue, fonda à Milan les dames de la Guastalla (1534).

devait fournir huit cents chevaux, le roi de France deux mille, Venise douze cents, Mantoue six cents, et chacun d'eux un nombre décuple de fantassins.

La crainte des Français ne tarda pas à inspirer d'autres idées. Charles-Emmanuel, n'ayant pu de la sorte acquérir ni le Montferrat ni Gênes, se répandit en plaintes; et lorsque les troupes françaises se présentèrent, il leur refusa le passage. Alors Richelieu, revêtu du costume militaire, passa la Dora, et Montmorency défit à Avigliana le duc de Savoie, qui s'était joint à Spinola, gouverneur de Milan, et aux soldats de Waldstein.

C'était l'instant où il aurait été le plus important pour les catholiques de rester unis, afin de tenir tête aux protestants dans la guerre que l'on appela ensuite guerre de trente ans. Mais la politique l'emportait sur le sentiment religieux, et, pour un pays qui n'appartenait ni à la France ni à l'Autriche, ces deux puissances devinrent ennemies mortelles. Le comte-duc d'Olivarès déclara que la dignité de la couronne d'Espagne était compromise; on s'écriait à Vienne : *Nous montrerons aux Italiens qu'il y a encore un empereur; allons régler nos comptes avec eux.* Ferdinand II se proposait de faire revivre les anciens droits de l'Empire sur Rome, et de revenir sur l'acquisition d'Urbin : *Il y a cent ans*, disait-il, *que Rome a été saccagée; elle se trouvera plus riche aujourd'hui qu'alors.* C'est ainsi que des catholiques se préparaient à faire la guerre au pape.

Les faits étaient pires que les paroles; car les terribles bandes allemandes reçurent ordre de suspendre un moment leurs ravages sur le sol germanique, pour aller attaquer un pays nouveau et intact. C'était la lie des soldats d'aventure, qui ne vivaient que de vol, qui ne connaissaient point de patrie et n'avaient d'autre sentiment que la soif du butin. Luthériens qu'ils étaient, ils n'en trouvaient que plus d'attrait à se livrer à leurs atroces brigandages. Ils descendirent donc en Lombardie par la Valteline, sous la conduite d'Astreingen, de Galasso, et autres capitaines dont la malheureuse Allemagne ne prononçait le nom qu'avec effroi, semant partout le ravage et les profanations.
1630. Ils assiégèrent Mantoue; et, quoique certains que la place ne pouvait tenir au delà d'un petit nombre de jours, les généraux voulurent l'emporter d'assaut pour la mettre à sac. Tout ce qu'on peut dire ou imaginer de plus horrible dans une ville livrée au pouvoir de l'ennemi n'est rien en comparaison de ce que firent les Allemands

dans Mantoue. Le dommage fut évalué à dix-huit millions, indépendamment de la perte des antiquités précieuses que les Gonzague avaient rassemblées dans leur palais, et sans parler des violences et des outrages de toute nature faites aux personnes et à la religion (1).

Comme si ce n'eût pas encore été assez, cette soldatesque dégoûtante laissa sur son passage la peste, dont il existait toujours un germe dans les armées. On commença à rencontrer sur sa route des cadavres d'un aspect horrible; puis, l'incrédulité aidant, le fléau s'accrut et se répandit avec une force terrible, moissonnant des milliers de personnes tant en Lombardie que dans l'État de Venise. Des bruits de maléfices, répandus parmi les habitants, accrurent encore le mal en provoquant la fureur populaire et les iniquités légales, qui firent périr par des supplices atroces plusieurs prétendus propagateurs de la peste, désignés sous le nom d'*untori*.

De si horribles misères ne touchaient pas l'incapacité atroce ou l'ambition obstinée des maîtres de l'Italie. La guerre ne cessa que lorsque la peste eut décimé les pillards et les victimes, lorsque le pays que les étrangers se disputaient fut devenu désert et inculte. On rapporte que Charles-Emmanuel et Waldstein étaient d'intelligence pour diriger un grand coup contre l'Autriche; mais une attaque d'apoplexie emporta l'un, et les grenadiers de l'empereur enlevèrent l'autre.

Victor-Amédée Ier, qui succéda à son père Charles-Emmanuel, eut 1630. occasion de déployer des talents militaires jusqu'au moment où l'abbé Mazarin, devenu plus tard un ministre célèbre, conclut un arrangement que suivit la paix de Ratisbonne, dont le traité de Cherasco fut le complément. Il y fut stipulé, sous la médiation d'Urbain VIII, que les Français et les Impériaux évacueraient l'Italie, et que l'empereur conserverait toutefois les places de Mantoue et de Canneto, la France Pignerol, Bricherasco, Suse et Avigliana, tant que le Mantouan et le Montferrat ne seraient pas assurés au duc de Nevers, que le célèbre père Joseph comptait mettre à la tête de la croisade contre les Turcs. Victor-Amédée se prêta de très-mauvaise grâce à céder aux Français Pignerol, cette

(1) La table isiaque aujourd'hui dans le musée de Turin, et qui est le monument le plus insigne parmi les antiquités égyptiennes, fut alors volée dans Mantoue, de même qu'une magnifique sardoine représentant une panégyrie, que l'on admire actuellement au musée de Brunswick.

clef des Alpes, en retour de laquelle Richelieu lui laissait occuper Trino et une bonne partie du Montferrat. .

De nouvelles hostilités ayant bientôt éclaté entre la France et l'Autriche, Richelieu enjoignit au duc de Savoie de choisir de la guerre ou d'une ligue avec la France : il dut donc signer à Rivoli un arrangement qui avait pour objet la conquête du Milanais, pour le partager avec les ducs de Mantoue et de Parme, qui entraient dans la ligue. Urbain VIII favorisait l'entreprise; mais la Toscane, qui n'était point exposée, y avait peu d'intérêt : les autres États hésitaient; Venise conservait son rôle de pacificatrice. L'intention tacite des Français était de se faire céder la Savoie, afin d'avoir, outre Pignerol, le passage de la Valteline. Ils envoyèrent dans cette vallée le duc de Rohan, qui l'occupa en se donnant, comme d'habitude, pour le protecteur de la liberté, et qui y fit avec beaucoup d'habileté la guerre de montagnes. Alors se réunirent contre lui les Lombards, qui accoururent du lac de Côme, les Tyroliens de Touale, les Allemands du Braulio, tous traitant en ennemi ce pays malheureux; mais Rohan les battit, et rétablit l'ordre.

Alors le maréchal de Créqui, plutôt chasseur qu'homme de guerre, passa le Tésin à Buffalora, dans le dessein de saccager au moins Milan; mais ses entreprises tournèrent mal: Victor-Amédée, généralissime de la ligue, opéra avec irrésolution, parce qu'il faisait la guerre a contre-cœur. En conséquence, les Français furent contraints de se retirer; le maréchal de Créqui fut tué; le gouverneur espagnol Léganez envahit le Piémont et prit Verceil, après une glorieuse résistance. Le péril était donc des plus menaçants, si la peste n'eût été plus puissante que l'artillerie.

Chez les Grisons, d'autre part, dont la liberté se débattait entre les factions de France et d'Espagne, cette dernière puissance, l'ayant emporté sur l'autre, excita ces montagnards à chasser les Français; Rohan dut accourir de la Valteline et bientôt retourner dans son pays, d'où, par envie, on ne lui envoyait que des secours insuffisants. Alors les Valtelinois se virent obligés de remettre leur sort à la merci de l'Espagne, qui les restitua aux Grisons.

Le Piémont était grandement convoité par la France et par l'Espagne; aussi cherchaient-elles à bouleverser le pays. Tandis que Victor-Amédée combattait pour la France, Thomas, son frère, mettait sa redoutable épée au service de l'Espagne, et le cardinal Maurice s'était constitué à Rome le protecteur de l'Autriche. Lors



donc que Victor-Amédée mourut et que son fils Charles-Emmanuel II, âgé de quatre ans, lui succéda, l'Espagne et l'Autriche se concertèrent pour donner la tutelle aux oncles du jeune duc, tandis que les Français soutinrent Madame Royale, c'est-à-dire Christine de France, sa mère. Une grande contestation s'engagea sur ce point. Les oncles s'entendirent avec l'Espagne, pour faire même passer la souveraineté sur leur tête. L'empereur prétendit que Christine eût à déduire devant lui les droits qu'elle revendiquait; et comme elle se refusa à cet acte de vasselage, il se prononça en faveur des oncles. En somme, l'indépendance du Piémont était en grand péril entre la vivacité française, la lenteur espagnole et les divisions intestines. Une ville s'arma contre une autre; les Gallo-Piémontais combattaient les Hispano-Piémontais, tous ravageaient et tuaient; les prêtres, les moines prenaient parti dans la lutte et excitaient les haines. [1638.

Léganez surprit Cherasco, et le prince Thomas, Turin; mais les contestations qui survinrent l'empêchèrent d'assiéger la citadelle, où Madame s'était jetée. Les Français accoururent pour lui porter secours. Casal vit de nouveau de terribles combats se livrer à ses portes; et le comte d'Harcourt ainsi que le maréchal de Turenne y rendirent leurs noms célèbres. Le prince Thomas fut contraint, après un siége mémorable, de rendre Turin; et la main de Richelieu suscita à l'Espagne des ennemis tant en Catalogne qu'en Portugal, et dans la principauté de Monaco, où la garnison espagnole, reçue par Louis Lando, tuteur d'Honoré II, fut égorgée, et le pays rendu à l'indépendance. 1639.

Christine ne voulut jamais consentir à conduire en France les princes ses fils; et dès que ses beaux-frères se furent aperçus que c'est un triste moyen pour acquérir un trône que d'avoir recours au bras de l'étranger, elle fit sa paix avec eux. Le traité de Turin la reconnut en qualité de tutrice; Maurice, rendu au siècle, vint gouverner ou plutôt régner dans Nice, Thomas dans Ivrée et Bielle; Louis XIII les prit sous sa protection, à la condition qu'ils se déclareraient contre l'Espagne; et, par le traité de Valentino, il céda toutes les places qu'il occupait, à l'exception de la citadelle de Turin. 1643. 1645.

Cependant le calme n'était pas rétabli dans le Montferrat, qui Charles de Nevers avait trouvé désolé par ses amis comme par ses ennemis, par la guerre et la peste. Son fils étant venu à mourir, ce fut son petit-fils Charles III qui lui succéda, sous la tutelle de sa

mère, à qui le gouverneur du Milanais, duc de Caracena, promit de céder Casal aussitôt qu'il s'en serait emparé, si elle consentait à se détacher de l'alliance française. Elle le fit, et aida à prendre cette place, qui de cette manière resta aux Espagnols, tandis que la France, agitée par les troubles de la Fronde, perdait aussi Piombino et Porto-Longone, qu'elle avait récemment occupés. Mais quand Mazarin l'eut emporté, il rétablit les affaires et conclut la paix des
1659. Pyrénées. Il ne fut question des Italiens dans le traité qu'en tant qu'amis ou ennemis des deux puissances contractantes. On convint donc que la Savoie et Mantoue seraient régies par le traité de Cherasco; que le prince Grimaldi, de Monaco, rentrerait en grâce et serait remis en possession de ses domaines; enfin, que le roi très-chrétien rendrait au roi d'Espagne les places de Mortara et de Valence sur le Pô.

1665. Mais il était dit que Mantoue ne cesserait, dans le cours de ce siècle, d'ébranler la paix de l'Italie. Charles IV, qui avait aussi hérité en bas âge de ce duché, contracta en grandissant les vices de son père : dissipant l'argent en fêtes, usant sa santé dans les plaisirs, il perdit l'espoir d'avoir des enfants. Ainsi donc, la question de succession se trouva soudain ravivée. L'empereur, jugeant que la femme du duc de Lorraine, fille de l'impératrice, devait être appelée à hériter du Montferrat, commença de secrètes menées pour le lui assurer du vivant du duc. Charles, harcelé par des convoitises rivales, laissa paraître de la préférence pour Louis XIV, et envoya en France le Bolonais Hercule Mattioli, avec pleins
1679. pouvoirs pour traiter cette affaire avec Louvois. Il fut, en conséquence, convenu entre eux que Casal serait remis à la France; mais, à son retour, cet agent déloyal communiqua le traité au comte de Melgar, gouverneur de Milan. Louvois, déçu dans ses projets, tendit un piége au traître; et s'étant emparé de sa personne, il le fit enfermer à Pignerol, puis transférer de prison en prison, accompagné de Saint-Mars, à qui sa garde était confiée, jusqu'au moment où il mourut à la Bastille en 1703. On croit qu'il fut le prisonnier mystérieux dont il a été tant parlé sous le nom du *Masque de fer* (1).

(1) Voltaire puisa dans les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, qui sont une histoire des premières années du règne de Louis XIV, que le *Masque de fer* était le comte de Vermandois, né du roi et de la Vallière, qu'on avait fait passer pour mort, mais qui aurait été puni de la sorte pour

Le traité échoua, mais l'avidité de Louis XIV n'en resta pas moins en éveil. Employant tour à tour les flatteries et les menaces, il détermina le duc de Mantoue à laisser Catinat mettre garnison dans la citadelle de Casal. Puis, lorsque la guerre éclata, le commandant français fit arrêter le commandant mantouan, et Casal resta sous le domination française jusqu'en 1695. 1681.

CHAPITRE XXXIII.

MASANIELLO.

Charles-Quint avait promis et juré que ni lui ni ses successeurs ne mettraient de taxes sur le royaume des Deux-Siciles sans la permission du saint-siége; dans le cas contraire, il avait autorisé le peuple à prendre les armes. Cependant aucun vice-roi ne passa à Naples sans asseoir des impôts de plus en plus onéreux et déraisonnables. Le comte de Monterès perçut en gabelles extraordinaires quarante-quatre millions de ducats, dont il employa la plus grande partie à lever cinquante-quatre mille fantassins et huit mille chevaux pour le service du roi d'Espagne. Le duc de Médina, qui lui succéda, en établit pour quarante-six millions; et il disait en partant qu'il avait laissé le royaume en telle condition, que quatre bonnes familles n'y suffiraient pas à composer entre elles un bon ragoût. Quand il fut remplacé par l'amirante de Castille, le peuple payait dix mille écus d'or pour le seul intérêt des gabelles, qui avaient été vendues à quatre-vingt-dix mille personnes, de telle sorte que de cette somme énorme il n'entrait pas un sou dans les caisses de l'État. Il exigea cependant de nouvelles taxes jusqu'à concurrence d'un million cent mille ducats, et im–

avoir insulté le Dauphin. M. J. Delort produit, dans l'*Histoire du Masque de fer*, 1825, la correspondance ministérielle qui prouve que ce prisonnier n'était autre que Mattioli. La même année parut l'*Homme au masque de fer*, ouvrage posthume de Taules, où il est soutenu que c'était Avedik, patriarche des Arméniens, qui, ayant eu un différend avec les jésuites, fut enlevé par les Français à Scio, et qu'il fallait garder avec un grand secret, pour ne pas exciter une juste indignation. Il y a de bonnes raisons pour les trois suppositions; mais il faut, dans tous les cas, rejeter une foule de détails romanesques dont on a accompagné cette détention.

posa les loyers, attendu qu'il ne restait pas d'autre ressource. Il en résulta de tels murmures, qu'il jugea prudent de suspendre la perception ; mais « les ministres espagnols, se moquant de sa timidité, le traitèrent d'homme de peu d'esprit, incapable de gouverner un couvent de moines (1). »

Nous ne disons rien des exactions commises par les gouvernants : le roi n'avait d'autre tort que de ne pas les empêcher. Mais il arrivait des rois et des princes qu'il fallait fêter ; puis venaient les présents à faire aux vice-rois pour cette bonne administration. On vendait les terres domaniales, en soumettant hommes et choses à la servitude féodale. La seule ville de Naples s'endetta de quinze millions de ducats, dont elle payait l'intérêt au moyen de droits exorbitants. On y introduisit le papier timbré, usité en Espagne; il fut même question d'imposer un sou par tête et par jour sur tous les Napolitains.

La guerre de la Valteline exigeant de nouvelles ressources, ainsi que celles de Gênes, de Mantoue et de Catalogne, on enrôlait tantôt des malfaiteurs, tantôt des paysans, et il en revenait bien peu au logis. Pendant ce temps les Turcs infestaient les côtes, et les brigands, l'intérieur des terres ; les gentilshommes jetaient le trouble dans Naples par des duels continuels, quelquefois par de véritables batailles. Un jour, don Hippolyte de Costanzo défia don Joseph Caraffa pour de misérables querelles, et les deux adversaires sortirent de la ville avec plus de cinq cents hommes chacun : si l'on ajoute à cela les terribles éruptions du Vésuve et les tremblements de terre répétés dans la Calabre, on concevra en quel déplorable état se trouvait réduite la plus belle partie de l'Italie.

En vain députait-on des prêtres et des moines, les seuls qui pussent parler aux rois de la terre au nom du Roi du ciel. Les nécessités de la guerre servaient de prétexte, et l'on ne tenait aucun compte de leurs réclamations. Des lois de douane absurdes excitaient à la contrebande, qui ruinait les négociants honnêtes ; d'autre part, les fraudeurs que l'on prenait, ou se perfectionnaient au crime dans les prisons, ou se réduisaient à la misère pour racheter leur liberté. Tout choquait dans les gabelles, leur nature, le mode de perception, l'emploi qu'on en faisait ; car elles ne servaient qu'à enrichir les vice-rois et leur entourage ; aussi maintes fois avaient-

(1) GIANNONE.

elles été, ainsi que la détestable qualité de la monnaie, l'occasion de graves soulèvements. La *vile populace* (1), croyant avoir le droit de vivre, prétendait obtenir le pain, à un prix raisonnable, de ceux qui se croyaient en droit d'en déterminer la valeur. Plusieurs fois elle eut recours aux seules raisons qui lui restassent, les vociférations et les prières. Le gouvernement y répondait par les emprisonnements, la corde et le gibet. Beaucoup de mécontents étaient appliqués à « la roue, selon l'usage allemand, après avoir été tenaillés sur des chariots dans les lieux publics de la ville... Leurs cadavres, divisés en morceaux, étaient suspendus hors des murailles pour servir de pâture aux oiseaux, et leurs têtes sur les portes les plus fréquentées, dans des cages de fer. »

Ponce de Léon, duc d'Arcos, envoya le juge de la vicairerie pour 1646.
contraindre au payement les communes débitrices; mais ce magistrat ne trouva pas même de lit pour se coucher. N'importe, il répondit à quelqu'un qui lui représentait la misère des habitants et l'impossibilité où ils étaient de payer : *Qu'ils vendent l'honneur de leurs femmes et de leurs filles, et qu'ils acquittent leur dette.*

Placé entre deux nécessités, celle de laisser les Français, qui avaient déjà occupé Porto-Longone, prendre l'avantage, et celle de faire mourir le peuple de faim, le duc d'Arcos préféra le dernier parti. Ayant forcé le pays à lui offrir encore un million de ducats
pour l'entretien des troupes, il eut recours aux gabelles pour le 1647.
faire rentrer dans ses coffres. La gabelle sur les fruits était une des plus odieuses à la *vile populace,* sous ce climat où la chaleur les fait vivement rechercher, et où la nature les fournit avec abondance. Le jour de la Vierge du Carmel, la jeunesse était dans l'habitude de simuler une attaque, sous différents chefs, contre un château construit en bois sur la place du marché. L'un de ces chefs était un certain

(1) « La *vile plèbe* qui veut se rassasier sans s'inquiéter de l'inclémence du ciel ou de la stérilité de la terre, *se voyant manquer de pain,* commença à se mutiner, et à *perdre le respect* envers les fonctionnaires qui présidaient aux subsistances. » GIANNONE, liv. XXXV, 5. Le même auteur rapporte plus bas qu'un lazarone s'étant approché du carrosse du cardinal Zapputa, gouverneur, une *pagnotte* (petit pain) à la main, lui dit : *Voyez, Excellence, quel pain on nous donne à manger.* Le cardinal ayant souri, le vulgaire lui dit TÉMÉRAIREMENT en face : *Il ne faut pas en rire, Excellence, quand c'est chose à faire pleurer ;* et il continua à proférer d'autres paroles PLEINES D'INSOLENCE.

Voilà comment les écrivains du siècle passé entendaient le libéralisme.

1647. Thomas Aniello d'Amalfi, *homme très-vil* (1). C'était un pêcheur, âgé de vingt-cinq ans, réduit à la misère par une amende à laquelle sa femme avait été condamnée, parce que les douaniers avaient saisi sur elle un bas rempli de farine qu'elle passait en contrebande.

Masaniello, comme on l'appelait par abréviation, ayant armé sa bande de roseaux et de harpons, défila avec elle devant le palais; et, pour narguer les seigneurs de la cour, ils leur montrèrent ce qu'on est dans l'habitude de cacher. Une autre fois, profitant d'un tumulte excité par les employés, qui voulaient exiger la taxe mise sur les figues, Masaniello se mit à crier comme on crie à Naples, en prenant la défense du marchand de fruits contre les gens du fisc; et il déclara qu'il ne fallait plus payer ce droit inaccoutumé. Le magistrat s'enfuit, le peuple se pressa en foule autour de Masaniello, et se mit, comme toujours, à brûler les registres et les bureaux des exacteurs; puis il se dirigea sur le palais du vice-roi. Effrayé à la vue de ce flot immense de peuple et de ses vociférations bruyantes, le vice-roi promit de supprimer la gabelle exercée. Mais on lui demanda d'abolir aussi la gabelle sur les farines; le palais fut forcé, le gouverneur s'enfuit, et, du couvent où il s'était réfugié, il accorda tout ce qu'on exigeait de lui, en promettant une pension à Masaniello, à la condition de calmer le peuple.

Le pauvre pêcheur refusa de se séparer de ses frères; et, dans l'espace de quelques heures, devenu le maître de Naples, il ouvrit les prisons aux contrebandiers et aux débiteurs de l'État, abolit les gabelles, laissa brûler les soixante-dix maisons des finances avec tout le mobilier, en préservant toutefois les portraits du roi, qu'il fit placer au coin des rues entre des bougies allumées, et obligea tout le monde à prendre les armes. Le duc de Madaloni, ayant réuni une troupe de bandits, s'avança avec eux au secours de la noblesse, par qui le vice-roi fit assaillir les lazaroni pendant qu'il les amusait sous feinte de négociations. Il envoya en même temps jusqu'à cinq assassins contre Masaniello; mais le peuple les égorgea, et le sang versé l'excita à en répandre d'autre; Masaniello lui-même devint féroce, et laissa la haine populaire s'assouvir par des supplices. Le jour de la justice du peuple était arrivé. Mort aux

(1) Nous nous servons toujours des phrases de Giannone, qui en a de très-polies, mais d'aussi énergiques, pour les gouverneurs et pour le gouvernement.

brigands! mort à ceux qui portaient un manteau, parce que sous ses plis pouvaient se cacher des armes perfides! mort à qui n'exposait pas l'image du roi et celle de saint Janvier! 1647.

Le vice-roi demanda, par l'entremise de l'archevêque Filamarino, une entrevue à Masaniello. Le jeune chef du peuple voulait s'y rendre tel qu'il était, en simple caleçon, coiffé du bonnet de pêcheur; mais le cardinal, allant jusqu'à le menacer d'excommunication, l'obligea à jeter sur ses épaules nues un manteau de brocart, et sur sa tête un chapeau à l'espagnole. Dans ce costume, qui faisait l'admiration des lazaroni, le libérateur se rendit à cheval au palais, l'épée nue à la main, au milieu des applaudissements. Avant d'entrer, il assura la multitude qu'il n'avait agi que pour le bien public, disant : *Dès que je vous aurai rendus à la liberté, je retournerai à mon métier, sans rien autre chose que de vous demander à tous un* Ave Maria *quand je serai à l'article de la mort.* Sur la promesse qu'il en reçut, il continua, en les exhortant à ne déposer les armes qu'après avoir obtenu ce qu'ils réclamaient, à se défier des nobles, et à mettre le feu au palais, s'il y était retenu trop longtemps.

Le duc lui fit l'accueil le plus courtois que puissent suggérer la peur et la perfidie. Les conférences commencèrent; et comme le peuple, qui craignait qu'on ne fît violence à son chef, poussait des cris menaçants, Masaniello, se montrant au balcon, eut à peine mis le doigt sur sa bouche, qu'il obtint un profond silence de cinquante mille lazaroni, et les fit retourner chez eux.

Le traité conclu entre le vice-roi et le « chef du très-fidèle peuple » fut lu à la porte de la cathédrale, et expliqué de point en point à la foule par Masaniello. Il fut ensuite juré sur l'Évangile et sur le sang de saint Janvier, avec promesse par le duc d'Arcos d'en obtenir la confirmation du roi d'Espagne. Dans le discours que prononça Masaniello, il mêla des paroles folles à des choses sensées; et il voulait, dans l'église même, se débarrasser des vêtements qui le gênaient, pour reprendre son caleçon de lazarone. Le lendemain, on le voyait parcourir çà et là Naples comme un furieux, heurtant de son cheval ceux qu'il rencontrait, frappant les gens, les faisant pendre, et noyant dans le vin le peu de raison qui lui restait.

Il y eut toujours en cet homme, à coup sûr, un mélange, plutôt bizarre que singulier, de vanité et de bonhomie, de courage et de

1647. pusillanimité : *Excellence*, demandait-il à l'archevêque, *serai-je roué? Excellence, je suis un grand pécheur, et je veux me confesser. Je ne demande rien pour moi; et, cette affaire finie, je m'en retourne vendre du poisson.* Au repas donné à Pozzuoli, sa femme disait à la duchesse d'Arcos : *Vous êtes la vice-reine des dames nobles, moi la vice-reine des bourgeoises.*

Pendant sa dictature éphémère, Masaniello avait érigé un tribunal sur la place du marché, où il écoutait les plaintes; et, le plus souvent, il jugeait sur la physionomie. L'échafaud était près de lui, et c'était l'unique peine qu'il sût infliger dans ses accès de férocité. Aussi, lorsqu'on le vit agir en furieux, on dit, et peut-être ne fut-ce pas à tort, que le vice-roi était parvenu, à l'aide de quelque breuvage empoisonné, à égarer sa raison.

Les gens sages se détachèrent de lui, le bas peuple ne lui en témoigna que plus d'intérêt; mais enfin les sicaires réussirent à l'égorger. Le peuple, qui l'idolâtrait la veille, le traîna dans la fange. Le lendemain, il sentit renaître son amour pour lui; il le regretta, se livra à des démonstrations bruyantes, et lui fit des obsèques comme n'en eurent jamais les rois; car il fut pleuré par quatre-vingt mille citoyens. Les honneurs militaires lui furent rendus par ceux-là même qui l'avaient fait tuer. Quarante mille soldats, traînant leurs drapeaux renversés, suivirent ses restes, au bruit des cloches et des canons; tous les moines célébrèrent des messes pour le repos de son âme : on rapporte qu'au moment où il allait être mis dans le tombeau, sa tête, rattachée à son buste, parla, et que sa main s'étendit pour donner la bénédiction aux assistants. Ainsi, dans l'espace d'une semaine, Masaniello fut pêcheur, tribun, roi, immolé et sanctifié.

Cependant la révolte ne s'apaisait pas. Le gouverneur essaya d'éluder les priviléges concédés par crainte de ce dictateur de huit jours. Le peuple prétendit que les concessions n'étaient pas suffisamment claires : lorsqu'elles furent formulées plus clairement, il en voulut d'autres; il commença à déclamer contre les Espagnols, à tuer ceux qu'il rencontrait; il assiégea le vice-roi dans le château neuf; et François Foralto, prince de Massa, qu'il força de se faire capitaine du peuple, obtint des conditions plus larges.

Sur ces entrefaites, don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, se présenta devant Naples; on capitula, le peuple déposa les armes, et fit grande fête à don Juan, son libérateur. Son erreur dura peu; car à peine fut-il désarmé, que les troupes sortirent en

bon ordre des châteaux forts, dont le feu foudroya la ville. La fureur poussa les Napolitains trahis à se défendre; ce qui empêcha les soldats de s'en rendre entièrement maîtres. Alors le duc d'Arcos eut le courage de réclamer l'intervention du cardinal Filamarino; mais ce prélat refusa d'agir, indigné de voir qu'on avait voulu faire de lui l'instrument du massacre de son troupeau. 1647.

Le peuple se réunit. Ceux qui proposèrent de faire appel à la France furent considérés comme déloyaux, et mis à mort; le prince de Massa perdit la confiance publique, parce qu'il chercha à concilier les esprits ou à traîner en longueur. Bientôt il fut tué; son cadavre fut attaché au gibet; on présenta son cœur à sa femme; et un arquebusier, nommé Janvier Anésio, fut proclamé capitaine.

La noblesse s'était retirée dans les campagnes; et là, réunissant des troupes, interceptant les vivres, elle eut bientôt réduit la ville aux dernières extrémités: alors les habitants songèrent à recourir à cette France naguère détestée, et dont les ambassadeurs à Naples avaient attisé l'incendie, afin d'inquiéter l'Espagne.

En ce moment se trouvait à Rome Henri de Guise, célèbre par ses aventures galantes, et qui, condamné comme criminel de lèse-majesté, puis absous, y était venu pour faire casser son mariage, afin d'épouser une coquette intrigante. Des pêcheurs napolitains qui le rencontrèrent crurent voir en lui l'envoyé de Dieu. Le duc accepta leurs propositions, comme descendant de la maison d'Anjou, et il promit monts et merveilles; les députés de la *république royale* de Naples ne furent pas moins prodigues de promesses brillantes; et cet aventurier, se mettant en route, arriva dans la capitale du royaume avec une suite de vingt-deux personnes, y compris les députés napolitains et les domestiques, fort peu d'argent emprunté à gros intérêts, et quelques barils de poudre. La joie fut au comble; on reprit l'offensive contre les Espagnols, on repoussa la noblesse. Le courage redoubla avec l'enthousiasme à la vue d'une flotte française, et l'on ne douta pas que la France ne l'envoyât pour établir une république en Italie. C'étaient vingt-neuf vaisseaux de guerre chargés de munitions, commandés par le duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal. Il est certain que s'ils eussent attaqué la flotte espagnole, désemparée comme elle l'était, ils lui auraient fait un mauvais parti; mais le duc ne fit que débarquer quelques munitions et s'en retourna sans avoir rien fait, attendu que l'intention de la France n'était pas de s'engager dans une guerre.

Cependant Henri de Guise s'était fait proclamer duc de Naples, et avait répandu la joie dans la ville par d'heureux faits d'armes (1). Le duc d'Arcos, haï de tous, amis ou ennemis, comme la cause de ces maux, se démit de ses fonctions; et don Juan demeura maître de quelques quartiers de la ville, jusqu'au moment
1648, avril. où arriva le comte d'Ognate avec le titre de vice-roi. Ce seigneur, ayant attiré par ruse le duc de Guise hors des murailles, occupa la ville. Janvier Anésio, qui supportait impatiemment Guise pour son supérieur, tandis que celui-ci de son côté ne se souciait pas de l'avoir pour égal, livra la clef de la grosse tour (*Torrione*), et tout retentit de cris de joie, comme auparavant de malédictions. Le calme se rétablit; le duc de Guise fut arrêté dans sa fuite, et conduit en Espagne. C'est ainsi que se terminent les révolutions, quand le courage et la fureur ne sont pas dirigés par la prudence.

Peu après arrivèrent les secours que Guise avait demandés en France; mais l'ardeur s'était évanouie. Le duc Thomas de Savoie, qui venait pour tenter la fortune, fut obligé de se retirer, et les Espagnols en prirent prétexte pour sévir. Ils firent tomber la tête de Janvier Anésio, qui pourtant avait trahi le peuple en leur faveur, et ils pendirent les plus importants parmi ses compagnons. Le

(1) Les Mémoires de madame de Motteville et les lettres qu'elle rapporte nous apprennent quel héros c'était que le duc de Guise. Mademoiselle Ponts, sa maîtresse, ayant été renfermée dans un monastère, pour qu'il ne lui prît pas fantaisie d'aller faire la reine en Italie, Henri de Guise écrivit à Mazarin pour s'en plaindre, ainsi que de l'abandon où on le laissait; il ajoutait : « Mes espérances sont déçues, et j'ai bien de quoi m'affliger d'être abandonné de la protection de votre éminence dans mon plus grand besoin. J'ai risqué ma vie sur mer, j'ai réuni dans le même parti presque toutes les provinces du royaume; j'ai soutenu la guerre pendant quatre mois sans poudre et sans argent, et remis dans l'obéissance un peuple affamé, sans avoir pu lui donner pendant tout ce temps pour plus de deux jours de pain. J'ai échappé cent fois à la mort qui me menaçait et par le poison et par la révolte. Tous m'ont trahi; mes domestiques même ont été les premiers à causer ma ruine. L'armée navale (de France) ne s'est montrée que pour m'enlever tout crédit auprès du peuple, et par suite les moyens de réussir dans l'entreprise. Mais ce qui m'est le plus pénible, c'est le déplaisir fait à ma dame en la faisant entrer dans un autre monastère que celui où je l'avais priée de se retirer. Je suis ainsi privé de l'unique récompense que j'attendisse de mes fatigues. Sans cela je ne tiens aucun compte ni de fortune, ni de grandeur, ni même de la vie. Je m'abandonne au désespoir, et je renonce à tout sentiment d'honneur et d'ambition; il ne me reste d'autre pensée que de mourir, pour ne pas survivre à un chagrin qui me fait perdre le repos et la raison. »

nouveau gouverneur, duc d'Ognate, exerça des vengeances féroces, infligeant à beaucoup de personnes la mort, l'emprisonnement, la confiscation. Enfin, le bourreau lui-même fut pendu, convaincu d'avoir reçu de l'argent pour faire souffrir davantage les malheureux qu'on lui livrait.

Les gabelles avaient été abolies par don Juan d'Autriche dans la capitulation, réaction insensée qui réduisait à la misère quatre-vingt-dix mille familles qu'elles faisaient vivre. Elles furent donc rétablies, mais en les organisant mieux ; et le feu se trouva assoupi. Cependant beaucoup de nobles étaient encore fugitifs ou bannis ; d'autres étaient très-irrités : c'est pourquoi le duc de Guise, qui avait recouvré la liberté, était sollicité de toutes parts de revenir à la charge. Mazarin le laissa préparer une expédition pour son propre compte, en lui promettant assistance au cas où il réussirait. S'étant donc procuré de l'argent à tout prix, il fit voile des côtes 1654.
de Provence avec sept gros vaisseaux, quinze navires marchands, six galères et six tartanes; mais plusieurs de ses bâtiments se perdirent dans le trajet. Bien que le vice-roi se fût mis sur la défensive, et qu'il eût promis le pardon à ceux qui se comporteraient bien, le duc de Guise débarqua à Castellamare ; et il se serait emparé de Naples s'il se fût hâté; mais, manquant de vivres, ne se voyant pas secondé comme il l'espérait, et se trouvant en butte à la haine des paysans qu'il lui fallait dépouiller, il dut regagner la France avec 26 novembre.
ceux qui lui restaient; et l'Espagne jeta de nouveau sur ce théâtre d'iniquités son manteau armorié, et doublé d'une pourpre sanglante.

Plusieurs peintres prirent part à cette révolution, et en furent victimes ; d'autres l'immortalisèrent par leur pinceau, comme Salvator Rosa, Spartaro, Falconi, François Fracanzano, qui ensuite tenta d'en faire une autre; mais ayant été découvert, le duc d'Ognate, au lieu de l'envoyer au gibet, le fit empoisonner. 1656.

Ce n'était pas encore assez de misères pour Naples; la peste, Peste.
qui s'adjoignit presque continuellement aux malheurs de ce siècle à la fois pompeux et infortuné, sévissait alors en Sardaigne: comme le vice-roi de Naples continuait de tirer de ce pays des troupes pour les *besoins* de la guerre, elles apportèrent avec elles la contagion. Il put bien défendre de parler de contagion, il put bien ordonner aux médecins de nier qu'elle existât ; mais le mal ne s'en étendit pas moins avec cette fureur qu'il déploie naturellement dans une ville populeuse et malpropre. Des milliers de personnes

à la sollicitation des Barberini, qui convoitaient ces possessions, résilièrent le traité et réclamèrent une indemnité. L'occasion parut
1641. belle au pape, qui occupa Castro, excommunia le duc Odoard, et fit marcher des troupes pour lui enlever Parme et Plaisance. Odoard fit des préparatifs de défense; et Modène, Parme, Florence, Venise, par jalousie des agrandissements du pontife, prirent les armes contre lui. Cette guerre fut conduite mollement, mais non sans causer de grands dommages au pays; car aux maux ordinaires se joignirent les dévastations des chefs de bande, qui, arborant le drapeau de quelqu'une des parties belligérantes, exerçaient le brigandage avec férocité. La médiation de la France ramena la paix, qui remit les choses dans leur premier état; mais il en avait coûté douze millions au gouvernement pontifical, et le pape en resta humilié.

Ce fut un motif de haine de plus contre les Barberini, que l'on accusait et de l'entreprise et de son mauvais succès : on était donc sur ses gardes pour ne pas élire un pape de leur faction; et, grâce aux Médicis, le choix tomba sur le cardinal Pamfili, qui prit le nom d'Innocent X. On demanda compte aux Barberini de leurs malversations, qui avaient fait passer en intérêts un million trois cent mille écus d'or, et n'en avaient laissé que sept cent mille pour les besoins de l'État, tandis qu'ils s'étaient fait cinq cent mille écus de revenu. N'ayant rien de bon à répondre, ils s'enfuirent en France; et leur palais, leurs monts furent séquestrés. Mais ils parvinrent ensuite, par l'entremise de la France et de dona Olympia, à se faire absoudre, comme il arrive toujours des gros larrons.

La rigueur déployée dans cette circonstance par le nouveau pontife promettait un pape irréprochable, d'autant plus qu'il s'était toujours montré avare de grâces; on l'avait même surnommé à la daterie, *monseigneur Cela ne se peut.* Il économisa, en effet, par nécessité et par suite des besoins du peuple; mais il ne sut pas résister à l'influence de dona Olympia Maldachina, qui, en épousant son frère, avait procuré à leur famille de l'importance en raison de la richesse de sa dot. Il la rendit puissante par gratitude; elle recevait les visites des ambassadeurs, les présents des cours étrangères, et de ceux qui voulaient obtenir des emplois. Ses portraits figuraient dans les appartements des prélats. Elle maria ses filles dans les familles Lodovisi et Giustiniani, et fit épouser à son fils Camille une héritière de la maison Aldobrandini, qui, belle et spiri-

tuelle, disputa à sa belle-mère le crédit suprême dont elle jouissait. Ces intrigues de famille, les amitiés et les rivalités domestiques, nuisirent gravement à la réputation d'Innocent (1). Du reste, plus que septuagénaire, il conserva son activité loyale, obligea les riches à s'acquitter envers leurs débiteurs pauvres, établit l'ordre et la sûreté dans Rome ; il songeait même à réformer les institutions monastiques. Comme il ne portait pas d'ombrage aux princes italiens, il réussit là où avait échoué la fougue d'Urbain. En effet, un évêque qu'il envoyait à Castro ayant été assassiné en route, le duc Ra- 1649.
nuccio Farnèse, qui était brouillé avec la cour de Rome, fut accusé de ce crime. Le pape fit donc assaillir la ville, qui fut détruite, et ériger sur son emplacement une colonne avec cette inscription : *Ici fut Castro.* Alors ce pays et Ronciglione, que Ranuccio se décida à lui céder, vinrent accroître les domaines du saint-siége.

Lorsque Innocent mourut, il ne se trouva personne qui voulût faire les dépenses de ses funérailles.

Les rivalités de l'Autriche et de la France, qui leur avaient mis les armes à la main, s'exerçaient aussi dans le conclave : chacune de ces puissances voulut pour pape une de ses créatures ; il y avait entre elles un troisième parti, dit l'*escadron volant*, qui, trop faible pour porter un candidat au trône, suffisait pour l'en exclure. Cet ignoble débat, après avoir duré trois mois, finit par donner la majorité à Fabio Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII. Il 1655.
avait déclamé contre le népotisme, et il défendit que son frère ou ses neveux se montrassent dans Rome. Mais ensuite l'habitude ou la flatterie l'amenèrent à placer près de lui un neveu, auquel les ambassadeurs durent confier les affaires qui, d'ordinaire, sont exposées aux ministres. Le cardinal neveu n'était ainsi qu'un ministre des relations étrangères, comme il y en a dans les autres pays, et il laissait beaucoup de choses à décider à la congrégation d'État.

Le pape s'adonna à la littérature, et s'occupa de constructions ; mais sa mort vint arrêter différents projets qu'il avait conçus.

Clément IX (Jules Rospigliosi) abolit l'impôt sur les blés, en 1667.
rachetant la ferme avec les économies d'Alexandre VII, à qui il eut la générosité d'attribuer ce bienfait. Il chercha à rendre le commerce prospère. Souvent il visitait les hôpitaux, non par simple curiosité ou par ostentation ; chaque jour il servait en per-

(1) Surtout dans une vie de ce pontife par Grégoire Léti, où la crédulité se joint au mensonge.

sonne douze pèlerins. Les employés du règne précédent ne furent point destitués par lui, et il favorisa peu ses neveux ; ce qui constitue des vertus privées et négatives. La prise de Candie, que ce pontife avait voulu prévenir par tant d'efforts, accéléra sa fin. Après quatre mois et quatre jours d'orages, Émile Altieri, vieil-
1670. lard de quatre-vingts ans, fut proclamé sous le nom de Clément X : comme il n'avait pas de neveux, il s'en créa en adoptant la famille Paluzzi, qui envahit aussitôt tous les emplois. Mais il ne l'enrichit qu'avec sa propre fortune, et il fit même des économies pour soulager le peuple.

Il y avait alors à Rome cinquante familles qui comptaient plus de 310 ans de noblesse ; trente-cinq, plus de deux cents, et seize, plus d'un siècle. Les Conti, les Orsini, les Colonna, les Gaetani, étaient d'une grande ancienneté, ainsi que les Savelli, qui tous les ans délivraient un condamné à mort, et dont les femmes ne sortaient qu'en carrosse fermé. Ces familles quittèrent la campagne, où elles habitaient d'ordinaire, pour venir à Rome, lorsque les monts donnaient de riches produits ; mais comme le crédit de ces établissements avait beaucoup diminué ainsi que les intérêts, elles marchèrent vers leur déclin. Les familles que chaque prélat, chaque cardinal tirait du néant en s'élevant lui-même, s'alliaient avec elles ; d'autres occupaient des postes lucratifs : ces parvenus cherchant à éclipser l'ancienne noblesse, il en résultait des rivalités pointilleuses de prééminence, et un cérémonial à observer strictement. Ainsi l'on devait fermer son carrosse en apercevant celui d'un personnage d'un rang supérieur ; ouvrir deux battants ou un seul, selon la qualité ; céder le pas dans les cérémonies.

Tant de grandes familles faisaient paraître Rome une cour de princes ; chaque cardinal y tenait, en effet, une véritable cour, de même que les Barberini, les Farnèse, les Chigi, les Pamfili, et d'autres seigneurs tant anciens que nouveaux. C'était entre eux à qui déploierait le plus de faste : les ambassadeurs étrangers ne voulaient pas leur céder sous ce rapport, et il en résulta que Rome vit toutes les puissances étaler à l'envi dans ses murs leur plus grande magnificence : les ambassadeurs qu'elles y entretenaient eurent non-seulement une suite nombreuse, mais encore des gardes à pied et à cheval. Chaque cour avait, pour protéger ses intérêts, un ou plusieurs cardinaux qui, par suite, s'occupaient beaucoup d'intrigues et fort peu des intérêts de l'Église. Il n'était pas pos-

sible que la pourpre ne vînt pas à prendre un éclat profane, alors qu'on la voyait figurer dans les conseils des rois, à la tête des armées, dans le gouvernement des provinces. On en décorait les cadets des familles princières, qui parfois la déposaient pour régner. Quelle rigueur de discipline pouvait-on espérer dans un pareil état de choses? Les idées aristocratiques du siècle infestèrent Rome même, et Alexandre VII pensait qu'il devait être plus agréable à Dieu ou plus digne de lui d'être servi par des personnes bien nées : les prêtres étaient préférés aux moines; les cardinaux sortaient avec une suite de spadassins célèbres, et leurs parents se donnaient des airs de hauteur.

Lorsque Ferdinand de Médicis, qui devint ensuite duc, n'était encore que cardinal, ses débauches et son arrogance irritèrent tellement Sixte-Quint, que ce pontife résolut de le faire emprisonner. Il l'envoya appeler, en prenant ses mesures pour qu'il fût arrêté au sortir de son palais. Ferdinand vint; mais, en s'inclinant, il laissa apercevoir sous la pourpre de sa soutane une cuirasse et une dague, et il répondit, à la question que lui adressa le pape à ce sujet, que l'une était un vêtement de cardinal, et qu'il portait l'autre comme prince italien. Le pape put bien le menacer de lui *enlever de la tête le chapeau rouge ;* mais, informé qu'il avait fait occuper par ses gens tous les alentours du Vatican, il dut le laisser aller sain et sauf.

L'administration était l'apanage de la prélature. Aux termes d'un règlement d'Alexandre VII, il fallait avoir, pour devenir référendaire au seing, vingt et un ans révolus, être docteur en droit, faire un stage de trois ans sous un avocat, et avoir quinze cents écus de revenu. On s'acheminait ainsi au gouvernement d'une ville et d'une province, à quelque nonciature, à un emploi dans la sainte rote ou dans les congrégations; puis, selon les services qu'on avait rendus, on devenait cardinal et légat, hautes dignités qui réunissaient à la puissance spirituelle le pouvoir temporel, modifié toutefois dans la Romagne par des priviléges municipaux qui n'étaient pas encore tombés en désuétude.

Chacun, dans le naufrage de la fortune publique, cherchait à attirer à soi le plus qu'il pouvait du patrimoine de l'État. Les emplois et les charges étaient considérés comme moyen de profit personnel. Non-seulement les favoris recevaient des présents de ceux qui aspiraient à des grâces, mais encore ils se réservaient des pensions sur les charges qu'ils faisaient obtenir, des rétributions sur

la justice qu'ils faisaient rendre ou refuser. Parfois aux bénéfices assignés s'adjoignait l'obligation d'une rente en faveur de quelque membre de la cour. Les choses en étaient venues au point que l'on ne trouvait personne pour accepter les riches évêchés d'Urbin, d'Ancône, de Pesaro, tant ils étaient chargés de redevances et de réserves. Les juges de la sainte rote jouissaient de quatre mois de vacance, et il n'y avait pas, dit-on, d'auditeur qui ne reçût à Noël pour cinq cents écus d'étrennes.

Il résultait de là que les emplois étaient recherchés par les riches comme un avantage personnel; que les procès s'éternisaient; que les appels demeuraient comme non avenus; et le cardinal Sacchetti écrivait à Alexandre VII : *Ce sont là des fléaux pires que les plaies d'Égypte. Des peuples non conquis par l'épée, mais venus sous l'autorité du saint-siége par donation de princes ou par soumission volontaire, sont traités plus inhumainement que les esclaves en Syrie et en Afrique. Qui peut entendre pareilles choses sans verser des larmes* (1)?

Il n'existait point de commerce, et toute la science financière consistait à faire des dettes, à instituer de nouveaux monts, où l'on acceptait même les créanciers étrangers; tellement qu'on expédiait chaque année à Gênes seule une somme de six cent mille écus. La puissance des maisons qui se livraient au négoce en tirait un accroissement notable, attendu qu'elles tenaient les caisses, percevaient les taxes, prêtaient de l'argent, et parvenaient ainsi à s'emparer des charges civiles et ecclésiastiques.

L'agriculture tomba en décadence, d'abord par l'accumulation des petites propriétés dans les familles riches, puis par la destruction des forêts, destruction commencée par Grégoire XIII pour étendre la culture des grains, et continuée par Sixte-Quint pour délivrer le pays des brigands. L'air en devint plus malsain et la production en grains ne s'en accrut pas, tandis qu'il y avait augmentation dans les rigueurs contre l'exportation, dans les pouvoirs du préfet aux subsistances, et dans la misère commune.

L'argent continuait d'affluer à Rome pour la nomination aux bénéfices; car si cette nomination était réservée en France et en Allemagne au roi ou aux chapitres, elle n'avait point cessé d'être en Espagne et en Italie un droit pontifical très-lucratif.

(1) Ap. ARCKENHOLZ, *Vie de la reine Christine*, t. IV, app. 32.

Les papes dépensaient beaucoup en édifices : Clément VIII fit arranger les appartements du Vatican ; Paul V fit non-seulement terminer Saint-Pierre, mais encore il aplanit et élargit les rues de la ville, construisit dans Sainte-Marie Majeure la chapelle qui porte son nom, et amena de trente-cinq milles sur le Janicule l'eau Paola. Le pape Grégoire XV termina à l'intérieur la belle villa de ce nom ; on dut à Urbain VIII diverses églises et des fortifications ; à Innocent X, la place Navone et la villa Pamfili ; à Alexandre VII, la place Colonne, la Sapience avec un jardin botanique et un amphithéâtre d'anatomie, la colonnade de Saint-Pierre et l'arsenal de Civitâ-Vecchia : ce pape enrichit aussi la bibliothèque du Vatican.

Les Borghèse étaient autorisés à démolir les édifices ou les ruines dans tous les lieux où ils bâtissaient ; les thermes de Constantin furent détruits sous Paul V, pour la construction d'un palais et d'un jardin. Le temple de la Paix fut mutilé par l'enlèvement de la colonne qui s'élève sur la place de Sainte-Marie Majeure ; car la voûte à laquelle elle servait d'appui s'écroula. Sous Urbain VIII, le bronze du Panthéon fut abandonné au Bernin pour en faire la chaire artistique de Saint-Pierre ; et l'on songeait à démolir le tombeau de Cecilia Metella pour en faire servir les matériaux à la construction de la fontaine de Trevi : heureusement le peuple s'opposa de vive force à ce vandalisme, et Pasquin s'écria : *Ce que n'ont pas fait les Barbares, les Barberini le font.*

On rassemblait, non par passion ou par empressement, mais par amusement et par ostentation, des livres, des manuscrits, des médailles, des tableaux ; on multipliait les académies ; mais l'amour des antiquités avait péri, la littérature divaguait, la philosophie était oubliée.

On ne vit pas non plus, à cette époque, de grands théologiens ; les étrangers seuls entrèrent en lice à propos du jansénisme, qui remit en question les droits du saint-siége et devint le signal d'une opposition nouvelle.

La cour de Rome avait réveillé ses anciennes prétentions au sujet des immunités de juridiction ; mais les princes étaient moins que jamais disposés à les reconnaître. L'Empire et l'Espagne elle-même cherchaient à restreindre l'indépendance des nonces ; la France leur enlevait les affaires de mariage, les excluait des procès criminels, envoyait des prêtres au supplice sans les dégrader préalablement, et publiait des édits sur l'hérésie et la simonie ; Venise limitait

les nominations réservées à Rome : ainsi les princes catholiques même se rendaient de plus en plus indépendants dans les matières ecclésiastiques, et la papauté eut dès lors à se défendre continuellement contre des attaques toujours nouvelles, où l'opinion était subordonnée à la politique.

1676. Innocent XI (Benoît Odescalchi), proclamé par le peuple pendant le conclave, fit de grands efforts pour remédier à ce triste état des choses. Le revenu montait alors à deux millions quatre cent mille écus, y compris la daterie et les produits casuels, et l'excédant des dépenses s'élevait à sept cent mille écus. Ce pontife n'évita donc la banqueroute qu'en se montrant rigoureux envers lui-même. Il abolit un grand nombre d'abus et d'exemptions, et diminua le taux de l'intérêt des monts. D'une intégrité extrême et se mettant au-dessus des lâches complaisances, il voulait promulguer contre le népotisme une bulle que tous les cardinaux auraient été tenus de signer; mais il ne put y réussir. Il s'appliqua du moins par différents décrets à l'amélioration des mœurs. Il voulut que les femmes allassent couvertes jusqu'au cou et aux poignets, et que des hommes n'enseignassent pas la musique à de jeunes filles; il interdit les mascarades bruyantes, et fit voiler ce que le mausolée de Paul III offrait d'inconvenant à la vue.

Il condamna soixante-cinq propositions de morale relâchée, tirées de différents casuistes et des défenseurs des probabilités. Il exhorta plusieurs fois Louis XIV à ne pas écouter les flatteurs, de même qu'à ne pas attenter à la liberté de l'Église; il donna asile aux évêques persécutés par le grand roi, bien qu'ils fussent jansénistes. Mais l'Église gallicane était alors devenue la vassale docile du roi, et nous avons déjà vu comment le monarque se comporta avec le pape dans l'affaire des franchises et du droit de régale. La mémoire d'Innocent XI fut dénigrée par les Français pour flatter Louis XIV; mais les peuples le considérèrent comme un saint, et la postérité le regarde comme un des pontifes les plus justes et les plus désintéressés.

Le Vénitien Pierre Ottoboni accomplissait sa soixante-dix-neuvième année quand il fut proclamé pape sous le nom d'Alexan-
1689. dre VIII. Ce pontife, durant ses vingt-six mois de règne, se hâta d'enrichir ses neveux. Lorsqu'il mourut, il s'apprêtait à désapprouver hautement les actes de l'assemblée du clergé de France; or, comme il importait beaucoup à la France d'avoir un pape de son parti, il

y eut pendant cinq mois un scandaleux conflit, qui se termina par l'élection d'Antoine Pignatelli de Naples, sous le nom d'Innocent XII. Ce pape s'occupa de régler la justice, fit signer aux cardinaux une bulle qui condamnait le népotisme, et l'on dit que ses neveux étaient pauvres. 1691.

Jean-François Albano, de Pesaro, qui, après avoir longtemps refusé la tiare, l'accepta enfin sous le nom de Clément XI, continua à se montrer très-économe dans sa manière de vivre : il ne voulut avoir à sa cour aucun de ses parents, et il leur défendit de prendre des titres ou de recevoir des présents; ceux qui désiraient lui plaire durent en user de même. Il poursuivit au reste les études qui avaient fait les délices de sa vie privée, et termina le funeste différend suscité par les rites chinois, de même qu'il mit fin à la querelle du jansénisme, autant qu'il est possible de le faire en prononçant une sentence. 1700.

Il éleva divers hospices, une maison des clercs pour les ecclésiastiques étrangers, et une autre pour les évêques fugitifs de la Mésopotamie. Il fit aussi construire de vastes greniers, un nouveau port, des aqueducs à Rome et à Cività-Vecchia, ainsi que des forts pour la défense des côtes contre les Barbaresques. Il répara les routes, dessécha des marais, et fit restaurer le Panthéon, ce trophée de la victoire du Christ sur les faux dieux.

Ayant reconnu que les jeunes détenus, quoique séparés des adultes dans les prisons, en sortaient pires qu'ils n'y étaient entrés, il fit ajouter à l'édifice de Saint-Michel sur le Tibre, d'après les dessins de Fontana, une maison de correction pour les délinquants âgés de moins de vingt ans. Il y avait, outre les logements des gardiens et d'un ecclésiastique, soixante cellules formant trois étages à l'entour d'une vaste salle, au fond de laquelle se trouvait une petite chapelle et son autel. Un prieur était chargé de l'instruction morale et religieuse des détenus, et des artisans d'une probité éprouvée, de leur enseigner un métier quelconque. Les parents pouvaient faire enfermer leurs enfants dans cette maison, où l'on cherchait à les corriger à coups d'étrivière et par la prédication. Ce pénitencier, qui devança les tentatives dont s'occupent activement de nos jours les gouvernements éclairés, subsista quatre-vingts ans.

Clément XI envoya cinq missionnaires en Perse, et deux en Abyssinie; il engagea Louis XIV à obtenir des Turcs des conditions meilleures pour les Arméniens et pour les autres catholiques

du Levant. Il eut la satisfaction de voir plusieurs prélats de l'Église grecque se réunir à celle dont il était le chef, et dont il surveillait les intérêts auprès de toutes les puissances. Mais ses bons offices furent troublés par une guerre qui bouleversa de nouveau toute l'Italie.

CHAPITRE XXXV.

INFLUENCE DE LOUIS XIV. MESSINE. GÊNES. LES BARBETS. SUCCESSION ESPAGNOLE.

Les maux dont Naples avait à souffrir étaient communs à la Sicile : c'étaient comme deux cadavres liés au même poteau. Peu avant l'insurrection de Masaniello, il en avait éclaté une à Messine (1646), et il en éclata à Palerme pour les gabelles une autre qui fut apaisée par la séduction d'abord et ensuite par la terreur. Peu de temps s'était écoulé, que la famine poussait de nouveau à la révolte ce pays, jadis le grenier de l'Italie; et le peuple de Palerme demandait à grands cris l'abolition des droits sur les comestibles. Le vice-roi los Velès lui accorda ce qu'il demandait; mais la multitude, sachant ce que valaient de pareilles promesses, se voyant d'ailleurs soutenue par le clergé et par les nobles, élut pour chef du peuple un batteur d'or, nommé Joseph d'Alessi, qui réunit des forces et abolit les anciennes institutions, avec le dessein de les réformer dans le sens républicain et de chasser les Espagnols. Mais Alessi ayant empêché que le palais du vice-roi, qui s'était enfui, fût livré au pillage, perdit la confiance populaire, et les nobles en profitèrent pour le tuer ainsi que d'autres chefs. Le vice-roi, à qui le roi catholique adressa le reproche de lâcheté, en mourut de chagrin; et le cardinal Théodore Trivulzio, qui n'avait pas moins de courage que de prudence, apaisa ces troubles en promettant « la paix et un nouveau livre: » mais, comme d'habitude, la paix se convertit en une persécution sanguinaire, et le *livre* resta ce qu'il était.

Comme les causes demeuraient les mêmes, les rébellions renaissaient sans cesse, et la cour ne voyait pas d'autre moyen pour consolider son autorité que d'opposer une partie des Siciliens à l'autre, en accordant aux uns des priviléges nuisibles à tous, et en fomentant les haines jalouses toujours vivantes entre Catane, Messine et

Palerme. Cette dernière ville avait conservé un reste de ses anciennes libertés : son sénat, composé de citoyens dont les deux tiers étaient nobles et un tiers plébéien, s'occupait de doter la patrie de beaux édifices, d'écoles, de professeurs distingués, et de tenir en bride le gouverneur espagnol. Messine battait monnaie ; elle avait acheté à prix d'argent l'exemption des impôts, qui pesaient ainsi davantage sur les autres villes. Ces franchises n'empêchaient pas des abus d'autorité de la part des vice-rois. Ainsi le duc d'Ossuna, qui avait ordonné une fois que *tous* les habitants de Palerme eussent à sortir masqués le dernier jour de carnaval, fit enfin appréhender tous les magistrats de Messine, et les fit conduire enchaînés par les rues de Palerme. La prétention de Messine était au surplus de faire diviser l'île en deux provinces, pour être capitale de l'une d'elles ; mais Palerme détourna le danger en payant une somme de cinq cent mille écus : ni l'une ni l'autre ne s'apercevaient (et qui s'en apercevait alors ?) que la prospérité particulière doit provenir de la prospérité générale, et non de la décadence d'autrui.

Le vice-roi Ayala, homme vain et prétentieux, multiplia les 1660.
haines et les réclamations en voulant en finir avec les priviléges. Le duc de Sermoneta, au contraire, surnommé *Far moneta* (faire monnaie), à cause de son indélicatesse, se rangea tout à fait du côté des Messinois, à raison de leur fidélité durant les troubles de Palerme ; et il ressuscita une ancienne pragmatique, d'après laquelle la soie de l'île entière ne pouvait être exportée que de Messine. En vain le roi la trouva « contraire à la raison, au droit naturel et à
la liberté qu'il doit y avoir dans le commerce, d'un préjudice et 1664.
d'une incommodité extrême pour tout le royaume ; » la ville n'en soutint pas moins ce droit, et força en tumulte le domaine royal lui-même à y souscrire.

Palerme éleva des plaintes ; Messine envoya de son côté pour soutenir son privilége ; mais son ambassadeur prétendit être reçu comme ceux des princes souverains ; l'ambassadeur de Palerme s'y opposa : ils discutèrent la question avec toute la chaleur sicilienne, et prêtèrent à rire à la cour, qui se fit un moyen de ces rivalités pour opprimer le pays entier ; puis lorsque Marianne, régente du royaume au nom de Charles II, eut prononcé contre les Messinois, leur envoyé se retira sans prendre congé, et en protestant.

De là des agitations et des factions intérieures : les *Merli* étaient pour le roi ; les *Malvizzi* détestaient les Espagnols. Le mathéma-

ticien Alphonse Borelli pensa couper court à la difficulté en constituant une république à l'instar de celle de Gênes; mais ce ne fut qu'à grand'peine qu'il échappa au gibet.

Le mont Etna avait fait à cette époque (1669) une éruption plus terrible que jamais, vomissant des masses de laves qui menaçaient d'ensevelir des pays entiers et d'incendier Catane; or, les ravages qu'il causait dans l'ordre physique se reproduisaient dans l'ordre moral par suite de la mauvaise administration. Les Turcs, une fois maîtres de Candie, menacèrent la Sicile; en conséquence la défense de l'île fut confiée au prince de Ligne, vaillant homme de guerre. Un magistrat, jadis commun à toutes les cités siciliennes sous les Grecs, le *stratigo*, n'était resté, depuis les princes de Souabe, que dans Messine, où il avait une cour de justice avec une autorité pure et mixte (*mero e misto imperio*). Un imposteur, nommé Louis de l'Hojo, débauché criblé de dettes, proposa à la reine, si elle voulait le nommer stratigo, d'abolir les priviléges et les formes républicaines de Messine, ainsi que le droit attribué aux magistrats élus par cette ville d'être exempts de taxes, du service militaire et des autres charges. Cet homme astucieux, d'une grande habileté dans l'emploi des moyens propres à agiter la multitude et à lui suggérer ses propres idées, en mettant en jeu l'envie, l'intérêt et le fanatisme,
1673. se jeta à terre lors de son débarquement, en baisant le sol de la ville bien-aimée de Marie. On le voyait sans cesse dans les églises et les hôpitaux; il communiait fréquemment, faisait des aumônes, des conférences spirituelles, tellement que la multitude le considérait comme un saint, et regardait comme un sacrilége de le contredire. Alors il sema parmi le peuple la défiance contre les nobles et les riches; il feignit d'être contraint par le sénat toutes les fois qu'il absolvait quelque misérable, ou qu'il envoyait au supplice un innocent; puis la disette se faisant sentir, il s'arrangea pour qu'il n'arrivât plus de blé, et il accusa le sénat de causer la famine: il alla même jusqu'à faire répandre, depuis la demeure des principaux habitants jusqu'au rivage, des traînées de froment, pour faire croire qu'ils en expédiaient de nuit au dehors.

Le soulèvement qu'il désirait ne se fit pas attendre: les violences, les incendies commencèrent, et il eut soin de les diriger contre les sénateurs. Mais la prétention qu'il éleva de les faire choisir également entre les nobles et les bourgeois, ainsi qu'une tentative qu'il fit pour surprendre les forts gardés par la milice urbaine, révéla sa

duplicité, et il fut déclaré ennemi public. Ne se tenant pas pour battu, il se mit à la tête de la lie du peuple et des prisonniers, et, soutenu par les Merli, il incendia les hôtels des riches et des Malvizzi, en même temps qu'il appela des troupes à son aide. Le prince de Ligne, vice-roi de l'île, accourut, et, reconnaissant ce qu'il y avait d'abominable dans une pareille politique, il condamna les coupables et destitua de l'Hojo; puis voyant que l'Espagne s'obstinait à maintenir ce misérable à côté du nouveau stratigo envoyé avec des ordres d'une extrême sévérité, il se démit de sa charge, et l'île resta livrée aux bouleversements et aux excès.

Soulèvemen de Messine 1674. 6 juillet.

Un tailleur, nommé Antoine Adam, ayant, à l'occasion de la solennité de la *Lettre de la Vierge*, exposé un emblème injurieux contre le marquis de Crispano, nouveau stratigo, ce magistrat le fit arrêter; les bourgeois, s'écriant que leurs priviléges étaient violés, s'unirent aux nobles et aux riches contre l'Espagne. Crispano excita les Merli à faire des vêpres de Messine, et ayant convoqué les sénateurs à l'hôtel de ville, il tenta de les assassiner; mais leur sang-froid imperturbable les sauva. Alors les Malvizzi tirèrent l'épée du fourreau, repoussèrent les troupes venues de Naples, et occupèrent les forts.

Ils ne pouvaient espérer de résister seuls; mais comme les ennemis de l'Espagne savaient toujours où chercher assistance, ils s'adressèrent à Louis XIV.

L'ambition sans bornes de ce monarque ne devait pas épargner l'Italie. Comme s'il eût été jaloux de l'éclat que les lettres procuraient encore à cette contrée, il chercha à attirer en France les esprits les plus distingués, et donna aux autres des pensions quelquefois méritées, plus souvent mal placées. Le système de Colbert fut très-nuisible aux manufactures italiennes, dont les produits furent grevés de droits d'entrée énormes, tandis que les marchandises françaises, réputées supérieures, commençaient à être recherchées partout; la mode obligea donc les Italiens à faire venir de l'autre côté des Alpes ce qu'ils y avaient toujours envoyé, et jusqu'aux vins, qui leur arrivèrent avec le mot nouveau de bouteilles.

Louis XIV reconnut combien il lui serait avantageux de posséder Messine au détriment de l'Espagne. En conséquence, sans trop s'enquérir de l'état des choses, il envoya des secours en Sicile, sous les ordres du chevalier de Valbelle et du marquis de Vallavoire (1).

(1) EUGÈNE SUE a publié sur cette expédition des documents très-curieux dans son *Histoire de la marine française*, III, 133.

Les Messinois continuaient à repousser avec ardeur l'escadre espagnole, composée de vingt-trois bâtiments et de dix-neuf galères, commandée par Bayonne. Mais, sans compter les fatigues de la défense, ils étaient réduits à trois onces de pain par jour; puis cet aliment leur manqua tout à fait, et pendant douze jours ils ne se nourrirent que d'animaux domestiques. A l'arrivée de la flotte française, les
1675. Janvier. Espagnols se retirèrent et la ville fut approvisionnée, mais avec une telle parcimonie que la famine recommença plus terrible. Louis XIV, qui ne favorisait les insurgés que dans son propre intérêt, envoya enfin une autre escadre sous les ordres de Duquesne, et prit Messine sous sa protection, en lui donnant pour vice-roi le comte de Vivonne, dont le seul mérite était d'avoir pour sœur madame de Montespan. S'occupant peu de vaincre les Espagnols, et moins encore de réprimer ses soldats, dont les insultes aigrissaient les Messinois, ce général fut la véritable cause du mauvais succès de cette expédition, qui lui valut néanmoins le bâton de maréchal.

La Hollande, qui agissait alors de concert avec l'Espagne, envoya dans ces parages le terrible Ruyter avec sa flotte; mais il fut mal secondé par les Napolitains, qu'il méprisait; en même temps don Juan d'Autriche, que la régente avait nommé lieutenant général du royaume de Naples, afin de l'éloigner de Charles II, refusait précisément, pour ne pas s'en éloigner, de se rendre à son poste. Ruyter perdit donc un temps précieux, dont Duquesne profita pour réunir
1676. 8 janvier. 22 avril. une flotte nombreuse, avec laquelle il lui livra près de Lipari une bataille sanglante, mais sans résultat décisif. Peu après, il remporta sur lui devant Palerme une victoire signalée; et les Hollandais, qui perdirent Ruyter des suites de ses blessures, abandonnèrent cette mer funeste.

Les Français, à qui l'avantage restait, auraient pu se rendre maîtres de l'île entière; mais Louvois, en refusant des secours, laissa l'occasion se perdre avec les fruits de la victoire. Duquesne fut donc contraint de rester oisif jusqu'au moment où, informé des intentions du roi, il demanda à se retirer.

Louis XIV jugeait alors nécessaire de diriger ses forces vers le Nord: il envoya en conséquence le marquis de la Feuillade, flatteur servile envers les grands et plein d'opiniâtreté à l'égard de ses inférieurs, avec ordre d'emmener la garnison de Messine. Il fallut tromper les Messinois, pour que la certitude de retomber sous le coup des vengeances espagnoles ne les amenât pas à s'opposer au

départ des troupes. Proclamé vice-roi au milieu des fêtes, le marquis se concilia les esprits et en seconda les élans généreux ; puis, feignant de vouloir attaquer Palerme, il confia la garde des forts aux citoyens, tandis qu'il faisait embarquer les soldats, des vivres et de l'artillerie. Les Messinois lui firent présent d'un étendard avec l'effigie de la Vierge de la Lettre, se réjouissant déjà de la ruine de leur ancienne rivale. Ils s'abusaient cruellement. Au moment de mettre à la voile, le général français leur déclara qu'il abandonnait la ville, et que ceux qui voudraient s'embarquer avec lui eussent à se rendre à bord dans le délai de quatre heures. On peut se faire une idée des angoisses d'un peuple entier si lâchement trahi. Sept mille habitants environ se hâtèrent de profiter, au milieu du plus grand trouble, de l'offre qu'il leur faisait, abandonnant biens, femmes et enfants, et passant tour à tour des gémissements que leur arrachait ce comble de misère aux cris de haine et de vengeance. 1678.

La France avait dépensé à cette expédition trente millions. Messine, la ville de la Madone, envoya, dans son désespoir, demander assistance aux Turcs ; mais les Espagnols les prévinrent, et occupèrent la place. Le nombre des citoyens se trouva réduit de soixante mille à onze mille ; les titres, les documents, les manuscrits grecs achetés à Lascaris, furent enlevés à la malheureuse cité ; elle perdit l'élection de ses magistrats, et fut soumise aux charges communes : le fisc s'empara des biens des fugitifs.

Louis XIV continua pendant dix-huit mois de fournir des subsides à ces infortunés ; puis il leur ordonna de quitter le royaume, sous peine de mort. Beaucoup d'entre eux, de riches qu'ils étaient, se trouvèrent réduits à mendier pour vivre ; d'autres se livrèrent au brigandage : quinze cents d'entre eux renièrent le Christ pour Mahomet ; cinq cents rentrèrent dans leur patrie avec un sauf-conduit de l'Espagne ; et, à l'exception de quatre seulement, le vice-roi les envoya aux galères.

1675. Louis XIV n'avait pas abandonné les desseins que ses prédécesseurs avaient formés sur le Piémont, et il tentait d'y fomenter le trouble, pour en profiter. Victor-Amédée avait hérité du trône à l'âge de neuf ans, sous la régence de Jeanne, sa mère, princesse dévouée à la France, qui s'occupait de calmer, non sans effusion de sang, la province de Mondovi, où la taxe du sel avait produit un soulèvement. Elle était sœur de la reine de Portugal, dont le roi

don Pèdre n'avait eu qu'une fille. Louis XIV proposa cette jeune princesse pour femme à Victor-Amédée, avec la couronne de ce petit royaume et de ses vastes colonies. Déjà tout était convenu ; la loi de Lamégo devait être mise à l'écart et Victor conserver la Savoie, lorsque les mécontentements que devait nécessairement soulever en Piémont la pensée de se trouver assujetti à un roi éloigné et presque étranger, se manifestèrent dans une conspiration des principaux habitants et dans les cris de colère poussés par le peuple. C'était là que Louis XIV les attendait ; mais la régente eut la sagesse de rompre le mariage projeté, et de préférer au royaume espéré celui dont son fils était en possession. Elle refusa aussi les soldats que lui offrait Louis XIV pour dompter les Mondovites.

Si Gênes était ardemment convoitée par la maison de Savoie, elle ne l'était pas moins par le roi de France, qui, ne pouvant oublier que ses aïeux l'avaient possédée, s'immisça dans toutes les affaires qui la concernaient. Le duc de Savoie avait ourdi un complot avec Raphaël de la Torre pour s'emparer de Savone ; mais leur projet fut découvert, et il en résulta une courte guerre. Louis XIV s'entremit, en prétendant que Gênes devait s'en remettre sans conditions à sa décision. Comme cette décision fut peu favorable, Gênes refusa d'en passer par sa sentence : alors le roi se mit à dire qu'elle s'entendait avec le gouverneur de Milan ; ensuite il exigea d'elle la restitution des biens confisqués à Jean-Louis Fiesque, alléguant que ce conspirateur n'avait eu pour but que de rendre la république à la France. Il lui enjoignit même de désarmer quatre galères de liberté qui venaient d'être équipées ; et Saint-Olon, son ambassadeur, soulevait, à chaque instant, de ces chicanes que le fort est dans l'habitude de faire au faible. Le bruit se répandit en outre que Gênes vendait des munitions aux Algériens ; mais le fait est que Louis XIV se laissait conduire par ses ministres, et qu'après la mort de Colbert, qui s'opposait à la guerre, le nouveau ministre de la marine obtint de l'entreprendre.

Bombardement de Gênes. 1684.

Tandis donc que le grand roi endormait les Génois par des négociations, il envoyait, sous le commandement de Seignelay, son ministre de la marine, une flotte qui, se rangeant devant la ville incertaine, lui fit entendre un mélange d'accusations, d'exigences et de menaces. La république refusa de consentir aux humiliations qu'on voulait lui imposer, et s'arma comme elle put pour résister à une attaque. Alors elle se vit soudain écrasée par treize

mille bombes ; brutal abus de la force, qu'on ne fit pas même précéder d'un avis aux négociants français, à qui on ne laissa pas le temps de se retirer : aussi se trouvèrent-ils exposés aux boulets de leurs compatriotes et à la fureur d'une multitude irritée. La ville foudroyée, brûlée et affamée, où le dommage s'élevait déjà à cent millions, ne put échapper à sa ruine qu'en se soumettant à tout. Louis XIV exigea que les Génois rompissent tous liens avec l'Espagne, qu'ils désarmassent les galères suspectes, et que le doge, à qui le statut défendait de sortir de la ville, se rendît à Versailles avec quatre sénateurs, pour invoquer la clémence royale. En effet, le doge Impériali Lercaro fut obligé de se résigner à cette démarche, et il fut accueilli en France avec une magnificence insultante. Le roi lui ayant demandé ce qui lui paraissait de plus extraordinaire dans son splendide palais : *C'est de m'y trouver,* répondit-il. Traité avec hauteur par les ministres, ils le mirent dans le cas de s'écrier : *Le roi nous arrache du cœur la liberté, mais ses ministres nous la rendent.*

Peu de temps après, Louis XIV, ainsi que nous l'avons vu, en usait envers Rome avec la même arrogance. L'Italie n'eut donc que des maux à endurer de cette génération de Français qui, désireux de la posséder, ne savaient qu'y jeter l'inquiétude et le trouble (1).

On sait que dans la province de Pignerol les vallées de Lucerna, Barbets.
Perosa et Saint-Martin étaient habitées par des Vaudois (2). Paisibles, ignorants, ils vécurent de leur industrie jusqu'au moment où les réformés suisses se mirent à les exciter. Le gouvernement piémontais dut alors les surveiller avec attention, en se montrant plus ou moins tolérant à leur égard. Mais Madame Royale ayant introduit le culte catholique dans quelques localités, les Barbets (comme on les appelait, du nom de *barbe* qu'ils donnaient à leurs ministres, en signe de respect) en vinrent à une révolte ouverte.
Charles-Emmanuel envoya les réprimer ; et lorsqu'ils furent sou- 1653.
mis, il confirma de nouveau leurs priviléges, à la condition qu'ils ne recevraient point d'étrangers dans leurs vallées, n'exerceraient point leur culte hors d'elles, et n'apporteraient point d'empêchements aux missionnaires.

Certaines violations de ces engagements fournirent un motif

(1) RIPAMONTI dit : *Insitam animis cupiditatem Italiæ potiundæ. Non esse credendum ingeniis, promissisque Gallorum, gentis inquietæ semper et volentis inquietare alios.* Liv. VI.

(2) Tome XV, page 143.

pour user de rigueur; et, quoiqu'il soit difficile de diriger des troupes au milieu de ces montagnes, les Barbets succombèrent. Jean Léger, leur ministre, qui avait éveillé chez eux les soupçons, obligé de s'enfuir, publia l'*Histoire générale des Églises évangéliques dans les vallées du Piémont ou vaudoises* (Leyde, 1669); il y exagérait les rigueurs exercées, qu'il représentait comme des massacres, en ajoutant des gravures à ses descriptions. L'Europe le crut; Charles-Emmanuel passa pour un Néron, et les remontrances abondèrent de la part de la Hollande, de la Suisse et de Cromwell, qui offrit même aux Vaudois persécutés un asile et des terres en Irlande.
1655. Enfin, un congrès réuni à Turin ramena la paix, en stipulant un pardon général et les concessions antérieures, avec détermination des limites dans lesquelles les Barbets devraient se tenir.

Leurs forces restant ainsi intactes, on leur laissait les moyens de se soulever de nouveau; ce qu'ils firent lors de la révocation de l'édit de Nantes. Beaucoup de protestants fugitifs se réfugièrent parmi les Vaudois pour se soustraire aux dragonnades et aux bûchers. Louis XIV exigea donc qu'ils fussent chassés; et voulant que le duc de Savoie éteignît ce foyer d'hérésie et de rébellion sur les frontières du Dauphiné, il envoya des troupes pour l'y contraindre ou pour l'y aider. Victor-Amédée défendit aux Vaudois l'exercice de leur culte, même dans leurs maisons particulières; il ordonna l'expulsion des ministres et des instituteurs, la démolition des églises; et tous les enfants durent être élevés dans la religion catholique, sous peine de cinq ans de galères pour les pères et du fouet pour les mères. Les réformés étrangers furent tenus de sortir : le fisc devait racheter leurs biens, s'ils ne trouvaient pas à les vendre.

Des troupes furent expédiées pour exécuter ce décret intolérant, et Catinat se mit en marche avec elles. Les Barbets, se rappelant que les montagnes sont les boulevards de la liberté, égorgèrent leurs bestiaux qu'ils salèrent, et se retirèrent sur des sommets inaccessibles; d'autres prirent les armes pour défendre leur croyance, et une guerre d'extermination commença : pressés par le fer et plus encore par la famine, les malheureux furent entourés, tués, jetés dans les cachots, et envoyés aux galères. Enfin on permit à ceux qui
1689. s'étaient retirés au milieu des montagnes de s'en aller, et ils trouvèrent un asile en Suisse.

Si près d'une patrie qu'ils regrettaient, beaucoup d'entre eux voulurent la recouvrer par la force; et, y pénétrant au nombre de

neuf mille, ils exterminèrent tout ce qui leur opposa de la résistance. Plusieurs furent pris et pendus ; mais la Savoie, en étant venue ensuite à une rupture avec la France, consentit au retour des Vaudois. Alors se formant en régiments avec cette devise, *La patience devient fureur en se lassant*, ils causèrent de graves dommages dans le Dauphiné. Cependant, lorsque la paix se fut rétablie entre Louis XIV et Victor-Amédée, ce dernier, revenant à son ancienne intolérance, défendit toute communication entre les Vaudois de ses États et ceux de France, en enjoignant à ceux-ci de vider le territoire. Ils sortirent donc au nombre de deux mille cinq cents, et se dispersèrent dans les cantons suisses.

Les Italiens n'avaient donc que trop de raison de voir les Français de mauvais œil ; mais ils étaient loin aussi d'avoir à se louer de l'empereur. De temps à autre il se produisait des signes qui indiquaient qu'il n'avait pas renoncé à ses anciennes prétentions sur l'Italie, et se tenait prêt à les faire valoir toutes les fois qu'il n'aurait pas à redouter d'obstacles de la part des Français. Un officier impérial se considérant comme offensé par le doge de Gênes, la cour de Vienne demanda une réparation ; et comme cette réparation se faisait attendre, elle fit marcher des troupes contre la république, 1699.
qui se vit ainsi obligée de payer trois cent mille écus pour frais de guerre, indépendamment des autres satisfactions. Un ambassadeur autrichien près du pape, nommé Martiniz, renouvela aussi les exigences hautaines de Louis XIV, pour des motifs encore plus frivoles ; car il s'agissait de préséance dans les processions et de questions d'étiquette dans les cérémonies. Comme c'était un homme opiniâtre, il suggéra à l'empereur de réveiller ses anciennes prérogatives de suzeraineté féodale, en obligeant les détenteurs actuels à justifier de leur possession, sous peine de déchéance. C'était le véritable moyen de bouleverser l'Italie, et principalement le Piémont, qui, pour se mettre à l'abri, se serait jeté dans les bras de la France. L'Espagne désapprouva cette mesure, qui tendait à troubler dans ses propriétés la noblesse du Milanais, de la Sicile et de la Sardaigne. Innocent XII se déclara le soutien de l'indépendance italienne, et les admonitions empreintes de fermeté qu'il adressa à l'empereur l'amenèrent à révoquer son édit

Ce pontife, à qui l'Empire inspirait de la défiance, avait cherché à déterminer les princes d'Italie à se liguer pour écarter les chances de guerre et mettre obstacle aux usurpations. Mais Clément XI, son

successeur, jugeant que l'organisation de cette ligue offrait de graves difficultés et qu'elle ne suffirait pas pour atteindre le but, préféra se poser comme médiateur entre la France et l'Autriche, et leur persuada de diriger leurs efforts contre les Turcs pour les chasser de l'Europe. C'étaient là des conseils futiles, alors que ces deux puissances armaient pour se disputer la succession d'Espagne. Or, l'Italie, qui n'y avait aucun intérêt, fut entraînée dans une guerre qui la bouleversa entièrement, renversa et restaura tous ses princes, et lui donna enfin une assiette nouvelle, et toujours d'après la volonté des plus forts.

Guerre de la succession espagnole.

Louis XIV et l'empereur Léopold firent tous leurs efforts pour obtenir de Clément XI l'investiture du royaume de Sicile; mais, bien qu'ils offrissent de lui abandonner deux provinces de l'Abruzze, il la refusa à tous deux, résolu de se tenir à l'écart, comme père commun de la chrétienté; et il s'occupa de négocier avec les États italiens, pour rendre moins funeste une guerre qu'il n'était plus possible d'éviter. Venise déclara qu'elle voulait rester neutre; Ferdinand, duc de Mantoue, prince jovial et adonné à la galanterie, négociait avec les Français, et leur laissait occuper la ville au moment où il se disait prêt à verser son sang pour la cause italienne : ils purent donc dicter la loi aux ducs de Modène et de Parme.

Mais la principale force résidait dans le duc de Savoie, Victor-Amédée, dont le père et la mère avaient laissé, sous le rapport militaire et politique, une réputation assez belle pour l'exciter à accomplir les grandes choses auxquelles il se sentait porté. Comme il se trouvait tenu en bride par la France, maîtresse de Casal et de Pignerol, il s'était réuni par un traité, négocié à Venise pendant les fêtes du carnaval, à la grande ligue formée contre Louis XIV. Nommé généralissime des Impériaux en Italie, la journée de Staffarde l'avait placé au rang des premiers capitaines; mais il succomba ensuite contre Catinat, qui s'empara de la Savoie et de Nice. Le Piémont eut alors à endurer de la part des Français une véritable guerre de barbares ; et comme Catinat, plus humain que ceux à qui il obéissait, demandait, *Que ferons-nous? il faut avoir pitié des malheureuses populations;* Louvois lui répondait : *Ce que vous ferez? Brûler, et puis brûler.*

Il en fut fait ainsi. Des villes prises et reprises, des conjurations tentées, la furie française, l'amitié espagnole non moins funeste, la valeur de Catinat et celle du prince Eugène, firent de cette époque

une des plus désastreuses, quoiqu'on puisse y signaler la gloire des capitaines, pour l'habileté déployée dans les manœuvres et les expéditions. Casal étant redevenu le centre des opérations, le duc de Savoie, le marquis de Léganez, le prince Eugène, lord 1695.
Galloway, mirent le siége devant cette place; et, l'ayant emportée, ils la restituèrent au duc de Mantoue, après l'avoir démantelée.

Mais Victor-Amédée, trouvant plus d'avantages à suivre une politique flottante, déserta les rangs des alliés pour passer du côté de Louis XIV, ce qui fit pencher la balance. Il recouvra Pignerol et Casal; et, resté ainsi indépendant, il put se proposer de plus grands desseins.

La guerre de succession lui en fournit l'occasion. Catherine, sa 1701.
bisaïeule, étant fille de Philippe II, il se mit au nombre des aspirants à l'héritage espagnol; et, dans un des partages proposés, il fut question de lui donner tout le Milanais, à la condition de céder à la France la Savoie, la vallée de Barcelonette et le comté de Nice. Cet arrangement ayant échoué, les hostilités commencèrent: alors, sans prendre parti ni pour la France ni pour l'Empire, il ne songea qu'à louvoyer au milieu de la tempête, afin de gagner le port désiré. Quoiqu'il ne pût voir sans ombrage ses États enclavés au milieu des possessions françaises, si elles devaient s'accroître du Milanais, il reconnut Philippe V et lui donna sa fille en mariage, sentant bien qu'il s'exposerait à une attaque immédiate, s'il agissait différemment.

Milan avait fait serment d'obéissance au petit-fils de Louis XIV; son nom fut aussi proclamé dans Naples; mais un certain nombre de bourgeois crurent le moment favorable pour recouvrer l'indépendance du pays. De leur côté, les barons, excités par Léopold, tramèrent en faveur de ce prince; mais, n'étant pas secondés par le peuple, ils échouèrent. Alors Léopold n'eut plus d'espoir que dans la chance des armes: s'étant donc fortifié par des alliances, il fit marcher des troupes sous les ordres du prince Eugène, qui eut pour adversaires Catinat et Vaudemont. Eugène effectua l'admirable passage du mont de la Pergola, et descendit sur l'Adige, favorisé sous main par Venise et par Victor-Amédée, toujours flottant dans sa politique. Il battit complétement à Chiari le présomptueux Villeroi, qui avait remplacé le prudent Catinat; il le fit même pri- 1702
sonnier dans Crémone, où il entra par surprise; mais il en fut de nouveau repoussé dans une attaque nocturne par les Français.

Alors arriva de France le duc de Vendôme, homme entêté, orgueilleux, nonchalant, mais soldat heureux : sous lui, les armes françaises prospérèrent, jusqu'au moment où Victor-Amédée, par suite d'anciens motifs et de prétextes nouveaux, se détacha de la
1703. 7 octobre. France, et conclut avec l'empereur le traité de Turin. Léopold promettait d'entretenir en Piémont quatorze mille hommes d'infanterie et six mille chevaux, en conférant au duc le commandement général tant de ces troupes que de celles de la Lombardie entière, avec quatre-vingt mille écus par mois. Il lui cédait en outre le Montferrat, en détachant du Milanais Alexandrie, Valence, la Lomellina et la Valsesia, avec une route pour la communication entre ces deux provinces ; d'autres avantages étaient réservés au duc sur les conquêtes futures, et notamment la possession du Vigevanasco.

Bientôt attaqué par les Français, Victor-Amédée perdit la Savoie et la province de Nice, avec une partie du Piémont ; il ne lui
1706. restait plus désormais que Cuneo et Turin, ce qui l'obligea d'envoyer sa famille à Gênes. Vendôme, que les victoires de Cassano et de Calcinato avaient couvert de gloire, fut rappelé en France pour tenir tête à Marlborough ; et l'on envoya à sa place le duc d'Orléans, qui assiégea Turin. La vaillance des Piémontais, la dévotion qui vint en aide au courage, et la victoire qui couronna la défense, rendront à jamais mémorable cet événement, que le Piémont fête encore chaque année sur la montagne de Superga, où Victor-Amédée fit élever, en exécution d'un vœu, une église consacrée à la Vierge (1).

Ce prince, accueilli en triomphe dans sa capitale délivrée, recouvra ses domaines et prit possession du Montferrat, ainsi que de la partie du Milanais qui lui avait été cédée. Il réclama en outre la remise du Novarais et du Vigevanasco, qui lui avaient été promis par des articles secrets.

(1) « On avait fait venir 140 pièces de canon ; et il est à remarquer que chaque gros canon monté revient à environ 2,000 écus. Il y avait 110,000 boulets, 106,000 cartouches d'une façon et 300,000 d'une autre, 21,000 bombes, 27,700 grenades, 15,000 sacs à terre, 30,000 instruments pour le pionnage, 1,200,000 livres de poudre. Ajoutez à ces munitions le plomb, le fer et le fer-blanc, les cordages, tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpêtre, les outils de toute espèce. Il est certain que les frais de tous ces préparatifs de destruction suffiraient pour fonder et pour faire fleurir la plus nombreuse colonie. Tout siége de grande ville exige ces frais immenses ; et quand il faut réparer chez soi un village ruiné, on le néglige. » VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, c. XX.

La France renonça de ce moment à tout espoir du côté de la Lombardie, dont l'empereur Joseph I[er] investit son frère, l'archiduc Charles. Le territoire de Mantoue fut également réuni à l'Empire; et le duc, proscrit comme traître, s'en alla, avec une pension de quatre cent mille livres que lui fit la France, traîner ses vices de Padoue à Vérone : avec lui finit une branche de la maison de Gonzague (1). Le prince de Castiglione et François-Marie Pic, duc de la Mirandole, dont l'empereur occupa aussi les domaines, se retirèrent tous deux à Venise. Renaud de Modène, qui avait pris parti pour l'Autriche, fut dépossédé par les Français, puis rétabli dans son duché par l'empereur, qui lui vendit en outre la Mirandole. Le pape avait eu à endurer les insultes et les ravages exercés par les Allemands sur son territoire : il excommunia les Impériaux, pour leur invasion de Parme et de Plaisance; mais il ne put les empêcher de passer aux portes de sa capitale pour aller conquérir Naples. Tandis que la France et l'Espagne sommeillaient, ils s'avancèrent, sous les ordres du général Daun, le défenseur de Turin, et entrèrent dans Naples en promettant au peuple le maintien 1707.
de tous ses anciens privilèges. Ils ne purent atteindre la Sicile; mais, pour punir le pape, l'empereur occupa Comacchio et envahit le patrimoine de Saint-Pierre, ce qui força Clément de consentir à un arrangement qui fut conclu à des conditions assez favorables.

La Sardaigne resta aussi fidèle à Philippe V, jusqu'au moment où les Autrichiens l'occupèrent avec l'aide de la flotte anglaise. Cette avidité de l'Autriche nuisit aux projets de ses alliés; car une pareille diversion les réduisit à l'impuissance, tandis qu'ils auraient pu profiter de l'effroi causé en France par la défaite essuyée en Piémont, pour diriger une attaque redoutable contre ce royaume, qui n'y était pas préparé. De plus, l'agrandissement de l'empereur excitait leur jalousie; et le ministère anglais, qui avait été changé, donnait une direction nouvelle à la politique; on dut en conséquence songer à la paix.

(1) L'autre, qui régnait à Guastalla, aurait dû lui succéder; mais elle n'eut que les principautés de Sabionetta et de Bozzolo; puis elle s'éteignit elle-même en 1746.

La branche de Castiglione et Solferino appartenait aussi aux Gonzague. Ferdinand fut chassé en 1692 par les Impériaux, et, après de longues discussions, Louis de Gonzague accepta de l'Autriche une indemnité de 300,000 florins.

La maison de Novellara, descendant de Feltrino, frère puîné de Louis, qui fut chef du peuple mantouan en 1328, s'éteignit en 1728.

La reine Anne, qui avait pour Victor-Amédée un sentiment de
1713. prédilection à cause de sa vaillance chevaleresque, posa parmi les premières conditions de la paix d'Utrecht qu'on lui céderait la Sicile avec le titre de roi, dont il avait un extrême désir : on lui restitua aussi le comté de Nice, la vallée de Pragelas et autres, en lui ôtant celle de Barcelonette; d'où il résulta que la cime du mont Genèvre devint frontière entre le Piémont et la France.

L'empereur garda tout ce qu'il possédait en Italie, c'est-à-dire, le royaume de Naples, le duché de Milan, la Sardaigne, les ports et les places situés sur les rivages de Toscane; et à cette Espagne qui, pendant deux siècles, avait menacé d'absorber l'Italie entière, il ne resta plus un pouce de terre dans la Péninsule.

La Sicile fêta le couronnement de Victor-Amédée; mais lorsqu'elle le vit retourner dans ses États de Piémont, elle le prit en haine comme étranger; ajoutez à cela que la réserve piémontaise déplaisait de plus en plus à la vivacité méridionale de la population. Des différends s'élevèrent entre Victor et le pape, différends provoqués par l'évêque de Lipari; il en résulta des excommunications, des châtiments, des exils, qui rendirent le pays misérable, jusqu'au moment où la Sicile put être échangée contre la Sardaigne.

Venise avait encore une fois jeté un vif éclat dans la guerre de Candie, où les nobles s'enrichirent, tandis que l'État s'appauvrissait et consommait le fond de réserve appelé la *grande caisse*. Afin d'obtenir les sommes nécessaires, elle mit à l'encan les charges des procurateurs de Saint-Marc, sur le prix de vingt-cinq mille ducats, et les porta de trois à six, puis jusqu'à quarante et un; quelques-uns des candidats les payèrent cent mille ducats. Un certain nombre de personnes, même étrangères, furent anoblies moyennant finance, et soixante-sept familles prirent ainsi rang au livre d'or, en procurant au trésor huit millions de ducats. Le pape laissa la république confisquer les biens des porte-croix et des jésuats (*crocigeri* et *gesuati*), condescendance payée de retour par l'admission des jésuites. On emprunta de l'argent jusqu'à sept pour cent, et ensuite l'intérêt fut réduit. Venise fit encore preuve d'énergie dans ses conseils et de courage militaire dans la nouvelle
1699. guerre avec les Turcs, terminée par la paix de Carlowitz, qui, tant que la république subsista, détermina ses relations avec la Porte.

Elle voulut rester neutre durant la guerre de succession. Mais, n'ayant pas assez de troupes sur pied, elle se trouva exposée aux

insultes des deux partis, non-seulement sur terre, mais encore et même plus sur mer, ce qui la fit déchoir de la réputation qu'elle s'était acquise dans la guerre de Candie.

CHAPITRE XXXVI.

TOSCANE.

Moins à plaindre que les autres pays, la Toscane, dont heureusement pour elle nous avons peu à parler, palliait sa décadence sous l'éclat d'une splendeur posthume. Cosme Ier, après avoir détruit la république, chercha à consolider son autorité par la douceur, jointe à une grande fermeté. Il continua de se livrer au commerce en grand, et s'intéressa dans les opérations des gros négociants étrangers. Il tirait le cuivre de la Hongrie par l'intermédiaire des Frugger d'Augsbourg, ainsi que des grains, de l'huile et des vins du Levant; il faisait extraire des métaux, et occupait un grand nombre d'ouvriers à Pietrasanta pour l'exploitation des mines d'argent. Par ces moyens il s'enrichit de même que sa femme, tellement qu'il laissa en caisse six millions de ducats. Il acheta le palais Pitti pour en faire la résidence de ses successeurs; il bâtit celui des Offices, les loges de l'ancien marché et du nouveau; il quadrupla les revenus du pays, qu'il porta à onze cent mille ducats, et éteignit les dettes publiques. Sous lui, le territoire florentin comptait sept cent mille habitants, et celui de Sienne cent mille; trente-six mille hommes étaient propres au service militaire, et prêts à marcher (1); douze galères servaient à tenir en respect les Barbaresques, contre lesquels il institua l'ordre de Saint-Étienne, qui entretenait quatre galères. Ce fut en outre un moyen de satisfaire avec des décorations ceux qui lui demandaient la liberté.

(1) Selon la relation de l'ambassadeur vénitien Laurent Priuli en 1566, Cosme, indépendamment des galères, dont la dépense lui était payée pour moitié par le roi catholique à raison de six mille ducats chacune, entretenait une infanterie de vingt-six mille hommes, dit le ban, dont huit mille avec corselets d'acier, bien disciplinés, et tirés de tout le territoire, à l'exception de Florence : les prêtres seuls étaient exempts du service. Chaque soldat était obligé de se fournir à ses frais de son corselet et de ses armes. Le duc employait les sapeurs à améliorer les terres; il avait aussi six cents chevau-légers.

exaspéré avait lui-même frappé le meurtrier du coup mortel, et qu'Isabelle, leur sœur, n'avait pu survivre à sa douleur. Mais il ne faut voir probablement dans tout cela, et dans bien d'autres bruits qui coururent sur sa conduite scandaleuse, que des exagérations de la part des exilés.

François-Marie, son fils, bien inférieur à lui en talents et en prudence, s'abandonna aux volontés de l'Autriche, et se déshonora par le déréglement de ses mœurs. Il s'éprit d'une jeune Vénitienne, Bianca Capello, enlevée par Pierre Bonaventura, sans être arrêté par son union avec Jeanne d'Autriche, dont la jalousie accrut le scandale de ces amours.

Indépendamment des attraits dont elle était douée, Blanche employait, pour se l'attacher, des philtres et des prestiges dont une juive lui avait enseigné l'usage; elle feignait un accouchement pour mieux le captiver, en faisant périr les femmes qui lui avaient procuré l'enfant supposé, et celles qui étaient dans le secret.

Enfin, son mari fut assassiné; la duchesse elle-même mourut à son tour, et François épousa cette aventurière. De honteuses réjouissances célébrèrent cette union; Blanche, qui fut adoptée par la république de Venise, circonvint à son gré, de concert avec son frère Victor, le faible duc, qui l'idolâtrait. Les courtisans imitèrent le maître. Pierre, son frère, poignarda sa femme, pour la punir d'infidélités qu'il n'avait que trop provoquées par les siennes; Isabelle, sa sœur, fut étranglée peu de jours après par son mari, au milieu des embrassements conjugaux; ce mari était Paul Giordano Orsini, qui, s'étant ensuite épris de Victoire Accorambuona, mariée à un Perretti, neveu de Sixte-Quint, tua son époux, s'unit à la veuve de sa victime, et s'enfuit sur le lac de Garde; mais il y mourut bientôt, et un autre Orsini égorgea et la dame et les beaux-frères de cette dame.

Le grand-duc François mourut en 1587, et Blanche le suivit peu de jours après au tombeau, sans que rien justifie les inventions des romanciers, qui ont singulièrement brodé sur les événements dont cette cour fut alors le théâtre.

1587. Il eut pour successeur le cardinal Ferdinand, son frère, qui trouva des trésors immenses produits par le commerce de diamants, et par les bénéfices de deux maisons de banque établies à Venise et à Rome. Il conserva cette habitude de famille, et gagna énormément en faisant venir, dans un temps de disette, des grains d'Angleterre

et du Nord. Quatre navires qui lui appartenaient, munis d'un passeport anglais et hollandais, transportaient continuellement en Espagne des marchandises à lui ou à des négociants étrangers; il faisait surtout la contrebande en Amérique et la course contre l'Espagne. Il acquit ainsi une grande influence même au dehors : il fournit de l'argent à l'empereur contre les Turcs, et des troupes au prince de Transylvanie; il conseilla au pape d'absoudre Henri IV, à qui il faisait passer sous main de l'argent, en haine de l'Espagne. Cette manière d'agir fit que le comte d'Olivarès, ambassadeur d'Espagne à Rome, poussa le chef de bande Alphonse Piccolomini à envahir la Toscane; mais Ferdinand le battit, et, l'ayant fait prisonnier, il l'envoya au gibet, malgré toutes les réclamations.

Lorsqu'il n'était encore que cardinal, il avait ouvert à Rome l'imprimerie de la Propagande; et il avait acheté dans cette ville la Vénus, le Rémouleur, l'Hermaphrodite, les Lutteurs et la famille de Niobé, pour orner de ces chefs-d'œuvre la villa qu'il fit construire sur le mont Pincio. Homme résolu et juste, il créa le Val de Chiana en donnant de l'écoulement aux eaux, mit fin aux débordements du lac de Fucecchio, fit creuser des canaux et élever des digues dans la maremme de Sienne, détourna une partie de l'Arno dans le canal ouvert entre Pise et Livourne, construisit des aqueducs à Sienne, protégea le littoral contre les pirates, à l'aide des bâtiments de l'ordre de Saint-Étienne; et, dans la mémorable expédition contre Bone, dirigée par Jacques Inghirami, 1587.
onze enseignes, quinze cents esclaves et une grande quantité d'armes tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Ferdinand remporta une autre victoire dans l'Adriatique sur les Turcs, et Jean de Bo- 1607.
logne fondit sa statue, érigée sur la place de l'Annonciade, « avec les métaux enlevés au Thrace farouche. »

Il avait à sa cour les chanteurs les plus renommés. Émile Cavalieri réunit la musique au spectacle théâtral, en coupant le dialogue par des ariettes; puis on songea que les anciens accompagnaient les paroles du son des instruments : en conséquence le Romain Jules Caccini, maître de chapelle, composa des airs, et Jacques Peri inventa des harmonies pour le récitatif. La *Daphné* d'Octave Rinuccini fut représentée en 1594, puis l'*Eurydice* du même auteur, lorsque Marie de Médicis épousa Henri IV, en 1600; ensuite l'*Ariane*, en 1608.

Ferdinand favorisa principalement les sciences naturelles et

1609. mathématiques : il fonda le musée d'histoire naturelle à Pise, raviva l'université de Sienne et encouragea la culture des mûriers. On rapporte que la Toscane était tributaire chaque année envers le royaume de Naples de trois cent mille écus en soies grèges, et qu'il était fabriqué à Florence pour trois millions d'écus en étoffes de soie, en tissus d'or et d'argent, et en serges.

1609. Ferdinand laissa en mourant dix millions de ducats et deux millions de pierreries. Son fils Cosme II, faible de santé et de caractère, ne voulait pas, au milieu de ses douleurs de goutte, que l'on interrompît les fêtes, les banquets, les jeux ; et il s'employait à rétablir la paix, à nouer des mariages entre les princes de l'Europe. Il faisait tout de concert avec sa femme, sa mère et Pichena, le ministre de son père. Le droit des femmes dans les successions fut restreint par ce prince, contrairement aux anciennes coutumes républicaines.

Ferdinand avait entretenu des intelligences avec tous les pachas révoltés contre la Porte, et en Perse avec Schah-Abbas. Cosme II se mit en relation avec Fakreddin, émir du Liban, qui, effrayé du péril, vint se réfugier à Livourne, et offrit d'aider les chrétiens à conquérir la terre sainte; mais on ne fit que le rétablir dans le Liban, où il appela de la Toscane beaucoup d'ouvriers. Cosme conçut alors l'idée d'une ligue contre les Turcs, qui devait embrasser toute la chrétienté. Bien que personne n'y fît attention, ce fut pour lui un motif de remonter la marine toscane, qui, grâce aux chevaliers de Saint-Étienne, amena de riches captures dans le port de Livourne.

Le testament de Cosme est un monument d'amour du bien public plus que de prudence. Il y recommandait à sa femme et à sa mère, qu'il désignait pour régentes, de ne pas laisser résider dans Florence les ambassadeurs, surtout ceux de l'empereur, des rois de France et d'Espagne, aucun prince étranger, ni personne sans emploi ; de ne prendre pour confesseur que des franciscains; enfin, de ne point toucher au trésor pour des prêts d'argent ou des entreprises commerciales.

1621. Les régentes de Ferdinand II méconnurent les bonnes intentions de Cosme, en remplissant la cour de luxe, d'intrigues, de moines et de querelles théologiques, de même qu'en prodiguant les titres de ducs et de marquis à des gens de service. Au lieu d'épargner trente mille écus par an, comme il le faisait d'ordinaire,

il fallut entamer le trésor; en même temps elles lui firent éprouver des pertes en trafiquant sur les grains de la maremme siennoise. La cour déploya alors un faste inusité : on y vit des nains et des bouffons; les chasses réservées reçurent de l'extension, et on les accorda même à de simples gentilshommes. L'exemple des princes entraîna par suite un changement dans les mœurs. Au libertinage déguisé se joignait une férocité manifeste; les spadassins pullulaient partout, et les immunités, les asiles des églises entravaient le cours de la justice.

Cependant l'activité des Anglais et des Hollandais avait détourné le commerce; le mont de-piété, qui fournissait de l'argent aux veuves et aux orphelins moyennant un intérêt modéré, se mit à prêter à la besogneuse Espagne, dont il reçut des marchandises en échange, devenant ainsi maison de banque et de commerce, et concentrant les capitaux : ce monopole ruina les commerçants; puis survint la famine, et après elle la peste de 1630, qui arrêta pour toujours les manufactures. Le trésor, épuisé, recourut au mont de piété, et contracta une dette de huit cent mille ducats, qui ne raviva pas le commerce.

Ferdinand II, ayant pris les rênes du gouvernement, essaya de remédier au désordre de la régence, et d'introduire le bon goût dans le luxe, la politesse dans les mœurs. Homme excellent, plein d'égards envers ses frères et ses parents, il s'en allait lui-même porter partout des secours pendant la peste. Élevé par le grand Galilée, qu'il assista à son lit de mort, à aimer les savants, il insinuait aux nobles le goût des arts; assidu aux réunions de l'Académie del Cimento, il appela à Florence Jean-Baptiste Bulinger, Thomas Dempter, le Danois Stenon et d'autres étrangers. Ayant aperçu Chiabrera au théâtre, il le fit venir, et le garda près de lui pendant toute la représentation. Torricelli, Viviani, Bellini, Redi, Magalotti, firent l'ornement des universités de Pise, de Florence, de Sienne; diverses académies se formèrent, et celle des Immobiles fut renouvelée : la première, elle conçut l'idée de divertir le public en fondant un théâtre dans la rue de la Pergola. Les marais furent alors desséchés, on recueillit les eaux thermales; l'éducation des vers à soie s'étendit, ainsi que la culture de plusieurs plantes potagères; les citrons et les oranges de Toscane acquirent de la réputation. Des hommes habiles furent envoyés dans toute l'Europe pour recueillir des connaissances et des objets rares, ce qui

amena la fondation du cabinet de physique et du musée. La ménagerie d'animaux vivants réunie dans le jardin de Boboli favorisa l'histoire naturelle, non moins que les fossiles et les testacés rassemblés dans le musée, que le prince enrichissait encore en lui envoyant de son laboratoire des essences et des drogues médicinales.

Livourne, au temps où Pise florissait, n'était qu'une bourgade dont il était à peine fait mention. Le duc Alexandre y éleva des fortifications; mais Cosme I[er] lui fut plus utile en y faisant construire un grand môle et creuser un nouveau canal; c'était là que l'on équipait les galères pour les chevaliers de Saint-Étienne. François I[er] jeta en 1577 les fondements des nouvelles murailles, d'après les plans de Buontalenti, avec de belles portes, des ponts en pierre, des fortifications bien entendues et des édifices de toute sorte, indépendamment du lazaret; aussi l'appelait-il *ma dame*. Il promettait sûreté pour les personnes et les biens de ceux qui venaient s'y établir, ce que faisaient un grand nombre de corsaires après s'être enrichis. Livourne devint ainsi un véritable *asile*, où s'installèrent surtout des juifs, de nouveaux chrétiens d'Espagne, des catholiques anglais fugitifs, des Corses mécontents des Génois, et une foule de Provençaux.

Sous Ferdinand II la franchise du port ayant été mieux établie, au milieu de la guerre universelle, tous les bâtiments même ennemis venaient s'y abriter. Ferdinand essaya de former une société commerciale avec les négociants de Lisbonne, dans laquelle les Toscans auraient mis quatre millions de ducats d'or, assurés sur la magistrature des capitaines du parti guelfe. Mais, pensant ensuite que sa marine était ou superflue ou trop peu nombreuse,
1647. il vendit à la France tous ses bâtiments, et la Toscane cessa ainsi d'être une puissance maritime.

Dans la guerre de Castro, Ferdinand prit parti avec Venise et Modène contre les prétentions pontificales; par suite il remplit la Toscane de tous les spadassins et de tous les mauvais sujets de l'Italie, auxquels il fit appel pour fortifier son armée; dans le nombre se trouva la bande du célèbre Napolitain Fra Paolo (Tiberio Squiletti). Pontremoli, jadis fief impérial des Fieschi, confisqué
1650. ensuite par le duc de Milan, fut cédé par l'Espagne à Ferdinand pour cinq cent mille écus, quoique les habitants se plaignissent d'être vendus comme du bétail; la Lunigiane seule resta immédiate jusqu'en 1815.

Quoiqu'il vécût peu d'accord avec Victoire d'Urbin, sa femme, Ferdinand lui laissa le soin de l'éducation de son fils Cosme, qu'elle fit élever au milieu de prêtres ignorants. Ils lui inspirèrent du dégoût pour les lettres et pour les sciences profanes, afin de porter toute son application sur la théologie. Il en résulta que, lorsqu'il eut succédé à son père, il se montra trop peu semblable à lui durant un règne de cinquante-trois longues années. Il voyagea non pour apprendre, mais pour déployer de l'éclat, et il ne rapporta du dehors que mépris pour son pays. Marguerite-Louise d'Orléans, qu'il épousa sans en être aimé, aussi vive qu'il était grave et dévot, faisait fort peu de cas de son mari, du pays, des Médicis et des Rovère. Éprise d'un autre homme, elle avait horreur de devenir mère, et cherchait à détruire les fruits de sa fécondité. Elle bouleversa tellement la cour, que le grand-duc dut enfin lui permettre de retourner en France, laissant en Italie et trouvant parmi les siens un grand nombre de personnes disposées à donner tort à son époux, que la haine qu'il avait conçue contre elle n'empêchait pas d'être jaloux.

Cosme III.

1670-1723.

Ridicule pour sa jalousie, haï pour sa tyrannie, il devint malveillant, cruel, dissimulé; sa cour offrit un mélange de faste excessif et d'exercices pieux, de processions, d'offrandes aux sanctuaires éloignés, de conversions d'hérétiques. S'étant rendu à Rome lors du jubilé, afin de pouvoir toucher les saintes reliques, privilége des chanoines, il se fit conférer cette dignité, et se montra au peuple dans le costume qu'elle exige. Lorsqu'il alla visiter à Milan, pour accomplir un vœu, le tombeau de saint Charles Borromée, il fut reçu splendidement dans cette ville par les princes; et Ranuccio Ier de Parme construisit à cette occasion le théâtre Farnèse, où les allégories furent composées par Pazzi, évêque de San-Donnino, et où il y eut des spectacles magnifiques, plus importants que l'histoire du pays.

Le premier rang avait été assigné aux grands-ducs après la république de Venise, c'est-à-dire, la préséance sur toutes les républiques et tous les duchés. Mais lorsque le duc de Savoie obtint les honneurs royaux, Cosme éleva tant de réclamations, fit tant de dépenses, que l'empereur lui accorda le même rang; en conséquence, il prit le titre d'altesse royale. Il prodiguait les présents à tout étranger, aux ministres, et surtout aux jésuites des missions : aussi n'avait-il pas souvent de quoi payer ses troupes et

ses employés. Il en résultait qu'il grevait ses sujets, multipliait les espions, pour connaître les habitudes : s'il apprenait que deux familles étaient ennemies, il arrangeait un mariage entre elles, et il augmentait ainsi le nombre des malheureux; bien plus, il défendit aux jeunes gens de fréquenter les maisons où il y avait des filles à marier.

Ferdinand, son fils, élève de Redi, de Viviani, du cardinal Noris, se réduisit par ses vices à l'incapacité d'aimer sa femme, et mourut à cinquante-trois ans. Le cardinal François-Marie, frère de Cosme, fut sécularisé; mais Éléonore de Gonzague, sa femme, ne se laissa jamais approcher par ce vieillard usé, qui mourut en 1711, regrettant les doux loisirs qu'il avait quittés.

Jean-Gaston, second fils de Cosme, survivait seul; mais sa femme, duchesse de Lauenbourg, grossière, désagréable, détestant l'Italie, ne voulut jamais sortir de la Bohême. Il désespéra donc d'avoir des héritiers; et, se considérant dès lors comme simple usufruitier du pays, il prit peu de souci de sa gloire, et négligea ses intérêts. D'un accès difficile, livré aux caprices d'un valet, il ne réunit que trois conseils d'État dans ses quinze années de règne. Après avoir économisé d'abord, il dépensa ensuite avec profusion en joyaux, en fabriques, en chefs-d'œuvre d'art, et en libéralités pour de jeunes débauchés. Le peuple souffrait de l'accroissement des impôts; et leur poids devint encore plus intolérable par suite du terrible hiver de 1709.

Afin de prévenir les maux que sa mort devait amener, Cosme songea à rétablir la république, en rendant à Florence la liberté, qui lui revenait de droit à l'extinction d'une famille investie, à tort ou à raison, de la souveraineté du territoire par le diplôme de 1530. Ne pouvant faire accepter ce projet par les puissances, il s'efforça de transmettre le grand-duché à l'électrice Palatine, sa fille; mais Charles IV déclara que la Toscane, fief impérial, ferait retour à la couronne lorsqu'elle deviendrait vacante. Il envoya des troupes pour soutenir sa prétention, malgré l'intérêt que l'Espagne, l'Angleterre et les autres puissances maritimes prenaient à l'indépendance de ce beau pays. Alors Gaston proposa de le réunir à Modène, dont une Médicis, descendante de Cosme, était duchesse, et l'empereur ne s'en montrait pas éloigné; mais des guerres survinrent, qui le firent changer de pensée. C'est ainsi que les destins de l'Italie étaient livrés aux caprices, aux ambitions, aux prétentions d'hérédité; et cet état d'opprobre recevait le nom de paix.

CHAPITRE XXXVII.

LITTÉRATURE ITALIENNE (1).

Cet heureux accord des formes anciennes avec les idées nouvelles, qui procura, sinon l'originalité, du moins la perfection à la littérature française, manqua totalement à l'Italie ; et si dans le siècle précédent on y avait négligé le fond pour la forme, il ne resta dans celui-ci que la partie matérielle de l'exécution. Nous sommes loin toutefois de vouloir rabaisser l'époque de 1600, en la traitant avec le mépris habituel ; car elle s'offre à nous riche des plus beaux noms, d'une vigueur que ne connut pas le quinzième siècle, d'imaginations plus originales, de sentiments plus individuels et plus patriotiques. Pourquoi, en rappelant ceux qui, manquant de force, s'abandonnèrent misérablement au mauvais goût, oublierions-nous ceux qui surent s'en préserver et rester sans souillure? Ils sont en petit nombre sans doute; mais il en est toujours ainsi des élus.

A leur tête se présente Torquato Tasso. Ame tendre, bonne, gémissante, privé de l'énergie qui fait résister aux maux, il grandit sous le coup de grandes injustices ; son mérite et son expiation furent dans sa sensibilité, et notre siècle, à qui la forme de son poëme ne convenait plus, a pris intérêt à sa personne, à ses mystérieuses douleurs. Le Tasse. 1544-1595.

Il contracta, dès ses premières années, sous l'influence d'un père gentilhomme et poëte, le goût des vers, ainsi que la subordination du courtisan; et quoique son père, qui avait éprouvé les amer-

(1) C'est sans doute pour battre en brèche l'orgueil des pédants qui, par l'excessive vénération des classiques, ont si puissamment contribué à étouffer les inspirations du génie italien, jadis si fécond, que M. Cantu s'est permis de porter sur les grands maîtres et sur les chefs-d'œuvre de la littérature italienne des jugements souvent trop sévères, parfois même injustes : moi aussi je désire que mes compatriotes se distinguent autrement qu'en prodiguant des louanges exagérées à nos grands hommes; mais je me garderais bien, pour cela, d'amoindrir leur gloire. Je me vois donc obligé, pour ce chapitre, pour le chapitre XXVII du douzième volume, pour le chapitre XI du quatorzième volume, et en général pour tout ce qui se rattache à ce sujet, de décliner cette espèce de solidarité que le silence peut établir entre auteurs et traducteurs.

P. S. LÉOPARDI.

tumes de l'homme de lettres, cherchât à le détourner de cette carrière, il résolut de devenir poëte. Ce qui prouve cependant que la nature ne l'y poussait pas impérieusement, c'est qu'il s'essaya dans les différents genres sans s'arrêter définitivement à un, comme un esprit qui cède moins au besoin d'inventer qu'à l'habitude de réfléchir sur les ouvrages d'autrui : sa muse fut tour à tour lyrique, tragique, romanesque, épique, chevaleresque, sacrée.

Il commença, en suivant les traces de son père, par le *Renaud*, poëme qui, de même que tous les autres, se trouve absorbé dans l'éclat dont rayonne l'Arioste. Ce grand nom excita de bonne heure une noble envie dans son jeune cœur; et, envisageant sous son côté le plus faible le chantre ferrarois, auquel il est loin de pouvoir être comparé pour la richesse et la puissance de l'imagination, il se flatta de pouvoir le surpasser par la régularité, qui manquait chez l'Arioste. Torquato ne parla même de Dante que tard, et l'admiration dont il était avare à son égard, il l'accordait volontiers à Camoëns : il résolut donc de traiter aussi un sujet moderne, et de prendre Virgile pour type. Camoëns avait chanté les exploits de sa nation : il fit choix, pour la célébrer, d'une expédition commune à toute la chrétienté.

Le thème est des plus magnifiques. Il s'agit de la première et même de l'unique entreprise où l'Europe entière se soit réunie pour combattre les peuples de l'Asie et de l'Afrique, non pour recouvrer une Hélène ou pour bâtir les hautes murailles de Rome, mais pour protéger la civilisation de la croix contre la barbarie voluptueuse de l'islamisme; pour décider si l'humanité devait rétrograder jusqu'à l'esclavage, au despotisme, à la polygamie, ou s'élancer librement vers l'égalité et le progrès.

La poésie débordait à torrents d'un pareil sujet. L'antiquité profane offrait sur les pas des croisés les ruines de la Grèce et de l'Égypte, et tout un musée dans Constantinople, encore debout comme un vaisseau jeté sur la plage avec tous ses agrès, mais sans les hommes qui le montaient; l'antiquité sacrée peuplait pour lui de souvenirs chaque vallée, chaque sentier; les cèdres du Liban rappelaient Salomon, comme les roses de Jéricho, la Sunamite. Les transports de David et les gémissements de Jérémie; les triomphes de Josué et les douleurs répétées de la servitude; le séjour du premier homme et le berceau du fils de Dieu; le jardin où le Christ éprouva des angoisses mortelles, et la vallée où il reviendra, juge

redoutable, exhalaient un souffle saint à l'entour de la muse épique. Puis, que de pittoresque dans les habitudes, les mœurs de toute l'Europe réunie, depuis le Sicilien Tancrède jusqu'au Danois Suénon! C'était le siècle de la force, de la variété, des aventures, des volontés fermes et indépendantes. A une époque où chaque manoir vivait de sa vie distincte, tout baron formait par lui-même une histoire; tout évêque avait lutté sur le champ de bataille et discuté dans les conciles. Un roi ou un général ne traçait pas le plan d'une expédition à laquelle des milliers d'hommes dussent coopérer avec l'impassibilité matérielle d'une machine; mais chaque fantassin pieux, chaque chevalier chercheur d'aventures, *faisait le pas* pour consacrer son bras au Christ, pour déployer le plus de valeur qu'il pourrait, et comme il lui plairait : conflit et accord de volontés mâles, indomptables, d'où naissaient les caractères les plus déterminés, les aventures les plus vives, le mélange le plus poétique, dominé par la grande unité de la pensée chrétienne.

Là se trouvaient donc la religion, les souvenirs, la chevalerie, les périls, un vaste projet accompagné d'une multitude de traverses, et amenant des résultats qui différaient des espérances conçues, mais plus grands toutefois que les espérances.

Ajoutez que le sujet avait le mérite de l'opportunité à une époque où les Turcs inspiraient encore l'effroi, et où une nouvelle ardeur excitait contre eux l'Europe menacée, que ne rassurait pas complétement l'issue de la bataille de Lépante, ce dernier acte des croisades.

Il suffisait qu'un tel sujet s'offrît à un regard poétique, pour que son importance si remarquable fût soudain sentie. Aussi voit-on avec regret que le Tasse ait pu hésiter dans son choix entre ce sujet et d'autres d'une portée bien inférieure. Son hésitation entre la première et la seconde croisade serait inexplicable, si l'on ne réfléchissait que, d'après le type virgilien, l'unité du héros lui était nécessaire. Lors de la seconde croisade, les rois prirent les armes; aucun d'eux ne parut à la première. Le Tasse dut donc mentir essentiellement à l'histoire, en supposant (ce qui répugne le plus à la nature de cette entreprise) un chef dirigeant, dont dépendissent toutes les volontés, pour parvenir à « délivrer le grand tombeau, » et ramener « des frères errants sous les signes sacrés. »

De même qu'Énée est pieux, son héros devait l'être aussi, et non pas seulement vertueux comme les héros de Virgile, mais encore religieux. Les amours sont le nœud de l'*Énéide;* ils durent

aussi l'être de la *Jérusalem délivrée.* Or, après avoir, dans les deux premiers chants, déployé à nos yeux la marche majestueuse de l'Europe entière et les débats de l'Asie et de l'Afrique, il se rapetisse soudain au roman des amours de Tancrède aimé d'Herminie et épris de Clorinde, de Renaud captivé par les charmes d'Armide. Une « assemblée des dieux de l'Averne » n'aboutit qu'à pousser une jeune fille à séduire quelques-uns des chevaliers chrétiens; un enchantement de la forêt qui fournit le bois nécessaire aux opérations du siége suspend l'entreprise, jusqu'au moment où deux envoyés, dont le nom est à peine prononcé, s'en vont à travers l'Atlantique arracher Renaud aux voluptés, pour venir de si loin couper un arbre. Alors tout recommence à marcher heureusement : Jérusalem est prise; mais au grand effet du *vœu accompli* sur le tombeau du Christ se rattachent et la réconciliation d'Armide avec Renaud, qui n'est pas exprimée, mais qu'on devine, et l'incertitude que le poëte laisse sur le sort d'Herminie.

Ces amours, qui remplissent les deux tiers du poëme, donnent un caractère de mollesse à une entreprise toute d'énergie; et cette régularité la rabaisse au niveau de tant d'autres expéditions et siéges célébrés par l'histoire. Le Tasse, homme de défauts négatifs, n'avait pas assez de vigueur pour sortir de lui-même, pour s'identifier avec les héros qu'il décrivait, pour sentir comme eux, comme leur temps; c'est pour cela qu'il substitue au surnaturel de sa pensée celui de l'imagination. Le sujet le porte-t-il à révéler des sentiments qui lui sont propres? il y réussit, comme dans les épisodes d'Olinde et de Sophronie, d'Herminie, d'Armide, aussi bien conçus qu'ils sont mal placés. Dans tout le reste, il introduit l'ordre, parce que l'ordre était dans l'essence de son esprit; la raison au lieu de la fantaisie, les calculs au lieu de l'enthousiasme. Il lui manqua même l'art que Camoëns eut dû lui enseigner, l'art de grandir sa propre nation; et quoique Tancrède et Bohémond lui en donnassent le droit, sauf deux vers, il n'est pas même, croyons-nous, fait la moindre mention de l'Italie dans toute la Jérusalem.

Mais, avant d'ourdir la trame de son poëme, il avait écrit les *Discours sur l'Épopée,* étudié Aristote, et analysé, avec son aide, Homère et Virgile. Il voulait lire toutes les poétiques qui paraissaient; et peut-être fut-ce la faute de ces traités s'il ne comprit que tardivement le besoin d'un sens profond (1). Puis, lorsqu'il s'aperçut

(1) Voy. sa lettre au marquis de Gonzague, du 15 juin 1575.

de ce défaut, il chercha à y suppléer par une allégorie : superfluité obscure, où sa pensée n'a en vue que la psychologie, qu'il sépare de l'histoire et de la métaphysique, et où il isole les idées de leur principe et de leur application.

Nous savons qu'on a reproché à notre siècle, et à des écrivains nos amis, d'avoir dénigré le Tasse ; mais l'indépendance dont nous sommes jaloux, même envers ceux que nous respectons, est une garantie certaine que nul désir de flatter ne nous porte à révéler les défauts organiques d'un ouvrage que tout Italien a lu le premier de tous, qu'il sait par cœur, qu'il a entendu chanter sur la plage de Mergellina et dans les gondoles de Venise. C'est que l'harmonie poétique, qui domine d'un bout à l'autre de la *Jérusalem*, a une extrême influence sur les Italiens, dont l'organisation est souverainement musicale. Mais ce qui a rendu le Tasse populaire, ce sont les épisodes; preuve qu'ils ne tiennent pas à l'ensemble de son épopée et qu'ils ne sont pas propres aux temps qui y sont dépeints, mais à toute autre époque quelconque, de même que ce ton de sentiment, cette couleur élégiaque qu'il ne quitte même pas dans les tableaux voluptueux. Cette douce mélancolie qui l'inspire contraste vivement avec le faire burlesque de ses contemporains, autant que le côté sérieux sous lequel il prit la chevalerie, que les autres poëtes traitèrent en plaisantant. Sous le rapport de l'art et du roman, on ne saurait nier que l'œuvre ne soit admirablement composée. Plus classique que tous ceux qui l'avaient précédé, on dirait que le Tasse voulut associer la régularité du poëme d'école à la bizarrerie du genre chevaleresque, le Trissin et l'Arioste, le raisonnement et l'imagination ; et cela, avec un intérêt toujours vif, avec des obstacles toujours croissants jusqu'à une catastrophe qui, pour être annoncée dans le titre, ne cesse pas d'exciter la curiosité.

Mais jamais il ne s'élève à une grandeur véritable : il laisse échapper les occasions d'être poëte, à un point visible même pour les esprits médiocres. A-t-il à décrire le paradis? il traduit, lui chrétien, le songe de Scipion. Les ambassades seront copiées dans Tite-Live; le voyage de l'Atlantique sera calqué sur celui d'Astolfe dans l'Arioste; il demande à l'art chevaleresque de son temps la description des duels (1); aux livres de rhétorique, ses discours compassés; aux livres de morale scolastique, les sentences pom-

(1) Le Tasse fut le Justinien des duellistes de son siècle ; ses décisions étaient citées comme des oracles, preuve qu'il fut infidèle aux temps qu'il décrivit.

peuses de son Godefroi, qui offre un général parfait, mais d'une vertu trop calme et toujours supérieure aux passions. Tancrède, héros véritable, s'abandonne à des amours efféminées, qui ne le portent à aucun haut fait, et finissent plutôt par l'avilir. Renaud est bizarre; et tout son caractère consiste à être réservé par le destin à tuer Soliman et à devenir la souche des ducs d'Este. De même que le Tasse paya largement son tribut à l'esprit adulateur de son siècle (1), il accorda au goût de son époque les *concetti*, dont on a voulu à grand tort le faire l'inventeur. Il cherche, dans la grâce artificielle de son travail, à reproduire les beautés de tous ses prédécesseurs; mais souvent il les altère en les exagérant (2); il gâte les situations les plus intéressantes, les plus tendres, par des arguties et par l'excès; et pourtant il a tant de charme, qu'on n'éprouve pas moins de regret à le censurer qu'à dire les défauts d'un ami.

Il vécut à la cour d'Alphonse, duc de Ferrare, en butte à l'envie que le mérite ne peût fuir, objet de l'affection de la duchesse Éléonore, ce qui fut la cause probable de la réclusion à laquelle le condamna le *magnanime* Alphonse dans une maison de fous. Pendant les années qu'il y passa, son poëme fut publié par d'autres, lorsqu'il n'y avait pas encore mis la dernière main; et aussitôt il courut par

(1) Il y a de lui une *canzone* à la louange du terrible Sixte-Quint, où il feint d'aller cherchant partout la clémence, sans la trouver :

Ove fia ch' io la scerna?
Più bella che'n avorio o'n marmi o 'n oro
Opra di Fidia, in te (se'l ver contempio)
Ha la clemenza e nel tuo core il tempio.

Où l'apercevrai-je ici-bas?
Plus belle qu'œuvre de Phidias
En or, en porphyre, en ivoire,
La clémence (tu peux m'en croire)
A chez toi, dans ton cœur, son temple respecté.

(2) Dante fait dire à Ugolin :

Ambo le mani per furor mi morsi,

Je me mordis les deux mains de fureur;

et le Tasse dit de Pluton :

Ambe le labbra per furor si morse,

Il se mordit les lèvres de fureur.

Que l'on traduise ces deux images en peinture.

toute l'Italie, où il obtint le plus heureux succès, c'est-à-dire qu'il lui suscita autant d'ennemis que d'admirateurs. Sans parler de ceux qui ne pardonnent jamais aux hommes supérieurs (1), la Crusca, portée comme toutes les académies à prendre parti pour les morts qui ne donnent pas d'ombrage, contre les nouveaux venus qu'on envie, lui préféra Pulci et Boïardo, proclamant la libre allure de la trame du poëme, mais censurant les caractères, les incidents, le style; Salviati, qui avait consacré deux volumes à passer à l'alambic le style de Boccace, se mit à subtiliser sur celui du Tasse, en commençant par les *armi pietose;* Galilée publia aussi une censure. Or, si l'on écarte l'impardonnable rudesse des formes et cette argumentation sophistique à laquelle pousse constamment le misérable désir de trouver des défauts, plusieurs des reproches qu'ils lui faisaient révèlent, sinon des vues élevées, au moins un goût plus fin qu'on n'est habitué à le supposer chez les critiques de cette époque.

Le Tasse se résigna à la tâche pénible de se défendre; mais il sembla donner gain de cause à ses adversaires, lorsqu'il entreprit de refondre l'œuvre de ses meilleures années pour en faire un poëme presque nouveau, où, respectant davantage la vérité historique, il évita plusieurs défauts de style, où il corrigea quelques événements choquants, et où, à des scènes d'un amour voluptueux, il en substitua d'autres de tendresse conjugale et paternelle. Il y jeta de l'intérêt sur Argant, en faisant de lui un Hector combattant pour la défense de sa patrie; il transporta la prison enchantée de Roger, substitué à Renaud, sur le Liban, et il l'en fit délivrer par ses amis; enfin il supprima les *longs et malheureux amours d'Herminie.* Mais est-ce la faute des critiques, si la vigueur du poëte s'était évanouie? La postérité, qui a oublié la première édition du *Roland furieux* pour la dernière, a laissé de côté la *Jérusalem conquise,* pour relire la *Jérusalem délivrée.*

Le siècle du Tasse pourtant, même dans son injuste rigueur, lui

(1) *S'opre d'arte e d'ingegno, amore e zelo*
D'onore han premio, ovver perdono in terra,
Deh non sia, prego, il mio pregar deluso.

RIME.

Si les ouvrages d'art et d'esprit, en retour
Sont pour obtenir gloire, estime, zèle, amour,
Ou seulement pardon sur cette terre,
De grâce, que ne soit point vaine ma prière.

décernait un rang des plus élevés, lorsqu'il mettait en discussion lequel l'emportait sur l'autre, de lui ou de l'Arioste : Arioste, le poëte du libre élan, de la fantaisie brûlante sans être cependant effrénée, qui plaisante avec son sujet et avec les lecteurs, qui rompt les octaves et les vers comme les épisodes, qui entremêle quatre ou cinq événements parallèles, et se fait tout pardonner par une élégance limpide et une douce animation ; le Tasse, dont la grâce est tout artificielle, qui ne s'écarte jamais de la forme plastique, pauvre dans la langue, boiteux dans l'octave, qui prétend justifier chaque passage par des exemples, et ne hasarde aucun développement capable de retarder ou d'accélérer l'action principale. L'Arioste est l'expression de la renaissance païenne au temps des Médicis, avec cette ivresse de la forme extérieure, du charme corporel, avec la fougue des sens, l'impétueuse ardeur de la vie, et l'éblouissement de l'imagination. Le Tasse signale le retour de l'esprit chrétien dans l'impression pieuse qu'il laisse, dans la générosité de ces chevaliers, dans les rites sacrés, dans la componction, dans la dignité sévère qui règne d'un bout à l'autre de son poëme. Seulement l'invention et la mémoire y usurpèrent trop souvent la place de la foi réelle ; et l'on sent dans cette poésie hésitante, dans cette douceur maladive, la langueur qui envahissait la littérature comme la nation.

La faute en est en partie au caractère propre du Tasse, l'un de ces caractères qui paraissent prédestinés à souffrir. Lors même qu'il eut été rendu à la liberté, il ne put abandonner les cours, ni se renfermer dans sa dignité de grand homme. Il passa alternativement des plaintes aux prières, jusqu'au moment où Rome l'appela pour recevoir au Capitole la couronne jadis décernée à Pétrarque. Il vint, mais mourant ; et, au lieu d'aller habiter les palais, il se retira dans le couvent de Saint-Onuphre. Ce fut sur cette hauteur si propice pour contempler la cité des gloires déchues, qu'il rendit le dernier soupir.

Toujours religieux, et plus encore dans ses dernières années, il essaya aussi de composer un poëme biblique, les *Sept Journées du monde créé*. Nous avons déjà parlé de son *Aminte*, drame qui offre les mêmes défauts que la *Jérusalem*, avec des beautés de style plus châtiées ; mais des caractères en dehors ou au-dessus de la nature y nuisent à l'intérêt et empêchent la pitié. La tragédie de *Thorismond*, qui roule sur l'amour incestueux d'un frère pour sa sœur, tient des intrigues romanesques alors en vogue. Les sonnets et les

canzoni du Tasse sont considérés comme les meilleurs après ceux de Pétrarque ; mais personne ne les lit, comme on lit peu ses ouvrages en prose, écrits sans prétention, mais sans force.

Un autre poëte épique, le Napolitain Jean-Baptiste Marini, se fit Marini. 1569-1625. aussi un nom, grâce à une imagination plus riche, mais sans frein. Destiné au barreau, il y renonça pour suivre son goût pour les vers. Ayant passé en Piémont, on s'y figura qu'il avait voulu faire allusion à Charles-Emmanuel dans sa *Cuccagna*, ce qui le fit mettre en prison jusqu'au moment où il prouva avoir composé cet ouvrage longtemps avant de connaître le duc. Il en fut alors protégé, et ce fut ce prince même qui lui suggéra de prendre *Adonis* pour sujet d'une épopée. Adieu donc toute moralité, tous sentiments généreux ; adieu aussi l'intérêt qui ne peut s'attacher aux peines et aux joies d'êtres surnaturels, ni à des situations qui ne reportent pas la pensée sur nous-mêmes. Il faudra que tout repose sur l'esprit, sans poésie instinctive et spontanée ; il faudra immoler la beauté à la grandeur, la pureté à l'éclat. Or, Marini fit de cette fable un poëme plus long que le *Roland furieux* (il contient quarante-cinq mille vers), et où chaque chant forme presque un tableau à part, avec un titre distinct, comme le *Palais d'amour*, la *Surprise d'amour*, la *Tragédie*, le *Jardin*.

Coloriste facile et harmonieux, riche en poésie, Marini a l'art d'exprimer à merveille en vers aisés, en phrases variées et en cadences mélodieuses, les choses les plus rebelles à la langue poétique. Mais il est obligé de suppléer à ce que sa trame offre de monotone et de frêle par sa nature au moyen de descriptions successives, d'une foule de sentiments croisés, d'images, de peintures, de voluptés ; il ne songe ni à la saine critique ni à la correction, prenant le caprice pour unique règle, s'abandonnant complaisamment à la facilité de ses idées, sans se donner la peine de choisir entre elles ni d'en écarter aucune, sachant rendre en vers les choses les plus ennuyeuses, et employant cent dix strophes à décrire une partie d'échecs entre Vénus et Mercure. Du reste, il ne voit jamais le côté sérieux de la vie ; homme de plaisir, il met à profit les circonstances, et traite le premier sujet venu, sans politique, ni sentiment de nationalité, ni courage. Il est tout emphase, subtilité et rimes sonores ; chez lui la volupté est systématique, sans pudeur, mais sans les transports de la débauche. Ce qu'il sait surtout, c'est se mettre lui-même en scène et extorquer ainsi la gloire, comme d'autres extorquaient une place.

Aussi à peine avait-il publié l'*Adonis*, à l'âge de cinquante-quatre ans, qu'il était porté aux nues. Une peinture voluptueuse, l'inépuisable variété des descriptions de l'amour, une imagination poétique pleine de fougue, au milieu de gens qui se torturaient par manie de pureté, firent non-seulement que ses erreurs parurent pardonnables, mais passèrent même pour des beautés. Charles-Emmanuel le créa chevalier : il fut choyé à Paris par l'hôtel de Rambouillet, dont il sut se concilier la société élégante, et il forma une école de poëtes, chantres des plaisirs galants. Marie de Médicis lui assigna une pension de deux mille écus; et chaque fois qu'elle le rencontrait, elle faisait arrêter son carrosse devant le poëte, qui célébra en six cents vers ses beautés corporelles. Tandis que le Tasse ne pouvait acheter un melon, faute d'argent, Concini autorisait le chevalier Marini à se faire payer cinq cents écus d'or par le contrôleur des finances; il y alla, et en demanda mille. Et quand le ministre lui dit, *Diable, vous êtes bien Napolitain*, il lui répondit tranquillement : *Excellence, il est heureux que je n'aie pas entendu trois mille, tant je comprends peu votre français.*

Lorsqu'il revint à Naples, les arcs de triomphe offraient à l'envi des inscriptions à sa louange : *Marini, mer de doctrine incomparable, esprit des lyres, but des plumes, matière des écritoires, heureux phénix, honneur du laurier :* tant on avait d'adoration pour celui qui avait su réunir le type italien au type espagnol, l'harmonie musicale avec les hâbleries! Achillini, qui sans doute avait lu les poëtes égyptiens et chaldéens, lui disait : *Il s'est formé dans la partie la plus vive de mon âme l'opinion que vous êtes le plus grand poëte parmi tout ce qu'ont produit les Toscans, les Latins, les Grecs, ou parmi les Égyptiens, les Chaldéens et les Hébreux.* Achillini, poëte lui-même des plus extravagants, était porté aux nues, comme le *nec plus ultra* de la poésie; Louis XIII lui faisait don de quatorze mille écus pour une *canzone* et pour un sonnet qui commence ainsi : *Suez, ô feux, pour fondre les métaux* (1)!

(1) Voici une de ses épigrammes :

Col fior de' fiori in mano
Il mio Lesbin rimiro,
Al fior respiro, e 'l pastorel sospiro.
Il fior sospira odori,
Lesbin respira ardori ;

Mais les louanges étaient alors de mode ; et ces tranche-montagnes de la littérature, comme il y en avait tant dans la société, secondaient son allure en se faisant artisans de gloire, caressaient les passions basses à l'aide d'un bataillon dévoué, chantant leurs propres triomphes, et croyant qu'il était beau de dominer le siècle, quel qu'en fût le moyen, et d'obtenir ainsi une existence vantée, qui finissait tout entière au cercueil. Nous avons déjà vu les attaques dirigées contre le Tasse ; mais si le Tasse y répondait en gémissant, d'autres ripostaient avec énergie. Il y eut alors de bruyantes querelles entre le père Noris et le père Macédo, entre Moneglia et Magliabecchi, entre Viviani et plusieurs autres, notamment Alexandre Marchetti et Borelli. Sergardi en vint aux coups avec Gravina ; Jacques Torelli eut les doigts coupés dans une attaque nocturne ; le philosophe modénois Géminien Montanari donna et reçut mainte estocade ; Rossetti eut à soutenir des démêlés sans fin à propos des phénomènes capillaires ; il en fut de même pour le Napolitain Antoine Oliva, qui, arrêté comme appartenant à une société infâme, dite des Blancs, et formée à Rome sous Alexandre VIII, se jeta par une fenêtre, après avoir été mis à la torture.

Marini ayant confondu, dans un sonnet sur les travaux d'Hercule, le lion de Némée avec l'hydre de Lerne, il en résulta une querelle plus acharnée que s'il eût été question d'un dogme de la religion. L'auteur malencontreux fut principalement harcelé par le

L'odor dell' un odoro,
L'ardor dell' altro adoro,
Ed odorando ed adorando, i' sento
Dall' odor, dall' ardor ghiaccio e tormento.

Tenant la fleur des fleurs en main,
Je contemple mon cher Lesbin,
Et, respirant la fleur, au berger je soupire.
La fleur soupire ses odeurs,
Lesbin ne respire qu'ardeurs ;
Quand l'odeur de l'une j'odore,
Les ardeurs de l'autre j'adore ;
Adorant, odorant, ensemble je ressens
De l'odeur, de l'ardeur et frisson et tourments.

On lit encore à Bologne une inscription faite en son honneur, et qui commence ainsi : *D. O. M. Claudio. Achillino. loci. genio. e. suggestu. quid. supra. mortale. spiranti. legum. scientifico. pariter. atque. ad. admirationem. facundo. interpreti. uno. jam. verbo. musageti. omniscio, etc.*

Génois Gaspard Murtola, secrétaire de Charles-Emmanuel et auteur du *Monde créé*. Il y eut alors un déluge furieux d'épigrammes, de sonnets et de libelles, des *Murtoléides*, des *Marinéides*, des grossièretés, des infamies. Murtola tira un coup de fusil sur son rival, mais ne l'atteignit pas; et il aurait encouru le supplice, si Marini n'eût intercédé pour lui : cela n'empêcha pas Murtola, à qui pesait un pareil bienfait, de l'accuser d'avoir mal parlé du duc. Thomas Stigliani aussi, de la Basilicate, qui s'était détourné de la bonne voie pour rivaliser avec ce qu'on applaudissait alors, tout en déployant dans le *Nouveau monde* les merveilles d'une imagination capricieuse, se mit à décocher des traits contre le poëte en vogue sous le symbole de l'*Homme-Marin;* l'autre épancha son fiel dans des sonnets intitulés *les Grimaces* (*Smorfie*) et dans une série de lettres, puis dans l'*Adonis;* si bien que l'assaillant, effrayé d'une immortalité infamante, finit par s'humilier. Mais lorsque son rival fut mort, il fit une aigre censure de l'*Adonis* dans la *Lunette* (*Occhiale*), où l'on ne trouve pas même une bonne critique contre un ouvrage qui en méritait tant; et tout le monde se souleva contre l'audacieux qui se permettait de lancer des pierres contre l'autel (1).

Métaphores. Marini resta pour la postérité comme le type du goût dominant en 1600. Or, il serait curieux de rechercher la cause qui rendit général dans toute l'Europe le goût de l'exagéré et du prétentieux tant dans la littérature que dans les arts, même chez des peuples sur qui ne pesaient pas les misères de l'Italie. L'Allemagne eut l'école de Lohenstein; l'Angleterre, l'euphuisme; l'Espagne, les Gongoriens; la France, le style des précieuses. L'Italie en fut aussi infectée; mais les dates suffisent pour démontrer que si elle ne prit pas modèle sur les autres, ce ne fut pas elle non plus qui leur ouvrit la mauvaise voie. On a pu signaler jusque dans la correction de Pétrarque des afféteries et des antithèses de sens ou de paroles. Les imitateurs, qui choisissent toujours le pire, s'en prévalurent pour excuser leurs fautes et même pour les aggraver, d'autant plus que, multipliant les vers sur des affections qu'ils ne ressentaient pas, ils devaient suppléer par des artifices d'esprit à la tiédeur du cœur. On en retrouve aussi des traces dans les meilleurs auteurs de 1500, et plus encore à mesure qu'on se

(1) Marini donne cependant à entendre dans la préface de l'*Adonis*, où il explique son système, que plus d'un refusait son encens à l'idole du jour.

rapproche de 1600 (1). Le Tasse abonde de pareilles pointes; Marini les sème à foison; et les prosateurs, les poëtes, ne sachant

(1) On trouve dans Jérôme Britonio, qui est de 1530, un sonnet que Crescimbeni, dans son recueil, cite parmi les bons, et qui commence ainsi :

Nascon tanti pensier dal mio pensiero
Ch' io, per troppo pensar, non so che penso;
E' in tanti modi i miei pensier dispenso
Che dar non so di me giudizio intero.

Tant de pensers naissent de ma pensée, que, pour trop penser, je ne sais ce que je pense ; et je laisse aller mes pensées en tant de manières, que je ne sais émettre sur moi-même un jugement complet.

Curzio Gonzaga, poëte de 1580, dans le même recueil :

D' un ghiaccio ardente e d' un gelato foco,
D' un pianto dolce e d' un timor audace,
D' un desir folle e d' un sperar fallace,
Mi nutrisco e consumo a poco a poco, etc.

Je me nourris et me consume peu à peu d'un frisson ardent et d'un feu glacé, de douces larmes et d'une crainte audacieuse, d'un désir insensé et d'un espoir décevant. Un amour amer m'enveloppe de peines et de plaisirs, etc.

L'Arétin est rempli de ces jeux de mots ; et, pour prendre au hasard, il dit par exemple : « Dans mes *Capitoli*, qui ont le mouvement du soleil, les lignes des viscères s'aplatissent, les muscles des intentions ressortent, et les profils des affections intrinsèques se dessinent. »

On lit dans Guarini :

Colei che ti da vita
A te l'ha tolta e l'ha donata altrui,
E tu vivi, meschino, e tu non mori?
Mori, Mirtillo, mori...
Mori, morto Mirtillo, etc.

Celle qui te donne la vie te l'a ôtée, et la donne à un autre ; et tu vis, misérable, et tu ne meurs pas? Meurs, Myrtil, meurs;... meurs, Myrtil déjà mort, etc.

Et ailleurs :

Cruda Amarilli, *che col nome ancora*
D'amare, *ahi lasso*, amaramente *insegni.*

Cruelle *Amaryllis*, qui enseignes par ton nom même à *aimer*, hélas ! *amèrement.*

Enfin ne trouve-t-on pas jusque dans l'Arioste des passages comme ceux-ci :

Il vento intanto di sospiri, e l'acque
Di pianto, faceam pioggia di dolore.
XXIII, 8.

... Des soupirs le souffle orageux
Et l'eau des pleurs font ruisseler la pluie.

s'opposer, ne fût-ce que par haine contre les dominateurs, à l'invasion de la littérature espagnole, ils s'essoufflèrent à la suite de Marini, poursuivant la bizarrerie ampoulée, l'originalité à force de calcul, le retentissement des mots sonores, au lieu de s'attacher aux pensées et aux sentiments. Car, de toutes les corruptions, celle qui séduit le plus est la recherche de la pensée; et ce goût une fois pris, il est très-difficile de s'en déshabituer, ou de se persuader qu'il est mauvais.

Alors la géographie, l'histoire, l'univers, n'existent plus que pour fournir l'unique butin dont on fasse cas, des métaphores; la phrase, la couleur doivent prédominer sur le fond, et l'on recherche l'argutie pour l'argutie, le brillant pour le brillant, en visant à la grandeur de l'image, et non à sa finesse. Le talent est l'unique mode, et les grands seigneurs du style et de la métaphore, comme quelques-uns de ceux qu'on voyait de par le monde, étalaient l'or sur leurs habits, lorsqu'ils n'avaient pas de chemise. Ayant donc horreur du naturel, négligeant la langue, ces esprits faux et affectés prennent le maniéré pour la grâce, l'ampoulé pour le sublime, l'antithèse pour l'éloquence, les jeux de mots pour de la gentillesse. Ils cachent sous un amas de phrases boursouflées la nudité du sujet; ils battent sur l'enclume jusqu'à ce qu'elle s'échauffe. Flottant entre l'affectation insipide et la trivialité grossière, le

Con l'acqua di pieta l'accesa rabbia
Nel cor si spegne.

XXIV, 34.

L'eau de pitié vient éteindre en son âme
La rage ardente qui l'enflamme.

Gestano l'arme insino al ciel faville,
Ansi lampade accese a mille a mille.

XXIV, 100.

Avec fracas leurs fers entre-heurtés
Font dans les airs jaillir mille étincelles,
Éclairs plutôt aux sinistres clartés.

Baciò la carta diece volte e diece :
Le lagrime vietar che su vi sparse
Se con sospiri ardenti ella non s'asse.

XXX, 79.

Baisant vingt fois le papier qu'elle presse,
A son amant chaque baiser s'adresse,
Et, sans les pleurs dont il est arrosé,
De ses soupirs le feu l'eût embrasé.

talent consiste pour eux à associer les idées les plus disparates; et comme la vulgarité s'accorde très-bien avec l'emphase, il n'y eut plus d'image, si saugrenue, si frivole qu'elle fût, qui ne s'accoutrât de métaphores. Les étoiles devinrent les *sequins ardents de la banque de Dieu*, et *les clairs flambeaux des obsèques du jour*; la lune, *l'omelette de la poêle céleste*; le soleil, un *bourreau qui tranche avec la hache de ses rayons le cou des ombres*; et le mont Viso couvert de neige, *l'archiprêtre des monts en cotte blanche*. Pour Ciro de Pers, les calculs dont il souffre sont des marbres qui naissent dans ses entrailles pour former sa sépulture ; pour un autre, les insectes dont la tête d'une belle est le séjour sont des *chevaliers d'argent en champ d'or*; un troisième compare les âmes à des chevaux qui, leur course finie, trouvent dans le ciel une *provende d'éternité, une écurie d'étoiles*.

Le pire étalage de ces indigestes ornements parut dans la chaire, où l'on oublia trop que la simplicité est le premier mérite de l'éloquence, ce qui fit qu'on crut ne pouvoir y atteindre que le poing tendu et les cheveux hérissés. Les titres même des sermons d'alors trahissent cette malheureuse manie (1). Les propositions étaient des plus bizarres : l'un retrouvait dans saint Antoine les métamorphoses d'Ovide; un autre, dans saint Dominique, les travaux d'Hercule. Le Milanais Joseph-Marie Fornara prouvait en sept discours, dans le *Nouveau soleil de Milan caché sous le saint clou*, que cette relique est un soleil qui naît, qui illumine, qui réchauffe, qui dessèche, qui court, qui se repose (2). Le même orateur démontrait, dans l'éloge funèbre de Philippe IV, que ce prince fut *magnum pietate et magnitudine pium*. Prédicateurs

(1) *La tyrannie de l'amour divin*, par ALTOGRADI. *Le lis odoriférant*, par LUDOVIC SESTI. *La politique du ciel dans le soleil et dans les neiges du Christ transfiguré*, par ALPHONSE PUCCINELLI. *La villa royale de la Vierge Marie, avec une délicieuse habitation pour le Dieu incarné, et un palais royal orné de pierreries, bâti sur le psaume Fundamentum ejus*, par LAURENT CARDOSI. *La peinture de Timante*, par le père SERAFINI. *Le zodiaque chrétien enrichi, ou les douze signes de la prédestination divine expliqués par autant de symboles*, par le père DREXELIO. *Le Phaéton réglé*, et *l'Éclipse produite par la mort du Soleil des grandeurs*, par l'évêque FULGENCE ARMINIUS MONFORTE. *La nouvelle divinité de la fortune, avec la voile de la lettre sacrée en faveur des Messinois*, et *les Délices de l'amour de Nazareth en cultivant sur la terre les printemps du paradis*, etc.

(2) On trouve aussi, dans saint François de Sales, un chapitre intitulé *Que le mont Calvaire est la véritable académie de la dilection*.

Le frère Joseph-Paul, de Côme, commençait ainsi son carême : *Pour réunir contre les vices, légionnaires de Satan, une armée nombreuse, la pénitence bat le tambour ce matin.* Le père Emmanuel Orchi, son compatriote, dont *l'esprit passait pour plus angélique qu'humain,* est-il dit dans la préface de ses sermons posthumes pour le carême, qui *seront la merveille du monde entier,* fut passé maître dans l'art d'amonceler les choses les plus disparates. Il débute par l'image du paon qui, après avoir déployé la pompe de sa queue parsemée d'yeux, dès qu'il regarde ses pattes reste confondu de leur difformité. Il passe ensuite à la pomme, dans laquelle il reconnaît la figure complète du ciel et du monde ; puis au jeu de ballon, aux gazons de la prairie ; au savoir de Ptolémée, de Ticone, de Fracastor ; à Bucéphale, en qui il retrouve la chaire, non moins difficile que lui à monter ; enfin il laisse à ses auditeurs une *bouchée salutaire* à mâcher. Il fait une autre fois le procès au riche dans toutes les formes ; il tire du jugement universel une tragédie régulière, avec ses actes, ses chœurs, ses intermèdes. Il érige pour Pâques un arc de triomphe avec huit colonnes, quatre niches, deux ovales, un grand vide sur la corniche, et entre elle et l'arc un *champ en carré, mais non carré,* de telle sorte que le sermon tout entier se passe à bâtir et à expliquer.

Des lambeaux d'érudition profane, des citations, des épigrammes, des enfilades de proverbes, les divinités païennes, l'astrologie, sont les échasses sur lesquelles se guinde sa misérable grandeur. Ici il vous parle des *artificieux tire-lire* d'un oiseau ; là, des vers à soie qui *mangent avec une saveur soporeuse et dorment d'un savoureux assoupissement.* Ailleurs, c'est la Madeleine *le front levé, la figure effrontée, à l'aspect impudent ;* mais, en entendant le Christ, *l'Auster pluvieux d'une tendre componction s'éveille dans le midi de son cœur, et, soulevant les vapeurs de ses pensées confuses, condense dans le ciel de son esprit les nuages de la douleur.* Sans respect pour lui-même, pour ses auditeurs, pour Dieu même (1), il ne songe qu'à l'image, à la peinture. Tantôt il compare l'homme à un orgue ; tantôt, le pécheur à une blanchisseuse qui, « le coude nu, le jupon retroussé, prend

(1) « Oh ! maintenant, s'écrie Dieu, voilà que tu me fais mettre en colère. — Mais, Seigneur, à quel jeu jouons-nous ? — O Seigneur, vous avez appris à vos dépens à vous comporter ainsi : combien de fois on s'est moqué de vous ! »

le linge sale, se met à genoux près d'un cours d'eau, se courbe sur une pierre pendante, trempe le linge dans l'eau, le frotte de ses poings, le bat avec la paume de la main, le rince, le tourne, le roule, le secoue, le ramasse, le tord; puis l'ayant mis dans une cuve, après avoir fait à l'ardeur du feu, dans une chaudière, une lessive mordante avec de l'eau et des cendres fortes, la coule bouillante dessus. Alors elle joue de nouveau de l'échine, redouble la force de ses bras, celle de ses mains, non moins libérale de sueur que de savon; et enfin s'en allant au bord de l'eau limpide, en quatre frottements, trois secousses, deux rinçages, une torsion, elle en tire le linge plus blanc et plus délicat que jamais. »

Il ne s'en fallait guère que ses nombreux auditeurs n'éclatassent en applaudissements; aussi, au moment de les quitter, leur parle-t-il de *son amour, qui, en peu de jours, est devenu géant; car leur attention fut sa nourrice, elle l'emmaillotta, le berça; puis, déshabitué du sein maternel par l'aloès d'un départ amer, il se repaîtra du mets solide d'une affection compacte.* Vient ensuite le désir de revenir vers eux, *qui est une grossesse à maturité, si bien qu'il endurera les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que la grâce du ciel lui serve de Lucine pour mettre au jour un nouveau carême.*

Tous les contemporains de Segneri ne déliraient pas sans doute à ce point; mais la plupart d'entre eux certainement (1) songèrent

(1) Il n'en était pas ainsi seulement en Italie: Ulric Megerle, appelé Abraham de Sainte-Claire (1642-1709), est célèbre sous ce rapport en Allemagne. C'est de lui, dit-on, que Schiller a emprunté le discours qu'il met dans la bouche d'un capucin, dans le *Camp de Wallenstein*. En se présentant, pendant la guerre de trente ans, au milieu des tentes des catholiques, où l'on dansait et où l'on faisait la débauche, le religieux s'écrie :

« Oh! oh! tralerala. Bravo! mais très-bien! comme on y va! Je vais, ma foi, me mettre aussi de la partie. Quelle honte! est-ce ici une armée de chrétiens? ou sommes-nous des Turcs, des anabaptistes? Est-ce ainsi que vous vous riez du dimanche? Croyez-vous que le Seigneur ait les mains engourdies, et qu'il ne saura pas vous châtier? Vous semble-t-il que ce soit le moment de baffrer, de boire à tire-larigot, de gambader? *Quid hic statis, otiosi?* Que faites-vous là à vous gratter la couenne? La guerre fait le diable à quatre, et l'armée ne songe qu'à se remplir le sac; elle cherche les bouteilles et non les batailles, les poulets et non les boulets, et, au lieu de suivre ses bannières, elle court après les vivandières. Temps de désolation que celui-ci! Des signes funestes apparaissent dans le ciel : le Seigneur a déployé sur les nuées le manteau sanglant

plus à l'effet qu'aux résultats (1). Les écoles et les académies contribuaient du reste à les former ainsi : on y proposait la plupart du temps des arguments inutiles, spécieux, paradoxaux, plus souvent absurdes ; par exemple : que le vice et la vertu ne peuvent se cacher ; — s'il vaut mieux pour une vieille femme avoir été, dans sa jeunesse, ou belle ou difforme. — C'étaient des harangues sur des sujets d'invention, des ambassades supposées, des accusations et des défenses pour des crimes imaginaires, et par cela même extravagants ; des thèses pour et contre à soutenir, et toujours en se battant les flancs pour faire étalage d'esprit.

Il n'était pas jusqu'au titre de ces recueils ridicules qui ne dût briller du même clinquant : les *Ruisselets du Parnasse*, les *Fuis l'oisiveté*, les *Éclipses de la lune ottomane*. Le Milanais Charles

de la guerre, et il tient en main une comète comme une hache menaçante. L'arche de l'Église vogue sur le sang ; l'empire romain, que Dieu le protége ! mais chaque jour il va coulant bas. Le *Danube* devient un fleuve de *dommage ;* les portes des *monastères* ne sont plus *entières ;* les couvents sont ouverts à tous les *vents ;* les *églises* sont converties en *enclos ;* des biens du clergé, il ne reste que *zéro* (a). D'où tout cela provient-il ? Je vais vous le dire. Vos vices en sont la cause, vos péchés, l'abomination, l'idolâtrie des soldats et des officiers ; parce que le péché est un aimant qui attire le fer de la guerre sur un pays. La mauvaise fortune suit toujours la mauvaise vie ; et celui qui coupe l'oignon est sûr de pleurer. Une chose vient après l'autre, comme l'*a* après le *b*. *Ubi erit victoriæ spes, si offenditur Deus ?* Comment remporter la victoire, si on délaisse la sacristie pour vivre au cabaret ? La femme de l'Évangile retrouve l'argent perdu ; Saül retrouve les ânesses de son père ; Joseph retrouve ses frères : mais celui qui chercherait parmi les soldats la bonne conduite, la crainte de Dieu, l'honnêteté, chercherait Marie dans Ravenne, et ne la trouverait pas, quand il allumerait cent fanaux.... N'est-ce pas un des commandements, de ne pas proférer le nom de Dieu en vain ? Et où entend-on plus jurer que dans le camp de Friedland ? Si les cloches du pays sonnaient toutes les fois qu'il vous sort de la bouche un *corps* et un *sang* (ce sont des jurons), bientôt on ne pourrait plus trouver de sonneurs, etc.

(1) On lit, dans le *Diario di Roma* de 1640 à 1650, les lignes suivantes d'un catholique rigide :

« Avec le carême, la comédie finit dans les maisons et dans les salles de spectacle ; elle commence dans les églises et dans les chaires. La sainte tâche de la prédication sert à satisfaire la soif de célébrité ou l'adulation. On enseigne la métaphysique que le prédicateur entend peu, et que les auditeurs n'entendent pas du tout. Au lieu d'instruire et de corriger, on prononce des panégyriques, dans le seul but de faire son chemin. Le choix du prédicateur ne dépend pas du mérite, mais de la faveur. »

(a) Ce sont des jeux de mots que la traduction ne peut rendre.

Pietrasanta fit les *Avortements de Clio;* le Vénitien Marc Boschini composa en quatrains *La carte de la navigation pittoresque....., divisée en huit vents, par lesquels la nef vénitienne est conduite dans la haute mer de la peinture, comme dominatrice absolue, à la confusion de ceux qui n'ont pas l'intelligence de la boussole.* Le Siennois Angélique Aprosio publiait un dictionnaire de pseudonymes sous ce titre : *la Visière levée, hécatoste d'écrivains qui, désireux d'aller masqués hors le temps de carnaval, sont découverts par*, etc.

Bien plus, les savants eux-mêmes n'étaient pas exempts de ce travers de l'époque. Torricelli dit que « la force de la percussion porte dans la scène des merveilles la couronne princière ; » et que « le célèbre Galilée travaillait ce bijou pour en enrichir le collier de la philosophie toscane. » Montanari donna pour titre à un traité contre l'astrologie *la Chasse à la fouée ;* à un autre sur la foudre, *les Forces d'Éole ;* à un troisième sur les monnaies, *la Monnaie en conseil d'État.* Emmanuel Tésauro, le Marini de la prose, écrivit dans ce style un traité assez long de philosophie. Le père Lana en composa un *De la beauté dévoilée, où se découvrent les beautés de l'âme* (Brescia 1681) ; or, chaque chapitre présente une métaphore : *La reine au balcon*, c'est-à-dire, l'âme qui par les yeux fait voir ses beautés ; *Les breuvages amoureux donnés à boire à l'épouse par son serviteur pour la pousser à l'adultère ;* c'est-à-dire les plaisirs du corps qui enlèvent l'âme à Dieu, et ainsi de suite continuellement.

Un bavardage misérable présidait donc, comme d'ordinaire, aux funérailles de la littérature et de la nation.

On ne peut dire que la mode les aveuglât au point de ne pas leur laisser voir leur délire ; car le jésuite Giuglaris, qui dans ses sermons ne le cède à personne en énormités du même genre, a écrit, dans un style sage et tout uni, l'*École de la vérité ouverte aux princes.* Ceux-là aussi écrivaient purement, qui mettaient le moins d'art dans leur style ; ce qui prouve qu'il en est à cet égard comme on l'a dit en fait de morale, où pour être mauvais il faut faire un effort. Galilée écrit avec clarté, élégance et force, en s'affranchissant des modes arides de l'enseignement ; et cette clarté, on l'attribuait à la lecture continuelle de l'Arioste. Les expériences de l'Académie del Cimento sont exposées d'une manière limpide et sûre, où l'élégance s'associe à la philosophie. Au nombre de ses membres se trouvait Charles Dati, à qui tous les savants donnaient à revoir

leurs ouvrages avant de les livrer à l'impression; il fut recherché par Christine de Suède et par Louis XIV.

On pourrait encore signaler dans Florence un certain nombre d'écrivains exempts des ambitieuses misères de ce temps. La Crusca y continuait ses utiles travaux, et les uns s'appliquaient à étudier les classiques, les autres à censurer ou à louer les ouvrages nouveaux. Buommattei donna la première grammaire toscane en 1643. Celse Cittadini, homme très-docte (1553-1627), recherclia les origines de la langue toscane. Le père Mambelli, jésuite de Forli (1644), fit paraître sous le nom de Cinonio ses *Observations sur la langue italienne*. Daniel Bartoli écrivit, pour se défendre des critiques vraies ou supposées dirigées contre lui, l'*Orthographe italienne* et le *Droit et le tort du cela ne se peut,* ouvrage où il entreprit la tâche exagérée de prouver qu'il n'y a pas de règle de grammaire sans exemples contraires; et comme il ne recherche ni si les exemples proviennent d'incorrections dans le texte, ni s'il est nécessaire de déduire les règles d'un principe plus large, il ne conduit ses lecteurs qu'au scepticisme.

Grammairiens.

Benoît Fioretti de Pistoie (1579-1642), qui prit le nom de Udeno Nisieli, composé de trois langues (οὐδενός, *nisi Eli*), et indiquant qu'il n'appartenait à personne qu'à Dieu, prit à partie la Crusca, et s'éleva contre la prolixité inusitée des auteurs. Il montre dans les *Progymnasmates* beaucoup de philosophie de style. Peu de temps après, le Bolonais Corticelli publiait une *Grammaire* et *Cent Discours sur l'éloquence toscane,* déduisant les règles de l'usage, mais n'adoptant pour usage que celui des classiques, des *trecentisti* même presque exclusivement; il donna aussi une édition de Boccace purgée des passages scabreux. Les réimpressions de Boccace se multipliaient ainsi que les commentaires sur ses écrits; et Léonard Salviati, consul de l'Académie de Florence, bon écrivain, quoique la manière basse dont il persécuta le Tasse l'ait déshonoré, formula, dans ses avertissements sur le *Décaméron,* des règles sages sur la manière d'écrire correctement.

Tassoni commentait Pétrarque sans aveuglement : les *Observations sur le style* de Sforce Pallavicino sont parfois subtiles, mais souvent très-convenables : Jacob Mazzoni de Césène s'élève dans la *Défense de Dante*, à des généralités esthétiques très-remarquables. Jérôme Gigli de Sienne (1660-1722), plein d'agrément dans les réunions et dans les petites comédies, adapta dans le *Pirlone* le sujet

du *Tartufe* à la société italienne, et d'une manière si vive, qu'il provoqua des plaintes officielles. Il publia à Rome les œuvres de sainte Catherine, avec un vocabulaire des locutions qui y sont employées, et dont il se servit pour attaquer la Crusca et tous les Florentins, sans même épargner les princes. Ceux-ci en firent une affaire majeure; et le livre, brûlé par le bourreau, fut mis à l'index à Rome. Gigli se rétracta.

Michel-Ange Buonarroti le jeune admire Pétrarque ; mais cette admiration ne le préserve pas du mauvais goût en vogue. Ainsi il s'exprime en ces termes à propos du sonnet du poëte, *Amour qui vit et règne dans ma pensée :* « Or vous ne trouverez pas mau-« vais, très-courtois académiciens, que j'ose parler sur un sujet si « élevé; vous ne m'accuserez pas de folie et de témérité lorsque, « pour obéir à qui me l'a commandé et pouvait le faire justement, « je me suis embarqué (*impelagato*) pour un si grand voyage sur « une mer si périlleuse, au milieu de l'onde d'une louange incer-« taine, en butte aux vents de l'ignorance et du blâme, qui pour-« raient me submerger pendant que je voguerais faiblement avec la « frêle nacelle de mon esprit. »

Il se croyait obligé de parler ainsi devant des savants; mais lorsqu'il employait le langage du peuple, il revenait à la nature, et l'on ne trouve pas une tache qui accuse cette peste du mauvais goût dans ses comédies de la *Tancia* et de la *Fiera*, écrites tout exprès pour y placer une infinité de termes populaires que l'on ne trouve pas dans les livres, et dont la Crusca voulait avoir des exemples pour son vocabulaire.

Des étrangers même s'occupèrent de la langue italienne, entre autres Ménage, qui, aidé de Redi et de Dati, en rechercha les étymologies, quelques-unes extravagantes, toutes sans système. L'abbé Regnier Desmarets traduisit *Anacréon* en italien, et mérita d'être compté parmi les membres de la Crusca. Nous avons aussi des vers italiens de Milton et de Voiture.

Ce n'était donc ni par ignorance ni par négligence que l'on tombait dans cette afféterie boursouflée de 1600. Nous osons même dire que l'attention se porta alors pour la première fois sur l'artifice du style italien, et qu'on s'attacha à moduler la période, à calculer les cadences, à dire chaque chose le mieux possible. Quelques-uns des écrivains antérieurs prétendaient imiter les Latins en donnant à la phrase des tours forcés; d'autres suivaient le na-

turel sans le moindre artifice. Machiavel ne s'inquiète pas du choix des mots ; le style de Varchi est brisé, celui de Bembo contourné, celui de Guicciardini haletant ; les autres écrivains de 1500 ont des périodes entortillées, des membres de phrases réfractaires, des expressions boiteuses, des images sans précision. A peine peut-on excepter le majestueux della Casa, le limpide Annibal Caro et l'aimable Firenzuola, qui déclarait avoir « toujours fait « usage des termes et des façons de parler que l'on échange jour« nellement, dépensant les monnaies courantes et non les pièces « trop usées (1). »

Bartoli. Alors la période devint une science, et, à défaut d'autres auteurs, nous citerions Bartoli et Pallavicino, maîtres suprêmes dans les artifices du style. Le premier (1608-1685), après avoir prêché en différents pays, fut appelé à Rome pour écrire l'histoire de la compagnie de Jésus. Au lieu d'y adopter la forme d'annales, il la distribua selon les provinces : Indes, Japon, Chine, Angleterre, Italie. Personne n'y pourrait trouver l'ombre de critique ; aussi nous garderons-nous bien de le ranger parmi les historiens. L'exposition est, du reste, tout « or moulu et perles liquéfiées : » rien n'y est dit que par phrases, avec d'abondantes descriptions, dont quelques-unes sont vraiment admirables, mais sans animation ni spontanéité. L'ensemble vous éblouit ; mais on est fatigué par ce style tout à fait personnel, par cette richesse ambitieuse de modes, et par la subtilité des pensées, dont l'harmonie est chancelante, la nouveauté superficielle. On a tiré récemment de l'oubli cet écrivain, dont on a multiplié les éditions et les extraits ; mais le suffrage de ses admirateurs n'a pu le maintenir en crédit dans un siècle où l'on estime plus la force que l'agrément (chez les bons auteurs s'entend), et où c'est un tort de dire en deux lignes ce qu'on peut exprimer en une.

Ses compositions historiques surpassent de beaucoup ses œuvres morales, savoir, la *Récréation du sage*, l'*Homme de lettres*, les *Symboles transportés à la morale*, la *Pauvreté contente*, l'*Éternité conseillère*. Il y règne un ton scolastique et déclamatoire, à l'ennui duquel ajoutent une foule d'expressions alambiquées. Quant à ses ouvrages scientifiques sur la glace, sur la tension et la pression, sur le son et l'ouïe, ce sont des thèses péripatéticiennes indignes de voir le jour après Galilée.

Pallavicino. Nous avons déjà rendu justice à l'*Histoire du concile de Trente*

(1) *Dialoghi sulla bellezza.*

par Pallavicino, qui, lorsqu'il laisse de côté l'ennuyeuse polémique, peut servir de modèle pour le style à ceux qui se contentent d'une médiocrité fleurie. Après la première édition, il en polit avec soin une nouvelle sous le rapport de la langue, afin qu'elle pût être citée par l'Académie de la Crusca, « honneur qu'il estimait autant que le cardinalat. » Il publia aussi un *Traité du bien* en forme d'entretiens, et un autre sur la *Perfection chrétienne*, d'une élocution naïve. Il réfuta en latin les diatribes de Jules Scotti contre les jésuites, dans la *Monarchia solipsorum*; enfin, après avoir entrepris la vie d'Alexandre VII, il l'interrompit quand il vit ce pontife tomber lui-même dans le népotisme qu'il avait d'abord réprouvé. Décoré de la pourpre, il conserva la sobriété du religieux.

Paul Segneri (1624-1694), jésuite aussi, ne se jette pas dans la surabondance des écrivains précédents. Son style procède d'un cours fluide (nous voudrions pouvoir en dire autant des choses), également éloigné de la sécheresse des prédicateurs de 1500 et de l'emphase de ceux de 1600; et quand il se montre sobre de mots, il ôte l'espérance de faire mieux. Plein d'esprit, de doctrine et d'art, très-délicat à sentir le nombre oratoire, toujours animé, toujours clair, parfois même simple et concis, d'autres fois il s'abandonne aux défauts de l'école, à des tournures de rhéteur; il se jette dans l'emphase pour soutenir la vivacité du discours; il emploie à profusion les figures de rhétorique, les suspensions, les rétractations, les exclamations, des antithèses, et des formes contestées. Il y aurait trop à relever, pour le fond, à ces citations réitérées, à cette habitude de torturer les textes pour les amener à ses allusions, et de fausser l'histoire pour en tirer des exemples; à ses propositions même ou fausses, ou puériles, ou défectueuses. Segneri.

Or, nous parlons toujours de son *Carême;* car, dans les *Panégyriques,* l'obligation d'être fleuri le précipite tête baissée dans le mauvais goût; tandis que dans quelques ouvrages d'édification domestique, comme le *Chrétien instruit* et la *Manne de l'âme,* il est un modèle d'exposition limpide. Ses méthodes furent adoptées dans les missions ainsi que ses *Laudes,* faciles à chanter et à comprendre.

Plusieurs écrivains traitèrent de la morale, mais sans rien produire de neuf ni d'estimable. On loue les *Dialogues* du Tasse; mais qui les lit? Qui connaît autrement que de nom la *Noblesse des femmes* de Domenichi, l'*Institution des femmes* de Dolce, la *Phi-*

losophie morale d'Antoine Bruciati, les *Avertissements moraux* de Muzio, la *Ginipedia* de Vincent Nolfi, et autres ouvrages encore? L'amour et l'honneur en sont les arguments ordinaires : l'un est subtilisé platoniquement, et, par suite, il ne peut s'appliquer ni à la vie sociale ni à l'histoire; l'autre est quintessencié dans les susceptibilités du temps, et résumé en cette science dite chevaleresque, sur laquelle nous possédons de trop nombreux traités.

Octave Ferrari de Milan (1607-1682), professeur d'éloquence à la bibliothèque Ambroisienne, puis à Padoue, exerçait sa faconde à louer les princes qui le rémunéraient. Sa patrie lui assigna un traitement en qualité de son historiographe; mais il était trop timide peut-être pour une pareille tâche, et il ne termina rien, s'occupant de préférence à rédiger emphatiquement des compliments académiques. Il réussit mieux dans les antiquités et les recherches des origines de la langue italienne, bien que jamais il n'en fît usage dans ses écrits.

Magalotti. Le Romain Magalotti (1637-1712), élevé en Toscane, où l'admiration pour la netteté de son esprit le fit retenir, écrivit sur mille sujets, fit des relations de ses voyages et de ceux des autres, et l'*Histoire de l'Académie del Cimento*. Épris de St.-Évremond, il le traduisit, et voulut imiter sa philosophie, spirituelle, gaie, toute mondaine. Aimant extrêmement les odeurs, il en parlait et il écrivait sur elles avec ivresse. Chargé de plusieurs ambassades, il y trancha du grand seigneur; puis, rappelé à Florence, il ne put se faire dans une ville où tout lui paraissait au-dessous de son mérite, et, par dépit, il se fit prêtre de l'Oratoire. Mais bientôt aux regrets, il sortit de cet ordre, et se retira honteux à la campagne, pour retourner enfin à la cour.

Il écrivit contre les athées ou plutôt contre les indifférents les *Lettres familières* (1), « œuvre systématique et profonde, et la plus

(1) Magalotti dépeint ainsi son comte, auquel il n'assigne pas de nom :
« Vous vous trouvez avoir de l'argent, de la naissance, de la jeunesse, de la vigueur, du courage et de la conduite. Vous vous voyez aimé de votre maître, estimé de vos généraux et courtisé des dames... : ajoutez maintenant la table, le jeu, les sociétés, les amusements, les plaisirs et le bonheur. De là vient que, si vous faites une campagne, toutes choses tourneront toujours bien pour vous, attendu que vous agissez toujours comme vous le devez; si vous vous battez en duel, vous en sortez toujours avec l'avantage; du moins il en a été ainsi jusqu'à présent. L'hiver, s'il y a à faire quelque action d'éclat, vous êtes toujours le premier appelé. Vous allez, vous battez l'ennemi, vous revenez, vous pourvoyez d'écharpes

fortement pensée qui soit sortie des presses de l'Europe sur ce sujet (1). » Le recueil de *canzoni* intitulé *la Dame imaginaire* vient de la tête et non du cœur (le titre même l'indique assez); or Filicaja lui-même écrivait à l'auteur : « Je vois dans vos vers une telle pro« fusion de bel esprit et de belles idées, que je ne sais comment « vous pourrez échapper à l'accusation d'indigne dissipateur, ne « connaissant pas la modération, et voulant toujours rendre en « grand les choses les plus petites; les faire tellement croître de statu« re, que, de naines qu'elles étaient, elles deviennent gigantesques. »

Il y a beaucoup de mérite dans l'histoire du cardinal Bentivoglio, ainsi que dans ses lettres. Les *Nouvelles* (Ragguagli) *du Parnasse*, de Trajan Boccalini (1556-1613), offrent une invention originale, qui depuis a été souvent imitée; la monotonie de la forme y est rachetée par la variété intérieure, qui consiste en jugements prononcés par Apollon sur les gens de lettres, sur les hommes, les événements, et principalement sur la politique. Le libéralisme des Italiens d'alors consistait à haïr l'Espagne; et Boccalini en est le

toutes les toilettes des dames de N. Si vous vous mettez à table en grande compagnie, soudain on met sur le tapis la religion. Vous entendez un brutal en parler avec peu de respect; un autre, qui tranche du libertin, rapporter avec dérision un passage obscur de l'Écriture; un autre, qui se donne des airs de philosophe, en faire ressortir le rapport avec la raison naturelle corrompue. Vous riez, vous applaudissez; et, tout ce qui mettrait à l'aise les exigences de votre cœur étant de votre goût, le plaisir que vous y trouvez vous tient lieu peu à peu de persuasion, sans que vous vous en aperceviez. Cependant vous buvez et mangez joyeusement, vous sortez de table bouillant de vin, de concupiscence, de vanité, et vous rentrez au logis à deux heures après minuit. Vous levez la canne pour un rien, et vous l'appliquez sur la tête du page qui n'accourt pas soudain vous précéder avec le flambeau, au valet de chambre qui s'avance engourdi par le sommeil. Par moments vous blasphémez, pour faire montre d'énergie. Vous vous mettez au lit, et, pour vous concilier le sommeil, vous lisez un chapitre du Traité théologico-politique, ou du *Léviathan;* et, disant bientôt qu'ils ont raison, vous vous mettez, avant de vous endormir, à rêver qu'Alexandre et César, pour dire beaucoup, devaient être à peu près comme vous, mais non pas plus certainement. Vous dormez jusqu'à midi; vous allez à l'église pour voir le beau monde; vous affectez surtout l'irrévérence, attendu qu'à votre avis elle relève l'idée qu'on peut avoir de votre esprit, de votre élégance, de votre bravoure : or, dans ce cas seulement, je pourrais dire que vous vous réjouissez qu'il y ait une religion au monde pour faire montre que vous ne vous en souciez pas.

« Ce sont là les fondements de votre athéisme. »

(1) GENOVESI.

représentant. Écrivant à Venise, boulevard de l'indépendance italique, il déclame contre l'esprit militaire et la profession des armes ; il fait l'éloge de la liberté, sans pardonner à l'insolence des nobles vénitiens à l'égard des citoyens. Les mêmes sentiments respirent dans la *Pierre de touche* et dans les *Commentaires sur Cornélius Tacite*, observations politiques à la manière de Machiavel, où il cherche à jeter de l'agrément sur les matières d'État, et à enseigner les moyens de « raccourcir la chaîne fabriquée par les Espagnols pour l'asservissement de l'Italie. » Mais, au lieu de maudire, il plaisante avec amertume ; il blesse, mais sans déchirer : il excita pourtant l'indignation, et il fut tellement maltraité dans une attaque nocturne, qu'il en mourut (1).

Salvini. Antoine-Marie Salvini, de Florence (1653-1729), encouragé à l'étude des belles-lettres par Redi, apprit plusieurs langues, et traduisit ce qu'elles avaient de mieux en poëtes et en prosateurs. Il donna notamment une version littérale d'Homère, tâche discréditée par ceux qui, venus depuis, s'en sont servis pour faire mieux que lui. Très-recherché dans la bonne société et dans les académies, il composa pour ces dernières un grand nombre de discours et de leçons, principalement sur la langue italienne. Il y était en effet

(1) « Si l'Italie, dit-il, voulait considérer attentivement quelle est cette paix dont elle se vante peut-être, je suis bien certain qu'elle reconnaîtrait facilement qu'elle n'a pas moins à déplorer ce poison d'oisiveté dont elle est consumée, que les maux éprouvés par ses amis dans les bouleversements et l'incendie déclaré de la guerre ne lui causent de pitié. » (*Pierre de Touche politique.*)

Ailleurs il fait dire par la France à l'Espagne : « Je veux bien, avec cette liberté propre à ma nature, vous dire en confidence que l'entreprise de subjuguer toute l'Italie n'est pas chose si facile que vous me paraissez vous l'être figuré. Comme cela m'a réussi au plus mal quand j'eus le même caprice, je crois que vous n'aurez guère meilleur succès que moi. Je me suis, en effet, convaincue à mes dépens que les Italiens sont une race d'hommes qui ont toujours les yeux aux aguets pour s'échapper de nos mains, et qui jamais ne se font à la servitude étrangère. Et, quoique rusés comme ils sont, ils prennent facilement les mœurs des nations qui dominent sur eux, ils n'en conservent pas moins très-vivace au fond de leur cœur leur vieille haine. Ce sont d'habiles marchands en ce qui concerne leur servitude ; et ils en trafiquent avec tant d'artifices, qu'en s'accoutrant d'un haut de chausses à la sévillane ils vous donnent à croire que les voilà devenus de bons Espagnols, comme à nous d'excellents Français en se mettant au cou une fraise de Cambray. Mais lorsqu'enfin on veut en venir aux résultats, ils vous montrent plus de dents que n'en ont cinquante bottes de scies. »



des plus habiles; et non-seulement il reproduisait les beaux modes des *Trecentisti*, mais il y ajoutait de nouvelles richesses puisées chez les classiques étrangers, tout en en recueillant davantage encore de la bouche de ses compatriotes; aussi mérita-t-il d'être immédiatement compté parmi les écrivains cités par la Crusca.

Ses discours académiques ne sont à louer que sous ce seul rapport; car, du reste, ils sont toujours légers, souvent vides, faits à la hâte : il s'y dispense de donner des raisons de son chef, et se contente de citer deux ou trois autorités. Ce serait tout au plus des articles de journal. Il y a beaucoup à apprendre dans ses commentaires sur le *Malmantile*, la *Tancia*, la *Fiera*.

Alexandre Tassoni, de Modène (1565-1635), qui osa, jeune encore, combattre Aristote comme rhéteur et Pétrarque comme poëte, chanta gaîment le *Seau enlevé*. Plein de grâce facile et d'enjouement, exempt de l'afféterie du temps, il ne se proposa d'autre but, dans ce poëme, que de faire une œuvre littéraire. Il ne sait que rire de la liberté de l'Italie, de ses guerres incessantes et frivoles : pour faire rire, il ne dédaigne pas les mots orduriers et parfois même les images lascives; le poëte qui plaisante sur les cadavres ne peut plaire sérieusement. Il endurait cependant, hostile qu'il était aux Espagnols, comme tous les penseurs, les conséquences de ces animosités municipales si fréquentes. Une de ses meilleures plaisanteries fut de se faire peindre une figue à la main, comme l'unique récompense qu'il eût reçue des cours qu'il avait flattées. Tassoni

François Bracciolini de Pistoie (1566-1645), dans son poëme *lo Scherno degli Dei*, voulut se moquer des dieux auxquels on ne croyait plus, comme Tassoni, des temps qui n'étaient plus. Une grande discussion s'éleva sur le point de savoir lequel des deux avait inventé le genre héroï-comique. Ni l'un ni l'autre, dira quiconque aura lu le *Morgante*, le *Roland furieux* et le *Roland amoureux*. Bracciolini.

Bracciolini composa aussi plusieurs poëmes, parmi lesquels la *Croix reconquise par Héraclius* passe pour le meilleur après celui du Tasse. Cette époque eut une malheureuse fécondité en épopées héroïques, morales, sacrées, comiques, toutes oubliées aujourd'hui. Nous excepterons toutefois Laurent Lippi (1606-1664), peintre florentin, écrivant en vers comme il parlait, peignant comme il voyait, qui se fit admirer dans un art et dans l'autre pour son habileté à rendre la nature, sans y joindre le mérite du choix et de la

disposition. Il serait difficile de dire le sujet et le but de son *Malmantile ;* on le lit cependant volontiers, comme on écoute un beau parleur florentin.

Salvator Rosa, Napolitain, fut poëte et peintre à la fois, mais toujours farouche et négligé, irascible, déclamatoire ; il est, dans ses descriptions, sauvage comme la nature dans ses tableaux. Se répétant souvent, il contourne sa phrase avec effort, et prend la colère pour muse.

François Redi, qui sut tout, composa de très-beaux sonnets, et notamment le *Bacco in Toscana*, qui fut le premier exemple de toast parmi les modernes, et n'a point été égalé, bien qu'il ait été maintes fois imité.

Le beau style qui éternise les ouvrages manque au Modénois Fulvio Testi, qui souvent met en vers de la morale de sermon; mais la grâce et la facilité le rendent agréable à la lecture.

La poésie est dans l'obligation de causer de la surprise. Je veux, comme Colomb mon compatriote, trouver un nouveau monde, ou me noyer. C'est ainsi que s'exprimait Gabriel Chiabrera, de Savone (1552-1637), qui, accusant des poëtes de timidité, s'éleva aux grandes images et aux expressions figurées, essaya des mètres nouveaux et composa des mots, guidé par un sens musical exquis pour comprendre les harmonies appropriées à la poésie italienne. Mais si on le compare à Anacréon et à Pindare, on ne lui trouvera point la grâce inexprimable du premier, ni la condensation des images, si remarquable dans le second, qu'il imite dans la flexibilité et dans la richesse des épithètes. Chez lui encore, les allusions mythologiques perpétuelles paraissent d'autant plus froides qu'elles ne sont pas excusées par la nécessité de louer quelque lutteur obscur. Chiabrera donna à la langue des constructions nouvelles, mais quelquefois impropres, et se rapprochant des anciennes formes au lieu d'être empruntées aux locutions populaires.

Pendant une vie paisible de quatre-vingt-six ans, il continua jusqu'à la fin à composer des vers en plus grand nombre que jamais n'en fit aucun poëte italien, et la plupart à la louange de princes qui ne méritaient guère son enthousiasme. Nous nous bornerons à citer différents discours pieux en prose; plusieurs drames faits pour être mis en musique, cinq poëmes épiques et plusieurs petits poëmes, où ne se trouve ni le mérite de la régularité ni celui des élans.

Ses sermons, dans le genre intermédiaire, sont au nombre des meilleurs que possède l'Italie. Des beautés remarquables brillent dans la foule de ses poésies lyriques; mais on n'y trouve en réalité rien de grand, rien qui parte d'une conviction intime, et personne ne pourrait dire de mémoire une de ses odes.

L'académie que Christine de Suède ouvrit à Rome dans sa demeure fut pendant quelque temps le rendez-vous des beaux esprits. Là se réunissaient Noris, depuis cardinal; Ange della Noce, archevêque de Rossano; Joseph-Marie Suarès, évêque de Vaison; Jean-François Albani, qui fut ensuite pape sous le nom de Clément XI; Manuel Schelestrate; des évêques, des prélats; Étienne Gradi, bibliothécaire du Vatican; Octave Falconieri, à qui la reine donna pour un panégyrique un collier d'or de mille sequins; Dati, Borelli, Menzini, Guidi de Pavie, le Florentin Vincent Filicaja, qui chanta la *grande Christine, d'un signe de laquelle dépend, et par laquelle vit et se soutient, tout ce qui pense, tout ce qui agit, tout ce qui comprend.* Arcadie.

Ajoutez à cette liste le très-médiocre poëte Jean-Marie Crescimbini (1663-1728), qui écrivit l'*Histoire de la poésie en langue vulgaire,* ouvrage où la matière est délayée sans ordre ni sûreté de goût, dans un style prolixe, et qui n'a de valeur que pour les choses nouvelles, en assez grand nombre, qu'il mit au jour. Après la mort de Christine, il songea à maintenir la réunion de ces hommes de mérite en instituant l'académie des Arcades, qui est devenue la plus célèbre de l'Italie par ses services et par le dénigrement dont elle fut l'objet. Les quatorze fondateurs de cette académie tinrent leur première séance, le 5 octobre 1690, à Saint-Pierre-Montorio; puis ils s'assemblèrent dans les jardins Farnèse, sur le mont Palatin. Jean V de Portugal donna ensuite une somme pour acheter un lieu convenable, qui fut le bois Parrasio, sur le Janicule.

Bientôt le nombre des membres et des correspondants de cette académie s'accrut, et elle eut des colonies dans toutes les parties de l'Italie. Elle devait représenter une Arcadie renouvelée : des noms de berger et des possessions étaient assignés à chacun de ses membres, le tout mêlé d'idées champêtres et pastorales analogues. Elle avait pour symbole la flûte de Pan, ses archives pour grenier, son président pour gardien, et elle comptait les années par olympiades. Son but était d'extirper le mauvais goût. Mais s'il provenait du divorce de la pensée avec les paroles, comment espérer quelque chose

de gens qui se réunissaient pour réciter des vers faits pour être récités? On corrigeait donc l'emphase, mais pour revenir à l'artificiel, et non à la nature. Vincent Léonio, de Spolète, fut un des premiers dans l'Arcadie à combattre les métaphores, et il remit en honneur Pétrarque, dont il était épris au point de s'en aller hors de la porte Angélique pour le lire et le goûter à son aise. Puis on crut faire un grand pas en substituant à l'imitation de Pétrarque celle de Costanzo.

C'est ainsi que la langueur remplaçait les convulsions; mais de toute manière le pli était pris pour se corriger; et les plus distingués parmi ceux que nous avons nommés introduisirent une manière plus originale que celle des écrivains de 1500.

Filicaja. Filicaja (1642-1707) l'emporta sur ses contemporains en noblesse de sentiment, en vigueur d'imagination, en inspiration religieuse et patriotique; et l'on voit qu'il parle du cœur, sans recourir aux ailes artificielles de Pindare et de Chiabrera. On sent au fond de l'âme ses adieux à Florence; on entend la voix de l'Europe dans les odes qu'il adressa à l'empereur, au duc de Lorraine et à Sobieski, à l'occasion du siége de Vienne; on entend le gémissement de l'Italie entière, déchirée par la guerre de succession, dans son sonnet si célèbre sur ce sujet. Mais il ne soutient pas avec assez d'art ses commencements pleins de noblesse; il ignore la grâce, et il se tient trop dans les généralités, comme un homme qui craint de mécontenter les peuples ou les rois.

Guidi. Guidi (1650-1717) passe pour lui être supérieur ainsi qu'à Chiabrera; il a en effet plus d'images, il est plus soutenu, et il manie heureusement la langue. Il déclare que, lorsque la grandeur lui apparait, les *hymnes s'échappent de son âme, enfantement immortel.* Mais on ne trouve chez lui ni sujets d'un intérêt réel, ni vérité de sentiment; il flatte trop souvent, et se complaît à penser que « l'on verra ses vers entrer au Vatican dans un appareil joyeux, et triompher comme d'éclatantes planètes inondées de lumières sacrées. » Poëte d'images, il les exagère souvent; il orne et amplifie autant que Chiabrera, et il n'approprie pas comme lui psychologiquement les épithètes surabondantes, mais il ne le fait qu'en vue de l'harmonie. Il paraphrase en vers les homélies de Clément XI. Son ode *à la Fortune* est d'une grande noblesse, sauf qu'il est devenu trop vulgaire de faire parler cet être idéal. Guidi porta au prince Eugène les gémissements de sa patrie, et en obtint quelque soulagement.

Benoît Menzini, de Florence (1646-1704), a de l'élégance, le langage poétique, et il se propose pour guides le Tasse et Chiabrera. Aussi, restant inférieur à ses modèles, comme il arrive de ceux qui imitent, ses œuvres ne frappent-elles pas comme celles où se montre l'originalité, et il fatigue par l'excès des allusions mythologiques. L'ode qui commence par ces mots, *Un vert rameau sur une plage aride*, offre de grandes beautés; mais ses satires sont meilleures que ses poëmes lyriques, bien qu'il ne voie que les vices apparents, et qu'il donne carrière à sa haine personnelle en invectives triviales. Il flagelle dans l'*Art poétique* le mauvais goût du siècle, et puise de la vigueur dans le courroux dont il est animé. Selon lui, « les expressions saisies au milieu de la foule populaire sont autant à priser pour les poëtes satiriques que les locutions nobles pour les poëtes épiques. » Mais il ne sut pas fondre le style des anciens avec celui des modernes. Il mena une vie agitée, et finit par jouir d'un peu de bien-être sous la protection du pape; il se mit alors à composer d'assez mauvaises poésies pastorales, dans le genre de l'*Académie Tusculane*.

Jean-Baptiste Zappi d'Imola (1667-1719), docteur en droit à treize ans, associa les triomphes du barreau à ceux du Parnasse, mais sans échapper à la pauvreté qu'il partagea avec Faustine Maratti, tous deux poëtes, *Arcades ambo*. Au lieu de donner dans la phraséologie vide des académiciens, il pèche par trop d'esprit.

Charles Maggi, de Milan (1630-1699), secrétaire du sénat de cette ville, professeur de grec, traduisit plusieurs épigrammes de cette langue en italien, mais en y ajoutant maintes idées subtiles, de même que les sculpteurs de Louis XIV donnaient de la manière aux statues antiques. Il composait des drames pour l'arrivée de nouveaux gouverneurs, où il n'épargnait pas les mots égrillards, et nous ne savons comment s'en arrangeait la gravité dévote du temps. Il écrivit en dialecte milanais des comédies heureuses, et quelques-uns de ses sonnets respirent l'amour de la patrie. François de Lemène (1704), son ami, orateur de Lodi, sa ville natale, près du sénat de Milan, composa des poésies joyeuses : il fut très-fécond, mais alambiqué; il finit par s'adonner entièrement aux sujets dévots.

Alexandre Marchetti, de Pistoie (1633-1714), passa d'une étude à l'autre sans être jamais content d'aucune, jusqu'au moment où Borelli le porta à l'étude de la géométrie, qu'il enseigna à Pise : il

y développa les doctrines de Galilée sur la résistance des solides; mais il resta bien inférieur aux grands hommes qu'il avait la prétention d'égaler. Ses poésies lyriques sont médiocres, ainsi que sa version d'Anacréon; nous n'osons dire de la traduction de Lucrèce qu'elle vaut encore moins, pour ne pas nous mettre en contradiction avec l'opinion la plus répandue ou plutôt la plus vulgaire.

Pierre-Jacques Martelli, de Bologne (1663-1727), se proposa de renouveler le théâtre absurde de 1500, afin de n'avoir plus à recourir à des traductions du français. Il se rapprochait pourtant des Français jusque dans la contexture du vers que l'on a appelé, de son nom, *martelliano*, et dont la monotonie est insupportable dans la déclamation. Il le farcit, par surcroît, d'images lyriques, de similitudes artificielles, de tout ce qui convient le moins, en un mot, à la tragédie. Il suffira de dire qu'il composa vingt-six drames, trois poëmes, sept satires, un déluge de vers lyriques, pour qu'on se figure facilement quel peut en être le mérite.

Théâtre. Le théâtre avait abandonné la bouffonnerie à l'époque de 1500; mais il avait aussi perdu l'originalité. Il resta donc silencieux, ou se borna à répéter. Lors des fêtes, dans lesquelles les princes rivalisaient de magnificence, on donnait des représentations à grand spectacle (1) ou des drames en musique, genre nouveau et

(1) Il suffira de mentionner le *Vaisseau de la félicité* et l'*Arion*, qui furent représentés à Turin dans le palais royal, pendant le carnaval de 1628, pour l'anniversaire de la naissance de Madame de France.

Au lever du rideau on vit apparaître dans le ciel, avec un grand fracas d'instruments, tous les dieux propices aux hommes; chacun d'eux chanta un court récitatif, auquel le chœur répondait. Puis vinrent les éléments diversement symbolisés, par exemple un vaisseau pour l'eau, un théâtre pour la terre, un volcan pour le feu, et un arc-en-ciel pour l'air. Soudain la scène se remplit d'eau comme une espèce de mer, sur laquelle s'avançait lentement le vaisseau, portant à la proue un trône fort riche, préparé pour les souverains et les autres princes de la cour. On voyait des deux côtés du navire des écus gravés aux armes des diverses provinces sujettes du duc de Savoie, et au milieu une grande table servie pour quarante personnes. Le dieu de la mer invita les souverains, les dames et les chevaliers, à entrer dans ce vaisseau, où ils furent servis à un souper somptueux par des Tritons, qui apportaient les mets sur le dos de monstres marins. Pendant ce temps on représentait, sur un rocher qui s'élevait à peu de distance, la fable d'Arion jeté à la mer et sauvé par un dauphin, ouvrage de Jean Capponi, de Bologne. La musique fit le prologue. Le premier acte contenait le départ d'Arion de Lesbos, sa patrie. Dans le second on le voyait chanter, assis sur le dauphin. Dans le troisième il se trouvait à Corinthe, où le roi Périandre voulut l'entendre raconter ses aventures, et le fit reconnaître par les ma-

préféré, dans lequel Rinuccini sut éviter les afféteries du temps. Le Calabrois Jean-Vincent Gravina (1664-1718) prétendait au titre de Sophocle italien, pour cinq tragédies des plus malheureuses. C'était en jurisprudence un homme d'une grande érudition, mais vaniteux; mordant et hargneux. Il soutient dans la *Raison poétique*, à l'aide d'une longue argumentation, que la poésie consiste dans une imitation convenable; mais il ne sait pas même déduire les conséquences de ce principe, et il procède d'une manière incohérente. Il s'aliéna tous les membres de l'Arcadie en s'arrogeant exclusivement le mérite de leurs règlements, rédigés dans le style des XII Tables; mais Quinto Settano fut celui qui le traita avec le plus d'amertume. C'était le nom sous lequel se cachait le jésuite Louis Gergardi, de Sienne (1660-1726), qui composa des satires latines pleines de venin, où, dit-on, il réunit les qualités des trois satiriques romains, en déchirant à belles dents les hommes et les vices de son siècle (1). Leur force et leur élégance lui valut une renommée égale à celle que Parini obtint plus tard; et la langue dans laquelle elles étaient écrites les répandit dans toute l'Europe.

Le Milanais Ceva (1648-1737), qui associa la poésie aux mathématiques, fut aussi un latiniste célèbre : il chanta les anciennes erreurs, peut-être parce qu'il les trouvait plus poétiques. Il attribue à l'abandon d'Aristote les hérésies de Luther et de Calvin. Il ré-

rins qui l'avaient trahi. A la fin, les sirènes exécutèrent un ballet, de la composition du duc Charles-Emmanuel. *Voy.* Arteaga.

On peut aussi consulter, si l'on veut, *Thétis et Flore*, prologue de la grande pastorale représentée à Parme dans le merveilleux théâtre, etc. ; *Mercure et Mars*, tournoi royal fait dans le magnifique théâtre de Parme, etc. Œuvres d'Achillini.

(1) Ceux qui se rappellent le discours de Joseph Zanoia en trouveront le début dans les vers suivants :

Nec juvat argentum, quum non licet amplius uti,
Extrema in tabula superis donare, Deusque
Esto hæres, dicas. Renuunt patrimonia Divi,
Fœnoraque sapiunt, quanquam fraterculus ille
Piscator cœlo adscribat, geniisque beatis
Expiet, et fœde quæcumque piacula vitæ
Crimine si partum monens levaverit assem
Cœlitibus. Miseri! quantum falluntur avari!
Marmore quæ patrio fabricatis templa, cruorem
Et lacrymas redolent, venis quem pauper assertis
Expressitque olim madido provincia vultu.

fute les tourbillons de Descartes et les atomes de Gassendi, mais aussi le système de Copernic, comme contraires à la foi, et il soutient l'attraction sous le nom de sympathie. Il réussit mieux lorsqu'il se contente d'être poëte, comme dans ses *Forêts* et dans *Jésus enfant*, qu'il dépeint également bien. Il a écrit plusieurs vies d'un bon style, modéré comme son esprit, sans jamais perdre de vue la piété; dans quelques-unes, comme dans celle de Lemène, il s'élève à d'excellentes considérations sur l'art poétique.

Mécènes. On vante l'influence des Mécènes; mais quels grands hommes ont-ils produits cependant? Or, les écrivains n'avaient pas seulement en Italie les princes nationaux pour protecteurs, ils étaient encore soutenus et pensionnés par Christine de Suède, par Louis XIV. Dans les études même les plus favorisées, l'indulgent Tiraboschi avoue qu'il n'existe pas de son temps un théologien moraliste de quelque valeur, pas un qui ait dignement combattu dans la question de la grâce. Mais en France, en Hollande, en Angleterre principalement, on ne trouverait pas un homme de lettres en renom qui n'ait pris part aux vicissitudes de sa patrie, qui n'y ait exercé de l'influence par ses écrits. En est-il de même en Italie? L'histoire de la nation française vit et respire dans sa littérature si riche, jusque dans les plus mauvais romans, dans les tragédies, dans les comédies; tellement qu'on pourrait l'écrire non pas fidèlement sans doute, mais complétement d'après ces ouvrages. Combien il en est autrement en Italie? On n'y trouve qu'un bavardage prosaïque ou poétique sans gravité, sans passion ni grandeur, qui ne s'adressait point à l'âme, mais à la volupté matérielle ou aux caprices vulgaires, et oubliait la patrie, son passé et son avenir.

Or, le jésuite Bouhours ayant attaqué, dans la *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, les poëtes italiens et les concetti, le marquis Jean-Joseph Orsi, de Bologne (1652-1733), passé maître dans la science chevaleresque, entreprit de la défendre; il en résulta un débat très-animé au dedans et au dehors, mais sans que de part ni d'autre on s'élevât à de généreuses pensées. Prosper Montani s'étonnait donc à bon droit que tous ces gens-là, au lieu d'établir de leur chef des règles de goût raisonnables, ne sussent que s'appuyer sur Aristote, Hermogène, Démétrius de Phalère, disant que c'était là « de la prostration d'esprit, une pensée mesquine et illibérale, une lâche idolâtrie de l'intelligence. »

On peut se figurer le scandale qu'il souleva.

CHAPITRE XXXVIII.

BEAUX-ARTS.

Il n'existait pas à proprement parler, comme dans le siècle précédent, d'écoles en fait de beaux-arts, et l'on ne saurait dire que ceux qui reçurent le jour en Lombardie appartiennent à l'école lombarde, formée sur les exemples du Toscan Léonard de Vinci, non plus que les Romains ne tiennent de Raphaël. Les élèves même de ce grand maître se détachèrent de lui; Jules Romain le renia non-seulement dans le ton rougeâtre de ses chairs, mais encore dans les positions forcées. Les autres, se jetant dans l'exagération, visèrent au théâtral, à l'effet. Le mérite même des maîtres devenait nuisible; car, tout en admirant le dessin de Léonard de Vinci, la grâce de Raphaël, le coloris du Titien, le mouvement plein de chaleur du Tintoret, les riches ornements de Paul Véronèse, la force et la perspective du Corrége, on pensait qu'il suffisait d'approcher de leur perfection; et, tandis qu'en imitant d'après eux la nature, on aurait pu réussir à produire quelque chose de bien, on se contentait de les copier en reproduisant leurs figures d'une manière plus capricieuse, et par cela même plus facile; aussi tombait-on aisément dans l'affectation en aggravant les défauts et en exagérant les beautés du maître.

Il est accordé à peu d'hommes d'imiter la précision, et la moindre déviation trahit l'inexpérience. Ainsi ceux qui suivaient Michel-Ange faisaient des Vénus qui semblaient des Hercules. Les imitateurs de Raphaël convertissaient la grâce en grimace; les Vénitiens et les Lombards voulaient toujours des raccourcis et de la vivacité, que cela convînt ou non au sujet. On était surtout ébloui par les périlleuses merveilles de Michel-Ange. Quiconque procédait autrement que lui était réputé sec et pauvre, tandis qu'il n'y avait pas de barbouilleur qui ne prétendît agrandir sa manière. Quand les artistes les plus distingués avaient étudié les moyens à l'aide desquels ce grand génie avait obtenu ses admirables effets et si bien prononcé ses figures, la tourbe crut que tout son mérite consistait dans l'anatomie; en conséquence ils se mirent à en faire étalage

sans même la déduire de la réalité, mais en la façonnant de nouveau d'après certaines conventions à eux, qu'ils appelaient le beau idéal.

Laissez la fantaisie sans frein, et vous pourrez, en exagérant à votre gré, arriver à produire des caricatures de ce qu'ont fait de mieux les grands hommes dont vous espérez devenir les émules ; et comme l'imagination veut chaque jour du nouveau, les hardiesses amèneront les témérités. C'est ce qui arriva alors : sans chercher le raisonnable dans l'ensemble, la correction dans les détails, le fini dans l'exécution, on faisait de la manière, c'est-à-dire qu'on avait adopté pour travailler une méthode expéditive et systématique, qui appliquait à tous les sujets, à toutes les situations, des formules identiques : ainsi mettre en relief les muscles les moins apparents, rechercher les poses les plus tourmentées ; faire voltiger les draperies, même dans des appartements clos ; donner des gestes violents même aux affections paisibles ; faire des bras et des cuisses comme en ont les portefaix ; puis se tirer d'affaire avec la pratique, et surtout aller vite, tel était le comble de l'art. On avait sous les yeux les trésors inépuisables de la nature, on avait les ouvrages des maîtres de 1500, que les artistes étaient souvent appelés à continuer et à achever : néanmoins on voulait du nouveau, du bizarre ; un geste naturel, un pli simple aurait paru trivial, et l'on substituait le conventionnel au vrai, le tendu à la naïveté.

L'art perdait à Rome le goût du bien, avec des artistes faciles et matériels comme Nebbia, Ricci, Circignani et autres semblables. Frédéric Baroccio d'Urbin étudia les grands maîtres, et principalement le Corrége. Mais il substitua à la vérité les teintes rosées, et elles devinrent de mode. Il s'adonna, ainsi que son imitateur François Vanni, aux sujets sacrés; et ces deux peintres furent chargés, avec Cigoli, Passignani et Castello, de faire chacun un tableau pour le Vatican, commande qui leur valut de riches rémunérations. Michel-Ange, fils de Vanni, peintre médiocre, inventa un moyen de préserver les tableaux des intempéries de l'air. Un autre Vanni, Jean-Baptiste, imita d'abord Allori, puis les Vénitiens ; il grava aussi à l'eau-forte, et il put conserver ainsi plusieurs travaux du Corrége. Barthélemy Schedoni, de Modène, marcha sur ses traces ; mais, réduit à la misère par le jeu, il mourut jeune. Il sut varier les attitudes dans ses portraits, et les peintures qu'on voit de lui dans les galeries de Naples et de Modène lui assignent un rang plus élevé que celui d'imitateur.

Au milieu du culte que l'on rendait à la médiocrité et à l'erreur, Louis Carrache, de Bologne, osa chercher le mieux. Étudiant les chefs-d'œuvre que renfermait sa patrie, il les compara avec les compositions d'imitateurs dégénérés, et prit note des mérites divers. Il soutint les guerres que ne saurait éviter celui qui veut réformer, et fonda une école qui donna à la peinture italienne une lumière phosphorique, qui comprit que l'on ne peignait plus comme Raphaël et Michel-Ange, et qui, en s'appliquant à l'étude des grands peintres, mais non à celle de la nature, se figura que l'art suprême consistait à fondre ensemble ce qu'ils ont de mieux. Cette école eut donc l'éclectisme pour caractère. Les Carraches.

Louis Carrache inspira la passion de l'art à ses deux cousins Augustin et Annibal, enhardissant la lente circonspection de l'un et modérant l'impatience de l'autre, tellement qu'ils eurent les honneurs du triomphe, quoique leur extrême diligence parût de l'effort aux vieillards. Les Carraches ouvrirent chez eux une académie dite des *Incamminati*, avec école de nu, de perspective, d'anatomie, plâtres, estampes, etc. Là vinrent étudier le Guide, l'Albane, le Dominiquin, dégoûtés des leçons de Calvart, qui jusqu'alors avait tenu le sceptre de la peinture. Tous trois ils y enseignaient d'accord et avec désintéressement, et Augustin mit même son cours par écrit. Ils proposaient à leurs élèves des sujets historiques, et le prix était décerné sans qu'il y eût obligation pour les concurrents de suivre une manière plutôt qu'une autre.

Eux-mêmes variaient leur style (1), ne surpassant les maîtres

(1) Augustin Carrache révèle sa méthode dans le célèbre sonnet en l'honneur de Nicolino Abati, où la poésie ne vaut pas mieux que le précepte :

Chi farsi un buon pittor brama e desia
Il disegno di Roma abbia alla mano,
La mossa coll' ombrar veneziano,
E il degno colorir di Lombardia;

Di Michelangiol la terribil via,
Il vero natural di Tiziano,
Di Correggio lo stil puro e sovrano,
E di Raffael la vera simmetria;

Del Tibaldi il decoro e il fondamento,
Del dotto Primaticio l'inventare,
E un po' di grazia del Parmigianino :

Ma senza tanti studi e tanto stento,
Si ponga solo l'opre ad imitare
Che qui lasciocci il nostro Nicolino.

dans aucune partie, mais faisant une fusion de leurs qualités, et parfois avec bonheur. Augustin l'emporta pour l'invention; mais il s'appliqua plus à la gravure qu'à la peinture. Sa *Communion de saint Jérôme* est un chef-d'œuvre, comme l'*Ecce Homo* de Louis et le *Saint Roch* d'Annibal, qui, plus artiste que les deux autres, et riche de poésie, ressuscita le paysage dans le palais Farnèse, ainsi que le coloris vrai, le dessin à la fois hardi et étudié, et la convenance d'action. Les passions et les excès le réduisirent bientôt à l'impuissance de se livrer au travail, et il mourut, âgé seulement de quarante ans.

Louis réunissait dans un seul tableau cinq ou six têtes de maîtres divers. Mais les Carraches ne savent jamais joindre à l'éclectisme l'inspiration; ils s'efforcent de se rapprocher des phénomènes de la nature et de suppléer au génie par les souvenirs : aussi y eut-il réaction contre cette idée malheureuse, de la part des meilleurs peintres sortis de leur école même.

Dominiquin. 1581-1641. De ce nombre était Dominique Zampieri, de Bologne, qui mûrissait longuement la pensée d'un tableau, même dans ses promenades. Il excitait en lui la passion qu'il voulait exprimer, riant, pleurant, s'irritant; et il ne se mettait à l'œuvre que lorsqu'il s'en était formé une idée complète. Aussi répondait-il un jour aux théatins, qui se plaignaient que depuis longtemps il ne continuait pas la coupole de Saint-André du Val : *Eh! je continue toujours de la peindre en moi-même.* Lorsque ensuite il saisissait ses pinceaux, il travaillait avec tant d'action et de hâte, qu'il oubliait même de manger. Maître et modèle excellent, il fuyait

Il faut, d'être bon peintre alors qu'on a l'envie,
De Rome avoir d'abord le dessin bel et bien,
Le mouvement, l'effet d'ombre vénitien,
Et la noble couleur qu'offre la Lombardie;

De Michel-Ange aussi la terrible énergie,
Ce naturel si vrai que montre Titien,
De Corrége le style au charme aérien,
Et du grand Raphaël la pure symétrie;

Le tact de Tibaldi dans ses fonds; composant
Avec l'invention du savant Primatice,
Et quelque peu de grâce encor du Parmésan :

Mais, sans tant de travaux, d'efforts et d'artifice,
Qu'on tente d'imiter sur la toile propice
Ce que Nicolino peignit en s'amusant. E. A.

la société et recherchait le peuple, afin d'apprendre « à dessiner les âmes, à colorer la vie. » Il adaptait les physionomies aux caractères, et couronnait ses compositions de Gloires d'une grande beauté. Il s'attachait donc à relever l'âme ; mais il ne savait pas se soutenir par la forme seule quand la pensée lui faisait défaut, et il s'abandonnait trop à l'imagination.

Jean-Baptiste Agucchi, amateur de peinture, protégea le Dominiquin contre ses nombreux rivaux, lui donna des travaux à faire, et l'introduisit près du cardinal Aldobrandini, qui lui fit peindre le Belvéder. Il exécuta à Grotta-Ferrata, pour le cardinal Farnèse, les *Miracles de saint Nil,* admirables de vérité. Dans la *Communion de Saint-Jérôme,* l'un des trois meilleurs tableaux de Rome, il sut donner une heureuse réalité à la pensée d'Augustin Carrache, qu'il surpassa dans la variété des groupes et dans la finesse de l'expression. Il se plaisait à faire contraster les souffrances terrestres avec les joies célestes, comme dans la Vierge du Rosaire. Il n'évitait pas le terrible, par exemple, dans son beau tableau de *Sainte Agnès.* Il en fut de même d'autres peintres de cette école : ainsi le Guide dans le *Massacre des Innocents,* le Guerchin dans le *Martyre de Saint-Pierre.* Le Dominiquin mit aussi à profit l'architecture, dont il tira un heureux parti pour le fond de ses tableaux ; il fit en outre les plans de la villa Ludovisi à Rome et du Belvéder à Frascati, ainsi qu'un autre, d'un fort beau dessin, pour l'église de Saint-Ignace à Rome ; mais il fut ensuite modifié par le père Grassi, qui y rattacha la façade d'Algardi.

Tandis que le Poussin se faisait admirer en France, le Dominiquin restait méconnu en Italie ; les Carraches eux-mêmes, dont la science contrastait avec sa naïveté, lui enlevaient les commandes, et finirent par le mettre en défiance de lui-même à tel point qu'il fut maintes fois au moment de jeter ses pinceaux, et qu'il n'osa plus se hasarder que sur les traces d'autrui. Son *Saint Jérôme* lui fut payé cinquante écus romains : lorsqu'il fut ensuite appelé à Naples pour peindre la coupole de Saint-Janvier, il devait recevoir cinquante écus par personnage entier, vingt-cinq pour les demi-figures, douze et demi pour les têtes seules ; mais tous les artistes du pays conjurèrent contre lui, surtout Lanfranc et Ribeira, et le poison ou la crainte du poison mit fin à ses jours.

Son ami le plus cher, François Albani, de Bologne, resta comme lui fidèle au choix et à la fermeté dans le dessin ; plus original que Albane. 1578-1660.

lui dans l'invention, il n'est cependant pas fécond, car tous ses tableaux se ressemblent, et il en a répété plusieurs. Il adapte à ses sujets d'agréables scènes champêtres, et vaut mieux dans les accessoires que dans la partie historique et dans le coloris. Il choisissait heureusement ses modèles, qu'il ennoblissait, et il entendait bien l'allégorie. Il écrivit aussi sur son art. Après avoir envié tous ses contemporains, il vit sa renommée décliner, et mourut oublié.

Caravage. 1569-1609. La célébrité des Carraches parut une tyrannie à Michel-Ange Morigi, de Caravage, qui, venu à Rome simple maçon, se mit à la peinture sans maître. N'ayant pas étudié le dessin, il le méprisait; et, foulant aux pieds la loi elle-même, par dédain des préceptes arbitraires, il prétendait qu'un tableau devait être la copie fidèle de la nature: en conséquence, il la représentait sans choix, rejetant l'antiquité, les règles, la tradition. Grossier dans sa personne, dans ses manières, dans ses vêtements, envieux des hommes de talent, vagabond, manquant souvent de pain, il avait des querelles continuelles. Un meurtre l'obligea de quitter Rome pour se réfugier à Naples et de là à Malte, où, ayant insulté un chevalier, il fut jeté en prison. S'étant enfui, il se sauva en Sicile; mais il y fut blessé par des sicaires apostés, et il se décida à regagner Rome. A son débarquement, il fut pris pour un autre et mis en prison, puis rendu à la liberté; mais il trouva déjà partie la felouque qui l'avait amené. Alors, plein de colère, il s'en alla toujours marchant le long de la mer jusqu'au port Hercule, et l'ardeur d'un soleil brûlant lui causa une fièvre dont il mourut, âgé de quarante ans.

Il avait en horreur les tons bleus et les cinabres, dont abusaient les peintres maniérés du temps; et il faisait badigeonner en noir son atelier, où il ne recevait la lumière que d'un soupirail elevé, ce qui répandait sur ses modèles des ombres vigoureuses et tranchantes. Il substitua en somme au relief du modèle, que recherchaient les imitateurs de Michel-Ange, indépendamment des artifices de la lumière, les contrastes du clair-obscur, remplaçant ainsi un excès par un autre. Il traitait de préférence les assassinats, les aventures nocturnes, les ruines, les haillons, les cadavres; et, lorsqu'il eut à faire des tableaux d'église, il repoussa par cette vérité crue, qu'il fut obligé de tempérer. Son audace, le choix bizarre de sujets violents et vulgaires, cette touche vigoureuse à l'aide de laquelle il obtenait de grands effets, le relief des lumières qui donnait de la saillie et presque de la vie aux figures, lui firent

pardonner ses incorrections, sa dureté, sa vulgarité; et il fut considéré comme le chef d'une école qui prêchait, en opposition avec les Carraches, l'imitation de la nature. C'est là une belle tâche sans doute; mais il ne faut pas l'entreprendre avec l'orgueil d'un homme qui renie la longue expérience de ceux qui l'ont précédé, et le concours des efforts contemporains; il ne faut pas interroger la nature sans choix, sans y porter un œil exercé, sans avoir la verge magique qui conserve la vie dans l'imitation.

Caravage eut un grand ennemi dans le chevalier d'Arpino, peintre médiocre, mais aux larges préceptes, et qui aurait fait un excellent journaliste. Scandalisé de cet esprit révolutionnaire, il proclama l'*idéalisme*, expression heureuse qui le fit passer pour un chef d'école : mais on pourrait l'appeler le Marini de la peinture pour la recherche affectée de l'idéal.

Une fécondité sans énergie et une force intempérante étaient donc le caractère des deux écoles qui avaient succédé à celle du siècle précédent, si brillante et si courte : écoles vulgaires toutes deux, comme il arrive lorsqu'on ne voit qu'avec les yeux du corps; de temps à autre cependant il naquit des artistes dignes de prendre place aux premiers rangs.

Les ouvrages de Guido Reni, de Bologne, qui était toujours en recherche d'une manière neuve, furent portés aux nues par tous les ennemis du Caravage, dont les élèves à leur tour attaquaient vivement le Guide, et ne s'en tenaient pas toujours aux paroles. Il s'obstina néanmoins à l'étude, acceptant les avis même des plus médiocres, et il en tira parti dans la pratique de la peinture à fresque. Il brilla par la netteté de son pinceau, et son excessive facilité ne nuisit pas chez lui aux conceptions originales. Aimant la douceur, il ne dédaignait pas les tons blancs, comme les élèves des Carraches. Il étudia la beauté des visages dans la nature non moins que dans l'antiquité, dans les gravures de Durer non moins que dans les tableaux de Raphaël et de Paul Véronèse, objet de sa prédilection; et il varia à l'infini les physionomies, de même que les vêtements et les attitudes. L'Albane ayant conçu, dit-on, une grande inimitié contre lui, et ne pouvant abattre ce rival, se serait appliqué à le corrompre en lui inspirant la passion du jeu; le Guide s'y laissa entraîner, et ne travailla plus qu'à la hâte, avec négligence : aussi mourut-il pauvre et discrédité.

Guide. 1572-1642.

Le Guide eut pour compagnon à Rome Jacques Cavedone, de

Sassuolo, qu'il estimait égal au Titien. On ne peut refuser en effet à ce peintre un dessin exact, de la tranquillité dans les poses et dans l'expression, un coloris vigoureux ; mais, désolé de la perte d'un fils, il mourut de chagrin.

Guerchin. 1590-1666. François Barbieri, de Cento, dit le Guerchin ou le Louche, se forma d'abord seul, d'après un tableau de Louis Carrache. Il étudia ensuite à Rome, et sur les ouvrages des meilleurs maîtres. Il fut ami du Caravage, dont il contracta le goût pour les hardis contrastes de lumière et d'ombre, ainsi que pour l'artifice du relief, ce qui le fit surnommer le *magicien de la peinture*. Il soigna plus que lui le dessin, sans atteindre pour cela la noblesse et l'élégance; mais il savait pallier ses défauts par la facilité de son pinceau, extrêmement fécond. Un poëte italien de nos jours a mis son *Agar* au-dessus de tous les tableaux (1).

Homme pacifique et bon chrétien, il pardonnait les offenses, se distinguant ainsi des autres artistes sous ce rapport. En effet, Titien travaillait la dague au côté ; Giorgione portait une cuirasse lorsqu'il peignait en public. La santé de Baroccio fut détruite à Rome par le poison, et un nouvel attentat lui donna la mort à Pérouse, lorsqu'il y exécutait la *Descente de croix*. Le Dominiquin fut maintes fois en butte à des complots et finit par y périr ; le Guide étant aussi allé à Naples, dut s'enfuir devant les menaces de l'Espagnolet, de Caracciolo et du Grec Bélisaire Carenzio, chefs d'autant de factions qui ne s'entendaient que pour exclure la concurrence des étrangers. Le chevalier d'Arpino n'y fut pas plus heureux, par le même motif. Gessi, élève du Guide, osa s'y rendre pour peindre la coupole de Saint-Janvier avec deux de ses élèves, et on les lui enleva sur une galère, sans qu'on ait su ce qu'ils devinrent. On soupçonna que Contarino, de Pésaro, était mort empoisonné ; et Élisabeth Sirani, femme peintre, le fut certainement par sa ser-

(1) D'après les registres qui existent dans la bibliothèque Hercolani à Bologne, le Guerchin reçut pour l'*Agar* 70 écus de 1 liv. et 6 sous; pour le *Saint Bruno*, 781 écus; pour le *Saint Jérôme se réveillant du tombeau*, 295 ; pour un *Angélique et Médor*, 351; pour un autre tableau, 312 1/2 ; pour les portraits du duc et de la duchesse de Mantoue, 630. — Aux archives de l'hôpital de Milan, on trouve que pour l'*Annunziata* on lui donna 3,167 livres milanaises. Le *Saint Jérôme* du Corrége fut payé 47 sequins, et la nourriture de six mois par Briséis Cossa, qui ajouta à ce prix deux charrettes de bois à brûler, un cochon engraissé, et du blé. Le roi de Portugal voulut l'acheter pour 40,000 sequins. Le duc de Parme, pour le soustraire au pillage des Français, offrit un million, qui fut refusé.

vante. Tempesta fit tuer sa femme, et subit en conséquence cinq années d'emprisonnement; et Augustin Tassi apprit, sur les galères impériales, à peindre les sujets de marine. Le Calabrois Mathias Préti, qui travailla beaucoup à Naples et à Malte, était aussi un spadassin. Il imita le Guerchin, et préférait les sujets tragiques, sans s'inquiéter d'embellir la nature. Il finit par ne plus peindre que pour les pauvres.

Jean Lanfranc, de Parme, dont nous avons déjà parlé, imita les Carraches dans le dessin et dans l'expression, le Corrége dans les compositions. Il obtint, en négligeant certains détails soignés, un faire plus large et des contrastes plus énergiques. Il put ainsi improviser des peintures d'un grand effet; et ses nombreuses coupoles sont regardées comme des modèles dans l'art de peindre dans l'éloignement. Il y a chez lui de la spontanéité et de la vigueur, mais dénuées de science et de réflexion. Ses saints et ses Vierges, comme ceux de Carenzio et des autres imitateurs de Michel-Ange, n'ont de céleste que l'auréole, et manquent d'élégance, comme ceux des Carraches manquent d'âme et de vie.

Pierre Berettini, de Cortone, obtint des succès avec peu de dessin, peu de couleur, et de la manière : il s'occupait plus de la composition que de l'invention; il s'attachait surtout aux contrastes entre les groupes et leurs diverses parties. Très-habile à rendre de bas en haut, il distribue bien ses compositions, met de l'art dans la dégradation des teintes; et l'on peut appeler belles peintures la *Conversion de saint Paul*, les voûtes du palais Barberini à Rome, et celles du palais Pitti à Florence. Il a mérité des éloges comme architecte, notamment pour l'église de la Paix et Sainte-Marie dans la Via Lata à Rome, et mieux encore pour Saint-Martin au Forum, bien qu'il ait ajouté beaucoup de licences à des idées heureuses. Pierre de Cortone.

Ce fut de lui et de Ribeira, surnommé l'Espagnolet, que prit des leçons Luc Giordano, surnommé Fait-vite (*Fapresto*) pour la rapidité avec laquelle il termina la galerie Riccardi à Florence, l'Escurial, et une infinité d'autres travaux. L'extrême vivacité de son imagination l'amena à contrefaire la manière des différents maîtres; et il réussit à la peinture comme les journalistes à la littérature, en réduisant de grandes facultés à une funeste habileté de main. Ces peintres ingénieux (*macchinisti*) se contentaient d'une ébauche, en exécutant des compositions gigantesques admirées du vulgaire. Chacun ensuite formait une école; mais il en sortait des Luc Giordano. 1632-1701.

sectaires et non des peintres, qui produisaient d'autant plus facilement qu'ils avaient moins à exprimer.

Salvator Rosa. 1615-1673. Salvator Rosa, d'Arenella, fut un peintre véritablement artiste, c'est-à-dire créateur. Son père s'opposait absolument à ce qu'il embrassât une profession qui devait, disait-il, « le conduire à l'hôpital. » Il éprouva en effet toutes les misères imaginables ce qui altéra chez lui la sensibilité, et détermina cette touche âpre et sauvage qu'on remarque dans ses tableaux, où jamais n'apparaissent le calme et la sérénité, mais des rochers, des torrents, des tourbillons de vent, des ruines, des magiciennes, le spectre de Samuël, la conjuration de Catilina. Il lui arriva parfois de commencer et de finir un tableau dans un seul jour. Il eut foi pour un instant dans l'héroïsme de Masaniello, ce qui l'obligea de fuir sa patrie. Conduit à Rome par Lanfranc, la fatigue qu'il se donna en parcourant la ville et ses environs pour admirer les prodiges de l'art, le conduisit aux portes du tombeau. Une mascarade de carnaval dans laquelle il se déguisa en marchand d'orviétan, vendant des remèdes facétieux pour les diverses calamités du temps, le mit en réputation, et l'on admira en même temps son talent comme peintre. Orgueilleux, il ne recherchait pas l'argent, mais la renommée. Il avait de la littérature, et ses satires respirent dans leur négligence une rudesse originale, qui rappelle la touche de son pinceau. Il ne faut pas confondre toutefois l'étrangeté avec l'originalité, ni sa facilité d'improviser en se répétant avec le génie (1); il ne faut pas non plus se figurer que les ouvrages puissent naître parfaits et terminés à la première ébauche. Nous nous bornerons à rappeler que, dans sa satire sur la peinture, il reproche particulièrement à ses contemporains les sujets obscènes, les nudités inconvenantes, les modèles profanes employés pour représenter les saints eux-mêmes.

Les maîtres gâtèrent les excellentes dispositions de François Solimène de Nocera; il n'eut cependant que trop de succès, et dans toute l'Europe il remplit les églises et les cours d'ouvrages facilement exécutés, aux formes sans noblesse, aux couleurs exagérées, à la touche maniérée.

Alexandre Tiarini est plus modéré que les autres peintres de l'école des Carraches : il y a moins de brillant dans ses couleurs,

(1) Lady Morgan, dans la *Vie de Salvator Rosa*, fait de lui, de Masaniello et de quelques autres, autant de héros, en disant mille horreurs de la pauvre Italie; le tout par amour pour ce pays.

qui sont admirablement unies, et convenables aux sujets mélancoliques, qu'il préférait. Lionel Spada eut un style à lui; il est étudié, mais sans choix; et il a de la chaleur dans l'invention ainsi que dans le coloris.

Le Florentin Louis Cardi, de Cigoli, s'écarta aussi du style habituel en cherchant à imiter le Corrége. Il associa un dessin savant à un coloris plus vif, bien qu'il lui manque l'opposition des teintes et la grâce des raccourcis, justement admirée chez le maître. Poëte, musicien, académicien de la Crusca, anatomiste, peintre, sculpteur, il publia un traité de perspective pratique. Ce fut lui qui disposa à Florence les arcs de triomphe et les décorations pour les fêtes du mariage de Marie de Médicis avec Henri IV, et qui dessina le piédestal pour la statue de ce prince, érigée à Paris. La cour des Strozzi à Florence, et principalement le palais Rinuccini, furent aussi exécutés sur ses plans, ainsi que le palais Madame à Rome, où l'on regrette la surcharge des ornements.

Plusieurs Florentins marchèrent sur ses traces, notamment Christophe Allori, qui fit peu d'ouvrages, mais avec un talent remarquable. Matthieu Rosselli se fit un nom en combinant la manière ancienne avec la nouvelle, et surtout par son excellent mode d'enseignement, proportionné à l'habileté de chacun. Sans avoir de grandes pensées, il est correct, il étudie le naturel, et répand sur ses ouvrages le calme qu'il avait dans l'âme. On dirait que ses fresques viennent d'être faites. Un des meilleurs peintres en ce genre fut Jean de Giovanni, quoiqu'il s'abandonnât aux défauts du siècle. Balthasar Franceschini, dit le Volterran, a laissé aussi des fresques très-estimées à Florence. Laurent Lippi avait pour maxime d'écrire comme il pensait et de peindre comme il voyait; habitude dont ne le firent pas s'écarter certaines méthodes artificielles, surtout dans les draperies. Bernardin Barbatelli, dit le Poccetti, a laissé d'admirables ouvrages dans la Chartreuse de Florence. On ne saurait trouver plus de vérité, de sentiment et de chaleur, que dans la *Mort de saint Bruno*. Le Véronais Ligozzi, grand coloriste à la manière de ceux de ce temps qui s'attachaient au naturel, mais avec plus de correction, l'emporte peut-être sur tous les peintres de fresque d'alors dans le cloître d'Ogni Santi à Florence, surtout dans la *Rencontre de saint François et de saint Dominique;* c'est à peine s'il le cède à Paul Caliari, qu'il surpasse dans le dessin et dans l'art de modeler le nu. Florentins.

1616-1680. Charles Dolce est également *naturaliste* et grimacier, quoiqu'il s'ingénie à exprimer les sentiments tendres, en y appropriant aussi le coloris, qui n'a rien d'éclatant, mais qui laisse à désirer sous le rapport de l'harmonie.

1605-1685. Sassoferrato (Jean-Baptiste Salvi) étudia sur Raphaël; et, quoiqu'il penche au gracieux, il drape avec élégance, dessine correctement, et harmonise les couleurs, néanmoins dans un ton trop rose. Il est plein de grâce dans le paysage, et plus dans les Vierges.

Benoît Luti, né à Florence de parents pauvres, se forma lui-même, et surpassa ses contemporains dans le dessin; il a de l'harmonie et une saine intelligence de la couleur; mais comme il ne connaissait pas l'art de l'intrigue, on lui préféra des gens qui étaient loin de le valoir.

Perspective. Plusieurs artistes distingués écrivirent sur la perspective, principalement Desargues (1); mais on en abusa étrangement, surtout dans les voûtes, où l'on devait tout voir de bas en haut, hommes, maisons et arbres. Le décor prit le goût boursouflé du temps, et l'on surchargea les constructions de feuillages, de vases, de pierreries, de grotesques, de monstruosités.

Jérôme Curti Dentone avait restauré la perspective et les décorations théâtrales, poussant l'étude des reliefs jusqu'à faire croire qu'il aidait à l'effet de ses corniches au moyen de stucs. Il inventa un procédé pour appliquer l'or sur les ouvrages à fresque. Avec lui travailla Michel-Ange Colonna, le meilleur artiste en fresque pour décors, qui savait l'adapter au style des peintres avec lesquels il était appelé à exercer ses pinceaux. Philippe IV le fit venir à Madrid avec Mitelli.

Crémonais. Deux peintres de Crémone, qui déjà en avait eu de renommés dès la fin de 1400, acquirent alors de la réputation, Altobello Melone et Boccace Boccaccino, « le meilleur moderne parmi les anciens et le meilleur ancien parmi les modernes » de cette école, de même que Mantegna, Ghirlandajo, Vannucci, Francia dans les autres.

Camille, son fils, « fin dessinateur, grand coloriste, » comme dit Lomazzo, qui le place à côté des maîtres les plus illustres, excite l'étonnement par les ouvrages qu'on voit de lui dans Saint-Sigismond. Afin de fermer la bouche à ceux qui prétendaient qu'il plaisait uniquement pour la vérité des yeux, il peignit le Lazare ressuscité

(1) *Manière universelle pour pratiquer la perspective.* Paris, 1648.

et la femme adultère, sans même leur faire un œil; bizarrerie renouvelée par un de nos contemporains dans le supplice de Jeanne Grey.

La famille des Campi voulut mettre à profit tous les maîtres; et, dans une vie longue et infatigable, ces artistes remplirent de leurs travaux toute la Lombardie. Jules et Bernardin conservèrent un bon dessin et une couleur digne d'éloge; mais parfois aussi ils se bornaient à ébaucher, ce que faisaient toujours Antoine et Vincent. Les œuvres de Bernardin dans Saint-Sigismond (véritable Panthéon de Crémone) sont d'un effet étonnant, et l'on admire la distribution de ses saints, dont le nombre est infini sans confusion. Les Campi.

Nous distinguerons parmi les élèves de ce peintre, qui se contentèrent de l'imiter et de travailler de pratique, Sophonisbe Anguissola, que l'on compte parmi les meilleurs peintres de portraits. Elle fut appelée, à ce titre, à la cour d'Espagne; puis, devenue vieille et aveugle, elle conversait à Gênes avec Van-Dyck, qui déclarait apprendre plus de cette femme privée de la vue que de tout autre ayant de bons yeux.

Jean-Baptiste Trotti, dit Malosso, élève et ami de Bernardin, a un coloris extrêmement clair, quoiqu'il dessine avec grâce et agrément. Pamphile Nuvolone acquit, en l'imitant, un mode plus solide et moins séduisant.

Hercule Procaccini, ayant passé de Bologne, sa patrie, à Parme, y ouvrit une école dans la manière de sa ville natale, avec peu de perspective, un dessin faible, une couleur facile, et il fit de bons élèves. Il fut surpassé par son fils Camille, qui travailla beaucoup dans le Milanais. Il peignait l'*Adoration des Mages* dans l'église de la Vierge du Mont, lorsque *Procaccini manus inclitæ cecidere*, 1626. La facilité, le naturel plaisent au premier aspect, puis on sent la précipitation. Il y a plus de mérite dans la fresque du *Jugement*, à Saint-Procule, de Reggio et dans le *Saint Roch*, qui décourageait Annibal Carrache, choisi pour en faire le pendant. Les Procaccini.

Son frère Jules-César devint, en étudiant les Carraches et le Corrége, le meilleur peintre de sa famille. Charles-Antoine, autre frère, s'adonna au paysage, aux fleurs et aux fruits, et il exécuta plusieurs ouvrages pour l'Espagne. Hercule, fils de Camille, peintre qui travaillait à la hâte, détériora le goût de ses nombreux élèves.

Salmeggia eut pour maîtres les Campi et les Procaccini : étant ensuite passé à Rome, il s'éprit de Raphaël, et il y puisa un faire très estimé, le moelleux du pinceau, la grâce des mouvements et

de l'expression, des contours purs. Deux tableaux dans l'église Sainte-Grata de Bergame, et deux dans celle de la Passion à Milan, sont comptés parmi ce qu'il a fait de mieux; car il ne soignait pas autant tous ses ouvrages.

Milanais. Lorsque l'ancienne école de Luini et de Gaudenzio eut péri à Milan, les deux cardinaux Borromée, qui désiraient faire servir les arts à l'éclat du culte, furent obligés d'appeler des étrangers. Parmi les Milanais qui étudièrent au dehors, on cite Pierre-François Mazzucchelli, de Morazzone, bon coloriste, et Jean Crespi, de Cérano, qui fut aussi architecte, plastique et littérateur. Il forma Daniel Crespi, qui, bien supérieur à son maître, se rapproche du Titien dans les portraits, et se montre plein de ressources dans les grandes compositions; mais on ne saurait bien le connaître sans avoir vu son histoire de saint Bruno à la Chartreuse de Garignan.

Ce fut le dernier peintre milanais, bien que les Rossetti, les Santagostini, Meda, Isidore Bianchi, de Campione, bon peintre de fresques, Paul et Baptiste Recchi, de Côme, André Lanzani formé par les Maratta, riche d'idées et d'expédients, Ambroise Besozzi et François Caccianiga, n'aient pas été des artistes sans mérite.

Le Ferrarois Antoine Contri inventa un procédé pour enlever des murailles les peintures que l'on voulait transporter ailleurs. Après y avoir appliqué une toile préparée, en l'y assujettissant bien serrée, il tranchait le crépi, et détachait la peinture au bout de quelques jours dans son entier, et en parfait état. L'étendant alors sur une table unie, il y appliquait une autre toile avec un enduit plus tenace qu'il comprimait avec du sable; et détachant, une semaine après, la première de la seconde, la peinture se trouvait transportée sur celle-ci.

Génois. L'école fondée à Gênes par Périn del Vaga fit des progrès. Les Calvi exécutèrent surtout des tableaux historiques, moins éloignés de l'usage que ceux des Vénitiens : André et Octave Sémini s'en tinrent à Raphaël; Luc Cambiaso, qui se forma dans sa patrie uniquement, est fécond en images, ingénieux dans les difficultés, et ses loges du palais impérial sont comptées parmi les plus belles. Il peignit aussi à l'Escurial. Jean-Baptiste Castello, dit le Bergamasque, fut son rival, et pourtant son ami intime. Jean-Baptiste Paggi, noble et littérateur, fut banni pour un meurtre; puis s'étant fait à l'étranger une belle réputation comme peintre, il fut autorisé à rentrer dans sa patrie, et travailla en concurrence avec Rubens et Van-Dyck.

En effet, les patriciens génois appelaient à l'envi les meilleurs artistes, et les Procaccini, Genteleschi, les Roncalli, le Pisan Lomi, le Florentin Balli, Antoniano d'Urbin, Salimbeni, Sorri, Tassi, Simon Vouet, les Flamands Rosa, Legi, Wael, Malo, l'Allemand Waals, et d'autres encore, recevaient des leçons de l'aveugle Sophonisbe.

Les jeunes artistes génois purent se former d'après des exemples si nombreux et si variés; et, afin qu'ils ne vinssent pas à négliger le dessin pour le coloris, Paggi publia la *Définition ou division de la peinture* (1607). Jean Carlone, dessinateur soigné et vif coloriste, apporta dans les fresques une netteté et un éclat inaccoutumés. Son frère Jean-Baptiste le surpassa; et ses peintures appellent au plus haut degré l'attention sur l'*Annonciade del Guastato* et sur la chapelle du palais. Il ne se distingua pas moins dans la peinture à l'huile, et il continua à travailler dans les deux genres, sans décliner, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Bernard Strozzi, religieux capucin, s'enfuit à Venise, où il demeura comme prêtre séculier tant qu'il vécut. Les palais de Gênes abondent de ses grandes fresques bien imaginées; et dans ses toiles la couleur est à la fois harmonieuse et pleine de vigueur, bien qu'il n'y ait point de choix dans son dessin, et surtout dans celui des visages d'anges et de Vierges.

Sans parler des nombreux peintres de portraits, Sinibald Scorza, de Voltaggio, que l'on prendrait pour un Flamand, et Antoine Travi, dit le Sourd, de Settri, se distinguèrent dans le paysage. Jean-Benoît Castiglione ne le cède qu'à Bassano pour les animaux. La peste de 1657, qui parut sévir de préférence sur les artistes, dispersa cette école.

Moncalvo, c'est-à-dire Guillaume Caccia, de Montabone, est le seul artiste piémontais qui mérite d'être nommé pour les chapelles du mont de Créa, la coupole de Saint-Paul à Novare, et ses ouvrages dans les conventuels de Moncalvo. Turin, occupé de guerre, avait peu le temps de songer aux arts. Cependant une société de Saint-Luc y fut fondée en 1652, et peu après érigée en une académie, à laquelle le Turinois Claude Beaumont donna une forme meilleure. Mais le plus souvent on appela du dehors les artistes qui ornèrent les palais royaux, comme Jean Miel, d'Anvers, Banier, Daniel Seiter, de Vienne, le Français Charles Dauphin et Vanloo.

Chez les Vénitiens la bonne école fit de mauvais élèves, qui Vénitiens.

dans la croyance que le mérite consiste à faire vite, s'appuyèrent sur les exemples du Tintoret. Jacques Palma le jeune gâta ses excellentes dispositions en exécutant à la hâte des commandes multipliées. Jérôme Forabosco fut un grand peintre de portraits. Charles Ridolfi écrivit les vies des peintres de cette école. Alexandre Varotari, de Padoue, passe pour avoir bien connu la peinture de bas en haut; mais ses raccourcis nous semblent mal entendus, et sa grâce n'est que de convention. D'autres artistes parmi les Vénitiens se détachèrent des idoles contemporaines pour suivre des manières diverses et originales, comme les Ricci, et plus tard Tiépolo, Rotari. Antoine Canale acquit, en étudiant les ruines romaines, une exactitude de perspective étonnante. Il employa le premier la chambre obscure pour vérifier les plans et harmoniser les teintes. Le paysage fut bien traité aussi par Grimaldo, dit le Bolonais.

Charles Maratta, d'Ancône, ne sut que recommander l'étude de Raphaël, et il fut comparé à ce grand artiste par quelques professeurs inexpérimentés, pour l'aimable douceur de certaines de ses compositions pieuses, qui lui valurent l'honneur d'être appelé Charles des Madones. Il osa entreprendre de restaurer les chambres du Vatican. Il est rangé avec son frère et avec sa fille Faustine, femme poëte, dans la catégorie des grands corrupteurs.

Toutes les médiocrités de cette époque ont été enregistrées, tandis que le nom même des artistes supérieurs du moyen âge ne nous a pas malheureusement été transmis. Le grand mérite était d'exécuter promptement, et de couvrir en très-peu de temps de vastes espaces, en faisant de la manière, en ébauchant avec facilité, sans s'occuper de terminer, sans faire usage de modèles, sans esquisses ni cartons. Quelques-uns se vantèrent de pouvoir couvrir en un jour dix pieds de mur; et Cambiasi l'emporta sur eux en peignant des deux mains. Ce ne fut donc que poses maniérées et draperies voltigeantes, absence d'étude de l'histoire et de la dignité, oppositions exagérées de clair-obscur, trivialité générale. On se croyait cependant au siècle d'or de la peinture; on établissait des systèmes faux et des théories insensées, et chacun avait la prétention de disserter sur l'art.

Sculpture et architecture. La sculpture tomba encore plus bas que la peinture, du moment où elle prétendit exagérer les mouvements de Michel-Ange et empiéter sur le terrain de sa rivale, en représentant des attitudes forcées, des contorsions, de l'anatomie, des draperies énormes, et en

considérant la difficulté vaincue comme le principal mérite, l'exécution mécanique comme le comble de l'art, la tarière comme plus admirable que le ciseau. Jamais les marbres ne furent traités avec plus de fini que par Algardi, Bernini, le Gros; mais, en visant à ce genre de mérite, on négligea la beauté sévère et correcte. Il ne reste plus aucune trace du sentiment qui respire dans les grossières tentatives de 1300, et dans cette exagération l'homme ne se reconnaît plus lui-même.

Dans l'architecture le mauvais goût allait de pair; et comme le caractère de la corruption est de ne pas croire suffisants les moyens simples à l'aide desquels les maîtres s'étaient élevés si haut, les ordres anciens ne parurent plus offrir une carrière assez large aux fantaisies nouvelles. Philibert Delorme soutenait qu'il devait être permis à la nation française, aussi bien qu'aux autres, d'inventer des ordres nouveaux; et en effet un ordre françaisfut employé par le Brun dans la galerie de Versailles, par Rolland dans le théâtre de Metz et ailleurs. C. L. Sturm inventa un ordre allemand. Les colonnes se tordirent, s'enveloppèrent de pampres en bronze, se varièrent d'une façon bizarre. Elles semblent, dans un endroit, séparées en deux; elles tombent dans un autre, mais un ange les soutient.

L'historien académique de la sculpture dit à tort que « les circonstances qui mettent à l'épreuve l'esprit et le mérite des artistes avaient grandement diminué en Italie. » Loin de là, on n'avait jamais tant bâti ni tant travaillé. Il n'y a pas de villes où l'on ne soit fatigué de la multitude d'églises, de palais, de cours, de fontaines bizarres. Rome continua les ouvrages du siècle précédent, restaura les édifices anciens, en entreprit de nouveaux. Sainte-Agnès, Saint-Charles, Saint-André, Sainte-Marie in Campitelli, la Victoire, la chapelle de Sainte-Marie Majeure, le palais de Latran, Saint-Jean des Florentins, le pont Saint-Ange, la fontaine de la place Navone, les villas Borghèse, Lodovisi, Pamfili, les palais de Monte Cavallo, de Monte Citorio, et plusieurs autres, furent élevés et décorés à cette époque. De même que le gothique avait grandi dans les constructions des franciscains, le baroque se donna carrière au service des jésuites; et leurs églises de Saint-Ignace et de Jésus en offrent là des monuments remarquables.

Laurent Bernini est cité comme type du plus mauvais goût. Bernin. 1598-1680.
Ce Napolitain, rempli d'imagination, peintre distingué, sculpteur

et architecte,qui exécuta un nombre presque incroyable de travaux, sculptait déjà à dix ans de telle manière, que Paul V prédit qu'il serait le Michel-Ange de son siècle. Très-applaudi pour ses premiers ouvrages, surtout pour ses bustes, qui sont d'une admirable facilité et d'un goût correct, il crut pouvoir s'ouvrir une voie qui ne fut ni celle de l'antiquité, ni celle de Michel-Ange. Mais lorsque devenu vieux il revit les essais de sa jeunesse, il s'écria : *J'ai fait bien peu de progrès dans l'art, si, tout jeune, je maniais le marbre de la sorte.* Son groupe de *Daphné et Apollon*, ouvrage de ses jeunes années, offre la réunion de toutes les difficultés, sans rien de conventionnel; et le marbre y semble de la cire (1). Mais peu à peu il donna dans la manière; et, tout en restant incomparable dans l'habileté de ciseau, il n'apporta point de choix dans les formes, et n'ennoblit point l'expression. Il y a encore de la correction dans sa *Sainte Bibiane*, qui, avec la *Sainte Cécile* de Maderno et la *Suzanne* du Fiamingo, est la meilleure de ce siècle. Le Bernin fit dans l'église de la Victoire, érigée par Maderno en mémoire du combat de Lépante, et ornée des étendards enlevés aux Turcs, la statue de *Sainte-Thérèse*, qu'il appelait « la moins mauvaise de ses œuvres, » et qui est le chef-d'œuvre de la sculpture pittoresque, comme il la nommait. Mais, pour ne rien dire de l'énormité de la draperie, la sainte tombe dans une extase de volupté que rend encore plus inconvenante l'âge adulte de l'ange qu'on voit au-dessus d'elle. Il rechercha ensuite la nouveauté de plus en plus, et son *Ange au pont* a jusqu'aux omaplates disloquées, pour offrir plus de mignardise dans l'attitude.

Il exécuta dans le Vatican le mausolée d'Urbain VIII, surchargé de lourdes draperies, avec une Justice aux fortes mamelles, dont un enfant presse d'une manière indécente le sein gonflé, pendant que la Mort inscrit sur son livre le nom du pontife. On trouve encore dans le monument d'Alexandre VII la Charité avec le sein comprimé, et le globe terrestre écrasé par une Vérité dans un état de nudité indécente. Un énorme tapis, retombant sur la porte située au-dessous, est soulevé par la Mort, qui présente son sablier pour indiquer que l'heure est arrivée. Ce sont des conceptions sans étude

(1) Urbain VIII fit cette épigramme sur la *Daphné* du Bernin :

Quisquis amans sequitur fugitivæ gaudia formæ,
Fronde manus implet, baccas seu carpit amaras.

ni pureté, ni convenance. Elles furent pourtant extrêmement louées alors ; ce qui fit que l'expression devint affectation, d'autant plus que le Bernin étant à la tête de tous les travaux, quiconque voulait obtenir des commandes devait se conformer à son goût.

Habitué à exciter l'étonnement, il en était venu à avoir besoin de le provoquer. Urbain VIII, avant d'être pape, lui tenait le miroir, tandis qu'il se représentait lui-même dans le *David*. Grégoire XV dit, à l'époque de son exaltation : *Vous vous félicitez de voir Maffeo Barberini pape ; mais il se croit plus heureux de ce que le Bernin vit sous son règne.*

Le Bernin adoptait avec talent, selon les lieux, des inventions architectoniques. Ayant à tirer parti d'une belle masse d'eau sur la place d'Espagne, mais sans pouvoir la faire jaillir, il figura une barque qui, en s'enfonçant, presse sur l'eau, et la fait sortir par de petits trous latéraux (*la Barcaccia.*) N'ayant, au contraire, qu'un filet d'eau dans la place Barberini, mais d'un jet très-élevé, il imagina un triton, qui le fait sortir de sa coquille par l'effort de son souffle. L'obélisque de la place Navone, entouré de statues de fleuves exécutées par les meilleurs artistes du temps, est d'un aspect grandiose, bien que l'unité de pensée y manque. Le pape Innocent X passa deux heures à admirer cette fontaine, qui se trouvait encore entourée d'échafaudages ; puis, au moment de se retirer, il exhortait le Bernin à la terminer promptement et à y amener les eaux, quand il les vit soudain jaillir en abondance de tous côtés : *Voilà une surprise*, s'écria le pontife, *qui prolonge ma vie de dix ans.*

Le singulier escalier en limaçon sur plan elliptique, du palais Barberini, a été exécuté sur ses dessins. Le palais Ludovisi, sur le mont Citorio, est des plus grands et des plus réguliers. La peinture de décoration prévalant alors, le Bernin chercha plus l'effet et les expédients grandioses que la pureté des formes. C'est ce qu'on voit dans le noviciat des jésuites, à Monte-Cavallo, dont l'extérieur est si pittoresque sur un espace si resserré, avec sa coupole ovale, dont la décoration est d'une extrême richesse, mérite que le Bernin substitua souvent à la correction.

L'église de Saint-Pierre du Vatican, chef-d'œuvre auquel travailla aussi ce siècle, n'était plus l'expression de Dieu et de l'univers qu'il remplit, mais de la grandeur des papes. Depuis deux siècles et demi, les pontifes, les artistes, le goût, avaient changé : aussi y manque-t-il cette unité qui constitue le mérite des ouvrages.

Après la mort de Michel-Ange, on choisit pour continuer le revêtement, d'après ses dessins, Jacques Barrozzi, de Vignola, qui les respecta, bien qu'il fût très-capable de les améliorer. Lorsqu'il eut cessé de vivre en 1573, Jacques della Porta acheva de couvrir l'édifice. Restait la voûte de la coupole, et Sixte-Quint la fit clore en deux ans, sur le dessin de Michel-Ange; puis, sous Clément VIII, Fontana y plaça la lanterne.

Lorsqu'il s'agit de faire la nef, Paul V, soit qu'il ne voulût pas laisser profaner une portion de terrain consacrée par la tradition, soit que l'Église lui parût insuffisante pour certaines solennités, soit afin qu'aucun temple chrétien ne pût égaler en grandeur celui qui était le premier en dignité, donna la préférence, entre les dif-
1556 1629. férents projets, à celui de Charles Maderno, de Bissone. Venu chez Dominique Fontana, son oncle, comme modeleur en stuc, il avait appris le dessin et la mécanique, puis fait preuve de talent dans différents palais de Rome, principalement dans les palais Borghèse et Mattei. On y remarque, en effet, la sobriété des formes et la beauté des profils, quoiqu'ils annoncent la decadence de l'art, et l'amour de l'architecte pour son ancienne profession.

Michel Ange, s'en tenant à l'idée morale de l'unité, voulait que la coupole du monument se détachât sans égard pour les accessoires, qui pourtant sont indispensables au rit catholique. Or, Maderno, afin d'obéir aux exigences nouvelles, non content de reproduire en avant ce qui existait déja en arrière, ajouta trois arcades au bras oriental de la croix, qu'il changea ainsi de grecque en latine, et au frontispice une loge, d'où le pape pût donner sa bénédiction *urbi et orbi*. Il en resulta que l'harmonie des parties fut perdue, ainsi que le grandiose qui est le résultat de l'unité, et que cet immense monument parut plus petit qu'il ne l'est réellement. La beauté sévere du reste de l'édifice manqua à la façade élargie, sans parler même de l'incorrection des formes et des détails.

Le Bernin travailla plus que tout autre dans Saint-Pierre, et décora de statues les pieds-droits de la coupole. Grégoire XV le chargea de faire la confession, c'est-à-dire le maître-autel, le plus grand ouvrage de fusion qui existe, et dont la hauteur égale celle du palais Farnèse. On voyait déja les colonnes torses dans l'ancien autel, et la tradition les faisait venir de Grèce: le Bernin ne fut donc pas l'inventeur de ce genre. Si tout le reste de cette composition semble du délire appliqué à l'architecture, et si, indépendamment de

l'usage absurde de mettre coupoles sous coupoles, elle ne sert qu'à entraver la vue, on peut l'excuser comme ornement, en pardonnant au goût du siècle les franges, les festons, les volutes, et en oubliant que son auteur y employa la couverture du Panthéon. Peut-être pensera-t-on que cette machine devant être placée dans un vaisseau aussi vaste, il n'aurait pas été possible d'obtenir avec de la pureté l'effet auquel le Bernin atteignit. Il est certain que nous avons vu des statues, admirables dans l'atelier de l'artiste, paraître mesquines une fois placées dans Saint-Pierre. Mais nous répondrons à ceux qui en accusent la forme du temple, en leur montrant le monument du pape Rezzonico.

Le Bernin fut encore chargé par Alexandre VII de la chaire de Saint-Pierre, masse de bronze de peu inférieure à la tribune, et qui coûta cent sept mille écus. Les quatre docteurs soutiennent la chaire, idée heureuse, autant que celle d'avoir tiré parti d'une fenêtre sur le fond pour y placer le Saint-Esprit. Seulement ces quatre colosses, à l'air théâtral, semblent soutenir par plaisanterie avec un seul doigt ce poids énorme, que paraissent alourdir encore des cartouches sans fin.

La colonnade de la place Saint-Pierre, qui lui fut commandée par le même pontife, est l'édifice le plus magnifique, pour sa seule beauté, qui existe au monde. Michel-Ange avait, dit-on, songé à faire précéder de portiques la basilique; mais il était difficile au Bernin de les mettre en harmonie avec sa masse énorme et son portail bizarre, sans que les uns ou les autres y perdissent. Il préféra donc disposer en demi-cercle quatre rangées de colonnes, occupant une largeur de cinquante-six pieds. En conséquence vingt-quatre pilastres carrés et cent quarante colonnes en travertin, de chaque côté, ayant quarante pieds de hauteur, sont surmontées d'une balustrade ornée de quatre-vingt-huit statues; le tout est si précis, que lorsqu'on se place à un foyer de l'ellipse, on n'aperçoit qu'une seule rangée.

L'escalier qui du vestibule de Saint-Pierre conduit à la salle royale était très-difficile à ménager, attendu qu'il n'était pas possible de toucher aux murailles; mais le Bernin sut, ce qui lui paraissait le devoir de l'architecture, convertir les difficultés en beautés, et il en résulta un des plus beaux effets de perspective.

Les deux statues équestres de Charlemagne et de Constantin, qu'il plaça à chacune des extrémités du vestibule et qui l'agran-

dissent, produisent aussi un excellent effet, quoiqu'il y ait quelque chose de déplaisant dans cet amoncellement de stucs et dans ces draperies, que semble tourmenter un ouragan perpétuel.

1630-1714. Lorsque Saint-Pierre fut terminé, Innocent XI ordonna à Charles Fontana, de Côme, élève du Bernin, d'en faire une description. Cet architecte aurait pu se signaler, s'il eût été moins incorrect, dans les grands ouvrages qui lui furent commandés en nombre considérable. Il suffira en effet de citer Saint-Michel à Ripa, les greniers de Termini, la coupole du dôme de Montefiascone, le modèle de celui de Fulde. Il a calculé que jusqu'en 1694 on avait dépensé à Saint-Pierre quarante-six millions huit cent cinquante mille écus romains, sans compter les modèles, les édifices démolis (un clocher du Bernin a coûté cent mille écus pour l'élever et douze mille pour l'abattre), non plus que les peintures, les ornements sacrés, les machines. Il conseilla, pour le rendre plus magnifique, d'abattre toutes les maisons jusqu'au Tibre, en prolongeant jusqu'à Saint-Jacques Scosciacavalli deux portiques terminés par un arc de triomphe, et en ouvrant des rues régulières alentour; entreprise qu'on n'a osé tenter jusqu'ici.

Fontana s'attache surtout à justifier le Bernin, à qui plusieurs architectes reprochaient d'avoir affaibli la coupole, en creusant les piliers pour y pratiquer des niches et des escaliers ; tandis qu'il fut prouvé, au contraire, que les architectes primitifs avaient laissé des vides pour permettre aux massifs de sécher.

Les explications ne parurent pas satisfaisantes ; et l'on recommença en 1745 à craindre que la coupole ne s'écroulât. De là une vive discussion entre les artistes et les mathématiciens, et une foule de projets tantôt ingénieux, tantôt ridicules. Le marquis Jean Poleni, de Padoue, rassura les plus timides par d'excellentes raisons : cependant, pour ne contrarier personne peut-être, il proposa d'entourer la coupole de cinq grands cercles de fer scellés à l'extérieur. Ils furent posés par les soins de l'architecte Vanvitelli, et durent être plus nuisibles qu'utiles, en tourmentant l'édifice à force de coups de marteau et de ciseau.

Le Bernin, invité par Louis XIV à passer en France pour terminer le palais du Louvre, s'y rendit à l'âge de soixante-huit ans. Son voyage ne fut qu'une suite de fêtes et de triomphes ; Ferdinand de Médicis lui prépara une entrée solennelle à Florence, le logea dans son palais, et le fit conduire dans sa propre litière jusqu'aux confins

de l'Italie; le duc de Savoie ne le reçut pas moins gracieusement. En France, les autorités lui rendaient les honneurs officiels, et les ministres, les courtisans, se conformaient à la volonté de Louis XIV. Le Bernin employait avec les princes le genre d'adulation qui flatte le plus, celui qui se voile de franchise. Il reçut Christine de Suède dans son costume d'atelier, et la reine lui dit, en le touchant, qu'il est plus honorable que la pourpre. Comme elle louait une statue de la Vérité: *Votre Majesté*, répondit-il, *est la première tête couronnée à qui la vérité plaise;* et Christine reprit: *Mais toutes les vérités ne sont pas de marbre!* Pendant qu'il travaillait au portrait de Louis XIV, il se mit tout à coup à crier: *Miracle, miracle! Un roi si actif et français est resté une heure entière sans bouger*. Une autre fois il alla relever les cheveux du roi sur son front, en lui disant: *Votre Majesté peut montrer son front à tout le monde;* et aussitôt les courtisans d'arranger leur toupet *à la Bernin*. Des dames lui ayant demandé quelles étaient les plus belles des Italiennes ou des Françaises: *Elles sont également belles*, répondit-il; *mais les Italiennes ont du sang sous la peau, et les Françaises du lait.*

Le dessin grandiose que donna le Bernin ne fut pas suivi, ou parce qu'il aurait été trop dispendieux, ou par rivalité nationale; ce ne fut pas, à coup sûr, par délicatesse de goût; car Claude Perrault, dont le dessin fut préféré, appelle le Bernin excellent sculpteur, mais architecte médiocre.

Le Bernin, richement récompensé par le roi, revint dans cette Rome pour laquelle il se sentait né, et continua de l'embellir. Il fit, sous Clément IX et Clément X, la balustrade du pont Saint-Ange, ainsi que diverses peintures et sculptures, entre autres le mausolée d'Alexandre VII: il ne se reposa, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans, qu'en changeant de travail.

Lorsque les beaux-arts se furent remis à imiter les anciens, ils parcoururent la carrière à leur suite; mais arriva le moment où leurs traces vinrent à leur manquer; par exemple, pour les grandes voûtes des églises et des salles, qui demandaient des décorations de genre différent. La sculpture, qui chez les anciens, avait donné des règles à la peinture, les reçut d'elle à son tour chez les modernes; elle s'égara en conséquence avec elle, surtout du moment où elle s'associa à la peinture pour les décorations, en visant à l'effet à l'aide de formes conventionnelles et d'une facilité ennemie de la

correction : afin de flatter les yeux, elle rechercha le pittoresque dans les draperies, dans les mouvements, dans les accessoires.

C'est là ce que fit le Bernin, en donnant à ses figures des attitudes maniérées, sans noblesse. Il fut moins incorrect dans l'architecture, bien qu'il ait ouvert la voie à tout ce qu'il y a de pire. Il eut peu d'égaux dans le génie de la composition ; une imagination riche et docile, des ressources inépuisables lui auraient mérité une place parmi les plus illustres, s'il n'eût affecté la pompe plus que la véritable grandeur, l'ostentation plus que la richesse.

Borromini. 1599-1667. Il était réservé à François Borromini, de Côme, chef de cette déplorable tourbe qui ne connut d'autre règle que le caprice, il lui était réservé, dis-je, de renier tout principe d'ordre, et de détruire tout système traditionnel. Venu à Rome comme marbrier, il resta frappé des merveilles de Saint-Pierre, et y fit quelques travaux. Mais il en était distrait par Maderno, qui, vieux et maladif, l'employait à sa place. Il se rapprocha ainsi du Bernin ; mais, poussé par l'envie, il se mit à lui enlever des commandes et à attaquer sa renommée. Que n'eût-il agi ainsi pour le ramener dans la bonne voie et s'y maintenir lui-même ! Mais quand les censeurs reprennent-ils les défauts véritables, et se proposent-ils de forcer celui qu'ils critiquent à se corriger ? Il trouvait déjà le goût altéré par la manie de la nouveauté, et par le parti pris de ne pas distinguer le champ propre aux différents arts ; or il la porta aux dernières limites en bouleversant tout, et en faisant le contraire de ce qui, dans un autre temps, passait pour être de bon goût. Il proscrivit les lignes droites pour adopter les lignes ondoyantes, tortueuses dans tous les sens, les cartouches, les angles saillants sans fin ; n'inventant rien de nouveau, bien qu'il se crût un génie créateur, et se bornant à combiner avec extravagance, à transposer, à placer pour soutien un accessoire ornemental, à donner l'apparence de la légèreté à ce qui devait être établi solidement, à substituer le faux à la réalité.

L'architecture devint une marqueterie, la décoration un art d'orfévre : quand déjà elle manquait de types sur lesquels la raison pût s'appuyer, Borromini la bouleversa de la façon la plus bizarre. Il tordit Saint-Jean de Latran, le plus grand temple de Rome après Saint-Pierre ; il fit le clocher de l'église de la Sapience en vis à pressoir, parce que les autres étaient droits ; il replia la volute ionique en sens inverse de l'habitude ; il construisit le Saint-Charles

aux quatre fontaines sur une figure qui n'a pas de nom. Il montra pourtant de l'art et même du génie. La façade de Sainte Agnès, sur la place Navone, a d'excellentes parties ; ce qui fait qu'on peut l'appeler le Sénèque et le Marini de l'architecture. Il lui fallut, pour arriver à ces résultats trompeurs, étudier beaucoup la construction ; et ses édifices sont aussi solides que les plus réguliers. Les décorations et les pensions plurent sur lui ; mais il n'en fut pas plus approuvé pour cela par les bons artistes ni par le Bernin ; il tomba donc dans la mélancolie, qui, finissant par le délire, le poussa au suicide.

Mais le goût du difficile sans beauté, de l'exagéré sans force, du bizarre sans nouveauté, lui survécut et se propagea ; on continua de voir les colonnes en spirale, les architraves chargées de cartouches, les frontons brisés et tourmentés, l'architecture en perspective. Pour adapter à nos églises, vastes et élevées comme elles le sont, les ordres antiques appropriés uniquement à des temples bas et étroits comme ceux des anciens, il fallut les superposer, ainsi qu'on le voit dans toutes les façades de ce temps. Plusieurs de ceux qui cultivèrent le genre baroque atteignirent néanmoins le grandiose, surtout dans les cours, les escaliers, les grandes salles. Ils délirèrent moins encore dans l'harmonie que dans les détails, où la recherche de la grâce leur fit multiplier les lignes serpentantes, les contorsions et les formes disgracieuses, dont la mode se glissa jusque dans les moindres détails, en bannissant la simplicité, l'unité et les contrastes rationnels.

Les chapelles de Sixte-Quint et de Paul V, dans Sainte-Marie Majeure, sont des types de ce goût. A la première, qui est bien distribuée, travaillèrent des artistes d'un mérite très-divers et quelques-uns d'un vrai talent, comme Antoine de Valsolda, qui y fit la statue du pape, et dans Saint-Jean de Latran, le tombeau du cardinal Ranuccio Farnèse ; Léon de Sarzane exécuta aussi dans ce dernier temple celui de Nicolas IV, monument moins bizarre et moins monotone que tant d'autres. La chapelle Pauline est surchargée, comme tout ce qui fut commandé par Paul V, qui y prodigua des trésors ; et le Bolonais Ambroise Buonvicino voulut y exciter l'étonnement par les raccourcis, les parties saillantes et les hardiesses de mécanique. Camille Mariani, de Vicence, et Scilla, de Viggiù, s'y distinguèrent davantage.

Il n'eût pourtant été besoin pour se remettre dans la bonne route que de renoncer à la recherche de la difficulté ; car lorsque le

corps de sainte Cécile fut retrouvé, Étienne Maderno, chargé de le copier tel qu'il était, en fit une œuvre châtiée et très-gracieuse.

Nous laisserons à l'écart une foule d'imitateurs, sauf toutefois Alexandre Algardi, de Bologne, qui ne suivit pas servilement le Bernin, et s'appliqua à la peinture ainsi qu'à l'étude de l'antique. Son *Léon XI*, dans le Vatican, avec la chape tirée sur les genoux, comme d'habitude, a de la pesanteur. Mais on admire son *Attila*, morceau composé de cinq blocs réunis, de vingt-deux palmes et demi de haut sur douze de large. C'est plutôt de la peinture que de la sculpture, offrant toutes les variétés de relief et quelques figures saillantes en faux, d'autres à peine indiquées, ce qui forme un rapprochement vicieux de la vérité et de l'imitation. Sa façade de Saint-Ignace est riche et désordonnée; mais la villa Pamfili est meilleure.

Camille Rusconi, de Milan, qui eut un talent réel, bien qu'égaré par les mauvais exemples, mérita des éloges pour les tombeaux de Grégoire XIII et d'Alexandre VIII; mais ils ne valent pas, à beaucoup près, les deux anges de la chapelle de Saint-Ignace, dans l'église du Jésus.

Le Toscan Jean Gonelli (l'Aveugle de Gambassi) continua de travailler après avoir perdu la vue, surtout en portraits : cependant la Toscane elle-même ne produisit aucun artiste de valeur. Les Foggini sont mauvais, quoiqu'ils l'emportent sur les autres. Innocent Spinazzi est quelque peu moins dépravé; il exécuta à Florence la *Foi* couverte d'un voile, pour Sainte-Marie Madeleine, et la statue du tombeau de Machiavel.

Le Fiammingo (François de Quesnoy) est l'artiste le plus correct de son temps et celui qui travailla le moins. Il étudia les enfants sur le Titien, et eut peu d'égaux pour reproduire la grâce enfantine et le moelleux des chairs. Rien de plus charmant que ceux de la chapelle Filomarino, dans les Saints-Apôtres de Naples. Sa *Suzanne* dans l'église de la Vierge de Lorette, au Forum de Trajan, offre des plis sobres et une expression douce. Mais dans le *Saint André* qu'il fit pour le Vatican, il ne s'écarta pas des autres ouvrages de ce temple, que l'on a comparé au palais d'Éole, pour tant de draperies voltigeant dans tous les sens.

L'école fut renouvelée à Naples dans le goût dominant, par le chevalier Côme Fansaga, de Bergame, qui fit un grand nombre d'églises et de façades, ainsi que la belle fontaine Médina. Comme on voulait orner les places d'obélisques, et que la simplicité des obé-

lisques des anciens paraissait mesquine, il surchargea de trophées ceux qui se trouvaient déjà érigés à Saint-Dominique et à Saint-Janvier. On peut admirer dans la chapelle de San-Severo le comble de la difficulté et de la bizarrerie. On ne saurait censurer un *Christ mort*, ouvrage de Saint-Martin, couvert d'un linceul à travers lequel apparaît la figure; la statue de *Jeanne de Sangro* est bonne aussi; mais ensuite ce fut à qui se livrerait à plus de bizarreries : ici c'est le *Désabusement* enveloppé dans un filet, par Queiroli; là la *Pudeur*, du Vénitien Corradini, s'aperçoit nue à travers le voile dont elle s'entoure; l'*Éducation* de Queiroli, est pire encore; et les autres figures par Célébrano qui sont sur le maître-autel, ainsi que les anges de Paul Persico, pèchent par les mêmes erreurs de goût.

Venise eut sa part de monstruosités semblables, surtout dans les mausolées. Quant à l'architecture, la *Santé*, élevée par Balthasar Longhena, par suite d'un vœu fait lors de la peste de 1630, est admirée à l'intérieur; mais elle est bizarre au dehors, surabondante, quoique grandiose, et en harmonie avec les édifices environnants. La coupole en est élevée; et l'ensemble produit un tel effet, qu'il fait pardonner à ce qu'on y aperçoit d'irrationnel. Le palais Rezzonico, dont les proportions sont grandioses, et celui de Pesaro, l'un des plus somptueux de l'Italie, sont aussi de lui.

On travailla peu et mal à la cathédrale de Milan. Nous avons déjà payé un tribut d'éloges à Fabio Mangone et à Méda, qui exécutèrent les cours grandioses du collége helvétique et du séminaire; François Richino mérite aussi d'être mentionné avec honneur.

Les Génois Parodi dérivent du Bernin, et ne le valent pas. Vérone édifia en 1718, dans le champ de Mars, la foire, dont l'exécution est meilleure que le dessin, et qui contient deux cent soixante-dix boutiques.

Le portique qui conduit de Bologne sur la montagne de la Garde est dû à Jean-Jacques Monti, de cette ville. Le théatin modénois dom Guarino Guarini, qui avait lu les meilleurs écrivains et connaissait la philosophie et la physique, n'en remplit pas moins Turin de mauvais ouvrages, comme la chapelle de Sainte-Sindone, Saint-Laurent des théatins, et surtout le palais Carignan. Ces contorsions, ces tours de force dans les plans, dans les élévations, dans les ornements; les fenêtres ovales, les colonnes torses, les frontons brisés, les surcharges bizarres apportées à l'ordre dorique, ne l'empêchèrent pas d'être appelé de l'autre côté des monts et outre-mer.

Guarini est suivi de près par le jésuite André Pozzo, de Trente, qui dessina l'autel de Saint-Ignace, dans le Jésus de Rome, et celui de Saint-Louis de Gonzague, dans Saint-Ignace, prodiges de richesse et de mauvais goût. Il donna, dans la *Perspective des peintres et des architectes*, des règles et des exemples précisément en opposition avec ce que doit faire celui qui veut arriver au bien.

Par un malheur particulier, on travailla beaucoup à cette époque en Italie, soit faste de la part des seigneurs, soit luxe pieux chez les jésuites, soit pensée de rechercher la gloire en cela, quand les autres routes pour y parvenir étaient fermées. Honorius Lunghi fit plusieurs dessins, parmi lesquels on remarque le plan de Saint-Charles dans le Corso, à Rome, où il y a du mérite et de la grandeur. Son fils Martin travailla plutôt avec caprice qu'avec art, et l'on vante son escalier dans le palais Ruspoli; homme étrange et brutal, il se laissait pourtant battre par sa mère, en se contentant de lui dire: *Chère maman, vous m'avez fait sain; voulez-vous maintenant m'estropier?*

Flaminio Ponzio, Jean Fiammingo, le Florentin Constantin des Servi, Charles Lombardo d'Arezzo, le Romain Jean-Baptiste Soria, qui fit Saint-Charles des Catinari et la façade de Saint-Grégoire, laissèrent des travaux plus ou moins défectueux. Les façades des deux églises sur la place du Peuple et celle de Saint-André de la Vallée, une des meilleures d'alors, la villa Pinciana, le dôme de Ronciglione et le palais de l'Académie de France, sont dus à Charles Rainaldi. Le palais Altieri, au Jésus, est un monument magnifique de l'habileté de Jean-Antoine Rossi, Bergamasque, qui pourtant ne savait pas dessiner de sa propre main. Le Romain Mathias de Rossi, qui succéda au Bernin dans presque toutes ses charges, et fut aussi appelé en France, y ajouta la porte aux pierres saillantes.

Paul Guidotti, de Lucques, peintre et sculpteur, qui fut même conservateur du Capitole, c'est-à-dire premier magistrat du peuple de Rome, se livra à l'étude des mathématiques, de l'astrologie, de la jurisprudence et de la musique. Il fouillait le cimetière par amour de l'anatomie. Il composa la *Jérusalem détruite*, dont il finissait toutes les octaves par les mêmes mots que celles du Tasse; fatigue qui peut aller de pair avec celle qu'il se donna pour voler dans l'air, comme il essaya de faire à Lucques, d'où il revint avec une jambe cassée. Il dirigea comme architecte les décorations pour

la canonisation des saints Isidore, Ignace, Xavier, Philippe de Neri, et de sainte Thérèse.

Le Florentin Jean Coccapani n'eut pas moins de variété dans l'esprit. Employé par l'empereur comme ingénieur militaire, il exécuta dans sa patrie la villa impériale et le couvent de Sainte-Thérèse du Jésus. Il y professa les mathématiques, en les appliquant aussi à la perspective, aux fortifications, à l'architecture et à la mécanique.

Nigetti dessina, d'après une pensée de don Juan d'Autriche, la chapelle des Princes, dans Saint-Laurent de Florence, et il y travailla aux pierres dures. Alphonse Parigi, après avoir servi comme ingénieur en Allemagne, redressa, à l'aide d'un artifice admiré, le palais Pitti qui surplombait. Ghérard Silvani fit, dans le cours d'une vie de quatre-vingt-seize ans, un plus grand nombre de travaux, entre autres des palais comptés parmi les meilleurs de la ville.

Jacques Torelli, de Fano, se distingua dans l'architecture théâtrale, et fut en conséquence appelé à Venise, où il inventa un mécanisme pour changer à l'instant les décorations, artifice qui n'avait pas été employé jusque-là. Bien qu'il eût perdu plusieurs doigts, il continua de travailler; et, étant venu en France, il y fit des machines et des feux d'artifice. Louis XIV l'y retint en qualité d'architecte royal; il construisit à Paris le théâtre du Petit-Bourbon, et contribua à l'éclat des représentations des pièces de Corneille. De retour dans sa patrie, il y éleva un théâtre qui passa pour le meilleur de tous, d'autant plus que celui de Vienne ayant été brûlé en 1699, l'empereur ordonna qu'il fût réédifié sur le modèle de celui de Fano.

Ferdinand, François et Antoine Galli, de Bibiéna, peintres et architectes, se rendirent célèbres pour la partie de l'art relative aux théâtres; et ce fut à qui les appellerait pour organiser des fêtes, pour peindre des salles de spectacle et des décors.

Le mauvais goût se répandait dans le reste de l'Europe, grâce aux académies instituées à Rome par les princes étrangers pour l'éducation des jeunes gens. Parmi les nombreux architectes espagnols qui travaillaient à cette époque, aucun n'a conservé de réputation hors de sa patrie. De grands peintres y écrivirent, lorsque déjà le naturalisme italien commençait à prévaloir. Jacques Rodrigue Velasquez, de Séville, se mit à étudier sur la nature, de préférence aux œuvres des maîtres : il avait continuellement dans son atelier un

Espagnols.

paysan auquel il faisait prendre des attitudes et des expressions variées ; puis il copiait des fruits, des fleurs, et tout ce dont il avait besoin. Il étudia en Italie les grands maîtres anciens, et commanda un tableau à chacun des douze peintres qui tenaient alors le premier rang. Ces ouvrages, qu'il remporta en Espagne avec d'autres et avec divers modèles, servirent à décorer les palais royaux. Il travestit les sujets mythologiques, qu'il avait appris à traiter en Italie, en affublant ses personnages de costumes andalous ; mais l'imitation scrupuleuse de la nature, la magie du clair-obscur, une touche franche, lui procurèrent une manière à lui ; et les diverses cours s'estimèrent heureuses d'avoir des portraits de ses mains.

Un jour arriva dans son atelier un jeune homme qui, s'étant épris de l'art, et désireux de visiter les galeries de l'Italie, avait réuni à cet effet un petit pécule, en peignant un certain nombre de saints pour les spéculateurs, qui en faisaient un grand commerce en Amérique. L'ardeur et l'habileté de son jeune compatriote plurent à Velasquez, et il lui procura quelques commandes. Le nom de Barthélemy Murillo put ainsi se placer à la tête de l'école espagnole. Il travailla constamment avec amour, améliorant sans cesse sa couleur et sa touche. Car s'il n'atteignit pas les grands maîtres italiens, n'étant jamais sorti de son pays, il se conserva pur des défauts alors dominants, en rachetant ses parties faibles par le brillant du coloris et par l'imitation fidèle de la nature. Il fut le peintre de la lumière, le poëte du peuple, dont il nous offrit les haillons.

Pierre Subleyras vint d'Espagne à Rome, où, au commencement du siècle suivant, il fut regardé comme le premier peintre ; et il eut l'honneur envié de faire un des tableaux destinés à orner Saint-Pierre.

G. Ribera imita le Corrége, qu'il laissa pour le Caravage, plus approprié à son genre ; Cano se forma sur les Carraches ; Zurbaran retraça les rigueurs et les attendrissements de la vie monastique.

Flamands. La Flandre, qui avait été la véritable mère du coloris, se vit ensuite enlever sa supériorité par les Vénitiens. Othon Venius, après s'être inspiré d'eux, s'appliqua dans sa patrie à les égaler ; et bientôt il ressuscita une école uniquement coloriste, dont Pierre-Paul Rubens fut le principal honneur. S'étant épris du Titien et de Paul Véronèse, le coloris devint pour lui ce que le dessin avait été pour Michel-Ange ; car il ne songea plus aux formes, mais seulement à la lumière. Pourvu qu'il eût des carnations éblouissantes, peu lui importaient les trivialités ou la bizarrerie du dessin, les formes pe-

Rubens. 1577-1640.

santes, les cieux monotones. Il se plaisait aux scènes vulgaires, aux orgies; il fit un grand nombre d'allégories, surtout beaucoup de tableaux adulateurs; la facilité de son pinceau était telle, que l'on connaît de lui treize cent dix ouvrages reproduits par la gravure; et il passait d'un genre à l'autre, en excitant toujours l'étonnement par le feu de sa composition, mais en lui sacrifiant l'exactitude des lignes. Dans son admirable *Communion de Saint François*, à Anvers, le saint est nu comme le *Saint Jérôme* du Dominiquin; mais la couleur y compense tout.

La réputation que ce chef des coloristes exclusifs s'acquit près des grands lui fit confier des missions diplomatiques : le duc de Modène l'envoya offrir à Philippe III un superbe attelage de six chevaux; Philippe IV le chargea d'aller en Angleterre pour y ménager une paix. La protection de Buckingham le fit accueillir dans ce pays avec magnificence; il y fut armé chevalier en plein parlement, et il y reçut en don une épée à poignée d'or, enrichie de diamants. Peu d'hommes, en un mot, jouirent davantage d'une gloire méritée; et, en aimant, il savait se faire aimer. Parmi ses nombreux élèves il suffira de nommer, pour leur grande réputation, Jordaens, Van-Thulden, David Teniers, Breughel, par qui il faisait faire souvent les fonds de ses tableaux, tous admirés pour la reproduction fidèle de la nature sans idéalité. Quelques-uns de ses compatriotes imitèrent les Italiens, comme Michel Coxie, François Floris, Abraham Janssens; d'autres puisèrent dans les deux écoles un style neuf et libre, comme Craeyer, Cornelius et Simon de Vos, et Antoine Van-Dyck.

Ce dernier traita aussi les sujets historiques; mais il travailla le plus souvent en portraits, et il fut appelé, pour le talent qu'il y déployait, en Angleterre et en Italie. Il exécutait avec rapidité, en surpassant Rubens pour la délicatesse des teintes et pour l'heureux empâtement des couleurs; on le place même, pour les portraits, au-dessus du Titien. Van-Dyck 1599-1641.

Les marines d'Henri Uroom, de Harlem, sont très-estimées; Pierre Muller, surnommé Tempête, est aussi célèbre dans ce genre que le Borgognone dans les batailles.

Tandis que Rubens verse sur ses toiles toute la clarté du Midi, Paul Rembrandt, élevé dans le moulin paternel, où pénétrait avec peine un rayon du soleil, nous offre des ombres sillonnées de lumière, des traînées flamboyantes dans de sombres cavernes,

des toiles noires sur lesquelles ressortent une, puis deux, puis plusieurs figures, avec des yeux et des pierreries qui scintillent. Jamais il n'abandonna la manière de vivre et de parler vulgaires, et il ne corrigea point l'originalité par le goût et l'élégance. Il exerça aussi dans la gravure cette puissance d'effets, en travaillant au burin avec un artifice inexprimable. Le Hollandais Gérard Dow fut son élève.

Hollandais. Les Hollandais peignent avec une extrême lenteur. Slingelandt, élève de Gérard Dow, passa trois ans au tableau de la famille Meermann, et trois mois à une collerette de dentelle dont on peut compter les points. Van der Heyden faisait les ruines et les paysages avec largeur de goût et harmonie. Il en est de même de Paul Potter pour les animaux, de Van-Huysum pour les fleurs et les fruits, de Van der Heer pour les clairs de lune, de Van der Kabbel, de Backhuysen et de Van der Velde pour les marines : ce dernier dessinait tranquillement sur un vaisseau de la flotte de Ruyter la bataille qui frémissait autour de lui. Edelinck d'Anvers est cité pour son habileté comme graveur.

Bamboccio. 1613-1673. Pierre Van Laar, étant venu étudier à Rome, se mit à copier non des tableaux, mais la nature, et traita les scènes de la vie journalière : il retraçait avec Poussin et Claude Lorrain les paysages et les ruines ; mais, au lieu de les animer en y faisant apparaître des héros et des batailles, il y plaçait des paysans, des foires, des bandits, des fêtes de village et autres sujets appelés bambochades, d'où lui vint son surnom. Quelque petites que fussent ses figures, on en distinguait tous les détails rendus avec esprit et vigueur. Il gravait aussi; et, de retour dans sa patrie, il put voir un rival redoutable s'élever pour lui dans Wouvermans, qui joignit à la verve une manière plus châtiée et plus vraie. Personne ne surpassa ses chevaux, quoique, n'étant jamais sorti de sa patrie, il laissât à désirer sous le rapport de la variété. Du reste, il termine avec un art exquis et avec une progression de lumière admirable.

Le palais d'Amsterdam, l'édifice le plus remarquable de la Hollande, fait la gloire de Jacques Van-Campen, de Harlem. Il est soutenu par treize mille six cent cinquante-neuf madriers serrés et assemblés ; sa longueur est de deux cent quatre-vingt-deux pieds, sa largeur de deux cent vingt-deux ; le tout est disposé symétriquement et orné de marbres très-riches. Mais les portes étroites et basses, ainsi que l'uniformité des fenêtres, ne permettent pas de le dire beau.

Parmi les Allemands, Léonard Kern, de Forchtenberg, fut plus célèbre pour ses ouvrages en bois et en ivoire que pour ceux en marbre. Le Silésien Godefroy Leigebe sculpta des statuettes équestres en fer. Matthieu Rauchmuller exécuta la colonne de la Trinité, à Vienne, encore plus chargée que les obélisques de Fanzaga à Naples. André Schlütter, de Hambourg, élevé à Rome, modela la statue équestre de Frédéric Ier pour le nouveau pont de Berlin, statue qui fut ensuite fondue par Ferdinand Jacobi. Balthasar Permoser travailla aussi à Berlin et à Dresde. Jean-Bernard Fischer orna Vienne selon le goût du temps; il bâtit le palais de Schönbrunn et celui du prince Eugène, ainsi que les vastes écuries de la cour; érigea les aiguilles du Graben et de la Hoff, et construisit encore l'église de Saint-Charles en exécution d'un vœu de Charles VI, édifice dont l'aspect est malheureux. Allemands.

Pierre le Grand employa des artistes allemands pour bâtir Pétersbourg. Frédéric Ier de Prusse en appela aussi, notamment Bott, qui éleva plusieurs édifices dans Berlin, ainsi que le portique du château de Postdam, et Osander, qui fit l'aile neuve de celui de Königsberg.

En Angleterre l'architecture resta entravée par la taxe des fenêtres, par les droits sur les briques et sur les pierres, et par l'esprit du pays, qui veut le plus grand produit au moindre prix possible; ce qui fait que des rues entières y sont bâties par entreprise. La plus grande partie des maisons de Londres étaient en bois. Le comte d'Arundel fut le premier à faire des édifices privés en pierre. Inigo Jones, qui s'était rendu en Italie pour y étudier la peinture, s'y prit de passion pour l'architecture, et s'attacha principalement aux modèles vénitiens. Ayant promptement acquis de la réputation, il fut appelé par Christian IV en Danemark, d'où il repassa dans sa patrie. Ses premiers ouvrages tiennent du gothique, qu'il abandonna ensuite, en montrant qu'il connaissait les grands maîtres italiens, principalement Palladio, et qu'il savait rivaliser avec eux. Whitehall aurait été le palais le plus magnifique parmi les édifices modernes, s'il eût été terminé; l'hospice de Greenwich, sur le bord de la Tamise, commencé pour être un palais, est digne d'une grande admiration. Anglais. 1572-1667.

Londres fut brûlé en 1666, et sa reconstruction excita le génie de Christophe Wren, qui en dessina un plan général, tel qu'on les fait sur le papier, avec de larges rues, des portiques, de belles perspectives d'édifices. L'intérêt et les petites considérations l'em- Wren. 1632-1723.

portèrent, en sorte que l'on conserva une grande partie de l'ancienne ville avec ses constructions malheureuses, tandis que Londres aurait pu devenir le modèle d'une grande capitale distribuée d'après un plan arrêté. On la disposa du moins avec un certain ordre, et le bois fit place à des matières d'une meilleure qualité, ce qui, dit-on, diminua le nombre des épidémies.

C'est alors qu'on songea à ériger un édifice qui pût rivaliser avec Saint-Pierre de Rome; et Wren fit le plan de Saint-Paul, dont la longueur est de quatre cent cinquante pieds, et que surmonte une coupole de deux cent huit pieds d'élévation sur quatre-vingt-huit de diamètre. Sauf ce dôme, il n'y a rien dans le reste du monument qui excite l'admiration, et encore moins dans l'intérieur, car tout y est froid et forcé. Cependant Wren eut le bonheur bien rare de commencer et de finir lui-même son ouvrage en trente-cinq années, et avec un seul entrepreneur.

Quoiqu'il fût un modèle de désintéressement, on l'accusa de faire traîner la construction en longueur, pour jouir de la pension qui lui était affectée, et qui pourtant montait à peine à deux cent livres sterling. En conséquence, le parlement lui en supprima la moitié jusqu'à la fin des travaux. Il éleva aussi le *Monument*, comme on appelle la colonne de cent quatre-vingt-huit pieds de hauteur érigée en mémoire de l'incendie, et exécuta une foule d'autres travaux dans les cinquante années qu'il donna à son art. Il resta ensuite oublié, jusqu'au moment où sa mort fit souvenir Londres qu'elle avait possédé un grand artiste; et il fut enseveli dans Saint-Paul, ainsi que sa famille.

Parmi les architectes énumérés par Champbell dans le *Vitruve anglais*, il y en a peu qui aient acquis un nom hors de leur pays. Nous mentionnerons toutefois Jean Vaesburg, qui construisit le palais de Blenheim, dont la nation fit présent au duc de Marlborough pour la victoire de Hochstedt. Le dessin en est magnifique, et les jardins ont de la noblesse : seulement l'artiste, en recherchant la variété, est tombé dans l'étrange et dans l'excès des contrastes. Les peintures sont dues à Thornill, qui fut surnommé complaisamment le Raphaël anglais.

Français. Les Français avaient pris les méthodes des Italiens qu'on avait appelés à la cour; mais ils s'appliquèrent plutôt à la sculpture et à l'architecture. Quant aux œuvres du pinceau, à l'exception des portraits, qui s'en souciait, excepté les rois? Durant les troubles

civils, on cessa de connaître et d'apprécier la peinture, dont l'art se perdit. On y revint lorsque Henri IV eut rétabli l'ordre dans le royaume; mais avec cette différence que l'on s'inquiéta moins de l'architecture, et que la peinture sur verre fut oubliée, tandis que les tableaux furent avidement recherchés.

Marie de Médicis commanda beaucoup de travaux à Rubens; et, voulant faire élever à Paris un palais digne de sa patrie, elle acheta l'hôtel de Luxembourg, et chargea de Brosse de la construction qu'elle projetait. Il fit sa cour à la reine en imitant les modes toscans, et particulièrement le palais Pitti avec ses blocs saillants; mais comme ils sont formés de petites pierres et non de gros fragments de roc, comme ceux de Florence, et qu'il les a appliqués également aux colonnes, ils ne satisfont pas la raison, outre qu'ils sont interrompus par les pavillons, d'un usage habituel dans les châteaux français. La façade de Saint-Gervais, à trois étages, comme c'était alors la coutume, et l'aqueduc d'Arcueil, sont aussi de cet artiste. Simon Guilin, de Paris, de l'école de Michel-Ange, termina en 1647 le monument du Pont-au-Change, avec le bas-relief de la base, ouvrage difficile pour sa grandeur, et digne d'éloges pour la manière dont il fut exécuté. Il avait été élevé à Rome, de même que Jacques Sarrazin, de Noyon, auteur des grandes cariatides du Louvre.

Au Primatice avait succédé, comme peintre de cour, le Français 1570.
Toussaint Dubreuil, académicien, qui, maniéré et visant à l'éclat, n'acquit point avec l'âge d'idées plus saines. A sa mort, il fut remplacé par Fréminet, qui avait séjourné quinze ans en Italie, où, lié avec le chevalier d'Arpino, il était resté fidèle, sans modération, à l'école de Michel-Ange. Il ne plut donc pas, non plus qu'aucun de ceux qui suivirent l'une ou l'autre des écoles exagérées. Cependant la gloire des Carraches était parvenue en France, et les questions soulevées entre les idéalistes et les naturalistes y étaient débattues. En même temps Simon Vouet, qui, sans originalité, s'appropriait diverses parties de chacun des maîtres en vogue, acquérait de la réputation en Italie : appelé pour succéder à Fréminet, il fut proclamé le restaurateur de la peinture; on se disputait à l'envi ses tableaux; le temps lui manquait pour peindre des salles et pour donner des leçons, tellement qu'il régna sans partage jusqu'au moment où il fut détrôné par Nicolas Poussin.

Poussin, né aux Andelys, après avoir lutté en France contre tou- Poussin.
tes les difficultés qui s'opposent aux premiers pas dans la carrière 1594-1665.

artistique, et trouvé des curieux avant de rencontrer des amis, fut initié par Marini à la connaissance des lettres. Il put à trente ans accomplir le vœu qu'il nourrissait depuis longtemps en se rendant à Rome, où le même Marini le présenta au cardinal Barbérini, en lui disant : *Vous verrez un jeune homme qui a une fougue de diable*. Dans ce vaste musée, il se conserva fidèle au passé. Austère, se tenant à l'écart des sociétés d'artistes, il étudiait et copiait seul. Il rencontra Claude Lorrain, dont les paysages, genre où il obtint par la suite l'un des premiers rangs, avaient déjà beaucoup de réputation. Claude y apportait en effet une telle attention, que, loin de pouvoir en embrasser tout à la première vue, il faut parcourir peu à peu ses toiles si pleines de choses, si étudiées, aux lointains prolongés, aux vifs effets de lumière, aux reflets si bien entendus. Les figures seules y laissent quelque chose à désirer.

Poussin se lia donc intimement avec lui, vivant isolé, sans s'occuper du fracas des académies, ni des traditions d'école; et, voulant se former lui-même sa poétique, il endurait les moqueries que le vulgaire orgueilleux prodigue à ceux qui ne l'imitent pas. Sa constance avait fini par lui concilier le respect. On commença à trouver sa manière bonne, sans que pour cela on reniât des aberrations alors générales; et il obtint une réputation populaire parmi les amateurs et parmi les artistes, qui admiraient et pratiquaient des méthodes toutes différentes des siennes.

Richelieu ne voulut pas laisser à l'étranger cette gloire nationale; et Poussin, après avoir répondu d'abord, *Quand on est bien, on s'y tient*, céda à une lettre de la propre main du roi, qui l'accueillit comme un triomphateur. Mais les artistes lui firent à l'envi une guerre qu'il soutint avec fermeté, sans transiger avec le charlatanisme de l'art; et la *Cène*, le *Saint-François-Xavier* apprirent à la France qu'elle possédait un peintre de premier ordre. Lahire, Dorigny, Bourdon, les autres maîtres d'alors, en conçurent un violent dépit, et plus encore lorsque, appelé à mettre de l'ordre dans les galeries du Louvre, il n'épargna pas les coups de marteau aux stucs et aux autres ornements dont l'architecte royal Lemercier les avait encombrées. « Je travaille, écrivait-il, sans aucune interruption, tantôt dans un logis, tantôt dans un autre. Je supporterais volontiers ces fatigues, si ce n'est qu'il faut expédier en un moment des travaux qui réclameraient beaucoup de temps. Je jure à votre seigneurie que si je devais rester longtemps dans ce pays, il faudrait

que je devinsse un négligent comme les autres qui y sont. Les études, les bonnes observations, soit sur les antiquités, soit sur d'autres sujets, n'y sont aucunement connues. Celui qui a de l'inclination pour l'étude et pour bien faire doit à coup sûr s'en écarter beaucoup (1). »

Il dut se défendre, la plume à la main, de ce qu'il n'avait pas fait son *Christ* sur le modèle de Jupiter, comme Simon Vouet. Fatigué enfin, il s'en retourna à sa chère Rome, dont il ne s'éloigna plus, après avoir laissé, par une noble vengeance, le tableau du *Temps qui délivre la Vérité de l'Envie, pour la rendre à l'Éternité.* Ennemi du pêle-mêle où se complaisait la peinture de l'époque, il disait qu'une demi-figure de plus qu'il ne fallait dans un tableau suffisait pour le gâter. Il exigeait la vérité historique dans les sujets, qui chez lui sont toujours choisis avec noblesse et délicatesse, parfois dans une pensée profonde. Une belle disposition dans ses compositions, la grandeur du style, la justesse de l'expression, la fécondité de l'invention, la richesse des accessoires, l'heureux accord du goût et de la raison, lui donnent une physionomie originale. Il étudia jusqu'à la fin de sa vie; et lorsqu'on lui demanda comment il avait pu atteindre la perfection, il répondit: *En ne négligeant jamais rien.* Questionné sur le fruit qu'il avait retiré de si longues épreuves : *J'ai appris*, dit-il, *à savoir vivre bien avec tout le monde.*

Jacques Callot, de Nancy, fait école à lui seul. S'étant enfui de la maison paternelle, avec une troupe de bohémiens, pour voir l'Italie, les uns offrirent à son pinceau des sujets extrêmement variés, l'autre exalta son amour pour les beaux-arts. De retour avec des sentiments plus sévères et des idées religieuses, il fut conduit par Louis XIII au siége de la Rochelle, où il s'exerça à retracer la vie du soldat, ainsi que « les misères et les disgrâces de la guerre. » Mais lorsque le roi lui demanda d'immortaliser par son burin la prise de Nancy, qui avait été livré par une perfidie : *Sire*, répondit-il, *je suis Lorrain; et l'on m'abattra plutôt le pouce. — Cette réponse vous fait honneur*, reprit le roi. *Heureux le duc d'avoir de tels sujets!* Callot mourut âgé de quarante ans seulement. Callot. 1593-1635.

Il mêla dans la *Tentation de saint Antoine* l'esprit de l'Arioste à l'imagination du Dante, et il rendit le diable burlesque avec la dévotion d'un croyant. Il n'est grand que là où la fantaisie est en jeu. Il se prêtait difficilement à la patience que réclame le burin,

(1) *Lett. vill.*, I, 279.

et préférait l'eau-forte, dans l'emploi de laquelle il trouva le moyen de substituer au vernis humide l'enduit à sec, qui lui permettait de laisser là son travail, même à moitié fait. On a de lui environ quinze cents planches, dont quelques-unes furent terminées en un jour; mais il acquit cette facilité par des études opiniâtres. Il se plaisait particulièrement à représenter des gueux, des bateleurs, et autres bizarreries pareilles. Il dessine bien, grave parfaitement, et exprime sans confusion les scènes tumultueuses des foires, des siéges, des spectacles, en prodiguant sur un petit espace beaucoup d'esprit et de finesse. Alb. Durer le surpasse par l'imagination allemande, qui se conserve toujours pure et simple, et qui, idéale dans l'expression, faillit parfois dans la forme, jamais dans le sentiment, ennoblissant les sujets qu'elle prend dans la nature; tandis que Callot, plus épris de la forme, nous étonne et nous amuse à la fois. Rembrandt se complut aussi à reproduire des haillons; mais il a de la poésie où Callot n'a que du caprice. Rembrandt néglige le contour pour l'effet, Callot l'effet pour le contour. Comme Français, il a de la clarté et de la netteté, mais non la vigueur flamande ni la naïveté allemande. Mais la fantaisie ne suffit pas pour charmer d'une manière durable, et l'on est attristé en voyant toujours le spectacle des misères de l'homme ou ses joies et ses douleurs altérées et travesties.

Le Sueur. 1617-1655.

Eustache le Sueur, né à Paris, fut admis par charité dans l'école de Simon Vouet, où se trouvait aussi Charles le Brun, protégé et caressé par le maître, et où Pierre Mignard grandissait avec plusieurs autres, attirés par une passion inaccoutumée dont on venait de se prendre pour les arts du dessin. Tous couraient en Italie pour admirer et pour apprendre : le Sueur brûlait d'en faire autant; mais il n'en avait pas le moyen. Ce fut pour lui un bonheur; car la mauvaise imitation ne gâta pas la virginité de son talent. Docile aux leçons de Vouet, quand il vit la galerie apportée d'Italie par le maréchal de Créqui, il ne s'arrêta ni à l'Albane, ni au Guide, ni au Guerchin; mais il se plut à contempler les ouvrages de Francia, d'André del Sarto, et les copies de Raphaël. La simplicité des compositions, le calme du dessin, la justesse d'expression, lui parurent dans ces tableaux bien supérieurs au faire des contemporains. Cependant Vouet, toujours plus pressé de satisfaire aux nombreuses commandes qu'il recevait, l'entretenait dans l'exercice des méthodes expéditives et de pratique. Il eut l'avantage de voir peindre

Poussin, qui lui inspira l'amour des classiques, en même temps qu'il l'acheminait au mieux par la pratique. Il le laissa, en partant, l'héritier de ses traditions et des moqueries de ses compatriotes. Pour se procurer des moyens d'existence, il ornait de dessins et de frontispices des livres qui devinrent ensuite très-recherchés; en même temps il exécutait des dessins de chevalet; enfin il fut appelé à peindre la Chartreuse, ce qui fut une commande selon son génie.

Le Sueur fit, en vingt-deux tableaux, la vie de saint Bruno; et, bien que leur mérite consistât dans l'expression, tandis que le mécanisme était le seul mérite que l'on connût alors, ils arrachèrent l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. On ne changea pas pour cela de goût, et l'on disait qu'un pareil mode n'était bon que pour un cloître et pour des saints. En effet, la première condition pour l'imiter aurait été de posséder son âme. Le Sueur eut aussi un courage qui manqua au Poussin, celui de copier la nature. Il ne l'étudiait pas, comme cet artiste, pour en tirer des idées et des formes qu'il pût remanier ensuite à son gré et d'après les modèles antiques; mais il reproduisait ces moines comme il les avait vus, avec leurs gestes, avec leur sentiment propre, toutes les fois que, pressé par le temps, il n'était pas obligé de revenir aux moyens de pratique. Il s'adonna constamment aux tableaux pieux; et, infatigable au travail, il ménagea peu sa vie, qui se termina à l'âge de trente-huit ans, avant qu'il eût la consolation d'avoir été compris.

A cette époque fut instituée l'Académie royale de peinture et de 1648
sculpture, composée de douze anciens (1), onze académiciens, deux syndics et un recteur. On concentra ainsi de plus en plus dans Paris ce qui restait de vie artistique, en supprimant la possibilité d'être original et de présenter le beau sous différents aspects. Ainsi fut rendue possible la tyrannie de Charles le Brun, qui, s'il Le Brun. 1619-1690.
n'avait pas inspiré cette institution, la dirigea, et qui, étant revenu d'Italie précédé par une immense réputation, fut aussitôt honoré de dignités et accablé de commandes. Il soutenait la majesté de son style et sa grande faculté de composition à l'aide d'artifices conventionnels, qu'il avait appris des Italiens; aussi produisait-il beaucoup d'impression. Sa rivalité avec le Sueur, qu'un plus petit

(1) C'étaient le Sueur, Errard, Sébastien Bourdon, Laurent Lahire, Sarrazin, Michel Corneille, Perrier, de Beaubrun, Juste d'Egmont, Vanobstat, Guilin et Charles le Brun.

nombre de personnes pouvaient apprécier, était toute naturelle. Ils peignirent à l'envi l'un de l'autre l'hôtel Lambert; et quoique l'allégorie et la mythologie fussent le champ où brillait le Brun, son rival montra qu'il pouvait aussi y apporter de la correction et un sentiment profond.

A la mort de le Sueur, le Brun put s'écrier que cet événement lui tirait une rude épine du pied. Préféré à Philippe de Champagne, le seul peintre qui restât encore fidèle à la vérité et au naturel, il fut le peintre de la cour, l'arbitre du goût, le dispensateur des commandes; ses ouvrages servirent de modèles à ses élèves, et furent reproduits dans les tapisseries des Gobelins; il devint le régulateur des modes, des étoffes, des meubles, des arcs de triomphe et des catafalques. Ce Bernin de Paris appelait plutôt pour travailler sous lui des artistes italiens médiocres, qui ne pouvaient ni l'éclipser, ni prétendre corriger les dessins qu'il préparait pour Versailles et pour Trianon. Quiconque voulait obtenir sa protection et du travail devait se conformer au faire facile et courtisan de l'artiste en crédit.

Le grand roi, qui se proposait de faire passer à la France le sceptre des arts, mais qui voulait que tout fût fini en un clin d'œil et se complaisait avec délices dans les apparences trompeuses, aida à la corruption. Cette facilité d'ostentation chez son peintre favori servait merveilleusement ses goûts; aussi était-il fier de la gloire de le Brun, et il passait des heures entières à le voir travailler. Après plusieurs autres commandes, il le chargea de peindre la galerie de Versailles, où, dans l'espace de quatorze ans, le Brun retraça les fastes du grand roi, en y mêlant force allégories, et tous ces artifices qui peuvent se passer du sentiment. Pour ne rien dire des contorsions perpétuelles des figures, sa couleur est languissante, son dessin forcé, son exécution pénible. Sa pensée d'offrir une suite de têtes qui pussent être autant de types des passions humaines, comme si leurs gradations infinies pouvaient se réduire en règles déterminées, peut servir à le caractériser. Il n'en résulta, du reste, qu'une série bizarre de laids visages (1). Audran et Édelinck, en gravant les ouvrages de le Brun, le firent paraître
1666. meilleur. C'est à ses sollicitations qu'est due l'école française de

(1) *Méthode pour apprendre à dessiner les passions, proposée dans une conférence sur l'expression générale et particulière.* Paris, 1767.

Rome, où sont entretenus aux frais de l'État les jeunes artistes qui promettent le plus.

Ce fut aussi dans l'école de Vouet que se forma Pierre Mignard. 1610-1695.
S'étant exercé ensuite à Rome avec les artistes les plus habiles, il parut marcher de pair avec Annibal Carrache et Pierre de Cortone. De retour à Paris, il y peignit à fresque la coupole du Val-de-Grâce, qui est en France le chef-d'œuvre de ce genre. Jaloux de le Brun, et ne voulant pas plier sous sa tyrannie, il refusa d'entrer à l'Académie. Il en devint directeur après sa mort, et obtint le titre de premier peintre du roi. L'amitié des hommes de lettres le plus en renom lui attira des louanges au delà de ce que méritait sa composition froide et mignarde.

La manière de se vêtir était alors du plus mauvais goût et le moins artistique. Il aurait mieux valu toutefois la copier servilement, que d'ajuster sur des bustes à la romaine ces coiffures compliquées; d'associer dans les portraits du grand roi, variés de mille façons, le rabat et la perruque au harnois héroïque, mélange ridicule et pourtant général, reproduit dans les monuments et dans les statues équestres. Bien plus, quand le Gros copia les statues antiques pour l'ornement de Versailles, il prit pour de la froideur leur admirable simplicité; en conséquence il les contourna et les gonfla, comme fit Cesarotti avec Homère.

C'est avec cet esprit que furent dirigés les somptueux travaux de ce temps, parmi lesquels il suffit de nommer la place Louis le Grand, qui coûta un million, comme le monument du maréchal de la Feuillade exécuté par Martin des Jardins, de Breda : sa hauteur totale était de trente-cinq pieds; la Victoire, s'élevant sur un globe, y couronnait Louis XIV; idée ensevelie sous un amas confus de détails pompeux.

On peut voir le triomphe de l'école française dans la chapelle de Saint Ignace, au Jésus de Rome, où rivalisèrent le Gros et Jean Théodon. C'est une profusion de cartouches en bronze, d'enfants entassés, d'ornements minutieux, de marbres tourmentés pour leur faire rendre les conceptions les plus étranges. De l'un des côtés, la Foi lance la foudre sur l'Hérésie, figure des plus horribles, qui s'avance hors de la base sans aucun soutien, tandis qu'un ange bouffi déchire les livres de Luther et de Calvin. Cette sculpture est de le Gros, qui fit aussi le noviciat des jésuites, ainsi que le *Saint Stanislas*, dont les chairs sont en marbre blanc, les vêtements

de marbre noir, et qui repose sur un lit en mischio sicilien ; variété qui n'est pas sans exemple chez les anciens.

Pierre Monnot travailla aussi à la chapelle de Saint Ignace, mais plus encore au bain du landgrave de Hesse-Cassel, où il employa seize ans. Louis Levau construisit plusieurs hôtels, l'église de Saint-Sulpice et le collége des Quatre-Nations, en abusant des courbes et de la décoration.

Puget. 1622-1694. Pierre Puget fut surnommé le Michel-Ange de la France, parce qu'il était versé dans les trois arts. Il étudia en Italie le faire de Pierre de Cortone ; et même, en sculptant, il conserva quelque chose du peintre. Ses contemporains lui font un mérite de la rapidité avec laquelle il travaillait, sans avoir de modèle sous les yeux, en ne s'aidant que de la fantaisie, ce qui, chez la postérité, ne saurait lui être imputé qu'à négligence et à présomption. Ses meilleurs ouvrages sont, à Gênes, l'*Assomption ;* à l'hospice des Pauvres, *Saint Sébastien ;* et le bienheureux *Alexandre Sauli*, sous la coupole de la Vierge de Carignan. Il a fait des projets pour des édifices à Marseille et à Toulon; mais il s'occupa davantage du dessin des vaisseaux et de l'application des machines aux travaux des arsenaux. Il est singulier qu'un pays qui maintenant ne sait rien taire de ce qui le regarde ait fourni si peu de renseignements sur ses artistes.

Girardon, de Troyes, dut renoncer à de bons commencements pour acquérir la faveur de le Brun ; et lorsqu'il l'eut obtenue, il n'eut plus besoin de bien faire. Louvois lui préférait Mansart ; mais il fut caressé par Boileau, Racine et la Fontaine, qui l'appela le Phidias du siècle. On donne pour son meilleur ouvrage le monument de Richelieu, amas confus de figures. Sa statue équestre du grand roi, dont le métal ne pèse pas moins de soixante-dix mille livres, est une des œuvres de fusion les plus nettes, et la première où le cheval et le cavalier aient été coulés d'un seul morceau ; mais combien le costume du roi cause de pitié ! La statue de Louis XV par Bouchardon, où le héros est mal posé, est inférieure à celle-là. Le cheval de Pierre le Grand à Pétersbourg, par Falconnet, bien qu'il approche du naturel, montre combien il y a de distance entre la critique et l'exécution.

1613-1688. Colbert chargea Claude Perrault, esprit universel, de traduire Vitruve : c'était une tâche difficile, et surtout pour lui qui n'avait pas vu les édifices antiques en Italie. Ce travail le porta à méditer sur l'architecture et à se passionner pour elle, comme pour l'art le

plus propre à perpétuer son nom. Il prépara un dessin pour terminer le palais du Louvre, sans s'inquiéter des convenances ou des commodités, et en ne cherchant que la magnificence. Or il ne pouvait mieux l'exprimer que par cette forêt de colonnes, en deux ordres superposés, encadrant des niches dont on a fait depuis des fenêtres. Il fit aussi beaucoup d'ornements au palais de Versailles et dans les jardins; enfin il éleva l'Observatoire, sans y employer ni fer ni bois.

Jacques Lemercier, qui paraît avoir vécu longtemps en Italie, fut très-occupé à Paris par Richelieu; il construisit son palais, ainsi que les bâtiments de la Sorbonne, dont l'église s'écarte moins des règles du bon goût que toute autre dans la capitale (1). Il travailla en outre au grand pavillon de la cour du Louvre.

François Blondel suivit la carrière des ambassades, et devint ensuite professeur de mathématiques du Dauphin. Le roi l'ayant alors chargé de jeter sur la Charente, en face de Saintes, un pont que les eaux emportaient sans cesse, il s'en acquitta en grand architecte. Nommé professeur d'architecture, il écrivit des leçons de cette science et en publia un cours, ainsi que l'art de lancer les bombes et la nouvelle manière de fortifier les places. Il érigea la porte Saint-Denis, dont l'ouverture a vingt-quatre pieds sur quarante-six de hauteur, mesure qui excède celle des arcs de triomphe connus: deux pyramides à bas-reliefs y remplacent les pieds droits; tout y est orné avec goût, et encadré dans une masse carrée de soixante-douze pieds d'élévation, soixante-treize pieds de largeur, et dix à peine d'épaisseur. 1617-1686.

Un caprice du grand roi lui fit donner la préférence, sur l'admirable site de Saint-Germain, au triste Versailles, « le lieu le plus ingrat, sans vue, ni bois, ni eau, ni terre, mais sable mouvant ou marais, pas même d'air. Il voulut tyranniser la nature, et la dompter à force d'art et de trésors. Il y bâtit, sans dessin général, une chose après l'autre. Le beau et le laid y sont confondus; le vaste est à côté de l'étranglé. Rien de plus incommode que les appartements; les jardins étourdissent par la magnificence, mais révoltent dès qu'on les a parcourus : la violence faite partout à la nature dégoûte; les eaux, recueillies forcément, croupissent, et répandent une humidité et une odeur malsaine. On admire donc, et on frémit.... Cependant

(1) QUATREMÈRE.

ce chef-d'œuvre si ruineux et de si mauvais goût, où des changements entiers de bassins et de bosquets absorbèrent tant d'or, dont rien n'apparaît, ne put être terminé (1). » L'extérieur est d'une médiocrité sans caractère, bien que les distributions grandioses de l'intérieur méritent des éloges, surtout la galerie, dans laquelle le Brun retraça les exploits du grand roi, et qui passe pour la plus magnifique du monde. Les orangeries sont aussi d'une belle conception, ainsi que l'église, faite à deux étages pour servir à la fois au peuple et à la cour. Mais le tout ensemble a été appelé, à juste titre, *un favori sans mérite.*

1647-1708. Jules-Hardouin, habile architecte d'origine italienne, né d'une sœur de François Mansart, dont il prit le nom, dut pour cela se résigner aux exigences du maître et au goût du temps. Il exécuta le beau château de Cluny, ceux de Trianon et de Marly, avec les jardins qui en dépendent. Il commença et finit, dans le cours de 1685, la maison de Saint-Cyr, corps de bâtiment de cent huit toises de développement, et où travaillaient jusqu'à deux mille cinq cents ouvriers. Il rivalisa avec Michel-Ange, sans le copier, dans la coupole des Invalides; et s'il ne se maintint pas classique dans les détails, il évita sagement les folies contemporaines. Il y a beaucoup à dire sur la place Vendôme, de forme octogone; mais c'est la plus grandiose de toutes les places qui ont été faites depuis.

1613-1700. André le Nostre, de Paris, n'eut point d'égal dans l'art de dessiner les jardins, art où les Italiens n'avaient pas su profiter assez de l'opportunité des sites. Il introduisit dans les différentes habitations de plaisance, dans les jardins des Tuileries, dans les terrasses de Saint-Germain en Laye, dans les bosquets de Trianon, dans les charmilles de Marly, dans les sentiers de Meudon, des portiques, des labyrinthes, des grottes, des parterres, une disposition d'arbres artificielle. Il enrichit de mille inventions charmantes Versailles, où tant d'argent fut dépensé, que Louis XIV jeta les mémoires au feu, pour qu'il n'en restât pas de trace. La régularité avec laquelle il disposait les gazons, les arbres, les eaux, nuit au charme et à la beauté irrégulière de la nature champêtre, dans laquelle plus que partout ailleurs il faut que « l'art, qui fait tout, ne se révèle en rien. »

Antoine le Pautre laissa, indépendamment de plusieurs travaux,

(1) *Voy.* Saint-Simon.

un ouvrage d'architecture enrichi de dissertations par Augustin-Charles d'Aviler. Ce dernier fut pris par les Barbaresques, lorsqu'il se rendait à Rome pour étudier; et, conduit à Alger, il y dessina des plans. Ayant ensuite été racheté, il travailla en différents lieux de la France, et publia un *Cours d'architecture*.

Il avait eu pour compagnon d'esclavage des Godetz, qui écrivit ensuite *Sur les anciens édifices de Rome*, ouvrage estimable pour l'exactitude des mesures et la justesse des raisonnements.

Le Parisien Robert de Cotta fit le magnifique péristyle de Trianon, plusieurs portiques et même des palais pour les princes d'Allemagne, dans un goût assez correct. Il introduisit l'usage d'orner de miroirs les cheminées.

Émaux.

Jean Toutin, orfévre de Châteaudun, fit faire des progrès à l'art des émaux : il trouva une suite de nuances qui s'appliquaient sur un fond d'une seule couleur et se fondaient au feu, tout en conservant un brillant parfait. D'autres artistes suivirent ses traces; mais tous furent surpassés par Jean Petitot, de Genève, qui vécut longtemps en Italie et en Angleterre, où il fréquentait les laboratoires des chimistes les plus distingués; les conseils de Van-Dyck l'aidèrent à perfectionner les portraits. Son chef-d'œuvre est le portrait de la comtesse de Southampton, qu'il fit en Angleterre en 1642, sur un émail de neuf pouces neuf lignes sur cinq pouces neuf lignes. Il exécuta ensuite celui de Louis XIV et des principaux personnages de sa cour; il copia de plus quelques tableaux classiques, qui se trouvent ainsi perpétués.

Plusieurs écrivains s'occupèrent de l'histoire des arts: Jean-Paul Baglioni continua assez mal Vasari; Philippe Baldinucci s'acquitta mieux de cette tâche, en suppléant aux nombreuses omissions de l'auteur florentin. Il divisa l'histoire en siècles et ceux-ci en décennales; morcellement vicieux, comme le morcellement en écoles, qui a été généralement adopté. Son *Vocabulaire du dessin* est utile sous le rapport de la langue; mais on sent toujours que ce n'est pas un artiste qui parle. Christine de Suède le chargea d'écrire la vie du Bernin. Jean-Pierre Bellori montre plus de goût, et donne sa préférence aux anciens. On a des historiens partiels pour les diverses écoles : ainsi Charles Ridolfi pour celle de Venise, Vedriani pour celle de Modène, Soprani pour celle de Gênes, Bongiovanni pour celle de Naples, Passeri pour les ouvrages exécutés dans Rome; tous se font les prôneurs des mauvais maîtres. César Malvasia réfute vi-

S'il eût entendu et appliqué exactement ses axiomes, il n'en serait pas venu à prendre la pensée pour la connaissance, et à vouloir arriver à la science à l'aide du doute, dont il faisait la condition préliminaire de toute philosophie; mais son doute même lui donnait la conviction de sa propre activité, et celle de la perception des images: *Si je doute*, disait-il, *c'est que je pense; si je pense, j'existe* (*cogito, Orgo sum*). Or il vit là le fait le plus général de la science humaine, et il le prit pour base (1).

Une fois assuré de sa propre existence, peut-on l'être aussi des choses en dehors de soi? Y a-t-il quelque idée que l'esprit puisse concevoir sans que l'objet en existe? Oui, celle de l'être parfait; car il ne serait pas parfait si l'existence lui manquait.

Voilà donc démontrée l'existence de soi-même et celle d'un objet en dehors de soi par l'application de cette règle, que la chose même doit confirmer ce qui se trouve contenu dans l'idée d'une chose.

Dans l'application toutefois, on peut tomber dans des erreurs: quelle est donc la cause de vos erreurs? l'intelligence ou la volonté? Ce n'est pas la première, puisqu'elle-même engendre les idées; et aucune d'elles ne saurait être fausse, autrement elle ne renfermerait pas ce qu'elle renferme. Reste la volonté, qui affirme une chose qui n'est pas contenue dans les idées. Il suffira donc, dans les jugements, de tenir la volonté dans les limites de l'intelligence.

Ainsi, moyennant le doute méthodique, Descartes trouve les fondements de la certitude humaine. Après avoir commencé par douter de tout, il finit par croire qu'il a tout démontré, et il élève le système des connaissances. L'homme ne retrouve dans sa conscience propre que les idées de pensée et d'étendue; et comme elles

(1) Rosmini remarque que l'argumentation de Descartes se trouve dans Bernardin Ochino; *Catéchisme*, Bâle, 1561.

Le ministre. Bien que notre être soit infiniment éloigné de l'être de Dieu, on ne peut dire que l'homme ne soit pas. C'est même chose si claire, qu'on ne peut en démontrer une qui soit plus connue; et que celui qui ne croit pas être, montre qu'il est en tout privé de jugement. Je te prie donc, mon cher illuminé, de me dire s'il te paraît être ou non.

L'illuminé. Il me paraît être; mais je ne suis pas certain pour cela que je sois. Car lorsqu'il me paraît être, peut-être me trompé-je.

Le ministre. Il est impossible qu'il paraisse être à celui qui n'est pas, dès qu'il te paraît être; il faut dire que tu es.

L'illuminé. Cela est vrai ainsi.

diffèrent essentiellement, les substances qui ont pour attribut fondamental la pensée diffèrent nécessairement de celles qui ont pour attribut l'étendue. Il en résulte donc deux classes d'êtres, les esprits et les corps; et la philosophie se trouve divisée en deux parties. La première traite de Dieu et de l'homme comme être pensant; l'intelligence de ce dernier est finie, et pourtant elle comprend l'idée de l'infini, d'où il suit que cette idée ne peut être qu'innée. L'existence de l'espace ne prouve pas que les corps existent: cette preuve résulte de ce que nous inclinons tous à croire aux sensations, en sorte que l'auteur de la nature nous aurait abusés en mettant en nous cette inclination, si elle était trompeuse. La certitude du *non moi* se fonde donc uniquement sur la véracité de Dieu.

Ainsi, Descartes pose d'abord son critérium de la certitude dans la *perception claire*, c'est-à-dire, dans la connaissance naturelle et directe. Puis, comme il suppose la possibilité d'une erreur, il a recours à l'existence de Dieu, et conclut que cette connaissance, émanant de lui, ne saurait être fausse. Cercle vicieux, inévitable, attendu qu'il n'admettait que la perception objective.

C'était quelque chose certainement de très-neuf que de prendre ainsi son point de départ dans l'ignorance; de poser quelques règles, pour raisonner d'après ces règles; de douter systématiquement, non pour nier comme les pyrrhoniens, mais pour substituer des idées certaines aux idées vagues, et réduire la philosophie à l'état de science évidente.

De même qu'on distingue dans les esprits la pensée, leur essence et la volonté, qui est comme la pensée en mouvement, de même on distingue dans les corps l'étendue, qui est leur essence, et le mouvement qui se produit en elle. En conséquence, la philosophie est la théorie des propriétés immuables de l'espace, ou des propriétés changeantes qui dépendent du mouvement: ainsi les phénomènes matériels seront expliqués par la mécanique.

Dans les phénomènes du monde inorganique, à partir de la première impulsion donnée par Dieu à la matière, il ne faut pas rechercher de causes finales qui, supérieures à notre intelligence bornée, détournent l'attention de celles qui opèrent pour la reporter sur les causes occultes. L'idée d'espace est une modification de celle d'étendue; or l'étendue étant l'essence des corps, il ne peut y avoir d'espace où il n'y a pas de corps; le vide est donc impossible. Si tout

corps est étendu, il n'y en aura point d'indivisibles; ni la divisibilité ni l'étendue n'auront de limites; autrement le vide se trouverait au delà du monde. Mais tout l'espace est rempli de tourbillons au milieu desquels se meuvent les parcelles de la matière, et leur trituration en fait naître d'autres impalpables, dont l'agrégation forme les corps solides.

En appliquant la philosophie mécanique aux êtres organisés, on trouve que les animaux ne sont que des automates insensibles comme une horloge: en effet, la nature, qui ne fait rien d'inutile, aurait-elle jamais créé des âmes pour produire des effets qu'il est possible d'obtenir autrement? Donc tous les phénomènes de la vie organique dans les bêtes, dans les végétaux, dans l'homme, appartiennent aux lois générales de la mécanique (1).

Ainsi les deux éléments de la pensée et de l'étendue engendraient deux séries de faits perpétuellement distincts, et aucun moyen ne restait pour expliquer l'influence de l'âme sur le corps.

Par là Descartes isolait entièrement les sciences spirituelles des sciences physiques; mais, par la théorie des idées innées, il contrastait avec le sensualisme des sectateurs de Bacon, en même temps qu'il dirigeait sur les phénomènes intérieurs l'attention que le philosophe anglais avait limitée aux phénomènes extérieurs. Il introduisit trois vérités dans la philosophie: l'évidence, comme signe unique et infaillible de la souveraineté de la raison; la distinction claire entre les phénomènes de l'esprit et ceux du corps; et l'existence d'autres idées, indépendamment de celles qui naissent des sens. Il venait donc opposer une digue à l'irruption du scepticisme, en enseignant à la pensée son influence propre, et comment elle contenait en elle-même la lumière qui éclaire toute l'existence.

La formule de Descartes donne à la science humaine la connaissance immédiate du *moi* comme être pensant. Vraie, mais incomplète, en présentant la pensée comme l'unique attribut de la personne humaine conçu directement par la conscience, elle laisse la philosophie s'égarer à la recherche des causes, et la conduit à des doctrines mécaniques.

Le principe de Descartes semble extrêmement clair; et pourtant,

(1) Ce déplorable théorème avait déjà été soutenu par Gomez Pereira, dans la *Margarita Antoniana*, 1554, où il dit que la sensibilité des brutes ne peut se déduire de leurs actes extérieurs, attendu qu'autrement nous serions amenés à les considérer comme doués de raison.

à le bien considérer, c'est un syllogisme dont la majeure générale (*ce qui pense existe*) n'est pas prouvée. Ainsi il prend son point de départ d'une proposition particulière, et suppose l'existence; idée dont il faudrait précisément qu'il donnât raison. Il suppose le *moi* substantiel, tandis qu'il ne se retrouve dans le *je pense* que le *moi* phénoménal. Il suppose aussi l'usage de la mémoire, indispensable pour former le syllogisme, avant d'avoir établi qu'elle existe réellement. Lorsqu'on lui reprocha qu'il lui restait à démontrer l'idée de l'existence, il répondit n'avoir point voulu énoncer une chose trouvée à l'aide du raisonnement, mais une vérité perçue d'une manière immédiate. En somme, il ne traçait pas de distinction entre la perception sensitive du *moi* et la perception intellective, l'une immédiate et simple, l'autre médiate et complexe; et il supposait cette idée générale d'existence qui était précisément l'objet de la recherche.

Les libres penseurs du seizième siècle, dit Cousin, n'étaient que des révolutionnaires : Descartes fut en outre législateur; il ne donna pas un système, mais mieux encore que cela, une méthode et une direction immortelle qui, en pénétrant dans les esprits, les tira de leur abattement et ranima la confiance de la raison en elle-même, sans lui inspirer une présomption dangereuse. Secondée par la persécution, elle produisit cette philosophie sobre et robuste du dix-septième siècle, qui fut libre et réservée, fidèle à la raison et respectueuse envers la foi.

Nous ne nous associons qu'avec réserve à cet éloge; mais il est certain que Descartes, plus que Bacon, détermina un changement dans la philosophie. S'il ne proclama pas un *nouvel organum,* il en donna l'exemple en posant une hypothèse, en la définissant, en la vérifiant. Il exclut la science grecque du syllogisme, et montra que la plupart des questions se réduisaient à des variétés de mots : il se tint donc en garde contre les équivoques, étudia profondément les rapports des mots avec les opérations de l'esprit, et créa la grande hypothèse de l'univers, mue par des forces mécaniques. A la différence donc du chancelier d'Angleterre, il pourvut aux applications, habitua les esprits à se confier en leurs propres forces, à ne pas s'en rapporter à l'autorité, et à méditer par eux-mêmes, ce qui était le moyen d'arriver à des choses neuves. Or, il en trouva plusieurs : aspirant même à l'originalité, il multiplia les découvertes, ce qui le fit ensuite accuser de

plagiat (1), quoiqu'il n'eût fait peut-être que retrouver ce que d'autres avaient trouvé avant lui.

(1) Leibnitz a récapitulé tout ce que les anciens philosophes pouvaient reprendre à Descartes : « Ses dogmes métaphysiques, comme ceux qui concernent les idées étrangères aux sens, la distinction de l'âme d'avec le corps, et le peu de confiance dans les choses matérielles, sont platoniques. Conclure l'existence de Dieu de ce que l'être le plus parfait renferme l'existence, appartient à saint Anselme, et se trouve dans le livre intitulé *Contra insipientem*. Cet argument est souvent examiné par les scolastiques. Dans la doctrine du continu, du plein et de l'espace, Descartes a suivi Aristote et les historiens dans les choses morales, comme les abeilles sucent tout ce qui s'offre à elles sur les cimes fleuries. Dans l'explication mécanique des choses, il eut pour précurseur Leucippe et Démocrite, qui déjà avaient enseigné les tourbillons. Il est dit que Jordano Bruno eut à peu près les mêmes idées de la grandeur de l'univers, pour ne rien dire de Gilbert, dont les considérations magnétiques, et par elles-mêmes et appliquées au système de l'univers, aidèrent beaucoup Descartes.

« Il apprit l'explication de la gravité au moyen de la répulsion de la matière, plus solide selon la tangente ; très-beau théorème de la physique cartésienne, de Képler, qui le premier expliqua la chose par la similitude des brins de paille qui, par le mouvement de l'eau agitée circulairement dans un vase, sont entraînés au centre. Déjà les anciens avaient indiqué l'action de la lumière sur les corps éloignés par la similitude de la verge pressée. En ce qui concerne l'arc-en-ciel, il n'a pas tiré peu de lumière d'Antoine de Dominis.

« Descartes lui-même avoue, dans ses lettres familières, avoir eu Képler pour maître dans la dioptrique, et qu'il précéda de beaucoup en cela tous les autres ; bien qu'ensuite il évite, dans ses écrits publiés, de revenir sur l'aveu et sur la louange. Quant à la raison qui explique la direction des forces composées, elle se trouve dans Képler ; et Descartes en déduit, de la même manière que Képler, l'égalité des angles d'incidence avec les angles de réflexion. Or cela méritait une mention reconnaissante, attendu que presque tout le raisonnement de Descartes s'appuie sur ce principe.

« Isaac Vossius a découvert que Willebrood Snellius trouva le premier la loi de la réfraction, bien qu'il n'ose nier que Descartes a pu la rencontrer lui-même. Il nie dans ses lettres avoir lu Viète ; mais plusieurs ne doutent pas qu'il n'ait vu les *Livres analytiques* de Harriott, dont la publication posthume est de 1631 ; tant ils s'accordent bien avec le calcul de la géométrie cartésienne. Harriott avait fait l'équation égale à zéro, et il en dériva comment l'équation naît des racines multipliées tour à tour entre elles, comment on peut varier l'équation en augmentant, en diminuant, en multipliant, en divisant les racines, et comment on peut connaître la nature des équations et des racines par l'aspect des termes. Aussi Wallisius raconte que Roberval ne savait, dans sa surprise, d'où il lui était venu à l'esprit de poser l'équation égale à zéro, comme si c'était une quantité, quand lord Cavendish lui ayant montré le livre de Harriott, il s'écria : *Il l'a vu, il l'a vu !*

« La réduction de l'équation biquadratique à l'équation cubique avait été trouvée dans le siècle précédent par Louis Ferrari, dont Cardan, son ami, nous a

Son argument de l'existence de Dieu fut inventé par saint Anselme, combattu à son apparition par Gonilon et réfuté par saint Thomas. Remis en avant par Descartes, il trouva des opposants dans Gassendi, dans Locke, dans les encyclopédistes, et de nos jours dans Reid, Jouffroy, Rémusat et les autres rationalistes, indépendamment de Kant, qui déchaîne contre lui toute sa dialectique. Il fut, au contraire, applaudi par Malebranche et par Leibnitz, comme base scientifique; mais la subjectivité de la sensation avait déjà été proclamée par Galilée (1).

On trouve le doute proclamé par les scolastiques (2). Bruno et Ramus avaient déjà commencé la révolution que Descartes opéra. La physiologie animale et végétale a montré l'impossibilité de réduire, comme il le voulait, la vie organique à des lois mécaniques; quant à ses tourbillons, ils ont été dissipés par Newton.

Descartes montra une véritable puissance partout où il est possible de calculer et de mesurer. Sa théorie même des tourbillons a le mérite d'avoir démontré que les phénomènes célestes doivent être expliqués par l'application rigoureuse de certains principes de la mécanique. Si donc il ne fit pas luire la vérité, il fournit du moins la méthode pour la trouver, et quelques-uns l'ont appelé l'*antichambre de la vérité;* mais, hors de cet ordre positif, il ne se tint pas malheureusement aux règles qu'il proclamait. Tout géomètre qu'il était, il ne composa que des romans; tandis que l'on explorait la nature, il voulut deviner, bâtir sans matériaux, et il lança un mélange de propositions hasardées, de conséquences sans prémisses, de suppositions sans aucune base. Il se trompa en vou-

laissé la vie. Enfin Descartes fut à l'excès dépréciateur des autres, et par soif de renommée il ne s'abstint pas d'artifices qui peuvent paraître fort peu généreux. »

(1) Le philosophe florentin dit dans l'*Essayeur* (*Sagiatore*) : « Que dans les corps extérieurs, pour exciter en nous les goûts, les odeurs et les sons, il faille autre chose que des grandeurs, des figures et des mouvements lents et rapides, c'est ce que je ne crois pas. J'estime que les oreilles, les langues, les nez mis à l'écart, restent bien les figures, les nombres et les mouvements, mais non pas les odeurs, les saveurs ni les sons, qui, en dehors de l'animal vivant, ne sont, à mon avis, autre chose que des noms, comme le chatouillement et la titillation ne sont qu'un nom, une fois les aisselles et la peau qui entoure le nez mises de côté. »

(2) *Illi qui volunt inquirere veritatem non considerando prius dubitationem, assimilantur illis qui nesciunt quo vadant.* Saint Thomas, *in Metaph.*, liv. III, c. 5.

de la matière; 2° que dans tout corps matériel il y a une forme substantielle, réellement distincte de la matière; 3° qu'il y a des accidents réels et absolus, inhérents à leurs sujets réellement distincts de toute autre substance, et qui peuvent être surnaturellement sans aucun sujet; 4° que l'âme est en réalité présente et unie à tout le corps et à chacune de ses parties; 5° que la pensée et la connaissance ne sont point l'essence de l'âme raisonnable; 6° qu'il n'y a rien de répugnant à croire que Dieu peut produire plusieurs mondes en même temps; 7° que le vide n'est pas impossible (1). »

Les péripatéticiens purent donc se flatter encore une fois que Bacon et Descartes n'auraient qu'une vogue passagère. Mais le mouvement était donné, la raison avait pris la place de l'autorité, et l'on s'était habitué au libre penser. Il fallait donc s'attendre qu'un autre philosophe s'élèverait, qui, faisant mieux encore, renverserait la philosophie dont la sienne serait dérivée. Le libre examen prit de la hardiesse dans les discussions même suscitées par la nouvelle doctrine; et, pour passer sous silence la foule des oppo-

Huet. 1630-1721. sants, nous citerons Pierre-Daniel Huets de Caen, que nous avons déjà vu avec Bossuet chargé de l'éducation du Dauphin, et le promoteur des éditions *ad usum Delphini*. L'amitié de Bochart l'ayant déterminé à se livrer à la littérature orientale, il se rendit avec lui à Stockholm près de la reine Christine, et il se fit aimer, par ses belles manières, des savants de ce pays et de ceux de la Hollande; à son retour, il établit dans sa patrie une société pour le perfectionnement de la physique, de l'astronomie, de la philosophie, à laquelle Colbert assigna une pension pour subvenir aux expériences.

Il avait d'abord favorisé le cartésianisme; mais la lecture de Sextus Empiricus lui inspira des doutes, et il publia la *Censura philosophiæ cartesianæ*, en l'attaquant du côté véritablement faible, c'est-à-dire l'alternative du dogmatisme et du scepticisme. Une réponse discourtoise lui fit prendre l'arme du ridicule dans les *Nouveaux mémoires pour servir à l'histoire du cartésianisme*, ouvrage qui parut sans nom d'auteur. Il y suppose qu'au lieu de mourir en Suède, Descartes s'est retiré en Laponie, où il a institué une nouvelle école philosophique, contre laquelle il décoche des traits

(1) *Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de* M. DESCARTES. Amsterdam, 1684.

extrêmement piquants. Revenu à Paris, Huet y finit ses jours au milieu des jésuites ses amis, et laissa sa bibliothèque pour être mise à la disposition du public.

Ne trouvant partout qu'insuffisance et principes faux, comme il le démontra dans un traité posthume *De la faiblesse de l'esprit humain*, il n'échappe au scepticisme érudit qu'à l'aide de la révélation ; il concilie le doute avec la foi d'une façon particulière, en disant que Dieu doit, par essence, connaître les objets tels qu'ils sont, et que pour cela une vérité objective est nécessaire : en conséquence, il suppose comme axiome la prescience de Dieu. L'homme peut acquérir la connaissance de la vérité objective ; mais il ne peut se convaincre de la posséder autrement que par la foi. Or la foi ne naît pas de la raison, elle est un don de Dieu ; la raison ne peut en conséquence étendre ses doutes sur les assertions de la foi.

Le père Daniel démontre, dans son *Voyage pour le monde de Descartes*, qu'aucune hypothèse cosmophysique n'est aussi incohérente que celle de Descartes, toute remplie de contradictions et de suppositions qui se combattent l'une l'autre ; ce qu'il fait dans un roman aussi spirituel qu'instructif, et parfaitement approprié à la vivacité française.

L'*Art de penser*, sorti de Port-Royal (1664), dont Arnauld fut probablement l'auteur, et dont il fut fait dix éditions avec des améliorations continuelles, est le premier traité régulier qui proteste contre la méthode d'Aristote sans la dénigrer : il diffère de Descartes relativement à la manière de découvrir, de prévenir et de redresser les préjugés ; mais il reconnaît la supériorité de la méthode cartésienne ; et quoiqu'il conserve peut-être trop de subtilités de dialectique, il expose la logique avec une clarté et une précision supérieure à celle des anciens manuels. Il contribua à faire mettre à l'écart les barbarismes techniques, les subdivisions embarrassantes et puériles, et à substituer au latin pédantesque le français de la plus belle époque.

Avant d'en venir aux auteurs originaux, nous mentionnerons l'Anglais Gale, qui, dans la *Cour des Gentils* (1669), veut démontrer que toute philosophie dérive des Juifs ; ce qui pourrait être vrai, en considérant ce peuple comme le dépositaire de la tradition primitive. Dans la première partie, intitulée *Philologie*, il établit sa thèse à l'aide des langues, manière neuve encore, et qui a le grand mérite d'en avoir reconnu l'importance.

Mais quel rapport y a-t-il entre les esprits dont l'existence est démontrée, et les corps dont l'existence est révélée? Quand mon *moi* veut, le bras se meut, et par lui les autres corps; cependant la substance pensante et la substance étendue sont par essence indépendantes l'une de l'autre. La modification réciproque est donc de pure apparence, et leur corrélation résulte des lois générales établies par le Créateur, lois par lesquelles lui-même produit ou les mouvements dans le corps quand l'âme veut, ou les modifications dans l'âme quand les corps sont présents, de telle sorte que Dieu est cause immédiate et véritable de ces effets; les esprits et les corps ne sont que cause occasionnelle.

Les idées étant donc l'essence divine, et l'intelligence ne subsistant que par les idées, nous voyons tout en Dieu, même le monde corporel. Comme elles sont hors de nous, et que Dieu les produit dans notre esprit, l'intelligence est une révélation incessante. Si pourtant Dieu en est la cause efficiente, l'attention de l'homme, par suite de laquelle Dieu la produit, en est la cause occasionnelle. Le progrès dans la connaissance de la vérité sera donc proportionné à la force de l'attention, de même que l'erreur proviendra de ce que l'on confondra les sentiments avec les idées.

En effet, les sens, et même le plus noble, qui est la vue, nous entourent d'illusions continuelles, non que ce soient eux qui nous trompent précisément, mais le jugement que nous portons sur les objets. L'unique moyen d'arriver à la vérité est l'union avec Dieu; union affaiblie par le péché originel, à tel point que celui-là seul en est capable qui a la pureté du cœur et la timidité de l'esprit : en même temps ce péché altéra l'âme et le corps au point de les faire paraître une même substance, et de faire prévaloir le corps. Il y a donc danger à ne pas bien discerner les sons confus dont les sens remplissent notre imagination, de la pure vérité qui résonne dans l'âme; d'autant plus que le corps parle plus haut que Dieu, et que nous jugeons dans notre orgueil sans attendre les paroles de vérité nécessaires.

C'est ainsi que Malebranche, qui du reste raisonne posément et avec subtilité, se confie pleinement dans l'illumination supérieure. En recherchant les diverses erreurs qui proviennent des sens, de l'imagination, de l'intelligence, des penchants naturels, des passions, il affirme que tout mal ici-bas naît de l'erreur; car si l'homme n'y cédait pas, il ne pécherait pas, attendu que la volonté seule

juge et raisonne, tandis que l'intelligence ne fait que voir les choses et leurs rapports. Or Dieu est cause et terme de notre amour comme de notre intelligence. La volonté est libre, active, toujours portée au bien ; mais elle peut diriger l'intelligence vers les objets que nous voulons, pour les peser selon la vérité, en nous préservant des apparences trompeuses. Il est donc du devoir de l'homme de régler ses mouvements d'après des jugements clairs ; de concentrer son attention sur les idées, pour les consulter sans cesse et en faire dépendre nos désirs ; de ne jamais admettre entièrement que des propositions évidentes, impossibles à repousser sans une répugnance intérieure ; et de ne point aimer absolument un bien, si on ne le peut sans remords.

La morale de Malebranche dérive par conséquent de la métaphysique. En effet, si l'ordre des choses est établi par Dieu, l'homme n'a besoin d'autre vertu que d'aimer l'ordre moral du monde. Ses doctrines sont admirables précisément pour l'unité avec laquelle il réduit un système si étendu à un petit nombre de principes généraux, où il veut imiter la Divinité dans l'extrême simplicité de la création. Clair, précis, élégant dans son style, où il sème des métaphores à propos, vif et parfois éloquent, sans jamais être déclamateur, il n'est pas de métaphysicien qui réussisse mieux à mettre sous les regards des idées aussi abstraites, sur lesquelles il répand comme un calme de révélation ; et en cela il se rapproche de Platon.

Au fond partisan du cartésianisme, il perfectionne cette doctrine, où elle était restée plus imparfaite, c'est-à-dire, dans la logique et dans la théorie de la connaissance. Il développe l'association des idées plus amplement que tout autre ; il recommande de ne pas embarrasser les sciences de termes nouveaux, de ne pas s'en tenir à l'autorité, ni croire que la doctrine consiste à avoir beaucoup lu ; il écrit de sages réflexions sur la contagion des imaginations fortes, qui se fait apercevoir dans l'influence de quelques grands hommes et dans certaines opinions, comme la magie et les apparitions, en faisant remarquer que le nombre des sorciers s'accroît là où on les envoie au bûcher.

Lorsqu'il traite des passions, il fait une satire fine et sans pitié des folies de l'humanité, surtout des savants et des gens du monde ; intolérant (comme il arrive souvent aux hommes studieux) envers tous ceux qui s'appliquent à d'autres sciences, il pique au

du vrai et du bien. Retiré à la campagne, il y vécut du produit des verres d'optique qu'il fabriquait; jeune encore, il parvint à la maturité par la méditation solitaire; et, s'éprenant de Descartes, il déduisit de ses doctrines, par une méthode strictement géométrique, un système métaphysique nouveau pour la forme comme pour la régularité, et s'exprima avec une conviction profonde. Il acquit donc une grande réputation, et se vit appelé par des chrétiens à diverses chaires, qu'il refusa. Ami sûr, d'une extrême frugalité, d'un caractère affable, étranger à l'ambition et à la crainte, il mourut d'une phthisie pulmonaire, âgé de quarante-cinq ans seulement (1).

Il avait reconnu les inexactitudes de Descartes et de Bacon, et leur ignorance de la nature véritable de l'esprit humain, ainsi que des sources de l'erreur; et, tout jeune encore, il composa ses *Éthiques*, annonce du système appelé de son nom, et qui en somme est le panthéisme matérialiste, dans lequel il avait été précédé par Jordano Bruno.

Si ce qui n'a pas besoin d'autre chose pour exister est substance, comme l'enseignait Descartes, il semblait en résulter que Dieu seul existât réellement, et que les êtres finis fussent des attributs de la substance unique existant par elle-même. Les cartésiens esquivaient cette conséquence en disant qu'une substance n'a pas besoin d'un autre comme sujet dans lequel elle ait à résider, mais bien comme principe et cause, et que par suite les êtres finis étaient des substances incomplètes, mais réelles, quoiqu'ils eussent besoin de Dieu comme principe et cause.

Spinosa combattit cette distinction, et nia qu'il pût exister une cause et un sujet. La substance qui produit et celle qui est produite ont des attributs ou différents ou identiques. Dans le premier cas, l'une ne pourrait être cause de l'autre; dans le second, elles ne seraient pas distinctes. Descartes distingue la matière de l'esprit par le seul motif que la pensée, attribut de celui-ci, n'est pas

(1) BENEDICTI DE SPINOSA, *Opera quæ supersunt omnia, per Henr. Eberh. Gottlob. Paulus*; Iéna, 1802.

Œuvres de Spinosa, trad. par M. Saisset; Paris, 1842.

B. Von Spinosa sammtliche Wercke aus dem Lateinischen, mit dem Leben Spinosa's von Berthold Auerbach; Stuttgard, 1841.

AMANDE-SAINTES, *Hist. de la vie et des ouvrages de Spinosa, fondateur de l'exégèse et de la philosophie moderne*; Paris, 1842. C'est un panégyrique, ainsi qu'on le voit par le titre.

l'étendue, attribut de celle-là, montrant ainsi que les substances ne peuvent être affirmées distinctes que par la distinction même des attributs ; or, comme les attributs du produisant et du produit sont identiques, ils ne peuvent constituer des substances différentes.

Ce dilemme fondamental ne peut se soutenir, et ne démontre rien. Deux substances ayant les mêmes attributs ne seront pas sans doute spécifiquement différentes ; mais qui empêche que sous les mêmes attributs il ne subsiste deux substances numériquement distinctes ? Si même la cause doit contenir ce qui est dans l'effet, en résulte-t-il qu'elle doive le contenir dans le même mode ? La cause infinie ne pourrait-elle contenir d'une manière complète ce qu'elle communique d'une manière finie à ses effets ? Cette cause étant parfaite et ces effets étant imparfaits, ils se trouvent distincts.

Cependant Spinosa développa son dilemme de mille façons ; et lorsqu'il croit avoir prouvé que les diverses réalités ne peuvent être reconnues que comme attributs d'une substance unique, il arrive à en rechercher la nature, et se demande si elle est matérielle ou spirituelle. Or comme les cartésiens n'admettent que deux attributs fondamentaux, la pensée et l'étendue, et que cette dernière suppose la matérialité, Spinosa entreprend de prouver que la pensée, de même que l'étendue, ne peut être qu'une propriété de la substance matière.

Que résulte-t-il de là ? En psychologie, l'intelligence et la volonté sont de simples modifications de l'organisme ; en morale (et déjà c'est une contradiction qu'une morale à côté d'une nécessité absolue), le vice et la vertu n'existent plus dès que toute chose est identique, et que tout est nécessairement produit par l'énergie de la substance : en politique, le droit se réduit à la force. Ainsi, de même que Hobbes part de l'inimitié universelle, Spinosa part de l'identité absolue, et arrive comme lui à la funeste doctrine de la souveraineté de la force, qui chez l'un conduit au despotisme, chez l'autre, à l'anarchie.

Les nations ne sont obligées par les traités qu'elles ont conclus qu'autant que durent les convenances qui leur ont donné naissance (1). Le droit naturel est la puissance donnée par l'harmonie

(1) *Fœdus tam diu fixum manet, quandiu causa fœderis pangendi, nempe metus damni, seu lucri spes, in medio est ;... nec dici potest, quod dolo vel perfidia agat, propterea quod fidem solvit simul atque metus vel spei causa sublata est.* Tract. theolog. polit., c. III.

du monde à quiconque en fait partie; d'où il suit que chacun se procure ce que la raison et ses appétits lui font considérer comme utile, sans autre limite que sa puissance. Il n'y a donc point de fautes morales, puisque tout péché serait un exercice de la puissance propre à l'individu; et ce que la raison nous déclare être mal l'est relativement aux lois de notre propre nature, mais non relativement à l'ordre universel. Ce pouvoir illimité étant commun à tous, se réduit presque à rien dans la pratique, et entraîne une guerre perpétuelle (1). Or les hommes, afin de s'y soustraire, ont cédé une partie de leurs droits; ce qui a donné naissance au droit civil et au droit politique. Les lois sont l'expression de ce contrat, et par suite elles ne peuvent être violées qu'autant que l'exige le salut public. Celui donc qui possède le pouvoir a un droit universel, limité uniquement par la puissance d'exécuter; et cela non-seulement dans les choses temporelles, mais encore dans les choses religieuses. Le droit privé des citoyens est la liberté repartie à chacun par les lois de l'État, comme nécessaire à leur conservation; ils ne peuvent dès lors en user contre la puissance publique (2).

Loin d'attaquer de front la théologie, Spinosa la déclare digne de respect; il réclame seulement la faculté de mettre la philosophie de pair avec elle, avec l'intention de séparer l'une de l'autre. Les croyances qui impliquent l'obéissance à Dieu et la confiance en elles-mêmes appartiennent à la foi, tandis que la philosophie

(1) Le droit d'hostilité contre tous est exposé d'une manière explicite par Spinosa au c. XVI du *Tractatus theologico-politicus : Per jus et institutum naturæ nihil aliud intelligo, quam regulas naturæ uniuscujusque individui, secundum quas unumquodque naturaliter determinatum concipimus ad certo modo existendum et operandum. Exempli gratia pisces a natura determinati sunt ad natandum, magni ad minores comedendum; adeoque pisces summo naturali jure aqua potiuntur, et magni minores comedunt. Nam certum est, naturam absolute consideratam jus summum habere ad omnia quæ potest; h. e. jus naturæ eo usque se extendere, quo usque ejus potentia se extendit. Nec hic ullam agnoscimus differentiam inter homines et reliqua naturæ individua. Jus itaque naturale uniuscujusque hominis non sana ratione, sed cupiditate et potentia determinatur. Quidquid itaque unusquisque qui sub solo naturæ impetu judicat, id summo naturæ jure appetere et quacumque ratione sive vi, sive dolo, sive precibus, sive quocumque demum modo facilius poterit, ipsi capere licet, et consequenter pro hoste habere eum qui impedire vult quominus animum expleat suum.*

(2) *Tractatus politicus.*

aspire à conquérir la vérité, la certitude, qui ne peut être obtenue que par la raison. Ironie orgueilleuse, comme si l'on pouvait isoler la piété de la raison! Ses opinions religieuses apparaissent dans son *Traité théologico-politique*, le seul publié de son vivant (1670), où il fait naître les pratiques religieuses de la crainte, qui fait recourir à des expédients dont on n'attendrait aucun secours, si l'on était heureux et libre de sa raison. C'est aux tyrans d'en tirer parti; mais dans les gouvernements libres chacun doit suivre l'opinion qui lui plaît. En effet, dit-il, la philosophie n'est pas contraire à la piété ni à la paix de l'État; elle en est même la condition. Mais la religion (principe de piété tout à fait distinct de la philosophie) n'est ni la maîtresse ni la suivante de celle-ci, et elle doit lui laisser une entière liberté, en la conservant pour elle-même (1). L'État a droit de régler et la philosophie et la religion, mais sans diminuer l'indépendance laissée au raisonnement, ni empêcher de penser ce que l'on veut et de dire ce qu'on pense, pourvu que ce soit avec simplicité et bonne foi.

Il n'y a point de miracles. La succession des événements s'opère par des lois que Dieu ne varie pas. Les religions, enfantement de l'esprit humain, ne sont pas absolues, mais relatives aux circonstances dans lesquelles elles naissent; et elles conviennent à Dieu, pourvu qu'elles dirigent les hommes à la vertu.

L'homme doit, selon Spinosa, acquérir les vérités par les seules forces de son esprit; les prophéties ne méritent pas une certitude plus qu'humaine, attendu qu'elles errent souvent, qu'elles ne viennent pas des hommes les plus éminents de la nation, que la personnalité y perce trop, et qu'elles se contredisent les unes les autres. Il examine ici les prophètes, ainsi que l'histoire hébraïque, avec une critique que les hardiesses modernes n'ont point surpassée. On les trouve même déjà dans ces paroles : « Il n'est pas nécessaire « pour le salut de croire à un Christ selon la chair; il suffit de « croire à l'Éternel, fils de Dieu, c'est-à-dire à son éternelle sagesse, « manifestée en toutes choses, principalement dans l'esprit humain, « et surtout dans Jésus-Christ. »

Il en conclut que la liberté philosophique ne peut être entravée

(1) *Nec theologiam rationi, nec rationem theologiæ ancillam... Unaquæque suum regnum obtineat; nempe ratio regnum veritatis et sapientiæ, theologia autem pietatis et obedientiæ... Philosophiæ scopus nihil præter veritatem fidei, nihil præter obedientiam et pietatem.*

par l'autorité des révélations. Mais jusqu'où la liberté s'accorde-t-elle avec l'ordre politique? Le gouvernement le plus opportun de tous, à son avis, est le gouvernement démocratique, où chacun est apte à former le souverain, qui ensuite est l'arbitre naturel du droit religieux, Dieu ne régnant extérieurement sur les hommes qu'au moyen des souverains. Mais, quelque universel que soit le pouvoir souverain, il ne peut s'étendre sur les esprits, personne ne pouvant céder son droit naturel de raisonner et de juger. On devra, dans un intérêt d'utilité publique, céder le droit d'action, jamais celui de penser.

Son axiome primitif, que Dieu n'aime d'un amour intellectuel infini que lui-même (1), révèle un de ses défauts capitaux, celui de confondre l'intelligence avec la volonté, de telle sorte que l'amour ne sera qu'une idée ajoutée à un certain mode d'exister, mais sans rapport essentiel de l'une à l'autre. Que si Dieu n'aime pas les hommes, comment les hommes s'aimeront-ils entre eux? En effet, il n'est pas besoin d'amour pour la béatitude à laquelle Spinosa les destine, chacun étant une puissance indépendante de l'autre, animée de la seule force qui les fait persévérer chacune en soi, excitée par le seul désir de comprendre les causes, et de se rapporter à Dieu par la corrélation des idées; pensées simples et dès lors non connexes, attendu qu'elles sont sans commerce immédiat, sauf par le moyen du foyer commun d'où elles émanent.

En conséquence, Spinosa ne fonde pas les relations morales des hommes sur leur solidarité en un seul corps. Ils doivent vivre en communauté, non pour les affections sociales, qui seules rendent la vie humaine complète, mais seulement pour que leurs idées en soient perfectionnées. Ils doivent vouloir pour les autres le bien qu'ils désirent pour eux-mêmes, mais seulement pour que ce bien profite à l'affranchissement de la raison. La conduite de l'homme a donc pour règle l'égoïsme, ainsi qu'il devait arriver en rejetant la charité. Morale orgueilleuse de l'intelligence, qui fait une folie des pieux instincts de l'humanité, et qui déclare la compassion mauvaise et inutile (2), attendu qu'elle trouble l'heureuse tranquillité dans laquelle l'homme doit s'accommoder de tous ses efforts! Privé

(1) *Deus, proprie loquendo, neminem amat; nam Deus nullo lætitiæ affectu afficitur. Deus seipsum intellectuali amore infinito amat.* Partie V, pr. 35.

(2) *Commiseratio per se mala et inutilis est.* P. IV, pr. 30.

de l'espérance du repentir, de l'aspiration religieuse, l'homme demeurera dans un isolement logique mais désolant, sans rechercher ni l'amour de Dieu (1) ni celui de ses semblables, mais seulement la béatitude de la connaissance, à laquelle on parvient en s'identifiant avec la pensée infinie.

En somme, Descartes avait dit que conserver, c'est produire de nouveau; nous ne sommes en conséquence qu'aptes aux opérations de Dieu, qui nous fait de la même manière que nous faisons nos pensées, nos affections, nos volontés. Quelques-uns de ses disciples avaient déjà tiré cette conséquence, et Spinosa n'eut qu'un pas à faire pour arriver au panthéisme. C'est pourquoi Leibnitz l'appela *cartesianismus immoderatus*. En effet, penseur hardi comme Descartes, il se donna carrière sans scrupule de conscience ni prudence de conduite; il tira franchement toutes les conséquences de son système, c'est-à-dire, l'invalidité de l'Écriture et la destruction des religions. Chez Malebranche, au contraire, on sent la lutte entre le principe posé et les conséquences répudiées; et, malgré sa fraternité réelle avec Spinosa, il se débat contre lui, et va jusqu'à le traiter de misérable.

La méthode est la partie la plus originale de Spinosa. Au lieu de passer, comme c'est l'usage, du connu à l'inconnu, de ce qui est clair à ce qui est obscur, il intervertit l'ordre, et passe du général au particulier, de l'être à Dieu, de Dieu à l'homme, à la société, à la nature; comme s'il supposait que la substance se comprend mieux avant le mode, la cause avant l'effet, l'incréé avant le créé : manière de procéder des plus périlleuses, et dont il abusa en résultat. Il fit de la géométrie ce que les scolastiques avaient fait du syllogisme, un moyen de prouver la vérité et le mensonge. On ne trouve pas, en effet, dans les *Éthiques* un passage, une phrase, un mot même qui ne rentre dans la sévérité de la forme géométrique; jamais il ne fut démontré plus évidemment que les méthodes propres aux vérités de l'ordre physique ne sauraient convenir aux vérités de l'ordre moral.

Il est vrai que Spinosa ne visait pas à populariser sa science; il disait même : « Que le vulgaire et tous ceux qui pensent vulgairement ne lisent point ce livre, plutôt que d'avoir, en l'interprétant

(1) *Qui Deum amat, conari non potest ut Deus ipsum contra amet.* P. V, pr. 19.

malignement, comme c'est l'habitude, à lui être une cause d'ennuis (1). » Le comte de Boulainvilliers tenta hypocritement, dans sa *Réfutation des erreurs de Spinosa*, de se mettre à la portée des intelligences communes. Sous prétexte de rendre service à la religion en mettant en lumière les arguments de l'athéisme pour les réfuter victorieusement, il exposa les propositions irréligieuses de Spinosa, et conclut en disant que la Providence ne manquerait pas de susciter des défenseurs à la vérité; que lui-même eût entrepris cette tâche, si son âge et ses occupations le lui eussent permis. Le piége ne resta pas inaperçu; mais le système de Spinosa, dépouillé de son entourage et de sa méthode sévèrement démonstrative, parut absurde dans sa nudité (2).

Locke. 1632-1704.

A Jean Locke, de Wrington, revient le mérite d'avoir rendu la métaphysique populaire, si toutefois c'est un mérite d'introduire une facilité qui n'enseigne rien et élude toutes les difficultés, une clarté qui n'est que la simplicité du néant. Observateur abondant et, bon descripteur des faits, il manque de précision dans le style; et dans des sujets obscurs comme ceux qu'il traite, il procède d'un ton familier à demi positif, faisant peu de cas des savants, et témoignant de son respect pour le bon sens. Méthode qui convient peut-être dans le discours ordinaire, mais non dans un traité roulant sur de telles matières.

Les germes du sensualisme, que Bacon avait répandus, furent développés par Locke. Affirmant que les idées antérieures à toute espèce de perception étaient une pure illusion, il considéra l'âme comme une simple puissance d'activité logique, à laquelle les sens fournissent les idées des choses, distinctes du sujet qui pense, tandis que celles des modes d'être et de perception lui sont fournies par la réflexion. Mais ce qu'il entendait par réflexion n'est pas bien constant, et il semble restreindre ce mot aux diverses opérations de notre esprit dans l'acte de penser, de croire, de vouloir, en y comprenant toutefois d'autres idées, comme l'idée de durée, et peut-être aussi celles de nombre, de pouvoir, d'existence, qu'il

(1) *Vulgus ergo et omnes qui cum vulgo iisdem affectibus conflictantur, ad hæc legenda non invito; quin potius vellem ut hunc librum prorsus negligant, quam eundem perverse, ut omnia solent, interpretando, molesti sint.*

(2) Les *Arcana atheismi revelata* de Fr. Cuper se ressentent de la même hypocrisie.

est impossible de dériver des sensations extérieures, et qui pourtant ne sauraient être considérées comme des modifications de l'âme. Or, l'importance qu'il donne à la réflexion est tellement légère, que ses disciples purent l'exclure sans croire changer son système, en le réduisant à la pure sensation.

Il recourt, pour expliquer comment les sensations sont représentatives, à l'hypothèse de Démocrite relativement aux espèces sensibles qui, émanant des corps, entrent dans les organes humains, et sont transmis par eux au sensorium commun. Et attendu que cela ne fournirait pas la certitude des esprits finis, il la renvoie à l'ordre surnaturel.

Après avoir trouvé en quelque manière les idées simples, il passe à la correspondance entre ces idées et les choses, d'où dépend la connaissance. Mais, pour la prouver, il faudrait les comparer; or comment le faire, si l'objet ne se connaît qu'au moyen de l'idée? Locke, nous laisse encore ici sans autre réponse que celle qui consiste à supposer que les idées simples sont nécessairement la représentation des choses.

Il n'aperçut donc point les graves difficultés que l'on rencontre à expliquer la formation des idées. Dans l'application de sa doctrine, les idées de substance se présentent à lui; et comme il trouve qu'elles ne peuvent être fournies par les sens, il nie leur existence, comme si l'homme pouvait raisonner sans elles.

Ne soupçonnant pas qu'une qualité commune et générale n'a d'existence que dans notre esprit, et que les sensations ne peuvent procurer que des qualités particulières, il suppose dans les corps quelque chose de commun, et il admet que ce qui est commun passe, aussi bien que ce qui est particulier, dans les sensations, dès que les choses sont perçues par les sens; ceux-ci fourniraient en conséquence et les idées particulières et les idées générales qui en sont déduites au moyen de l'analyse. C'est ainsi qu'il fait disparaître la difficulté suprême de la psychologie, à savoir, comment il est possible à l'intelligence de percevoir l'idée commune : il n'y a plus besoin alors d'une synthèse antérieure à cette analyse, et formant les objets de l'expérience.

Comme le langage a une part considérable dans la formation des idées abstraites et devient la cause de nombreuses erreurs, Locke entreprend de traiter des rapports qui existent entre les mots et les idées, afin d'écarter les illusions qui en dérivent. Il recommande de

n'employer aucune expression à laquelle ne se réfère une idée *claire et distincte*, sans quoi les paroles ne sont que du bruit sans signification. Rien de mieux ; mais, au livre II, il dit que nous n'avons pas une idée *claire et distincte* d'une figure de mille côtés : nous voilà donc privés de la possibilité de raisonner sur cette figure, et sur bien d'autres choses de plus haute importance. On sent continuellement chez lui l'absence de la géométrie, si importante aux logiciens, et il est plus aisé de le combattre que de le comprendre ; il y a même chez lui tant de vague, que Stewart (1) en vient à croire qu'il aurait admis dans l'intelligence humaine la source de nouvelles idées. Le fait est que l'expression capitale d'*idée* est mal définie chez Locke, et employée dans des sens si divers, qu'il en résulte une confusion inextricable (2).

Locke n'opéra donc pas une restauration; il ne fit que mettre la philosophie à la portée du vulgaire. Mais il est bien difficile au vulgaire de juger ses maîtres avec rectitude. Locke demeura incomplet dans l'observation, léger dans sa manière de distinguer les faits caractéristiques de ceux qui ne varient qu'accidentellement, et de les établir avec solidité. Il saisit rarement le point capital de la question, et traite de songes les plus grands travaux de ses prédécesseurs.

Quand vous cherchez chez lui des doctrines arrêtées, il vous éblouit par des images : l'idée claire est un objet que l'esprit humain a devant les *yeux*; la mémoire est une *boîte* où les idées sont renfermées, ou un *écrivain* qui en tient note ; l'intelligence est une *chambre obscure*, où la lumière pénètre par quelques ouvertures. Il introduit sans cesse des jugements dans le développement de la sensibilité, sans paraître s'en apercevoir, ni expliquer comment ils sont possibles. Il appelle les yeux les *juges* des couleurs, attribuant ainsi aux sens la faculté de juger ; tant il distinguait mal la nature de la sensation de celle de l'intelligence. Il fait les idées antérieures aux jugements, bien qu'il dise ailleurs : « Il ne

(1) *Preliminary dissertation to Encyclopedia*. P. II.

(2) Locke admet quelque chose de naturel, c'est-à-dire d'inné, là précisément où il combat les idées innées : « Si j'avais affaire à des lecteurs sans préjugés, je n'aurais, pour les convaincre de la fausseté des *idées innées*, qu'à leur démontrer que les hommes peuvent acquérir toutes les connaissances qu'ils ont par le simple usage de leurs facultés naturelles. » *Essai philosophique sur l'entendement humain*.

peut y avoir de connaissance sans jugement. » Ainsi il professe que « toutes les connaissances dérivent des sens, » et en même temps qu'il « existe une connaissance *a priori*, c'est-à-dire nécessaire et universelle, » fait qu'il ne pouvait nier; et comme ces deux propositions se repoussent, il arrivait au scepticisme. Il confond même les sensations avec les idées, en voulant que l'âme reçoive passivement les idées simples de l'impression des choses extérieures, tellement que certains philosophes venus après lui, qui réduisaient les connaissances humaines à la pure sensation, ont pu s'appeler idéalistes.

Mais à quoi bon insister, si lui-même, dans la préface de son *Essai sur l'entendement humain*, dit l'avoir commencé « par « hasard, continué par complaisance, écrit par fragments détachés, « abandonné souvent et repris, selon son humeur et l'occasion (1)? »

Les Anglais le prônèrent néanmoins, par sympathie d'opinions religieuses et politiques. Voltaire, l'ayant connu par eux, proclama son système en France, où, laissant de côté ce qu'il avait de mieux, on accueillit avec avidité celles de ses doctrines qui portaient au matérialisme et au doute, ce qui lui valut une sorte d'idolâtrie. Mais déjà d'Alembert lui reprochait d'avoir négligé deux recherches capitales : Comment pensons-nous quelque chose hors de nous? Comment réunissons-nous dans un seul sujet les diverses qualités sensibles par nous perçues?

La philosophie de Descartes dérivait d'une observation intérieure de l'homme sur lui-même; celle de Locke dériva d'une observation extérieure : Descartes partait de la mineure d'un syllogisme, sans s'apercevoir qu'il supposait la majeure; Locke, en paraissant tout rejeter, accepta beaucoup plus de suppositions, c'est-à-dire, toute la forme de la connaissance, en se contentant de partir de la matière. Il fut pris pour maître par les sensualistes, qui, confondant l'expérience mécanique avec celle que nous recevons, dans un sens plus élevé, des objets extérieurs, au moyen des sens, reprochent à leurs adversaires d'exclure l'expérience des sciences

(1) De Maistre le traite durement dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg* : « Vil philosophe... L'*Essai* est très-certainement tout ce que le défaut absolu « de génie et de style peut enfanter de plus assommant. » Soirée VI. — Il regrette qu'il ait été « abrégé et pour ainsi dire concentré par une plume ita« lienne, qui aurait pu s'exercer d'une manière plus conforme à sa voca« tion. » *Ibid.*

physiques. Locke a toutefois le mérite d'une simplicité calme et limpide : il renversa plusieurs erreurs sur la nature et l'origine de la connaissance; il montra, en atteignant la dernière limite de l'empirisme, jusqu'à quel point il pouvait satisfaire l'intelligence; et, en donnant l'exemple de l'analyse psychologique des perceptions et des idées, il ouvrit la voie pour arriver au perfectionnement de la psychologie empirique.

Locke prit aussi parti, comme nous l'avons dit plus haut, dans les questions de droit civil et naturel soulevées par la révolution d'Angleterre, et se déclara ouvertement contre la monarchie absolue, comme incompatible avec la société civile. Il admet un état de nature, mais non celui de la guerre universelle, comme Hobbes, appelant tel celui où manque un juge supérieur. Quant à la morale, toute la sienne se résout en religion; et la religion est le calcul de l'intérêt.

Quoi qu'il en soit, la philosophie avait cessé de s'appuyer sur l'érudition, pour s'appliquer à l'étude de l'homme intérieur et
Leibnitz. 1646-1716. extérieur; et Godefroy-Guillaume Leibnitz, de Leipsick, peut, sous ce rapport, aller de pair avec les plus grands philosophes. D'une opiniâtreté extrême au travail, au point de rester des semaines entières sur son fauteuil, il était avide de tout savoir, et il se fit même affilier à une société d'alchimistes de Nuremberg; et lorsqu'il eut reconnu l'importance de l'histoire et de la jurisprudence, il forma le dessein d'une encyclopédie de toutes les sciences. Il publia, jeune
1668. encore, l'ouvrage intitulé *Nova methodus docendæ discendæque jurisprudentiæ, cum subjuncto catalogo desideratorum in jurisprudentia*, où il énonçait des considérations importantes, mises plus tard en pratique, pour perfectionner l'étude du droit romain.

Il inventa un mécanisme arithmétique, et un autre pour l'épuisement des eaux dans les mines du Hanovre; il se mêla de diplomatie lors du traité de Nimègue, et soutint le droit d'ambassade des princes d'Allemagne. Mathématicien de premier ordre, il tenta d'introduire un calcul dual au lieu du système décimal, et l'on débat encore la question de savoir lequel de Newton ou de lui a inventé le premier le calcul infinitésimal. Dès sa jeunesse il conçut l'idée profonde d'un alphabet de toutes les pensées humaines, comprenant les éléments des idées les plus simples, et servant à en exprimer les diverses combinaisons, de telle sorte qu'en allant du simple au composé et du composé au simple, on pût démon-

trer toute espèce de vérité. Mais il ne passa pas à l'exécution.

Invité par le duc Ernest-Auguste d'écrire l'histoire de la maison de Brunswick-Lunebourg, il apporta sur ce terrain des idées nouvelles, ainsi que nous le dirons ailleurs. Il fut en correspondance avec les plus distingués de ses contemporains; large de conseils, il osa dédaigner les idoles du temps, et déclara « chercher toujours et en tout les premiers principes. » L'électeur de Brandebourg ayant fondé l'Académie des sciences de Berlin (1682), à l'imitation de celle de France, il en fut président avec Othon Mencke, de Leipsick; et les *Actes des érudits* ayant commencé à paraître en 1685, il y mit au jour ses idées philosophiques.

Il s'appliqua à la philosophie dans les intervalles d'études très-variées, non comme un penseur qui veut être original, mais comme un homme d'une littérature très-étendue, qui se propose de corriger de leurs erreurs les systèmes opposés. Il ne donna pas même une philosophie qui lui fût propre, et ne s'efforça point de combiner la pratique avec la théorie. Il entreprit de combattre le sensualisme dominant, réfutant Bacon d'un côté, Descartes de l'autre, afin d'obtenir l'unité et la variété au suprême degré, dans le but constant de prouver les vérités chrétiennes à l'aide de la science, pour leur procurer ainsi une base solide et une large application.

Où était arrivé, en effet, le cartésianisme? Quelques-uns de ses sectateurs s'étaient laissés éblouir par l'idée de Dieu, à tel point qu'à force de penser au Créateur, ils avaient perdu le sentiment de la création, le considérant comme cause non-seulement efficiente, mais immanente, et absorbant tout en lui. D'autres s'enorgueillissaient dans la puissance du *moi*, au point d'anéantir Dieu. La foi seule peut concilier en un mystère les deux termes, qui ne sauraient être répudiés en définitive, bien que nous n'en apercevions ni le lien ni le mode de coexistence.

Leibnitz part du cartésianisme; mais il le modère chez son auteur, en le combattant dans l'idée de substance qui est sa base, et en lui opposant celle de force, de cause substantielle : en même temps il l'élargit chez Malebranche et chez Spinosa, en montrant la nécessité de cette vérité, humainement inexplicable, qui accepte la coexistence du fini et de l'infini, de la liberté et de la nécessité, de la créature et du créateur. Il vient donc coordonner ce que Descartes a commencé; esprit étendu et profond, il est le génie de l'unité, de l'harmonie, de la compréhension.

Ne réduisant pas l'entendement humain aux seules idées, Leibnitz admettait la distinction entre les idées et les sensations, celles-ci représentant les faits, celles-là les vérités nécessaires. Néanmoins ses idées générales le conduisirent à l'autre excès, celui de nier que les sensations aient une origine extérieure, en les faisant résulter de l'activité de l'âme, qui les produit sans le concours d'aucun élément extérieur. Quand Locke s'adresse à la sensibilité seule, il a recours au seul entendement pour connaître la réalité des choses; et c'est de l'esprit qu'il fait émaner aussi bien la connaissance des universaux que celle des choses réelles, ce qui lui fit confondre le monde des abstractions avec celui des réalités.

Malgré l'admiration générale, il entreprit de combattre d'un ton bienveillant l'*Essai* de Locke, sans exagérer leurs dissentiments, en rapprochant plutôt leurs opinions et en cherchant à les concilier, comme devraient toujours faire des adversaires qui s'estiment. Il admet donc son principe, que « l'homme a une faculté de penser, une autre de passer des sensations aux idées abstraites, et par suite de former des jugements et des raisonnements. » Cette concession l'amène à rechercher comment doit être constituée cette faculté de penser, afin d'accomplir les opérations que Locke lui attribue, et pour qu'il soit possible de l'expliquer sans admettre quelque chose d'inné, comme aussi de donner un sens raisonnable à sa supposition que beaucoup d'idées naissent de la réflexion.

Il montre à combien d'erreurs conduit cette manière de parler de l'âme par analogie, en lui appliquant les expressions de fenêtres, de cire, de table rase; soutenant qu'il est nécessaire d'admettre un *intellect agissant,* puisqu'une perception ne naît naturellement que d'une autre, comme le mouvement du mouvement.

C'est ce qu'il déduisait non de l'examen de la faculté particulière de connaître, mais de celui des facultés en général, qui ne seraient pas des facultés si elles étaient dépourvues d'action; et c'est en quoi il s'écartait trop de la question.

L'homme (pour commencer par l'ontologie, fondement de tout son édifice) est en relation immédiate avec tout l'univers, dont lui-même est une partie. Descartes avait établi deux substances dans la nature, la matière et l'esprit. Tous les phénomènes de l'univers naissaient, selon lui, d'une impression extérieure; l'essence de la matière, c'est-à-dire l'étendue, serait identique dans tous les

corps; et la différence ne résulterait pas de qualités inhérentes, mais des lois mécaniques générales.

Leibnitz, tout au contraire, reconnaît seulement les substances simples, attendu que s'il y en a de composées, il doit y en avoir aussi de simples. Le composé n'est pas substance, mais relation; et les seuls êtres réels sont les monades, dernier fondement des connaissances réelles. Non-seulement chacune d'elles a des qualités, mais celles de chacune doivent avoir un caractère qui la distingue des autres; s'il n'en était ainsi, elles seraient identiques. L'agrégation de ces monades ne saurait changer sans un changement préexistant en elles, dont la cause doit être nécessairement intérieure; puisqu'elles sont simples (1).

Le changement s'opère par degrés; et tandis que les unes se modifient, d'autres restent les mêmes, de telle sorte que chaque monade renferme pluralité d'affection et modification; d'où résulte la multiplicité dans l'unité.

La monade représente donc l'univers, et, par le principe dynamique intérieur, elle peut se changer ou se développer sans limite nécessaire à son activité : cette variation d'état des monades est la perception. La pensée existe dans le monde, c'est-à-dire, dans un nombre donné de monades : en conséquence, elle suppose avant elle une perception confuse de ces changements. La perception peut donc exister en deux états, simple et encore confuse, puis distincte. Cette dernière a aussi deux degrés : ou elle s'arrête aux simples faits correspondant aux sensations, comme il arrive dans les animaux, ou il s'y ajoute la connaissance distincte des vérités nécessaires, comme il advient dans l'homme.

Leibnitz admettait donc dans l'âme deux choses innées : les idées insensibles (il aurait dû dire inaperçues) de toutes les choses et certains instincts qui s'y rattachent, et qui nous portent à réfléchir sur les mêmes idées, à y penser actuellement. Ces perceptions insensibles avaient échappé à Locke, et Leibnitz y attache une grande importance; or elles réfutaient Locke, qui répudiait les idées innées, attendu que si on les admettait, nous les aurions dès l'instant de notre naissance.

Mais les idées innées de Leibnitz ne sont pas les idées parfaites

(1) SALINIS. Il n'est pas vrai que les corps soient un ensemble de points simples, attendu que ceux-ci échappent aux sens, et que les corps élémentaires eux-mêmes ont une étendue continue.

que supposait Platon, mais des embryons que l'activité instinctive de l'âme amène à leur complément. N'ayant pas toutefois étudié à fond la nature de la faculté intellectuelle, il ne vit pas le lien intime des idées entre elles, ni comment l'une engendre l'autre, tellement qu'il suffit d'en supposer une primordiale.

Les perceptions distinctes des choses sensibles sont liées entre elles au moyen de la mémoire, imitation de la raison; les perceptions rationnelles, au moyen d'une loi supérieure fondée sur deux principes qui sont la base de tout raisonnement, la raison suffisante et la contradiction. A l'aide de la première, nous apercevons que rien n'arrive sans une raison d'être ainsi plutôt qu'autrement. Par l'autre nous jugeons faux tout ce qui implique le oui et le non, d'où il suit que l'on croit vrai tout ce qui est renfermé dans une notion. Sur la première se fondent les théories qui concernent les faits, sur l'autre celles qui se réfèrent aux vérités nécessaires.

C'est par cette voie que l'esprit peut arriver à l'unité objective, c'est-à-dire, à trouver le principe non-seulement de la connaissance, mais des choses. En effet, si, en remontant la série des faits contingents, on trouve le motif suffisant de chaque fait particulier dans un autre fait antérieur, celui-ci cependant n'offre pas la raison suffisante de toute la série. Si donc on poursuit jusqu'à l'extrême le principe de la raison suffisante, il faut placer la dernière raison de tous les faits dans une substance nécessaire. Ainsi, si les vérités nécessaires, éternelles, ont une réalité, cette réalité doit exister dans une substance également nécessaire; de telle sorte que si l'être nécessaire n'existe pas, il n'existe pas non plus ni vérités nécessaires, ni choses contingentes.

Quand l'esprit humain parvient à Dieu, qui est la monade des monades, l'être nécessaire dont tout être réel est une fulguration, il possède l'unité objective; il a trouvé alors la première monade, et peut fonder sur elle la théorie de l'univers.

Bayle avait fait voir les défauts de toutes les théodicées, ainsi que les contradictions des philosophes et des théologiens sur la bonté et la justice de Dieu, sur les rapports entre les attributs, entre la Providence et le libre arbitre; tellement qu'il fallait admettre un destin aveugle, ou supposer avec Descartes une liberté tout à fait indifférente, sans influence de Dieu, ou soumettre absolument la raison à la foi. Les tristes conséquences de conclusions pareilles agitaient la reine de Prusse; et, sur son invitation,

Leibnitz composa sa *Théodicée*, où il nie que deux vérités puissent se contredire, quoique les mystères de la foi ne puissent être expliqués par la raison.

Il résolut les deux problèmes originels de l'imperfection du monde et de l'action réciproque des créatures, le premier par l'optimisme, qui considère le monde comme le meilleur possible; l'autre par l'harmonie préétablie, en conséquence de laquelle Dieu, en créant une monade, détermina ses rapports avec toutes les autres. Les esprits et les corps opèrent par leurs seules formes intérieures, comme s'il n'existait pas d'autre substance; mais, en vertu de l'harmonie préétablie, le monde corporel et le monde spirituel procèdent comme deux horloges qui, bien qu'indépendantes l'une de l'autre, marquent les mêmes heures, par l'effet de ressorts intérieurs dans lesquels l'ouvrier a réalisé ses idées. Tandis que Newton soutenait que le monde a besoin de temps en temps d'être corrigé par l'intervention de la Divinité, Leibnitz le voit parfait, au point d'exclure presque la nécessité continuelle de la Providence. Il substitue un accord préétabli à l'assistance divine et continuelle que supposait Malebranche.

En mettant de côté quelques-unes de ses hypothèses partielles, le spiritualisme transcendant indiqué par Leibnitz dans l'autorité suprême de la connaissance s'accorde à merveille avec le platonisme pur des premiers docteurs; aussi son plan philosophique est-il, au moins sous un aspect général, une des plus libres et des plus heureuses explications de la foi, devant les saintes obscurités de laquelle il s'inclinait comme Malebranche, tout en reconnaissant les droits de la raison.

Penseur libéral, il savait trouver jusque dans les opinions les plus discréditées quelque bon côté; et il arrivait avec un grand sentiment de l'harmonie, à l'aide de conjectures pleines de finesse, à en former un ensemble. C'est ainsi que de la comparaison des divers systèmes mis en présence des besoins de son siècle, il déduisit son système propre, dans l'intention de donner à la philosophie la précision des mathématiques.

Et comme il s'aperçut, en combattant Locke, de l'avantage que procurait au philosophe anglais d'être populaire, il n'employa aussi que les deux langues les plus connues alors, le français et le latin.

L'école qu'il fonda en Allemagne est caractérisée par un pen-

chant systématique, et par la propension à l'idéalisme, soit mystique, soit rationnel. L'idéalisme mystique fut représenté par Chris-
1655-1728. tian Thomasius, de Leipsick, grand jurisconsulte qui fut porté aux nues par les protestants allemands, comme s'il eût purgé la réforme des erreurs que Luther y avait laissées. Il professa d'abord en allemand, à l'imitation des Français, et publia dans cette langue un ouvrage périodique pour faire connaître les nouveautés littéraires au moyen d'extraits et de critiques, puis pour tourner en ridicule les méthodes barbares appliquées à la philosophie, ainsi que les dissensions des protestants. Sa hardiesse et son ironie firent beaucoup de bruit, et il continua deux ans sa publication au milieu des attaques littéraires. Enfin Maurice-Guillaume de Saxe ayant épousé une calviniste (1689), et un théologien luthérien ayant écrit contre le danger de pareilles alliances, Thomasius cria à l'intolérance théologique. En conséquence, l'électeur suspendit le journal et les leçons du professeur, dont il ordonna en outre l'arrestation. Il s'enfuit alors à Halle, où il attira tant d'écoliers, qu'il lui vint à l'idée d'y fonder une université.

Thomasius combine dans son système le sensualisme avec le mysticisme, sentant l'impossibilité de dériver des sens les vérités les plus élevées, et cependant l'intelligence lui paraissant toujours opérer sur un fond fourni par les sens. Il donnait donc à l'esprit humain comme deux organes pour arriver à la vérité, l'intelligence et la volonté. De la sensation naissent les notions rationnelles sur lesquelles opère l'entendement; de l'amour, découlent les vérités de sentiment, de telle sorte qu'en même temps qu'une partie de la philosophie restait sensualisme, l'autre était transportée dans le mysticisme, en admettant une perception de la vérité indépendante de l'intelligence. Il appliqua principalement la science à réduire en théorie la morale et le droit, et l'on doit lui savoir beaucoup de gré d'avoir contribué puissamment à faire cesser les procès pour sortiléges (1) encore fréquents, bien que le jésuite Spée les eût déjà réprouvés depuis soixante ans. Il soutint toutefois des opinions étranges, disant que la polygamie, le concubinage, l'inceste, le suicide, n'étaient condamnés que par les lois humaines; que toute la morale n'était pas contenue dans le *Décalogue;* que l'esclavage était légitime, mais non la peine de mort; que la puissance royale n'était pas d'origine divine;

(1) *De origine et progressu processus inquisitorii contra sagas.* 1712.

que la juridiction théologique ne peut être appelée à statuer sur des questions problématiques.

Christian Wolf, considéré comme le premier des philosophes 1679-1754. allemands après la mort de Leibnitz, porta le dernier coup à la philosophie péripatéticienne, et agrandit, plus encore dans le fond que dans la forme, celle de son prédécesseur et ami.

Après Wolf, Walter de Tschirnhausen rechercha l'art de faire des découvertes et une méthode pour les observations scientifiques, toujours d'après les procédés mathématiques.

Après l'ébranlement donné par Leibnitz à la théorie de Locke, cette théorie ne pouvait plus être embrassée que par des philosophes vulgaires, même avant que Kant fût venu. Cependant, comme tous ne pouvaient embrasser le système du philosophe allemand, il en résultait des doutes sur l'autorité de sa critique; d'autre part, on était séduit par l'apparente facilité avec laquelle le philosophe anglais déduisait de l'expérience les idées fondamentales de la science, surtout dans un temps où l'on ne connaissait pas de meilleur système pour déterminer le lien du savoir avec l'expérience. L'école négative s'étendait donc, agrandie par le concours de Hobbes, de Spinosa, de Bayle. Car Bossuet même, Papin, Nicole, Pascal, qui avaient soutenu, à l'aide de moyens si différents, le principe de l'autorité, avaient aussi ébranlé la raison humaine en la déclarant incapable d'arriver à rien de concluant; et de là vient qu'ils attiraient au scepticisme ceux qui ne savaient pas, comme eux, se réfugier dans la foi.

CHAPITRE XL.

SCIENCES SOCIALES.

Nous avons toujours vu les systèmes de morale dériver de la métaphysique; et déjà, dans le chapitre précédent, nous avons indiqué quelques conséquences pratiques de cette dernière science, déduites de ses doctrines. Nous pouvons distinguer quatre écoles principales en morale et en politique : les théologiens, qui se fondaient sur la révélation, ou au moins sur la loi positive de Dieu; les philosophes platoniciens, qui faisaient reposer toute justice dans les rapports intrinsèques et éternels des choses; les matérialistes, qui

lui donnaient pour base l'égoïsme absolu; les jurisconsultes, qui l'appuyaient sur les lois émanées des hommes. Bossuet et son honorable cortége nous ont offert une morale qui ne s'étayait peut-être pas exactement sur des bases scientifiques, mais qui toujours était dirigée vers l'amélioration pratique de l'homme et de la société. Ce prélat reprochait aux protestants, dans son *Histoire des variations*, d'avoir consacré l'insurrection armée contre les souverains par motif de religion. Ceux qui ne pouvaient nier une doctrine prouvée par leurs décisions et par leur histoire se virent réduits à dire que, dans les événements du siècle passé, la religion n'était intervenue que comme prétexte. Mais l'indomptable Jurieu soutint en maxime générale le droit de se soulever pour la défense de la religion, en établissant que le peuple faisait les souverains; qu'il répugnait à la raison d'admettre qu'un peuple se donnât à un chef sans certaines conventions, et qu'il n'était pas besoin que le peuple eût raison pour que ses actes fussent valides.

Bossuet entreprit de le réfuter dans le *Cinquième avertissement aux Protestants*, véritable traité de politique, où il renverse les exemples de l'Ancien Testament allégués en faveur de l'insurrection, et montre la docilité des premiers chrétiens sous des rois oppresseurs, ainsi que l'avantage pour les peuples d'avoir un chef, et d'étouffer tout élément de révolte couvant au fond des cœurs, pour n'y laisser que les prières et la patience à l'égard de l'autorité publique. Puis, afin que les rois ne deviennent pas despotes, il les place sous la justice de Dieu, et de toute manière il croit qu'il vaut mieux souffrir, que d'abandonner le pouvoir à la multitude. Mais il ne sait pas expliquer lui-même comment se sont établies les monarchies.

Il élève aussi très-haut les rois dans sa *Politique sacrée*, mais en leur imposant de graves devoirs. Il en fait les dieux de la terre, tout en révélant leur faiblesse, et en les soumettant au Dieu des dieux.

Bien que les règles du droit fussent en fait violées effrontément, les diplomates en appelaient continuellement à ces règles, et non plus seulement à la convenance; du reste, les discussions pédantesques auxquelles ils se livraient au milieu des négociations sont excusables à une époque où ces principes n'étaient pas encore généralement admis. L'équilibre une fois établi en système, il en résultait la nécessité d'intervenir chaque fois qu'il était dérangé. C'est ce qu'enseigne clairement Fénelon dans l'*Examen de conscience*

sur les devoirs des rois. Il déduit l'autorité souveraine de la domination que Dieu exerce sur l'être et sur le bien de sa créature. Or, comme il est de nécessité absolue qu'il y ait sur terre une autorité absolue qui fasse les lois et en punisse la violation, cela prouve que Dieu, qui aime l'ordre par essence, veut que son autorité soit confiée à quelques juges suprêmes (1). Ces fondements religieux ont perdu leur opportunité, du moment où l'état des esprits et des choses eut changé, où les institutions furent substituées aux croyances, les contre-poids et les liens d'une combinaison savante, à l'autorité morale du respect et de l'amour.

Tandis que Grotius s'était efforcé d'étendre entre les États indépendants les lois de la justice et de l'humanité, universellement répandues entre les individus, Hobbes renversa l'argument, et montra que la répulsion morale entre les sociétés voisines reproduisait ce qui devait se passer entre les individus avant l'établissement d'un gouvernement. Hobbes et Spinosa furent le type de la morale égoïste, que le bon sens a heureusement réprouvée.

Mais, en dehors même de ces folies inhumaines, la philosophie morale était déchue de son rang élevé, en considérant dans les actions non leur convenance intrinsèque, mais leur rapport avec le bien, dans un sens plus étendu sans doute que celui que les anciens avaient attaché à l'utile, mais sans que ce fût l'honnête.

Le premier qui, dans la recherche des droits et des devoirs, distingua la raison de la révélation, comme sources diverses de connaissances, ce fut le Saxon Samuel Puffendorf. Ambassadeur de Suède en Danemark, et retenu prisonnier dans ce pays à l'époque où Charles IX envahit les îles danoises, il médita sur cette violation du droit des gens, de même que sur les bases données au droit lui-même par les publicistes. Appelé ensuite à Heidelberg comme professeur, il prit pour manuel le livre de Grotius; et, s'apercevant de ce qui y manquait, il chercha à y suppléer (2). La science morale, dit-il, possède une certitude démonstrative; mais toute règle de mo- Puffendorf. 1632-1694.

(1) *Essai philosophique sur le gouvernement civil*. Duguet, de Port-Royal, composait à la même époque l'*Institution d'un prince* pour l'éducation du duc de Savoie, en fondant aussi la politique sur la religion. Il y expose un grand nombre de maximes excellentes, quoiqu'elles ne soient pas nouvelles, avec ordre et clarté; mais son ouvrage est froid et méthodique.

(2) *De jure naturæ et gentium*, 1672. Il résuma ensuite cet ouvrage dans le *De officiis hominis et civis*.

rale se réfère à Dieu, qui ne pouvait en donner une autre à l'homme que celle dans laquelle il vit. Nous distinguons le bien du mal au moyen de l'intelligence : ce jugement, lorsqu'il s'applique à nos propresactions, s'appelle conscience; mais celle-ci ne peut exercer de juridiction indépendamment de la raison et de la connaissance.

Hobbes avait divisé le droit en droit naturel de l'homme et en droit des États ou des gens, fondés sur des préceptes identiques. Puffendorf s'y accommode dans son éclectisme, et ne reconnait d'autre droit des gens, volontaire ou positif, que la loi proprement dite; les actions sont bonnes ou mauvaises, selon qu'elles s'y conforment ou non. La loi ne saurait nous lier qu'autant qu'elle émane d'un supérieur (1). Mais comme autre chose est de contraindre, et autre chose d'imposer une obligation, cette obligation ne peut naître que d'un grand bienfait reçu d'un supérieur, ou d'une soumission spontanée à sa volonté (2).

Pour que les lois obligent, il est nécessaire que nous les connaissions, ainsi que l'autorité du législateur.

L'état de nature est une théorie, et non un fait; car, dans une condition semblable, l'homme n'est soumis à aucun mortel; il n'est pas toutefois incapable de recevoir une loi, ni maître de faire tout ce qui lui est utile.

La loi naturelle dérive, non pas du consentement des nations ni de l'utilité personnelle, mais de la condition de l'homme. On peut la connaître à l'aide de la raison, et elle tire de Dieu son obligation. Elle ne se fonde pas sur la bonté intrinsèque ou sur la turpitude des actes, attendu que Dieu ne pourrait créer une âme à laquelle les lois naturelles présentes ne seraient pas applicables ; mais les choses étant comme elles sont, la loi de nature demeure inaltérable. Le consentement universel n'est pas non plus une base suffisante pour la loi naturelle; car, en admettant même la possibilité de l'obtenir, bien peu d'hommes auraient réfléchi suffisamment sur les motifs de leur assentiment.

Il fait aussi la guerre à la théorie de l'intérêt personnel; mais il ne réussit qu'à démontrer que les hommes se trompent souvent

(1) Lib. II, c. III, § 23.

(2) Cela n'implique-t-il pas un droit moral antérieur, différent de celui qui résulte de la théorie générale de Puffendorf? Barbeyrac, au contraire, en le commentant, tire l'obligation de notre dépendance naturelle de l'autorité suprême de Dieu, qui peut punir ou récompenser, selon qu'on obéit ou non.

dans leurs calculs. En conséquence, dans l'état de nature, le penchant à nuire, uni au besoin d'être assisté, produit la sociabilité, qui est la première loi de nature, attendu que le caractère et les besoins de l'homme, son pouvoir d'être nuisible ou utile, prouvent qu'il ne saurait, hors de la société, jouir de beaucoup de choses nécessaires et commodes. Les actions qui tendent à l'association sont donc commandées, et celles qui y sont contraires, prohibées.

Selon les publicistes de son temps, le droit naturel comprend non-seulement les règles de la justice, mais encore la morale ; il embrasse, en conséquence, les devoirs envers les autres et envers nous-mêmes. Puffendorf en a donc traité ; et il ajoute dans son résumé les devoirs envers Dieu, quoiqu'il ne considère pas le dogme de l'immortalité de l'âme comme essentiel. Il n'émet pas, comme Grotius, de scrupules sur le droit de défense ; il nie le droit d'attaquer celui qui fait injure à un tiers, à moins toutefois qu'il n'y ait une convention expresse.

Quant aux promesses, la plupart imposent des droits parfaits ; mais il y en a d'imparfaites. Et ici se présentent les questions qui exercèrent le plus les casuistes, et qu'il est loin de résoudre d'une manière victorieuse. Il a trop souvent recours à des conventions hypothétiques entre les hommes, se montre trop prodigue de réserves mentales, d'expressions ambiguës, même de mensonges directs (1), et il ne croit pas que le serment accroisse l'obligation.

Il fonde inexactement le droit de tuer les animaux sur l'absence d'obligations mutuelles entre l'homme et eux. La propriété sur les choses dérive d'un contrat exprès ou tacite entre les hommes lorsque tout était encore en commun, contrat qui s'étendit à mesure que les hommes reconnurent l'avantage de possessions séparées (2).

Passant ensuite au prix et aux contrats onéreux ou lucratifs, il met le droit romain en regard avec la saine raison et avec la justice. Il croit, d'après des doctrines économiques aujourd'hui générales, nouvelles alors, que l'argent a été introduit d'un commun accord entre les peuples civilisés comme mesure de la valeur, et il répudie les scrupules de Grotius au sujet de l'usure (3).

(1) Barbeyrac va encore plus loin, en accordant le droit de simuler quand notre intérêt et celui de notre prochain l'exigent.

(2) Barbeyrac nie ce contrat imaginaire, et fonde le droit sur l'occupation individuelle.

(3) Gérard Noodt (*Sur l'usure*, 1698) cherche aussi à prouver qu'elle est légitime en nature et en religion.

Relativement au mariage et aux droits qui en résultent, il pense que la domination naturelle de l'homme sur la femme vient d'une promesse d'obéissance, sa solution habituelle, et que le droit des parents dérive du devoir général de sociabilité, d'où résulte la nécessité de conserver ses enfants et de les aimer, ainsi que d'un consentement présumé des enfants à reconnaître les soins dont ils ont été l'objet. Il fait dériver également d'un contrat fondé sur la nécessité, la domination du maître sur l'esclave.

C'est des familles primitives qu'il fait naître le gouvernement civil. Les hommes, ayant vu le mal qu'un homme peut faire à un autre, s'unirent en société civile par un pacte convenu entre eux. Ce pacte étant unanime, chaque dissident conservait sa liberté naturelle; puis, par une résolution de la majorité, il fut décidé que la communauté serait gouvernée par certains chefs. Ensuite un nouveau pacte entre les chefs et la communauté établit la dépendance. La souveraineté se fonde donc sur les conventions; et elle n'est point conférée par Dieu, si ce n'est indirectement, comme toute autre puissance humaine.

Puffendorf incline à la monarchie absolue, bien qu'il n'ose se prononcer nettement à l'égard des matières ecclésiastiques. Le pouvoir suprême n'est pas responsable et ne saurait même être lié par la loi qu'il a portée lui-même : de plus, oubliant sa théorie d'un contrat, il affirme que le gouvernement n'est pas institué pour le bien des gouvernés; et, lors même qu'il en serait ainsi, le prince peut mieux juger que le peuple ce qui contribue à l'avantage public. Il admet toutefois que les princes soient restreints dans leur autorité par certaines lois qu'ils ne puissent violer, une fois qu'ils les ont acceptées.

Il peut se faire que le sujet soit lésé par le souverain; mais il faut endurer les injures légères, éviter même dans celles qui sont graves toute résistance personnelle, et ne jamais s'insurger contre le tyran ni le punir, mais se borner à la défense individuelle. Quant à l'obéissance due à l'usurpateur, tout en prenant vivement parti pour les droits du prince légitime, il veut que l'obéissance qui lui a été promise soit temporaire; il laisse toutefois sans solution le problème scabreux des moyens à employer pour la restauration du prince de droit, par ceux qui ont juré fidélité au prince de fait.

Les peines sont des maux infligés par l'autorité à raison d'une

transgression antérieure; on ne saurait donc considérer comme telles l'exclusion des fonctions publiques pour motifs politiques, ni la séquestration des malades dans l'intérêt de la santé publique. On ne doit les infliger que pour en obtenir un avantage, comme celui de corriger le coupable ou d'empêcher la récidive du méfait; et il trouve absurde l'idée de la vengeance aussi bien que celle de l'exemple. L'objet du délit, le tort fait à la communauté, la malice du délinquant, servent de mesure à la peine. Personne ne peut être puni pour la faute d'un autre, non plus qu'une communauté pour les actes de ses ancêtres, malgré son immortalité fictive.

La partie qui concerne le droit international est une compilation de Grotius et d'autres publicistes, sans critique ni précision. Puffendorf fut admiré de ses contemporains, à cause de cette invasion inaccoutumée de la jurisprudence naturelle dans la philosophie morale; mais Leibnitz le jugea « peu jurisconsulte et point du tout philosophe. » En effet, il ne fit faire aucun pas à cette science; froid et dépourvu d'imagination, il exclut le sentiment et se noie dans les citations, qui lui conviennent moins qu'à tout autre, vu qu'il tient peu de compte de l'autorité; prolixe dans l'exposition, confus, incertain, ses conséquences sont fautives.

Nous nous bornerons à mentionner le *Compendium* du docteur Zouch, jurisconsulte anglais (1), qui introduisit la dénomination de *jus inter gentes* pour le distinguer du *jus gentium* des Romains, qui indiquait le droit naturel. Cette expression fut adoptée ensuite par le chancelier d'Aguesseau, et remplacée plus tard par celle de droit *international*.

Léolin Jenkins, qui succéda au docteur Zouch comme juge à la 1625-1684.
cour de l'Amirauté, résolut avec une impartialité équitable plusieurs questions de prises et de droit maritime, qui lui furent soumises par le roi et par le conseil.

Tandis qu'une école niait avec Puffendorf tout autre droit des gens que le droit naturel appliqué aux sociétés politiques, une 1628-1691.
autre, ayant à sa tête Samuël Rachel, professeur à Kiel, fondait le premier sur le second, modifié par l'usage et par les conventions : elle niait qu'il y eût, outre le droit naturel, d'autres lois positives obligatoires entre les individus, entre sujets et souverains, de même

(1) *Juris et judicii specialis, sive juris inter gentes et questionum de eodem explicatio*; 1650.

qu'entre les États indépendants. La première est la loi municipale ou civile, la seconde le droit public, la troisième le droit des gens. Ce dernier, d'institution positive, se fonde sur le consentement exprès ou tacite des nations, qui ne reconnaissent aucun supérieur commun (1).

Éducation. Les traités d'éducation appartiennent à la morale; et, bien que nous ayons vu dans le siècle précédent quelques écrivains se faire une réputation, surtout en Italie, pour leurs idées à ce sujet, aucun d'eux ne l'a traité *ex professo*. L'art de l'éducation était en général très-négligé, principalement hors de l'Italie; et l'on y apportait ou une rigueur excessive qui détruisait le naturel, ou une indulgence insensée qui l'abandonnait à ses caprices. Les jésuites avaient été les premiers peut-être à cultiver tout ensemble dans la pratique le corps et l'intelligence, en façonnant les jeunes gens à ce qu'ils appelaient les arts chevaleresques, en leur procurant les repos convenables et des vacances salubres aux champs. Mais il était difficile de ne pas faillir. Milton nous apprend, dans son *Traité d'éducation*, combien elle était tombée bas en Angleterre, livrée à des pédants, qui enseignaient les lettres sans la moindre inspiration libérale, ou faite dans la famille, où la culture était sacrifiée à la moralité bien ou mal entendue. « J'appelle, dit-il, éducation pleine et généreuse celle qui met un homme en état de « soutenir avec justice, habileté et magnanimité, les emplois publics et privés, soit en paix, soit en guerre. » Il perd de vue cette noble idée dans la pratique, en se bornant à suggérer l'étude des livres de l'antiquité, excellents si l'on veut, mais qui ne peuvent faire atteindre le but indiqué.

Ce point fut traité philosophiquement par Locke dans les *Pensées concernant l'éducation*. Loin de le faire consister à charger la mémoire de mots, il veut qu'on cultive les facultés morales et intellectuelles, la santé, les talents sociaux, pour former des hommes selon leur destination, dans la vie présente et dans celle à venir, c'est-à-dire, pour la vertu et le bonheur. Il indique à cet effet des règles pour développer le physique, l'intelligence et la moralité; mais il croit trop à l'efficacité de l'éducation, au point d'en faire dépendre entièrement les mœurs et les talents. Il veut que les enfants restent beaucoup près de leurs parents, et qu'ils ne

(1) *De jure naturæ gentium*; 1676.

soient pas tyrannisés. Mais n'ayant pas assez l'habitude pratique des enfants, il erra souvent dans ses conseils, et, par opposition à l'indulgence excessive de quelques-uns, il donna dans une rigueur excessive, quoiqu'il réprouve les coups, très-fréquents alors, genre de punition qui ne corrigera jamais ceux à qui n'ont pas suffi les reproches et les humiliations. « Que les enfants, dit-il, n'espèrent jamais en ce qui pourra leur procurer du plaisir, mais bien de l'utilité. » Celui-là seul qui n'est pas père peut suggérer pareil précepte pour un âge insouciant, qui ne songe qu'à jouir du présent.

Connaissant les avantages et les inconvénients de l'éducation publique et de l'éducation privée, Locke penche pour la dernière, en se déterminant surtout par le mauvais état des écoles. Il insiste en effet pour qu'on fasse connaître au jeune garçon tout ce qu'il doit ensuite trouver dans le monde, afin qu'en y entrant il ne soit ni déconcerté ni exposé à faire de faux pas.

Il ne faut pas s'étonner si, en voyant les *gentlemen* anglais, il insiste tant sur les avantages et la nécessité de la culture et des langues savantes. Il fait cependant remarquer la folie d'enseigner le latin à des jeunes gens destinés au commerce, qui jamais de leur vie n'ouvriront un livre écrit en cette langue. Il veut donc qu'on leur apprenne d'abord le français; Euclide suffit pour la géométrie; mais il faut les instruire en géographie, en histoire, en chronologie, en dessin, et dans la jurisprudence de Grotius et de Puffendorf. Il n'est pas besoin de dire qu'il recommande l'étude des classiques anglais, pour perfectionner le style. La patience, caractère de Locke, et un amour tranquille de la vérité, apparaissent dans les détails hygiéniques, dans la manière de réprimer les inclinations molles ou craintives, la présomption et l'énergie, ainsi que dans les observations qu'il fait sur les jeux. Les changements apportés dans les habitudes sociales ont rendu beaucoup de ses préceptes inutiles, de même que les progrès de la pédagogie ont démontré la vanité ou la fausseté de quelques-unes de ses méthodes particulières.

L'éducation du Dauphin porta plusieurs Français à méditer sur ce sujet, et il en résulta les ouvrages immortels que nous avons vus. On est aussi extrêmement redevable au zèle consciencieux des solitaires de Port-Royal, qui composèrent des livres dont on n'a pas encore abandonné l'usage, ou qu'on n'a point remplacés. Fénelon

s'occupa de l'*Éducation des filles*, thème nouveau dans le monde, bien qu'il l'ait traité d'une manière applicable à l'un et à l'autre sexe. Il ne vise pas à former des savants, mais des jeunes gens bien élevés. Toujours rempli, par caractère, d'indulgence et d'amour, il veut les rendre heureux dans ce monde et dans l'autre, leur épargner les pleurs. Les châtiments doivent être doux, la religion et la vertu présentées sous un aspect aimable.

« De toutes les qualités des enfants, dit-il, la seule qui dure est un raisonnement droit; il croît avec eux, pourvu qu'il soit bien cultivé, tandis que les grâces de l'enfance s'évanouissent, que la vivacité s'éteint, que souvent la tendresse du cœur se perd, alors que les passions et la fréquentation des hommes endurcissent les jeunes gens qui sont entrés dans le monde. » Il faut donc s'appliquer avant tout à leur former un jugement droit et solide. Les blâmes qu'il émet contre l'excès des ornements et des délicatesses, qui détourne les femmes de leurs occupations habituelles, de la vie sédentaire et de l'existence des champs, seront reconnus vrais par ceux-là même qui ne partagent pas son opinion sur ce qu'il est peu nécessaire de leur donner des connaissances variées. Il désapprouve qu'elles s'adonnent à la lecture; et, touché sans doute des abus dont les *Précieuses* lui offraient l'exemple, il veut qu'on enseigne aux jeunes filles « qu'il doit y avoir pour leur sexe une pudeur en ce qui concerne la science, presque aussi délicate que celle qui inspire l'horreur pour le vice. » Et nous sommes de son avis lorsqu'il détourne de leur faire apprendre l'italien et l'espagnol, langues qui ne peuvent qu'accroître la chance des lectures dangereuses. Mieux vaut le latin, mais seulement pour celles qui ont assez de bon sens pour ne pas être disposées à devenir des savantes.

On aperçoit encore ici ce don suprême des Français, le bon sens et l'utilité pratique immédiate. Ils ont, du reste, dit peu de choses relativement aux sciences sociales, et ils n'auraient pu qu'en discourir faiblement sous un despotisme corrupteur et persécuteur.

En Italie la question politique était irrévocablement décidée, et les esprits ne pouvaient y agiter que des problèmes économiques, conciliables avec l'asservissement du pays. Nous avons sous les yeux un monceau de livres qui attestent les misères de cette malheureuse contrée et qui suggèrent des remèdes, mais tous remèdes momentanés et sans largeur de vues. Dans la statistique, même dans l'arithmétique politique, fondée par leurs pères dans le siècle pré-

cédent, les Italiens se laissèrent dépasser par les Anglais, qui y introduisirent l'esprit philosophique, comme le prouvent les *Observations* de Graunt *sur les Tables de mortalité* (1661); l'*Arythmétique politique* de Petty (1691); les *Observations sur l'état naturel et politique de l'Angleterre* par Grégoire King, et l'*Essai sur les voies et moyens* de Charles Davenant (1693).

Économie politique.

Dans l'économie, le système prédominant, sinon unique, était le système mercantile désigné par le nom de Colbert, qui faisait considérer les métaux comme les seules richesses véritables, et les productions naturelles comme moyens de se les procurer. En conséquence, la somme des richesses restait invariablement fixée, et une nation ne pouvait en acquérir une portion plus considérable sans nuire à une autre; de là l'inimitié réciproque qui conduisit les cabinets et l'administration de ce temps à exclure des marchés nationaux les productions étrangères, et à forcer les étrangers à recevoir celles de leur pays. C'est ainsi qu'on introduisait une balance de commerce idéale, sur cette croyance erronée que l'argent était l'unique richesse.

Malgré les erreurs que nous avons eu à signaler ailleurs, le système exclusif contribua à rendre aux arts utiles l'estime qu'ils avaient perdue, et à forcer les gouvernements de s'en occuper, non-seulement comme source de revenus, mais comme instruments de gloire et d'opulence. Ce système multiplia les relations entre les différents pays, et poussa aux voyages et aux découvertes.

Quand toutes les spéculations se furent dirigées vers le nouveau monde, les capitaux employés tardaient longtemps à rentrer : il fallut donc y suppléer par le crédit; mais, pour ne pas conserver dans les caisses de capitaux improductifs, les négociants eux-mêmes sentirent l'avantage d'user du crédit, en lui donnant une nouvelle forme. Les banques, invention italienne, comme nous l'avons vu, opérèrent d'abord timidement comme dépôts, n'émettant de billets que jusqu'à concurrence de l'argent qu'elles avaient en caisse. Ces billets se réduisaient donc à des certificats à endosser comme nos lettres de change, et elles ne faisaient que faciliter la transmission de l'argent. Celui-ci devait être toutefois d'un titre fin; et comme les différents États l'altéraient au contraire, bientôt tous les payements furent stipulés en monnaie de banque. Banques.

Les banques de Venise et de Gênes étaient des administrations du revenu public pour le compte du gouvernement. Mais il en

fut fondé une à Amsterdam par des marchands qui avaient reconnu que toute dépense épargnée dans le capital fixe d'un pays est une amélioration de son revenu. Si donc l'on substitue des billets au capital mort qui ne rapporte rien, alors disparaît le désavantage qui résulte de son défaut d'emploi. La Hollande était en outre envahie à ce moment par des monnaies étrangères de toute espèce, usées, de mauvais aloi, tellement que la monnaie nouvelle, valant un neuvième de plus, était emportée au dehors, et qu'il n'en restait pas pour escompter les lettres de change. La banque ne recevant de monnaies que selon leur valeur intrinsèque, ses billets en devinrent plus accrédités. La ville d'Amsterdam était garante de leur payement, et les avantages qu'ils procuraient au commerce en haussèrent la valeur.

Jusqu'à l'époque actuelle il n'en a été émis que sur deniers effectifs déposés, ou sur de l'or et de l'argent en barres, toujours gardés avec un soin jaloux, qui résistait même à la tentation des besoins publics. Cependant on avait compris que l'argent comptant n'est pas nécessaire pour le commerce, en sorte que le crédit devint un capital, plus honorable en ce qu'il est fonde sur la fidélité. Alors les banques de dépôt se convertirent en banques de circulation, qui émettaient plus de billets qu'elles n'avaient d'argent en caisse. Les détenteurs de billets étaient aussi assurés du remboursement; il s'agissait seulement de calculer le nombre de ceux dont le payement serait demandé, pour tenir en réserve le capital nécessaire. On put escompter avec le reste des effets de commerce, ou alimenter l'industrie. Il est vrai que si les banques de circulation offrent plus d'avantages, elles donnent moins de sécurité que celles de dépôt, car les effets négociés pourraient ne pas être payés à leur échéance; puis, en abusant de leur principe, elles peuvent se ruiner, et elles se ruinèrent souvent.

La théorie du crédit allait ainsi se fondant en pratique. L'Angleterre établit son système financier en instituant la dette publique. D'autres États destinèrent des fonds à l'amortissement de leur dette publique; et, bien qu'ils ne réussissent pas par ce moyen à l'éteindre, le principe du moins resta. La Hollande fit en 1655 les premiers actes d'amortissement, en réduisant l'intérêt de cinq à quatre; Innocent XI le réduisit, en 1685, de quatre à trois.

Jurisprudence. Beaucoup de légistes s'appliquèrent aux différentes parties de la jurisprudence, la plupart empiriquement. Jacques Godefroy

travailla trente ans à une édition du code Théodosien (1665), et en fit un ouvrage immortel. Gaudence Paganini, jurisconsulte de 1638, se déchaîna contre Justinien, parce qu'il avait aboli la loi d'agnation, et se montra favorable aux droits des femmes. Plein de respect pour l'antiquité, il invoquait le droit écrit contre la loi naturelle, secondé en cela par toute cette école exclusivement classique qui dénigrait un principe du Bas-Empire pour relever les jurisconsultes du siècle d'Auguste.]

Bernard Van-Espen, le plus savant des canonistes et l'ornement de l'université de Louvain, se montre défavorable au saint-siége dans le *Jus ecclesiasticum universum*, pour servir les princes, bien qu'il tire grand parti de Thomasius, et cela d'autant plus qu'il s'attacha aux jansénistes et soutint l'évêque schismatique d'Utrecht. Dans le *Traité historico-canonique des censures ecclésiastiques* et dans la *Promulgation des lois ecclésiastiques*, il enseigna ouvertement aux princes à ne pas s'inquiéter des excommunications, et à décliner les lois de l'Église.

La jurisprudence pratique et consultative prévalait toujours en Italie, surtout dans le royaume de Naples, qui, se réglant d'après des coutumes et des statuts locaux, ne pouvait s'en référer aux travaux des étrangers. Se fondant donc sur des cas pratiques, on en avait publié d'immenses recueils, auxquels avaient recours les avocats et les juges, qui s'appuyaient sur le nombre des autorités plutôt que sur le droit. Les décisions de la rote romaine et de la cour de Sainte-Claire à Naples ont de la célébrité. On trouve du reste, dans les auteurs de théories et de traités, une abondance excessive d'érudition et de subtilités scolastiques, délayées en mauvais latin.

Dans les questions de droit féodal et canonique, le bon sens et la prudence ne suffisaient pas contre les pratiques positives; force était donc de recourir à l'histoire. Ainsi commençait la jurisprudence historique, qui fut si redevable à François d'Andrea, dont les ouvrages eurent moins d'influence sur cette innovation que son exemple et ses leçons. Ses écrits au sujet de la succession de Flandre et d'Espagne furent un modèle que durent imiter ceux qui discutèrent cette question, et c'est ainsi que fut étendue l'archéologie du droit.

Les différentes parties de cette science avaient déjà été discutées et éclaircies en France et en Allemagne. Mais lorsque les hommes

qui fut considéré comme le meilleur monument de la jurisprudence théorique et pratique en France. Il avait étudié la géométrie, et il part avec cette science de maximes générales pour arriver d'une manière logique aux dispositions particulières. Jurisconsulte philosophe par excellence, il interroge le passé en faveur de la génération à venir; il ouvre la voie à la réforme des lois, et c'est sur la justice qu'il veut constituer la législation à la lumière du christianisme.

Le titre même de son livre démontrait qu'il croyait, comme chrétien, à un système rationnel des relations sociales; mais, comme jurisconsulte, il croyait aussi à la valeur absolue de l'ordre civil tel qu'il est établi de fait. Pour échapper à la contradiction, il fallait supposer les relations sociales d'accord avec les principes rationnels, tellement qu'il suffit, pour avoir le droit complet, de rapprocher ces deux éléments et d'en trouver l'enchaînement logique. Telle est la conclusion de Domat. Ainsi, d'une part, il trace le tableau de la société réelle comme un fait légitime; de l'autre, il construit la théorie de l'équité naturelle dans sa perfection.

Il vit que les axiomes généraux de justice, sur lesquels est appuyé l'ancien droit, ne fournissent pas les règles de la loi morale, en tant qu'ils se fondent sur un sentiment impérieux de la conscience, et non sur une évidence rationnelle, de telle sorte qu'il faut remonter à un principe plus large. La conscience défend de tuer, et pourtant c'est parfois chose licite; d'autres fois c'est un devoir. Par quelle loi donc l'homicide est-il généralement défendu et quelquefois imposé? Les anciens méconnurent cette source élevée de la justice, et de là vient qu'à côté des lois qui grandissent l'humanité ils en établirent d'autres qui la dégradent.

Domat remonte à cette source, et il trouve la fin de l'homme dans la possession du bien suprême, qui est Dieu : en conséquence, sa loi est l'amour pratique du souverain bien, qui ne saurait s'acquérir que par l'union avec nos semblables. Elle se réduit donc à l'amour pratique du prochain en vue du bien suprême, c'est-à-dire à aimer Dieu dans les hommes.

Il porte ainsi le christianisme dans la jurisprudence, d'où les protestants et les philologues l'avaient banni; et il l'élève à la suprême loi de la charité, qui ne trouve pas suffisant qu'on s'abstienne de nuire, mais qui veut encore qu'on s'aide mutuellement. Quand l'ancien droit permet au propriétaire d'user et d'abuser de sa chose, le genre humain dût-il périr, alors surgit l'obligation de se-

courir les pauvres, attendu que tout homme vivant en société a le droit d'y exister. Si, dans les cas douteux, la jurisprudence romaine veut qu'on donne la préférence aux conséquences rigoureuses de la loi positive, Domat veut qu'elle soit interprétée à l'aide de l'équité. La loi romaine, dans sa logique inflexible, fait passer la succession testamentaire avant la succession légitime; Domat trouve l'hérédité nécessaire pour transmettre avec les fonctions de la vie sociale les moyens physiques de les accomplir; en conséquence il place la volonté sociale avant celle de l'individu. Dans le droit public, il ne considère pas le pouvoir comme une propriété privée; mais pour lui les rangs et les professions sont des offices relatifs à l'existence du corps politique. Il ne s'éleva pourtant point à la loi du progrès continu, et il trouvait dans le dogme du péché originel la source de l'inégalité parmi les hommes, ainsi que l'obligation de s'y résigner.

Une fois la souveraineté établie comme de droit divin, il n'y a plus besoin de rechercher quel est l'organe infaillible du juste et du vrai. Si pour ses doctrines la jurisprudence de Domat reste parfois insuffisante, elle inspira toutefois, dans l'application, des sentiments humains et de bons principes. Mais déjà un entier renouvellement était annoncé par l'école philosophique, où Malebranche avait commencé à poser la théorie idéaliste de la loi morale, où Leibnitz et Wolf avaient proclamé la formule du progrès des hommes individuellement et de l'humanité tout entière vers la perfection.

CHAPITRE XLI.

SCIENCES HISTORIQUES.

Le monde commençait à se connaître mieux lui-même, et devenait de plus en plus apte à comprendre cette continuité d'événements qui rattache les anciennes générations aux nouvelles. Mais les secours dont s'aidait l'histoire étendaient plutôt ses connaissances que ses vues.

Les résultats des voyages ne répondirent pas à ce qu'on en attendait, et nous les avons déjà examinés dans le livre XIV. Le Florentin Côme Brunetti, Jean-Baptiste et Jérôme Vecchietti, de Cosenza, voyagèrent et observèrent; mais leurs relations ne furent Géographie

pas publiées. Le Romain Pierre della Valle parcourut postérieurement à 1614 la Turquie, la Perse, l'Inde, et donna la description de ces pays (Rome, 1650) en érudit qui sait faire des comparaisons et s'appuyer sur des monuments, mais non toutefois sans accueillir des fables. Le Napolitain François Gemelli Carreri fit le tour du monde en 1698, et publia la relation (1700) de son voyage traduite en plusieurs langues, et où il montre une grande crédulité. Peut-être est-il vrai qu'il donna, comme les ayant vues lui-même, des choses qu'il emprunta à d'autres : cependant les dernières recherches lui rendent quelque crédit sur certaines particularités.

Les meilleurs voyages en Orient sont ceux des Français Chardin, Bernier, Thévenot et Tavernier. Neuhoff pénétra en Chine avec l'ambassade hollandaise, et la décrivit en bon observateur. D'autres Hollandais publièrent des voyages; chez les Anglais, qui en possèdent peu, le principal est celui de Dampier autour du monde (1697). Kircher a dit de bonnes choses sur la Chine, et Ludolf sur l'Abyssinie, parceque tous deux avaient vu les pays dont ils parlent. L'ouvrage des jésuites sur la Chine est encore la meilleure source à consulter. Les ouvrages élémentaires sont peu importants.

Le père Vincent Coronelli, auteur intarissable, fut appelé à Paris pour y construire deux globes de douze pieds de diamètre, plus célèbres pour les inscriptions en l'honneur de Louis XIV dont il les orna, que par tout autre motif. On sent, en comparant la meilleure carte du monde publiée en 1651 par Nicolas Samson, avec celle dressée par son fils en 1692, combien les connaissances géographiques avaient fait peu de progrès dans cet intervalle. La science des cartes fut créée par de Lisle, qui travailla sous la direction de Cassini et mit à profit les découvertes de l'astronomie et de l'érudition.

Littérature orientale.

La littérature orientale fut aussi cultivée avec distinction; mais on s'y proposa toujours pour unique objet les livres bibliques. On imprima en 1657 la *Bible polyglotte* de Brian Walton, en neuf langues, moins magnifique et plus commode que celle de Paris publiée par Lelong. La *Bibliotheca orientalis* (1658) de Hottinguer, de Zurich, est au-dessous de la réputation dont elle a joui. Bochart montra un immense savoir en ce qui concerne surtout le peuple hébreu; mais ses étymologies sont tombées en discrédit. Pocoke aida grandement la littérature arabe. Le père Louis Marracci, de Lucques, traduisit et réfuta le Koran, et fut

appelé à Rome pour faire une version de la Bible en arabe. Il s'appliqua aussi à l'arménien. La *Bibliothèque orientale* (1697) de d'Herbelot fait époque, et offre encore des ressources précieuses, même après tant d'études nouvelles. Galland popularisa l'Arabie en traduisant les *Mille et une nuits*. Hyde (*Religionis Persarum historia*, 1700) fut le premier à fournir des éclaircissements sur la religion de Zoroastre; il ignorait toutefois la langue des anciens Perses, et des interprètes mahométans l'induisirent en erreur. On ne connaissait pas les langues indiennes, bien que l'on possédât déjà des grammaires du tamoul, et peut-être d'autres encore.

En s'appliquant aux antiquités, l'érudition péchait encore par sa futilité minutieuse, mais elle devint plus circonspecte. Si l'on avait cru dans le siècle précédent à Annius de Viterbe, les *Etruscarum antiquitatum fragmenta*, publiés en 1632 par Curtius Inghirami, trompé lui-même ou trompeur, furent bientôt convaincus de mensonge. Meursius commença très-jeune ses travaux sur la Grèce et principalement sur Athènes, dont il fit connaître toute la condition civile et scientifique. Son travail fut ensuite achevé par Ubbus Emmius dans la *Vetus Græcia illustrata* (1626), et par Petit, dans le commentaire sur les lois athéniennes (1635). La *Germania* de Cluverius (1616), et plus encore l'*Italia antiqua*, offrent un répertoire précieux. Archéologie.

Ézéchiel Spanheim fut le premier qui étudia scientifiquement les médailles, non-seulement en examinant leur authenticité et leur rareté, mais en déterminant l'utilité que pourrait en tirer l'histoire. Néanmoins cette application en avait déjà été faite par Philippe Paruta dans la *Sicile décrite par les médailles* (1612), ouvrage accru par d'autres et principalement par Torremuzza. Vincent Mirabella publia le plan de l'ancienne Syracuse, et Prosper Parisio les médailles les plus rares de la Grande Grèce. Le Vaillant revint de Grèce avec un grand nombre de médailles, surtout des Séleucides, et s'en servit pour éclairer l'histoire, à l'aide de recherches calmes et d'un scepticisme tempéré. Plusieurs dissertations de l'Académie française sont un modèle sous ce rapport. Le meilleur système numismatique fut exposé par Jobert dans la science des médailles (1692).

D'autres érudits portèrent leur attention sur les inscriptions relatives à chaque pays, bien que le défaut de critique suffisante les entraînât dans des erreurs copiées ensuite de confiance par ceux qui

venaient après eux. Nous citerons en Italie Bellori, les Falconieri (*Inscriptiones athleticæ*), et surtout Raphaël Fabretti, d'Urbin, aussi zélé à les recueillir que plein de sagacité pour les expliquer. Les charges publiques dont il fut revêtu à Rome ne le détournèrent pas de ses études; et il s'en allait par le Latium à la piste des vieux débris avec un cheval non moins patient que lui, et tellement habitué à ce manége, que, dès qu'il arrivait près de quelque ruine, il s'arrêtait, comme pour en avertir son maître, qui se déclarait redevable envers l'intelligent animal. Les principaux ouvrages de Fabretti sont ses trois dissertations *De aquis et aquæductibus veteris Romæ* (1680), et une autre sur la colonne Trajane; indépendamment de son recueil d'inscriptions, qui est le premier où il ne s'en trouve pas trop de fausses, et où elles sont disposées de manière à s'éclairer réciproquement.

Rome fut toujours le terrain des principales recherches, et ce fut dans cette ville que Jean Ciampini publia ses éclaircissements sur les antiquités sacrées (*Vetera monimenta*). Il y recherche l'origine des premières églises, la manière dont elles étaient construites et ornées de mosaïques; il y traite la question de savoir si l'Église employa dans le principe le pain azyme, question que l'on agitait alors. Il examina aussi le Livre pontifical et les vies des Papes, du bibliothécaire Anastase.

Laurent Pignoria, l'un des érudits les plus profonds du siècle, se livra à des travaux archéologiques sur Padoue, essayant de lever le voile des hiéroglyphes égyptiens, et d'expliquer la table isiaque.

Nous laissons de côté ceux qui ne se sont attachés qu'à certaines antiquités partielles, attendu que les découvertes récentes leur ont fait, pour la plupart, perdre beaucoup de leur importance.

Chronologie. La chronologie, éclairée par les travaux des antiquaires, devint une science. Le système d'Ussérius, très-commode pour ceux qui n'ont pas le loisir de se livrer à des recherches spéciales, fut adopté par Bossuet, Calmet et Rollin. Ussérius se tint au texte hébraïque; mais Pezron (*Antiquité dévoilée*, 1687) s'efforça d'établir la chronologie des Septante; il en résulta un grand scandale, comme si c'eût été faire tort à la Vulgate, ce qui n'empêcha pas son système de prévaloir par la suite. Ceux qui voulurent déterminer la chronologie d'autres nations, comme John Marshand dans le *Canon chronicus ægyptiacus*, ne travaillèrent qu'en tâtonnant.

Les Italiens Léon Alacci, *De mensura temporum*; Riccioli,

Chronologia reformata, et Jérôme Vecchietti, *De anno primitivo*, sont à une grande distance de Patavius et de Scaliger.

Plusieurs savants, après Newton, cherchèrent la chronologie dans les variations du ciel produites par la précession des équinoxes et par la nutation; c'est-à-dire, en comparant l'état du ciel dans un temps donné à celui d'aujourd'hui. Mais les anciennes observations étaient trop imparfaites; et, dans tous les cas, on ne pourrait en tenir compte que depuis le temps où la véritable astronomie fut née en Grèce, temps trop peu éloigné de nous.

François Bianchini, de Vérone, bibliothécaire de la famille Ottoboni, s'appliqua à un mode particulier d'histoire universelle, en suppléant par les monuments au silence des historiens pour déterminer la chronologie. Il explique plusieurs symboles, et reconnaît des mythes dans l'histoire : pour lui la guerre de Troie est née du commerce, dont Hélène figure la liberté; et il explique ainsi les diverses fictions de la mythologie. Il ne va que jusqu'à la fondation de la monarchie assyrienne, et ce qui a paru depuis l'a fait vieillir. Très-instruit dans les mathématiques, il fit différentes découvertes relatives à la planète de Vénus; et ayant tracé un méridien dans la Chartreuse de Rome, il se proposait de le prolonger jusqu'à l'Adriatique et à la mer Tyrrhénienne. Ces travaux ne le détournèrent pas de l'archéologie; et, dans ses éclaircissements sur le columbarium de la famille d'Auguste, découvert alors sur la voie Appienne, il jeta des lumières sur les habitudes romaines. Ainsi l'on apprit que dans la maison de ce prince il y avait environ six mille esclaves; que le travail y était subdivisé à tel point qu'il y en avait un occupé uniquement à peser la laine filée par l'impératrice, un autre pour garder ses pendants d'oreille, un autre pour prendre soin de sa petite chienne, etc.

Érudition.

Ce fut un singulier personnage que le Florentin Antoine Magliabecchi. Placé chez un joaillier, sa passion pour les livres lui valut l'amitié du cardinal Léopold de Médicis, et Cosme II lui confia la bibliothèque qu'il avait fondée. Véritable dévorateur de livres, son plus long voyage fut d'aller jusqu'à Prato pour reconnaître un manuscrit. Laid, grossier, toujours solitaire, sans avoir même un domestique, couvert d'un habit sale et râpé, ne changeant de chemise que lorsqu'elle tombait en lambeaux, il restait la journée entière sur son fauteuil : il y dormait, il y mangeait, sans interrompre sa lecture; et les restes des mets pourris-

1633-1714.

saient au milieu des tas de livres jetés pêle-mêle, unique mobilier de son logis. Il avait, pour se réchauffer les mains, une écuelle avec du feu ; et il ne s'aperçut un jour que ses vêtements brûlaient, que lorsque sa peau eut commencé à griller. Tout ce qu'il lisait restait gravé dans sa mémoire de fer ; et il se rappelait si bien la place de tous les livres amoncelés autour de lui, qu'il ne tardait pas, après un peu de recherches, à mettre la main sur celui dont il avait besoin.

Les plus savants recouraient donc à lui de tous côtés, comme à une bibliothèque vivante (1) ; et il répondait pleinement et à fond aux demandes de chacun, citant jusqu'aux expressions et aux pages : « Je n'ai jamais, écrit-il à Fontanini en 1698, noté quoi que « ce soit de ce qu'il m'est arrivé de lire, ce dont j'ai reçu des re- « proches même de ces princes sérénissimes. J'ai différentes cho- « ses dans l'esprit ; mais je ne puis me fier à ma mémoire, et il « m'est presque impossible de les vérifier, attendu que tous mes « livres sont amoncelés. » Il dit, dans une autre lettre au même : « Chacun sait que je tiens tous mes livres amoncelés, ce qui fait « que, pour en prendre un, il faut en culbuter deux cents.... Le « très-noble seigneur Rostgaard pourra vous attester qu'ayant eu « besoin du tome II des œuvres de Libanius, je lui dis aussitôt où « je l'avais ; mais qu'il lui fallut d'abord déranger environ cinq « cents volumes in-folio, sous lesquels il était. J'ai dans mon « souvenir les renseignements que vous désirez, sans avoir besoin « de les chercher ; mais je ne me fierais en aucune manière à ma « mémoire, sans les vérifier dans les livres où je les ai lus. »

Répondant à tout le monde, il cherchait avidement la renommée, et il en obtint une très-étendue. Autant toutefois il montrait de courtoisie avec les étrangers, autant il était bourru et méprisant envers ses compatriotes. Il excitait leurs jalousies, et se réjouissait de les voir aux prises entre eux. Il traitait Viviani d'âne, mordait à belles dents Redi, Magalotti, Coccapani et autres encore ; mais il trouva des gens pour le mal mener à son tour. Il n'écrivit rien ; et comme nous ne saurions mesurer les facultés que par les actes, nous craignons d'être obligé de le ranger parmi

(1) Parmi les anagrammes qui furent une des prétentions de ce siècle, nous citerons les deux suivantes : *Antonius Magliabechus*, où l'on trouva : *Is unus bibliotheca magna* ; et *Evangelista Torricellius*, dont on fit : *En virescit Galileus alter*.

ceux qui, pour conserver leur réputation, ont besoin de ne pas publier les ouvrages qu'ils promettent toujours.

Un autre érudit bizarre est le jésuite Théophile Rainaud, de Nice, qui refusa l'évêché de Genève, et qui ayant noué à Chambéry une correspondance avec le père Monod, alors détenu dans le château de Montmeillan pour avoir déplu à Richelieu[1], s'attira la vengeance de ce ministre, qui le fit arrêter et mettre en jugement. Son innocence fut reconnue; mais comme les puissants sont dans l'habitude de persister, pour ne pas paraître avoir eu tort, il fut emprisonné de nouveau : rendu ensuite à la liberté, il se concilia les bonnes grâces du légat du pape, ce qui lui valut d'être employé dans plusieurs affaires. Il n'écrivit pas moins de quatre-vingt-treize ouvrages, sans y passer une seule fois la lime, et il exerça contre les jansénistes son inclination satirique. Doué d'une érudition prodigieuse, il l'éparpillait au hasard, à tel point que jamais le titre de ses livres ne répond à la matière qu'il traite; ainsi, dans le traité *De la rose bénie*, il raisonne sur le carême.

Le jésuite Jean Hardouin, de Quimper, se fit aussi une réputa- 1646-1729.
tion malheureuse. Il entreprit l'édition de Pline à l'usage du Dauphin, édition dont d'autres n'avaient pas osé se charger. Son Pline fit événement; mais l'orgueil qu'il en conçut excita plus d'un savant à relever les erreurs qu'il y avait laissées en trop grand nombre. Il donna, en se défendant, dans une telle abondance de subtilités et de paradoxes, qu'elle le rendit plus célèbre que son érudition. Il soutint, dans la *Chronologie expliquée par les médailles*, que l'histoire ancienne avait été remaniée dans le treizième siècle; que de tous les classiques il ne nous était parvenu que Cicéron, Pline, les *Géorgiques* de Virgile, les *Satires* et les *Épîtres* d'Horace; que tous les autres auteurs avaient été simulés par des moines du moyen âge, et il en relevait les solécismes. Il attribuait à l'imposture les écrits de Cassiodore, d'Isidore et de saint Justin; les conciles, dont il réimprima la collection, étaient, selon lui, plus ou moins chimériques jusqu'au concile de Trente.

Cette critique hardie parut menacer les livres saints, ce qui l'obligea de se rétracter; mais il ne renonça pas pour cela à son opinion extravagante. Travailleur infatigable, il pouvait, avec une mémoire extrêmement sûre, une attention soutenue, se placer au premier rang, s'il ne se fût trop complu dans la singularité. Il soutient, au sujet d'Homère, que ses prôneurs et ses détracteurs (la querelle était

alors brûlante) n'en avaient pas une juste idée; que le véritable héros du poëme est Énée, et que son but est de consoler les Troyens de leurs revers. Par suite de cet enchaînement qui fait que les erreurs se suivent comme les vérités, il prétendit que Jansénius et Quesnel, Descartes et Malebranche, Arnauld, Nicole et Pascal, étaient des athées.

Il est difficile à qui que ce soit d'admettre les paradoxes répandus dans ses quatre-vingt-douze ouvrages (1); et il n'est pas à désirer que son scepticisme historique vienne à prévaloir. Il montra toutefois une connaissance supérieure de l'antiquité et de la hardiesse dans sa manière de la juger, devançant certaines appréciations modernes, et aidant à ébranler la vénération aveugle que les académies et les savants professaient pour tout ce qui avait été transmis par les anciens. Nous avons raconté les débats qui s'élevèrent en France sur cette question. Bacon avait déjà émis une pensée fort belle, à savoir que nous sommes les véritables anciens, et que ce qu'on appelle l'antiquité du monde est son enfance. Tassoni osa soutenir, dans *Aujourd'hui*, que les temps modernes ne sont pas au-dessous des temps anciens. Lancilloti, quoique prêtre et membre de plusieurs académies, entreprit de prouver, sous le même titre, que le monde n'était pas moralement empiré, ni affligé de plus grands maux que par le passé, et que les forces intellectuelles n'avaient pas dégénéré. Au lieu de chapitres, il divisa son ouvrage en *désabusements*, dans chacun desquels il combattit un préjugé; il écrit librement, avec résolution et savoir. Dans les *Bévues* (*farfalloni*) *des anciens historiens*, il tourne en raillerie leur crédulité, et il devance même plusieurs modernes dans la critique de l'histoire romaine.

Le théologien anglais George Hakewill entreprit la même tâche dans l'*Apologie*, ou déclaration de la puissance et de la providence de Dieu dans le gouvernement du monde (1627). Il y nie cette décadence perpétuelle et universelle dans la nature, que certaines personnes voulaient étendre jusqu'aux étoiles et aux éléments.

(1) Voici une épitaphe qu'on lui fit, et qui mérite d'être rapportée : *In exspectatione judicii — hic jacet hominum paradoxotatos — natione Gallus religione jesuita — orbis litterati portentum — venerandus antiquitatis cultor et deprædator — docte febricitans — somnia et inaudita commenta vigilans edidit — scepticum pie egit — credulitate puer — audacia juvenis — deliriis senex — verbo dicam — hic jacet Harduinus.*

Quant à l'homme spécialement, il dit que le caractère moral de l'antiquité est exagéré, surtout en ce qui concerne les Romains; et il n'accorde même pas dans les lettres la supériorité aux anciens. La polémique lui a fait même porter des jugements que le bon goût réprouve; personne néanmoins ne lui contestera beaucoup d'érudition, quoiqu'il le cède en vivacité à Lancilloti, qu'il ne paraît pas avoir connu.

Les pères de la congrégation de Saint-Maur, introduits en France en 1618, se signalèrent par des travaux d'érudition, sous la direction de d'Achery, qui publia en treize volumes, sous le titre de *Spicilegium*, un grand nombre de documents récemment découverts. Sainte-Marthe commença l'immense ouvrage de la *Gallia christiana*, que ses confrères portèrent jusqu'à onze volumes. Edmond Martène et Ursin Durand, son fidèle collaborateur, donnèrent, indépendamment de leur coopération à l'ouvrage précédent, le *Thesaurus novus anecdotorum*, ainsi que la collection des anciens historiens et des monuments historiques, dogmatiques et moraux. Les pères de Saint-Maur.

C'est de là aussi que sortirent l'*art de vérifier les dates* et l'histoire de France; Félibien fit celle de l'abbaye de Saint-Denis et de la ville de Paris, Lobineau celle de Bretagne; et il y en eut encore d'autres. L'édition de Saint-Augustin mêla ces pères aux débats engagés sur la Grâce. Une édition de Saint-Bernard fut donnée par Jean Mabillon, qui recueillit en neuf volumes les actes des saints de l'ordre de Saint-Benoît; puis en quatre volumes d'*Analecta* tout ce qu'il avait tiré d'inédit des bibliothèques d'Allemagne, de France et d'Italie. Il rédigea les *Annales générales* de son ordre, et donna des règles aux autres ordres dans ses importants traités *De re diplomatica*, de même que dans celui des études monastiques où il soutint, contre l'abbé de Rancé, que l'obligation d'étudier est ancienne chez les moines.

Bernard de Montfaucon crut que l'érudition profane lui était nécessaire pour s'occuper de l'impression des Pères grecs; il discuta en conséquence sur le papyrus, sur le phare d'Alexandrie, et sur d'autres sujets.

Les Italiens sont particulièrement redevables à ces deux derniers bénédictins pour avoir exhumé et éclairci, dans l'*Iter italicum* et dans le *Diarium italicum*, beaucoup de choses relatives à leur pays, sur lequel toutefois ils se trompent souvent. Plusieurs autres religieux se livrèrent à des travaux historiques sur les ordres aux-

quels ils appartenaient, comme Mabillon sur celui des bénédictins; et comme la tranquilité des couvents, les secours mutuels qu'on y trouvait facilitaient les recherches, l'histoire ecclésiastique en resta surtout éclaircie.

Il faut décerner les mêmes éloges aux travaux de Godefroy, de Balue, de du Cange, de Ruinart, et d'autres encore. Louis Thomassin, de l'Oratoire, donna un ample traité de la discipline ecclésiastique, et différents autres relatifs aux questions de la Grâce, à l'usure, aux moyens de maintenir l'unité de l'Église.

Antoine Pagi, moine franciscain, commenta les *Annales* de Baronius, en y corrigeant les erreurs année par année. Le Trévisan Odéric Ricaldi, de l'Oratoire, les continua de 1198 à 1564, et les résuma ensuite dans un style plus correct qu'il n'était alors d'usage. Les *Annales de l'Ancien Testament*, par le Navarrais Augustin Tornielli (1610), peuvent servir d'introduction à Baronius.

Monseigneur Marc Battaglini publia une Histoire générale des conciles, d'un style prolixe et d'une critique peu exacte, comme l'Histoire des hérésies de Bernini (1706).

Le Florentin Ferdinand Ughelli, de l'ordre de Cîteaux, disposa le premier la série de tous les évêques d'Italie, en l'accompagnant de documents; ce qu'il fit (1642-1648) huit ans avant la *Gallia christiana*. Roch Pirro y ajouta la *Sicilia sacra*.

Fleury n'est point original dans son histoire de l'Église, trop prolixe pour un ouvrage élémentaire; mais on l'a appelé *le Judicieux*. Il expose clairement les questions abstruses, et touche à larges traits les événements mondains qui concernent la religion : il contribua beaucoup à aliéner à la cour de Rome l'affection des gens de lettres. On lit davantage ses dissertations, qui sont écrites avec goût, aisance, clarté, concision sans sécheresse, et qui semblent, avec un air de simplicité, s'appuyer toujours sur les faits.

Noël Alexandre, dominicain de Rouen, docteur en Sorbonne, attaqua, dans son Histoire ecclésiastique en latin (32 vol. in-8°), plusieurs propositions adoptées par Rome. Aussi Innocent XI mit-il cet ouvrage à l'index; mais il en fut effacé par Benoît XIII.

1631-1704. Henri Noris, de Vérone, enthousiasmé des œuvres de saint Augustin, entra dans son ordre, et conçut, pendant qu'il était à Rome, l'idée de l'*Histoire pélagienne*, où il rechercha l'origine de cette hérésie. Les jésuites redoutèrent qu'il ne tombât dans les erreurs

courantes au sujet de la Grâce, et il en résulta un débat scandaleux. Mais Rome soutint Noris. Le grand-duc Cosme III l'appela à Pise pour une chaire d'histoire ecclésiastique ; et il décrivit dans cette ville les cénotaphes de Caïus et de Lucius, fils de Vipsanius Agrippa ; il s'occupa aussi de déterminer l'origine de la colonie pisane, puis les ères de quelques villes de l'Asie. Innocent XII voulut l'avoir pour conservateur de la bibliothèque du Vatican; et, au moment où les jésuites cherchaient à le faire condamner par l'inquisition d'Espagne, il le décora de la pourpre. Les distractions et les occupations du cardinalat ne le détournèrent pas de l'étude ; ce fut même alors qu'il écrivit l'*Histoire des donatistes* et l'*Histoire des investitures*.

On cite aussi avec éloges le *Sacrorum oleochrismatum myrothecium sacro-prophanum* (1625-1637) du père Fortuné Scacchi, d'Ancône, où il traite de l'usage des huiles, et l'ouvrage du Milanais Octave Ferrari sur les discours sacrés et sur les épîtres ecclésiastiques (1612), ouvrage fait, assure-t-on, d'après les manuscrits d'un de ses oncles. L'écrivain qui jeta le plus de lumières sur la lithurgie fut le cardinal Bona de Mondovi (*De divina psalmodia; Rerum liturgicarum libri duo*), qui, ayant soutenu que l'on consacrait le pain fermenté dans les premiers siècles, trouva un contradicteur dans Mabillon. Le cardinal sicilien Marie Tommasi contribua aussi beaucoup à éclaircir cette matière en publiant plusieurs manuscrits liturgiques (*Codices sacramentorum nongentis annis vetustiores*, 1680), avec des responsoriaux et des antiphonaires. 1609-1674.

L'histoire ecclésiastique, défigurée par des légendes populaires et dénuée de critique, avait donné trop beau jeu aux hérétiques pour taxer l'Église d'imposture et d'ignorance. Les jésuites n'hésitèrent pas à y porter l'examen, persuadés que la vérité n'aurait qu'à y gagner ; et les *Actes des saints* devinrent un nouveau trésor d'histoire. Commencés par Bollandus, ils furent continués par Papebrochio, aidé de Baert, et ensuite par de Sollier et Vander Bosch ; mais les bollandistes ayant désigné le bienheureux Berthold comme fondateur des carmélites au douzième siècle, cet ordre, qui prétendait dériver directement d'Énoch, antérieurement au déluge, le trouva mauvais. Lorsqu'on eut fait remarquer aux carmélites que Noé et ses fils, qui seuls avaient survécu au déluge, étaient mariés, ils se bornèrent à se réclamer d'Élie, et à soutenir que tous les prophètes et les philosophes les plus illustres avaient appartenu à leur

ordre. Quoique le fait paraisse incroyable, cette thèse fut soutenue sérieusement; on alla même jusqu'à accuser les bollandistes pour avoir déclaré fausses les décrétales antérieures au pape Sirice, la donation de Constantin et le miracle de Véronique. L'inquisition d'Espagne prohiba les volumes qui contenaient les passages incriminés; mais, bientôt mieux informée, elle se rétracta.

Nous avons parlé ailleurs des historiens qui ne peuvent être considérés que comme littérateurs. L'Espagne n'en offre aucun dont nous ayons à nous occuper ici. Une meilleure critique dans l'appréciation de la vérité commença alors chez les Anglais, et l'*Histoire de la réforme* par Burnet est la première qui s'appuie sur des documents abondants.

Il y eut en Italie beaucoup d'historiens, mais peu de remarquables. Le cardinal Bentivoglio écrivit, comme en rivalité avec le pere Famien Strada, les guerres de Flandre, dans un beau style, mais sans qu'on y trouve les renseignements particuliers que sa position donnerait lieu d'attendre de lui.

Davila reçut les noms de Henri Catherin en reconnaissance des bienfaits que le roi et la reine de France avaient accordés à son père après son expulsion de Chypre, où il exerçait les fonctions de connétable. Il servit la république de Venise dans des emplois élevés, et périt lorsqu'il allait prendre le gouvernement de Crême. Son *Histoire des guerres civiles* est regardée, même par les Français, comme une des meilleures. Il connaît les lieux et les mœurs, et il expose les faits avec clarté; mais il défigure les noms français, et veut subtiliser sur les intentions des princes.

Il fut fait alors beaucoup d'histoires municipales, comme celles de Jean-Antoine Summonte; de François Capecelatro et du père Giannetasio, en latin, pour le royaume de Naples; de Pierre Gioffredo pour Nice, du chanoine Ripamonti, dans un latin d'une fluidité verbeuse, pour Milan. A Venise, André Morosini, habile dans le gouvernement et versé dans les matières d'érudition, succéda à Paruta, en écrivant en latin. Jean-Baptiste Nani raconta les faits de 1613 à 1671; il fut continué par Michel Foscarini et Pierre Garzoni. Galéas Gualdo de Vicence, Maiolino Bisaccioni, Alexandre Ziliolo, Pierre-George Capriata, éclaircirent aussi l'histoire contemporaine, de même que Ferdinand Pallavicino, qui, à cause de ses propos obscènes, fut décapité à Avignon.

On sentit alors l'importance des anciens écrits. Jean-Pierre

Puricelli fouilla avec soin les archives de Milan, et fit imprimer les *Ambrosianæ basilicæ monumenta.* Félix Osio, aussi Milanais, mit au jour les Chroniques d'Albertin Mussato, de Rolandino, des Moréna, des Cortusi, et d'autres encore; Camille Pellegrino en fit autant pour plusieurs chroniques qui concernaient le royaume de Naples.

Augustin Mascardi, de Sarzane, traça avec talent les règles de l'art historique, quoique dans un style prolixe; mais le mieux en pareille matière est d'étudier les historiens eux-mêmes et principalement les hommes, et de ne point imiter surtout l'exemple qu'il a donné dans la *Conjuration de Fiesque.*

Le marquis Ottieri écrivit l'*Histoire des guerres survenues en Europe, et particulièrement en Italie, pour la succession d'Espagne.* Il déclare y avoir employé « une manière d'écrire simple, libre, exempte de passion, » ce qui signifie froide et ennuyeuse. On regrette en outre son ignorance des détails militaires dans des événements qui nous ont été racontés par d'habiles capitaines. En outre, il fait surtout d'interminables digressions, dont il s'excuse sans cesse; ce qui ne les lui fait pas pardonner davantage.

Le Milanais Grégoire Léti acquit une plus grande célébrité : 1630-1701.
s'étant fait calviniste à Lausanne, et se voyant obligé de se créer pour vivre des ressources avec sa plume, il se mit à traiter sans discontinuer ses sujets favoris, c'est-à-dire qu'il ne cessa de maudire Rome, Innocent X et Alexandre VII. Il mérita ainsi le titre de citoyen de Genève; mais bientôt il s'aliéna ses hôtes, et dut se rendre à Paris et à Londres, où il prôna Louis XIV et Charles II tant qu'il en reçut des dons, disposé à les injurier lorsque leur générosité viendrait à tarir. Il fut plus heureux en Hollande, où le savant le Clerc, s'étant épris de sa fille, le fit nommer historiographe d'Amsterdam. Il a laissé environ cent volumes d'histoire, ouvrages mal digérés et prolixes. Comme on lui demandait si les détails dont il avait enrichi les vies de Philippe II, d'Élisabeth et de Sixte-Quint étaient vrais : *Qu'importe,* répondit-il, *qu'ils soient vrais, pourvu qu'ils soient bien imaginés?* Mais il ne sait pas même recouvrir le mensonge à l'aide de l'esprit et du style, car il est toujours aussi négligé qu'ennuyeux.

Le bénédictin Victor Siri, de Parme, sort de la ligne commune. Jeune encore, il entreprit un recueil où il rendait compte des événements de chaque jour; ce qui le mit en réputation, attendu que

l'italien était alors aussi répandu que le français l'est aujourd'hui. Louis XIV appela près de lui ce dispensateur de gloire, qu'il nomma son aumônier et son historiographe. Les ministres et les ambassadeurs lui rendaient visite pour lui fournir des renseignements à leur manière, et l'aider à abuser la postérité. Indépendamment de quinze gros volumes de son *Mercure politique* (1635-1655), les huit volumes de ses *Mémoires secrets* sont remplis de documents authentiques qui les rendent fort ennuyeux, malgré leur prix. Il raconte longuement, embrouille les événements, censure Louis XIII et Richelieu, loue ceux dont il est pensionné; mais il n'en sert pas moins de correctif utile aux historiens français.

Venise, placée sur les limites du Levant et centre du commerce, était favorable aux innovations : aussi vit-elle naître les gazettes, ainsi nommées de la petite pièce de monnaie dont on payait chacune de ces feuilles. L'usage s'en répandit; et le médecin Renaudot les ayant portées en France en 1631, en obtint le privilége. Mais rappelons-nous que Voltaire racontait comme une merveille qu'il en paraissait à Londres douze par semaine.

Le Génois Jean Paul Marana publia à Paris l'*Espion turc*, où il suppose qu'un musulman scrupuleux, agent secret de la Porte, visite, travesti, la capitale de la France de 1635 à 1682, et entretient une correspondance avec plusieurs de ses compatriotes de positions diverses. Cet ouvrage fut continué par différents écrivains, et les premiers volumes furent traduits en anglais, les derniers de l'anglais en français. L'idée d'un Turc qui écrit tout est foncièrement fausse; cependant on aimait l'indépendance sérieuse de ce mahométan, qui jugeait les ridicules et les frivolités de notre société comme un homme qui lui est étranger, ainsi que sa manière inaccoutumée d'envisager les événements, les anecdotes, la politique, les questions théologiques et métaphysiques du moment.

Pour ne rien dire des *Lettres juives* du marquis d'Argens, imitateur servile et insipide de cet ouvrage, Montesquieu tira de là l'idée de ses *Lettres persanes;* mais le Mahmoud de Marana, s'il n'est pas Lévantin, a du moins de l'originalité, tandis que l'Usbek de Montesquieu est presque un Parisien, avec ses idées toutes françaises, polies et raffinées.

Parmi les historiens français, Vertot, beau narrateur, s'attacha aux faits dramatiques, pour les exposer dans ses *Révolutions.* Saint-Réal retraça la *Conjuration des Gracques* et la *Conjuration*

de Venise, en imitant Salluste, jusqu'à, tenir comme lui, peu de compte de la vérité. L'*Histoire de la ligue de Cambray*, par Dubos, est remplie d'intérêt; et l'*Histoire de Henri IV*, par Péréfixe, est d'une simplicité touchante. L'*Histoire du commerce et de la navigation, ancienne* par Huet, a perdu de son prix par suite des recherches postérieures; l'*Histoire des empereurs romains*, par Tillemont, est une œuvre sans lacunes.

Adrien de Valois examina le premier avec une érudition impartiale l'histoire ancienne des Francs, et il en retraça en bon latin les vicissitudes, depuis l'empire de Valérius jusqu'à la seconde race (1), où il s'arrêta, « las de l'immensité du travail. » Ce qui en reste s'appuie entièrement sur des preuves historiques, au point d'être compté parmi les sources. Les inductions sont pleines d'un sens droit, bien que l'écrivain manque de couleur et du sentiment intime. Il reconnut la distinction des deux races des conquérants et des vaincus. Mais, par amour de la pureté classique, il adoucit les choses, les noms, les mots, c'est-à-dire qu'il les défigura, et façonna les premiers rois sur le modèle des princes ses contemporains. Quoiqu'il n'apporte point de préoccupations dans son travail et qu'il recherche sincèrement la vérité, il n'a pas toute la finesse nécessaire pour y parvenir dans les détails. Il passa donc inaperçu, en laissant à d'autres, bien inférieurs en mérite, l'honneur d'être cités comme chefs d'école.

Le père Daniel, correct et clair en racontant les faits des Francs, est pauvre de renseignements sur les lois et les mœurs, et partial en ce qui concerne l'Église; il fausse les annales de la nation en faveur de l'autorité royale, et enlève aux chroniqueurs le charme et la puissance de la narration contemporaine.

On est d'autant plus disposé à louer les tentatives faites en France pour se soustraire aux vieux préjugés, que toute innovation y était suspecte. Mézeray ne sut pas se taire sur l'institution des états généraux et sur leurs attributions; et, malgré la circonspection timide avec laquelle il s'exprimait, Colbert lui dit: *Vous êtes historiographe du roi et pensionné de sa majesté; vous devez écrire l'histoire comme il le veut, et non comme vous l'entendez. Je dois vous retirer votre pension.* Ce n'était pas seulement la cour que blessait la vérité. Ainsi la Curne de Sainte Palaye rédigea pour l'Académie des inscriptions les mémoires sur la chevalerie,

(1) ADRIANI VELESII *Gesta veterum Francorum*, t. III, 1646-1658.

de la manière dont ils devaient plaire aux *grands seigneurs* qui en faisaient partie; puis, lorsqu'il les fit imprimer, il rétablit la vérité dans les notes, qui souvent contredisent le texte.

Quand Fénelon demanda à tous les intendants du royaume des renseignements sur les antiquités de chaque province, ainsi que sur les usages et les formules de leur gouvernement, pour l'instruction du duc de Bourgogne, l'écrit le plus remarquable à ce sujet fut celui du comte de Boulainvilliers (1). Il était parvenu, en étudiant les *Capitulaires* publiés par Baluze, à la connaissance de l'antiquité; et, aidé par les idées de sa caste, il en vint à trouver qu'au moyen âge les gentilshommes étaient égaux entre eux, et immensément supérieurs au reste du peuple. Il fait sortir la condition présente du royaume de la conquête des Francs, qui s'établirent dans la Gaule en réduisant en servitude les natifs, dépouillés de tout droit politique, ce qui fit que seuls ils restèrent vraiment nobles : tous libres, tous égaux, exempts d'impôts, ils jouissaient des biens réservés au domaine public, étaient jugés par leurs pairs, avaient la liberté d'attaquer et de se défendre à main armée, de voter les lois, et de délibérer dans les assemblées générales. Ces assemblées furent abolies par Charles Martel et rétablies par Charlemagne; puis on n'en trouve plus de trace jusqu'à la chute des Carlovingiens, alors que le royaume fut démembré. Hugues Capet ne fut donc pas élu roi par le parlement, puisqu'il n'y avait point de parlement. Vint le régime des fiefs, durant lequel les nobles, toujours égaux, restèrent en fait et en droit les seuls grands de l'État, sans connaître les distinctions de titres. Cet ordre de choses changea par l'affranchissement des serfs, et par leur élévation à la condition de leurs maîtres, but auquel tendit continuellement le tiers état, pour rendre le gouvernement absolu, ce à quoi réussirent principalement Richelieu et Louis XIV.

Cette histoire de la noblesse, si conforme à celle que fournit l'histoire générale pour qui l'examine avec des connaissances plus récentes, inspira aux nobles une idée orgueilleuse de leur dérivation. Ils crurent leur droit plus fort, parce qu'il était fondé sur la conquête; puis vint Sieyes, qui leur dit : *Oui, mais le tiers état conquerra maintenant les conquérants.*

Le livre de Boulainvilliers parut une insulte à la bourgeoisie, et

(1) *Histoire de l'ancien gouvernement de la France.*

il fut assailli de brocards et de plaisanteries; Jean-Baptiste Dubos, secrétaire perpétuel de l'Académie française, entreprit ensuite de le réfuter avec beaucoup d'érudition (1). Il nie la conquête franque, et veut que les Francs soient venus dans la Gaule comme alliés des Romains, où ils auraient respecté l'administration du pays et l'état des personnes. Vers l'an 1000 seulement, le démembrement de la souveraineté et le changement des charges en seigneuries auraient fait surgir contre le roi et contre le peuple une caste dominatrice, qui produisit les effets de la conquête. C'est une idée fausse, dont tout le mérite est d'avoir devancé Savigny, en soutenant la survivance du droit romain.

L'Allemagne cite le grand Leibnitz, à qui s'offrit le problème difficile de rattacher l'existence d'une nation à celle de toutes les autres. Chargé d'écrire sur la maison de Brunswick, il recueillit une infinité de matériaux qui s'accrurent entre ses mains, et qu'il publia sous le titre de *Codex juris gentium diplomaticus;* répertoire des plus riches, non-seulement pour la politique, mais encore pour le caractère, la langue et la connaissance des peuples : en outre, il remonte, dans la préface, au principe du droit naturel et du droit des gens avec beaucoup de profondeur. Les travaux préparatoires de son histoire lui fournirent des matériaux pour plusieurs ouvrages, entre autres pour un recueil de tous les historiens qui avaient parlé de la maison de Brunswick, exemple qui amena les travaux d'André Duchesne et de Muratori. Mais, chose plus importante, Leibnitz, en traitant du Brunswick, reconnut la nécessité d'y rattacher l'histoire de l'Allemagne, et à celle-ci l'histoire universelle, à l'histoire de l'homme celle de la planète qu'il habite : tellement qu'il se trouva conduit, par les accidents d'une maison princière, à méditer sur l'état primitif du globe; connexion que nous croyons inévitable lorsqu'on ne veut pas se borner à composer un simple fragment. L'ouvrage ne fut pas achevé. Nous devons aussi mentionner sa *Recherche* sur l'origine des Francs, qu'il suppose originaires de la Baltique. Il fut contredit par le père Tournemine et par Gundlingius, discussion qui jeta des lumières nouvelles sur les races barbares.

On voit dans son *Essai sur l'origine des peuples*, et dans sa correspondance, que Leibnitz cherchait à remonter, au moyen de l'a-

(1) *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules.* 1734.

nalyse et des étymologies, au berceau du genre humain, à recomposer une langue primitive, et à découvrir par ce moyen les rapports entre les mots et les idées. Cette application de la philologie à l'histoire était nouvelle, et il la poursuivait, recueillant partout des renseignements des voyageurs, des missionnaires, des savants : il sentait qu'il est facile d'abuser des étymologies, mais que la vérité vient souvent de l'erreur ; de même que les sciences s'enrichirent de la recherche des *tria magna inania*, la pierre philosophale, le mouvement perpétuel, et la quadrature du cercle.

Philosophie de l'histoire. L'histoire faisait un grand pas en s'élevant à la dignité de philosophie ; et en cessant d'être simplement un art, une narration, elle s'appliquait à réunir les hommes comme en une seule famille, à rassembler les événements des générations passées dans une seule conception, qui aidât à deviner les événements futurs. Déjà Pascal avait dit que « toute la série des hommes, dans l'espace de tant de siècles, doit être considérée comme un seul homme, subsistant toujours et apprenant sans cesse. » Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, fait passer les nations en revue au pied de la croix, autour de laquelle viennent se grouper tous les événements qui la précédèrent et qui doivent la suivre.

Bossuet.

Dans le cours des vicissitudes humaines, les anciens ne savaient observer que le phénomène, l'œuvre du moment, le jour qui s'écoulait isolé de tout ce qui l'avait précédé et de ce qui devait le suivre. Ils sont ou fatalistes, comme Thucydide, ou ils voient, comme Hérodote, Tite-Live, Plutarque et même Tacite, l'intervention continuelle et immédiate de la Divinité ; méthodes qui toutes deux empêchent l'esprit d'apercevoir cet admirable concours de la liberté humaine et de la providence divine, qui constitue l'histoire. Cicéron, étonné des grands bouleversements de son temps, y arrêta son regard ; mais, élevé dans les idées de la fatalité, s'il a le courage de combattre les idées courantes sur la divination, une fois le destin renversé, il ne lui substitue aucune influence pour diriger les actions humaines.

Le patriotisme antique, en distinguant les nations mêmes par leurs divinités particulières, ne permit pas de les embrasser sous un seul aspect, jusqu'au moment où le christianisme proclama la fraternité universelle, et où l'histoire ecclésiastique accoutuma à rapporter tous les événements à ceux de l'Église.

Au temps de saint Augustin, la doctrine du fatalisme était tom-

bée : il s'attache entièrement à celle de la Providence ; il tend à la justifier au milieu des maux de son époque, en montrant que de moindres calamités n'affligeaient pas les siècles du paganisme, que le sang d'Abel cria toujours contre Caïn, que la cité des hommes fut toujours en lutte contre celle de Dieu ; il croit l'homme responsable de ses actes, dont il assigne toutefois une grande partie à l'impulsion divine, à la grâce.

Au temps de Bossuet, l'histoire avait acquis de l'étendue et de l'expérience : ce que saint Augustin n'avait vu qu'en germe apparaissait développé ; mais Bossuet ne saisit qu'un point d'une scène aussi vaste, l'action de Dieu sur la nation élue à laquelle il subordonne les *empires*. L'homme disparaît, non pas que Bossuet nie sa puissance (1) ; mais parce qu'il ne fait attention qu'aux révolutions d'un ordre supérieur, et que la grandeur des siècles nouveaux est pour lui un hymne *au Dieu qui, du haut des cieux, tient les rênes de tous les royaumes.*

L'importance qu'il donne au peuple juif peut sembler excessive ; mais si ce peuple est le gardien de la tradition, si dans son sein doit naître le Messie, en est-il un plus digne de servir de centre et de but aux actions de l'humanité entière? Les anciens n'étaient-ils pas dans l'usage de considérer uniquement leur propre nation, en méprisant les barbares? Eh bien ! Bossuet leur rend la pareille, en les subordonnant ou en les assujettissant à cette nation chrétienne qui descend de l'Éden au Calvaire, et se répand de là sur le monde entier.

Jamais, du reste, on ne rencontre chez lui d'observations triviales : il sème sur l'histoire grecque et sur l'histoire romaine des flexions larges, sûres, profondes ; et certains jugements historiques sont d'une justesse qui n'a pas été surpassée. Montesquieu fut loin de l'égaler dans les touches puissantes dont il esquissa la politique de Rome.

Bossuet reste donc comme modèle du but général que l'intelligence doit se proposer, savoir, de coordonner rationnellement les séries fondamentales des faits humains d'après un plan unique. Il montra aussi de quelle manière on peut dire la vérité aux rois, même en les flattant ; car, en même temps qu'il parle au prince sérénissime,

(1) Il dit de Cromwell, dans l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* : « Il ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance. »

il lui montre l'ordre de la Providence dirigeant les choses d'ici-bas, sans que les plus grands monarques, simples instruments dans la main de Dieu, puissent y rien changer.

Vico. 1668-1744 Jean-Baptiste Vico, né à Naples, de parents pauvres, se livra à l'enseignement pour gagner sa vie, et resta quarante ans professeur de rhétorique dans l'université de sa patrie, faisant des vers de circonstance, des panégyriques en l'honneur des nouveaux vice-rois, des diatribes contre les rebelles qui succombaient, des éloges pour les heureux du jour. Inconnu à ses contemporains, à lui-même, il s'éleva, presque sans le savoir, au premier rang sous le rapport de la doctrine : cherchant à tâtons, se posant des problèmes de chacun desquels il en naissait d'autres, il se trouvait amené à trouver de nouveaux modes pour les résoudre, et pour étendre dans son isolement le cercle de ses connaissances. La lutte le fortifia : il agrandit son système; en réfutant le génie, il devint un génie lui-même, et devina ce que d'autres ont découvert après lui. Mais lorsqu'il veut justifier, à l'aide de l'érudition, ses propres conceptions, il tombe dans de graves erreurs.

Cependant, ainsi que le voulait son époque, l'érudition fut son point de départ. Il lit les livres que le hasard lui met entre les mains, en est mécontent, et les remanie avec ses propres idées. Il prend Grotius et Descartes; mais il trouve que le premier a réuni des abstractions détachées de l'histoire, et qu'il s'est fait le jurisconsulte des philosophes et non de l'histoire; que l'autre a mutilé l'histoire, les langues, l'érudition, en les réduisant à des lignes géométriques. Il reprochait à Descartes, qu'il comparait à Chrysippe, d'exiger orgueilleusement l'évidence mathématique dans des vérités qui n'en sont pas susceptibles; disant que sa *Méthode* peut produire des critiques, mais aucune grande découverte; que le mépris de l'érudition porte à mépriser les hommes, à détruire les moyens et les secours de la pensée; que l'axiome *Je pense, donc j'existe,* ne prouve l'existence qu'au moyen des phénomènes, et que le phénomène n'est pas nié par les sceptiques, mais bien sa réalité; et qu'ils ne doutent pas de la conscience, mais bien de sa validité (1). Ce n'est pas la méthode, selon lui, mais le génie, qui a élevé si haut Descartes : l'induction perce à travers la sécheresse affectée de sa raison, comme, en même temps qu'il abolit le passé, il laisse apercevoir qu'il en a fait l'objet de ses méditations,

(1) *De nostri temporis studiorum ratione*; 1708.

Au lieu de cette indifférence dédaigneuse pour l'érudition, Vico recherche les vestiges de la sagesse italique dans le langage (1), et il attribue la métaphysique aux anciens Italiens.

Il médite en même temps sur l'histoire de Rome, tracée dans la succession de ses lois. Mais la rigidité des Douze Tables démentait la culture et la supériorité des Italiens : l'histoire luttait avec la philosophie, l'autorité avec la raison, le droit romain avec le droit rationnel de Grotius.

Pour les accorder, Vico a recours à une harmonie préétablie en Dieu entre la matière et l'esprit. De Dieu dérivent la justice et la vertu, la nécessité et l'utilité, ou, comme nous disons aujourd'hui, les intérêts servent à développer les idées de justice; de sorte que, tandis que les hommes s'étudient à satisfaire leurs besoins matériels, la Providence les conduit à la réalisation de la justice, selon son type éternel.

Cette idée de l'histoire romaine une fois établie comme une conquête successive de l'équité, il résout les problèmes et les objections de ses prédécesseurs d'une manière inusitée, en conciliant le droit idéal de Platon et le droit politique de Machiavel.

Mais l'histoire n'ayant pas commencé avec Rome, il dut rechercher comment les aristocraties féodales sortirent de l'état de nature, et il imagina que l'homme, brutal d'abord, fut ému par les éclats de la foudre, et qu'alors il soupçonna l'existence d'un Dieu; prenant honte de la promiscuité, il enleva une femme, et la transporta au fond de quelque caverne : de là l'origine de la famille, des refuges et de la culture; les pères se confédérèrent, et le patriciat s'établit, en conservant le privilége de la famille et de la religion (2).

Le mythe, l'étymologie, la tradition, le langage, se prêtent un mutuel secours pour expliquer la manifestation du droit dans l'histoire, et pour démontrer que les faits de l'histoire romaine se reproduisent dans toutes les autres. L'érudition ne possédait pas encore assez de faits pour démentir Vico, en sorte qu'elle lui laissait le champ libre pour deviner. Les langues et la religion sont ses documents uniques; la mythologie est l'expression lyrique de l'histoire primitive;

(1) *De antiquissima Italorum sapientia, ex originibus linguæ latinæ eruenda*; 1710.

(2) *De universi juris principio et fine uno*; 1714. — *De constantia philologiæ*; 1721.

le vocabulaire, un dépôt des conquêtes de la vérité et du droit, fait sous l'impulsion de la nécessité; la poésie qui est le langage héroïque, les phases exprimées au moyen de faits, lui reproduisent chez tous les peuples l'histoire de Rome. Cette dernière fut conservée par les lois : il subsiste à peine quelques fragments des autres, mais elles pourront se construire par analogie avec celle-là. Et il n'y a pas de tradition qu'il ne sache ramener à cette histoire romaine, objet de ses méditations.

L'histoire biblique s'opposerait à cette marche de toutes les nations développant d'une manière uniforme les idées d'humanité sous l'impulsion de l'utile et du nécessaire dans la famille, la cité, la nation. N'osant l'interpréter, Vico la met à l'écart, en reconnaissant chez le peuple hébreu une marche particulière et indiscutable. Homère y contredit aussi en retraçant des mœurs corrompues et de longs voyages, en célébrant des divinités avilies, qui n'ont rien à faire avec le patriciat romain. Or Vico, pour en donner l'explication, agrandit sa science, et découvre un âge divin, un âge héroïque et un âge humain, des caractères doubles et des poëtes d'une époque corrompue, qui se font la règle de l'univers et attribuent aux contrées éloignées les noms de leur propre pays, en faisant croire à des voyages impossibles dans cet état de grossièreté.

Alors il en résulte l'histoire idéale éternelle, qui absorbe en lois immortelles de raison les manifestations particulières de Rome, d'Athènes, de Sparte, des hommes, des lieux, des temps. Le droit se réalise dans l'histoire éternelle des nations en commençant par la violence, puis en la masquant sous des formules solennelles, en l'ennoblissant dans les fictions que celles-ci éludent, puis en devenant équitable dans les démocraties et les monarchies, toujours sous l'impulsion préétablie de la nécessité et de l'utilité, des passions et des intérêts, depuis la grotte où le sauvage se réfugia effrayé par la foudre, jusqu'au trône sur lequel le peuple place son représentant, l'empereur qui nivelle les droits.

Ces époques successives des dieux, des héros, des hommes, ont chacune des idées et un langage propre, une religion et une jurisprudence particulières : il y a donc une politique et une morale des peuples et une des philosophes, comme il y a un droit historique et un droit philosophique (1).

(1) *Scienza nuova.*

Cette histoire idéale retrouvée par la méditation, Vico la rapproche des faits humains, avec lesquels il la compare, en éliminant les particularités nationales, pour ne laisser subsister que leur dernière signification. Les philosophes n'ont pas présidé à la civilisation, comme le voudrait Grotius; et les personnages de Pythagore, de Dracon, de Solon, d'Ésope, supérieurs au vulgaire, sont des symboles ou des caractères qui figurent une société ou une série d'hommes : Homère lui-même est un mythe, comme Hercule et Pythagore; ce n'est pas un poëte, mais la poésie personnifiée; jamais il ne fut surpassé, parce qu'on ne surpasse pas l'inspiration inculte de tout un peuple. Vico en fit autant pour l'histoire romaine, en réduisant les rois en caractères politiques sur chacun desquels le peuple accumula les effets d'une lente révolution, de même qu'on a attribué aux Douze Tables des lois plébéiennes obtenues plus tard par le triomphe de la démocratie.

En somme, Vico chercha la loi de l'histoire; Bossuet en chercha le but. Le premier considéra les nations en elles-mêmes, et les faits comme des phases de leur vie; l'autre ne vit en elles que des instruments, et n'envisagea que ce qui pouvait en montrer l'opportunité pour les desseins de Dieu. Pour Vico, le hasard est banni de l'histoire; la toute-puissance des grands hommes en est exclue; tout est providentiel, tout est préétabli; il en offre la preuve dans le *renouvellement de la barbarie* au moyen âge, où il trouve que renaissent les symboles, le langage, les clientèles; ce qui lui atteste que le monde a repris son ancien cours, pour se précipiter encore, à une époque plus ou moins reculée, dans la barbarie.

Ainsi son système des retours, et l'érudition qui le ramène vers le passé, lui font renier dix-sept siècles de progrès, ainsi que l'immortalité du christianisme et l'affranchissement de l'esclave, désormais hors de discussion (1).

Il ne faut donc point faire de Vico un génie isolé, un phénomène

(1) Il est vrai que Vico n'a pas été le prôneur du progrès continu, tel que l'entendent certains progressistes de nos jours; mais il ne s'ensuit pas qu'il l'ait renié aussi absolument que le pretend M. Cantu. Que les nations s'élèvent et tombent tour à tour, c'est un fait incontestable avant comme après le christianisme; mais les nations ne peuvent être considérées que comme des individus vis-à-vis de l'humanité, qui, loin d'y perdre, ne fait que s'enrichir de leurs dépouilles. Vico n'a pas exprimé cette vérité; mais, si je ne me trompe, il n'a pas non plus dit le contraire.

P. S. Léopardi.

au milieu d'un monde trop peu avancé pour le comprendre. Il connut ce qu'il y eut de mieux en son temps : il réfuta Grotius et Descartes, profita des travaux de Gravina et de Sigonio, surtout du platonisme de Leibnitz. Il suppose que l'effroi de la foudre créa les dieux, sans savoir que parmi les peuples sauvages le dieu est le complice des crimes, et l'ennemi d'une civilisation qui enchaîne les instincts. En montrant la marche de la civilisation dans les formules du droit romain, il ne s'aperçut pas que le grand peuple s'élevait au milieu de la civilisation antérieure des cités italiques ; que sa civilisation était dès lors un développement, et non un passage de la barbarie à la culture ; qu'elle était traditionnelle et non spontanée. Il transporte à l'origine de la société improvisée les connaissances des sociétés déjà constituées, les besoins de propriété, de famille, de religion, d'esclavage. En réfutant Descartes, qui établissait pour critérium le jugement de l'individu, il y substitua le sens commun, la voix universelle des peuples : mais qui ne voit encore ici l'erreur dominer pendant des générations entières, et les améliorations naître de la raison individuelle, qui précède la raison générale? D'où il résulte que le sens commun est l'expression de l'état social, mais non de la vérité et de la raison.

Comme l'empire de l'érudition durait encore de son temps, il se donna carrière dans l'antiquité, et l'intelligence de l'époque moderne lui manqua toujours : il ne chercha pas même à l'acquérir, persuadé que le monde était dans un siècle de décadence. En voyant la civilisation décliner de son temps et dans son pays, il crut que tel était le sort inévitable de l'humanité, et il rechercha les causes immenses de dépérissement dans les événements partiels de la nation qui dominait sur la sienne. Les sciences physiques et les découvertes de doctrines nouvelles dans l'Orient vinrent ensuite briser son cercle similaire, et démontrer que le catholicisme, l'émancipation de l'homme, les grandes découvertes, empêchent l'humanité de rebrousser en arrière, par suite du retour fatal des mêmes événements. L'érudition démentit la prétention d'adapter toutes les nations à l'histoire des Romains. Quoi qu'il en soit, au milieu de tant d'erreurs restent les conquêtes merveilleuses de ce génie ignoré, qui trouva dans l'histoire les types rationnels, qui aperçut la distinction négligée entre le peuple et la plèbe, qui donna au célèbre passage de Clément d'Alexandrie sur l'écriture égyptienne l'interprétation dont on fait honneur à nos contempo-

rains ; enfin qui devança de deux siècles l'essor de la critique, et la création d'une histoire idéale de l'humanité.

Hâtons-nous d'ajouter qu'à la différence de tant d'écrivains appliqués uniquement à exagérer la dégradation de l'humanité, Vico soutenait que « la philosophie doit, pour être utile au genre humain, élever l'homme déchu, soutenir le faible, ne pas forcer en lui la nature, ni l'abandonner dans sa corruption. »

CHAPITRE XLII.

SCIENCES NATURELLES ET EXACTES.

Les académies seraient extrêmement recommandables, si elles présentaient un accord de forces et de volontés vers un but commun ; tandis que souvent ou les travaux y demeurent individuels, ou ils attestent au plus les progrès de la science et amènent quelques applications utiles. Nous ne parlons pas des académies littéraires, nombreuses surtout en Italie, où elles s'occupaient, dit finement Boccalini, *de l'important métier de convertir les lances en fuseaux*. Elles auraient pu être d'autant plus utiles dans ce siècle, qu'il manquait des moyens qui mettent aujourd'hui l'homme studieux et isolé en communication avec le monde entier. Bacon avait conçu l'idée, dans sa *Nova Atlantis,* d'une société nationale pour l'avancement des sciences naturelles : ce roman, moins impraticable que ses autres utopies, se fondait sur une dotation publique destinée à soutenir et à encourager la science, qui, disait-il, n'avait jamais possédé un *homme entier*. Ce qui lui en montrait surtout la nécessité, c'était l'état misérable des écoles et des universités, où tout était réglé de manière à circonscrire le savoir et à exclure l'innovation ; tandis que « dans les arts et dans les sciences, comme dans les mines, tout devrait retentir de travaux nouveaux et de progrès continuels. »

Ce qu'il projetait se faisait déjà en Italie : dès 1611, l'académie des *Lincei* avait été fondée sous la protection du marquis Frédéric Cesi ; mais l'académie *del Cimento* fut surtout remarquable.

Galilée vivait encore ; et le prince bon, mais faible, qui n'avait su le garantir de la persécution, professait aussi pour cet illustre vieillard la vénération dont il était entouré de près comme

de loin. Cependant ses doctrines se répandaient, et, ce qui est plus important, sa méthode. Rome était des premières à en profiter activement; et Benoît Castelli, disciple de Galilée, était appelé à l'y enseigner. En s'aidant du calcul et de l'expérience, il appuya quelques-unes des vérités découvertes par son maître, en éclaircit d'autres, ou en fit l'application. Il remarqua l'irradiation des étoiles et l'attraction de l'aimant. Il démontra avant Évélius l'opportunité des diaphragmes dans les instruments d'optique, et reconnut que les corps exposés au soleil s'échauffent diversement, selon leur couleur. Il encourageait surtout les jeunes gens à l'étude de la géométrie, et il y détermina Cavalieri, Michel Ricci, Nardi, Magiotti, Torricelli, qui firent avancer à Rome la philosophie expérimentale. Le vieux Galilée portait surtout de l'affection aux trois derniers, qu'il appelait *mon triumvirat*, ainsi qu'à Peri, à Aggiunti, à Soldani; et, en expirant entre les bras de Torricelli
1642. et de Viviani, il les laissa les héritiers de sa doctrine et de sa mission.

Torricelli. 1608-1647. Évangéliste Torricelli, de Faenza, ayant lu le traité de Galilée sur le mouvement, écrivit aussi sur ce sujet avec tant de talent, que l'illustre vieillard voulut l'avoir près de lui, et aussitôt il fut nommé professeur à Florence; mais il mourut, âgé de trente-neuf ans seulement. Dans son ouvrage sur le mouvement, il donna la première idée de cet ingénieux et utile principe de mécanique, que deux poids liés ensemble, de telle sorte que le centre de gravité ne s'élève ni ne s'abaisse pour changer de situation, se tiennent toujours en équilibre. Il reconnut que l'eau sort d'une ouverture avec la vélocité qu'acquerrait un corps tombant du niveau de la superficie à celui de cette ouverture; théorème fondamental pour la science du mouvement des fluides. Il appliqua aussi la méthode des indivisibles à la quadrature de la cycloïde (ce que lui contesta en vain Roberval) et à la mesure du solide hyperbolique. Il simplifia le microscope de Galilée, et améliora les verres de la lunette, en déterminant, non par la pratique, mais par le calcul, la courbe la plus favorable. Ne voyant qu'un mot vide de sens dans l'horreur du vide, à l'aide de laquelle les anciens philosophes expliquaient certains phénomènes, il étudia tout ce qui avait été écrit sur la pression de l'air (1), et découvrit, à force

(1) Quand Pascal répandit en France ses recherches sur le vide, le jésuite

d'inductions, le baromètre, qui fit une révolution dans la physique et créa une science nouvelle (1).

Cette précieuse application avait été aperçue par Torricelli lui-même, qui écrivait à Ricci, en lui en donnant avis, « qu'il pourrait avec son instrument arriver à connaître quand l'air était plus léger ou plus pesant ; » et que l'air, « très-pesant à la surface de la terre, devient de plus en plus léger et pur à mesure que nous nous élevons sur les plus hautes cimes des montagnes ; » ce que Pascal mit à exécution en mesurant avec le baromètre la hauteur du Puy-de-Dôme. Tandis que Descartes s'attribuait les découvertes d'autrui, Torricelli regrettait qu'il n'eût pas été donné à Galilée de s'apercevoir des effets de la pression de l'atmosphère. Peut-être aida-t-il aussi le grand-duc Ferdinand, qui s'en occupait, à perfectionner le thermomètre, dont ce prince fut le premier à se servir pour mesurer les variations de la température journalière, et pour faire éclore les œufs sans incubation.

En effet, Ferdinand II et son frère Léopold recherchaient assidûment des instruments nouveaux, ainsi que les moyens d'améliorer ou d'appliquer les anciens, à l'effet de vérifier les phénomènes naturels. Le premier inventa un hygromètre à cheveu, combattit les influences lunaires, reconnut que le calorique tend à s'équilibrer, et que les corps le transmettent avec plus ou moins de facilité. Il trouva aussi le moyen de condenser la vapeur contenue dans l'air ambiant, et de la distiller à glace, comme on appelait alors la condensation par le refroidissement des vapeurs des différents esprits, sans en élever la température. Il aperçut les vers dans le vinaigre et l'accroissement du poids de l'argent dans son passage à la coupelle, tandis que les sels dissous dans l'eau ne changent point de nature par son évaporation ; ses longues observations sur les pendules vinrent en aide aux recherches sur la propagation de la lumière et du son, ainsi qu'aux expériences de balistique.

Il n'y avait pas de branches de la science que Léopold ne cultivât de son côté, en compagnie des hommes les plus distingués,

Noël publia, pour le réfuter, *le Plein du vide* (1648). Sa dédicace au prince de Conti mérite d'être lue, et pour les idées, et pour faire voir que le mauvais goût n'était pas seulement le partage de l'Italie.

(1) Un siècle après, l'université de Wittemberg instituait en l'honneur de cette invention les fêtes *Sæcularia torricelliana*.

et ce fut à lui que vint l'idée d'une académie destinée à réunir les Académie del Cimento. efforts isolés ; elle fut appelée *del Cimento*, parce qu'elle se proposait de *prouver et prouver de nouveau*.

1622-1703. Le plus éminent parmi ses membres fut Vincent Viviani, qui, s'étant passionné chez les moines, ses maîtres, pour la géométrie plutôt que pour la logique d'alors, montra un esprit mathématique supérieure. Il était, à l'âge de seize ans, géomètre de Ferdinand II. Il traita de la résistance des solides, étendit la doctrine des corps flottants ; et dès lors on entrevit la théorie des ondulations, qui, appliquée d'abord à l'acoustique, puis généralisée, nous initia à tant de secrets de la nature. Il se proposa ensuite de suppléer au livre perdu d'Apollonius de Perga sur les sections coniques ; et lorsque l'ancien manuscrit fut retrouvé, on reconnut que l'écrivain moderne l'avait non-seulement deviné, mais surpassé.

Il porta dans l'académie son esprit géométrique, et la recherche 1608-1679. candide de la vérité. Après lui venait le Napolitain Alphonse Borelli, qui, dans le *Traité des fièvres malignes de la Sicile* ainsi que dans un autre sur le mouvement des animaux, associa utilement les mathématiques et la médecine. Dans la première partie de ce dernier il considère les mouvements extérieurs dépendants de la volonté ; dans l'autre, qui est plus subtile mais moins sûre que la première, les mouvements intérieurs involontaires. Il créa ainsi la partie la plus belle et la plus riche de la physique animale. Il réduisit les éléments de l'ancienne géométrie à deux cents propositions (*Euclides restitutus*), et mit dans la voie de la vraie théorie des comètes, quand il soutint que celle de 1664 ne tournait pas autour de la terre, mais autour du soleil, et par une orbite semblable à la parabole. Dans la théorie des planètes médicéennes, il s'abandonna aux hypothèses ; mais, en comparant les satellites à la lune, il employa le premier le principe d'attraction réciproque, le plus fécond que pût recevoir l'astronomie. Malheureusement il obscurcit sa gloire par une malignité envieuse. Banni par suite du soulèvement de Messine en 1676, il se réfugia à Rome, où la protection de la reine Christine ne l'empêcha pas de souffrir de la faim, jusqu'au moment où les écoles pieuses lui procurèrent un asile.

1626-1694. François Redi, d'Arezzo, médecin et poëte, porta son examen sur les insectes ; il conseillait l'usage le moins fréquent possible des médicaments. Sa manière d'écrire était limpide et correcte, quoique prolixe.

Ces savants et les autres académiciens avaient des correspondants au dehors, parmi lesquels nous citerons Michel-Ange Ricci, de Côme, depuis cardinal, qui donna aux Allemands une meilleure idée des algébristes italiens. Il répandit au delà des Alpes les découvertes de Torricelli et les travaux de l'académie, et partout il était recherché comme juge dans les questions scientifiques du temps.

L'académie recueillit ses principales expériences dans le livre des *Essais* (1), où apparaît sans cesse, avec l'horreur des fadaises surannées, une investigation pleine de finesse sur les points obscurs de la science : ainsi il y est question de la pression de l'air, des effets du vide, de la propriété de la chaleur et du froid, de la propagation du son, de la lumière, du calorique, des phénomènes magnétiques, des attractions électriques, de la légèreté positive, des projectiles, de la digestion, de la phosphorescence ; on y trouve même les observations astronomiques. La compressibilité de l'eau fut aussi l'objet d'expériences qui amenèrent une conclusion négative, quoique celles de Canton, alors récentes, puis celles de Perkins, d'Oersted et autres l'aient démontrée complétement, et en aient déterminé le degré.

Les *Essais* furent rédigés par Laurent Magalotti, secrétaire de l'académie, plus littérateur que savant, dans un langage clair, et d'un style bien différent de celui du temps. Ils resteraient donc encore comme monument littéraire, quand même toute l'Europe ne les aurait pas accueillis comme le premier modèle de recherches expérimentales (2).

L'académie *del Cimento* vécut à peine dix ans. De déplorables rivalités entre Viviani et Borelli y troublèrent la concorde nécessaire à ses travaux ; le prince Léopold s'en alla à Rome comme cardinal, et ceux à qui la lumière déplaît furent charmés de

(1) Il a été réimprimé à l'occasion du troisième congrès des savants italiens (*Saggi di naturali esperienze fatti dall' academia del Cimento, terza edizione Fiorentina* ; Florence, 1841), avec une histoire de cette académie par Antinori.

(2) Le préambule laisse apparaître l'opinion que l'âme apporte avec elle des idées innées, et qu'elles se réduisent à très-peu de chose :

« Ce n'est pas toutefois que la souveraine bienfaisance de Dieu, au moment où il créa nos âmes, ne leur laisse peut-être jeter soudain un regard, pour ainsi parler, sur l'immense trésor de son éternelle sagesse, en les ornant, comme de perles précieuses, des premières lueurs de la vérité. »

voir périr une association qui s'appliquait à la faire briller.

Société de Londres. Mais l'exemple ne resta pas inefficace. En 1645, Wallis, Wilkins, Glisson et d'autres savants anglais, voulurent, au milieu des sanglantes agitations de leur patrie, se former un sanctuaire tranquille pour l'étude, en se réunissant chaque semaine dans une maison de Londres, pour s'occuper de philosophie naturelle, et surtout d'expériences. Une partie d'entre eux s'étant établis pour plus de tranquillité à Oxford, il en résulta deux petites sociétés en relation entre elles. « Notre but était, dit Wallis, en laissant de côté la théologie et la politique, de discuter les investigations philosophiques...., la circulation du sang, les valvules des veines, les vaisseaux lymphatiques, la nature des comètes et des nouvelles étoiles, les satellites de Jupiter, la forme ovale de Saturne, les taches du soleil et sa rotation sur son axe; de même aussi les inégalités de la lune, les phases de Vénus et de Mercure, les améliorations des télescopes et des verres à y adapter, la pesanteur de l'air, la possibilité du vide, l'horreur de la nature pour lui, les expériences de Torricelli sur le mercure, la chute des corps graves et leur accélération, ainsi que d'autres choses de nature semblable, dont quelques-unes étaient des découvertes nouvelles, et dont d'autres n'étaient pas encore connues, indépendamment de diverses parties de ce que l'on a appelé philosophie nouvelle. »

1660. Après le rétablissement des Stuarts, ces savants se réunirent régulièrement, et obtinrent le titre de Société royale. Comme Oldenburg, éditeur des *Philosophical Transactions*, en était un des premiers vingt membres, les matières traitées dans ces réunions, ainsi que les expériences, furent exposées dans cette feuille. Ce fut un véritable corps de philosophes opérant d'accord et systématiquement, distribuant à chaque membre son travail, et discutant pour l'avancement des connaissances.

Académie des sciences. 1666. Les premiers membres de l'Académie des sciences de Paris furent des mathématiciens : il y entra ensuite des chimistes, des botanistes, des anatomistes. Elle se mit, par l'intermédiaire de Thévenot, qui avait connu les savants italiens, en correspondance avec l'académie *del Cimento,* malgré Borelli, qui craignait, disait-il, que « l'on n'en vînt, selon l'usage ancien, à faire des étrangers les auteurs et les inventeurs des découvertes et des spéculations de nos maîtres, ainsi que de ce que nous aurions nous-mêmes trouvé. »

Elle publia ses *Mémoires*, et en 1697 elle fut organisée sur le

modèle de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres. Elle se rapprochait davantage de l'idée de Bacon en ce qu'elle avait des membres pensionnés du gouvernement, obligés à lire des mémoires et à rendre compte annuellement de ses travaux : elle affranchissait ainsi les hommes de science des angoisses de la pauvreté. Dans la société anglaise, ce furent au contraire les savants qui contribuèrent à la dépense des *Transactions*, et qui excitèrent à produire des mémoires dignes d'y être insérés.

Nous pouvons ajouter, bien que jouissant d'une moindre renommée, l'académie fondée à Vienne par le médecin Bausch, à laquelle fut accordée en 1670 le titre de royale, avec la protection du souverain. La Société des Curieux de la nature, établie à Augsbourg, commença, la même année, à publier ses actes sous le titre de *Miscellanea*. L'électeur de Brandebourg fonda en 1700, à la suggestion de Leibnitz, l'académie de Berlin.

La nouvelle direction des sciences appuyées sur le calcul et sur l'expérience facilita leurs progrès. La chimie fut particulièrement cultivée dans l'académie de Londres. Cette science était parvenue, dirigée par l'instinct énergique de la richesse et de la santé, à certains résultats heureux ; mais elle ne prit l'aspect scientifique qu'avec Becker et Boyle. Le premier, né à Spire, et mort à Londres en 1685, posa dans la *Physica subterranea* (1669) une théorie qui, perfectionnée par Stahl, est restée jusqu'à nos jours. Indépendamment de l'eau et de l'air, il entre trois substances dans la composition des corps : la terre fusible et vitrifiable, la terre inflammable ou sulfurée, et la terre mercurielle. De leur combinaison intime avec l'eau se forme un acide universel, dont proviennent les corps acides ; les pierres résultent de la combinaison de certaines terres, les métaux de celle de toutes les trois dans des proportions variées. Chimie.

Robert Boyle, chef des philosophes expérimentateurs, suivant les méthodes de Bacon, dont il adopta jusqu'aux termes, laissa six volumes, partie de métaphysique et de théologie, partie de physique. Parmi les premiers, les plus philosophiques sont le libre examen de l'idée reçue concernant la nature ; le discours des choses ultrarationnelles, les moyens de concilier la raison avec la religion, l'excellence de la théologie, les considérations sur le style des Écritures ; traités clairs, sans préventions systématiques, et annonçant un désir indépendant de la vérité. Les cartésiens ayant nié qu'on pût conclure à une Providence intelligente de la convenance manifeste Boyle. 1626-1691.

des moyens avec la fin de l'univers, Boyle les réfuta dans sa dissertation sur les causes finales ; et tandis que la plupart des théologiens faisaient de l'homme l'objet unique de la création, il aperçut en bon physiologiste, pour les animaux et pour l'ordre général, des buts avec lesquels l'homme n'a nullement affaire.

Boyle disserta aussi sur l'hydrostatique, et il fut peut-être le premier qui se livra à des travaux chimiques sans avoir en vue la pharmacie ou la docimastique. Il porta un rude coup, dans le *Chimiste sceptique* (1661), à l'école iatrochimique de Van-Helmont, en doutant non-seulement de l'existence des quatre éléments des péripatéticiens, mais encore de ceux que leur avaient substitués les disciples de ce savant ; et il suppose des atomes divers de forme et de grandeur, dont l'union produit ce qu'on appelle éléments ; doctrine aujourd'hui admise (1). Ses observations sur le froid, sur le phosphore, sur l'éther, l'élèvent au-dessus de ses contemporains. Sans être affranchi de la crédulité de son époque, il variait ses investigations, dans le but de découvrir la vérité : il les garantissait ainsi des préjugés, de la superstition, des absurdités, et il ne ramenait pas forcément les phénomènes à un système et à des explications hypothétiques.

Otto de Guericke inventa peut-être la machine électrique, formée d'un globe de verre qu'on faisait tourner ; et certainement c'est à lui qu'on doit la machine pneumatique (1654). Boyle la perfectionna en excluant l'eau, à l'aide de laquelle on faisait d'abord le vide ; et il put constater plusieurs propriétés de l'air, son élasticité, sa nécessité pour la combustion et pour la vie, son action comme véhicule du son ; et tous les principes qui dépendent de la pression atmosphérique acquirent cette conviction que donnent les expériences. Wren marcha dans la même voie, et Mariotte démontra avec cette machine que les corps d'un poids différent tombent dans le vide en temps égaux, que la densité et l'élasticité sont proportionnelles à la force comprimante.

Le docteur Hooke, grand amateur des hypothèses, fut d'une persévérance infatigable et d'un esprit extrêmement versatile ; mais, envieux de la gloire des autres, et allant jusqu'à s'attribuer leurs découvertes qu'en effet il perfectionnait, comme il fit de la machine pneumatique, de la cloche à plongeur, des horloges dont le

(1) THOMSON, *History of Chemistry*.

balancier est réglé au moyen de la spirale, ainsi que de plusieurs instruments astronomiques. Il émit aussi des idées extrêmement sages sur la mécanique pratique. Il trouva erronée, conjointement avec Wren, l'hypothèse cartésienne que les marées sont produites par la pression de la lune sur l'atmosphère à son passage au méridien. Il étudia l'attraction capillaire et, en un mot, toutes les parties de la physique, à tel point que, s'il eût concentré son application sur un petit nombre d'objets, il aurait pu y devenir grand (1). Il esquissa dans la *Micrographia* une belle théorie de la combustion, en promettant de la développer; ce qu'il ne fit pas. Il éclaircit aussi dans le *Lampas* la manière dont brûle la chandelle.

Magow adopta cette théorie; mais il l'obscurcit à force d'additions et de subtilités. Ses expériences ingénieuses sur l'air et sur la respiration lui firent plus d'honneur, ainsi que ses heureuses conjectures sur la combustion des métaux, et principalement sur leurs affinités.

Le *Cours de chimie* de Lemery, pharmacien de Paris, dissipa beaucoup de ténèbres, et abolit le barbarisme inutile du langage; mais c'est aller trop loin que de dire qu'il changea la face de la science; ce mérite était réservé à Stahl.

Histoire naturelle.

Il n'y avait point de voyageur, point de marin qui ne pût fournir à l'histoire naturelle quelque observation ou quelque nouveauté; mais elle ne savait pas les coordonner. La zoologie se contentait de descriptions extérieures, sans anatomie, souvent même sans exactitude, lorsqu'enfin Jean Ray s'écarta du passé pour se diriger vers l'avenir. Il publia (1676) l'*Ornithologie* de François Willoughby, avec qui il avait parcouru le continent; puis l'*Histoire des poissons* (1686), encore meilleure, dont on lui attribue la classification. Sa *Synopsia methodica animalium quadrupedum et serpentini generis* (1693), s'il y ajouta peu d'espèces

(1) Afin d'enlever le mérite de l'originalité aux plus étranges délires des matérialistes, nous dirons que Hooke, dans une leçon sur la lumière, suppose les idées matérielles, et le cerveau composé de certaines substances aptes à les fabriquer. Les idées de la vue viennent d'une sorte de matière semblable à la pierre de Boulogne; celles de l'ouïe, d'une autre matière qui ressemble aux cordes à violon ou aux vitres; et l'âme peut, en un jour, fabriquer des milliers de pareilles idées, s'enchaînant comme des anneaux, et dont chacune, à peine formée, est repoussée loin du centre.

nouvelles, est cependant la première où les classes générales soient fondées sur la nature, en établissant des divisions selon que les animaux ont du sang ou n'en ont point. Les premiers respirent par les poumons, les autres par les branchies ; parmi ceux-ci quelques-uns ont le cœur à deux ventricules, quelques-uns à un seul ; dans la première classe certains animaux sont vivipares, d'autres ovipares. Bien que Ray sût que les cétacés doivent être rangés non parmi les poissons, mais parmi les mammifères, comme les quadrupèdes, il respecta le préjugé vulgaire. Il distingue aussi les quadrupèdes en onglés et en onguiculés ; les premiers en polypèdes, bisulces et quadrisulces ; les autres en bifides et multifides : ces derniers ont les doigts ou unis ou séparés, soit partiellement, soit tout à fait. Outre les quadrupèdes *analogues*, il fait une classe des *anomales* qui ou n'ont pas de dents ou qui les ont disposées d'une manière particulière, comme les insectivores, le porc-épic et la taupe. Il détermine avec brièveté et précision les caractères spécifiques. Ainsi il indiquait à la fois une nouvelle voie, celle des classifications rationnelles, et il la parcourait lui-même si bien, que les naturalistes anglais suivirent longtemps toutes ses divisions, et que quelques-unes resteront toujours.

Il avait fait aussi usage de l'anatomie comparée ; mais l'anatomie zoologique peut être considérée comme fondée par l'architecte Claude Perrault et par Duverney. Le médecin anglais Lister, observateur exact et sagace, réduisit en science l'étude des coquillages (*Synopsis conchyliorum*, 1685).

A l'exception des poissons, les autres animaux à sang froid n'avaient occupé aucun zoologiste jusqu'à Redi. Après avoir découvert le siége du poison dans la vipère, il réfuta la doctrine répandue de la génération équivoque des insectes, bien que, pour expliquer certains cas, il recourût à des hypothèses hasardées et fausses. Les vérités qu'il signala sont moins remarquables que la méthode qu'il suivit pour les découvrir et les démontrer avec soin et bonne foi, en apportant beaucoup de modération dans ses réfutations.

Il eut pour élèves Bonomo, Cestoni, San-Gallo, del Papa, Lorenzini, qui donna la première description exacte de la torpille, dont il signala l'organe excitateur.

Ce nombre infini de petits êtres qui semblaient soustraire aux sens le mystère de leur organisation, était resté négligé jusqu'au

moment où Leuwenhoeck puis Hartsoeker s'appliquèrent, au moyen du microscope, à découvrir ce nouveau monde. Aussitôt la foule des naturalistes se partagea pour les combattre ou les applaudir. Les uns mirent en avant les illusions microscopiques, tandis que les autres s'attachèrent à convaincre les savants de l'importance de pareilles observations. Ainsi s'accrut la connaissance des animaux infusoires, et le Bolonais Marcel Malpighi en tira des conséquences 1628-1694. d'un grand intérêt pour l'anatomie et la physiologie comparées. Il révéla, à l'aide du microscope, qui n'était pourtant encore qu'une lentille de cristal, la structure du poumon, et poursuivit dans l'œuf, avec une patience admirable, le développement de la première ébauche de l'embryon, le redressement latéral de cette membrane, qui fut appelée plus tard blastodermique, et la première apparition de la colonne vertébrale ainsi que celle du système nerveux et sanguin. Ces faits demeurèrent du reste inféconds dans son esprit, attendu que, fixé sur la préexistence et sur le développement centrifuge, il concluait en sens inverse de l'observation. En effet, tout en repoussant l'épigénèse, on recherchait l'homogénie, c'est-à-dire un tissu primitif, dont les organismes ne fussent que des modifications. Or Malpighi jugea tels les *acini* ou follicules glanduleuses dans la structure intime des organismes.

Aussi quand Leuwenhoeck, Hartsoeker et Bohn eurent découvert les animalcules spermatiques, la théorie de l'évolution établie par Harvey, et soutenue, avec plusieurs corrections, par l'observateur italien, parut renversée, et le nouveau système trouva des partisans.

Swammerdam, dans son *Histoire générale des insectes*, en établissait quatre classes, selon les formes de leur corps et leurs métamorphoses. Le médecin Antoine Vallisnieri, de la Garfagnana, que 1661-1730. Malpighi avait passionné pour l'histoire naturelle, renouvela les expériences de Redi sur la génération des insectes, découvrit aussi l'ovaire dans d'autres animaux, et conclut que tous les animaux naissent d'un œuf, tous les végétaux d'une semence. Il médita davantage sur la génération, dont il exclut les infusoires spermatiques de Leuwenhoeck et les œufs de Stenon.

L'anatomie humaine se réforma à la moitié du siècle, ce qu'elle Anatomie. dut en partie à l'accroissement des communications. Le système de Harvey, bien que contesté encore, gagnait du terrain, secondé qu'il était par la transfusion du sang tentée en Angleterre en 1657, et dont

François Folli de Poppi fit tant de bruit, qu'il fut considéré comme l'auteur de cette opération, à l'aide de laquelle l'humanité souffrante espérait rajeunir. Lorsque ensuite Malpighi en 1661 et Leuwenhoeck en 1690 eurent démontré avec le microscope la circulation dans les petits vaisseaux et l'anastomose des artères et des veines, le système de Harvey fut mis hors de doute.

La physiologie ne reçut pas moins de lumière par la découverte que fit Pecquet, non pas du canal thoracique, déjà connu d'Eustache, mais de son usage pour la conservation du chyle dont se forme le sang.

L'*Anatome cerebri* de Willis, médecin d'Oxford, est un ouvrage capital, non moins riche de découvertes que d'imagination, et où il démontre, mieux qu'on ne l'avait fait jusque-là, que les nerfs se développent du cerveau. Il assigne en même temps à chacune des parties du cerveau des fonctions mentales particulières, vieille hypothèse redevenue à la mode de nos jours. La *Neurographia universalis* (1648) de Vieusseux, de Montpellier, perfectionna les découvertes déjà faites sur l'anatomie des nerfs, en distinguant ceux qui naissent de la moelle épinière, et en suivant les ramifications délicates de ceux qui s'étendent dans la peau (1).

Malpighi découvrit la construction du poumon, de la langue et de toute la peau, parsemée de papilles animées de filets nerveux. Messine, toujours attentive à se procurer les meilleurs professeurs, l'appela dans ses murs; mais, nommé à une dignité éminente par le pape Innocent XII, il dut interrompre ses travaux. Il écrivit sa vie, où il repoussa les attaques malveillantes qui ne lui firent pas faute, comme il arrive à tout novateur.

Antoine-Marie Valsalva, d'Imola, son élève, donna une analyse meilleure de l'oreille, et mérita d'être loué et défendu par Morgagni. Le Vénitien Jean-Dominique Santorino fut aussi un habile anatomiste.

Duverney (1683) avait sondé le premier la structure mystérieuse de l'organe auditif, et, comme le dit Fontenelle, « il arriva à mettre l'anatomie à la mode. » Magow (*Traité de la respiration*, Londres, 1668) indique la nécessité de l'oxygène; mais déjà Hooke avait démontré que les animaux meurent dans l'air qui en

(1) Portal, *Histoire de l'anatomie*. — Sprengel, *Histoire de la médecine*.

est privé. Indépendamment des microscopes perfectionnés et des micromètres, il eut aussi recours aux réactions chimiques, sur les os d'abord, dont la nature fibreuse et vasculaire fut alors reconnue. Le Hollandais Ruysch perfectionna l'art naissant d'injecter les préparations anatomiques.

L'anatomie comparée commença à admirer les rapports entre la structure du corps et la puissance des fonctions de la vie animale, ce qui fut d'un grand secours aux théories des causes finales.

Les médecins paracelsistes et helmontiens n'avaient pas cessé d'exister. Le Hollandais Dubois (Sylvius) propagea la théorie de la chimie médicale, en supposant dans le corps humain une fermentation perpétuelle, dont le trouble produit les maladies, provenant pour la plupart d'un excès d'acidité et très-peu d'une origine alcaline. L'esprit spéculateur de ses compatriotes contribua peut-être à lui faire prescrire à profusion l'usage du thé et du tabac. Ces prétendus chimistes, pour qui la vie animale n'était qu'un procédé chimique, sans distinction entre les corps mixtes et les corps organiques, se répandirent quelque peu en Angleterre et beaucoup en Allemagne. Les expériences successives qu'ils firent sur les humeurs du corps eurent du reste des résultats utiles; et Lazare Riverio, de Montpellier, mérite particulièrement des éloges. Médecine.

Les iatromathématiciens, nés en Italie sous l'influence cartésienne, voulaient tout expliquer par les lois de la statique et de l'hydraulique, ce qui les porta à étudier l'anatomie. Nous avons dit que Borelli avait appliqué aux mouvements musculaires les mathématiques et les lois de la mécanique. Le Danois Nicolas Sténon en fit de même à Florence, où il publia sa *Miologie* et le *Prodrome du solide*. Il présenta mieux que tout autre la section du cœur, et prétendit expliquer par les règles mathématiques la figure du muscle ainsi que son action. Le Romain Jean-Baptiste 1654-1720.
Lancisi appliqua aussi les sciences mathématiques à la médecine. Il fit pour ses élèves, dans l'archigymnase de Rome, un résumé d'anatomie; et ayant été nommé premier médecin du pontife, il devint un oracle. Il publia les *Tables anatomiques* d'Eustache, ainsi que plusieurs opuscules de médecine et d'histoire naturelle, notamment le *Traité du mouvement du cœur et des anévrismes*.

Les mathématiques et les lois de la mécanique furent aussi appliquées à la médecine par Laurent Bellini, de Florence, qui, n'ayant 1643-1704.
pas encore vingt ans, publia une thèse anatomique sur la structure

des reins, et étudia ensuite celle de la langue. Il ne dissimulait pas malheureusement la haute idée qu'il avait de lui-même, ce qui lui attira beaucoup d'amertumes.

1561-1636. Santorio Santori, de Capo d'Istria, déposa dans sa *Médecine statique* les observations qu'il avait recueillies en restant pendant trente ans sur les balances pour ainsi dire, afin d'arriver à évaluer la transpiration cutanée. Jean Bernouilli appliqua même le calcul différentiel à l'explication des fonctions du corps. Cette école eut pour champions Pitcairn et Boerhaave, qui, combinant ensuite ses doctrines avec les théories chimiques et humoristiques, fut proclamé le premier médecin de l'Europe; titre que la postérité a peine à lui conserver. Cependant une école empirique s'appliquait à l'observation et aux expériences, sans s'astreindre à aucun système; et c'est ce que fit Sydenham. Ce médecin, qui put observer la peste de Londres en 1666 et la petite vérole de 1668, enseigne que la science curative doit procéder au moyen de l'histoire naturelle de la maladie, de l'application stable et consommée des remèdes, et chercher à réduire les affections morbides en classes ou espèces. Il attribuait beaucoup d'influence aux variations occasionnées par les changements atmosphériques : il croyait les humeurs du corps corruptibles, les causes morbifiques susceptibles d'être trouvées, et il ajoutait foi aux spécifiques du charlatanisme.

Plusieurs médecins étudièrent sur ses traces les constitutions épidémiques, principalement le Modénois Ramazzini et George Baglivi.

Du reste, l'or potable était encore en crédit. On en fit boire à Grégoire XIV pour quinze mille écus; on l'employait pour maintenir Rodolphe II en santé. Le hasard avait découvert aux habitants de Quito la propriété fébrifuge du quinquina; mais l'usage ne s'en étendit pas, jusqu'au moment où la vice-reine du Pérou, comtesse de Chinchon, étant atteinte d'une fièvre tierce opiniâtre, on lui suggéra l'emploi de ce remède. Elle voulut d'abord que l'expérience en fût faite sur des pauvres; et le succès ayant été complet, elle en fit distribuer en quantité. De là le nom de *poudre de la comtesse*, que lui donna le vulgaire, et celui de *chinchone*, que lui attribua Linné. Les jésuites la répandirent avec chaleur; le cardinal de Lugo, leur procureur général, la conseilla à Louis XIV; et comme il en résulta une guérison, la *poudre des jésuites* devint à la mode.

Ici les médecins se divisèrent en deux camps : les sectateurs de Galien, croyant que les fièvres avaient pour causes certaines matières morbides qu'il fallait évacuer, repoussaient obstinément le quinquina ; ceux qui en considéraient les effets le proclamaient divin. Nous ajouterons, pour l'histoire des opinions, que beaucoup de personnes le repoussaient parce qu'il venait des jésuites, et affirmaient que c'était un poison introduit par eux pour exterminer tous les hétérodoxes (1).

L'expérience fournissait des cas pour et contre, attendu que le remède n'était pas toujours employé en doses et dans des conditions convenables. On en doit peut-être la détermination à un empirique grossier, nommé Robert Tabor, de Cambridge (1642-1681), qui s'en allait débitant un fébrifuge mystérieux de sa composition à Londres et à Paris, où il acquit une grande réputation. Étant venu à mourir dans cette dernière ville, son secret fut acheté par le Dauphin et publié ; or il se trouva qu'il avait pour base la *poudre des jésuites*.

L'un des médecins les plus énergiques contre les adversaires du quinquina en Italie fut le Modénois François Torti, qui le prescrivait même dans les fièvres pernicieuses et l'étendit ensuite à d'autres maladies.

Tout le quinquina qui vint en Europe jusqu'à 1772 se tirait des bois de Loxa et de ceux du voisinage, entre le 3e et le 5e degré de latitude australe ; mais on en trouva ensuite, dans d'autres parties de l'Amérique méridionale, de plus ou moins efficace. Le quinquina rouge fut introduit en Angleterre par suite de la capture d'un bâtiment espagnol, et il se trouva d'une puissance double de l'autre.

Ce médicament et d'autres remèdes nouveaux, dont les effets ne pouvaient s'expliquer à l'aide des hypothèses admises jusque-là, convainquirent les savants qu'il existe dans les lois de l'organisation et de la vie un caractère particulier qui rend inexplicables celles de la matière inerte, et que, par suite, l'expérience passe avant tous les systèmes.

Le Sicilien Fortuné Fedeli donna le premier livre de médecine 1630.
légale (2).

(1) Brunaclus, *de Cinacina*, p. 16 ; Venise, 1661.

(2) *Quatro libri intorno alle relagioni dei medici, in cui sono compiutamente esposte tutte quelle cose che sogliono i medici riferire al foro e nelle cause pubbliche ;* Palerme, 1662.

Botanique. La botanique, qui s'était ouvert une bonne voie dans le siècle précédent, se borna dans celui-ci à nommer, à décrire et à dessiner. Les Hollandais lui vinrent grandement en aide; l'*Hortus Indicus malabaricus* de Rheede, qui avait été gouverneur dans l'Inde, fit connaître beaucoup de plantes nouvelles, de même que l'*Herbarium Amboinense* de Rumphius.

Le microscope une fois trouvé, Henschaw aperçut les vaisseaux respiratoires ou trachées des plantes, et Hooke, leur tissu cellulaire. On peut dire qu'avant cette découverte la nature et la marche de la végétation étaient ignorées, car on ne connaissait de l'anatomie végétale que les vérités les plus évidentes, déduites de l'observation des jardiniers ou des amateurs.

Aromatari avait indiqué, dans une lettre de quatre pages sur la génération des plantes au moyen des semences (Venise, 1625), l'analogie entre les grains et les œufs, ainsi que la destination des cotylédons (1). Brown fit aussi, dans l'*Examen des erreurs vulgaires*, quelques observations sur la pousse des boutons dans les plantes, et sur leur nombre habituel de cinq dans les fleurs. Mais ces remarques restèrent en germe jusqu'au moment où les livres d'anatomie animale suggérèrent à Grew l'idée que les plantes (1628-1711.) pouvaient offrir des dispositions du même genre, puisqu'elles sont l'ouvrage du même auteur. Il se mit à élaborer cette hypothèse; et il présenta en 1670, à la Société royale de Londres, un livre où l'on peut dire qu'il créa l'anatomie végétale, en la portant plus loin qu'aucun inventeur ne l'avait jamais fait pour sa propre découverte. On lui attribua celle du système sexuel des plantes, bien qu'il les supposât toutes hermaphrodites, ignorant ce que Césalpino en avait dit déjà. Mais la véritable théorie des sexes fut établie par Rodolphe-Jacques Camerarius, professeur de botanique à Tubingue, en appuyant d'expériences l'hypothèse de Grew, et en montrant que les fleurs privées d'étamines ne donnent pas de semences fécondes.

Woodward exposa, dans les *Philosophical transactions*, ses expériences sur la nutrition des plantes; expériences qui consistaient à les mettre dans des carafes d'eau, puis à peser les végétaux ainsi que l'eau, les uns accrus et l'autre diminuée. Van Helmont, qui les renouvela, en conclut que l'eau peut se transformer en matière solide. Kenelm Digby expliqua la nécessité de l'oxygène, gaz découvert

(1) *Voy.* SPRENGEL, *Biographie universelle*.

peu auparavant par Bathurst, à la végétation. Malpighi, qui travaillait en même temps que Grew, et sans aucun sentiment de jalousie, exposa mieux que lui la structure et l'accroissement des semences; il écrivit aussi avec plus d'ordre et de concision. Son *Anatome plantarum* fut imprimée aux frais de la Société royale de Londres (1675). Comme il traitait de choses neuves, il est contraint d'examiner analytiquement toutes les parties relatives aux classes et aux espèces diverses : l'écorce, le tronc, les branches, le bourgeon, les feuilles, les fruits, les fleurs, les racines, la germination, les monstruosités et les avortements.

Jung de Hambourg (*Isagoge philosophica*, 1679) se mit sur la voie d'une meilleure classification, en observant avec perspicacité les modifications des organes mêmes dans les diverses plantes, et en traitant avec soin des caractères et du langage botanique. Robert Morison, d'Aberdeen, professeur de botanique à Oxford (1), ordonna les végétaux, non selon les apparences, mais d'après les organes de la fructification. Césalpino avait déjà enseigné cette distribution; mais, ainsi qu'il l'avait fait pour la circulation du sang, il ne poussa pas sa recherche jusqu'aux détails; et la gloire en revint à Morison, quoiqu'il n'ait caractérisé par les fruits qu'une partie des cinq classes que Césalpino avait distinctement rangées.

Ray, marchant sur ses traces (2), décrivit six mille neuf cents plantes, en se fondant sur le fruit et en définissant mieux les familles naturelles, en précisant la différence des fleurs complètes et des fleurs incomplètes; enfin en établissant la division en monocotylédones et en dicotylédones. Si ce botaniste, si Paul Hermann, Christophe Knaut et Magnol errèrent, faute de principes certains dans la combinaison des caractères, et aussi parce qu'ils voulurent faire dériver les classifications des affinités botaniques et découvrir la méthode naturelle, du moins ils sont excusables dans un temps où la structure et les fonctions des organes étaient encore peu connues.

Rivin, professeur à Leipsick, reconnaissant, par ce qui manquait aux autres, que la classification la meilleure était celle qui rendait l'étude plus aisée, revint aux méthodes artificielles; mais au lieu de tirer les caractères du fruit seulement, il les prit aussi des modifi-

(1) *Hortus Blesensis*, 1669; *Plantarum umbelliferarum distributio nova*, 1672; *Historia plantarum universalis*, 1678.

(2) *Methodus plantarum nova.* — *Historia plantarum universalis*, 1686, 1704.

cations de la corolle (1). Il forme d'après Césalpino, qu'il accuse Morison d'avoir dénaturé en le copiant, dix-huit classes, subdivisées en quatre-vingt-onze genres. Bien qu'il en réunit plusieurs qui d'abord étaient considérées comme disparates, il ne sut pas établir un système uniforme, ce qui était réservé à Tournefort (2). Il prend sa base dans la corolle, et distribue les classes par la variété de la structure plutôt que par le nombre des pétales; les genres par la fleur et le fruit tout ensemble, et quelquefois par des différences moins essentielles : ainsi il était disposé à constituer des genres nouveaux, plutôt qu'à reconnaître des espèces irrégulières. Revenant toutefois en arrière sur ce que Rivin avait fait, il divise les végétaux en herbes et en arbres, qu'il distribue en vingt-deux classes : onze des fleurs simples, avec une ou plusieurs feuilles; trois des fleurs composées, une des apétales, une des cryptogames, une des arbustes, cinq des arbres distingués d'après leur floraison. Bien que la corolle, qui lui sert de règle, manque souvent, et que toutes ses variétés ne puissent trouver place dans les classes de Tournefort, les ordres sont cependant bien distincts, quoique les genres et les espèces soient multipliés à l'excès, et qu'il n'y soit pas assez tenu compte des étamines.

Micheli, qui fonda le jardin botanique de Florence, reconnut les fleurs et les semences des champignons.

Géologie. L'attention se porta aussi à cette époque sur l'admirable structure de l'écorce du globe terrestre, ce qui fit faire les premiers pas à la science toute nouvelle de la géologie. Quelques savants, dominés par l'idée des causes finales, pensaient que le monde avait été créé tel qu'il est, parce qu'il est adapté le mieux possible à ses habitants. Mais les observateurs devaient être frappés de ces irrégularités, de ces signes évidents d'un bouleversement, presque d'une ruine, attestant une uniformité antérieure, et de l'existence des fossiles, débris d'animaux marins, trouvés par masses dans des lieux éloignés de la mer. On recourait, pour l'explication de ces phénomènes, au déluge universel; mais cette courte période suffisait-elle pour rendre raison de la hauteur où se trouvaient quelquefois les lits de coquilles, et de leur immense quantité? Quel-

(1) *Introductio in rem herbariam*, 1690.
(2) *Institutiones rei herbariæ*, 1694 et 1700.

ques-uns allèrent même jusqu'à nier que ce fussent des animaux véritables, et voulaient n'y voir que des jeux de la nature.

Les Italiens qui s'appliquèrent les premiers à cette étude n'établirent point de théories satisfaisantes. Le jésuite allemand Athanase Kircher, érudit d'un savoir varié et original, alla jusqu'à se faire descendre dans le Vésuve. Il publia tout ce qu'il savait de géologie dans dix livres qui traitent de la croûte et de l'intérieur du globe (1), et dans deux autres qui traitent de l'alchimie et d'autres arts relatifs à la minéralogie, en semant le tout de bavardages et de fadaises. Le Danois Sténon, en se livrant à l'observation de la structure du sol toscan, fonda la cristallographie et la géologie (2). Il établit que les couches de la terre sont le dépôt d'un fluide, et qu'elles sont diverses dans leur composition; qu'elles furent horizontales pendant un certain temps; puis, qu'une secousse occasionnée par l'embrasement de vapeurs souterraines ou par l'écroulement des couches supérieures leur fit subir les inclinaisons qu'elles présentent, et donna ainsi naissance aux montagnes. Il soutint que les débris d'animaux trouvés ont réellement appartenu à des bêtes, et déduisit même de l'examen du sol toscan six mutations successives, tellement qu'il aurait été deux fois plane et sec, deux fois âpre et montueux, et deux fois couvert par les eaux. Il généralisa aussi ce fait, que plusieurs corps, et surtout les sels lorsqu'ils sont dissous, reprennent constamment leur forme.

1602-1680.

En Angleterre, Thomas Burnet, régent de Charterhouse (3), cherchant à concilier les phénomènes connus avec la Genèse mosaïque, supposa que la terre avait été créée par Dieu entièrement plane et aride, et que les eaux étaient renfermées dans la terre, jusqu'au moment où, pour produire le déluge, Dieu ouvrit les abîmes, d'où vinrent ensuite les fleuves et les mers (4); mais, plus hardi que

(1) *Mundus subterraneus*, 1662.

(2) *De solido intra solidum naturaliter contento.*

(3) *Telluris theorica sacra*, 1694.

(4) Ce songe de l'auteur anglais se trouve déjà dans François Patrizi : *Dialogo primo sulla retorica*, où il feint que cela se trouve dans les anciennes annales de l'Éthiopie, et qu'un Éthiopien le raconte en Espagne à Balthazar Castiglione, en y mêlant des étrangetés mythologiques et fantastiques :

« La terre, en s'ouvrant et en se brisant en maints endroits avec un horrible écroulement et des éclats de foudre, tomba tout entière dans ses propres cavernes au-dessous, et les remplit en s'absorbant elle-même. Il en résulta et qu'elle devint plus petite, et qu'elle s'éloigna du ciel d'un espace infini, et

raisonneur, il lâche la bride à son imagination, en même temps qu'il ignore trop les faits géologiques ; or, ceux qui le réfutèrent montrèrent qu'ils n'en savaient pas davantage. Hooke, Lister, Ray, Woodward, apportèrent dans cette étude plus de philosophie et une plus grande connaissance des phénomènes. Le premier déclara que le déluge mosaïque ne suffisait pas pour expliquer l'existence des fossiles marins, et devina ce qui paraît démontré aujourd'hui, savoir, qu'une portion de la croûte du globe dut, dans un temps quelconque, être soulevée par une force souterraine, et une autre portion déprimée (1). Lister s'aperçut que certaines couches se prolongent à de très-longues distances, et proposa de faire des cartes géologiques; Woodward eut plus de connaissance relativement aux roches stratifiées, bien que sa théorie fût aérienne aussi bien que les autres.

Leibnitz suppose dans sa *Protogea* que la terre se refroidit graduellement après une fusion ignée, et que les eaux s'amassèrent jusqu'à couvrir sa superficie; que la terre fut d'abord d'un niveau égal, mais que certaines de ses parties s'abaissèrent par l'écroulement des vastes cavernes béantes dans son sein (2). Après le cataclysme, les couches formées du sédiment des eaux se durcirent,

qu'elle s'ensevelit en elle-même avec toutes les choses qu'elle contenait. Les éléments qui se trouvèrent plus élevés furent chassés au dehors par son poids et par le resserrement des parties; et, selon que chacun d'eux était plus léger et plus pur, il vola plus haut, et se rapprocha davantage du ciel. Mais celles de leurs parties auxquelles la sortie fut fermée par les ruines qui occupèrent les cavernes demeurèrent dessous, les unes dans les mêmes cavernes qu'auparavant, les autres changeant aussi de séjour. Or il est arrivé qu'aux endroits où tomba une plus grande masse de terre, et où elle ne put être engloutie par les cavernes, elle demeura éminente; puis, foulée par son propre poids et condensée par le froid, elle est devenue montagne et rocher. Aux endroits où les énormes masses de la terre brisée s'engouffrèrent, elles laissèrent les eaux découvertes; ce qui produisit les mers, les lacs, les fleuves, les grandes et les petites îles, ainsi que les écueils disséminés dans la haute mer. Les métaux, l'or, l'argent et les autres, qui dans le premier temps étaient de très-beaux arbres et très-précieux, restèrent recouverts par la ruine, etc. » P. 6. Venise, 1562.

(1) LYELL, *Principles of geology*, t. I, p. 3.

(2) Si, au temps de Leibnitz, on n'eût pas mis en avant la théorie des soulèvements, il ne se serait pas donné la peine de la réfuter : *Ut vastissimæ Alpes et solida jam terra eruptione surrexerint, minus consentaneum puto. Scimus tamen et in illis deprehendi reliquias maris. Quum ergo alterutrum factum oporteat, credibilius multo arbitror defluxisse aquas spontaneo nisu, quam ingentem terrarum partem incredibili violentia tam alte ascendisse.* Sect. 22.

pour être ensuite recouvertes par d'autres couches provenant de nouvelles inondations. On voit combien Leibnitz approchait des théories modernes, et comment il se dégage des entraves que se donnait la science en prétendant que les jours de la création étaient des journées naturelles. Il en vient aussi à des détails concernant la formation des minéraux et des cristaux, qu'il appelle géométrie inanimée.

Les mathématiques s'étaient unies à la physique, à tel point que les progrès de l'une de ces sciences allaient de pair avec ceux de l'autre. Képler avait remarqué dans les phénomènes célestes les rapports numériques, *heureuses* découvertes auxquelles il arriva par une immense série de calculs. Ces théories faisaient sentir la nécessité d'investigations nouvelles, qui, s'appuyant sur le calcul, servirent soit à la vérification des premières, soit à l'usage pratique. Or, les calculs étaient extrêmement longs et fatigants : ainsi, par exemple, pour chaque opposition de Mars il fallait en remplir dix feuilles de papier, et Képler répétait sept fois chaque calcul. Nous avons déjà vu comment l'arithmétique logarithmique vint pourvoir à ce besoin de la science (1). Mathématiques.

On attribue à Descartes, qui mit au jour ses grandes inventions en un petit volume de cent six pages in-4° (1637), l'honneur d'avoir créé la géométrie moderne, qualifiée par l'application de l'analyse. Il partit du problème d'Apollonius et de Pappus, intitulé *Locus ad quatuor rectos :* « La position de quatre lignes droites étant donnée, déterminer un point d'où, en abaissant des perpendiculaires sur les quatre lignes, la grandeur d'une certaine combinaison complexe des rectangles produits par ces perpendiculaires puisse demeurer constante. » Ayant résolu ce problème par l'équation de deux quantités inconnues, il vit que ce principe pouvait être généralisé, au point d'en faire la base de toute la géométrie des courbes ; et comme toute courbe décrite selon une loi donnée s'exprime par une équation entre deux variables, la géométrie se trouva portée sur le terrain de l'algèbre.

Une fois sortie des étroites limites où elle était restée enfermée pendant tant de siècles, elle put s'élancer dans l'infini. Au lieu d'un petit nombre de courbes simples et particulières, elle em-

(1) *Voy.* tome XV, page 461.

jours se jettent dans l'excès, et les journalistes, qui volontiers attisent les querelles, troublèrent ce noble accord, en mettant en avant la question de priorité. Il en résulta un incendie, excité encore par l'orgueil national et par l'amour-propre de savant (1).

Les nouveaux calculs furent puissamment aidés dans leurs progrès par les problèmes, soit purement analytiques, soit mécanico-géométriques, que se proposaient tour à tour les partisans de l'un et de l'autre. Ainsi Bernoulli proposa ceux de la courbe caténaire, de la ligne tombant plus rapidement, des trajectoires orthogones, des tautochrones dans un milieu résistant. Or les solutions de ces problemes et leur priorité portaient le combat sur le terrain de la science la plus positive : conflit regrettable, quoiqu'il en résultât ou des solutions importantes, ou de meilleures méthodes à l'avantage de l'analyse nouvelle.

D'autres s'opposaient énergiquement au nouveau système, par attachement pour l'ancien, et s'efforçaient de faire ressortir les cas partiels où il conduisait à des résultats inexacts. Les Bernoulli s'appliquèrent à étendre les idées de Leibnitz ; mais ce fut un triomphe lorsque le marquis de l'Hospital publia en 1690 l'*Analyse des infiniment petits.*

Ainsi lorsque Descartes avait ramené la géométrie dans les domaines du calcul, on possédait désormais le moyen de considérer les fonctions de tout genre de manière à rechercher par le calcul toutes leurs formes et toutes leurs modifications ; méthode qui, consacrée ensuite sous le nom de *méthode différentielle*, est, à celles qui l'avaient précédée, comme la vapeur aux autres forces motrices.

Physique. C'étaient là aussi des secours pour la physique, déjà si glorieusement poussée dans la voie du progrès. La science du mouvement

(1) Parmi ceux qui prirent parti dans la querelle entre Newton et Leibnitz, se trouva l'abbé Conti, de Padoue, l'un de ces esprits étendus qui, pour trop embrasser, ne terminent rien. Il était en Angleterre quand Leibnitz lui adressa une lettre où il l'accusait de partialité, le jugement porté par la Société royale de Londres. L'abbé Conti montra la lettre à Newton, qui déclara consentir à ce qu'il examinât de nouveau la question. Mais en compulsant les pièces du procès il en trouva quelques-unes qui, pour l'antériorité, éloignaient de Newton tout soupçon de plagiat. Il mécontenta par là Leibnitz; et il mécontenta Newton, en donnant à connaître que tout ce jugement académique avait été rendu sous sa direction ; qu'il avait lui-même trié les lettres qu'il convenait de publier dans le *Commercium epistolicum*, et qu'il y avait apposé lui-même les notes.

des eaux fut créée par le père Castelli, de Brescia. Elle dut beaucoup encore à Dominique Guglielmini, de Bologne, à qui son *Traité physico-mathématique sur la nature des fleuves* valut la surintendance générale des eaux du Bolonais, et la chaire d'hygrométrie, fondée exprès pour lui. 1655-1710.

Le jésuite François Lana-Terzi, de Brescia, se livrait par goût à l'étude des sciences naturelles, mais en s'occupant plutôt d'étudier des bizarreries que de fonder une science. Sa santé délicate l'ayant fait renoncer à l'enseignement des mathématiques, il examina la constitution des montagnes de son pays (1), ainsi que la cristallisation, matières où il s'appuya sur des théories qu'on a depuis abandonnées. Il fonda dans sa ville natale l'académie des *Filoesotici,* et proposa plusieurs choses nouvelles dans le *Magisterium naturæ,* telles que d'enseigner, par exemple, à parler et à écrire aux sourds et aux aveugles de naissance; de faire des horloges perpétuelles et des automates; d'extraire la racine carrée d'un nombre par le seul moyen d'une addition et d'une soustraction, sans compter une infinité de secrets plus séduisants que fondés. Il imagina aussi un ballon aérostatique fait de lames de métal, et allégé par l'extraction de l'air; il se plaint de ne pas avoir les moyens d'exécuter cette expérience et d'autres encore. De même qu'il devança en cela Montgolfier, il devança aussi l'Anglais Tull dans l'invention d'un semeur.

Le père Thomas Ceva, de Milan, poëte et mathématicien, trouva l'instrument pour la trisection de l'angle.

Guillaume Amontons, de Paris, l'une des lumières de l'Académie des sciences, améliora par ses expériences l'invention des thermomètres, des baromètres et des hygromètres; il donna une théorie des frottements, et fit une horloge pour les bâtiments. La construction des bâtiments, des charrues, des presses d'imprimerie, et les machines en général furent l'objet de sa principale étude, dans laquelle il était dirigé par son désir de trouver le mouvement perpétuel. Mécanique.

Huyghens démontra le premier la relation entre la longueur du pendule et le temps des vibrations. En cherchant dans quelle courbe un corps suspendu rendrait les vibrations des arcs égales, il détermina la cycloïde, et en forma un pendule destiné à produire, même dans les grands arcs, des mouvements isochrones. On lui Huyghens. 1629-1695.

(1) *Saggio della storia naturale della provincia di Brescia.*

doit, ou du moins à ses expériences, la découverte du centre d'oscillation, qui eut part aux plus larges spéculations de la mécanique analytique. Un corps sollicité par des forces qui tendent à des points divers fut aussi l'objet de ses observations.

1668. Quand la Société royale appela l'attention de ses membres sur la collision des corps, Huyghens, Wallis et Wren en déterminèrent les lois, c'est-à-dire l'égalité d'action et de variation, en établissant que la même force communique la vitesse en raison inverse de la masse des corps.

Leibnitz apporta une grande assistance à la mécanique théorique en introduisant le principe de la *raison suffisante*, quoiqu'il le décréditât en l'exagérant, et celui de la *loi de continuité*, par laquelle rien ne passe d'un état à un autre sans traverser tous les états intermédiaires. Enfin il affirma que la force d'un corps en mouvement n'est pas proportionnelle à sa vitesse, mais au carré de cette vitesse. Une vive contradiction s'éleva à ce sujet; or, bien que la différence parût énorme, le résultat était en effet le même, puisque la différence consistait uniquement en ce que les uns recherchaient le temps, et les autres l'espace.

Leibnitz avait appelé *force morte* la simple pression, et *force vive* la force en mouvement. Jean Bernoulli en déduisit la *conservation des forces vives*, c'est-à-dire la permanence, durant chaque changement graduel, de tout système de corps connexes dans l'ensemble des produits de leurs masses par carrés de la vitesse; théorème qui abrége la solution de beaucoup de problèmes, et que Daniel Bernoulli prit pour base de son *hydrodynamique*.

Optique. Dans l'optique, le Hollandais Willebrod Snell réussit là où avaient échoué l'Arabe Al-Hazen, le Polonais Vitellion, et Képler. Il trouva la loi de réfraction, qui réunit la déviation du rayon réfracté à la perpendiculaire et à l'angle d'incidence, dans le rapport d'une raison constante entre les sinus des angles formés par les rayons incidents et réfractés. Snell n'ayant pas exprimé sa découverte dans le langage clair de la trigonométrie, Descartes put se l'attribuer dans sa *Dioptrique* (1637), en déduisant toutefois la loi de l'hypothèse arbitraire que la lumière procède avec d'autant plus de rapidité que les milieux sont plus denses.

Il fut combattu en cela par Fermat, qui s'appuyait aussi sur une hypothèse, celle de l'action minime, que les recherches subsé-

quentes sont venues confirmer. Soutenant donc que la lumière est retardée par la densité des milieux, il en déduisit que la réfraction est réglée par la loi des sinus.

Le Danois Érasme Bartolinus remarqua qu'un petit corps observé à travers un cristal de spath d'Irlande paraissait double : Huyghens, ayant étudié ce fait, détermina les lois de la double réfraction (1). Il avait publié la belle théorie de la lumière (2), pour expliquer les simples phénomènes d'optique alors connus ; mais elle put ensuite, dans la main des philosophes subséquents, suffire à l'explication des phénomènes les plus compliqués. Il supposait un éther inconcevablement subtil, répandu dans tout l'espace et dans tous les corps, plus condensé dans les plus denses. Les ondulations excitées dans cet éther se propagent dans des directions diverses, selon l'impulsion originairement communiquée par une certaine action des corps lumineux. Ces ondulations propagées du centre à la sphère, comme dans l'eau que frappe une pierre, font éprouver à nos yeux, en y arrivant, la sensation de la vue. Il lui fut facile d'expliquer la réflexion et la réfraction tant ordinaire que double, et la raison constante entre les angles d'incidence et de réfraction dans le même milieu. Les faits devaient confirmer cette hypothèse ; mais elle restera incomplète tant qu'on n'expliquera pas pourquoi les ondulations du fluide lumineux sont sphéroïdales dans le cas des cristaux, et sphériques dans les autres cas.

Le jésuite François-Marie Grimaldi publia à Bologne en 1665 différents cas optiques de grande importance, entre autres celui de l'inflexion de la lumière, et la double réfraction produite par le rayon solaire tombant sur le prisme. La curiosité ne s'arrêta pas sur ce problème ; et lui-même l'expliquait à l'aide d'une condensation et d'une expansion alternative, au lieu d'en déduire la réfrangibilité de la lumière.

Vingt-six ans avant que parût l'optique de Newton, Joseph-Antoine Barbari, de Savignano, publia *l'Arc-en-ciel, œuvre physico-mathématique* (Bologne, 1678). Après avoir expliqué clairement l'opinion d'Aristote à cet égard, et l'avoir déclarée insuffisante, il entreprend d'examiner : 1° les couleurs du premier arc-en-ciel et

(1) Cette observation a produit, de nos jours, la magnifique découverte de la polarisation de la lumière.

(2) *Traité de la lumière*, 1690.

celles du second, dans lequel elles se trouvent entièrement renversées; 2° la figure constante et parfaitement circulaire des deux arcs-en-ciel, et leur position par rapport au soleil; 3° comment la partie visible de cet arc devient plus grande, selon que le soleil est plus élevé sur l'horizon. Il soutient que la nuée ne suffit pas pour produire l'arc-en-ciel tant qu'elle reste à l'état de nuage, mais qu'il est nécessaire que, se résolvant en gouttes très-menues, elle soit frappée de face par le soleil : or, il le prouve par l'effet des pluies artificielles et des cascades, ainsi que par la sphère de cristal pleine d'eau exposée au soleil, dans laquelle on voit distinctement les couleurs de l'iris jusqu'à la déclinaison du 42° du rayon visuel sur la ligne qui passe par le centre solaire, tandis qu'elles apparaissent en sens inverse à l'inclinaison du 52°. Il expose tout cela en faisant grand emploi de la géométrie et de la trigonométrie, en indiquant très-clairement (p. XXVIII, XXIX) la réfraction, ainsi que la manière dont naissent les couleurs, de l'inclinaison diverse qu'elle fait prendre aux rayons. Si cet ouvrage n'est pas connu des étrangers, la faute en est aux Italiens eux-mêmes, attendu qu'il n'a été mentionné que par un très-petit nombre de leurs écrivains. Son auteur mourut en odeur de sainteté.

Astronomie. Les persécutions ne retardèrent pas le triomphe du vrai système du monde. Bien que certaines personnes se considérassent encore comme obligées à quelques ménagements envers l'opinion que l'on croyait conforme aux sentiments de l'Église, quelques-unes pliaient, dans ce but, le fait à l'Écriture, comme Tycho-Brahé; d'autres; l'Écriture au fait, comme Foscarini. Le jésuite Jean-Baptiste Riccioli, de Ferrare, recueillit dans son *Almageste* tout ce qu'avaient pensé les astronomes jusqu'à son temps, et prétendit donner un nouveau système qui ne pût point heurter les préjugés : or il ne fait pas même mention des lois de Képler.

Un autre jésuite, Honoré Fabre, Français, grand pénitencier à Rome, déclara que, le mouvement de la terre une fois démontré, l'Église aurait à s'expliquer sur la manière dont il faudrait entendre au figuré les passages de l'Écriture. C'en fut assez pour que le saint office lui intentât un procès, par suite duquel il fut retenu cinquante jours en prison.

Descartes, après avoir ramené la géométrie nouvelle à une grande généralité, se mit à croire que le système du monde et la philoso-

phie de la mécanique pouvaient aussi se construire sur une théorie déduite d'un petit nombre d'axiomes présupposés. Or, il se figura les trouver dans quelques idées métaphysiques de la Divinité, dont il tirait, par voie de déduction, les lois de la nature, et le motif pour lequel les choses sont constituées comme nous les voyons. Mais en même temps qu'il prétendait, par un enchaînement de conséquences, déterminer les modifications possibles des agents matériels, il semble qu'il se contredit en acceptant l'expérience et l'induction, quoique ce ne fût en réalité que comme auxiliaires subordonnés à ses théories. Il fut toutefois le premier à tenter d'expliquer et de relier l'un à l'autre tous les mouvements planétaires, à l'aide de principes physiques qui, tout en renfermant des suppositions gratuites, ne manquaient pas de caractère philosophique.

Après avoir posé les idées du mouvement de la matière et de ses attributs, c'est-à-dire l'étendue, l'impénétrabilité et l'inertie, il essayait de raisonner sur ces bases à priori. L'espace est rempli par la matière, dont toutes les parties sont douées de mouvement dans des directions infiniment variées; et de leurs combinaisons naissent un mouvement circulaire et la force centrifuge; de telle sorte que la matière vient à se distribuer en une infinité de tourbillons qui se limitent et se circonscrivent tour à tour. En petit, la matière la plus subtile constitue le tourbillon dans lequel se balancent les corps les plus denses; et ainsi de suite, par gradation, la terre et les planètes sont les centres d'un tourbillon où la matière subtile est pressée vers le milieu, tandis que la force centrifuge l'en repousse; puis ces planètes mêmes sont emportées circulairement dans le grand tourbillon du système solaire avec la même tendance.

Képler avait déjà découvert ses lois, avec lesquelles le système de Descartes n'offrait aucune conformité, en même temps qu'il n'expliquait que la circularité des orbites, quand précisément il était démontré qu'il n'existe point de cercles. Mais, bien que fondée sur des postulats imaginaires et qui n'expliquent pas les faits, cette hypothèse fut accueillie avec idolâtrie, attendu qu'elle parlait à l'imagination et aux sens. Chacun ayant vu les effets du tourbillon dans l'air ou dans l'eau, pouvait, par suite, s'en figurer autant dans le mouvement des planètes à l'entour du soleil. Cette idée de rattacher immédiatement la nature à la Divinité sourit aux gens pieux; elle parut opportune dans les écoles pour rem-

placer le système décousu d'Aristote, d'autant plus que le ton métaphysique des spéculations cartésiennes entretenait les discussions scolastiques.

Gassendi, sectateur de Galilée, soutint le système de Copernic, et démontra l'analogie qui existe entre les lois du mouvement établies par les mécaniciens, et celles du mouvement de la terre. Il
1631. observa le premier le passage d'une planète sur le soleil, celui de Mercure; Képler, qui l'avait prédit, mourut avant que ce fait fût venu vérifier l'ellipticité des orbites; puis on put examiner en 1639 un passage de Vénus.

Les lois de Képler s'accréditaient ainsi parmi les astronomes, qui, tout en adoptant les orbites elliptiques, essayaient de rapporter le mouvement à quelque centre; car ils n'avaient pas encore suffisamment compris Képler pour voir que la loi qu'il avait découverte était véritablement celle de leur nature, savoir, un mouvement à l'entour du foyer dans lequel est placé le soleil; mouvement uniforme non pas en vélocité linéaire, mais dans les aires des secteurs sur lesquels passe le rayon.

On avançait néanmoins dans la connaissance du ciel, grâce aux progrès des mathématiques et de la mécanique. Huyghens, qui s'occupait avec un soin extrême des télescopes, en construisait d'une longueur démesurée, et y employait des verres objectifs ayant jusqu'à cent trente pieds de longueur focale (1); or, la dimension ainsi accrue, outre qu'il en résulte un agrandissement plus considérable, diminue l'inconvénient des diverses nuances dont la décomposition de la couleur entoure l'image. Huyghens en adaptant le micromètre au télescope, et Picard en substituant aux simples niveaux le télescope à cadran, munirent l'œil de l'observateur pour de nouvelles découvertes; et le premier donna en outre des chronomètres d'une extrême exactitude. On put, en modifiant le principe théorique sur lequel est fondé le télescope à réfraction, inventer le télescope à réflexion, qui peut-être est encore plus simple; mais il exigeait d'autres combinaisons encore
1663. pour être réduit en pratique, et c'est ce à quoi parvint Jacques Grégory, dont les recherches furent d'un grand secours à l'optique.

Le Danois Olaüs Rœmer paraît avoir eu, vers 1690, la première idée de l'instrument des passages.

(1) On dit que le Français Auzout, son contemporain, en fit de six cents pieds.

Huyghens découvrit que l'apparence anomale de Saturne venait d'un anneau dont il est entouré.

Liouville avait découvert, dès 1619, la précession des équinoxes; Jean Bayer, d'Augsbourg, avait donné un nom à chaque étoile, en les distinguant à l'aide de lettres grecques ou latines; Mercator, dans ses *Institutions anatomiques* (1676), employa le calcul décimal.

Jean Hévélius, de Dantzick, dessina la surface de la lune; et outre la libration de cette planète en latitude, observée par Galilée, il en trouva une en longitude.

Ce fut un grand avantage pour la science que la fondation d'observatoires, dont la dépense est au-dessus des moyens d'un particulier, et qui rassemblent une série de faits auxquels ne suffit pas la vie d'un particulier. Ces établissements furent placés dans les attributions d'un officier public, lorsque l'exactitude des observations astronomiques devint une chose importante. Celui que Tycho-Brahé avait fait construire fut malheureusement abandonné; mais l'observatoire national de Paris fut fondé en 1667, celui de Greenwich en 1675; et, malgré les inconvénients du climat, il fournit plus d'observations systématiques que tout le reste de l'Europe ensemble. Jean Flamsteed, auteur de deux ouvrages sur l'*Équation du temps* et sur la *Théorie lunaire*, ayant été nommé pour en prendre la direction, s'y appliqua avec assiduité, et rédigea un *Atlas céleste* meilleur que celui de Bayer, et où il détermine la position de trois mille étoiles, et notamment de celles du zodiaque.

Halley lui ayant succédé, y introduisit plusieurs améliorations pratiques, et suggéra des perfectionnements aux tables de la lune. Il fit, concernant cette planète, une découverte extrêmement importante, car jusque-là on avait cru que les mouvements des planètes étaient uniformes, et il trouva que dans la lune ils étaient tant soit peu accélérés. En observant le phénomène rare du passage de Mercure sur le soleil, il eut l'heureuse idée d'en profiter pour déterminer les parallaxes des planètes. Jeune encore, il resta une année à Sainte-Hélène; et, malgré les incommodités du climat, il passa en revue les astres de l'hémisphère méridional. De retour en Angleterre, il repartit immédiatement pour Dantzick, afin de s'entretenir de sa découverte avec Hévélius. Il y arriva le 26 mai 1679, et, sans perdre le temps en saluts et en conversation, ils se mirent à observer ensemble, comme des gens qui se connaissent

Halley. 1656-1742.

depuis longtemps. C'est qu'ils s'étaient rencontrés en effet dans cette patrie commune vers laquelle tous deux dirigeaient leurs regards.

Newton. 1642-1727. Isaac Newton, le plus grand nom de ce siècle, comme Galilée l'avait été du précédent, recueillit et fit mûrir les résultats des progrès antérieurs à sa venue. Il naquit à Woolsthorpe, le jour où mourait l'illustre Florentin; et dès son enfance il s'appliquait à améliorer les instruments qui servaient à ses jeux. Il fut mis ensuite successivement aux éléments d'Euclide, à la géométrie de Descartes, à l'arithmétique des infinis de Wallis, à l'optique de Képler; mais il sut dans ces études employer l'uniformité de méthode, dont manquaient ces matériaux précieux. Sa renommée ayant bientôt grandi, il fut nommé président de l'Académie royale, et inspecteur suprême des monnaies. Doué d'un tempérament très-doux et d'une âme calme, il poussa sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, malgré ses occupations immenses et variées, entouré de la gloire la plus étendue; enfin il fut enseveli à côté des rois, dans l'abbaye de Westminster.

Newton apporta des innovations dans la mécanique, l'optique, l'astronomie, et porta à un point différent de celui où il les avait trouvées toutes les sciences auxquelles il toucha. Il multiplia les expériences en chimie, et indiqua peut-être avant tout autre l'attraction élective; mais il médita principalement sur la chaleur et sur les variétés de température produites par le changement des corps en solide, en liquide ou en gaz; ce qui lui permit d'assigner des termes fixes à l'échelle du thermomètre. Il donna ainsi une base aux deux divisions capitales de la chimie, en établissant une gradation méthodique du thermomètre, de manière à pouvoir comparer les observations faites en quelque lieu que ce soit, et en indiquant la nature de l'affinité, consistant dans l'attraction réciproque des molécules; ce qui repoussait bien loin les hypothèses gratuites de points, d'anneaux, de crochets, à l'aide desquels on croyait que les éléments se tenaient entre eux.

En portant dans l'optique une attention scrupuleuse sur le prisme et sur les effets des cristaux lenticulaires, il arriva à conclure que la lumière du soleil n'est pas homogène, mais composée d'une infinité de rayons primitifs diversement réfrangibles; réfrangibilité inhérente au rayon lui-même, à quelque modification qu'il soit soumis (1). Il découvrit aussi la réflexibilité de la lumière, ce

(1) Guillaume Herschell démontra, et H. Engelfield vérifia ensuite, qu'il existe

qui fait que les rayons plus ou moins réfrangibles sont aussi plus ou moins réflexibles, et prêtent aux objets des couleurs diverses, selon le différent degré d'où ils sont réfléchis. Il reconnut ainsi la diffraction ou inflexion de la lumière, déjà découverte par Grimaldi (1).

La nature de la lumière une fois connue, Newton se livra à des applications pratiques. Afin d'éviter les aberrations produites par la réfraction, il forma des télescopes à réflexion (2), dont le perfectionnement ne devait point avoir de limites; et il améliora tellement la construction de Grégory, que son télescope, dont la longueur n'était que de six pouces, faisait voir l'objet plus grand et plus distinct que celui de six pieds.

Il construisit un microscope sur un principe analogue, et exposa les diverses expériences de la composition et de la recomposition de la lumière. Il scruta aussi avec une délicatesse inexprimable les couleurs présentées par des couches extrêmement minces d'air ou de liquide, et il en forma l'*échelle* qui porte son nom. Il donna aussi l'explication véritable de l'arc-en-ciel. Pour résoudre le problème si difficile de la vision, il suppose que les objets lumineux dardent en tous sens des parcelles imperceptibles, soumises à l'attraction et à la répulsion, tellement que les phénomènes de la lumière peuvent s'expliquer par les lois dynamiques. Huyghens, qui supposait au contraire la lumière produite comme le son, par un mouvement de vibration communiqué par le corps lumineux à un fluide très-élastique, n'avait pu rendre raison de la formation des couleurs dans la réfraction ordinaire de la lumière au moyen du

dans un rayon solaire des rayons de chaleur qui ne sont pas lumineux, et des rayons lumineux qui ne donnent pas de chaleur.

(1) La théorie des ondulations ou vibrations, qui prévaut aujourd'hui, ne fut pas néanmoins désapprouvée par Newton. Dans une de ses lettres à Boyle, insérée en 1822 dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, il admet la propagation de la lumière moyennant les vibrations de l'éther préexistant, et répandu partout; il croit même que l'existence de cet éther peut donner aussi l'explication des phénomènes de la pesanteur ou de l'attraction.

(2) Newton crut que l'on ne pourrait jamais éviter les couleurs prismatiques dans le télescope à réfraction; mais ce fut une des choses, en petit nombre, sur lesquelles il se trompa; car, à la suite des raisonnements du Suédois Klingestiern, Dollond inventa un verre particulier (*flintglass*), à l'aide duquel on empêche la dispersion, sans nuire à la réfraction. Il en est résulté que les télescopes à réfraction se sont tellement perfectionnés, qu'on abandonne tout à fait aujourd'hui ceux à réflexion.

prisme. En un mot, Newton soumit à l'examen expérimental une classe entière de phénomènes qui jusque-là n'avaient été observés qu'à titre de simple curiosité; et il n'y eut guère de progrès à cet égard jusqu'à Wollaston.

Newton apporta aussi de grandes améliorations dans la mécanique et la dynamique. Wallis (1669) avait établi un système complet de statistique sur le principe de Stéven et de Galilée, savoir, que l'équilibre a lieu toutes les fois qu'il y a égalité dans les sommes des *moments*, c'est-à-dire dans le produit de la force et de la pesanteur par la vitesse du point où elle est appliquée. Varignon déduisit, dans le *Projet d'une mécanique nouvelle* (1687), toute la théorie de l'équilibre de l'unique principe de la composition des forces. Mais les *Principes* de Newton (1), qui réduit à la géométrie pure les trois *lois du mouvement*, et mesure l'action mécanique par les effets qu'elle produit, amenèrent une révolution complète. Tous les mouvements célestes y dérivent de cette simple loi, que chaque parcelle de matière attire toutes les autres avec une force proportionnelle au produit de leurs masses, et inverse du carré des distances mutuelles, ce qui donne l'explication de toutes les perturbations. Un corps qui, par une force impulsive, continuerait à se mouvoir uniformément en ligne droite, si une autre force opère sur ce corps dans une tendance inclinée sur la première, devra se mouvoir par la résultante que déterminera la diagonale du parallélogramme, dont les deux côtés représentent les deux forces. Newton fonde sur ce simple principe sa théorie des forces centrales, qui fait concevoir exactement le mouvement à l'entour d'un centre. Richement doué sous le rapport de l'invention géométrique, il arriva à mettre en évidence ce théorème insigne, qu'un « corps lancé en ligne droite et soumis à l'action d'une force centrale tournoiera dans quelqu'une des sections coniques, lorsque la force varie en raison inverse du carré de la distance du foyer. »

L'immense puissance de son intelligence lui fit trouver les conséquences mathématiques dans les différents cas. Déjà Képler avait donné les trois grandes lois inductives du mouvement céleste, et hasardé l'hypothèse que le soleil attirait les corps qui se trouvaient dans sa sphère d'action avec une force qui s'atténuait à proportion de la distance, et en outre que la lumière diminue d'in-

(1) *Philosophiæ naturalis principia mathematica.*

tensité comme les carrés des distances. Bouillaud observa aussi, après avoir introduit les orbites elliptiques dans son système astronomique, que « si l'attraction existe, elle diminue comme le carré des distances. » Borelli soutient plus clairement (*Sur les satellites de Jupiter*, 1666) que toutes les planètes se meuvent à l'entour du soleil selon une loi générale, et de même les satellites autour des planètes; et que cette force, dont le soleil est l'unique source, les retient de telle sorte que ces astres ne peuvent s'écarter de leur centre d'action.

Hooke, qui avait tenté de mesurer les variations de la gravité à l'aide des pendules, voulut donner un système du monde fondé sur trois suppositions : 1° que tous les corps célestes gravitent vers les centres, en attirant non-seulement leurs parties propres, mais aussi les autres corps célestes, dans la sphère de leur activité; 2° que tous les corps en mouvement simple le continueront en ligne droite, tant que l'autre force ne les fera pas dériver par une courbe composée; 3° que les forces sont d'autant plus puissantes que le corps attiré est plus voisin de leur centre. Il invitait à examiner ces hypothèses, pour trouver la loi véritable à l'aide de laquelle les astronomes expliqueraient les mouvements célestes.

La route se trouvait ainsi frayée pour arriver à la découverte de la gravitation et à ses lois. Mais il paraît que Newton y parvint par une autre voie.

Les corps tendent à se mouvoir en ligne droite; une force extérieure peut seule les maintenir dans un mouvement circulaire : si donc les planètes, en tournant avec une extrême rapidité autour du soleil, ne s'élancent pas par la tangente de leur courbe, il faut dire qu'elles en sont empêchées par une force quelconque. On 1666.
connaît l'anecdote de la pomme qui tomba sur la tête de Newton dans un jardin où il se reposait, et qui le fit réfléchir au point de savoir si jamais la lune aurait pu tomber ainsi. En comparant les lois de la chute des corps graves, établies par Galilée, avec celle en vertu de laquelle les planètes étaient maintenues dans leur révolution à l'entour du soleil, il affirma qu'elles tendaient à tomber en cet astre par une force égale à celle qui les en repoussait en ligne droite.

Cette loi de mouvement centripète et centrifuge n'est pas limitée à notre système solaire : ce système est aussi attiré dans son ensemble par le système des étoiles, et les corps célestes s'attirent l'un l'au-

tre, toujours en proportion des masses et en proportion inverse des carrés des distances.

Newton put alors expliquer un grand nombre de phénomènes étonnants : il démontra que les aberrations de la lune et les irrégularités apparentes des autres planètes naissaient naturellement des lois de la gravitation; qu'il en était de même de la nutation de la terre, de sa forme sphéroïdale, de la précession des équinoxes, du flux et du reflux.

L'apparence et les mouvements des comètes étaient considérés comme anomaux. Le Napolitain Alphonse Borelli fut le premier qui soumit leur cours au calcul. Dans une lettre au père Étienne de Angeli, professeur de mathématiques à l'école de Padoue, sur la comète de septembre 1664, il démontrait qu'il était impossible d'en représenter le mouvement, soit avec le système de Tycho-Brahé, soit avec celui de Ptolémée, mais seulement avec celui de Pythagore; qu'il avait compris, à l'aide du calcul, que les comètes décrivent une parabole autour du soleil, et que si l'on pouvait l'observer longtemps, on trouverait une orbite elliptique. Il répète dans une autre lettre au grand-duc, du 4 mai 1665, qu'il ne peut croire que la marche des comètes soit rectiligne, mais qu'elles suivent une courbe semblable à la parabole (1). Nous n'avons pas les démonstrations qu'il promet; mais Newton n'en est pas moins devancé ici de trois lustres, et ce qui apparaissait confusément à Dörfel est exprimé clairement.

Hévélius avait aussi établi déjà que le mouvement des comètes est plus courbe dans certaines parties que dans d'autres, selon une parabole ayant son sommet au point où elles s'approchent davantage du soleil. Newton ne vit là qu'un nouveau cas de la loi de gravitation, cette force qui provient de la force même des projections originaires.

C'est ainsi que se rattachaient à son principe toutes les découvertes antérieures, les phénomènes du ciel avec les lois dynamiques, les théorèmes géométriques avec les hypothèses hasardées. Il termine par un hymne à la cause première, en déduisant les preuves de son existence et de sa perfection des lois admirables qui régissent les phénomènes naturels.

L'attachement au cartésianisme, cette masse de vérités si dif-

(1) ZACH, *Zeitschrift für Astronomie*, t. VIII, p. 379, année 1827.

férentes de ce qu'on avait enseigné jusqu'alors, l'impossibilité de les démontrer à l'aide des anciennes méthodes d'investigation mathématique, furent autant d'obstacles à la théorie de l'attraction. Sa clarté et sa simplicité même lui rendaient défavorables ceux qui ne concevaient la philosophie que comme difficile pour l'intelligence.

Newton faisait ou paraissait faire si peu de cas des mathématiques et de ses propres découvertes, qu'il regrettait d'avoir compromis pour elles sa tranquillité. Il ne publia aucun de ses écrits de sa libre volonté, mais parce qu'il y fut poussé, et pour empêcher les plagiats. Il refusa à plusieurs reprises, soit de combattre les opposants, soit d'éclaircir les doutes : *Je ne sais,* disait-il, *ce que le monde pensera de mes travaux; mais il me paraît ressembler à un enfant qui trouve en s'amusant sur le rivage tantôt une petite pierre, tantôt une coquille plus belles que celles qui ont été trouvées par ses compagnons, pendant qu'il a devant lui tout un immense océan de vérités non encore découvertes.*

Calculer et méditer, telle était sa vie. Quelqu'un lui demandait comment il était parvenu à de si admirables découvertes : *En y pensant toujours,* répondit-il. Parfois il lui arrivait de se mettre sur son séant dans son lit pour s'habiller; et la méditation s'emparant soudain de lui, il restait ainsi absorbé des heures entières. D'autres fois il oubliait de manger, et les habitudes ordinaires de la vie se trouvaient sans liaison avec ses pensées. Il écrivait à Bentley : *Si j'ai rendu quelques services au public, ils ne sont dus qu'à la persévérance et à une méditation patiente.* Il dit, dans la préface de ses *Principes : Toute la difficulté de la philosophie consiste à rechercher derrière les phénomènes du mouvement les forces de la nature, et à démontrer derrière celles-ci les autres phénomènes.*

Il n'eut dans les mathématiques abstraites d'autre rival que Leibnitz. Sa patience industrieuse le porta à inventer dans ses expériences des méthodes sans exemple jusque-là, pour rechercher les effets de causes dont il reconnaissait l'action. Esprit extrêmement vaste, il embrassait les rapports les plus éloignés, et rassemblait dans d'immenses théories les éléments épars de la vérité. Lui aussi sentait l'utilité des hypothèses pour expliquer les faits; mais il voulait pour cela que l'on eût soin d'abord que l'objet pris comme cause ne fût pas lui-même hypothétique, et qu'il existât

en réalité; deuxièmement, qu'il fût apte à produire les faits que l'on voulait expliquer par son moyen.

L'histoire et la chronologie, à laquelle il tenta d'appliquer les vérités astronomiques, lui servaient de distraction, disait-il, à ses nombreuses études. Ce mot de lui, *O physique, sauve-moi de la métaphysique!* semblerait indiquer un sensualiste pur, quand au contraire il n'échappa point à la manie théologique de son siècle, se complaisant à ce qu'il appelait des *fantaisies mystiques;* il écrivit même de nombreuses dissertations sur la théologie, et troubla la lumière qui l'éclairait en voulant la porter au milieu des ténèbres de l'*Apocalypse,* matière sur laquelle Napier avait aussi débité des fadaises.

Les Cassini. Nous ne quitterons pas l'astronomie sans avoir payé un juste tribut d'éloges à une illustre famille italienne. Jean-Dominique Cassini, né de parents riches, dans le comté de Nice, fut élevé par les jésuites. Il s'appliqua secrètement à l'astrologie, qui lui inspira le goût de l'astronomie; et à vingt-cinq ans il professait déjà cette science à Bologne, où il avait succédé à Cavalieri. Il se fit d'abord connaître par l'examen de la comète de 1652, genre d'étude estimé alors, et dont la valeur est déchue aujourd'hui. Il résolut le problème où avaient échoué Képler et Bouillaud : « Deux intervalles étant donnés entre les positions vraie et moyenne d'une planète, déterminer géométriquement son apogée et son excentricité. » Il détermina, au moyen des taches, la rotation de diverses planètes sur leurs axes, améliora les tables de réfraction, construisit le célèbre méridien de Saint-Pétrone, un des plus grands instruments d'astronomie qui existent, afin de s'en servir pour préciser la loi des déplacements diurnes du soleil. Cassini s'appliqua à cette étude pour vérifier un point fondamental de la théorie de Képler, savoir, que la terre ralentit sa marche quand elle est plus éloignée du soleil, et l'accélère quand elle en est plus voisine; et il y réussit. Il constata pareillement l'importante loi des réfractions indiquée par Tycho-Brahé, qui néanmoins pensait qu'elle cessait dès que l'astre s'élevait au delà de 45° au-dessus de l'horizon; tandis que Cassini démontra que cette loi n'était interrompue à aucune hauteur. Les mesures les plus délicates devinrent ainsi du domaine de l'astronomie; et les tables du soleil, qu'il intitula, pour suivre la mode, *Oracle d'Apollon*, parurent un prodige.

Il commença, en 1663, ses études sur Jupiter, dont il détermina

la rotation, et les ombres que ses satellites y jettent en passant entre cet astre et le soleil ; il en donna, en 1668, les éphémérides, qui sont admirables pour l'époque où elles parurent. Ainsi se complétait la découverte de Galilée ; les navigateurs avaient un moyen de connaître les longitudes, et le spectacle d'un autre système planétaire, représentant le nôtre en petit, confirmait l'enseignement de Pythagore et de Copernic, en donnant une nouvelle preuve des lois qui avaient été assignées aux mouvements de la terre.

Cassini, ayant été chargé de déterminer les confins entre la Toscane et l'État pontifical, étudia avec Viviani le cours du Pô et celui de la Chiana, les gisements des Apennins et les coquillages fossiles qui s'y trouvent : il signala clairement dans cette étude les puits jaillissants, déjà connus alors dans le Modénois, et donnés aujourd'hui comme une nouveauté sous le nom de *puits artésiens*.

Le pape, en récompense de ses services, le nomma inspecteur des eaux ; l'Académie des sciences de Paris se l'associa comme correspondant; puis, appelé en France par Louis XIV, « comme Sosigène d'Égypte l'avait été à Rome par Jules César (1), » il se rendit dans ce royaume, où il fut naturalisé. Les honneurs qu'on lui prodigua ne firent que le stimuler à s'en rendre plus digne. Il fut avec Picard l'un des principaux promoteurs du voyage à Cayenne, pour observer la parallaxe de Mars, alors très-voisin de la terre. On fixa dans cette occasion la valeur précise de la parallaxe du soleil, qui se trouva être précisément de dix secondes, comme Cassini l'avait conjecturé ; on reconnut aussi mathématiquement la distance du soleil à la terre, et, en conséquence, les véritables dimensions de notre système planétaire, que Képler avait crues bien moindres qu'elles ne le sont en réalité. On découvrit aussi que la pesanteur diminue en allant vers l'équateur ; ce qui conduisait à trouver la véritable forme de la terre.

Ces mérites appartiennent à d'autres. Mais pendant ce temps Cassini méditait sur la lumière zodiacale, indiquée d'une manière fugitive par Képler ; et il établit que le soleil est entouré d'une espèce de nébuleuses qui se prolongent dans le sens de son équateur jusqu'au delà de Vénus. Du moment où Huyghens eut découvert le premier satellite de Saturne, il en observa quatre autres, aux-

(1) FONTENELLE.

quels il se hâta de donner le nom du grand roi, sans avoir aperçu les deux autres qui s'offrirent plus tard aux regards d'Herschell, en 1789. Il fit connaître la libration de la lune, et perfectionna, s'il ne le trouva, le moyen de calculer pour tous les pays les éclipses de soleil par la projection de l'ombre de la lune sur le disque de la terre, et de s'en servir pour déterminer les longitudes terrestres.

En conséquence, quoique Cassini n'ait fait aucune découverte capitale, la nature des siennes popularisa son nom, à tel point qu'il fut considéré par beaucoup de personnes comme le créateur de l'astronomie en France, par tous comme un des ornements les plus remarquables du trône de Louis XIV.

1677-1756. Le génie de l'astronomie parut héréditaire dans sa famille. Jacques, son fils, agrégé dès l'âge de dix-sept ans à l'Académie des sciences, et dès dix-neuf à celle de Londres, parcourut l'Europe; puis, à son retour, il s'unit à son père pour exécuter le célèbre méridien de l'observatoire de Paris, commencé par Picard en 1669, et qui fut poussé alors jusqu'au Roussillon et à Dunkerque. Mais, dans cette mesure, il se trouva que la valeur moyenne des six degrés et demi au sud de Paris était sensiblement plus grande que celle des degrés au nord : cette différence indiquait que, contrairement à l'opinion commune, les degrés diminuaient vers le pôle, c'est-à-dire que la terre s'aplatissait au lieu de s'allonger, ce qui démentait la belle théorie de Huyghens et de Newton sur la formation de l'ellipsoïde terrestre.

Ici grand débat. Pour le résoudre, on mesura le parallèle entre Brest et Strasbourg, mesure qui amena le même résultat que celle du méridien; mais les défenseurs de la vérité ne se découragèrent
1714-1784. pas de la double condamnation portée contre elle, et ils parvinrent plus tard à la faire reconnaître.

Lorsqu'elle se trouva démontrée après l'expédition scientifique du Nord, César-François Cassini se mit à corriger les travaux de son père, et il donna au méridien, sans toutefois le perfectionner entièrement, une exactitude suffisante pour devenir la base de la grande opération géographique à laquelle avaient travaillé trois générations de cette famille.

Ainsi grandissait l'esprit de l'homme; et Bossuet, qui l'observait des hauteurs de Sinaï, s'écriait : « Je ne suis pas de ceux qui font « grand état des connaissances humaines; et je confesse néanmoins

« que je ne puis contempler sans admiration ces merveilleuses dé-
« couvertes qu'a faites la science pour pénétrer la nature, ni tant
« de belles inventions que l'art a trouvées pour l'accommoder à
« notre usage. L'homme a presque changé la face du monde.... il est
« monté jusqu'aux cieux : pour marcher plus sûrement, il a appris
« aux astres à le guider dans ses voyages; pour mesurer plus éga-
« lement sa vie, il a obligé le soleil à rendre compte, pour ainsi dire,
« de tous ses pas..... Or, comment une créature si faible aurait-elle
« pu prendre un tel ascendant, si elle n'avait en son esprit une force
« supérieure à toute la nature visible, un souffle immortel de l'esprit
« de Dieu, un rayon de sa face, un trait de sa ressemblance (1)? »

ÉPILOGUE.

Ce siècle peut être considéré, après les commotions profondes du précédent, comme une ère de paix, malgré tant de guerres souvent frivoles. Les révolutions comme celle de Cromwell, et les ministres comme Richelieu, appartiennent à l'époque antérieure. Il s'agit dans celle-ci de vaincre l'enthousiasme par la régularité, le fanatisme par la tolérance, le désordre par l'élégance, l'originalité de la pensée par la rectitude de l'esprit et par la règle mesurée de la médiocrité; siècle épisodique qui veut faire de la grandeur sans considérer le passé ni l'avenir, et réformer avec des idées partielles. Ce n'est plus la liberté et la religion, mais la politique, les finances et le commerce, qui pèsent seuls sur des balances iniques, où le sang n'est d'aucun poids. Les princes, retenant dans leur main tous les pouvoirs nationaux, donnent aux peuples le repos en compensation de leurs franchises, et sous la condition de ne plus rien faire pour leur amélioration. La Fronde est la parodie de la Ligue, comme le jansénisme est la parodie de la réforme. Au lieu du concile de Trente, nous avons la bulle *Unigenitus;* dans les compositions, l'art domine plus que l'idée; des esprits cultivés, comme Fenelon et Bartoli, succèdent à des génies grossiers, mais originaux, Racine

(1) *Sermon pour le vendredi de la quatrième semaine de carême.*

à Shakspeare, Puffendorf à Grotius ; les voyages ne sont qu'une suite de ceux de Colomb et de Vasco de Gama ; la littérature ecclésiastique est substituée à la théologie, l'application à l'invention, le talent au génie. Turenne combat au service de Louis XIV, comme Eugène à celui de l'empereur. Le bizarre Charles XII ne supporte pas la comparaison avec les héros de la guerre de trente ans; Torricelli se fait un nom, mais comme élève de Galilée; Boileau et Menzini promulguent les règles d'un art qui ne produit pas de chefs-d'œuvre, comme pour les démentir; Bayle et le Clerc commencent dans le journalisme la guerre de tirailleurs ; Leibnitz prêche un éclectisme conciliateur.

Cependant l'esprit philosophique acquiert de la maturité et se reconnaît, pour en venir à de nouveaux combats. Il y a moins de savants profonds, mais la culture intellectuelle est plus étendue; il y a moins de science, mais elle est mieux établie : on emploie les langues vivantes; l'esprit d'investigation s'est accru; les anciens préjugés sont rejetés; la foi reste par maxime séparée de la raison, la théologie de la philosophie, l'imagination du raisonnement, et de là vient que l'une déchoit et que l'autre triomphe. Tout est livré à la publicité, jusqu'aux aventures frivoles; moyen certain de réduire même ce qui est grand au niveau ordinaire. Le besoin ou du moins le désir qu'éprouve l'esprit humain d'obtenir l'assentiment des autres donne naissance aux académies; l'expérience, après s'être exercée sur le monde matériel, voudrait s'élancer aussi sur le monde métaphysique.

L'Italie ne compte plus que comme la proie d'autrui, et ses efforts pour s'affranchir se réduisent à des émeutes, jusqu'au moment où ses souffrances diminuent par la diminution de ses espérances. L'Espagne et le Portugal, qui avaient occupé avec elle le premier rang dans les vicissitudes du siècle précédent, restent dans l'ombre, tandis que des jours de splendeur approchent pour d'autres nations. Chez celles-là même, la pensée devient servile. Vico, le seul dont la pensée s'élève à des spéculations originales, n'est pas compris, et Buhle ne fait pas même mention de ce grand génie. Ce n'est pas à coup sûr parce que le catholicisme y dominait, quoi qu'on en ait dit; car la France était catholique, et pourtant combien de lumière ne s'y répandit-il pas? L'Université, la Sorbonne, reconnaissaient le pape pour juge suprême dans les choses ecclésiastiques : cependant combien de grands penseurs ne s'y éle-

vèrent-ils pas? Le cartésianisme fut une brillante erreur; mais il enseigna à rechercher la vérité à l'aide de ses propres forces, et à secouer le joug des autorités scolastiques. Si l'Église en conçut de l'effroi, que l'on considère que cette frayeur produisit et Malebranche et Spinosa, adversaires et pourtant esprits jumeaux.

Le rapport intime entre les progrès de la philosophie et ceux de la langue nationale put se faire apercevoir dans l'Allemagne, où la pensée, dont elle avait proclamé la liberté, resta en arrière, parce que la langue s'était trouvée négligée.

En Angleterre, la domination inhabile de quelques souverains fit que les penseurs eurent finalement à combattre et les croyances et la tyrannie; d'où il résulta que la politique, la philosophie et la religion se développèrent parallèlement.

Mais partout ailleurs, comme en ce pays, les questions religieuses deviennent politiques, et Louis chasse les protestants de son royaume, en même temps qu'il les protége en Allemagne et négocie avec la Porte; l'Église est entravée par l'État, et la grande intelligence de Bossuet se trouve réduite à soutenir les incohérences gallicanes, à louer les agents de Louis XIV. Cependant la religion conserve encore force de loi, séduit l'imagination par les pratiques, l'esprit par les discussions, le cœur par les institutions. Les établissements créés pour les missions et pour l'éducation du clergé se multiplient; les gens du beau monde veulent terminer par une conversion une vie dissipée; les grands écrivains font profession de christianisme; et Galilée, Pascal, Descartes, Malebranche, Leibnitz, Newton, prennent la plume pour sa défense. Mais cet appui qu'ils lui prêtèrent, tant de preuves accumulées de l'existence de Dieu, indiquent qu'il fallait répondre aux défis que jetait l'irréligion par la voix de Socinius, de Spinosa, de Bayle, de Hobbes; de Hobbes, qui niait Dieu et croyait aux esprits.

Cependant la tolérance des croyances et du culte n'était pas admise; et tandis que l'Espagne et la France se causaient un tort immense par l'expulsion des Maures et des hérétiques, les calvinistes déclaraient à Gap que le pape était l'Antechrist; les arminiens et les gomaristes se déchiraient entre eux en Hollande; on faisait une révolution en Angleterre pour exclure du trône un héritier catholique.

Les sciences d'investigation, en s'avançant dans la route sur les traces du siècle passé, arrivent à des résultats nouveaux. Tournefort

ramène la botanique à des principes généraux, comme Vauban l'art des fortifications; Lemery ouvre à la chimie la voie dans laquelle Stahl doit la pousser ensuite; Reineau, Sauveur, Napier, Descartes, font grandir les mathématiques; les règles éternelles des mouvements célestes, devinées par Képler, sont démontrées par le grand Newton, l'un de ces esprits qui savent résumer les progrès antérieurs pour créer une vaste synthèse.

La marine fut perfectionnée, ainsi que l'art de fortifier les places; la terre fut mesurée, de même que les orbites excentriques des comètes; la machine pneumatique, introduite par Boyle; le baromètre, par Torricelli; le micromètre, par Auzout; par d'autres, les horloges à pendule, à spirale, à répétition. Böttiger invente la porcelaine, qu'un autre Saxon, Tschirnhaus, fait rivaliser avec celle de la Chine. On apprend à peindre sur émail; l'usage du quinquina, du chocolat, du café, des journaux, s'introduit; l'Espagnol Jean-Paul Bonet trouve le moyen d'enseigner à parler aux sourds-muets. Tavernier, Thévenot, Chardin, nous familiarisent avec l'Orient, Ludolphe avec l'Abyssinie, les jésuites avec la Chine; quelques Anglais rencontrent sur leur route les ruines de Palmyre, et d'autres celles d'Herculanum.

Les sciences morales acquièrent plus d'importance, du moment où la société, ayant cessé de reposer sur la religion, tente de s'asseoir sur des principes rationnels, d'appliquer le droit public aux rapports entre les peuples sous le nom de droit des gens, de donner pour base à la législation positive les théories du droit naturel, et de substituer des règles génériques aux conditions particulières déduites de l'histoire et du caractère de chaque pays. Mais, dans la pratique, des questions de cérémonial, de dépendance, d'immunités, remplissent de bruit et d'intrigues les cours, qui font consister leur orgueil dans la jouissance jalouse de petites distinctions. On agite froidement à Vienne le point de savoir comment y sera reçu Sobieski, son libérateur. Il y eut plus de disputes au sujet du titre d'archiduc ou de grand-duc, ambitionné par Cosme de Toscane, que pour la paix de Constance.

De pareils différends faisaient traîner en longueur les traités internationaux; ils attestaient toutefois que les États entendaient négocier avec liberté et indépendance. En effet, la diplomatie acquérait alors le premier rang, et les rapports entre les puissances se resserraient davantage, par suite d'une plus grande régularité dans

le système des ambassades. Ferdinand le Catholique fut le premier qui en établit à demeure près de certaines cours; Richelieu enseigna à tenir aussi des ambassadeurs près des petits États, qui s'en trouvaient flattés comme d'un signe de souveraineté. On voulut malheureusement y rattacher un système d'espionnage; les relations secrètes et les luttes de prééminence furent des germes de discorde et même de guerres; et si la diplomatie servit quelquefois à mettre des bornes à des ambitions conquérantes, elle ne fut pas moins souvent la cause de ruptures qui mécontentèrent les populations (1).

Alors se déploya une diplomatie astucieuse et à double langage, qui, ne dédaignant ni le poignard ni le poison, prêta la main aux trames dirigées contre les États rivaux. Un duc italien se mêla à des misérables pour faire révolter Gênes, et son ministre passa pour avoir ourdi des machinations à Nantes, dans le but de détrôner Louis XIII. Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin, le Machiavel de son siècle, nous révèle cette politique redevenue païenne, et faisant du salut du peuple la loi suprême. Richelieu disait ouvertement : *Avant de commencer une entreprise, j'y réfléchis bien ; quand je l'ai résolue, je marche droit au but, je renverse tout, je fauche tout ; puis je recouvre tout de ma robe rouge.* De là des violations manifestes du droit des gens, que l'on prétendit pallier par des raisonnements; l'indépendance des nations foulée aux pieds; ce droit de non-intervention qu'on avait respecté lors même que l'Angleterre envoyait son roi à l'échafaud, ou changeait de dynastie, fut lésé à l'égard des faibles. On dispose du Mantouan, du Montferrat, de Parme et de Plai-

(1) La Suède et la Pologne furent longtemps en débat pour la question des *et cætera*. Ainsi Ladislas, roi de Pologne, prenait à l'égard de Christine le titre de *roi de Pologne, grand prince de Lithuanie,* puis trois *etc.*, voulant qu'elle se contentât à son égard de celui de *reine de Suède, grande princesse désignée de Finlande,* avec un seul *etc.* Un des motifs pour lesquels Charles X déclara la guerre à la Pologne en 1655 fut que Jean-Casimir l'avait appelé, en lui écrivant, *roi de Suède* avec un seul *etc.* De graves diplomates feraient une longue dissertation pour nous démontrer tout ce qu'il y a là d'important. Quant à nous, profanes, qu'il nous soit permis de les opposer à ceux qui rient du *Filioque* et de ce qu'on appelle les autres subtilités des conciles; comme aussi nous rappellerons, à ceux qui raillent certaines expressions introduites par ces assemblées pour accorder les opinions ou pour déterminer plus étroitement leur sens, ces autres termes inventés par la diplomatie, de sécularisation, de médialisation, de légitimité, de non-intervention, etc.

sance, sans écouter les princes et encore moins les populations; dans la guerre de la succession d'Espagne, véritable retour à la barbarie, le droit des gens perd autant qu'il avait gagné jusque-là, et l'indépendance des nations y est outrageusement méconnue.

Les guerres, que chaque puissance faisait autrefois isolément, sans que d'autres se crussent obligées d'y prendre part à moins d'un intérêt particulier, par suite de parenté ou de traités à observer, sont désormais entreprises par des nations d'intérêts différents et même opposés, formant des groupes politiques tout à fait en désaccord avec ceux de l'histoire et de la géographie.

L'Allemagne est d'abord le centre de l'un d'eux, et ensuite la France, à laquelle se rattachent, pour ou contre, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Italie; tandis que Venise, la Hongrie, la Transylvanie, viennent se ranger autour de l'empire ottoman, et que le Nord combat pour la Livonie, de la possession de laquelle semble dépendre la suprématie septentrionale.

Les guerres sont conduites avec non moins de férocité qu'à aucune autre époque, non-seulement en Hongrie par les Turcs et en Scandinavie par les Russes, mais par les Français dans le Palatinat et dans le Piémont, par les Piémontais et par les Autrichiens en France. En outre, l'oppression que les guerres ont amenée est consacrée dans l'intérêt de la paix.

Ce fut pourtant une amélioration certaine que l'établissement des armées permanentes : s'il ne profita ni à la richesse ni à la morale, ni peut-être au maintien de la paix, il laissa du moins les citoyens demeurer tranquilles dans leurs foyers; et les maux de la guerre diminuèrent lorsque les rapports des armées entre elles et avec le peuple furent mieux déterminés. L'uniforme adopté pour les soldats contribua au maintien de la discipline. Les magasins, les approvisionnements, la solde, écartèrent la nécessité du pillage, et par suite les représailles. La formation des régiments donna naissance à un esprit de corps qui constitua comme une nouvelle famille. Il n'y eut point de trouble apporté au culte dans les pays dissidents; la condition des prisonniers de guerre devint meilleure; les tribunaux militaires garantirent les populations des passions privées; des règles exactes s'introduisirent pour les trêves, les armistices, les capitulations; on dut faire sommation aux places fortes avant de les attaquer; les commandants furent

autorisés à les rendre quand une défense obstinée ne devait avoir pour résultat qu'un massacre inutile. Enfin la dignité de nation et d'homme demeura plus respectée.

La législation tend à se régénérer dans ce qu'elle avait encore de féodal, en abattant les restes de ce gouvernement, en restreignant le droit canonique aux spécialités ecclésiastiques, en faisant régir les personnes et les choses par une loi unique, et en déclarant la guerre aux priviléges.

L'exemple de la France, qui élevait la monarchie jusqu'à prétendre la faire devenir Église, contribua à faire tourner au profit du pouvoir central les progrès obtenus par la science.

Là où la monarchie a prévalu, l'aristocratie doit chercher à se fortifier de quelque droit coutumier ; en France, les parlements ne tirent leur hardiesse que de la certitude où ils sont que leurs membres ne peuvent être chassés du siége qu'ils ont acheté. Les représentations continuent à subsister dans les contrées où l'élément féodal n'a pas succombé sous l'élément rationnel. En Angleterre, l'élément aristocratique s'affermit ; la noblesse territoriale prévaut en Allemagne, au point d'arriver à la souveraineté ; les États de Suède restreignent la prérogative royale ; la noblesse polonaise se rend despotique ; la Romagne voit se fonder les familles princières.

Les finances étant devenues indispensables aux grandes entreprises, les gouvernements, pour accroître leurs revenus, ont recours aux idées des théoriciens et au concours des hommes pratiques.

Cependant l'expérience manque encore à l'art de créer la richesse et de la répartir convenablement, et l'on n'aperçoit pas les liens qui rattachent la fortune privée à celle de l'État. C'est ce qui fait triompher partout le système commercial ; et comme la quantité de l'argent était regardée comme la seule richesse, on ne songe qu'à en attirer le plus possible. Lorsqu'on eut vu la Hollande d'abord, puis l'Angleterre, arriver par les manufactures et par le commerce maritime à une prospérité merveilleuse, on en conçut l'opinion que le secret de leur grandeur se trouvait dans ces deux grandes industries, et l'on se mit à les favoriser aussi, au détriment du reste. Les gouvernements, se croyant plus sages que ne l'est l'intérêt privé, voulurent diriger les fabriques et les entreprises, régler par les tarifs l'entrée et la sortie : ils considérèrent comme le suprême bien l'isolement, et voulurent en conséquence que chaque nation eût à se

suffire à elle-même, c'est-à-dire qu'elle n'eût rien à acheter ni à vendre, en même temps qu'ils voyaient la gloire pour elle dans l'extension du commerce.

L'impulsion que le négoce avait déjà reçue, le besoin des denrées étrangères qui était devenu populaire, et la liberté qui restait encore au commerce, dont elle est l'élément principal, étaient les causes de cette prospérité qu'on attribuait au contraire aux règlements.

Les colonies devinrent ainsi extrêmement importantes, et la puissance maritime détermina, par suite, les oscillations de la balance politique. Mais le commerce devint la guerre de la paix, pendant laquelle les États ne cessaient de s'observer avec défiance. Mutuellement jaloux, ils prétendaient obtenir de leur voisin ce qu'ils étaient bien éloignés de vouloir lui accorder, et par là se multipliaient les occasions de guerre. Lorsque la guerre était déclarée, on cherchait à faire à l'ennemi le plus de mal possible : de là la piraterie et les lettres de marque; les colonies avaient à souffrir pour les questions européennes, et la liberté des neutres était violée.

C'est ce qui rendit possible la grandeur de l'Angleterre. Sa révolution fut la première où les franchises nationales se trouvèrent hautement proclamées, et où les représentants non d'une classe, mais de la nation, en vinrent à une guerre ouverte avec le roi. Elle en sortit constituée de telle sorte qu'elle marcha de progrès en progrès dans la conquête de cette liberté raisonnée, où elle vit un besoin particulier et local, et que, plus tard, l'assemblée constituante proclamera comme un besoin général.

L'Espagne aussi, en passant aux Bourbons, s'arrêta dans sa honteuse décadence, bien qu'elle dût encore tarder à pouvoir développer les germes de la liberté, laissés dans son sein par le catholicisme et par le moyen âge. L'Autriche, dépossédée de ce domaine, voit s'élever d'un côté la Prusse, qui forme comme une seconde Allemagne, avec des intérêts, une culture intellectuelle, une religion distincte; de l'autre, le Piémont, qui, maître des clefs de l'Italie, tient la balance entre elle et la France. L'Empire, au lieu d'être un intermédiaire entre l'Autriche et la France, devint un instrument dans les mains de celle-ci, et prodigua son sang pour des causes étrangères; puis, à la fin du siècle, il n'y avait plus d'Allemands, plus de ligue catholique ni de ligue protestante, mais des Autrichiens et des Prussiens, toujours agités et n'agissant jamais.

Cependant les peuples de l'Europe orientale acquièrent de l'importance par les événements asiatiques, comme les peuples de l'Occident par le commerce. La Turquie cesse d'être fanatique, et de placer la religion en tête de toutes les négociations; elle reçoit des ambassadeurs, et cède, contrairement aux préceptes du Koran, les territoires possédés par elle. L'épée de Sobieski lui trace sous les murs de Vienne le fatal *Tu ne passeras pas outre*, et la paix de Passarowitz vient lui assigner les limites dans lesquelles il ne lui restera plus qu'à se défendre. Sa chute détermine pour l'Autriche une nouvelle grandeur et l'affranchissement de la Hongrie, de même que la chute des Mongols avait amené l'élévation de la Russie.

En somme, ce siècle se montra inique sans grandeur, passionné sans générosité; il n'offrit aucune exaltation, mais des raisonnements, du calcul, d'ignobles intrigues pour atteindre un but différent de celui qu'on proclamait; et, à l'exception de la révolution d'Angleterre, on n'y rencontre aucun de ces grands événements qui frappent l'imagination et entraînent les cœurs.

En le désignant sous le nom de siècle de Louis XIV, on ne fit pas seulement acte d'adulation, mais on montra que la France avait tellement prévalu en Europe par sa culture intellectuelle, qu'elle y donnait le ton, et imposait sa langue, comme d'un usage général. De la sympathie qu'inspirait cette civilisation intérieure naquit la grandeur du pays, plutôt que des conquêtes de son roi. En tenant sur pied de grandes armées même pendant la paix (Henri IV avait eu quatorze mille hommes, Louis XIV en eut cent quarante mille), il obligea les autres pays à l'imiter, à l'exception de l'Angleterre et de la Hollande, qui en furent heureusement empêchées par la jalousie des représentants de la nation; et il en résulta cette plaie européenne envenimée par Frédéric II, devenue dévorante avec Napoléon.

Louis XIV, répudiant l'habitude de n'avoir qu'un ministre tout-puissant, répartit les affaires entre plusieurs secrétaires d'État; les autres rois s'appliquèrent à l'imiter en cela, bien qu'ils n'eussent pas à beaucoup près le savoir et l'expérience suffisante. Son exemple amena la ruine des souverainetés partielles; et, de même que le cardinal de Richelieu avait démoli les donjons de l'Auvergne pour rendre les rois puissants, ceux de l'Écosse et de l'Irlande furent détruits par Cromwell, ennemi des rois. Louis XIV accoutuma les sei-

gneurs à quitter leurs châteaux pour la cour ; et en plaçant souvent dans les premiers emplois des hommes de la bourgeoisie, il encouragea le tiers état. En effet, bien qu'il semble le mépriser ou plutôt ne pas le connaître, lorsque la monarchie paraît affranchie de tout obstacle, on voit soudain s'en élever un dans les écrivains. Le grand roi peut les éblouir, mais ses persécutions les font éclater ; et, soit dans des feuilles éphémères, soit dans d'énormes in-folios, soit dans des pamphlets sur les questions du moment, ils invitent le peuple à reconnaître ses droits, en attendant que le moment vienne de les réclamer.

FIN DU SEIZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEIZIÈME VOLUME.

Pages.

FIN DE LA TABLE DU SEIZIÈME VOLUME.



